This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

~~PT. 3313~~
~~KF 848~~

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WID-LC
AP
70
.R[illegible]
[illegible]
[illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

2e s. — TOME XXI. — 15 MAI 1861. 1

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

DIXIÈME ANNÉE

2e SÉRIE — TOME VINGT-UNIÈME

LVIme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1861

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~VIII. 1~~
~~P Fr 331.3~~

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

Δ
WID-LC
AP
20
.R255
[Ser 2
no. 21]
✓

1878, June 29.
Minot fund.

Digitized by Google

UNE NUIT A COME

CONTE PHYSIOLOGIQUE

I

L'existence animale n'est qu'une succession de phénomènes physiologiques enchaînés les uns aux autres par des rapports extrêmement réguliers. Leur jeu, dans les conditions ordinaires de la vie, s'accomplit sans secousse, par un mouvement monotone et aussi parfaitement ordonné que les balancements isochrones d'un pendule. La conscience, perdue dans un courant tranquille de sensations toujours prévues, n'en perçoit plus la succession et s'oublie dans une impassibilité somnolente. Il faut, pour qu'elle se réveille, s'interroge et fixe sur la scène des phénomènes internes l'attention de son analyse, quelque accident plus ou moins inattendu. L'état maladif provoque beaucoup de ces secousses, excitants naturels de la curiosité physiologique ; mais cet état enlève à la conscience la netteté de ses perceptions, et rend toujours suspectes ses observations. La maladie, s'attachât-elle exclusivement aux organes passifs de l'économie humaine, on se défierait de l'influence qu'elle peut exercer sur les données de l'examen personnel ; on doute toujours des récits que les malades font de leurs souffrances, on traite leurs affirmations les plus précises de rêveries mensongères, on accuse les plus sincères de se tromper eux-mêmes.

..... Velut ægri somnia, vanæ
Fingentur species.....

Les accidents qui se produisent pendant l'état sain sont beaucoup plus curieux : ils troublent moins l'organisme, ils laissent au travail de

Digitized by Google

la pensée toute sa portée, ils excitent moins de défiance, ils sont aussi beaucoup plus rares; ils ne se présentent que dans les circonstances plus ou moins extraordinaires qui, sans déranger l'harmonie des organes et des sensations, leur fournissent l'occasion de mouvements et d'efforts inattendus et irréguliers. Les voyages à travers certains pays et dans certaines conditions exposent l'organisation animale à des circonstances de ce genre; surprises sans danger et pleines de charme pour la curiosité de l'observation personnelle.

Le docteur Fabius, qui poussa si loin les recherches de la science intéressante du *moi* animal, prétendait que les voyages en Suisse lui avaient procuré l'occasion d'une foule d'observations physiologiques les plus curieuses. La sensation générale que l'on éprouve quand, dans les derniers jours de l'été, on descend de Suisse en Italie, est, disait-il souvent, une des plus étranges qui puissent affecter l'organisme humain. Il en donnait savamment certaines raisons, qu'il ne permettait pas que l'on trouvât mauvaises. L'air froid de la Suisse est admirablement salubre : il est imprégné d'une foule de substances puissamment favorables au développement régulier des phénomènes de la vie animale, l'atmosphère est heureusement traversée par les influences contraires de l'air dense et gras des vallées, et de l'air sec et rare des sommets. Les phénomènes météorologiques, si fréquents dans les pays accidentés et montagneux, mélangent, dans une proportion parfaitement heureuse, ces éléments qui, séparés, sont funestes à la santé, et, réunis, servent admirablement à la régularité des fonctions de la vie animale. Le régime d'activité nécessaire que suit, en dépit quelquefois de ses penchants naturels de paresse, le touriste voyageant en Suisse répond parfaitement aux principes dégagés par les circonstances extérieures. Les fatigues, inséparables des courses de montagnes, agitent l'organisme et précipitent le mouvement du sang, sans en troubler d'une manière dangereuse la régularité. Les grandes vallées du Rhône et du Rhin sont chaudes, mais leur chaleur est légère ; elles sont creusées par des fleuves dont les sources voisines sont des glaciers, leurs têtes sont balayées par des vents âpres et rudes qui ont promené leurs haleines sur les cimes neigeuses de la chaîne helvétique. Au contraire, les profondes vallées de la haute Italie sont tièdes comme de vastes serres préparées pour des malades; la température y est lourde et d'une chaleur accablante. Les parties basses de ces vallées sont occupées par des lacs enchanteurs, mais dont les séductions sont perfides; l'extrémité septentrionale de presque tous ces lacs est un marais dont les exhalaisons malsaines et délétères se répandent au loin; la tête du lac Majeur est couverte de voir, entre Locarno et Magadino, d'une brume méphitique qui donne les fièvres aux habitants du plus

Digitized by Google

beau pays du monde ; on trouve les mêmes dangers sur les rives septentrionales du lac de Côme, et Colico est célèbre pour son insalubrité. L'air lourd, chargé de chaudes émanations, rampe sur la terre, à la surface de laquelle gisent des substances en décomposition. Les couches supérieures de l'atmosphère sont traversées par les vents froids de la Suisse, qui soufflent de temps en temps ; mais les couches inférieures, inertes et stagnantes, se corrompent rapidement. Les Alpes ont un pied dans la santé et l'autre dans la maladie ; l'un de leurs versants est habité par une race pauvre, mais robuste, ferme, vigoureuse, sous un climat froid et un ciel rude ; l'autre versant est occupé par une race débile, enfiévrée, malsaine, sous un climat tiède et un ciel bleu. Il ne faut pas croire qu'entre ces deux extrêmes, la transition soit douce, et que la sensation d'un pareil contraste n'ait rien de pénible. On quitte une nature sauvage, triste, déjà chargée des ombres de l'hiver ; on descend dans de riantes vallées, toutes pleines de l'été, et toutes lumineuses ; le climat froid, humide, plein de neige et de brouillard, n'est séparé d'un climat admirablement doux que par la ligne idéale, dessinée sur la crête des Alpes. Le danger se cache sous l'enchantement ; on est saisi d'une ivresse charmante en pénétrant dans ces chaudes régions de la haute Italie, fleuries d'une végétation nouvelle, embaumées par les lauriers et les orangers, parées de toutes les grâces du Midi ; on respire de suaves parfums répandus à profusion dans l'air ; on savoure sans défiance leur charme énervant ; peu à peu, la tête s'alourdit, le sang se ralentit, et l'organisme, surpris par une nonchalance somnolente, n'exécute plus qu'avec une mollesse découragée ses fonctions les plus simples. Si les altérations physiologiques dont un pareil désordre devient l'occasion pour le tempérament tout entier ne vont pas jusqu'à précipiter l'organisme dans une crise maladive, il en résulte néanmoins presque toujours un malaise très complexe : les symptômes de ce malaise sont particulièrement intéressants à étudier et peu douloureux à subir.

Le docteur Fabius éprouvait le malaise vague de ces influences climatologiques en arrivant, vers la fin du mois d'août dernier, à Chiavenna. Il venait de faire à pied l'admirable route qui, après avoir suivi les gorges profondes de la Via-Mala, s'élance en spirales hardies sur le sommet dénudé du Splugen. Les voyageurs qui se rendent de Coire en Italie commettent une faute grave quand ils font en voiture la route qui sépare Thusis de Chiavenna. Ils voient mal l'un des plus beaux spectacles que puissent contempler les fidèles admirateurs de la nature helvétique : l'étroit couloir qui donne accès de la vallée de Domleschg dans celle de Schams, taillé entre les flancs boisés et rocheux du Beverin et du Mutterberg, la variété

Digitized by Google

inouïe des points de vue, la hauteur des murailles entre lesquelles la route s'engage, la profondeur au fond de laquelle l'Albula se précipite entre les rochers, avec un fracas épouvantable, la majesté des forêts de sapins quatre ou cinq fois séculaires, qui s'écroulent jusque dans les eaux écumeuses du torrent, les saillies étranges des rochers suspendus et couvrant la route en corniche d'une ombre humide et froide; la hardiesse des ponts jetés à certains endroits sur le torrent, à une hauteur inconcevable, tout remplit l'âme d'une émotion étrange.

On éprouve une succession des sensations les plus vives, quand seul, sans guide, sans compagnon de route, on s'engage pour la première fois dans ces gorges fantastiques. La pensée échappe peu à peu à la direction de la volonté; elle se meut dans une harmonie étrange de fantaisies plus ou moins lugubres; la conscience de la vie se perd sous l'impression grandiose du spectacle que l'on traverse; toutes les préoccupations frivoles et vulgaires désertent l'imagination pour n'y laisser place qu'aux graves conceptions de l'ordre le plus élevé; quand, pendant une longue journée de marche, on a écouté cette grande voix de la nature, si discordante et si harmonieuse, on a l'oreille comme remplie d'une musique étrange, dont les notes semblent vibrer dans l'infini.

Curieux de ces émotions extraordinaires, le docteur Fabius avait achevé en deux jours, par un temps sans nuage, le passage à juste titre fameux de la Via-Mala. En arrivant à Chiavenna, clef de la vallée étroite que couronne le col du Splugen, à l'émotion peu à peu calmée avait succédé pour le voyageur une fatigue insupportable : sorte de prostration morale fréquente après les crises intellectuelles, très douloureuses, mais sans danger. Le docteur, malgré son énergie naturelle, était épuisé. Ses pieds endoloris ne le portaient plus qu'au prix de souffrances qui, pour tout autre, eussent été intolérables. Le léger sac qui renfermait son bagage de touriste et sa trousse de médecin pesait à ses épaules brisées; ses yeux alourdis ne cherchaient plus l'horizon; fixés à quelque distance devant lui, ils précédaient curieusement ses pas, suivant tristement les interminables détours qu'accomplit la route du Splugen avant d'arriver à Chiavenna. Le docteur Fabius, un peu avant d'atteindre les premières maisons, se trouva au milieu d'un groupe de mendiants qui se tenaient sur le chemin; il y avait quelques vieillards infirmes étalant des difformités révoltantes, des plaies saigneuses et des guenilles sordidement trouées; des femmes, brûlées par le soleil, donnaient un sein noir à quelque nourrisson maladif; leur mamelle semblait une gourde de cuir dégonflée; elles montraient une gorge et des joues ridées et flétries d'une façon hideuse; leur teint avait des reflets

Digitized by Google

fauves qui eussent charmé Rembrandt ; de petits enfants nus, à la voix criarde, gémissaient dans une langue inintelligible, une prière monotone : *Date mi un piccolo, signor!* Ils couraient sans se lasser, soulevant la poussière blanche, chaude, épaisse, qui couvrait la route ; deux de ces enfants étaient particulièrement difformes : ils portaient sur des corps grêles et tenus des têtes énormes ; leurs petites jambes, longues, noires, et prématurément décharnées, ressemblaient à des pattes de sauterelles ; elles s'agitaient avec des contorsions bizarres dans le flot opaque de poussière ; leurs pieds nus étaient chaussés de boue sèche et noire ; leur cou, maigre comme un fuseau, rappelait ces tiges évidées sur lesquelles reposent les énormes bilboquets de Nuremberg ; leurs têtes boules, coiffées d'une touffe de cheveux épars, roulaient sur ces cous disloqués ; l'expression des yeux avait quelque chose de fantastique ; on y lisait des instincts de malice perverse et cruelle ; leur éclat étincelait dans l'ombre que projetait, sous le plein soleil, la poussière de la route, soulevée en nuage épais. Ces êtres, monstrueusement laids, s'attachaient aux pas du docteur comme ces malfaisantes apparitions, si fréquentes dans les légendes diaboliques de l'Allemagne ; tantôt ils suivaient le voyageur en se plaignant de la plus triste manière, tantôt ils le précédaient, courant à perte de vue, puis, revenant près de lui, en torturant leur horrible figure par d'épouvantables grimaces ; leur silence importunait plus encore que leurs cris, on s'imaginait qu'ils tramaient quelques machinations infernales. Une ou deux fois, des pierres, lancées de loin, vinrent tomber près du docteur ; il était décidé à ne pas céder à cette importunité tracassière ; il n'avait pas sur lui de menue monnaie ; leur obstination l'obstinait ; il était excédé. S'il en avait eu la force, peut-être se serait-il élancé pour saisir ses persécuteurs et tirer d'eux des représailles passionnées ; mais le docteur Fabius justifiait cette remarque, que l'on trouve dans un de ses livres : — L'homme renonce à la colère quelquefois par vertu, mais souvent par crainte des fatigues qu'elle produit. — Les enfants se fatiguèrent de poursuivre leur victime. En vue des premières maisons de Chiavenna, ils le laissèrent. On entendit un dernier cri plus rauque, plus discordant que tous les autres, puis on n'entendit plus rien. Un facchino demanda au docteur Fabius s'il voulait descendre à l'hôtel de l'Europe ; le docteur s'y rendit. Le lendemain, dans la journée, il prit à Colico le bateau à vapeur qui devait le conduire à Côme.

Digitized by Google

II

Il arriva à Côme par le lac, au moment du coucher du soleil. Toute la journée avait été chaude ; l'atmosphère, depuis quelques heures, était brûlante ; il semblait que l'on portât à travers l'air, des plaques de métal incandescent ; la brise était lourde. Cette nature italienne, si bien faite cependant pour la chaleur, en paraissait accablée ; le ciel était d'un bleu très pâle, ce qui est, dans le midi, le pronostic des plus violents orages. Aucun nuage n'en variait l'implacable uniformité ; le lac exhalait une odeur fétide d'eau corrompue ; la surface unie et lourde ressemblait à une vaste plaine d'huile tiède. Les villas élégantes, qui depuis Bellaggio jusques à Côme bordent le lac, étaient fermées ; les palais qui s'étagent discrétement perdus au milieu des bosquets de châtaigniers se dressaient silencieux, mornes et comme enchantés par quelque sortilége ; les barques, couvertes de leur cellule blanche, se tenaient immobiles, attachées au quai. Il n'y avait de mouvement sur le lac et sur les bords, que celui des lézards courant sous les touffes épineuses des aloës ; un œil perçant aurait vu sur les pelouses qui bordent les eaux, de nombreuses couleuvres exposant à plaisir leurs spirales luisantes à la rude cuisson du plein soleil. Il était six heures du soir quand le paquebot débarqua à Côme ses passagers. Lorsque l'on arrive par le lac, on pénètre d'abord dans un petit port, espèce de bassin carré, où s'amarrent les barques des pêcheurs, le bateau qui, chaque samedi, conduit les femmes de Côme au marché de Lecco, les petites et élégantes gondoles de promenade ; un quai vaste et en pente douce encadre de trois côtés cette miniature de port. Le quatrième côté, celui du lac, est fermé par deux murs aux pierres disjointes qui vont l'un vers l'autre pour se rencontrer, mais s'arrêtent à temps pour laisser entre leurs extrémités arrondies, un passage aux bateaux. C'est une espèce de jetée en deux tronçons. Les mendiants, les cicerone, les chanteurs, les pêcheurs, les loueurs de barques, les soldats de la petite garnison de Côme, passent leur soirée couchés sur les dalles de cette jetée large d'un mètre, au pied de laquelle clapote l'eau du lac. Sur le quai s'élèvent à droite et à gauche du petit bassin, des hôtels et les auberges, l'Angelo, l'Albergo d'Italia, l'Osteria del Popolo. Les hautes maisons peintes en jaune tendent par leurs fenêtres de longs stores à bandes orange et blanche qui flottent au vent. Le jour où le docteur Fabius débarqua sur le quai de Côme, c'était le lendemain d'une fête. Les princes, fils de Victor-Emmanuel, étaient venus la

Digitized by Google

veille visiter au bord du lac la fameuse villa Serbelloni. Côme s'était mise en toilette pour recevoir ses hôtes illustres. Les drapeaux de l'indépendance italienne flottaient à une foule de mâts dressés sur les places, comme à Venise devant Saint-Marc. Les cafés étaient pleins d'officiers piémontais; une vague odeur de poudre brûlée se mêlait aux fumées des cuisines; des chanteuses se traînaient fatiguées autour des tables. Elles modulaient, accompagnées de quelque instrument délabré, les chansons patriotiques. Les petits plateaux de cuivre jaune portaient les tasses de café et le verre d'eau traditionnel sur les guéridons de tôle peints en marbre. Il y avait dans toute cette agitation comme les derniers mouvements d'un plaisir épuisé. Le passage des princes avait été l'occasion de gigantesques orgies; elles avaient duré toute la nuit précédente, et la fatigue de la veille et de ses nocturnes débauches, mêlée à l'excessive pesanteur de la température, pressait, comme sous un invisible filet de plomb toute la population de Côme. Le docteur Fabius sortit un des derniers du paquebot. Une trattoria était voisine du débarcadère. C'était une maison d'assez sale apparence; devant la porte, des tables dispersées sur le quai étaient entourées de fumeurs et chargées de liqueurs, de café et de limonade; la porte de la maison n'était fermée que par un rideau rouge et blanc déchiré. Une grosse Italienne, large comme les commères dont Rubens enlumine les joues dans les kermesses flamandes, allait et venait, répondant aux questions, donnant des ordres, recevant l'argent, rendant sur un plateau les petites pièces de monnaie, présentant aux fumeurs le charbon enflammé, riant aux propos des soldats. Le docteur, fatigué et avide de repos, cherchait de l'œil un coin où il pût s'asseoir. Au-dessus de la portière blanche et rouge on lisait les mots *Trattoria del Vapore*. Le docteur Fabius entra. Un certain nombre de voyageurs ont le goût des grands hôtels; ils ne visitent pas une ville si Johanne, Richard ou Murray ne leur promettent qu'ils y rencontreront toutes les commodités d'une hospitalité confortable et luxueuse. Si Venise n'avait pas l'Albergo Reale, ils ne connaîtraient que de réputation la ville de Saint-Marc. C'est un de ces voyageurs qui, après avoir vanté à Stendhal le café Pedrocchi à Padoue, le plus célèbre des cafés italiens, avouait, sans trop de honte, qu'il n'avait pas visité dans la même ville, les fresques du Giotto à la chapelle di Santa-Maria dell' Arena. C'est pour cette race de touristes sans imagination que les hôtels de l'Europe entière se sont efforcés de prendre la plus parfaite ressemblance les uns avec les autres; on dirait des succursales d'un même établissement. Quelque part que la fantaisie conduise votre itinéraire, à moins que vous ne lui laissiez aussi le soin de vous choisir un gîte, vous trouvez le même vestibule orné des mêmes pancartes; le même tableau portant sous le

Digitized by Google

numéro des chambres les clefs différentes qui toutes servent à ouvrir toutes les portes. Le même garçon vous conduit dans des chambres à peu près semblables, après vous avoir fait signer un registre où sont tous les ans écrits les mêmes noms. Les draps sont ici étroits comme des mouchoirs et blancs comme la neige; là, ils sont larges et jaunes comme un fleuve après l'orage; sauf ces différences, le même lit vous attend d'un bout de l'Europe à l'autre. Pour échapper à cette maussade uniformité, il faut fuir les grands hôtels; les petites auberges, les trattorie, les osterie, les alberghi, les locande italiennes réservent, au voyageur qui ne craint pas de s'y aventurer, maintes surprises qui font le charme d'un voyage, mainte aventure qu'il faut courir si l'on veut rapporter au logis d'autres impressions que celle de M. Johanne. Les mœurs locales, inaperçues dans les grands hôtels, se trahissent par maints détails dans les auberges. L'œil y voit des coutumes, des habitudes, des gestes, que la convenance des usages officiels proscrit, mais devant lesquels l'art reste enchanté. L'oreille y surprend les propos de la gaieté nationale, les libres allures de la parole familière, ce laisser aller du langage vulgaire qui reflète si bien l'esprit d'un peuple. Le docteur Fabius était, en voyage, l'hôte assidu de toutes les auberges de mauvais aloi et des trattorie à apparence suspecte. Il entra résolûment *alla Trattoria del Vapore;* la porte donnait accès dans une première salle où se faisait la cuisine : à droite s'ouvrait une petite pièce sombre éclairée par une lucarne. En entrant dans la cuisine, l'odeur du charbon, des mets échauffés et fumants, des sauces débordant à profusion sur le métal brûlant des fourneaux; les âcres parfums des épices en décomposition en se mêlant à la chaleur de la température naturelle, chargeaient l'air d'une horrible vapeur. Il semblait au docteur qu'il entrât vivant dans un bain de macaroni bouillant, imprégné d'une dose trop abondante de parmesan.

On lui indiqua la salle de droite; il devait y dîner; l'air y pénétrait par la cuisine et par la lucarne ouverte sur la place, infect, imprégné d'horribles senteurs, échauffé, souillé de contacts impurs : la pièce elle-même exhalait une indéfinissable odeur. Un demi-jour douteux y régnait; on distinguait à peine une table auprès de laquelle le docteur s'assit; dans le fond de la pièce étaient amoncelées des formes vagues et blanchâtres dont l'œil ne pouvait distinguer le caractère précis.

Le docteur attendit quelques instants. L'hôtesse parut; c'était la grosse Italienne qu'il avait vue devant la porte; elle lui offrit différents mets; la plupart étaient inconnus à l'érudition du médecin, qui, cependant, est connu à Heidelberg pour une thèse sur la cuisine des Romains. Il demanda qu'on lui apportât de la lumière et quelque chose à manger.

Digitized by Google

Quelques minutes se passèrent. Il était brisé de fatigue, haletant, suffoqué, demi-mort, incapable d'un mouvement. Ses yeux se fixaient machinalement vers le fond de la pièce. Il s'efforçait en vain de deviner ce que pouvaient être les masses blanches qui se détachaient sur le fond enfumé et crasseux du mur.

L'Italienne revint; elle apportait un plat du pays et une lumière. C'était une petite lampe sans verre, d'une forme charmante, assez semblable aux lampes antiques. La clarté douteuse qu'elle projetait éclaira la salle, celle-ci apparut au docteur Fabius pleine jusqu'au plafond, d'un linge que les eaux du lac n'avaient pas purifié depuis longtemps. L'odeur que le voyageur respirait depuis quelque temps n'avait plus rien de mystérieux pour lui, il y trouvait une horrible cause; ce linge sali et souillé, entassé près des murs débordait dans la salle, couvrait les tables, s'amoncelait sur les tabourets, faisait chanceler les guéridons; la place où la table était établie, était seule libre. Le docteur n'est point un homme délicat, il passe de longs jours dans son laboratoire, au milieu des cadavres dont il dissèque les chairs puuréfiées, sans que jamais son cœur se soulève au spectacle ou à l'odeur des horreurs qui l'entourent. Ce soir-là cependant, il ne put rien manger. L'hôtesse revint, le crut malade; elle lui demanda s'il avait besoin de quelque soin; elle avait l'air doux. Cet accent sonore et mélodieux de la langue italienne va toujours au cœur des Allemands. Le docteur répondit qu'il se portait bien, mais qu'il était fatigué et qu'il voulait se reposer; il la pria de lui indiquer dans la ville une auberge où il pût coucher. Cette demande était imprudente, la *Trattoria del Vapore*, est un véritable albergo où l'on couche. L'hôtesse ne voulut pas laisser partir le docteur. Elle promit de lui donner une chambre bien vaste, avec un lit bien blanc; elle jura ses grands et ses petits dieux, la madone, saint-Joseph et les douze apôtres qu'il y serait tranquille. La fatigue, qui ôte à la contradiction son énergie, la crainte d'être forcé de chercher longtemps pour trouver un gîte, une fatale curiosité de l'inconnu, décidèrent-elles le docteur? Il est impossible de savoir au juste laquelle de ces causes lui fit accepter la proposition; il visita la chambre qu'on lui offrait: elle était au premier étage; les deux fenêtres qui l'éclairaient prenaient jour sur une petite place, la pièce était assez vaste; on montra au docteur un lit qui paraissait propre. Il n'avait qu'une nuit à passer à Côme, il devait repartir le lendemain pour Lecco, par la route charmante qui traverse la Brianza: bref, il accepta. Il fut convenu qu'on allait lui préparer la chambre et que pendant ce temps, il irait faire un tour dans la ville, sur le quai, et prendre quelques glaces.

Digitized by Google

III

Il descendit; les rues étaient pleines de monde; il chercha quelque endroit un peu moins fréquenté, où la chaleur fût moindre; la température était de plus en plus lourde : un orage sans pluie chargeait le ciel; les éclairs, de moment en moment, sillonnaient l'horizon; on entendait le roulement de la foudre dans les montagnes qui s'élèvent au nord-est de Côme, du côté d'Orta. Le docteur arriva devant une petite chapelle : la porte était fermée comme aux églises italiennes par un rideau rouge; il le souleva et entra dans le sanctuaire : c'était un petit oratoire sans caractère et sans intérêt pittoresque; on y célébrait un service funèbre. Il n'est pas rare en Italie que les enterrements aient lieu le soir : c'est une heure où cette cérémonie, toujours si poétique, a une poésie particulière plus grande encore que pendant le jour. Soit sentiment de cette harmonie toute naturelle; soit habitude irréfléchie des mœurs nationales, soit résultat de quelque nécessité de police particulière, il est assez fréquent de voir, vers la nuit, de longues files de femmes suivant vers les cimetières le mort porté à bras d'hommes dans une bière couverte de fleurs coupées. La cérémonie à laquelle le hasard conduisait le docteur était profondément triste; on récitait les prières des défunts près du corps d'un jeune homme, mort à trente ans, après une maladie de quelques jours. La bière était couverte d'un drap blanc; on y avait jeté quelques fleurs : ces fleurs s'étaient fanées rapidement, flétries par la chaleur extrême. La chapelle n'était éclairée que par les cierges funèbres placés autour du corps. On entendait dans l'ombre, aux intervalles de la lugubre psalmodie, des sanglots mal étouffés, des plaintes, des gémissements. La douleur chez le peuple italien est plus expressive que chez nous; moins vraie et moins profonde peut-être; elle est plus bruyante. Le docteur n'était pas un homme tendre. Sans avoir jamais voulu exercer la science médicale, dont ses recherches lui avaient révélé tous les secrets, il avait eu l'occasion de voir quelquefois de près de grandes douleurs. En entrant dans cette chapelle, en entendant les sanglots qui la remplissaient de leur éclat, il eut le cœur glacé; il sortit tout pensif. Au moment où il franchissait le seuil de la chapelle, il entendit dans l'obscurité, auprès de lui, un cri singulier, comme d'un enfant sur qui il aurait marché; il se retourna : un double rire sardonique et âpre retentit dans le vestibule de l'église. Le rideau de la porte s'agita; il vit les deux enfants qui la veille à Chiavenna l'avaient poursuivi de leur

Digitized by Google

persécution importune; ils faisaient partie d'une de ces troupes de mendiants en voyage qu'on rencontre si souvent en Italie; ils étaient venus de Chiavenna à Côme avec le docteur, sur le même bateau à vapeur, sans qu'il les remarquât. Troublé par cette rencontre, Fabius rentra *alla Trattoria del Vapore*; il était dix heures du soir. L'escalier qui conduisait à la chambre du premier étage était en spirales étroites; les marches étaient petites, hautes, glissantes et usées.

La chambre, où le docteur devait coucher, donnait accès, par une petite porte, dans une chambre voisine: cette porte était entr'ouverte, la chambre voisine était éclairée. Fabius voulut fermer la porte; on lui répondit que cela ne se pouvait pas, il n'y avait point de serrure; il s'informa si cette chambre était habitée, et par qui: elle l'était par un malade. C'était un pauvre militaire piémontais qu'une maladie grave tenait depuis plusieurs jours; il était seul à Côme; il n'avait pas voulu être porté à l'hôpital; il croyait être mieux soigné *alla Trattoria del Vapore*. Le médecin sortait; il avait pratiqué une saignée; le malade souffrait, on l'entendait gémir. Le médecin avait dit que si la saignée ne faisait pas d'effet, la mort était certaine; qu'elle pourrait arriver peut-être cette nuit même. L'hôtesse racontait ces choses à haute voix devant la porte ouverte; le malade pouvait entendre. Fabius jeta un regard dans la chambre, ses yeux tombèrent sur le lit. Au milieu des draps blancs souillés de sang, se détachait la tête du malade, couverte de sueur; ses yeux brillaient, allumés par la fièvre ardente; près du lit brûlait la petite lampe qui avait éclairé le repas du docteur; elle jetait sur tous les objets une clarté douteuse, profondément triste.

Fabius voulut, à défaut de serrure, fermer la porte par un meuble: l'hôtesse lui demanda de n'en rien faire; le malade pouvait avoir besoin de secours, en demander; il fallait passer par la première chambre pour arriver à la sienne; puis il avait besoin d'air, la chambre qu'il occupait était très petite; le médecin avait défendu d'ouvrir la fenêtre; le malade avait supplié pour que la porte restât ouverte: c'était une grâce qu'il avait prié qu'on demandât; il mourrait tout de suite, avait-il dit, si on la lui refusait. La porte resta ouverte.

Le docteur se coucha, réfléchissant à la suite de sensations pénibles qu'il avait éprouvées depuis quelque temps, et s'efforçant d'en dissiper les influences en songeant à la journée du lendemain. Avant de s'endormir, il alla à la fenêtre; l'orage s'était éloigné, mais une chaleur de plomb tombait du ciel chargé de nuages noirs; on entendait dans le lointain les derniers couplets d'une chanson milanaise, modulée par une femme des rues.

Le lit où Fabius devait passer la nuit n'avait pas de rideaux; il se

Digitized by Google

trouvait placé presque en face de la porte qui donnait accès dans la pièce voisine, un peu de côté; la lumière passant dans l'intervalle de cette porte entr'ouverte venait frapper sur le lit. Le docteur eut une première sensation pénible; il sentit les yeux du malade fixés sur lui. Le rayon lumineux qui venait vers lui paraissait par instants sortir des yeux du moribond. Etait-ce une illusion? était-ce sensation d'une réalité inaperçue dans les circonstances ordinaires de l'organisme? Il lui semblait que cette lumière dégageait une chaleur insupportable, qu'elle brûlait la partie du lit qu'elle éclairait. Fabius s'enfonçait dans les draps, et se poussait vers le mur, là où la lumière n'atteignait plus; il sentait toujours la chaleur.

Il voulut s'endormir, il ferma les yeux avec persistance, mais il sentait que le sommeil ne viendrait pas; il écoutait avec une attention dont il ne pouvait se défendre les bruits de la chambre voisine : de temps en temps le malade se retournait dans son lit, alors la pensée du docteur se mettait à rechercher quelle pouvait être la position que le moribond avait quittée, celle qu'il avait prise; il s'agitait lui-même à tout moment; il entendait gémir le malade; il trouvait insupportable la monotonie de ses plaintes, puis, si un moment ces plaintes cessaient, il se disait que le plaignant était mort, et lui qui avait passé bien des nuits couché près de cadavres disséqués et mutilés, il avait horreur de sentir ce mort si près de lui; il se cachait la tête pour ne pas voir, pour ne pas être vu. L'air manquait alors, il souffrait; ce supplice dura un temps assez long; il ne pourrait pas en préciser lui-même la durée. Plusieurs fois il eut le projet de se lever, de s'habiller et d'aller chercher un autre gîte, puis il pensait qu'il était nuit, que toutes les hôtelleries de Côme étaient fermées, qu'il ne trouverait pas où coucher, qu'il réveillerait tout le monde *alla Trattoria del Vapore*, que le jour allait bientôt venir.

Au milieu de ses réflexions, Fabius entendit du bruit à la porte de la chambre qui donnait sur l'escalier; il croyait l'avoir fermée, elle s'ouvrit. Il vit entrer la grosse Italienne; elle portait des draps dans ses bras et une lumière. Le docteur pensa qu'elle se rendait dans la chambre du malade; elle marchait sans faire de bruit, elle s'avança vers le milieu de la chambre, posa ce qu'elle tenait sur une petite table, puis se dirigea vers l'extrémité opposée à celle où se trouvait le lit de Fabius.

Il y avait là une espèce de large canapé; elle se pencha, fit jouer un ressort et le canapé se changea en un lit de camp; elle prit les draps et se disposa à les arranger.

Le docteur se leva sur son séant, et interpella vivement l'hôtesse pour lui demander ce qu'elle voulait faire.

Fabius avait loué sa chambre pour être seul; il n'y voulait per-

Digitized by Google

sonne avec lui ; la chambrière se retourna, parut surprise de voir le docteur éveillé. *L'altro è un volontario di Garibaldi*, dit-elle d'une voix parfaitement tranquille ; la réponse à ses yeux paraissait sans réplique. Le docteur la trouva-t-il bonne ? Il est permis d'en douter ; mais il comprit que la résistance serait impossible et qu'il fallait quitter la place ou la partager. Il choisit en maugréant le dernier parti, et fit les réflexions les plus philosophiques sur les conséquences probables que pourrait avoir la guerre de l'Italie et le développement de la monarchie piémontaise. Quand l'hôtesse eut fini de préparer le lit du héros de l'indépendance italienne, le docteur examinait les préliminaires de Villafranca ; quand il passa au traité de Zurich, tout était rentré dans l'ordre et le repos le plus complet. Aucun bruit extraordinaire ne venait de la chambre voisine, le malade paraissait assoupi, il ne s'agitait plus ; les paupières étaient peu à peu retombées, la respiration était calme, les agitations spasmatiques de la fièvre n'en troublaient plus le souffle régulier ; le docteur espéra que le moment du sommeil était arrivé. Il restait immobile pour ne pas troubler les influences somnolentes à l'empire desquelles il était si désireux de se livrer ; il suspendait tous les efforts de son attention. Il n'écoutait pas, il tenait les yeux fermés, il s'efforçait de ne penser à rien ; il en était déjà à cet état transitoire où la conscience de la veille échappe insensiblement à elle-même et se noie dans le vague indéfini d'un sommeil qui commence. Un léger bruit vint rappeler le docteur au sentiment trop réel de la vie. Il entendit une personne entrer dans la chambre, il jugea que c'était le volontaire de Garibaldi qui venait occuper le lit préparé. Ne voulant pas s'engager dans une conversation avec un inconnu dont le hasard l'avait forcé d'être d'une façon si intime le voisin, le docteur feignit un profond sommeil. Il faut dire que cette dissimulation lui pesait fort, et qu'il eût mieux aimé être endormi que de le paraître. En dépit de son inattention volontaire et résolue, il suivait tous les mouvements et il entendait tout le bruit que faisait l'Italien : c'étaient les mouvements et le bruit d'un homme qui se coucherait très lentement. Cette lenteur impatientait Fabius, et l'impatience lui ôtait toute chance de trouver le sommeil. Il reprit le cours de ses méditations politiques, et il appréciait le caractère de M. de Cavour quand le volontaire de Garibaldi, ayant éteint la lumière, fit crier sous le poids de son corps les matelas que l'hôtesse avait disposés pour lui. Le docteur pensa que rien ne troublerait plus la tranquillité de la nuit. Il s'agita une dernière fois, et se prépara de son mieux à être surpris par le sommeil. Cependant, et comme dernier préliminaire, il rouvrit pour un dernier regard ses yeux déjà alourdis. La chambre était obscure, la pièce voisine éclairée par la clarté

Digitized by Google

mourante de la lampe, le malade paisiblement endormi. Le docteur espéra que le repos lui était enfin permis. Sa pensée s'égara dans des considérations de plus en plus nuageuses. Ses paupières engourdies ne se soulevèrent plus; ses lèvres s'entr'ouvrirent pour laisser passer les ondes régulières d'une respiration parfaitement calme, la perception des objets n'arriva plus jusqu'à la conscience du monde extérieur et des phénomènes de la vie interne, les données de la sensation se dissipèrent comme les flocons de fumée qui, par un temps clair, montent dans le ciel et s'y perdent comme les notes d'une harmonie champêtre qui meurent confondues dans le silence de la nature.

IV

Cet état dura quelque temps; des sensations d'un caractère très douloureux et assez étrange se produisirent pour le docteur : il sentit mourir le malade qui se trouvait dans la chambre voisine, et, par une bizarre interversion de la perception, il éprouva toutes les angoisses que devaient traverser le moribond. Une chaleur ardente lui brûlait le cerveau, le corps se refroidissait, le pouls se ralentissait peu à peu, l'air pénétrait plus difficilement dans les poumons; il s'y engageait tellement chaud et tellement chargé de vapeurs malsaines qu'il ne pouvait y descendre parfaitement, et que la poitrine étouffée subissait les tortures d'une horrible suffocation. Le docteur éprouvait ces douleurs; et, chose singulière, il conservait parfaitement la conscience qu'elles n'affectaient pas son organisation propre, mais celle de son voisin. Il avait contemplé trop souvent ces symptômes, avant-coureurs de la mort, pour ne pas les reconnaître dès qu'ils se produisaient. Il se sentit pris de défaillances suprêmes; un frisson courut dans tous ses membres, et, quoique au milieu d'une fournaise, il éprouva la sensation d'un froid glacial; c'était comme un vent du nord très âpre qui aurait soufflé dans ses veines et circulé à travers toutes les ramifications de son organisme. Bientôt les yeux s'ouvrirent involontairement. Le docteur voulut faire mouvoir la prunelle dans l'orbite; l'organe paralysé ne servait plus la volonté; il ne regardait plus, il voyait confusément les objets placés dans la ligne droite de la vision involontaire, le mur noir avec sa tenture salie; l'œil vivait, mais le regard était mort, la paupière ne battait plus à intervalle régulier; son voile ne descendait plus pour couvrir et reposer la vue; cette activité fixe, constante, et en quelque sorte inerte du plus délicat des organes, faisait souffrir au docteur une in-

Digitized by Google

tolérable douleur ; il se demanda s'il n'était pas atteint de paralysie, et cette pensée, qui, dans les circonstances ordinaires, lui eût fait grand peur, lui paraissait la plus agréable du monde. La paralysie lui semblait une transaction très avantageuse entre la vie, qu'il ne pouvait retenir tout entière, et la mort par laquelle il se sentait déjà saisi.

Un bruit de pas se fit entendre dans la chambre ; le docteur sentit qu'on s'approchait du lit ; il eût voulu parler, faire un geste, la langue ne se mouvait plus, le corps était inerte ; Fabius fit, pour s'agiter, un incroyable effort ; il ne put exécuter le plus léger mouvement ; son attention distinguait parfaitement que plusieurs personnes étaient près de lui ; il attendait qu'elles parlassent, se demandant s'il pourrait percevoir le bruit de ce qu'elles diraient. Au bout de quelques secondes, qui lui parurent horriblement longues, il entendit très vaguement la voix de l'Italienne et celle d'une autre personne ; les paroles paraissaient venir de très loin, et cependant le docteur sentait près de son lit les personnes qui les prononçaient ; il entendit qu'on parlait de lui : on se demandait s'il vivait ou s'il était mort ; une main s'avança, releva le drap qui couvrait à demi la figure : cette main ne passant pas devant la ligne de l'œil, le docteur ne la vit pas, mais il en sentit le mouvement et la chaleur ; elle se retira rapidement : « *È morto il signor !* » dit une voix. Le docteur reconnut la voix de la grosse Italienne ; il perçut, par une transmission mystérieuse de la sensation, le geste qui accompagnait cette exclamation. L'Italienne faisait un signe de croix ; il y eut un silence. Tout à coup Fabius vit devant sa figure une petite glace : c'était un miroir dont le tain était moucheté de petites taches noires ; une guirlande de bois sculpté d'un travail habile servait de cadre. Le docteur comprit qu'on voulait faire une épreuve, et chercher sur la surface polie et froide la marque de la respiration et de la vie. La glace réfléchit l'image de la tête devant laquelle on la plaçait ; il vit, mais la vision, immobilisée par la mort, ne portait que sur l'œil lui-même ; il parut au docteur que la prunelle jaunâtre et injectée de sang faisait en dehors de l'orbite une saillie énorme ; il fit un effort pour qu'elle rentrât dans la place normale, mais l'effort fut inutile ; on ne retirait pas le miroir. Le docteur decouvrit tout à coup l'horrible réalité ; on cherchait en vain la marque du souffle, la respiration avait cessé. Alors, par un effort énergique de volonté, il essaya de retirer des poumons les dernières ondes de l'air qui s'y était engagé, et de les exhaler sur la glace. Rien ne peut exprimer l'intensité de cet effort ; il fut inutile : aucun souffle ne passa entre les lèvres entr'ouvertes et froides. Le docteur sentit que s'il laissait échapper cette occasion de prouver la vie, ce serait fini de lui-même ;

Digitized by Google

il tenta un second effort : il serra avec une énergie surhumaine les deux parois de la poitrine sur les cavités profondes qu'elles compriment ; il y sentit un léger mouvement ; un filet d'air se dégagea et monta vers la gorge ; il traversa la bouche, il allait s'élancer à travers les lèvres pour déposer sur la glace placée devant elles le témoignage de la vie. A ce moment, la glace se retira, l'épreuve était terminée ; on regardait le petit miroir, rien n'en ternissait la surface. Le docteur éprouva une sensation analogue à celle du supplicié au moment où, lié sur l'échafaud, il sent la lame de la guillotine se détacher et glisser dans les rainures. Le léger souffle recueilli par Fabius alla se perdre dans l'air sans y laisser de trace. Il sentit qu'on s'éloignait du lit et qu'on sortait de la chambre.

Quand Fabius fut seul, il se demanda si réellement il était mort ou s'il était vivant. Il avait bien conscience que son intelligence était toujours active et animée, que l'engourdissement de ses organes n'atteignait pas sa pensée ; son âme vivait, mais il n'avait jamais cru qu'elle dût mourir ; il ne s'étonnait donc pas qu'elle survécût à la matière. L'organisation de celle-ci était-elle brisée sans retour? le sang ne s'échaufferait-il plus pour battre dans les artères ? la chaleur ne reviendrait-elle pas aux membres paralysés ? les nerfs n'obéiraient-ils pas enfin à l'ordre de la volonté ? était-ce une suspension de la vie ? était-ce la mort elle-même ? se trouvait-il sujet à une de ces léthargies extraordinaires dont la science étudie les cas fort rares avec une curiosité quelque peu sceptique ? Si réellement il était mort, l'âme devait-elle rester indéfiniment liée à cette matière désorganisée, et qui allait bientôt se décomposer ? Cette dernière pensée fut horrible au docteur ; il pensa qu'un supplice indéfinissable commençait pour lui ; qu'à son corps froid, inanimé, passif, bientôt corrompu, serait lié pendant un temps plus ou moins long son âme ardente, active, passionnée, vivante, sujette aux plus délicates sensations ; il devina, par une intuition infernale, les longues nuits succédant aux longs jours, les angoisses inouïes et sans terme ni soulalagement, les souffrances ininterrompues de la plus épouvantable douleur.

Le temps s'écoulait pendant ces réflexions. Le docteur, à un moment donné, se sentit l'œil blessé par le contact d'une matière étrange ; la prunelle, à demi en dehors de l'orbite, était baignée comme par un fluide en ébullition ; c'étaient les premières lueurs du jour qui pénétraient dans la chambre, atteignaient et venaient frapper les yeux démesurément ouverts par la mort. Le docteur tenta un effort qu'il sentait inutile ; il voulut abaisser devant la vision blessée le voile protecteur de la paupière, le mouvement ne pouvait plus se faire. La délicate membrane, mobile pendant la vie, était roidie par la mort,

Digitized by Google

froide et inerte comme le marbre. La lueur, d'abord douteuse, se changeait peu à peu et par le mouvement insensible du soleil levant, en clarté de plus en plus brûlante ; la douleur croissait avec la lumière. Fabius sentait à ses yeux le contact d'un gaz enflammé.

Il entendit un bruit dans la chambre ; c'était le volontaire de Garibaldi qui se levait, réveillé par le jour. Une dernière espérance traversa soudain l'esprit du docteur ; il pensa que son voisin de chambre n'avait pas été réveillé par l'hôtesse et informé de l'accident ; il se figura que le volontaire en se levant et en voyant briller de grands yeux ouverts à l'excès, serait étonné, s'approcherait de lui et s'assurerait s'il était vivant ou s'il était mort. Quoique le docteur commençât à croire qu'il n'existait plus, il était très désireux que le fait fût bien constaté, et l'épreuve de la glace ne lui avait point paru satisfaisante. On conçoit qu'en pareille matière l'homme le plus crédule du monde examine les preuves qu'on lui offre et en demande de péremptoires.

Le volontaire se leva, s'approcha du lit. Le docteur, tout entier dans les sensations que pouvaient encore lui transmettre ses organes, sentit ces mouvements ; il devina qu'il était attentivement examiné par son voisin de chambre ; il n'entendit aucun cri de surprise ; il comprit que le volontaire s'était réveillé la nuit. C'était lui qui, avec l'hôtesse, était venu constater sa mort ; comment le faire revenir de l'opinion qu'il avait prise quelques heures auparavant, le miroir en main ? Fabius sentit que s'il ne pouvait faire aucun mouvement sous l'œil attentif qui le considérait pour la seconde fois, c'est que décidément il était mort : il ne cherchait plus tant à convaincre autrui qu'il n'était point mort, qu'à se persuader lui-même qu'il vivait encore. Il se trouvait dans l'indéfinissable horreur de la plus étrange situation que l'on puisse imaginer ; il comprit qu'il fallait en sortir. S'il n'avait pas cru qu'il était mort, il aurait donné pour y réussir la moitié de sa vie ; mais il pensa qu'un pareil marché serait un marché de dupe pour celui qui l'accepterait. Il devait se sauver lui-même s'il se sauvait. Il résuma donc toute la puissance de sa volonté, afin de lui faire produire un acte qui donnât signe de vie ; il exerça, sur les ressorts de son organisation, le plus énergique effort que puisse tenter l'activité. Un instant il lui sembla que les nerfs servaient la volonté, que les fibres émues par l'ordre du cerveau tressaillaient, prêtes à obéir, et que l'organisme, de nouveau docile, avait entendu le commandement suprême de l'esprit..... C'était une illusion. La volonté, quelque décisive que fût son action, ne put agiter par le plus faible mouvement son corps, implacablement inerte. Le volontaire s'éloigna. *È ben morto il signor Tedesco !* se disait-il à lui-même. Le docteur l'entendit.

Digitized by Google

Le jour augmentait, ce n'était plus un fluide bouillant ni un gaz enflammé qui brûlait les yeux du docteur. C'était un acide puissamment corrosif, dévorant lentement les membranes tendres qui recouvrent l'organe de la vision. Il semblait au docteur que, dans l'orifice de la pupille béante et démesurément dilatée, une main infernale versât des flots d'un liquide vitriolique : c'était le jour éclairant les yeux morts. Tout à coup, la paupière, violemment abaissée par la pression d'un doigt, ferma l'œil droit; il s'écoula un intervalle de quelques secondes, qui parurent au docteur avoir la durée d'un siècle; puis l'œil gauche fut également fermé : le docteur éprouva une sensation délicieuse. Fabius, qui avait lu les anciens, s'était souvent demandé pourquoi l'antiquité regardait le soin de fermer les yeux des morts comme le suprême service qu'on pût leur rendre; l'âme du docteur se reprocha d'avoir traité de ridicule superstition cette coutume; il en pénétrait seulement alors toute l'utilité. Le volontaire avait, sans le savoir, procuré au docteur le soulagement d'une intolérable douleur. Il sortit.

V

Combien de temps le docteur passa-t-il à réfléchir après la sortie du volontaire dans son cadavre immobile et solitaire? Il lui fut impossible de le savoir. La sensation précise du temps lui échappait; il lui parut que de longues heures s'écoulaient. Il fut pris d'un épouvantable sentiment d'ennui; ses yeux fermés ne lui présentaient rien qu'il pût regarder. Son oreille n'entendait aucun son. Le docteur eut un moment l'idée de retourner par la pensée aux objets qu'il avait quittés quelques heures auparavant; il ne trouva plus aucun intérêt à examiner la conduite du roi Victor-Emmanuel, les fautes et les malheurs du gouvernement napolitain n'émouvaient en lui aucun sentiment; il n'éprouvait pas plus de plaisir à réfléchir au cours des événements contemporains, que, de son vivant, il n'en aurait eu à connaître l'histoire intérieure du gouvernement des Mèdes. Le sentiment d'un épouvantable effroi s'emparait du docteur quand il pensait qu'il serait peut-être éternellement condamné à passer et repasser en revue les différents actes de la politique de M. de Cavour; et cependant, le docteur était un des plus chauds partisans de l'indépendance italienne. L'ennui est presque toujours une des formes de la prévision; on ne s'ennuie jamais plus que par la pensée qu'on s'ennuiera longtemps. L'idée que l'état dans lequel il se trouvait ne finirait jamais était insupportable au docteur; il espérait bien

Digitized by Google

quelque distraction de son enterrement, mais ce ne serait que le début d'un ennui plus horrible encore ; il pensait avec une grande satisfaction qu'on viendrait le prendre, qu'on l'envelopperait dans un linceul, qu'on le coucherait dans une bière, qu'on le porterait à l'église, qu'on le conduirait au cimetière, qu'on le descendrait dans une fosse creusée pour lui, qu'il entendrait la terre tomber pellée par pellée sur la boîte funèbre ; mais il songeait que ces distractions seraient suprêmes ; qu'après celles-là, il ne faudrait plus en attendre d'autres..... Cette dernière réflexion mêlait une certaine amertume au plaisir qu'il comptait prendre à ses funérailles.

Une inquiétude gênait en outre la satisfaction funéraire du docteur ; dans la petite salle où il avait dîné, il avait vu des draps fort sales entassés, et il craignait qu'on ne lui en donnât un pour linceul ; cette préoccupation peut paraître étrange ; elle prouve que nos goûts, comme nos répugnances, ne tiennent pas seulement à l'organisation du corps et de la matière, mais aux instincts de l'âme elle-même, et à ses dispositions naturelles. Fabius qui, comme le docteur Mulbach, eût voulu être enseveli dans un linceul de batiste neuve, frémissait à la pensée d'être enveloppé pour l'éternité dans des draps d'auberge ; ce sentiment fit place à un autre plus horrible encore ; le docteur fut bientôt convaincu de la permanence après la vie de certaines facultés. Il sentit d'abord très confuse, ensuite plus distincte, une odeur insoutenable qui le dégoûtait profondément ; c'était la puanteur d'une viande corrompue et putréfiée ; elle ne se produisait pas par bouffées, à des intervalles plus ou moins longs, avec une intensité plus ou moins grave ; c'était une odeur tenace, continue ; elle paraissait s'exhaler avec une grande abondance et une grande régularité du principe qui la dégageait ; l'esprit du docteur cherchait d'où de pareilles exhalaisons pouvaient venir. Tout à coup une certitude affreuse s'imposa à sa pensée ; il comprit que c'était l'odeur du cadavre qui dégoûtait l'âme ; il est impossible de rendre la sensation horrible qui saisit le docteur devant cette découverte ; il lui semblait que le supplice qui commençait irait toujours en augmentant ; c'était la menace de la plus épouvantable obsession qui se pût imaginer. Vivant, il aurait eu l'espérance de mourir empesté et étouffé ; cette espérance lui manquait puisque déjà il était mort.

Le docteur fut surpris dans l'impression de ces horribles sensations par l'arrivée d'un prêtre et de deux enfants ; l'œil ne les vit pas, l'oreille ne les entendit pas ; ces organes étaient morts ; Fabius eut une impression mystérieuse, mais très précise, de leur présence ; il pensa qu'on venait pour l'ensevelir ; sa pensée ne se rappelait cependant pas qu'on eût fait subir à son cadavre la toilette suprême ; le docteur était fâché de n'avoir pas remarqué cette opération ; il

Digitized by Google

lui sembla qu'il avait perdu beaucoup à laisser passer une pareille distraction; il se prépara du moins à suivre avec le plus grand soin les cérémonies de son enterrement; le mort se disait que de bien longtemps, il n'entendrait plus de voix humaines, et il était prêt à goûter toutes les notes de la funèbre psalmodie, comme le vivant eût pu le faire du plus bel *andante* de Gluck ou de Mozart, au théâtre de Berlin. Le prêtre commença d'une voix grave, les enfants de chœur répondirent; le timbre de leur voix, rauque et criard, était connu du docteur; il lui sembla que peu de temps auparavant, il avait entendu un accent pareil à celui-là; la réflexion précédant les souvenirs, le docteur se rappela les mendiants qui l'avaient assailli sur la route avant Chiavenna; il pensa à l'impression étrange que leur apparition avait faite sur lui. Les souvenirs rappellent les souvenirs, Fabius avait revu les deux enfants le soir dans la petite chapelle, à l'enterrement d'un jeune homme; il pensa à la route chaude qu'il avait suivie en descendant le Splugen, à son arrivée à Côme, à sa promenade le soir dans la ville, à la rencontre qu'il avait faite dans une petite chapelle d'un enterrement auquel, sans doute, le sien allait ressembler. Ces réminiscences furent brusquement interrompues. La clochette qu'un des enfants tenait à la main tinta, bruyamment agitée. Le docteur subitement réveillé ouvrit les yeux.

VI

Le soleil entrait à flots clairs et limpides dans la chambre baignée de sa lumière matinale. Il n'y avait près du lit du docteur, ni prêtre, ni enfant de chœur, ni préparatifs funéraires. Les fenêtres étaient ouvertes, elles laissaient pénétrer un air frais et vif. On entendait le bruit de la ville s'éveillant et accourant sur le quai pour les premiers échanges du commerce; les roulements lointains du tambour appelant à l'exercice les militaires piémontais sur la petite place que domine le Baradello; les pêcheurs s'interpellant gaiement sur la petite place; les loueurs de barques proclamant à haute voix les noms mélodieux des villas où ils veulent conduire les étrangers; la cloche du bateau à vapeur appelant les voyageurs répandus dans les hôtels voisins du petit port; harmonieux tumulte de la vie et du mouvement qui montait jusqu'à la chambre du docteur et hâtait son réveil. Une brise du nord s'était levée avec le jour; elle avait dissipé les nuages chargés de chaleur orageuse, qui, pendant toute la nuit, avaient oppressé l'atmosphère; elle répandait les parfums délicieux qu'elle recueille dans les bosquets odorants de la Brianza. L'haleine embau-

Digitized by Google

mée et fraîche de cette brise matinale était pleine de vie et de santé. Le docteur jeta un regard encore un peu inquiété vers le lit qui se trouvait à l'extrémité de la chambre. Le volontaire de Garibaldi s'était levé depuis longtemps, il était parti au petit jour. La porte qui donnait accès dans la chambre du malade était fermée.

Une heure après, le docteur, parfaitement réveillé, se promenait dans la campagne. C'était les premiers moments de la matinée; le ciel était pur, d'un bleu limpide et transparent; quelques nuages y flottaient répandus en légers flocons; l'air était frais, vif et embaumé de parfums. Les mûriers, chargés de fruits rouges et d'oiseaux, frémissaient aux premières caresses du souffle matinal; les prairies, flétries la veille par la chaleur extrême, se ranimaient et étendaient au loin leurs pelouses étincelantes de rosée; une vapeur humide flottait çà et là sur les gazons; les villas ouvraient leurs fenêtres, garnies de voiles, aux discrètes fraîcheurs du matin; les lauriers roses, groupés en bosquets autour de blanches statues de marbre, épanouissaient leurs bouquets de fleurs odorantes; les aloès, aux larges feuilles d'un vert pâle, recevaient dans le profond calice de leurs ramures les gouttes de vapeur aérienne distillées par la nuit. De temps en temps, le docteur rencontrait, dans les chemins, des paysannes aux yeux noirs et aux pieds nus qui se rendaient à Côme. Quelques-unes portaient sur la tête de larges corbeilles pleines de raisins et de fruits; d'autres poussaient devant elles, en riant, un âne chargé de pastèques vertes à la peau luisante et vernie. Le docteur se laissait aller à l'ivresse des plus délicieuses sensations; ses yeux étaient charmés par le spectacle de cette belle nature réveillée et ranimée par la fraîcheur du matin, reposée et remise des fatigues et de la chaleur lourde de la veille. Il suivait la petite rivière, qui, descendue des hauteurs de la Brianza, vient se jeter auprès de Côme dans les flots bleus du Lario. Il était enchanté de la beauté des lieux qu'il parcourait; il étudiait les plus petits détails de la nature comme un homme qui avait cru ne plus la revoir; son attention s'arrêtait avec une curiosité d'enfant sur l'eau s'embarrassant dans les herbages et dans les roseaux qui chargent et morcellent de leur végétation luxuriante les bords de la rivière. Il suivait d'un œil charmé les jeux infiniment variés de la lumière, ruisselant entre les feuillages sombres des bois, ou harmonieusement tamisée par la végétation découpée des acacias; il respirait l'air tiède et embaumé; il écoutait sans se lasser le frisson de la brise entre les feuillages, le bruit des cascades dont la vapeur flotte au loin sur la campagne; il s'enivrait de la vie, tout le charmait dans la nature.

Après une promenade de quelques heures dans la campagne, le docteur revenait à Côme: près de la porte de la ville, il rencontra les

Digitized by Google

petits mendiants de Chiavenna. Fabius leur jeta quelques pièces de menue monnaie ; les enfants poussèrent des cris de joie, qui retentirent longtemps dans la campagne. Rentré à l'auberge *dal Vapore*, le docteur demanda des nouvelles du malade ; la nuit avait été bonne pour lui ; le médecin venait de sortir, il promettait une guérison prochaine.

L'hôtesse demanda au docteur s'il passerait la nuit suivante à Côme : le docteur répondit qu'il voulait partir le matin même pour Lecco. « Vous n'avez donc pas bien dormi ? demanda l'Italienne, avec une sollicitude marquée. — Parfaitement, répondit le docteur Fabius ; seulement je n'ai pas eu assez d'air. »

Il y a deux mois, le docteur Fabius faisait à..... une leçon sur les symptômes caractéristiques de la mort et sur le sommeil morbide. Il y mêla quelques réflexions fort originales ; on remarqua surtout la précision avec laquelle le docteur décrivait les phénomènes physiologiques dont la mort est l'occasion pour l'organisme quelle brise ; il rendait un compte exact des sensations, il en déterminait la nature, il en expliquait les caractères. A l'entendre raconter ce que la mort fait souffrir, on aurait cru — me disait un de ses auditeurs — qu'il avait passé par là.

FRANÇOIS BESLAY.

Digitized by Google

LAVINIA

DEUXIÈME PARTIE*

XLV

Lavinia fut reçue, par le maître et la maîtresse d'Owlscombe, comme si elle eût été une vieille connaissance. Elle vit tout de suite que l'union régnait en souveraine dans la famille, et qu'elle n'avait pas à craindre que mister ou mistress Aveling trouvassent que sa nouvelle amie eût pris une liberté trop grande en l'amenant chez eux. Mistress Aveling était plus blonde, plus grande et de quelques années plus âgée que Clara, mais sous le rapport des traits et de la physionomie, les deux sœurs étaient le portrait vivant l'une de l'autre. M. Aveling était grand, svelte, brun et d'une tournure distinguée; il avait une profusion de cheveux gris rejetés en arrière et qui retombaient en saule pleureur sur chaque tempe. Son front était large et élevé, mais ridé, sa physionomie était fine et intelligente, mais elle manquait de douceur. Telle fut du moins la première impression de Lavinia, impression que ne fit que confirmer la véhémence du débit de M. Aveling.

La conversation roula assez naturellement sur les épreuves subies par les troupes qui assiégeaient alors Sébastopol. Mister et mistress Aveling avaient évidemment lu aussi la correspondance de Crimée, qui avait tant affecté miss Clara pendant le voyage de la matinée.

* Voir 2e série, t. XVIII, p. 672 (livr. du 31 décembre 1860); t. XIX, p. 5 (livr. du 25 janvier 1861); p. 177 (livr. du 31 janvier); p. 384 (livr. du 15 février); p. 575 (livr. du 28 février); t. XX, p. 28 (livr. du 15 mars); p. 240 (liv. du 31 mars); p. 408 (liv. du 15 avril); p. 577 (liv. du 30 avril).

Digitized by Google

Les femmes, comme de véritables femmes qu'elles étaient, ne voyaient que le fait, le fait déchirant des milliers d'êtres humains souffrant et périssant misérablement loin de leur patrie. Prendre en pensée leur part de ces souffrances, et chercher les moyens d'alléger celles qui pouvaient être allégées, et d'empêcher dans l'avenir le renouvellement de tant de maux, tel était le cercle dans lequel tournaient constamment les deux sœurs.

M. Aveling, au contraire, obéissant à l'instinct belliqueux de son sexe, était moins ému de pitié pour les terribles souffrances éprouvées par les soldats anglais, qu'exaspéré par ce qu'il en regardait comme la cause directe. Cette cause, selon lui, c'était le manque absolu de prévoyance, voire même la négligence grossière de ceux qu'il appelait les « bureaucrates. » S'il y a quelque vérité dans le proverbe qui dit que les oreilles vous tintent lorsqu'on parle mal de vous, — comme les oreilles doivent avoir tinté à ces messieurs au moment où M. Aveling courroucé leur lança à la tête sa virulente philippique. Il ne voulait entendre parler pour eux d'aucune espèce d'indulgence.

« Personne, s'écriait-il, n'a le droit d'être indulgent quand la vie de nos soldats est en jeu ; l'existence du plus jeune de nos tambours en Crimée est plus précieuse pour le pays que celle d'une douzaine de salariés du Trésor, qui, par leur négligence coupable, laissent nos braves soldats croupir dans la boue et mourir de faim. Oui, c'est une honte, une honte révoltante, et pour l'exemple, on devrait les pendre tous ! Et dans la chaleur de son discours, M. Aveling avait fini par s'agiter tellement, que ses longs cheveux lui retombaient à chaque instant sur le visage.

— Comme vous êtes sévère ce soir, George, dit miss Clara.

— Vous trouvez ? et il regarda autour de lui de l'air d'un homme qui sort de l'eau.

— Oui, ma foi, je le trouve ; et miss Holywell, qui ne vous connaît pas encore, va vous prendre pour un tigre altéré de sang si vous continuez de ce train-là.

— Eh bien, alors, comme je ne désire pas me faire passer pour autre chose que ce que je suis, un membre paisible de la société, dit M. Aveling d'un air de contrition comique, le mieux que j'aie à faire est de rompre sur ce sujet et de demander pardon à miss Holywell. La vérité est que j'ai deux faiblesses, miss Holywell : la première, c'est de haïr tout ce qui est mal avec une intensité de sentiment qui n'a d'égal que mon enthousiasme pour tout ce qui est bien ; la seconde, c'est d'exprimer mon aversion sans modération, sans mesure, en quelque sorte avec fureur, aux dépens également de la raison et du bon goût.

Digitized by Google

— Il est tout naturel que ceux qui sentent fortement, dit Lavinia un peu embarrassée, mais voulant dire quelques paroles de conciliation, expriment fortement ce qu'ils sentent.

— Mais non violemment, mais non cruellement, mais non comme des fous! répliqua M. Aveling d'un ton animé.

— Maintenant, George, vous allez trop loin contre vous-même, reprit miss Clara.

— Je ne puis pas vous laisser vous noircir ainsi sans raison, dit mistress Aveling. Ne l'écoutez pas, miss Holywell.

— Laissez-les dire, miss Holywell, s'écria M. Aveling; elles vont tout à l'heure vous prouver que je suis un agneau.

— Mais vous en êtes un réellement, s'écrièrent d'une même voix les deux sœurs.

— J'en appelle à vous, miss Holywell, dit M. Aveling, moitié riant, moitié grondant. Voici un homme qui lance une condamnation capitale sur je ne sais combien de ses semblables, et cela sans autre acte d'accusation que les allégations d'un jonrnal, — un homme qui entre en fureur et parle de pendre les gens, — et cet homme n'est pas dur, n'est pas injuste, n'est-ce pas?....

— Assez, assez, de grâce! dit mistress Aveling.

— Ainsi soit-il, pour vous être agréable, Eléonore, et à vous aussi, Clara. Miss Holywell en a entendu assez pour tirer ses conclusions sans plus de commentaires de ma part. »

Lavinia en effet en avait entendu assez pour comprendre dès ce moment que M. Aveling était un cœur chaud, une nature franche et sincère, ayant tout juste assez d'élan pour tenir constamment en éveil le sentiment de la justice et de la responsabilité morale. Et en voyant son front redevenu calme et son visage redevenu souriant, elle s'accusa intérieurement de sotte précipitation pour s'être figuré y avoir découvert un manque de douceur. Elle brûlait de se faire pardonner ce jugement secret, et elle n'eut pas de peine à y réussir. M. Aveling, en effet, avait toute la simplicité, tout le laisser-aller d'un gros garçon de vingt ans. A le considérer, même au point de vue physique, on remarquait dans ses yeux et dans les intonations de sa voix de ces éclairs de jeunesse qui sont plutôt le lot d'un adolescent que d'un homme de quarante ans et plus.

On passa dans la bibliothèque, qui était la pièce où la famille se tenait d'ordinaire. Les dames s'assirent autour d'une table et se mirent immédiatement à travailler aux gilets de flanelle destinés aux Criméens. Trois énormes tas tout taillés attendaient sur des chaises. M. Aveling prit une Revue dont il lut tout haut quelques passages. Au bout de quelques instants, il déposa le livre et se mit à arpenter la pièce de long en large, occupé de ses méditations. Parfois en pas-

Digitized by Google

sant près de la table à laquelle les dames travaillaient, il s'arrêtait pour regarder complaisamment sa femme et sa sœur, ou bien il leur jouait quelque tour d'enfant, s'emparant par exemple du dé de l'une ou cachant les ciseaux de l'autre, prétendant ensuite, avec le plus grand sérieux, ne rien savoir des objets absents, mais finissant toujours par se trahir par un éclat de rire joyeux.

C'étaient naturellement des : « Fi, George ! — Avez-vous jamais vu un méchant sujet pareil, miss Holywell? » C'étaient même des luttes corps à corps pour reprendre de force le dé ou les ciseaux, luttes d'où vaincus et vainqueurs sortaient également satisfaits. Enfin le « méchant sujet » se calma, s'assit à une petite table placée auprès de la cheminée et se mit à écrire. Le grincement de la plume sur le papier, le sifflement du fil et le tic-tac de la pendule furent les seuls bruits qu'on entendit dans la chambre.

« Comme tout est tranquille, dit M. Avéling au bout de quelque temps. Je voudrais que les oiseaux gazouillassent un peu, cela m'aiderait à trouver ma métaphore.

— Les oiseaux sont trop occupés pour gazouiller, dit miss Clara. Quelle métaphore cherchez-vous ?

— Une métaphore s'appliquant au Colysée ; il faut que l'image soit grandiose.

— Grandiose et vraie tout à la fois, c'est difficile à trouver, si ce n'est sur les lieux mêmes, observa miss Clara. Il faut que vous alliez à Rome, George.

— Oui, nous irons, par Jupiter ! s'écria M. Aveling avec enthousiasme, en frappant sur son buvard. C'est monstrueux qu'un poète, — un homme du moins qui publie des vers, — ne connaisse rien de la ville éternelle, si ce n'est par ouï dire. Mais je ne puis attendre pour ma métaphore que j'aie été à Rome.

— J'y ai été moi, dit Lavinia timidement, et j'ai vu le Colysée.

— Quelle bonne fortune ! s'écria George enchanté. L'avez-vous vu au clair de lune, miss Holywell?

— Oui, dit Lavinia, comme tout le monde se pique de le faire depuis lord Byron.

— Et quelle a été votre impression ?

— Je vais vous donner celle d'une personne dont les idées sont plus dignes d'être répétées que les miennes, dit Lavinia avec un léger soupir au souvenir de la soirée à laquelle elle faisait allusion. Un jeune peintre romain qui nous accompagnait disait que le Colysée, vu de côté, — et l'image m'a frappée par sa justesse, — ressemblait à la carcasse d'un gigantesque navire échoué.....

— Echoué sur le bord de l'océan des âges, ajouta M. Aveling

Digitized by Google

avec un geste déclamatoire. C'est cela : simple, grandiose et vrai. Je vous remercie infiniment, miss Holywell.

— Je crains que vous n'ayez maintenant fort à faire, miss Holywell, observa mistress Aveling en riant ; car je dois vous dire que la scène du poème qu'écrit mon mari se passe précisément à Rome. Je tremble à la pensée des questions qu'on vous réserve.

— Et non sans cause, et non sans cause, ajouta le poète avec une gravité jouée. »

Naturellement Lavinia se déclara prête à donner tout le concours qu'elle pourrait ; et là dessus plume et aiguilles de marcher de plus belle, mais cette fois non sans accompagnement de la langue des travailleuses. Rome, le pape, les événements du siége de 1849, étaient des sujets pleins d'attraits pour les aimables hôtesses de Lavinia, et sur tous ces sujets, notamment le dernier, celle-ci possédait et pouvait donner, grâce à son ami le Dominiquin, des renseignements authentiques et intéressants. Miss Clara voulut surtout savoir tout ce qui avait trait aux femmes qui, infirmières volontaires improvisées, avaient pendant le siége soigné avec tant de dévouement et de vigilance les malades et les blessés. Etait-ce principalement des dames ou des femmes du peuple ? Lavinia rapporta, ce qui était la vérité, que tous les rangs et toutes les classes de la société avaient pris part à cette œuvre méritoire. On lui avait montré, elle s'en souvenait, une jeune et belle princesse qui avait été une des plus empressées à aider au service intérieur et extérieur des hôpitaux, et elle avait elle-même connu une jeune fille fort intéressante, — une pauvre ouvrière en camées, mais quel cœur généreux ! — qui avait aussi fait partie de la pieuse phalange. L'enthousiasme avec lequel parlaient de ces gardes-malades tous ceux qui les avaient vues à l'œuvre, dit en terminant Lavinia, était une preuve du dévouement qu'elles avaient déployé et des services qu'elles avaient rendus.

« Il semble, dit miss Clara avec une douce gravité, que la souffrance qu'on éprouve soi-même et qu'on voit éprouver aux autres soit un stimulant indispensable aux nobles actions, un stimulant d'une absolue nécessité pour développer dans la nature humaine ce qu'elle a de divin. Les temps de troubles sont toujours les plus féconds en héroïsme. Pensez seulement quelle somme incalculable de dévouement et d'abnégation demeurerait latente et stérile faute d'occasion pour lui donner l'essor, telle, par exemple, que cette horrible calamité, la guerre !

— Qui parle de guerre ? dit une voix dolente partant de la table à écrire. Je suis pour l'instant bien misérablement en guerre avec moi-même. Le doute fond sur moi comme la charge de cavalerie de Balaklava.

Digitized by Google

— Nous allons vous amener du renfort, dit miss Clara. Je vais sonner pour le thé.

— J'ai besoin d'aide et non pas de thé, insensible moqueuse. Je suis embourbé, Nelly. »

Nelly se leva et alla se pencher, souple, gracieuse et aimante, sur le pupitre de son mari. Un de ses bras passé autour du cou de celui-ci soutenait son corps délicat ; ses longs cheveux tombaient en anneaux d'or sur les épaules et le visage de M. Aveling, qui, tout en expliquant la difficulté qui l'arrêtait, caressait les boucles ondoyantes et les roulait autour des doigts de sa main gauche, la seule qu'il eût de libre ; car de son bras droit il pressait la taille de sa femme dans une chaste étreinte.

« J'espère que vous voudrez bien nous faire un peu de musique, miss Holywell ? dit miss Clara pendant qu'avait lieu cette petite scène conjugale. Je suis sûre que vous jouez et chantez à ravir.

— Je le devrais en effet, répliqua Lavinia, eu égard au temps que j'ai perdu à chanter et à jouer.

— Perdu ! répéta miss Clara, c'est se servir d'un mot bien sévère à propos d'un passe-temps qui me semble exercer une des influences les plus nobles et les plus douces de ce monde.

— Je partage, dit Lavinia, votre haute estime pour la musique ; cependant je ne puis que regretter d'en avoir fait l'occupation principale de ma vie. Il y a tant d'autres choses qu'on doit apprendre ! Et puis la musique d'amateur est généralement une affaire de vanité, un prétexte à parade.

— Quelquefois c'est possible, mais pas nécessairement, répondit miss Clara, et dans un cercle de famille la musique peut être une grande source de bien comme de plaisir. George aime beaucoup la musique, et chaque fois que quelque chose va mal, — je ne parle pas de notre intérieur, Dieu merci ! nous avons le bonheur de vivre en parfait accord à la maison ; — mais toutes les fois qu'une injustice, un événement fâcheux, comme celui qui l'a exaspéré avant le dîner, lui met, selon son expression, l'âme à l'envers, la musique dissipe son irritation comme par enchantement, et..... »

L'avertissement qu'on avait besoin d'elle à la petite table du beau-frère interrompit les confidences de miss Clara sur ce chapitre.

« Un conseil de cabinet au complet, quelque grande question à résoudre, dit-elle en riant ; veuillez m'excuser pour une minute, miss Holywell, » et elle alla rejoindre sa sœur, et prêta gravement l'oreille à la question sur le tapis. Sa réponse fut prompte et nette — elle parla assez haut pour être entendue de Lavinia.

« Oui, dit-elle, une femme poussée par l'amour le ferait (c'était

Digitized by Google

là le doute de M. Aveling, quel que fût le point dont il s'agissait) et resterait fidèle à sa nature. » Là-dessus, le conseil fut dissous, et les deux sœurs reprirent leurs places à la table à ouvrage.

« Savez-vous garder un secret, miss Holywell? demanda M. Aveling.

— Je l'espère; vraiment je ne sais pas, répondit Lavinia, ainsi prise au dépourvu.

— Bast! je vais toujours en courir le risque. Ma confidence la voici : Vous voyez en moi un..... hâbleur.

— Oh! monsieur! Oh! Georges! s'écrièrent trois voix à la fois d'un ton de protestation.

— J'étais sûr qu'il allait y avoir un concert de récriminations contre moi; la vérité sans fard est toujours repoussée; mais *amicus Plato, amicus Cicero, sed magis amica veritas.* Autrement dit : la vérité avant tout. Je vais vous donner mes raisons de ce que j'avance, miss Holywell; car c'est à vous que j'en appelle comme à un juge impartial. Les vers que je lance dans le monde sous mon nom et dont j'ai tout l'honneur, ne sont nullement de moi.

— Comment pouvez-vous faire de pareils contes, Georges?

— Quelle mauvaise plaisanterie, mon ami!

— Ecoutez-moi, miss Holywell, je vous en prie, continua M. Aveling, couvrant la voix de ses deux adversaires. Les vers que les *reviewers* critiquent comme étant de moi, ou louent comme étant de moi, appartiennent par droit d'auteur aux deux charmantes femmes qui cousent auprès de vous. »

Cette déclaration souleva une dénégation formelle et presque furieuse de la part des deux sœurs.

« Je prends le ciel et la terre à témoin, miss Holywell, que jamais un sentiment profond, jamais une pensée forte, jamais une image ou une expression heureuse n'est venue au bout de ma plume, sans que je pusse facilement en faire remonter l'origine à quelque sentiment, à quelque pensée, à quelque image ou à quelque expression venant de ces dames; j'affirme qu'il n'y a pas une création réussie d'où j'aie tiré quelque renom, qui ne soit leur œuvre, leur création, l'essence même de leurs âmes. En un mot, elles sont à la fois le poète et le poème, et je ne suis moi que le scribe. Maintenant que je me suis déchargé la conscience, je me sens plus à l'aise.

— La meilleure réfutation du réquisitoire de Georges contre lui-même, dit miss Clara s'adressant à Lavinia, c'est la tirade poétique — et ce n'est pas son chef-d'œuvre, pourtant — que vous venez de l'entendre débiter sur Eléonore et sur moi. Quel autre qu'un poète *né*, poursuivit-elle en appuyant sur le dernier mot, pourrait inventer et colorer comme il l'a fait un paradoxe de cette force?

Digitized by Google

— Argument spécieux, ma chère, mais qui pèche par la base, répartit Georges.

— Miss Holywell, dit mistress Aveling, Georges a publié son premier poème à l'âge de dix-sept ans; je ne sache pas que nous nous connussions lui et moi à cette époque.

— Tant soit peu inexacte quant à la chronologie, fit observer M. Aveling tranquillement. Si j'ai bonne mémoire, « *Evelina,* » l'héroïne de ma première production, n'était autre que mistress Aveling.

— Une héroïne âgée de dix ans? répliqua celle-ci.

— Qu'importe l'âge? Je puis répondre que j'étais à dix-sept ans aussi complétement amoureux de vous que je le suis à quar.....

— Taisez-vous, Georges; comment osez-vous?

— Miss Holywell, j'en appelle à vous de nouveau; est-ce inconvenant de la part d'un mari de dire qu'il est amoureux?.....»

Il ne put, ou plutôt il ne voulut pas dire « amoureux de sa femme, » car la petite main, qui à ce moment prétendait lui fermer la bouche, opposait un obstacle plutôt conventionnel que vraiment efficace à l'achévement de la phrase. Au lieu donc de continuer, M. Aveling ferma les yeux, croisa les mains sur sa poitrine, donnant à entendre par cette mimique qu'il était dominé par une force écrasante. L'entrée d'une domestique qui apportait le thé mit fin à cette scène qui, malgré le peu de dignité qu'elle présente peut-être à la lecture, n'en avait pas moins dans la réalité un charme particulier tout à l'honneur de la nature humaine.

Travaux d'aiguille et de plume furent abandonnés, et chacun s'approcha de la table sur laquelle le thé était servi. Les deux sœurs profitèrent de ce moment de loisir pour prendre leur revanche sur le poète; elles rappelèrent avec une précision de détails impitoyable chacun de ses succès littéraires, depuis la lettre d'encouragement qu'il avait reçue, alors qu'il n'était encore qu'un tout jeune homme, du poète-lauréat de cette époque-là, jusqu'au succès de larmes de sa dernière œuvre.

« On a craint une inondation, dit gravement M. Aveling, et les bateaux étaient hors de prix.

— Et les mauvais plaisants en perte, répliqua miss Clara. Je dois vous prévenir, miss Holywell, que mon frère professe le plus superbe dédain pour la muse *larmoyante.*

— Ce qui en même temps, ajouta mistress Aveling, ne l'empêche pas de *larmoyer* parfaitement lui-même à l'occasion.

— Oh! Nelly! on n'est trahi que par les siens, s'écria le mari.

— Ecoutez-moi, miss Holywell, dit miss Clara à son tour; écoutez un exemple de sa mâle force d'âme. Il s'était mis dans la tête, pen-

Digitized by Google

dant qu'il écrivait son dernier poème, de faire mourir son héroïne, un véritable ange.

— Oh ! Clara ! et vous aussi ! répartit M. Aveling d'un ton de reproche.

— Nous sollicitâmes, nous implorâmes sa grâce ; mais vaines furent nos prières, continua l'implacable narratrice. Il y avait, affirmait-il, nécessité absolue qu'elle mourût. Les auteurs sont d'infâmes tyrans ; ils détruisent sans pitié l'élite de leur troupeau ; toutefois, la justice m'oblige à avouer qu'étant déterminé à tuer la pauvrette, Georges l'a fait dans des vers qui peuvent compter parmi les plus beaux qui aient jailli de son cœur ardent. Or, il est venu nous les lire ces vers, comme c'est son habitude — ou plutôt il est venu *essayer* de les lire ; — qu'arriva-t-il, en effet, c'est qu'au milieu de la seconde stance l'auteur s'est mis à sangloter ; ce monsieur, qui n'a pas l'air fort tendre assurément, pleurait comme un enfant.

— Je m'avoue coupable, mais avec des circonstances atténuantes, dit M. Aveling. De toutes mes créations, Bianca était ma favorite.

— Là ! s'écria sa femme d'un ton triomphant, il est pris. J'en appelle à l'assistance ; ne vient-il pas de s'avouer le *créateur de tous* ses héros et de *toutes* ses héroïnes ?

— Vous profitez d'une simple forme de langage, qui s'emploie pour éviter des circonlocutions, expliqua M. Aveling. Voici ce que j'ai voulu dire : c'est que pour tous les personnages dont vous avez été le soleil, je n'ai été que l'appareil photographique.

— Mauvaise explication, mauvaise explication. Il est trop tard pour se rétracter.

— Je disais donc que Bianca était l'héroïne que j'aimais le mieux. Elle était devenue pour moi un être de chair et d'os ; ce n'a pas été sans une rude et longue lutte que j'ai pris la résolution de la sacrifier. Quoi d'étonnant qu'au moment de frapper le coup fatal, ma main ait tremblé un peu ?

— Pas d'équivoque ! s'écrièrent les deux sœurs. Tremblé, vraiment ! Vous pleuriez comme une fontaine.

— Eh bien ! oui, je l'avoue ; je fus complétement désarçonné ; il n'y eut jamais de larmes plus douces que celles que j'ai versées. Elles me révélaient que ma Galatée respirait le souffle de la vie, elles me donnaient le droit de me dire à moi-même : *Anch'io son pittore.*

— Maintenant je suis satisfaite, dit miss Clara. C'est parler en homme et en poète. »

Mistress Aveling garda le silence, mais son regard disait assez qu'elle était la plus fière des épouses.

Digitized by Google

« Passons à la fin de mon histoire, reprit miss Clara. Le lecteur ne pouvant plus continuer, Eléonore prit le manuscrit, lut trois vers et lâcha pied honteusement. Ce fut alors mon tour. Je m'armai de tout mon courage, j'affermis ma voix, je lus un vers et demi, et mes larmes se joignirent aux leurs. Jane entra avec le thé à cet instant critique et nous trouva tous noyés dans les larmes. A cette vue, elle s'arrêta consternée, prise ainsi qu'elle l'a avoué plus tard, d'une irrésistible envie de jouer des jambes. Le comique de la situation nous sauta aux yeux malgré nous, et nous partîmes tous trois d'un rire homérique, qui, toutefois, ne rassura qu'à demi la pauvre Jane, en lui faisant voir qu'il n'était rien arrivé de fâcheux. Je ne sais combien de temps et de paroles il fallut pour lui expliquer la cause de l'émoi dont elle avait été témoin. Dans tous les cas nous réussîmes très mal à bien faire comprendre l'affaire à notre jeune paysanne, car depuis lors, elle regarde toujours d'un œil soupçonneux les manuscrits de George, lesquels, suivant son expression, sont capables de recommencer quelque mauvais tours à monsieur et à madame. »

La soirée se passa au milieu de cette agréable causerie. Lavinia, priée de nouveau, se mit au piano et chanta, à la grande satisfaction de ses auditeurs, quelques chants populaires italiens qu'elle avait appris à Rome. A dix heures on songea à la retraite; miss Clara accompagna l'étrangère à sa chambre, pour s'assurer que rien ne manquait; et ayant trouvé tout en ordre, elle souhaita à Lavinia une bonne nuit et d'heureux rêves. Si les rêves ne sont que le reflet des impressions de la journée, il était vraiment difficile, sous ce toit hospitalier, d'en faire qui ne fussent heureux.

XLVI

Miss Clara ne parut pas au déjeuner le lendemain matin, et pendant plusieurs jours de suite elle ne vint pas se joindre au cercle de famille avant l'approche de l'heure du dîner. Lavinia demeura donc aux mains de mistress Aveling, et n'y perdit rien. Miss Clara elle-même n'aurait pu faire les honneurs d'Owlscombe avec plus de cordialité, avec une grâce plus affable. Pas un coin de la maison ou des jardins ne resta inexploré; la serre, la volière, les vaches d'Alderney, les poules de la Cochinchine eurent successivement leur part d'attention et d'admiration. Certaines plates-bandes furent surtout signalées à Lavinia ; M. Aveling y travaillait tous les matins, comme s'il eût été à la tâche. Il en fut de même d'un petit pavillon à côté dont il faisait son cabinet d'étude pendant les chaleurs. Mistress

Digitized by Google

Aveling appela aussi l'attention, non sans un petit air de fierté, sur deux sapins en pleine croissance qui ombrageaient le pavillon, et qu'elle et son mari avaient plantés de leurs propres mains, et qu'ils avaient baptisés, chacun de leur nom, le jour de leur mariage, il y avait plus de quinze ans de cela.

« Quelle idée délicate ! dit Lavinia, ils ont grandi, image véritable de leurs homonymes; qu'ils sont droits et vigoureux ! Cela doit vous réjouir le cœur de les regarder.

— Oui, en vérité, quoique parfois je m'afflige de penser, dit mistress Aveling avec un soupir, qu'ils passeront dans des mains étrangères quand nous n'y serons plus. Après tout, ajouta-t-elle en secouant la tête comme pour rejeter quelque pensée pénible, c'est folie de se laisser aller à regretter ce qu'on n'a pas, quand on a tant. »

Lavinia n'eut pas besoin d'autre explication pour comprendre la nature du regret qui avait arraché un soupir à son aimable hôtesse. Le tableau d'intérieur dont elle avait eu la bonne fortune d'avoir un aperçu était doux et charmant à tous égards, mais il y manquait le trait qui l'eût complété, un groupe de petits chérubins roses, folâtrant sur le tapis du foyer et remplissant l'air de leurs voix enfantines. Oui, mistress Aveling même ne faisait pas exception à la règle en vertu de laquelle il n'y a point ici bas de bonheur parfait; elle, la plus fière et la plus heureuse des épouses et des sœurs, nourrissait un désir qui restait à contenter, une ambition, la plus légitime des ambitions, qui n'était pas satisfaite.

Que le lecteur n'aille pas cependant s'imaginer que ce regret empoisonnât son existence. Non, il y avait assez de miel dans sa coupe pour y noyer cette goutte de fiel. Les nuages passagers de tristesse que cette pensée amassait parfois sur son front se perdaient dans le rayonnement d'amour au milieu duquel sa vie s'écoulait. Les anciens triomphateurs romains ne s'en trouvaient pas plus mal, parce qu'on leur rappelait le jour du triomphe qu'ils n'étaient que des mortels. Peut-être, sans la présence de ce souvenir des déceptions auxquelles toute créature est en butte, mistress Aveling eût donné moins libre cours aux douces sympathies dont son cœur était plein pour les malheureux. Il est certain que cette épreuve, si c'en était une, n'avait fait que resserrer davantage les liens d'affection et d'estime mutuelles des deux êtres qui en souffraient. La connaissance que chacun avait de l'existence, chez l'autre, d'un désir non satisfait, agissait comme un stimulant constant à cet échange infini de soins et de tendres caresses, qui semblaient dire dans leur langage particulier : « Sache que je n'ai *rien* à désirer. »

C'est avec ces petites confidences et d'autres encore, que mistress

Digitized by Google

Aveling animait les longues matinées que Lavinia et elle passaient, l'aiguille à la main, dans le commode petit salon de chêne sculpté d'Owlscombe. De quels autres sujets pouvait-elle s'entretenir, si ce n'est de ceux dont sa pensée était remplie, son mari et sa sœur? A eux deux ils étaient le monde entier pour elles. Clara était un ange, affirmait mistress Aveling; elle avait refusé toutes les propositions de mariage afin de demeurer avec sa sœur et son beau-frère, de se consacrer à faire le bien. Faire le bien était la passion de Clara; sa vie était une série non interrompue d'œuvres de charité. Il n'y avait pas à dix milles à la ronde de gens dans l'affliction ou dans le besoin à qui elle n'eût porté des consolations et des secours. Les malades surtout avaient ses préférences. Dans ce moment même, elle était le centre, l'âme d'un mouvement qui avait gagné tout le comté, et dont le but était de recueillir des fonds et des vêtements pour les soldats qui combattaient en Crimée. C'était cette bonne œuvre qui la tenait si souvent hors de la maison. Clara se négligeait pour les autres. Elle était loin d'être forte. Sans aucun doute, miss Holywell avait remarqué la cornette qu'elle portait toujours. On lui avait recommandé cette coiffure comme un préservatif contre les violents maux de tête dont elle souffrait constamment. Et cependant, elle n'était jamais convaincu d'avoir assez fait, et elle aspirait à trouver une plus vaste carrière à son désir de se rendre utile et de s'immoler. A ce point de la conversation, un nouveau soupir plus profond sembla trahir quelque cause particulière d'inquiétude, dont le mystère ne fut pas révélé à Lavinia.

Mistress Aveling considérait son mari comme le beau idéal du héros et du génie. Elle adorait jusqu'à son ombre. Jeune, beau, meilleur et mieux doué que nul autre au monde, tel il était apparu à ses yeux de jeune fille, à l'époque où il était venu, auteur déjà imprimé à dix-sept ans, passer les vacances à Owlscombe, tel après vingt-neuf ans écoulés il était encore aux yeux de l'épouse devenue femme, et tel il devait toujours rester pour elle. Y avait-il eu jamais un ami comme George? Si elle et sa sœur avaient un toit où abriter leurs têtes, ne le devaient-elles pas à George? Après la mort de leur père, M. Aveling, alors au début de sa carrière d'avocat, avait sacrifié cinq des plus belles années de sa jeunesse, avait consacré tous ses efforts ainsi que sa petite fortune à sauver les débris de la leur. Grâce au ciel, il avait réussi; et ce n'avait été qu'une fois ce résultat obtenu, qu'ils s'étaient mariés. Qu'il est doux de tout devoir à celui qu'on aime!

Ces confidences et autres analogues ne furent pas faites, bien entendu, dans la forme condensée et continue dans laquelle nous les rapportons ici; encore moins le furent-elles en un seul jour; elles

Digitized by Google

coulèrent comme de source, par jets intermittents, sous la pression d'influences à peine appréciables. Au nombre de ces influences étaient invariablement les visites que faisait M. Aveling au petit salon des dames. Sa présence laissait après elle un rayon lumineux favorable aux épanchements. A la vérité, il avait toujours quelque chose d'affectueux à dire ou à faire. On eût dit qu'il ne pouvait recevoir aucune impression agréable sans en rehausser le goût en la faisant partager à sa Nelly. Tantôt c'était un nouveau bouton qui s'était ouvert sur quelque plante favorite placée dans son cabinet d'étude et qu'il fallait qu'elle vînt admirer; tantôt c'était une nouvelle de journal ou un passage curieux qu'il savait devoir l'intéresser et qu'il fallait qu'elle écoutât.

Quand il entrait sans apparence de message de ce genre, — ce qui arrivait assez souvent, il était toujours salué de la question : « Avez-vous besoin de moi, George? »

Cette question était un fonds inépuisable de gaieté; car alors il s'étonnait de la suffisance de certaines moitiés, qui se croyaient toujours indispensables, et il prétendait être venu pour voir si en arrière on ne travaillait pas miss Holywell contre lui. D'autres fois il répondait : « Eh bien, supposez que j'aie besoin de jeter un coup d'œil sur votre doux visage, où est le mal?

— Le mal, c'est de le dire, répliquait l'heureuse femme.

— Oh! l'hypocrite! disait alors le mari avec un joyeux éclat de rire. L'entendez-vous, miss Holywell? Qu'y a-t-il donc, je vous le demande, de si extraordinaire à un mari de déclarer tout haut qu'il désire regarder..... »

Là-dessus mistress Aveling se levait d'un air tellement menaçant que monsieur était forcé de jouer des jambes, et comme dans sa fuite il avait grand soin d'achever la phrase offensante, c'était un redoublement de courroux chez la partie offensée, laquelle courait alors après lui et disparaissait dans sa poursuite.

Le cinquième jour de la présence de Lavinia à Owlscombe, miss Clara déjeuna pour la première fois avec le reste de la famille. La matinée était belle et claire, la terre sèche et légèrement gelée. « Juste le temps et le sol qu'il faut pour une bonne promenade, observa miss Clara. Voulez-vous sortir avec moi, miss Holywell? »

Lavinia répondit affirmativement, et les deux jeunes femmes partirent. Elles marchèrent en silence pendant quelque temps. Miss Clara avait l'air grave.

« J'espère que vous n'avez pas votre malheureuse migraine? dit Lavinia.

— Oh! non, je vais assez bien, je vous remercie, répliqua miss Clara; je suis seulement contrariée et embarrassée.

Digitized by Google

— Mais aucun événement sérieux, j'espère? demanda Lavinia avec intérêt.

— Non, désagréable seulement, et je regrette d'avoir à dire que cela vous concerne, miss Holywell. »

Lavinia tressaillit.

« J'ai reçu des nouvelles de mistress Ennerly, continua miss Clara. » En entendant prononcer ce nom, le visage de Lavinia s'allongea. « Il n'y a pas sujet de vous alarmer, se hâta d'ajouter miss Clara. Vous êtes, vous le savez, chez des amis qui auront soin de vous, quoi qu'il advienne.

— Alors mistress Ennerly refuse de me recevoir? balbutia Lavinia.

— Pas précisément; mais elle objecte que vous êtes en deuil, — vous savez, c'est ce que j'ai appréhendé dès le principe, — non pas que je croie qu'une pareille objection eût eu le moindre poids si l'on vous avait vue. Mais je m'aperçois que ma tante a reçu une impression..... Vous voyez quelle pauvre diplomate je fais, dit en terminant miss Clara, avec un rire un peu embarrassé. Le fin mot de l'affaire, ajouta-t-elle résolûment, c'est que ma tante laisse percer le désir de rompre l'engagement qu'elle a contracté avec vous; le rompre, bien entendu, dans des termes honorables pour l'une et l'autre parties, si c'est possible; mais, plutôt que d'offenser qui que ce fût, elle tiendrait son engagement purement et simplement. »

Après un moment de réflexion, Lavinia dit timidement : « Je ne saurais profiter des scrupules de délicatesse de mistress Ennerly, pour forcer en quelque sorte sa porte contrairement à son désir.

— Assurément non, si je n'étais presque certaine que ce désir ne dût changer du moment où elle vous verrait, dit miss Clara. Ce sont de tout autres raisons qui me poussent à vous conseiller d'accepter les ouvertures que mistress Ennerly vous fait pour rompre votre engagement. Je n'ai pas le moindre doute que ma tante, si je le lui conseillais, ne vous accueillît immédiatement et avec bonté, et ne vous aimât bien vite. Je ne doute pas davantage que toute influence hostile, s'il en existait autour d'elle, ne finît par céder à la douceur et à la candeur de votre caractère. Mes doutes et mes craintes ont votre bonheur pour objet. Je ne pense pas qu'avec vos habitudes et vos goûts, tels que je puis en juger, vous puissiez facilement vous plier à ceux de mistress Ennerly : ainsi c'est un tourbillon de monde continuel chez elle; elle reçoit beaucoup. Pendant la saison de Weymouth, il n'est pas de maison plus gaie que la sienne. Or cela vous conviendrait-il?

— Oh! non, répondit vivement Lavinia, j'ai eu assez des divertissements; j'ai littéralement soif de retraite et d'obscurité.

— C'est ce que j'avais supposé, dit miss Clara; je suis bien aise

Digitized by Google

de m'être consultée avec vous à ce sujet. Vous m'obligerez d'écrire à lady Willingford de manière à exonérer ma tante de tout blâme.

— Je l'en exonérerai entièrement, et j'écrirai aussi à mistress Ennerly elle-même, dit Lavinia, si vous n'y voyez pas d'obstacle.

— Oui, écrivez, ce sera très aimable à vous; faisons-lui un pont d'or, afin qu'elle n'ait pas trop de reproches à s'adresser à elle-même. Il va sans dire qu'elle vous doit une belle compensation.

— Penserez-vous qu'il y ait présomption de ma part, interrompit Lavinia, à dire que j'aimerais mieux ne pas recevoir de compensation ?

— Pourquoi refuser ?

— Parce que vous avez tous été si bons pour moi, que cela me mortifierait beaucoup d'accepter de l'argent de quelqu'un de votre famille. »

Miss Clara vit que Lavinia avait peine à retenir ses larmes.

« Bien, bien, dit-elle, je n'insisterai pas davantage pour le moment; et maintenant reprenez votre entrain naturel. Vous n'avez pas besoin de vous inquiéter de l'avenir, ajouta-t-elle en terminant; nous n'aurons pas grande difficulté à vous trouver une place qui convienne à votre caractère. En attendant nous vous retiendrons à Owlscombe, comme une très habile couturière. Peut-être même vous prierai-je d'y prolonger votre séjour pour un temps indéfini, de me remplacer pendant que je serai absente.

— Avez-vous donc l'intention de partir? demanda Lavinia d'un ton de pénible surprise.

— Oui et pour quelque temps; mais je ne pars pas tout de suite, » répliqua miss Clara avec une certaine réserve. Lavinia ne dit plus rien, et elles continuèrent leur promenade, pensives et muettes l'une et l'autre.

Lavinia fut la première à rompre le silence.

« Puisque vous avez la bonté de vous intéresser à mon sort, dit-elle, oserai-je vous faire part d'un désir que j'ai, et que je serai peut-être à même de réaliser maintenant que mon engagement avec mistress Ennerly est rompu. Je suis tellement ignorante de toutes les choses pratiques de la vie, que j'ai besoin d'aide et de conseil. Pouvez-vous me dire si cinquante livres seraient une somme suffisante pour me transporter en Orient?

— En Orient? répéta miss Clara saisie de surprise. Vous avez réellement le désir d'aller en Orient?

— Oui, pour servir comme infirmière dans un hôpital quelconque, dit Lavinia. Je n'ai guère fait que penser à celà depuis que j'ai eu le bonheur de vous rencontrer. Je serais si heureuse, oh! oui, bien heureuse de faire quelque chose pour mes semblables!

Digitized by Google

— Je comprends parfaitement votre désir, dit miss Clara; en même temps, ne prenez pas, je vous prie, mon conseil en mauvaise part, si je vous dis de vous garder d'une résolution précipitée et irréfléchie. Comme votre vocation en ceci est de fraîche date, ne feriez-vous pas bien de la mettre un peu à l'épreuve d'abord?

— Peut-être avez-vous raison, dit Lavinia avec douceur. Cependant ce que vous appelez ma vocation date de bien plus loin que vous ne vous imaginez. Il y a plusieurs mois, si j'avais su comment m'y prendre, je serais allée servir dans les hôpitaux de Londres; oui, à partir du jour où j'ai appris combien le monde renferme de misère,— je l'ignorais autrefois, étourdie que j'étais, — à partir de ce jour, qui n'est pas très ancien après tout, j'ai prié Dieu soir et matin de ne pas me laisser mourir sans que je me sois rendue utile.

— Avez-vous des liens de famille? demanda miss Clara.

— Aucun, je suis orpheline.

— Vous n'avez personne dont vous deviez prendre conseil, dont vous deviez avoir l'approbation?

— Personne, excepté lady Willingford, sans le consentement de laquelle je ne voudrais prendre aucun parti décisif.

— Eh bien donc, si lady Willingford y consent, et si dans trois semaines, à dater d'aujourd'hui, vous êtes encore dans la même intention, votre désir sera satisfait. A la fin de janvier, nous partirons ensemble pour Scutari.

— Ensemble? vous y allez? s'écria Lavinia au comble de la surprise.

— Oui, lorsque je vous parlais de m'absenter pour quelque temps, je faisais allusion à mon départ projeté pour l'Orient; c'est une chose arrêtée depuis plus d'un mois.

— Je comprends alors, dit Lavinia, ce que mistress Aveling voulait dire l'autre jour lorsqu'en mentionnant tout le bien que vous faites dans le pays, elle ajouta que vous aspiriez à une sphère plus étendue de dévouement et d'abnégation personnelle.

— Mistress Aveling envisage le peu de bien que je fais dans le voisinage avec les yeux d'une sœur partiale, c'est-à-dire qu'elle voit mes faibles efforts à travers le prisme de l'affection. Je dois vous prévenir en passant que, afin de nous épargner autant de chagrin que possible, nous sommes convenus tacitement à la maison d'éviter toute allusion à mon départ. Cette séparation nous fait déjà bien assez de peine comme cela, ajouta miss Clara avec un soupir. Nous nous aimons tant, nous sommes si heureux ensemble que quelquefois je suis tentée de me demander si j'ai le droit de prendre le parti que je suis résolue de prendre, et cependant je m'y sens poussée si fortement, si irrésistiblement! »

Digitized by Google

Ce sujet était d'une nature trop intime pour que Lavinia osât risquer la moindre observation. Les deux promeneuses retombèrent dans un silence qui ne cessa que lorsqu'au sortir des détours d'un petit bois elles débouchèrent sur une route qui traversait un plateau d'où la vue dominait toute la campagne environnante. Le paysage était triste tant que l'œil se portait sur le plateau nu et légèrement ondulé ; mais au midi les collines descendaient en pentes gracieuses dans de petits vallons roulés pour ainsi dire à leurs pieds ; ce n'étaient que petits coins riants entrecoupés de taillis, de haies, de prairies, de fermes, de maisons de campagne et de hameaux. Un peu plus loin, les clochers et les tours des églises de la vieille ville de Wareham, s'élevant au-dessus des arbres dépouillés de leurs feuilles, découpaient leur profil sur le ciel. Plus loin encore, la vaste étendue de la mer bornait l'horizon.

« C'est mon site favori, observa miss Clara. J'espère que vous admirez mon Dorsetshire ?

— Assurément, dit Lavinia. S'il est si beau, même à cette époque de l'année sous son austère nudité d'hiver, qu'il doit être charmant lorsque l'été lui a rendu son manteau de verdure ! » Et, comme elle examinait les nombreuses maisons de campagne qui parsemaient le paysage auprès et au loin, son œil s'arrêta sur une belle habitation située au premier plan, qui lui rappelait, dit-elle, une villa italienne, non pas tant par ses nobles proportions et son vaste portique, que par les deux cyprès majestueux plantés devant la façade, ornement pittoresque très fréquent en Italie près des résidences un peu importantes. Les fenêtres fermées et d'autres signes d'abandon indiquaient que la maison était vide. Lavinia manifesta la curiosité de savoir comment il se faisait qu'une maison si agréable fût inhabitée.

« Pauvre Cypress-Hall ! dit miss Clara soupirant, voilà neuf ans qu'il est délaissé. Son propriétaire vit à l'étranger. »

Pendant que miss Clara prononçait ces paroles, Lavinia conçut soudain le pressentiment que Cypress-Hall rappelait de douloureux souvenirs à son amie, aussi laissa-t-elle tomber la conversation.

Dès qu'elles furent de retour à Owlscombe, la première chose que fit Lavinia fut d'écrire, selon sa promesse, à mistress Ennerly et à lady Willingford, et de montrer ses deux lettres à miss Clara avant de les envoyer. Disons tout de suite qu'elle reçut, par le retour du courrier, des réponses satisfaisantes. Mistress Ennerly avait joint à la sienne un mandat de vingt livres, qu'on décida Lavinia à accepter, et ainsi cette importante négociation se termina à la satisfaction de toutes les parties.

Lavinia devint dès lors la compagne inséparable de miss Clara dans ses œuvres de charité, et elle se montra une aide très docile et

Digitized by Google

très adroite dans l'art de panser et de soigner les malades. Comme toutes les dames charitables habitant la campagne, miss Clara avait un certain bagage de notions médicales auxquelles elle s'empressa d'initier son élève, et celle-ci devint bientôt aussi forte que la maîtresse dans le choix et l'administration des médicaments.

Lavinia n'avait jamais été ni si occupée ni si heureuse. Sa timidité et le sentiment qu'elle avait conçu de son infériorité sociale s'étaient insensiblement dissipés sous l'influence du bon vouloir qu'elle rencontrait chez ses hôtes. Ils la traitaient comme si elle eût été de la famille. Ainsi les jours et les semaines s'écoulaient rapides et bien remplis dans une douce uniformité; il survint toutefois un petit incident que nous avons nos raisons pour rapporter.

Un soir, une observation fortuite de Lavinia ramena le siége de Rome sur le tapis, et elle raconta, entre autres faits, qu'un des plus zélés défenseurs de la ville éternelle, en 1849, avait été un Anglais, un gentleman du nom de Thornton. Ces paroles furent immédiatement suivies d'un de ces silences embarrassants si pénibles pour tout le monde et en particulier pour la personne qui en est la cause involontaire. Cette pause soudaine était d'autant plus frappante que la conversation avait été jusque-là plus animée que de coutume. Miss Clara fut la première à se remettre; mais ses efforts ne réussirent pas à dissiper le froid qui avait si subitement gagné le petit cercle. L'heure du coucher sonna à propos, et l'on se sépara. Miss Clara toutefois suivit Lavinia dans sa chambre.

« J'ai une explication à vous donner et des excuses à vous faire, dit-elle.

— Des excuses! et pourquoi? demanda Lavinia surprise.

— Oui, des excuses, pour être restée muette et pétrifiée au lieu d'avoir assez de présence d'esprit pour vous empêcher de vous inquiéter des changements mystérieux survenus dans les allures de mon frère et de ma sœur. Pour vous l'expliquer, il faut que vous sachiez que le nom prononcé par vous ce soir n'a pas été entendu des murs d'Owlscombe depuis des années; c'est un nom, j'ajouterai, qui sonne mal aux oreilles de tout le monde ici, si ce n'est aux miennes.

— Quelle fatalité que je sois tout juste tombée sur celui-là! s'écria Lavinia.

— Comment pouviez-vous le savoir? dit miss Clara, qui s'empressa d'ajouter, avec une certaine dose d'agitation mal dissimulée: nous avons eu autrefois pour voisin et pour ami un gentleman du nom de Thornton; au fait c'est lui qui possédait ce Cypress-Hall que vous admiriez tant l'autre jour. Dans un moment fatal, un malentendu s'éleva entre lui et ma famille, par ma faute, notez bien, oui par ma faute. Il partit, et l'on n'a plus jamais entendu parler de lui

Digitized by Google

depuis lors. Les apparences étaient contre lui, et dans leur tendresse aveugle pour moi, George et Nelly le chargèrent de tout le blâme. Quant à moi, qui savais mieux le fond des choses, je dus prendre sa défense, et cette différence d'opinion amena un léger désaccord dans la famille. Aussi, pour en éviter le retour, chacun de nous se fit une loi de ne plus parler de ce sujet, ni même de prononcer le nom qui s'y rattachait.

— Je suis désolée, véritablement désolée, s'écria Lavinia, d'avoir à mon insu fait revivre d'amers souvenirs dans votre esprit.

— Pas si amers que vous le pensez; il y en a aussi quelques-uns de doux. S'il y a du bon chez moi, je le dois principalement au retour que m'a fait faire sur moi-même l'événement auquel je viens de faire allusion. C'est dans les battements d'un noble cœur blessé par moi que j'ai puisé à temps un avis salutaire. Mais ne parlons plus de moi. Ce Thornton que vous avez rencontré à Rome était-il grand et de tournure distinguée ?

— Oui, un homme de cinquante ans environ, ajouta Lavinia.

— Oh ! non, alors ce doit être une autre personne. M. Thornton de Cypress-Hall ne peut guère avoir que, — voyons, — trente-sept ans au plus.

— Celui que j'ai connu est certainement plus âgé que cela, quoique, maintenant que j'y pense, peut-être était-ce sa barbe et ses cheveux presque blancs qui faisaient paraître en lui cet âge. D'ailleurs le nom de baptême de M. Thornton était Mortimer.

— Alors c'est lui, dit miss Clara. Des cheveux blancs ! et à vingt-huit ans, on ne lui en aurait pas donné plus de vingt.

— Presque blancs, répéta de nouveau Lavinia. Il doit avoir cruellement souffert. Dans le fait, je le sais, car il me l'a dit lui-même, — non pas pendant que j'étais à Rome, — alors je ne pouvais pas le sentir, — il était si grave, si froid, il prenait tout tellement au sérieux, et moi j'étais si folle, si étourdie ! Ce n'a été qu'après, quand le jour de l'épreuve fut venu, que j'ai su l'apprécier. Ah ! c'est un des hommes les plus nobles et les meilleurs qu'on puisse voir. Sans lui, je crois que j'aurais perdu la tête. Et cependant il était lui-même cruellement éprouvé à cette époque, et cela par suite de ma légèreté. Vous dirai-je comment cela était arrivé ? Oh ! oui, — si vous me le permettez, — ne fût-ce que pour que vous sachiez combien je lui dois, combien j'ai à me faire pardonner ! »

Et, miss Clara ayant accepté avec empressement cette offre de confidence, la repentante Lavinia lui raconta les poignantes péripéties de son dernier séjour à Paris, en commençant par les circonstances fâcheuses au milieu desquelles avait eu lieu l'arrivée du jeune peintre romain, puis, en rapportant la fatale scène du bal de

Digitized by Google

l'Hôtel-de-Ville, la fureur subite de Paolo et sa disparition, la maladie subite de mistress Jones, et en couronnant son récit par une violente crise de larmes.

Miss Clara parut prendre le plus vif intérêt à cette triste histoire, et ne ménagea pas les paroles consolantes à la pauvre affligée :

« Vous avez été plus malheureuse que coupable, lui dit-elle. Tout cruel qu'il est d'être d'une façon quelconque la cause de la souffrance d'autrui, c'est une consolation au moins d'avoir conscience de ne l'avoir pas été volontairement.

— Oh ! le mal fait n'en reste pas moins le mal, dit Lavinia.

— Hélas ! ce n'est que trop vrai, dit miss Clara, dont l'accent trahissait une douloureuse expérience personnelle ; tout ce que nous pouvons faire, c'est d'essayer de l'expier. Vous n'avez donc plus jamais entendu parler de ce jeune Italien ?

— Jamais ; ni M. Thorton non plus, depuis la date de la dernière lettre qu'il m'a écrite et qui remonte au mois de mai. Depuis lors, toutes mes lettres à M. Thornton sont demeurées sans réponse ; et, quand je cherche à me rendre compte de son silence, je suis effrayée.

— Ne mettons pas les choses au pis, reprit miss Clara ; quand nous passerons par Paris, nous pourrons nous informer de M. Thornton à l'endroit d'où est datée sa dernière lettre à votre adresse ; et nous obtiendrons probablement quelques renseignements propres à nous mettre sur sa trace. Si nous réussissons, — et quelque chose me dit que nous réussirons, — il vous donnera, soit par lettre, soit de vive voix, sur le compte de son ami le peintre romain, des nouvelles qui vous tranquilliseront. Les voies de la Providence sont impénétrables, ma chère miss Holywell. Qui aurait cru que par vous, par vous qui il y a quelques semaines m'étiez absolument étrangère, je recevrais, après un intervalle de neuf ans, de si consolantes nouvelles du cher ami de ma jeunesse ? Consolantes en ce sens, veux-je dire, que quels que soient les changements survenus dans sa personne extérieure à la suite de ses épreuves, son âme n'a pas changé, qu'il est toujours le même homme tendre, noble et loyal que j'ai connu et que j'ai continué de révérer jusqu'à cette heure. Il avait des défauts, certainement ; — qui n'en a pas ? Il était d'une susceptibilité maladive, exigeant, exclusif en tout ; mais la générosité de son cœur compensait tout cela. Il avait dès l'enfance eu beaucoup à souffrir de l'injustice et de la dureté d'autrui. Sa belle-mère le détestait ; son tuteur le trompait, et pour recouvrer ce qui lui appartenait, il eut à soutenir pendant plusieurs années une lutte des plus rudes. Quoi d'étonnant qu'un homme placé dans une pareille position ait eu le caractère aigri et ait envisagé la nature humaine moins du côté des clairs que du côté des ombres. »

Digitized by Google

Ainsi conduites par d'invisibles fils, ces deux âmes douces et bonnes se rapprochaient de plus en plus l'une de l'autre, et grâce à une nouvelle communauté d'intérêts et de sentiments, le grain semé par la pitié et la sympathie se développait rapidement et vigoureusement pour produire une fleur bénie : une sainte amitié de sœurs.

XLVII

Le départ de miss Clara et de Lavinia fut fixé au 25 janvier. Elles faisaient toutes les deux partie d'une nombreuse compagnie d'infirmières officiellement admises, — tout le sexe féminin d'Angleterre serait parti en masse, si on l'avait laissé faire — qui devaient s'embarquer à Marseille le 3 février à bord du paquebot à vapeur le *Vectis*, si le temps le permettait. Le rendez-vous général devait être à l'ambassade anglaise à Paris, le 31 janvier au plus tard. Ayant quelques affaires particulières et personnelles à régler à Paris, entre autres chercher à savoir ce qu'était devenu M. Thornton, nos deux jeunes femmes avaient naturellement résolu de prendre l'avance, afin de ne pas être à court de temps.

Nous ne devons pas oublier de mentionner, avant d'aller plus loin, que Lavinia avait écrit préalablement à lady Willingford, et qu'elle avait reçu de cette dame non-seulement l'assurance qu'elle consentait au voyage projeté et à l'application aux frais de ce voyage des cinquante livres qu'elle lui avait données, mais encore une autre somme d'égale valeur, avec accompagnement d'éloges et de bénédictions sans nombre. La demi-douzaine de feuilles de papier grand format qui composaient la lettre de lady Augusta étaient à peine lisibles, non pas tant à cause de l'écriture fine et serrée, et des lignes croisées et recroisées, que de certains endroits, par-ci par-là, où l'on aurait dit qu'il avait plu sur le papier.

La dernière semaine passée en Angleterre fut une dure épreuve pour les habitants d'Owlscombe. C'était un spectacle douloureux et touchant que les airs d'insouciance et de gaieté feinte des deux sœurs à l'égard l'une de l'autre, pieuse tromperie qui ne trompait personne. Jamais miss Clara n'avait fait ses rondes de charité avec une régularité plus ponctuelle; jamais elle ne s'était montrée plus infatigable dans les soins qu'elle donnait à la serre, au poulailler, à la laiterie, à la volière; jamais elle n'avait manifesté un plus vif intérêt au veau qu'on attendait ou au bouton de camellia rare qui était sur le point de s'épanouir, comme si elle avait

Digitized by Google

dû consacrer le reste de ses jours à ces occupations. Jamais mistress Aveling n'avait été plus empressée, plus ingénieuse à suggérer des améliorations dans tel ou tel département du petit ménage; jamais M. Aveling n'avait été plus causeur, plus folâtre; jamais il n'avait déployé plus d'assiduité, plus de dévouement à la composition de son poème, qui néanmoins, d'une façon ou d'une autre, n'avançait pas très rapidement. Mais c'étaient de temps en temps des silences inopinés, des sorties brusques et des rentrées soudaines avec des yeux rouges : ce que, bien entendu, personne n'avait l'air de remarquer.

Jetons un voile sur la scène de la séparation. Elle fut douloureuse, comme le sont toutes les séparations; mais celle-ci le fut plus que les autres. Si le sentier du devoir était jonché de roses, où serait le mérite de le suivre? La sœur aimée ne partait pas seule; c'était une consolation; elle avait près d'elle une bonne et douce amie, qui ne la quitterait pas, qui prendrait soin d'elle si, — oh! que Dieu l'en préserve! — il lui arrivait quelque chose de fâcheux. L'affection est toujours pleine de noirs pressentiments. Quoi qu'il en soit, aucun accident ne survint dans le trajet jusqu'à Paris, où nos deux voyageuses arrivaient saines et sauves le lendemain, sur les dix heures du soir.

Bien que de l'hôtel de Hollande, situé rue de la Paix, où elles étaient descendues, à la maison de la rue Neuve-Saint-Augustin, d'où M. Thornton avait daté sa dernière lettre, la distance fût à peine de deux cents pas, elles s'y rendirent en voiture, afin que miss Clara pût attendre sans être vue le résultat des recherches de Lavinia. Celle-ci fut introduite dans un salon où étaient assises deux dames respectables, dont l'une alla à sa rencontre en la priant de lui faire savoir en quoi elle pouvait lui être utile. Lavinia, après s'être excusée du dérangement qu'elle causait, exposa aussi brièvement qu'elle put l'objet de sa visite. En entendant cette explication, l'autre dame, femme entre deux âges, à la physionomie douce et avenante, s'approcha à son tour de la jeune étrangère.

« Mademoiselle doit être miss Jones, dit-elle, qui habitait l'an dernier boulevard des Capucines?

— Oui, et vous, madame, vous êtes certainement Mme Françoise, dont M. Thornton vantait si souvent l'obligeance.

— Précisément, répondit Mme Françoise, s'inclinant. Le proverbe a raison : Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas. Quant à avoir été obligeante pour M. Thornton, il n'y avait pas grand mérite à cela. Je n'ai jamais rencontré personne plus facile à contenter et d'un caractère plus aimable; — c'est dommage qu'il ait été si original; tous les Anglais le sont, je le sais; mais lui, — no-

Digitized by Google

tamment la dernière fois qu'il est venu à Paris..... — En somme, j'avais toujours craint de le voir finir ainsi.

— Finir comment? demanda Lavinia dans une transe mortelle.

— Est-il possible que vous ne sachiez rien? M. Thornton est.... » La fin de la phrase de Mme Françoise fut de la pantomime; elle leva sa main droite à la hauteur de son front et lui imprima un mouvement de rotation significatif.

« Vous ne voulez pas dire fou! s'écria Lavinia terrifiée.

— Fou! répéta Mme Françoise avec un hélas! affirmatif des plus articulés; et elle serait immédiatement entrée dans le détail des circonstances qui avaient précédé, accompagné et suivi la triste catastrophe, si Lavinia, avec force excuses, ne l'eût arrêtée, pour dire à la dame qui paraissait être la maîtresse de la maison :

— Voulez-vous me permettre, madame, d'aller chercher une de mes amies qui m'attend en bas dans une voiture, et qui, en qualité d'ancienne connaissance de M. Thornton, est également très désireuse de savoir ce qui le concerne? »

Cette demande, on le suppose bien, fut aisément accordée; et, dans son agitation extrême, Lavinia, descendant précipitamment l'escalier, révéla tout d'un coup le malheureux événement. Cette nouvelle accabla tellement miss Clara, que Lavinia était d'avis de s'en tenir là, sans chercher à en savoir davantage pour le moment. Mais miss Clara, reprenant son sang-froid par un puissant effort de volonté, ne voulut pas entendre parler de retard.

« Vous comprenez que le temps est précieux, dit-elle; peut-être pouvons-nous encore lui être utiles. » Et une minute après, les deux amies étaient assises dans le petit salon de l'hôtel meublé, écoutant, pâles et muettes comme deux statues de marbre, le douloureux récit.

« Que ce cher M. Thornton se donnât pour un assassin, dit en terminant la loquace Mme Françoise, lui qui n'aurait pas fait de mal à une mouche, c'est ce qui passe ma compréhension. Pour savoir quel cœur il avait, il faut l'avoir vu, comme je l'ai vu, prendre soin de son jeune ami; — on eût dit plutôt une mère qu'un père, tant il était aux petits soins pour ce jeune homme : « Si tu prenais une » croûte de pain et un verre de vin, Paul, ou un bouillon, ou une » tasse de thé. Veux-tu que nous fassions une promenade en voiture, » cela te ferait du bien? » Il avait toujours quelque chose pour distraire M. Paul. Et combien de fois, la nuit comme le jour, n'allait-il pas écouter à la porte du jeune homme. Et cela n'avait rien de surprenant, car le pauvre M. Paul faisait vraiment pitié, — blême, abattu, l'œil hagard comme s'il fût sorti du tombeau. Non certes,

Digitized by Google

grands Dieux! ce n'est pas moi qu'un pareil événement devait surprendre. »

C'était peut-être la vingtième fois que le nom de Paolo avait été mentionné, et chaque fois une question s'était arrêtée sur les lèvres tremblantes de Lavinia. Devinant la cause du silence de son amie, miss Clara finit par risquer cette périlleuse demande :

« A-t-on jamais eu des nouvelles de M. Paul depuis lors?

— Oh! oui, Dieu merci! il s'est retrouvé à la fin, répondit Mme Françoise. (Lavinia joignit les mains et leva les yeux au ciel, — oh! quelle expression ils avaient!) Un jeune homme d'Evreux, que je connais très bien, continua Mme Françoise, un nommé Courant, qui faisait son droit ici, l'a rencontré au mois de juillet ou d'août quelque part dans le quartier latin. M. Paul relevait d'une grave maladie et était très faible et très triste, pauvre comme un rat d'église, et fort pressé de retourner dans son pays. La dernière fois que M. Courant l'a vu, il s'occupait activement de se procurer un passe-port. J'espère qu'il l'a obtenu, et qu'il y a longtemps qu'il est dans ses foyers sain et sauf. C'était un excellent jeune homme, ne ressemblant pas à nos jeunes gens, — pas de bals, pas de cafés, et cœtera; — non, il n'avait pas l'esprit à cela. Ce Courant, qui, par parenthèse, est un mauvais garnement, quoique bon garçon au fond, avait l'habitude de le railler et de le traiter de sentimental. Il eût mieux valu qu'il eût été un peu plus sentimental lui-même, — c'est de M. Courant que je parle; — il ne serait pas malade à Evreux aujourd'hui, comme il l'est, et à couteau tiré avec son oncle, qui jure de le déshériter. »

Dès que Mme Françoise s'arrêta pour reprendre haleine, les visiteuses se levèrent pour se retirer. Ce fut alors pour l'ex-maîtresse d'hôtel de M. Thornton et pour son amie l'occasion d'une avalanche d'offres de services; elles prièrent les dames anglaises de revenir les voir, et Mme Françoise prit soin d'expliquer qu'elle était libre de son temps jusqu'au milieu du mois de mars, n'étant venue à Paris que pour voir son amie, la maîtresse de la maison meublée.

Munie de l'adresse du docteur Ternel, le directeur de la maison de santé où était Thornton, Lavinia, selon le désir de miss Clara, dit au cocher de les y conduire immédiatement. Peu de paroles furent échangées pendant cette longue course. On n'apprend pas qu'un ami, longtemps perdu, est maintenant hors de tout danger, on n'entend pas parler de sa maladie, de sa bonté, de sa tristesse, on ne va pas revoir, après neuf ans, dans une maison de fous un ami dont le souvenir vous est cher, sans sentir renaître en soi des sentiments trop profonds et trop tumultueux pour pouvoir être exprimés par des

Digitized by Google

paroles. Leurs mains, unies dans une étreinte sympathique, étaient un langage muet parfaitement compris des deux amies.

La maison de santé du docteur Ternel était située à l'extrémité occidentale de Paris, dans le voisinage du champ de Mars. Nous nous servons du temps passé à dessein, car il s'agit d'une chose passée. Cette retraite écartée et tranquille, avec ses allées ombreuses et ses cèdres centenaires, a disparu sous les empiétements successifs de la pioche. De hautes persiennes peintes en vert doublaient la grille d'entrée de l'établissement, mettant ainsi l'intérieur à l'abri des regards indiscrets des passants. Une loge de portier à droite, un joli petit chalet à gauche, et en face, au bout d'une pelouse bien entretenue, une villa élégante ombragée de grands arbres, telle était la vue agréable que vous aviez devant vous une fois que vous aviez passé le seuil de la grille. Pour que cette qualification de villa ne paraisse pas déplacée, nous croyons devoir expliquer que cette maison avait été construite, dans l'origine, par un riche financier comme habitation de plaisance. Les vastes terrains qui en dépendaient s'étendaient de la rue Saint-Dominique, sur laquelle donnait l'entrée principale, à la rue de l'Université, à peu de distance des bords de la Seine. Nos deux visiteuses traversèrent la cour et entrèrent par la porte latérale de droite. Un domestique vint à leur rencontre dans le vestibule, et les introduisit immédiatement dans le cabinet du docteur.

Le docteur Ternel était un petit homme maigre, d'environ cinquante ans ; il portait le costume sacramentel de sa profession, l'habit noir et la cravate blanche. Il n'y avait rien de particulièrement remarquable dans les détails ou dans l'ensemble de sa personne, si ce n'est une bouche pleine de finesse et une expression générale de bonté. Peut-être, malgré la franchise polie de ses manières, un observateur plus clairvoyant que nos deux Anglaises ne pouvaient l'être en ce moment-là, aurait-il constaté dans ses regards et dans tout son maintien quelque chose de calme et de réservé, une espèce de neutralité armée, résultat très probablement d'une longue expérience des clients souvent dangereux au milieu desquels il vivait, et des dangers souvent très réels qu'il avait courus plus d'une fois. Cependant il lui suffit d'examiner dix secondes, tout juste le temps de se lever et d'offrir des siéges, les deux aimables visages qu'il avait devant lui, pour désarmer complétement. Son œil gris clair, en se portant sur les deux visiteuses, ne laissait percer d'autre expression que l'interrogation.

Miss Clara, qui n'était nullement préparée à expliquer nettement l'objet de sa visite, se sentit intimidée par cet appel tacite, et dit au hasard :

Digitized by Google

« Nous sommes Anglaises, monsieur — un signe de tête affirmatif et un demi sourire de la part du médecin lui firent comprendre qu'elle aurait pu se dispenser de ce préliminaire — je veux dire que nous sommes les compatriotes d'une personne que nous avons appris ce matin être de vos malades, et.....

— Et, comme telles, dit le docteur venant à son aide, vous prenez naturellement intérêt à la personne en question. J'ai ici plusieurs Anglais ; quel est je vous prie le nom de la personne dont vous vous occupez ? »

En apprenant que c'était Thornton, un rayon de joie éclaira le visage du docteur Ternel.

« Puis-je vous demander sans indiscrétion si M. Thornton est votre parent ?

— Non, pas précisément ; c'est un ami, un vieil ami de ma famille, dit miss Clara.

— Ce n'est pas la simple curiosité qui me fait vous poser cette question. En ce qui touche M. Thornton, il est très important pour moi de m'assurer si la maladie dont il souffre en ce moment est héréditaire ou non.

— Je ne saurais le dire d'une manière positive ; mais, autant que je puis le croire, elle ne l'est pas, répondit miss Clara. Je ne l'ai jamais entendu faire la moindre allusion à rien de ce genre. Son père et son grand-père, j'en suis certaine, ont été jusqu'à leur mort parfaitement sains d'esprit.

— C'est là une bonne nouvelle, dit M. Ternel réfléchissant. Ce M. Thornton a-t-il jamais, à votre connaissance, donné des signes d'une excentricité particulière, fait quelque chose qui ait attiré l'attention genérale ?

— Jamais, que je sache. Il a peut-être été de tout temps un peu différent des autres hommes, plus sérieux, plus concentré, toujours un peu mélancolique, sujet même à des accès d'abattement moral, mais jamais sa raison n'a été troublée. Je parle d'il y a neuf ans.

— Je vous demande pardon de me montrer si questionneur ; ne me répondez pas si vous avez la moindre objection à le faire ; mais dois-je entendre par là que vous avez complétement perdu de vue M. Thornton depuis neuf ans ?

— Oui, monsieur. »

Le docteur Ternel retomba dans ses réflexions ; puis, regardant fixement miss Clara, il dit :

« Alors vous ne connaissez probablement pas les tristes circonstances dans lesquelles est survenu le dérangement intellectuel de M. Thornton. Il était depuis quelque temps en proie à un découragement profond par suite de la disparition mystérieuse d'un jeune

Digitized by Google

homme auquel il était fort attaché. Il avait pris l'habitude d'aller à la Morgue, sous l'influence d'un vague pressentiment que le malheureux sort du jeune homme en question lui serait peut-être révélé là quelque jour. C'est la vue accidentelle en cet endroit du cadavre d'une jeune fille noyée, qui, en déterminant chez lui un accès de folie, l'a poussé à une tentative de suicide. A partir de ce moment, sa préoccupation constante au sujet de son ami perdu, principe jusque-là de sa disposition morbide, l'a abandonné entièrement pour faire place à une nouvelle préoccupation dont ni moi, ni personne de ses connaissances à qui j'en ai parlé n'avons pu découvrir le rapport avec la réalité, s'il en est quelqu'un qui l'y rattache. Ce revirement d'idées fixes n'est pas un phénomène rare dans les affections mentales. Voici en quoi consiste la monomanie actuelle de M. Thornton : il identifie la jeune fille noyée qu'il a vue à la Morgue avec une personne, réelle ou imaginaire, à qui il a ou s'imagine avoir fait un préjudice quelconque ; c'est ce qui l'a porté à essayer de se détruire, et voilà pourquoi il s'accuse d'être un meurtrier. Il voit cette personne, qu'il appelle Clara, il argumente avec elle, et il la supplie de lui pardonner. » Ici le docteur fit une pause. « Sous tous les autres rapports, reprit-il, M. Thornton parle et agit comme un homme sain d'esprit, mais il ne prend qu'un intérêt très superficiel à tout ce qui n'est pas son illusion. »

Au moment où il finissait de parler, le docteur Ternel savait ce qu'il lui importait de savoir. Les sentiments de miss Clara, qu'elle s'était en vain efforcée de contenir pendant l'explication du médecin, avaient pleinement confirmé un soupçon qui avait traversé l'esprit de celui-ci à l'instant où l'inconnue avait prononcé le nom de Thornton. M. Ternel avait enfin trouvé le levier qu'il cherchait depuis huit mois.

« Avez-vous quelque espoir de guérir M. Thornton? demanda miss Clara après un silence de quelques minutes.

— Certainement. Je désespère rarement d'aucun de mes malades, et encore moins de ceux de cette catégorie. J'ai vu des cures si merveilleuses ! Je pourrais presque en répondre si..... (et chacune des syllabes suivantes furent pour ainsi dire scandées) si la personne qu'il pleure comme morte était une femme de chair et d'os et qu'elle voulût me prêter son concours. »

Le rouge qui monta au visage de miss Clara dit assez clairement au docteur que son appel avait été entendu. Aussi, déterminé à profiter de son avantage et à battre le fer pendant qu'il était chaud, il continua, cette fois cependant en s'adressant plus particulièrement à Lavinia :

« C'est une tâche bien digne d'une femme, une tâche que le dé-

Digitized by Google

vouement sans borne d'un cœur féminin peut seul accomplir. Et ensuite songez au résultat, ajouta-t-il le visage rayonnant ; faire naître l'harmonie du chaos, arracher un noble esprit à la plus cruelle des servitudes, créer à nouveau, pour ainsi dire, un homme à l'image de Dieu. En vérité c'est une œuvre presque divine !

— Vous en parlez avec l'enthousiasme d'un homme qui a vu et a réalisé de pareils prodiges, dit Lavinia avec un entraînement sympathique.

— Oui, Dieu merci, je puis le dire ! reprit le médecin avec transport ; mais, hélas ! ajouta-t-il avec une gravité triste, pour une victoire combien de défaites !

— Docteur, s'écria miss Clara, voulez-vous me permettre de revenir demain ?

— Avec le plus grand plaisir.

— J'ai une autre demande à vous faire. Pourrais-je, cela vaudrait peut-être mieux, voir le malade sans qu'il me voie ?

— Oh ! oui, dit avec insistance Lavinia, je vous en prie, monsieur, si vous le pouvez, faites-nous voir notre ami.

— Rien de plus facile, si, comme c'est probable, il est dans son jardin, répliqua le docteur ; puis se tournant vers Lavinia : Avez-vous quelque raison pour ne pas vouloir être vue de lui ?

— Aucune, dit Lavinia, je serais très heureuse, au contraire, de lui serrer la main.

— Très bien ; cependant il sera plus prudent que je le prévienne de votre visite. Quel nom lui dirai-je ?

— Lavinia Jones, répondit-elle ; une personne qu'il a connue à Rome et à Paris. »

Sur l'invitation du médecin les dames baissèrent leurs voiles et, guidées par lui, elles descendirent dans le parc dépendant de l'établissement. A mesure qu'elles avançaient, leur attention était à chaque instant attirée par quelque personnage solitaire errant à travers les arbres ou se promenant gravement de long en large dans les allées bien sablées. Tout à coup, un homme de haute taille, suivi de près par deux surveillants, accourut d'assez loin au devant du docteur qui dit tout bas à ses deux compagnes : « Ce malade va me parler ; n'ayez pas peur, il est tout à fait inoffensif ; et, d'ailleurs, vous le voyez, il n'est pas seul. » Un beau et grand jeune homme à la barbe pleine, accosta brusquement le docteur comme s'il eût voulu le renverser, mais s'arrêtant tout à coup, il s'écria avec exaltation :

« Combien de temps allez-vous me garder dans votre maison de fous ?

— Jusqu'à ce que vous n'oubliez plus que vous devez vous comporter comme un homme bien élevé, dit le docteur s'approchant vi-

Digitized by Google

vement du pauvre insensé. Les gens bien élevés et les gens raisonnables, monsieur Marcel, prouvent qu'ils le sont en traitant avec le respect qui leur est dû, le chef de cet établissement et les dames qui sont avec lui. »

M. Marcel baissa les yeux sous le regard perçant du médecin ; il lui tourna instantanément les talons, mais se ravisant aussitôt il revint et dit d'un ton très calme :

« Ces dames, dans tous les cas, profiteront de cette rencontre ; voici quelques-unes des plus belles émeraudes qui aient jamais orné la couronne d'un empereur. J'en fais en ce moment un collier pour la reine Victoria. En voici une pour vous, madame, et une pour vous également, madame, » — et, présentant un caillou à chacune de nos Anglaises, il murmura à voix basse : « Prenez garde ! vous êtes dans une maison de fous, » et il les quitta en toute hâte.

« C'est un de mes plus tristes cas, soupira le docteur, un jeune homme accompli, un fils unique, l'orgueil et l'amour de parents riches et honorables qui l'adorent. Il n'y a pas grand espoir de le guérir, car sa maladie est héréditaire. Il demeure dans ce petit pavillon à votre droite, et M. Thornton dans cet autre à jalousies vertes attenant à ce petit jardin clos de murs sur le devant. Il vient rarement dans le parc, il préfère la solitude. — Je vais entrer le premier, dit-il ensuite, quand ils furent arrivés à la porte de Thornton, et si je juge le moment favorable, je vous enverrai quelqu'un pour vous conduire à un bon poste d'observation ; ensuite je viendrai moi-même chercher miss Jones, quand j'aurai préparé le malade à sa visite. »

Les deux dames furent bientôt rejointes par un domestique qui les fit monter dans une chambre du premier étage, ayant vue sur le jardin.

Thornton était assis sur un banc, à côté d'un grand trou qu'il avait creusé dans la terre. Une bêche et une pelle étaient à ses pieds. Un nuage de tristesse indéfinissable obscurcissait ses traits délicats ; son menton reposait sur sa main droite dans une attitude méditative, et il tenait ses yeux fixés sur le trou. Rien dans son extérieur ne trahissait le désordre de son cerveau ; au contraire, tout chez lui, sa barbe et ses cheveux, maintenant tout à fait blancs, sa robe de chambre flottante, son linge, étaient propres et soignés.

« Vous voyez ce que je fais, dit-il en réponse aux questions du médecin, je fais le fossoyeur.

— Vous vous laissez aller à votre imagination malade, voulez-vous dire, fit observer le docteur Ternel. On creuse des fosses pour y mettre des morts, et je n'en vois point ici. »

Digitized by Google

Thornton secoua la tête et ne dit rien. « Voyons, M. Thornton! s'écria le médecin en élevant la voix, où est le cadavre?

— Il était ici quand vous êtes venu; tenez, il est là, » — et Thornton indiquait du doigt un coin du petit enclos. Le médecin alla à l'endroit indiqué, et, fendant l'air de ses bras dans tous les sens, il persista à dire :

« Il n'y a rien ici, ne voyez-vous pas qu'il n'y a rien; comment pourrais-je agiter mes bras si librement, s'il y avait quelque obstacle autour de moi?

— Personne n'a vu le spectre de Banquo, à part celui qui devait le voir : le meurtrier! murmura Thornton.

— Un spectre! s'écria le médecin, mais c'est quelque chose d'immatériel qu'un spectre; comment pouvez-vous compter enterrer ce qui n'a pas de corps? »

Thornton sourit et baissa la tête sans répondre.

« Oh! M. Thornton, reprit le docteur Ternel d'un ton persuasif, comment vous, un homme bien élevé, un homme instruit, et surtout un chrétien, pouvez-vous vous laisser devenir le jouet de pareils rêves?

— Des rêves! répéta Thornton. Laissez-moi vous dire, docteur Ternel, qu'il y a dans les cieux et sur la terre plus de choses que n'y voit votre haute sagesse. Là! maintenant! ne la voyez-vous pas? et le monomane se leva précipitamment, joignant des mains suppliantes, et l'œil fixé dans la direction d'un arbre.

— Eh bien alors, suivons-la et forçons-la à nous donner une explication, dit le docteur prenant Thornton par le bras.

— Non, non, non, s'écria l'Anglais, en proie à une vive terreur et se cramponnant au banc sur lequel il était assis. »

Au bout de quelques instants le docteur Ternel reprit :

« Il y ici a une dame qui désire vous voir. M'écoutez-vous, monsieur Thornton? Une de vos compatriotes, une de vos amies est venue pour vous rendre visite, miss Lavinia Jones. »

Pas un muscle du visage de Thornton ne bougea.

« Ne vous souvenez-vous pas de miss Lavinia Jones, une grande et belle jeune personne que vous avez connue à Rome et ici à Paris?

— Il se peut que je l'aie rencontrée, dit Thornton.

— Permettez-moi de vous dire qu'il n'est pas très aimable à vous de recevoir si froidement la nouvelle de la visite d'une amie.

— Que m'importe qui vienne ou ne vienne pas? répondit Thornton profondément abattu.

— Voulez-vous que je lui dise de venir près de vous?

— Comme il vous plaira. »

Le docteur alla chercher Lavinia.

Digitized by Google

« Que je suis aise de vous revoir, monsieur Thornton ! balbutia en entrant la jeune fille avec une gaieté feinte ; mon bon et excellent ami, ne vous souvenez-vous pas de moi que vous avez connue au palais Morlacchi à Rome, et au boulevard des Capucines, ici, à Paris ? »

Le nuage quitta un instant le front du pauvre maniaque, il y eut une éclaircie d'une seconde ; mais l'ombre épaisse s'y répandit de nouveau ; ses yeux mornes et errants se reportèrent de l'aimable visage qu'ils avaient devant eux sur la robe noire de Lavinia et demeurèrent cloués sur cet objet.

« C'est bien de votre part de porter son deuil, dit-il lentement, tout le monde devrait le porter ; il ne reste pas sur terre une créature comme elle.

— Je suis en deuil de ma chère tante, monsieur Thornton, de cette pauvre mistress Jones, qui a été si bonne pour moi ; vous devez vous la rappeler — elle n'est plus de ce monde, » et les yeux de Lavinia se remplirent de larmes.

— Ne pleurez pas, ne pleurez pas, pauvre enfant, dit-il d'un ton compatissant, c'est plus qu'inutile, toutes les larmes du monde ne pourraient nous rendre notre Clara ; mais ce que nous pouvons faire pour elle, c'est de lui donner la sépulture chrétienne, et il saisit sa bêche.

— J'ai séjourné dans le Dorsetshire, et j'ai vu Cypress-Hall, votre maison — quel délicieux endroit ! Vous retournerez quelque jour l'habiter, n'est-ce pas, monsieur Thornton ? » Mais il ne s'occupait pas d'elle. Lavinia persistait à faire tous ses efforts pour attirer son attention. « Et M. Paolo, il est retrouvé, il est à Rome sain et sauf ; bonne nouvelle, n'est-ce pas ?

— Ce n'est pas une nouvelle pour moi, répliqua Thornton, qui tressaillit en entendant prononcer ce nom ; je savais qu'il reparaîtrait à une époque ou à une autre pour porter témoignage contre moi.

— Contre vous ? Oh ! monsieur Thornton, il vous défendrait contre le monde entier, il vous aimerait, il vous consolerait, comme il le faisait à Rome.

— Bah ! tout est changé maintenant ; on lui a fait jurer de dire la vérité et il la dira — il me l'a dit lui-même ici. Mais maintenant, excusez-moi, je suis obligé de continuer mon travail, ou je serai en retard. »

Un coup d'œil du médecin avertit Lavinia que l'entrevue avait duré assez longtemps.

« Eh bien ! donc, adieu, mon cher, bien cher ami, » dit Lavinia, pouvant à peine retenir ses larmes. Et lui tendant la main, Thornton retira la sienne.

Digitized by Google

« Ne voulez-vous pas serrer la main d'une ancienne amie?

— Il vaut mieux ne pas le faire, dit-il, il ne peut résulter rien de bon de me toucher la main ; elle porte encore l'odeur du sang. Vous vous rappelez ce passage de notre poète : « Tous les parfums de l'Arabie ne la désinfecteraient pas. » C'est bien vrai, trop vrai, » Et il se mit à creuser.

Miss Clara n'avait pas perdu une syllabe ni un geste de ce qui s'était passé dans le petit jardin.

Pas une parole ne fut échangée entre les trois personnages, lorsque les dames pâles et muettes comme des ombres furent reconduites par le parc à la porte extérieure.

« A demain, dit M. Ternel, en offrant la main à miss Clara pour l'aider à monter en voiture.

— A demain, » répondit-elle, et l'étreinte chaleureuse dont elle accompagna ces mots leur donnait un sens sur lequel ne pouvait se méprendre un homme doué d'autant de pénétration que le docteur Ternel.

XLVIII

Le résultat fut tout ce que le lecteur a prévu. Les coups de théâtre ne sont pas de notre ressort; rien au contraire ne nous réjouit autant que de voir ce qui doit suivre infailliblement annoncé par ce qui a précédé. Laissons miss Clara raconter son histoire :

« Ma chère Eléonore, mon cher George,

« Quand je vous ai quittés il y a une semaine à peine, qu'aurions-nous dit à qui serait venu nous prédire que mon voyage en Orient se terminerait à Paris! A cette nouvelle, je vois d'ici l'air stupéfié de Nelly, auquel George répond en secouant solennellement sa crinière. Tranquillisez-vous, il ne s'est rien passé de fâcheux. C'est maintenant ou jamais le cas de dire : « L'homme propose et Dieu dispose! » Oui, j'espère et crois ne pas céder à un sentiment de superstition, en reconnaissant le doigt de Dieu dans la marche des événements qui ont amené ce résultat. La manière dont il s'est produit me semble tenir du prodige lorsque je m'en rappelle les différentes phases. Si, pour vous complaire, je n'avais pas retardé de deux mois mon départ pour Scutari; — si dans cet intervalle je n'avais pas fait la rencontre de miss Holywell au moment où elle se rendait chez ma tante; — s'il n'était pas arrivé que ma tante fût

Digitized by Google

absente, miss Schmaltz plus revêche que jamais, et miss Holywell tellement en peine de savoir que faire d'elle-même, que je me suis sentie prise de sympathie pour elle, et que je l'ai emmenée à Owlscombe; si..... — mais il y a vraiment cruauté de ma part à faire languir ainsi votre curiosité. Cependant, pour bien faire comprendre mon histoire, je suis obligée de remonter un peu en arrière.

» Pendant son séjour à Rome, miss Holywell, il faut que vous le sachiez, avait fait la connaissance de M. Thornton, et il était survenu des circonstances qui changèrent cette connaissance en intimité. La dernière fois qu'elle l'avait vu, c'était à Paris, il y a neuf à dix mois de cela. Il avait promis de lui écrire; mais, comme depuis qu'elle était de retour en Angleterre, elle n'avait jamais reçu de lettre de lui, elle avait conçu certaines craintes; et une des premières choses qu'elle fit en arrivant ici, ce fut de tâcher de découvrir ce qu'il était devenu. Je ne puis entrer maintenant dans des détails, par cette raison, entre autres, qu'en agissant de la sorte je serais entraînée à révéler les affaires d'autrui, — qu'il vous suffise de savoir qu'une fois informée de l'inquiétude de Lavinia, je la partageai complétement.

» Nos recherches ont été couronnées de succès, et nous l'avons trouvé, — si l'on peut s'exprimer ainsi en parlant d'un homme qui a perdu la meilleure et la plus noble partie de lui-même. Le début de ma lettre, mes chers amis, ne vous a pas préparés, à coup sûr, à apprendre que nous avons trouvé l'infortuné gentleman dans une maison d'aliénés. Quel spectacle, grand Dieu! Je ne puis vous dire quel mélange d'angoisse et de tendresse s'est emparé de mon cœur, lorsque j'ai vu de mes yeux le triste état de mon ancien ami. Je croyais savoir ce que c'est que d'être compatissant pour son prochain. C'était une erreur. — Non, jamais avant ce moment je n'avais appris ce qu'est la charité active. Je remercie le ciel d'être ici; je le remercie de pouvoir être utile à quelque chose! J'ai d'abord eu peine à le reconnaître, — ses cheveux tout blancs, sa noble taille courbée comme celle d'un vieillard; pourtant rien de hagard dans sa physionomie; la même expression aimable et douce qu'autrefois; mais il est si maigre, si pâle, si triste! Mon cœur..... Non, je ne puis écrire ce que j'ai ressenti. Il creusait une fosse — c'est son occupation habituelle, — une fosse pour une femme qu'il a offensée et tuée, c'est-à-dire pour moi qu'il croit morte par sa faute. C'est cette idée qui fait le fond de sa folie. Voilà plus de neuf ans que le remords de ses prétendus torts passés est pour lui une couronne d'épines, qui a pénétré jusqu'au cerveau. Oh! mon cher frère, oh! ma bonne sœur, quelle femme digne de ce nom pourrait résister à l'impression d'un pareil spectacle?

» Ai-je besoin, après cela, de plaider sa cause auprès de vous? Je

Digitized by Google

suis certaine que non. Je sais que, quand vous lirez ces lignes, tout levain de ressentiment disparaîtra de vos cœurs. Mais je lui dois de dire que s'il a péché contre moi,— et a eu des torts à mon égard,— je n'ai pas été moi-même exempte de blâme. Non, mille fois non. Ce sujet vous est désagréable; mais soyez indulgents; c'est la vérité que je vous dis ici. N'allez pas vous imaginer que j'invente et me noircis à plaisir, parce que je ne veux pas qu'on me croie meilleure que je ne suis. Vous n'étiez pas avec moi lorsqu'ont eu lieu les circonstances dont je parle.

» J'étais allée voir ma tante à Ivy-Lodge, dans le but d'assister à une grande soirée à Moreton. C'était mon premier bal, et je me laissai subjuguer complétement par l'entrain de la fête et le charme de la musique. Quelle jeune fille de dix-neuf ans résiste à une fascination pareille? Parmi les personnes qui composaient la réunion, plus nombreuse et plus brillante que d'ordinaire, ma tante distingua dans la foule et me présenta avec une insistance marquée un jeune officier. Ma tante, je dois le dire, n'avait d'yeux, d'oreilles, de sourires que pour ce monsieur, qui n'avait, lui, rien de bien prévenant ni dans ses manières ni dans sa personne, mais c'était le fils d'un comte. Ses attentions pour moi devinrent, dans le cours de la soirée, assez directes, assez assidues pour être remarquées de tout le monde. Il ignorait probablement que j'étais une fiancée et que mon futur mari était dans le bal; et moi, avec la stupide timidité de mon âge et mon éducation de province, je n'avais ni le courage ni le tact qu'il m'eût fallu pour tenir à distance le fat et indiscret personnage. Il me mit en quelque sorte en état de siége, empêcha tout autre que lui de m'approcher, insista, d'une façon à laquelle je ne sus comment résister, pour que je dansasse toute la soirée avec lui (Thornton, comme vous le savez, ne dansait jamais); et, lorsque j'exprimai le désir de m'asseoir, il me conduisit dans un coin, et, s'asseyant à côté de moi, il me coupa toute communication avec le reste de la société. Or, croyez-en mon aveu, tout ennuyée que j'étais de cette espèce de persécution, je n'étais cependant pas insensible à l'honneur que me faisait le principal personnage de la fête.

» Thornton, et c'est en cela qu'il eut tort, ne fit rien pour m'aider à sortir de cette position embarrassante; au contraire, il se tint à l'écart. Je le remarquai avec chagrin, ainsi que le dépit que trahissaient ses regards, mais j'oubliai bientôt tout dans l'entraînement d'un nouveau quadrille. Je rencontrai les yeux de Thornton à la porte de la salle à manger, au moment où j'y entrais au bras de mon danseur. Je ne le revis pas de la nuit. Il vint à Ivy-Lodge le surlendemain; il était froid et grave, et je lus des reproches sur son front. Je lui fis un accueil maussade. Les allusions de ma tante à ce qu'elle appelait

Digitized by Google

son manque d'attention envers moi au bal m'avaient portée à croire que j'étais plutôt l'offensée que l'offenseur. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que ma tante n'était pas disposée en faveur de Mortimer. Les remontrances mesurées qu'il m'adressa provoquèrent des réponses désagréables. Qu'avais-je fait? J'avais été polie envers ceux qui avaient été polis envers moi; j'avais dansé avec ceux qui me l'avaient demandé. Où était le grand mal? Pourquoi lui-même ne m'avait-il pas invitée? « Vous savez, me dit-il, que je ne danse jamais. — Est-ce une raison, répartis-je, pour que je ne danse pas? Pourquoi une jeune fille va-t-elle au bal, si ce n'est pour danser? — Pour quelle autre cause, en effet? répéta-t-il d'un ton significatif. »

» Mon jeune lord entra à cet instant : il ne fit que parler des courses, du dîner et du bal, qui devaient avoir lieu à Weymouth le surlendemain. Sa visite avait pour but de savoir si nous avions reçu des invitations. Je l'informai que nous en avions reçu en effet, et que nous avions l'intention formelle d'en profiter. Mortimer se retira sans dire un mot. Le lendemain, je reçus un petit billet de lui :

» Voulez-vous, pour l'amour de moi, m'écrivait-il, renoncer à » votre bal de Weymouth? Cette demande peut vous sembler déraisonnable, mais votre bonté et votre indulgence pour mes caprices » m'enhardissent à la faire. »

» Je résolus de satisfaire à son désir, et, montrant le billet à ma tante, je lui dis que je n'irais pas au bal. Ma tante s'emporta contre le billet et contre moi; le billet était absurde, ridicule, odieux; il m'était impossible d'y obéir, et elle me donna une foule de raisons pour me le démontrer. Bref, je répondis à Mortimer que, malgré tout le désir que j'avais de condescendre même à ses caprices, ma tante avait déclaré que, dans l'état des choses, je ne le pouvais pas sans enfreindre toutes les règles de la bonne éducation et de la bonne société. Le bal se donnait à la maison de ville, et, au moment où nous approchions de la porte, j'aperçus Thornton qui s'y tenait arrêté; il nous salua respectueusement, mais sans faire la moindre tentative pour nous aborder. Je crois qu'il demeura quelque temps dans la salle de bal; mais je ne l'y vis pas.

» Vous savez le reste. Le lendemain soir, je reçus de lui une lettre datée de Londres : la lettre dans laquelle il me disait qu'il me déliait de mon engagement envers lui; qu'il agissait ainsi non par colère, mais par suite de la triste conviction qu'avec le caractère qu'il avait, il serait incapable de me rendre heureuse. Le châtiment était-il hors de proportion avec l'offense? Des étrangers pourraient le penser; mais moi qui avais eu une année tout entière pour apprécier ses bizarreries, moi qui l'avais accepté tel qu'il était, je savais bien le

Digitized by Google

contraire. Mes yeux furent dessillés, et je mesurai bientôt toute l'étendue de ma faute, et compris la valeur du cœur que j'avais blessé. Cette lettre inaugura une ère nouvelle dans mon existence, et je puis dire sans exagération que, s'il y a quelque chose de bon en moi, j'en suis redevable à l'homme qui l'a écrite. J'ai cru de mon devoir d'exhumer le passé jusque-là ; maintenant ensevelissons dans un éternel oubli tout ce qui a trait à cette fatale affaire.

» La maison de santé où est placé Thornton, est dirigée par le docteur Ternel, médecin fort distingué et très digne homme, qui a la passion de sa profession, et ce qui vaut mieux encore, un dévouement sans borne pour ses malades. Notre ami ne saurait être en de meilleures mains. Avec une perspicacité qui tient presque de la divination, le docteur Ternel découvrit tout de suite que j'étais précisément la personne qu'il cherchait depuis huit mois. Car, vous devez le comprendre, il n'y a que la réalité qui puisse dissiper l'illusion morbide de Thornton, il n'y a qu'une Clara vivante qui puisse chasser de son cerveau la Clara fantôme qui le hante jour et nuit. Ainsi, vous le voyez, je suis la seule personne au monde qui puisse opérer une guérison,— si toutefois la guérison est possible,— et le docteur Ternel est plein de confiance dans le succès. Plaise à Dieu que son espoir se réalise ! Comme j'ai à prendre, sous la surveillance et la direction du docteur, une grande part, — et même la part principale, — dans cette tâche pieuse, j'ai dû naturellement n'avoir aucun mystère pour lui, tandis que lui, de son côté, en homme de cœur qu'il est, il tient avant tout à ce que je ne sois pas victime de ce qu'il appelle ma générosité. C'est pourquoi il ne m'a dissimulé non-seulement aucune des difficultés du présent, mais encore aucune des responsabilités de l'avenir. « Car, dit l'excellent homme, en cas même de réussite, ne vous imaginez pas que votre tâche soit terminée. Votre présence assidue sera indispensable pendant longtemps pour confirmer ce succès et le rendre définitif ; sans cela une rechute serait inévitable. En un mot, ma chère madame, il faut que vous vous considériez comme l'ange gardien de ce gentleman, et que vous vous attachiez à sa personne comme son ombre. Malheureusement nous vivons dans un siècle sceptique, et le rôle même d'ange gardien, rempli par une jeune et jolie femme, pourrait prêter à de fausses interprétations. (Le docteur est myope, ce qui explique pourquoi il traite de jeune et jolie femme une vieille fille de vingt-huit ans.) « Il y a cependant un moyen de surmonter la difficulté. Je vous demande pardon de mon apparente hardiesse ; mais mon mobile doit être ma justification. Si vous pouviez prendre sur vous de faire maintenant pour M. Thornton ce que vous aviez promis et eu l'intention de faire il y a neuf ans, je pourrais répondre

Digitized by Google

que son affection actuelle ne persisterait pas. » J'ai répondu que si réellement ma présence devait être de cette importance pour M. Thornton, et s'il exprimait jamais le moindre désir que je devinsse sa femme, j'y consentirais volontiers. Ne soyez donc pas surpris, mon cher George, ni vous, ma chère Eléonore, de voir un de ces jours un couple joyeux faire irruption chez vous. Sérieusement, la position de garde-malade d'un homme que j'estime entre tous les hommes n'a rien qui me répugne, tout au contraire. Notre union serait une espèce d'association, en vue de faire un peu de bien en ce monde, et les gros revenus de Thornton suffiraient largement à assurer la prospérité des associés.

» Quant à présent, ma seule occupation est d'aller chaque jour à la maison de santé du docteur, m'informer de la marche de la maladie, car maintenant le malade subit un traitement préparatoire. Les efforts infatigables de M. Ternel sont concentrés sur un seul point : il consacre toute son habileté à pénétrer Thornton de l'idée de mon existence. Il s'attache à lui parler sans cesse d'une foule d'incidents ayant trait à l'époque où nous étions fiancés, et que je lui ai racontés dans ce but. Il me représente comme pleine de vie et d'affection, et comme désirant ardemment retrouver Thornton. Il est pénible, et cependant curieux à la fois, d'entendre leur conversation sur mon compte, car je prête l'oreille à la plupart de ces discussions, conformément au désir du docteur, afin de me familiariser avec les allures extérieures et la tournure d'esprit de Thornton. Une madame Françoise, une digne femme, chez laquelle il a logé quelque temps, nous est en ceci une auxiliaire extrêmement utile. Avant peu, j'aurai à écrire une lettre à Thornton et une autre au docteur, pour annoncer le jour de mon arrivée. Le docteur compte beaucoup sur l'effet de ces lettres. On doit mettre un piano près du cabinet du docteur, et je dois jouer des airs qui nous étaient autrefois familiers, et chanter les refrains des jours heureux, des jours de notre jeunesse. Le docteur s'arrangera de manière à conduire Mortimer dans un endroit d'où il pourra entendre. Mais on n'aura recours ni aux lettres ni à la musique avant que le traitement préparatoire auquel il est actuellement soumis ait donné un résultat favorable. Alors, si jusque-là le plan réussit à notre gré, je dois me montrer, et je prie Dieu qu'il me donne du courage, qu'il inspire mes paroles ; car la partie la plus importante de la guérison, sinon même la guérison tout entière, dépendra beaucoup de ma présence d'esprit et de ma fermeté d'âme en cette circonstance.

» Mais quand même nous échouerions à la première épreuve, nous ne devrions pas désespérer. Le docteur Ternel a un autre moyen en réserve : ce sera d'emmener Thornton en Angleterre, à Cypress-

Digitized by Google

Hall. L'air natal et la vue d'objets familiers peuvent, assure-t-il, déterminer une crise favorable, alors que toutes les autres tentatives auront échoué. Dans ce cas, un jeune médecin, un des plus habiles élèves du docteur Ternel, nous accompagnerait en Angleterre, et nous aurions à suivre aveuglément ses instructions. Si les choses en arrivent à ce point, alors, cher frère et chère sœur, ma foi, nous réclamerons votre bon concours, et je sais que nous pouvons compter dessus. Espérons toutefois que nous n'aurons pas à en venir là.

» Ci inclus un billet de miss Holywell. Elle part demain matin pour Marseille en excellente compagnie. Je ne puis vous dire combien je regrette de me séparer d'une personne qui a été pour moi une amie affectueuse et sincère. Par une coïncidence étrange, providentielle, on pourrait dire, elle a eu aussi des nouvelles d'une personne à laquelle elle s'intéresse vivement, et dont la disparition, dans des circonstances des plus alarmantes, avait été pour elle une source de poignantes inquiétudes, ainsi que pour ce pauvre Thornton. Cette personne est un jeune artiste italien, auquel Thornton s'était étroitement attaché à Rome; et, d'après ce que m'a dit miss Holywell, j'ai pu comprendre que Thornton lui avait, à elle aussi, rendu de grands services autrefois, à Paris, dans des circonstances difficiles, avant qu'il fût tombé malade, bien entendu. Vous voyez que cet homme était né pour faire du bien à tous ceux qu'il a approchés. Miss Holywell parle toujours de lui comme du meilleur des hommes. Sans lui, dit-elle, elle serait devenue folle.

» Ne soyez pas inquiète de moi, ni de la manière dont je vis. Je jouis d'un santé excellente, je suis en très bonne disposition d'esprit, et je me trouve parfaitement installée dans cette maison meublée. L'hôtesse est tout à fait respectable. Mme Françoise est venue passer quelque temps chez elle, et toutes les deux ont pour moi des soins infinis. Vous n'avez donc pas à penser le moins du monde à venir me rejoindre. Si j'ai besoin de vous, croyez bien que je vous en avertirai. Et maintenant, adieu, mes bons amis, et croyez-moi toujours,

» Votre affectionnée,

» CLARA. »

Au nombre des lettres qu'écrivit ce jour-là Lavinia, il y en avait une adressée à M. Paolo Mancini, à Rome. Nous entendrons parler de lui un de ces jours.

Digitized by Google

XLIX

Cependant Paolo se trouvait peu satisfait de sa halte dans le bourbier. Plus son corps s'enfonçait dans la fange du sensualisme, moins son âme s'acclimatait à cette atmosphère empestée. Un être organisé pour s'élever dans les airs ne peut ramper sans souffrir de la violence faite à sa nature. Comment lui, qui avait rêvé toute sa vie et savouré pendant quelque temps l'ambroisie et le nectar d'un amour partagé, pouvait-il être satisfait de la nourriture impure dont il se repaissait maintenant? Et pourtant, malgré le dégoût qu'elle lui inspirait, il n'avait pas la force de repousser la coupe de Circé. Quiconque s'en étonne connaît peu la nature humaine. Le *Video meliora, deteriora sequor* a été un proverbe vrai dans tous les temps. La fougue de la jeunesse, l'oisiveté, la force de l'habitude et enfin, mobile qui n'est pas le moins puissant, cette raison qui oppose la plus terrible des barrières à une bonne résolution, le « à quoi bon maintenant, » étaient autant d'ennemis qui tenaient Paolo sur la pente glissante. Mais les plaisirs avaient beau faire, ils ne pouvaient imposer silence au témoin intime qui lui criait de temps à autre : « Tu avilis ton âme immortelle, tu donnes un démenti à tous tes antécédents ; tu es un être méprisable : honte, honte à toi ! » Avec un malade aussi prompt à sentir, il ne faut pas désespérer. Le malade qui ne sent pas son mal est incurable ; mais chez celui qui gémit et se plaint, il y a des chances pour une crise favorable.

Notre jeune débauché était rentré à quatre heures du matin. Il n'habitait plus toutefois rue Saint-Georges, où nous l'avons laissé. En dernier lieu, ses amis, — non pas lui, — avaient décidé que cet appartement était trop mesquin et ne lui convenait pas ; d'ailleurs, il n'y avait ni écurie ni remise, — inconvénient trop grave pour un personnage qui avait renoncé aux chevaux et aux voitures de louage, et qui avait ses chevaux et sa voiture à lui appartenant. Paolo avait, en conséquence, loué, rue de la Chaussée-d'Antin, un second étage spacieux, richement meublé et exorbitamment cher. Donc, Paolo était rentré se coucher vers quatre heures du matin, après une nuit aussi mal employée que possible. Il avait joué et perdu une somme assez ronde ; — il l'avait perdue certainement avec des gens de fort bon ton, mais qui, après tout, il avait tout lieu de le croire, n'étaient autre chose que des chevaliers d'industrie. L'argent en général était le moindre de ses soucis ; en effet, il le gaspillait avec une espèce de rage. Dans la circonstance actuelle, c'était la manière dont il avait

Digitized by Google

été dupé qui le contrariait et l'humiliait. Un homme ne s'aperçoit pas, sans regimber un peu, qu'on lui fait jouer le rôle de dupe, et rendons cette justice à Paolo de dire que l'aiguillon de la conscience était aussi pour quelque chose dans son insomnie. Avec ce qu'il avait joué et perdu, deux familles d'honnêtes ouvriers auraient pu vivre dans l'abondance une année tout entière. Prosper n'en gagnait pas le quart dans ses douze mois en travaillant sans relâche. Cette réflexion ramena sa pensée sur le petit contrôleur d'omnibus, Prudence, les enfants, Benoît et M. Perrin, M. Pertuis et M. Boniface. Ils pouvaient être tous morts sans qu'il en sût rien. — Il y avait des siècles qu'il ne les avait vus, ni même cherché à les voir; il les avait littéralement oubliés, l'ingrat qu'il était! Ce ne fut pas avant que l'aurore eut commencé à poindre à travers les rideaux de soie, qu'une espèce de calme plat s'empara de ses sens et lui permit de s'endormir, — mais d'un sommeil lourd et malsain.

Il était en train de rêver qu'il entendait un violent carillon de sonnette, lorsqu'un formidable branle imprimé à celle de sa porte (la réalité de son rêve) réussit à le réveiller complétement. Il se leva sur son séant et écouta; le lointain écho d'un débat animé dans la chambre qui précédait son salon parvint à ses oreilles. Qu'est-ce que ce pouvait être? Il sauta à bas de son lit, passa une robe de chambre et cria dans le salon :

« Qu'y a-t-il, Victor? »

Comme il ne lui venait point de réponse, et que le bruit du débat continuait toujours aussi fort, Paolo poussa la porte qui conduisait dans l'antichambre, et il vit Victor défendant de sa personne l'accès du salon, parant, une chaise à la main, l'attaque d'un petit homme vif et leste, qui brandissait un balai deux fois aussi long que lui, et s'efforçait de débusquer ledit Victor de son passage. D'abord, Paolo resta muet de surprise; l'instant d'après, si peu disposé qu'il fût à la gaieté, la scène était par trop comique pour qu'il y résistât, et il partit d'un éclat de rire homérique. Salvator, — car c'était Salvator, — jeta son balai à terre, et, se tenant les côtés, s'affaissa tout essoufflé sur une chaise, tandis que Victor, le visage aussi rouge que son gilet, attendait, non sans une certaine inquiétude, ce qui allait arriver. Naturellement, il arriva que Paolo et Salvator tombèrent dans les bras l'un de l'autre, dans un échange cordial d'étreintes fraternelles. A cette vue, Victor lâcha sa chaise et se retira avec un air de dignité offensée.

« De par tous les diables! s'écria Salvator riant encore, tu es mieux gardé que le pape; je le dis sans métaphore, il faut se frayer un chemin à main armée pour parvenir jusqu'à toi. Je puis bien chanter ce refrain d'opéra : *A pugnar m'accinsi, o Roma.....*

Digitized by Google

— Chut! dit Paolo, l'emmenant dans sa chambre à coucher, car il commençait à sentir le besoin d'un vêtement plus substantiel que sa robe de chambre, tout ouatée qu'elle était.

— Pourquoi chut? est-il défendu de chanter sur la terre classique de la chanson?

— Certainement non, mais il est de si bonne heure.

— De bonne heure? mon cher bon, huit heures du matin, tu appelles cela de bonne heure? Tu sembles ignorer que *Da tre ore il sol risple-en-de.*

— C'est vrai, mais ici on se couche assez tard, répondit, un peu confus, Paolo, tirant les rideaux et ouvrant les persiennes. Le flot de lumière qui entra fut pour lui comme un reproche.

— Saints du Paradis! s'écria Salvator, tu es logé comme un cardinal et costumé comme le Grand-Turc.

— Ou comme un imbécile, dit Paolo, jetant un regard de côté sur le pantalon de cachemire bleu-ciel qu'il passait en ce moment. Mais ne nous occupons pas de moi pour l'instant; parlons plutôt de toi et de Clélia, et de tous mes vieux amis. Es-tu marié? Et comment es-tu ici? Pourquoi n'avoir pas répondu à ma lettre?

— Ta lettre du commencement de novembre avec une autre pour Clélia, et renfermant la traite de mille scudi, veux-tu dire? par la raison toute simple que je ne l'ai eue en ma possession qu'à notre retour de Palerme à Rome, il y a quinze jours. Clélia et moi, il faut que tu le saches, nous avons passé l'hiver avec la marquise à Palerme, ou plutôt, pour être exact, près de Palerme, dans une villa appartenant à une sœur du prince Rocca-Ginestra. Comme il devait y avoir des representations théâtrales, de la mise en scène, des tournois, etc., Clélia et moi, nous étions naturellement des personnages indispensables pour la marquise. D'après la tournure qu'ont prise les choses, la señora aurait pu se passer de nous, car, au lieu de divertissements, nous n'avons eu que des jalousies et des querelles, que désordre, que confusion, comme autrefois. Mais tout cela ne te fait rien à toi, et ne fait pas davantage à la poste, qui ne m'a pas envoyé mes lettres, parce que, n'en attendant point, je n'avais pas pris les précautions nécessaires pour me les faire parvenir. C'est ainsi qu'à mon retour à Rome, au milieu de février, je me suis regardé comme un favori de la fortune de trouver ta missive de novembre qui m'attendait encore, — et c'est alors que j'ai appris pour la première fois que le gouvernement avait mis des bâtons dans les roues à propos de ton retour. Ne trouvant pas de lettres d'une date plus fraîche, l'inquiétude m'a pris sur ton compte. Pourquoi ne pas faire comme Mahomet et aller à la montagne, puisque la montagne ne pouvait venir à moi? Clélia a approuvé l'idée; de

Digitized by Google

l'argent, je n'en chômais pas, sans toucher aux mille écus, — qui, dans le fait, sont encore intacts. Me voilà donc en route, et, après être resté une semaine à Turin pour m'assurer de quel côté y soufflait le vent, je suis arrivé à Paris hier matin. Ma première visite a été pour la rue Saint-Georges, l'adresse indiquée dans ton épître. Là, on m'a dit qu'il y avait longtemps que tu avais déménagé et qu'on ne savait pas où tu demeurais. Alors, je me suis rendu chez M. Prosper, quai Montebello, à l'adresse que tu m'avais donnée dans ta premiere lettre. M. Prosper m'a envoyé à la rue du Four; là, personne ne savait ce que tu étais devenu; en un mot, sans cette excellente Mme Prosper, je ne t'aurais jamais trouvé. Nous avons passé toute la journée d'hier, comme des limiers de police, à courir après toi, de la rue du Four à la rue Saint-Georges, de la rue Saint-Georges à l'avenue Montaigne, et de l'avenue Montaigne ici. Je suis venu te demander trois fois hier soir; mais le portier m'a dit que tu n'étais pas chez toi et qu'il ne me laisserait pas entrer. Les affreux personnages que ces portiers parisiens! Mais ton singe en manches rouges les dépasse tous. « Midi, » et « midi, » et toujours « midi! » — Je ne pouvais lui arracher autre chose que « midi. » Que pouvais-je faire en pareille circonstance, si ce n'est d'envoyer au diable tous les parlementaires et de pousser en avant une reconnaissance. Manches-Rouges me barre le chemin, et s'escrime avec une chaise pour défendre les abords de la place. Aussitôt, moi, de chanter :

Ah! canaglia, vui battaglia,
E battaglia ti daro!

et de fondre sur lui un balai à la main. Heureusement tu es apparu, comme le *Deus ex machina*, à temps pour empêcher la continuation des hostilités.

— Mon bon ami, dit Paolo, moitié ému, moitié égayé de ce récit, que de peine je t'ai coûtées. C'est bien à toi d'être venu, et c'est la Providence qui t'envoie. J'ai tant de choses à te dire, oh! tant de choses!

— Et moi, je suis si impatient d'entendre tout ce que tu peux avoir à me dire! mais parle-moi d'abord de Thornton; non, d'abord de miss Lav..... A propos, — et Salvator, bondissant sur le sofa comme une balle élastique, se mit à fouiller dans ses poches. — Si je ne me trompe pas, je suis moi-même porteur de nouvelles de la diva. Allons, bon! où vais-je l'avoir fourrée maintenant?

— Fourré quoi? demanda Paolo en grand émoi.

— Une lettre à ton adresse que j'ai trouvée au bureau de la poste à Rome, et Dieu sait ce qu'il m'a fallu de pourparlers et d'explica-

Digitized by Google

tions avant de pouvoir la retirer des mains des employés. Ah! la voici, juste dans ma dernière poche. »

Paolo saisit la lettre, brisa le cachet d'une main tremblante, et dévora littéralement le contenu. Voici ce qu'écrivait Lavinia.

« Paris, le 31 janvier 1855.

» Mon cher monsieur Paolo.

» En passant par Paris, j'ai appris par Mme Françoise que vous étiez sain et sauf, et que, selon toute probabilité, vous êtes en ce moment une fois encore dans votre chère Rome. Je suis si heureuse et si reconnaissante de cette nouvelle, que je ne puis résister à la tentation de vous le dire. Mais quand j'essaie de trouver des paroles pour rendre ma pensée, rien ne me vient que des larmes, de douces larmes, et des bénédictions que je ne sais comment exprimer. Acceptez-les, toutes mal formulées qu'elles soient, acceptez-les quoiqu'elles vous viennent de quelqu'un qui vous à rendu le mal pour le bien. J'implore du fond de mon âme et en toute humilité votre pardon. Dieu m'est témoin que je ne savais pas ce que je faisais. Je voyais sans comprendre, et je prenais l'apparence pour la réalité. J'étais enivrée par la prospérité et par la flatterie. Depuis que nous sommes séparés, j'ai connu ce mentor rigide, mais ami, le malheur. J'avais besoin d'être humiliée, j'avais besoin d'être rappelée à la raison, et cet ami austère a fait l'un et l'autre pour moi. L'épreuve a été rude; mais béni soit le jour qui me l'a apportée; béni soit le jour qui m'a ouvert les yeux en me faisant connaître que la vie a ses devoirs et que le bonheur gît dans l'accomplissement du devoir. Avec l'aide de Dieu, je remplirai le mien. Combien d'autres vérités que vous avez essayé de me faire comprendre, et que j'ai laissé passer, dans le temps, sans y prêter attention, reviennent maintenant peupler ma mémoire! Ah! croyez-moi, le souvenir que j'ai conservé de vous est indissolublement associé dans mon esprit à tout ce qui est bon et noble, tandis que vous lorsque vous pensez à moi..... Oh! monsieur Paolo, comme vous avez dû me mépriser! et je le méritais bien! Mais maintenant vous pouvez me rendre votre estime; oui, vous le pouvez, j'y ai droit. Au prix de mon salut éternel je ne voulais pas vous tromper. La seule chose que je réclame de vous, c'est votre estime; je puis renoncer à tout le reste et j'y renonce; que le passé, sous tout autre rapport, soit comme s'il n'avait jamais été; mais il faut que je possède votre estime. C'est, je le sens, l'appui sur lequel je compte pour me soutenir dans mon sentier épineux. Il n'est pas probable que nous nous retrouvions en ce monde. Je pars pour

Digitized by Google

une expédition dont je puis ne jamais revenir. Mais partout où je serai, je prierai ardemment pour votre bonheur et pour celui de votre pays. Puisse-t-il avoir les destinées que votre cœur patriote désire ; et maintenant adieu.

» Vivez heureux. » LAVINIA. »

« P. S. Ne vous imaginez pas que je veuille justifier ma folie passée ; mais je dois dire une chose pour ma défense. Il n'y a pas eu de ma faute dans le dernier désappointement que je vous ai causé à Paris. Ce que je vous disais dans mon billet écrit à la hâte était l'exacte vérité. J'ai été au bal contre mon gré ; j'ai été positivement forcée d'y aller. De ce moment datent toutes mes tribulations. Mistress Jones y est tombée malade et ne s'est plus rétablie. Elle est morte. La maladie, la mort et l'abandon ont été le réveil de cette nuit fatale. Assurément vous me pardonnerez. M. Jones et moi, nous nous sommes séparés pour toujours. Adieu. »

Paolo jeta la lettre à terre avec un geste de désespoir, cacha son visage dans le coussin du divan et se mit à sangloter.

« Qu'y a-t-il? grands dieux! la nouvelle est-elle si mauvaise? s'écria le pauvre Salvator, dans un douloureux transport de sympathie. Paolo lui montra la lettre du doigt. Salvator la ramassa et la lut. Sur ma parole, dit-il après cette lecture, bien que je ne la comprenne pas complétement, je ne vois rien qui doive te mettre dans cet état ; elle contient une allusion terrible assurément, celle où elle donne à entendre qu'elle peut ne revenir jamais ; néanmoins elle peut revenir ; tu le sais, il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas.

— Ce n'est pas cela, ce n'est pas cela! répondit Paolo sanglotant et balançant sa tête que, comme un enfant obstiné, il tenait toujours ensevelie.

— Si ce n'est pas cela, je ne vois pas ce qui te fait tant de peine, ajouta Salvator, à moins que ce ne soit la nouvelle de la mort de la pauvre vieille dame. »

La tête de Paolo oscilla encore en signe de dénégation.

« Si ce n'est pas cela non plus, j'y renonce, continua Salvator avec un léger mouvement d'impatience. Tout le reste, du moins dans mon humble manière de voir, me semble bien marcher et être de bon augure. Elle avoue ses torts comme une brave et honnête fille, elle demande pardon et réclame ton estime.

— Mon estime! murmura Paolo.

— Oui, oui, je sais bien, le mot est un peu froid ; mais dans le dictionnaire des amants, tu peux prendre cela pour règle, ajouta

Digitized by Google

le petit bonhomme en branlant la tête avec un air de grande importance, estime signifie amour.

— N'en dis pas davantage! n'en dis pas davantage! s'écria Paolo.

— Je t'assure que j'ai raison; oui, tout homme doué d'un peu de sens commun peut comprendre ce qu'elle veut dire; tiens, vois les termes avec lesquels elle parle de toi; tout ce que tu as jamais dit ou fait est admirable à ses yeux; tout le monde a tort, excepté toi.

— C'est précisément ce que je ne puis supporter! voilà ce qui suffit pour me rendre fou! s'écria Paolo se levant hors de lui. Me louer! je te dis que c'est une horrible moquerie, une atroce profanation; chaque mot de sa lettre est pour moi un coup de poignard. Mon estime! je n'en ai même pas pour moi-même; mes vertus! les vertus d'un être immonde; ma bonté! l'enfer en est plein de bontés de cette espèce. Tiens, je voudrais être mort!

— Paolo! s'écria le pauvre Salvator pris d'une nouvelle terreur, et saisissant la main de son ami il se dressa de toute la hauteur de sa petite taille, Paolo!

— Sois sans crainte, j'ai toute ma raison, dit Paolo plus calme, il vaudrait mieux pour moi que je l'eusse perdue. Je ne suis pas fou, je suis simplement un être dégradé, que sa propre dégradation fait reculer d'horreur; toi, toi-même tu es le miroir dans lequel je la vois en plein.

— Moi? s'écria Salvator dont l'embarras ne faisait que croître.

— Oui, toi, dans ta mâle simplicité et ta noble innocence, tu es le reproche vivant de ma vie efféminée et licencieuse. Ces fats ridicules que nous appelions des hommes-femmes et dont nous faisions des gorges chaudes à Rome, eh bien! j'en suis un, si je ne suis pas pire. Ne fais-je pas vraiment glorieuse figure dans mon costume turc du matin? Regarde ma collection de fouets, de cannes, d'épingles de cravates, de boutons de manchettes et de flacons d'odeurs, et extasie-toi d'admiration. Objets dignes d'un artiste, n'est-ce pas? Tout à l'heure le coiffeur va venir me friser, me pomponner. Comme cela sied bien à un homme! ha! ha! ha! Pourquoi ne ris-tu pas aussi? Ouvre la soupape de sûreté, ou, par le ciel! tu vas étouffer de mépris.

— Allons, allons, reprit Salvator, qui commençait à avoir quelque idée de l'état des choses, tu prends la vie trop au tragique; un moment de faiblesse est bientôt réparé. Pour un homme de ta trempe, il ne faut qu'un peu de volonté pour briser les chaînes du monde, quelles qu'elles soient.

— Et les liens intérieurs, mon ami Salvator! Samson a renversé des colonnes : s'est-il délivré des liens intérieurs? a-t-il jamais pu

Digitized by Google

relever sur son piédestal son idéal traîné dans la boue par Dalila? Mon âme est un cloaque de souillures.

— Sottise! repartit le petit homme.

— Tu ne saurais t'imaginer la vie, je devrais plutôt dire les orgies que j'ai faites depuis trois mois; te le raconter, ce serait te profaner; mais il y a dans ce bureau des éléments pour l'histoire, documents parfumés signés de noms fameux en infamie. Souillure, souillure, souillure! voilà quelle a été ma nourriture quotidienne. J'ai entendu railler, persiffler, maudire tout ce qui est respectable, tout ce qui est sacré: la chasteté, le patriotisme, le désintéressement, l'honneur, et je l'ai entendu sans me révolter, et j'en suis venu à ne plus reconnaître le bien du mal.

— Allons donc! s'écria Salvator. Si tel était le cas, tu ne parlerais pas comme tu le fais.

— Et maintenant que je suis tombé si bas, que je n'ai plus aucun espoir de me relever, continua Paolo sans tenir compte de l'interruption de son ami, voici mon coup de grâce, un rayon du paradis vient de m'aveugler sur mon fumier. Purifiée par la souffrance, rendue à sa nature angélique, celle qui a été pour moi l'idéal de la femme, m'ouvre son cœur, implore la paix et me prodigue des bénédictions. O ciel! des bénédictions sur moi, un être corrompu jusqu'à la moelle. Le sort de Tantale : avoir le bonheur sous les yeux et ne jamais l'atteindre. Et c'est ma faute, c'est ma faute! Comprends-tu ce supplice, Salvator, ce supplice horrible? Et si tu le comprends, ne conçois-tu pas qu'on s'en délivre?

— Chut! s'écria Salvator, c'est là le délire d'un païen; nous sommes chrétiens, Paolo, et il faut penser, parler et agir en chrétiens. Mettons que tu sois sorti de ce monde, auras-tu échappé à toi-même pour cela? Sois homme, que diable! »

Pour toute réponse, Paolo se couvrit le visage.

« D'ailleurs, continua Salvator, descendant des hauteurs où il était monté au niveau d'un argument *ad hominem*, d'ailleurs permets-moi de te faire observer que c'est faire un triste accueil à un pauvre diable qui vient de Rome en droite ligne pour te voir, que de lui dire..... — ici Salvator s'arrêta tout court — que de le menacer, dis-je..... Le petit peintre ne put achever son discours.

— Pardonne-moi, Salvator, dit Paolo, saisissant la main de son ami; je ne suis pas l'être insensible que je puis paraître. C'est cette lettre qui m'a bouleversé; cette lettre, avec toutes les idées et tous les souvenirs qu'elle a éveillés, a rouvert d'anciennes blessures. »

Il est des émotions qui ne peuvent s'exprimer que par des larmes.

Au bout d'un instant, Salvator s'écria :

Digitized by Google

« C'est un des tours de ce vilain Paris.

— Pas du tout, dit Paolo, Paris est une ville comme une autre ; il dépend de chacun d'y vivre comme ailleurs, simplement, raisonnablement, et néanmoins agréablement. Je doute qu'il existe en Europe une autre capitale où l'on trouve autant d'occasions de cultiver son esprit et de prendre d'honnêtes plaisirs. Partout des monuments publics, des musées, des bibliothèques, des écoles, des jardins, et que sais-je encore ? accessibles gratis au public. Il ne manque pas non plus dans Paris de tentations de toute sorte, comme dans toute autre grande métropole ; mais leur taux, ici comme ailleurs, sert de sauvegarde au plus grand nombre. L'argent a été mon fléau. Sans argent je pourrais être encore l'honnête garçon que j'étais quand je suis venu ici, et regarder tout le monde en face sans rougir. On parle de la corruption de Paris ! Le malheur m'a jeté parmi la classe des travailleurs. Là, dans cette humble sphère, mon ami, on retrouve en action toutes les vertus enseignées par l'Evangile : la charité d'abord et avant tout. Plus tard encore, il m'a été donné de connaître la classe studieuse de Paris. La personne qui m'employait était un savant, simple comme un enfant, érudit comme un bénédictin. Ce bon M. Boniface ! il n'avait d'autre inquiétude que la crainte de me surcharger de travail. Les bons exemples ne m'ont pas fait défaut là ; car ses amis étaient faits dans le même moule que lui, vivant plutôt de la vie intellectuelle que de la vie physique. J'ai respiré dans cette atmosphère toutes les influences ennoblissantes qui peuvent améliorer un homme. Vers cette époque, j'ai rencontré un jeune écervelé d'étudiant, bon garçon au fond, mais voltairien quand même, qui avait pris à tâche de me « dégourdir » pour me faire descendre des hauteurs de mon spiritualisme. Vains efforts, j'étais ferme comme un roc. La pauvreté et un travail constant me garantissaient de la tentation. Puis j'ai reçu ce legs fatal, et je n'ai pas été long, la paresse aidant, à me plonger jusqu'au cou dans le matérialisme. Mon ange gardien me donnait tout bas le conseil de refuser l'héritage ; mais mon mauvais génie l'a emporté. Du moment que j'ai été riche, j'ai subi une entière métamorphose, et de faiblesse en faiblesse je suis tombé au point où tu me trouves ; je suis devenu un vil sensualiste. Il y a une malédiction dans l'argent, Salvator, crois-moi.

— Eh bien, s'il en est ainsi, répliqua Salvator, le remède est facile. Romps avec cette malédiction, et remets-toi à vivre de pain et de fromage.

— Et c'est ce que je veux faire, par tout ce qu'il y a de plus sacré au monde ! s'écria Paolo.

— Allons, tout de suite, dit Salvator, mets ton habit et ton chapeau les plus râpés, pour qu'ils soient à l'unisson des miens, et sor-

Digitized by Google

tons. Connais-tu un endroit où nous ayons chance de voir des merles ?

— Peut-être aux Tuileries ou au bois de Boulogne ; mais, à vrai dire, je ne connais rien aux oiseaux, ni aux arbres, ni aux fleurs.

— Eh bien, essayons aux deux.

— Mon cher camarade, dit Paolo, manifestant une répugnance très-significative, les Tuileries et le bois de Boulogne ont été le théâtre de plus d'une de mes folies, et d'ailleurs je suis sûr, dans l'un ou l'autre de ces endroits, de rencontrer une foule de gens que je connais.

— Hum ! ne peux-tu trouver un coin retiré, où il y ait du gazon et des arbres, et où l'on ne rencontre personne de tes connaissances ? » observa Salvator.

Paolo réfléchit un instant.

« Oui, dit-il, bien qu'il y ait des siècles que j'y sois allé, je me souviens d'avoir été frappé du nombre de merles qu'il y a dans le cimetière Mont-Parnasse.

— Un cimetière ! répéta Salvator, avec une grimace qui trahissait tout autre chose que du plaisir.

— Il ne faut pas s'effrayer du nom. A Paris, un cimetière est un lieu frais, verdoyant, tranquille ; tu t'y plairas, je t'assure.

— Va donc pour le cimetière, » répondit Salvator.

Paolo fut prêt en quelques minutes. Victor écouta avec une contrariété visible l'ordre qui lui fut donné de préparer pour l'ami de son maître la chambre donnant sur la salle à manger.

« Le coiffeur devra-t-il attendre Monsieur ? demanda gravement Victor.

— Non, dites-lui de ne plus venir que je ne l'envoie chercher.

— Faut-il envoyer la voiture au-devant de Monsieur ?

— Non, et dites à Pierre que je n'aurai pas besoin de lui aujourd'hui, et qu'il peut se regarder comme libre pour toute la semaine prochaine.

— Et s'il vient quelqu'un voir Monsieur ?

— Je n'y suis pas ; prévenez le concierge.

— Monsieur est-il absent même pour la personne qui a déjeuné hier avec Monsieur ?

— Même pour cette personne, » et Monsieur ferma la porte assez violemment.

Pendant une seconde ou deux, Victor eut l'air abasourdi ; puis reprenant ses esprits, il leva la jambe droite, pencha la tête de côté, étendit les deux bras en avant, et imprima à ses épaules un mouvement de va et vient dans la direction de la porte ; — c'était une manière de bénédiction *sui generis* à l'adresse de son maître.

Digitized by Google

La seule idée précise que Paolo avait de la situation du cimetière du Mont-Parnasse, c'était qu'il était situé quelque part, sur l'autre rive de la Seine ; mais grâce à ce fil d'Ariane, que, dans la personne des commissionnaires, chacun trouve à sa disposition à presque tous les coins de rue de Paris, les amis furent bientôt en bon chemin. Tout prévenu qu'il était contre Paris, — la plupart des étrangers le sont la première fois qu'ils y viennent, — tout disposé qu'il était à critiquer, Salvator était néanmoins trop juste pour ne pas reconnaître l'utilité de cette prévoyante institution, et quand il aperçut dans une petite rue la boutique en plein vent d'un marchand de marrons grillés, son cœur s'épanouit pour tout de bon, et il avoua franchement que la France était un pays civilisé, quelles que fussent d'ailleurs les déceptions qu'elle offrait. On ne saurait croire jusqu'à quel point ces riens impondérables influent sur notre appréciation des objets et des lieux ! Salvator profita de l'occasion pour bourrer ses poches de son mets favori — qu'il trouva toutefois horriblement cher ; — ensuite il échangea quelques mots avec le marchand, et découvrit que cet homme était originaire de la Suisse italienne.

Une autre nouveauté agréable pour le petit peintre, ce fut le grand nombre de boutiques de fleurs, de couronnes funèbres, de guirlandes, de statuettes et de souvenirs de tout genre, qui garnissaient le voisinage immédiat du cimetière. Paolo acheta une couronne d'immortelles pour la croix de la petite Anna, s'il la trouvait — mais qu'il ne trouva pas — et il ne crut pas le moins du monde sa conscience engagée par cet encouragement donné à ce que certaines gens appellent « une spéculation immorale sur les sympathies les plus saintes de l'humanité. » Plût à Dieu que l'esprit de commerce ne s'appliquât jamais à des spéculations plus répréhensibles !

Le cimetière du Mont-Parnasse est un des plus humbles de Paris, mais il n'en est pas le moins intéressant. Les monuments fastueux, folles protestations d'une vanité posthume contre la rigide égalité de la mort, y sont très clairsemés ; les modestes plaques de marbre y dominent, et plus nombreuses encore sont les croix anonymes, indices d'existences obscures, en même temps qu'emblèmes d'humilité chrétienne. Il n'y en avait pas une à laquelle ne fût suspendue quelque couronne, ou dont le pied ne fût entouré de fleurs soigneusement entretenues ; à quelque heure du jour que vous y alliez vous y trouverez à l'œuvre de pieuses mains, mains calleuses de gens du peuple, pour la plupart occupées à nettoyer, à embellir, à arroser la demeure silencieuse de leurs parents morts. C'est dans ce respect affectueux et agissant, des vivants pour les morts, que réside l'attrait particulier des cimetières de Paris.

Salvator ne put guère comprendre tout d'abord ce qu'il voyait ;

Digitized by Google

quand il l'eut compris, il manifesta son agréable surprise par un profane *ut* de poitrine, qu'il étouffa toutefois à temps, en déclarant avec toute l'éloquence dont il était susceptible, que si l'on devait prendre le respect pour les morts comme mesure de la valeur des vivants, les Parisiens valaient certainement mieux que leur réputation.

« Asseyons-nous ici, dit Paolo, et jouissons de la vue qu'on a de ce tertre. »

Le spectacle avait un charme mélancolique particulier. Dans le vaste enclos qui se déroulait aux pieds des deux amis, pas une couleur, pas un son, pas un mouvement qui ne fût en harmonie complète avec la destination du lieu. La lumière douce d'un pâle soleil de mars, les légères ondulations du terrain, le gazouillement des oiseaux qui peuplaient chaque buisson de lierre et chaque cyprès, le vert tendre des nouvelles pousses des sycomores, des acacias et des saules pleureurs, étaient les notes suaves, si l'on peut s'exprimer ainsi, dont l'ensemble formait une mélodie parfaite, mélodie qui pénétrait le cœur et poussait à la rêverie.

« Un endroit charmant, je l'avoue, et rempli de merles, finit par dire Salvator.

— Ne t'avais-je pas dit que c'était charmant, quoique ce fût un cimetière? répondit Paolo, comme s'il s'éveillait. Le repos doit être doux sous ce vert gazon et sous ces ombrages paisibles.....

— C'est vrai, mais pas avant un voyage de..... mettons quatre-vingts ans, à la poursuite de quelque grand but, » reprit Salvator avec animation.

Paolo secoua la tête d'un air découragé. Alors Salvator jugea le moment convenable pour rappeler à son lugubre ami que, pour son compte à lui Salvator, l'histoire de Paolo depuis son départ de Rome était encore un mystère. Salvator ne savait rien de Thornton, rien de Lavinia, et il continuait à se demander, sans y rien comprendre, quelle avait pu être la cause de la séparation si extraordinaire des trois amis. Paolo consentit volontiers à raconter les détails d'une histoire qui était restée depuis si longtemps enfouie dans les profondeurs de son cœur. Il épancha ses chagrins ; il rapporta son accès de fureur en apprenant que Lavinia était allée au bal de l'Hôtel-de-Ville, sa maladie qui en avait été la suite, ses recherches inutiles après Thornton, la conclusion à laquelle il était arrivé, que Thornton était allé courir après lui aux Etats-Unis; enfin le dernier événement, qui n'avait pas été le moins important pour lui, l'héritage qu'il avait fait de la fortune de son oncle, et la vie dissipée qu'il avait menée ensuite.

Salvator fut si ému de ce récit, véritable roman, disait-il, et qui,

Digitized by Google

comme tel, devait tôt ou tard finir à souhait, il fut en même temps si terriblement surexcité par la vue d'un merle perché juste en face de l'endroit où ils étaient assis et qui semblait le défier par ses chants et ses modulations, qu'il déclara ne plus pouvoir y tenir : il fallait qu'il chantât, lui aussi, sous peine d'étouffer. Pour éviter l'une ou l'autre de ces extrémités intempestives, le mieux était de battre en retraite. C'est ce qu'ils firent ; bientôt un agréable parfum de côtelettes et de friture, qui leur chatouilla l'odorat en passant devant un petit restaurant, vint rappeler à Salvator une particularité de son tempérament, savoir que toute émotion forte lui ouvrait infailliblement l'appétit. En conséquence on décida de faire halte, et nos jeunes gens entrèrent dans l'humble gargote. Ce fut sans effort, comme sans répugnance, que Paolo s'assit à une table couverte d'une nappe grossière ; il était au fond aussi simple de goûts, d'idées et d'habitudes qu'autrefois à Rome ; la richesse, Dieu merci ! ne l'avait pas encore gâté sous ce rapport. Paolo fit prompte et bonne justice du frugal repas. Un estomac de vingt-cinq ans sait toujours faire valoir ses droits, quelle que soit la disposition d'esprit de celui qui le possède.

Ainsi restaurés, ils allèrent se promener au Luxembourg, puis au Panthéon. Là se termina leur tournée dans Paris pour ce premier jour. Il était huit heures du soir lorsqu'un cabriolet les descendit à la porte de Paolo, dans la Chaussée-d'Antin ; c'était la seule course en voiture qu'ils eussent faite, encore avait-elle son excuse dans une circonstance spéciale : ils avaient dû aller chercher la valise de Salvator à l'hôtel de quatrième ordre où il était descendu en débarquant à Paris. Rien d'étonnant qu'ils tombassent de fatigue ; ils avaient été près de neuf heures sur leurs jambes.

L

Le Victor au gilet rouge et son collègue le cocher pouvaient bien déplorer la décadence du siècle et se livrer, verre en main, au quasi-fashionnable cabaret du coin, à de sinistres conjectures sur la fin que tout cela devait avoir. Depuis l'arrivée du petit « saute-ruisseau, » comme ils appelaient Salvator, la vie qu'ils menaient était devenue triste et peu lucrative. Plus de billets doux à porter, plus de visiteuses voilées à introduire, plus de caisses de champagne et de pâtés de Strasbourg à commander, plus de parties fines à servir ; et naturellement plus de petites douceurs à retirer de ces diverses sources. Le joli petit appartement dans lequel ils se complaisaient s'était, hélas ! transformé en un désert. Sous quel autre nom dési-

Digitized by Google

gner une maison dont le maître sortait à sept heures du matin, rentrait à la brune, et était couché à dix heures?

Tel était en effet le genre de vie adopté de date récente par Paolo, sous l'influence de son hôte et ami Salvator. Ils sortaient de bonne heure, passaient la plus grande partie du jour à visiter les musées et les autres curiosités de Paris; puis, quand ils étaient fatigués d'être sur leurs jambes, ils sautaient dans le premier omnibus qu'ils rencontraient, s'arrêtaient où la voiture s'arrêtait, le plus souvent à une barrière, parfois dans un faubourg, dînaient au restaurant le plus proche, et ensuite s'en retournaient chez eux par le même omnibus ou par un autre véhicule de la même espèce, Paolo s'étant fait une règle de ne plus jamais prendre de voitures.

Quand même il l'eût voulu, Salvator ne l'aurait pas permis. Salvator aimait beaucoup les omnibus; il les regardait comme l'invention la plus merveilleuse, la plus instructive et la plus amusante des temps modernes. Son esprit d'observation, qui était son côté faible, et son caractère communicatif, qui était son côté fort, trouvaient libre carrière sur cette scène roulante dont les acteurs changeaient sans cesse. Nullement arrêté par son ignorance de la langue française, il parlait librement et gaiement à droite et à gauche, se faisant des amis parmi ses compagnons de route, quittant rarement la voiture sans être sur le pied de l'intimité avec le monsieur complaisant (et, Dieu merci, il s'en trouve un au moins à chaque fournée!) qui aide les personnes âgées et infirmes, les enfants et les dames, à monter et à descendre, et qui, au risque d'attraper le torticolis ou de se démettre les bras, fait la collecte pour le conducteur, passe et repasse le prix des places. Même l'étroit espace d'une voiture publique offre une large arène à l'exercice des petites charités de la vie. Malheureusement,— et notre ami ne fut pas long à en faire la découverte,— il y a place aussi pour l'égoïsme et la grossièreté, — et trop souvent le monsieur complaisant et empressé à se rendre utile, se trouve avoir son contraste frappant dans la personne d'un individu à mine renfrognée, assis au fond, qui regarde tout nouveau venu comme un intrus, voire même comme un ennemi, ne bougerait pas d'un pouce pour faire place à une femme délicate ou à un enfant, et grogne lorsqu'on le frôle par inadvertance, — négation vivante, en un mot, de toute solidarité humaine.

Cette existence demi-artistique et demi-nomade eût été pour Salvator la plus attrayante du monde, si la tristesse sans cesse croissante de Paolo ne l'eût singulièrement assombrie. Paolo devenait chaque jour plus absorbé en lui-même et plus silencieux; les sujets les plus sensibles à son cœur, Lavinia, Thornton, Clélia, Rome, semblaient avoir perdu leur empire sur lui; il n'y répondait que par mo-

Digitized by Google

nosyllabes. Lorsqu'il ouvrait la bouche, c'était pour faire chorus à l'enthousiasme de Salvator à propos d'un tableau ou d'une statue, du beau temps qu'il faisait ou de la vue qu'ils avaient sous les yeux, et cela dans des termes trop exagérés pour ne pas trahir une espèce de parti pris; encore pareil effort d'amabilité lui coûtait-il beaucoup. Ni l'empire qu'il avait sur lui-même ni le raisonnement ne pouvaient adoucir ou refouler le marasme qui s'emparait de lui après la chute du jour, et qui lui brisait le corps et l'âme sous sa cruelle étreinte. Il se prétendait fatigué, s'étendait sur un divan et y restait couché des heures entières, les yeux fermés, les lèvres muettes. Toutes les tentatives que faisait Salvator pour le tirer de cet état,—et Dieu seul sait le tact, la patience, la bonté que déployait le pauvre garçon, — restaient vaines. Il n'en obtenait que cette réponse : « Je suis mort de fatigue, ne fais pas attention à moi; je suis assommant, je le sais, » ou toute autre phrase analogue; — et Salvator baissait la tête et devenait sérieux et inquiet.

La gravité et l'inquiétude ne séyaient guère au front juvénile et à la figure enjouée de Salvator. Un soir, — c'était le cinquième que les jeunes gens avaient ainsi passé ensemble, — Paolo s'éveillant d'une de ses crises de tristesse morne, rencontra les yeux de son ami fixés sur lui, et le changement qu'il observa sur le visage familier, sur le visage qu'il avait vu autrefois si gai, si radieux, et qu'il voyait maintenant si sombre, si consterné, lui donna un accès de remords, qui mit en action le calorique latent de son cœur :

« Oh! mon pauvre Salvator! s'écria Paolo, quel ingrat, misérable et stupide égoïste je fais!

— Ouf! quel luxe d'adjectifs! dit Salvator s'animant, puis-je savoir où tout cela aboutit?

— Il est dans ma destinée de porter malheur à tous ceux qui m'aiment. Je te tue en détail.

— Sottise! répondit en riant Salvator. Je suis trop solide pour me laisser démolir si facilement; tu m'affliges profondément, je ne le nie pas; mais quant à me tuer.....

— Ma seule excuse est que c'est plus fort que moi. Je ne suis pas maître de mes actions. La hache qui donne la mort n'est pas plus responsable que je ne le suis. Vrai, Salvator, je n'y puis rien.

— Essaie de faire comme si tu pouvais, reprit Salvator; peut-être ton mal consiste-t-il précisément dans cette impression morbide que tu as de ton impuissance. Peut-être ne faut-il pour te guérir qu'un effort courageux qui secoue le cauchemar. Fais cet effort, rassemble toute l'énergie de ta volonté.

— Oh! ma volonté; — un puissant levier, vraiment! ma volonté, c'est une clef usée, qui ne mord plus. Dis à un homme piqué par un

Digitized by Google

cobra de se remuer, il n'en a ni la force ni l'envie, des tenailles brûlantes ne le feraient pas bouger. Tout ce qui survit en lui, c'est un besoin immense, c'est une soif inextinguible de repos. Il en est de même de moi : je suis piqué par un serpent qui a nom l'ennui, le dégoût de la vie.

— Encore ! murmura Salvator, pris d'une espèce de frisson.

— Si tu savais ce que c'est que d'être dégoûté de la vie, ajouta Paolo ; si je pouvais te décrire ce que l'on ressent ! Dans notre voyage ici nous avons eu à traverser un long tunnel. Ce doit être quelque part entre Lyon et Paris. Mes souvenirs de ce voyage sont obscurs et confus ; j'étais dans une agitation extrême de corps et d'esprit, et mes idées étaient positivement celles d'un halluciné. Néanmoins, je me rappelle parfaitement ce tunnel, et l'impression que m'a faite le passage subit de la lumière brillante du jour à une obscurité profonde, jointe au sifflement de la machine lancée à toute vapeur, hurlement infernal qui semblait nous convier, tout en nous narguant, à une mort certaine. Bientôt, tout sentiment de locomotion cessa, et alors je m'imaginai que nous oscillions dans le vide, suspendus sur l'abîme. Impossible de peindre l'horreur d'un pareil moment. C'était plus que je n'en pouvais supporter, et j'étais près de sauter par la portière. Eh bien ! la vie est devenue pour moi ce qu'était ce tunnel : quelque chose d'insupportable d'où j'aspire à sortir.

— Tu n'en feras rien, te dis-je ! s'écria Salvator avec une énergie et une violence d'autant plus surprenantes que jusque-là rien sur ses traits ou dans ses manières n'avait trahi l'impression cruelle que lui faisaient éprouver les paroles de Paolo. Tu n'en feras rien, te dis-je, à moins que tu ne veuilles avoir à répondre d'une autre existence avec la tienne, de la perte de deux âmes au lieu d'un seule.

— Salvator ! s'écria Paolo d'un ton subjugué.

— Oui, ton existence est la mienne, ton âme est la mienne. Pas d'équivoque entre nous ; essaie de tricher, mon bon ami, et je jure ici solennellement de suivre ton exemple.

— O Salvator ! soupira Paolo, je n'attendais pas cela de toi.

— Et moi, pauvre insensé, qui ai quitté maison, patrie, amis, dans la ferveur de mon affection pour toi, penses-tu que je m'attendais à un accueil comme celui que tu m'as fait ? L'ennui ! le dégoût ! Ce doit être une précieuse maladie d'égoïste que cet ennui s'il t'aveugle un seul instant sur le rôle monstrueux que tu voudrais me faire jouer, — le rôle d'un confident muet dans une tragédie vivante, qui doit m'arracher mon meilleur ami, l'ami en qui j'avais placé mon orgueil et mon affection. »

Ici l'orateur fut obligé de s'arrêter, car sa voix s'était terriblement étranglée ; mais en voyant les yeux de Paolo se remplir de larmes,

Digitized by Google

l'excellent petit jeune homme fit un violent effort et continua : « Mourir, c'est se rendre; il est plus noble, mordieu! de lutter. Prends exemple sur miss Lavinia. A-t-elle désespéré au milieu des épreuves qu'elle a eu à subir? Non, elle a pris son bâton à la main, et elle s'est mise en route pour aller, comme une sainte fille, remplir Dieu sait quelle mission! Et pourquoi ne ferais-tu pas comme elle? Cherche pour toi-même quelque noble tâche, comme doit être, j'en suis sûr, celle qu'elle poursuit. Pour ceux qui ont une patrie à affranchir, les occasions d'agir ne sauraient manquer. Il y a la Crimée, par exemple. Veux-tu aller en Crimée?.....

— Aller en Crimée? répéta Paolo avec un étonnement des moins déguisés.

— Oui, pourquoi n'aiderais-tu pas à prendre Sébastopol?

— Tu veux dire que si j'aspire tant après la mort, j'en pourrais peut-être trouver là une glorieuse. C'est vrai, ce serait tout profit pour moi, mais je n'en vois pas pour mon pays.

— A part toutes autres considérations, répliqua Salvator, c'est, si je ne m'abuse, rendre service à son pays que de contribuer de son mieux à soutenir l'honneur de ses armes. Le Piémont envoie en ce moment plusieurs milliers de ses soldats en Crimée; va les rejoindre. C'est la place où un homme peut vivre ou mourir noblement. »

— Je ne repousse pas cette idée, dit Paolo; mais pourrais-je, moi, républicain, servir sous la bannière d'un roi sans cesser d'être conséquent avec ma foi politique?

— Pourquoi pas, si cette bannière est une bannière italienne et flotte partout où se frappent des coups pour l'indépendance de l'Italie? Crois-moi, Sébastopol est la première étape de notre marche sur Milan.

— Si tu pouvais dire vrai! s'écria Paolo.

— Pourquoi douterais-tu de ce que toute l'Europe croit à l'heure qu'il est? Si cela n'était pas, pourquoi les Piémontais prendraient-ils le moins du monde part à la guerre? Fais-moi le plaisir de suivre mon raisonnement. La Sardaigne n'a point d'intérêt important à défendre en Orient; elle n'a point contre la Russie de griefs anciens à satisfaire; la Sardaigne saigne encore de ses blessures de 1848 et de 1849; sa dette est lourde, son crédit insignifiant, son trésor presque vide. Pour un royaume dans une pareille situation, il ne semblerait y avoir qu'un seul parti à prendre, celui de la neutralité. Si la Sardaigne repousse cette politique et prend sur elle de courir les chances d'une guerre, crois-le bien, il faut qu'elle ait un motif puissant pour agir ainsi. Or quel autre motif pourrait la pousser, si ce n'est une promesse des puissances occidentales, une promesse formelle qu'en échange de son concours pour la prise de Sébastopol, l'Angleterre et

Digitized by Google

la France lui prêteront le leur pour chasser l'Autriche de l'Italie?

— Voir c'est croire, dit Paolo sentencieusement. Tu gâtes un argument plausible en voulant trop l'étendre, mon ami.

— Pas du tout, repartit Salvator, qui avait ses raisons pour ne pas ménager les couleurs au tableau. Je te dis que c'est une affaire réglée, c'est écrit, signé et paraphé. Quand la coupe est pleine, il suffit d'une goutte pour qu'elle déborde. Il y a longtemps que l'Autriche, dans cette question d'Orient, se joue de la France et de l'Angleterre, et la patience de celles-ci est à bout. La France et l'Angleterre veulent humilier l'Autriche; elles ne se cachent pas pour le lui dire. A bas l'Autriche! et vive le Piémont! tel est le refrain entonné par leurs journaux, et les journaux, après tout, représentent l'opinion d'un pays. »

Paolo secoua la tête d'un air de doute.

« Je sais l'objection que tu vas me faire, poursuivit Salvator, c'est que la presse n'est pas libre en France. Raison de plus, s'il en est ainsi, pour croire qu'elle exprime au moins les vues du gouvernement; car, ce que le gouvernement pourrait empêcher et que cependant il n'empêche pas, il le sanctionne d'une manière indirecte; c'est assez clair, cela. Quoi qu'il en soit, laissons de côté la presse française, si tu ne veux pas avoir foi en elle, et ne nous occupons que de la presse anglaise. Si jamais il y a eu une presse libre au monde c'est celle-là, tu l'admets très bien. Ouvre n'importe lequel de ses journaux, qu'y trouves-tu? Des colonnes remplies de sarcasmes, d'accusations et de menaces à l'adresse de l'Autriche, d'éloges et d'encouragements à l'adresse du Piémont. Tu parais surpris de ce que je sais, mon cher ami; tous ces articles sont traduits en Italien et reproduits dans les journaux de Turin, et c'est là, dans ce berceau de la liberté italienne, que j'en ai repu mes yeux. Oui, je voudrais que tu lusses la comparaison qu'on établit entre l'égoïsme, l'inertie coupable de l'énorme empire, la maladresse de son souverain, les desseins pervers de ses hommes d'Etat, et le courage, l'activité du petit royaume, l'esprit chevaleresque de Victor-Emmanuel, l'intrépidité de son premier ministre. L'Autriche est représentée comme un épouvantail, le Piémont est donné en exemple.

— C'est très possible, interrompit Paolo, mais as-tu oublié notre proverbe : *Dal detto al fatto, ci corre un gran tratto?* Parler et agir sont deux. Je me rappelle que Thornton me disait de me tenir en garde contre de semblables ébullitions de sympathie. En 1849, il s'était manifesté quelque chose d'analogue à ce que tu viens de décrire, ce qui néanmoins n'a pas empêché qu'on nous ait abandonnés à notre sort. Thornton m'a constamment répété que l'immense majorité des Anglais ne considéraient pas que la cause italienne valût

Digitized by Google

le sacrifice d'une goutte de sang anglais, ou la dépense d'une seule guinée anglaise. Les sympathies véritables de l'Angleterre, disait-il, étaient toutes pour son ancienne alliée l'Autriche.

— *Etaient*, je l'admets, s'écria Salvator; mais ne *sont* plus de même aujourd'hui. Tu confonds l'époque de Pitt avec celle de lord Palmerston; tu oublies le Concordat avec Rome, qui a porté le dernier coup à l'influence autrichienne en Angleterre. Prendre parti pour l'Autriche, ah! bien oui! Mais l'Autriche est la négation de tout ce qui fait la grandeur de la Grande-Bretagne. » Et le petit peintre essaya de prouver mathématiquement à l'incrédule Paolo que tous les Anglais sans exception étaient contre l'Autriche et pour l'Italie. Bon et naïf Salvator!

Nos deux amis échangèrent encore bien d'autres discours; mais cette conversation n'amena aucun résultat pratique immédiat. Malgré leur force, malgré l'attrait qu'ils offraient à un homme atteint du dégoût de la vie, les arguments de Salvator échouèrent, par la raison que la participation à ce qu'il appelait une guerre de rois, impliquait aux yeux de Paolo, comme première conséquence, l'abandon des principes que, à tort ou à raison, il avait toujours suivis. Salvator dut se contenter d'aller se coucher en emportant la consolante assurance que son ami n'était pas si mort aux intérêts de ce monde qu'il le croyait lui-même. Il ne dormit pas, mais la nuit lui porta conseil. Vers trois heures du matin, il alla frapper à la porte de Paolo.

« C'est moi, ne te dérange pas. Connais-tu Manin?

— Non, pas personnellement, lui fut-il répondu avec une promptitude qui démontrait que Paolo était déjà éveillé. Pourquoi cette question?

— Je veux dire le considères-tu comme un chef en qui l'on puisse avoir confiance?

— Entièrement; qui en doute?

— Et, continua Salvator, s'il déclarait bonne une ligne de conduite que tu désapprouverais, toi, te rendrais-tu à son avis?

— Je crois que oui, répliqua Paolo.

— Très bien, c'est tout ce que je voulais savoir. Bonne nuit. »

Dix secondes après, l'alerte petit homme était de nouveau dans son lit, et, ayant dès lors l'esprit en repos, au bout de dix minutes il ronflait fort tranquillement.

Pendant son court séjour à Turin, Salvator avait beaucoup entendu parler de Manin et de la politique conciliatrice adoptée récemment par l'illustre Vénitien. Il n'y avait pas longtemps en effet que Manin avait publié son nouveau programme de « l'indépendance et l'unification, » programme qui, quoi qu'on en ait pu dire, a si

Digitized by Google

puissamment contribué à préparer cette unanimité de but et d'action, qui, quelques années plus tard, devait exciter l'admiration de tous les amis de l'Italie et causer le désespoir de tous ses ennemis. Trois fois heureux le grand homme d'être mort avant d'avoir vu son œuvre de conciliation demeurer stérile, hélas! pour la terre héroïque qui lui avait donné le jour, pour cette terre qu'il avait aimée si ardemment, si sagement, si vaillamment; pour sa chère Venise, enfin! Or, il était arrivé qu'à Turin on avait donné à Salvator l'adresse de l'illustre exilé à Paris. Cette circonstance, qu'il avait presque oubliée au milieu de ses préoccupations constantes au sujet de Paolo, lui était revenue à la mémoire à ce moment critique, et il avait résolu d'en tirer parti.

Le lendemain matin, lorsque Salvator lui proposa d'aller voir Manin, Paolo ne fit aucune objection ; il regretta seulement de n'avoir pas une lettre d'introduction pour faciliter leur accès auprès de l'ex-dictateur.

« Bah ! dit Salvator ; tu connais le proverbe concernant les bonnes mines ; ton visage nous servira de recommandation ; et puis les grands hommes appartiennent au public. »

Manin occupait un logement plus que modeste au troisième étage d'une maison de la rue Blanche. Il fit aux deux jeunes gens un accueil plein de cette franche cordialité qui est un des traits distinctifs du caractère Italien. Lorsque les visiteurs inattendus se présentèrent, Manin avait son chapeau sur la tête ; il était évidemment sur le point de sortir ; néanmoins, il ne souffrit pas qu'ils se retirassent, comme ils en manifestèrent l'intention ; il avait, leur dit-il, un quart d'heure à leur service. Après donc avoir donné son nom et celui de son ami, et fait connaître leur profession et leur pays, Paolo exposa, en aussi peu de mots que possible, le cas de conscience qu'il était venu soumettre au jugement de Manin. Pouvait-il, sans trahir sa foi républicaine, entrer dans les rangs de l'armée sarde en Crimée?

« A quoi tenez-vous le plus? demanda Manin : à la République ou à l'Italie? à l'Italie naturellement. Pour former une république ou une monarchie, il faut d'abord que l'Italie existe comme nation, c'est-à-dire soit indépendante ; tout acte qui tend à ce but, créer l'unité de l'Italie, mérite l'appui de tous les patriotes, quelle que soit leur foi politique. La coopération du Piémont à la guerre de Crimée doit-elle être considérée comme un acte de ce genre, comme un pas dans la bonne voie? Je n'hésite pas à dire que oui, attendu qu'elle élargit le cercle d'influence du Piémont en Europe, et lui donne plus de force pour le bien ; attendu qu'elle le pose en antagonisme manifeste avec l'Autriche ; attendu qu'elle fournit une occasion précieuse de rehausser le prestige des armes de l'Italie. Ceux

Digitized by Google

qui vont combattre sous les trois couleurs de la rédemption italienne ne sont pas les soldats du royaume de Sardaigne, ils sont les soldats de l'Italie. Plût à Dieu que je fusse assez jeune et assez fort pour être dans leurs rangs ! »

Dès qu'il eut cessé de parler, Paolo et Salvator se levèrent pour se retirer, mais il les retint en ajoutant :

« Je suis depuis quelque temps en butte à des blâmes pour m'être montré trop favorable à la Sardaigne. Je considère la Sardaigne comme une grande force nationale ; est-ce un bien ou un mal ? C'est un fait, et en outre ce fait est monarchique. Devons-nous le rendre hostile à la cause de l'émancipation parce qu'il est tel, ou devons-nous chercher à en profiter en l'acceptant tel qu'il est ? Dans tous les cas, la question n'en est pas une pour moi. Je déclare que, pour ma part, je suis prêt à accepter la monarchie, si la monarchie doit nous donner une Italie indépendante et une. »

La porte avait été doucement entre-bâillée pendant qu'il parlait, et, au moment où il s'arrêta, une voix de femme (oh ! plaignez-le, ce n'était la voix ni de sa femme ni de sa fille, l'une et l'autre reposaient dans leurs tombes à peine refermées), une voix de femme dit doucement :

« Monsieur Daniel, il va être onze heures ; vous savez que vous avez à aller rue Pigalle.

— Je vous remercie, dit Manin à son attentive ménagère, je sors. » Et prenant un livre sur une table et le mettant sous son bras, il descendit l'escalier avec les deux amis jusqu'a la porte de la rue. Là, il s'arrêta et leur dit avec émotion : « Adieu, mes jeunes amis, que le succès vous accompagne dans la voie que vous avez choisie ! L'honneur vous y accompagnera certainement, car c'est le chemin du devoir. Vous avez ma bénédiction. C'est à la génération que vous représentez, aux simples d'esprit et aux forts de cœur que la Providence réserve la grande œuvre de l'émancipation de l'Italie. Concorde ! concorde à tout prix entre les opprimés, afin que leur cri de guerre unanime soit, comme la trompette devant Jéricho, la trompette au son de laquelle les remparts des oppresseurs tomberont en poussière. Vous verrez ce jour-là, vous, jeunes gens !

— Et vous aussi ! s'écrièrent Paolo et Salvator avec enthousiasme.

— Non, non, répliqua Manin, l'esprit est fort, mais la chair est faible. *Dies mei numerati sunt*, mes jours sont comptés, puis-je dire avec le Psalmiste, et je ne le regrette pas. Encore une fois, adieu. » Et, après avoir serré amicalement la main à l'un et à l'autre, il les quitta en toute hâte. Paolo sentit défaillir son cœur lorsqu'il vit la marche chancelante du noble patriote, et il se demanda en lui-même quelle

Digitized by Google

était cette décision mystérieuse de la Providence qui condamnait la fleur de toute une nation à vivre et à mourir le cœur brisé?

« Bravo! s'écria Salvator, voilà un homme qui vaut son pesant d'or; chaque mot de sa bouche va droit au but; cependant permets-moi de te faire observer que ce qu'il a dit, d'une manière plus formelle et plus claire je l'avoue, est exactement ce que j'avais eu l'honneur de te dire hier soir. A propos, je voudrais bien savoir pourquoi il s'en va avec une grammaire italienne sous le bras.

— Manin donne des leçons pour vivre, et par conséquent il emporte avec lui les outils de son métier. Oui, dérision de la fortune, l'ex-dictateur de Venise en est réduit à vendre des participes! »

Salvator réfléchit un instant, puis il dit :

« Et pourquoi pas? La pauvreté a mis de tout temps le sceau à la véritable grandeur. Recouvre Homère d'un manteau de pourpre, installe le Dante dans une voiture à quatre chevaux, et vois quelle triste figure ils feront. »

LI

Paolo était d'avis de partir le soir même.

« Mais ton passe-port? objecta Salvator. »

Paolo serait parti sans passe-port. Salvator haussa les épaules. Un homme ne va pas à Palerme et ensuite à Paris, comme il avait fait, sans comprendre à fond l'importance de l'article en question. Aussi il ajouta :

« C'est plus facile à dire qu'à faire, mon cher ami, c'est-à-dire en ce qui concerne notre arrivée à notre destination. Réservons les remèdes extrêmes pour les maux extrêmes, et d'abord voyons ce que le Consulat sarde fera pour nous. »

Se conformant à ce sage conseil, Paolo alla au Consulat avec son prudent petit ami. Fort de sa conscience, Paolo exposa son affaire brièvement et simplement; il savait, dit-il après avoir fait sa demande, qu'il n'avait aucun titre particulier à l'appui du gouvernement sarde; cependant il ne perdait pas l'espoir que l'anomalie de sa situation, jointe au but qu'il se proposait, c'est-à-dire de s'enrôler pour la Crimée, pourrait militer en sa faveur.

« Certainement, dit l'employé à qui il s'adressait. Si je vous comprends bien, vous avez l'intention d'aller à Turin. »

Paolo fit un signe de tête affirmatif.

« Très bien; excusez-moi un instant, continua l'employé, en quit-

Digitized by Google

tant la salle. » Il revint au bout de quelques minutes, accompagné d'un autre personnage, qui dit à Paolo :

« Pouvez-vous me donner la date à laquelle vous avez demandé sans l'obtenir un passe-port à la Nonciature ? »

Paolo indiqua le commencement du mois de septembre.

« Près de sept mois ; assez longtemps, ma foi, pour arriver à résipiscence, dit le second personnage en souriant. En pareil cas, je crois que ce que vous avez de mieux à faire maintenant, c'est d'y renouveler votre demande ; si elle ne réussit pas encore, revenez me voir avec deux personnes respectables de nos compatriotes qui puissent attester le refus et votre identité, et je vous délivrerai un passe-port pour Turin. Ce ne sera qu'un passe-port temporaire, bon seulement pour le voyage. Cela vous conviendra-t-il ?

— Parfaitement, dit Paolo, je vous suis très obligé. »

Alors Salvator, exhibant son passe-port : « M'accepterez-vous, demanda-t-il, pour un des témoins que vous exigez pour mon ami ? »

Après avoir examiné le passe-port qu'on lui présentait, le fonctionnaire sarde répondit affirmativement.

Les deux jeunes Romains réitérèrent leurs remerciements et se retirèrent ; puis, suivant l'avis qu'ils venaient de recevoir, ils se rendirent immédiatement à la Nonciature. Mais les gens qu'ils y virent se montrèrent aussi endurcis à l'égard de Paolo, que Pharaon à l'égard du législateur des Hébreux. Quoi qu'il en soit, Salvator profita de l'occasion pour faire viser son passeport pour Rome.

« Maintenant, dit-il au moment où ils mettaient le pied dans la rue, occupons-nous du second témoin. Connais-tu des Italiens à Paris ?

— Aucun, dit Paolo.

— Alors, adressons-nous à Du Genre, reprit Salvator, c'est l'homme qu'il nous faut ; il connaît tout le monde. Mais cette idée parut tellement peu du goût de Paolo, que Salvator s'arrêtant court, demanda à son compagnon : Quelle est ton objection ? »

Paolo ne put se résoudre à donner d'explications catégoriques, aussi Salvator poursuivit-il avec un impitoyable bon sens :

« Mon cher Paolo, quand la nécessité nous pousse, il faut laisser de côté toute délicatesse exagérée. Du Genre est le garçon le plus serviable de la terre, et je ne puis comprendre qu'on hésite à demander un service à quelqu'un qui a si bon cœur. Nous n'avons point de temps à perdre, et rappelons-nous que qui veut la fin doit vouloir les moyens. Allons chez Du Genre, sans plus de cérémonie. »

Du Genre n'était pas chez lui ; Paolo laissa une carte sur laquelle il écrivit qu'il désirait le voir.

Ce que Paolo se refusait à avouer à Salvator, c'était que dans ces

Digitized by Google

derniers temps il était survenu du froid entre lui et le réaliste. Du Genre était un garçon méthodique dans sa dissipation, c'est-à-dire qu'il se faisait une règle de ne pas dépasser les bornes de sa bourse; voyant que Paolo, au contraire, menait un train de vie qui excédait ses ressources, il avait pris sur lui de lui faire à diverses reprises des remontrances à ce sujet, et Paolo, trop surexcité pour entendre raison, avait jugé à propos de s'offenser de ce qu'il regardait comme un empiétement sur son indépendance personnelle. Il en était résulté une petite interruption de relations entre les deux inséparables d'autrefois.

Du Genre passa chez Paolo dans la soirée, et il fit un accueil chaleureux à Salvator, qu'il ne s'attendait guère à rencontrer. Il ne manifesta cependant aucun étonnement en apprenant la résolution subite de Paolo. Il était, dit-il, préparé à tout de sa part; il l'eût rencontré sur le boulevard avec une tour de Notre-Dame sous chaque bras, qu'il n'en eût pas été surpris. « Toujours dans les extrêmes, n'est-ce pas, Paolo? Quoi qu'il en soit, laisse-moi te dire que, extrême pour extrême, je vote pour une campagne de six mois en Crimée, avec la ration du soldat; j'aime mieux cela que ce galop infernal, — pardon de l'expression, — auquel tu te livres depuis deux mois.

— Tu as parfaitement caractérisé mon existence, dit Paolo avec bonne humeur; sois assez charitable pour m'aider à en sortir. » Et il se mit à expliquer le service qu'il réclamait. Du Genre prit l'affaire à cœur avec son entrain et son obligeance habituels; il promit de trouver un témoin, vingt témoins, autant de témoins qu'on en voudrait, de tous les Etats de l'Italie, y compris la république de Saint-Marin; mais il lui fallait un peu de temps.

Le temps était la seule chose qu'il répugnât à Paolo d'accorder: mais les circonstances étaient les plus fortes, et il lui fallut s'y soumettre. Il eut beau ronger son frein, force lui fut d'attendre trois jours entiers. Heureusement, il ne manquait pas d'occupations impérieuses.

D'abord, il avait à résilier sa location et à régler une foule de comptes; mais pour tout cela, c'était plutôt de l'argent que du temps qu'il fallait. Quant à la voiture et aux chevaux qu'il avait commis la folie d'acheter, Du Genre se chargea de les vendre dès qu'il se présenterait une bonne occasion. En second lieu, il y avait un devoir qu'il ne pouvait s'abstenir de remplir, c'était de voir les quelques amis qu'il avait négligés depuis si longtemps et de leur faire ses adieux.

M. Perrin, M. Pertuis et M. Boniface firent au jeune Romain un accueil aussi cordial que si sa dernière visite avait eu lieu la veille.

Digitized by Google

Peut-être M. Boniface, avec la bonne foi d'un homme distrait, s'imagina-t-il que tel était le cas. Dans les grandes villes, les gens occupés, quelle que soit la nature de leurs occupations, travail de corps ou travail d'esprit, ne s'aperçoivent guère de la marche du temps, et même les quelques personnes qui font exception à cette règle affectent de n'y pas prendre garde non plus, afin d'éviter des explications inutiles.

En apprenant qu'il allait à Turin (Paolo s'abstint soigneusement de souffler mot de la Crimée), M. Perrin et M. Pertuis, supposant qu'il avait l'intention de se fixer dans cette ville, approuvèrent cette détermination. La Sardaigne, dit M. Perrin, allait bientôt devenir le centre du mouvement italien, et il était à désirer que toutes les activités dispersées dans la Péninsule convergeassent vers ce foyer. M. Pertuis considérait le parti hardiment pris récemment par le Piémont dans l'affaire de Crimée comme un chef-d'œuvre de politique pouvant avoir des conséquences incalculables. Paolo sentit son cœur bondir de joie en entendant ces hommes de mérite émettre des opinions si flatteuses sur le compte d'un pays qu'il allait jusqu'à un certain point adopter pour le sien, et sur une politique pour le soutien de laquelle il allait jouer son existence.

Sa visite au quai Montebello fut réservée pour la bonne bouche. Prudence fut la seule des connaissances de Paolo, qui parut s'être aperçue de la longueur de son absence.

« Oh ! monsieur Paul ! s'écria-t-elle, comme vous êtes devenu rare ! »

Des larmes vinrent aux yeux de l'Italien à ce doux reproche.

« Plût à Dieu que je l'eusse été moins ! dit-il avec émotion ; cela eût mieux valu pour moi. »

L'affairé Prosper n'avait pas eu le temps de se souvenir ; il fut tout simplement aussi ravi de voir M. Paul que le furent les marmots. Ceux-ci naturellement vinrent s'installer dans les jambes de leur ancien camarade, et ils n'eurent pas besoin d'être priés beaucoup pour vider ses poches des jouets et des bonbons dont elles étaient bourrées.

Benoît, auquel on fit des signes télégraphiques par la fenêtre du fond, entra bientôt, et, dans son ravissement, il ne trouva rien de mieux que de décrocher la fameuse pipe d'écume de mer qu'il portait passée à sa ceinture, et de s'écrier en la brandissant : « Voici ! » Le jour baissait, et Benoît était sous l'influence de la vapeur (lisez bouteille), comme il disait jésuitiquement, — circonstance qui ajoutait à son talent de pantomime ce qu'elle enlevait à son talent oratoire.

La maison étant ainsi au complet, comme le fit remarquer Prosper par réminiscence de son métier, ce fut de part et d'autre un feu

Digitized by Google

croisé de témoignages affectueux, un échange réciproque de nouvelles, autant du moins que le permettaient les sorties fréquentes de Prosper et le flux et reflux des voyageurs. La pièce dans laquelle on était avait subi des réparations ; on avait mis un nouveau papier sur les murs, et le vieux poêle délabré avait fait place à un poêle neuf et propre. Ce n'est pas sans un certain orgueil que Prosper signala ces améliorations capitales.

« Tout cela est le fait de la nouvelle administration, expliqua le petit homme ; la Compagnie générale des omnibus, — tous millionnaires, — a acheté toutes les lignes pour une somme immense ; il n'est tel que la centralisation. Voyez-vous, entre nous soit dit, c'est une affaire d'or et parfaitement solide. »

— Êtes-vous mieux payé? demanda Paolo, c'est là le point le plus intéressant pour moi.

— Non, mes appointements n'ont pas encore été augmentés, monsieur Paul, mais nous avons un uniforme, tous nos hommes en ont un ; il est joli, n'est-ce pas? » Et Prosper se dressa de toute sa hauteur et se tint complaisamment debout de manière à pouvoir être contemplé sous tous ses avantages. Ce fut seulement alors que Paolo remarqua le changement important survenu dans le costume de Prosper, son paletot bleu au collet brodé et sa casquette à l'avenant. « Du drap superbe ! tâtez-le, doux comme du velours ; et la broderie, de l'argent fin ; nous avons aussi un manteau de caoutchouc pour les jours de pluie. Voyez-le. »

Paolo approuva fort le manteau, mais il n'en fut pas de même de l'uniforme. Prosper défendit *mordicus* sa nouvelle tenue. « Tout le monde aujourd'hui, dit-il, depuis les maréchaux de France jusqu'aux commissionnaires des magasins, a son uniforme.

— C'est la crinoline des hommes, dit Prudence en riant.

— Peste de la crinoline ! s'écria Prosper avec une véhémence soudaine, les trois quarts des plaintes qui nous sont adressées ont pour cause cette atroce abomination. Un uniforme, Dieu merci, ne gêne personne, et c'est très comme il faut, n'est-ce pas, mon parrain ? »

A cet appel, le parrain, qui, pendant le débat avait obstinément, et avec la gravité d'un chef iroquois, aspiré l'air dans sa pipe, se leva, fit un salut militaire, et dit avec emphase : « L'uniforme, c'est l'homme, quoi !..... » Parole trop profonde pour ne pas trancher la question.

Après cela, Paolo fut invité à admirer les cahiers d'écriture des enfants et à écouter la fable de *la Cigale et la Fourmi*, récitée par l'aîné des garçons.

Quand les enfants, loués, caressés et chargés de cadeaux, furent allés se coucher, Paolo se leva et dit :

Digitized by Google

« Et maintenant, mes chers bons amis, il faut aussi que je m'en aille ; je suis venu vous dire adieu avant de quitter Paris ; je pars pour Turin. »

Cette nouvelle produisit l'effet le plus exhilarant sur le vieux troupier. Lançant une botte en pleine poitrine à Paolo, il s'écria :

« Farceur, va ! plus souvent ! ah ! ah ! ah !..... Turin ! la bonne farce !.....

— Turin ! répéta Prosper le visage allongé, bien loin, n'est-ce pas ? J'espère que vous ne pensez pas à vous y fixer pour toujours.

— Quant à cela, je ne puis rien dire, mon bon Prosper ; vous savez, on n'est pas maître des circonstances.

— C'est que, ajouta Prosper, soit dit sans vouloir dénigrer les autres pays, j'ai toujours entendu dire qu'il n'y a pas d'endroit pour bien vivre comme Paris ; tenez, pour parler seulement des transports publics, trouvez-moi une ville où vous puissiez, par exemple, faire un trajet comme celui des Batignolles au Jardin des Plantes, tout un petit voyage, pour six sous. »

Paolo lui assura qu'il ne manquait pas de transports publics à Turin, et que le prix pour être conduit d'une extrémité de la ville à l'autre n'était que de quatre sous.....

« C'est très bien, monsieur, très bien certainement ; mais je ne crois pas que Turin soit aussi grand que Paris. Cependant, je suis bien aise d'apprendre ce que vous me dites. Les omnibus témoignent avantageusement de la civilisation d'un pays, mais il y a omnibus et omnibus, vous savez ; et vous pouvez en croire ce que je vous dis, il n'y a qu'une « Compagnie générale » au monde.

— Voulez-vous vous prêter à un caprice, un véritable enfantillage de ma part ? dit tout bas Paolo à Prudence. Laissez-moi revoir mon ancienne chambre, je vous en prie !

— Très volontiers, dit-elle, » et, ayant allumé une chandelle, elle l'y conduisit.

Benoît salua leur sortie d'un nouvel éclat de rire et en s'écriant encore une fois : « Parfait, mon vieux ! parfait ! » Pourquoi Benoît s'imaginait-il que Paolo plaisantait en annonçant l'intention de quitter Paris ? C'est là un de ces mystères impénétrables comme en engendre parfois l'ivresse, et qu'il ne nous est pas donné d'approfondir. Paolo examina un instant l'arrière-salle ; elle était vide, froide et assez triste, Dieu sait, mais même dans cet état, elle était pleine pour lui de doux souvenirs, les plus doux de tous, ceux d'une affection désintéressée. Il prit Prudence par la main et dit :

« J'ai cherché ce moment où nous serions seuls pour vous dire..... — ici ses paroles s'arrêtèrent dans son gosier, — il faut que je vous demande pardon, oui, pardon ; je devrais vous le demander à genoux,

Digitized by Google

ici, en ce lieu. N'ayez pas l'air de ne pas comprendre pourquoi. Vous savez, comme je le sais, que j'ai été ingrat envers vous et les vôtres ; que je me suis tenu éloigné de vous, de vous ma bienfaitrice, ma généreuse garde-malade ; de vous que j'ai payée par un honteux oubli, de vous qui m'avez sauvé, de vous à qui, après Dieu, je dois la vie. Si vous pouvez le dire du fond de l'âme, dites ! oh ! dites que vous me pardonnez ?.....

— Si vous y tenez, dit Prudence avec un sourire mêlé de larmes, je dirai volontiers que je vous pardonne, bien que je n'aie jamais été fâchée contre vous, et j'ajouterai que je vous bénis de tout mon cœur, mon cher monsieur Paul. Maintenant, laissez-moi vous expliquer une chose : si je reçois la nouvelle de votre départ en ce moment avec une froideur apparente, n'allez pas croire que ce soit par indifférence ou par ressentiment, oh ! non, certes. La vérité, c'est que je m'y attendais. En vous voyant entrer, j'aurais parié que vous veniez nous faire vos adieux. J'en ai été peinée pour moi-même, mais j'en suis heureuse pour vous ; c'est pour votre bien, je le sais. Vous êtes pâle et maigre, vous n'êtes plus ce que vous étiez quand vous travailliez chez M. Boniface. Vous ne paraissez pas heureux. (Ici Paolo leva les yeux au plafond avec une expression qui confirmait hautement les soupçons de Prudence.) Voulez-vous que je vous donne une bonne recette pour votre bonheur ? Je ne suis qu'une pauvre femme sans éducation, mais les femmes ont de bonnes idées sur certaines choses. Tâchez de trouver une gentille demoiselle que vous aimerez et qui vous aimera, et épousez-la, quand même elle serait née princesse.

— Supposez, dit Paolo, gagné par cette affection toute maternelle, supposez que la personne soit toute trouvée, et que je me sente indigne d'elle.

— Allons donc ! s'écria Prudence avec un joyeux rire, c'est bien d'être modeste, mais l'excès en tout est un défaut. Je suis heureuse, néanmoins, de vous savoir en bon chemin ; tout finira pour le mieux.

— Est-il rien au monde que je puisse faire pour vous ? demanda Paolo d'un ton presque suppliant.

— Non, pas dans le sens que vous entendez, répondit vivement Prudence ; nous n'avons pas, ma foi, à nous plaindre du sort ; mais si cela ne vous dérange pas trop, donnez-nous de vos nouvelles de temps à autre. »

Paolo le promit, la serra dans ses bras, l'embrassa et quitta la chambre.

« Adieu, Prosper, adieu, *mon vieux !* Dieu vous bénisse tous. » Et après avoir donné une vigoureuse poignée de mains aux deux hommes, il partit.

Digitized by Google

De bonnes nouvelles l'attendaient Chaussée d'Antin. Du Genre était venu et avait laissé entre les mains de Salvator un mot annonçant qu'il avait trouvé le témoin demandé, lequel serait au Consulat sarde le lendemain à midi. Il n'y avait pas à craindre que Paolo manquât l'heure du rendez-vous. Tout marcha à souhait, et sur les trois heures, Paolo était possesseur légitime d'un passe-port régulier, duement visé par la police française par-dessus le marché. Salvator et lui fixèrent en conséquence leur départ au soir même par le train express.

Vêtements, livres, chaussures, furent entassés à la hâte dans les malles et les sacs de nuit, qui, à peine remplis furent envoyés à la gare. Le tout en présence de Du Genre qui, pendant ce temps, se laissait aller à sa gaieté naturelle aux dépens de Paolo. Celui-ci avait tellement peur de manquer le convoi, qu'ils arrivèrent à l'embarcadère deux heures trop tôt. En conséquence, et attendu qu'aucun des trois amis n'avait dîné, ils se dirigèrent d'un commun accord vers le buffet et s'installèrent à une table.

Du Genre mangea peu ; mais, contrairement à son habitude, il but rondement, bavarda plus que de raison, et fut plus horriblement paradoxal que jamais.

« Une Italie indépendante et libre ! dit le réaliste, avalant un verre de vin de Champagne et répondant au toast que venait de porter Salvator. Vous en parlez à votre aise, mes chers amis, et les conséquences ! Digérer ou ne pas digérer, telle est la question européenne qu'implique la question italienne. Et si je vous prouvais que le *statu quo* en Italie est la condition *sine qua non* d'une bonne digestion pour les neuf dixièmes de l'Europe ! Tentez le moindre changement, et la jaunisse sera à l'ordre du jour. Vous demandez des preuves, têtes dures que vous êtes ! Effleurez seulement, aussi doucement que le zéphir effleure une rose, la question romaine, — et pour devenir libres il vous faudra bien y toucher un peu, — tout aussitôt deux cents millions de catholiques auront le suc gastrique attaqué. Jetez seulement un léger coup d'œil au Tyrol italien — et il vous faudra bien cligner un peu de ce côté, ou il n'y a pas d'indépendance possible pour vous, — tout aussitôt la dyspepsie s'emparera de plus de quarante millions de vos semblables, qui ont pour évangile — un évangile qui toutefois n'est pas celui du Christ, — que l'élément *choucroutien* est de toute éternité destiné à régner sur l'élément *macaronien*. Abordons les détails. Supprimez cette question providentielle de l'Italie, et il n'est pas de classe, pas d'individu qui ne souffre cruellement du contre-coup. Les publicistes, les statisticiens, les journalistes, se verront privés de leur plus riche veine de théories creuses, les philanthropes de leur dada favori, les orateurs par-

Digitized by Google

lementaires de leur thème à discours indignés, les poètes du campo santo par excellence où chanter leurs sempiternels *requiems;* les jolies lectrices des « *Mie Prigioni* » d'une soupape par où laisser échapper leur excédant de sensibilité ; enfin pour clore la liste, la masse des nullités auxquelles Dieu a fait don d'une patrie, seront brutalement dépouillées d'un sujet de comparaison extrêmement profitable à leur glorification personnelle. Vous voyez bien que tout le monde se trouvera plus mal du changement, sans que personne s'en trouve mieux, pas même les Italiens. J'attendais l'objection. Vous serez les premiers à en souffrir, et je le prouve. Qu'est-ce qui donne de la grandeur et de l'élévation au caractère italien, et lui gagne des sympathies ? C'est l'immatérialité du but que les Italiens poursuivent et l'esprit de sacrifice qu'ils y apportent. Au milieu de la course acharnée après les jouissances et les intérêts matériels qui caractérise notre siècle, et rabaisse tous les individus au même niveau, on ne peut s'empêcher d'avoir quelque respect, quelque sympathie pour des gens assez originaux pour risquer tout, y compris l'existence, pour quelque chose qui n'est ni tangible ni visible, pour une idée. Tout positifs que nous sommes devenus, l'originalité chez autrui nous plaît encore. Eh bien ! c'est à l'Autriche que vous devez cet état de choses. Faites disparaître la cause, et l'effet disparaît ; faites une Italie indépendante, libre, heureuse, et adieu le lest éthéré, adieu la poésie et l'originalité ; vous retombez à plat et sans exciter plus d'intérêt qu'un ballon désenflé ; en somme, vous ressemblez au reste du monde, digne d'entrer, *dignus intrare*, dans le cercle banal où l'on spécule sur les chemins de fer et les fonds publics, où l'on s'occupe de devenir riche, en un mot de prendre du ventre. »

Les hommes ont trop souvent honte de paraître aussi bons qu'ils le sont. Tout le fatras de balivernes que venait de débiter Du Genre n'avait pour but que de dissimuler une profonde émotion tout à son honneur, et qui, quoi qu'il fît, se trahit sur ses traits et dans ses paroles au moment de la séparation.

« Adieu, cher Salvator, adieu cher Télémaque, et sans rancune, j'espère. Si je t'ai donné lieu de te plaindre de moi, et c'est probable, le coupable, c'est mon jugement et non mon cœur; car, croyez-moi, mes vieux amis, j'ai un cœur en dépit des apparences, et le jour où cette fastidieuse question italienne sera posée nettement, directement et non par ricochet, suffit..... nous verrons. Peut-être après tout avez-vous raison ; mais raison ou non, rappelez-vous que je tiens à votre amitié et que je suis toujours à votre service. Ecrivez quelquefois et maintenant « partant pour la Syrie, » et au revoir. »

Digitized by Google

LII

Ils arrivèrent à Lyon, puis à Chambéry, avec la rapidité d'une flèche, et franchirent le mont Cenis, le majestueux, le solennel mont Cenis avec ses neiges éternelles. Paolo n'avait jamais vu les Alpes, et il avait bien souvent essayé de se les représenter d'après les descriptions qu'on lui en avait faites; mais quelle imagination saurait être assez puissante pour approcher de l'écrasante réalité? Paolo sentit la présence de Dieu dans ses œuvres et il adora.

La journée était froide et claire, et les vieux pins couverts de givre étincelaient au soleil comme de gigantesques candélabres vénitiens. Pour ne rien perdre des sublimes harmonies de la scène, Paolo fit toute l'ascension à pied, s'abandonnant à cette sensation de bien-être intime qui fait qu'on n'a, pour ainsi dire, plus de corps et qu'on se croit emporté sur des ailes. Les petites jambes de Salvator ne bronchèrent pas d'une semelle : à l'exception de deux petits temps d'arrêt, il tint bon à côté de son compagnon aux jarrets vigoureux.

Ils atteignirent ainsi le sommet de la montagne. Bien loin, tout au bas, resserrée d'abord dans d'étroits défilés, puis s'élargissant à mesure qu'elle poussait en avant, s'étendait la vallée de Suse, et tout au bout comme un point noir, apparaissait la ville de Suse elle-même. « Regarde, Salvator! dit Paolo.

— Vive l'Italie! » s'écria à son tour le petit peintre, et pour la première fois, depuis Dieu sait quand, il se mit à chanter un refrain encore plus approprié à la circonstance que la plupart ne l'étaient d'ordinaire.

Ah! del cielo et della terra,
Bella Italia sei l'onor.....

Ce passage du mont Cenis, Paolo l'affirme encore aujourd'hui, fit plus pour ramener son âme à un diapason harmonieux, que tous les livres de tous les moralistes ensemble. Heureux qu'il en fût ainsi! car des retards et des désappointements l'attendaient à Turin. De toutes parts, les deux jeunes Romains reçurent la désagréable nouvelle, qu'en fait de volontaires on n'admettait dans le corps expéditionnaire piémontais, que des hommes ayant servi déjà et pouvant en justifier. On s'occupait bien, il est vrai, de la formation pour le service de l'Angleterre, d'une légion étrangère, dans laquelle on recevait des recrues sans conditions de cette espèce; Salvator l'avait probablement confondue avec le corps piémontais.

Digitized by Google

Cependant l'ardent petit jeune homme dont l'esprit ne se laissait nullement abattre, se présenta chez quelques députés avec qui il s'était rencontré lors de son premier séjour dans la capitale de la Sardaigne, et, à l'aide de ces relations de passage, il réussit à obtenir une lettre d'introduction pour un haut fonctionnaire du ministère de la guerre. Toutes ses démarches, malheureusement, n'aboutirent qu'à lui confirmer le fait que lui et son ami ne pouvaient être admis à servir en Crimée. « Vous-même, j'en suis sûr, reconnaîtrez la nécessité de cette rigueur, » dit le personnage en adoucissant autant que possible cette même rigueur par des marques non équivoques de sympathiques regrets. « Nous allons nous trouver face à face avec une puissance militaire formidable, et cela sous les yeux des deux meilleures armées de l'Europe ; l'honneur de notre pays est doublement en jeu, ce serait de notre part une faute impardonnable que de le confier à d'autres hommes qu'à des hommes qui aient déjà fait leurs preuves.

— Au fait, ce raisonnement est juste, se dit à lui-même le solliciteur en descendant l'escalier, mais ce n'en est pas moins contrariant pour Paolo et pour moi. Il est, je suppose, fort inutile de chercher à voir le ministre lui-même ; naturellement ils se sont tous entendus pour chanter la même chanson. Mais si je pouvais parvenir au sommet de l'échelle, au roi, celui-là pourrait être de quelque secours. Plein de cette nouvelle idée, il tourna machinalement à droite, et fut tiré de ses réflexions par la vue du palais royal, tout juste devant lui. Les grilles étant toujours toutes grandes ouvertes, Salvator entra dans la vaste cour, et considéra longtemps la demeure du roi. Il doit y avoir une certaine satisfaction à regarder les fenêtres de ceux qui peuvent influer sur nos destinées. Les amants, par exemple, ne se lassent jamais de contempler en silence les fenêtres de leurs belles.

Un officier de la garde nationale, qui paraissait être de service, se promenait de long en large devant le palais. Il avait une physionomie ouverte et communicative. Salvator dirigea ses pas de manière à s'approcher de l'officier sans avoir l'air de le faire à dessein.

« Bel édifice ! s'écria le peintre de paysage.

— Très beau, répliqua l'officier ; vous paraissez, monsieur, étranger à Turin ?

— En effet, monsieur, je suis Romain, répondit Salvator. Est-il permis aux voyageurs de voir l'intérieur du palais ?

— Pas quand Sa Majesté y est, comme c'est le cas pour le moment. Après tout, il est permis aux rois d'être chez eux quelquefois.

— Je ne suis pas homme à refuser quoi que ce soit à Victor-Emmanuel, reprit vivement Salvator. » Un instant après, il ajouta :

Digitized by Google

« Dites-moi, je vous prie, monsieur, est-il difficile d'aborder Sa Majesté? »

Le Piémontais sourit avec un certain orgueil.

« Monsieur, répondit-il, le palais que vous voyez n'est pas Shönbrunn. Notre roi ne craint pas de voir qui que ce soit ; si vous voulez avoir une audience, tout ce que vous avez à faire, c'est d'adresser une demande par écrit, exposant l'objet que vous avez en vue, et revêtue de la signature de votre ambassadeur.....

— A vous dire vrai, interrompit Salvator, je ne me crois pas de titres pour demander une audience à Sa Majesté à propos d'une affaire qui n'a d'importance que pour moi-même ; cependant, j'aimerais à voir, ne fût-ce qu'une minute, *Il Ré Galantuómo*, et à pouvoir lui dire une douzaine de paroles.

— Alors, pourquoi ne pas l'accoster dans la rue ? dit l'officier. Il ne le prendra pas à mal.

— Si seulement je savais quand et où, s'écria Salvator avec empressement.

— C'est bien facile, reprit l'obligeant Piémontais. Vous voyez cette voûte à gauche de ce dôme ; traversez-la, vous trouverez une église à droite, longez le mur jusqu'à ce que vous arriviez à une ruelle qui passe derrière. Du côté de la ruelle qui touche au palais ouvrent plusieurs portes. Le roi sort presque tous les jours par une de ces portes particulières entre deux et trois heures de l'après-midi. Montez la garde en cet endroit, et il y a dix à parier contre un, que votre désir sera satisfait. Mais prenez garde de paraître intimidé ou de bégayer lorsque vous vous adresserez au roi ; il ne déteste rien tant que la timidité ou la lenteur. »

Salvator était tellement ravi de la chance qu'on lui offrait ainsi, que, s'il eût cédé à sa première impulsion, il se serait, dans un transport de reconnaissance, jeté au cou de son interlocuteur ; mais, après avoir réfléchi, il fut assez sage pour se contenter d'exprimer ses remerciements avec un pur accent romain, qui résonna comme une douce musique, comparé aux inflexions grasses et saccadées de son compatriote du nord. Il traversa la voûte, longea l'église, et il fut dans la ruelle aux bienheureuses portes, en moins de temps qu'il ne nous en faut pour enregistrer ses mouvements.

« Ha ! ha ! Salvator, mon ami, se disait-il, voici une fameuse chance pour toi, si tu sais en profiter ; il est heureux que tu sois dans un costume convenable pour te présenter devant une tête couronnée. (Le lecteur a peut-être oublié que, depuis son élévation au poste de peintre de décors, de directeur des chœurs et de souffleur ordinaire de S. Exc. Mme la marquise del Fuego y Arcos, Salvator avait adopté l'habit noir et la cravate blanche de rigueur.) Oui, une

Digitized by Google

fameuse chance; pourvu que le roi vienne, cependant. Quant à la surexcitation nerveuse, au bégayement et tout ce qui s'ensuit, nous tâcherons d'effaroucher aussi peu que possible Sa Majesté sous ce rapport. »

Malgré cette assurance, Salvator se sentait tant soit peu troublé, à n'en juger que par le monologue auquel il se livrait tout haut. Il est vrai qu'il ne s'en aperçut pas plus tôt qu'il y mit un terme, en se disant d'un ton résolu : Taisons-nous, monsieur ! » et, tout en fredonnant, il se mit à étudier la localité, l'œil sans cesse fixé sur les fameuses portes de derrière.

Il était deux heures moins un quart au moment où il avait pris position dans la ruelle. Deux heures sonnèrent. Toutes les horloges de Turin semblaient s'être donné rendez-vous au-dessus de sa tête. Deux heures un quart, deux heures et demie, et personne; une averse seulement, aussi courte que violente, qui l'avait mouillé jusqu'aux os. Trois heures moins un quart, — trois heures. Le pauvre Salvator commençait à être dans ses petits souliers. Ou le roi était sorti plus tôt que de coutume, ou il ne sortait pas du tout. Cependant, il avait à peine formulé cette conclusion décourageante, qu'une des portes de derrière, qu'il observait depuis si longtemps, s'ouvrit; et que deux personnes en sortirent. C'étaient deux messieurs en habit bourgeois; mais Salvator reconnut immédiatement le roi dans celui qui était en avant; or, reconnaître le roi et le voir s'avancer vers lui d'un pas ferme et rapide, ce fut pour Salvator une seule et même chose.

Prompt comme l'éclair, le petit peintre s'effaça, et tête nue, la main au front à la manière des soldats, il demeura immobile et roide comme un poteau, prêt à profiter du plus léger signe. Attiré par le salut militaire, le roi s'arrêta, et souriant à demi au singulier personnage qui tenait les yeux si obstinément fixés sur lui, il lui demanda :

« Avez-vous quelque chose à me dire?

— Sire, répondit aussitôt Salvator, nous sommes deux Romains, qui sommes venus tout exprès de Paris pour nous enrôler pour la Crimée.

— Pour la Crimée? Avez-vous la taille? demanda le roi, jetant sur le petit peintre un coup d'œil perçant.

— Juste la taille d'un bersagliere, sire; mon ami est grand et fort comme une tour; nous avons déjà flairé la poudre, sire.

— Où? reprit le roi.

— Au siége de Rome, en 1849.

— Qu'est-ce qui vous met en tête d'aller en Crimée?

Digitized by Google

— Le désir de nous préparer à la prochaine campagne de Votre Majesté en Lombardie, sire! »

Le roi se retourna avec un sourire de satisfaction vers la personne qui l'accompagnait, puis s'adressant à Salvator :

« Et si vous êtes tué en Crimée?

— Eh bien! sire, *dulce et decorum est pro patria mori.*

— Bravo, s'écria le roi, bon latin et bonne pensée. Quel est votre nom? Où peut-on vous trouver?

— Angelo Gigli, sire, à votre service, et nouvellement débarqué à l'hôtel de la Dogana Vecchia.

— *Addio!* » dit le roi et portant un doigt à son chapeau, il continua son chemin.

Salvator avait gardé son attitude militaire pendant toute la durée de ce court entretien; il ne l'abandonna pas que le roi ne fût tout à fait hors de vue.

« Mais, objecta Paolo, quand son ami lui rapporta les détails de cette entrevue avec le roi, tu as eu tort de parler de deux volontaires, tu sais que je pars seul.

— Compte là-dessus, dit Salvator.

— Tu n'a pas, j'imagine, l'intention de partir avec moi, reprit Paolo.

— Compte là-dessus, répéta le petit peintre.

— Et Clélia? objecta Paolo.

— Clélia attendra que Sébastopol soit pris, voilà tout, ajouta le pauvre Salvator avec une gaieté affectée.

— Et si..... s'il t'arrive malheur?

— Exactement ce que Sa Majesté a gracieusement pensé aussi, oubliant que les malheurs et les boulets frappent de préférence les hommes de belle taille; d'ailleurs, continua Salvator, avec une gravité superbe, pour te satisfaire, je te promets de baisser la tête chaque fois que j'entendrai siffler quelque chose. Pourquoi, mon bon Paolo, envier à un pauvre petit diable les quelques branches de laurier avec lesquelles il peut se grandir? Mais à quoi bon parler de cela? chantons plutôt :

Se uniti negli affanni,
Noi fummo siempre insieme, etc.

Le lendemain matin de bonne heure, un jeune officier vint à l'hôtel de la Dogana Vecchia demander le signor Angelo Gigli. C'était l'aide de camp du général F***, qui s'était distingué dans les campagnes de 1848 et de 1849, et qui venait d'être nommé à un haut commandement dans l'expédition de Crimée.

Le roi avait tellement pris goût au brave petit jeune homme, qui

Digitized by Google

avait parlé avec tant d'assurance d'une campagne en Lombardie, qu'il avait chargé le général F*** (le personnage qui l'accompagnait) de voir ce qu'on pourrait faire pour l'aspirant volontaire et son ami, et le général F*** avait à son tour chargé son aide de camp de s'acquitter de ce devoir.

« Sa Majesté s'étant montrée favorable à vos désirs, continua l'aide de camp, j'ai naturellement l'ordre, à moins de certaines inaptitudes insurmontables, d'accepter vos services. M. Gigli est un peu petit, peut-être, mais souple et actif, on en fera un tirailleur. Quant à monsieur.....

— Mancini, répondit Paolo.

— M. Mancini fera un superbe grenadier. Messieurs, vous êtes parfaitement propres au service militaire; mais pour faire de vous les excellents soldats que vous serez, l'exercice est indispensable, un exercice rude et constant. Après vous avoir ainsi rassurés, permettez-moi un instant de revêtir, comme on dit, le rôle de l'avocat du diable, et de vous conseiller de bien réfléchir avant de prendre un parti irrévocable. La vie du soldat en campagne n'est pas la chose poétique que peuvent s'imaginer des jeunes gens enthousiastes; au contraire, c'est une affaire horriblement positive, entouré de mécomptes sans nombre. Je ne parle pas seulement ici des souffrances banales résultant du froid, de la pluie ou de l'ardeur du soleil, de la faim et de la soif, des journées d'accablante fatigue, suivies de nuits sans sommeil, ni des maladies, ni des chances de blessure ou de mort; mais je parle de l'espérance sans cesse reculée qui fait défaillir le cœur, de l'anéantissement perpétuel de toute liberté d'action et d'opinion, de toute individualité, — une véritable torture pour les esprits cultivés. Je parle de l'ennui abrutissant causé par des semaines, des mois d'inaction, et qui fait de la vie du soldat une vie d'épreuves sans égale : un pareil tableau vous tente-t-il?

Paolo et Salvator déclarèrent que rien ne pouvait ébranler leur résolution.

« Tant mieux pour le service, s'écria l'officier se levant et leur donnant à chacun une poignée de main. L'aide de camp a fait son devoir. Maintenant permettez au volontaire de 1848 de vous féliciter de votre décision. Non pas que le tableau que je vous ai tracé soit exagéré, loin de là; mais c'est que vous êtes inspirés, je le vois, de ce véritable patriotisme qui est à la hauteur de tous les sacrifices : *Ad augusta per angusta.* Moi-même je suis devenu soldat par circonstance. Je me préparais au barreau en 1848. J'ai abandonné ma profession, parce que j'ai cru que mon pays avait besoin de mon bras. Je me suis engagé et je le ferais encore, quoique j'aie passé par tout ce que je vous ai décrit. Je crois même que ce que j'ai souffert

Digitized by Google

a fini par me faire aimer la vie de soldat. Puisse-t-il en être ainsi pour vous ! »

Ayant dès lors la certitude d'être envoyé en Crimée, Paolo, le lendemain, alla chez un notaire et fit son testament. Il était des plus simples : le testament léguait tout ce qu'il possédait au monde à son cher et fidèle ami Angelo Gigli, et, en cas de mort de celui-ci, à Clélia Mauri, tous les deux de Rome. Quelques jours après, Paolo entrait dans le 1er régiment de la 2e brigade d'infanterie, sous le commandement du général Trotti, et Salvator dans le second bataillon des tirailleurs de La Marmora.

Un mois entier s'écoula entre le jour de leur enrôlement et celui de leur embarquement ; mois d'exercices, rien que d'exercices, et pendant lequel les deux amis par conséquent ne purent se voir beaucoup.

Leur voyage se fit sur des transports différents, et une fois à leur destination, ils eurent très peu de chances de se rencontrer, attendu que les corps respectifs auxquels ils appartenaient occupaient les deux extrémités opposées du camp sarde. Mais le hasard voulut que, vers la fin de juin, la 2e brigade vînt camper au centre, et la difficulté de se rencontrer diminua pour eux en raison directe de la diminution de la distance qui séparait les deux divisions.

N'ayant à nous occuper ni de la guerre de Crimée, ni du rôle qu'y a joué le contingent piémontais, deux sujets qui sont aujourd'hui du domaine de l'histoire, nous écarterons ces grands faits de notre récit pour nous borner à suivre l'humble trace de Paolo et de Salvator. Les rôles de l'un et de l'autre ne furent ni étourdissants ni resplendissants, et il suffit de très peu de mots pour en rendre compte. Avant de le faire, nous avons toutefois un devoir à remplir envers le lecteur, que nous supposons impatient d'apprendre si le nouveau genre de vie que menait Paolo avait amélioré le côté maladif et sombre de son esprit.

Paolo, hâtons-nous de le dire, était déjà guéri avant de débarquer en Crimée ; guéri, entendons-nous, de l'obsession à laquelle il était en proie à Paris. Quoique prêt à mourir pour son pays, il était réconcilié avec l'existence ; bien plus, il se repentait profondément d'avoir fait fi d'un pareil bien et d'avoir même eu un moment l'idée de s'en défaire comme d'un fardeau. Des influences physiques et morales, le changement de scènes, l'exercice corporel, le spectacle des sentiments patriotiques qui se produisait autour de lui, la conscience de sa propre utilité, tout cela avait concouru à amener ce résultat. Il ne faut pas supposer cependant qu'il avait appris à envisager avec plus d'indulgence qu'autrefois ses folies passées ; elles continuaient au contraire à lui inspirer le même dégoût, mais son

Digitized by Google

désespoir absolu de pouvoir jamais réparer ces erreurs n'existait plus. Ils lui semblaient aussi bien éloignés, ces tristes jours de Paris, tandis que, par un jeu contraire d'optique mentale, d'autres temps, d'autres images, d'autres scènes, d'une date bien plus reculée, lui apparaissaient comme des choses de la veille : par exemple sa première et si charmante entrevue avec Lavinia, dans son atelier de la via Frattina ; il entendait encore comme une douce brise d'été soufflant à travers les arbres, le léger frôlement qui annonçait son approche ; il croyait encore sentir les parfums d'ambroisie qu'elle répandait autour d'elle ; il avait encore présents dans la mémoire chaque mot aimable, chaque geste gracieux qu'il avait observé pendant cette collation ravissante du palazzo Morlacchi ; il la voyait comme il l'avait vue à cette époque, alors qu'elle était le bon génie de la maison de son oncle, et par-dessus tout il conservait le vivant souvenir de leur séparation à Rome, de son touchant repentir, et de la soumission absolue de sa volonté à elle à sa volonté à lui.

L'âme de Paolo se repaissait avec bonheur de ces bribes du passé, mais ce n'était pas sa seule nourriture : il avait en outre un véritable rayon de miel à savourer ; c'était la dernière lettre de Lavinia. Il la gardait comme il aurait gardé une relique sainte. Il l'avait enveloppée soigneusement, et il la portait sur son sein, près de son cœur, afin que, s'il mourait, elle fût enterrée avec lui. Quoiqu'il la sût par cœur d'un bout à l'autre, il ne cessait de la relire, et dans plus d'une nuit de ténèbres et de solitude, il s'en était récité le contenu, comme un talisman contre les pensées accablantes. Doit-on traiter cela d'extravagance puérile, d'enfantillage ? Enfantillage si vous voulez, mais qui n'en avait pas moins des résultats positifs et salutaires ; car, à l'aide des quelques données que lui fournissait cette lettre, Paolo reconstruisait pièce à pièce son monde spirituel : une Lavinia éprouvée par le malheur ; son amour, à lui, Paolo, épuré par l'humilité, et avec cela toutes les sublimes aspirations qui ennoblissent et exaltent la nature humaine. N'était-ce rien ?

Descendons maintenant de ces hauteurs poétiques au terre à terre de la vie de chaque jour. L'existence de nos deux ci-devant peintres était suffisamment triste, monotone et pénible dans leur camp de la Tchernaya.

Le contingent piémontais paya un lourd tribut au climat mortel de la Crimée. La maladie et la mort sous leurs formes les plus repoussantes, mirent pendant quelque temps un obstacle insurmontable à toute opération active de la part de l'armée sarde, et plus d'un brave eut fort à faire pour résister aux effets décourageants du terrible fléau de l'inertie et de l'apathie relatives auxquelles il le condamnait. Nous disons « inertie relative ; » car, naturellement les

Digitized by Google

hommes valides avaient assez d'occupation avec les gardes, les patrouilles, l'installation des défenses et des épaulements; mais ces occupations, bien que fournissant une distraction momentanée, avaient en elles trop peu d'intérêt pour contrebalancer l'accablement qui planait sur le camp décimé par la maladie.

Nos deux volontaires soutinrent l'épreuve bravement et sans broncher, ce qui n'est pas un faible mérite, si, comme dit le poète : « C'est le temps inoccupé, la souffrance patiente et privée d'action, qui prouve l'excellence de notre nature. Nombreux sont ceux qui savent agir. Combien peu savent endurer ? »

Paolo et son petit ami faisaient mieux qu'endurer, ils aidaient et encourageaient. C'est alors que la verve comique de Salvator et son abondante provision de refrains furent réellement d'une utilité pratique et servirent à ranimer plus d'un cœur abattu. Et il n'était pas avare de ses talents, bien que la pâleur de ses joues formât un triste contraste avec ses plaisanteries et son entrain.

Hélas! la gaieté intarissable de Salvator ne fut pas une égide contre les atteintes de la maladie. Un dimanche, le dernier du mois de juillet, il était absent à la messe du camp. Aux questions inquiètes de Paolo sur son ami, on répondit que « le petit Romain » était tombé malade et avait été porté à l'ambulance.

Pour des raisons faciles à comprendre, l'entrée de l'hôpital provisoire piémontais était interdite à tout le monde, sauf aux personnes qu'y appelaient leurs fonctions, et Paolo ne put se procurer de permission d'entrée. Cependant, par l'obligeante entremise de l'aide de camp du général F..., le même qui était venu à l'hôtel de la Dogana Vecchia, à Turin, et qui n'avait cessé de manifester de la bienveillance à ses protégés pendant la campagne, Mancini reçut sur l'état de Salvator des nouvelles qui calmèrent ses plus vives appréhensions. Sa maladie, selon les médecins, ne présentait pas de symptômes dangereux; c'était une fièvre intermittente, comme celle qu'il avait eue autrefois à Rome; ce serait long probablement; mais cela n'était pas de nature à mettre sa vie en péril. Ces premiers renseignements sur la maladie de Salvator se confirmèrent plus tard. A la fin de la première semaine d'août, l'expectative d'une attaque de la tour de Malakoff par les alliés ayant fait vider toutes les ambulances du camp, Paolo apprit, à sa grande satisfaction, que son ami avait été transporté à Balaklava, d'où il devait être conduit à l'hôpital de Scutari, dès qu'on pourrait le faire sans danger.

Pour prévenir toute fausse alarme ou tout pressentiment sinistre, que le silence prolongé de Salvator pouvait causer à Clélia, Paolo jugea à propos d'informer immédiatement la jeune fille de l'état véritable des choses, par une lettre qui contenait en outre une traite

Digitized by Google

pour une somme importante. Par le même courrier, il écrivit, selon sa promesse, à Prudence pour lui apprendre la nouvelle carrière que, pour le moment, il avait embrassée, s'étendant avec complaisance sur la bravoure et l'affabilité des soldats français.

Le fait le plus saillant qui suivit dans l'existence de Paolo en Crimée fut une reconnaissance faite par les Piémontais le 13 août, et qui, malheureusement, ne donna pas les résultats qu'on avait espérés. Le corps expéditionnaire parcourut le plateau situé de l'autre côté de la Tchernaya jusqu'aux bords du Tchantion, sans trouver trace d'ennemis.

Enfin, arriva la journée du 16 août, qui devait être une des plus rudes, mais des plus glorieuses pour les alliés, et dans laquelle les Piémontais devaient avoir leur part d'épreuves et de gloire.

A la pointe du jour, la ligne de la Tchernaya fut attaquée vigoureusement par les Russes, qui, après un succès momentané chèrement acheté, finirent par être repoussés avec de grandes pertes. Cette bataille de la Tchernaya, selon des juges compétents, a décidé du sort de Sébastopol. Paolo eut la bonne fortune de faire partie de la division Trotti, qui prit part à l'action; il appartenait au bataillon même qui fut envoyé pour inquiéter la retraite de l'ennemi. Mancini ne transperça pas d'un seul coup de sa lance une demi-douzaine de Russes; — d'ailleurs, il n'avait pas de lance; — il n'accomplit aucune autre prouesse surnaturelle digne de la chevalerie errante; mais sa conduite pendant toute l'action fut assez ferme et intrépide pour être remarquée des soldats et des officiers de sa compagnie. Aussi, leur regret n'en fut que plus grand lorsqu'ils le virent chanceler, faiblir et tomber. L'artillerie russe en retraite lançait ses derniers boulets.

LIII

Il est grand temps maintenant de retourner à Paris et de voir ce qui se passe à la maison de santé du docteur Ternel. Pendant cet intervalle, la plume de miss Clara a été fort active, et, si nous voulions donner textuellement les lettres qu'elle a écrites à Owlscombe et à Scutari, nous aurions de quoi remplir un gros volume. Or, comme notre intention n'est pas de grossir indéfiniment le nombre de nos chapitres, nous prendrons la liberté d'éliminer de la correspondance de miss Clara tous les faits secondaires, pour n'offrir au lecteur que le résumé des plus importants.

Le docteur Ternel ayant mis en œuvre toutes les ressources de la

Digitized by Google

persuasion pour amener son malade à comprendre la réalité qui l'attendait, pensa enfin le moment venu de faire un pas de plus dans la même direction. Un beau matin, donc, il mit entre les mains de M. Thornton une lettre à son adresse, datée d'Owlscombe, portant le timbre de la poste de Wareham, écrite de l'écriture bien connue de miss Clara, et signée en toutes lettres du nom de l'auteur. Miss Clara écrivait qu'ayant appris que son ancien ami était à Paris, rue Saint-Dominique, elle avait résolu sur-le-champ de venir le trouver. Ne serait-il pas bien aise de la voir?

Le médecin observa avec anxiété l'effet de cette missive; à sa grande surprise, il fut loin d'être satisfaisant. Thornton prit un air pensif et demeura profondément absorbé après l'avoir lue; il se parla beaucoup à lui-même, mais il n'adressa pas un mot au docteur. Il fallut que M. Ternel brisât lui-même la glace.

« Eh bien, dit-il gaiement, vous avez reçu de bonnes nouvelles, je le sais. Miss Clara est en ce moment en route pour venir ici.

— Comment savez-vous cela? demanda Mortimer après un moment de réflexion.

— J'ai aussi une lettre d'elle. Tenez, la voici, » et le docteur la lui présenta.

Thornton la regarda, puis il dit sèchement. « Tout cela n'est qu'une mystification; depuis quand les morts se mettent-ils à écrire?

— Mais miss Clara n'est pas morte, c'est tout bonnement une idée fixe de votre part. Miss Clara est pleine de vie et d'activité, et pleine aussi d'affection pour vous, son ancien et plus cher ami. »

Thornton hocha de la tête d'un air morne.

« Qui doit le savoir mieux que moi, qui suis son meurtrier?

— Je tiens dans ma main la preuve évidente, incontestable, que vous vous trompez, dit le médecin avec insistance en frappant sur la lettre. Vous avez parfaitement raison de dire que les morts n'écrivent point, or, miss Clara écrit, vous connaissez son écriture.

— Je l'ai connue autrefois, dit le malheureux Anglais; mais qui peut rien affirmer? on contrefait si facilement les écritures. Avez-vous jamais publié des avis pour demander des renseignements sur un ami absent?

— Jamais.

— Eh bien, faites-le et vous verrez ce qui en résulte. Il y a une foule de gens qui font métier de mystificateurs éhontés. Lorsque le paquebot *le Président* se perdit, cet accident donna lieu à des mystifications sans fin. J'en ai fait l'expérience, car j'y ai été pris moi-même. » Et il se mit à raconter son voyage au Hâvre et son cruel désappointement.

Digitized by Google

Aucun raisonnement, aucun expédient tenté par le médecin, ne réussit à détruire ce nouveau pli de l'esprit de son malade. Il eût été dangereux de hasarder une preuve plus palpable de son erreur. Il valait mieux attendre un changement favorable d'idées, telle fut la décision du docteur Ternel.

« Il ne nous faut pas risquer trop brusquement notre dernière, notre seule chance, dit-il à miss Clara. Quoique le plan le mieux conçu puisse échouer, faisons du moins tout ce qui est humainement possible pour mettre toutes les probabilités de notre côté. »

Le premier insuccès n'avait pas ralenti l'activité de l'infatigable docteur; seulement il varia les moyens d'arriver à son but. Ce que la vue de l'écriture de miss Clara n'avait pas réussi à faire, peut-être sa voix, cet instrument fait par excellence pour aller droit au cœur, pourrait le produire, surtout si elle était secondée par d'anciens souvenirs. Pour mettre ce plan à exécution, le docteur Ternel fit installer un piano dans une petite pièce attenante à son cabinet, et dont la seule fenêtre donnait sur le parc. Miss Clara passa là bien des heures inquiètes a exécuter et à chanter les airs et les morceaux qu'elle jugeait les plus propres à rappeler à Mortimer le souvenir du passé.

Le docteur, de son côté, essaya de persuader à son malade de sortir pour jouir de la vue des arbres parés de leurs premières feuilles. Le domestique de Thornton avait déjà reçu la recommandation de conduire son maître dans l'endroit particulier où l'on voulait qu'il allât. On fut longtemps à décider Mortimer à condescendre au désir du docteur. Porté de tout temps à la vie sédentaire et à la solitude, ce penchant n'avait fait que croître encore davantage récemment. Un jour, cependant, lorsqu'on s'y attendait le moins, il sortit, et, suivant les pas du domestique, il vint sous les fenêtres du cabinet. Un court prélude d'accords, suivi de *la Dernière Pensée* de Weber le fit s'arrêter. Il regarda la fenêtre d'où partaient les sons et écouta fort attentivement. Le médecin, derrière la jalousie, étudiait avec le plus vif intérêt le jeu de la physionomie de Thornton. Il pria miss Clara de chanter, ce qu'elle fit aussitôt.

L'effet de sa voix sur le malade attentif fut instantané. Il tressaillit, joignit les mains et ses yeux se remplirent de larmes.

« Maintenant ou jamais, dit tout bas le docteur Ternel en proie à une grande émotion. Chantez, chantez toujours, je vais l'amener. Courage! »

Il ne lui fallut pas une minute pour descendre l'escalier et rejoindre Thornton; mais ce laps avait suffi pour qu'un changement pût s'opérer. Quand le docteur s'approcha de lui, Thornton avait le front baissé et les yeux fixés sur le sol.

Digitized by Google

« Miss Clara est là, » dit le docteur Ternel en montrant la fenêtre au-dessus de leurs têtes.

Thornton leva les yeux et regarda d'un air plein de défiance.

« Elle chante pour vous, ajouta le médecin ; voyons, voulez-vous venir la voir ? »

Thornton lui tourna le dos sans rien dire.

« Pourquoi ne voulez-vous pas voir miss Clara, que vous aimiez tant ? »

Thornton fit un geste de refus des plus explicites, et sans prononcer un mot il s'éloigna avec lenteur d'abord, et ensuite d'un pas précipité.

Des larmes roulaient dans les yeux du bon docteur lorsqu'il se vit obliger de retourner seul auprès de la jeune femme inquiète, et de lui apprendre ce second échec. Si la disposition d'esprit, dans laquelle était tombée Thornton quand il avait commencé à entendre la voix de miss Clara eût duré seulement quelques minutes de plus, impossible de dire quel en aurait pu être le résultat. Il était cruel, bien cruel, vraiment, d'échouer en vue du port. Mais ce qui était différé n'était pas perdu. Le docteur avait une trop complète expérience des maladies mentales pour ne pas être convaincu que Thornton reviendrait à l'endroit où il avait reçu une si forte impression. Et alors l'occasion qui venait d'échapper pouvait se retrouver. C'est à l'aide de ces raisonnements et d'autres paroles encourageantes, que le bon et sensible M. Ternel essaya d'adoucir le douloureux désappointement de miss Clara.

Cette occasion toutefois ne se présenta pas de toute la quinzaine qui suivit. Dans le cours de ces quinze jours Thornton alla deux ou trois fois au jardin, mais il évita avec soin le coin vers lequel son domestique voulait l'entraîner. Le docteur Ternel s'aperçut aussi qu'il était plus agité et que ses idées étaient plus décousues qu'avant la dernière expérience.

Une après-midi, miss Clara était assise au piano, — c'était une belle et tiède journée du milieu d'avril, — et tandis que ses yeux se reposaient sur la tendre verdure des arbres, ses doigts erraient presque machinalement sur le clavier. Tout à coup, il lui sembla qu'elle n'était plus seule. Quelqu'un se tenait debout à sa droite ; c'était un homme trop grand pour être le docteur Ternel ; certainement ce devait être Thornton. Tout effrayée qu'elle était, — on le serait à moins, — elle avait été trop bien prévenue et instruite par le docteur sur ce qu'il fallait surtout éviter en pareille circonstance pour laisser voir son agitation. Aussi elle continua à frapper les touches, tout en s'efforçant de reprendre son sangfroid ; enfin elle se tourna doucement vers lui, et lui dit :

Digitized by Google

« Est-ce vous, Mortimer; comment vous portez-vous? » Et sans se lever, elle lui tendit la main.

Il ne la prit pas, mais il examina son visage avec assez de calme, quoique avec une ombre de timidité.

« Vous chanterai-je *Queen mab?* reprit Clara. C'était votre air favori à Owlscombe; vous vous rappelez, n'est-ce pas? »

Il ne répondit pas à cette question; mais, les yeux toujours fixés sur elle, il parut réfléchir profondément. Enfin il s'écria :

« Où donc peut être l'autre?

— Quelle autre? dit miss Clara se levant avec précaution. Il n'existe qu'une seule Clara, vous savez, votre Clara. Pourquoi ne lui donnez-vous pas la main? »

Et ce disant, elle se penchait un peu en avant.

Il parut satisfait, sourit, hésita s'il devait prendre ou non la main qu'on lui tendait; puis, d'un geste d'enfant, il la toucha rapidement; mais il retira tout aussitôt la sienne, en murmurant à voix basse et le regard baissé :

« Comment cela peut-il se faire? »

Clara s'approcha doucement de lui, lui prit les deux mains dans les siennes, et plongeant ses yeux dans les siens, elle lui dit :

« Clara, votre Clara! »

Ils restèrent ainsi peut-être dix secondes, les mains dans les mains, face à face. Le visage de Thornton avait repris l'expression de l'intelligence, mais un changement se fit soudain. De même que l'eau, effleurée par un rayon de soleil, perd sa transparence et se ternit en un clin d'œil, lorsqu'un nuage vient couvrir l'astre radieux, de même le visage de Thornton perdit toute sa limpidité, et redevint tout à coup sombre et hagard.

« Ne touchez pas ma main, s'écria-t-il, elle est maudite; c'est la main d'un meurtrier. » Et il essaya de se dégager de son étreinte. Elle voulut le retenir en cherchant en même temps à le calmer par des paroles douces et aimantes. Vains efforts. Au moment même où, dans cette lutte désolante, ils étaient arrivés involontairement près de la fenêtre qui était ouverte, un homme entra bruyamment dans la chambre.

Ce contre-temps fut plus qu'il n'en fallut pour transformer l'agitation de Thornton en un véritable accès de folie. « Le vengeur! le vengeur! » s'écria-t-il, et repoussant miss Clara avec violence, il se jeta par la fenêtre. Un double cri fendit l'air; elle se pencha en dehors, et vit une forme immobile étendue par terre; un ruisseau de sang coulait..... Elle retomba inanimée.

La personne dont l'entrée subite avait occasionné cette terrible catastrophe était le domestique de Thornton, qui, en voyant son

Digitized by Google

maître absent, l'avait d'abord cherché dans le jardin, et, ne l'ayant pas trouvé, était ensuite venu apprendre sa disparition au docteur Ternel. Malheureusement le docteur n'était pas dans son cabinet, et l'homme, comprenant au bruit qu'il entendait dans la chambre voisine, qu'il s'y livrait une espèce de lutte, était entré précipitamment; on sait le reste.

Il donna immédiatement l'alarme, et la moitié des gens de la maison furent bientôt sur les lieux; le docteur Ternel était du nombre. Après avoir confié aux soins d'un de ses aides miss Clara, qui était en proie à une violente attaque de nerfs, le docteur, pâle comme la mort, mais calme, s'empressa de voir ce qu'il y avait à faire pour le plus grave des deux cas. Thornton fut immédiatement transporté dans sa chambre, et, après examen, on découvrit que, outre plusieurs contusions relativement sans importance, il avait la cuisse droite cassée. La fracture fut sur-le-champ réduite avec succès, et des stimulants administrés au malade; toutefois, toutes les ressources de l'art furent inutiles pour lui faire reprendre connaissance. La journée s'écoula, la nuit vint, et un autre jour commenca; Thornton était toujours insensible, et, n'eût été son pouls faible et irrégulier, on eût pu le croire mort.

Le docteur redoutait beaucoup un ébranlement cérébral, contre lequel la science serait impuissante; mais il garda cette crainte à part lui, et, en attendant, il n'en eut pas moins recours à tous les remèdes connus, ne quittant le chevet de Thornton que pour aller de temps à autre porter des paroles d'encouragement à miss Clara, en proie à une forte fièvre et installée dans la chambre d'une des femmes attachées à la lingerie de l'établissement. Le docteur Ternel, tour à tour médecin et consolateur, combattait vaillamment les souffrances du corps et celles de l'esprit.

Vers midi, le lendemain de cet événement cruel, Clara, tout à fait épuisée, était tombée dans un sommeil profond, lorsque le docteur entra dans sa chambre. Il avait l'air très ému, et s'efforçait évidemment de se contenir. Il arrive souvent que les hommes les plus endurcis aux émotions pénibles perdent tout empire sur eux-mêmes sous l'influence de la joie.

« Il est mort! s'écria Clara, se levant sur son lit, les yeux hagards de terreur.

— Il vit, reprit le médecin, avec transport, il a recouvré connaissance; il est..... Je suis un grand imbécile préparez-vous à.....

— Dites-le-moi, mon bon docteur, oh! dites-le-moi, s'écria la pauvre Clara.

— Guéri! guéri! » Ce fut tout ce que, en se laissant aller à une espèce de gambade, l'excellent homme put dire.

Digitized by Google

Clara étendit les bras comme pour exprimer sa muette reconnaissance et retomba sur son oreiller fondant en larmes.

Rien ne réussit mieux à apaiser une grande tension de sentiments qu'une bonne crise de pleurs; bientôt la jeune femme fut assez calme pour entendre ce que le médecin avait à lui raconter. Au bout de vingt-quatre heures, pendant lesquelles on lui avait appliqué les stimulants les plus énergiques, Thornton avait fini par recouvrer ses sens, et la première chose qu'il avait faite, ç'avait été de faire signe à M. Ternel de se pencher vers lui, et ensuite, si bas qu'on pouvait à peine l'entendre, il avait demandé : « Où est Clara? »

« Je lui ai dit, ajouta le docteur, que vous étiez dans la lingerie, et il m'a prié d'aller tout de suite vous dire que, grâce à vous, il était guéri, et que, s'il vivait, ce serait pour bénir jusqu'à son dernier jour celle qui lui avait rendu la raison. »

Trois jours plus tard, il fut permis à Clara de se montrer à son ami, — montrer est le mot propre, car ce ne fut qu'à la condition expresse qu'elle ne parlerait pas à Thornton et que Thornton ne lui parlerait pas non plus, qu'il leur fut accordé de se voir. Précaution inutile, après tout, car ni l'un ni l'autre n'auraient pu dire un mot, tant ils étaient suffoqués par les larmes.

En effet, les larmes servaient d'explication entre eux, — des larmes et rien que des larmes, pas une parole, même après que toute défense à cet égard eut été levée. Et lorsque, installée dans la chambre du malade, avec une domestique à côté d'elle, Clara se montra la plus intelligente, la plus tendre et la plus dévouée des gardes, Thornton ne fit jamais une allusion au passé sans qu'elle fût promptement noyée dans leurs larmes mutuelles.

Thornton, comme il est facile de le croire, était, dans la circonstance, le plus docile et le plus reconnaissant des malades; il parlait peu, quoiqu'il sentît beaucoup; mais il murmurait sans cesse tout bas, même dans son sommeil : « un ange! un ange! » et il demandait souvent à quelque ami invisible ce qu'il avait fait pour mériter ce suprême bonheur. Quant au bon docteur, il paraissait rajeuni de dix années, et sa cravate blanche et son jabot, un moment négligés, avaient repris tout leur ancien éclat.

Un mois se passa ainsi, puis un autre, et le soleil était chaud, les jardins resplendissants de verdure et les parterres émaillés de fleurs; Thornton commençait à se traîner sur ses béquilles ou plutôt sur sa béquille; car le bras de miss Clara tenait lieu de l'autre. Bientôt le soleil devint trop ardent et l'on préféra les promenades à l'ombre, et la béquille de bois fut abandonnée; l'autre, le doux et faible appui, était toujours, oui, toujours là. Et, sauf un léger boitement, qui avec le temps devait disparaître, Mortimer Thornton était, en toute chose,

Digitized by Google

redevenu ce qu'il était autrefois, — c'est-à-dire, ce qu'il était au physique ; car son esprit avait subi un changement notable, un changement auquel il était loin d'avoir perdu.

Avec la joyeuse saison de l'été, on vit éclore les petits projets, et Mortimer commença à songer à changer de séjour et à faire place, dans l'établissement trois fois béni pour lui du docteur Ternel, à quelque autre pensionnaire moins heureux. Ce fut alors que Miss Clara écrivit à Nelly et à George qu'elle avait besoin d'eux, et que George et Nelly se mirent en route sans retard et arrivèrent à Paris dans la première semaine de juillet.

LIV

La scène de notre dernière étape se passe dans la cour de l'hôpital militaire de Scutari, aux derniers jours de septembre. La cour est remplie de soldats portant les divers uniformes des armées alliées de Crimée, anglais, français et piémontais ; mais les uniformes anglais sont de beaucoup les plus nombreux : c'est un désolant spectacle, présentant la souffrance humaine sous ses aspects les plus divers et les plus émouvants, depuis le pauvre éclopé au pied gelé jusqu'au malheureux, mutilé sans bras et sans jambes, dont le tronc, masse hideuse, est *déposé* sur un banc. Beaucoup se traînent avec peine ; ils ont tous leurs membres, mais leur corps flétri et la pâleur cadavéreuse de leurs traits inspirent encore plus de pitié que la plupart de leurs compagnons d'infortune. Sur les visages d'un petit nombre on voit renaître la santé et la vigueur ; mais ce retour à la santé et à la vigueur est triste en ce lieu, car il présente un fatal contraste avec la maladie qu'il n'y a plus d'espoir de guérir.

Plusieurs convalescents se promènent seuls ou par couples, ou se tiennent par petits groupes ; beaucoup sont assis, occupés à causer ou à lire ; çà et là, un héros qui ne sait pas lire dicte une lettre à un camarade plus instruit. De temps en temps, une femme vêtue de gris, portant en sautoir un ruban sur lequel sont brodés les mots *Scutari Hospital*, traverse la cour, allant exécuter quelque œuvre de charité ; et la foule s'écarte pour la laisser passer, toutes les casquettes, tous les képis se lèvent, et des regards où respire la reconnaissance saluent celle qui passe, comme si c'était une gracieuse souveraine.

Dans cette foule bigarrée, un certain groupe nous frappe tout particulièrement. Un beau jeune homme, au visage très pâle, aux cheveux noirs coupés ras, est à genoux devant un banc, occupé à des-

Digitized by Google

siner sur une grande feuille de papier. Quoiqu'il ne fasse pas de vent, son bonnet de police est posé sur un des coins du papier, et une pierre sur l'autre, pour le tenir fixe. La capote grise de l'infanterie piémontaise est jetée négligemment sur ses épaules, comme si c'était un manteau, les manches vides pendant par derrière. Tout en dessinant, il cause avec une belle jeune femme, à l'air grave et digne, malgré son humble costume et l'occupation à laquelle elle se livre, laquelle consiste à raccommoder un bas. Ses yeux et ses cheveux noir de jais et son teint légèrement olivâtre trahissent, à ne pas s'y tromper, son origine méridionale. Une troisième personne prend part de temps en temps à la conversation, et rarement sans produire des accès de gaieté. Cette troisième personne est un petit jeune homme accoutré du petit manteau gris des bersaglieri sardes et coiffé du plus long et du plus risible des bonnets de coton, dont le gland pendille perpétuellement dans tous les sens, suivant les brusques et incessants mouvements de la tête sur laquelle il est posé. L'affaire de ce petit bersagliere semble être de marcher tout autour du banc, en brandissant un long bâton et en chantant toutes les fois qu'il ne parle pas :

Su, da bravi, figliuoli, coraggio,
Che fra i sassi l'arriva alla gloria.

« Oui, dit Clélia, c'est comme je vous le dis. Il est venu à bord de notre paquebot à Livourne; il avait l'intention d'aller à Balaklava.

— Ceci fait pâlir tous ses tours passés, dit Paolo riant aux éclats. Le comte Fortiguerra devenu noble polonais, — réfugié, bien entendu, et jouant de la guitare !

— Et il a fait là une excellente affaire, je vous assure, ajouta Clélia. Les sous et même les pièces blanches pleuvaient dans sa sébile de mendiant. Il a une fort belle voix de baryton, je dois le dire, et il en tire bon parti.

— Un rival pour toi, Salvator, s'écria Paolo. Je te parie qu'il arrivera un de ces jours à Scutari.

— S'il y vient, dit Salvator, je me réserve de le faire filer plus vite qu'il ne sera venu.

— Pure rivalité de métier, reprit Paolo. Le *primo tenor assoluto* est jaloux du baryton.

— Dis donc, Salvator, peut-on te demander quel est le charme infaillible que tu possèdes pour t'en débarrasser? dit Clélia.

— Le démasquer, naturellement.

— Alors même que l'envie t'en prendrait, — ce dont je doute fort si tu le voyais, dit Clélia avec calme; le pauvre diable, il est vieux et râpé jusqu'à la corde; — alors même, dis-je, que tu y tien-

Digitized by Google

drais essentiellement, je doute, Salvator, que tu pusses venir à bout du comte Fortiguerra, ou quel que soit le nom nouveau du personnage; c'est un acteur consommé, et qui joue au naturel le rôle qu'il lui plaît de prendre. Il faut le voir avec sa coiffure polonaise carrée et sa redingote à brandebourgs, ses grosses moustaches blanches et son impériale, il faut l'entendre parler de la campagne de 1830! Il est impossible de ne pas le prendre pour un des nobles débris des héros d'Ostrolenka. Personne à bord du bateau (et il y avait des Polonais) n'a douté un instant de sa nationalité d'emprunt et de l'histoire qu'il contait; et quiconque aurait osé dénoncer le vieux coquin s'en serait mal trouvé, je t'assure.

— L'impudence, je le vois, est le capital le plus sûr en ce monde, fit observer Mancini. Avez-vous remarqué qu'il vous eût reconnue?

— Oui, répondit Clélia, un jour je lui ai adressé la parole en italien, et je lus un aveu complet dans le coup d'œil plein de malice et de fourberie dont il accompagna sa réponse : « *Parlare italiano*, » dit-il, *molto giovinette*, *vecchio scordato tutto quanto.* »

— Vous n'avez pas vu son fidèle Achate, le chevalier? »

Avant que Clélia eût pu répondre à la question de Paolo, Salvator, ébahi de surprise, s'écria soudain :

« Par le Capitole! je ne me trompe pas; c'est un frère cadet de Mentor que j'aperçois là-bas! »

Paolo se retourna et vit un homme de haute taille en habit bourgeois, qui traversait la cour pour sortir.

« Juste ciel! c'est lui-même, s'écria Paolo, se relevant d'un bond et courant après le personnage, qui s'éloignait.

En entendant prononcer son nom, Thornton se retourna, mit son lorgnon, et, poussant une exclamation de joie, se précipita à la rencontre de Paolo : « Ah! maintenant, je suis vraiment heureux, » dit Thornton, pressant la main droite du jeune homme dans les deux siennes.

Paolo fixa sur son bienfaiteur un long regard affectueusement scrutateur. Changé, radicalement changé, — l'expression du visage, — le son de la voix, — c'était bien Thornton; mais, à coup sûr, ce n'était pas le Thornton de Rome.

« Dieu merci! je vous revois enfin et bien portant, parfaitement portant, mieux même que je n'aurais jamais espéré vous voir, dit Paolo avec émotion.

— Le bonheur, Paolo, le bonheur a été le grand magicien. Oui, en effet, bien des choses sont changées depuis notre séparation; et j'ai été plus heureux que je ne le méritais. Tu vois en moi un homme rendu à la santé de l'esprit et du corps, à une saine appréciation du monde et des choses, — un homme renouvelé, en un mot, par

Digitized by Google

l'amour, — l'amour d'un ange, celle que j'avais autrefois traitée avec tant d'injustice. Mais ne parlons pas de moi en ce moment; dis-moi comment il se fait que tu es ici? — qu'es-tu devenu à Paris! raconte-moi tout cela.

— Venez vous asseoir un instant, dit Paolo montrant le banc où il avait laissé Clélia et Salvator ; il y a quelques autres de vos amis de Rome ici.

— Comme ma femme sera charmée! dit Thornton.

— Votre femme!

— Ne t'ai-je pas dit que j'avais maintenant un ange gardien? Lavinia est ici aussi, Paolo.

— Lavinia? répéta le jeune homme d'une voix haletante.

— Oui, sans doute; elle fait partie de notre famille pour le moment. Bonté divine! mon cher Paolo, qu'est-ce ceci? s'écria soudain Thornton, s'arrêtant tout court, les traits bouleversés par l'émotion. »

Thornton, en parlant de Lavinia, avait affectueusement avancé la main pour s'emparer du bras gauche de Paolo, mais il avait tout à coup découvert que ce bras manquait.

« Une des nombreuses chances de la guerre, dit l'Italien avec un calme sourire ; je remercie le ciel que ce soit le gauche et non pas le droit.

— Oh! noble enfant! » s'écria Mortimer serrant Paolo sur sa poitrine, et, tout Anglais qu'il était et habitué à maîtriser ses émotions, Mortimer fondit en larmes.

Clélia et Salvator survinrent en ce moment. Trop ému pour parler beaucoup, Thornton suppléa aux paroles par une chaleureuse cordialité de manières. Ils s'assirent tous sur un banc, et, avant toute autre chose, il fallut que Paolo fît un récit minutieux de tout ce qui avait trait à sa blessure et à l'amputation qui en était résultée. Ceci fut suivi d'un court sommaire des événements qui lui étaient arrivés depuis sa séparation d'avec Thornton, et il ne s'épargna pas lorsqu'il en vint au chapitre de sa vie dissipée de Paris. Mortimer, à son tour, raconta son étrange histoire. Le lecteur connaît déjà la plus grande partie de son côté lugubre ; mais il ne connaît que peu de chose de son côté brillant. Il nous suffira de quelques lignes pour compléter cette lacune.

Le mariage de Thornton et de Clara avait eu lieu à l'Ambassade d'Angleterre, dans le courant d'août, et les nouveaux époux étaient à la veille de partir pour Cypress-Hall, accompagnés, bien entendu, de mister et de mistress Aveling, lorsqu'ils avaient reçu des nouvelles très alarmantes de Scutari. Lavinia avait eu une attaque de choléra. Thornton proposa immédiatement d'aller à Scutari. Nous

Digitized by Google

réaliserons ainsi votre ancien projet, dit-il à Clara; ce sera notre début dans cette association de bonnes œuvres que doit être notre union. Si, ce qu'à Dieu ne plaise! nous arrivons trop tard pour être utile à notre jeune et chère amie, nous pouvons arriver à temps, dans tous les cas, pour faire un peu de bien à d'autres. »

Mistress Thornton n'avait pas besoin d'être persuadée; la même pensée lui était venue. Le docteur Ternel, consulté sur ce projet, l'approuva chaudement. Un poète comme M. Aveling ne pouvait manquer d'accueillir avec enthousiasme la perspective d'un voyage en Orient. Mistress Aveling n'avait de volonté que celle de son mari; en un mot, le quatuor s'embarqua à Marseille au lieu de s'embarquer à Boulogne, et eut la grande consolation, en arrivant à Scutari, de trouver Lavinia hors de danger et en voie de prompte convalescence.

A quelques kilomètres de l'hôpital général, où résidait Lavinia, se trouvait une maison de campagne inoccupée, appartenant à un négociant anglais, qui préférait demeurer pour le moment à Constantinople. Le propriétaire avait volontiers loué à Thornton cette villa assez bien meublée; et, aussitôt qu'on avait pu le faire impunément, on y avait transporté la convalescente.

L'hôpital général, dont nous venons de parler, il est nécessaire de l'expliquer, n'était pas le même que celui dans la cour duquel nous avions tout-à-l'heure introduit le lecteur, qu'on appelait ordinairement l'hôpital militaire, et qui était à un kilomètre environ de l'hôpital général. C'était dans ce dernier que Lavinia était employée lorsqu'elle était tombée malade, et c'est celui-là, sauf quelques visites faites à l'autre de temps en temps pour des affaires spéciales, que Thornton et ses amis avaient adopté pour leurs œuvres de charité. C'est ainsi qu'il s'était fait que ni Paolo, ni Salvator et Clélia, qui habitaient l'hôpital militaire longtemps avant Paolo, n'avaient jamais été rencontrés par Thornton.

« Es-tu en état de faire une promenade à cheval d'une petite heure? demanda Mortimer à Paolo quand ils eurent terminé leurs explications réciproques; mais j'oubliais que tu n'es pas cavalier.

— Je monte très bien maintenant, répondit Paolo rougissant; j'ai payé mon instruction assez cher.

— Mais es-tu sûr que cela ne te fatiguera pas trop, insista Thornton.

— J'en suis parfaitement sûr; je me sens très bien.

— La route, si l'on peut appeler cela une route, est si abominable, qu'une voiture ne peut s'y risquer; mais nous y pouvons chevaucher à loisir. Je sais que ma femme n'aura de trève que tu ne l'aies été voir, elle et son amie. Qu'en dis-tu? Veux-tu que je vienne te

Digitized by Google

prendre demain matin à dix heures? Cela t'ira-t-il? Je te reconduirai le soir.

— Je suis, je le vois, toujours condamné à vous causer des dérangements, dit Paolo.

— Des dérangements, répéta Mortimer, c'est un mot à supprimer entre nous deux. Je vais reprendre tous mes droits de Mentor, mon cher Télémaque, je t'en préviens franchement. » Et sur cette menace affectueuse Mortimer se retira.

Paolo ne dormit pas de la nuit, et nous pourrions parier beaucoup, avec certitude de gagner, qu'il ne fut pas la seule personne de notre connaissance qui, dans un périmètre de moins de cent lieues, demeurât les yeux ouverts jusqu'au jour.

Thornton, avec une ponctualité militaire, arriva à l'hôpital le lendemain matin à dix heures; Paolo fut aussitôt en selle, et ils partirent. Le chemin était exécrable; Paolo ne s'en apercevait pas, — il ne voyait que le but, et le but était si fascinant, — Thornton parlait, il était sourd à ses paroles. La vue, l'ouïe, tous ses sens étaient absorbés par une seule image : Lavinia; tout son esprit concentré sur une pensée unique : il allait la revoir. Son ami comprenait cet état, et il le respecta en gardant le silence pendant quelque temps; mais quand ils furent à une demi-heure de leur destination, il détourna l'attention de Paolo de la pensée de Lavinia, sur l'histoire de Lavinia.

Paolo écouta alors avec une attention soutenue le récit que lui fit Mortimer du changement de position de la jeune fille : comment avait été découvert, peu de temps après la mort de mistress Jones, que Lavinia n'était pas la nièce de M. Jones et n'avait aucun rapport de parenté avec lui, mais était la fille d'un pauvre tisserand, substituée pour des motifs intéressés, à la véritable Lavinia Jones; comment, à la suite de cette découverte, Lavinia avait quitté la maison de M. Jones, pour chercher à vivre de son travail, et comment, dans ces circonstances, le hasard l'avait mise en contact avec mistress Thornton actuelle; comment enfin il était résulté de cette rencontre que les deux jeunes femmes avaient formé le projet d'aller en Orient, où cependant Lavinia était allée seule, attendu que sa compagne était restée à Paris à cause de Thornton.

Pour ne pas faire gratuitement de peine à son ami, Thornton ne fit aucune mention des motifs qui avaient obligé Lavinia à quitter la maison de M. Jones. Il est encore un autre fait qu'il passa sous silence; c'est que les parents de Lavinia n'avaient jamais été mariés. C'était un secret d'une nature si délicate que Thornton ne se crut pas autorisé à le révéler sans la permission expresse de la personne qu'il concernait directement.

Digitized by Google

« Tout cela a tourné au profit de la chère enfant, dit Thornton en terminant; les épreuves qu'elle a subies en ont fait une nouvelle et charmante créature. Trois fois heureux celui qui pourra l'appeler sa femme ! »

Paolo ne répondit rien, et le reste du trajet se passa sans que le silence fût rompu.

Deux femmes étaient assises sous le porche de la villa, lorsque les cavaliers descendirent de cheval; ni l'une ni l'autre n'était Lavinia. Ces deux dames, qui se ressemblaient au point qu'on ne pouvait faire autrement que de les reconnaître pour les deux sœurs, et un gentleman de haute taille, d'une physionomie quelque peu distraite, et portant la perruque naturelle la plus hérissée et la plus en désordre qu'on eût vue, s'avancèrent pour serrer la main à Paolo, et tout ce monde s'emparant de sa personne l'entraîna plutôt qu'il ne le conduisit dans un salon où, en dépit de ses protestations, il dut s'étendre sur un divan, se laisser couvrir de châles, et accabler de consommés, de vins réconfortant et d'attentions de toute espèce.

Paolo se débattait sous cette avalanche de cordialité, lorsque apparut Thornton amenant avec lui Lavinia.

« Voici notre autre intéressante invalide, dit-il; je ne pense pas qu'il y ait besoin de présentation. »

L'entrevue entre les deux amants fut telle qu'on pouvait s'y attendre de leur position respective et des circonstances dans lesquelles ils se revoyaient, c'est-à-dire pleine d'émotion contenue et de pénible embarras. Mistress Thornton s'empressa de leur venir en aide; ils ne se furent pas plus tôt serré la main dans une muette étreinte, qu'elle passa son bras autour de la taille de Lavinia, et la conduisit à un siége, pendant que mistress Aveling s'emparant de nouveau de Paolo qui, lors de l'entrée de Lavinia, avait sauté à bas du divan, le pressait de se recoucher et de se laisser recouvrir. Mais cette fois il repoussa énergiquement et victorieusement ses instances.

Paolo était le héros du moment, le centre de la curiosité et de l'intérêt de tous. Il lui fallut raconter derechef l'histoire de sa blessure, la perte de son bras, sa maladie à Paris, etc., décrire la famille de Prosper, toutes les bontés qu'il en avait reçues, et expliquer ce qui l'avait conduit à songer à s'enrôler pour la Crimée, sujet dangereux, à propos duquel la présence des dames l'obligea à quelques réticences. Après cela vint M. Aveling avec ses questions interminables sur Rome, et Thornton avec les siennes sur certains points de la vie récente de Paolo. La curiosité des dignes gentlemen était insatiable.

La personne qui aurait dû avoir le plus de questions à adresser fut celle qui en fit le moins. Lavinia parla peu, et le peu qu'elle dit

Digitized by Google

n'eut pas trait au passé ; elle prit soin au contraire d'éviter toute allusion à cette époque. Elle exprima le plaisir qu'elle éprouvait de savoir que Clélia était si près d'elle, et celui qu'elle aurait de la revoir. Quoique en ce moment les manières de Paolo et de Lavinia à l'égard l'un de l'autre fussent devenues assez naturelles et assez amicales, il y régnait encore une ombre de réserve et de contrainte. Ils n'échangeaient pas de ces regards francs, directs et prolongés qui pénètrent profondément ; leurs yeux semblaient s'éviter, comme s'ils se fussent tenus réciproquement sur leurs gardes.

Le changement qu'un laps de temps d'un peu plus de douze mois avait opéré dans leurs personnes, — changement que rendaient plus frappant encore l'accoutrement militaire de Paolo et le costume de sœur d'hôpital de Lavinia, — pouvait, à défaut d'autre raison, expliquer jusqu'à un certain point la difficulté qu'ils éprouvaient à rentrer réciproquement dans leur ancienne familiarité.

Lavinia était toujours belle, plus belle que jamais peut-être, mais sa beauté avait revêtu un caractère différent de celui que Paolo admirait autrefois. Le chagrin, la réflexion et l'habitude de pensées bienveillantes et élevées avaient adouci et pour ainsi dire spiritualisé ses traits en leur imprimant une sérénité, une dignité calmes, qui faisaient d'elle une tout autre personne.

De son côté, Paolo n'avait pas moins changé ; la fleur de la jeunesse avait fait place sur son front à la gravité mâle de l'homme fait. Le repentir et l'humilité avaient donné un cachet nouveau à sa physionomie. L'expérience qu'il avait faite de la vie et qu'il avait de lui-même avait rendu ses manières calmes et réservées. Ajoutez à cela sa pâleur et son infirmité touchante, il en résultait une transformation complète.

Mais il existait une autre raison que celle de leur changement extérieur, pour qu'ils parussent mal à l'aise et pour ainsi dire en défiance, c'est que chacun d'eux était réellement en défiance contre lui-même. Paolo et Lavinia avaient si bien profité des leçons qu'ils avaient reçues, qu'ils étaient respectivement imbus de la conviction qu'ils étaient indignes l'un de l'autre, et qu'il était de leur devoir de renoncer l'un à l'autre. C'était cette idée préconçue qui avait mêlé tant de réserve à leur première entrevue, et certes cette idée avait dû avoir chez eux des racines bien profondes pour les empêcher de céder à leur première impulsion, c'est-à-dire de tomber aux pieds l'un de l'autre. Comment, elle, la folle d'hier, l'exilée d'aujourd'hui, pourrait-elle lever jamais les yeux sur lui, le jeune homme austère, le héros, le martyr? Comment, lui, l'idéaliste déchu, le pécheur impur, l'impie qui avait rêvé le suicide, pourrait-il jamais aspirer à elle telle qu'elle était à présent, purifiée par le malheur, sanctifiée par le

Digitized by Google

dévouement? De là leur soin attentif, leur vigilance à ne rien dire, à ne rien faire qui pût impliquer la moindre prétention présomptueuse à revendiquer des droits à tout jamais perdus et anéantis. Et ce soin, cette vigilance étaient la cause de cette contrainte que chacun d'eux interpréta avec trop de hâte comme le signe d'un changement de sentiments.

Le soir, quand nos deux amis retournèrent à cheval à l'hôpital, la lune éclairait la campagne d'une lumière si calme, si douce, si mélancolique, que Paolo eût volontiers pleuré. Cette scène le faisait penser à la nuit du bal du palais Torlonia, et aux amères confidences que Thornton lui avait faites sur la femme même qui mettait actuellement le comble à son bonheur.

Diverses furent les impressions que l'Italien rapporta de cette visite : d'une part, du regret et du découragement, et de l'autre une admiration et une sympathie sans borne. Paolo n'était pas homme à respirer le même air que des créatures supérieures comme les deux sœurs, sans emporter avec lui quelque chose de son essence purifiante.

« Vous pouvez à bon droit vous dire l'homme le plus heureux de la création ! s'écria-t-il soudain avec enthousiasme. Mistress Thornton est un ange et mistress Aveling en est un autre.

— Et Lavinia, dis-moi de grâce, quel titre lui donnes-tu? demanda Mortimer d'un ton moitié plaisant, mais non cependant sans quelque inquiétude.

— Elle est digne de ses amies, et c'est tout dire, répondit Paolo.

— Alors tu es d'accord avec moi que trois fois heureux sera l'homme qui possédera un pareil trésor?

— Sans le moindre doute ; mais il faut être hardi pour aspirer si haut.

— Je ne sais pas bien ce que tu veux dire, observa Mortimer.

— Ce que je veux dire cependant est assez clair, dit Paolo. Où est l'homme qui soit digne d'elle?

— J'ai pourtant connu autrefois un jeune drôle qui avait eu l'audace de se croire digne d'elle, répondit l'Anglais en riant.

— Oui, j'ai eu pareille audace, reprit Paolo ; mais elle n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, et le jeune drôle auquel vous faites allusion, tout présomptueux qu'il était, était néanmoins pur et pourvu de tous ses membres, tandis que..... à présent il est humble, flétri et estropié.

— Hum ! mais, après tout, l'humilité n'est-elle pas une puissante recommandation auprès de l'élite du beau sexe? demanda Thornton. Et ceux que tu qualifies d'estropiés, lorsqu'ils le sont par de certaines causes, ne peuvent-ils pas n'en paraître que plus intéressants à cer-

Digitized by Google

tains yeux, sans parler de l'occasion que de pareils cas offrent à qui de droit de déployer un dévouement inné? Quant aux fautes passées, les femmes sont toujours disposées à pardonner et à rendre le bien pour le mal. N'en suis-je pas moi-même la preuve?

— Oui, dit Paolo; mais il y a fautes et fautes.

— Je te parie cent contre un, repartit Thornton, que tes fautes te seront facilement pardonnées. Veux-tu me charger de faire ta confession à Lavinia?

— Oui, répondit Paolo, tant que cela ne sera pas fait, il me semblera que je joue avec elle un rôle d'hypocrite; mais surtout n'atténuez rien.

— Sois tranquille; mais maintenant supposons qu'elle passe une éponge sur le passé, qu'elle efface tout complétement?

— Tentateur! s'écria Paolo, pourquoi chercher à me bercer de trompeuses espérances? »

Thornton avait sur les lèvres une réponse toute prête; mais il la retint à propos. Il se souvint que Paolo ne connaissait pas toute l'histoire de Lavinia, et il jugea qu'il valait mieux ne pas pousser les choses plus loin avant d'avoir parlé à la jeune fille.

Une conversation d'une analogie singulière avait lieu au même moment entre mistress Thornton et Lavinia, avec des résultats semblables, mais plus définis cependant.

« Jamais, quels que puissent être mes sentiments, avait dit Lavinia, jamais, pour rien au monde, je n'enchaînerai un homme honorable au malheur de ma position! »

Grâce aux visiteurs et aux messagers, les chevaux de Thornton n'eurent guère de bon temps pendant les dix jours qui suivirent. Le joyeux Salvator obtint un grand succès auprès de la famille anglaise; plus grand encore peut-être fut celui de la calme Clélia, surtout auprès de Lavinia. La jeune Romaine fut souvent la messagère de nouvelles consolantes qu'elle portait en certains lieux où régnait le désespoir. Elle alla même une fois jusqu'à se rendre coupable d'une grave indiscrétion, en révélant qu'une vieille esquisse au crayon, datée de Rome, du mois de septembre, et signée P. M., une esquisse représentant mistress Jones et Lavinia, et qui, d'une façon ou d'une autre, avait accompagné celle-ci en Crimée, occupait une place d'honneur dans la chambre à coucher de la jeune demoiselle. Thornton ne fut pas long, de son côté, à venir rapporter que les révélations par lui faites des escapades de Paolo à Paris avaient été accueillies avec l'esprit le plus chrétien.

Sous l'empire des nombreux encouragements qu'il reçut, l'idée que le jeune homme s'était faite de son indignité personnelle commençait à perdre de sa force, et l'espoir lui revenait insensiblement.

Digitized by Google

Néanmoins la situation n'avait subi qu'une amélioration insignifiante ; la même contrainte pénible régnait dans les relations des amants et en gâtait le plaisir.

Dans cet état de choses embarrassant, Thornton et sa femme cherchèrent dans leur sagesse un moyen d'amener une crise.

« Ces deux enfants s'adorent, dit Mortimer, et ils dépérissent et se rendent malheureux de gaieté de cœur avec leur idée absurde qu'ils ne sont pas dignes l'un de l'autre. Comment faire sortir pareille folie de leur tête?

— Personne, répondit Clara, ne pourra l'arracher du cerveau de Lavinia, si ce n'est M. Paolo ; et quant au signor Paolo, vous êtes, je crois, le seul être capable de le convaincre. C'est par lui qu'il faut commencer.

— Je ferai tout ce qu'on voudra, répliqua le mari ; mais avant de les presser davantage d'arriver au fait, je crois qu'il est indispensable de l'instruire du point auquel Lavinia attribue une si absurde importance, et que je lui ai caché jusqu'à présent.

— Pourquoi ne passerions-nous pas une bonne fois par-dessus la discrétion, dit mistress Thornton, et n'en prendrions-nous pas sur nous la responsabilité, sans chagriner Lavinia en lui demandant son consentement? Il faut qu'il sache tout, et si la barre senestre qui coupe le blason de la pauvre enfant ne change pas ses sentiments pour elle, alors dites-lui que c'est cela, et cela seul qui cause la réserve de Lavinia à son égard, et que moi, Clara Thornton, je sais qu'elle l'aime de toutes les forces de son âme. »

Conformément à ce plan, le lendemain, dans le trajet qu'ils faisaient de compagnie de l'hôpital à la villa, l'Anglais dit à l'Italien :

« Supposé qu'il existe quelque tache sur la naissance de Lavinia, cela modifierait-il tes vues à son endroit?

— Comment pouvez-vous me faire une question aussi absurde? répondit Paolo. Pas plus que si vous veniez me dire qu'elle est l'héritière du plus puissant monarque de l'Europe. Comment peut-on rendre un individu responsable d'un accident indépendant de sa volonté, et par conséquent excluant toute idée de mérite ou de démérite? Que Lavinia soit la fille d'un prince où l'enfant d'un pauvre ouvrier, cela peut-il altérer l'essence de sa nature, la rendre plus ou moins bonne, faire d'elle autre chose que la sainte et aimable créature qu'elle est?

— Non assurément, dit Thornton. Sache-le donc alors, si tu ne l'as deviné déjà à ma question, il y a un stigmate attaché à la naissance de l'adorable enfant : ses parents n'ont jamais été mariés ! Maintenant tu as la clef de la réserve qu'elle garde en ta présence. Elle s'imagine dans sa naïveté qu'il pèse sur elle un certain déshon-

Digitized by Google

neur qui la rend indigne de toi ; mais, crois-moi, son bonheur dépend autant de toi que le tien d'elle. C'est à toi de vaincre ses scrupules, Paolo.

— Avec l'aide de Dieu, j'essaierai ! s'écria le jeune homme. Si je réussis et qu'elle m'accepte, alors je suis le plus heureux des mortels; si elle refuse, adieu, je prends le bateau à vapeur qui part demain. »

Lavinia et mistress Thornton étaient assises à travailler dans une jolie petite chambre au-dessus de la porte d'entrée; c'est là que Thornton conduisit Paolo.

« Maintenant ou jamais, lui dit-il à l'oreille; je vais te préparer les voies. » Et s'avançant vers les dames, il ajouta tout haut : « Je vous conseille, mesdames, de mettre la main sur ce traître qui médite une fugue.

— Oh ! monsieur Paolo, dit Clara d'un ton de reproche et avec une surprise pénible évidente, assurément vous ne songez pas à vous en aller ? Lavinia ne prononça pas une parole, mais une pâleur subite se répandit sur ses traits.

— Il peut se faire que je parte. Je n'en suis pas encore sûr, balbutia Paolo presque suffoqué par l'émotion. Mon départ ou la prolongation de mon séjour ici dépendra de..... miss Lavinia.

— De moi ! s'écria Lavinia tout effarée.

— Oui, de vous, ajouta Paolo mettant alors de côté toute hésitation. J'ai à vous faire une demande dont le résultat doit décider de quelque chose de plus important que de savoir si je dois partir ou rester, je veux dire de tout le bonheur ou de tout le malheur de ma vie. Lavinia, ma demande est une demande bien ambitieuse, sans doute. Cependant je vous l'adresse dans toute l'humilité de mon cœur. » En disant ces mots, il tomba à ses genoux, et prit ses deux mains dans la sienne : « Lavinia, voulez-vous entreprendre de me rendre digne de vous et me combler de bonheur en devenant ma compagne pour la vie ? »

En proie à mille émotions et fuyant les yeux suppliants du jeune homme, Lavinia s'écria d'une voix brisée :

— De grâce, monsieur Paolo, épargnez-moi, —c'est impossible,— vous ne savez pas.....

— Ce que je sais, reprit Paolo avec passion, c'est qu'il existe entre vous et moi un préjugé qui vous arrête, et que je vous supplie à genoux de repousser. Lavinia, de grâce, laissez-moi le bénéfice d'opinions que j'ai toujours nourries sans m'inquiéter de ce que peuvent penser les autres. Je ne les invente pas, ces opinions, pour la circonstance actuelle. Il y a longtemps, bien longtemps, que vous m'avez entendu dire que le mérite ou le démérite sont strictement person-

Digitized by Google

nels, et que la transmission d'un signe d'honneur ou de déshonneur à qui n'a rien fait pour mériter l'un ou l'autre, est à mes yeux le comble de l'absurdité ; à tort ou à raison, ce que je pensais alors je le pense aujourd'hui. Oh ! Lavinia, Lavinia, ne sacrifiez pas un cœur aimant à une simple notion erronnée de votre part. Croyez-moi, ma vie tout entière sera employée à vous prouver la haute idée que j'ai de l'immense faveur que je vous demande. »

Lavinia, pour toute réponse, fondit en larmes. Alors Thornton et sa femme, témoins fort émus de cette scène, joignirent leurs arguments aux instances de Paolo.

La lutte fut longue et opiniâtre, mais l'amour finit par l'emporter, et à partir de ce jour Paolo devint l'un des hôtes de la villa.

Vers la fin de décembre, tous nos amis quittèrent Scutari pour Turin, où Clélia et Salvator les avaient précédés depuis longtemps. C'est dans la capitale du Piémont, le même jour et à la même messe, que fut célébré le double mariage de Paolo et de Lavinia, et de Salvator et de Clélia. Ainsi se trouvèrent réalisées les fantastiques espérances du petit peintre, relativement au jour de ses noces et à celui des noces de son ami, et ainsi se trouve terminée notre tâche,— à la satisfaction, nous l'espérons du moins, des amateurs de dénoûments heureux. Un roman qui finit par trois mariages doit bien valoir trois vaudevilles.

ÉPILOGUE

Paolo s'est fait bâtir au bord du lac Majeur, entre Intra et Palanza, une maison dont il a été lui-même l'architecte. C'est une habitation sans prétention, comme son propriétaire, mais spacieuse et admirablement située. Le jardin, qui se trouve en face, s'étend jusqu'au lac, et par derrière s'élève une petite colline plantée de pins italiens. Le second étage est destiné exclusivement aux Thornton et aux Aveling. Au-dessus, attenant à l'atelier de Paolo, sont deux chambres disposées pour Clélia et Salvator.

Paolo s'est remis à la peinture, et il peut peindre sans trop de gêne, grâce à un bras artificiel très habilement combiné. Malgré la supériorité de son talent, il poursuit toujours, comme autrefois, son beau idéal, qui, comme autrefois aussi, fuit toujours devant lui et qu'il ne peut atteindre ; mais il en prend son parti avec plus de philosophie, maintenant que, selon ses propres expressions, il s'est assuré le beau idéal des épouses. Deux petits obstacles charmants sous la

Digitized by Google

forme d'un petit garçon et d'une petite fille, arrivés à un intervalle raisonnable, ont empêché deux fois les visites annuelles que les Mancini, selon certains arrangements, devaient faire à Cypress-Hall et à Owlscombe; en conséquence, les habitants d'Owlscombe et de Cypress-Hall durent se conformer au proverbe de Mahomet. Il n'en a pas été de même dans ces derniers temps : notre héros et notre héroïne ont pu mettre à exécution leur projet de voyage au Dorsetshire.

Les Thornton et les Aveling habitent tour à tour, mais toujours ensemble, Owlscombe et Cypress-Hall, c'est-à-dire quand ils ne sont pas à la villa Mancini, sur le lac Majeur. Vivant tranquillement et surtout pour eux-mêmes et non pour leurs voisins, ils ne sont pas en grande faveur auprès de la petite noblesse et de la bourgeoisie des alentours; en revanche, ils sont très populaires parmi les paysans, en particulier parmi les indigents et les malades. M. Aveling vient de publier avec beaucoup de succès son nouveau poème « *le Gladiateur*, » conçu et commencé en 1856 à Rome, où lui et sa femme étaient allés, et avaient séjourné assez longtemps après le mariage des Mancini et des Gigli.

Salvator et Clélia sont fixés à Turin. Salvator est un des peintres de décors du théâtre Carignan, et Clélia, qui a passé ses examens comme institutrice, dirige une école municipale de jeunes filles. Le mari et la femme gagnent assez pour pouvoir faire des économies, et l'actif et enthousiaste petit homme caresse déjà le projet de se faire construire une villa près de celle de Paolo. Toutes les fois que Clélia et lui ont quelques moments de loisir, ils courent au lac Majeur, où ils sont toujours les bienvenus.

Prosper et Prudence ne sont plus au quai Montebello; ils ont monté en grade : on leur a confié un bureau d'omnibus près de la Madeleine, où ils travaillent avec une satisfaction sans mélange. Toutes les fois que les Mancini passent par Paris, en allant en Angleterre, ou en en revenant, ils ne manquent jamais d'aller voir leurs amis les bons Samaritains, et c'est une occasion à de grandes réjouissances.

Benoît a cédé sa superintendance de la vapeur et des douches à un jeune homme, qui lui paie une pension de deux francs cinquante centimes par jour, et le monarque de la baignoire a, depuis son abdication, émigré au nouveau quartier de son filleul. Il se rend utile de plusieurs manières, il mène les enfants à l'école et va les y reprendre, et il leur fait faire de longues promenades les jours de congé.

Pélissier, autrement dit Du Genre, a tenu bravement sa parole. Du moment que la question italienne a été « posée pour tout de bon, » pour nous servir de son expression, il s'est engagé comme simple

Digitized by Google

soldat ; il s'est comporté pendant toute la campagne avec une grande bravoure, et il a eu la chance de revenir à Paris sans une égratignure ; son seul regret, comme il l'a écrit à Paolo, c'est de s'être arrêté juste au moment où il commençait à prendre goût à la vie de militaire.

M. Jones s'est remarié ; il a épousé une jeune et jolie femme, et la naissance d'un fils et héritier, objet de sa longue ambition, est venue mettre le comble à son contentement. Sa fortune et son influence croissent de jour en jour, et il n'a littéralement rien à désirer si ce n'est de pouvoir changer de nom. Nous n'y voyons qu'un remède ; c'est qu'il obtienne la pairie. Qui sait ? Il est arrivé dès choses plus étranges.

Lady Augusta, aujourd'hui comtesse Terrol, est toujours l'amie très intime de Lavinia, et leur correspondance est aussi active, aussi régulière que du temps du journal de Rome. Sa mère, lady Willingford, continue aussi à témoigner un intérêt maternel à son ancienne protégée.

Quant à la marquise Del Fuego y Arcos, les dernières nouvelles qui nous sont parvenues sur son compte nous apprennent qu'elle a loué une villa sur le lac de Côme, et que là elle nage, galope, tire le pistolet et chante, au milieu d'un cercle choisi de bipèdes et de quadrupèdes, comme jadis à la villa Torralba.

RUFFINI.

Digitized by Google

LES BESOINS

ET

LES RESSOURCES

DE LA FRANCE

D'APRÈS LE BUDGET DE 1862

I

Rien n'est plus précis qu'un chiffre ; rien aussi de plus susceptible d'appréciations diverses et opposées que des chiffres. A l'inflexibilité de celui-là, on peut objecter l'art de grouper ceux-ci. Le budget de l'Etat est une longue série de tableaux remplis de chiffres, représentant les uns les dépenses, les autres les recettes de l'année, dont les besoins et les ressources sont supputés par prévision une dizaine de mois à l'avance. Un fort gros volume in-quarto, de plus de 800 pages, suffit à peine à contenir tous les chiffres dont il est émaillé. Peut-être ne faut-il pas chercher ailleurs la cause de ce fait que le budget est le livre sur l'appréciation duquel les esprits se montrent le moins disposés à s'accorder et les opinions se produisent avec le plus de diversité. On ne s'entend même pas sur la question de savoir si un budget est ou non en *équilibre*. Le désaccord existe autant sur le mot que sur la chose ; comment dès lors s'accorderait-on sur la réalité et la valeur de chacun des éléments constitutifs de l'équilibre ? La diver-

Digitized by Google

gence d'opinions sur ce point tient, suivant nous, à une fâcheuse confusion d'idées qui s'est introduite dans l'emploi des expressions *découvert* et *déficit*. Pour les uns, c'est une seule et même chose, une véritable synonymie; pour les autres, il y a là deux choses parfaitement distinctes qu'on ne saurait confondre sans erreur. Faute de faire cette distinction, il devient impossible de s'entendre dans toute discussion sur l'équilibre budgétaire : ceux-là cherchent et puisent la démonstration de l'équilibre dans l'absence de tout découvert; ceux-ci, allant plus loin, se demandent de quelle nature sont les recettes et les dépenses, avant de considérer leur balance comme constitutive d'un véritable équilibre. Tel est l'embarras qui se dessine dès les premiers termes de la question. Or, plus on s'y engage, plus les causes de divergence d'opinions se multiplient et se compliquent. On peut, il est vrai, faire cesser la confusion que nous venons de signaler, en revenant aux anciens principes; mais leur application entraîne des calculs toujours plus ou moins contestables sur les éléments desquels le désaccord renaît avec une nouvelle intensité. Tentons cependant d'éclaircir la question, ne fût-ce qu'au point de vue théorique, et de rappeler ces principes dont, à notre sens, il n'est jamais prudent de s'écarter.

Un coup d'œil sur le résultat final d'un budget peut le plus ordinairement suffire à faire reconnaître si ce budget est établi avec ou sans découvert. Le chiffre récapitulatif de toutes les dépenses, sans aucune distinction, est-il supérieur au chiffre récapitulatif de toutes les recettes, quelle qu'en soit la nature, il y a un *découvert*; c'est-à-dire, que l'excédant des dépenses sur les recettes n'est pas *couvert* par les ressources prévues et portées au budget. Quand le résultat est inverse, c'est-à-dire, quand le chiffre récapitulatif des dépenses est inférieur à celui des recettes, il n'existe aucun découvert, il n'est en ce cas aucune portion des dépenses qui ne soit couverte par des ressources budgétaires. Il est inutile de faire observer que les faits financiers qui se produiront dans le cours de l'exercice pourront déterminer un découvert dans un budget établi sans découvert. Ce n'est pas le point dont nous nous occupons; nous ne parlons que du découvert d'un budget et non de celui de son règlement définitif postérieurement à la clôture de son exercice.

Il n'est pas aussi facile de reconnaître et de constater l'existence d'un déficit budgétaire, et cette difficulté dit assez déjà que le déficit ne saurait être la même chose que le découvert dont l'existence ou la non-existence est si facile à vérifier et à reconnaître. La différence est si considérable que le déficit budgétaire peut se trouver dans un budget établi sans découvert, et qu'il peut ne pas exister dans un budget en découvert; pour démontrer cette double proposition, il

Digitized by Google

suffit de faire remarquer que la solution de la question du déficit budgétaire est uniquement dans le rapprochement des dépenses ordinaires, c'est-à-dire de nature à se reproduire chaque année, avec les seules recettes qui constituent des revenus publics sur lesquels chaque exercice peut compter. Il n'y a pas, en effet, d'équilibre dans une situation budgétaire où la somme des revenus annuels est inférieure à celle des dépenses qui reviendront affecter chaque exercice. Il y a en ce cas *déficit permanent*, quels que soient les expédients à l'aide desquels on parvient à faire disparaître les effets financiers de ce déficit, c'est-à-dire, au moyen desquels on ne laisse pas aboutir ce déficit à un découvert. Le déficit budgétaire existe par cela même qu'on n'a pu, sans l'emploi de moyens extraordinaires, couvrir toutes les dépenses ordinaires. Tels sont les anciens principes. Turgot et Necker les formulaient avant 1789. Ils étaient aussi ceux de la Constituante qui, à la vérité, ne les pratiquait guère, mais qui les reconnaissait hautement, et à aucune époque antérieure à 1848 ils n'avaient été mis en doute.

Si, au lieu de couvrir tout ou partie des dépenses ordinaires par des ressources extraordinaires dans le budget lui-même, on eût attendu le règlement définitif de l'exercice pour recourir, en plus parfaite connaissance de cause, à ces mêmes moyens de couvrir l'excédant de dépenses ordinaires, afin de n'en pas charger la dette flottante, nul assurément n'aurait méconnu l'existence et du déficit budgétaire et du découvert auquel on eût matériellement laissé aboutir le déficit. Or, l'existence ou la non-existence d'un déficit budgétaire ne saurait tenir à la circonstance qu'on l'a comblé par les mêmes moyens extraordinaires avant, pendant ou après l'exercice. Il est ou il n'est pas, par suite d'un état de choses propre aux éléments constitutifs de tout budget normal, et conséquemment en dehors de l'emploi de tout expédient, quelle qu'en soit la nature et quelle que soit l'époque à laquelle on a songé à y recourir.

Quand, au contraire, un budget est en équilibre par la balance de ses services ordinaires en dépenses et en recettes, et ne doit le découvert final qu'il fait ressortir qu'à des dépenses extraordinaires et reproductives dans l'actif national d'une valeur supérieure à l'importance du découvert, non-seulement le déficit budgétaire n'existe pas, mais le découvert lui-même n'est qu'apparent. Il est sans aucune réalité; loin d'avoir eu pour effet d'appauvrir l'actif national, il vient le rendre plus riche de toute la différence qui existe entre ce découvert et la valeur réelle des travaux qui l'ont fait naître.

Ainsi fixés sur la valeur des mots *découvert*, *déficit* et *équilibre budgétaire*, nous devons ajouter que cet équilibre ne tient pas uniquement à la balance des dépenses et des recettes ordinaires. Ce

Digitized by Google

n'en est que l'un des éléments. Il faut encore que le budget pourvoie à tous les services publics, sans en laisser aucun en souffrance. Il faut que chaque service soit doté d'une manière convenable et propre à en assurer le bon fonctionnement. S'il en était autrement, il serait trop facile de faire de l'équilibre budgétaire. Il faut encore que les recettes et les dépenses variables soient évaluées d'après certaines règles déterminées. Il faut enfin s'être ménagé les moyens de faire face sans perturbation aux dépenses accidentelles qui ne manquent jamais de se produire dans le cours d'un exercice; car il n'y a véritablement équilibre budgétaire qu'autant que tout donne l'espoir fondé que l'équilibre passera des prévisions budgétaires dans les faits accomplis de la comptabilité.

On voit combien est complexe la question de l'équilibre budgétaire; combien elle prête à la discussion et aux divergences d'opinions. On semble même s'être attaché à la compliquer, non-seulement en ne soumettant à aucune règle bien précise la distinction à faire d'une dépense ou recette ordinaire et d'une dépense ou recette extraordinaire, mais encore en laissant subsister et en continuant à introduire, dans la section de nos budgets consacrée aux services ordinaires, des recettes et des dépenses qui appartiennent aux services extraordinaires. Parfois, on a paru vouloir rectifier cet état de choses en rejetant dans ces derniers services des dépenses qui, par leur nature, les concernaient réellement; mais en même temps l'on faisait figurer dans les services ordinaires de nouvelles dépenses qui n'étaient pas moins évidemment extraordinaires, et auxquelles on donnait même cette qualification. Ainsi, il y a quelques années, la première de ces opérations s'est faite pour une vingtaine de millions de travaux qu'on pouvait réellement appeler extraordinaires, et qui cependant n'avaient cessé jusqu'alors de figurer comme dépenses ordinaires dans la première section; et vers la même époque on introduisait dans les services ordinaires, sous le titre de dépenses extraordinaires, qui leur appartenait sans aucun doute, une quinzaine de millions pour les travaux de la transformation de la flotte. L'on ne saurait donc résoudre la question de l'équilibre budgétaire sans l'opération préalable d'un entier dépouillement et d'un nouveau classement des services ordinaires et extraordinaires, par suite sans ouvrir le plus vaste des champs à la discussion. Parvînt-on à se mettre d'accord sur ce point capital, on se retrouverait aussitôt en présence d'autres points qui offriraient non moins ample matière à des divergences d'opinion.

S'il est dans un budget des articles de dépenses et de recettes fixes sur la quotité desquelles on ne saurait varier, il en est d'autres, en plus grand nombre, qui n'y peuvent figurer qu'à titre de simples

Digitized by Google

évaluations plus ou moins approximatives. Ce sont particulièrement les dépenses et les recettes dont l'importance réelle tient à des circonstances imprévues, impossibles à prévoir une année avant l'ouverture de l'exercice dans le cours duquel elles viendront à se produire. Il est, à la vérité, nous l'avons déjà dit, des règles qui déterminent la manière de procéder. Il y a toujours lieu de supposer que l'exercice s'accomplira en présence d'un état de choses normal. On admet, par application de ce principe, que les dépenses variables doivent être prévues sur la quotité de la moyenne des dépenses que chaque service qui les concerne a exigées pendant un certain nombre d'années antérieures. Pour les recettes, à raison de la constance de leur progression annuelle, on admet le rendement dans les douze mois antérieurs à l'établissement du nouveau budget. On néglige ainsi les bonifications de revenus sur lesquelles on pourrait cependant compter, et qui doivent se produire, non pas seulement d'une année sur l'autre, mais pendant tout le cours d'une seconde année, celle de l'exercice du budget; c'est intentionnellement qu'on procède ainsi; ces bonifications sont l'un des éléments des réserves à ménager aux dépenses accidentelles et extrabudgétaires de l'exercice. Elles ne leur suffisent pas; il faut encore y joindre un restant libre de quelque importance sur les ressources du budget, et compter sur des annulations de portions de crédits restées sans emploi en fin d'exercice, annulations que malheureusement le droit de virement a singlièrement atténuées, sans produire le même effet sur l'importance des dépenses extrabudgétaires.

Les règles que nous venons de rappeler ne sont guère contestables; mais, assez souvent, des circonstances viennent obliger de s'en écarter. Ainsi, les recettes et les dépenses des trois nouveaux départements annexés à la France ne peuvent, pour la plupart, tomber sous le coup de l'application de ces règles. Des changements dans les bases et la quotité des anciens droits, des remaniements d'impôts, des réorganisations, des développements de services, en un mot, toute différence essentielle dans les deux situations à comparer, exigent qu'on substitue aux évaluations que donneraient les règles ci-dessus rappelées des évaluations plus ou moins hypothétiques et uniquement basées sur des appréciations plus ou moins plausibles, mais toujours contestables.

Le budget de 1862 se produit tout particulièrement dans ces conditions, à raison des conséquences encore inconnues des importantes réformes dont notre système économique et commercial a été l'objet l'année dernière; de ce côté encore le champ est largement ouvert aux discussions et à la diversité des opinions sur un très grand nombre des chiffres de ce budget.

Digitized by Google

II

Le projet de ce budget se présente avec des dépenses de toute nature d'une importance de 1,929,448,725 fr., et des recettes ordinaires et extraordinaires qui s'élèvent à 1,941,030,275 fr. Par suite, il y a un excédant de recettes de 11,581,550 fr.

1,929 millions et demi sont assurément un fort gros chiffre; mais il ne représente pas les seules dépenses de l'Etat. Il comprend encore toutes celles des départements et une partie de celles des communes, la partie à laquelle elles font face avec les centimes qu'elles ajoutent au principal des contributions directes, afin qu'en votant ces contributions le Corps législatif puisse apprécier, dans toute leur étendue, les charges qu'elles font peser sur les contribuables. Ce chiffre comprend également des dépenses dites d'ordre, c'est-à-dire qui ont leur contre-partie dans des recettes d'une égale importance que le Trésor ne fait pas pour son propre compte ou qui sont destinées à des dépenses particulières et spéciales. Il comprend enfin toutes les dépenses de perception, de régie et d'exploitation des revenus publics. Il a été un temps où ces dernières dépenses ne figuraient même pas dans les budgets qui ne faisaient état que de la recette nette. La manière actuelle de procéder est plus rationnelle; elle rend le contrôle plus complet et plus sérieux. Toutes ces dépenses figurent dans le budget pour une somme de 619,119,313 fr.

Il reste donc, sur les 1,929 millions et demi de dépenses que fait ressortir le projet de budget, une somme de 1,310,329,412 fr. pour faire face aux dépenses générales du pays. La dette publique, les dotations et les dépenses des pouvoirs législatifs exigeraient le prélèvement d'une somme de 607,334,102 fr. Pour opérer ce prélèvement intégralement, il faudrait que le surplus des dépenses formé de toutes celles qui concernent les services ministériels ne s'élevât qu'à 702,995,310 fr. Or, ces mêmes dépenses sont d'une importance de 845,924,219 fr. Force a donc été de continuer ce qui se pratique depuis 1848, c'est-à-dire de maintenir la suspension du service de l'amortissement, service auquel revenait la somme de 142,928,909 fr., importance de ses ressources en 1862. Ces mêmes 142,928,909 fr. cessant ainsi de rester pour cet exercice l'une des charges de la dette publique, il cessera d'être nécessaire de prélever sur les 1,310,329,412 fr. ci-dessus une somme de 607,334,102; il suffira d'un prélèvement de 464,405,193 fr. On laisse ainsi aux services ministériels la totalité de la somme qui leur est nécessaire, c'est-à-dire

Digitized by Google

celle de 845,924,219 fr., restant des 1,310 millions ci-dessus, déduction faite seulement de 464,405,193 fr.

Telle est l'opération qui rétablit la balance; il s'en faut cependant de beaucoup que les choses se passent aussi simplement. Dans l'intérêt du principe de l'amortissement dont les lois organiques subsistent toujours, on a jugé convenable de maintenir dans chaque budget, depuis comme avant 1848, le crédit qui représente les ressources annuelles de cette institution. Mais au lieu de déclarer que ce crédit tombera en annulation par son non-emploi dans le cours de l'exercice, moyen suffisant pour faire retrouver lors du réglement de chaque exercice les éléments d'une compensation jusqu'à concurrence de l'importance de ces ressources, on a imaginé de porter en recette au budget une somme égale au crédit alloué à la caisse d'amortissement, et d'annuler ainsi le crédit par le fait même de son allocation simultanée en recette. Il n'y a plus dès lors qu'une dépense et qu'une recette fictives; aussi fait-on figurer ce service dans les dépenses et dans les recettes dites *d'ordre*. Cependant la fiction ne s'arrête pas là. Le Trésor paie à la caisse d'amortissement l'importance totale de la somme dont la crédite le budget; mais ce paiement se fait en bons du Trésor, et tous les six mois ces bons sont annulés et remplacés par une inscription de rentes, laquelle est elle-même annulable. Le résultat de cette combinaison est que la totalité de fonds créés pour racheter et amortir des rentes ne sert plus qu'à en créer tous les six mois de nouvelles au profit d'une institution dont le nom est en contradiction avec ce fait. Il en résulte encore que ce qui était un paradoxe, quand on disait que plus une nation s'endette, plus elle s'enrichit, est maintenant une vérité incontestable, car chaque nouvel emprunt vient accroître les ressources du budget par cela seul qu'il accroît les ressources de l'amortissement. Tout cela peut être fort ingénieux, mais tout cela est assurément encore plus singulier et de plus très compliqué. Le gouvernement de l'Empereur a trouvé cet usage introduit et l'a laissé subsister, mais avec la pensée sans doute de le faire cesser aussitôt que les circonstances le permettront. En effet, il avait déjà prélevé, en 1858, sur les accroissements des revenus, une somme de 40 millions, puis, en 1859, une autre de 20 millions, et il annonçait que l'année suivante l'importance des dotations de l'amortissement serait complétée, lorsque la guerre d'Italie, puis les réformes de l'année dernière sont venues faire obstacle à cette importante amélioration et en ajourner la reprise à d'autres temps.

On a trouvé, dans l'inscription en recette au budget des ressources de l'amortissement, l'avantage d'établir sans déficit apparent un budget qui sans cette pratique en eût fait ressortir un d'une assez

Digitized by Google

grande importance. Mais personne ne se trompe à cet arrangement des chiffres. Quel inconvénient dès lors y aurait-il à démasquer ce déficit? Chacun sait que d'une façon ou d'une autre le résultat sera le même, c'est-à-dire que par la suspension du service de l'amortissement, et par le non-emploi de son crédit, le découvert disparaîtra et ne sera pas conséquemment de nature à imposer à l'Etat l'obligation de recourir au crédit public. C'est là une particularité qui différencie essentiellement notre situation budgétaire de celle que produirait un déficit d'une autre nature. Par cela seul que notre budget laisse en souffrance un service public commandé par des lois toujours subsistantes, on ne peut pas sans doute le dire normal, mais du moins, au prix de ce service, il permet d'espérer la liquidation d'un exercice sans accroissement de la dette flottante ou de la dette constituée, résultat obligé des déficits d'une autre nature. Quel est donc l'intérêt qui peut expliquer l'emploi de fictions qui dissimulent si visiblement la véritable situation budgétaire? Quant à nous, loin de redouter la constatation annuelle d'un déficit de cette nature, nous y trouverions l'avantage, fort considérable à nos yeux, de mieux faire ressortir chaque année la nécessité de consacrer la majeure partie des bonifications de nos revenus à rendre à la caisse d'amortissement ses dotations, de préférence à telle autre dépense nouvelle qui ne viendrait pas s'imposer d'une manière impérieuse. Chaque année l'on verrait l'étendue du terrain gagné, et celle qui resterait à gagner pour constituer un budget normal ; on serait ainsi plus excité à poursuivre ce but que les bons financiers doivent être jaloux d'atteindre, et dont les budgets alignés au moyen d'une fiction tendent au contraire à nous éloigner.

Le procédé auquel nous donnons la préférence était celui qui se pratiquait avant 1848. La loi de 1833, en créant un fonds de dotation spéciale à chaque espèce de rentes, et en interdisant tout rachat de rentes au-dessus du pair, faisait tomber annuellement à l'état de réserves les deux tiers des ressources de l'amortissement qui ne fonctionnait plus que sur le 3 p. 0/0. Les budgets de recettes ne faisaient figurer aucune parcelle de ces réserves ; par suite un exercice se liquidait sans en faire état. Seulement la loi des comptes, après avoir constaté le découvert que faisait ressortir le règlement définitif de l'exercice, lui affectait les réserves de l'amortissement jusqu'à due concurrence de leur importance. Telle était alors la pratique ; elle n'a subi que quelques rares exceptions dans des exercices au profit desquels des lois avaient spécialement attribué une portion déterminée des réserves de l'amortissement à titre de ressources extraordinaires. En portant en recettes dans nos budgets les ressources de l'amortissement, on a rendu moins apparente la nécessité de les resti-

Digitized by Google

tuer à cette institution, bien que cette nécessité soit devenue plus impérieuse que jamais. On doit, en effet, se rappeler les avantages de la sage prévoyance du gouvernement de l'Empereur, lorsqu'une réserve de 60 millions, opérée en faveur de la caisse d'amortissement, put si heureusement assurer le service de la rente de 500 millions empruntés pour la guerre d'Italie, et l'année suivante permettre de réaliser des réformes considérables dans notre système économique et commercial. Des événements de cette nature ne se produisent sans doute que de loin en loin; nous l'admettons; mais le chiffre que va atteindre la dette flottante avec le découvert de 1860 et celui de 316,622,014 fr. que représente aujourd'hui l'importance de la rente active, disent assez les obligations que cette situation impose. Or, l'institution de l'amortissement peut seule permettre d'en détendre les resssorts. Ce n'est pas que notre dette soit parvenue à un point tel, qu'elle offre des dangers ou qu'elle justifie des craintes; il suffit pour se rassurer de voir l'importance progressive de nos ressources et l'extrême facilité de leur recouvrement. Mais il convient de songer aux embarras qui peuvent inopinément se produire et commander de nouveaux emprunts, nécessité qui le plus ordinairement s'impose au milieu de circonstances de nature à rendre plus difficile la situation. Il est prudent de se ménager les moyens d'y faire face sans recourir à de nouveaux impôts ou à l'aggravation d'impôts anciens, ressources extrêmes auxquelles il est toujours pénible de faire appel. Or, jusqu'ici, on n'a pas découvert de moyen d'atteindre ce but plus sûrement et plus efficacement que par l'amortissement qui, d'une part, garde fidèlement une réserve précieuse pour l'avenir, et, d'autre part, amoindrit rapidement, par la double puissance de l'intérêt composé, une dette toujours exposée à des accroissements. On ne saurait se le dissimuler, il est de la nature de ces accroissements, quand on ne s'attache pas sérieusement à les combattre, de finir par envahir la majeure partie des ressources annuelles du pays et lui enlever toute liberté d'action.

Ces avantages et la nécessité de se les procurer sont, du reste, tellement évidents, que plus d'un bon esprit s'est demandé si les résultats espérés de réformes qui ont fait perdre à l'Etat des ressources évaluées à 90 millions, étaient préférables à ceux qu'auraient sûrement rendus ces mêmes 90 millions dans les mains de l'amortissement. Nous nous abstiendrons de traiter cette question plus rétrospective qu'actuelle; nous espérons et souhaitons bien sincèrement que les résultats de ces réformes ne fassent pas regretter les sacrifices qu'elles ont exigés. Si l'expérience n'est pas entièrement favorable, s'il faut renoncer à l'espoir qui a séduit, d'ajouter au bien-être des classes ouvrières, tous nos sacrifices ne seront pas à jamais perdus;

Digitized by Google

ils seront, en partie du moins, recouvrables. En attendant, le seul parti que conseille la prudence est de ménager nos ressources publiques; de créer de nouveau une réserve aussi importante que possible; de s'efforcer d'amoindrir la dette; de marcher progressivement vers un budget entièrement normal par la restitution des dotations de l'amortissement au service pour lequel elles ont été créées. Tel doit être et tel est bien certainement le but du gouvernement. Ce qu'il a déjà fait en 1858 et 1859 est un sûr garant de ce qu'il fera dans l'avenir.

III

Nous avons dit que les dépenses des services ministériels s'élevaient, d'après le budget de 1862, à la somme de 845,924,219 fr. Elle est répartie de la manière suivante entre les divers départements ministériels :

	1862.	1861.
1° Ministère d'Etat.....	16,777,600 fr.	10,398,400 fr.
2° — de la justice.....	31,581,350	28,661,219
3° — des affaires étrangères..	11,213,950	10,761,850
4° — de l'intérieur.....	48,557,571	44,696,521
5° — des finances.....	20,415,772	19,578,552
6° — de la guerre.....	387,333,172	342,677,837
7° — de la marine.....	148,820,368	124,102,273
8° — de l'Algérie et des colonies	»	39,738,389
9° — de l'instruction publique.	16,952,100	14,515,800
10° — des cultes.....	49,869,936	47,229,136
11° — de l'agriculture, du commerce et des trav. publics	69,972,400	68,324,450
Total des services ordinaires...	801,494,219	750,684,827
Services extraordinaires.....	44,430,000	31,900,000
Total général.....	845,924,219	782,584,827

On admet assez généralement, pour se rendre compte d'un nouveau budget, et, suivant nous, à tort, un procédé qui conduit à des appréciations fort incomplètes, disons même pleines d'illusions. On

Digitized by Google

rapproche le nouveau budget du précédent budget pour en faire ressortir la différence, et l'on recherche dans les nouvelles dépenses ou dans le développement d'anciennes dépenses jusqu'à quel point la nécessité de l'accroissement ainsi obtenu est justifiée. Au premier abord, il semble rationnel de procéder de cette façon, car où peut être l'utilité de se préoccuper du surplus, qui représente exactement des dépenses dont pas une n'a passé, l'année dernière et les années précédentes, sans examen et discussion tant de son mérite que de son importance? Mais on fait ainsi abstraction des dépenses propres aux exercices précédents et qui, par suite de nombreuses causes, ont pu cesser de charger l'exercice du nouveau budget. On laisse également de côté toutes les réductions dont le nouveau budget a reconnu la possibilité, et cela dans le but unique, assez ordinairement, de se procurer le moyen de créer ou d'accroître d'autres dépenses. On néglige également toutes les modifications qui ont été apportées dans les divers éléments des deux budgets comparés. Si l'on eût tenu compte de toutes ces différences, on en eût trouvé de beaucoup plus considérables que celle que s'est borné à faire ressortir le simple rapprochement des chiffres de dépenses dans les deux années mises en présence. On ne peut utilement rapprocher deux choses, les comparer entre elles, qu'en commençant par les mettre dans des conditions homogènes, c'est-à-dire, quand il s'agit de budgets, en dégageant celui qui sert de terme de comparaison des services qui pesaient sur son exercice et qui cessent d'affecter le nouveau budget. En opérant ainsi, on fait ressortir du rapprochement ultérieur des deux budgets, non plus une partie, mais la totalité des charges nouvelles. Ce mode ne serait pas lui-même irréprochable, car il conduirait à cesser de se préoccuper de toute dépense, par cela seul qu'elle s'est introduite dans un précédent budget; cette dépense peut cependant n'avoir été introduite que comme essai ou en vertu de circonstances favorables. La loi de finances n'est annuelle pour toute dépense qui n'est pas le résultat d'une loi spéciale, qu'afin que, chaque année, tous ses éléments soient l'objet d'un nouvel examen. Ne faut-il pas d'ailleurs rechercher chaque année si toute dépense publique a produit les avantages qu'on en attendait? C'est un devoir que remplissent scrupuleusement les commissions de budgets, et nos réflexions ne s'adressent qu'à ceux qui ne s'expliquent pas comment ces commissions peuvent consacrer chaque année de si nombreuses séances à se former une opinion raisonnée sur le mérite d'un nouveau budget qui ne diffère des précédents que sur un certain nombre de points.

Le rapprochement de l'importance totale des dépenses du budget

Digitized by Google

de 1862 de celle du budget de 1861 donne une différence brute en plus de 89,326,867 fr. ainsi répartie :

Sur les dépenses ordinaires des services ministériels..	50,809,392 fr.
Sur les dépenses extraordinaires.....	12,530,000
Sur la dette publique.....	1,203,114
Sur les dotations.....	676,486
Sur les dépenses d'ordre et frais de perception.....	24,107,875
Total égal.....	89,326,867

L'accroissement sur la dette publique est le résultat d'un décompte dont

les éléments consistent en une augmentation de.....	8,539,649 fr.
et des retranchements d'une importance de.....	624,631
L'accroissement n'apparait, par suite, que pour.....	7,915,018
Il se répartit sur la dette proprement dite, pour.....	1,203,114
et sur la dette comprise dans les dépenses d'ordre, pour.	6,711,904
Même total.....	7,915,018

C'est la dette viagère pour pensions civiles et militaires qui détermine l'augmentation dans la première partie, et l'amortissement plus particulièrement celle de la seconde partie.

L'accroissement des dotations est, en réalité, de 1,406,486 fr.; il se trouve réduit à 676,486 fr. par la déduction de 730,000 fr., montant de la somme restée libre sur les dotations du prince Jérôme. C'est la seconde annuité de la loi du 11 juin 1859 sur les traitements des anciens légionnaires et l'accroissement de la dotation ordinaire de la Légion d'honneur qui motivent cet excédant.

Quant aux accroissements des dépenses d'ordre, nous avons déjà vu qu'ils avaient pour objet, jusqu'à concurrence de 6,711,904 fr., la dette publique et plus particulièrement l'amortissement, dont les ressources s'augmentent chaque semestre de nouvelles rentes de consolidation. Les autres causes, provenant en grande partie de la création de trois nouveaux départements, figurent au ministère de l'intérieur pour 3,559,000 fr., dont plus de 3 millions concernent les dépenses départementales; au ministère des finances, pour près de 13 millions, dont 1,350,000 fr. concernent la fabrication des monnaies de bronze; 10,716,321 fr. les frais de régie, perception et exploitation des revenus, et 771,773 fr., les remboursements, restitutions, non-valeurs, primes et escomptes. Le reste n'a pas grande

Digitized by Google

importance, et se répartit entre les ministères de la guerre, de la marine, de l'instruction publique et des travaux publics.

En ce qui concerne les services extraordinaires, les 12,530,000 fr. d'excédant sont aussi le résultat d'un décompte qui a fait disparaître des crédits du budget de 1861 une somme de 713,000 fr., dont les accroissements se seraient trouvés augmentés sans cette circonstance.

Il nous reste à parler des accroissements des services ordinaires. Nous devons tout d'abord reconnaître que deux causes particulières, l'organisation de tous les services qu'ont exigés nos trois nouveaux départements et le retour au budget général du service des facultés, qui formaient depuis quelques années un budget-annexe, expliquent une augmentation de dépenses de près de 16 millions : 13,113,366 fr. pour la première cause, et 2,693,500 fr. pour la seconde. Faisons cependant remarquer qu'une partie de ces 13 premiers millions figure dans les accroissements des dépenses d'ordre, et que les dépenses des facultés ne s'élèvent pas à 2,693,500 fr., sans être l'objet d'accroissements de 1862 sur 1861. Quoi qu'il en soit, la majeure partie de ces deux sommes est l'une des causes de l'importance des 50 à 51 millions d'accroissements que fait ressortir, dans les services ordinaires, le simple rapprochement des deux budgets de 1861 et de 1862. Car ce n'est pas non plus sans le décompte de suppressions et de réductions de dépenses à la charge de 1861, et qui doivent, par suite, cesser de se produire en 1862, que la différence se réduit à 50,809,392 fr.

Avant de donner quelques détails sur ce point, nous devons présenter une observation générale que nous ne retrouverions plus l'occasion d'exposer. La proportion qui existe entre l'importance des services qualifiés ordinaires par le budget et le montant des services extraordinaires est celle de 5.25 p. 0/0; elle est faible, mais on ne doit pas perdre de vue que notre système de concessions de lignes de fer assure une dépense annuelle de 250 à 300 millions en grands travaux d'utilité publique, les plus propres à développer les éléments de la prospérité du pays. Il est, de plus, en dehors du budget un fonds de 160 millions destinés à achever en trois années d'autres grands travaux non moins utiles, et enfin un autre fonds de 20 millions pour les travaux de défense contre les inondations. La proportion la plus désirable est ainsi plus que rétablie à l'avantage du présent et de l'avenir.

On remarquera que, dans les services ordinaires, deux ministères, ceux de la guerre et de la marine, prélèvent les 66,89 p. 0/0 des 804 millions et demi que réclament tous les départements ministériels. La proportion, on ne saurait le méconnaître, est ici fort considérable, puisqu'il ne reste qu'un peu plus de 33 p. 0/0 aux services des sept autres

Digitized by Google

ministères. Hâtons-nous toutefois de le dire, dans les dépenses de ces deux ministères figurent les services du gouvernement de l'Algérie pour 17,257,222 fr., et ceux des colonies pour 23,322,400 fr. ; il convient aussi d'ajouter que c'est particulièrement dans ces deux budgets que se trouvent confondus, au milieu des services ordinaires, des dépenses de leur nature extraordinaires et même qualifiées telles. On peut aussi penser que l'importance de notre état militaire tient à des circonstances exceptionnelles et temporaires ; elle peut enfin s'expliquer par l'impossibilité où l'on s'est trouvé de revenir complétement à l'état normal, après les développements que les guerres de la Crimée et de l'Italie ont donnés à l'organisation de nos forces militaires. Cependant, on doit aussi reconnaître que les ministères de la guerre et de la marine sont ceux qui exigent le plus de crédits supplémentaires et extraordinaires dans le cours de chaque exercice, nonobstant l'importance de leurs crédits budgétaires. Les chapitres des vivres et des fourrages n'ont pas toujours été établis sur les bases de la moyenne des dépenses réelles de ces services. D'un autre côté, on ne peut inscire au budget une année à l'avance le maintien de corps d'armée à l'extérieur et les expéditions que viennent commander des événements imprévus. En somme, il est impossible de jeter les yeux sur les budgets de ces deux départements ministériels sans éprouver le désir que les circonstances extérieures qui en maintiennent les chiffres si élevés permettent bientôt de les réduire et de rendre ainsi complétement normale notre situation budgétaire.

La formation du ministère de l'Algérie et des colonies a eu pour résultat d'accroître de plus de 4 millions les crédits des services de l'Algérie et des colonies ; le retour de ces mêmes services aux ministères dont ils relevaient auparavant n'a pas produit l'effet contraire, malgré la suppression d'un ministère. Ces crédits étaient l'année dernière de 39,730,789 fr., et sans tenir compte de la partie de ces services revenus au ministère de la justice, de l'instruction publique et des cultes, ainsi que des suppressions des dépenses qu'exigeait une administration ministérielle spéciale, les crédits s'élèvent, dans les seuls ministères de la guerre et de la marine, pour 1862, à 40,579,622 fr. ; c'est 848,333 fr. en plus. On peut ériger en règle générale que tout transport d'un service d'un ministère dans un autre est fort rarement pour celui qui le perd une cause de diminution de son budget, et qu'il est toujours pour celui qui le gagne la cause d'une augmentation de dépenses, ce qui du reste est assez naturel, puisqu'il y a désir, de la part du premier, de ne pas amoindrir l'importance de son budget, et, de la part du second, de marquer son début par des améliorations. Le budget de 1862 nous offre une nouvelle confirmation de cette observation dans les ministères d'Etat, de l'instruction

Digitized by Google

publique et des travaux publics. Pour comparer les crédits de 1862 à ceux de 1861 dans les ministères de la guerre et de la marine, il faut en retrancher ces mêmes 40 millions et demi qui ne figuraient pas à leur compte dans le dernier budget. L'accroissement se réduit par suite, pour la guerre, à 27,398,113 fr., et pour la marine à 1,395,695 fr., sans tenir aucun compte des suppressions ou diminutions de crédits de 1861 reconnus possibles pour 1862. Ces nouveaux sacrifices sont demandés en majeure partie dans l'intérêt de l'organisation de la réserve de l'armée.

Le ministère d'Etat, exclusivement formé de services distraits de trois ou quatre ministères, s'est encore enrichi cette année du service des haras et de ceux de l'Institut, des bibliothèques publiques, Académie de médecine, Ecole des chartes, souscriptions, encouragements aux lettres. C'est l'une des causes de l'accroissement d'une somme de 6,379,200 fr. qui apparaît dans ce budget, accroissement qui se serait grossi de 137,600 sans la décharge pour 1862 de portions de crédits supprimées, qui figurent dans le budget de 1861. Les nouveaux services passés dans ce ministère figuraient l'an dernier, dans celui de l'agriculture, pour 3,079,000, et dans celui de l'instruction publique pour 1,626,300 fr.; ensemble, 4,705,300 fr. Ils atteignent le chiffre de 5,423,300 fr. dans leur nouveau budget. C'est 817,900 fr. en plus, dont 703,500 fr. pour les haras et pour les encouragements à l'amélioration de la race chevaline.

Le ministère de la justice offre un accroissement de 2,990,131 fr. réduit de 70,000 fr. par le retranchement de cette dernière somme du crédit de frais de justice criminelle. Il a repris le service de la justice en Algérie, dont le crédit s'élevait l'an dernier à 733,000 fr. et s'élevera cette année à 750,500. Le surplus de l'accroissement a pour objet la seconde des trois annuités qui doivent compléter la réforme des traitements de toute la magistrature.

Les accroissements du budget du ministère des affaires étrangères se seraient élevés à 559,100 fr. sans la déduction de 107,000 fr. qu'ont permise des suppressions d'emplois. Ces accroissements se concentrent presque exclusivement dans le chapitre des agents du service extérieur.

Les services de la télégraphie, des subventions et des établissements charitables, du personnel et du matériel des administrations départementales, un nouveau fonds de subvention pour les hôtels de mairie dans nos nouveaux départements, et une réorganisation des bureaux de l'administration centrale, motivent au ministère de l'intérieur un accroissement de crédits qui, en négligeant les différences en plus qui rejaillissent sur les dépenses d'ordre, se serait élevé à 3,948,524 fr. sans le retranchement de 87,484 fr. des an-

Digitized by Google

ciens crédits. Sa cause principale est dans les créations d'emplois qu'a exigés l'organisation des trois nouveaux départements.

Le ministère des finances a aussi subi les effets de cette cause dans les 837,220 fr. d'accroissement dont son budget a été l'objet; 467,500 fr. concernent les frais des services de la Trésorerie; 127,000 fr., la deuxième annuité relative à la Cour des comptes; 208,120 fr., l'inspection des finances et quelques services intérieurs.

Le ministère de l'instruction publique s'accroît de 2,640,800 fr., mais fait rentrer dans son budget le service des Facultés, qui s'élève à 3,575,500 fr. Il semblerait en résulter que l'accroissement n'est en réalité qu'une diminution de 934,700 fr., mais ce même service ne fait retour au budget général qu'avec une augmentation de 75,000 fr., et, d'un autre côté, son budget est déchargé pour 1862 des 1,626,300 fr. qui y figuraient en 1861 pour les divers services attribués au ministère d'Etat; il en résulte que la diminution de 934,700 fr. que nous venons de relever se convertit en un accroissement final de 766,600 fr., du reste expliqué par les conséquences de la création de nos trois nouveaux départements et par des améliorations de traitements.

Quant aux cultes, les mêmes causes et l'établissement de nouvelles cures et vicariats motivent un accroissement de 2,640,800 fr.

Enfin, les travaux publics n'apparaissent qu'avec une augmentation de 1,647,950 fr., qui s'élève en réalité à 4,711,950 fr., par le report au budget du ministère d'Etat d'un service qui figurait dans celui de l'agriculture de 1861, pour 3,079,000 fr., et par une réduction de 15,000 fr. sur l'ancien crédit des secours aux colons de Saint-Domingue, etc. Les encouragements à l'agriculture, à l'industrie, les services des ponts et chaussées, des routes et ponts, rivières et canaux, ports et phares, se partagent cet accroissement.

En résumé, les accroissements réels des crédits ordinaires ne dépassent guère 47 millions, et ils trouvent une compensation partielle dans les revenus évalués à 13,428,477 fr. que nous apportent nos trois nouveaux départements. Nous ne tiendrons pas compte des 2,693,500 fr. que vont faire rentrer au Trésor les produits universitaires, car nous avons supposé le budget de 1861 augmenté des dépenses qu'exigeait alors le service des Facultés. D'autres détails, d'autres explications seraient sans doute nécessaires pour l'étude approfondie du budget de 1862, et surtout pour l'appréciation du degré de nécessité de toutes les dépenses nouvelles et de tous les accroissements de dépenses anciennes qui y figurent et dont nous nous sommes borné à faire connaître les causes. Nous nous sommes uniquement proposé de faire connaître ce budget dans son ensemble et

Digitized by Google

dans ses différences essentielles avec le précédent budget. Une autre manière de l'envisager nous eût fait sortir du cadre que nous nous sommes imposé.

IV

Il nous reste à parler des recettes, que nous rapprocherons également de celles de 1861 :

	1862.	1861.
1° Contributions directes.....	488,808,416 fr.	479,077,343 fr.
2° Produits des domaines.....	18,440,416	21,575,896
3° — des forêts et de la pêche.....	41,911,000	37,815,500
4° Impôts et revenus indirects...	1,138,376,000	1,063,794,000
5° Produits universitaires	2,693,500	»
6° Produits éventuels des dépôts.	22,030,000	20,815,000
7° Revenus de l'Algérie.....	23,708,000	23,708,000
8° Retenues sur les pensions civiles.....	13,577,000	12,981,990
9° Réserves de l'amortissement.	142,928,909	137,512,015
10° Produits divers.....	47,723,671	42,162,563
Total des voies et moyens ordinaires	1,940,196,912	1,839,442,307
Ressources extraordinaires.....	833,363	1,333,363
Total général.....	1,941,030,275	1,840,775,670

Si l'on se bornait à faire ressortir la différence qui existe entre ces deux derniers chiffres, on constaterait un excédant de ressources en faveur de 1862 de 100,254,605 fr. Il convient d'abord de ne pas confondre deux choses de nature bien distincte et différente, les ressources ordinaires et les ressources extraordinaires. Or, en opérant sur chacun de ces services particulièrement, l'on voit que les ressources extraordinaires de 1862 offrent sur celles de 1861 une différence en moins de 500,000 fr., ce qui élève la différence en plus des ressources ordinaires à 100,854,605 fr.; et comme l'un des produits ordinaires de 1862, celui des forêts, doit perdre, relativement à 1861, 3,135,480 fr., qui cesseront d'exister à son profit, les autres

Digitized by Google

produits ordinaires de 1862 sont appelés à rendre 103,890,085 fr. en sus de ceux de 1861. Cette somme paraîtra d'autant plus importante, qu'il s'agit d'un accroissement de produits d'une année à l'autre. Cependant toutes les parties de cet accroissement ne sont pas de même nature :

Les recettes d'ordre y figurent pour une somme de....	12,245,781 fr.
Celles qui correspondent aux frais de perception et d'exploitation, pour.....	11,090,321
Et enfin celles qui ont pour objet les restitutions, non-valeurs, etc., pour.....	771,873
Total.....	24,107,975
D'un autre côté, les produits universitaires ne figuraient pas au budget de 1861 et sont devenus l'un des éléments des recettes de 1862.....	2,693,500
Enfin les produits et revenus des trois nouveaux départements sont dans le même cas, et on les évalue à.....	13,428,477
Total.....	40,229,932

Il y a donc lieu, de ces trois chefs, à une déduction qui réduit les plus-values de recettes dont on doit se préoccuper à 63,660,133. Il est encore une autre cause d'atténuation de ce dernier chiffre dans le décret du 19 octobre 1860, qui, postérieurement aux évaluations budgétaires de 1861, est venu relever de 25 p. 0/0 les droits sur la majeure partie des tabacs. On a évalué les produits de cette surtaxe de 30 à 36 millions; supposons-les d'une importance de 33,660,133 fr., l'excédant des produits de 1862, comparativement à 1861, se réduira à 30 millions. On demande plus particulièrement cette somme aux impôts et revenus indirects dont les évaluations sont toujours l'objet d'un plus sévère examen. Fixons donc notre attention sur ce point. Nous rapprocherons les évaluations auxquelles cet élément important de nos recettes a donné lieu dans le budget de 1862, de son rendement réel en 1860, et nous ajouterons à ces données celles du rendement de ces mêmes impôts en 1859, c'est-à-dire avant qu'ils aient été modifiés par les réformes de l'année dernière :

	Evaluation pour 1861.	Rendement en 1860.	Rendement en 1859.
Enregistrement.....	302,417,000 fr.	301,069,000 fr.	271,344,000 fr.
Timbre.....	56,545,000	56,419,000	53,504,000
Totaux.....	358,962,000	357,488,000	324,845,000

Digitized by Google

	Evaluation pour 1861.	Rendement en 1860.	Rendement en 1859.
Douanes sur marchandises et céréales....	89,012,000	77,509,000	111,037,000
Douanes sur sucres coloniaux.....	28,417,000	33,149,000	43,565,000
Douanes sur sucres étrangers.....	13,053,000	20,727,000	34,891,000
Douanes sur importation, exportation et produits divers.....	9,775,000	9,715,000	10,596,000
Douanes sur les sels dans le rayon des douanes.	30,418,000	30,343,000	28,348,000
Totaux.....	170,675,000	171,443,000	228,437,000
Contrib. indir. Boissons	201,500,000	176,036,000	174,271,000
— Sels hors du rayon des douanes.	9,834,000	9,834,000	8,723,000
Contrib. indir. Sucre indigène.....	49,390,000	36,239,000	57,585,000
Contrib. indir. Droits divers.....	51,216,000	56,184,000	52,635,000
Contrib. indir. Tabacs.	223,400,000	194,191,000	178,744,000
— Poudres à feu.....	10,423,000	10,312,000	9,416,000
Totaux.....	541,763,000	482,796,000	481,374,000
Postes.....	62,976,000	61,985,000	60,018,000

Ce tableau suffit pour faire voir que les évaluations de l'enregistrement, du timbre, des sels, des poudres et des postes, ne diffèrent du rendement réel de 1860 que par les produits nouveaux dont il a fallu tenir compte, et que l'on doit attendre des trois nouveaux départements ; elles ne sont donc guère susceptibles de critique. Nous pouvons négliger d'en parler autrement et réserver nos observations pour les autres éléments des douanes et des contributions indirectes. Commençons par constater leurs résultats financiers en 1860 comparativement à 1859 :

Les diverses modifications apportées dans nos tarifs de douane en dehors du traité de commerce conclu avec l'Angleterre ont eu pour résultat sur

Digitized by Google

les marchandises un affaiblissement de recette de.....			33,528,000 fr.
Et sur l'exportation, la navigation et droits divers, de.			881,000
Premier total.....			34,409,000
Sur les sucres coloniaux.....	10,416,000 fr.		
— étrangers.....	14,164,000		
— indigènes.....	21,346,000		
Second total.....	45,926,000	ci..	45,926,000
Total général.....			80,335,000

Or, faisons-le remarquer, la loi du 5 mai 1860, sur le dégrèvement des laines, cotons et autres matières premières, n'a été mise à exécution qu'à partir du 7 mai. Celle du 23 du même mois sur les réductions des tarifs, concernant les sucres, cafés, cacaos et thés, à partir du 24; et le décret du 22 août suivant sur l'abaissement des droits de navigation intérieure, à partir du 1er septembre. L'année entière de 1860 n'a donc pas subi les effets de ces dégrèvements et réductions, et si ces lois en attendant leur vote ont eu une influence fâcheuse sur le mouvement ordinaire des transactions commerciales, l'activité de l'industrie a été ensuite surexcitée par l'intérêt qui la poussait à multiplier les exportations dans les délais où le drawback leur assurait la restitution des anciens droits, et nul n'ignore que la spéculation s'est livrée à des calculs et à des opérations qui ont eu pour résultats, en 1860, des entrées et des sorties dont les causes ne doivent pas se renouveler ultérieurement. On peut donc supposer que les 80 millions ci-dessus se fussent élevés, si la perte avait atteint l'année entière, au delà de 100 millions; suivant nos calculs à 110 millions.

D'un autre côté, il faut reconnaître que 1860 n'a profité de la surtaxe sur les alcools qu'à partir du 1er août, et de celles sur les tabacs que depuis le 23 octobre. Cependant malgré la jouissance des cinq douzièmes de la surtaxe des alcools dont les produits avaient été évalués à 24 millions, et qui dès lors auraient dû procurer au trésor 10 millions en 1860, l'accroissement de 1860 sur 1859, en ce qui concerne la totalité des droits établis sur les boissons n'a été que de 1,765,000 fr. Ce n'est pas même le chiffre de la progression normale de chaque année. Il en a été autrement des tabacs. L'accroissement a été en faveur de 1860 de 15,446,000 et la surtaxe n'a dû y contribuer que pour une somme en maximum de 6 millions. Les 9 millions 1/2 restants excèdent le chiffre de la progression normale. Il y a donc lieu de l'expliquer par d'autres causes; nos nouveaux départements ont pu y contribuer.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, il y a toujours lieu d'admettre que les recettes de 1860, avec la jouissance intégrale de la surtaxe des alcools, eussent pu s'accroître de 12 à 14 millions au plus, et, avec la jouissance également intégrale de la surtaxe des tabacs, d'une trentaine de millions. C'est donc en résumé 44 millions en plus, contre 25 millions environ en moins sur les droits qui nous occupent; soit 19 millions d'excédant. Les droits de douane ont produit en 1860 171,443,000 fr. ; ceux des contributions indirectes, tabacs et poudres, 482,796,000 fr. ; au total 654,239,000 fr. Il faut supposer que ce total se serait élevé à 673 millions ; les évaluations du budget de 1862 le portent à 716 millions, dont 6 millions à provenir des nouveaux départements. Restent 710 millions et par suite un excédant de 37 millions sur le rendement rectifié de 1860. Ce dernier chiffre se rapproche de celui que nous avons fait ressortir de la comparaison des budgets de 1861 et 1862 comme reliquat des excédants. Ces 37 millions se retrouveront dans un peu plus de 11 millions de recettes qu'on espère de l'importation des produits étrangers autrefois prohibés, et dans près de 9,600,000 attendus d'un accroissement de la consommation des sucres. Il ne s'agit encore que de 21 millions, les 16 autres millions résultent d'un mode de calcul qui élève en plus que le nôtre le rendement des droits sur les boissons de 9 millions, et celui des tabacs de 7 millions. Nous convenons que l'on est, sur tous ces points, en présence de l'inconnu. Tous les effets de nos réformes économiques ne se sont pas encore produits. Le traité de commerce conclu avec l'Angleterre ne recevra de complète exécution que cette année. On ne peut donc discuter qu'en l'absence de bases certaines. Nous nous abstiendrons de le faire, en nous permettant cependant quelques réflexions sur la question des sucres.

On espère des sucres coloniaux, étrangers et indigènes, 90,860,000 fr., au lieu des 136,041,000 fr. qu'ils ont rendus en 1859, avant la réforme dont nos tarifs ont été l'objet en 1860; la perte serait ainsi réduite, dès 1862, à 45,181,000 fr., c'est-à-dire de 33 p. 0/0 des produits de 1859. Mais déjà en 1860, où l'abaissement des droits ne s'est fait sentir que pendant les sept douzièmes de l'année, la perte a été précisément de 33 p. 0/0; elle aurait été, on peut le supposer, de 56, 57 p. 0/0 sur toute l'année. Il s'agit donc de regagner, dès 1862, les deux cinquièmes de cette perte; 1852 sera, à la vérité, la seconde et même la troisième année d'une réforme qui, on l'espère, rendra plus générale la consommation du sucre. A cet égard, il est une chose dont on ne s'est peut-être pas assez préoccupé. Si théoriquement, il est facile de démontrer avec une exactitude mathématique que tout abaissement de droit de nature à influer assez notablement sur le prix d'une chose, assure une

Digitized by Google

large extension de la consommation de cette chose, la pratique semble ne pas justifier toujours pleinement ces prévisions. Ainsi, quand il s'agit d'objets dont la production est entièrement discrétionnaire, compromettant peu de capitaux dans une extension de fabrication, n'exigeant pas un long terme pour en recueillir les fruits, et faisant courir plus de chances de profits que de pertes, la pratique se trouve d'accord avec la théorie. Les conditions ne sont plus les mêmes, elles sont entièrement opposées, quand, sur la simple espérance d'une extension de consommation, il s'agit d'engager des capitaux assez considérables et pendant un assez long temps avant qu'il soit possible d'en pouvoir tirer avantage. Il y a tout au moins en ce cas hésitation; la production ne peut s'accroître instantanément; le bon marché ne se réalise pas si tôt. La consommation ne pouvant dépasser les limites de la production, une plus grande quantité de demandes n'aurait d'autre effet que de déterminer une hausse. Le but se trouverait ainsi manqué. Ces observations s'appliquent tout particulièrement à la production des sucres coloniaux et étrangers. Pour étendre cette production, il faut étendre les cultures de la canne à sucre, il faut des terrains propres à cette culture; ils coûteront d'autant plus qu'on les recherchera davantage. Il faudra attendre plus ou moins longtemps la mise en rapport des nouvelles cultures. La production restera plus ou moins longtemps ce qu'elle était précédemment. La prudence conseillera de ne pas s'exposer à dépasser les besoins connus de la consommation. Ce n'est donc qu'insensiblement qu'on peut espérer une extension considérable de la production du sucre de canne. On peut objecter que des colonies anglaises ont donné, lors de la réforme anglaise, des produits presque doubles de ceux de l'année précédente. Le fait est réel, mais il a été le résultat d'autres causes. Ce ne fut pas par l'extension de la culture qu'il fut obtenu si instantanément. Les colons ont pu, avec les capitaux mis à leur disposition, extraire de la canne à sucre le double de ce que leurs précédents moyens trop imparfaits leur permettaient jusqu'alors d'obtenir.

La sucrerie indigène se trouvait, il est vrai, dans d'autres conditions; il lui suffisait de faire ensemencer de betteraves quelques milliers d'hectares de plus; et d'une année à l'autre, elle pouvait recueillir les fruits de ses avances. Mais nos fabricants se rappellent les catastrophes de l'année exceptionnellement abondante de 1858 : leurs produits ont alors passé du chiffre de 111 millions de kilogr. à celui de 158 millions 1/2. Une baisse considérable s'en est suivie; et, malgré cette baisse, les fabricants se sont vus forcés d'exporter à vil prix 20 millions et demi de kilogr. de sucre, ce qui était sans exemple. Beaucoup ont succombé devant cette situation.

Digitized by Google

Avant de se livrer à une extension de production qui serait ruineuse, quand elle excède les besoins de la consommation, nos fabricants se demanderont quelles peuvent être les conséquences sur la consommation du prix du sucre à 50 cent. le demi-kilo. C'est sans doute là, après de nouveaux perfectionnements, le minimum d'un prix rémunérateur. Or, ces conséquences ne peuvent être considérables qu'autant qu'à ce prix le sucre deviendra un objet de consommation habituelle dans les classes ouvrières. Ces classes, avant de se créer ce nouveau besoin, ont à satisfaire d'autres besoins déjà existants. Ainsi, la consommation de la viande, qui a pris tant d'extension, est, sans aucun doute, préférable à leur santé et à l'entretien de leurs forces. Le tabac et les spiritueux, dont les prix ont augmenté, sont entrés dans leurs habitudes de manière à ne pas permettre une suppression ou même une diminution dans leur consommation journalière. Les loyers, les vivres, l'habillement, peuvent-ils laisser dans leurs budgets quelques fonds encore disponibles et affectables à la consommation habituelle du sucre, du café, du thé, du chocolat, même à des prix réduits? c'est pour le moins douteux. Or, ce serait en présence de ce doute que la sucrerie devrait se décider à faire devancer à sa production les besoins de la consommation actuelle. Peut-être l'eût-elle fait, mais assurément avec prudence, avec circonspection, dans le cas où elle aurait été assurée tout au moins du marché intérieur. Lors de la dernière loi, l'on avait pensé qu'une surtaxe de 3 fr., et, avec les décimes, de 3,60, était nécessaire, non pas pour lui assurer le marché vis-à-vis du sucre étranger, mais pour lui permettre de lutter. Un décret est venu peu après faire disparaître complétement cette surtaxe et placer conséquemment la fabrication indigène dans de nouvelles conditions peu encourageantes pour la pensée d'une extension de production. Il est donc probable que, d'aucun côté, la production ne viendra pas favoriser un excessif développement de la consommation du sucre. Nous pensons que l'on s'est montré prudent en n'augmentant que de 2 p. 0/0 les évaluations de 1861 sur ce point. Mais les évaluations de 1861 sont-elles un point de départ bien certain? elles ont eu pour base les résultats connus de la réforme anglaise. Dès la première année, la consommation du sucre s'était augmentée en Angleterre de 28 p. 0/0, et l'on a adopté ce chiffre sans assez considérer peut-être qu'en ce pays le goût des boissons chaudes était déjà général, et que toutes les mesures dont les colonies anglaises étaient l'objet allaient leur permettre d'accroître instantanément leur production dans une proportion très large. D'un autre côté, les évaluations de 1861 s'en sont-elles tenues à escompter ce même accroissement de 28 p. 0/0? Cette proportion a été appliquée, mais non sur la consommation de 1859, qui était le véritable point de départ de notre réforme.

Digitized by Google

Elle a été établie sur la consommation de 1858, année de production exceptionnelle, et il en est résulté que les 28 p. 0/0 d'accroissement qu'on a fait ressortir équivalaient à 40 p. 0/0 de la consommation, devenue plus normale, de 1859. Il est donc possible que ce mode d'évaluation entraîne sur 1861 d'importantes différences en moins qui rejailliront sur 1862, puisque tel est encore pour cette année le point de départ des évaluations.

Nous avons fait connaître dans ses parties principales le projet de budget de 1862. En dehors des changements qui pourront résulter de son étude par la commission chargée d'en préparer le vote, il s'en faut de beaucoup qu'après ce vote, il devienne immuable. Il peut être modifié dans les indications des divisions de chacun des crédits ministériels par l'exercice du droit de répartition et par celui du droit de virement. Il peut être augmenté dans l'importance de chacune de ses allocations par des crédits supplémentaires et par des crédits extraordinaires. L'honorable M. Devinck, dans le très remarquable discours qu'il a prononcé cette année lors de la discussion de l'adresse, a démontré avec une force invincible de raisonnement qu'il n'existait en réalité aucun budget en présence du droit d'accroître l'importance de chacun des crédits budgétaires, sans aucune exception, au moyen de crédits supplémentaires, puisque des crédits de cette nature peuvent être ouverts par cela seul que les ressources d'un service quelconque se trouvent épuisées. Tel était, en effet, l'extension qu'avait reçue le droit d'ouvrir des crédits supplémentaires, précédemment réservé aux seuls services dits *votés* dont les allocations budgétaires ne pouvaient être de leur nature limitatives. Cette extension était résultée de la suppression du principe de la spécialité, suppression qui avait entraîné celle de la nomenclature des *services votés*. M. Devinck n'a pas été moins heureux dans la pensée de donner aussi satisfaction au gouvernement contre les trop grands développements qui avaient été successivement attribués au principe de la spécialité. Ses paroles ne pouvaient rester stériles. Le gouvernement de l'empereur s'est empressé de saisir cette nouvelle occasion de prouver qu'il n'est aucune amélioration qu'il ne s'estime heureux de réaliser. Nous reverrons l'année prochaine le principe de la spécialité renaître dans de justes et convenables conditions : nous en félicitons bien sincèrement le gouvernement, car c'est avec raison que l'on a toujours considéré ce principe comme éminemment conservateur comme la garantie la plus efficace de l'ordre dans les finances.

F. Lequien.

Digitized by Google

LE

ROMAN TERRIBLE

EN ANGLETERRE

EMILY BRONTË, SA VIE, SES ŒUVRES

Wüthering heights and poems, by ELLIS BELL.

I

Depuis plusieurs années, on peut sans indiscrétion désigner par leurs noms véritables les trois sœurs qui ont illustré les pseudonymes de Currer, d'Ellis et d'Acton Bell. Plus d'un écrit ont fait connaître au public français la biographie des filles du ministre d'Haworth, hommage pieux et parfois éloquent, rendu à leur mémoire par une femme de talent qui s'honore d'avoir été leur amie. Ses éloges, il est vrai, s'adressent principalement à Currer Bell (Charlotte Brontë), devenue justement célèbre en Angleterre et même en Europe par son beau roman de *Jane Eyre*[1]. Les sœurs de Charlotte, compagnes assidues de ses premiers travaux, n'interviennent dans le récit de mistress Gaskell que d'une façon tout à fait secondaire et épisodique, comme d'humbles satellites, perdus dans les rayons d'un grand astre. La renommée persistante de Charlotte, et l'oubli prématuré qui couvre déjà les autres comme d'un second linceul, sembleraient justifier cette appréciation. Elle

[1] On consultera utilement à ce sujet la judicieuse et piquante appréciation des ouvrages de Charlotte Brontë, publiée dans la *Revue Contemporaine* (livraison du 31 octobre 1857).

Digitized by Google

cesse néanmoins de paraître exacte, quand on examine à fond l'œuvre des trois sœurs, et qu'on essaie de déterminer leur aptitude littéraire, non d'après le nombre, mais d'après la qualité de leurs écrits.

Charlotte a un avantage important, mais dont le mérite ne lui appartient pas; elle a vécu! Son talent est le seul qui soit arrivé à maturité. De ces sauvages fleurs, écloses sur la même tige dans les bruyères désolées du comté d'York, celle-là seule a pleinement fleuri; le souffle glacial du nord avait flétri depuis longtemps les deux autres à peine écloses. *Jane Eyre*, qu'on a malicieusement définie l'épopée des filles laides et sans dot, nous donne la mesure exacte du talent de son auteur, parvenu à son apogée; d'après ses travaux ultérieurs, il est permis de douter que Charlotte eût pu réussir aussi complétement une seconde fois.

Nous n'avons pas à nous occuper d'Anne, la dernière sœur. Son unique ouvrage, *Agnès Grey*, récemment traduit en français, est aussi l'histoire d'une institutrice, qu'on pourrait considérer comme une pâle contre-épreuve de *Jane Eyre*, s'il n'avait le mérite incontestable de l'avoir précédée et d'en avoir très probablement suggéré l'idée, de même que le *Masaniello* de M. Carafa nous a valu un ouvrage analogue et fort supérieur, *la Muette de Portici*.

Des trois sœurs, Emily est la moins connue hors de l'Angleterre; son roman, *Wüthering heights*, n'a jamais été traduit ni même analysé en France. La Renommée est femme et capricieuse, même avec les femmes, car Emily est assurément le type le plus original et le plus curieux de toute la famille, et celle dont les premiers essais faisaient augurer le plus brillant avenir. Rien ne ressemble moins aux études si péniblement conçues, si minutieusement élaborées de Charlotte Brontë, que l'esquisse sauvage et incorrecte, mais vigoureuse, de sa jeune sœur; on croirait voir une ébauche de Salvator Rosa à côté d'un Téniers. S'il fallait trouver entre elles un point de contact, nous le signalerions dans l'emploi, fort habile du reste, des scènes de terreur qui assombrissent *Jane Eyre*, et le mérite en reviendrait peut-être à Emily, si tous les mystères de cette collaboration féminine nous étaient bien connus.

La terreur était en effet le mobile préféré, l'élément favori de cette jeune fille, la plus gracieuse et la plus jolie des trois, au dire de Charlotte elle-même. Son imagination se complaît aux idées effrayantes et bizarres : elle s'inspire surtout de la sombre poésie du paysage désolé qui l'entoure, de l'horizon de collines sauvages qui s'encadre dans les fenêtres de ce presbytère du Yorkshire où elle est née, où elle vit, où bientôt elle doit mourir! C'est elle qui prête l'oreille la plus attentive à toutes les choses lugubres; au grincement fréquent du ciseau sur les tombes, remplaçant le chant des

Digitized by Google

oiseaux dans le cimetière qui sert d'enclos à la demeure paternelle; aux anciennes histoires de ce canton reculé, dont la femme de charge, la vieille Tobby, est un vivant répertoire : histoires de haines vivaces et séculaires, de vengeances longuement préparées et savourées, de meurtres et d'apparitions. L'intérieur même de cette maison, assiégée en quelque sorte par tant d'images sinistres, fournit un nouvel aliment aux sombres imaginations d'Emily. Un père rebuté des mœurs sauvages et brutales de ses paroissiens, incessamment préoccupé des besoins et des chagrins de sa nombreuse famille, et se récréant ou se calmant à grand renfort de chaises cassées et de coups de pistolet : pour remplacer la mère morte depuis longtemps, une tante, modèle achevé de ces vertus protestantes, qui ressemblent à des fruits conservés dans du vinaigre : un frère, hélas ! jadis l'espoir, et maintenant la plaie saignante de la maison, demandant à une passion abrutissante l'oubli d'une passion coupable; puis, les tentatives réitérées et infructueuses d'Emily elle-même et de ses sœurs dans l'ingrate carrière de l'enseignement; de tristes départs et de tristes retours; — voilà quelle fut sa vie, voilà à quelles sources amères elle puisa le goût, le sentiment parfois grandiose du terrible qui éclate dans le seul ouvrage important que les travaux de l'enseignement, ceux du ménage, et les souffrances de la maladie lui aient laissé le temps d'écrire.

Nous trouvons des indications curieuses sur son caractère dans les lettres de sa sœur, qui font partie du livre de mistress Gaskell. Emily était une personne affectueuse et dévouée au fond, mais peu communicative, d'une force d'âme extraordinaire, exerçant une influence et comme une fascination étrange sur tout ce qui l'approchait, et notamment sur les mauvaises natures, pour lesquelles elle paraissait éprouver, non pas précisément de la sympathie, mais une ardente curiosité. Cette recherche, cette étude passionnée du mal, sentiment fort rare chez tout le monde, et peut-être unique chez la fille d'un *clergyman*, l'entraînait à des caprices d'une bizarrerie incroyable, bien que tout à fait exempts d'affectation. L'une de ses distractions favorites, par exemple, distraction originale s'il en fut jamais, était de courir après les chiens enragés. Elle les caressait, observait leurs allures et essayait de les soigner. Quand ils répondaient à ses avances par un coup de dent, elle se cautérisait elle-même avec le plus grand sang-froid du monde. Elle seule aussi pouvait corriger impunément le chien de garde de son père, agréable animal qui effrayait les hommes les plus robustes; il la redoutait et l'aimait uniquement. Elle avait une certaine façon de le regarder qui le faisait tomber en syncope; et, après sa mort, il ne fit que languir, et bientôt mourut de chagrin.

Digitized by Google

Emily Brontë ne s'absenta que trois fois de la maison paternelle, et toujours fort peu de temps. Pour alléger les charges qui pesaient sur sa famille, elle essaya deux fois l'emploi de maîtresse d'école, et fut deux fois obligée d'y renoncer par les progrès d'une toux opiniâtre et cruelle, dont elle ne put jamais se débarrasser entièrement. En 1841, deux ans après la dernière de ces tentatives, elle accompagna sa sœur Charlotte à Bruxelles. Toutes deux songeaient alors à se perfectionner dans l'habitude des langues allemande et française, pour se placer comme institutrices sur le continent. Transplantées ainsi brusquement dans un pays civilisé, elles ressemblaient à deux papillons de nuit égarés au milieu d'une salle de bal. Emily surtout, au dire de sa sœur, était d'une sauvagerie excessive, et ne répondait à personne que par monosyllabes, quand elle avait le courage de répondre. Le contact forcé des catholiques donnait à Charlotte, protestante exaltée, de véritables crispations nerveuses, dont plusieurs de ses ouvrages ont gardé l'empreinte désagréable. Un passage, assez énigmatique d'ailleurs, d'une de ses lettres semblerait indiquer qu'Emily ne partagea pas toujours cette antipathie. Elle la loue d'une « victoire qui lui coûta cher. » Il y a là un mystère, peut-être assez complexe, que nous devons respecter. Mais il est bien permis de remarquer qu'on chercherait vainement dans le roman d'Emily, écrit depuis son séjour sur le continent, ces invectives contre le « papisme » dont son aînée se montre généralement beaucoup trop prodigue, invectives qui ont pu contribuer à son succès dans certaines coteries anglicanes, mais qui lui ont bien certainement nui en France.

Emily ne resta que quelques mois à Bruxelles, et rentra au presbytère paternel pour n'en plus sortir. On lui a fait, à ce sujet, un reproche d'égoïsme parfaitement immérité. La tante dont nous avons parlé étant morte vers cette époque, Emily resta naturellement pour tenir la maison ; c'était le meilleur moyen de se rendre utile à sa famille, puisqu'elle ne pouvait décidément s'adonner à l'enseignement sans tomber sérieusement malade.

Ce fut à partir de cette époque qu'elle commença, de même que ses sœurs, à s'occuper d'une manière plus suivie de travaux littéraires. Son roman, *Wüthering heights*, fut achevé et publié en 1846. Nous voulons essayer de donner une idée de ce bizarre et curieux ouvrage.

II

Emily n'a pas été chercher bien loin la scène où elle fera mouvoir

Digitized by Google

ses personnages; elle a choisi précisément l'horizon de la demeure paternelle. Sur le versant d'une hauteur couronnée de bruyères et incessamment battue des vents, s'élève, non plus le presbytère d'Haworth, mais le manoir patrimonial des Earnshaw [1]. La façade, hérissée de sculptures fantastiques, porte le millésime de 1500. Il n'aurait pas fallu s'arrêter trop longtemps à les contempler, car les squires campagnards, encore à demi sauvages à l'époque où l'auteur place son récit, ne se gênaient pas pour écarter à coups de fusil les amateurs d'archéologie.

« Sur ces hauteurs désolées, les ouragans éclatent avec une intensité terrible; l'air n'y est jamais complétement calme, même dans les plus beaux jours. Aussi l'habitation est-elle bâtie dans les conditions de solidité massive nécessaires pour soutenir ces assauts de la nature. Les murailles sont de vrais remparts; les fenêtres, des meurtrières.

» A l'une des extrémités du manoir s'élèvent, ou plutôt se soulèvent péniblement, quelques sapins rabougris, courbés du nord au sud..... Quelques maigres buissons d'épines projettent violemment du côté du soleil, et comme avec des gestes d'effroi ou de désespoir, leurs rameaux tordus par l'éternel orage. »

Ce tableau rappelle la fameuse description du porche d'Udolphe, et nous indique déjà l'un des modèles dont l'auteur à cherché à s'inspirer.

Cependant, vers l'an 1770, l'intérieur de cette maison ne répondait en rien à l'aspect sinistre du dehors. C'était, depuis près de trois siècles, le manoir des Earnshaw, propriétaires cultivateurs de père en fils. Le maître actuel s'est marié tard; il a un fils de quatorze ans et une petite fille de six ans. Un soir, en revenant de la foire de Liverpool, Earnshaw ramène un petit bohémien déguenillé, à la peau bise, aux yeux noirs et farouches, qu'il a trouvé errant la nuit dans les rues de la ville. Pour le malheur des siens, il recueille et adopte ce démon.

Dès le début, la présence de l'intrus met le trouble et la zizanie dans la maison. Tandis qu'Earnshaw, le père, s'attache de plus en plus au jeune Heathcliff (c'est le nom qu'il lui a donné), son fils Hindley le prend chaque jour davantage en aversion; il lui reproche l'éducation qu'il reçoit et jusqu'au pain qu'il mange, et le maltraite sans pitié toutes les fois qu'il croit pouvoir le faire impunément. En revanche, la petite Catherine s'éprend pour Heatchliff d'une étrange

[1] Wûthering heigths, littéralement *collines tempétueuses*. Le titre anglais serait assez heureusement rendu par celui de *Mont-Revêche* mais ce mot appartient désormais par droit de conquête à Mme Sand.

Digitized by Google

affection. Le portrait de cette sauvage fille du Yorkshire mérite d'être cité :

« C'était assurément l'enfant la plus singulière..... Elle mettait la patience de tout le monde à bout plus de cent fois par jour ; on n'était jamais sûr qu'elle ne faisait point quelque sottise. Elle ne cessait de parler, de chanter, de rire, et tourmentait ceux qui n'en faisaient pas autant. Elle était plus malicieuse encore qu'étourdie, mais elle avait les yeux les plus charmants, le pied le plus mignon, et, quand elle voulait, le regard le plus doux de toute la paroisse. Au fond, elle n'était pas méchante ; si elle vous faisait pleurer, elle s'en désolait tant, que l'instant d'après c'était elle qu'il fallait consoler. Elle chérissait Heathcliff, et sa plus grande punition était d'être séparée de lui, mais..... dans leurs jeux elle aimait à le dominer, et employait souvent les coups pour le faire obéir. Elle aurait bien voulu en faire autant avec les autres.

Cette façon particulière de gagner les cœurs réussit pleinement avec Heathcliff. Tandis que cet enfant, précoce pour le mal et pour la haine, ne songe à l'affection paternelle du vieil Earnshaw que pour en tirer parti ; qu'il amasse silencieusement des trésors de colère contre Hindley son persécuteur, il se prend pour Catherine d'une passion ardente et farouche, véritable amour de bête fauve, dont les soupirs sont des rugissements et les sourires des grincements de dents. Ce dévouement d'un être qui n'aime et ne craint qu'elle au monde flatte l'amour-propre de Catherine, qui tient d'ailleurs plus à lui qu'elle ne le croit elle-même.

Cependant, la présence d'Heathcliff devient l'occasion de querelles chaque jour plus violentes, et finalement d'une séparation entre Hindley et son père. Quelques années après, celui-ci, accablé d'infirmités précoces, meurt subitement par une froide et orageuse soirée d'automne. Hindley reparaît bientôt en maître, en tyran impitoyable ; il relègue Heathcliff, alors âgé de douze ans, avec les domestiques, et l'envoie à la charrue. Catherine qui n'a pas eu la chance de plaire à la jeune femme d'Hindley (car celui-ci est revenu marié), n'est pas beaucoup mieux traitée que l'ancien favori de son père. L'affection mutuelle de ces deux sauvages enfants grandit par la persécution et leur tient lieu de toute autre tendresse.

Un événement inattendu change complétement cette situation. Un soir, Heathcliff et Catherine, révoltés d'une correction trop brutale, s'échappent ensemble de Wüthering, et courent à travers les bruyères et les marais jusqu'à la Grange, autre manoir à quatre milles de distance. Ce manoir appartient à un M. Linton, père d'un garçon et d'une fille à peu près de l'âge de nos héros. La curiosité entraîne ceux-ci jusque sous les fenêtres du salon, bien autrement élégant et

Digitized by Google

confortable que la salle rustique de Wüthering. Leur admiration est désagréablement interrompue par les aboiements furieux d'un bouledogue trop vigilant qui donne l'alarme, met les deux petits aventuriers en fuite et saisit Catherine, qu'il blesse assez grièvement au pied. Il est vrai qu'en retour il est à peu près étranglé par Heathcliff. Les domestiques et les maîtres, accourus au bruit, commencent par traiter assez mal les deux fuyards, mais ils changent bientôt de langage et de manières, du moins à l'égard de miss Earnshaw, qu'ils reconnaissent pour l'avoir vue souvent à l'église de la paroisse. On l'entoure, on la rapporte dans le salon, on la panse, on la cajole, et pendant ce temps Heathcliff, le bohémien qu'on a reconnu aussi, est mis à la porte avec la commission désagréable d'aller prévenir Hindley de ce qui vient d'arriver. Il s'éloigne dévoré de rage et de jalousie, non pas précisément à cause des soins dont Catherine est exclusivement l'objet, mais parce qu'une fois sous le toit hospitalier, elle n'a plus songé à lui.

Cet événement a une grande importance dans la vie des deux jeunes gens. Par suite de l'accident de Catherine, des relations de voisinage suivies s'établissent entre les familles; Heathcliff est de plus en plus isolé de sa compagne d'enfance, et menacé d'une expulsion complète s'il ose seulement lui parler. Catherine de son côté, mieux traitée par son frère et sa belle-sœur, se civilise beaucoup, du moins en apparence. Elle n'oublie cependant pas Heathcliff, mais elle a des moments de distraction cruels pour lui. Il y a là plusieurs scènes de jalousie et de coquetterie précoces d'un sentiment très naïf et très vrai, mais dont l'exécution trahit l'inexpérience de l'auteur. On y voit poindre et se développer la rouerie prématurée de cette enfant qui sera bientôt une jeune fille. Quand elle attend les deux jeunes Linton, Edgar et Isabelle, elle se pare au physique et, au moral, se pose en jeune miss « aimable et cordiale. » Mais, « dès qu'ils sont partis, elle rejette bien vite cette douceur d'emprunt, et n'a plus souci de réprimer sa nature indomptable, quand elle croit n'en recueillir ni honneur ni profit. » Elle se souvient alors d'Heathcliff, et ce sont là les bons moments de celui-ci ; mais chaque visite d'Edgar et de sa sœur vient lui donner un nouvel accès de misanthropie farouche. Il les confond maintenant dans sa haine pour Hindley son persécuteur, et en vient peu à peu, « parce qu'il souffre, à haïr l'univers entier ! »

Une nouvelle source de souffrances va s'ouvrir pour lui. La femme d'Hindley, créature chétive et atteinte d'un mal organique, meurt peu de temps après avoir donné le jour à un fils. Le coup est terrible pour le frère de Catherine, qui aimait passionnément sa femme. Le chagrin qui l'obsède développe en lui un vice abrutissant. Hindley cherche

Digitized by Google

dans l'engourdissement de ses facultés l'oubli de sa douleur. Ici, l'inexpérience dont nous parlions tout à l'heure a disparu ; l'auteur peint malheureusement d'après nature, et ses tableaux sont d'une effrayante vérité.

Trois ans se sont écoulés depuis la mort de mistress Hindley. Les brutalités du maître ont fait déserter la maison à tous les anciens serviteurs, sauf trois personnes : Heathcliff, retenu par un attrait plus puissant que la vie ; Joseph, type de vieux puritain très original, « toujours furetant dans la Bible pour s'en attribuer les promesses et en envoyer les malédictions aux autres, » et la fidèle Nelly Deans, sœur de lait d'Hindley, gouvernante de Catherine et du fils d'Hindley, le petit Hareton. C'est elle qui raconte cette scène et celles qui vont suivre.

« Dès que je sus que M. Hindley était rentré, et dans quel état il était, j'allai vite décharger son fusil, qu'il avait toujours la manie de prendre dans ces moments-là. Je suis sûre d'avoir sauvé la vie à bien du monde avec cette précaution. Je voulus ensuite cacher le petit Hareton. Le pauvre enfant avait une peur horrible de son père ; il redoutait également sa tendresse de bête sauvage ou ses emportements de fou furieux. Tantôt il courait la chance d'être étouffé de baisers, tantôt il risquait d'être jeté dans le feu ou aplati contre la muraille, de sorte qu'il restait parfaitement tranquille dans tous les coins où je le fourrais pendant les accès de son père.

» Malheureusement je m'y pris trop tard cette fois. Hindley entra brusquement, en proférant d'horribles imprécations, et me surprit au moment où je cachais l'enfant dans le buffet de la cuisine.

« Ah ! je vous trouve, enfin ! s'écria Hindley en me prenant par la peau du cou comme un petit chien. Par le ciel et l'enfer ! vous avez donc juré de tuer cet enfant ! Je sais pourquoi on me le cache, maintenant ! Pour votre peine, Nelly, je vais vous faire gentiment avaler le grand couteau de cuisine ! Ne riez pas ; je viens de culbuter Kenneth (le médecin) la tête la première dans le grand marais. Un mort de plus ne fera rien à l'affaire, et il faut absolument que j'expédie quelqu'un de vous autres ; je ne serai pas tranquille sans cela !

» — Mais je n'aime pas le grand couteau, monsieur Hindley, il vient de couper des harengs saurs. J'aimerais mieux le fusil, voulez-vous ?

» — Vous aimeriez mieux aller en enfer, et vous irez. Aucune loi anglaise ne peut empêcher un homme d'avoir une maison décente, et la mienne est ignoble. Allons, voyons, ouvre la bouche ! »

» Il tenait le couteau, dont il faisait mine de pousser la pointe entre mes dents. J'étais habituée à ce genre de caprice, et j'avais fini par ne plus m'en effrayer que médiocrement. Je le repoussai en disant que décidément cette arme avait un goût détestable et que je ne l'avalerais pas.

« Oh ! mais, dit-il en me lâchant tout à coup et se retournant du côté de son fils, je vois bien que ce petit monstre n'est pas Hareton ! Si c'était

Digitized by Google

lui, il mériterait d'être écorché vif, pour ne pas être accouru me dire bonjour, et pour crier comme si j'étais un revenant. Allons, ici, ourson dénaturé ! Je vais t'apprendre à traiter ainsi un excellent père. Dites-moi, Nelly, ne vaudrait-il pas mieux qu'il eût les deux oreilles coupées ? Les petits chats sont bien mieux ainsi..... N'est-ce pas un stupide préjugé que de tenir à ses oreilles ? Nous sommes bien assez ânes sans cela..... Chut ! enfant, allons !..... Ah ! voilà mon chéri ! Allons, paix, sèche tes yeux..... Là, qu'il est gentil !.... embrassez-moi ! Eh bien, non ? Embrassez-moi, Hareton ! Le diable t'emporte, m'embrasseras-tu ! Par Dieu, comme si je voulais élever un pareil monstre ! Aussi sûr que je vis, je tordrai le cou à ce petit drôle ! »

» Le pauvre Hareton se débattait à coups de pieds dans les bras de son père, et redoubla ses cris quand celui-ci monta les degrés, et le tint suspendu dans le vide en haut de l'escalier. Je lui criai qu'il allait donner des convulsions à l'enfant, et je montai précipitamment pour le délivrer. Comme j'étais à moitié chemin, Hindley se pencha d'en haut pour écouter la porte qui se refermait, et voir la personne qui venait d'entrer. Je me penchai aussi et je faisais signe à Heathcliff (car c'était lui) de ne pas avancer. En ce moment, l'enfant, qui se débattait toujours, fit un violent effort, s'échappa des mains distraites qui le retenaient à peine, et tomba !.....

» J'eus à peine le temps de pousser un cri d'horreur ; je vis que le petit malheureux était sain et sauf. Heathcliff arrivait juste au moment fatal. Par un mouvement instinctif, il saisit l'enfant au passage et le mit sur ses pieds, puis il regarda qui était en haut !..... Jamais je n'oublierai l'épouvantable expression de regret qui se peignit sur sa figure quand il vit que c'était le père !..... »

Le roman d'Emily Brontë contient plusieurs scènes de ce genre et plus terribles encore. On dirait qu'en faisant mouvoir quelques-uns de ses personnages, l'auteur, comme elle en avait l'habitude, se joue parmi des chiens enragés.

Dans la soirée de ce même jour, Heathcliff disparaît de Wüthering, à la suite d'une scène bien différente. Catherine, devenue une belle jeune fille, est décidément en coquetterie réglée avec le jeune Edgar Linton, un véritable *baby* adolescent, dont le visage frais et rose, les manières douces et élégantes, forment un contraste parfait avec la nature farouche d'Heathcliff. Malgré la dégradation où il est tombé, Hindley désire ce mariage ainsi que les parents d'Edgar, et les visites de celui-ci sont autorisées de part et d'autre. Tout en faisant patte de velours à ce blond adorateur, Catherine, qui ne peut se contraindre longtemps, n'a pu s'empêcher de faire sentir une ou deux fois ses griffes, et Edgar a encore la joue rouge d'un soufflet vigoureusement appliqué, quand, fasciné néanmoins par les larmes et le repentir de sa belle, il lui fait sa déclaration en règle. Une fois

Digitized by Google

engagée avec lui, Catherine ne se sent ni la conscience ni le cœur tranquilles. Le sentiment confus et mal défini qu'elle porte à Heathcliff lui pèse comme un remords; elle s'en explique le soir même avec Nelly Deans dans une conversation où, parmi des invraisemblances choquantes, on remarque quelques traits d'une grande profondeur :

« Voyons pourquoi vous êtes si malheureuse, lui dit Nelly. Votre frère, Mr et mistress Linton seront enchantés; vous quitterez une maison pauvre et déconsidérée pour une autre, riche et respectable. Edgar vous plaît, Edgar vous aime; tout cela est parfait: où est l'obstacle?

» — *Là* et *là!* répondit-elle en frappant successivement son front et sa poitrine. Partout où est l'âme! »

Un instant après, elle s'écrie :

« Ah! si le méchant homme qui est là-haut n'avait pas abruti Heathcliff, je n'en serais pas où j'en suis. Je m'abaisserais si j'épousais Heathcliff maintenant; il ne saura jamais combien j'aurais pu l'aimer, non qu'il soit beau, mais parce qu'il est plus moi-même que je ne le suis. Son âme est semblable à la mienne; celle de Linton en diffère comme le pâle rayon de la lune diffère de l'éclair..... »

En langage plus vulgaire, cela signifie qu'Heathcliff est impossible et que Linton n'est qu'un pis-aller. Cette confidence n'était évidemment destinée à aucun des deux adorateurs de Catherine, et pourtant l'un d'eux, Heathcliff, en a surpris une partie, caché qu'il était dans un enfoncement obscur. Le matin même, il a été rudoyé par la jeune fille. Il a vu Edgar arriver, rester longtemps et s'en aller rayonnant. Tous ces incidents l'ont déjà fortement ébranlé; les révélations du soir achèvent de le bouleverser. Il se lève à pas de loup, gagne sans bruit la porte, et disparaît à travers une tempête moins effroyable que celle qui déchire son âme. Cet odieux mariage ne peut s'accomplir avant quelques années. Si, pendant ce temps, il reste valet de labour chez Hindley, l'abîme qui le sépare de celle qu'il aime ne fera que se creuser chaque jour davantage. Mieux vaut s'élancer résolûment à travers « le monde, le vaste monde! » y mourir à la peine, s'il le faut, et ne revenir que transfiguré; assez instruit, assez riche pour disputer le cœur de Catherine, s'il en est temps encore; assez fort pour se venger, non pas d'elle, qui sera toujours sacrée pour lui, mais des autres, si sa trahison est consommée! Il y a dans ce plan une sorte de magnanimité farouche qui relève ce caractère, d'ailleurs si effroyablement pervers.

Digitized by Google

III

La disparition d'Heathcliff porte un coup violent à Catherine ; elle en est surtout frappée quand elle apprend qu'il a pu entendre une partie de ses confidences. Elle l'appelle, elle l'attend toute la nuit tête nue, sous une pluie diluvienne, « comme si elle eût voulu recueillir autant d'eau qu'en pouvaient contenir ses cheveux et ses vêtements. » La conséquence de cet emportement désespéré est une fièvre cérébrale qui la tient pendant plusieurs mois entre la vie et la mort. Elle en réchappe, mais plus nerveuse, plus irritable que jamais, « regardant comme des assassins tous ceux qui ont le malheur de lui déplaire ou de la contredire. » La moindre émotion violente, au dire du médecin, pourrait la tuer. Dans son délire, elle appelait toujours Heathcliff ; depuis sa guérison, elle évite d'en parler ; mais elle a de fréquents accès de tristesse et de profonde préoccupation.

Cependant, Edgar a reparu toujours aimable, empressé, souriant. La mort de ses parents, emportés à peu de distance l'un de l'autre par une épidémie, lui a fait une position indépendante. D'un autre côté, l'abrutissement croissant d'Hindley rend le séjour de Wüthering tout à fait intolérable pour une jeune fille. Ces considérations accélèrent le mariage, et, trois ans après la fuite d'Heathcliff, Catherine est devenue la femme d'Edgar Linton.

Un soir, Heathcliff reparaît. Il est riche, il est devenu presque beau ; son extérieur est celui d'un homme comme il faut. Ici commence une suite de scènes assez scabreuses, à l'insu même de l'auteur, qui manœuvre avec une innocente témérité à travers des situations très périlleuses. Edgar, mari débonnaire au-delà de toute vraisemblance, éprouve à la vérité quelque humeur de la joie extravagante que fait éclater Catherine en revoyant l'ami de son enfance, et néanmoins il reçoit Heathcliff, et l'engage à revenir. Celui-ci, de son côté, s'est ménagé un établissement dans le pays aux dépens de son ancien persécuteur Hindley, qui s'abrutit chaque jour davantage depuis le mariage de sa sœur. Le jeu et l'ivresse le précipitent vers sa ruine, en compagnie des plus mauvais sujets du pays. Heathcliff lui prête de l'argent, prend des sûretés sur ses terres, et bientôt est plus maître à Wüthering qu'Hindley lui-même. Heureuse de le revoir, Catherine demeure pourtant en bonne intelligence avec son mari ; ce n'est pas là le compte d'Heatchcliff. Un incident nouveau vient enfin triompher de l'apathie d'Edgar, et fait éclater avec violence l'incendie qui couve

Digitized by Google

dans cette maison. La sœur d'Edgar Linton, Isabelle, tête légère et romanesque, s'est follement éprise de la physionomie farouche d'Heathcliff, et celui-ci, prompt à saisir tout ce qui peut servir sa vengeance, n'est pas homme, en dépit même de Catherine, à négliger une pareille occasion. Cette complication amène une scène vraiment terrible, et l'une des plus remarquables de l'ouvrage. Catherine a surpris Heathcliff embrassant Isabelle ; celle-ci se dégage et s'enfuit, et les deux *amis* restent en présence.

« Je vous avais dit de laisser Isabelle tranquille, dit mistress Linton avec un calme affecté. Etes-vous las de venir ici ? Voulez-vous que Linton vous ferme la porte ?

» — Que Dieu l'en garde ! que Dieu lui donne douceur et patience ! Chaque jour, je me sens plus d'envie de l'envoyer au ciel !

» — Chut ! dit Catherine en fermant la porte d'entrée. Ne m'irritez pas, voyez-vous ! Pourquoi m'avez-vous ainsi désobéi ? Est-ce elle qui vous a provoqué ?

» — Qu'est-ce que cela vous fait ? murmure Heathcliff. J'ai bien le droit de l'embrasser, si cela lui plaît, et vous n'avez rien à y voir. Je ne suis pas *votre* mari, *vous* ne devez pas être jalouse de moi !

» — Je ne suis pas jalouse de vous, mais *pour* vous ! Allons, voyons ; pas de ces mines-là avec moi ! Si vous aimiez Isabelle, vous l'épouseriez. Mais vous plaît-elle ? Dites la vérité, Heathcliff ! Là, vous ne voulez pas répondre. Je suis sûre que non !

» — Est-ce que M. Linton approuverait ce mariage ? demandai-je.

» — Il l'approuvera si je veux, dit-elle d'un ton décidé.

» — Il pourrait s'en épargner la peine, reprit Heathcliff. Je me passerais bien de sa permission. Quant à vous, Catherine, je veux vous dire une chose pendant que nous y sommes. Je veux vous dire que vous m'avez traité indignement. Indignement, entendez-vous ? Et si vous croyez que je puisse être consolé par de douces paroles, vous êtes une idiote ; et si vous croyez que je ne m'en vengerai pas, je vous convaincrai bientôt du contraire.....

» — Quelle est cette nouvelle idée ? Je vous ai traité indignement, et vous vous en vengerez ! Comment cela, brute ingrate ? Comment vous ai-je donc traité ?

» — Ce n'est pas de vous que j'entends me venger, répliqua Heathcliff avec moins de véhémence. Ce n'est pas là mon plan. Le tyran opprime ses esclaves ; ils ne se retournent pas contre lui, mais ils écrasent ceux qui sont au-dessous d'eux. Vous pourrez bien me torturer jusqu'à la mort pour votre plaisir, mais vous me permettrez de jouer de la même manière avec d'autres. Ne me faites pas complaisamment admirer votre charité, qui me bâtit une échoppe, après que votre égoïsme a renversé mon palais. Si je croyais que vous ayez réellement envie de me faire épouser Isabelle, je m'égorgerais à l'instant !

» — Oh ! le malheur c'est que je ne suis pas jalouse, moi, n'est-ce pas ?

Digitized by Google

Allons, je ne vous offrirai plus de vous donner une femme..... Querellez-vous avec Edgar si cela vous plaît, et trompez sa sœur, ce sera la meilleure manière de vous venger de moi ! »

» Elle s'assit près du feu, la figure bouleversée. Le mauvais génie qu'elle avait dominé jusque-là devenait indomptable. Debout près du foyer, les bras croisés, Heathcliff semblait couver ses mauvaises pensées ! »

Cependant Nelly Deans, révoltée de la conduite d'Heathcliff, est allée conter tout ou à peu près au mari, qui oublie un moment son humeur pacifique, et descend furieux pour mettre Heathcliff à la porte. Un retour soudain s'opère dans le cœur de Catherine : nous allons la voir aux prises avec son amour et justifiant en quelque sorte malgré elle cette parole qu'elle a dite autrefois : « Il est plus moi que moi-même ! »

« Edgar descendit, ordonna à deux domestiques d'attendre dans le corridor, et entra avec moi dans la cuisine. La querelle avait recommencé. Mistress Linton grondait avec énergie ; Heathcliff était près de la fenêtre, la tête basse ; il semblait enfin dompté.

« Que signifie ceci ? dit Edgar à sa femme. Il faut que vous n'ayez guère le sentiment des convenances pour rester là après le langage que ce drôle vous a tenu !.....

» — Vous avez donc écouté à la porte, Edgar ? demanda Catherine avec un sourire provoquant. »

» Heatchliff accompagna cette phrase d'un ricanement moqueur.....

« — J'ai été trop patient avec vous, monsieur, lui dit Edgar. Je vous connaissais bien cependant, mais je vous excusais en raison de votre mauvaise éducation. Bref, j'ai eu la faiblesse de consentir à vous recevoir, j'ai eu tort ! Votre présence est un poison moral qui corromprait la vertu même ! Je vous défends de remettre les pieds ici, et si dans trois minutes vous êtes encore là, je vous fais chasser ignominieusement ! »

» Heathcliff toisa d'un regard insultant celui qui osait lui parler ainsi.

« Cathy, votre agneau se change en taureau menaçant, dit-il. J'ai peur qu'il ne vienne briser son front contre mes os. Pardieu ! monsieur Linton, il est fâcheux que vous ne valiez pas la peine d'être assommé ! »

» Mon maître me fit signe d'aller chercher les deux hommes dans le corridor. Je voulus obéir, mais sa femme me repoussa, ferma vivement la porte et en retira la clef.

« Franc jeu ! dit-elle impétueusement à son mari stupéfait. Si vous n'avez pas le courage de l'attaquer seul, faites-lui des excuses ou laissez-vous battre. Cela vous corrigera de feindre un courage que vous n'avez pas. Non, j'avalerais cette clef plutôt que de vous la rendre !..... Edgar, je vous défendais, vous et les vôtres, et maintenant je voudrais qu'Heathcliff vous infligeât un châtiment sévère, pour avoir osé vous permettre une mauvaise pensée sur mon compte ! »

» Cette menace de châtiment en était éjà un cruel pour mon maître.

Digitized by Google

Il essaya d'arracher la clef à Catherine, qui la lança au milieu des charbons ardents. Alors, M. Edgar, saisi d'un tremblement nerveux, devint mortellement pâle..... il se laissa tomber sur une chaise, et se couvrit le visage de ses mains.

« Vous allez vous rendre malade, pauvre ami, dit Catherine avec une pitié méprisante. Mais n'ayez donc pas peur ; Heathcliff ne lèvera pas le petit doigt contre vous, pas plus que le roi n'enverra son armée contre une troupe de souris. Allons ! consolons-nous ! on ne vous fera pas de mal.

» — Je vous souhaite bien du bonheur avec ce poltron qui a du lait dans les veines au lieu de sang ! ajoute Heathcliff. Je vous fais compliment sur votre goût, Cathy ! Voilà donc la pauvre créature que vous m'avez préférée ! Voyons, dit-il, en poussant la chaise sur laquelle Edgar était tombé, pleure-t-il, ou bien est-il évanoui de peur ? »

Cet excès d'outrage produit un résultat inattendu. Edgar se relève comme poussé par un ressort, lance à Heathcliff un coup en pleine poitrine, et s'échappe par une autre porte, tandis que son rival demeure un moment stupéfait, pareil à un loup assailli par un mouton. Heathcliff s'emporte d'abord en menaces, mais, craignant l'intervention outrageuse des domestiques, il cède aux instances des deux femmes, et se retire assez promptement pour éviter de nouvelles violences.

Cette scène a des conséquences funestes ; Heathcliff se venge cruellement d'Edgar en enlevant sa sœur, qui succombe trop facilement pour que son malheur excite beaucoup d'intérêt. Catherine ignore cet enlèvement ; bouleversée de la scène violente que nous venons de citer, navrée de la pensée qu'elle ne verra plus Heathcliff, elle fait d'abord la malade pour échapper aux reproches de son mari. Puis, par une gradation insensible et très habilement décrite, la maladie feinte se transforme en maladie véritable. Ainsi que le médecin l'avait prévu, cette émotion violente détermine une rechute de fièvre cérébrale, et les soins assidus d'Edgar et de Nelly n'arrachent cette fois à la mort qu'une ruine humaine, une pauvre créature dont la raison et la vie vacillent comme une lueur prête à s'éteindre !

IV

Quelques semaines se sont écoulées ; Heathcliff reparaît à Wüthering avec sa femme, l'infortunée Isabelle, qui déjà regrette sa folle escapade, car son séducteur n'a pas tardé à lui dire qu'il la déteste, qu'il ne l'a enlevée qu'en haine de son frère. Mais en apprenant la maladie et l'état déplorable de Catherine, Heathcliff devient lui-même

Digitized by Google

comme insensé. Il parvient à émouvoir Nelly Deans qui, moitié touchée, moitié effrayée de son désespoir, croit prévenir une catastrophe, et peut-être provoquer chez sa malheureuse maîtresse une réaction salutaire, en leur ménageant une entrevue. Le jour choisi est un dimanche où elle doit rester seule auprès de Catherine, tandis qu'Edgar et tous les domestiques sont à l'église. Cette entrevue suprême est la scène capitale de l'ouvrage.

« Vêtue d'un peignoir blanc flottant, Catherine était assise près de la fenêtre. Une grande partie de ses longs cheveux avaient été coupés dans sa dernière maladie; son visage était bien changé, mais quand il était calme, il resplendissait d'une beauté singulière. Ses yeux, jadis pleins de flammes, n'avaient pas l'air d'apercevoir les objets qui l'entouraient; ils semblaient toujours regarder au-delà, bien au-delà, peut-être hors de ce monde.....

» Un livre était ouvert près d'elle sur la fenêtre, et la brise, à peine sensible, en soulevait légèrement les feuillets par intervalles. C'était sans doute Linton qui l'avait laissé là, car jamais elle ne lisait ni ne faisait rien, et il passait bien des heures à attirer un moment son attention sur les objets qui l'intéressaient le plus autrefois. Elle comprenait son intention, et, dans les bons moments, le laissait faire avec placidité, bornant son effort à réprimer un soupir d'ennui, ou l'arrêtant court par un triste sourire. D'autres fois, elle le repoussait avec colère, et se cachait la tête dans les mains. Alors, il la laissait seule, sachant que dans ces moments-là sa présence faisait plus de mal que de bien.

» De temps en temps les cloches de Gimmerton sonnaient à toute volée, et, par intervalles, le murmure du ruisseau arrivait jusqu'à nous. On l'entendait aussi de Wüthering, dans les jours paisibles qui suivaient le dégel ou un temps pluvieux. En l'écoutant, Catherine pensait peut-être à Wüthering, si toutefois elle pensait ou écoutait quelque chose, car elle avait ce regard vague et perdu dans l'espace, qui semble ne plus rien connaître des choses matérielles.

« Voilà une lettre pour vous, madame, lui dis-je en glissant le billet d'Heathcliff dans sa main posée sur ses genoux. Il faut la lire tout de suite, car on attend la réponse. Dois-je briser le cachet? — Oui, dit-elle sans remuer les yeux. » Je l'ouvris; elle était très courte. « Maintenant, continuai-je, lisez-la. » Elle retira sa main et laissa tomber la lettre. Je la replaçai sur ses genoux, attendant qu'il lui plût de la regarder; mais comme elle restait toujours immobile, je lui dis encore : « Dois-je lire, madame? c'est de M. Heathcliff. »

» A ce nom elle tressaillit, et parut faire un effort pour rassembler ses idées. Elle prit la lettre et sembla la parcourir; en lisant la signature elle soupira, mais elle n'avait pas lu le reste. Quand je lui demandai la réponse, elle me désigna le nom en fixant sur moi un regard triste et interrogateur.

« Il désire venir, dis-je en voyant son anxiété. Il est dans le jardin, impatient de connaître la réponse que je dois lui porter. »

Digitized by Google

» Tout en parlant, j'observais qu'un gros chien, couché sous la fenêtre, dressait les oreilles comme s'il allait aboyer, et les abaissait ensuite tranquillement en remuant la queue, annonçant ainsi l'approche d'une personne à laquelle il était habitué. Mme Linton se pencha en dehors, et retint son haleine pour écouter. Un pas retentit dans le vestibule ; Heathcliff, qui, depuis plusieurs jours et plusieurs nuits rôdait constamment autour de la maison, la voyant ouverte, n'avait pu résister à la tentation. Pensant que je n'oserais pas tenir ma promesse, il avait résolu de tout braver.

» Catherine tourna avec empressement les yeux vers la porte et me fit signe d'ouvrir, mais avant que j'en eusse le temps, il entra ; en deux bonds il fut près d'elle, et la pressa dans ses bras.

» Ils restèrent ainsi pendant plusieurs minutes..... Elle l'avait embrassé la première, et je vis l'émotion cruelle qu'il éprouvait en contemplant son visage. Il se sentit convaincu dès l'abord qu'il n'y avait plus aucun espoir de guérison, et qu'elle était marquée du doigt de la mort.

« Oh ! Catherine ! oh ! ma vie ! comment supporter pareille chose ! » s'écriat-il enfin sans chercher à dissimuler son désespoir. Alors, il fixa sur elle un regard si avide, si éploré, que les larmes auraient dû jaillir de ses yeux ; mais ils brûlaient d'angoisse et restèrent secs.

« Qu'y a-t-il ? dit Catherine en se renversant en arrière et lui rendant son regard. En ce moment, il passa comme un nuage sur son front, car la pensée vacillait au moindre souffle dans ce cerveau malade. Vous et Edgar avez brisé mon cœur, Heathcliff ! Et vous venez tous deux vous lamenter près de moi, comme si c'était vous qu'il fallait plaindre ! Je ne vous plains pas, moi. Vous m'avez tuée..... et je crois que cela vous a profité, à vous. Comme vous êtes fort ! *Combien d'années comptez-vous donc me survivre ?* [1] »

» Heathcliff s'était agenouillé pour l'entourer de ses bras ; il voulut se lever, mais elle saisit ses cheveux et l'obligea de rester à genoux. « Je voudrais vous tenir ainsi, continua-t-elle d'un ton amer, jusqu'à ce que nous soyons morts tous deux. Et pourquoi ne souffririez-vous pas ? Je souffre bien, moi ! Eh bien ! m'oublierez-vous ? Serez-vous heureux, quand je serai sous terre ? Dans vingt ans, direz-vous : voici le tombeau de Catherine Earnshaw ! Je l'ai aimée jadis, et j'ai eu le cœur déchiré de la perdre ; mais c'est passé. J'en ai aimé bien d'autres depuis ; mes enfants me sont plus chers qu'elle ne me fut jamais, et à mon dernier soupir, je ne me réjouirai pas d'aller vers elle, je serai triste de les quitter ? Direz-vous cela, Heathcliff ?

» — Ne me torturez pas ainsi, ou je deviendrai insensé comme vous ! » s'écria-t-il en dégageant sa tête par un effort désespéré.

« Ils formaient un groupe étrange et effrayant. Catherine disait naguère que le ciel lui apparaissait comme un lieu d'exil dans ses rêves, et il me semblait, en effet, que de telles passions devaient survivre à la mort même, et faire un supplice du bonheur calme de l'autre vie ! Son visage était pâle, ses lèvres blanches ; ses yeux étincelants respiraient à la fois la co-

[1] How many years do you mean to live after I am gone ?

Digitized by Google

lère et une sorte de tendresse sauvage, et ses doigts crispés retenaient une partie des cheveux qu'ils avaient saisis. Son compagnon s'appuyait d'une main pour se relever; de l'autre, il avait pris le bras de Catherine. Pour la contraindre à l'écouter à son tour, il la serrait d'une telle force, sans même s'en rendre compte, que, plus tard, je remarquai sur cette peau blanche quatre empreintes bleues très distinctes.

« Etes-vous possédée du démon, lui dit-il avec violence, pour me parler ainsi quand vous êtes mourante! Pensez-vous que toutes ces paroles vont *brûler dans ma mémoire*, et me ronger éternellement, quand vous m'aurez délaissé! Vous savez bien que vous ne dites pas la vérité en disant que je vous ai tuée, Catherine, et vous savez bien aussi que j'oublierais plutôt mon existence que de vous oublier. Ne suffit-il donc pas à votre infernal égoïsme que je souffre comme un damné, pendant que vous serez en paix ?

» — Je ne serai pas en paix, dit en gémissant Catherine, rappelée au sentiment de la douleur physique par les violents battements de son cœur. Elle se tut, reprit péniblement sa respiration, et continua avec plus de douceur : Je ne vous souhaite pas de tourments pires que les miens, Heathcliff! Je voudrais seulement n'être pas séparée de vous. Si, plus tard, le souvenir de quelqu'une de mes paroles vous faisait souffrir, pensez que, bien que morte, je ressentirai la même souffrance, et pardonnez-moi! Venez ici, remettez-vous à genoux! Si vous m'en vouliez encore, cela me ferait plus de mal que n'ont pu vous en faire tous mes reproches. Mais venez, venez donc! »

» Heathcliff s'était appuyé sur le dossier de sa chaise, et cachait dans ses mains son visage blême d'émotion. Elle tourna la tête pour le voir; il changea brusquement de place, et s'approcha du foyer. Mistress Linton le suivait d'un regard avide et méfiant. Chaque mouvement éveillait en elle un sentiment nouveau. Après un silence, elle reprit en s'adressant à moi d'un accent triste et indigné :

« Oh! voyez, Nelly! Il ne veut pas s'arrêter un seul instant, pour me soutenir hors du tombeau! C'est ainsi que je suis aimée!.... Heathcliff, mon cher Heathcliff, je vous en supplie, ne soyez pas si opiniâtre! revenez près de moi; faut-il que ce soit moi qui..... »

» Et malgré sa mortelle faiblesse, elle se leva, en s'appuyant sur le bras de son fauteuil. A cet ardent appel, il se retourna vivement..... Je n'eus pas le temps de voir comment ils se rencontrèrent; Catherine s'élança, et ils se trouvèrent réunis dans un embrassement dont je crus qu'elle ne sortirait pas vivante!

» Il se jeta sur le siége le plus proche; je voulus m'approcher pour le secourir, car elle semblait inanimée, mais il me regarda en grinçant des dents, continuant à la serrer contre lui avec une jalousie d'avare..... Enfin, un mouvement de Catherine me rassura un peu. Elle passa un bras autour du cou de son amant, et posa sa joue près de la sienne. Alors il la couvrit de caresses passionnées, et lui dit, d'une voix entrecoupée de sanglots :

« Vous m'apprenez combien vous avez été cruelle! cruelle et fausse!

Digitized by Google

Pourquoi m'avez-vous méprisé? Pourquoi avez-vous trahi votre propre cœur, Catherine?.... Vous vous êtes tuée vous-même. Vous m'aimiez!.... Alors quel droit aviez-vous de m'abandonner? Quel droit aviez-vous, répondez..... de ressentir pour Linton cette misérable fantaisie? Ni la misère, ni l'opprobre, ni la mort, ni aucun des maux que Dieu ou Satan savent infliger, n'auraient pu nous séparer; vous seule le pouviez, et vous l'avez fait! Ce n'est pas moi qui ai brisé votre cœur, c'est vous, et vous avez brisé le mien en même temps. Tant pis pour moi, car je suis fort! quelle existence aurai-je, quand vous..... O Dieu, aimeriez-vous vivre avec votre âme dans le tombeau?

» — Assez! assez! sanglota Catherine. *Si j'ai mal fait, j'en meurs*, cela suffit. Vous aussi, vous m'aviez abandonnée! je ne vous fais pas de reproches, je vous pardonne; pardonnez-moi.

» — Il est dur de pardonner en contemplant ces yeux et ce visage ravagé, répondit-il. Embrassez-moi encore, et cachez-moi vos yeux. Je vous pardonne le mal que vous m'avez fait. Pour vous obéir, j'aimerais jusqu'à mon meurtrier, mais le vôtre!..... c'est impossible! »

» Ils restèrent silencieux, toujours embrassés, et je vis enfin des larmes, de vraies larmes, ruisseler sur le sombre visage d'Heathcliff.

» Cependant, je commençais à m'inquiéter. Le service finissait, et, par la fenêtre, je voyais déjà du monde sortir de la chapelle. J'en fis tout haut l'observation. Heathcliff murmura une malédiction terrible et serra plus étroitement Catherine qui ne bougeait plus. Bientôt je distinguai les domestiques se dirigeant en groupe vers la maison. M. Linton les suivait à quelque distance, puis il doubla le pas, les devança et ouvrit lui-même la porte du jardin.

« Le voici! m'écriai-je. Au nom du ciel, fuyez! Il n'y a personne de l'autre côté de la maison. Partez vite, et restez derrière les arbres jusqu'à ce qu'il soit rentré.

» — Il faut que je parte, dit Heathcliff en s'efforçant de se dégager des bras de la jeune femme, que ce mouvement ranima.

» — Ne partez pas, non, non! dit-elle en le serrant de toute sa force; je ne le veux pas!

» — Pour une heure seulement!

» — Pas pour une minute!

» — Il le faut..... Linton sera ici dans un instant. » Il voulut se lever, et s'arracher à cette étreinte chérie, mais elle s'attacha plus étroitement à lui en respirant avec effort; son visage exprimait une résolution désespérée.

» — Non, murmura-t-elle d'une voix inarticulée. Oh! ne partez pas, ne partez pas! C'est la dernière fois! Edgar ne nous fera pas de mal. Heathcliff, ne me quitte pas, je vais mourir, je vais mourir!

» — Malheur à cet insensé! le voici! s'écria Heathcliff. Silence, ma chérie! silence, Catherine! Je reste. S'il me tue, j'expirerai avec une bénédiction sur les lèvres. »

» Les bras de Catherine se détachaient enfin, sa tête retombait sans mouvement quand la porte s'ouvrit.

» Pâle de rage et de surprise, Edgar s'élança vers cet hôte détesté. Je ne

Digitized by Google

sais ce qu'il aurait fait, si l'autre ne l'avait arrêté en plaçant dans ses bras le corps sans mouvement, et peut-être sans vie, qu'il tenait dans les siens.

« Regardez ! dit-il, et secourez-la d'abord, ensuite vous me parlerez ! » Et il passa dans le salon, où il s'assit. »

Catherine ne tarde pas à donner quelques signes de vie, et, par égard pour elle, Heathcliff consent à s'éloigner avant qu'Edgar, occupé de sa femme, ne se souvienne qu'il est là. Mais il reste dans le parc, et y passe toute la nuit. L'agitation et le mouvement des lumières lui font pressentir une catastrophe, et au point du jour Nelly tout en larmes vient lui apprendre que Catherine est morte sans pouvoir prononcer une parole et sans avoir reconnu personne. Sa dernière lueur de raison a du moins été pour lui !

V

Le roman d'Ellis Bell contient encore plus d'un passage remarquable, mais on ne peut plus rien citer après cette scène, dont notre traduction ne rend que bien imparfaitement l'énergie sauvage et passionnée.

Heathcliff, à demi fou de rage et de désespoir, se console en torturant tous ceux qui l'approchent, et en combinant pour l'avenir des projets de vengeance. Il finit par laisser fuir de Wüthering sa femme Isabelle, parce que, dit-il, « l'ennui de la voir surpasse le plaisir de la tourmenter. » Elle n'ose cependant rester dans son voisinage abhorré, et va s'établir dans un comté éloigné, où elle met au monde un fils, destiné à jouer un triste rôle dans la dernière partie du roman. Edgar, de son côté, se consacre tout entier à l'éducation de sa fille, nommée Catherine comme sa mère, à laquelle elle ressemble de caractère, mais non de visage.

Heathcliff, pendant ce temps, vit et agit en maître à Wüthering. Sa vie ressemble fort à celle d'un personnage de certain roman forcené, qui commença, dans la grande effervescence du romantisme, la réputation littéraire d'Eugène Sue. Comme le capitaine Brûlart de *Plik et Plock*, Heathcliff a fait deux parts de son existence ; l'une est complétement absorbée par le souvenir de son amie, toujours présente à sa pensée, et si bien présente qu'il en vient à la sentir parfois en quelque sorte près de lui. Dans ses pèlerinages nocturnes au tombeau de Catherine, il lui semble n'être pas seul dans le cimetière, bien qu'il soit sûr que tout être vivant est loin à cette heure. Il revient, convaincu que *quelque chose* le suit, quelque chose dont l'apparition

Digitized by Google

glacerait les autres de terreur. Cette apparition, loin de la redouter, il l'appelle ; à chaque instant il se retourne et sonde d'un regard désespéré les ténèbres profondes, impitoyables ! D'autres fois, il va s'enfermer, pendant les nuits les plus orageuses, dans la chambre où couchait Catherine quand elle était jeune fille, cette chambre qu'on dit hantée, et dans laquelle le vieux domestique Joseph ne s'aventure pas volontiers, même le jour. Là, un sommeil fiévreux vient tromper sa douleur ; il lui semble qu'à la fenêtre gémit une voix plaintive, et que sa main étendue machinalement de ce côté rencontre l'étreinte d'une main glacée ! Il s'éveille en sursaut, haletant, non d'effroi, mais d'une joie insensée, et l'ouragan semble d'abord continuer son rêve. Hélas ! ce n'est que la neige ou la pluie qui pénètrent en tourbillons par la fenêtre violemment ouverte ! Le fantôme, capricieux et cruel comme l'était Catherine de son vivant, trompe incessamment l'espérance d'Heathcliff.

Tel est le côté intime, saisissant, vraiment original et poétique de ce personnage. Mais ce n'est là que la face de la médaille, et le revers en est vraiment trop hideux. L'auteur, dans son inexpérience, a exagéré l'emploi des contrastes. Heathcliff est un être si dépravé dans tous les intermèdes réels de son existence, que ses hallucinations amoureuses en perdent beaucoup de leur intérêt. Une nuit où il revient du cimetière, il est assailli par ce misérable Hindley, son ancien persécuteur, dont il est en train de consommer la ruine ; et qui, dans un moment lucide, tente tout simplement de l'assassiner. Heathcliff, réveillé de ses visions par un coup de pistolet, terrasse facilement le malheureux, qui dans la lutte se blesse cruellement lui-même avec un couteau dont il s'est armé. Après l'avoir à peu près assommé, Heathcliff appelle le vieux Joseph pour qu'il s'occupe de secourir comme il pourra son ancien maître, et s'éloigne en lançant ce mot horrible, qu'Ellis Bell a pu entendre, mais aurait dû oublier : « Prenez garde à votre chandelle, car il y a pour le moins moitié d'eau-de-vie dans ce sang-là ! » Quelque temps après, Hindley est frappé d'apoplexie. Heathcliff reste pour le *soigner*, cette fois, et envoie Joseph chercher le médecin. Quand celui-ci arrive il ne trouve plus qu'un cadavre, et Joseph, qui déteste et craint Heathcliff, murmure à voix basse ces sinistres paroles : « J'aurais mieux aimé que ce fût *lui* qui allât chercher le médecin !..... »

Hindley était ruiné, et son fils, le petit Hareton Earnshaw, se trouve entièrement à la merci d'Heathcliff. Celui-ci poursuit sa vengeance sur cet enfant innocent, qu'il laisse dans une honteuse ignorance et emploie plus tard aux plus rudes travaux. En même temps, il suit contre les Linton l'exécution d'un autre plan, dont nous abrégeons le détail. Isabelle est morte, confiant son fils, le fils d'Heathcliff, à

Digitized by Google

Edgar Linton, mais cet enfant n'est pas plus tôt arrivé chez Edgar, qu'Heathcliff le réclame et s'en empare. C'est un enfant maladif, poitrinaire, mais qui porte le germe de tous les mauvais instincts ; Heathcliff s'en sert comme d'un appât pour réaliser ses derniers projets. Edgar, atteint d'une lente consomption, ne surveille plus suffisamment sa fille Catherine. Celle-ci, aussi difficile à gouverner que sa mère, a conçu une sorte d'attachement romanesque pour son jeune cousin, qui lui a écrit des lettres dictées par Heathcliff. Elle finit par se trouver compromise, et obligée d'épouser ce cousin. Tout s'arrange au gré d'Heathcliff ; Edgar Linton meurt deux jours après ce fatal mariage, et sans avoir pu faire de dispositions ; l'homme de loi, gagné par Heathcliff, a soin d'arriver trop tard. Bientôt le fils même d'Heathcliff meurt à son tour, à la grande satisfaction de celui-ci, qui le déteste à cause de sa ressemblance avec sa mère, et qui tenait seulement à ce qu'il vécût assez pour survivre à son beau-père et en hériter du chef de sa femme. Il y a dans tout ceci certaines invraisemblances dont il serait injuste de faire un crime à l'auteur. Nous lui reprocherions plutôt l'indifférence odieuse d'Heathcliff pour son fils, si la scène ne se passait pas dans un pays et dans un temps où de semblables exemples n'étaient malheureusement pas rares.

Le dénoûment, quoique prévu en partie, est amené et gradué avec une grande habilete ! Heathcliff a atteint le but matériel de sa vie. Il est maître absolu des biens des familles Earnshaw et Linton ; les derniers représentants de ces deux familles sont complétement à sa merci. Il a pour domestique le fils d'Hindley, son ancien tyran ; il a pour victime, pour esclave, la jeune veuve de son fils, la fille d'Edgar son ancien rival. Cette situation semble devoir amener un rapprochement et une ligue des deux jeunes gens contre l'oppresseur commun ; mais la chose n'est pas facile. Dès l'époque de son mariage, Catherine *la jeune*, qui n'est rien moins que douce, a vivement froissé l'amour-propre de son cousin Hareton, en riant de son ignorance et même de ses efforts pour en sortir, et Hareton a bien de la peine à revenir de cette mauvaise impression. Il tient d'ailleurs à Heathcliff par les liens de l'habitude et d'une affection peu justifiée, si bien qu'il ne se montre nullement disposé à seconder la haine très cordiale de Catherine contre son beau-père. Enfin la situation légale d'Heathcliff est inattaquable ; il est seul propriétaire, seul maître de tout. Il compte à peine quarante ans et semble taillé pour en vivre cent, et traîner Hareton avec sa cousine, pendant leurs plus belles années, dans une sujétion avilissante.

Mais une péripétie inattendue leur évite ce sort funeste. Heathcliff croit retrouver une image frappante de *sa* Catherine dans les traits

Digitized by Google

d'Hareton, vivifiés et transfigurés par le réveil de l'intelligence, par l'amour. En même temps, les hallucinations dont nous avons parlé font invasion dans la vie réelle d'Heathcliff. Devenu, comme il le dit lui-même, trop indifférent désormais pour détruire, il laisse négligemment refleurir le bonheur sous ce toit longtemps maudit, et devient lui-même l'artisan de sa propre destruction. Plus absorbé que jamais dans une pensée unique, il finit par perdre jusqu'au sentiment des besoins matériels de la vie, et son imagination, surexcitée par le jeûne et les veilles, évoque enfin avec succès le fantôme de celle qu'il a perdue. Il passe quatre jours et quatre nuits dans la contemplation incessante de cet ange exterminateur, visible pour lui seul ; enfin, on le trouve mort un matin dans la chambre de Catherine, les lèvres crispées par un effrayant sourire.

Délivrés de leur tyran, redevenus maîtres de leur fortune et de leur liberté, Hareton et Catherine *la jeune* vont s'établir dans le manoir des Linton. Le vieux Joseph reste seul à Wüthering. Là, confiné dans la cuisine, il laisse toutes les autres pièces soigneusement fermées, sous la garde de deux fantômes qu'il s'imagine toujours apercevoir à quelque fenêtre dans les nuits orageuses. Parfois aussi, les pâtres croient voir se dessiner dans la brume, parmi les bruyères, deux formes éplorées, inséparables, et se détournent avec terreur en murmurant les noms de Catherine Earnshaw et d'Heathcliff.

VI

Tel est, en substance, ce livre étrange et original. Certains passages, il est vrai, trahissent quelques réminiscences d'Anne Radcliffe, et surtout du *Majorat* d'Hoffmann. Comme ces deux auteurs célèbres, Ellis Bell s'efforce d'intéresser par la terreur ; mais si elle emprunte à Radcliffe ses paysages sinistres, à Hoffmann ses traditions de fatalité héréditaire, ce ne sont là pour elle que des moyens accessoires. Elle dédaigne la fantasmagorie usée du *Sicilien* et du *Château d'Udolphe*, et n'emploie même le surnaturel qu'avec une réserve extrême, car les hallucinations d'Heathcliff peuvent fort bien s'expliquer par le délire d'une imagination ardente.

Le principal ressort employé par Ellis Bell pour arriver à *faire peur* consiste dans la peinture et le développement à outrance des passions violentes et mauvaises, et elle est parvenue plus d'une fois à son but dans le cours de ce long récit. S'il lui manque la plupart des qualités de forme et de mise en scène qui peuvent s'acquérir par

Digitized by Google

l'usage, on ne peut lui contester des facultés natives d'un ordre très élevé, une imagination énergique autant que sombre, et un sentiment poétique très profond. Je ne connais pas de romancier qui ne fût justement fier d'avoir écrit la dernière entrevue de Catherine et d'Heathcliff. Elle serait encore d'un effet plus puissant, si l'infernale méchanceté des deux personnages n'atténuait l'intérêt qu'inspire leur ardente passion.

On a peine à concilier cette prédilection pour les couleurs sombres et les scènes terribles avec les détails biographiques que nous possédons sur la jeune fille qui se complaisait à de telles peintures. Quand on songe qu'elle s'occupait fréquemment des soins du ménage, on est tenté de se la représenter sous les traits d'une *virago* farouche, manœuvrant rudement le pain au four et le rôti à la broche, bouleversant le foyer et rudoyant les marmites. Une pareille imagination serait bien éloignée de la réalité. Avec un fond de caractère énergique, Emily était une jeune fille d'une beauté remarquable, d'une timidité qui allait jusqu'à la sauvagerie, mais sans aucune rudesse dans les manières. Elle n'avait pas de plus grand bonheur que de faire de longues promenades sur ces collines couvertes de bruyères, qu'elle a si complaisamment décrites dans son livre. Elle y aspirait avec délices un air malheureusement trop vif pour sa poitrine délicate.

Après plusieurs années de souffrances, Emily Brontë mourut à la fin de 1848, à peine âgée de vingt-sept ans. Son malheureux frère l'avait précédée de quelques mois dans la tombe, et sa jeune sœur (auteur d'*Agnès Grey*) l'y suivit au mois de mai suivant. Les lettres de Charlotte nous ont conservé quelques détails caractéristiques sur les derniers mois de la vie d'Emily. Cette vie fut, jusqu'à la fin, toute de dévouement et d'abnégation courageuse. Soigneuse et prévenante pour autrui, elle se montra toujours dure et impitoyable pour elle-même. Alors même qu'une toux déchirante et continuelle présageait sa fin prochaine, et qu'elle était déjà, comme son héroïne, « marquée du doigt de la mort, » jamais elle ne sollicita et n'accepta les soins de personne, elle rejeta toujours avec une sorte d'emportement les remèdes des « médecins empoisonneurs. » Tel était l'ascendant qu'exerçait sur sa famille cette fille étrange, que personne n'osait lui donner même un conseil en rien de ce qui la concernait personnellement. Le jour de sa mort (19 décembre 1848), elle s'était encore habillée sans accepter l'aide de personne, et avait travaillé toute la matinée à coudre en présence de ses sœurs épouvantées. L'agonie la prit debout pour ainsi dire, et avant le soir elle était morte.

Outre le roman de *Wüthering heights*, Emilie avait publié quelques pièces de vers, dont aucune n'a été traduite en français. Plu-

Digitized by Google

sieurs sont néanmoins fort remarquables par l'énergie et le tour original des pensées. En voici une qui a le mérite de présenter, sous une forme neuve et ingénieuse, une vérité trop connue.

« L'amour est une rose ; de toutes les roses la plus éclatante, la plus parfumée et aussi la plus délicate. L'amitié, c'est le houx à la verdure mélancolique et fidèle.

» La rose est l'ornement du printemps et de l'été ; mais vienne l'hiver, vienne seulement un orage, et qui parle encore de la rose ?

» Détournez les yeux de cette fleur éphémère, et voyez comme le feuillage du houx persiste en dépit du froid et des tempêtes, et semble prendre, au contraire, des reflets plus joyeux au pâle soleil de décembre ! »

La veille de sa mort, elle avait écrit, d'une main encore ferme, quelques stances religieuses d'un très beau caractère. En voici quelques-unes qui paraîtront véritablement émouvantes, si l'on songe à la situation dans laquelle elles furent écrites.

« Mon âme est vaillante, et tient bon contre les agitations et les douleurs de ce monde passager. A travers les nuées sombres qui m'environnent, la foi me dévoile un lointain de clartés immortelles.

» Les mille soucis qui troublent le cœur de l'homme sûr de vivre ne sont que vanité, graines stériles dont se joue le vent, flocons d'écume disparaissant sur la vague indomptée.

» O Dieu toujours présent à mon cœur, Dieu qui fais ma force, permets que l'espérance, la certitude de tes consolations, m'encouragent à souffrir jusqu'à la fin !

» Et quel doute oserait se glisser dans un cœur si plein de toi, si bien *ancré* dans le roc inébranlable de l'immortalité ? »

Ce fut là, assurément, une courageuse agonie, et ces détails ne peuvent, ce me semble, qu'augmenter les sympathies hospitalières du public français pour cette jeune fille si heureusement douée, si vaillante dans la souffrance et dans la mort.

Bon ERNOUF.

Digitized by Google

VIE NOUVELLE

I

Gagnés par les conseils d'une sage critique,
Mes vers se sont épris de cette grâce antique
Dont la Muse d'Homère a vêtu son beau corp
Mon luth au rhythme grec veut former ses accords.
Je proscris tout défaut dont la raison s'afflige :
Plus qu'un nom glorieux la poésie oblige.

Sur ma mère autrefois buvant un chaste lait,
J'aspirai le nectar qu'Apollon y mêlait ;
Car des flots du Permesse une goutte nacrée
Tomba des mains du dieu dans la coupe sacrée.
Il m'appelait à lui..... Mais l'âge, ses erreurs,
Me firent oublier les célestes saveurs.....
Ah ! toujours indulgent, le dieu m'attire encore.
Achille enfant, dit-on, eut pour guide un centaure ;
Et lui, me présentant le chantre d'Ilion,
Me veut nourrir aussi de moelle de lion.

Des fils harmonieux de la trame homérique,
Tissons à notre Muse une mâle tunique.
Qu'elle marche toujours, sous ce voile emprunté,
Du pas ferme d'un dieu vers l'Olympe porté ;
Mais qu'un soupir tombé de ses lèvres vermeilles
Dise que ses douleurs sont aux nôtres pareilles.

Digitized by Google

II

Près des lieux où le Rhône, en ravages fécond,
A la Saône indécise ouvre son lit profond,
S'élève une colline. Autour d'elle, la vue
S'égaie au riche aspect de sites onduleux,
Et des Alpes au loin compte les pics neigeux
Emergeant de la brume à leur pied répandue.
Le raisin y mûrit, et la figue au doux miel,
Et le blé, tour à tour favorisés du ciel.
Un ruisseau la parcourt, dont les ondes constantes
Apportent la fraîcheur aux prés fleuris des pentes.
Le chêne, le tilleul, le pin ami du froid,
Protégent son sommet où brille un large toit,
Un toit connu du pauvre et plus que centenaire.....
Ces trésors ont un maître, et ce maître est mon père.

O paisible séjour! que de riants sommeils
M'ont surpris écolier sous tes pampres vermeils!
Adolescent rêveur, pour nid à mes pensées,
J'avais de ton vallon les mousses nuancées;
Et, plus tard, le jeune homme a répondu parfois
Au rossignol chanteur, hôte aimé de tes bois.

Adieu! sous leurs vertes coupoles
Ne retentiront plus mes faciles paroles.
Tes innocents plaisirs pour mon cœur ont des torts;
Leur souvenir en lui nourrit presque un remords.
Trop longtemps me berça la molle tourterelle,
Au monotone éclat de sa plainte éternelle.
En vain tout mon passé m'y voudrait captiver,
Dans ce calme séjour je ne puis plus rêver.
La tristesse d'autrui me sèvre
Des hymnes que la joie exprimait sur ma lèvre.
Ma lèvre a moins de chants que mes yeux n'ont de pleurs,
Car le monde est en proie à d'étranges douleurs.

Digitized by Google

III

Oh ! le rêve est coupable en ces heures funèbres.
Le flot humain grondant roule au sein des ténèbres.
Parfois, rapide éclair
Une grande pensée entr'ouvre cette mer.
Mais la foule, aux rayons du brillant météore,
Ne veut point du péril se détourner encore.
L'esprit ne cherche plus à s'étendre, à grandir,
A voir des feux du beau ses œuvres resplendir.
L'âme est seule..... Du corps l'habitante outragée
Cherche en vain les vertus qui l'auraient protégée.
Où peut-elle assouvir sa soif de l'infini?
Le flot qui l'abreuvait par le vice est terni.
D'un souffle meurtrier l'effluve délétère
Flétrit de sa beauté l'auguste caractère.
L'égoïsme est le froid tombeau
Où nos sens aveuglés étouffent son flambeau.

Le progrès, ce faucheur à la haute stature,
Dans les champs du présent abat la gerbe mûre ;
Il livre un long sillon à des besoins nouveaux.
Mais les peuples surpris de leurs divins travaux,
Semeurs que la fatigue effraie,
Laissent au pur froment se mêler trop d'ivraie.
D'impatients désirs, passereaux affamés,
Dispersent les bons grains à peine encor semés.
Comme un voleur de nuit, l'œil ardent sur sa proie,
Le mal suit le progrès sur sa pénible voie.
Partout du sang, partout des pleurs. Où donc trouver
La terre que leurs flots aient cessé d'abreuver?
A la chercher, hélas! le désir s'exténue.
De l'Aurore au Couchant la nuit s'est étendue.
L'erreur au vol mortel sur l'Europe a passé
Comme un globe d'airain par la foudre poussé.
Quand vers la liberté s'élance l'Italie,
De ses liens jaloux la discorde la lie ;
Et dans Rome livrée au courroux du Seigneur,
Pierre, aujourd'hui le doux pêcheur,
Au sein des flots troublés où se brisent ses rames,
De son divin filet voit s'échapper les âmes.

Digitized by Google

Nous errons pesamment, pris d'un aveugle espoir,
Comme un homme enivré des vapeurs du pressoir,
Qui, le front sans clartés et la main incertaine,
S'irrite de l'obstacle où l'ivresse l'entraîne.....
Pour tirer l'avenir de ce vaste chaos,
Comme un dieu le sculpteur des veines du paros,
Où sont les volontés qu'une foi pure anime?
L'œuvre sublime appelle un ouvrier sublime!
Les traits olympiens en nous étaient tracés,
D'étranges passions les en ont effacés.
Pour faire l'avenir qu'espéraient bien des âmes,
Il nous manque, ô vertus! vos fécondantes flammes.

IV

Dans le torrent du siècle au rude escarpement,
Comme roule à la mer une onde fugitive
Pleine encor des rayons et des fleurs de sa rive,
Mes rêves aujourd'hui se perdent lentement.
Tout rit à ma jeunesse, et l'enivre, et l'enchante :
L'amour, l'or suffisant, une amitié constante.
Mais que de cœurs brisés, ici, plus loin, là-bas!
Que d'esprits égarés, de plaintes, de combats!

Venez, ô tristesses sans nombre,
A l'angle de mon toit venez jeter votre ombre.
Je veux votre aiguillon, en attendant qu'un jour
Celui de mes douleurs me torture à son tour.
L'âge du long sourire est passé pour mon âme,
Celui de l'action maintenant la réclame.....

Muse! quand de tels maux l'essaim vient t'effleurer,
Il ne faut point le fuir, ni te prendre à pleurer :
Comme une vierge antique à Vesta consacrée,
Du Beau protége en moi la flamme vénérée.
Facile à son ardeur tu dois, pour aliments,
Tu dois lui présenter les plus purs sentiments.
Sur le divin trépied si ton souffle fidèle
Tire de mes pensers quelque vive étincelle,
Les dieux permettront bien que par elle arrêté
Un cœur, et c'est beaucoup! sourie à sa clarté.

J.-M. JOUFFROY.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRES. — Gaîté : *La Fille des Chiffonniers.* — Gymnase : *Les Trembleurs; la Vertu de Célimène.* — Vaudeville : *Les Vivacités du capitaine Tic, Il le faut, la Poule et ses poussins.* — Odéon : *Jaloux du passé, la Madone de l'art.* — Théâtre-Français : *Un jeune homme qui ne fait rien.* — Porte Saint-Martin. — *Les Funérailles de l'honneur*, reprise de la *Tour de Nesle.*

Nous avons fait attendre bien longtemps cette aimable *Fille des Chiffonniers*, qui n'est pas si chiffonnière qu'on le croirait. La charmante enfant, pareille à toutes celles qu'on fabrique à la Gaîté, a été recueillie par la confrérie des porteurs de crochets ; mais elle est née dans un meilleur monde, et malgré la reconnaissance dont elle se sent pénétrée pour ses parents adoptifs, elle aspire à y rentrer. Le chiffon n'est point son fait, la hotte irait mal à ses épaules délicates, le crochet traditionnel tremblerait dans ces mains mignonnes, et les chiffonniers eux-mêmes le comprennent bien, car ils se cotisent pour lui acheter un fonds de modiste, en attendant mieux. Fidèle au sang noble que lui a transmis son père inconnu, l'héroïne de MM. Anicet Bourgeois et F. Dugué ne peut s'éprendre que d'un homme comme il faut, d'un jeune médecin qui l'a soignée à la suite d'une chute qu'elle a faite et auquel cet heureux hasard procure l'honorable mais peu lucrative clientèle des chiffonniers. Rien ne s'opposerait à leur union, car le médecin n'est pas un de ces bourgeois pleins de préjugés qui y regardent à deux fois avant d'épouser des jeunes filles ramassées dans la rue; mais justement la jeune personne retrouve son père au moment où l'on allait se passer de son consentement. Voilà un père qui se révèle bien mal à propos ; les chiffonniers donnaient toutes leurs mains à ce mariage, et le père, qui est un homme du monde, s'y oppose ; les chiffonniers sont bien embarrassés. A vrai dire, le père a quelque raison de repousser le médecin, car il s'imagine que ce jeune praticien est l'amant de sa femme, et cette hypothèse gratuite l'a déjà entraîné à se battre en duel avec lui. Ce duel, éclairé par la lanterne d'un chiffonnier, est bien la chose du monde la plus fantastique et l'invention la plus extraordinaire que deux auteurs puissent rêver. Mais le public de la Gaîté, qui est passionné pour les duels, surtout à la lanterne, n'y regarde pas de si près. Je n'ai pas besoin de dire que tout s'arrange au dénouement, car c'est encore une faiblesse de ce même public d'aimer les dénouements heureux. Tout s'arrange à la suite de longues péripéties, au travers desquelles le mari jaloux comprend que le jeune médecin n'est pas l'amant de sa femme. Celle-ci a bien fait tout

Digitized by Google

ce qu'elle a pu pour séduire celui qu'on soupçonne; mais elle avait affaire au plus Joseph des médecins, et il lui a laissé son manteau entre les mains chaque fois qu'elle l'a pris par son manteau. Les vices de Mme Putiphar ne sont pas d'ailleurs les seuls qui composent le tempérament de cette aimable ménagère; c'est une coquine éclectique. Quand elle apprend que son mari a une fille, c'est-à-dire une héritière, elle travaille cordialement à supprimer cette innocente rivale; heureusement elle n'y parvient pas, et encore une fois, tout finit pour le mieux.

Cette pièce est du même genre que *la Petite Pologne*, *l'Escamoteur*, *le Savetier de la rue Quincampoix*, et toutes ces amusantes farces de la Gaîté. L'intrigue en est banale, le développement connu, les scènes prévues d'avance, l'héroïne bonne à mettre dans cette éternelle crèche des enfants trouvés; rien de nouveau enfin dans l'invention du drame, dans la manière d'en traiter les passions principales, l'amour, la jalousie, l'ambition; mais *les Chiffonniers* font plaisir. Là encore, comme dans *la Petite Pologne*, comme dans *l'Escamoteur*, comme dans *le Savetier de la rue Quincampoix*, la pièce est nulle par le fond; mais elle repose sur une excentricité qui la soutient. De même qu'on s'amusait du logement à un sou la nuit des Petits-Polonais, des tours de gobelets de M. Paulin Ménier, de la façon dont il faisait passer les muscades et criait *carreleur de souliers*, on s'amuse ici des chiffons; c'est la hotte et le crochet qui font la fortune de la pièce. Quand les auteurs en sortent, ils sont au-dessous d'eux-mêmes, quand ils y rentrent, on rit de tout cœur; on éclate même au fameux quadrille dansé par la mère Moskou, c'est-à-dire par M. Alexandre, le Rigolboche de la Gaîté. Ce n'est point là un art aussi délicat que celui des Grecs, qui ne mettaient point de chiffonniers dans leurs drames; mais il est certain que ces habitants des ruisseaux, ces cultivateurs des égouts, piquent bien plus vivement notre curiosité qu'Achille ou Agamemnon; ce n'est pas leur faute.

Au Gymnase, une petite comédie de circonstance, *les Trembleurs*, avec M. Geoffroy pour interprète. Comme Henri Monnier, qu'on dit bien déchu, est le premier Joseph Prudhomme de France et de Navarre, M. Geoffroy en est le premier Perrichon. Aussi fait-on des *Perrichons* exprès pour lui. Celui-ci est un trembleur qui n'ose plus rien dire, rien faire, rien penser, rien commencer, parce que voilà le printemps qui s'avance, et le printemps c'est la guerre, c'est la ruine, c'est la mort, c'est le déluge, c'est l'enfer. Un homme qui a de pareilles craintes n'ose plus même semer des pois dans son jardin, car les armées étrangères peuvent venir et fouler aux pieds de leurs chevaux ces pois imprudents, ces pois bien-aimés; il n'ose plus planter des choux, qui peut-être serviront à nourrir l'invasion, et, s'il est épicier, il n'ose plus débiter de chandelles, car les Cosaques sont, comme on sait, la mort aux chandelles. Cette facétie de deux écrivaines gais est assaisonnée de bons mots sur toutes les choses contemporaines, *pleine*, par conséquent *d'actualité*; on s'y moque même du Tannhauser.

Enfin, une grande comédie en cinq actes a remplacé toutes ces perrichonneries. Le titre en est heureux et plein de promesses : *la Vertu de*

Digitized by Google

Célimène; l'auteur, M. Henri Meilhac, a fait ses preuves, et la meilleure comédie de l'an de grâce 1859 était certainement ce *Petit-fils de Mascarille* qui eut une fortune inférieure à son mérite. La vertu de Célimène, suivant M. Henri Meilhac, était d'abord un cercle d'un rayon assez large, où Célimène avait une place raisonnable pour se mouvoir. Les femmes s'y pavanaient et en défendaient fièrement l'abord à l'ennemi, comme dans ce jeu des petites filles : *Tu n'entreras pas dans mon rond.* Elles firent si bien que l'ennemi leva le siége et s'en fut ailleurs chercher des capitulations plus faciles. Voilà nos Célimènes bien désappointées ; comme elles tenaient encore plus, on le sait, à être assiégées qu'à se défendre, elles résolurent d'un commun accord de céder un peu de terrain, afin de ne point décourager l'assaillant. Un peu, puis un peu encore, et toujours un peu, si bien qu'à la fin cette citadelle de la vertu des femmes, qui était d'abord un cercle, ne fut plus qu'un point, un imperceptible point. Mais là du moins, c'est-à-dire sur ce point géométrique, elles tinrent ferme et se montrèrent intraitables. Elles firent de la vertu sur la pointe d'une aiguille.

Telle est en effet Célimène. Chacun sait jusqu'où elle accorde, et ce qu'elle refuse. Elle se donne tout entière, sauf un point. Mais ce point même, ce point inattaquable, combien de fois un hasard heureux, un moment d'oubli, une minute d'expansion, voire un coup de hardiesse, l'ont entamé! Le seul qui n'ait jamais fait brèche à cette désespérante vertu de Célimène, c'est l'honnête homme convaincu, c'est Alceste. Comme on est sûr de lui, de son hommage, de son amour, on lui accorde d'autant moins qu'il mérite davantage, et l'on réserve les grandes faveurs pour acheter les hommages de ses rivaux. On émiette peu à peu à ces courtisans le cœur et l'esprit que l'on a ; mais pour l'ami, pour l'ami véritable, rien, rien d'aimable ni de bon, point de sourires ni de grâces, il n'en a pas besoin, il aime sans cela. Quelquefois il se plaint, il s'emporte,

Est-ce donc là, dit-il, ce qu'on m'avait promis ?

Alors, et du premier coup, on lui répond par l'ironie, par l'injure ; on le chassera, s'il recommence. Et lui se retire navré, désespéré, indigné ; il s'en va au désert comme Alceste, ou il se fait moine comme Saint-Cyran, ou il se tue comme Werther ; une chose frappante, c'est qu'il se punit et ne se venge jamais.

M. Henri Meilhac a trouvé sans doute que ce châtiment de l'innocent et cette impunité du coupable étaient une double injustice ; il a voulu procurer une revanche à Alceste, et changer le dénouement du *Misanthrope.* Célimène, en effet, triomphe chez Molière ; elle triomphe du haut de ses vingt ans, et son sourire moqueur, aiguisé par l'hommage imbécile de toute sa cour, vous poursuit jusque dans le désert où vous accompagnez sa victime. Dans la pièce de M. Meilhac, Alceste, ou plutôt M. de Voel, dit à Mme de Mercey-Célimène : « Je vous punirai et je me vengerai. » Jusque-là tout est bien, et s'il faut l'avouer, l'espoir de cette petite vengeance vous procure un secret plaisir. On n'est pas fâché vraiment de voir enfin châtiée comme elle le mérite cette femme sans cœur, qui s'amuse à écorcher vif tout homme d'honneur qui lui tombe entre les mains, comme ces en-

Digitized by Google

fants cruels qui arrachent les plumes et coupent les ailes des oiseaux.

Mais la vengeance de M. Meilhac n'est pas heureuse. Il a dû inventer à grand renfort d'imagination deux maisons pareilles, deux pavillons ménechmes, deux salons sosies, pour y dénouer son petit drame. Mme de Mercey, croyant rentrer chez elle, se trompe de porte et entre dans un jardin copié sur le sien, dans une chambre exactement conforme à la sienne.

..... On *pouvait* aisément s'y tromper.

Toute cette erreur vient de son cocher, qui était gris ou vendu. Tandis que la jeune femme ôte son chapeau et son châle, M. de Voel paraît, et lui tient à peu près ce langage : « L'action que je fais, madame, est vile, lâche, odieuse, elle me coûtera la vie ; mais vous ne sortirez d'ici que déshonorée. » On voit que nous tournons au drame. Mme de Mercey s'indigne d'abord, prie, supplie ; sa colère, ses prières et ses larmes demeurent inutiles devant la froide résolution d'un homme qui a résolu de se donner la mort. Il commence par décharger son cœur et par demander compte à sa tremblante victime de la conduite qu'elle tient à son égard. Puis les récriminations suivent, et il lui expose tous ses griefs, ces griefs que l'on connaît bien : Il lui avait donné sa vie, qu'en a-t-elle fait? Ne la lui avait-elle pas demandée d'ailleurs? Est-ce lui qui a été vers elle? Est-ce lui qui s'est plaint de sa solitude et de cet ennui mortel que l'amour seul peut conjurer? Est-ce lui qui a parlé le premier des chagrins frères et des âmes sœurs, etc., etc.? On sait par cœur cette harangue. Mme de Mercey répond à toute cette fureur par un argument qui a bien son prix. « Il y a tant d'hommes qui nous donnent leur vie tous les jours sans conséquence, qu'on ne se croit pas bien coupable d'en prendre une de temps en temps. » Son excuse est là : elle ne croyait pas que M. de Voel fût différent des autres; mais maintenant qu'elle le sait, maintenant qu'elle voit une existence bien réellement brisée par sa faute, elle regrette, elle se repent, elle implore son pardon. M. de Voel, la voyant si abattue, a pitié d'elle, c'est-à-dire de ce qu'elle appelle son honneur; il l'accable d'un dernier sarcasme, et lui dit avec un mouvement digne de Roxane : « Sortez. »

Mais justement c'est qu'elle ne veut plus sortir. Elle prétend auparavant que M. de Voel croie à son repentir, lui accorde son pardon, et comme l'autre, pareil au Dalti de Musset, répond qu'il ne croit pas, elle jette par la fenêtre la clef du pavillon et s'écrie : « Eh bien! soit, le déshonneur avec toi, à condition que tu me croies. »

La situation est fort tendue, et c'est le mari de Mme de Mercey qui la dénoue :

..... On ne s'attendait guère
A voir l'*époux* en cette affaire.

Il vient pourtant, il sait tout, et l'on attend un grand tapage; mais M. de Mercey est un homme bien élevé, qui aime à rester dans la comédie et donne en cela une bonne leçon à son auteur. Il marie sur-le-champ M. de Voel avec sa nièce, et garde pour lui sa femme *immaculata*, *intemerata*.

Tel est le stratagème dont M. Henri Meilhac s'est servi pour terminer une pièce si bien commencée, et pour punir sa Célimène. Or, elle n'est

Digitized by Google

point punie, puisqu'elle n'a rien perdu, ni dans l'estime du public, ni dans le cœur d'Alceste; et, si elle était vraiment une Célimène, elle recommencerait au premier jour à faire des dupes et des victimes. Mais Mme de Mercey (M. Meilhac n'y a pas pris garde) n'est après tout qu'une femme charmante qui se moque des niais tant qu'elle croit n'avoir affaire qu'à des niais, et qui se précipite dans les bras d'un homme de cœur, aussitôt qu'elle se voit en face d'un homme de cœur. Elle voulait une preuve pour croire, on la lui a donnée, elle croit; Mme de Mercey aurait suivi Alceste au désert, et c'est ce qui prouve qu'elle n'est point une Célimène. Qui est-elle donc? et que devient la donnée de la comédie?

Cette conception vague du caractère principal et les expédients hasardeux du dénoûment ont nui au succès d'une pièce qui est pleine d'esprit et de charmants détails. Le rôle du mari, qui était certainement le plus difficile à maintenir dans un juste ton de comédie, y est excellent d'un bout à l'autre. L'esprit que M. Meilhac a prêté à M. de Mercey l'empêche de tourner au Géronte, et Dieu sait ce qu'il a fallu lui en prêter. Ici, à vrai dire, l'acteur est venu au secours de l'auteur. M. Lafont conjure on ne peut plus adroitement les disgrâces dont sa tête est menacée, et porte avec une incomparable distinction ce rôle de mari-Damoclès.

C'est le *Capitaine Tic*, de MM. Labiche et Edouard Martin qui fait rire les gens au Vaudeville. Le capitaine Tic est le plus vif des hommes; il ne procède que par coups de pied. Il commence par en adresser un des meilleurs à son brosseur Bernard, qui ne le reçoit pas sans protester. Bernard, quoique passé domestique, est resté soldat; les excuses de Tic ne le satisfont pas et il ne se consolera que le jour où le capitaine consentira à échanger un coup de sabre avec lui. Le capitaine y consent, et voilà un brosseur bien heureux. Il faut dire que l'amour et la guerre se sont longtemps disputé le cœur de Tic; enfin l'amour triomphe, et le capitaine, qui revient de Chine, donne sa démission pour habiter chez sa tante et épouser sa cousine. Mais le moment est arrivé où la jambe droite de Tic, qui est l'instrument ordinaire de ses vengeances, éprouve des démangeaisons insupportables : la petite Lucile est fiancée à un âne savant, M. Prosper Magis. Cette espèce d'automate s'occupe de statistique et consume sa vie à compter le nombre des veuves qui passent chaque année sur le Pont-Neuf : c'est son caractère. Il s'est mis en tête d'épouser Lucile et il a pour protecteur le tuteur même de la jeune fille, M. Désambois, aussi ennuyeux que son protégé. Le capitaine, agacé par ces deux adversaires indignes de lui, emploie son moyen ordinaire, et fait éprouver à Désambois, en pleine soirée, l'élasticité de sa jambe; Désambois reçoit le coup de pied le plus triomphant qu'on ait jamais appliqué à un tuteur et ce coup de pied devient un coup de théâtre. En vain Tic voudrait le retirer, impossible; on retire difficilement ce qu'on a si bien donné; d'ailleurs Désambois feint de ne pas l'avoir reçu, et on voit bien que la place ne lui fait pas mal. Il joue toutefois au violent soldat tous les tours imaginables pour l'empêcher d'épouser Lucile, et il s'exposerait ainsi à bien des vivacités pareilles, si un mot de la jeune fille ne rendait Tic doux comme un agneau, et ne paralysait enfin sa jambe droite. Apprivoisé, il

Digitized by Google

supporte sans trop se plaindre toutes les piqûres d'épingle de Désambois, qui ne le ménage point. Un instant, cette patience d'ange est bien près de se lasser; mais une sonnette agitée à propos par Lucile arrête immédiatement tous les coups de pied qui sont dans l'air, et le capitaine épouse enfin sa cousine. Félix, dans le rôle de Tic, a beaucoup de verve, de gaieté et de brusquerie. Les rôles de Désambois, Magis et Bernard sont parfaitement joués par MM. Parade, Munié et Boisselot.

Au même théâtre, *Il le faut*, par M. Jaime fils, a eu moins de succès; l'idée de la pièce est pourtant assez originale. Il s'agit d'un bonhomme qui a une fille, et qui ne veut la marier qu'à bon escient. Curieux de lui donner pour époux un garçon sobre et économe, qui ne mange sa dot ni ne la boive, il invite à sa table tous les prétendus qui s'annoncent, et les met tous à même de se griser. On devine que pas un n'y manque, et ce ne sont pas là les gendres qu'il lui faut. Toutefois, l'un de ces messieurs, qui a le pied dans la maison, s'aperçoit que la jeune fille aime le commis de son père, et comme il n'a pas de rancune, il entreprend de marier ces jeunes gens. Mais quoi! le père n'y consentira jamais. Sa fille, sa propre fille, épouser son commis! Dans quel monde voit-on de pareilles mésalliances? C'est alors que le *Deus ex machinâ*, qui s'est voué au bonheur des deux amoureux, invente un talisman, un mot magique, un *Sésame, ouvre-toi*, qui doit triompher de toutes les résistances et briser toutes les portes. Ce mot, c'est : *Il le faut!* Il persuade à la jeune fille de ne dire à son père que ce terrible *Il le faut. Il le faut!* Et le père pâlit, et le père tremble, et l'ingénue ne comprend pas bien pourquoi. Ce qu'il y a d'assez curieux dans cette petite comédie, c'est que le commis, honnête et excellent garçon, repousse avec indignation l'emploi de ce moyen illicite, et veut à toute force faire entendre au père que non, *Il ne le faut pas*. Mais *Il le faut* l'emporte; et le père, étourdi enfin par cet implacable *Il le faut*, marie de désespoir cette pauvre fille étonnée, à qui l'on promet d'expliquer bientôt ce que *Il le faut* veut dire.

Cette petite pièce n'a pas eu beaucoup de succès, et depuis longtemps déjà *la Poule et ses poussins*, vaudeville en deux actes, par M. de Najac, a succédé à *Il le faut*. C'est une édition nouvelle de la belle-mère terrible, qui ne veut pas se séparer de sa fille, tourmente son gendre, et s'acquitte de tous les devoirs de son état. Mme de Bernac est au fond une très bonne femme; elle n'a qu'un tort, c'est de se mêler de ce qui ne la regarde pas, ou du moins de ce qui ne la regarde plus. Elle s'en mêle si bien, et lasse si fort M. Georges de Revel, son gendre, qu'elle le force à fuir seul la maison commune.

Quoi! tout seul, dira-t-on. Navait-il pas de femme?

Pardonnez-moi; mais depuis quelque temps, les filles, oublieuses à la fois des commandements de la religion et des prescriptions du Code, aiment mieux rester avec leurs mères que de suivre leurs maris. Celui de Mlle de Bernac en prend, ou feint d'en prendre assez facilement son parti. Aidé du tapissier Tripotet, il meuble un fort joli appartement, rue de la Victoire, et s'y installe sans autre forme de procès. Mais en voici bien d'une autre. Mme de Revel, un peu taquinée, quoi qu'il en soit, par la fuite

Digitized by Google

de M. de Revel, s'imagine que son tyran (car elle l'appelle aussi son tyran) destine ce charmant réduit à une demoiselle du vilain monde, comme dit M. de Najac. Cependant, à la suite d'une visite domiciliaire, convaincue que Georges l'aime toujours, la jeune femme se décide à quitter sa mère, qui pleure comme les pleureuses elles-mêmes n'ont jamais pleuré. C'est une manie qu'a cette bonne dame de pleurer toujours, et il est fort heureux pour elle qu'elle ne soit pas née dans l'antiquité, car les poètes l'auraient rendue victime de quelque métamorphose. Son mari, qui est un mari moderne, et qui a hérité de toutes ses larmes depuis qu'elle est séparée de ses enfants, imiterait bien volontiers les poètes anciens.

C'est un enfant, un nouvel enfant, qui délivre tout le monde et qui console enfin cette mère infortunée.

Nec *puer* intersit, nisi dignus vindice nodus.

Si Mme de Bernac ne peut rien tirer de sa fille Hélène, elle se dédommage sur son fils Gontran, qui, à défaut de petits-enfants légitimes, lui donne un petit enfant naturel. Gontran est un brave sous-lieutenant de cavalerie. Non content de défendre son pays, il veut encore le peupler et lui assurer des défenseurs pour l'avenir. Aussi, lui a-t-il assuré déjà le petit Auguste. A la vue de ce gentil petit être, qui a du sang de Bernac dans les veines, Mme de Bernac ne se connaît plus, elle fond en larmes de joie, son cœur de grand-mère se dilate, et elle emporte l'innocent chez elle comme une proie; la poule, cette fois, s'est contentée d'un canard. En somme, le succès n'a pas été très brillant, malgré le talent des acteurs. Peut-être eût-il été moindre encore, si M. de Najac n'avait pas mis dans la bouche de son héros les admirables vers que Victor Hugo disait à sa fille, à l'occasion du mariage de cette dernière, et qui finissent ainsi :

Sors avec une larme, entre avec un sourire.

Sans hyperbole, la salle croulait d'applaudissements.

Nous ne parlerons pas longuement de la petite pièce de l'Odéon, *Jaloux du passé*, par M. Aurélien Scholl, qui semble être un extrait de cette *Histoire d'un premier amour* dont notre dernière chronique vantait les mérites et blâmait les défauts. Ici les qualités l'emportent : la brièveté imposée à l'auteur par le théâtre l'a bien servi, et ces petites curiosités-là seront toujours moins bien en récit qu'en dialogue. Le dialogue de M. Aurélien Scholl est net, vif, tranchant; il a fait briller le jeu excellent de M. Faivre et de Mlle Ramelli. Quant à la pièce de M. Legouvé, *la Madone de l'art*, on ne peut vraiment la mentionner que pour mémoire, et M. Legouvé sait bien lui-même que ce n'est pas une pièce. L'unique scène qu'on y rencontre est la fameuse scène de Shakespeare, où Mme Ristori met tant d'âme et tant de feu. On a tout dit d'ailleurs sur Mme Ristori; cette séve exubérante de talent et d'enthousiasme a été admirée et vantée comme elle le mérite. Mme Ristori avec un peu d'affectation classique et sculpturale dans les attitudes, est l'actrice romantique par excellence; elle eût fait une incomparable Marguerite de Bourgogne dans cette *Tour de Nesle* que la Porte-Saint-Martin vient de reprendre, et on dit qu'elle le comprend elle-même,

Digitized by Google

puisqu'on lui prête l'intention de relever l'an prochain à l'Odéon ces malheureuses *Funérailles de l'honneur* de M. Vacquerie. Mais à quoi pense donc cette grande tragédienne? Le temps des drames romantiques est passé, et elle ne peut qu'y déchoir de la réputation qu'elle s'est faite en France. Déjà, disons-le franchement, la pièce de M. Legouvé la rapetisse. Mme Ristori s'use en France, dans ce pays qui est comme la meule de pressoir des grands talents. Elle s'y trouve placée dans cette fâcheuse alternative où de jouer la tragédie en italien, ce qui commence à nous ennuyer, ou de la tenter en français, ce qui est un péril à faire reculer les plus braves.

J'ai cité, l'année dernière, en racontant la séance publique annuelle de l'Académie française, les plus jolis vers de la nouvelle pièce de M. Legouvé : *Un jeune homme qui ne fait rien.* Cette bluette vient de réussir brillamment au Théâtre-Français, grâce au ténor Bressant, qui chante à ravir une mélodie de Chopin. M. Bressant est d'ailleurs un artiste dramatique très distingué, dont le débit charmant fait accepter des pièces de vers sans action ni intrigues, comme si elles étaient de véritables pièces de théâtre.

J'arrive enfin à la Porte-Saint-Martin, qui nous offre les plus gros morceaux du mois, *les Funérailles de l'honneur*, *la Tour de Nesle*. *Les Funérailles de l'honneur* sont depuis longtemps tombées devant la froideur du public, malgré la bonne volonté de plusieurs critiques influents qui portent le plus vif intérêt à M. Vacquerie. M. Vacquerie mérite cette faveur, car il a beaucoup de talent, mais il l'emploie mal. Il fait des drames romantiques, des drames espagnols, aujourd'hui ! Il se croit encore au lendemain d'*Hernani* et de *Ruy-Blas*. Il met en scène don Pèdre le Justicier, et des Béatrix, et des Florinde, et il les fait parler comme le Cid ou dona Sol. Que nous sommes loin de ces personnages gigantesques ! Ils vivent d'un mot, l'honneur, et c'est un préjugé que nous n'avons plus. Il y a si longtemps que nous l'avons enterré que nous ne comprenons guère comment M. Vacquerie peut encore l'enterrer aujourd'hui. L'excentricité héroïque qui ennoblit son drame, comme l'excentricité populaire égaie les drames de M. Dennery, est bien moins goûtée que cette dernière. Il faut des Cid à M. Vacquerie, et nous préférons les chiffonniers. « Don Diègue outragé appela ses fils l'un après l'autre et leur mordit le pouce. Fernand et Rodrigue jetèrent un cri comme s'ils avaient senti la griffe du lion, mais Rodrigue : « Si vous » n'étiez mon père, s'écria-t-il, je vous donnerais un soufflet ! — Ce ne » serait pas le premier ! » répond don Diègue, et il l'instruit de tout. Tu connais l'offense, tu vois l'épée, je ne puis t'en dire davantage; je vais pleurer l'honneur de mes cheveux blancs, et toi tu vas le venger. » Voilà, voilà ce que M. Vacquerie aime et imite de préférence, ce chevaleresque Romancero dont tous les drames de Victor Hugo sont nés. Mais nous n'en sommes plus au Romancero espagnol, nous préférons *carreleur de souliers! Les Funérailles de l'honneur* sont d'un autre temps, d'un autre monde, d'une autre langue, et c'est bien à propos du théâtre qu'il est juste de répéter ce mot d'une comédie de Calderon : *En esta vida todo es verdad y todo mentira*; dans cette vie tout est vérité, tout est mensonge !

Et on pourrait le dire encore de cette fameuse *Tour de Nesle*. Si j'en

Digitized by Google

crois mes pressentiments du premier soir, elle n'aura point la vie si longue, ni si brillante qu'autrefois. On rencontre des gens qui vous disent qu'Alexandre Dumas, ce roi des conteurs, est déchu, tombé au-dessous de lui-même, incapable de retrouver une inspiration du vieux temps. Réellement, le croyez-vous? Et ne serait-il pas plus vrai de dire, pour expliquer ses derniers échecs, qu'Alexandre Dumas est toujours le même, toujours égal à lui-même, et incapable de se plier au temps nouveau? On l'accuse d'avoir baissé, comme Scribe, comme Horace Vernet; c'est nous qui baissons. Nous passons, et nous disons que le temps passe; c'est notre manie. Nous ressemblons à des thermomètres qu'on aurait oublié de graduer au-dessus de zéro, et qui croiraient que le mercure n'y monte jamais. On ne veut plus de ces grands drames de cape et d'épée, ou plutôt on n'y croit plus. On ne croit plus à ces poisons, à ces poignards, à ces aventures héroïques, à ce style légèrement hâbleur. Le moyen âge a fait son temps. L'autre soir, le scepticisme, qui a remplacé la foi de 1832, courait comme un vent glacial, de l'orchestre aux combles; et ce peuple de Paris, si moqueur, avait une furieuse envie de tourner en ridicule sa propre croyance d'autrefois.

Que d'effets perdus, que d'intentions inaperçues, que de coups de théâtre *ratés*. Elle paraissait bien *drôle* dans son lit, Marguerite de Bourgogne, surtout quand Gaultier Daulnay, indiscret comme on ne l'est plus, la contemplait à travers les rideaux. Elle paraissait bien longue, l'épée de Buridan, quand il la tirait pour la rendre au capitaine des gardes; et vit-on jamais de notre temps une aussi interminable épée! Et Buridan lui-même! Ce nom fameux, créé pour le drame romantique, rappelait un homonyme de comédie; et, dans un moment où le capitaine est embarrassé entre deux partis à prendre, j'entendis clairement autour de moi que l'on comparait Buridan à son âne. Plus tard, le fameux cric-crac de la serrure, ce cric-crac solennel qui, autrefois, faisait passer la terreur dans toutes les âmes, quand Marguerite se glissait, vindicative, dans le cachot de Buridan, on ne l'entendit point, ou du moins on ne l'entendit que pour en rire. C'était tout simplement pour le public une porte un peu dure, et qu'on avait oublié de graisser. De même, la chemise sanglante de Gaultier Daulnay, on la prit, je crois, pour un pourpoint de dessous, à palmes rouges. Que d'effets perdus! que d'effets perdus!

C'est pourtant une figure intéressante que cette Marguerite de Bourgogne, Messaline du moyen âge, qui eut de sa devancière et la vie et la mort. Les orgies de la tour de Nesle vous rappellent immédiatement ce fameux morceau de Juvénal, qui est intraduisible pour beaucoup de raisons :

> Respice rivales divorum, Claudius audi
> Quæ tulerit.

Du moins, Marguerite de Bourgogne resta reine et Française au milieu de la débauche; elle ne s'encanailla point. Messaline, c'est autre chose. La maison où elle recevait les portefaix de Rome n'était pas une tour de Nesle, et la perruque blonde qu'elle mettait pour cacher ses cheveux noirs ne vaut pas le masque de Marguerite. Celle-ci, passant la Seine en bateau,

Digitized by Google

la nuit, pendant que la lune argente les pierres du Louvre, pour aller à la recherche d'un plaisir qui coûtera la vie aux imprudents qui le partageront avec elle, conserve, au sein même du crime, une sorte de poésie sanglante. Messaline, prenant le nom de Lycisca, un nom de courtisane ; Messaline, découvrant, d'un geste lascif, les flancs qui ont porté Britannicus ; demandant de l'argent, *atque æra poposcit*, se retirant à regret à l'heure où le directeur de l'établissement renvoie ses employées, Messaline, enlaidie, noircie par la fumée, Messaline rapportant sur l'oreiller royal l'odeur du bouge,

Fœda lupanaris tulit ad pulvinar odorem,

Messaline n'est plus qu'une..... c'est-à-dire un trivial échantillon de ce que Boileau appelle la luxure latine.

Au moins, les amants de Marguerite, on les voit, on les admire, on les aime. Et puis Marguerite est un caractère, une Lucrèce Borgia avant la lettre. Sa volonté est aussi ferme que ses passions sont folles ; la reine demeure sous la courtisane. Elle commande, même quand elle paraît céder et obéir ; ceux qu'elle daigne choisir sont ses esclaves et deviennent bientôt ses victimes. L'autre trouve comme un raffinement de plaisir (c'est ce que dit précisément Juvénal) dans l'abaissement complet et dans l'oubli d'elle-même. Je ne poursuivrai pas davantage ce parallèle malséant, car on me reprocherait de me plaire, moi aussi, aux excentricités scandaleuses. Telle qu'elle est, Marguerite de Bourgogne ne suffit plus au succès de la *Tour de Nesle*, ni Buridan, ni Gaultier Daulnay, ni ce sombre Orsini. On raille ses fureurs, on rit de ses débauches ; la terreur qu'elle inspirait est passée avec la foi. Et c'est pourquoi l'on aperçoit bien mieux les défauts d'une pièce dont on admire moins les qualités. Toutes ces invraisemblances étaient jadis autant de coups de théâtre. Quand, au deuxième acte, Gaultier Daulnay entrant dans le cabaret d'Orsini, y rencontrait la reine Marguerite, on était heureux, sans plus chercher, de voir réunies deux personnes qui devaient avoir tant de choses à se dire. Aujourd'hui on est simplement étonné que le capitaine des gardes rencontre la reine dans un cabaret. Et le ministère subit de Buridan, c'est bien autre chose ! Buridan surintendant des finances, Buridan, marchant sous le dais à côté de Louis le Hutin, ce Buridan est bien de l'intrépide historien qui fit enlever Louis XIV par Aramis et emporter Monck dans une boîte par d'Artagnan. La boîte, à vrai dire, était percée de petits trous pour que le général pût respirer. Naguère, on ne s'étonnait ni de la boîte ni de l'enlèvement. Quant au ministère de Buridan, seul, Enguerrand de Marigny s'en étonnait. Aujourd'hui un rien nous stupéfie.

L'admiration que nous avions pour le style des auteurs et pour le jeu des acteurs se ressent un peu de cet état de notre âme : sous ce ton, sous ces allures héroïques, nous croyons démêler un peu d'enflure. La *noble tête de vieillard* n'est plus de notre goût ; ces murs qui étouffent les cris, *éteignent* les sanglots, *absorbent* l'agonie (singulière absorption !) nous paraissent un peu déclamatoires pour des murs, et M. Mélingue, avec ses grands gestes, et sa grande voix, et sa grande épée, semble un peu colossal

Digitized by Google

à notre petite taille. De pareils géants nous humilient trop. A la bonne heure Mme Laurent. Cette excellente actrice, ayant à cœur de ne pas nous accabler, a pris soin de ne donner qu'un relief médiocre à ce terrible rôle de Marguerite de Bourgogne; elle y plie sa personnalité sous le bras vainqueur et envahissant de M. Mélingue; enfin, c'est une Marguerite ordinaire, et qui n'est guère au-dessus du niveau commun des Marguerites contemporaines.

A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE

Depuis que les gens du monde ne font plus de tragédies, ils composent beaucoup d'opéras, ce qui ne laisse pas d'effrayer un peu les artistes. De toutes les concurrences, après celle du talent, la moins redoutable n'est sans doute pas celle qui s'appuie sur une grande fortune et un beau nom. Les directeurs s'inclinent d'eux-mêmes devant une illustration environnée de tous les avantages qu'elle comporte. Il est vrai que le public n'est pas d'humeur si facile et n'a souci que de son plaisir, sans regarder à la qualité de l'auteur. Il ne se rend qu'à celui qui sait le prendre, qui le charme, l'étonne ou l'amuse, et c'est après tout la meilleure garantie que les artistes puissent demander. Que l'égalité soit bannie de partout ailleurs, elle régnera toujours devant la rampe.

Ce préambule nous mène à un petit ouvrage sans importance, quoiqu'en deux actes, représenté à l'Opéra-Comique sous le titre de *Royal-Cravate*. C'était le coup d'essai de deux jeunes gens, M. le comte de Mesgrigny et M. le duc de Massa. Le coup d'essai n'était pas un coup de maître, et les auteurs l'auront peut-être reconnu mieux que s'ils eussent gardé leur œuvre en portefeuille. A la pièce il manquait une idée et un plan raisonnables : du reste le dialogue en était écrit avec une certaine franchise et une certaine gaieté. La partition, sans offrir rien de neuf, annonçait une vocation vraie, de bonnes études, un excellent goût dans le choix des modèles dont l'imitation s'y faisait sentir. Que voulez-vous de plus d'auteurs si jeunes? *Royal-Cravate* a passé sans encombre, mais aussi sans éclat. MM. de Mesgrigny et de Massa auront compris tout de suite qu'il y avait succès et succès. Le public ne s'est pas mêlé de celui qu'ils ont obtenu. En les jouant, on leur a fait une faveur grande, et autrefois ils n'en eussent pas été quittes à si bon marché. Qu'est devenu le temps où un directeur de l'Opéra-Comique nous disait le lendemain de la première représentation d'une pièce extrêmement faible : « Vous voyez un homme bien humilié! — Vraiment! et de quoi donc? — Vous savez quelle pièce j'ai donnée hier? Eh bien! pas un coup de sifflet!..... Je croyais que le public s'intéressait davantage à mon théâtre. » Aujourd'hui qu'on ne siffle plus, excepté à l'Opéra, il serait dangereux de tenter souvent de ces épreuves où il entre plus de complaisance que de conviction, et qui ne peuvent se sauver que par l'indifférence. Les amateurs ne tarderaient pas à déserter un théâtre qui ne s'élèverait pas au-dessus du médiocre et du banal. En ce

Digitized by Google

moment, les théâtres lyriques surtout, sont en proie à une épidémie qu'on ne saurait trop chercher à combattre, celle des mauvaises pièces, des *poèmes* sans valeur, sans invention, sans esprit. Les musiciens en souffrent les premiers, puisqu'en général ce sont les poèmes qui décident du sort de leur musique, et, pour nous, c'est toujours un chagrin réel que de voir un compositeur habile, quelquefois inspiré, placer un capital sérieux de veilles et de travaux sur la tête d'un libretto qui n'est pas né viable.

Cette impression, cette douleur, nous l'avons ressentie encore à l'apparition du *Salvator Rosa* qui n'a pas suivi de bien loin *Royal-Cravate*. A quoi bon arracher de leur cadre historique et presque fabuleux des figures comme celle d'un artiste, si parfaitement original, pour les promener dans une intrigue vulgaire, pleine de réminiscences et de lieux communs? Il faut avoir soi-même une réelle originalité pour toucher à des héros qui sont l'originalité même. Au théâtre de la Porte-Saint-Martin, où l'on nous avait déjà montré Salvator, du moins on s'était ingénié à découper les chapitres principaux de sa biographie ; on n'avait oublié ni son séjour parmi les brigands, ni le rôle qu'il joua dans la révolution de Naples, et de sa légende extraordinaire on avait su tirer un drame assez intéressant. Les auteurs de l'Opéra-Comique, MM. Grangé et Trianon sont restés bien au-dessous de l'auteur du drame. Il n'ont entouré leur Salvator que de bateleurs et de saltimbanques. Ils ont supposé que, d'abord, par dévouement pour ses nobles amis, il se faisait saltimbanque lui-même et les aidait à ramener la foule; qu'ensuite, par dévouement pour un jeune homme dont il a tué le père, il renonçait à l'amour d'une belle et tendre fille, et provoquait sa haine, son mépris, en simulant l'ivresse. Ce moyen n'est pas neuf, et toutes ces suppositions ne constituaient pas un édifice assez solide pour supporter le poids de trois actes.

La partition de M. Duprato, grand prix de l'Institut, vaut beaucoup mieux que la pièce, et pourtant elle n'est pas capable de la soutenir longtemps. Le jeune compositeur a débuté par la jolie musique des *Trovatelles*, toute remplie de souvenirs italiens. Il semble affectionner cette couleur et ces formes qui lui rappellent son premier succès; il les a prodiguées dans son œuvre nouvelle, ce qui a fait dire de lui qu'il était le plus Italien de tous ses condisciples de la villa Medici. Quoique nous préférions l'imagination à la mémoire, nous ne blâmerons pas l'artiste de sa prédilection; seulement, il faut à l'avenir changer de mode, et ne pas demander toujours ses inspirations aux échos des Apennins et des Abruzzes. Si nous déroulions la table thématique des morceaux que la partition de M. Duprato renferme, nous en aurions à citer plusieurs dont la conception heureuse est relevée par une facture remarquablement élégante. C'est au premier acte et au troisième que se trouvent ceux que nous aimons le mieux, l'ouverture, le chœur introductif, une charmante tarentelle, une romance, des couplets, le quatuor final. Dans le second acte, l'imitation domine, et l'on est tenté de croire que l'on a déjà entendu plusieurs passages de la musique de M. Duprato dans des opéras de Donizetti, de Verdi, et même de Meyerbeer. Ce n'est pas tout à fait ainsi qu'il faut tâcher de s'élever au niveau des grands maîtres. Du reste, notre avis est que le jeune artiste,

Digitized by Google

sans avoir fait un pas en avant, n'en a pas non plus fait un en arrière. Il a empêché la prescription de son droit en rappelant ses titres. L'essentiel est pour lui de rencontrer une pièce qui lui serve à s'en créer de nouveaux.

Ici nous abordons un autre ordre de choses : nous voici en face d'un musicien, d'un critique, d'un novateur, procédant à la fois de Weber et de Félicien David. Ce n'est pas d'Italie que M. E. Reyer nous a rapporté des idées et des couleurs : c'est de l'Algérie, où il a longtemps séjourné, longtemps étudié la mélodie indigène, comme l'atteste son *Sélam*, second *Désert*, beaucoup plus arabe, mais moins célèbre que le premier, et qui fit son début musical en France il y a environ dix années. Depuis, l'auteur du *Sélam* a fait jouer au Théâtre-Lyrique un ouvrage en un acte, *Maître Wolfram*, que nous n'avons pu entendre, et il a écrit pour le Grand-Opéra la musique d'un ballet, *Sacontala*, dont nous avons parlé ici même. Entre ces divers essais et *la Statue*, opéra-comique en trois actes et cinq tableaux, la différence est grande, non pas toutefois quant au système général et à certains procédés d'exécution. Soit que les auteurs aient cru devoir rouvrir au musicien la source des inspirations qui lui sont le plus familières, soit qu'il les ait priés lui-même de le servir suivant ses goûts, le sujet de *la Statue* est arabe : nous le trouvons dans les *Mille et une Nuits* sous ce titre : *Histoire du prince Zeyn Alasnam et du roi des génies*. De cette histoire, ou plutôt de ce conte, MM. Michel Carré et Jules Barbier ont tiré le canevas de leur œuvre dramatique.

Au lever du rideau, le théâtre représente un café turc jonché de fumeurs, que les vapeurs de l'opium et du haschich bercent de rêves de toutes les nuances. Parmi eux, le jeune Sélim, fils d'un négociant de Damas, ne demanderait pas mieux que de noyer dans l'abrutissante ivresse la mémoire de plaisirs qui ne sont pour lui que des remords. Il a dévoré plus d'une moitié de l'héritage paternel, et, quoique son appétit languisse, comme les passions assouvies, il aurait bientôt achevé d'engloutir l'autre. Tout à coup, un vieillard à barbe blanche se dresse devant lui : c'est le génie Amgyad, qui a revêtu le costume de derviche, et qui offre à Sélim de le conduire sous les ruines de Balbeck, où sont entassés ous les trésors de l'ancien monde. Sélim accepte, et se met en chemin, uivi de son fidèle esclave, Mouck, fils de Mouck. Il arrive, mourant de fatigue et de soif, près d'une fontaine ; et là une jeune fille, nommée Margyane, le rappelle à la vie en lui donnant à boire. En même temps, l'amour s'empare de son cœur. Il hésite, au moment de pénétrer dans la caverne que lui a désignée le génie. Enfin, il se décide et reparaît bientôt, ébloui des magnificences qui ont frappé ses regards. Entre autres merveilles, il a vu douze statues faites d'un seul diamant chacune, suivant le conte ; six à droite, six à gauche, et, au milieu des statues, un piédestal vide, en attendant une treizième, plus précieuse encore que les douze autres. Pour en devenir maître et possesseur, Sélim n'a qu'une petite condition à remplir. Il lui suffira d'épouser une jeune fille parfaitement innocente et de la livrer au génie Amgyad dans toute sa pureté native.

Le second acte est consacré à la recherche et à la conquête de cette

Digitized by Google

jeune fille, qui, toujours suivant le conte, ne doit jamais avoir conçu le moindre désir, ni en avoir inspiré, surtout à Sélim. Ce dernier s'imagine l'avoir rencontrée à la Mecque, en la personne d'une nièce d'un certain Kaloum-Barouck ; mais l'oncle prétendait garder sa nièce pour lui-même, et lorsque Sélim a triomphé des obstacles que lui oppose le vieillard amoureux, il s'aperçoit, hélas! que c'est Margyane qu'il a épousée, et que, par conséquent, c'est Margyane qu'il est contraint d'échanger contre la treizième statue !

Le dénoûment s'accomplit suivant les lois et convenances du théâtre. Sélim est revenu, en compagnie de Margyane, aux ruines de Balbeck; entre le devoir et l'amour, il ne saurait balancer plus longtemps. Après avoir confié à celle qu'il adore le pacte odieux qu'il a souscrit, il s'élance dans la caverne, armé d'une massue de fer et résolu à briser cette statue, qu'il lui faut payer si cher! Mais on l'a deviné, la statue c'est Margyane elle-même. Le génie Amgyad n'a voulu tenter qu'une épreuve, dont il explique en ces termes la moralité :

Il est un trésor
Plus rare que l'or
De toute la terre,
Plus pur que le jour :
C'est le doux mystère
Que l'on nomme amour.

Si nous avions à juger cette pièce d'après les règles ordinaires, nous la rangerions au nombre des *poèmes* dont nous parlions tout-à-l'heure, trop pauvres d'invention, trop légers d'esprit. Ce n'est pas un opéra-comique, car il n'y a presque pas de dialogue, et la gaieté n'en est pas très vive. C'est un de ces ouvrages tels qu'en devait écrire jadis l'Athénien Théognis, surnommé le poète de neige, parce qu'il ne faisait ni rire ni pleurer, et tenait l'âme des spectateurs dans une apathie parfaite. Ce que l'on comprend le moins, c'est la manière dont les auteurs ont construit leur second acte, en empruntant sans aucun motif, n'était celui de leur propre impuissance, des scènes de Mercure et de Sosie à *l'Amphitryon* de Plaute et de Molière. Pourquoi donc un génie oriental se résigne-t-il à copier si servilement un dieu de la fable? Mais comme en définitive il ne s'agissait que de fournir un thème à un musicien, et que M. Reyer a trouvé dans ce thème l'occasion de déployer avec éclat des facultés qui ne s'étaient pas encore si clairement révélées, il faut se tenir pour content; la musique se chargera d'excuser les fautes du libretto.

Nous le répétons, M. Reyer est un novateur, en ce sens qu'il professe une aversion profonde pour le connu et le convenu. Il éprouve le besoin de sortir des sentiers battus, mais il n'en sortirait pas à tout prix; il ne voudrait pas se mettre en révolte déclarée contre les principes essentiels de l'art. Il n'a pas l'ambition d'écrire de la musique pour l'avenir ni pour le passé, c'est pour le présent qu'il travaille, et *la Statue* témoigne qu'il y travaille avec succès. Sa partition n'a pas d'ouverture : quelques mesures d'introduction précèdent un chœur de fumeurs et de rêveurs; morceau ravissant, vaporeux, création digne de la muse qui dicta quel-

Digitized by Google

ques-unes des pages d'*Oberon*. Dès ce moment, le compositeur vous a donné son type :

Aimez-vous l'*Orient* ? on en a mis partout.

Il ne reviendra que trop souvent à ces procédés de mélodie placide et d'harmonie tempérée par les sourdines qui amènent une sorte d'extase, voisine de la veille et du sommeil. « Il y a tant d'Orient dans cette musique, disait un des auditeurs du premier jour, que cela me porte au couchant. » Malgré la monotonie des teintes qui dominent dans son œuvre, M. Reyer a su, plus d'une fois, y montrer de l'éclat, de l'énergie, de l'ampleur ; ce que nous en estimons par-dessus tout c'est le charme délicat et la distinction constante. Les savants l'accusent de ne pas toujours écrire correctement, de ne pas avoir étudié assez profondément la théorie et les pratiques de son art ; en un mot, de manquer d'école. Soit : M. Reyer acceptera ce reproche, et tâchera, une autre fois, d'y donner moins de prise. Mieux vaut encore manquer d'école que d'idées, nous l'accorderons volontiers, pourvu qu'il demeure bien reconnu que seulement dans l'alliance complète de l'imagination et du savoir, la perfection réside.

Le Théâtre-Lyrique s'est mis en frais de décors et de costumes pour *la Statue*, et il n'a pas mal placé son argent. Les artistes se sont distingués aussi dans l'exécution musicale et mimique. Le rôle de Sélim a été une bonne fortune pour M. Monjauze, ténor qui tient de la haute-contre, mais dont la voix, d'abord un peu grêle et aiguë, a gagné en puissance, en rondeur, autant que son style en vigueur et en élan. Il serait difficile de mieux déclamer qu'il ne l'a fait le grand récitatif chantant du premier acte, au sortir du souterrain :

Mes yeux ont contemplé ce merveilleux empire,
Ce royaume inconnu, ces jardins enchantés,
Ces palais de cristal, de marbre et de porphyre
Où ruisselaient à flots d'innombrables clartés !

Dans plusieurs scènes encore, M. Monjauze s'est montré acteur passionné, chanteur habile. A côté de lui, Mlle Baretti, jeune débutante, qu'on n'avait vue encore que dans les *Pêcheurs de Catane*, a joué le rôle de Margyane simplement, gracieusement, dans la vraisemblance du caractère et des mœurs du pays. MM. Balanqué, Wartel et Girardot s'acquittent bien de leur mission dans les rôles du génie Amgyad, de Kaloum-Barouk et de Mouck, fils de Mouck.

Un tout autre succès vient d'échoir au même théâtre, un succès de grand seigneur et d'artiste, car M. le prince Poniatowski est l'un et l'autre. Pour se reposer des longs opéras comme le *Pierre de Médicis*, qu'il a écrit laborieusement pour notre première scène lyrique, le noble compositeur s'est mis à improviser d'une main légère une partition, cousine germaine de ce *Don Desiderio* qui a réjoui et charmé l'Italie entière, sans parler de la France, où il n'a pas été moins bien reçu. Le libretto de M. de Saint-Georges, *Au travers du mur*, sort aussi d'une bonne famille : il est quelque peu parent de ce *Maître de chapelle*, si longtemps populaire à l'Opéra-

Digitized by Google

Comique, et pourtant il ne lui ressemble nullement. Le Français Thomassin, chanteur de son état, a pris, en franchissant les Alpes, le nom de Tomassini, sous lequel il règne à Modène par la puissance et la beauté de sa voix, en touchant une liste civile de quatre-vingt mille francs par année. Et pourtant *il signor* Tomassini n'est qu'un baryton : que serait-ce si Dieu l'eût fait ténor? Ténor, baryton, qu'importe pour la pièce? Thomassin ou Tomassini entend dans la maison voisine, *au travers du mur*, une ravissante voix de *soprano sfogato*, et il se persuade que cette voix est la propriété d'une jeune personne nommée Juliette, qu'il reconnaît pour la nièce d'un compositeur de ses amis nommé Pascal. Mais Pascal est pourvu d'une sœur nommée Blanche, qui de son côté s'imagine que la voix de baryton appartient au neveu du chanteur qu'elle préfère à l'oncle. De là un double quiproquo qui se résout en un double mariage, après avoir fourni le prétexte d'amusantes plaisanteries et de jeux de scène ingénieux. L'action se passe dans une auberge, dont l'hôte est possédé d'une incurable passion pour le trombone, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que M. Gambetto a trouvé l'art de faire intervenir son instrument dans ses querelles conjugales et de l'employer à la pacification du ménage. La terrible évocation des nonnes, de *Robert le Diable*, finit toujours par réduire au silence Mme Gambetto : que peut un organe féminin contre un tonnerre de cuivre? Avec ces divers éléments, et bien d'autres encore, le compositeur n'a pas eu de peine à former une partition des plus spirituelles. La mélodie italienne y coule à pleins bords, mariée aux saillies françaises. Tous les artistes ont leur part de la fête musicale et sont traités de la manière la plus favorable à leur talent. Il en résulte que tous ont de la voix et se font justement applaudir, à commencer par MM. Battaille, Grillon et Mlle Moreau, jusqu'à M. Wartel, Mlles Faivre, l'aînée et la cadette. Il nous semble très probable qu'en s'éloignant du Théâtre-Lyrique, M. Battaille n'oubliera pas d'emporter dans son bagage *Au travers du mur*, et l'installera facilement sur le terrain de la salle Favart.

La saison des concerts touche à son terme, et l'un des derniers a été de tout point le plus beau, le plus mémorable. Donné par un compositeur, et non par un virtuose, il fera époque dans sa vie. On ne s'étonnera que d'une chose ; c'est que M. Léon Kreutzer ait attendu si longtemps pour se faire complétement connaître. Plusieurs des compositions qui figuraient sur son programme sont écrites depuis dix et même quinze ans ! Conçoit-on qu'avec le nom qu'il porte, un artiste capable d'enfanter des œuvres d'une telle valeur n'ait pas eu sur lui-même assez d'empire pour les produire au grand jour? Faut-il s'en prendre à la sainte terreur de l'opinion qui donne des tremblements aux plus grands artistes? Faut-il en accuser une certaine indifférence, une certaine paresse et regretter que notre musicien n'ait pas été dans cette situation qui pousse en avant les plus timides? *Paupertas impulit audax*, comme dit le poète philosophe.

Quoi qu'il en soit, M. Léon Kreutzer a pris enfin son parti, et il l'a pris en brave. Il est venu planter sa tente dans la salle du Conservatoire, et il n'a mis en ligne que des œuvres de sa façon, une symphonie, un grand concerto symphonique, une scène pour orchestre seul intitulée *la Mer*, des

Digitized by Google

airs de ballet, des chœurs, des mélodies à deux voix ou à une voix. Certainement, il y avait là plus de travaux qu'il n'en fallait pour mettre à même de juger un auteur et de prononcer sur son mérite. La sentence a donc été rendue en pleine connaissance de cause, et nous ne pensons pas que M. Léon Kreutzer en appelle. Tout le monde a reconnu en lui un compositeur de la plus haute et de la plus riche nature, formé à l'école de Beethoven, éclos de son souffle, s'emparant de ses procédés, mais les appropriant à sa manière, se distinguant de lui par quelque chose de plus fin, de plus détaillé, de plus étendu, et quelquefois aussi, tranchons le mot, de plus frêle. La fantaisie de l'artiste est infatigable dans son vol : elle s'élance à perte de vue et décrit une infinité de cercles, tantôt planant dans les cieux, tantôt rasant la terre. M. Léon Kreutzer ressemble souvent à un homme qui s'écouterait parler, respirer et ne lancerait ses plus jolis mots qu'à mi-voix, en les enveloppant d'adroites réticences, de subtiles circonlocutions. Son tort le plus grave, c'est de ne pouvoir se décider à quitter un motif sans y être revenu jusqu'à deux, trois et quatre fois ; on dirait qu'il a horreur de la conclusion et qu'il ne croit jamais pouvoir la retarder assez. Si l'auteur s'était présenté plus tôt et plus souvent devant le public, il aurait senti de lui-même la nécessité de se borner, de se circonscrire. Il eût abrégé de moitié sa belle symphonie en *si* bémol, d'un bon tiers son admirable concerto symphonique en quatre parties, comme la symphonie ! Et quelles parties ! quelle longueur et quelle largeur ! Dans la musique vocale, le compositeur est plus sage, plus sobre, il n'excède pas les limites humaines. Il ne les dépasse pas non plus dans *la Mer*, ni dans ses airs de ballet, qu'il a conçus et modulés à l'instar des plus poétiques rêveries de Spenser et de Shakespeare. Et quel joyau précieux que sa *Mélancolie*, dont l'accompagnement est si simple et si monotone ! Les *Matelots*, l'*Ondine*, *Jenny la Blonde*, offrent aussi de charmants effets et portent l'empreinte d'un cachet individuel. Mmes Marie Cruvelli et Cico, M. Hayet les ont interprétés avec talent. Mlle Cico a été surtout applaudie, mais Mme Massart l'a été bien plus encore pour la manière magistrale dont elle a tenu le piano dans le concerto symphonique. On l'a rappelée ainsi que l'auteur, et ils ont reçu en personne des salves redoublées de bravos. En somme, le concert de M. Léon Kreutzer est la plus éloquente des protestations contre les insensés, les impuissants qui soutiennent que, dans la musique telle que l'ont comprise les grands maîtres, le génie a dit son dernier mot, et que, pour la renouveler, il n'y a pas d'autre chose à faire que de la détruire.

WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 mai 1861.

Le trouble où la soudaine éclosion du principe des nationalités a jeté le monde n'a pas laissé que de gagner beaucoup d'esprits et d'inquiéter quelques consciences. La confusion s'y est faite ; aussi bien que dans les Etats, l'anarchie s'est mise dans les intelligences, et une Babel morale semble avoir surgi au sein des ruines du vieil édifice européen. Le droit, la justice, la foi jurée, sont devenus des mots vides de sens ou que chacun interprète à sa façon, au gré de sa fantaisie ou de ses intérêts. La vérité se fait erreur suivant le côté par lequel on l'envisage, et l'erreur bien présentée prend sans trop de difficultés les dehors de la vérité. Tel qui proclame hautement le droit des nationalités pour l'Italie le dénie impudemment à la Pologne ; tel autre qui réclame l'autonomie allemande repousse l'autonomie hongroise ; tel autre encore qui se pique d'être libéral signale tous les matins une liberté qu'il serait bon d'élaguer ou de couper à la racine. Nous-mêmes qui faisons des efforts certainement méritoires pour nous débrouiller au milieu de ce chaos, et qui apportons dans le travail ingrat de chaque quinzaine, à défaut d'autre mérite, la passion de l'impartialité, atteignons-nous le but que nous nous sommes proposé et que nous ambitionnons ? Il faudrait en désespérer si nous devions prêter l'oreille à toutes les voix qui nous arrivent de l'étranger. Nous avons l'audace de flétrir les fusillades de Varsovie et de rappeler que les droits de la nation polonaise sont placés sous la sauvegarde de l'Europe ! Soudain, nous sommes des révolutionnaires, nous faisons une suite au discours du prince Napoléon. Combattons-nous les prétentions des Magyars à opprimer leurs voisins et à absorber en eux tout l'empire d'Autriche ? Nous n'entendons rien au droit des nationalités, et, en particulier, nous ignorons que la Hongrie est un royaume indépendant. Nous voudrions que la Posnanie fût rendue à la Pologne, et que les Allemands du Holstein ne fussent pas privés de leurs droits ! Nous déraisonnons : les Allemands du Holstein ont tous les droits ; les Polonais de Posen n'en ont aucun. Mais c'est en Italie surtout que nous aurons peine à nous faire pardonner nos scrupules de conscience et notre goût suranné de la droiture. Si des premiers en France nous demandons, avant la guerre, la fin de la domination autrichienne en Italie, l'Autriche n'a pas trop de toute sa presse pour nous mettre au ban de l'Europe civilisée ; si nous nous avisons aujourd'hui de trouver le Piémont

Digitized by Google

bien envahissant, de blâmer avec notre ministre des affaires étrangères ses outrages au droit des gens, si nous émettons quelque doute sur le bonheur des Napolitains et sur la sincérité des déclarations piémontaises, nous sommes des Autrichiens ou quelque chose de pire encore. En Angleterre seulement, nous trouvons un sentiment vraiment libéral, vraiment impartial. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec le *Times*, le *Morning-Post*, le *Daily-News*, le *Morning-Herald*, mais une longue pratique de la liberté leur a donné un respect de la liberté d'autrui que nous ne sommes pas accoutumés à rencontrer ailleurs; même quand nous différons de sentiment, nous sommes assurés de nous rapprocher toujours par quelque point, celui que l'intérêt de la civilisation et le progrès de l'humanité nous rendent commun. Si nous n'avons pas le même témoignage à porter de la presse allemande et de la presse italienne, ce n'est vraiment pas la bonne volonté qui nous manque. Sans vouloir imiter des procédés que nous nous permettons de blâmer chez autrui, il ne nous sera pas défendu, je pense, de rappeler à la presse piémontaise qu'elle ne portait pas aussi haut ses visées lorsque nous prenions les devants dans la question italienne et posions nettement l'indépendance de l'Italie en face de l'Autriche. Il y avait peut-être alors quelque mérite à le faire, car la cause italienne ne comptait pas beaucoup de partisans du côté des conservateurs. Mais nous n'avons jamais pris le mot d'ordre de personne pour nous rallier au parti de la justice, encore moins avons-nous attendu l'heure du triomphe. Si nous n'avons pas eu pour le Piémont, dans ces derniers temps, de ces ardeurs tardives qu'on admire chez quelques-uns, c'est que le Piémont s'est écarté des voies droites qui seules conduisent aux succès honorables. Le jour où le gouvernement français a été obligé de rappeler son représentant de Turin, les mêmes raisons qui inspiraient cette grave détermination nous éloignaient d'une cause qui n'était plus celle de l'Italie et encore moins celle de la justice. Le jour au contraire où le Piémont rentrera dans le droit et dans la justice, nous lui rendrons une sympathie dont il nous fait l'honneur de se préoccuper. Nous n'avons de parti pris que contre le mal ou du moins contre ce qui nous semble tel; cette distinction est devenue nécessaire dans nos temps de chaos.

Le mal, suivant nous, a été de détruire des gouvernements nationaux, de faire la guerre à des Italiens, de mitrailler des Italiens et de semer ainsi, au sein même de l'Italie, des ferments de discorde, des germes de dissension et de haines, de préparer enfin une longue série de guerres civiles. Il semblait que le devoir des vrais patriotes italiens dût être plutôt d'unir les forces de la Péninsule contre l'étranger, et que le Piémont, s'il se fût un peu plus inspiré de ce devoir, eût mieux fait de tourner ses armes contre l'ennemi commun que de paralyser pour longtemps ses forces par des divisions intestines. Venise, c'est là le but, et non pas Rome, et non pas Naples; jusqu'à ce que le Piémont ait expulsé les Allemands du sol italien, nous ne croirons pas à ces belles démonstrations dont la presse piémontaise fait parade, et nous tiendrons en médiocre souci les gros mots qu'elle nous adresse. Ne lui en déplaise, nous avons mieux qu'elle servi la cause italienne, et nous lui dénions à elle qui la compromet chaque jour

Digitized by Google

par l'intempérance de son langage, comme le Piémont l'a compromise par ses actes, le droit de porter accusation contre nous. Croit-elle, par exemple, avancer beaucoup les affaires de l'indépendance quand elle revendique chaque jour Trieste et l'Istrie, le Tyrol italien et la rive orientale de l'Adriatique? Est-ce par des prétentions si exagérées qu'elle compte apaiser les susceptibilités légitimes de l'Allemagne et s'assurer le concours des gouvernements réguliers? Nous savons bien le peu de valeur qu'ont au fond ces bravades. Le Piémont, qui respecte infiniment Vérone, n'ira pas assiéger Pola; mais s'il pouvait exciter des rébellions sur ce rivage, il en profiterait sans doute pour essayer un effort analogue sur Venise. Eh bien! nous condamnons, comme peu loyales et peu dignes d'une belle cause, des tentatives de cette espèce; nous estimons bien téméraires et bien coupables les hommes qui, pour se préparer une diversion, poussent ainsi des populations à leur perte et les livrent en holocauste à leurs intérêts. Il y a dans une telle conduite quelque chose qui répugne à tous nos sentiments, et qui nous ferait prendre en aversion une cause servie par d'aussi détestables moyens. Encore une fois, le Piémont a beaucoup à se faire pardonner; qu'il prenne garde, avant d'être devenu pour nous le royaume d'Italie, de ne pas combler la mesure de son ingratitude; qu'il ne donne pas souvent à l'Autriche l'occasion de rédiger des dépêches comme celle que M. de Rechberg vient d'adresser aux représentants de l'empire à l'étranger; il finirait par éloigner de l'Italie des sympathies qu'elle a besoin de ménager, et rendrait stérile le sang que nous avons versé pour elle. Qu'il se prépare pour une guerre loyale, qu'il forme ses armées et constitue sa marine, qu'il mette de l'ordre dans ses finances et moins de cruauté dans ses répressions, nous y applaudirons de grand cœur, et le jour de la lutte il nous retrouvera près de lui, sinon comme l'autre jour, en avant. Ces conseils ne sont pas ceux d'un ennemi, je pense. Chaque jour, les événements justifient nos prévisions; Naples et la Sicile sont devenues des foyers de guerre civile; l'armée que l'on avait rappelée est de nouveau renvoyée dans le sud pour comprimer par la force ces peuples qu'on nous peint comme enthousiastes de l'union. N'avons-nous pas raison de dire que le Piémont s'est engagé là dans une mauvaise entreprise et que son ambition a compromis l'indépendance?

Le prince de Carignan, qui n'a pas mieux réussi que ses prédécesseurs à calmer les agitations napolitaines, a abandonné la partie et va être remplacé par M. le marquis de San-Martino. Ce n'est pas précisément une preuve de bonne administration que ces changements continuels, ni celle d'une tâche facile à remplir. On nous reprochait l'autre jour de le constater; mieux vaut pourtant signaler le mal que de le taire. Ce n'est pas en cachant la vérité que le Piémont parviendra à ramener l'ordre et la paix dans ses nouvelles conquêtes. M. Minghetti, qui est un homme très capable, a fait un beau plan pour organiser l'Italie en royaume unitaire. Ce plan, dit-on, ne rencontre pourtant qu'une médiocre approbation dans les bureaux de la Chambre piémontaise. La discussion nous dira peut-être ce que les députés auraient voulu. Plus heureux que son collègue de l'intérieur, M. Bastogi voit partout acclamer son plan financier, du moins en ce qui concerne

Digitized by Google

l'emprunt de 500 millions. Les emprunts ne coûtent guère au Parlement de Turin, qui est encore à son apprentissage en matière de finances. Il faut couvrir plus de 300 millions de déficit et faire face à de prochaines éventualités : 500 millions ne suffiront pas, nul n'en doute ; mais l'an prochain on recommencera : l'Italie est assez riche pour payer son bonheur. Les charges publiques, qui pesaient plus lourdement sur le nord que sur le centre et le midi, seront désormais également réparties : les Etats annexés prendront leur part proportionnelle dans la dette piémontaise. Ainsi sera établie l'égalité devant l'impôt : tout le monde en sentira le poids.

C'est aussi un ami des Hongrois qui n'a cessé de recommander ici à ce vaillant peuple un peu de cette modération sans laquelle il n'y a pas de bonne politique. Nous avons pu lire enfin le projet d'adresse rédigé par M. Deak, et soumis aux délibérations de la Diète hongroise. On y voit la reconnaissance du roi de Hongrie, la soumission au principe de l'union personnelle tel qu'il ressort de la pragmatique sanction, mais on y chercherait vainement la trace d'un accommodement qui permette d'associer le royaume de Hongrie aux destinées de l'empire d'Autriche. On dit pourtant que des négociations se poursuivent entre les chefs du part hongrois et le cabinet de Vienne. Si telle est la vérité, et si, en effet, la Hongrie, tout en respectant son vieux droit, consent à entrer dans le mouvement des idées modernes, si elle veut abdiquer des prétentions excessives, qui ne peuvent aboutir qu'à une rupture ouverte, il nous semble que l'adresse eût bien fait de le laisser entrevoir. Il y a, sans doute, quelque chose de noble et de grand dans cette scrupuleuse observance des lois anciennes, dans ce respect, je dirai presque superstitieux, des vieilles constitutions ; mais le spectacle n'y perdrait rien si l'intelligence des temps modernes y introduisait quelques-uns de ces perfectionnements que les Anglais, ces jaloux conservateurs des lois anciennes, n'ont jamais hésité d'admettre. La politique, d'ailleurs, n'est pas faite uniquement pour le spectacle ; elle a d'autres exigences que celle de la vue, et nous serions heureux que les Hongrois daignassent descendre un peu des hauteurs de la théorie pour se mêler quelquefois aux simples mortels. Ces mortels sont, après tout, des Allemands fort intelligents, qui voudraient consommer l'unité de leur pays et qui poursuivent ce but à travers la liberté. Que la Hongrie juge par elle-même combien il est malaisé de mener un gouvernement qui se scinde ainsi par fractions ; elle a convoqué les Croates à sa Diète de Pesth ; les Croates ne sont pas venus ; ce qu'elle pense des Croates, l'Autriche peut le penser des Hongrois. Si ces derniers ne veulent pas consommer avec l'empire une union plus intime que celle qu'ils ont formée naguère avec Ferdinand Ier, il vaut mieux qu'ils rompent tout à fait un pacte suranné et embarrassé de complications sans nombre.

C'est cette séparation que réclame avec raison le parti radical représenté dans l'émigration par Louis Kossuth, et qui l'était à la Diète même par le comte Ladislas Teleki. La mort funeste de ce dernier enlève beaucoup de crédit à ce parti et fortifie celui de l'union personnelle dont M. Deak est le chef. On se souvient que Ladislas Teleki fut pris à Dresde, au mois de décembre dernier, et remis aux autorités autrichiennes. Teleki

Digitized by Google

avait pris une part active au mouvement de 1848 et avait représenté en France le royaume hongrois, et peu après la république hongroise. Il avait, comme tant d'autres, été condamné à mort après la pacification de son pays, en 1849. Nous l'avons tous connu. C'était un cœur chevaleresque, généreux, sensible à l'excès, que nous avons plus d'une fois entendu gémir sur les fautes où se laissait entraîner son pays. Le jour où nous apprîmes qu'il avait été remis aux mains des autorités autrichiennnes, nous avons bien prévu ce qui allait arriver. L'empereur François-Joseph ne pouvait pas laisser échapper une si belle occasion d'exercer une générosité vengeresse. Teleki vit l'empereur et pleura sur la main qui lui faisait grâce. De ce jour, Teleki était perdu. Trop sensible et trop chevaleresque pour ne pas promettre fidélité au monarque qui lui rendait la liberté et la vie, il se trouva pris entre son passé et le présent. Alors, peut-être, il eût dû s'arracher à la vie politique; au contraire, il y rentra sous la pression d'une popularité dangereuse. Sommé par son parti de reprendre la voie révolutionnaire, sollicité par ses propres instincts à ressaisir l'œuvre avortée de 1848, épouvanté cependant de l'obstacle que lui opposait sa parole donnée, son âme dut traverser de cruelles angoisses. Une nuit, faut-il s'en étonner, sa main rencontra l'arme meurtrière, il pressa la détente, et le patriote avait vécu. C'est avec des larmes dans les yeux que M. Deak est venu annoncer à la Diète la triste nouvelle; c'est avec des sanglots que la Diète l'a entendue; puis elle s'est ajournée comme dans un jour de deuil public. C'est un deuil, mais c'est aussi un enseignement; ces choses de la politique sont dangereuses quand on n'y apporte que des sentiments. Teleki nous semble résumer admirablement en lui toutes les qualités et tous les défauts politiques des Hongrois : un grand cœur, une susceptibilité éxquise, peu de sens pratique, peu d'habileté, des entraînements irréfléchis, un formalisme inflexible; tel fut Teleki, telle est la nation hongroise. Si elle triomphait de ses défauts elle serait maîtresse de l'Autriche, mais en même temps elle prêterait son concours à l'œuvre d'unité, au lieu de contribuer à la rendre impossible. En ouvrant la première session du Parlement de Vienne, l'empereur n'a fait entendre que des paroles de paix; il a convié toutes les parties de l'empire à cette œuvre de liberté et d'union qui sera l'honneur de son règne, mais il a fait entendre en même temps que la Hongrie n'avait plus de nouvelles concessions à espérer. C'était flatter à coup sûr les sentiments allemands, ce n'était peut-être pas assez ménager les sentiments hongrois.

Si la Hongrie et quelques autres provinces inclinent à réduire l'empire d'Autriche à ne plus former qu'une sorte de fédération d'Etats, les provinces allemandes au contraire veulent fermement l'unité, et elles viennent d'en faire passer l'expression dans les adresses des deux chambres qui constituent le pouvoir parlementaire central. Elles l'ont fait toutefois avec une modération dont il faut savoir les louer, et où il faut voir l'influence heureuse exercée par les représentants des nationalités tchèque et polonaise. L'une de ces adresses, celle de la Chambre haute, est déjà votée et présentée à l'empereur; l'autre est à l'état de projet, mais elle sera probablement adoptée. Elles sont toutes deux l'expression des sentiments les

Digitized by Google

plus éclairés du pays : elles professent le respect des nationalités, mais en même temps elles font valoir le droit de l'empire à constituer une unité comme puissance européenne ; elles reconnaissent l'autonomie des peuples, mais leur dénient le droit de former des royaumes à part. Elles indiquent la conciliation et la patience comme devant triompher à la longue des résistances extrêmes, et font appel aux sentiments de fidélité et de patriotisme dont les Hongrois ont si souvent donné des preuves à la couronne. « Nous reconnaissons la constitution unitaire, dit le projet d'adresse, comme le fondement inviolable de l'empire, et nous considérerons toute lésion de cette constitution unitaire comme une attaque contre l'existence de la monarchie et contre les droits de toutes ses provinces et de tous ses peuples. » La Hongrie se trouve donc placée entre la nécessité d'un compromis et l'extrémité d'une révolte, et cette fois ce n'est plus en face d'un monarque absolu qu'elle est mise en demeure de marquer son choix, c'est en face de la majorité légale du pays. La situation est toute autre et rend le choix d'autant plus grave. Appuyé sur cette force de la représentation nationale, le gouvernement de Vienne attend que la Diète hongroise ait voté son adresse, et si une porte n'est pas laissée ouverte à un arrangement ultérieur, il est probable qu'usant de son droit il dissoudra la Diète et fera un nouvel appel aux populations. Les représentants hongrois semblent avoir déjà compris la difficulté pour eux d'engager une lutte contre le pouvoir central ainsi transfiguré pour ainsi dire ; ils n'ont pas voulu s'associer au refus de l'impôt, où les exaltés prétendaient les entraîner. L'impôt pour 1861 est perçu à l'aide de la force armée ; mais enfin il est perçu sinon sans protestation, du moins sans sérieuse résistance.

Trop heureuse la Pologne si on lui accordait seulement une partie des droits dont la Hongrie n'est pas satisfaite ! Dans cette malheureuse contrée que l'on appelle ironiquement le royaume du congrès, le régime du sabre et du canon est seul en vigueur. On parlait dernièrement de la mettre en état de siége ; c'était inutile ; depuis 1831 l'état de siége n'a pas cessé de subsister en Pologne ; il n'a jamais été levé, et les tribunaux militaires ont toujours jugé les délits qu'il a plu aux lieutenants de l'empereur de leur renvoyer. C'est une situation que vient de constater le rapport du ministre d'Etat sur les réformes promises à la suite des événements de février dernier. Ce rapport constate en outre que le statut de 1832, donné par l'empereur Nicolas après l'abrogation illégale de la Constitution de 1815, n'a jamais été mis en vigueur, que depuis cette époque la malheureuse Pologne a été traitée en pays conquis, mais conquis à la façon des barbares, c'est-à-dire en maintenant un état de violence et d'arbitraire permanent. Il n'y a pas, dans les temps modernes, un autre exemple d'une domination aussi brutale, aussi humiliante pour le dominateur, et les derniers actes dont la Russie s'est rendue coupable ne sont pas faits pour lui rendre une place honorable dans l'estime des peuples civilisés. Le gouvernement russe a beau s'évertuer dans ses feuilles officielles à démentir les faits dont un faible écho est arrivé jusqu'à nous ; il en reste assez de tous ceux qu'il n'a pas démentis pour former un acte d'accusation sous lequel son honneur demeure enseveli. Mais à qui fera-t-il croire ici que la journée du 8 avril

Digitized by Google

n'a pas été un guet-apens? A qui fera-t-il croire que quinze décharges d'infanterie n'ont fait que 10 victimes? Nous savons, nous, qu'il a été constaté plus de 300 décès. A qui persuadera-t-il qu'il n'existe d'autre moyen de disperser une foule désarmée que de la massacrer? Si le gouvernement russe veut réellement laver la tache de sang qu'il s'est mise au front, il n'a qu'à donner les réformes et les libertés auxquelles la Pologne a droit. Que fait-il au contraire? il reprend celles qu'il feignait vouloir donner; il récompense les hommes qui ont montré le plus d'acharnement dans la répression, et leurre les puissances de l'occident par de vaines promesses, qui resteront lettre morte plus encore que le fameux hatti-humayoun du sultan. Ce n'est pas par de tels moyens qu'un gouvernement prépare de grandes destinées à ses peuples, et si nous voyons bien les vastes proportions du colosse, nous n'admirons nullement sa beauté. En ce point, comme en plus d'un autre, nous prendrons la liberté de nous écarter des opinions d'un prédicateur qui, l'autre jour, à l'église Saint-Roch, où nous allions prier pour les saintes victimes de Varsovie, nous montrait la Russie s'avançant vers l'Occident pour l'étouffer dans ses bras, avec la Pologne pour avant-garde. Nous ne savons en vérité à quelle source d'inspiration russe le R. P. Minjard a puisé une pareille prophétie, mais à coup sûr, si nous devions y croire, rien ne serait plus propre à compromettre chez nous la noble cause de la Pologne. Est-ce là le but que le révérend dominicain s'est proposé? On aurait été porté à le penser, en le voyant poursuivre à travers le flot de ses paroles l'idée fixe de l'allusion politique, et mêler à un sujet qui n'avait certes pas besoin de cet auxiliaire pour exciter l'intérêt, les questions brûlantes qui s'agitent en France et en Italie. Ces incohérentes sorties, à côté des ménagements excessifs dont le prédicateur couvrait la Russie, doivent nous fournir un enseignement; elles doivent nous prouver, si cette preuve nouvelle était nécessaire, que les adversaires du gouvernement français ne sont pas précisément les ennemis de la Russie, et que ceux qui font si bon marché de la Pologne ne sont pas précisément les amis de la France. Ils savent fort bien qu'une Pologne libre et indépendante serait pour la dynastie un appui et une force; ils n'ignorent pas que la Pologne fondue dans la Russie serait une menace permanente et la plus redoutable contre cette dynastie et le pays qui l'a acclamée.

Combien plus sages, combien empreintes d'un sentiment plus pur, plus chrétien et plus élevé, sont les paroles du vénérable patriarche de l'émigration polonaise, le prince Czartoryski! Il présidait le 3 mai cette assemblée annuelle, qui est à la fois une réunion de famille et un anniversaire politique, l'anniversaire du jour où fut proclamée la Constitution de 1791, et son discours empruntait une importance toute particulière aux récents événements. Le prince s'est bien attaché à montrer que la nation, dans ces dernières et sublimes manifestations de la vie nationale, n'avait obéi à aucun mot d'ordre, cédé à aucune sollicitation étrangère. Le mouvement a été de sa part tout spontané : « C'est de lui-même, a dit le prince, que le pays tire aujourd'hui sa force. Il n'espère et ne réclame aucun secours étranger, et demeurant en dehors de tous les courants qui

Digitized by Google

agitent l'Europe, la nation avance avec sagesse, prévoyance et courage dans cette voie nouvelle dont elle marque avec son sang toutes les glorieuses étapes..... La Pologne tout entière a tressailli au premier coup de feu tiré contre une population sans armes, et l'on a vu que les mêmes sentiments animaient tous les cœurs. Les anciennes préventions, les derniers restes de rivalité ont disparu comme des ombres devant cette lumière qui rayonne du centre de notre patrie, et qui vient consoler nos âmes. Du fond de la nation se sont fait entendre des paroles qui prouvent que les sentiments polonais et les traditions historiques se sont conservés dans toute leur pureté, malgré tant d'années d'oppression. » Parlant ensuite du touchant spectacle qu'ont donné les israélites de Varsovie en s'unissant aux chrétiens devant les baïonnettes russes : « Cette alliance, s'est-il écrié, conquise au prix du sang, doit être éternelle, et ceux qui périssent de la même mort doivent vivre de la même vie. » S'il jette un regard sur les agitations de l'Europe, c'est pour faire mieux ressortir combien les droits de la Pologne sont dignes d'être respectés, puisqu'ils participent de tous les droits que l'on peut invoquer : droit des traités, droit des nationalités, droit des peuples opprimés. Jamais cause n'eut plus complètement pour elle tous les principes de la justice ; aussi doit-elle se garder plus que toute autre des écarts et des erreurs ; aussi doit-elle faire éclater plus haut que toute autre les sentiments chrétiens. « Au milieu de tes cruelles douleurs et du désespoir dans lequel te précipitent la trahison et la violence, a dit le prince en s'adressant à la Pologne, rejette les séductions, repousse les mouvements déréglés ; ne t'abaisse pas à des combats indignes de toi, qui ne feraient qu'accroître tes maux, si même ils ne consommaient pas entièrement ta ruine. Souviens-toi qu'il faut plus d'héroïsme pour aller à la mort en découvrant sa poitrine que pour défendre sa vie le glaive à la main. La plus grande force sur cette terre consiste à ne pas tenir à la vie. Avoir cette force et en même temps être doux et généreux, étranger à toute idée de vengeance, à tout projet de nuire, même à son ennemi, c'est la vertu par excellence et la véritable raison politique. Ferme surtout ton cœur à l'orgueil, car il abaisse et avilit les mouvements les plus nobles, mais sache que par-dessus tout, c'est dans l'élévation de tes sentiments, dans la grandeur de tes vertus que résident et ta force actuelle et tes espérances pour l'avenir. »

Le peuple qui se montre docile à de si hauts enseignements ne peut pas être abandonné par ses frères de l'Occident. La note du *Moniteur* a rendu témoignage des sympathies de la France ; l'interpellation de M. Cochrane à la Chambre des communes et la réponse de lord John Russell, aussi bien que les excellents articles du *Times* et du *Daily-News*, ont assez clairement démontré que ces sympathies ne sont pas moins vives en Angleterre. M. Cochrane, avec une malice qui n'était pas ici hors de saison, a demandé si le Secrétaire-d'Etat aux affaires étrangères, toujours si empressé d'invoquer le droit des nationalités et de plaider la cause de leur indépendance, ne saisirait pas l'occasion qui lui était offerte d'appliquer encore une fois ses principes et d'amener le gouvernement russe à reconnaître enfin les droits de la Pologne. Il réclamait de plus la communication de la

Digitized by Google

correspondance échangée sur ce sujet et du rapport du consul de la Grande-Bretagne à Varsovie. MM. Evoy et sir H. Verney ont chaleureusement appuyé l'interpellation de M. Cochrane, et lord John Russell, en leur répondant, a cru devoir flétrir le partage de la Pologne et reconnaître ses droits à un meilleur sort. Mais en même temps, le noble lord a déclaré qu'une démarche de l'Angleterre vis-à-vis du gouvernement russe en faveur de la nationalité polonaise demeurerait sans effet, l'Angleterre ne devant pas appuyer sa démarche par les armes. Quant à communiquer le rapport du consul de Varsovie, il n'y fallait pas songer, « cette communication pourrait nuire à l'un ou l'autre des partis. » Auquel des deux? Assurément, ce n'est pas aux victimes; il est donc permis de supposer que ce document est un témoignage accablant pour la conduite du gouvernement russe en cette affaire, et ce qui confirme cette opinion, ce sont les paroles de blâme contre la Russie dont le noble lord a accompagné son refus de communication. Nous savons fort bien que l'Angleterre n'a pas l'habitude de soutenir par les armes les causes qui lui inspirent de la sympathie et qu'elle désire voir triompher; mais ses déclarations et ses actes diplomatiques sont d'un si grand poids dans les affaires de l'Europe, que rarement ils ont manqué le but qu'il s'agissait d'atteindre. Nous rappellions ici l'autre jour la démarche collective qui fut faite en 1856 par la France et l'Angleterre vis-à-vis du gouvernement napolitain et les conséquences qu'elle avait eues. Nous croyons donc que lord John Russel a marqué trop de modestie dans sa réponse à M. Cochrane, et qu'il a trop amoindri l'influence que l'Angleterre peut exercer sur les autres puissances. Peut-être le ministre des affaires étrangères n'a-t-il pas voulu dire le vrai motif qui arrêtait son action diplomatique. En 1856, l'Angleterre était d'accord avec la France dans sa démarche contre Naples; peut-être en 1861 l'Angleterre craint-elle de se trouver isolée en face de la Russie? C'est pour cette raison que nous n'avons cessé de prêcher l'accord de la France et de l'Angleterre sur cette question d'humanité et de justice. Si cet accord n'a pu se faire après les journées du 27 février et du 8 avril entre les deux puissances, animées du même désir et des mêmes sympathies, cela tient à des causes tout à fait étrangères à la Pologne, et celle-ci aurait donc tort de se décourager. Elle a pour elle toutes les opinions, tous les peuples civilisés, tous les hommes d'Etat de l'Occident; elle a les gouvernements eux-mêmes, mais à l'état latent; l'occasion aidant, le feu qui couve éclaterait tout à coup, et la Russie doit y penser à deux fois avant de la faire naître. Ses provinces russes ne jouissent pas de la plus parfaite tranquillité : la Finlande s'agite et réclame ses droits; des soulèvements ensanglantent l'extrémité orientale de l'empire : il a fallu envoyer des troupes dans le gouvernement de Kasan; et bien qu'on ait démenti le mouvement de Kiew, nous avons de bonnes raisons de le tenir pour authentique. Ce n'est pas au milieu de l'enfantement laborieux de ses jeunes libertés que la Russie peut songer à perpétuer en Pologne le régime exceptionnel qu'elle y entretient depuis trente ans; ou bien il faut qu'elle renonce à marcher dans les voies de la civilisation et de la liberté, ou bien il faut qu'elle cesse d'étouffer dans le sang la nation polonaise. C'est là ce

Digitized by Google

que la France et l'Angleterre unies pourraient faire entendre à la Russie, et ce qui serait fort bien compris par elle, sans qu'il fût nécessaire d'appuyer la démonstration par le canon.

C'est aussi par les débats du Parlement anglais que nous avons appris où en est la question de Syrie. Dans les séances du 10 de la Chambre des lords et de la Chambre des communes, une double déclaration de lord Wodehouse d'un côté, de lord John Russel de l'autre, répondant l'un à lord Stratford de Redcliffe, l'autre à sir J. Ferguson, a fait connaître que la France était résolue à retirer ses troupes de Syrie à l'expiration du délai de prolongation, c'est-à-dire le 5 juin. Nous n'avons jamais douté, pour notre part, que le gouvernement de l'Empereur ne fût déterminé à remplir scrupuleusement les engagements contractés, et nous avons toujours considéré comme superflue la pétition en ce moment soumise au Sénat et dont la discussion commence au moment même où nous écrivons ces lignes. Là où il y a un engagement sérieux, que peut faire le Sénat et le gouvernement lui-même? Faut-il, en persistant dans notre occupation malgré le gouvernement ottoman, soutenu par celui de la Grande-Bretagne, donner occasion à celle-ci de poser contre nous le *casus belli?* Nous ne devons pas nous le dissimuler, c'est à cette extrémité que l'Angleterre paraît résolue d'en venir pour conjurer les inquiétudes que lui cause la présence de nos troupes à Beyrouth. Nous croyons ces inquiétudes tout-à-fait imaginaires, mais par cela même convient-il de leur donner une réalité en nous obstinant dans une occupation qui ne semble pas jusqu'ici avoir réussi à améliorer beaucoup la situation des chrétiens? Si nous nous retirons, comme c'est probable, nous laissons à la Porte la responsabilité entière des événements qui peuvent se produire, et celle-ci, sachant à quelle catastrophe de nouveaux massacres pourraient la précipiter, fera sans doute des efforts moins stériles que par le passé pour amener dans le Liban la pacification des races. Lord John Russell a fait connaître les différents moyens qui ont été successivement mis sur le tapis de la conférence pour arriver à une organisation satisfaisante de la Syrie, et il a indiqué, comme ayant réuni tous les suffrages, l'institution d'un caïmacam chrétien et unique, avec deux pachas gouverneurs se partageant la contrée. Nous aurions préféré un seul gouverneur résidant à Damas, ainsi que nous le proposions il y a quinze jours, d'après M. Eug. Poujade. La haute position qu'aurait bientôt acquise un homme intelligent investi d'un grand pouvoir au centre même de l'ancienne domination musulmane a, paraît-il, porté ombrage à la Porte. Le souvenir de Méhémet-Ali est toujours présent à la mémoire du gouvernement turc. Devant une pareille crainte, qui peut avoir ses fondements dans un pays où les exemples ne sont pas rares de ces espèces de satrapes se rendant indépendants, nous n'avons qu'à nous incliner. L'important pour nous est que le caïmacam du Liban soit un chrétien, et ce chrétien un chef indigène. Nous ne voyons pas après cela que la présence de nos troupes soit nécessaire et qu'il faille, pour une question où l'amour-propre national n'est pas même en jeu, nous exposer à une rupture, ou tout au moins à une regrettable mésintelligence avec la nation dont l'alliance nous est le plus nécessaire pour accomplir nos destinées et maintenir

Digitized by Google

la paix en Europe. Si nous n'avons pas jugé opportun d'intervenir diplomatiquement après les massacres de Varsovie pour ne pas blesser la Russie, à plus forte raison ne devons-nous pas maintenir notre intervention en Syrie malgré la Porte et malgré l'Angleterre. Il est beaucoup plus intéressant pour nous de conserver nos bons rapports avec une nation forte, libérale, qui marche à la tête de la civilisation, que de rester lié, à travers un flot de sang, à un gouvernement oppresseur, qui ne peut que nous compromettre et paralyser nos efforts pour la liberté des peuples et l'indépendance des nations. — Sur la réponse de lord Wodehouse, lord Stratford a retiré sa proposition, qui avait pour nous un caractère aggressif, et à la Chambre des communes, la réponse de lord John Russell a produit une impression satisfaisante. De ce côté encore, les canons, que l'on disait chargés, ne partiront pas.

Un premier succès devant la Chambre des communes pour le budget qui lui est soumis, semble promettre à M. Gladstone un succès définitif. La résolution tendant à la suppression de l'impôt sur le papier a été votée, et, comme elle forme la clef de voûte de tout l'édifice budgétaire, elle entraîne l'adoption du plan financier tout entier, par conséquent l'ajournement à des temps moins troublés de la diminution, tant de fois réclamée, de l'*income-tax*. Pour triompher des résistances qui se manifesteront infailliblement dans la Chambre des lords, M. Gladstone a pensé à faire voter sur l'ensemble du budget sous la forme d'un seul bill à la Chambre des communes. Ce bill devant être par suite soumis dans son ensemble à la Chambre des lords, celle-ci n'aura d'autre alternative que de l'adopter ou de le repousser tout entier. On se souvient que, l'an dernier, cette même taxe sur le papier, que M. Gladstone a résolu d'abolir, fut maintenue par la Chambre haute. Celle-ci n'aura plus pareille faculté cette année si le chancelier de l'Echiquier parvient à faire passer dans la Chambre des communes son bill, formé de toutes les résolutions réunies.

Une autre discussion, autrement intéressante pour nous, a surgi devant le Parlement anglais. Il s'agissait de savoir quelle attitude le gouvernement de la reine prendrait dans le conflit américain. Reconnaîtrait-il au Sud le droit de belligérant? Il a été déclaré qu'il le reconnaîtrait. Par suite, le blocus que le Nord se propose de mettre sur les côtes du Sud ne sera reconnu par l'Angleterre qu'en tant qu'il s'agira de contrebande de guerre, et les taxes qu'il prétendait recevoir à bord ne seront pas acquittées. Les manufactures de Leeds et de Manchester ne manqueront donc pas de coton, et les marchandises anglaises n'auront pas deux droits à payer, le droit du Nord et celui du Sud. Mais le pouvoir exécutif des Etats séparatistes délivre des lettres de marque ; qu'adviendra-t-il pour les matelots anglais qui forment en ce moment un bon contingent dans la marine marchande de l'Amérique? Ils seront prévenus que l'Angleterre, voulant rester neutre, n'interviendra nullement pour les couvrir de sa protection s'ils ont l'imprudence de prendre du service à bord des corsaires et le malheur de tomber aux mains des Américains du Nord, qui ont promis de traiter les corsaires du Sud comme pirates, c'est-à-dire de les pendre. Du même coup, on le voit, l'Angleterre a privé les deux gouvernements d'une force

Digitized by Google

maritime considérable et assuré la liberté de son industrie et de son négoce. Le gouvernement de Washington, en cette circonstance, nous semble moins favorisé que celui de Montgomery, et la situation du président Lincoln rendue beaucoup plus difficile que celle de son rival, M. Jefferson Davis. Avec ou sans matelots anglais, les corsaires du Sud feront beaucoup de mal au commerce du Nord. N'est-ce pas ici l'occasion de rappeler qu'en 1856, lorsque la France et l'Angleterre, unies dans une haute pensée d'humanité et de civilisation, ont fait inscrire au traité de Paris l'abolition de la course, l'Union américaine seule refusa d'y adhérer? Ce sera pour M. le comte Walewski un éternel honneur d'avoir porté cette question devant le Congrès, et c'est déjà pour le gouvernement de Washington une source de regrets de n'avoir pas souscrit à sa solution. Le premier il portera la peine de son erreur.

Cette lutte des deux parties de l'Union, qu'aurait dû conjurer la longanimité de M. Lincoln, elle est aujourd'hui engagée. Il y a dans la vie des nations comme dans la vie de l'homme, certains moments de crise où la saignée devient un mal nécessaire. La grande république américaine traverse un de ces moments-là. Les onze Etats séparatistes qui forment la nouvelle confédération ont assumé sur eux tous les torts de l'agression; le Nord ne s'est vraiment mis en état de défense que le jour où il s'est vu attaqué; mais autant le gouvernement de Washington avait jusque-là manifesté son désir de garder la paix, tout en faisant appel aux moyens légaux pour faire rentrer le Sud dans le devoir, autant il paraît impossible désormais de contenir l'humeur belliqueuse qui se fait jour de tous côtés. Il n'y a en Amérique ni armée ni marine militaire, du moins sont-elles insuffisantes pour une grande guerre; mais les milices et les volontaires ne feront défaut ni d'un côté ni de l'autre. La guerre prendra un caractère très différent de celui qu'elle a en Europe; on se battra en dehors de toute règle, plaise à Dieu que ce ne soit pas en dehors de toute discipline. Le courage personnel y tiendra lieu d'instruction, les surprises et les luttes corps à corps remplaceront la tactique et les manœuvres. On verra aux prises de petits corps, et toutes les inventions de la science moderne y introduiront des applications inattendues. Dans le pays où les locomotives et les bateaux à vapeur luttent souvent entre eux jusqu'à se faire sauter, on peut croire que ces engins trouveront aussi leur emploi parmi les moyens de destruction, et si la guerre prend ce caractère d'acharnement qui marque la plupart des entreprises américaines, on doit craindre que les deux fractions n'en sortent toutes deux considérablement affaiblies. Hier encore, cette Union américaine causait des inquiétudes à la marine anglaise. Qu'est-elle aujourd'hui? que sera-t-elle demain? Cette future rivale, au moment où elle pouvait devenir un danger, tourne ses forces contre elle-même et abdique la position qu'elle aspirait à prendre.

Débarrassée pour longtemps sans doute d'un souci qui ne laissait pas d'assombrir quelquefois son front, la Grande-Bretagne tourne en ce moment du côté de la Prusse un regard courroucé. Les deux Parlements de Berlin et de Westminster ont retenti du nom et des infortunes du capitaine Macdonald. Le capitaine Macdonald, à tort ou à raison, s'est pris de

Digitized by Google

querelle à Bonn avec un Prussien. La police est intervenue, le tribunal a prononcé et le capitaine Macdonald a subi la prison. De là plainte au consul, interpellation au Parlement, paroles fort vives de lord Palmerston réponses non moins vives de M. de Winke et de M. de Schwerin, notes diplomatiques, menaces, articles de journaux, bref tout ce qui caractérise une bonne querelle entre deux nations très raides, très susceptibles toutes deux. Peut-être le jugement du tribunal de Bonn n'est-il pas tout à fait injuste; lord John Russell ne veut pas y contredire, mais peut-être aussi les autorités prussiennes, qui ne sont pas toujours des modèles exquis de grâce et de politesse, n'ont-elles pas traité le capitaine Macdonald avec tous les égards dus à un Macdonald, à un capitaine et par-dessus tout à un Anglais. Les Prussiens devaient bien savoir qu'un Anglais n'est pas un homme comme un autre, et quand il est de plus capitaine et Macdonald, il convient de le tenir en très profond respect, eût-il battu quelques Allemands et légèrement rossé la police. Le *Times*, dont nous ne saurions trop louer le zèle en cette affaire, laisse entrevoir à la Prusse un moyen, qui nous sourirait fort, d'éviter à l'avenir, sur cette rive du Rhin, de semblables conflits. Ce n'est pas nous qui avons ouvert cette perspective, mais puisqu'elle est ouverte, nous ne demandons pas mieux que d'y entrer à sa suite, nous promettons en retour au *Times* de n'entretenir jamais sur cette belle rive gauche que des agents de police les plus aimables du monde, des tribunaux indulgents et des autorités toujours obligeantes envers tous les capitaines de la Grande-Bretagne et tous les Macdonald de l'Ecosse.

De ce côté non plus, ne viendra pas la guerre cette année. Viendra-t-elle du traité de commerce que nous avons récemment conclu avec l'Angleterre? On a dit que nous serions obligés de le rompre à coups de canon; encore faudrait-il des canonniers pour manœuvrer les pièces, et des précautions semblent avoir été prises pour en priver la marine française. Un supplément de convention, en date du 30 novembre dernier, a introduit dans nos tarifs une réduction de près de quatre cinquièmes sur le droit d'importation du poisson de provenance étrangère. Nous en avons déjà entretenu nos lecteurs, et nous avons laissé entrevoir les graves conséquences de cette mesure pour notre pêche nationale et pour notre inscription maritime. Elle a été prise sans qu'on se fût rendu compte de ses effets, sans que le traité du 20 janvier 1860 en fît une obligation au gouvernement, sans que l'industrie spéciale, sans que le département de la marine lui-même aient été consultés; elle a été prise en oubli du contrat synallagmatique, suivant lequel tout homme qui veut naviguer doit son service à l'État depuis vingt ans jusqu'à cinquante, et reçoit en retour le droit exclusif d'exercer les professions et industries maritimes et d'en recueillir le bénéfice. Il semblait que, par ce contrat antérieur et supérieur à tout autre, l'État fût lié envers cette population maritime qui lui donne à toute réquisition et son sang et ses sueurs. D'un trait de plume, il a été anéanti; en réduisant de 40 à 10 fr. les 100 kil. (de 48 à 12 avec le double décime) le droit sur l'importation du poisson frais, la convention, par une erreur funeste, enlevait au pêcheur de la Manche une partie des avantages stipulés en sa faveur. En face de cette situation, les patrons et

Digitized by Google

matelots des quartiers de Dunkerque, Calais et Boulogne ont présenté au Sénat des pétitions tendant à obtenir une révision du traité et le maintien de priviléges qu'on ne peut leur ravir sans briser du même coup le pacte qui les lie à l'État. Dans un rapport, qui restera un modèle de clarté et de patriotisme, l'amiral Romain Desfossés a démontré que le fondement de notre puissance maritime, l'inscription, était atteint par cette concession irréfléchie faite au principe du libre-échange. Ramenant dans le débat la question sur son terrain véritable, il a fait comprendre au Sénat et à la France entière qu'il y allait ici de la sécurité de nos côtes et de l'honneur de notre pavillon; il a demandé avec une grande force d'argumentation si le droit d'importer du poisson à 10 fr., concédé aux pêcheurs étrangers, pourrait être refusé désormais aux mêmes conditions à nos pêcheurs nationaux sans qu'ils fussent astreints au service de l'État, et il a fait voir par là l'incompatibilité du nouveau tarif avec le maintien de l'inscription. MM. les amiraux Cécille et Rigault de Genouilly ont prêté tour à tour l'appui de leurs convictions et de leur expérience à leur illustre collègue, qui a été l'objet, à la fin de la seconde séance, d'une véritable ovation.

Nous ne pouvons ici entrer dans le détail de cette discussion mémorable ni exposer en quelques mots toutes les raisons qui militent pour le maintien des restrictions de 1852 dont on voudrait aujourd'hui affranchir la pêche, afin de la mettre en position de lutter contre la concurrence des pêcheurs anglais; d'ailleurs il n'y a rien à dire après les deux discours de l'éminent rapporteur; ils forment un traité complet de la matière. Nous nous bornerons à constater avec lui que c'est là une question toute militaire et toute nationale, et non une question d'industrie et de consommation, « une question d'ordre politique et non une question d'ordre économique. » Pour avoir une marine, il faut que nous entretenions une école de pêcheurs; les pêcheurs forment l'élément le plus solide des équipages. Cette école, si ce n'est pas le consommateur de poisson qui en fait les frais, il faudra que l'Etat l'entretienne lui-même ou paie des primes à ceux qui voudront bien continuer un métier désastreux. Croit-on que cette charge ne serait pas plus lourde que l'imperceptible surélévation dont le monopole de nos pêcheurs grève le prix du poisson? Ces pensées, énergiquement soutenues par l'amiral Romain Desfossés, ont eu plein succès devant le Sénat. Sur 107 votants, 95 ont adopté les conclusions du rapport de l'amiral tendant à une révision du tarif et au renvoi, en conséquence, aux ministres compétents du commerce, de la marine et des affaires étrangères. Reste maintenant à savoir comment on arrivera à cette révision si impérieusement réclamée. Nous ne croyons pas que le gouvernement anglais, auquel des concessions analogues ont été déjà faites, se refuse à réparer notre erreur; ce serait avouer trop ouvertement qu'il veut porter atteinte à notre établissement maritime, et traverser le développement légitime de notre grandeur nationale.

A. DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

ÉTAT

DE LA

QUESTION MONÉTAIRE

EN 1861

Rapport de la Commission chargée d'étudier la question monétaire (22 février 1858). Paris, imprimerie impériale. — *La question de l'or*, par E. LEVASSEUR. Paris, 1858. — *De la baisse probable de l'or, des conséquences commerciales et sociales qu'elle peut avoir et des mesures qu'elle provoque*, par Michel CHEVALIER, membre de l'Institut. Paris, 1859. — *De la disparition de la Monnaie d'argent*, par M. Hubert DE MATIGNY, 1859. — *Des effets de l'abondance de l'or sur les Monnaies françaises*, par M. GODARD-DESMAREST. Paris, 1859. — *Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale suisse du 20 décembre* 1859. — *Rapport de la majorité de la Commission du Conseil national du 14 janvier* 1860. — FISCHER, *Gold und silber, etc.* Zurich, 1860. — KELLER, *Gold und silberfrage*. Saint-Gall, 1860. — *De l'adoption légale de l'or français*, par J. MALOU. Bruxelles, 1860. — *Cours légal de la Monnaie d'or française, etc.*, par le baron COGELS. Bruxelles, 1860. — *Encore un mot à propos du cours légal de l'or français*, par le baron COGELS. Bruxelles, 1861. — *Lettres sur la question des Monnaies*, par M. LÉON. Paris, 1861.

I

La question monétaire, agitée depuis quelque temps dans la sphère législative en divers pays voisins de la France, n'est guère sortie parmi nous du domaine des spéculations de la presse. Malgré de patientes recherches prolongées pendant une année entière (de février 1857 à février 1858), dans le sein d'une commission qui renfermait beaucoup d'hommes compétents, aucun parti décisif n'a été encore pris.

Digitized by Google

Je n'ai point à étudier ici l'organisation de cette fonction particulière du gouvernement qui touche à l'initiative des lois. Il y a à cet égard des questions qui tiennent tout à la fois, d'une part, à la balance entre les pouvoirs exécutif et représentatif du pays, et d'autre part, à l'organisation intérieure du pouvoir exécutif, à la concentration ou à la division des attributions entre ses agents, à la nature, à l'inutilité des circonstances qui éclairent leur responsabilité. Il faut surtout, au sujet de l'initiative gouvernementale, mesurer le degré différent qu'occupe dans les préoccupations publiques tel ou tel intérêt, et chez une nation qui sent, imagine et raisonne peut-être plus qu'elle ne calcule, certaines questions économiques peuvent mûrir un peu plus lentement qu'ailleurs. Un moraliste politique fort original écrivait, au début de son livre publié en Espagne pendant le XVIe siècle : « Il faut aujourd'hui plus de conditions pour faire un sage qu'il n'en fallait anciennement pour en faire sept. » La science administrative, économique et politique ne s'est pas simplifiée depuis le XVIe siècle, et il est naturel qu'elle délibère avec une maturité particulière sur ces questions monétaires qui, suivant l'observation juste de M. le ministre des finances de Belgique, *restent toujours obscures pour la foule malgré leur importance véritablement sociale.* Toutefois, je crois pouvoir m'absoudre, par ces diverses considérations aussi, de poursuivre avec quelque suite depuis plusieurs années la solution de la question monétaire en France, dans le sens que les faits et la science semblent commander, ne prétendant, dans divers articles déjà publiés sur ce sujet relativement restreint, engager que moi-même ni faire retomber sur autrui la responsabilité de mes opinions.

Les lois qui ont décrété dans divers pays l'existence d'une double monnaie légale d'or et d'argent, n'ont jamais eu qu'une puissance fictive et éphémère. Elles ont été l'expression d'une relation temporaire entre la valeur des deux métaux. Quand les fluctuations de l'industrie métallurgique et du commerce ont modifié le rapport ainsi constaté pour les valeurs respectives de l'or et de l'argent, il n'y a plus eu en réalité qu'une monnaie de payement, qu'un étalon, lors même que la loi en aurait reconnu deux.

D'après M. Léon Faucher [1], « les lois de Manou attribuent à l'or deux fois et demie le prix de l'argent. M. Dureau de la Malle pense qu'entre le XVe et le XVIe siècle avant notre ère, partout ailleurs que dans l'Inde, le rapport a dû être de 6 ou de 8 à 1 comme il l'était en Chine et au Japon à la fin du dernier siècle : on le trouve de 10 à 1 en Grèce du temps de Xénophon, 350 ans avant Jésus-Christ. Cent

[1] *Mélanges d'économie politique et de finance*, t. II, p. 368.

Digitized by Google

ans plus tard, le traité de Rome avec l'Etolie consacre une proportion semblable. » D'un autre côté, suivant le même auteur, après la prise de Syracuse par les Romains, 17 livres d'argent se donnaient pour une livre d'or, et du temps de Théodose le Jeune, le rapport de l'argent à l'or était de 1 à 18.

Que fût-il advenu si à ces diverses époques, dans l'Inde, la Grèce ou l'Italie, des lois monétaires eussent consacré un double étalon sur des bases fixes dans des Etats qui se fussent continués jusqu'à nos jours avec ces lois elles-mêmes? Le résultat serait que dans l'Inde, par exemple, il y aurait encore une loi consacrant entre l'or et l'argent le rapport de 1 à 2 1/2, et dans l'Italie le rapport de 1 à 17 subsisterait pour les mêmes métaux. Des lois pareilles mises en présence du rapport de 1 à 14, 15 ou 16, qui est le rapport économique réel depuis quelques siècles, seraient de grossiers et incompréhensibles anachronismes.

Dans le pays où l'or monnayé ne vaudrait que deux fois et demie l'argent, personne n'aurait l'idée de faire frapper une seule pièce d'or ; dans le pays où l'or vaudrait dix-sept fois l'argent, personne ne ferait frapper une seule pièce d'argent. Quelle serait la conséquence de lois en désaccord avec les faits du commerce et les résultats de la pondération des deux métaux sur le marché général du globe? Ce serait de réserver aux débiteurs de créances constituées à titre perpétuel ou à très long terme la chance évidemment assez chimérique d'une libération plus avantageuse, si le rapport actuel de 1 à 15 ou 15 1/2 venait à subir des perturbations telles qu'il descendît au-dessous de celui de 2 1/2 dans un cas, ou s'élevât au-dessus de celui de 1 à 17 dans l'autre.

L'existence de deux monnaies légales constitue en effet un double moyen de libération remis, d'après la raison et les lois positives, au choix des débiteurs. Nous avons, dans les articles 1190, 1895 et 1897 du Code Napoléon, des textes qui sont à cet égard d'une précision incontestable. Il appartient aux débiteurs de sommes fixes de choisir le métal précieux qui leur est le plus avantageux pour leurs payements, et il ne saurait y avoir d'exception à cette faculté que si le débiteur s'était engagé à payer exclusivement dans une certaine nature de monnaie, clause dont plusieurs jurisconsultes tels que MM. Toullier et Troplong ont reconnu la portée efficace, mais dont, en fait, on ne connaît guère d'exemple. Un article de notre Code pénal interdit même (art. 475) de refuser sous peine d'amende les monnaies nationales non fausses ni altérées, selon la valeur *pour lesquelles elles ont cours*. En résumé, ainsi que nous l'avons déjà écrit ici même, sous une législation fidèle à un double étalon monétaire, les créanciers à

Digitized by Google

titre perpétuel de sommes fixes ont contre eux toutes les révolutions monétaires futures.

Nous ne croyons pas ce résultat précisément normal et désirable. Nous avouons préférer un étalon unique, et nous trouvons peu naturelle cette alternative réservée le plus souvent d'une manière implicite et peu réfléchie à tous les débiteurs, de pouvoir se libérer un jour dans un métal déprécié au-dessous du cours du métal habituellement employé à l'époque du contrat primitif dont la dette résulte. « Quel est l'homme au monde, a dit avec bon sens M. Malou, qui, stipulant le prix d'une chose, ait jamais dit : Vous me payerez tant de grammes d'or ou d'argent à tel titre. Chacun dit et chacun a raison : Vous me payerez tant de francs, de florins, de schellings, etc. » Ajoutons que ces noms ont dans l'origine servi à désigner des disques d'un seul et même métal.

Il est donc permis de considérer l'existence d'un double étalon comme une complication peu utile et qui réserve aux débiteurs de sommes fixes des avantages souvent peu sérieux et d'ailleurs peu conformes à la nature ordinaire des conventions. Il est permis de croire que l'idée du double étalon, dans toute l'extension qu'elle a prise en certains Etats, est née, à l'origine, d'une notion très fausse sur la mobilité des relations de valeur entre tous les objets de la nature. On a adopté deux étalons parce qu'on croyait qu'ils pouvaient, par la permanence des valeurs respectives, n'en faire véritablement qu'un sous deux formats différents. On a taxé réciproquement les métaux, comme on a cru souvent pouvoir taxer un peu arbitrairement certains autres objets. On s'est exagéré le pouvoir de la loi, et on a trop rabaissé celui des variations de la nature.

Toutefois ce n'est pas cet inconvénient théorique d'un double étalon monétaire qui a placé depuis plusieurs années les pouvoirs publics et l'opinion des économistes des divers pays de l'Europe en présence de la *question monétaire*. Deux faits me semblent caractériser spécialement la révolution monétaire qui s'opère depuis quelques années en Europe.

Par l'accroissement de l'or sur les marchés européens, ce métal s'est substitué lentement à l'argent dans la circulation française comme dans les circulations belge, suisse, espagnole, italienne. On a vu s'organiser au profit de personnes placées dans des situations privilégiées une spéculation facile et sûre, réalisant des bénéfices considérables par le retrait successif des espèces d'argent qui formaient le métal courant des transactions antérieures, spéculation qui, en France, pourrait presque être patentée sous ce titre : *exploitation de l'imprévoyance de la loi de l'an XI*. Pour ne parler que de notre pays, l'excédant d'exportation de l'argent calculé à raison de 220 fr.

Digitized by Google

par kilogramme[1], et sans compter le premier trimestre de 1861, qui donne encore un excédant de 27,728,778 fr., a été :

En 1852, de	2,717,260 fr.
1853, de	116,885,440
1854, de	163,693,720
1855, de	197,159,640
1856, de	283,623,300
1857, de	397,680,756
1858, de	16,891,006
1859, de	200,210,888
1860, de	174,449,858
Total...	1,553,331,868

Une pareille exportation de l'or, dans un pays où l'or eût été la monnaie la plus répandue, aurait pareillement fait sentir la singularité d'une législation fondée sur le double étalon. On eût pu critiquer la spéculation dont cette législation aurait renfermé le germe. On aurait pu s'étonner de voir transformer la circulation à l'usage de plusieurs millions d'hommes par suite d'une fluctuation dans le rapport réel des deux métaux. On eût pu dire que les législateurs n'avaient pas prévu des perturbations de ce genre, et qu'en général le double étalon, presque toujours accompagné d'une préférence pour l'un des métaux qui était autrefois l'argent, ainsi que nous l'atteste Harris dans son ouvrage publié en Angleterre au siècle dernier, a été surtout admis hors de toute prévoyance sérieuse de certains des résultats qu'il entraîne nécessairement, et que les accidents du commerce lui permettent de réaliser dans des circonstances données.

Mais la fluctuation économique, qui a déprécié l'or en Europe et qui a expulsé l'argent de la circulation française en particulier, a des résultats spéciaux que n'aurait point eu la disparition de l'or. Celle-ci serait sans doute gênante pour des peuples habitués à ce métal relativement léger et portatif. Mais en définitive, il en résulterait certaine incommodité tenant à la pesanteur des espèces d'argent, aucun obstacle sérieux quant à la réalisation des transactions.

Pendant des siècles entiers, nos pères ont acheté des maisons et des terres avec des monnaies d'argent. La livre française était cal-

[1] Nous calculons l'hectogramme à 22 fr., ce qui peut être au-dessus de la réalité si les valeurs exportées ne sont pas affinées. C'est un détail à rectifier partiellement au besoin.

Digitized by Google

culée en *argent* comme le *pound* en Angleterre. *In England accounts are kept or reckoned by the pound sterling which, as hath been before, observed, is a certain quantity of fine silver appointed by the law for standard*, la livre sterling est un certain poids d'argent, dit Harris. Nous en étions là avec notre monnaie d'argent il y a dix ans. Nous y reviendrions avec quelque gêne, s'il était nécessaire, en faisant peut-être, en ce cas, de la monnaie de papier un usage plus fréquent qu'aujourd'hui, et en allégeant d'autant la matière de nos échanges.

Mais la disparition de l'argent a une conséquence d'une toute autre nature par la gêne plus forte qu'elle apporte aux petites transactions et à la subdivision des payements. La monnaie d'argent divise naturellement la monnaie d'or, comme la monnaie de cuivre divise la monnaie d'argent. On a réduit au minimum la subdivision de la monnaie d'or par le frappage des pièces de 5 fr. On a ainsi plié autant que possible la monnaie d'or aux opérations des petits paiements, imitant une mesure déjà pratiquée en Portugal au siècle dernier, où, suivant un écrivain anglais qui proposait cet exemple à son pays, la *moeda* d'or, pièce équivalente à 27 schillings, était subdivisée en moitié, quart, tiers, sixième et même dixième[1]. Même en supposant cette menue monnaie d'or de nos pièces de 5 francs plus répandue qu'elle ne l'est encore, une monnaie divisionnaire d'argent est indispensable; avec de l'or et du bronze seuls, on ne pourrait avoir une circulation tolérable. Le moindre payement au-dessous de 5 fr. entraînerait l'approvisionnement d'espèces de bronze en une quantité incommode et singulièrement gênante. C'est par ce côté des petits échanges, par cet intérêt du petit commerce, que la question monétaire est devenue d'un intérêt public sérieux et, suivant nous, presque pressant.

Depuis 1857, le gouvernement cherche une solution. Si nous croyons avoir raison dans celle que nous avons proposée, quelles sont cependant les causes qui en empêchent l'adoption? Il faut le dire sans hésiter. Ce sont des scrupules honorables mais peu fondés qui paraissent surtout avoir tenu en suspens le gouvernement. Quand on a vu l'or se substituer à l'argent, on a eu le sentiment d'une révolution monétaire qui s'accomplissait. On s'est demandé si cette révolution pouvait être arrêtée au nom d'un droit. Ce droit ne s'est pas trouvé. Chacun a compris qu'il avait la faculté de se libérer avec la monnaie qui arrivait sous sa main. Aucun créancier n'a eu le courage de refuser un payement en or, et cependant on a compris que cet or ne se multipliait qu'avec une certaine dépréciation.

[1] Voir le curieux appendice relatif aux monnaies, ajouté à l'opuscule anonyme publié à Londres en 1774, sous le titre de *Principles of trade*, et attribué à Georges Whately et à Benjamin Franklin.

Digitized by Google

Après avoir reconnu l'impossibilité d'opposer un droit à cette petite et assez innocente révolution, encore moins de l'entraver par des expédients impuissants et vulgaires, comme des entraves imposées au commerce, des poursuites contre les changeurs, des prohibitions renouvelées du moyen âge, on ne s'est pas décidé davantage à légaliser cette révolution par des mesures qui la consacreraient, en organiseraient définitivement les résultats et en empêcheraient même le retour.

La question d'ailleurs a été plus étudiée par les financiers que par les légistes. Un interprète accrédité et savant de l'économie politique, dont les écrits ont contribué à diminuer en France l'influence du système de protection en matière commerciale, a essayé, par une étude un peu rigoriste, et plus mathématique que juridique, des motifs de notre loi de l'an XI, de montrer la France rivée à tout jamais, par les liens de la bonne foi et par la religion du système décimal, au *franc* d'argent, qui est en effet le *franc* préféré, mais non le franc unique de la loi de l'an XI. Il a eu des disciples. Toutefois, le stoïcisme de cette interprétation, s'il vivait encore dans quelques esprits, serait mis à de fortes épreuves.

Les Suisses, placés à notre frontière orientale, n'avaient, il y a deux ans, que le franc d'argent; ils ont adopté le franc d'or qui leur était tout à fait étranger, et ils ont en fait réduit l'argent, avili par une augmentation d'alliage, au rôle d'une monnaie d'appoint. Cet argent menace, suivant la remarque de M. Léon (20e *Lettre*), de se mêler à la circulation de notre pays.

Cette double modification de la législation monétaire helvétique est décomposée pour ainsi dire en Belgique. Son premier acte seul est accompli. Le franc d'or est adopté par la Chambre des représentants et le Sénat, et menace de renverser, disait-on il y a peu de jours, un ministre énergique et influent sous la pression de son envahissement contagieux. Et toutefois, le second acte de cette transformation, c'est-à-dire l'adoption d'une monnaie divisionnaire d'argent, est aussi entrevu et accepté par beaucoup d'esprits dans ce pays, dont la circulation en argent est empruntée à la France, suivant la proportion de 87 p. 0/0, au rapport de M. Cogels[1]. Non-seulement nous trouvons mentionné, dans le *Journal des Economistes* du 15 octobre 1860, un projet de loi qui aurait eu pour résultat de réduire le franc à 4 grammes d'argent fin, ou 4 grammes 1/4, d'après M. Léon (page 223), mais dans la discussion récente de la Chambre des représentants belges, M. Nothomb a émis, le 1er mars 1861, la prédiction la plus positive en ce sens : « L'avenir, a-t-il dit, nous réserve une autre solution, celle qu'a trouvée la Suisse, c'est-à-dire

[1] *Cours légal de la Monnaie d'or française.*

Digitized by Google

l'adoption des monnaies étrangères au cours nominal, avec une monnaie divisionnaire à 8/10 de fin. Pour le moment, c'est là pour moi l'idéal monétaire; j'y entrevois la communauté monétaire entre la France, la Suisse, la Belgique et probablement l'Italie elle-même. » L'Italie du Nord est en effet associée depuis assez longtemps au système monétaire français, et si l'étalon d'argent subsistait naguère exclusivement dans le royaume des Deux-Siciles, le double étalon doit y avoir suivi l'invasion piémontaise.

En Espagne, qui est aussi un pays de double étalon, mais dans lequel la monnaie d'argent a été successivement dépréciée d'une manière qui nous paraît fort irrégulière, quoique encore insuffisante pour empêcher l'envahissement de l'or, ce dernier métal se vulgarise sous la forme de petites pièces de 20 réaux [1]. Le Portugal, plus intelligent dans cette partie de sa législation, a suivi l'exemple donné par la Grande-Bretagne en 1816, et en a systématisé la législation monétaire. La loi portugaise du 29 juillet 1854, insérée dans le *Diario do Governo*, et dont je dois la communication à l'obligeance de M. le baron de Paiva, constitue une monnaie divisionnaire d'argent à côté de la monnaie fondamentale d'or, dont la base est la *couronne* de 17gr,735, valant 10,000 reis. La plus forte pièce d'argent est de 500 reis (articles 2 et 5). Suivant l'article 9 de cette loi, le créancier n'est tenu de recevoir dans aucun payement plus de 5,000 reis (environ 30 fr.) de monnaie d'argent. Cette disposition s'étend aux obligations antérieures à la loi, lors même qu'on y déterminerait l'espèce de monnaie dans laquelle elles doivent être acquittées. D'après l'article suivant, les billets de banque sont désormais payables en or. Aux termes des articles 11 et 12, les particuliers peuvent faire fabriquer de la monnaie d'or dans des conditions déterminées ; mais « l'Etat se réserve la fabrication des monnaies d'argent et de cuivre. L'émission de ces monnaies sera déterminée par les Cortès. » Cette loi est, comme on le voit, d'une logique et d'une clarté remarquables.

En Russie, la révolution monétaire, qui réduit l'argent à l'état de monnaie divisionnaire, s'est récemment accomplie. Suivant la métrologie russe, le rapport de l'or à l'argent, d'après le cours légal des roubles, 15 kopecks donnés à la demi-impériale d'or, était de 1 à 15 9/20. Déjà nous relevions, dans un travail inséré au *Journal des Economistes* du 15 avril 1860, diverses annonces relatives au désir du gouvernement russe de modifier sa législation monétaire dans le sens suivi par l'Angleterre, le Portugal et la Suisse. Peu après, les

[1] Voir le décret du 31 janvier 1861, mentionné dans le *Moniteur universel* du 11 février 1861.

Digitized by Google

journaux ont mentionné un ukase diminuant de 15 p. 0/0 la valeur intrinsèque des pièces de 5, 10, 15 et 20 kopecks, afin d'en empêcher l'exportation à l'étranger, et avec un cours forcé jusqu'à concurrence de 3 roubles. On assure que cette mesure, qui laisserait subsister l'unité rouble en argent, est en cours d'exécution, et que les 30 millions d'argent qui auraient été cédés par la Banque de France à la Russie en 1861, recevraient cette destination et seraient convertis en une nouvelle monnaie d'argent au titre de 750 pour mille de fin.

En rappelant cette aliénation faite par la Banque de France, qui aurait été précédée d'une autre transmission de 50 millions faite à l'Angleterre par le même établissement, nous constatons volontiers que cette Banque ne s'est point livrée activement à la spéculation que ses statuts lui permettaient par la plus-value relative de l'argent depuis plusieurs années[1]. Elle ne paraît pas avoir trop profité de l'opinion de l'économiste anglais Porter, qui ne voit dans l'existence d'un double étalon monétaire dans un pays d'autre avantage qu'une occasion de profit et d'agio pour les banques, et sûrement, ajoute-t-il, il serait insensé de s'exposer à un inconvénient général pour le profit d'un corps particulier : « *This is*, dit-il, *the only advantage that can be anticipated from the establishment of a double standard, and it would surely be unwise to incur the risk of a general inconvenience for the sake of a profit that might possibly result to a private body*[2]. »

La Banque de France s'est constituée cependant successivement une encaisse d'argent assez considérable, puisqu'on l'évalue encore à 200 millions après les cessions opérées. Elle a été conduite à diminuer cette encaisse, parce que la plus-value de l'argent sollicitait la spéculation à forcer des remboursements de billets sur ce stock, circonstance qui paraît avoir été aperçue aussi en Belgique, où l'on a regretté que l'encaisse de la Banque fût entièrement privée d'or, à cause de la législation de 1850 qui avait démonétisé ce métal chez nos voisins. « Ayant quelques millions d'or, monnaie légale belge, dit M. Malou, la Banque déjouerait la plupart des spéculations d'exportateurs d'argent. Il suffirait qu'elle eût le droit de payer en cette monnaie pour qu'on ne vînt pas affaiblir son émission de billets et son encaisse en lui prenant du numéraire exportable avec bénéfice. »

Nous ne connaissons pas, au reste, les termes précis de l'opération faite par la Banque de France et d'Angleterre. *L'Economist* anglais du 24 novembre 1860 en parle comme d'une opération en quelque sorte à réméré. Le compte rendu de la Banque du 31 janvier 1861, men-

[1] Voir article 5 de la loi du 24 germinal an XI.
[2] *Progress of the Nation*, p. 428, dit. de 1 51.

Digitized by Google

tionne seulement la réception de *la prime dont l'encaisse d'argent est actuellement l'objet* (page 8). Ce qui reste certain, c'est que la situation actuelle de la question monétaire en France a risqué de changer en péril pour la Banque cette encaisse d'argent qu'on a supposé quelquefois pouvoir être pour elle une source d'avantages divers à cause de son peu de mobilité relative.

L'Europe n'est pas seule poussée à des mesures législatives par les changements dans la proportion de valeur de l'or et de l'argent. Les Etats-Unis ont fait frapper en monnaie d'appoint les subdivisions du dollar d'après une loi de 1853. Ce billon d'argent a cours jusqu'à 5 dollars. Le Brésil a fait plus, et, en 1849, il a adopté l'or comme monnaie fondamentale et réduit la monnaie d'argent au rôle divisionnaire jusqu'à concurrence de 20 milrèis (56 fr. 60). Au Chili, la valeur intrinsèque des espèces d'argent a été récemment abaissée. Afin de remédier à la rareté des espèces métalliques et en particulier à l'exportation de la monnaie d'argent, le gouvernement chilien, aux termes de la loi du 28 juillet 1860, a adopté l'or comme base de son système monétaire. Cette loi autorise : 1° la fabrication de piastres en or au titre de 9/10 de fin et au poids de 1525 milligr. ; 2° l'émission de 500,000 piastres en monnaie d'argent, de 20, de 10 et de 5 centièmes de piastres à un titre de 9/10, mais d'un poids inférieur de 8 p. 0/0 à celui des pièces d'argent auparavant en circulation [1].

Si l'on ajoute à cette vue d'ensemble les embarras constatés là où l'étalon d'argent est encore en vigueur, les préoccupations de certains économistes de ces contrées [2]; si on observe que ces Etats, c'est-à-dire l'Allemagne et la Hollande, n'évitent l'invasion violente de l'or que par les bases exceptionnelles de leur système monétaire dont les unités se convertissent difficilement dans les unités des pays voisins où l'or s'est installé si puissamment, c'est-à-dire la France, la Suisse et l'Angleterre, il est permis de penser que l'Europe entière peut être assez prochainement amenée, par le besoin même de faciliter ses relations internationales, à ce système dont la base est l'or, avec une riche monnaie d'appoint, qui est l'argent, et une *sous-monnaie* d'appoint qui est le bronze ; système dont le fondement rationnel était entrevu, il y a près d'un siècle, dans un écrit

[1] Voir le *Moniteur universel* du 20 décembre 1860, et celui du 6 février 1861. D'après ce dernier, les pièces chiliennes de vingt centièmes de piastre pèseraient 460 centigr., ce qui porterait la piastre d'argent à 23 gr. La relation de 20 gr. 70 centigr. d'argent fin équivalant à 1,372 milligr. d'or fin ferait ressortir la proportion de 1 à 15,08.

[2] M. Soetbeer, de Hambourg, s'inquiète du sort fait aux Etats débiteurs de sommes fixes en argent. Voir ses articles dans les *Grenzboten* des 29 avril et 6 mai 1859, ainsi que ses publications antérieures.

Digitized by Google

anglais attribué à la collaboration du célèbre Franklin. *It seems most rational*, porte cet écrit, *that the most scarce and precious metal should be the unit or standard*[1]. « Il paraît très rationnel de constituer l'unité ou l'étalon avec le métal le plus rare et le plus précieux. »

Ce qui peut contribuer encore à ce résultat est la difficulté de conserver l'or à aucun autre titre que celui de monnaie principale. Sa tarification mobile ne peut pas plus s'acclimater avec succès que son usage subordonné au libre cours de la concurrence. La tarification de l'or qui a été autorisée en Allemagne, et qui y laisse ce métal rare et languissant, a été repoussée dans les délibérations récentes des Chambres belges, et elle est en réalité incompatible avec cette notion de valeur fixe qui semble à un vieil auteur imprimée avec le sceau profond de l'étymologie dans le nom même de la *monnaie*. « *Nomisma*, dit-il, *ideo moneta vocatur quia nota inscripta monet nos autoris et valoris.* » (Isidorus, lib. xv, *Orig.*, c. xv.)

Je sais que certains hommes d'Etat ont redouté de voir le législateur français imiter ceux de l'Angleterre, des Etats-Unis, du Brésil, du Portugal, de la Russie et de la Suisse, en dépréciant sa monnaie d'argent. Ils ont craint pour le gouvernement le gros mot de *faux monnayeur*. Mais peut-on oublier que tout billon est *une fausse monnaie licite* dont l'altération est corrigée par la limitation de son cours? Il n'y a fausse monnaie que dans l'abaissement des poids ou des titres de la monnaie fondamentale ayant cours forcé et illimité dans tous les paiements. Il faut même constater que des gouvernements éclairés et civilisés, comme ceux de la Hollande et de l'Espagne, se sont permis encore récemment des libertés outrées en ce genre, libertés auxquelles faisait allusion, en les déplorant, M. Vrolik, lorsqu'il a écrit que le maintien du double étalon en Hollande eût placé ce pays dans l'alternative d'adopter le système anglais fondé sur l'or ou de diminuer de nouveau la valeur intrinsèque du florin, ce qui aurait été une mesure *désespérante*[2]. M. Léon, dans sa 17e lettre, a commis une erreur involontaire d'interprétation en reportant cette épithète sévère mais juste à l'autre branche de l'alternative que M. Vrolik considérait avec beaucoup plus d'indulgence, et que son raisonnement conseille à la France, puisque notre pays aussi ne peut songer, d'après les traditions modernes de sa juste rigidité monétaire, à déprécier son franc d'argent en le maintenant comme la base fondamentale de tous les paiements à quelque somme qu'ils s'élèvent.

Après avoir ainsi reproduit le tableau général de la situation mo-

[1] Opuscule anonyme imprimé à Londres en 1774.
[2] *Rapport sur le système monétaire des Pays-Bas*. p. 169.

Digitized by Google

nétaire relativement au cours respectif de l'or et de l'argent dans l'ensemble de l'Europe, après avoir de nouveau indiqué la solution sur laquelle je suis souvent revenu depuis plusieurs années[1], il me semble utile de presser d'une manière plus étroite cette situation et cette solution et d'examiner successivement : 1° les conséquences du *statu quo* prolongé ; 2° les diverses formes et conditions législatives de la solution proposée ; 3° le mécanisme pratique de la mesure qui pourrait terminer une situation anormale et impossible à maintenir.

II

L'impossibilité de maintenir le *statu quo* dans la législation monétaire de la France résulte, suivant nous, de la continuité des exportations, du caractère frustratoire des mesures palliatives par lesquelles la circulation monétaire est encore soutenue dans notre pays, enfin des sentiments manifestés à cet égard par des autorités d'un poids considérable.

Les chiffres de l'exportation d'argent en excédant que nous avons reproduits plus haut, nous fournissent la mesure du mouvement rapide et soutenu qui expulse l'un des métaux précieux de notre circulation monétaire. Presque toutes les anciennes pièces de cinq francs, qui formaient avant 1853 la monnaie principale des transactions, ont été éliminées du système monétaire français. Il en a été de même d'une partie des pièces de deux francs et au-dessous. Dans plusieurs parties du pays, et à diverses époques, la gêne du commerce a été sérieuse. Le gouvernement a dû avoir recours à l'expédient de la fabrication de pièces de deux francs et au-dessous, qu'il a envoyées sur les divers points de la France, sur lesquels le besoin en était le plus vivement senti. Quelle a été la quantité des monnaies d'argent ainsi fabriquées par l'intervention de l'Etat, avec ou sans l'intermédiaire de la Banque ? Les commissions de finances ne paraissent pas avoir fait porter leurs investigations sur ce point, quoique la question monétaire ait été touchée au Corps législatif, en 1860, par MM. de La Tour et Devinck ; c'est plutôt dans des documents étrangers que nous trouvons des assertions d'ailleurs très contradictoires sur ce sujet.

D'après les documents suisses de 1859, que nous avons analysés

[1] Voir la *Revue Contemporaine* des 31 octobre 1858 et 15 mars 1860, et le *Journal des Economistes* du 15 avril 1860.

Digitized by Google

ailleurs[1], ce serait 6 à 8 millions seulement de pièces divisionnaires que le gouvernement français aurait fait fabriquer. En Belgique, on a accrédité des faits exagérés en sens contraire : « Le gouvernement, a écrit M. le baron Cogels, fait frapper de temps en temps à la Monnaie de Paris des monnaies divisionnaires pour le solde des troupes, pour la paie des ouvriers employés aux travaux publics, enfin pour les besoins les plus urgents de la circulation. En 1856, la Monnaie a frappé jusqu'à 54 millions en argent, mais on s'est aperçu bientôt que les monnaies nouvellement frappées ne sortaient du balancier que pour repasser au creuset ou pour être exportées. En 1857, la fabrication fut ramenée au chiffre modeste de 3,809,000 fr., et depuis lors la fabrication de l'argent est restée renfermée dans des limites fort étroites. Les sacrifices qu'elle a imposés au Trésor et à la Banque sont fort importants : c'est un vrai travail des Danaïdes[2]. »

M. le baron Cogels s'est évidemment trompé en évaluant à 54 millions la monnaie d'argent fabriquée en France en 1856. M. le directeur actuel de la Monnaie de Paris a bien voulu nous en faire savoir la quantité réelle qui a été d'environ 8,650,000 fr. Nous ne pensons pas que depuis 1854 on ait fabriqué en France plus de 40 millions de monnaie divisionnaire d'argent dont la plus grande partie en pièces de 1 fr. et de 50 centimes. Probablement M. Cogels s'exagère aussi les sacrifices subis par le Trésor pour ces fabrications d'expédient. Mais il est vrai de dire avec lui que les monnaies ainsi fabriquées ne sont pas versées dans un récipient mieux fermé que le tonneau de la mythologie antique. Sans doute la prime qui détermine l'exportation de l'argent ne s'élève pas à un chiffre très considérable. Nous l'avons généralement entendu évaluer à des quotités variables entre dix et vingt-huit par mille. Mais cette prime constante est suffisante pour garantir aux collecteurs d'espèces d'argent des bénéfices assurés.

La lutte des gouvernements contre la force des choses, dans l'ordre monétaire, est depuis longtemps reconnue d'une complète impuissance. L'Angleterre a souvent fait l'épreuve de ce fait, et c'est cette expérience qui l'a conduite à l'adoption d'un étalon unique. « *This inconvenience was repeatedly felt in England when both metals were coined in unlimited quantities*, » a écrit un économiste anglais contemporain. En d'autres termes, la Grande-Bretagne a toujours senti le préjudice de l'exportation du métal renchéri lorsqu'elle a autorisé d'une manière illimitée le frappage des deux métaux précieux. Cet inconvénient, constaté en Angleterre, d'autres pays l'ont éprouvé,

[1] *Journal des Economistes*, avril 1860, p. 16.
[2] *Cours légal de la Monnaie française*, p. 31.

Digitized by Google

même à une époque où le commerce était moins actif, moins intelligent et moins cosmopolite que de nos jours. Voici ce que rapporte l'auteur allemand d'un traité d'économie politique publié il y a un demi-siècle. « En Allemagne, dit Schmalz, le rapport entre l'or et l'argent était autrefois fixé par les lois, de telle sorte que dans le commerce on n'osait donner ni accepter une pistole pour plus ou moins de cinq écus. Certains jurisconsultes ont même été jusqu'à considérer comme illicite et punissable toute espèce d'agio sur le prix de l'or. Cependant, depuis trente années environ, relativement à la valeur de ce dernier métal, celle de l'argent a tellement augmenté, que l'agio sur l'or a dû augmenter prodigieusement, et qu'en fait les lois sont devenues impuissantes pour y mettre obstacle. »

Le gouvernement français n'est point resté indifférent à cette situation. Il a deux fois établi une sorte d'enquête à cet égard. En 1857, les receveurs généraux et les succursales de la Banque ont été consultés, et sur plusieurs points du pays l'insuffisance des monnaies divisionnaires d'argent a été constatée. En 1860, une seconde enquête auprès des chambres de commerce a donné des résultats que nous analyserons bientôt.

Entre ces deux recherches, une commission renfermant divers représentants de la science financière, de la Banque, de l'administration des monnaies, de la science minéralogique elle-même, avait été consultée. Son rapport, que nous avons analysé ailleurs, a conclu dans le sens d'un droit de douane a établir sur la sortie de l'argent. Nous croyons que le gouvernement a bien fait de ne point suivre ce conseil, mais l'autorité de la commission n'en est pas moins entière contre le maintien d'un *statu quo* inconciliable avec les intérêts du commerce et avec la conscience du besoin pour l'autorité législative du pays, d'un état de choses régulier et définitif. Ainsi que l'a dit avec raison M. Léon, dans une de ses lettres, en parlant de notre monnaie d'argent : « Qu'attendons-nous? Depuis cinq ans nous avons perdu plus d'un milliard. Pour aviser aux moyens de la retenir, attendrons-nous qu'il ne nous en reste plus? »

Il est vrai que M. Burat évaluait, dans *le Constitutionnel* du 1er septembre 1859, le numéraire argent subsistant encore en France à 1 milliard et demi, mais cette estimation arbitraire doit être réduite, en tout cas, des exportations postérieures.

A la même époque, au reste, les Suisses, qui s'occupaient beaucoup de nos affaires monétaires, évaluaient à un milliard seulement l'argent laissé dans notre circulation. Je sais que, suivant l'observation de M. Burat, le commerce pourrait à la rigueur user de la même faculté que l'Etat en faisant fabriquer des monnaies divisionnaires d'argent. Peut-être y a-t-il des exemples d'intervention de ce

Digitized by Google

genre de la part de la Banque ou de quelque grand établissement industriel. Mais on ne saurait, à y bien réfléchir, considérer comme trop vicieuse une législation qui obligerait des particuliers à faire fabriquer dans des conditions onéreuses une monnaie d'appoint destinée à leur échapper bientôt.

Cette situation n'est donc pas normale, et M. Léon a raison de dire dans sa 22e lettre : « Le plus mauvais de tous les partis serait de ne pas prendre de parti du tout et de laisser se prolonger une situation dans laquelle la loi est en désacccord avec les faits. »

III

Nous sommes donc conduit à examiner en détail la solution que la situation nous paraît réclamer et sur laquelle notre sentiment est depuis longtemps connu. Nous l'avons exprimé en même temps que M. Levasseur arrivait, dans son ouvrage estimable sur la *Question de l'or*, à une conclusion identique. Nous ne reviendrons pas sur l'impossibilité d'arrêter l'exportation de l'argent par des mesures prises contre les changeurs ou trieurs de monnaie. Les tentatives faites, il y a quelques années, pour s'opposer à ce commerce ont été abandonnées. Personne n'a plus guère confiance dans un pareil moyen. Le droit de douane à la sortie de l'argent eût été une gêne considérable et eût nécessité, à la sortie de France, des visites qui ne sont point pratiquées; il n'eût eu qu'une efficacité limitée pour arrêter l'exportation. On peut dire d'ailleurs qu'il eût été singulier de voir établir un droit pareil sur une matière dès longtemps affranchie de toute taxe sérieuse à la sortie du pays, alors que le petit nombre de droits ou de prohibitions à la sortie reconnus dans notre tarif sont presque tous abolis.

La démonétisation de l'or n'a été demandée, par un petit nombre d'économistes distingués, qu'à la suite d'une interprétation subtile et excessive de certains textes législatifs. Elle serait, pour l'Etat qui l'entreprendrait, une source de difficultés et de dépenses considérables sur lesquelles nous nous sommes expliqué ailleurs. Lorsque le gouvernement a consulté, par une circulaire du 13 février 1860, les chambres de commerce de l'Empire, parmi les cinquante chambres dont M. le ministre de l'agriculture et du commerce a bien voulu nous communiquer les réponses, nous ne croyons pas qu'une seule ait réclamé la démonétisation de l'or. Une vingtaine de chambres ont demandé au contraire, avec plus ou moins de précision, la réduction de l'argent à la condition de monnaie divisionnaire. Les autres

Digitized by Google

ont proposé soit des moyens impuissants, comme le droit à la sortie de l'argent, la fabrication de nouvelles pièces divisionnaires, l'émission d'un billon composé de bronze et d'argent, ou de bronze et d'or, ou enfin le rétablissement du rapport entre l'or et l'argent; idée vague et susceptible d'une double interprétation, puisque ce rétablissement peut s'opérer par une augmentation du poids des pièces d'or ou par une diminution du poids de la monnaie d'argent.

Quelques-unes de ces chambres ont constaté la dépréciation considérable des pièces d'argent laissées dans notre circulation, circonstance dont il est permis d'inférer qu'en fait la France n'a aujourd'hui de monnaie divisionnaire d'argent que dans des conditions anormales, et en dehors des exigences raisonnables, sinon positives, de la loi de l'an XI, puisque cette loi, par une lacune qui lui a été reprochée [1], n'a pas fixé le degré d'usure au delà duquel la monnaie française peut être refusée. On peut appliquer à nos monnaies d'argent ce que le baron Cogels a dit récemment de celles de la Belgique, « ayant tous les vices du billon sans le correctif d'une limitation de la somme par laquelle elles ont cours légal. » Tout indique donc que le législateur français devra mettre un terme à l'état de désordre de la circulation monétaire de notre pays en imitant de près ou de loin l'Angleterre, le Portugal ou la Suisse et en se donnant une monnaie d'appoint avec cours limité, et une dépréciation suffisante pour en garantir la conservation dans le pays. On ne saurait nier que le titre à 8/10 de fin au lieu de 9/10 ne soit une mesure assez convenable; la Suisse nous en a donné l'exemple.

Le faiblage des schellings anglais est de 6 p. 0/0; mais aussi ne rassure-t-il pas suffisamment plusieurs écrivains britanniques contre les éventualités futures de l'abaissement de la valeur de l'or. L'*Economist* de 1857 manifestait des craintes à cet égard.

Si l'on acceptait le mode de dépréciation adopté par la Suisse, ce qui aurait l'avantage de ne laisser subsister aucune perte dans l'échange des monnaies divisionnaires de deux Etats limitrophes, il serait beaucoup plus indifférent de choisir arbitrairement le chiffre maximum du cours obligatoire de la nouvelle monnaie d'appoint. De 20 à 50 francs, espace dans lequel se sont renfermées les diverses législations que nous avons analysées, celle de la Russie exceptée, nous ne saurions voir d'inconvénient à placer où l'on voudrait son choix.

Jusqu'à concurrence de quelles sommes une nouvelle émission de monnaie divisionnaire d'argent devrait-elle être autorisée? L'Angleterre paraît avoir abandonné cette question aux enseignements successifs de l'expérience.

[1] Cogels, *Cours légal de la Monnaie d'or française, etc.*, p. 17.

Digitized by Google

Grégory King, statisticien de la fin du XVIIe siècle, évaluait à 8 millions et demi de livres sterling la monnaie d'argent existant en Angleterre en 1688. Aujourd'hui, il s'agit tout à la fois d'une monnaie d'appoint, mais aussi d'un marché et d'une population beaucoup plus étendus, et la somme d'argent en circulation dans le Royaume-Uni paraît beaucoup plus considérable.

D'après le journal anglais le *Globe*, la Monnaie royale de Londres a frappé, pendant les quinze dernières années, 78,499,868 liv. st., dont en or, 73,772,613 liv. st. ; en argent, 4,540,388, et en cuivre, 186,867. On voit que c'est plus de 110 millions d'argent, et il faut ajouter à cette quantité celle qui a été fabriquée depuis 1816 jusqu'à 1843, et qui s'élève, d'après les renseignements donnés par M. Porter, dans son ouvrage sur le *Progrès de la Nation*, à 11,629,992 liv. st. d'argent [1] de 1816 à 1843, et, par conséquent, de 1816 à 1859, on devrait évaluer à environ 16 millions sterling, ou 400 millions de francs, la monnaie d'appoint fabriquée en Angleterre, et qui ne peut guère être dénaturée, mais tout au plus exportée pour le service de quelques colonies, et particulièrement de l'Australie, où les opérations du monnayage sont restreintes à l'or. Un document intéressant, que nous trouvons dans le rapport de M. Graham aux commissaires du monnayage décimal, à la date du 30 juillet 1857, évalue à 14,169,000 liv. st. ou 350 millions de francs la valeur de la monnaie d'argent en circulation à la date du rapport. On estime que cette quantité a diminué depuis. D'après cette seule comparaison, et en ajoutant la considération du goût traditionnel pour la monnaie d'argent qui résulte en France de ce que cette monnaie y a été longtemps dominante, nous croyons que le chiffre de 400 millions n'aurait pour nous rien d'excessif.

Dans les Pays-Bas, en 1845, d'après M. Vrolik, il y avait 9 millions de florins de monnaie d'appoint en argent de demi-florin et au-dessous, et cette quantité, qui ne comprenait que les pièces d'un florin et deux florins et demi, était *loin de satisfaire aux désirs de la population*. D'après la proportion de la population, ces 9 millions de florins pour les Pays-Bas n'auraient guère été cependant que l'équivalent de 100 millions pour la France en pièces d'un franc et au-dessous. Et si l'on prenait pour point de comparaison, un peu inexacte, il est vrai, les faits extraits du livre de M. Vrolik, relativement à la fabrication des nouvelles monnaies d'argent postérieurement à la loi de 1839, on verrait que la Hollande en a fabriqué, de 1843 à 1851, pour le compte de l'Etat seul, près de 36 millions

[1] L'auteur, p. 438, donne des chiffres qui produisent un total de 208,331 liv. pour la monnaie de cuivre fabriquée de 1816 à 1843.

Digitized by Google

de florins en pièces d'un florin et au-dessous, ce qui correspondrait, toutes proportions gardées, à environ 400 millions pour notre pays. Nous croyons qu'en restant dans la prévision de 400 millions, nous restons donc dans les enseignements de l'analogie et des plus justes probabilités; mais il n'y aurait pas d'inconvénient à commencer peut-être par 300 millions seulement, surtout si l'on ne fabriquait pas de pièces de cinq francs.

Ici se présente la question des frais de la fabrication et du concours de la nouvelle monnaie avec l'ancienne. Les frais de fabrication sont très inférieurs au profit de l'abaissement qui serait donné au titre des pièces. M. Vrolik nous apprend que les frais de refonte en Hollande, qui avaient été d'environ 2 p. 0/0, de 1818 à 1838, sont descendus à environ 1 p. 0/0 de 1846 à 1852.

Tous les renseignements que nous avons pris sur les ressources de la fabrication monétaire française, nous permettent d'adopter ce taux comme maximum. En admettant même une fabrication de pièces divisionnaires inférieures à 5 fr. de valeur, beaucoup plus considérable que celle d'un vingtième, qui était suivie dans les proportions de la fabrication française avant la crise actuelle, il faudrait y ajouter la perte résultant du frai des pièces reprises par l'Etat, et la prime pour achat de lingots d'argent, dans le cas où l'opération serait trop retardée pour être opérée par la refonte des monnaies actuelles. Mais il resterait, dans tous les cas, un bénéfice probable pour l'Etat, bénéfice aussi légitime que celui qui a été fait par la refonte des monnaies de cuivre, et qui est de plus de 3 millions d'après le compte général des finances de 1858, sans parler de la nouvelle émission de bronze autorisée en 1860 (p. 635).

Il est cependant une question plus ardue que celle du faiblage à adopter, du cours forcé à déterminer et de la quantité à fabriquer, question que le législateur helvétique semble avoir plutôt voulu éluder que résoudre. Je veux parler de la question du double étalon à maintenir ou à supprimer, question qui se présente en France dans des conditions différentes de celles qui ont permis de constituer ailleurs des monnaies divisionnaires d'argent suffisantes par le simple fractionnement d'unités monétaires d'une valeur assez élevée, telles que la livre sterling, le *moeda* ou la cruzade, le rouble, le dollar.

On pourrait, à cet égard, émettre une certaine quantité de pièces divisionnaires au-dessous de 5 fr., sans s'expliquer sur le maintien ni sur la suppression de l'étalon d'argent relativement à la pièce de cinq francs, dans laquelle on peut dire que cet étalon résidait encore plus *en fait* que dans la pièce d'un franc elle-même. C'est le parti qu'a adopté le législateur suisse, en restant sur la situation vraie de l'étalon monétaire pour l'avenir dans une parfaite équi-

Digitized by Google

voque. On pourrait encore, en émettant une certaine quantité de monnaie d'appoint, réserver le maintien de l'étalon d'argent dans la pièce de cinq francs. Ce maintien serait actuellement idéal; il serait peu logique, puisque le *multiple* ne peut guère être en désaccord avec l'*unité;* mais il pourrait retrouver son caractère sérieux si l'argent venait à s'abaisser un jour par rapport à l'or. Le conseil national suisse (en janvier 1860) avait pris ce parti en adoptant la rédaction suivante, qui disparut dans la suite du travail législatif : « L'unité monétaire suisse n'est plus exprimée à partir de ce jour que dans sa quintuple valeur par l'écu de cinq francs, qui conserve le titre de fin à 9/10. Les pièces de deux francs, d'un franc et d'un demi-franc seront dorénavant frappées comme monnaies divisionnaires d'argent à 8/10 de titre de fin. » On pourrait enfin et en troisième lieu prendre un parti plus logique et plus net, écrire dans une loi que la monnaie d'or, telle qu'elle est réglée par la loi de l'an XI, est désormais l'étalon pécuniaire de la France; et, dans ce cas, il n'y aurait aucun inconvénient à frapper de nouveaux écus de cinq francs en argent au titre de 8/10 de fin. On examinerait plus tard, tout à loisir, si le franc d'or, reposant, d'après le résultat indirect de notre loi de l'an XI, sur une fraction très compliquée du gramme d'or, il est possible, surtout en vue d'un accord international très utile, de substituer une autre quantité d'or comme unité monétaire au franc d'or de la législation actuelle. M. Léon a dit à cet égard, en faveur du gramme d'or, des choses que je ne veux point combattre, bien que j'attache moins de poids que lui aux avantages d'une mesure décimale très régulière dans la constitution intime de l'unité monétaire. Je remarque aussi qu'un savant russe propose de coordonner le napoléon d'or avec le rouble d'argent moscovite, et j'en conclus que le système rigoureusement décimal n'est pas la seule condition de tout accord international imaginable en matière monétaire. J'inclinerais à croire, en résumé, que la troisième forme de solution, qui viderait la question de l'étalon monétaire, est celle qui ferait le plus d'honneur au législateur français; mais l'une ou l'autre des trois serait préférable au *statu quo.*

IV

Nous avons entendu émettre des doutes sur la possibilité d'effectuer une opération telle que celle de la refonte de la monnaie d'argent de la France. On a prétendu que la coexistence de l'ancienne monnaie à certain titre avec une nouvelle monnaie à un titre infé-

Digitized by Google

rieur produirait un agio qui ferait disparaître immédiatement toute l'ancienne. Cette objection a eu peut-être dans certaines régions un assez grand poids depuis plusieurs années. Elle ne nous paraît pas mériter une aussi sérieuse attention. Remarquons d'abord qu'elle n'a point été produite contre la refonte successive de nos monnaies de bronze il y a neuf ans, bien que la nouvelle monnaie de bronze fût aussi d'une valeur intrinsèque inférieure à celle à côté de laquelle elle s'introduisait pour la remplacer définitivement.

La Hollande, à l'histoire de laquelle il faut revenir souvent pour l'étude de notre question monétaire, a eu aussi, après sa loi de 1847, à refondre des monnaies d'argent plus lourdes que celles qui avaient été récemment émises par elle. C'étaient les monnaies fabriquées sous le régime de la loi de 1816, et dont la mise hors de cours n'a été prononcée que par la loi du 17 septembre 1849, dont M. Vrolik rapporte le texte. Cette coexistence de monnaies d'argent de divers poids n'a été, dans les Pays-Bas, la source d'aucune difficulté.

L'agio redouté ne pourrait se produire que si la fabrication de la monnaie d'argent nouvelle était permise aux particuliers. En ce cas, ils auraient un profit certain à fondre les anciennes pièces pour les convertir en pièces plus légères, d'une valeur égale dans la circulation. Mais si l'on réfléchit que l'Etat seul pourrait fabriquer des monnaies d'appoint, et que l'Etat, trouvant également des ressources dans les lingots fournis par le commerce et dans les anciennes monnaies d'argent qui lui seraient restituées, n'aurait aucune prime à offrir pour des pièces usées d'ailleurs par le frai, on reste convaincu que l'agio redouté ne se produirait point. Du reste, quand on songe à l'encaisse d'argent considérable que possède encore la Banque de France, malgré la cession à réméré, dit-on, de 50 millions de francs à la Banque d'Angleterre, et malgré la livraison de 30 millions d'argent consentie à la Russie au commencement de 1861, on est convaincu que l'émission de 300 millions de monnaie d'argent est une opération que le gouvernement pourrait préparer, graduer et conduire à volonté, sans obstacles matériels qui méritassent d'être pris en considération.

Voici au reste comment nous entrevoyons, pour notre part, les conséquences pratiques de la solution proposée relativement à notre question monétaire française.

Soit une loi rendue en 1861, par exemple, et qui ordonne la fabrication de 300 millions de pièces de cinq francs, deux francs, un franc et cinquante centimes, à un poids ou à un titre inférieurs de 10 p. 0/0 aux titres ou poids de la monnaie d'argent actuelle, avec limitation des cours de cette monnaie aux payements de 40 fr. au plus. Soit le temps imparti au gouvernement pour cette opération fixé du

Digitized by Google

1er juillet 1861 au 1er juillet 1863, c'est-à-dire deux ans, pendant lesquels l'Etat émettrait environ 12 millions de monnaie nouvelle mensuellement, quantité conforme à la puissance des ateliers monétaires français. Soit le temps pendant lequel l'ancienne monnaie d'argent doit conserver son cours dans les payements, limité aussi au 1er juillet 1863. Soit supposée la monnaie d'argent actuellement en circulation de 500 millions, et elle est probablement plus considérable.

Quels sont les résultats de la loi et des premières émissions mensuelles de nouvelles monnaies d'argent? Examinons les situations distinctes des divers détenteurs actuels : 1° Les simples particuliers qui possèdent 3 fr., 4 fr., 5 fr., 20 fr. ou plus de petite monnaie d'argent actuelle, et qui n'ont jamais jusqu'à présent spéculé ni pu spéculer sur la plus-value de cet argent par rapport à la monnaie d'or, continuent à garder ou recevoir cette petite monnaie, soit qu'elle circule sous sa forme actuelle, soit qu'il s'y mêle successivement et de plus en plus des pièces au type nouveau. Cette petite monnaie leur est utile et nécessaire pour leurs affaires courantes. S'ils voulaient spéculer sur la plus-value de ces petites quantités d'argent par rapport à l'or, ils perdraient leur temps, puisque déduction faite des profits des changeurs et des frais de fonte, ils n'auraient pas le plus souvent 2 centimes ni même toujours 1 centime par pièce de cinq francs. Enfin, ce qui est une raison décisive pour ne pas craindre de perturbation sous ce rapport, c'est que les changeurs n'achètent guère que des quantités considérables à la fois, 1,000 fr. par exemple, et, moyennant un agio inférieur à la prime, suivant une différence qui constitue leur bénéfice. 2° Les mêmes considérations s'appliquent aux marchands et entrepreneurs d'industrie, qui recueillent les monnaies d'argent pour le payement de leurs ouvriers ou les règlements avec leurs pratiques. Ces marchands et fabricants peuvent avoir 50 fr., 100 fr., peut-être dans les grandes usines 500 fr. ou plus de petite monnaie; mais l'utilité de cette monnaie est si grande pour eux qu'ils se garderont bien de spéculer sur l'agio plus qu'ils ne font aujourd'hui, où loin de vendre leur argent *ils s'en feraient parfois volontiers fabriquer à perte*, tant le besoin en est grand pour leurs affaires. 3° Restent les personnes qui aujourd'hui spéculent sur la vente de l'argent, c'est-à-dire toutes celles qui peuvent à des titres divers recevoir beaucoup d'espèces sans se livrer à des opérations de détail qui leur rendent la petite monnaie nécessaire. Pour ces personnes, qui sont aujourd'hui en relation avec les changeurs, la situation *resterait ce qu'elle est*, sauf que le commerce qui se continue irait en décroissant, et ne serait plus alimenté par rien, tandis qu'aujour-

Digitized by Google

d'hui *il est nourri*, en partie, *aux dépens de l'Etat*, qui a fait fabriquer depuis plusieurs années des petites pièces d'argent, sans doute fondues dans l'occasion et saisies par les changeurs comme de *meilleure prise* que les pièces anciennes usées.

Ce commerce décroissant continuerait cependant quelque temps jusqu'à ce que, par l'arrivée de la monnaie nouvelle, la matière lui manquât. Il tournerait du reste au profit de l'opération d'émission nouvelle entreprise par l'Etat, et que nous supposons ordonnée par une loi. En effet, les entrepreneurs du travail recevraient l'argent de deux sources : d'abord du Trésor qui perçoit, par les contribuables, certaine quantité d'argent, ensuite des changeurs ou du commerce qui vendraient à la Monnaie les lingots retirés de la circulation ou achetés à l'étranger, si les sources françaises manquaient à un moment ou à un autre. Au bout de dix-huit mois, presque toute la monnaie actuelle serait transformée. S'il y en avait eu en quantité insuffisante refondue pour la nouvelle émission, le commerce avec l'étranger aurait fourni la différence. S'il y en avait eu en excédant, comme on le pense, ce même commerce l'aurait enlevé pour le porter là où il va aujourd'hui, en Orient et ailleurs. Quant aux détenteurs qui, dans les premiers mois du délai de transformation, auraient dû regarder avec indifférence les pièces actuelles et les pièces nouvelles se mêler dans leur bourse, vers la fin du délai ils préféreraient et rechercheraient les pièces nouvelles. Car ils sauraient qu'après le terme pour la démonétisation de la monnaie actuelle, ils pourraient en être embarrassés, les particuliers ne les voulant plus, puisqu'elles n'auraient plus cours, et les changeurs pouvant en offrir alors beaucoup moins que la valeur intrinsèque, comme ils font à l'égard des détenteurs de monnaies étrangères, sur lesquelles ils gagnent plus ou moins, en profitant de leur embarras. Tout cela s'accomplirait donc sans secousses ni difficultés.

Quant à l'Etat, résumons approximativement ses bénéfices, outre l'avantage d'un système monétaire désormais solide. 1° Sur les monnaies d'argent versées dans ses caisses, et qu'il enverrait à la Monnaie pour être refondues à 10 p. 0/0 au-dessous du poids ou du titre actuel, l'Etat gagnerait les 10 p. 0/0 de réduction du poids ou du titre, moins les frais de fabrication qui sont de 1 p. 0/0 environ. Bénéfice net, 9 p. 0/0 ou 8 1/2 ou 8 p. 0/0 si les pièces refondues sont usées et déjà au-dessous du poids normal par le *frai*. 2° Sur les quantités de monnaies fabriquées avec les lingots fournis par les changeurs ou achetés à l'étranger le bénéfice serait moindre. A la déduction de 1 p. 0/0 pour fabrication, il faudrait ajouter en effet la prime exigée par les changeurs ou commerçants de lingots, prime qui a varié généralement

Digitized by Google

en 1857 et 1858 de 1 à 2 1/2 p. 0/0. On peut supposer que sur les matières de cette origine, refondues sous le type nouveau, l'Etat ne gagnera pas plus de 7 ou 7 1/2 p. 0/0.

Supposant sur *l'ensemble de l'opération* un bénéfice de 7 1/2 ou de 8 p. 0/0, l'Etat pourrait retirer environ 22 millions de cette conversion, en supposant toujours que la quantité fabriquée dût être de 300 millions. Un bénéfice calculé sur ces bases n'est point à dédaigner *en surcroît* d'une mesure utile et presque nécessaire par elle-même.

Tout dépend donc ici du principe de la décision à adopter. Les difficultés d'exécution n'existent pas comme obstacle sérieux. L'intérêt public paraît provoquer une décision définitive. Lorsqu'un état de choses laisse à désirer, c'est le cas de confondre étroitement cet amour *du bien* et cet amour *du mieux* qu'on paraît avoir quelquefois, avec plus d'esprit que de vérité, cherché à séparer.

E. DE PARIEU,
de l'Institut.

Digitized by Google

LE MOUVEMENT

DE

L'ALLEMAGNE VERS L'UNITÉ

LE NATIONALVEREIN

Priez un membre du Nationalverein de vous définir l'association dont il fait partie, il vous regardera d'abord d'un air défiant, comme si votre question couvrait un piége, une noirceur de la diplomatie. Puis, si votre air candide le désarme, vous le verrez se recueillir comme un professeur au début d'une leçon, et prononcer, d'un ton d'oracle, à peu près les paroles suivantes : « La nation allemande se compose de quarante-cinq millions d'hommes. Elle renferme tous les genres de lumières et de capacités ; son caractère est mâle, naturellement porté aux grandes choses ; elle a produit une multitude de grands hommes ; elle a découvert la poudre à canon, l'imprimerie, les lois de l'astronomie, le calcul différentiel, la Critique de la Raison pure. C'est une nation qui semble créée exprès pour exercer une mission providentielle sur la terre, et pour initier les hommes au progrès. Eh bien, comment se fait-il que cette nation modèle, ce type de l'humanité perfectible, soit exclue de toute participation aux affaires du monde, tandis que d'autres, très inférieures, moins bien douées sous tous les rapports, ont usurpé le monopole de l'action et de la puissance ? C'est là un spectacle profondément triste.

» La cause de cette anomalie n'est autre que la multitude de souverainetés qui divisent et par conséquent annulent les forces de l'Al-

Digitized by Google

lemagne. A cet égard, le mal est aujourd'hui ce qu'il était il y a trois cents ans. Le travail des siècles, en transformant toute l'Europe, a respecté chez nous l'œuvre de la barbarie. Est-ce hasard? est-ce machiavélisme des puissances voisines? Toujours est-il que nous sommes restés, quant à la forme politique, en arrière de toutes les nations. C'est cette division en petits Etats qui contrarie tous nos efforts, et nous condamne à l'immobilité. C'est elle qui rétrécit notre horizon et qui rend toute ambition de notre part ridicule. Partout ailleurs, le patriotisme est glorifié, et s'incarne dans les hommes publics. Chez nous, le sentiment national est proscrit comme un appel aux mauvaises passions. Le patriote est un être dangereux et malfaisant, banni des cours, des emplois, et dont on surveille les démarches. Le seul mot d'Allemagne est une menace pour les trônes. Celui d'unité est presque synonyme de révolution.

» Ces entraves, cette pression injuste, ont altéré le caractère allemand, et l'ont rendu ombrageux, amer, susceptible. Les étrangers s'étonnent de l'aigreur que nous apportons dans les discussions politiques. Mais l'urbanité, la mesure, ne sont pas le fait des sentiments refoulés. Pouvons-nous avoir un visage riant, quand chaque mot éveille en nous une idée pénible, quand le nom seul de notre patrie suffit pour nous faire monter la honte au visage? Nous n'ouvrons pas un journal sans que nos douleurs ne soient ravivées par un affront ou par une blessure faite à l'honneur de l'Allemagne, sans y trouver une preuve du triste rôle que nous jouons parmi les nations. Nous avons eu confiance dans les rois, dans les ministres, dans tous les hommes qui depuis cinquante ans ont exercé le pouvoir. Tous nous ont trompés : ni les princes, ni les ministres ne veulent rien faire pour l'Allemagne. Ils nous méprisent trop pour se dévouer à nous; à la reconnaissance d'un grand peuple, ils préfèrent un titre de comte et quelques rubans. De là notre tristesse et cette amertume qu'on nous reproche. Notre patriotisme n'a point, jusqu'à présent, trouvé d'autre issue.

» L'idéal nous restait, et nous nous y sommes réfugiés. Mais l'Allemagne ne s'en contente plus. Il y a trop longtemps qu'on nous appelle rêveurs; il est temps de prouver au monde que nous savons agir, et qu'on nous relègue à tort dans le domaine de la fantaisie. Nous voulons sortir de l'imaginaire et créer une Allemagne, comme il existe une France, une Angleterre, avec une armée, une flotte, une diplomatie, un Parlement national, en un mot, avec tous les rouages d'un gouvernement fort. Nous la voulons affranchie de cette vie mesquine qui l'expose depuis des siècles à la risée de l'histoire. Nous la voulons grande et respectée, ouvrant à ses enfants une carrière digne de leur ambition; nous la voulons fière comme

Digitized by Google

Pallas, armée comme Bellone. Tel est notre conception, tel est le but que le Nationalverein se propose. »

Le plan est beau ; le programme grandiose. Mais le Nationalverein n'est pas né d'hier ; il compte presque deux années d'existence. Il doit avoir produit d'autres résultats que des explications sur sa raison d'être. Voyons donc, dans l'ordre des faits, la forme qu'il a prise et le chemin qu'il a parcouru.

I

La guerre d'Italie venait de finir ; l'Europe était encore ébranlée par les derniers grondements de Solferino, quand on apprit qu'au nord de l'Allemagne, dans la petite ville d'Eisenach, quelques hommes, inconnus pour la plupart, venaient de se réunir (18 juillet), pour poser les bases d'une association nationale. Leur premier soin fut de formuler un programme aussi simple, aussi dégagé de métaphysique que pouvait l'être une formule allemande, et qui réclamait : 1° L'institution d'un pouvoir central ; 2° la convocation d'un Parlement sur les bases de celui de Francfort. C'était là, comme on le voit, un vœu complexe, où, par une adroite combinaison, les aspirations libérales venaient se fondre dans le mouvement unitaire. En même temps, les fondateurs de l'association instituaient un comité permanent, fixaient des réunions générales, fondaient des journaux, et manifestaient par tous les moyens leur désir d'agiter le pays, et de créer une grande force morale en dehors des gouvernements.

L'occasion semblait favorable à cette propagande. L'Allemagne était ou se croyait humiliée. Bien que ses intérêts fussent saufs, son orgueil saignait d'une profonde blessure. Elle portait le deuil d'une cause qu'elle n'avait pas soutenue et d'une défaite qu'elle n'avait pas su prévenir. De ses menaces, de ses démonstrations avortées, il ne lui restait qu'un souvenir pénible et la crainte d'un grand ridicule. Les épées, brandies avec jactance, rentraient vierges encore dans les fourreaux. Les landwehrs se dispersaient, après une promenade de quelques jours sur les bords du Rhin. Les plumes seules continuaient à s'escrimer dans le vide, non plus fières, non plus exaltées par les souvenirs de 1813, mais confuses de leur vaine campagne, et s'exhalant en récriminations. De sourdes colères grondaient. On accusait la Prusse de mauvaise foi, les Etats secondaires de tiédeur. On accusait surtout la Diète de Francfort, « ce type de sénilité, cet étouffoir du patriotisme et de l'énergie nationale. » L'appel d'Eisenach devait trouver des échos.

Digitized by Google

Effectivement, le manifeste réunit en peu de temps plusieurs milliers de signatures; quelques réunions eurent lieu, et se firent remarquer par l'audace des motions et la véhémence des discours. En un mot, il y eut, dès l'origine, assez de bruit et d'agitation pour faire croire à un grand mouvement, et pour provoquer, ici de hautes espérances, là d'inquiètes préoccupations. Cependant, aux yeux d'un observateur attentif, différentes causes devaient nuire à l'expansion du mouvement.

D'abord, il était facile de voir que le peuple restait indifférent au programme d'Eisenach, et que le principal levier de toute propagande, la multitude, allait faire défaut aux réformateurs. A vrai dire, le peuple ne comprenait pas l'idée unitaire et les résultats pratiques qui devaient en sortir. Il se serait ému, sans doute, pour des impôts ou des priviléges à détruire, ou si l'on eût fait luire à ses yeux la perspective d'un changement social. Mais le mot d'unité était trop profond pour lui. Les avantages d'une force centrale le touchaient fort peu. Le moyen de s'émouvoir pour l'organisation de l'armée, de la diplomatie ou de la flotte, quand le pain de chaque jour n'est pas assuré, quand la vie s'épuise au travail des champs ou dans une manufacture? L'armée! est-ce qu'il n'y a pas assez de soldats? est-ce que le budget de la guerre n'est pas assez lourd? La diplomatie! à quoi servent les ambassadeurs? La flotte! celle de 1848 a coûté suffisamment cher; pourquoi l'a-t-on vendue à l'encan? Quant aux réformes administratives, le mot seul exhalait une odeur de bureaucratie, et rappelait désagréablement l'officine d'où sortent les papiers timbrés. En somme, le peuple se déclarait incompétent sur ces hautes matières, et remettait aux profès le soin et le loisir de s'en occuper.

Un autre inconvénient non moins grave, c'était la nature vague et mal définie de l'entreprise. Sans doute le programme était clair, mais d'une clarté scolastique, qui n'expliquait rien et laissait dans l'ombre les difficultés futures de l'application. Certes, le mot de force centrale répondait à tout; mais encore fallait-il en déterminer la valeur. Etait-ce la fédération sur le modèle de la Suisse ou des Etats-Unis? Le régime de l'Allemagne en différait peu. Etait-ce un pouvoir centralisé comme en France et dans les grandes monarchies de l'Europe? Mais alors c'était le renversement des maisons régnantes, la confiscation du principe de souveraineté, l'avénement plus ou moins éloigné du droit populaire. Pouvait-on croire que les princes allaient, dans un élan de patriotisme, renoncer bénévolement à leurs trônes? Espérait-on les amener à cette abdication par les moyens persuasifs, ou se proposait-on de les y contraindre? Dans ce dernier

Digitized by Google

cas, c'était l'émeute, la révolution en perspective. Le Nationalverein menait innocemment l'Allemagne à la guerre civile.

En fait, aucun des fondateurs n'avait de plan arrêté. Aucun n'avait pesé mûrement les conséquences possibles de l'œuvre ébauchée. Un sentiment les guidait, sentiment honorable, mais sans prise sur le monde réel. Ils voulaient l'Allemagne unie et centralisée, mais ils déclaraient vouloir aussi le maintien des dynasties existantes. Ils protestaient de leur respect pour les trônes, et désavouaient avec énergie toute pensée révolutionnaire. Une pareille tactique eût été bonne dans un pays comme l'Italie, où la haine contre l'étranger dispense les partis de logique et s'accommode de tous les sous-entendus. Mais en Allemagne ce lien n'existe pas. Il n'y a pas de délivrance préalable à réaliser, pas de batailles, pas de périls communs, où les partis puissent oublier ou mettre en réserve leurs dissentiments. C'est un ordre de choses à créer sans élan, sans enthousiasme, comme un système de philosophie; et, nécessité fâcheuse, il faut discuter avant d'agir; l'édifice que l'on veut construire doit reposer sur une théorie.

Enfermé dans ce cercle, le Nationalverein semblait voué dès son origine aux déclamations creuses. Une fatalité cruelle et dérisoire le confinait dans la métaphysique, contre laquelle il prétendait réagir. Aussi fut-il généralement dédaigné par les hommes d'Etat. En revanche, les avocats et les professeurs s'y jetèrent avec emportement et l'inondèrent d'éloquence. Des conciliabules eurent lieu dans les villes universitaires; Heidelberg, le sanctuaire de la science, devint un foyer de néophytisme. On y vit des écrivains renommés renoncer à la culture des lettres pour se livrer exclusivement à l'œuvre unitaire. Rien de mieux sans doute, car, enfin, la patrie a ses droits sur l'élite des intelligences, et les grandes causes veulent être défendues par de grands esprits. Ce qu'on pouvait regretter, c'était la forme belliqueuse qu'affectait leur patriotisme, c'était l'admiration qu'ils professaient pour Arminius et Blücher, c'était l'importance exclusive qu'ils attribuaient aux armées, aux places fortes, aux arsenaux, aux canons rayés, à toutes les choses de la guerre. Certes, on pouvait s'étonner de voir des hommes de plume disserter sur l'attaque et la défense des places, sur la valeur stratégique de telle ou telle ligne, comme des officiers d'artillerie ou d'état-major. On pouvait même, à la rigueur, s'amuser de leurs rodomontades, au fond très inoffensives. Mais un spectacle affligeant, c'était l'insouciance qu'ils montraient en matière de libéralisme, c'était le culte qu'ils semblaient afficher pour la force brutale. La liberté, les droits de la pensée, étaient pour eux si peu de chose, ils en faisaient si bon marché,

Digitized by Google

qu'on les eût volontiers soupçonnés d'y voir un embarras plutôt qu'un secours, et de souhaiter le règne de l'absolutisme.

Cependant, le but du Nationalverein était trop évident pour que les Etats secondaires pussent se faire illusion sur le danger qui les menaçait. A peine le programme d'Eisenach fut-il en circulation que l'alarme se mit dans les petites cours. *La Gazette de la Croix*, *la Gazette d'Augsbourg*, sonnèrent le tocsin au nom des principes de conservation. A les entendre, c'était le jacobinisme qui relevait la tête après un sommeil de dix ans; c'était la révolution, qui, victorieuse en Italie, faisait invasion en Allemagne pour y reprendre son œuvre de destruction. Tous les princes étaient menacés; les monarchies, relevées avec tant de peine, chancelaient de nouveau sur leurs bases. On attribuait aux auteurs de l'association des propos affreux, des projets qui menaient droit à la république rouge. Tout en eux sentait la démagogie. Bref, la société périclitait. Une coalition dynastique, une nouvelle Sainte-Alliance, sous les auspices de l'Autriche, pouvait seule garantir l'Allemagne des horreurs que les deux gazettes prévoyaient.

Ces déclamations, bien que surannées, intimidèrent plus d'un esprit faible, et suscitèrent à l'union naissante quelques embarras. Par une réminiscence de 1848, les membres du comité avaient choisi Francfort pour le siége de leurs opérations. Le Sénat de cette ville leur refusa l'hospitalité. Ils voulurent alors se fixer en Prusse; mais la Prusse, fidèle à son indécision ordinaire, craignait de se prononcer pour eux. Sans doute, elle voyait l'entreprise d'un œil favorable et s'en promettait des fruits excellents, mais elle ne voulait pas non plus s'engager d'une manière précoce et donner prise à la médisance. Le Nationalverein errait donc par toute l'Allemagne, proscrit pour ainsi dire avant d'exister, quand le duc de Saxe-Cobourg, plus libéral que la république de Francfort, plus hardi que le gouvernement prussien, admit le comité unitaire dans ses Etats, et lui fit les honneurs de sa capitale. C'était là, sans doute, une initiative téméraire de la part d'un simple duc de Cobourg. Aussi fit-elle scandale parmi les têtes couronnées. Le cabinet de Vienne en fut courroucé, comme d'une atteinte à ses droits, et prétendit châtier le duc comme un vassal insubordonné. On se rappelle la dépêche où M. de Rechberg infligeait à ce prince une censure publique. On se rappelle aussi la réponse pleine de dignité qui partit de Cobourg : « Le duc est un souverain, comme l'empereur d'Autriche; il n'admet pas que le cabinet impérial puisse blâmer ses actes. » Ainsi, par un étrange caprice de la destinée, le Nationalverein, à son début, était protégé par l'indépendance d'un petit prince, et trouvait son

Digitized by Google

salut dans le principe même qu'il voulait détruire. Le comité s'établit donc à Cobourg.

Il y était à peine, qu'une influence mystérieuse semblait s'étendre sur toute l'Allemagne; un souffle nouveau tirait l'esprit public de son inertie. Les couleurs nationales, proscrites depuis dix années, étaient arborées le 10 novembre, à la fête de Schiller, et pavoisaient les capitales comme les plus humbles hameaux. Un congrès d'hommes d'Etat s'assemblait à Wurtzbourg, pour y délibérer sur les réformes à faire. On voyait les personnages les plus augustes confesser l'insuffisance du lien fédéral, et la nécessité de le modifier. La Prusse, dans un effort de hardiesse, demandait la création d'une magistrature militaire. Les chancelleries enfantaient des volumes de notes. La Diète de Francfort elle-même était troublée dans son sommeil, et s'étonnait de donner quelques signes de vie. Le Nationalverein faisait décidément preuve de puissance.

II

Parmi les fondateurs de l'association, le plus important, sans contredit, par sa position et ses talents politiques, était M. de Bennigsen, chef de l'opposition libérale dans le Parlement de Hanovre. Certes le Nationalverein pouvait être fier d'un tel patronage, car M. de Bennigsen est un homme considérable, qui tient en Europe une place éminente parmi les défenseurs du droit et des principes libéraux. Depuis six ans, il combat avec un courage persévérant les efforts de a réaction et le flot montant de l'absolutisme. Il excelle surtout à maintenir les débats parlementaires sur le terrain de la légalité, terrain étroit, qu'il préserve de tout empiétement et qu'il a hérissé de fortes positions. Par lui, l'emphase et tous les artifices ministériels s'évanouissent au creuset d'une analyse froide; on a vu, sous cette parole ferme et sensée, le Parlement de Hanovre sortir de son rôle passif, et malgré toutes sortes d'entraves, reprendre dans les affaires de l'Etat son influence légitime. On a vu, chose plus merveilleuse au dire de quelques plaisants, MM. de Bœthmer et de Borries descendre de leurs hauteurs olympiennes, et trembler, comme de simples mortels, pour leurs portefeuilles.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de donner ici quelques détails sur la situation politique du Hanovre. Nulle partie de l'Allemagne, à part l'Electorat de Hesse-Cassel, n'a, dans ces dernières années, prospéré davantage, suivant l'esprit de la réaction. Une constitution

Digitized by Google

libérale existait; proclamée en 1848, elle avait survécu, par un hasard assez étrange, à la tourmente révolutionnaire. Non que le gouvernement royal la trouvât de son goût; mais aucun prétexte sérieux ne s'était présenté pour l'abolir. Il n'y avait pas eu d'émeutes, pas de société à sauver; rien de subversif, rien de séditieux, que le flegme des populations s'obstinant à rester tranquilles. Enfin, en 1855, le gouvernement perdit patience, et n'osant pas faire un coup d'Etat *motu proprio*, eut recours à la Diète de Francfort, providence-née de l'absolutisme. On connaissait les dispositions de ce sénat auguste et son ardeur militante pour l'ancien régime. Auprès de ce tribunal, toute institution d'origine populaire était d'avance condamnée. Une pétition fut donc adressée à Francfort, au nom de la noblesse hanovrienne, contre la Constitution de 1848, et les principes démagogiques qui s'y trouvaient contenus. La Diète ne fit pas attendre sa réponse. Elle invita le roi de Hanovre à supprimer la Constitution. Le roi obéit, et le royaume fut bientôt doté d'une nouvelle charte où toutes les choses d'autrefois se trouvaient dûment rétablies. La noblesse, ou, pour me servir du terme exact, la chevalerie (*die Ritterschaft*), recouvrait ses immunités et sa justice seigneuriale. Une féodalité de fantaisie, inoffensive pour le gouvernement, injurieuse pour la bourgeoisie, était créée en sa faveur. Par une conséquence naturelle, les libertés de la classe moyenne furent restreintes. Les magistrats municipaux furent nommés à vie. La deuxième Chambre vit réduire ses prérogatives et même son contrôle sur les matières des finances. Enfin, pour s'assurer la majorité, le gouvernement exclut d'avance tous les fonctionnaires en retraite, tous les anciens ministres, tous les hommes qui avaient joué dans les événements de 48 un rôle libéral. L'opposition perdit ainsi ses principaux chefs, et le ministère Borries et Bœthmer se maintint pendant quatre années dans une liberté d'action à peu près complète.

Cependant, vers le milieu de 1859, l'azur ministériel se couvrit de quelques nuages. Les événements d'Italie portaient leur contrecoup en Allemagne. Les Chambres sortaient partout de leur docilité pour demander des explications, pour interpeller les gouvernements, et provoquer des mesures de salut public. En Hanovre surtout, l'opposition, par son attitude, conquit tout de suite une grande popularité. Les discours de M. de Bennigsen se distinguèrent par leur véhémence, et flattèrent au plus haut point le sentiment national. M. de Borries, au contraire, retenu par les convenances de sa position, ne pouvait le suivre sur ce terrain et lui disputer la faveur publique. Aussi vit-on, pendant quelques mois, un spectacle singulier dans le Parlement de Hanovre. L'opposition venait chaque jour débiter à la tribune des paroles brûlantes, que les orateurs du ministère répé-

Digitized by Google

taient ensuite timidement, affectant de contribuer au mouvement et s'efforçant de le retenir. M. de Bennigsen donnait le ton à M. de Borries, et ce dernier, par son embarras, par ses réticences, semblait n'avoir pour but que de mettre en relief l'énergie et le patriotisme de son plus grand adversaire.

Cependant, le mouvement unitaire prenait de la consistance dans le royaume. Dès la fin de juillet 1859, la ville de Harbourg adressait à la deuxième Chambre une pétition pour réclamer l'institution d'une force centrale en Allemagne. Ce vœu municipal, bien que régulièrement exprimé, excita dans le ministère un véritable courroux; quelques jours après, parut un arrêté de M. de Borries qui condamnait à 50 thalers d'amende chacun des signataires de la pétition. La municipalité harbourgeoise riposta par une deuxième pétition à la Chambre, sollicitant l'annulation de la peine. Une commission fut nommée. Le droit des pétitionnaires était évident, l'illégalité ministérielle flagrante. Aussi le rapporteur se déclara-t-il pour l'annulation. La circonstance était grave; le ministère allait se voir infliger un vote de censure. Dans ce péril, M. de Borries et ses collègues se décidèrent à invoquer la raison d'Etat. « Nous avons sévi, dirent-ils, parce que l'existence de la monarchie était menacée, parce que le trône est en butte à des menées souterraines, parce qu'il y a dans l'Allemagne un carbonarisme d'autant plus dangereux qu'il se cache derrière le sentiment national. On veut unifier l'Allemagne, c'est-à-dire qu'on veut arracher du sol les dynasties, pour supprimer le seul obstacle qui retient encore la révolution. C'est cette tendance que nous vous signalons dans la pétition de Harbourg. Par ce vœu, en apparence innoffensif, le conseil municipal de cette ville attaque le roi, tous les pouvoirs et toutes les lois existantes. Il adhère aux doctrines les plus insensées, et prêche la révolte contre l'autorité légitime. La peine dont nous l'avons frappé est légère en comparaison du délit. » M. de Bœtmer, ministre de la justice, proposa l'ordre du jour.

C'était la première fois qu'un gouvernement régulier se mettait en hostilité ouverte vis-à-vis du Nationalverein, et signalait cette association comme un danger pour la paix publique. Aussi la sensation fut-elle grande, et les débats du Parlement hanovrien prirent-ils aux yeux de toute l'Allemagne un intérêt inaccoutumé. M. de Bennigsen, attaqué pour ainsi dire personnellement, se défendit avec l'assurance d'un homme qui sent une opinion nombreuse derrière lui : « Vous prétendez, dit-il, que le Nationalverein menace l'existence de toutes les couronnes. Autant vaut dire que les couronnes sont intéressées à la division du peuple allemand, et que les maisons régnantes sont un obstacle à l'unité nationale. Assurément rien ne

Digitized by Google

serait plus capable de creuser un abîme entre les sujets et leurs souverains. L'aspiration de l'Allemagne vers l'unité n'est un mystère pour personne; et vous-même, ajouta-t-il en s'adressant à M. de Borries, vous avez, en 1849, reconnu par un manifeste public la nécessité d'établir une force centrale. » M. de Borries, très embarrassé, balbutia que les temps étaient bien changés. « C'est possible, reprit M. de Bennigsen, mais il faudrait expliquer ce changement. Il faudrait montrer comment l'unité allemande, nécessaire en 1849, est devenue criminelle en 1860. » Malgré cette argumentation, la majorité resta fidèle à M. de Borries et vota l'ordre du jour proposé par M. de Bœthmer.

C'est dans cette séance (5 mai 1860), que M. de Borries, entraîné par son zèle monarchique, fit cette déclaration demeurée fameuse : « Les princes allemands sont décidés à maintenir leur indépendance vis-à-vis de la Prusse : ils le feront, soit par la coalition de leurs forces, soit par une alliance avec l'étranger, qui n'est que trop disposé à les secourir. » Que signifiaient ces paroles? Etait-ce une de ces boutades où les hommes politiques épanchent quelquefois leurs secrètes pensées, et qu'ils voudraient ensuite racheter bien chèrement? Etait-ce une menace adressée à la nation allemande pour la mettre en demeure de choisir entre ses princes nationaux et la domination étrangère? Dans les deux cas, c'était une parole bien impolitique, et M. de Borries eut cruellement à s'en repentir. Le lendemain, ou plutôt le soir même, les fils du télégraphe électrique annonçaient à toute l'Allemagne la grande trahison de M. de Borries. Les journaux reproduisaient sa malheureuse phrase en caractères italiques; les patriotes se voilaient la face. Les jours suivants ne furent qu'une tempête, un long déchaînement d'invectives et d'imprécations. On eût dit que M. de Borries venait de livrer à la France les clefs des cinq forteresses fédérales, et que nos colonnes s'élançaient au pas de course sur l'Allemagne désarmée, tant fut douloureux, unanime, le cri d'alarme poussé du Rhin jusqu'à la Vistule.

Le Nationalverein n'avait garde de laisser échapper cette belle occasion. Presque aussitôt parut une protestation datée de Heidelberg et signée par les principaux membres de la société. Elle vaut la peine qu'on la reproduise : « A la déclaration de M. de Borries nous opposons la déclaration suivante : Le peuple allemand est résolu à ne pas laisser un pouce de terre allemande tomber sous la domination étrangère. *Le danger qui nous menace de la part d'une puissance voisine est chaque jour de plus en plus proche.* Chaque jour se répand davantage cette persuasion que le seul moyen efficace de combattre l'ennemi, c'est l'unification de nos forces militaires. Au gouvernement allemand qui, devant ce danger, marche à la tête

Digitized by Google

du peuple pour l'honneur, la liberté et la puissance du pays, la nation allemande, rassemblée en parlement, accordera volontiers la puissance nécessaire à l'accomplissement de cette grande mission. Au contraire, le gouvernement qui serait assez oublieux de ses devoirs pour chercher auprès des puissances étrangères un abri contre le développement national, qui chercherait des secours auprès des puissances ennemies pour éviter les sacrifices qui lui seraient demandés pour les combattre, ce gouvernement recevrait de l'opinion publique l'arrêt et du sort le châtiment que méritent *les traîtres!* »

C'était là, comme on voit, une indignation assez prolixe, et qui mêlait beaucoup de choses à la fois. Etait-ce une protestation, un traité de politique allemande, une réclame, un appel à la Prusse, ou la sentence d'un tribunal vehmique? Quoi qu'il fût, le morceau répondait à la passion du jour; des milliers de signatures le couvrirent.

En présence de ces attaques, dont sans doute il n'avait pas prévu la violence, M. de Borries essaya, dit-on, de se rétracter. Il prétendit que ses paroles avaient été mal comprises et n'avaient pas le sens qu'on leur attribuait. On assure même qu'il corrigea de sa main, dans le journal officiel, le compte-rendu de la séance où se trouvait sa déclaration. Vains efforts! Le roi de Hanovre se chargea lui-même d'ôter à cette rétractation toute valeur. Dans les premiers jours du mois de juin, l'Allemagne apprit, avec une véritable stupeur, que M. de Borries avait reçu de son souverain le titre de comte, *pour récompense de ses loyaux services.* Cette nomination, insignifiante en elle-même, n'aurait, dans d'autres temps, attiré l'attention de personne. Grâce à l'excitation générale, elle fut considérée comme un défi, et les clameurs redoublèrent : « L'Allemagne est accoutumée, dit un journal du Midi, à voir des comtes et des barons surgir sans aucune raison. Cet ordre de phénomènes l'intéresse fort peu. Mais un fait inouï, sans exemple, c'est qu'un homme perdu dans l'estime publique, un homme d'une indignité proverbiale, devienne comte à cause de la répulsion dont il est l'objet, comme si la haine et le mépris de l'Allemagne étaient un titre à l'anoblissement. »

Des rumeurs étranges circulaient et portaient la colère publique à son comble. La déclaration Borries, disait-on, est plus qu'une menace, elle est une indiscrétion. Oui, les princes secondaires sont liés par un traité secret avec l'Empereur Napoléon III : ce traité existe; un diplomate l'a vu à Dresde entre les mains de M. de Beust, le premier ministre de Saxe, qui l'appelle une nécessité de circonstance. Les termes mêmes de l'alliance ne sont pas encore parfaitement connus. Mais le même diplomate ne manquera pas de se procurer et de fournir à cet égard les renseignements les plus explicites. Trahison!

Digitized by Google

s'écriaient en chœur plus de deux cents feuilles. Le peuple allemand est vendu par ceux qu'il a chargés de le défendre. « Qu'ils sachent, dit tragiquement un journal de Francfort, que leurs têtes tomberont avant que le premier bataillon français ait franchi le pont de Kehl pour les secourir. » A cette menace peu courtoise, M. de Beust fit répondre plaisamment par le *Journal de Dresde* : « Nous vivons, par bonheur, dans une époque où l'on voit plus de nez allongés que de têtes raccourcies. M. de Beust ne connaît pas le traité dont on parle, et n'a point tenu les propos qu'on lui attribue. » De son côté, M. de Borries recevait une lettre anonyme ainsi conçue : « Prends garde à toi ! Il y a encore des Sand en Allemagne, pour poignarder ceux qui trahissent le pays. » On fit des recherches, on découvrit le Brutus officieux qui donnait à sa future victime de si bons avis. C'était un étudiant de Tubingen. Il fut condamné à quinze jours d'arrêt. M. de Borries demanda et obtint sa grâce.

Toutes ces haines étaient-elles sérieuses, et croyait-on réellement à ces trahisons dénoncées avec tant de bruit? Probablement non. Mais la phrase de M. Borries avait mis à jour la véritable situation des princes secondaires, leurs préoccupations dynastiques, et l'abîme qui les séparait du vœu populaire. De là son succès de scandale et son immense retentissement. Qu'un ministre, que le roi de Hanovre lui-même fussent hostiles à l'unité allemande, ce n'étaient pas là de bien grands malheurs ; mais, il fallait bien le reconnaître, tous les princes avaient le même sentiment ; à tous s'imposait la même alternative de la forfaiture ou de l'abdication. Vainement se reposerait-on sur leurs assurances de patriotisme, sur leurs promesses de concours, sur leurs démonstrations les plus belliqueuses. Au fond, leur intérêt était le même que celui de l'ennemi, la division de l'Allemagne. Pour eux, l'unité nationale ne représentait que des sacrifices sans compensation ; leur cœur la repoussait, leur cœur pactisait avec la France, la Russie, avec les adversaires-nés de la patrie allemande. Ainsi jugeait l'opinion publique.

Les petites cours étaient dans un visible embarras. Les unes, comme la cour de Saxe, gardaient un silence prudent. D'autres, courtisant la faveur publique, désavouaient la déclaration Borries, comme contraire à leurs sentiments. Entre toutes, la cour de Wurtemberg se distingua par une indignation aussi bruyante que vertueuse. On vit la feuille officielle de Stuttgard déplorer en termes sentis le langage du ministre hanovrien. Ce langage antinational avait navré cette feuille patriote. Heureusement, suivant le même journal, les gouvernements du Sud offraient aux cœurs allemands la perspective la plus consolante. Là, les yeux ne rencontraient que des ministères remplis de patriotisme, des dynasties profondément nationales. L'Allemagne

Digitized by Google

pouvait se reposer sur d'aussi fermes appuis ; elle devait se fier aux princes du Midi, prêts à se faire hacher pour sa défense. Bade, Bavière, Wurtemberg et Darmstadt, tels étaient les boulevards inexpugnables de la patrie allemande. Au premier signe de guerre, ces quatre puissances allaient se coaliser et faire marcher sur le Rhin plus de 200,000 baïonnettes. — Cette réclame fit rire, et les 200,000 baïonnettes hausser les épaules. Alors le *Moniteur wurtembergeois*, démasquant ses batteries véritables, fulmina contre le Nationalverein une philippique des plus véhémentes : « Ce n'est pas, disait-il, à des dynasties qui comptent mille années et plus d'existence qu'il convient de s'incliner devant une faction. Sans doute ces dynasties ne reculeront devant aucun sacrifice pour assurer, d'une manière raisonnable, la grandeur de l'Allemagne. Mais se prêter aux projets subversifs que forme un parti, ce ne serait pas du patriotisme, ce serait de l'aberration, ou pour mieux dire, un crime. » Ce crime, le gouvernement wurtembergeois était bien résolu à n'en pas charger sa conscience.

III

On le voit, ce qui déplaisait aux princes allemands dans le mouvement unitaire, ce n'était pas son caractère belliqueux, ni ses provocations fanfaronnes vis-à-vis de la France. Bien au contraire, cette humeur agressive avait toutes leurs sympathies. Il leur souriait d'augmenter les cadres de leurs armées, de former des corps d'observation sur le Rhin, d'armer des forteresses, de se faire voter des budgets de guerre. Tous étaient prêts à marcher, le casque en tête, l'épée de leurs pères à la main, pour recommencer Leipsick et la campagne de France, et cueillir des moissons de lauriers sur les champs de bataille. Mais ils ne voulaient pas que tant d'héroïsme, tant de science et de vertus militaires fussent dépensés pour la Prusse, que la Prusse seule eût le mérite et le profit des victoires que Darmstadt, Bade et Wurtemberg allaient remporter, et de la gloire dont ces Etats allaient se couvrir.

Effectivement, le Nationalverein était tout Prussien de tendance. Dès son origine, l'union réformiste avait tourné les yeux vers la Prusse, et désigné cette puissance à l'espoir de tous les cœurs patriotes. Le programme d'Eisenach avait réclamé en termes pressants l'initiative du gouvernement prussien dans l'œuvre de rénovation nationale. Depuis, toutes les assemblées, tous les manifestes avaient exprimé le même vœu. Suivant les docteurs de la nouvelle école, la

Digitized by Google

Prusse était le flambeau, l'étoile lumineuse qui devait conduire l'Allemagne à ses destinées. En elle, le peuple allemand reconnaissait son incarnation la plus éminente, le germe de toutes ses grandeurs rêvées. Le gouvernement, le peuple prussien avaient un sacerdoce à remplir : celui d'unifier 45 millions d'hommes et de rétablir l'empire allemand, cet empire auguste, de droit divin, sur ses anciennes bases. Telle était la doctrine unitaire dans les premiers mois de 1860.

Ce fanatisme pour la Prusse était, il faut en convenir, de la part du Nationalverein une passion bien platonique et bien peu payée de retour. Jamais le gouvernement prussien n'avait répondu aux avances de la Société ; jamais il n'avait pris envers elle le moindre engagement. Etait-ce timidité, réserve diplomatique, ou répugnance instinctive contre une institution populaire? Nul n'aurait pu le dire, nul n'avait pénétré les intentions de ce gouvernement sous son silence plein de mystère. Il recevait les hommages du Nationalverein sans les encourager, sans qu'aucune prière, aucune promesse pût le tirer de sa circonspection. Vainement les unitaires mettaient l'Allemagne aux pieds de la Prusse, la Prusse insensible repoussait toute connivence avec eux, n'acceptant ni ne refusant les sujets qui s'offraient à elle.

Sur deux points cependant, la diplomatie prussienne flattait les espérances du parti ; ces deux points étaient la question de Hesse-Cassel et celle des duchés. En Hesse, la cour de Prusse poursuivait avec une énergie qui paraissait sincère le rétablissement de la Constitution de 1831, abrogée arbitrairement par l'Electeur. Désespérant du succès, et voyant l'Electeur s'opiniâtrer dans la résistance, le ministère prussien prit une décision qui parut à toute l'Allemagne très hardie. L'envoyé de Prusse quitta Cassel avec grand éclat, et les rapports diplomatiques furent rompus entre les deux cours. Quelques jours après, M. de Schleinitz montait à la tribune de la deuxième Chambre pour expliquer le sens de cette mesure. Il le fit avec habileté, sans engager ni compromettre le gouvernement, mais dans un langage qui remplit de confiance toutes les opinions avancées. M. de Vincke prêta au ministre l'appui de sa brillante parole, et toute la Chambre, dans un véritable élan d'enthousiasme, sanctionna de son vote la politique gouvernementale. C'était peu sans doute, quant aux résultats, et les Hessois n'y gagnèrent absolument rien ; mais l'effet moral fut immense. L'Allemagne se crut à la veille de sa régénération. Ainsi tout est relatif dans la politique. Ici, le déplacement d'un diplomate soulève les plus grandes passions ; là, de grandes victoires et l'annexion de plusieurs provinces sont des incidents à peine remarqués.

Digitized by Google

Dans la question du Schleswig-Holstein, le gouvernement prussien était plus à l'aise et pouvait déployer ses voiles, sans provoquer ni la faveur compromettante du libéralisme, ni les scrupules de la réaction. Là, tout souriait au cabinet de Berlin : une attitude martiale à prendre, des forces militaires à mettre en mouvement, peu de périls à courir, et deux provinces à gagner. Aussi quand M. de Carlowitz vint, dans la séance du 3 mai, exposer la triste situation des « frères holsteinois, » trouva-t-il un écho chaleureux dans le ministère. M. de Schleinitz prit de nouveau la parole, et déclara que la cause du Schleswig-Holstein avait toutes les sympathies du gouvernement. « Il s'agit, dit-il, de deux peuples, dont l'un n'est pas, j'en conviens, lié politiquement avec l'Allemagne, mais n'en forme pas moins un avant-poste de l'esprit et de la civilisation allemande. » Puis il promit que la Prusse interviendrait activement en faveur des deux duchés, soit comme membre de la Confédération, soit comme puissance européenne. Cette déclaration, la plus hardie de toutes celles qui fussent encore sorties d'une bouche ministérielle, excita dans la deuxième chambre des applaudissements presque unanimes. Mais ce succès fut gâté quelques moments après, quand un député de Posen, M. de Bentkowski vint, à la même tribune, réclamer pour les Polonais, la sympathie dont le gouvernement était si libéral envers les Allemands du Schleswig-Holstein. On sait ce qui arriva : M. le comte Schwerin, ministre de l'intérieur, répondit sèchement que les Polonais étaient administrés avec la plus grande justice, et que, comblés de bienfaits par la Prusse, toute réclamation de leur part était une marque d'ingratitude. Le nom même de la Pologne était un anachronisme en 1860, et M. le ministre était surpris qu'on osât encore l'invoquer, quand on avait l'honneur d'être Prussien et de siéger dans une assemblée prussienne. « Au reste, dit en terminant M. Schwerin avec un ton de voix significatif, soyez sûrs que toute agitation de votre part sera réprimée avec énergie. » Ces explications devaient satisfaire la Chambre qui, suivant son habitude, coupa court à l'incident polonais par l'ordre du jour. L'amendement Carlowitz fut voté par 305 voix.

On sait quelles ont été les suites de cette discussion. Le Danemark a protesté d'abord contre le caractère du débat, et surtout contre le langage de M. Schleinitz, l'accusant de violer tous les usages pratiqués en diplomatie. Puis il a fait ses préparatifs de défense. Il a mis son armée sur le pied de guerre; la flotte, ce palladium du Danemark, a reçu des augmentations. En même temps, la diplomatie danoise faisait des démarches auprès de la Suède, de l'Angleterre, de la Russie et de la France, pour s'assurer le concours ou la neutralité bienveillante de toutes les puissances maritimes. Toutes ces mesures,

Digitized by Google

il faut en convenir, exhalaient une odeur de guerre ; aussi le Danemark peut-il se flatter d'avoir travaillé pour une bonne part aux inquiétudes qui tourmentent l'Europe depuis dix-huit mois. L'alarme s'est mise dans Lubeck, Brême, Hambourg, dans toutes les villes commerçantes du Nord, et devant la perspective d'une guerre maritime, bien des courages ont faibli dans le camp de l'unitarisme. On a vu la *Gazette de Cologne* attaquer avec véhémence les entraînements belliqueux : « A quoi nous servira, disait cette feuille, au mois de novembre dernier, d'envahir le Schleswig-Holstein et de pousser nos faciles succès jusqu'à l'extrémité du Jutland ? Est-ce là un résultat digne de nos efforts ? Pendant ce temps, les flottes danoises bombarderont les villes anséatiques, et bloqueront avec quelques vaisseaux la mer Baltique et la mer du Nord. Notre commerce sera détruit, et nous serons, pour la deuxième fois, obligés de signer une paix honteuse après une expédition ridicule. » Cet article exprimait fidèlement les préoccupations du monde commercial et de ces bourgeois timorés que le parti du mouvement appelle philistins. Alors les patriotes se sont indignés, ils ont repoussé énergiquement toute transaction avec le Danemark, comme une forfaiture envers l'honneur national. « Il faut, disait dernièrement l'organe hebdomadaire du Nationalverein, il faut accoutumer notre peuple à cette idée qu'une régénération nationale réclame le baptême de feu d'une grande guerre. C'est avec l'épée seulement que nous pouvons gagner un terrain solide pour notre politique intérieure et étrangère. L'Europe s'est trop accoutumée à notre inaction. Nous ne serons un peuple que le jour où nous ferons sortir l'impératif de la diplomatie transcendante, pour le placer dans le domaine des faits. Arrière donc les combats de plume et de journalisme. Avons-nous oublié que les Germains nos ancêtres étaient le peuple le plus belliqueux de la terre? » Brissot disait, en 1791, au club des Jacobins : « J'ai longuement réfléchi sur l'histoire des peuples, et je me suis convaincu que la guerre est indispensable à l'expansion révolutionnaire. » On voit que si les temps changent et si les peuples diffèrent, le langage des agitateurs est partout le même.

Ce n'est pas que je veuille jeter le blâme sur le sentiment que l'Allemagne professe en faveur du Schleswig-Holstein. Les Holsteinois sont Allemands ; les habitants du Schleswig veulent l'être ; il est juste que l'Allemagne s'intéresse à leur sort et s'oppose aux persécutions dont ils sont victimes. Cette passion pour le redressement des torts est toujours un noble spectacle, même quand elle n'est pas tout à fait désintéressée. Seulement je regrette qu'aux yeux du Nationalverein la question des duchés semble quitter le terrain du droit pour devenir un instrument de parti. Cette déviation est fâcheuse,

Digitized by Google

car loin de servir la cause du Schleswig-Holstein, elle peut induire d'honnêtes esprits en erreur, et les rendre injustes pour une cause digne, à tant d'égards, de leur sympathie. Une guerre agressive, comme celle que prépare l'Allemagne, a besoin, pour être légitime, de s'appuyer exclusivement sur le droit. Entreprise par calcul, au nom d'une froide théorie, et pour satisfaire l'orgueil germanique, elle serait odieuse.

IV

La foule est toujours séduite par l'audace. L'adoption de l'amendement Carlowitz en imprimant à la politique prussienne une allure plus ferme, avait satisfait toute l'Allemagne, et rempli d'espoir les unitaires. Le discours de M. de Schleinitz surtout semblait ouvrir à leurs rêves un horizon sans limites. Pour qu'un ministre, un diplomate ait commis cette grave infraction à l'étiquette, il faut, disait-on, que le gouvernement prussien ait quitté toute hésitation. La Prusse a donc franchi le Rubicon, elle prend la tête du mouvement national, et comme gage de sa conduite à venir, elle rompt avec les convenances monarchiques qui l'ont embarrassée si longtemps. Elle accuse, elle traduit à sa barre les princes étrangers; elle prend d'autorité cette haute juridiction qui prépare si bien l'immixtion directe. Déjà deux souverains, l'électeur de Hesse-Cassel et le roi de Danemark, ont vu leur cause portée devant le Parlement de Berlin. Bientôt, sans doute, ce contrôle va s'étendre à tous les Etats secondaires, et la Prusse, soutenue par l'opinion publique, va les réduire à l'obéissance. Décidément, l'unité allemande va se réaliser par la Prusse.

Ces rumeurs prirent assez de consistance dans le courant du mois de mai, pour causer à toutes les cours secondaires de sérieuses alarmes. « Plutôt la confédération du Rhin sous les auspices de la France que l'hégémonie prussienne, » dit un diplomate saxon connu pour ses tendances anti nationales. Des notes s'échangèrent entre les gouvernements du midi; on parlait de former une ligue, de réunir les deux cent mille baïonnettes, de réaliser la fameuse triade de M. de Pfordten. D'autres voulaient commencer par une protestation collective, adressée à la Diète, contre l'attitude du cabinet de Berlin. Tous ces beaux projets avortèrent. Cependant, des personnes augustes s'interposaient. Le roi de Bavière se rendait à Postdam, auprès du régent. Les ducs de Mecklenbourg et de Brunswick s'y rendaient de même, probablement pour y plaider la cause de l'intérêt monarchique. A Berlin même, le parti féodal s'agitait, accusant

Digitized by Google

le ministère de courtiser les démagogues et de compromettre la dignité royale par une alliance honteuse avec la révolution. MM. Stahl et d'Arnim adjuraient la chambre des seigneurs de réagir contre ces mauvaises tendances, et d'étouffer l'éruption nouvelle du radicalisme. Ces intrigues, ces déclamations circonvenaient le prince-régent, et ne pouvaient manquer d'exercer sur lui une certaine influence. D'ailleurs le gouvernement prussien n'est pas de ceux qui poursuivent avec suite un plan nettement arrêté. La Prusse n'a pas de programme, pas de testament de Pierre le Grand à exécuter. Sa politique est confuse et contrariée à chaque instant par les éléments opposés qu'elle renferme. Elle veut représenter l'avenir, et professe un culte de fantaisie pour le moyen âge. Elle s'attribue une mission libérale et redoute les idées avancées; elle a quelques velléités démocratiques, mais conserve religieusement les priviléges nobiliaires. Elle a pour ministre des hommes de progrès, mais le parti de la croix domine à la cour, et possède les hautes influences. En un mot la Prusse est double; la Prusse offre deux aspects et semble renfermer deux natures contraires, l'une hardie, aventureuse et pleine d'illusions comme la jeunesse, l'autre hostile aux nouveautés, craintive et soupçonneuse comme la décrépitude.

La politique de progrès avait semblé prévaloir pendant la session de 1860; le parti rétrograde prit sa revanche dans le discours de clôture (23 mai). Cette allocution, par son caractère, par l'odeur monarchique qu'elle exhalait, offrit un contraste visible avec les témérités de M. de Schleinitz, et déçut bien des espérances. Dans plus d'un passage, le royal orateur semblait avoir eu pour but de rassurer les réactionnaires. Enfin, quand le prince prononça ces paroles devenues fameuses : « C'est dans le respect des droits reconnus que nous continuerons à chercher la garantie du nôtre, » chacun vit dans cette phrase un engagement vis-à-vis des princes, et l'abandon de la politique unitaire. Cette révélation était cruelle pour le parti national, mais on peut dire qu'elle était encore plus fâcheuse pour la Prusse. On dit partout que cette puissance abdiquait et manquait à sa destinée pour la seconde fois, qu'elle proclamait en face de l'Allemagne son insuffisance. Sa popularité avait atteint, au 4 mai, son point culminant; elle commença dès le 23 du même mois à déchoir.

Trois semaines après (17-23 juin), avait lieu la conférence de Baden, ce parlement de princes, célébré d'avance par toutes les gazettes officieuses comme la réalisation du vœu national, et qui n'eut de remarquable que la désunion de ses membres et la nullité complète de ses résultats. La Prusse n'y recueillit pas le fruit qu'elle avait espéré des concessions faites par elle à l'intérêt dynastique. Toutes ses demandes furent reçues avec défiance, et quand le prince-

Digitized by Google

régent proposa l'institution d'un nouveau système militaire, ses nobles collègues, au lieu de la voter d'enthousiasme, la prirent *ad referendum*, absolument comme eussent fait les diplomates de Francfort. Des voix s'élevèrent contre les manœuvres de certain parti. Le roi de Wurtemberg signala le Nationalverein comme une faction subversive (*Gemeinschœdlich*), et demanda qu'on s'entendît pour la répression. Le prince-régent fit la sourde oreille. On voulait qu'il s'unît d'une manière plus étroite avec l'Autriche. Il refusa de prendre aucun engagement. Le seul effet de la conférence fut donc de mettre en relief les dissidences des souverains, ou pour mieux dire leur antagonisme. Ce fut une nouvelle déception pour les rêveurs d'unité.

De cette déception, les princes secondaires prenaient facilement leur parti. L'avortement de l'unitarisme n'avait rien qui dût les désespérer. Mais il n'en était pas de même pour la Prusse, à qui tous les échecs de l'idée allemande font subir un amoindrissement. Déjà le discours du 23 mai avait obscurci son prestige; déjà le doute s'était glissé chez ses partisans. Avec la tentative de Baden-Baden s'évanouissait pour elle l'espoir d'une revanche. Après avoir répudié le concours du peuple, elle échouait auprès des princes, et voyait les têtes couronnées échapper à son ascendant, comme la multitude. La conférence de Baden fut donc réellement une défaite pour le cabinet de Berlin, et les esprits clairvoyants purent dire de la Prusse que son étoile pâlissait.

Le Nationalverein entra dès lors dans une nouvelle phase. Jusqu'à la fin du mois de juin, le mot d'ordre dans les feuilles unitaires avait été : Institution d'une force centrale, c'est-à-dire d'une magistrature suprême au profit de la Prusse. A partir de cette époque, la devise adoptée fut : Convocation d'un Parlement national, mise en vigueur de la Constitution de 1849. C'était encore l'hégémonie prussienne sans doute, mais amoindrie et subordonnée au principe révolutionnaire. Il devenait évident que les réformistes, désespérant d'entraîner la Prusse, appelaient à leurs secours une force nouvelle, la démocratie. A l'action des cabinets, reconnue insuffisante, il allait substituer l'initiative populaire, sauf à chercher pour la seconde fois un empereur à Berlin, pour couronner l'édifice.

Ce revirement pouvait être habile, mais les souvenirs sur lesquels on l'appuyait n'étaient pas, il faut l'avouer, de très bon augure. Qu'est-ce en effet que la Constitution de 1849? C'est une charte qui n'a jamais rien régi, qui n'a pas laissé de traces dans l'histoire, une charte qui n'a jamais vécu que sur le papier et dans la tête de quelques rêveurs. Elle était morte, oubliée avant de naître, et le public d'aujourd'hui la connaît assurément moins que la loi burgonde ou les capitulaires d'Othon le Grand. Il y a plus! loin d'avoir ouvert

Digitized by Google

en Allemagne une ère d'émancipation, elle a hâté l'écroulement de l'ébauche révolutionnaire et la restauration des trônes dynastiques. On se rappelle avec quelle froideur le défunt roi de Prusse reçut la députation de Francfort et la couronne impériale qu'elle lui apportait. L'Autriche, exclue de l'Allemagne par ces législateurs fictifs, dédaigna de leur répondre, et, par une tolérance ironique, laissa ses propres députés déposer contre elle un fantôme de vote dans ce fantôme d'assemblée. Quelques jours après, les mandarins de Francfort se transformaient en héros de barricades. Le drapeau rouge était arboré en leur nom. L'unité allemande était devenue synonyme de démagogie. Dresde, Leipsick, tout le duché de Bade étaient en proie à la guerre civile, et l'édifice imaginaire élaboré sous le nom de Constitution entraînait, momentanément du moins, la liberté dans ses ruines. Sont-ce là les précédents dont le Nationalverein se réclame? Est-ce la chaîne qu'il prétend renouer, l'idéal qu'il veut faire descendre sur terre? S'il en est ainsi, le choix du Nationalverein est bien malheureux. Sans doute, les partis ne peuvent pas toujours avoir l'esprit inventif, mais quand ils imitent, ils devraient choisir judicieusement leurs modèles.

Ayant adopé ce plan, les chefs du mouvement unitaire convoquèrent une assemblée générale à Cobourg pour les premiers jours de septembre. Cette convocation était elle-même une réminiscence de 1848, et rappelait, en apparence du moins, l'*antéparlement de Francfort*, composé, on s'en souvient, de membres volontaires. Espérait-on tirer parti de cette ressemblance, et transformer la réunion de Cobourg en assemblée souveraine, devant laquelle les Etats allaient s'incliner? C'eût été là un espoir bien chimérique, car, pour s'opposer aux princes, on n'avait ni l'appui moral d'une révolution étrangère ni puissance sur la multitude. L'éloquence des orateurs allait-elle suppléer ces moyens d'action et tirer du néant l'œuvre unitaire? Hélas! nous ne sommes plus au temps où les paroles d'Amphion construisaient les murailles de Thèbes. Tout ce qu'on pouvait raisonnablement se proposer, c'était de jouer aux législateurs. Sous ce rapport, du moins, comme on va voir, les résultats dépassèrent toutes les ambitions.

L'assemblée se réunit le 3 septembre. Elle se composait de 440 membres, à peu près répartis comme il suit entre les différentes classes de la société. On y comptait 78 avocats, 41 professeurs et docteurs en philosophie, 16 médecins, 18 hommes de lettres et rédacteurs de journaux, 6 artistes, 4 pasteurs protestants, un prêtre catholique, en tout 163 personnes appartenant aux professions libérales. L'élément commercial et industriel était représenté par 131 membres, la propriété foncière par 34, enfin la classe ouvrière par 32.

Digitized by Google

Ce dernier chiffre n'est pas le moins significatif. On s'installa avec la solennité de la Convention entrant dans la salle du Manége. MM. de Bennigsen et Metz, fondateurs de la société, s'assirent au bureau; des sténographes furent apposés; les délibérations commencèrent.

On s'occupa d'abord de la question constitutionnelle. Fallait-il ou ne fallait-il pas doter l'Allemagne d'une constitution? Le désir des chefs était qu'on votât purement et simplement celle de Francfort; non pas, sans doute, qu'ils lui attribuassent une très grande vertu, mais ils y voyaient une formule toute faite, un pont jeté sur la métaphysique. Cette manœuvre faillit être déjouée par les avocats et les docteurs en philosophie qui voyaient d'assez mauvais œil ce prélèvement sur leurs succès oratoires. Plusieurs montèrent à la tribune et voulurent aborder la question de fond; heureusement l'assemblée, avec un tact que n'ont pas toujours les corps politiques, même hors d'Allemagne, prévint ce débordement de harangues par un ordre du jour ainsi motivé : « Considérant que la solution du problème constitutionnel n'est pas, quant à présent, nécessaire, et que, dans les circonstances actuelles, un débat sur cette matière ne pourrait susciter que des difficultés inutiles, etc., l'assemblée passe à l'ordre du jour. » — C'était débuter d'une manière judicieuse; le malheur, c'est que tous les travaux futurs de l'assemblée tombaient d'avance sous la même critique.

Après ce vote négatif, il fallait pourtant formuler un programme et proclamer à la face du monde le but et la nature de la Société. On vit alors se succéder une série de déclarations destinées à former dans leur ensemble le *Credo* provisoire de la nouvelle foi. On vota d'abord la croyance du peuple allemand à son unité, puis à l'efficacité d'un pouvoir central. La croyance à la mission de la Prusse souleva plus de difficultés. Sur la proposition faite par deux membres de confier à la Prusse les destinées de l'Allemagne, un membre de Francfort répondit assez aigrement que la Prusse n'avait jusqu'à présent rien fait pour la cause nationale, et que lui offrir, pour la dixième fois, un mandat qu'elle n'acceptait pas, c'était discréditer d'avance la force centrale dont on poursuivait l'établissement. « L'Allemagne, dit-il en terminant, est une fiancée assez noble pour attendre ses prétendants, et ne pas se jeter à leur tête. » Mieux valait donc, sans nommer la Prusse, laisser vacant le poste suprême pour la puissance qui s'en chargerait. Cependant le parti prussien était encore nombreux dans l'assemblée, on ne voulait pas le décourager; on résolut donc de laisser une porte ouverte au repentir, et l'on vota la mission de la Prusse, *sub conditione*, dans la formule suivante : « Si le gouvernement prussien veut prendre en main avec énergie les

Digitized by Google

intérêts de l'Allemagne et faire les efforts nécessaires à l'institution d'une puissance centrale, nul doute que le peuple allemand ne lui défère la direction suprême de l'Etat. » Il est juste qu'avant de croire au Messie, on demande à voir ses miracles. Saint Thomas lui-même ne demandait pas autre chose. Seulement, il ne rédigeait pas ses doutes en articles de foi.

Après ces questions fondamentales, l'électorat de Hesse se recommandait à la faconde unitaire. On flétrit en termes énergiques le gouvernement de Cassel, et l'on vota des félicitations aux Hessois pour l'énergie de leur résistance. Même sympathie, même chaleur pour les duché allemands; le Sleswig fut déclaré d'une commune voix terre allemande. Vote populaire sans doute, mais dont le seul résultat fut d'irriter le patriotisme danois et de précipiter le cabinet de Copenhague dans les mesures belliqueuses. Le congrès de Cobourg n'était pas, on le voit, un congrès de paix.

Du Sleswig à l'Italie, la transition était naturelle. Il ne convenait même pas que l'assemblée gardât le silence sur la plus brûlante des questions du jour. C'était là cependant une matière épineuse que les esprits prudents eussent éludée volontiers. Fallait-il sympathiser avec l'Italie? Sans doute, les principes l'auraient demandé; mais l'Autriche n'avait-elle pas, à la faveur d'un congrès allemand, des droits plus sérieux que tous les principes? L'Autriche, c'était l'intérêt allemand, la tradition germanique au delà des Alpes. C'était la ligne du Mincio et le quadrilatère, bouclier de l'Allemagne. Le quadrilatère une fois perdu, comment défendre la rive gauche du Rhin? Sans le Mincio, la patrie entière était ouverte aux Français depuis Mayence jusqu'à Kœnigsberg. Sans Venise enfin, la marine allemande, cette jeune marine, cessait d'avoir une existence sérieuse sur l'Adriatique. Il est vrai qu'en annexant le Sleswig, on s'était assuré la Baltique. Mais les mers du nord ne suffisaient pas à l'Allemagne. Un débouché sur le sud était également nécessaire à son expansion. Non, le congrès ne devait pas sacrifier à des principes, à des abstractions, l'utilité pratique et la grandeur future du pays. Le Nationalverein ne devait pas, dès sa naissance, se ruiner dans l'opinion par un vote impopulaire.

Ces idées furent soutenues avec ardeur par plusieurs membres, et l'on put croire pendant quelque temps que le principal résultat du congrès serait un manifeste en faveur du quadrilatère. Heureusement, des esprits libéraux combattirent ces dispositions. Un membre de Berlin, M. Dunker, prêcha l'alliance de l'Allemagne avec l'Italie, l'alliance des peuples contre les cabinets. Alors, ce fut une mêlée confuse, où toutes les théories se heurtèrent, le droit des peuples, celui des révolutions, le dogme des nationalités, la loi du développe-

Digitized by Google

ment historique, etc. La victoire tardant à se décider, les hypothèses vinrent à la rescousse. Que fera l'Allemagne si l'Autriche est vaincue? *Quid* si le territoire germanique est envahi? *Quid* si le Piémont est vainqueur avec ses seules forces? *Quid* si l'Italie est soutenue par la France? La bataille durait depuis cinq ou six heures, et l'arsenal des *quæstiones* n'était pas encore épuisé. Enfin, l'assemblée, épuisée, fatiguée, demanda grâce aux combattants, et, pour mettre fin à la lutte, adopta un ordre du jour qui conciliait tout, c'est-à-dire qui n'expliquait rien, et dont le roi de Piémont et l'empereur d'Autriche pouvaient, s'ils en avaient le temps, se réjouir au même titre.

V

Ainsi, l'assemblée de Cobourg n'avait produit que des discours, des vœux sous forme de votes, et tout l'appareil illusoire d'une assemblée délibérant dans le vide; en un mot, le reflet fidèle du Parlement de Francfort. Une chose se dégageait néanmoins de cette confusion, c'était la nouvelle tendance du mouvement unitaire et sa prétention, désormais avouée, de dominer les cabinets, et d'aborder, au nom du peuple allemand, les plus hautes questions de la politique. A partir de ce moment, le Nationalverein cesse de graviter autour de la Prusse. Il se lance librement dans l'espace, et prétend, à son tour, entraîner l'Allemagne et la Prusse elle-même dans son orbite. Par une suite nécessaire de cette évolution, nous le verrons incliner d'une manière visible à la démocratie, et placer, à son insu peut-être, dans le réveil du lion populaire son dernier espoir.

On eût dit que la Prusse elle-même se chargeait de le précipiter dans cette voie. Loin de répondre à la sommation du congrès, le cabinet de Berlin sembla, dans ce moment même, redoubler de froideur à l'égard de l'Association. Dans une circulaire qui fut publiée vers la fin de septembre, M. de Schleinitz déclara que les circonstances ne se prêtaient à aucune réforme au sein de la Diète, et que le gouvernement prussien se prononçait pour le *statu quo*. Il est vrai que cette circulaire pouvait être interprétée dans un sens libéral, puisqu'elle avait pour but d'empêcher une intervention réactionnaire de la Diète dans les affaires de Hesse-Cassel. Cependant, la concession qu'elle faisait aux cours était trop importante, trop catégorique pour ne pas fixer l'attention. Le parti réformiste y vit surtout l'abandon formel de l'idée qu'il représentait. « La Prusse nous annonce, dit le *Wochenschrift*, qu'une cure radicale de la maladie appelée

Digitized by Google

constitution fédérale et de la tumeur appelée diète est pour le moment impossible, et qu'il faut se contenter d'en circonscrire les ravages. Ce serait bien, si le mal était de ceux qui n'affectent qu'un seul organe. Mais c'est au cœur même de la nation que ce marasme et cette atonie ont établi leur siége principal. Le seul mode de guérison serait donc de substituer un organe sain à l'organe malade. Nous répondrons à M. de Schleinitz que nous attendons de la Prusse autre chose que le rôle passif d'une sentinelle protégeant le pacte fédéral contre les infractions éventuelles de la Diète. » Ainsi, l'appel de Cobourg avait été sans effet. Le Nationalverein était mis en demeure de se suffire et de régénérer l'Allemagne avec ses seules forces.

On vit alors la propagande redoubler d'ardeur, et les assemblées partielles se multiplier. Pour s'infiltrer dans les couches populaires, l'idée nationale s'étudia à revêtir toutes les formes. Dans chaque ville s'établit une société de gymnastique (*Turnverein*), où les exercices du corps servaient à masquer le néophytisme. On exhortait la jeunesse à retrouver la vigueur des Cattes et des Marcomans, ses ancêtres, pour se préparer à de grandes choses. Chaque gymnase devenait une sorte de loge maçonnique où la partie virile de la population était enrôlée, organisée pour un but qu'on ne précisait pas, et qu'on laissait deviner au patriotisme. En un mot, on creusait le sol, on s'emparait de l'esprit public, et l'on y semait tous les germes d'une révolution, le tout avec le plus grand respect pour les autorités établies, et sans leur fournir le moindre grief.

Cette diplomatie pouvait avoir son mérite; mais, pour jouer un pareil jeu, le Nationalverein était encore bien débile. Tant que la Prusse l'avait couvert plus ou moins de son patronage, les gouvernements secondaires l'avaient respecté jusqu'à certain point, tout en suivant d'un œil inquiet ses manœuvres. Mais maintenant que la barque flottait seule au milieu des vagues, les princes résisteraient-ils au désir de la couler bas? On ne pouvait pas l'espérer.

On ne tarda pas à apprendre qu'une croisade monarchique s'organisait, et que l'oriflamme en était plantée à Darmstadt. Dès le mois d'octobre, M. de Dalwigk, premier ministre, ouvrit la campagne contre le mouvement unitaire, et proscrivit les réunions dans tout le territoire du grand-duché. Il fit plus : par une innovation hardie, il osa, le premier en Allemagne, ordonner des poursuites contre les membres de l'Association. Deux avocats de Darmstadt, membres du comité de Cobourg, MM. Metz et Hoffmann, furent frappés d'une peine disciplinaire par l'autorité. Plusieurs habitants de Bingen furent traduits devant les tribunaux comme membres d'une société contraire aux lois. Un habitant d'Offenbach, nommé

Digitized by Google

Pirazzi, fut condamné, pour le même délit, à trois jours de prison et aux frais. C'était décidément l'heure des persécutions qui sonnait ; la couronne du martyre se tressait pour les patriotes.

Cette bourrasque était pour la foi nouvelle une véritable pluie de printemps. Presque aussitôt on vit éclore dans toutes les parties de l'Allemagne une foule d'adhésions. Les tièdes, les sceptiques se ravivèrent sous le glaive des proscripteurs. M. Pirazzi n'avait pas encore payé son amende et fait ses trois jours de pistole que la ville d'Offenbach était le théâtre d'une manifestation imposante. Une liste unitaire parcourait la ville et réunissait cent neuf signatures. Cent neuf néophytes bravaient les vengeances de M. de Dalwigk, pour s'affilier à la secte persécutée. Seulement, comme le courage n'exclue pas la prudence, les cent neuf convertis prirent le chemin de fer et se rendirent à Francfort, pour y tenir leur premier synode. C'était le christianisme naissant dans les catacombes. A leur retour, ils trouvèrent la police darmstadienne qui guettait sa proie. Tous furent assignés, tous comparurent devant le juge d'instruction qui dut, pour les entendre, s'adjoindre plusieurs suppléants. Les registres et les encriers du greffe ne pouvaient suffire à tant d'interrogatoires. Quant aux inculpés, ils étaient calmes, majestueux comme Anne Dubourg en face du bûcher. Heureusement ils furent dispensés de cette dernière épreuve. L'administration, embarrassée et craignant le ridicule, fit arrêter les poursuites.

On crut d'abord à une reculade ; ce n'était qu'un changement de tactique. M. de Dalwigk, fin diplomate, s'était aperçu du peu de ressources que la voie judiciaire offrait à la répression. Eût-on rempli de conspirateurs toutes les prisons grand-ducales, eût-on obtenu contre eux quelques centaines de condamnations, ce n'étaient point là pour la cause dynastique des victoires sérieuses. Contre un danger qui menaçait l'Allemagne entière, le grand-duché de Hesse avait évidemment peu d'action. Les coups portés de Darmstadt, bien loin d'abattre l'ennemi, ne pouvaient que l'irriter davantage et lui donner confiance dans sa force. Mieux valait transporter la lutte dans une région plus élevée, et frapper au cœur la secte unitaire au moyen d'une décision fédérale. La Diète, n'était-ce pas le collége des souverains, c'est-à-dire toute l'Allemagne ? Son verdict tomberait donc à la fois sur tous les coupables, et détruirait le mal jusqu'à la racine. En conséquence, M. de Dalwigk déféra le Nationalverein à la Diète, sollicitant contre ses membres l'édiction d'une pénalité. Par une singularité digne de remarque, cette proposition, au lieu d'être acclamée par les représentants du droit monarchique, n'a trouvé à Francfort qu'un accueil très froid. La plupart des cours l'ont blâmée comme intempestive. Toutes certainement (je parle des cours se-

Digitized by Google

condaires) sont ennemies du mouvement national, et si, pour l'écraser, une loi fédérale devait suffire, la loi serait votée depuis bien longtemps. Mais elles ont peu de confiance dans cet expédient ; elles savent que dans le discrédit où la Diète est tombée, les arrêts de ce tribunal sont comme les bulles du Saint-Siége, sans prise sur l'esprit public ; aussi craignent-elles de dévoiler leur faiblesse en faisant acte de puissance. Il n'est pas bon, disent les diplomates, d'attaquer de front un sentiment populaire : le proscrire, l'élever à la hauteur d'un danger public, c'est contribuer à son développement. Mieux vaut le combattre par les moyens ordinaires, par les armes que chaque souverain puise dans son droit. La Prusse, par des motifs que l'on devine, s'est également opposée à la mesure. Suivant elle, l'union nationale est le simple exercice d'un droit que la Constitution fédérale ne prohibe pas. Le but même de la Société, les vœux qu'elle émet, n'ont rien de subversif au point de vue du pacte commun. Si ses menées excitent la défiance de certains Etats, c'est une affaire de police intérieure, pour laquelle la Diète n'est pas compétente. En somme, la Diète, divisée comme toujours, s'est retranchée dans sa politique ordinaire : l'abstention. La motion de M. de Dalwigk, déjà surannée après trois mois d'existence, s'efface peu à peu dans la poussière des archives. J'ignore si le pouvoir centralisé que rêvent les unitaires aurait pour le droit de réunion la même tolérance. Mais je remarque pour la seconde fois, que, depuis sa naissance, le Nationalverein a puisé sa force dans les institutions qu'il veut abolir.

Depuis cet échec, l'ardeur de M. de Dalwigk paraît s'être ralentie ; l'hésitation, la lassitude peut-être s'est mise dans le camp monarchique, et depuis deux mois environ l'Association unitaire jouit d'une liberté à peu près complète, qui lui permet d'agir au grand jour. Elle en a profité pour activer sa propagande, et pour s'étendre vers le Sud, resté pendant dix-huit mois en dehors de son influence. Des assemblées ont été tenues à Manheim, et à Pforzheim, dans le pays de Bade. Enfin une réunion solennelle a eu lieu le 3 février dans la petite ville d'Esslingen, à quelques lieues de Stuttgard. Cette réunion contenait plus de huit cents membres. Je n'en dresserai pas le bulletin ; j'épargnerai au lecteur les discours qui furent tenus et les décisions qui furent prises. Permis aux patriotes allemands de refaire vingt fois le congrès de Cobourg ; nous ne sommes pas, par bonheur, forcés de les subir tous, et nous pouvons nous en tenir à l'analyse du type primordial. Contentons-nous d'admettre que chacun de ces meetings est un événement de très haute portée, un progrès immense du développement unitaire. Signalons aussi cette innovation introduite au congrès d'Esslingen, et que les congrès fu-

Digitized by Google

turs feront bien de s'approprier. La séance s'est terminée par un banquet monstre. L'éloquence des toasts a succédé à celle des discours. M. de Bennigsen, absent, a pu dépêcher son toast par le télégraphe.

Un fait seulement mérite d'être remarqué dans cette réunion, c'est l'attitude hostile prise par le Nationalverein vis-à-vis du ministère qui gouverne la Prusse depuis près de trois ans. Des orateurs ont déclaré nettement que le gouvernement de la Prusse était antinational, et que pour arborer de nouveau les couleurs prussiennes les patriotes devaient attendre que le peuple de ce royaume se fût prononcé avec énergie pour une politique unitaire. Pour apprécier le sens de ces paroles, il faut se rappeler que les pouvoirs de la législature prussienne vont expirer dans quelques semaines, et qu'avant la fin de l'année, des élections générales vont renouveler la composition de la deuxième chambre. Dans les conjonctures actuelles, ces élections vont acquérir une très grande portée, et l'on conçoit que tous les partis dirigent de ce côté leurs préoccupations et leurs espérances. Le sort de l'Allemagne dépend de la majorité qui va sortir du scrutin. Si le parlement prussien revient l'année prochaine tel qu'il est aujourd'hui, modérément conservateur et modérément libéral, sans énergie, sans couleur tranchée, sans autre caractère que son optimisme et sa déférence pour M. de Vincke, le parti national se détournera de la Prusse et cherchera dans la démocratie pure l'accomplissement de ses destinées. Mais si l'unitarisme sort victorieux des urnes prussiennes, s'il vient établir son quartier général à la deuxième chambre, et convertir les programmes d'Eisenach, de Cobourg et d'Esslingen en réalités, le Nationalverein abdiquera dans ses mains, et se prosternera devant les élus d'Israël. La démocratie ou la Prusse : le Nationalverein va bientôt être en demeure de choisir.

Quelques esprits, chimériques sans doute, ont prétendu dans ces derniers temps ouvrir au parti national une troisième perspective. Dans leur mouvement vers le Sud, les idées réformistes ont jeté des rameaux en Autriche; des avances ont été faites, dit-on, au cabinet de Vienne, qui peut-être ne serait pas éloigné de les accueillir. L'Autriche se transforme, et du premier saut elle dépasse en libéralisme la Prusse et tous les membres de la Confédération. A sa tête est un ancien ministre du parlement de Francfort, un homme dont le passé se rattache aux institutions qu'on veut exhumer. Peut-être entre ses mains hardies, la diplomatie autrichienne va-t-elle dépouiller le vieil esprit de la politique Metternich ? Peut-être va-t-elle dérober à la Prusse l'initiative des témérités. Témérité ? non ; en rétablissant l'empire d'Allemagne, le fils des Habsbourg ne serait pas,

Digitized by Google

omme le successeur des Hohenzollern, un novateur. Le globe de Charlemagne est pour les Habsbourg un héritage de famille ; le reprendre, c'est renouer la chaîne des temps, c'est concilier les aspirations du siècle présent avec les traditions historiques. Telle est la doctrine pseudo-unitaire que prêchent quelques théoriciens. Ce serait une solution comme une autre, et qui joindrait à ses nombreux avantages celui de plaire à la *Gazette d'Augsbourg*. A-t-elle quelque chance de se réaliser? Verra-t-on M. de Schmerling reprendre l'œuvre du prince Schwartzenberg? Verra-t-on le cabinet de Vienne réussir par la démocratie, après avoir échoué par l'absolutisme? C'est peu vraisembable; mais, dans le temps où nous vivons, c'est la vraisemblance qui a tort ; c'est l'impossible qui se réalise.

VI

On voit, par les pages qui précèdent, que le Nationalverein a déjà traversé plusieurs phases, sans avoir encore trouvé ni sa direction ni sa forme définitive. Ce n'est pas un reproche à lui adresser ; toute entreprise humaine est vouée aux tâtonnements, et pour fonder une œuvre durable, il faut briser plusieurs fois son moule. Aussi ne suis-je pas de ceux qui raillent le mouvement unitaire de ses oscillations, et qui, le jugeant par ses assemblées et par ses banquets, le proclament vain et ridicule. Le Nationalverein vient de naître; sa période embryonaire n'est pas encore terminée; pourquoi vouloir qu'il débute par des miracles, qu'il transforme l'Allemagne, et qu'il refasse en un jour l'ouvrage de dix siècles? Il vit, il se constitue, c'est beaucoup; la puissance ne peut venir qu'après l'organisation. Je m'abstiendrai donc d'une critique frivole, et loin d'accuser le Nationalverein d'impuissance, je louerai l'habileté de ses fondateurs. Il faut le dire : dans le but qu'ils poursuivent depuis vingt-deux mois, MM. de Bennigsen, Metz, etc., ont fait preuve de véritables talents politiques. Ils ont tiré l'Allemagne de sa torpeur, ils ont créé une force qui pénètre déjà tous les rameaux du tronc germanique. Ils tiennent tête aux gouvernements établis, et vont peut-être, dans quelques mois, envahir le Parlement de Prusse, et renverser le ministère Schwerin. Ce sont là, pour une entreprise naissante, des résultats considérables, qui prouvent une vitalité énergique et semblent promettre un grand avenir. Je le répète donc : le Nationalverein n'est pas une agitation dans le vide : dût-il disparaître avant d'avoir réalisé son programme, il aurait droit à une certaine place dans l'histoire.

Digitized by Google

Le caractère de l'association pourrait être l'objet d'une critique plus juste. Le Nationalverein n'est pas libéral; ses préoccupations sont trop exclusivement militaires. Que réclame-t-il? Est-ce l'abolition des priviléges, l'égalité des impôts, un surcroît de liberté? Non, c'est un pouvoir central, une organisation meilleure de l'armée, une flotte. Et quel est le principe qu'il invoque? Est-ce la justice? Non : c'est la force du nombre. Allez dans ses congrès, ouvrez ses journaux, vous entendrez, vous lirez partout ce monotone et unique refrain : « *L'Allemagne a quarante-cinq millions d'hommes.* » On dirait que ce chiffre renferme désormais pour elle le juste et l'utile, que sa noblesse et sa grandeur future vont désormais couler de cette source; que l'idéal des poètes, la Jérusalem des humanitaires, la mission biblique de la race allemande, tout doit s'opérer par la vertu cabalistique de ce nombre : quarante-cinq millions d'hommes. Et c'est un peuple de penseurs qui professe cette religion pour la force brutale et déclare cette guerre à l'intelligence! Le nombre! Mais que peut-on édifier sur une pareille base, sinon le despotisme et l'abrutissement? Je m'adresse donc au Nationalverein et je l'adjure de me dire franchement le but qu'il poursuit. Prépare-t-il une de ces grandes invasions qui signalèrent le commencement du Vᵉ siècle? Veut-il se ruer sur le monde latin, comme les Marcomans et les Vandales, dont il évoque si complaisamment le souvenir? Veut-il venger Irmensul, immoler une hécatombe de Parisiens au dieu Thor? Si ce sont là ses projets, qu'il le dise, nous tâcherons d'en prendre notre parti. Mais alors, qu'il ne parle plus de progrès, qu'il nous fasse grâce de sa rhétorique humanitaire, et qu'il ne déguise plus son appétit de conquête sous le nom de rénovation. Nous consentons à revoir Arminius et Genséric; nous nous résignons même à revoir Blücher : mais, comme dédommagement, nous prions qu'on nous débarrasse d'Hégel.

Le malheur, c'est que le mouvement unitaire n'est guère susceptible de se réformer. Représentant de l'orgueil national, il est fondé sur l'égoïsme, et fermé, par nature, à toutes les inspirations élevées. Tous les patriotismes sont jaloux, ambitieux. Loin de faire exception à cette règle, le patriotisme allemand présente je ne sais quelle âpreté mercantile. Chez lui, point d'élan désintéressé, point de folie sublime, point d'engouement pour une idée ou pour une grande cause. Partout le calcul et l'amour du lucre; toutes les questions sont des affaires; la politique elle-même n'est qu'un immense comptoir où tout se résout en profits et pertes. Non, le génie allemand n'est pas chevaleresque. Il a pu se dire, il a pu se croire pacifique, parce que son bras était enchaîné, mais sous son flegme extérieur couve un orgueil indompté, une soif ardente de domination.

Digitized by Google

Qu'on ne se récrie pas, qu'on ne traite pas ce portrait de pure fantaisie. Dans ce moment même l'Allemagne se charge de le justifier par ses procédés envers la Pologne. A la nouvelle des événements dont Varsovie était le théâtre, certaines illusions se sont manifestées dans la presse française. On disait : « L'Allemagne se réveille, elle reprend conscience d'elle-même, elle va prouver que les nationalités sont sœurs, et se laver d'un crime dont elle partage depuis trop longtemps la complicité. » Erreur! En voyant la Pologne se relever sanglante sur son tombeau, les Allemands n'ont éprouvé qu'une stupeur mêlée de colère. Ils ont trouvé cette résurrection importune; ils l'ont niée par toute espèce de sophismes, et, nouveaux pharisiens, ils se proposent pour sceller eux-mêmes la pierre du sépulcre. « Non, la Pologne n'existe plus, disent les organes de l'unitarisme; il n'y a plus de Pologne : l'expression même géographique en a disparu. Dans les choses de l'histoire, il n'y a pas d'appel, l'arrêt une fois prononcé est irrévocable. » Puis ils ajoutent : « La Pologne est incapable de jouer un rôle politique et de remplir une mission humanitaire. Elle n'a pas de civilisation, pas de consistance intellectuelle. » Ils soutiennent même que la Pologne est *heureuse*, à part quelques nobles et quelques prêtres qui s'agitent pour des intérêts d'un autre âge. La conclusion de ces belles choses, c'est que les Polonais de Posen doivent se fondre dans l'élément germanique, et mettre leur gloire à devenir Allemands. Et l'on voit des brochures, des livres soutenir cette thèse insipide; on entend des orateurs proclamer, au nom du progrès, les droits de la spoliation, et jeter l'insulte au peuple-martyr. Et quand les massacres du 8 avril font courir dans toute l'Europe un frémissement d'épouvante, on voit les gazettes allemandes détourner les yeux, et continuer pour les frères holsteinois leurs sempiternelles doléances.

Ces idées ont été dernièrement exprimées à Bromberg, dans une réunion du Nationalverein, par M. Schulze-Delisch, député unitaire et démocrate, récemment élu à Berlin. Son discours a fait une grande sensation; j'en veux citer quelques passages : « Une nation comme la nôtre, resserrée, attaquée dans sa propre existence, n'est pas en bonne situation pour reconnaître la légitimité des prétentions que d'autres peuples lui opposent. Nous autres Allemands, nous sommes peut-être, en cette matière, plus généreux que nos intérêts ne le comportent..... La province de Posen est aujourd'hui presque allemande. Les *facteurs* principaux de son existence sociale et politique deviennent de plus en plus germaniques, et débusquent chaque jour le polonisme de ses positions. Tout ce que les Polonais ont de mieux, leurs progrès économiques, leur culture intellectuelle, l'émancipation de la classe rurale, ils le tiennent de nous, du gouvernement prussien qui, sans

Digitized by Google

les distinguer de ses autres sujets, leur procure tous les bienfaits d'une législation progressive. »

A l'égard des droits garantis aux Polonais de Posen par les traités de 1815, M. Schulze-Delisch s'exprime très cavalièrement. « Aucun gouvernement dans le monde, dit-il, n'a le droit de compromettre, par de pareilles stipulations, l'existence de son peuple, et de donner à des puissances étrangères un droit de contrôle sur ses affaires intérieures. Ce serait une trahison de sa propre nationalité. Aucun peuple ne peut être obligé d'accomplir sur lui-même un pareil suicide. »

Voici maintenant en quoi consiste le droit des Allemands à germaniser la Pologne : « Dans le malheureux déchirement dont notre patrie souffre depuis tant de siècles, nous avons abandonné à nos voisins de l'Ouest cette force expansive qui pousse toutes les nations à s'étendre..... Les peuples romains-germaniques[1], grâce à leur centralisation, nous refoulent et nous obligent à chercher un point d'appui vers l'Orient; n'est-ce pas dire que nous devons le trouver en Pologne? Des pays étendus et peu cultivés se présentent à nous pour y déployer notre activité, pour y remplir notre mission historique et pour relier ce pays à notre civilisation, au vieux territoire germanique. »

Ce petit cours d'ethnologie résume fidèlement la théorie allemande en matière de nationalités. La péroraison est celle-ci : « Nous n'abandonnerons pas un seul pionnier de l'Allemagne dans ces provinces qui sont notre boulevard, pas une motte de terre fécondée par des sueurs allemandes, pas un village ou le pied allemand s'est une fois posé. Depuis des siècles s'accomplit pacifiquement la germanisation de l'Occident slave, et nous trahirions la patrie allemande si notre concours faisait défaut aux instruments de cette grande mission. Ce que nous avons perdu du côté de l'ouest, il faut le regagner vers l'orient. » Inutile de dire que ce discours a été applaudi chaleureusement par les auditeurs. En général, tout le parti démocratique et unitaire de Prusse se prononce avec force contre la Pologne.

L'Allemagne a tort de se montrer aussi dure envers le malheur, car l'arrêt qu'elle prononce injustement contre la Pologne d'autres le prononceront, avec bien plus de justice, contre elle-même. Pourquoi s'agite-t-elle? Pourquoi se lance-t-elle dans les hasards d'une révolution, elle qui n'est pas opprimée, elle dont l'indépendance est garantie par sept cent mille hommes, et qui pourrait armer des millions de bras pour sa défense; elle enfin qui jouit de constitutions

[1] En langue vulgaire, les Français et les Italiens.

Digitized by Google

libérales, et qui peut attaquer, au grand jour, ses gouvernements dans le principe de leur existence? Une révolution en Allemagne? Mais c'est la terre heureuse par excellence. Sa tranquillité, sa richesse, sa liberté même doivent faire envie à toutes les nations. Oui, c'est un fait qu'il faut proclamer hautement : la plupart des griefs accumulés par le Nationalverein contre les petits Etats sont imaginaires. Ces administrations tant calomniées jettent sans doute peu d'éclat, mais elles travaillent modestement au bien public. Elles sont économes, intelligentes, paternelles. Ces ministres au nom impopulaire gouvernent avec talent et modération. M. de Dalwigk, M. de Beust ne sont peut-être pas des Ximenès ou des Richelieu, mais ils déploient, sur de petits théâtres, une capacité remarquable: ils rendent d'importants services. Le Nationalverein lui-même est obligé de le reconnaître. Les budgets sont modestes; l'aisance est dans toutes les classes, l'industrie augmente chaque jour sa puissance, enfin les libertés se développent par l'exercice multiple de la vie publique. Sont-ce là les maux que les unitaires déplorent et dont ils veulent guérir leur pays? Sont-ils sûrs seulement que leur idéal vaudra ce qui existe, et qu'une fois pourvue d'un pouvoir central et divisée en préfectures, l'Allemagne ne regrettera pas amèrement ce qu'ils auront renversé? Non, ils ne le savent pas; ce sont des questions auxquelles ils dédaignent de répondre. Ils vont, ils détruisent, poussés par le plus frivole, par le plus perfide des sentiments qui puissent agiter une nation, l'orgueil. Eh bien! dussé-je être seul à combattre cet enivrement populaire, je dirai à l'Allemagne : Malheur à la révolution dont l'orgueil est l'unique mobile; elle pourra parader quelque temps sur la scène du monde, mais elle ne fondera rien, et sera sévèrement jugée par l'histoire.

Loin de moi la pensée d'offenser l'Allemagne et de méconnaître le côté légitime de ses prétentions. Il y a, je le sais, parmi nous, certaine école qui combat avec une jalousie inquiète le développement des peuples voisins, et voudrait les faire vieillir dans une longue enfance pour nous assurer le monopole de la force et de l'organisation. Mais, Dieu merci! ce patriotisme étroit n'est pas celui de la France nouvelle, et notre gouvernement lui-même l'a courageusement répudié. La France a vu, sans jalousie, sans crainte puérile, l'Italie se réunir en un grand Etat. Elle a méprisé les terreurs de ces diplomates que l'unité italienne effrayait pour notre grandeur. Elle verrait avec autant de sympathie peut-être l'Allemagne se constituer d'une manière conforme au rang qu'elle doit occuper dans le monde. Oui, l'Allemagne est grande par l'intelligence, forte par le caractère elle a le droit de jouer un grand rôle et d'exercer dans les affaires politiques une grande influence. Mais pour y parvenir les

Digitized by Google

provocations, les allures fanfaronnes sont un moyen enfantin ou tout au moins indigne d'elle. Qu'elle cesse donc de tourner ses menaces vers le prétendu « ennemi de l'Ouest, » qu'elle abandonne, une bonne fois, les éternels souvenirs et les éternels héros de 1813; qu'elle accepte enfin, sans arrière-pensée, la main fraternelle que nous lui tendons, et qu'elle rie franchement avec nous de ses vaines hallucinations. Est-ce tout? Non. La France ou plutôt l'humanité réclame d'elle un acte plus méritoire, un acte de justice et de réparation. Qu'elle tourne, il en est temps, vers la Pologne un regard miséricordieux et qu'elle se réconcilie avec la voix qui, depuis cent ans, l'accuse au tribunal de l'histoire. J'ose le dire, un tel sacrifice serait plus fructueux pour l'unité allemande que tous les congrès, tous les discours et toutes les démonstrations militaires; car, en politique comme en morale, on ne fonde qu'en s'appuyant sur le droit, et le droit ne se restreint pas. Pour l'invoquer à son avantage, il faut le subir à son préjudice.

ALBERT LEFAIVRE.

Digitized by Google

PHYSIOLOGIE

DE LA PENSÉE[1]

Lorsque parmi les faits et les pouvoirs de la pensée on a retranché, c'est-à-dire examiné tout ce qui tient de plus près au grand acte de la sensibilité, les besoins, les appétits, les passions, la mémoire, l'imagination, les talents, il reste encore, soit sous plusieurs noms, soit sous un seul, quelque chose de non moins considérable, ce qui, par exclusion à peu près complète des animaux, forme l'apanage de l'homme et couronne son intelligence. Il reste, indépendamment de la volonté, les facultés particulièrement intellectuelles ou de l'entendement proprement dit, les facultés de la comparaison, du jugement, du raisonnement, de l'abstraction, de la généralisation, en un mot de la réflexion.

Peut-être, en effet, cette dernière faculté, cette dernière désignation, représente-t-elle avec le plus de vérité l'esprit de l'homme; ce pouvoir qu'il possède de se reployer, de se réfléchir, de revenir à l'infini sur lui-même, sur ses actes et leurs résultats, pour les comparer, les juger, les raisonner, les abstraire, les généraliser, et cela à tous les points de vue, dans toutes les combinaisons, sous toutes

[1] La *Revue* a rendu compte, l'année dernière, de plusieurs Mémoires philosophiques de M. Lélut, ayant pour sujet et pour titre *la Physiologie de la Pensée*, en d'autres termes la recherche des conditions organiques de l'exercice de l'intelligence. Ces Mémoires, d'abord lus à l'Institut, n'étaient, comme nous le disions alors, que les premiers chapitres d'un ouvrage dont s'occupe depuis longtemps M. Lélut, sur un sujet bien mystérieux et bien difficile, auquel se rapportait déjà une partie de ses travaux antérieurs. Cet ouvrage est maintenant terminé. Nous avons demandé à M. Lélut de vouloir bien en détacher pour la *Revue* la partie qui est relative à l'*Entendement proprement dit*. Elle traite précisément, comme le lecteur va le voir, des conditions physiologiques de ce qui constitue plus particulièrement la pensée. (*N. du D.*)

Digitized by Google

les formes ; pouvoir qui a fait donner aux trois ou quatre facultés dans lesquelles on a coutume de le décomposer, la comparaison, le jugement, le raisonnement, le nom de facultés *réflexives*.

En vertu de ce suprême pouvoir, de ces suprêmes facultés, l'esprit humain, disons-nous, se reploie, se réfléchit, revient sur tout ce qui compose, dans le bas comme dans le haut, son domaine, ses besoins et appétits, ses passions, ses souvenirs, ses aptitudes, ses jugements, ses raisonnements, ses réflexions mêmes. Il y réfléchit au passé, au présent, qui est presque aussitôt du passé, au futur même, qui ne tardera pas à avoir le même sort. Pour cela, non-seulement les logiciens, mais les métaphysiciens lui ont à l'envi donné des règles de conduite dont il aurait grand tort de ne pas profiter, car elles sont toutes excellentes ; seulement, elles sont la plupart du temps contradictoires, déduites qu'elles sont d'opinions la plupart du temps opposées sur la manière dont l'esprit dans la réflexion exerce ce pouvoir de reploiement sur lui-même.

Suivant les uns, l'esprit, dans l'exercice de ces hautes facultés, ne peut, en réalité, se replier, se réfléchir sur lui-même ; c'est là une expression par trop figurée, qui ne saurait s'appliquer aux actes, quels qu'ils soient, d'une substance inétendue ; l'étendue seule peut se reployer. Une telle métaphore doit être absolument bannie du langage philosophique, où elle pourrait entraîner des dangers de plus d'une sorte. L'esprit ne peut se replier, revenir, que sur des résultats déjà produits, qui sans doute restent en lui, mais ne sont pourtant pas lui. Ce n'est qu'en ce sens qu'il peut réfléchir, autant qu'il lui plaît, en lui-même, non sur lui-même, distinction fondamentale où le vrai n'est pas seul intéressé.

Suivant d'autres, au contraire, ce n'est jamais que sur lui-même que l'esprit réfléchit et peut réfléchir. Ce n'est jamais que lui-même qu'il peut comparer, juger, raisonner, abstraire. Ses actes et les produits de ses actes ne sont jamais que lui, rien que lui. Il est bien plus que le lieu des espèces, le lieu des idées, il est les espèces, les idées elles-mêmes ; il est plus encore, il est l'acte, la faculté qui les produit, la comparaison, le jugement, le raisonnement, il est tout. Prétendre le contraire, c'est, qu'on le sache ou qu'on l'ignore, donner la main ou rendre les armes à Hume et à toute son école, l'école des séries d'idées sans esprit qui les unisse et soit comme le fil du chapelet. Or, on sait sur quel terrain marche cette école, vers quel but elle se dirige et quelle fin l'y attend.

Si l'on passe de l'esprit à ses pouvoirs, à ses actes ou plutôt à leur désignation, voici venir d'autres divergences ou d'autres contradictions. Les uns ont dit : la comparaison est le premier de ces pouvoirs, de ces actes, le jugement ne vient qu'après ; on ne juge qu'après

Digitized by Google

comparaison. Erreur, ont dit d'autres, erreur grossière et presque sensualiste. Logiquement parlant, cela pourrait se passer ou plutôt se concevoir ainsi. Mais psychologiquement et en fait, cela se passe tout autrement et presque au rebours de cela. La comparaison est déjà un jugement. La sensation ou la perception elle-même implique au moins un jugement, un jugement simultané, le jugement d'extériorité. Voilà ce que c'est que de ne pas savoir distinguer le jugement de l'esprit du jugement porté par Perrin Dandin. Un juge, sur son siége, ne peut, ou au moins ne devrait juger qu'après comparaison des dires, des témoignages, des pièces du procès, sans parler des plaidoiries des avocats. Mais pour l'esprit il en est tout autrement. Ni pièces, ni plaidoiries ne lui sont nécessaires. L'esprit perçoit et juge du même coup, et ces jugements instantanés sont bien aussi certains, aussi *apodictiques* que ceux qu'Aristote et Kant ont appelés de ce dernier nom.

Le raisonnement aussi, sinon dans la faculté, au moins dans les actes qui le constituent, et surtout dans les formes qu'il revêt, a donné lieu à de graves débats, à de grandes divergences d'opinions, à des contradictions quelquefois piquantes. Il y a pourtant une théorie, que dis-je, une doctrine philosophique, suivant laquelle de tels débats, de telles oppositions, devraient, ce semble, être impossibles, une doctrine signée Fénelon, Bossuet, Malebranche, V. Cousin, F. Bouillier, la doctrine de la *raison impersonnelle*. La raison impersonnelle, ce n'est pas la raison qui, dans chacun de nous, n'appartiendrait à personne; ce n'est pas non plus la raison qui y appartiendrait à tout le monde. La raison impersonnelle dans chacun de nous, et par conséquent dans tout le monde, est la raison de Dieu même, qui se saisit elle-même et ne saisit qu'elle-même, mais se saisit sous toutes ses formes, le temps, l'espace, le beau, le bon; c'est, en deux mots ou en un, l'infini et l'absolu, sans compter que comme doctrine elle peut donner, à elle seule, « l'explication et la base des deux dogmes de la fraternité et de la souveraineté du peuple. »

Or, si c'est de cette façon que la raison est impersonnelle, et, sur la foi de telles autorités, nous pouvons bien le croire sans être accusés pour cela de spinozisme ou de panthéisme; si la raison de chacun de nous est la raison de Dieu même, il s'ensuivrait que le raisonnement, qui est, comme le dirait Montaigne, le discours de la raison, serait chez chacun de nous, le raisonnement de Dieu même, un raisonnement, un jugement infaillible, quel que soit le sujet auquel il s'applique, le fini ou l'infini, le ménage ou la philosophie. Comment se fait-il pourtant que jusqu'à présent il n'en ait pas été tout à fait ainsi, et que sur l'infini comme sur le fini, et certainement plus sur

Digitized by Google

l'infini que sur le fini, les hommes et même les philosophes aient si souvent déraisonné, et que dans leurs discussions et dans leurs doctrines sur la raison elle-même, le *raisonnement ait* si souvent *banni la raison?*

Notre raison à nous est trop personnelle et trop peu divine pour qu'il nous soit donné de pénétrer ce mystère et bien d'autres de moindre profondeur. Nous ne nous sentons pas de taille à intervenir dans ces grandes contradictions, et encore moins à y mêler les nôtres. Nous nous bornerons donc à rappeler, et il nous semble qu'en ceci nous ne courrons le risque d'être contredit par personne, nous nous bornerons à rappeler que dans l'exercice de ses plus hautes facultés, et quel qu'en soit le principe, personnel ou impersonnel, l'esprit a le pouvoir ou les pouvoirs de comparer, de juger, de raisonner, d'abstraire, de généraliser, en un mot de réfléchir. Et comme jusqu'à présent on n'a jamais vu un esprit faire tout cela, ni même la moindre chose de tout cela, en cachette de son corps ou de cette partie de son corps dont nous avons déjà tant, hélas! et si mal parlé, le cerveau, nous avons maintenant à rechercher quelles relations peut avoir avec cet organe cet ordre de faits et de pouvoirs de l'esprit.

Ces relations, la phrénologie, comme on sait, les a depuis quelque cinquante ans déterminées. Deux ou trois circonvolutions de la partie antérieure et supérieure du cerveau, sont, à n'en pas douter, suivant elle, les organes de ces hautes facultés; organes et facultés de la *sagacité comparative* et de *l'esprit métaphysique* d'après Gall; organes et facultés de la *comparaison* et de la *causalité*, pour employer le langage ici plus bref et plus précis de Spurzheim. Sur ce point, comme nous l'avons déjà fait si souvent pour d'autres, nous renvoyons le lecteur aux deux ouvrages que nous avons publiés sur la phrénologie et l'organologie phrénologique [1]. Dans ces ouvrages, avant de le faire dans celui-ci, nous avons surabondamment montré que c'est surtout dans les hautes facultés intellectuelles que des coupures mêmes approximatives sont impossibles, nous dirions même ridicules. Il ne serait pas moins hors de propos de chercher dans le cerveau, en regard des prétendus organes du centre de perception, de la mémoire, de l'imagination, les prétendus organes de la comparaison, du jugement, du raisonnement. Ce serait, à un autre point de vue, refaire de la phrénologie, et c'est pourtant ce qui a été fait. Il s'est trouvé des physiologistes, peut-être même s'en trouve-t-il encore, qui ne savent pas, qui ne comprennent pas qu'il est

[1] *Qu'est-ce que la Phrénologie*, ou *Essai sur la valeur et la signification des systèmes de Psychologie en général et de celui de Gall en particulier*, 1 vol. in-8°. 1836. — *La Phrénologie, son histoire, ses systèmes et sa condamnation*, 2e édition, 1 vol. in-12. 1858.

Digitized by Google

impossible de séparer absolument dans leurs actes et dans leurs facultés le jugement et le raisonnement de la perception, de la sensation elle-même, de la mémoire, de l'imagination; qu'il n'y a pas une de ces facultés dont l'action ne nécessite celle de toutes les autres; qu'on ne juge pas, qu'on ne raisonne pas sans sentir, sans se souvenir, sans imaginer, et cela du même coup et par le même acte. D'où il faut conclure que, si l'on osait, au sujet de ces facultés ou de leurs actes, prononcer le nom de siége ou de condition organique, ce siége ou cette condition devrait être le même pour tous. Il n'y a qu'un siége ou condition organique pour la sensation et la perception, la mémoire et l'imagination, le jugement et le raisonnement, et ce siége, qui est ainsi à la fois un *sensorium* et un *judiciarium commune*, ce siége, n'est pas une partie, un point particulier du cerveau; c'est le cerveau tout entier. Il n'était besoin, pour le déclarer et l'affirmer, ni des données de l'anatomie, ni des mutilations opérées par la physiologie expérimentale, ni des altérations déterminées par les maladies. Il suffisait, à cet égard, du témoignage de l'évidence et du sens commun. Des actes indivisibles, comme les actes des hautes facultés de l'entendement, ne peuvent avoir pour conditions ou pour siéges, des siéges divers ou divisés, les uns pour la sensation ou la perception, les autres pour la mémoire, les autres pour le jugement. Aussi n'est-ce pas sans étonnement qu'on voit dans le passé des anatomistes éminents, tels que Willis, Vieussens, Duncan, après avoir placé le siége du *sensorium commune* et de l'imagination dans le centre ovale, les corps striés, le corps calleux, faire d'une autre partie du cerveau, son *écorce*, le siége de la mémoire et du reste de l'entendement. C'est avec un bien plus grand étonnement encore qu'on voit, de nos jours, des médecins non moins éminents, que des études spéciales eussent dû prémunir contre des erreurs de ce genre, les reproduire en les exagérant, et faire, non plus d'une partie, mais d'une substance du cerveau, sa substance grise ou corticale, le siége particulier des hautes facultés intellectuelles ou de la raison, sur cette raison que la substance grise est fort importante dans la genèse du cerveau, qu'elle est très riche en vaisseaux, que ses lésions sont très souvent suivies de troubles intellectuels graves, etc., etc. Comme si le reste du cerveau, c'est-à-dire sa presque totalité, n'était pas tout aussi important, plus important même et de tout point que son écorce, très riche aussi en vaisseaux et en toutes sortes de richesses; comme si une lésion quelconque de cette presque totalité du cerveau et dans une partie quelconque, ne donnait pas lieu à des troubles de l'intelligence tout aussi et même plus profonds que ceux que peuvent occasionner les altérations de la substance grise; comme si les faits

Digitized by Google

anatomiques et pathologiques allégués par les auteurs de telles opinions n'étaient pas contredits ou contre-balancés par des faits contraires; comme si, enfin, ces opinions n'étaient pas contredites elles-mêmes par des opinions opposées, qui, si elles ne valent pas mieux, ne valent pas moins que les premières.

Il y a pourtant et malgré ce que nous venons de dire de l'impossibilité d'assigner des conditions cérébrales distinctes aux diverses facultés intellectuelles propres, il y a, à propos de ces facultés, une question qu'on a semblé pouvoir se faire, et à laquelle je me suis laissé aller moi-même un instant. On a pu se demander et l'on s'est demandé en effet, si, en prenant ces facultés dans leur ensemble, y joignant, bien entendu, l'imagination et la mémoire, il ne serait pas possible, logique même, d'admettre que leur développement général, le développement général de l'esprit, pût se lier à un développement proportionnel du cerveau, soit le développement de tout l'organe, soit celui d'une de ses moitiés, la moitié antérieure ou frontale, soit enfin le développement de ses surfaces et plus particulièrement de sa surface extérieure, c'est-à-dire de ces replis qu'on appelle des circonvolutions.

De ces questions la première et la plus naturelle, celle de la relation du développement général de l'esprit avec le développement général du cerveau, est aussi celle qui a été le plus anciennement posée, et même, on a pu le croire au moins, le plus anciennement résolue. Les Grecs savaient bien ou croyaient savoir que, sous son vaste casque, Périclès cachait un front, un cerveau non moins vaste, condition ou emblème de son génie, et les opinions de leurs philosophes étaient loin d'être en opposition avec cette croyance. On sait que c'est dans le cerveau que Platon, en des termes si magnifiques et si flatteurs pour cet organe, plaçait le siége de l'âme raisonnable. Aristote lui-même, tout en ne faisant du cerveau qu'un simple chapiteau d'alambic pour la distillation des vapeurs destinées au rafraîchissement du cœur, siége exclusif, suivant lui, du *sensorium commune*, Aristote avait pourtant bien remarqué que la femme, qu'il plaçait peu galamment si au-dessous de l'homme, a une tête, un cerveau plus petit que celui de son seigneur et maître, et il n'est pas éloigné d'accepter cette différence de développement organique comme le témoignage physiologique de cette infériorité.

Aristote, Platon, les Grecs du temps de Périclès, dans leur opinion plus ou moins réfléchie d'un grand cerveau pour un grand esprit, avaient-ils tort, avaient-ils raison? Ils avaient à la fois l'un et l'autre, mais plus tort que raison, comme on va le voir.

Pour ne pas sortir de la nature vivante et même de la nature animée, et même plus particulièrement encore de la nature de l'homme,

Digitized by Google

il est hors de doute qu'un grand corps est un corps puissant, ou au moins un corps plus puissant qu'un petit corps; de gros muscles sont de forts muscles; de gros organes, des organes même de la vie végétative, sont de forts organes; c'est là une proposition qu'il suffit, en quelque sorte, d'énoncer, et vraie *a posteriori* comme *a priori*. Mais il y en a une autre qu'il faut sur-le-champ énoncer à côté de la première, qui lui fait contre-poids, la rectifie, attendu qu'elle n'est pas moins vraie. C'est que la règle ci-dessus posée souffre de trop nombreuses exceptions; qu'il y a de petits corps, de petits muscles, de petits organes, aussi forts, aussi actifs, aussi productifs (quand il s'agit de viscères), plus forts même, plus actifs, plus productifs, que des grands.

Pour expliquer d'aussi graves exceptions (car on appelle cela des exceptions, en ajoutant aussi judicieusement qu'une règle doit toujours en avoir), on a dit qu'il pourrait bien se faire que ces petits organes, aussi forts et aussi actifs que des gros, ne fussent petits qu'en apparence, qu'ils eussent, en réalité, une masse représentée par leur pesanteur spécifique égale à celle des grands ou des gros organes, et qui les placerait, à l'égard de ces derniers, sur le pied de l'égalité. Pure hypothèse absolument, et que ne légitime aucun fait consigné dans les annales de la science. On a dit de même, et pour la même explication, que cette force des petits organes, égale à celle des gros, est due à l'existence et par conséquent à l'influence d'un système nerveux, soit périphérique, soit central, plus considérable ou plus actif. Plus actif, c'est un mot, l'expression de ce qui est en question, une pétition de principe, un rien. Plus considérable, c'est une hypothèse, dont ce que nous allons dire du développement du système nerveux central dans ses rapports avec le développement de l'intelligence montre l'inanité.

Il y a deux manières d'évaluer le développement du cerveau, deux manières qu'on peut employer concurremment ou séparément suivant ce que les circonstances permettent ou indiquent, le mesurer ou le peser. On pèse le cerveau soit dans sa totalité, soit dans ses deux ou trois parties principales, en ayant soin de le débarrasser préliminairement des membranes qui l'enveloppent. On le mesure en général à travers le crâne défalcation faite, bien entendu, de l'épaisseur des parois de cette cavité osseuse, dans des conditions, avec des précautions, suivant des procédés qui donnent à l'opération une exactitude suffisante.

Je n'entrerai, à cet égard, dans aucun détail, bien que de nombreuses recherches personnelles[1] m'en donnassent la facilité. Je

[1] Voir, dans le second volume, le volume des *Mélanges anthropologiques*, les deux

Digitized by Google

n'ose penser que, dans ce travail, j'offre au lecteur un édifice bien agréable à l'œil ni même à l'esprit; au moins ne lui en montrerai-je pas la charpente. Seulement qu'il se persuade bien que cette charpente existe, qu'elle est solide et correcte. Je le dirai sans fausse modestie, je crois être en ces matières au moins un bon ouvrier.

Pour les rapports à établir entre le développement général du cerveau et celui de l'intelligence, il y a un fait hors de doute, et c'est bien la moindre chose. Ce fait consiste en ceci, qu'à partir et au-dessous d'une certaine limite, d'un certain chiffre de pesanteur ou de volume, le cerveau n'est plus et ne saurait plus être que l'instrument de l'idiotisme ou de l'imbécillité. C'est un piano auquel manquent une ou deux octaves, et où l'esprit ne peut monter assez haut. Si l'on voulait, approximativement bien entendu, à quelques grammes ou à quelques millimètres près, exprimer ce chiffre, on pourrait dire que, du point de vue du développement du crâne représenté par sa grande circonférence, sa circonférence horizontale, ce chiffre minimum est de 433 à 460 millim. (16 ou 17 pouces) ; et qu'au point de vue corrélatif de la pesanteur de l'organe, il est d'environ 1,000 gr. A ces chiffres et au-dessous, il n'y a que des imbéciles, dans l'acception scientifique du mot. Au-dessus, c'est-à-dire à 25 à 60 millim. (1 ou 2 pouces) ou à 100, 200 gr. au-dessus, l'esprit à retrouvé tout ce qu'il lui faut d'instrument ou de matière. Son jeu peut être aussi parfait avec 514 à 541 millim. (19 ou 20 pouces) de circonférence cérébrale qu'avec 555 à 580 millim. (22 ou 23 pouces), avec 1,100 gr. qu'avec 13 ou 1,400. De graves et braves encéphalotomistes, qui voudraient bien réduire toute la science de l'homme et de son intelligence à la dissection et au *pesage* du cerveau, ont essayé de soutenir la proposition contraire. La grandeur de l'esprit, ont-ils dit, ou à peu près, est la grandeur de la cervelle et du crâne. Voyez plutôt, ont-ils ajouté, le cerveau des grands hommes, de ceux au moins chez lesquels on a pu évaluer le développement de cet organe ou de son enveloppe osseuse. Voyez le cerveau de Cromwell, qui pesait 6 livres 1/4 (mesures anglaises); celui de Byron, qui pesait 2 kilog. 238 gr., celui de Cuvier, qui pesait 1 kilog. 829 gr. ; celui de Dupuytren, qui pesait 1 kilog. 436 gr. Quelles plus magnifiques et plus décisives preuves de la réalité de cette assertion !

Sur ces quatre faits, je ferai d'abord trois observations. La première, une observation générale, c'est qu'il y a eu très certainement

Mémoires : *sur le Poids du cerveau considéré dans ses rapports avec le développement de l'intelligence; sur le Développement du crâne considéré dans ses rapports avec le même développement.*

Digitized by Google

erreur ou malentendu dans les pesées qui les constituent. Quelque simple que puisse paraître une opération de cette nature, rien de plus facile, si l'on n'en a pas une grande habitude, que d'y mettre du plus ou du moins; du plus surtout, quand l'imagination prévenue a fait sa pesée à l'avance. C'est là ce dont une certaine expérience personnelle ne me permet pas de douter.

Ma seconde observation, c'est que pour le cerveau de Cromwell, un Anglais, il faut se rappeler qu'il est question de mesures anglaises, suivant lesquelles la livre est d'environ d'un quart moindre que la nôtre (370 gr. à peu près au lieu de 500). D'où il résulterait que le cerveau de Cromwell, au lieu de peser pour nous, ou en mesures françaises, 3 kilog. 125 gr., n'aurait pesé que 2 kilog. 231 gr., chiffre à peu près identique à celui du cerveau de Byron, et qui, pour moi, ferait encore de ces deux cerveaux deux organes incontestablement fantastiques[1].

Ma troisième observation, relative au cerveau de Cuvier, est que ce cerveau a dû être mal pesé, et qu'on lui a fait un prêt involontaire de 2 à 300 gr. C'est ce qui résulte pour moi de la manière dont a été faite l'opération et de communications avec le physiologiste qui y a pris le plus de part[2].

Voilà mes trois observations. Veut-on que je les abandonne? J'y consens; mon raisonnement n'en sera que plus concluant.

Cromwell, le protecteur Olivier Cromwell, avait, je le veux bien, dans le crâne 4 livres un quart de cervelle (le double de ce qu'on en a d'ordinaire); Byron en avait tout autant et même un peu plus; Cuvier en possédait plus de trois livres et pas loin de quatre. Cromwell, Byron, Cuvier, Dupuytren, étaient certainement de grands esprits, lumière et honneur de notre espèce. Peut-être néanmoins ont-ils eu des égaux; peut-être ne serait-ce pas leur manquer de respect que

[1] Le poids moyen de l'encéphale est, d'après les recherches qui me sont propres, de 1,320 gr.; d'après M. Parchappe, de 1,323 gr.; d'après une moyenne que j'ai tirée de faits observés par les frères Wenzel, de 1,350 gr.; d'après Meckel, de 1,267 gr. Ce poids, suivant M. Cruveilhier, va de 1,091 à 1,026; suivant Gall, de 2 livres et demie à trois livres (1,223 à 1,468 gr.) Le *maximum* du poids de l'encéphale, d'après tous les chiffres que j'ai pu relever, serait au plus de 14 à 1,500 gr. En ce qui me concerne, je ne l'ai jamais vu atteindre ce dernier chiffre.

[2] Feu Bérard aîné. C'était lui qui tenait la balance dans cette opération, et pesait, pour la première fois, des cerveaux humains. Pour avoir un terme de comparaison, il pesa, en meme temps que le cerveau de l'homme de génie, deux cerveaux d'individus appartenant à la classe inférieure et d'une intelligence ordinaire, un cerveau d'homme, un cerveau de femme. La pesée du cerveau d'homme lui donna 1,380 gr. environ, chiffre de beaucoup supérieur à la moyenne établie par les recherches de M. Parchappe et les miennes. Le cerveau de Cuvier fut trouvé peser 1,829 gr., c'est-à-dire 400 gr. de plus que les chiffres *maxima* généralement admis pour le poids de cet organe. J'ai eu, au sujet de ces pesées, plusieurs conversations avec feu Bérard; je lui ai fait part de mes doutes, et il est résulté pour moi de ses réponses que l'opération a été mal faite et que le résultat n'en saurait être accepté. (Voir la *Gazette médicale de Paris*, 1832, p. 261.)

Digitized by Google

de mettre à leur niveau, par exemple, Raphaël, Voltaire et l'empereur Napoléon ; Raphaël, ce roi des peintres, dont le front, qu'attendait la barrette, peut sans doute aller de pair avec celui du poète Byron; Voltaire qui n'était pas non plus un croquant, et dont la gloire encyclopédique égale peut-être celle du baron Cuvier, pour ne rien dire du baron Dupuytren ; l'empereur Napoléon enfin, qu'on peut sans trop d'irrévérence rapprocher du protecteur Cromwell. Or, Raphaël avait une petite tête, un petit crâne, un petit cerveau. C'est ce que montra, en 1833, l'exhumation que fit faire de ses glorieux restes le pape Grégoire XVI. La grande circonférence de son crâne allait au plus à 20 pouces. Voltaire aussi avait un crâne et un cerveau de très moyenne taille. Cela est encore acquis à la science et même à l'art. Il en était de même, enfin, de Napoléon. Son crâne n'avait pas 21 pouces de circonférence horizontale. C'est-à-dire qu'il n'offrait qu'un développement ordinaire, qu'un développement qu'on rencontre même chez des malheureux affectés d'imbécillité d'esprit. J'ai ailleurs[1] insisté assez longuement et assez minutieusement sur ces faits et ces rapprochements pour qu'il me suffise ici de les rappeler et de les affirmer.

Qu'est-ce que prouverait, si ces deux séries de faits étaient également avérées, qu'est-ce que prouverait ce rapprochement du développement cérébral monstrueux de Cromwell, Byron, Cuvier, et du développement cérébral tout ordinaire de Raphaël, Voltaire, Napoléon? Ce que j'avais tout d'abord affirmé : qu'à partir d'un développement cérébral, exprimé en poids par 11 ou 12,000 gr., métriquement, par une grande circonférence horizontale de 520 à 550 millim. (19 ou 20 pouces), il est à peu près indifférent, pour un grand esprit ou un génie, d'en avoir peu ou beaucoup plus que cela, 1,500, 1,800, 2,000 gr., à supposer que ces deux derniers chiffres puissent être atteints. C'est là, en effet, ce qui est incontestable, et il faut bien que la science et le monde en prennent leur parti.

Il y aurait une égale erreur à prétendre que le développement de l'intelligence est proportionnel, non plus au développement de tout l'encéphale, mais à celui du cerveau proprement dit ou des hémisphères cérébraux. A côté d'un certain nombre de faits qui semblent militer en faveur de cette opinion, il y en a d'autres, au moins aussi nombreux, qui la contredisent et ne permettent de la prendre qu'avec des restrictions qui la rendent insignifiante[2].

Il y aurait enfin une troisième erreur à vouloir mettre en une sorte

[1] *La Phrénologie, son histoire, ses systèmes et sa condamnation*, 2e éditon, 1858, p. 200 et suiv.

[2] Voir, dans le volume des *Mélanges anthropologiques*, le *Mémoire sur le poids du cerveau, considéré dans ses rapports avec le développement de l'intelligence.*

Digitized by Google

d'équation les hautes facultés de l'intelligence non plus avec le développement soit de tout l'encéphale, soit du cerveau proprement dit, mais seulement avec le développement de la moitié antérieure ou frontale de ce dernier organe, celle qu'on est assez disposé à regarder comme l'instrument plus particulier de l'esprit. J'ai fait sur ce point spécial de physiologie psychologique des recherches directes et précises, et rien non plus de plus précis et de plus certain que le résultat qu'elles m'ont donné. Je renvoie à ces recherches et n'en donne ici que le résumé. [1]

Si, du point de vue du développement cérébral, on compare aux hommes d'une intelligence ordinaire et même d'une intelligence plus qu'ordinaire, les malheureux atteints d'idiotisme congénital, on voit d'abord qu'en tenant compte du développement général du corps, exprimé par celui de la taille, laquelle est beaucoup moindre chez les idiots, le développement cérébral moyen est aussi considérable chez ces derniers que chez les autres hommes. On voit ensuite et surtout que la partie la plus développée du cerveau chez les idiots ou imbéciles est la partie frontale; la partie occipitale, au contraire, étant chez eux celle qui est le plus diminuée. Il n'y a pas à se récrier et à protester contre un semblable résultat. Il faut l'accepter ou le combattre par des résultats contradictoires, et c'est ce que l'on n'a pas fait et ce que l'on ne fera pas.

Je demande au lecteur la permission de lui rappeler, à ce sujet, une toute petite histoire, qui pourra venir en aide à sa conviction, comme elle a servi à la mienne. Le résultat général que je viens d'énoncer, je l'avais obtenu d'un long travail exécuté sur les idiots du sexe masculin de l'hospice de Bicêtre. Un jeune élève interne de l'hospice de la Salpêtrière, devenu plus tard un médecin distingué, M. le docteur Poumet, s'en scandalisa pour ainsi dire, tant il le trouvait opposé aux idées reçues, et entreprit de le combattre par des faits contraires à ceux qui lui avaient servi de base. Ces faits, il se mit en devoir de les recueillir, dans le service auquel il était attaché, sur des idiots du sexe féminin. Puis il les groupa, les compara, les calcula, en tira ses moyennes, en conclut enfin ses résultats. Ces résultats étaient identiques à ceux que j'avais obtenus de l'observation des idiots ou imbéciles du sexe masculin. Mon jeune contradicteur vint me remettre son travail comme une confirmation du mien; ce travail, je l'ai en ce moment sous les yeux, et je compte l'employer ailleurs.

Ainsi donc, développement total soit de l'encéphale, soit du cerveau proprement dit, développement de la partie antérieure de ce

[1] Voir, dans le volume des *Mélanges anthropologiques*, le *Mémoire sur le poids du cerveau, considéré dans ses rapports avec le développement de l'intelligence.*

Digitized by Google

dernier organe ; ce sont là trois choses ou plutôt trois conditions qui, pas plus l'une que l'autre, ne peuvent malheureusement être mises en corrélation, et, à plus forte raison, en équation avec le développement des hautes facultés de l'intelligence.

Il faut en dire autant d'une autre condition de l'anatomie du cerveau que quelques physiologistes avaient eu l'idée de douer de ce privilége. La surface du cerveau, et surtout sa surface externe, est constituée par des replis plus ou moins profonds de la substance de cet organe, qu'on appelle des *circonvolutions*. Desmoulins, dans ces derniers temps, renouvelant un des premiers, je crois, une opinion qui remonte au moins à Erasistrate, avait prétendu que le développement de l'intelligence dans la série animale et dans l'homme, est en rapport avec le développement de ces circonvolutions et la profondeur des anfractuosités qui les séparent, en d'autres termes avec e développement réel et total des surfaces cérébrales extérieures. Galien, je l'ai déjà dit ailleurs, [1] avait, en quelque sorte, condamné à l'avance cette opinion de Desmoulins, en combattant celle d'Erasistrate. Il avait fait remarquer qu'un animal qui ne passe pas pour être très spirituel, l'âne, a de fort belles circonvolutions cérébrales ; et le grand anatomiste Vésale avait trouvé que Galien n'avait été sur ce point ni assez affirmatif ni assez vif. Depuis, on a fait remarquer avec raison, et j'ai été un de ceux qui ont fait cette remarque, qu'il y a dans la série zoologique des animaux très intelligents, le lièvre, l'écureuil, le castor, qui n'ont pas de circonvolutions cérébrales, tandis que d'autres animaux qui leur sont très inférieurs, le mouton, le cochon, la roussette, en possèdent de fort belles. Des travaux tout-à-fait récents sont venus confirmer les conclusions à tirer de ces faits. M. Baillarger, par des recherches en quelque sorte métriques, a montré que le développement de l'intelligence, loin d'être en raison directe de l'étendue des surfaces cérébrales, serait plutôt en raison inverse. M. C. Dareste, de son côté, a cherché à démontrer et croit que le développement des circonvolutions, ou en d'autres termes des surfaces cérébrales, n'est point en rapport avec celui des facultés intellectuelles, mais qu'il suit uniquement le développement de la taille. M. Gratiolet enfin, dans ses observations sur le mémoire de M. Dareste, rappelle qu'il y a de nombreuses et graves exceptions à la loi énoncée dans ce travail ; mais il reconnaît, en définitive, que ce n'est que sous toutes réserves qu'il est possible d'établir quelque relation entre le développement des circonvolutions et celui de l'instinct ou de l'intelligence. J'ajouterai, pour ce qui me concerne, que dans de

[1] *La Phrénologie, son histoire, ses systèmes et sa condamnation*, 2e édition, p. 58 et suiv.

Digitized by Google

nombreuses recherches anatomiques sur l'encéphale de l'homme, il m'est arrivé bien souvent de trouver sur des cerveaux de pauvres créatures d'un esprit bien moins qu'ordinaire des circonvolutions qui, dans les idées d'Erasistrate et de Desmoulins, eussent dû appartenir tout au moins à un Bacon ou à un Descartes.

Mais j'entends ce qu'ici on pourait dire. Sans doute le développement du cerveau, soit celui de sa totalité, soit celui de sa moitié antérieure, qu'on l'évalue d'après son poids, d'après son volume, ou enfin d'après l'étendue de ses surfaces, ce développement ne donne pas à lui seul la clef du développement de l'intelligence, mais il peut en donner, il en donne une bonne partie; et le reste, ce qu'il ne donne pas, est fourni par d'autres conditions du cerveau qui, dans ces derniers temps surtout, ont fixé les regards de la science. Ces conditions sont, pour se restreindre, la texture du cerveau étudiée à l'aide du microscope, sa composition chimique et sa confirmation générale.

La structure intime du système nerveux en général, et du cerveau en particulier, étudiée à l'aide du microscope, est maintenant et plus que jamais à l'ordre du jour de la physiologie. Mais on peut dire que cet ordre du jour a subi des variations bien nombreuses et qui n'ont pas l'air d'être à leur fin. Je transcrirai à cet égard deux passages d'un physiologiste éminent, croyant au microscope dans une mesure raisonnable, et qui, ici et pour ce qui est de cette croyance, me servira de garantie et comme de paratonnerre. « Les premières données positives que l'on ait obtenues sur la structure intime du système nerveux datent de l'époque à laquelle on appliqua le microscope à l'étude de l'anatomie, et les progrès de la science sur le point qui va nous occuper, sont dus, en grande partie, aux perfectionnements que les physiciens apportèrent à la construction de cet instrument. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'œil, cet organe de la lumière, comme dit Ernest Burdach, est aussi l'organe des apparences et des illusions, *illusions d'autant plus faciles qu'on l'arme d'un instrument plus fort.* » « La forme canaliculée, dit un peu plus bas M. Longet (placé ici au cœur même de notre sujet), la forme canaliculée ou tubuleuse des fibres nerveuses primitives proposée d'abord comme réelle, puis rejetée pour la forme pleine ou globuleuse, réadmise et abandonnée de nouveau, *semble* devoir être admise définitivement d'après les innombrables recherches faites dans ces derniers temps. »

Ainsi donc, de l'aveu d'un des physiologistes qui se sont le plus occupés de l'application du microscope à l'étude du tissu nerveux, et qui en connaissent le mieux l'histoire, voilà quels ont été, jusqu'à présent, les résultats de cette application. Des admissions, des rejets,

Digitized by Google

des réadmissions, de nouveaux rejets, de nouvelles réadmissions d'un fait, d'un seul fait anatomique; est-ce assez de variations en moins d'un siècle peut-être, et cette partie de la science ou plutôt de l'ignorance du système nerveux n'est-elle pas au plus haut degré lamentable? A Borelli, Ledermuller, qui, grâce au miroscope, croyaient la fibre nerveuse creuse; à Leuvenoeck qui d'abord la crut pleine, puis creuse, succèdent Della Torre, Barba, Monro, Nebel, qui avancent, chacun, cela va sans dire, avec sa variante, que cette fibre est pleine et composée de globules enfilés à la suite les uns des autres, comme les grains d'un chapelet. Puis vient Fontana qui creuse de nouveau la fibre nerveuse, mais en gratifiant son canal d'une sorte de contenu solide. Puis les frères Wenzel, puis MM. Bauer, Home, Milne-Edwards, Weber, qui, chacun à sa façon, une façon, cela va de soi, préférable à celle du voisin, rendent de nouveau son plein à la fibre nerveuse. Puis enfin, jusqu'à nouvel ordre ou à de nouvelles opinions, MM. Ehrenberg, Tréviranus, Valentin, Leuret, Mandl, Longet, Ch. Robin, etc., qui en rétablissent le canal.

Voilà ce qui a lieu pour la substance blanche ou fibreuse du système nerveux. Voici où l'on en est pour sa substance grise. Ses anciens grains glanduleux, ses grains classiques, les *acini* de Malpighi, sont, à l'heure qu'il est, devenus des cellules, des cellules à *noyau*, qui plus est, *apolaires*, *bipolaires*, *multipolaires*, dont les unes, comme l'indiquent ces adjectifs, donnent naissance à une, à deux, à plusieurs fibres nerveuses, dont les autres ne donnent naissance à aucune fibre nerveuse; la cellule, comme le dit un illustre physiologiste, M. Cl. Bernard, étant l'agent élaborateur ou collecteur du système nerveux, la fibre ou le tube en étant les conducteurs.

Ce sont là, certes, bien des variations, des incertitudes, des contradictions quelquefois du même physiologiste avec lui-même. Eh bien, ces variations, ces incertitudes, ces contradictions, je les mets un moment de côté. Je les mets de côté, et je suppose que tous ces joujoux de l'anatomie du système nerveux sont devenus des réalités sérieuses; je suppose qu'à cet égard on est aussi sûr du microscope qu'on l'est d'un bon œil, bien naturel et bien nu; je suppose que sur les divers points de la structure intime du tissu nerveux, tous les microscopes, comme tous les yeux, sont parfaitement et irrévocablement d'accord; je suppose que les cellules nerveuses sont bien et duement des cellules à une, deux, dix poles ou sans poles; que les fibres nerveuses sont bien des fibres et que ces fibres sont des tubes remplis par un vrai liquide et un *cylindre d'axe* solide; je suppose, et ceci est encore bien plus exorbitant, qu'on sache ce que tout cela a de rapports avec la mécanique intellectuelle, s'il y a une telle mécanique : toutes ces exorbitantes hypothèses admises pour des réa-

Digitized by Google

lités, me fera-t-on l'honneur de me dire si l'on sait, si l'on comprend, ce que le miscroscope, ce ne serait même pas trop du télescope, pourrait, dans ce mécanisme et ses conditions, montrer de différence du cerveau d'un grand homme à celui d'un petit, ou plus exactement d'un petit cerveau de grand homme à un grand cerveau de petit homme; quelles différences, en d'autres termes, il pourrait signaler entre les fibres canaliculées et les cellules à noyau de l'un et celles de l'autre; différences expliquant comme quoi le grand cerveau du petit homme ne constitue entre les mains de son esprit qu'un mauvais instrument, tandis que le petit cerveau du grand homme en constitue un excellent? Assurément, il est possible que de telles différences de texture existent non-seulement entre les cerveaux des hommes de nul et de haut mérite, mais entre les cerveaux des hommes plus rapprochés par la dose et la qualité de l'esprit. Mais ces différences nous ne les connaissons, nous ne les comprenons pas. Je crois pouvoir me permettre de dire que nous ne les connaîtrons ni ne les comprendrons jamais.

Tout ce que je viens de dire de la structure intime et microscopique du cerveau, considérée dans ses rapports avec le développement de l'intelligence et les degrés ou les différences de ce développement, s'applique et aussi rigoureusement à la composition chimique de cet organe. Malgré des travaux recommandables dont l'origine remonte à Fourcroy et plus encore à Vauquelin, rien jusqu'à présent de plus obscur et de plus mal établi que cette composition; rien, chose remarquable et bizarre, rien qui sorte plus de la ligne même des recherches de la chimie organique, ne fût-ce que par la bizarrerie des dénominations.

M. Couerbe, le premier chimiste, je crois, qui se soit occupé de l'analyse du cerveau à un point de vue en quelque sorte psychologique, admet dans cet organe cinq substances, qu'il nomme *stéaroconote*, *céphalote*, *éléencéphol*, *cérébrote*, *cholestérine*. Comme et d'après Vauquelin il y admet aussi du soufre, il y admet surtout du phosphore, et voici comment il s'exprime sur les usages de ce dernier élément : « De ce fait qu'on trouve (suivant M. Couerbe), 2,50 p. 0/0 de phosphore dans les cerveaux d'hommes ordinaires, 1 à 1,50 dans les cerveaux d'idiots, 4 à 4,50 dans les cerveaux d'aliénés, il faut conclure que le phosphore est le principe excitant du système nerveux. J'ai hésité longtemps à croire que le phosphore pût jouer un rôle dans les fonctions du cerveau; mais qu'y aurait-il d'étonnant que cet élément prît une si grande part dans les fonctions du système nerveux?..... Il suivrait de ces idées et de ce qui précède, que l'absence du phosphore dans l'encéphale réduirait l'homme à la triste condition de la brute; qu'un grand excès irrite le système nerveux,

Digitized by Google

exalte l'individu, le plonge dans le délire épouvantable que nous appelons folie, aliénation mentale; enfin qu'une proportion moyenne rétablit l'équilibre, fait naître les plus sublimes pensées, et produit cette harmonie admirable qui n'est que l'âme des spiritualistes. »

Voilà certes le phosphore chargé d'importantes fonctions; le voilà comme devenu le principe même de l'intelligence. Malheureusement pour cette âme phosphorée de M. Couerbe, et heureusement pour la vieille âme des spiritualistes, il ne parait pas qu'il y ait grand compte à tenir, nous ne disons pas des idées de ce chimiste, mais de son analyse[1]. Aussi l'analyse du cerveau a-t-elle été reprise en sous-œuvre. Elle l'a été notamment par M. Frémy, et le travail de ce savant a eu pour résultat l'annihilation à peu près complète des résultats obtenus par M. Couerbe. Les substances que M. Frémy admet dans cet organe sont : 1° Une matière blanche nommée *acide cérébrique*; 2° de la *cholestérine*; 3° un acide gras particulier, appelé *oléophosphorique*; 4° des traces d'*oléine*, *de margarine* et d'acides gras; principes qui ne sont plus ceux qu'avait admis M. Couerbe, lesquels, au dire de M. Frémy, ne sont pas des principes, mais d'assez mauvais composés. Mais ce que M. Frémy combat surtout, c'est cette idée de M. Couerbe de l'existence du phosphore dans la substance cérébrale en proportion d'autant plus ou d'autant moins considérable que l'homme est plus ou moins intelligent; idée dont au reste avaient déjà fait justice les travaux de M. Lassaigne. Il faut donc que M. Couerbe se résigne à voir le phosphore dépossédé du magnifique rôle qu'il lui avait assigné dans la physiologie de la pensée, le rôle d'une haute lanterne destinée sans doute, avec l'aide du soufre, à illuminer l'esprit par l'entremise du cerveau. Il faut qu'il se résigne, mais en même temps qu'il se console. Cette idée dont le bon sens avait fait justice avant la chimie, un médecin un peu philosophe ou un philosophe un peu médecin, Huarte, l'avait déjà eue. Seulement il l'avait eue il y a deux siècles; c'était plus pardonnable que maintenant.

Ainsi donc la chimie est tout aussi incapable que le microscope de donner le secret des actions cérébrales dans leur rapport avec l'exer-

[1] Si les recherches de M. Couerbe n'avaient pas précédé et de beaucoup la ***Recherche de l'absolu***, d'Honoré de Balzac, on pourrait croire que le chimiste n'a fait qu'emprunter au romancier ses idées sur le rôle que joue le phosphore dans l'économie humaine. « L'homme, dit l'auteur de la ***Peau de chagrin***, l'homme est un matras. Ainsi, selon moi, l'idiot serait celui dont le cerveau contiendrait le moins de phosphore ou de tout autre produit de l'électro-magnétisme, le fou celui dont le cerveau en contiendrait trop, l'homme ordinaire celui qui en aurait peu, l'homme de génie celui dont la cervelle en serait saturée à un degré convenable. » (***Recherche de l'absolu.***) La cervelle de Balzac ***contenait-elle trop de phosphore ou en était-elle saturée à un degré convenable***? C'est à ses amis et à ses admirateurs à le dire. Je me bornerai à signaler à leur admiration et à l'attention des philosophes cette nouvelle définition de l'homme : ***l'homme est un matras.***

Digitized by Google

cice de l'entendement, incapable surtout de donner le secret des différences des esprits dans le cas de cerveaux égaux de volume et de masse. La chimie et le microscope auront-ils toujours cette incapacité? Nous ne voulons pas ici encore répondre par l'affirmative. Nous savons trop, par notre propre expérience, qu'il faut laisser l'espoir à la science, à ceux plutôt qui la cultivent, et qu'il n'y a pas que les études microscopiques et chimiques qui ont besoin d'illusion.

Arrivons enfin aux rapports qu'on a tenté d'établir entre les formes, les différences, les degrés de l'entendement et les différences de conformation générale du cerveau et par suite du crâne.

De prime abord on se demande, et l'on est fondé à se demander ce que peut avoir à faire la forme générale du cerveau et du crâne avec la nature, le développement, les différences, les degrés de l'intelligence. Dans les fonctions de mouvement, dont le concept et la formule sont le mouvement, la forme des organes a une signification parce qu'elle a une utilité, une nécessité essentielle, que ce mouvement soit le mouvement d'un liquide ou d'un solide, que cette forme soit celle d'un réservoir, d'un tube, d'un levier, d'une poulie ; la forme du réservoir vésical, du tube digestif, des leviers osseux ou musculaires des membres, des poulies articulaires du coude ou du genou. La science de la mécanique animale a recherché, expliqué, démontré les rapports de toutes ces formes des organes du mouvement avec les mouvements eux-mêmes. Il y a des organes, le foie par exemple, dont la fonction et la formule sont encore le mouvement, mais un mouvement intime, moléculaire, non appréciable, seulement conclu, la masse organique n'ayant pour sa fonction à accomplir ou à subir aucun mouvement général percevable. Dans ces organes, organes de mouvement cependant, puisque ce sont des organes de sécrétion, la forme générale est à peu près ou même totalement indifférente à la fonction, et elle se moule indifféremment sur la place qui lui est assignée dans l'économie et les nécessités de position des organes voisins. Or, ce qui a lieu pour ces organes de la vie surtout assimilatrice, dont la forme générale est indifférente à la fonction, pour des organes pourtant dont la fonction est en définitive le mouvement, a lieu, à bien plus forte raison et nécessairement, pour les organes, ou plutôt pour l'organe dont la fonction, autant qu'on le sache et le conçoive, n'a rien à démêler avec le mouvement, et dont la formule est essentiellement le sentiment et la pensée, le cerveau. Concevrait-on, en effet, quels rapports il serait possible d'établir entre les hautes facultés intellectuelles (et il en serait de même des basses) et la forme générale du cerveau ; quels rapports entre la forme ronde ou carrée, ou ovale, ou pointue de cet organe, et la mémoire, l'imagination, la comparaison, le jugement, le raisonnement, leur nature,

Digitized by Google

leurs différences, leurs degrés, leurs dégradations; soit qu'on considère ces facultés une à une, soit qu'on les considère dans l'ensemble de l'entendement?

Prenons le cerveau et son étui, le crâne, dans leurs trois formes principales et les plus caractérisées; très allongés et très aplatis sur les tempes comme dans la race nègre; moins allongés et moins aplatis, comme dans notre orgueilleuse race caucasique, qui croit que cette forme est de beaucoup la plus belle; moins allongés encore de l'avant à l'arrière, et très larges d'une oreille à l'autre, comme dans la race jaune ou mongolique; n'oublions pas que ces trois formes ainsi attribuées à ces trois races se retrouvent, et très souvent toutes les trois, dans chacune d'elles; et demandons-nous s'il est possible de comprendre, soit *à priori*, soit *à posteriori*, quelle relation, quelle ombre de relation pourrait être établie entre ces formes et les formes ou degrés de l'intelligence, et si l'on ne doit pas donner raison à ce grand anatomiste Vésale, qui disait, il y a trois ou quatre siècles, que ce n'est pas le crâne qui suit la forme du cerveau, mais bien le cerveau qui suit et indifféremment la forme du crâne?

Et c'est, en effet, dans cette assertion de Vésale, ou dans le fait qu'elle exprime, qu'est toute la question et la clef de sa solution. Lorsqu'à la lueur de cette idée, prise, si l'on veut, d'abord pour une hypothèse, on étudie dans la série animale la forme du cerveau et du crâne dans ses relations avec les mœurs de chaque animal, les nécessités de sa vie et l'ensemble de ses mouvements, on ne tarde pas à voir cette hypothèse acquérir la clarté et les proportions de la plus palpable réalité. On ne tarde pas à voir que le cerveau ne fait pas autre chose, comme dit Vésale, que suivre la forme du crâne, et que ce dernier à son tour reçoit la forme que nécessitait le genre de vie de l'animal, et, par suite, le genre de ses mouvements; que le cerveau et le crâne sont étroits et pointus en avant quand, par exemple, l'animal, *fouisseur*, doit se servir de son front et de son museau pour creuser la terre; développés, larges dans le même sens, quand il lui faut, soit pour se nourrir, soit pour voir et entendre, une large bouche, de vastes yeux, de vastes oreilles, entraînant le reste du crâne dans le sens bilatéral; larges, développés en arrière, hérissés de crêtes osseuses lorsque les nécessités de l'équilibre ou celles de mouvements puissants nécessitent elles-mêmes une telle forme. On doit à M. Lafargue, à M. Bouvier et à l'auteur de cet écrit[1] des recherches et des travaux de détail qui ne laissent, ce me semble, rien à désirer pour la démonstration de cette opinion, qu'il convient désormais d'appeler un fait.

[1] *De l'Organe phrénologique de la destruction chez les animaux*, in-8°. 1838.

Digitized by Google

Or, ce qui est vrai et incontestable des animaux l'est aussi de l'homme, le premier, le roi des animaux. L'homme n'a à se servir de sa tête ni pour attaquer, ni pour se défendre. Sa bouche et ses sens, grâce à leur médiocre développement, ne pouvaient influer notablement sur le développement, soit de la face, soit du crâne. Mais Dieu avait fait de lui le seul animal (et ici il est plus qu'un animal, il est l'homme), Dieu avait fait de lui le seul animal qui dût et pût, de la même attitude, l'attitude droite de la toute-puissance, abaisser ses regards sur ses vassaux de la création, les diriger sur ses semblables, les lever vers le ciel et vers Dieu. Or, tout cela, il devait le faire au moyen du noble et mystérieux organe, qui, placé nécessairement à la partie supérieure de son corps, au voisinage et en intime union avec les sens, et particulièrement le sens de la vue, est, par excellence, l'instrument de la pensée. Ce qu'il fallait avant tout, pour de telles fonctions, à un tel organe, placé comme de lui-même en équilibre au haut de la colonne vertébrale, c'était, dans son enveloppe osseuse, la forme générale la plus propre à le protéger contre les atteintes du monde extérieur. C'est à cette indispensable destination que répond excellemment la forme globuleuse et courbée en voûte du crâne, forme, pour rappeler une troisième fois Vésale, que n'a fait que suivre le cerveau.

A l'idée, au fait plutôt, de cette grande destination, qu'on joigne, si l'on veut, quelques idées esthétiques tirées de cette opinion générale, qu'en fait de formes, la plus parfaite est la forme arrondie; qu'on en conclue que cette forme est bien celle que devait revêtir le premier des organes de la première et de la plus belle des créatures, nous ne nous y opposons pas. Mais nous sommes peu touché de ces idées; nous dirons même que nous croyons peu à leur vérité. Nous croyons bien moins encore que cette prétendue beauté d'une forme harmonieusement globuleuse, ou, comme on le dit dans les livres de physiologie, ovoïde, réponde à une plus grande perfection individuelle de l'intelligence, et puisse, pour cette perfection, s'ajouter ou suppléer au développement de la masse cérébrale. Le compas et le ruban métrique à la main, seulement même le compas dans l'œil, dans toutes les classes et à tous les degrés de la société, depuis les plus misérables asiles jusqu'aux réunions les plus brillantes, rétablissant par la pensée sur de pauvres têtes abandonnées ce qu'y eût mis la fortune, ou dépouillant de leurs oripeaux, de leurs menteuses chevelures, les têtes qui pouvaient se donner ce luxe et ce mensonge, nous avons trop souvent pu faire toutes les comparaisons possibles de la forme du cerveau et du crâne à la forme et au degré de l'intelligence pour concevoir le moindre doute sur la vérité de cette proposition terminale : qu'à part le cas de formes dues évidemment

Digitized by Google

à la maladie ou à un développement insuffisant de la masse cérébrale, il n'y a à peu près aucune corrélation à établir entre la forme générale du crâne et le caractère ou le développement des hautes facultés intellectuelles.

Voilà donc encore de nouvelles prétentions, de nouvelles chimères évanouies, de nouvelles erreurs à confesser. On ne voit pas quelles relations établir entre l'exercice ou la proportion des hautes facultés intellectuelles et les principaux aspects sous lesquels se présente à nous l'encéphale, sa texture, sa composition chimique, ses formes, soit générales soit particulières, dans de certaines limites même sa masse et son volume. Ces diverses conditions de la mécanique cérébrale ont assurément des rapports avec l'entretien de la vie, avec l'exercice de la sensibilité, peut-être même de la mémoire, rapports toutefois qu'on ne saurait caractériser, auxquels on serait bien embarrassé de donner un nom. Mais quels rapports ces rapports ont-ils eux-mêmes avec l'entendement proprement dit et l'action de ses facultés? Question en réalité incompréhensible, et qui, loin de pouvoir être résolue, se refuse pour ainsi dire à ce qu'on la pose. La réponse qu'elle appellerait, et que personne n'est capable de faire, se rattache à des secrets d'un autre ordre, qui vont bien au delà, remontent bien plus haut que la physiologie, et dont Descartes a pu dire que, si on les savait, on saurait tout. Or, Dieu sait si nous savons tout et si nous pouvons tout savoir, si nous devons même le désirer!

LÉLUT,
de l'Institut.

Digitized by Google

LES

COURBEZON

SCÈNES DE LA VIE CLÉRICALE

PREMIÈRE PARTIE

I

Les Cévennes méridionales, qui s'étendent du col de Narouse au Lozère, encombrent de leurs masses énormes, ici sous le nom de monts de l'Espinouse, plus loin sous le nom de monts Garrigues, tout le nord-ouest du département de l'Hérault. Entre le pic de Caroux, dans les monts de l'Espinouse, et le plateau du Larzac, dans les monts Garrigues, se développe une succession de hautes collines appelées monts d'Orb, du nom de la rivière d'Orb qui en caresse la base depuis Notre-Dame d'Antignaguet jusqu'au hameau de la Trivale. La nature des monts d'Orb diffère absolument de celle des Cévennes proprement dites. Abrités du vent, d'un côté par les murailles granitiques du Caroux, de l'autre par les remparts graveleux du Larzac, ces mamelons, qui se marchent sur les pieds les uns aux autres, sont, à certains endroits, une manière de serre-chaude où cuisent au soleil les fruits les plus sucrés des climats méridionaux. Ainsi, tandis que l'Espinouse recouvre ces pentes abruptes de châtaigniers et de hêtres, que le Larzac prolonge jusque dans l'Aveyron ses

Digitized by Google

landes sauvages clair-semées de genêts et de chênes verts rabougris, les monts d'Orb étalent orgueilleusement aux yeux leurs coteaux où verdit la vigne, leurs vallées où murissent la figue et l'olive, leurs petites plaines resserrées, où se profilent en ligne droite de longues rangées d'amandiers, de mûriers et de micocouliers.

Dans les replis sinueux des monts d'Orb bourdonnent, comme autant de ruches d'abeilles, de nombreux villages dont toute la fortune dépend de leur plus ou moins bonne exposition au midi. Les vents glacés du Caroux sont un véritable fléau, et pour peu que quelque hameau s'avise de tourner son visage au nord, malheur à lui ! S'il est posé sur les collines basses, il pourra peut-être encore, grâce à son éloignement de la grande montagne, récolter un peu de vin, de froment, de miel ; mais si, comme Serviès, par exemple, il s'accroche aux chaînons mêmes de l'Espinouse, il devra se résigner à vivre de seigle, de châtaignes, et surtout du commerce de ses bestiaux. Du reste, le paysan des parties hautes, soumis à une existence plus dure, plus misérable, en lutte constante avec les éléments, ne ressemble en rien, par ses mœurs, son attitude, son costume, aux paysans des mamelons voisins de la plaine. C'est surtout aux foires de Bédarieux et de Saint-Gervais, deux cantons de l'Hérault enclavés dans les Cévennes méridionales, qu'éclate ce singulier contraste de caractères. Tandis que les campagnards de la vallée d'Orb, vêtus proprement de bonne serge ou de velours vert-bouteille, guillerets et bruyants, affluent à Bédarieux avec leurs mulets chargés de grains et de fruits, l'habitant des hautes cimes se dirige sur Saint-Gervais, morne, d'un pas lourd, le corps enseveli dans un vêtement étrange de toile de genêt appelé *grisaoudo*, et suivi d'interminables troupeaux de moutons, de chèvres, de bœufs, bêlants et mugissants. A Bédarieux, on trafique, en se gouaillant, de l'amande, de l'olive, du miel, des cocons, du froment, productions naturelles d'un sol aimé du soleil ; à Saint-Gervais, on vend du bétail ; et ici, le marché est plus grave que là, car si l'homme peut abandonner sans regret les fruits de l'arbre qu'il a planté, il ne se sépare pas sans déchirement de la bête qu'il a nourrie : entre le pâtre et son troupeau n'existe-t-il pas d'ailleurs des sentiments d'affection, d'amour qui défient toute psychologie ?

Le bétail est la grande industrie de la partie des monts d'Orb que ravagent les ouragans du Caroux et du Larzac. Les châtaignes et quelques champs de seigle ne pouvant lui suffire, dès longtemps le paysan songea à tirer profit des genêts, des cades, des chênes-verts, des taillis de châtaigniers sauvages qui hérissent, çà et là, les friches éternelles de l'Espinouse et des monts Garrigues. Toute l'année, à travers ces immenses solitudes, du levant au couchant et du nord au

Digitized by Google

midi, on entend les bêlements des chèvres et des moutons, les grognements sourds des truies avec leurs marcassins. Ces multitudes innombrables de quadrupèdes, maigres, affamés, conduits par un grand pâtre hâve, au long bâton ferré, en *grisaoudo*, aveuglé par ses cheveux qui lui retombent sur les yeux en tire-bouchons, s'appellent dans le pays *tarrines*. Rien n'est plus curieux que de voir une *tarrine* de porcs ou de moutons sortir le matin des étables avec son berger en tête, ses *pillards* en flanc et ses chiens-loups en queue [1]. D'abord elle se presse en colonne compacte dans les chemins creux qui mènent aux vastes landes; puis, livrée aux chiens seulement, elle s'éparpille dans les gorges escarpées, au bord des abîmes, dans la plaine infinie, tandis que le berger et ses *pillards*, pour trouver le pain noir de leur bissac moins dur, font la chasse à la perdrix rouge, au tourde, au lapin.....

Le pâtre est un homme considérable dans les Cévennes, car, avant de lui confier la garde d'un grand troupeau, on exige qu'il ait servi au moins cinq ans en qualité de *pillard*, et Dieu sait si les pentes du Caroux, comme celles du Larzac, sont glissantes! Les femmes surtout comptent avec les bergers, qu'environne toujours pour elles une vague auréole de sorcellerie. Du reste, soit simplesse native, soit instinct d'avarice, il n'est pas un pâtre cévénol qui n'ait entretenu, à différentes époques de sa vie, quelque commerce secret avec Dieu ou le *Drac* [2], et n'ait reçu d'eux *un remède à tout guérir*. Les populations des Cévennes méridionales, particulièrement celles des monts d'Orb, se souviennent encore du fameux berger Parado, de Valquières, mort depuis quelques années seulement, lequel jouissait du double privilége de relever ses fidèles de la maladie et de leur dévoiler l'avenir. Comme les héros anciens, Parado a déjà toute une légende en Bas-Languedoc.

Les paysans des collines basses des monts d'Orb sont moins accessibles à la superstition que les paysans de la montagne haute, mais ils ont aussi moins de caractère et de véritable grandeur. Le soleil ne s'est pas contenté de chauffer leur terre, il a de plus épanché ses rayons sur leur cerveau et en a absorbé les nuages pleins de poésie qui font de l'homme des plateaux un type à la fois si original et si pittoresque. Entre l'habitant de Serviès, qui n'a jamais couché un provin en terre, et celui de Camplong, qui se grise avec le vin du

[1] Dans le Bas-Languedoc, on donne le nom de *pillards* à des garçonnets de dix à quinze ans que les propriétaires de *tarrines* attachent à titre d'aides à leurs bergers. L'usage laisse au berger le choix libre et exclusif de ses *pillards*; lui-même va les louer en foire, et leur paye de ses deniers la première paire de sabots, signe touchant d'investiture pastorale.

[2] Le *Drac*, le démon.

Digitized by Google

cru, la distance est incommensurable, quoiqu'ils soient séparés seulement par le bloc granitique de Bataillo. Mais à Camplong comme à Graissessac, deux villages pauvres perdus au fond de ravines noires et profondes, on compte encore plus de châtaigniers que de figuiers et de ceps de vigne. Pour arriver à cette serre-chaude cévénole, dont nous parlions tout à l'heure, il nous reste à franchir l'Aire-Raymond, dernière ondulation de terrain qui cache aux yeux la haute vallée d'Orb.

Au sommet de l'Aire-Raymond, deux sentiers s'entrecroisent : l'un se dirige à droite vers le bourg de Boussagues ; l'autre, à gauche, se précipite par une pente abrupte et pierreuse vers Saint-Xist, le Mas-du-Saule, Frangouille et Sanégra. Ces quatre hameaux, groupés à quelques centaines de pas l'un de l'autre, sont sans contredit de tous les villages des monts d'Orb les plus favorisés par l'exposition. Assis à l'entrée de la plaine de Véreille, non loin de la rivière, en plein midi, ils apparaissent mystérieusement voilés, derrière une ceinture transparente d'amandiers, de mûriers, d'oliviers, de frênes. Le vin de Saint-Xist et du Mas-du-Saule a de la réputation dans le pays ; on a souvent comparé le miel blanc de Sanégra à celui de Narbonne, et les cocons de Frangouille filent la soie la plus fine, la plus brillante. Ici la terre n'a pas les teintes noires, l'aspect humide et argileux des zones supérieures : elle est rougeâtre, dorée, friable, on la dirait cuite par le soleil. Du reste, le paysan de la haute vallée d'Orb est merveilleusement intelligent : borné dans ses désirs, il se garde fort d'effriter son champ par des cultures trop répétées ; après la récolte, il le laisse se reposer, sans discontinuer de lui prodiguer ses soins. Il sait qu'il tient la poule aux œufs d'or, et, au lieu de l'immoler à son idiote cupidité, comme ce grand benêt de la fable, il lui prépare une litière commode et la laisse pondre à loisir.

II

En 1816, les hameaux de Saint-Xist, de Sanégra, de Frangouille et du Mas-du-Saule, qui forment aujourd'hui, dans le canton de Bédarieux, la paroisse de Saint-Xist, allaient encore à la messe à Boussagues, leur chef-lieu de commune. Vainement les habitants de ces quatre bourgades, que le mauvais temps empêchait souvent de remplir leurs devoirs religieux, avaient-ils fatigué le gouvernement impérial de pétitions pour obtenir un curé ; Napoléon, en guerre avec l'Europe, n'avait pu les entendre. Enfin, en 1817, le roi Très-Chré-

Digitized by Google

tien fut touché des sentiments pieux de ces bons paysans, et leur promit d'ériger Saint-Xist en paroisse, si la commune de Boussagues, d'accord avec le département, voulait se charger de bâtir à ses frais une église et un presbytère, le budget du ministère des cultes étant trop obéré pour subvenir à ces dépenses.

Mais alors surgirent de nouvelles difficultés.

Les Boussagols, en majorité dans le conseil municipal, jaloux de conserver tout entière l'espèce de suprématie qu'ils exerçaient depuis la Révolution sur les hameaux environnants, déclarèrent hautement que, loin de voter des fonds pour la construction d'une église et d'un presbytère sur le territoire de Saint-Xist, ils s'opposeraient de toute leur force au morcellement de la paroisse, et qu'eux aussi ils écriraient au roi. Et après quelques paroles vives du maire Mécanne, et une sortie virulente de son neveu Pancol, le plus jeune des conseillers municipaux, on rédigea une longue requête, pleine de considérants embrouillés, à l'effet d'obtenir, dans toute leur intégrité, le maintien des droits de la commune si inopinément menacés.

Quand les conseillers qui représentaient Saint-Xist, Sanégra, Frangouille et le Mas-du-Saule dans les délibérations de la municipalité de Boussagues revinrent porteurs de ces fâcheuses nouvelles, il y eut grand bruit parmi les paysans : les femmes s'indignèrent, et les hommes entrèrent en fureur. Un moment, il fut question de saisir les pelles, les pics, les fourches, et de courir au chef-lieu de commune pour y venger d'abord les insultes adressées par Mécanne et son neveu aux mandataires de Saint-Xist, ensuite pour y obtenir de vive force ce qu'on refusait *aux instances* du roi. On en serait très probablement venu aux mains et le sang aurait coulé, si Antoine Fumat, de Sanégra, qui avait porté la parole dans le conseil municipal pour annoncer la prochaine division de la paroisse de Boussagues, ne se fût tout-à-coup interposé. Rien n'est plus terrible, plus effroyable, dans le midi de la France, que ces querelles de village à village : quelqu'un reste toujours sur le carreau. Fumat connaissait ses hommes ; aussi se hâta-t-il, quand il vit la colère monter et tout envahir comme une mer, de s'écrier qu'il importait surtout de demeurer en repos, que la violence était le moyen de tout perdre.

« Il faut, ajouta-t-il, puisque la commune refuse toute subvention, aller purement et simplement à Bédarieux, gagner le conseiller général à nos intérêts, et, par lui, demander un secours au département. »

Le lendemain, Fumat, avec trois délégués, arriva au chef-lieu de canton, et alla, rue de la Digue, chez le conseiller général. M. Castelbon, homme de beaucoup de sens et de piété, était alors investi

Digitized by Google

de ces hautes fonctions pour le canton de Bédarieux. Il écouta avec bienveillance ces braves gens, et leur promit d'appuyer leur demande de toute son influence à la prochaine session. Les paysans rentrèrent chez eux triomphants, et attendirent.

Cependant les semaines, les mois s'écoulaient et rien n'arrivait de Montpellier. Les habitants des quatre hameaux, préoccupés toujours de leur grand projet, ne comprenant rien à la lenteur avec laquelle sont menées les affaires dans les préfectures, étaient au moment de tenter de nouvelles démarches, quand un lundi, au retour du marché, Antoine Fumat, qui paraissait tenir plus que personne au succès de cette entreprise, apporta de Bédarieux, où il avait revu M. Castelbon, une large enveloppe timbrée d'un énorme cachet rouge : le département, prenant en considération la pétition des quatre hameaux, accordait trois mille francs pour la construction d'une église et d'un presbytère dans la paroisse de Saint-Xist.

A cette nouvelle, les paysans ne se tinrent pas de joie. Enfin, on aurait un curé à soi, une église à soi, une cloche à soi, un cimetière à soi ! Les femmes caquetèrent toute la nuit, et les vieillards, heureux d'apprendre qu'au lieu d'être enterrés dans un village étranger, ils reposeraient maintenant dans une terre connue, non loin de leurs enfants, de leur maison, de leurs bestiaux, restèrent à table avec les jeunes gens jusqu'au matin à boire à la santé du roi et à celle de M. Castelbon. Le dimanche qui suivit la réception de la grande lettre cachetée de rouge, tout le monde courut à Boussagues. Mais chacun, en traversant les ruelles sales du bourg, eut un air si hautain, si triomphant, que les Boussagols effrayés, se croyant vaincus dans la lutte, — ils n'avaient reçu aucune réponse à leur requête compliquée, — se ruèrent en grand tumulte à la mairie. Mécanne somma le conseiller de Sanégra de s'expliquer sur ses sourdes menées, qui ne tendaient à rien moins, disait-il, qu'à faire de la commune deux camps ennemis. Fumat exhiba solennellement la lettre du préfet et la présenta au maire.

Mécanne, incapable de la lire, passa la lettre au secrétaire qui la déchiffra comme il put à haute voix.

« Tout cela ne signifie rien, dit le maire. Si le conseil général avait pris une pareille décision, j'en aurais été informé. On ne peut dépouiller ma commune sans me prévenir, que diable !

— Mais on ne dépouille pas ta commune, Dieu me sauve ! répondit le Sanégrol ; nous voulons une église et non une mairie.

— Aujourd'hui c'est ceci, demain ce sera cela, reprit Mécanne. — Messieurs, ajouta-t-il, s'adressant aux conseillers, prenons immédiatement une délibération pour nous opposer à toute scission entre Saint-Xist, Sanégra, Frangouille, le Mas-du-Saule et Boussagues. »

Digitized by Google

Quand le secrétaire, au milieu du bruit, eut barbouillé cette délibération, Pancol prit la parole :

« Messieurs, dit-il, signez et soyez sans crainte! on ne réussira pas à hacher la commune comme ça par menus morceaux. Oh! laissez *l'Avocat*, — on surnommait ainsi Fumat dans le pays, — faire ses embarras; nous avons, nous aussi, des Castelbon dans notre manche, et nous saurons, quand il faudra, les mettre en campagne. Du reste, comme vous le dit mon oncle, ils demandent une église aujourd'hui pour avoir demain une mairie.

— Et quand cela serait, *Sanglier*, riposta le paysan de Sanégra, se retournant indigné vers Pancol et lui jetant aussi son surnom à la tête.

— Voyez-vous! voyez-vous! s'écria le neveu du maire furieux, ils veulent tout à fait se gouverner eux-mêmes; cela ne sera pas, je vous le jure, moi!.....

— Je vous répète à tous, reprit l'Avocat, qu'il s'agit présentement d'une nouvelle paroisse et non d'une nouvelle commune!

— Est-ce toi par hasard qui serais maire, Fumat, si jamais tu obtenais une mairie? demanda Mécanne avec un grand air dédaigneux.

— Tiens, et pourquoi pas? tu l'es bien, toi!.....

— Oh! moi, c'est différent!..... Comment mènerais-tu tes écritures, toi, par exemple? à peine si tu peux signer ton nom avec tes doigts raides comme des baguettes de tambour.

— En effet, je ne suis pas un fameux *écrivain*, dit ironiquement Fumat; mais toi qui en parles avec tant de superbe, Mécanne, je voudrais bien lire tant seulement une ligne de ton écriture. Vois-tu, toute la différence qu'il y a entre nous deux, à l'endroit de notre science, c'est que moi je ne sais pas écrire, et que le secrétaire de la mairie, ici présent, écrit pour toi. »

Le maire devint pourpre de colère; mais il dévora silencieusement cet affront, n'osant se chamailler plus longtemps avec un homme capable de lui tenir tête et de le couvrir de ridicule devant tout le conseil municipal assemblé.

— Enfin, continua Pancol dont le regard troublé trahissait la grande agitation, tant que nous n'aurons pas entendu votre cloche, vous n'avez pas le droit de chanter si haut. Nous partirons ce soir, mon oncle et moi, pour Montpellier, et nous verrons bien si monsieur le préfet persiste à vous allouer trois mille francs.

— Et à quelle heure comptez-vous partir? demanda sournoisement le Sanégrol.

— Pourquoi donc? dit Mécanne.

Digitized by Google

— Tout simplement parce que la route est longue, et qu'on la trouve moins ennuyeuse, quand on la fait avec des amis.

— Tu veux donc aussi aller à Montpellier, toi?

— Sans doute; ne faut-il pas que je vienne prêcher pour ma paroisse?

— Nous partirons quand il nous plaira! s'écria Pancol faisant à Fumat un geste menaçant.

— Eh! Dieu me sauve! dit le Sanégrol, ne montre pas ainsi tes poings, Sanglier; les chemins sont larges, et nous pourrons y passer sans nous heurter les coudes, si tu crains que les miens ne te gênent. »

Le ton brusque dont Fumat prononça ces paroles lancées à Pancol à bout portant, et le regard féroce que celui-ci jeta au Sanégrol au moment où il se retirait, annonçaient, entre ces deux hommes, quelque motif secret d'inimitié. Déjà, dès l'ouverture de la séance du conseil municipal, l'attitude sombre du Sanglier, ses mouvements d'impatience, ses grognements sourds toutes les fois que Fumat essayait de parler, avaient suffisamment témoigné de ses mauvaises dispositions à l'égard de l'Avocat; mais, après ce coup d'œil foudroyant, on ne pouvait plus en douter : il le haïssait! La haine du reste ne se trahissait pas seulement chez Pancol dans les gestes et dans les regards, elle éclatait sur tous les traits de son visage hideusement contractés. Il existe des individus qu'on ne peut voir sans les comparer aussitôt à certains animaux féroces, et c'est probablement cette observation qui jusqu'à cette heure a empêché les naturalistes, ces profonds railleurs, d'arracher l'homme au règne animal, auquel il est humilié d'appartenir, pour le classer dans un règne tout à fait à part, le règne humain! Ainsi, en analysant la grosse tête déprimée vers les tempes du jeune Boussagol; en examinant tour-à-tour ses cheveux noirs, crépus, hérissés, recouvrant un front étroit et dur, ses petits yeux porcins, son nez épaté, mais long et fendu du haut en bas par une ligne médiane très apparente, ses lèvres lippues qu'une dentition irrégulière et menaçante projetait en avant; en s'arrêtant un peu à sa démarche lourde et lentement rhythmée, il était impossible de ne pas reconnaître toute l'allure du sanglier. Evidemment les paysans, qui font de l'anatomie comparée sans le savoir, en désignant Pancol du nom de cet animal, avaient donné la synthèse de cet homme.

Qu'on se figure maintenant le jeune conseiller en colère. Au repos, il était déjà effrayant par certaines attitudes animalesques qui lui paraissaient naturelles; mais, quand la rage lui enflammait le sang, ses yeux devenaient rouges, il grognait au lieu d'articuler, et se piétant par un mouvement involontaire, il portait en avant ses larges

Digitized by Google

épaules : c'était bien alors le sanglier prêt à donner de ses défenses dans la poitrine du chasseur. Aussi, dès que Fumat fut sorti, les conseillers, redoutant quelque malheur pour lui, essayèrent-ils de calmer le neveu du maire.

« Eh ! mon Dieu ! finit par dire Mécanne, tu te *montes* bien pour cette église ! Qu'est-ce que cela te fait après tout qu'Antoine Fumat ait un curé et aille à confesse ? Pour moi, j'ai l'air d'être en colère, mais au fond je suis tranquille comme l'huile dans sa jarre, et désormais je me lave les mains de cette affaire comme Pilate.

— Dieu me damne ! tu sais bien, mon oncle, que j'en ai une raison, et une bonne ! bredouilla le Sanglier, dont les lèvres contractées eurent de la peine à se rejoindre pour articuler ces mots. »

Pancol disait vrai ; sa haine pour Fumat avait une raison qui lui remuait les fibres les plus délicates et les plus profondes de son être. Nous devons, pour l'intelligence complète de cette histoire, la faire connaître au lecteur.

III

Justin Pancol, surnommé le *Sanglier*, était fils unique de Thomas Pancol, un vieux paysan madré qui avait acheté des biens nationaux pour un morceau de pain, et était mort en 1803, laissant à sa veuve une vingtaine de mille francs en prairies, en vignes, en chataigneraies. La Pancole, ambitieuse comme tous les Mécanne, — elle était sœur du maire, — ne s'apercevant guère que son enfant était un monstre duquel on ne pourrait jamais rien tirer de bon, auquel surtout on ne pourrait rien enseigner, le plaça au collége de Bédarieux. Elle voulait l'y faire dégrossir pour l'envoyer, les vacances venues, à Saint-Xist, chez sa sœur la Sévérague, car sa sœur cadette, Marianne Mécanne, avait épousé Martin Sévérac, le plus riche cultivateur de Saint-Xist, et se trouvait veuve comme elle depuis plusieurs années. Certes, en rêvant d'adresser Pancolou à Marianne, la Boussagole ne perdait pas la tête : elle nourrissait le vague espoir que la Sévérague, charmée d'un neveu si bien *éduqué*, penserait à lui accorder la main de Cécile, sa fille, en ce moment au couvent des sœurs de Sainte-Croix, à Bédarieux. Cécile Sévérac, ou mieux Sévéraguette, aurait à la mort de sa mère au moins quarante mille francs de biens au soleil, sans compter tout l'argent accumulé par Martin Sévérac et sa femme depuis leur mariage, et dont le chiffre était inconnu. Les quarante mille francs de Saint-Xist, pour ne parler que des biens-fonds, ajoutés aux vingt mille de Boussagues, devaient, dans l'esprit de la

Digitized by Google

Pancole, constituer un assez joli butin, et le Sanglier pourrait un jour, à la barbe des jaloux, se promener dans le pays une canne à la main, comme monsieur le curé ou messieurs les fabricants de drap de Bédarieux.

Un matin donc, la Boussagole parcourait en imagination les bois, les châtaigneraies, les olivettes et les vignes de sa sœur, devenus désormais pour elle la propriété de son fils, quand, tout à coup, elle vit son gros Justin poindre en chair et en os sur le seuil de sa porte.

« Eh bien, où vas-tu comme ça? lui demanda-t-elle alarmée; pourquoi n'es-tu pas au collége à cette heure?

— Je n'en veux plus de ton collége! autant une cage que ces petites cours; j'aime d'aller par les champs, moi!

— Mais, mon enfant, ta cousine Cécile est bien au couvent, elle! L'éducation.....

— Je te dis que j'en ai assez comme cela de ton collége, interrompit Pancol; d'ailleurs, si tu veux le savoir, on m'a mis à la porte.

— A la porte! qu'as-tu donc fait, malheureux?

— J'ai donné une taloche à mon professeur, pardi! »

Il ne fallait pas songer à renvoyer le Sanglier à Bédarieux. Ne pouvant le décider à partir pour le collége de Lodève, la Pancole, après en avoir toutefois conféré longuement avec son frère le maire, se résigna à le garder chez elle, à Boussagues.

Mais Justin ne pouvait piocher la terre comme son père Thomas; il importait, s'il voulait plaire à sa cousine, qu'il ne se durcît pas les mains au labour, et que le soleil ne lui hâlât point trop le visage. Sa mère donc, tout en succombant à la peine, ne lui permit de toucher ni à un pic, ni à une faulx. En vain, le Sanglier, que le rude travail des champs sollicitait, — il y eût trouvé un dérivatif à son énergie chaque jour plus intense, — rôda-t-il comme une âme en peine dans les prés et les châtaigneraies, cherchant un coin de muraille effondrée à relever ou quelques arbres à élaguer; la vanité de la Boussagole ayant tout prévu, il ne restait rien à faire. Cette malheureuse femme, aveuglée par l'amour-propre, tout aise quand elle s'entendait dire : *Pancolou est un monsieur!* ne lui aurait pas laissé donner un coup de pioche, au risque d'expirer sur place en le donnant elle-même. En se tuant pour son enfant, la Pancole ne lui demandait pour être satisfaite que de le voir mollement assis à l'ombre des arbres, tandis qu'elle travaillait au soleil. La pensée que Justin conservait sa peau blanche lui enlevait le sentiment de ses fatigues. La sueur qui l'inondait lui était un rafraîchissement.

L'ambition rendait cette paysanne sublime. Du reste, dans cette

Digitized by Google

famille des Mécanne, l'ambition était héréditaire, et son organisation nerveuse portait la Pancole à exagérer encore cette passion. Cette femme désirait avec acharnement. On ne saurait croire à quel degré d'intensité arrivent les sentiments, les idées, les passions chez les paysans ; on dirait que cette intensité est en raison directe de leur rareté. La Pancole était ambitieuse pour son fils, elle n'était que cela. Jusqu'au jour où elle entrevit l'espoir de faire épouser Sévéraguette à Justin, elle s'était sentie humiliée de l'entendre, encore tout enfant, appeler Sanglier dans le village ; mais maintenant, se croyant sûre de voir Pancolou l'un des plus riches propriétaires de Boussagues, ce mot de Sanglier ne lui déchirait plus les oreilles : son orgueil blessé devait être un jour grandement vengé !

Justin n'eut pas de peine à réprimer les instincts brutaux qui le poussaient vers les durs travaux de la campagne, et bientôt il fut tel que sa mère l'avait voulu, le plus grand fainéant du pays. Mais, comme l'exige la sagesse des nations, qui a fait de l'oisiveté la mère de tous les vices, les vices en foule vinrent s'abattre sur le Sanglier. Las de promener sa canne dans les ruelles désertes de son village, où personne ne pouvait la voir, d'aller en belle redingote de drap à Bédarieux, où personne ne le remarquait, trop grossier, du reste, pour savourer les jouissances d'amour-propre auxquelles sa mère se montrait si sensible, il trouva un jour plus commode et plus profitable de s'attabler dans les cabarets pour y boire ou pour y jouer son argent. En vain la malheureuse Pancole, qui n'avait pas prévu ce résultat en faisant un *monsieur* de son cher Justin, quand il arrivait, le soir, ivre-mort et les habits en désordre, pleura, cria, se désespéra ; le Sanglier n'entendit rien. Ayant trouvé une pente à l'activité qu'on ne lui avait pas permis de dépenser utilement, il devait la suivre, sans se retourner, jusqu'à la ruine ou jusqu'à la mort.

Cette vie sans frein à laquelle Pancol paraissait à jamais s'être abandonné, malgré les réprimandes de la pauvre Boussagole, qui recevait souvent des coups en retour, dura jusque vers le commencement de l'année 1816. A cette époque, les vingt mille francs de prairies, de vignes, de châtaigneraies, se trouvant hypothéqués en grande partie, Justin fut obligé de faire une halte au milieu de sa soif inextinguible. Sa mère, le voyant rentrer sombre, taciturne, mais dans un état lucide, chercha à le circonvenir par toutes sortes de caresses, de douces paroles et de chatteries.

« Eh bien, que me veux-tu avec toutes tes simagrées, toi? demanda-t-il brutalement.

— Si tu n'épouses pas Cécile, nous sommes perdus, mon bon Pancolou, dit la vieille les yeux pleins de larmes. D'un jour à l'autre nous risquons d'être expropriés par ce grippe-sou de Vernoubrel et

Digitized by Google

de voir vendre nos meubles sur la place. Hélas! tu as tout mangé.

— A toi la faute, Dieu me damne! Pourquoi vouloir faire de moi un *ci-devant?* J'ai tout fricoté? tant pis! Attrape le reste!

— Mais à Saint-Xist on ignore encore notre ruine, mon petit, et, si nous y allions, peut-être Marianne t'accorderait-elle Cécile.

— A moi! cria le Sanglier, promenant un regard méprisant sur toute sa personne; c'est impossible, je ne l'aurai pas.

— Et je te dis, moi, que tu l'auras! s'écria la vieille Boussagole, dont le regard étincela d'espérance et de rage. Je me charge de Marianne, c'est une bonne bête; tu peux bien te charger de la petite, toi.

— Oh! s'il ne s'agit que d'ensorceler la cousine pour sortir d'embarras, dit Pancol redressant fièrement le collet de son habit, et regardant avec complaisance son long museau dans le miroir, partons, la mère, je suis ton homme. »

La Sévérague était une petite femme maigre et chétive; retenue à Saint-Xist par une maladie de cœur, qui lui rendait toute fatigue insupportable, elle n'était pas allée à Boussagues depuis plusieurs années, et ne savait rien des embarras de sa sœur pas plus que de la vie de Justin. En voyant tout à coup paraître la Pancole et son fils, un sourire de contentement plissa la pâle figure de la malade; elle se leva du vaste fauteuil où elle se tenait ordinairement enfoncée, tendit la main à sa sœur et embrassa son neveu. « Justin, dit-elle, descends au jardin et appelle Cécile; elle sera bien heureuse de vous voir, car elle vous connaît à peine : *vous êtes si rares chez nous!* » Pendant que le Sanglier, en deux bonds, descendait le perron, la Boussagole, qui n'y allait pas par quatre chemins, demandait brusquement à sa sœur la main de sa fille pour Pancolou. A cette demande à brûle-pourpoint, la Sévérague épouvantée ne sut que répondre. « Nous verrons, balbutia-t-elle; Antoine Fumat, de Sanégra, m'a fait parler aussi; mais rien n'est décidé, nous verrons. » En ce moment d'embarras suprême pour les deux sœurs, Sévéraguette et Justin entrèrent. En *monsieur* bien élevé, le Sanglier avait offert son bras à sa cousine. « N'est-ce pas, dit la Pancole, profitant de cette circonstance et montrant les deux jeunes gens, n'est-ce pas, Marianne, que ça serait un joli couple? Enfin nous en reparlerons..... » Cécile, devinant les intentions de sa tante, se troubla, devint rouge comme une cerise, et laissa aller le bras de son cousin. Cette journée, du reste, se passa sans autre incident. Seulement, la vieille Boussagole trouva mille choses charmantes à dire à sa nièce, tandis qu'à son grand désespoir, Pancolou, assis dans un coin, immobile, ses petits yeux gris attachés sur sa cousine, restait muet, comme abîmé dans une contemplation stupide.

Digitized by Google

Le soir, en retournant à Boussagues, Justin ne cessait de se marteler la tête de grands coups de poings.

« Qu'as-tu donc? finit par lui demander sa mère.

— Ce que j'ai? ce que j'ai? laisse-moi tranquille, toi!.... Ah! tiens, Pancole, ajouta-t-il avec un accent de voix affectueux, je ne comprends pas ce qui se passe en moi, mais, depuis que j'ai vu Cécile, quelque chose me serre l'estomac..... Sais-tu qu'elle est furieusement belle, la Sévéraguette?

— Mâtine! te voilà pris, mon bon Justin, dit la vieille toute radieuse. A la bonne heure! nous sommes sauvés! J'ai déjà entamé ton affaire, va!.... Il y a bien Antoine Fumat qui flaire la petite, mais on lui fermera la porte au nez à ce vieux renard de quarante ans. Puisque tu l'aimes, Cécile sera ta femme.

— Ah! oui, elle sera ma femme, soupira le Sanglier, dont la prunelle s'éclaira d'une lueur sombre; car si l'Avocat me la disputait, Dieu me damne! je lui briserais les os comme cela. »

Et il fit voler en éclats, la pliant sous son genou, sa magnifique canne de buis à tête sculptée.

L'amour avait mordu Pancol au cœur, et ses premiers transports firent éprouver à cet homme grossier des délices qu'on ne l'eût jamais cru capable de connaître. A la grande joie de sa mère, après cinq ou six voyages à Saint-Xist, où il était bien accueilli, il se transforma complétement. Fuyant les cabarets, il suivit la Pancole aux champs, et, pouvant enfin s'escrimer librement de la pioche, travailla avec fureur, avec rage. Il fit tant qu'en trois mois son pauvre bien changea absolument de face. Les murailles ruinées de toutes parts furent rebâties, les châtaigniers débarrassés de leur bois mort, et les fossés des prairies, comblés par des éboulements successifs, creusés à nouveau. On ne saurait croire quelle énergie la passion développa tout à coup dans cet homme, jusque-là brutal, insouciant et paresseux. Son oncle Mécanne, qui l'avait depuis longtemps délaissé, touché de ses efforts, revint à lui, lui prêta deux mille francs et lui promit solennellement d'aller lui-même à Saint-Xist presser sa sœur Marianne de lui accorder Sévéraguette.

Le maire, le grand homme de la famille des Mécanne, se portant garant pour son neveu, la Sévérague n'opposa aucune objection à une volonté si haute, et, comme Cécile devait en tout point obéir à sa mère, le mariage fut à peu près conclu. Malheureusement, sur ces entrefaites, Marianne Sévérac mourut. La Pancole, toujours à l'affût de la fortune de sa nièce, vola auprès d'elle, et, sans y être invitée, s'installa à Saint-Xist, prétextant qu'elle ne pouvait laisser Sévéraguette seule dans cette grande maison où étaient morts tous ses parents. Aimant médiocrement sa tante, dont la tendresse subite

Digitized by Google

lui paraissait un peu bien surprenante, Cécile se serait fort bien passée d'elle; néanmoins, elle lui fit accueil et ne lui donna aucun motif de soupçonner qu'elle ne fût pas entièrement résolue à épouser Justin. Seulement, toutes les fois que la Pancole amenait insidieusement la conversation sur son prochain mariage, la jeune orpheline rougissait, s'embarrassait, baissait la tête et répondait qu'elle suivrait la volonté de Dieu, mais qu'il fallait, avant de songer à sa noce, laisser au moins s'écouler le temps du deuil de sa mère.

Malgré les instances de la Pancole, le Sanglier n'osa pas s'établir, lui aussi, chez sa cousine. Il demeurait toujours à Boussagues, se contentant de venir chaque soir à Saint-Xist pour courtiser sa promise. Un jour donc, il descendait allégrement la colline de l'Aire-Raymond, quand, arrivé tout à fait au bas, à quelques pas seulement du Mas-du-Saule, il lui sembla soudain entendre la voix de Cécile. Pancol, dont le cœur battait haut dans la poitrine, promena un regard inquiet sur la plaine, cherchant sa cousine de toutes parts, mais il ne vit personne. Il allait continuer son chemin, lorsque Sévéraguette se dressa tout à coup sur la crête d'une muraille et l'appela naïvement. Le Sanglier accourut!..... Quel ne fut pas son désappointement en se trouvant en face d'Antoine Fumat occupé, en cet endroit, à faucher un coin de prairie. Justin devint pâle comme l'écorce du bouleau, ses dents claquèrent de rage entre ses mâchoires convulsées, et, sans articuler une parole, il reprit comme un insensé le chemin de Saint-Xist.

Cette nuit-là, il rentra à Boussagues, inquiet, sombre, furibond. Il ne se dissimulait pas que la situation de l'Avocat convenait mieux à Sévéraguette que la sienne. Fumat d'ailleurs, sans compter un bien évalué à une trentaine de mille francs, limitrophe de celui de Cécile, avait de plus une petite figure fine, allongée, intelligente, régulière. On le disait bien maladif et plein d'humeurs malsaines; mais il était mince, pâle, délicat, et n'avait pas été, comme lui, pauvre Sanglier, équarri dans un tronc de chêne à grands coups de hache. Une seule chose peut-être, si le Sanégrol aspirait toujours à la main de Cécile, militerait en faveur de Justin : l'Avocat, quoique sans enfants, était veuf d'un premier mariage et sonnait la quarantaine, tandis que lui, Pancol, comptait à peine vingt-sept ans. Mais peut-être Sévéraguette, élevée dans un couvent, aimait-elle les grandeurs, et Fumat était conseiller! Le Boussagol et sa mère, épouvantés par cette idée, voulant prévenir toute hésitation de la part de l'orpheline, allèrent sur le coup trouver Mécanne pour lui soumettre le cas. « Ce n'est que cela! dit le maire; eh bien, avant un mois, nous avons les élections et tu seras conseiller, je t'en donne ma parole d'honneur. » En effet, au mois de janvier 1817, Justin Pancol

Digitized by Google

devint le collègue d'Antoine Fumat, à la mairie de Boussagues.

Désormais, les dettes de Justin étant parfaitement inconnues de Cécile, à part la question des agréments physiques, la partie était à peu près égale entre le Sanglier et l'Avocat. Justin même avait maintenant un avantage sur son rival : c'était d'habiter Boussagues, siége de la paroisse; car sa cousine, très pieuse, souffrait horriblement de ne pouvoir, le soir, le matin, à toute heure de la journée, aller prier à l'église. Le Boussagol en était donc à se frotter les mains de satisfaction, en jugeant qu'il avait ville gagnée, quand le Sanégrol, soulevant tout à coup les quatre hameaux et faisant signer des pétitions à tous les paysans, raviva la question de la division de la paroisse de Boussagues, abandonnée depuis plus de trois ans, et obtint enfin, par ses intrigues et son acharnement, le droit de bâtir une église et un presbytère sur le territoire de Saint-Xist.

IV

Le soir même de la séance orageuse du conseil municipal rapportée plus haut, Fumat, de son côté, et Pancol, accompagné de son oncle, de l'autre, partirent pour Montpellier. Le conseiller de Sanégra passa par Lodève, tandis que Mécanne et son neveu prirent la route de Clermont-l'Hérault. Le préfet les reçut tous trois à la même audience, et malgré l'écharpe du maire, — Mécanne avait arboré ses nobles insignes, espérant produire un grand effet à la préfecture, — les trois mille francs affectés par le conseil général à la construction de l'église et du presbytère de Saint-Xist furent maintenus.

« Eh bien, dit l'Avocat d'un ton goguenard, s'adressant à Pancol qui sortait avec son oncle du cabinet du préfet, crois-tu que tu entendras notre cloche maintenant?

— Dieu me damne ! elle n'est pas encore en branle, votre cloche ; nous verrons bien ! »

Et il s'éloigna brusquement, entraînant Mécanne tout consterné de son échec.

De retour à Sanégra, Fumat fut fêté. Chacun des quatre hameaux, voulant savoir des nouvelles, pria à son tour le conseiller municipal à dîner. Partout on parla beaucoup de l'église dont il faudrait bientôt poser la première pierre, et tout le monde supplia l'Avocat, maintenant la première tête du pays, de hâter le jour d'une solennité qui devait si fort humilier les Boussagols. Du reste, excepté pour les baptêmes, les mariages, les enterrements, actes religieux qui obligent les fidèles à recourir au curé de leur paroisse, les paysans de

Digitized by Google

Saint-Xist, de Frangouille, de Sanégra et du Mas-du-Saule ne parurent plus désormais à Boussagues. En attendant le curé promis par Louis XVIII, ils allaient entendre la messe à Bédarieux, à Saint-Martin d'Orb, à Camplong, partout en un mot, excepté chez eux.

Cependant, au moment d'envoyer quérir un architecte au canton pour dresser le plan des bâtisses à effectuer, une grave question se présenta : où bâtirait-on l'église et le presbytère? serait-ce à Saint-Xiste ou bien à Sanégra? à Frangouille ou bien au Mas-du-Saule? Fumat, qui jusqu'ici avait appelé la nouvelle paroisse : *Paroisse de Saint-Xist*, n'aurait pas voulu se démentir au moment suprême. Pourtant, dans la lettre du ministre comme dans celle du préfet, les quatre hameaux étaient nommés sans qu'on parût accorder la préférence à aucun. Le Sanégrol pensa à Sévéraguette et décida que le presbytère et l'église seraient bâtis non loin de la maison de Cécile, tout le monde dût-il s'y opposer. Certes, il lui fut pénible de déshériter Sanégra où il demeurait et où il eût fait, dans les longues soirées d'hiver, sa partie d'écarté avec le nouveau curé. Mais, après tout, que lui importait Sanégra! Quand il serait le mari de Sévéraguette, ne pourrait-il pas habiter la maison de sa femme, plus grande, plus commode que la sienne? Donc, complétement résolu à immoler à ses espérances intimes les prétentions de Frangouille, du Mas-du-Saule et même de Sanégra, — ce qui serait très habile, — il prévint les habitants de la nouvelle paroisse qu'on se réunirait, le dimanche suivant, aux ruines du château pour y traiter définitivement de la construction de l'église et du presbytère.

Le château de Saint-Xist, incendié en 1791 par la Société Populaire de Bédarieux, s'élevait aux bords du ruisseau de Pierre-Brune, sur le flanc pelé d'une colline rougeâtre couronnée de châtaigniers, entre Saint-Xist et Sanégra. C'est aujourd'hui une magnifique ruine pleine de physionomie. Les créneaux noircis de ce vieux manoir démantelé dominent encore la vaste plaine de Véreille et donnent à ce coin de terre un peu nu un aspect grandiose et solennel. Ce fut au milieu de ces antiques murailles que Fumat assigna un rendez-vous aux paysans.

Dès midi, les ruines furent littéralement encombrées. Personne ne manqua à cette réunion décisive. Les femmes, desquelles on aurait bien pu se passer, étaient accourues avec leurs enfants. Sévéraguette elle-même, avec sa tante, se montrait au milieu de la foule. On remarquait aussi, dans quelques groupes tumultueux, des Boussagols et des campagnards des villages voisins. L'Avocat, se levant au milieu du plus religieux silence, exposa en peu de mots la situation. Il dit que le roi et monsieur le préfet baptisaient tous deux la nouvelle paroisse du nom de paroisse de Saint-Xist, considérant

Digitized by Google

Frangouille, le Mas-du-Saule et Sanégra comme des annexes. « Ce serait donc, ajouta-t-il, désobéir au roi et s'exposer à le faire revenir sur sa promesse, si la moindre contestation s'élevait entre nous au sujet de l'endroit où doivent être bâtis l'église et le presbytère. Il faut s'incliner devant les volontés absolues du roi et du département, et fixer à Saint-Xist le siége de la paroisse. »

Ce discours net, précis, fut accueilli par une consternation à peu près générale ; chacun des hameaux s'était attendu à posséder le curé chez soi. Sauf les habitants de Saint-Xist qui battirent des mains et poussèrent quelques cris de : Vive le roi ! tous les assistants restèrent dans une attitude morne, glacée. Les Boussagols, et parmi eux le Sanglier, charmés de ces mauvaises dispositions et tout prêts à en profiter pour faire un mauvais parti à l'Avocat, essayèrent d'exciter les mécontents par des murmures sourds et par le sifflement de leurs bâtons qu'ils agitaient en moulinet au-dessus de leurs têtes. Mais Fumat, debout sur un pan de muraille, ayant aperçu les fauteurs du désordre, s'écria plein d'indignation :

« Mes amis, des hommes sont venus ici pour fomenter la dispute ; je vous les dénonce, ce sont des Boussagols ! Jaloux de notre réussite en cette affaire, ils sont déterminés à tout pour entraver la volonté du roi, et essayent à cette heure même de nous désunir..... Dis-moi, Pancol, qui t'a invité à dévaler jusqu'au château ?.... Faites attention, vous autres, je vous signale le Sanglier comme l'ennemi le plus acharné de nos projets. On dirait qu'il a juré de nous faire revenir à Boussagues pour y entendre la messe. Eh bien, non, on ne nous y verra plus, Dieu me sauve ! dans votre trou. Puisqu'il y a des Boussagols ici, qu'ils le sachent, nous ne voulons plus de leur pays pour rien, mais, là, pour rien ! Nous sommes las de traverser l'Aire-Raymond par la neige et le givre pour aller prier le bon Dien au bout du monde. Nous voulons avoir une église et nous l'aurons ! Puisque le roi et ses ministres l'ordonnent, notre église sera donc bâtie à Saint-Xist, et, dût-on en crever d'envie à Boussagues, on entendra bientôt notre cloche. Cécile Sévérac, cette sainte orpheline que nous aimons tous ici, m'a promis hier d'acheter cette cloche à ses frais..... »

Fumat s'interrompit à dessein, et tous les regards se tournèrent vers Sévéraguette.

« Eh bien, quoi ! reprit le Sanégrol, vous avez l'air tout étonnés, vous autres, là-bas !.... Ah ! m'est avis que vous êtes de fameux Nicodèmes, par exemple !.... Voilà je ne sais combien d'années que vous cheminez sans fin pour aller entendre un bout de messe, et aujourd'hui vous faites la mine parce qu'il vous faudra seulement passer le ruisseau de Pierre-Brune ! Mon Dieu, si vous ne tenez pas à avoir

Digitized by Google

un curé pour la première communion de vos enfants, pour vous visiter quand vous êtes malades, pour vous administrer quand vous trépassez, n'en parlons plus. Vous voudriez tous avoir l'église? Mais il en faudrait quatre alors! Est-ce que je la demande pour Sanégra, moi? Voyons, que décidons-nous?.... Dois-je répondre au roi que nous n'avons nullement besoin de curé et au préfet qu'il garde ses trois mille francs?

— Non! non! s'écria spontanément toute la foule.

— Alors, vous consentez à ce qu'on bâtisse l'église et le presbytère à Saint-Xist?

— Oui! oui!

— Bon; mais à présent que cette question est résolue, il s'en présente une autre, continua le conseiller municipal. Trois mille francs, vous le comprenez parfaitement, ne suffiront pas pour construire une église avec clocher et un presbytère convenable. Je vais donc passer parmi vous et chacun notera sur ce cahier ce qu'il compte donner soit en argent, soit en nature, c'est-à-dire journées d'hommes ou de chevaux. Pour moi, ajouta-t-il regardant fièrement Cécile, je m'inscris en tête de la liste pour cent francs. »

Fumat descendit de la muraille où il se tenait perché, se disposant à parcourir tous les rangs, quand un petit homme, dont les habits tachés de chaux annonçaient un maçon, l'arrêta brusquement et l'entretint quelques minutes, lui montrant de la main les ruines d'une vieille église et d'un vieux couvent de Récollets, situées à quelques pas du château.

L'Avocat, après avoir attentivement écouté le maçon, reprit:

« Je crois, mes amis, que je n'aurai pas besoin de faire de collecte. Clavel, de Camplong, vient de me donner une excellente idée. L'église et le presbytère sont bâtis, les voilà! — Et il désigna d'un geste le cloître et la chapelle des Récollets. — Clavel m'assure qu'avec trois mille francs, il se chargerait d'arranger tout cela comme un papier de musique. Il est de fait que les murailles des *Récollets* sont très solides. Il faudra seulement remplacer quelques pierres pour avoir une église superbe et abattre quelques cloisons pour obtenir un magnifique presbytère. Du reste, les Récollets étant à vingt-cinq pas de Saint-Xist, la volonté du roi restera obéie. Etes-vous tous de l'avis de Clavel? Voulez-vous, avec l'argent du gouvernement, recrépir ces vieux murs, ou préférez-vous dégaîner chacun une certaine somme pour bâtir une église et une cure entièrement neuves? »

Les paysans, qui ne voient jamais, sans un profond déchirement de cœur, une pièce de cinq francs déserter leur gousset, s'écrièrent avec enthousiasme:

Digitized by Google

« Arrangeons les Récollets ! arrangeons les Récollets ! »

Le lendemain, lundi, avant d'aller au marché de Bédarieux, Fumat et Clavel, suivis de quelques autres paysans, les plus considérables des quatre hameaux, se promenèrent longtemps à travers les ruines de l'ancien couvent, sondant les murailles, les voûtes, les planchers. Les Récollets pouvaient être facilement remis en état. Satisfaits d'une trouvaille qui les dispensait de faire des sacrifices d'argent, toujours si pénibles, les campagnards partirent émerveillés pour le chef-lieu de canton. Il fut convenu que Clavel se mettrait à l'œuvre dès que l'autorisation serait arrivée de la préfecture.

Grâce à l'obligeante intervention de M. Castelbon, cette autorisation ne se fit pas attendre. Clavel exigea cinq mois pour faire les réparations nécessaires, et, chose rare pour un architecte, il eut fini sa besogne au terme fixé. Les travaux, commencés vers la fin d'avril 1817, furent complétement terminés le 25 septembre de la même année ; et le 1er octobre, l'abbé Pierre Courbezon, nommé desservant de Saint-Xist, prenait possession de la nouvelle paroisse.

V

L'arrivée de l'abbé Courbezon à Saint-Xist fut un véritable triomphe. Les paysans des quatre hameaux, prévenus que leur curé viendrait par la route de Bédarieux, allèrent, de bon matin, l'attendre en foule jusqu'au village de Latour. Vers huit heures, l'abbé Courbezon parut, accompagné de l'Avocat, qui était parti de Sanégra avant le jour, ne voulant laisser à personne l'honneur de montrer au desservant de Saint-Xist le chemin de sa paroisse. En se trouvant tout à coup au milieu de ses ouailles, dont les cris d'allégresse retentissaient dans toute la plaine de Véreille, l'abbé Courbezon, sans doute peu habitué à ces enthousiasmes, se crut dans un pays de bénédiction. Il descendit de la mule où Fumat l'avait contraint de monter, serra autour de lui les mains des paysans empressés, et, comme s'il avait hâte de reporter au ciel la joie immense dont son cœur débordait, entonna d'une voix forte les litanies de la Sainte-Vierge. « *Sancta Maria !* » s'écria-t-il. Et toutes les voix répondirent en chœur : « *Ora pro nobis !* » Puis on se dirigea processionnellement vers l'église, à travers les bois d'oliviers qui séparent Frangouille de Saint-Xist.

Après la messe, le curé suivit Fumat à Sanégra.

L'abbé Courbezon était un homme d'environ soixante ans, petit et trapu. Ses mains noueuses et son cou extraordinairement court,

Digitized by Google

s'adaptant à de grosses épaules rebondies, annonçaient une force herculéenne. Ses pieds, articulés à de puissantes chevilles, grâce à une chaussure très grossière, paraissaient si larges, si plats, si nerveux, qu'il était impossible de rêver une base plus solide à ce lourd monument de chair. Quoique très épais de toute sa personne, l'abbé Courbezon avait néanmoins l'allure preste et agile. Ses mouvements étaient d'une incroyable rapidité. Celui qui, à le voir cheminer de loin, l'eût pris pour un de ces énormes chanoines dont abondent nos cathédrales, n'aurait eu qu'à l'approcher, à examiner ses yeux brillants et mobiles, pour reconnaître qu'il y avait dans ce vieillard un principe immense d'activité, et qu'au besoin cette masse informe, en apparence si lente à se mouvoir, pourrait avoir des ailes et voler. Les yeux de l'abbé Courbezon étaient admirablement beaux. C'était au reste dans les yeux que semblait s'être réfugiée toute la pensée de ce prêtre; car ses joues, ses lèvres et son menton, sillonnés dans tous les sens par ces coutures immondes que laisse à la peau la petite-vérole, en perdant la fermeté de leurs contours, avaient perdu toute expression de vie. Les méplats de son visage, autrefois sans doute très vigoureusement dessinés, s'étaient effacés maintenant sous des chairs devenues flasques et molles. Le nez, qui d'ordinaire accentue si vivement la physionomie, large et camard chez Courbezon comme chez Socrate, s'était encore aplati sous les trous innombrables dont la maladie l'avait criblé et tendait visiblement à disparaître. Enfin toute cette tête ronde, sans noblesse, avec des joues pendantes, des lèvres épaisses, un front recouvert presque en entier par une calotte grasse et luisante, faisait ressembler le pauvre curé de Saint-Xist à ces personnages corpulents et plantureux dont Jordaëns se plaisait à animer ses grandes toiles.

Cependant, quand on a une belle âme, l'enveloppe a beau être grossière, l'âme trouve toujours moyen de transpirer au dehors. Dieu ne permet jamais que la *bête* voile absolument *l'esprit* insufflé en nous. Emprisonnée dans cette énorme charpente d'os et de chair, l'âme de l'abbé Courbezon éclatait toute dans ses yeux. C'était bien le cas de dire avec Pline : *Profecto in occulis animus habitat.* Ses yeux, bruns et profonds, étaient d'une vivacité extrême, et pourtant d'une douceur infinie. Quand il relevait la tête, que l'habitude de la méditation ou peut-être le poids d'une destinée malheureuse lui faisait tenir penchée, et qu'il vous regardait, vous vous sentiez pris involontairement de sympathie pour ce curé de village disgracieux et commun. D'un regard, l'abbé Courbezon vous eût fait tomber à ses genoux et vous eût obligé à confesser son Dieu.

L'abbé Courbezon était un prêtre instruit. Sans lui avoir accordé une intelligence supérieure, Dieu l'avait doué à un suprême degré

Digitized by Google

de ce gros bon sens implacable qui seul donne les notions exactes, car il va droit au fond des choses et les juge très nettement du premier coup d'œil. Avec ce bon sens pour boussole, il s'était guidé sur l'immense océan des connaissances humaines, et n'y avait point fait naufrage, son esprit borné l'éloignant naturellement des récifs. Il avait lu tous les livres qu'un prêtre doit connaître, mais il s'était arrêté à ceux-là. Son instinct étroit et positif l'avait préservé de toute lecture dangereuse. C'était là sa faiblesse, mais c'était là aussi sa force. Sorti du séminaire de Montpellier en 1789, aux premiers bruits de la Révolution, il avait traversé les Pyrénées pour aller à Urgel, dans la vallée d'Andorre, continuer ses études ecclésiastiques.

De là, il passa dans un couvent de Badajoz, où le fameux jésuite Rodriguez expliquait alors à plusieurs centaines d'élèves la Somme théologique de saint Thomas. La métaphysique subtile, adroite, déliée du célèbre professeur éblouit d'abord le jeune abbé Courbezon; mais bientôt elle fatigua son esprit avide de solutions plus simples, plus précises. Décidément cette grosse tête de taureau ne pouvait se faire au mysticisme espagnol. Donc, lassé des longues dissertations où l'on essayait d'expliquer par des subtilités oiseuses les mystères inexplicables de la religion, s'indignant d'entendre chaque jour ces mystères divins, auxquels il voulait croire naïvement, mis à l'épreuve d'une argumentation mesquine et misérable, il quitta l'Estramadure et revint dans la vallée d'Andorre, où il fut ordonné prêtre en 1792, à l'âge de trente-cinq ans.

Une fois prêtre, l'abbé Courbezon, malgré l'évêque qui l'aimait, ne put rester plus d'un an à Urgel. Désormais, la terre étrangère lui brûlait les pieds. Eprouvant déjà ce besoin immense de dévouement qui fut à la fois la gloire et le malheur de sa vie, il franchit un matin la frontière pour rentrer à Montpellier. — Les lois de la proscription contre les *calottins* étaient en vigueur. — Le jeune prêtre se logea courageusement dans une soupente de la petite ruelle d'Aigrefeuille, non loin de la cathédrale de Saint-Pierre, devenue le grenier à fourrage de la cavalerie, et éleva, dans un coin de sa chambre, un autel autour duquel quelques vieillards et quelques femmes vinrent s'agenouiller pour entendre la messe. Pendant ces temps orageux où l'Eglise fut, comme aux premiers jours, obligée de se cacher dans les catacombes, l'abbé Courbezon ne cessa de prodiguer aux quelques chrétiens groupés autour de lui toutes les consolations de la foi et de se dévouer également à tous. Enfin l'échafaud tomba et l'Eglise se releva triomphante. L'abbé Courbezon, impatient d'exercer librement son ministère, courut à l'évêché pour demander une paroisse à desservir, et Mgr Stanislas-Xavier Le Kalonec, qui avait entendu faire l'éloge du jeune prêtre par de vieux ecclésiastiques échappés comme

Digitized by Google

lui à la tourmente révolutionnaire, l'accueillit par une embrassade et le nomma, sur l'heure, chanoine honoraire et curé-doyen de Saint-Chinian, un canton de deuxième classe.

Maintenant, comment l'abbé Pierre Courbezon, curé de canton en 1802, se trouvait-il, à l'encontre de toute hiérarchie, desservant de Saint-Xist en 1817? Là gît précisément le mystère de cette grande vie, devant laquelle nous demandons à nous arrêter un instant.

VI

Quand l'abbé Courbezon arriva à Saint-Chinian, il fut, à son grand chagrin, obligé de dire la messe dans une des chambres de l'auberge où il était descendu. La Révolution avait si bien ravagé l'église que les quatre murs seuls en étaient restés debout; encore ces vieilles murailles, crevassées en plusieurs endroits, menaçaient-elles de s'écrouler si on n'y faisait de promptes réparations. Du reste, point d'autel dans l'intérieur et point de peintures : les tableaux, parmi lesquels les vieillards se souviennent encore d'avoir vu un Fra Angelico d'une rare beauté, avaient été décrochés par des mains inconnues, et chacun avait, peu ou prou, emporté chez soi les larges plateaux de marbre blanc de la sainte-table, des fonts baptismaux, ceux même qui plaquaient sur leurs quatre faces les bases des colonnes de l'édifice. Devant ce désolant spectacle de la maison de Dieu dépouillée, tombant en ruines, le cœur du jeune prêtre saigna, et, avant de faire bâtir un presbytère pour s'y loger commodément, — l'ancien avait été vendu comme propriété nationale, — il songea d'abord à réparer l'église. Mais où trouver de l'argent? L'architecte du canton, Rastoul, après avoir inspecté les lieux, exigea vingt mille francs pour mettre toutes choses dans un parfait état de convenance et de solidité. Evidemment, au lendemain de la réouverture des églises, le budget des cultes ne devait pas monter à un chiffre bien élevé, puis les besoins étaient probablement immenses, et si le premier consul accordait quelque subvention, il ne pourrait, en aucun cas, accorder vingt mille francs. A qui s'adresser? Ses nouveaux paroissiens, compromis pour la plupart dans les derniers événements, ne se soucieraient guère de rebâtir une église qu'ils avaient pillée. D'ailleurs, au point de vue du résultat religieux à obtenir dans le pays, demander de l'argent dès son entrée à Saint-Chinian parut à l'abbé Courbezon la chose la plus impolitique du monde. De quel côté se tourner? Dans cette horrible extrémité, le chanoine honoraire, ne voyant pas d'où pourrait lui venir du secours, tomba à genoux, promit à Dieu, malgré tous les

Digitized by Google

obstacles, de réédifier son temple, et partit immédiatement pour Castanet-le-Haut.

Castanet-le-Haut est un petit village au bas de l'Espinouse. C'était là que l'abbé Courbezon était né, et que vivaient sa mère et sa sœur Marthe. Jean Courbezon, son père, y était mort pendant son séjour en Espagne, de 1789 à 1793. La Courbezonne jouissait d'une grande aisance ; elle possédait une ferme sur la route de Murat, et ses voisins disaient d'elle : « Oh ! la Courbezonne ne manquera jamais de pain pour mettre sous sa dent ; ses châtaigneraies, du côté de Saint-Gervais, *n'en finissent pas de longueur.* » Il est certain que Jean Courbezon avait laissé en mourant, — ce qui est énorme pour ce pays exposé au vent de la montagne haute, — plus de quarante mille francs de bien. Dans les difficultés poignantes de sa situation à Saint-Chinian, l'abbé avait tout à coup pensé à son héritage, et c'était pour vendre en partie ce domaine arrondi avec tant de soin par Jean Courbezon, arrosé des sueurs de toute sa famille, qu'il était venu à Castanet-le-Haut.

La Courbezonne était une femme pieuse, elle adorait son fils, et ne sut rien opposer à ses projets de spoliation. Certes, si autrefois, quand l'abbé s'appelait simplement Pierre, il eût parlé de vendre la ferme de Murat, elle l'eût vertement relevé. Mais, aujourd'hui, elle ne trouva pas un mot à répondre au curé-doyen de Saint-Chinian. Du jour où Pierre avait pris la soutane, le sentiment maternel, toujours aussi vif, aussi profond chez cette paysanne simple, s'était pourtant modifié. En voyant ce gros enfant, nourri et plus d'une fois battu par elle, habillé de la robe noire du prêtre, elle n'avait plus osé l'embrasser avec autant d'abandon, lui presser les mains avec autant de familiarité. Désormais, la Courbezonne avait éprouvé pour Pierre je ne sais qu'elle tendresse mêlée de respect et de crainte qui la rendait timide, souvent tremblante auprès de son fils. Ce respect et cette crainte, dont il était devenu l'objet, non seulement de la part de sa mère, mais de toute sa famille, avaient paru à l'abbé Courbezon chose toute naturelle. Il n'avait pas trouvé étonnant qu'on commençât à vénérer en lui le caractère sacré de prêtre, dont il serait un jour revêtu, et, dès cet instant, il s'était appliqué, soit par un maintien modeste, soit par des discours pleins de réserve et de sagesse, à se rendre digne de cette distinction. Il avait si bien fait, du reste, qu'avant son départ pour l'Espagne, tout le monde dans la maison lui obéissait au moindre signe, et que son père, vieux paysan avare, lui avait donné sans sourciller quatre mille francs pour s'exiler, promettant de lui envoyer d'autres sommes s'il en avait jamais besoin.

Après avoir vendu la ferme de Murat, l'abbé Courbezon revint à

Digitized by Google

Saint-Chinian à cheval, portant dans les fontes de la selle, tant en écus qu'en billets, une somme de quinze mille francs. Le lendemain même de son arrivée, il manda Rastoul, et les ouvriers furent mis immédiatement à l'ouvrage. D'abord, après en avoir bouché les crevasses, on crépit les murailles extérieurement; puis on commença de travailler à l'intérieur. Les corniches, écornées dans toute leur longueur, furent replâtrées, les dalles renouvelées, tout l'édifice blanchi à la chaux. Prosper Corbineau, marbrier à Béziers, se chargea, à des prix réduits, d'arranger l'ancienne sainte-table ainsi que les fonts baptismaux et de fournir un maître-autel gothique entièrement neuf. Enfin, huit mois environ après son voyage à Castanet, le doyen de Saint-Chinian, assisté de ses suffragants, les desservants des villages voisins, célébrait solennellement sa première messe dans l'église restaurée par lui.

Cependant, la dépense avait de beaucoup excédé le chiffre prévu par l'abbé Courbezon et même par l'architecte. Les réparations, faites à l'intérieur ou à l'extérieur de l'église, se montaient à vingt-sept mille francs, sans compter le mémoire du marbrier qui s'élevait à trois mille. Il fallait donc, pour tout acquitter, dix mille francs. Où trouver cette somme? Rastoul, connaissant la situation présente de la paroisse, promit au curé d'attendre un an le paiement intégral de sa créance; mais Prosper Corbineau, un ancien jacobin, ne voulut rien entendre, et menaça de poursuivre le *calottin* Courbezon s'il n'était immédiatement soldé. Le pauvre prêtre aux abois, n'osant recourir de nouveau à sa mère, dont l'obéissance passive ne laissait pas que de l'inquiéter, assembla, de concert avec le maire de la ville, un conseil de fabrique. Il espérait que les marguilliers, choisis parmi les habitants les plus considérables, ne feraient aucune difficulté de prêter à l'église, pour se liquider, les dix mille francs nécessaires, somme, du reste, dont elle paierait exactement les intérêts avec les revenus pris sur les chaises, les cierges, etc.

Hélas! il fut bien déçu dans son espoir. Au lieu de trouver dans le conseil de fabrique des paroissiens intelligents, dévoués, capables de le comprendre, de l'aider dans les embarras actuels, il n'y rencontra que des hommes haineux et avares; pas assez francs, il est vrai, pour avouer leur haine et leur avarice, mais dissimulant l'une et l'autre sous des raisons politiques sans portée. En vain le jeune curé fit-il remarquer que le pouvoir du premier consul était à jamais assuré, que le général Bonaparte empêcherait la France de tomber dans de nouveaux excès; les marguilliers, tremblant pour leur bourse seulement, s'obstinèrent à craindre le retour de la Terreur, et finirent par déclarer qu'ils n'étaient nullement décidés à jouer leur tête en favorisant ouvertement la restauration du culte catholique à Saint-

Digitized by Google

Chinian. Ici, l'abbé Courbezon, qui pourtant était doué d'une patience tout angélique, sentit l'indignation s'emparer de lui. En entendant ces hommes, réunis pour le bien commun, blasphémer en quelque sorte son Dieu, refuser de le reconnaître quand tout le pays lassé tournait ses bras vers lui, le sang afflua à sa tête, et, après quelques paroles où son blâme était exprimé avec une énergique éloquence, il renvoya le conseil de fabrique. « Vous pouvez vous retirer, messieurs, dit-il avec un geste plein de dignité, je me charge de tout payer. »

On avait tenu cette première séance de la fabrique dans la sacristie, le curé n'ayant pas encore un local convenable pour recevoir les nouveaux marguilliers. En rentrant dans sa chambre de l'auberge où il demeurait toujours, l'abbé Courbezon trouva sur sa table une feuille de papier timbré : c'était une sommation de Prosper Corbineau. Le marbrier exigeait, dans les dix jours, la somme de trois mille francs, montant des travaux effectués par lui dans l'église de Saint-Chinian. Ce coup étourdit le chanoine honoraire : il avait compté sur un plus long délai ! Que faire?..... Après avoir reconnu l'impossibilité de s'adresser deux fois à sa mère dans un si court espace de temps, il résolut d'aller immédiatement à Montpellier pour mettre l'évêque dans le secret de sa déplorable situation. Monseigneur obtiendrait facilement quelques fonds du préfet ou peut-être pourrait-il intervenir efficacement par lui-même. Du reste, en désespoir de cause, l'abbé décida qu'il vendrait à Roqueblave, marchand d'ornements d'église dans la rue de l'Aiguillerie, une splendide chasuble en drap d'or, présent magnifique qu'il tenait, avec un calice en vermeil, de l'affection toute paternelle de l'évêque d'Urgel.

Le surlendemain donc, dans l'après-midi, il frappait à la porte de l'évêché. A sa grande surprise, Monseigneur, qui l'avait embrassé en l'envoyant à Saint-Chinian, ne lui tendit pas même la main. Tremblant d'avoir déplu à Sa Grandeur, l'abbé Courbezon, intimidé, balbutia quelques paroles, puis salua pour se retirer ; mais l'évêque le retint d'un geste et l'apostropha vivement :

« Monsieur le curé, lui dit-il, nous avons appris que vous aviez mis Saint-Chinian dans un effroyable désordre. Nous vous avions placé dans cette paroisse, non pour y fomenter des divisions, mais, tout au contraire, *pour y faire fleurir l'union et la concorde.* Il nous déplaît beaucoup de vous voir démolir et rebâtir des églises. Que ne demeurez-vous en paix dans votre presbytère? Nous avons, ce matin même, reçu une lettre de votre conseil de fabrique, que vous n'avez réuni que pour le dissoudre. D'où vous vient tant d'audace, monsieur l'abbé? Vous avez donc oublié qu'il n'est pas en votre pouvoir de révoquer un conseil de fabrique, qu'un pareil acte ne peut s'accomplir

Digitized by Google

sans notre intervention épiscopale? Avec vos violences, vous prenez le bon chemin pour nous ramener la guillotine. Nous vous donnons notre parole d'évêque que, si vous ne savez vivre curé de canton, nous n'aurons pas de peine à nous entendre avec M. le préfet pour vous dégrader de votre rang et vous nommer simple desservant. Quant à vos embarras d'argent, cela ne nous touche point : puisque vous avez péché, ayez du moins le courage de faire pénitence. Nous ne vous retenons plus, vous pouvez repartir pour votre paroisse. Allez ! »

Le curé de Saint-Chinian s'attendait si peu à cette sortie foudroyante de l'évêque, qu'il en fut pour ainsi dire anéanti. Au lieu de se retirer, il resta devant Monseigneur, immobile, hébété, le regardant avec des yeux stupides. Il sortit enfin sans avoir trouvé un mot à répondre, et remonta tristement la rue de Saint-Pierre. En allant chez Roqueblave pour lui vendre la chasuble, — il l'avait emportée sous le bras, comme s'il eût prévu son échec de l'évêché, — il passa par hasard dans la petite ruelle d'Aigrefeuille. La fenêtre de la soupente où il avait vécu depuis son retour d'Espagne jusqu'à son départ pour Saint-Chinian était toute grande ouverte. En revoyant cette cachette qui l'avait sauvé de l'échafaud, le pauvre prêtre, malheureux maintenant au delà de toute expression, regretta de ne pas avoir été découvert dans ce trou par les bourreaux de la Révolution et de n'être pas mort pour sa foi. Evidemment, le couperet de la guillotine lui eût fait moins de mal que ne venait de lui en faire la colère de son évêque.

Roqueblave, après avoir minutieusement examiné la chasuble, en proposa deux mille francs. L'abbé Courbezon fut atterré : il s'était attendu à vendre cette chère relique au moins mille écus. En vain fit-il remarquer au marchand d'ornements la finesse du tissu de son drap d'or, fabriqué à Grenade, incontestablement plus beau que tous les draps d'or de Lyon; Roqueblave, auquel il avait eu la naïveté de confier ses besoins pressants d'argent, voyant un malheur à exploiter, fut inexorable. Il répondit à tout ce que le malheureux abbé trouva pour faire valoir sa marchandise que la chasuble avait subi de nombreuses dégradations, qu'il serait obligé, pour la revendre, de l'envoyer d'abord en réparation à Lyon, ensuite de la garder probablement plusieurs années en magasin. Enfin, il répéta qu'il en donnerait deux mille francs, pas un denier de plus. Cette conclusion dernière du marchand fit courir un frisson glacé dans les membres du pauvre prêtre; de grosses gouttes de sueur froide lui perlèrent au front, et il devint horriblement pâle : il lui fallait absolument trois mille francs pour éviter les poursuites de Prosper Corbineau.

Digitized by Google

L'abbé Courbezon avait une grande âme : à toute heure, il eût été capable de mourir pour son Dieu ou de s'immoler à ses semblables; mais cet homme, ferme et vaillant dans les grandes situations, se trouvait sans force dans les luttes mesquines de chaque jour. Lui, que n'avait point effrayé la guillotine, tremblait devant l'obstacle le plus vulgaire de la vie. Venu dans des temps orageux, les événements et ses croyances lui avaient façonné un caractère héroïque; mais n'ayant désormais plus à craindre pour sa vie ou pour sa foi, il retombait à plat, sans puissance et sans volonté. Dans les troubles de la Révolution, il avait su trouver de l'argent pour nourrir des familles entières, et aujourd'hui, la société civile, avec son organisation impitoyablement régulière, qui ne laisse aucune place aux enthousiasmes de l'âme, le destituait de tout courage, de toute audace, de toute énergie. Aussi, quand Roqueblave lui déclara formellement qu'il ne donnerait pas plus de deux mille francs de la chasuble, fut-il épouvanté. Son esprit, autrefois si fertile en ressources, ne lui suscita aucune idée ; il ne vit qu'une chose au monde : le marbrier le traînant devant les tribunaux et le faisant condamner pour dettes. La tête égarée, ne sachant plus à qui recourir, il proposa à Roqueblave son dernier souvenir de l'exil, le calice en vermeil. « Il faudrait que je visse votre calice pour l'acheter, dit le marchand ; cependant, puisque vous avez absolument besoin d'argent, je puis vous prêter quinze cents francs ; je sais qu'il vous reste encore du bien à Castanet. — Oh ! monsieur Roqueblave, répondit le chanoine honoraire soulagé d'un poids énorme, merci, vous me sauvez ! — Si votre calice me convient, plus tard je m'en chargerai, sinon vous me rendrez ces quinze cents francs dans un an. Faites-moi un billet de cette somme, en y ajoutant l'intérêt légal.... » L'abbé Courbezon signa un billet à un an d'échéance, laissa la chasuble et reçut trois mille cinq cents francs. En passant à Béziers, pour revenir à Saint-Chinian, il solda le jacobin Prosper Corbineau, fort attrapé de ne pouvoir faire du scandale.

Le premier acte du curé, en arrivant dans sa paroisse, fut de réintégrer dans leurs fonctions les anciens marguilliers. Tout chagrin de s'être laissé emporter à un mouvement d'indignation qu'avait hautement désapprouvé son évêque, il assembla de nouveau le conseil de fabrique, et, pour se punir d'avoir outrepassé son pouvoir, cet homme simple demanda courageusement pardon à chacun de ses membres. Malheureusement, les fabriciens, pleins de sots préjugés, d'idées mesquines, ne comprenant pas ce qu'il y avait de véritable grandeur de la part du jeune prêtre à s'humilier ainsi, ne cessèrent de lui en vouloir et de lui être aveuglément hostiles. En vain, dans le courant de l'année, mit-il la question des sept mille francs de l'ar-

Digitized by Google

chitecte à l'ordre du jour, les marguilliers refusèrent obstinément de délier leur bourse. Cependant le terme fatal approchait : le temps, qui va d'un pas de tortue pour l'usurier avide, a des ailes pour le débiteur besogneux. Non-seulement l'abbé Courbezon devrait bientôt payer les sept mille francs de Rastoul, mais encore les quinze cents de Roqueblave, car le marchand d'ornements étant, dans une de ses tournées, passé par Saint-Chinian, avait déclaré, après inspection du calice, qu'il n'en voudrait pas pour cinq cents francs. Si le curé ne prenait le parti de retourner à Castanet-le-Haut, la situation allait devenir plus dangereuse que jamais pour son repos. Il hésita longtemps : il lui en coûtait horriblement de contrister sa mère. Il partit enfin, contraint par l'implacable nécessité.

La Courbezonne, cette seconde fois comme la première, plia sans murmurer sous la volonté de son fils ; seulement, quand elle vit sur la table les treize mille francs produits par la vente de toutes ses châtaigneraies de Saint-Gervais, cette vieille paysanne, attachée au sol, n'y tint plus, elle éclata en sanglots ! Ces sanglots étouffés, auxquels se mêlèrent bientôt les larmes de Marthe, émurent vivement l'abbé : il ne se souvenait pas d'avoir jamais causé le moindre chagrin à sa mère pas plus qu'à sa sœur. Il comprima sa douleur par un effort héroïque, et, embrassant ces deux femmes, ce qu'il aimait le plus sur la terre, il leur dit ces simples paroles : « Ma mère, et toi, ma sœur, ne vous laissez pas troubler par ce qui nous arrive. Dieu nous avait donné des biens, il nous les reprend, que son saint nom soit béni ! » Sentant des pleurs au bord de sa paupière, il monta brusquement à cheval et partit.

Rastoul et Roqueblave furent payés.

VII

L'abbé Courbezon, comme le lui avait ordonné son évêque, essaya désormais de vivre en repos chez lui. Mais l'inaction, mauvaise chez tout homme, immorale chez le prêtre, fut un vrai supplice pour ce grand cœur avide de dévouement. Après trois mois de retraite à peu près absolue dans sa petite chambre de l'auberge, car la fabrique pas plus que le conseil municipal n'avaient songé à bâtir un presbytère, se sentant étouffer, il sortit enfin pour se mêler à ses ouailles, connaître leurs besoins et les soulager. Toute maison pauvre était sûre de recevoir sa visite. Une fois dans les familles, l'abbé Courbezon trouva des paroles si douces pour le père et la mère, des caresses si tendres pour les enfants, qu'on devenait inquiet, quand, par hasard,

Digitized by Google

on passait une journée sans le voir. Du reste, le jeune curé apportait toujours quelque chose sous son manteau. Tantôt c'était du drap pour faire des habits à la famille, tantôt du linge; il vidait aussi sa bourse, malheureusement trop indigente à son gré. Au bout d'un an de cette vie de charité ardente, à force d'habiller des vieillards, de payer les mois de nourrice à de pauvres petits enfants que leurs mères épuisées ne pouvaient plus allaiter, il avait dépensé non-seulement ses appointements de curé de canton de deuxième classe, le produit de son casuel, les quatre mille cinq cents francs, reste du payement de l'architecte et de Roqueblave, mais il s'était endetté auprès de son aubergiste. Non content de ne lui avoir payé jusqu'ici ni nourriture, ni logement, — le logement, il est vrai, était à la charge de la mairie, qui ne se pressait pas d'en acquitter le prix, — il avait emprunté à cet homme une somme de mille francs.

Et pourtant l'abbé Courbezon, dont la situation s'embarrassait de nouveau, ne s'en mettait guère en peine! Tout heureux de voir autour de lui bien des souffrances apaisées, il distribuait son argent, celui de l'aubergiste, avec une sérénité d'âme admirable. Bien plus, il caressait alors dans son esprit un projet dont la réalisation lui paraissait d'une incroyable facilité. Ayant remarqué que, malgré ses efforts, il ne suffisait pas à calmer toutes les misères, il lui était venu l'idée de bâtir un hôpital. Un hôpital où les vieillards, les enfants, les femmes, qu'il ne pouvait secourir qu'imparfaitement, trouveraient de bons lits et des remèdes, c'était là désormais son rêve. Il voyait cet hôpital la nuit, il le voyait le jour. Cet hôpital lui martelait incessamment le cerveau; il le lui fallait! Après avoir essayé lui-même d'en dessiner le plan, et avant d'en parler au conseil de fabrique, il manda l'architecte chez lui. L'abbé Courbezon, enivré de son projet, promena Rastoul dans toutes les salles de son hospice, lui en fit monter, descendre plusieurs fois les escaliers, et finalement lui demanda combien il coûterait à construire. « Je ne puis rien vous donner d'absolument exact, dit l'architecte; mais il faudrait de vingt-cinq à trente mille francs au moins. — Rien que cela! s'écria le curé avec un geste d'assurance sublime; nous aurons alors notre hôpital. — Mais remarquez, monsieur Courbezon, je vous prie, reprit Rastoul, que je parle seulement de la maçonnerie; je ne dis rien de la serrurerie, de la menuiserie..... Et puis il faudra des rentes pour nourrir les malades. — Bah! bah! fit l'abbé, ayons d'abord l'hôpital, on trouvera bien ensuite des meubles et de quoi nourrir les malades : il y a encore de bonnes âmes en ce monde! »

Le maire et les marguilliers ne se montrèrent point trop revêches à l'idée de bâtir un hospice. Il y eut bien lutte dans le conseil

Digitized by Google

municipal comme dans la fabrique; mais enfin la proposition du curé fut prise en sérieuse considération, et, des deux côtés, on promit de voter des fonds. L'abbé Courbezon, craignant de voir s'évanouir de si belles dispositions, songea à en profiter au plus vite. Il partit donc pour Castanet-le-Haut, résolu à vendre ce qui restait des biens de sa famille : il devait décider sa mère et sa sœur Marthe à venir vivre à Saint-Chinian. Avec cet argent il commencerait l'hôpital, ce qui importait le plus selon lui, car, une fois commencé, il faudrait bien le finir. La Courbezonne se résigna comme toujours. Persuadée que son fils était un saint, que le ciel d'ailleurs veillerait sur eux tous, elle céda, au prix de huit mille francs, ses deux maisons et ses quatre prairies; puis, tous trois, ils prirent la route de Saint-Chinian, non sans verser, il est vrai, quelques larmes, mais calmes et pleins de confiance en Dieu.

Muni de cet argent, l'abbé Courbezon ne pensa point à faire dresser un plan et des devis par l'architecte du canton, à envoyer le tout à la préfecture pour avoir l'approbation du préfet, à mettre enfin les travaux de l'hospice à l'adjudication. Son impatience n'aurait pu d'ailleurs s'accommoder de la filière administrative, toujours si longue à suivre dans les départements. Il acheta tout bonnement un emplacement et y fit creuser les fondations de l'hospice d'après le plan qu'il en avait tracé lui-même. Une fois ces fondations terminées, croyant opérer une grande épargne, au lieu de confier l'exécution des travaux à un entrepreneur, il prit des ouvriers à la journée et s'institua leur patron.

Tant que les huit mille francs, ébréchés déjà par l'achat de l'emplacement, firent face aux dépenses, les maçons, qui tous les quinze jours venaient *à la paye*, poussèrent la besogne avec une certaine ardeur. Mais lorsque la quinzaine ne put être acquittée avec la même exactitude, que l'abbé Courbezon, à bout de ressources, fut obligé de recourir aux à-comptes, la paralysie gagna les travailleurs de proche en proche et les murailles s'élevèrent désormais avec une incroyable lenteur. Vainement le jeune ecclésiastique, essaya-t-il de stimuler les ouvriers par de belles promesses, ces gens grossiers, toujours cruels pour un maître sans argent, se croisèrent impudemment les bras devant lui et se rirent de ses sermons. Cet état de choses était intolérable. L'abbé Courbezon, à qui l'aubergiste avait refusé onze cents francs pour solder les journaliers, fit un appel simultané au conseil municipal et à la fabrique. Les marguilliers et les conseillers, en assemblée générale, déclarèrent que, si les choses eussent marché régulièrement, ils auraient voté sans difficulté les fonds promis, mais que, la construction de l'hôpital ayant été commencée sans leur intervention et en dehors des formes légales, ils refusaient toute subvention, ne voulant pas encourir le blâme de M. le préfet. La

Digitized by Google

situation du curé était horrible. Les ouvriers, qui ne manquent jamais, quand un prétexte leur en est fourni, d'humilier quiconque est placé au-dessus d'eux, assiégèrent en tous lieux l'abbé Courbezon. Après l'avoir poursuivi de leurs cris féroces dans les rues et au chantier, ils allèrent le harceler jusque dans sa chambre, devant sa mère et sa sœur tout en larmes. Lui cependant recevait ces chocs avec une résignation singulière ! Certes ce n'était pas insensibilité, car il était facile de reconnaître, aux diverses expressions de son visage, que n'avait pas encore ravagé la petite vérole, combien lui étaient douloureuses ces scènes brutales et sans pitié. Mais, quand la terre lui était trop mauvaise, la foi semblait ouvrir le ciel à ce grand homme de bien, et, là, il pouvait tout endurer sans se plaindre.

Un jour pourtant, lassé de ces obsessions trop pénibles désormais à sa mère et à Marthe, il ordonna aux ouvriers de suspendre tout-à-fait les travaux de l'hospice, leur annonçant qu'ils seraient tous payés dans les huit jours. Le soir même, il emballa dans une grande caisse les livres de sa bibliothèque, parmi lesquels se trouvaient une splendide édition des Pères, achetée à Badajoz, un exemplaire des œuvres de sainte Thérèse, de Tolède, un saint Augustin, d'Amsterdam, un Bossuet, de Versailles, etc., ajouta son calice en vermeil à ces éditions rares, et partit pour Montpellier. Le libraire Battut, homme consciencieux, paya trois mille francs les livres du doyen de Saint-Chinian, et Roqueblave, après s'être fait tirer l'oreille, donna huit cents francs du calice. L'abbé Courbezon regagna sa paroisse tout triomphant.

C'est au moment où, vaincu par les larmes de sa mère et de sa sœur, le chanoine honoraire leur promettait de mener une vie plus calme, en bornant désormais sa charité à ses ressources, qu'arriva de l'évêché cette lettre :

« Monsieur le curé,

» Lassé de recevoir les plaintes de votre conseil de fabrique et du conseil municipal de Saint-Chinian, nous nous sommes uni à M. le préfet pour demander à Son Excellence M. le ministre des cultes votre révocation du poste de curé de canton de deuxième classe. Vous n'êtes donc plus, à compter d'aujourd'hui, curé-doyen de Saint-Chinian.

» Pourtant, comme un bon père n'abandonne ses enfants rebelles qu'à la dernière extrémité, espérant que la grâce de Dieu vous touchera, que vous vous appliquerez à corriger un caractère trop inquiet, trop turbulent, en un mot peu évangélique, nous voulons bien vous nommer encore desservant de la paroisse de Villecelle-Mour-

Digitized by Google

cairol, canton de Saint-Gervais, dont vous irez prendre possession dès la réception de notre présente.

» † STANISLAS-XAVIER.

» A Montpellier, en notre palais épiscopal, le..... »

L'abbé Courbezon s'affaissa sur une chaise, pâle et tremblant.

« Mon enfant, mon pauvre enfant! s'écrie la Courbezonne lui prenant les mains, c'est une injustice..... Oh! mon Dieu! après avoir tout donné..... Ce village où l'on t'envoie, je le connais, c'est un trou, je ne veux pas que tu y ailles. »

L'ecclésiastique ne répondit pas : la lettre de monseigneur l'avait foudroyé. Il resta plus d'une heure comme privé de sentiment.

Enfin il se leva, et d'une voix calme :

« Ma mère, dit-il, la volonté de l'évêque, c'est la volonté de Dieu sur la terre, que la volonté de Dieu soit faite! Ce soir-même, nous quitterons Saint-Chinian pour aller à Villecelle. »

Il y a des hommes qui, ayant pratiqué le bien par hasard ou par un mouvement irréfléchi de leur nature, finissent par se corriger de la bienfaisance comme on se corrigerait d'un vice; mais il en est d'autres, d'une trempe supérieure, plus divine pour ainsi dire, qui persistent malgré tout dans cette voie d'abnégation et de dévouement continus. Ceux-là ne s'arrêtent pas au premier ingrat, ils en font au contraire des milliers et ne s'en préoccupent guère, n'ayant jamais compté sur la reconnaissance des obligés pour être payés de leurs peines, de leurs efforts, de leurs sacrifices. L'abbé Courbezon appartient à cette dernière classe de bienfaiteurs obstinés. Placé sur une scène plus vaste, avec des moyens d'action plus étendus, ce prêtre, mort misérable et inconnu, compterait aujourd'hui parmi les grands consolateurs de nos misères publiques. Si Montpellier avait eu, en 1802, un autre évêque que Mgr Le Kalonec, vieillard pieux, mais sec, violent et gardien farouche de son autorité, notre siècle eût connu peut-être un nouveau Vincent de Paul. L'abbé Courbezon possédait l'âme ardente et passionnée de ce héros de la charité; le contact du monde et la vue de ses plaies lui en eussent donné l'intelligence. Mais il était écrit que ce grand homme de cœur passerait sur la terre et que la terre ne le connaîtrait point.

VIII

L'abbé Courbezon, qui avait accepté la paroisse de Villecelle, composée de trois cents habitants, avec une admirable résignation, y vé-

Digitized by Google

cut d'abord paisiblement, entre sa mère et sa sœur, sans s'attirer aucune réprimande de l'évêché. Cependant ce calme n'était qu'apparent, car l'infortuné desservant était loin d'avoir abdiqué les saintes passions de l'ancien curé-doyen. Le blâme sévère de l'évêque, pour avoir un instant maté les nobles instincts de cette âme généreuse, n'avait pas réussi à les anéantir. Dans le presbytère misérable, où la Courbezonne et Marthe travaillaient toute la journée pour subvenir aux besoins du ménage, auxquels ne suffisaient pas les cinq cents francs du gouvernement et le casuel à peu près nul de la paroisse, l'abbé Courbezon s'épuisait à chercher les moyens qui lui restaient encore de faire du bien[1]. Malheureusement, enchaîné maintenant par la pauvreté, il en était réduit à se ronger les poings, en espérant des temps meilleurs. Parfois le désespoir s'emparait de lui ; il s'indignait de son inutilité, de son impuissance, et alors l'idée lui venait de demander à Monseigneur son *exeat* du diocèse pour aller en Chine se dévouer et mourir. Mais une pensée l'arrêtait aussitôt : que deviendraient sa mère et sa sœur dépouillées par lui ? Que de projets insensés traversaient cette pauvre tête et ce pauvre cœur torturés ! Hélas ! il ne pouvait pas même faire l'aumône d'une chemise, d'une *grisaoudo*, d'une paire de sabots à des malheureux qu'il rencontrait dans le village à demi nus ! Sa mère tenait toutes choses sous clef..... Quel martyre !

Enfin, vers 1806, il survint tout-à-coup un changement dans cette situation. Marthe, qui depuis longtemps parlait de consacrer, elle aussi, sa vie au soulagement des souffrances humaines, partit pour l'Hôpital-Général de Montpellier. Elle devait faire un court noviciat dans cette maison, dont son frère avait connu la supérieure actuelle en 93, puis aller à Paris prendre l'habit de sœur de charité. Cette vocation religieuse, née de l'instinct caché mais agissant qui pousse certaines familles vers une mission toute de dévouement et d'amour, combla de joie le desservant. N'ayant rien fait pour engager sa sœur à s'immoler comme lui, il fut tout heureux de la voir courir d'elle-même au sacrifice, et, à compter de ce jour, il se sentit

[1] Voici le tableau comparatif de l'augmentation successive du traitement des desservants :

Un décret du 11 prairial an XII portait que les desservants des succursales recevraient sur les fonds de l'Etat un traitement annuel de 500 fr.

Des ordonnances des 5 juin 1816, 9 avril 1817, 20 mai 1818 et 6 janvier 1830, élevèrent ce traitement, la première à 600 fr., la seconde à 700 fr., la troisième à 750 fr., et la quatrième à 800 fr.

Un arrêté du 17 avril 1849 accorda un traitement de 850 fr. aux desservants âgés de moins de cinquante ans, et régla progressivement ceux des autres desservants en raison de leur âge.

Enfin, une loi du 29 juillet 1858 fixa à 900 fr. le traitement des desservants de succursales âgés de moins de cinquante ans.

Digitized by Google

doublement son frère. La Courbezonne seule s'aperçut du vide laissé par le départ de Marthe; quant à l'abbé, depuis qu'il la savait au moment d'entrer en religion, elle ne lui avait jamais été plus présente à l'esprit et au cœur! Du reste il pensait que Marthe étant de moins à la maison, il pourrait peut-être économiser quelque argent et réaliser le projet qui, depuis bientôt un an, troublait ses jours et ses nuits. Voici quel était ce projet :

Il s'agissait de bâtir une maison pour y installer l'école des filles et pour y loger trois sœurs, destinées non-seulement à apprendre à lire, à écrire aux jeunes paysannes, — toutes choses dont, à vrai dire, maître Nicaise, chargé déjà d'une trentaine de galopins, ne s'acquittait guère, — mais à leur enseigner encore à coudre, à tricoter, à ravauder, à rapetasser. Ce qui avait le plus vivement choqué l'abbé Courbezon, en arrivant à Villecelle-Mourcairol, c'était cette promiscuité des filles et des garçons; promiscuité d'autant plus dangereuse qu'en hiver, quand les travaux de la campagne se trouvaient forcément suspendus, on voyait des gars de vingt ans, sous le prétexte ingénieux de se remettre à la lecture, venir sur les bancs de l'école conter fleurette à de petites filles de quatorze et quinze ans. Aussi, pour nous servir du mot de Beaumarchais, plus d'un *accident* avait-il ouvert les yeux à la lumière sans être précisément attendu. L'abbé Courbezon gémissait de ces désordres, surtout de son impuissance à les faire cesser. Pour son compte, il se fût bien condamné, comme le dernier des paysans, à ne manger que des pommes de terre et du pain noir, afin d'épargner de quoi bâtir l'école des filles; mais sa mère était trop âgée et sa sœur trop délicate pour supporter un si dur régime. Il fallait absolument se résigner à souffrir encore le scandale.

Le départ de Marthe raviva des espérances un moment assoupies par la nécessité. Pendant plusieurs jours, la Courbezonne, à son grand désespoir, vit Pierre rouler et dérouler quantité de feuilles de vélin sur lesquelles il avait, dès longtemps, dressé le plan de la maison projetée. Tremblant que son fils ne s'engageât encore dans quelque entreprise sans issue, la pauvre femme en était à se demander si elle ne hasarderait pas une observation ou si elle ne ferait pas violemment disparaître toutes ces immenses feuilles de papier, quand, un matin, en ouvrant la porte de la cure pour aller entendre la messe, elle se trouva brusquement nez à nez avec l'architecte Rastoul, de Saint-Chinian. « Mon Dieu! monsieur, que venez-vous faire ici? s'écria-t-elle épouvantée. — Monsieur Courbezon m'a mandé; il veut bâtir un couvent. — Un couvent! dit la vieille paysanne qui pâlit affreusement, Jésus-Maria, un couvent!..... Mais mon enfant n'y pense pas, monsieur; il n'a pas tant seulement un rouge liard en

Digitized by Google

poche. Oh! de grâce, mon bon monsieur Rastoul, — vous savez ce que nous avons souffert par sa manie de bâtir et de tout donner aux pauvres, — dissuadez-le, je vous en supplie, dissuadez-le. — J'ai pensé justement qu'il était au moment de s'empêtrer de nouveau, ce saint homme, et je suis accouru. — Pensez-vous qu'il vous écoute au moins?..... Sainte Vierge, un couvent! — Soyez tranquille, madame, il abandonnera à son idée. »

Le curé, la messe dite, rentra. Il serra avec effusion la main de Rastoul, puis lui ouvrit la porte du salon, en ayant soin, par un regard qu'elle comprit, de prier sa mère de ne pas les suivre.

Une fois assis tous deux autour de la table où le plan fut promptement étalé, l'abbé Courbezon prit la parole et expliqua son projet avec enthousiasme. « La chose est fort simple, dit-il en terminant: à droite, en entrant, une grande salle pour la classe des petites; à gauche, une autre grande pièce où nous pourrons, un jour, établir une crèche, car il est fort triste de voir de tout petits enfants, emportés aux champs par leurs parents, pleurer en se roulant dans les sillons, tandis que ceux-ci travaillent; tout au fond, la cuisine et un salon où pourront se réunir les sœurs; en haut les chambres de ces dames. — Le projet est superbe, répondit Rastoul après avoir fait quelques chiffres, mais il ne coûtera pas moins de six mille francs à réaliser. — Ce n'est pas trop. — Vous avez donc six mille francs en caisse? — Non, certes!..... Pourvu que je les aie à la fin des travaux pour parer à toutes les exigences. — Monsieur le curé, dit Rastoul avec une dignité froide et respectueuse, en recevant votre lettre, j'ai pressenti que vous alliez vous précipiter dans de nouveaux embarras, et je suis venu à franc étrier de Saint-Chinian pour vous sauver de vous-même. J'admire votre bon cœur, monsieur Courbezon; je sais que vous marcheriez pieds nus pour chausser un pauvre et que vous consentiriez à mourir de faim pour nourrir les malheureux. Mais votre dévouement inconsidéré désole madame votre mère. Madame Courbezon, je suis obligé de vous l'avouer, a frissonné en me voyant. Réfléchissez donc, mon ami. Il est impossible que, dans ce petit hameau, vous ramassiez jamais six mille francs; or, vous le savez, vous ne possédez plus un pouce de terre à Castanet. Voyons, oubliez cette école. Saint Vincent de Paule, curé de Villecelle-Mourcairol en aurait été réduit comme vous à se manger le sang. Renoncez, je vous en supplie, à cette entreprise..... » Rastoul partit; et le curé, après avoir encore essuyé les reproches, hélas! bien timides, de sa mère, confus, humilié, s'enferma dans sa chambre où il éclata en sanglots. « Mon Dieu! mon Dieu! murmurait-il dans les larmes, je ne pourrai donc rien faire pour votre gloire! »

Digitized by Google

Le lendemain, il alla voir, à Saint-Gervais, madame de Serviès. La baronne de Serviès, convaincue que la Révolution n'était qu'une échauffourée de manants, n'avait pas suivi sa famille dans l'émigration ; elle s'était obstinée à se cacher à Montpellier, s'attendant chaque jour à rentrer dans le château de ses pères. Etant des plus zélées à assister, avec sa sœur, aujourd'hui supérieure de l'Hôpital-Général de Montpellier, à la messe de la rue d'Aigrefeuille, elle avait alors beaucoup connu l'abbé Courbezon. Dans l'impuissance où il était de faire cesser par lui-même les désordres de sa paroisse, le curé de Villecelle pensa tout à coup à intéresser à son œuvre toutes les personnes charitables de sa connaissance, et à quêter leurs aumônes pour arriver plus vite à ses fins. Madame de Serviès fut donc inscrite la première sur la liste. La baronne, qui n'avait pas revu l'abbé depuis les mauvais jours de 93, charmée de sa visite, lui donna cinq cents francs. Cette aubaine encouragea le desservant. Il ne parut pas de plusieurs jours à Villecelle. Il y rentra seulement le samedi, après une longue tournée, apportant onze cents francs dans sa besace. Malgré ses prières, la générosité des âmes charitables n'avait pu dépasser ce chiffre. Heureux cependant de ce maigre résultat, il assembla, le dimanche, ses marguilliers, s'ouvrit de tous ses projets, et fit prendre à ces braves gens une délibération par laquelle la fabrique s'imposait de quinze cents francs.

Il n'en fallait pas davantage au chimérique desservant pour appeler immédiatement les maçons. Avec les onze cents francs de la quête, les quinze cents de la fabrique, et ce qu'il ajouterait lui-même, — car son cœur l'aveuglant toujours sur le néant de ses ressources, il oubliait son absolu dénûment, — on pouvait bien commencer l'école des filles. Donc, malgré sa mère, à laquelle il imposa silence par un geste sévère, des ouvriers arrivèrent par son ordre de Saint-Gervais, et bientôt les murailles du couvent s'élevèrent hors de terre. L'entrepreneur, plein de confiance, épuisa d'abord ses avances. I bâtit tout le rez-de-chaussée sans demander le moindre argent ; mais au moment de poser le seuil des fenêtres du premier étage, il vint à la cure et exigea deux mille francs pour continuer les travaux. L'abbé Courbezon, embarrassé, promit de donner cette somme dans la huitaine, et l'entrepreneur, désappointé, — il avait compté que son argent l'attendait au presbytère, — se retira inquiet et maugréant.

Cependant le malheureux desservant vivait dans des transes horribles : il voyait chaque jour, avec une terreur croissante, s'avancer le terme fatal fixé par lui au maître maçon, car il ne savait où trouver les deux mille francs promis. Hélas ! le lendemain même de la pose de la première pierre du couvent, deux ou trois cas de petite vérole avaient mis le village en émoi ; puis, tout à coup, la maladie, gagnant

Digitized by Google

de proche en proche, était devenue une véritable épidémie. Au milieu de ses paroissiens malades, manquant de tout, l'abbé Courbezon sentit son cœur se briser, et ne sut pas résister à la tentation de les secourir. Il puisa dans le sac des onze cents francs de la quête. En trois semaines, il avait dépensé pour ses paysans, soit en remèdes, nourriture substantielle, bon vin, soit en visites de médecins, plus de huit cents francs. L'avant-veille du jour où l'entrepreneur devait réclamer son argent, le curé assembla ses marguilliers, leur expliqua dans quelle situation désespérée le mettait l'épidémie, et les supplia de fournir, à eux tous, les quinze cents francs dont la fabrique répondait. Cette somme, ajoutée aux deux cent quatre-vingts francs qui restaient de la quête et à deux cent cinquante francs qu'il emprunterait au doyen de Saint-Gervais, réaliserait les deux mille francs indispensables. Pour le reste, on aurait du temps. Ces braves gens, dévoués corps et âme à leur curé, rentrèrent chez eux, résolus à lui rapporter leur dernier sou. Malheureusement la récolte des châtaignes, la plus productive du pays, n'était pas encore faite, et, malgré tout leur dévouement, il fut impossible aux marguilliers de réunir plus de six cents francs. L'abbé Courbezon accepta cette misérable somme, partit tout de suite pour Saint-Gervais, où son doyen lui avança deux cents francs sur ses prochains trimestres, et rentra à Villecelle avec l'espoir que, pour le moment, il satisferait le maître maçon avec mille francs.

L'entrepreneur était un homme violent et grossier; se croyant joué, il s'emporta contre le curé jusqu'à lui reprocher d'avoir détourné l'argent qui lui était destiné. « La fabrique vous a donné six cents francs, s'écria-t-il, et vous en avez, dites-vous, avancé deux cents de votre poche; mais alors cela devrait faire, avec les onze cents francs de la quête, dix-neuf cents francs. Oh ! tenez, vous avez beau dire, je ne vous crois point. Je sais qu'à Saint-Chinian vous avez eu déjà des difficultés avec les ouvriers et que Prosper Corbineau, de Béziers, a failli vous mener devant les tribunaux. Eh bien, je m'acquitterai de cette besogne, moi, soyez tranquille ! Je vais d'abord trouver l'évêque, et nous verrons après ! »

Quand l'entrepreneur se fut retiré, l'abbé Courbezon, que cette algarade avait laissé cloué sur sa chaise plus mort que vif, sentit tout à coup sa tête lourde et le cœur lui manquer. Ne voulant pas alarmer sa mère, laquelle, ayant sans doute tout entendu de la cuisine, n'était déjà que trop affligée, il se traîna jusqu'à la fenêtre pour respirer le grand air; mais ses yeux se troublèrent subitement, ses genoux fléchirent, et, sans avoir le temps d'appeler, il tomba lourdement sur le plancher. « Au secours ! au secours ! » s'écria la Courberonne se précipitant dans le salon. Les ouvriers du couvent, accourus

Digitized by Google

à ce cri, aidèrent la malheureuse femme à relever son fils. « Ce n'est rien, » dit le curé rouvrant les yeux et remerciant les maçons par un regard d'une douceur céleste. Les ouvriers se retirèrent. « Ma mère ! ma pauvre mère ! dit l'abbé se penchant pour embrasser la Courbezonne tout en pleurs à ses genoux..... Ah ! ajouta-t-il, je suis brisé !.... » Il se coucha, et l'épidémie, dont les ravages n'étaient pas près de cesser, le saisit à son tour.

IX

Quoique épuisé par des privations de toute sorte, par des luttes morales incessantes, l'abbé Courbezon résista vigoureusement à la maladie. La petite vérole eut beau aplatir son nez, maculer son front, déchirer ses joues, ses lèvres, son menton, ses tempes, bouleverser enfin toute sa belle et noble figure d'apôtre, elle ne put rien contre ses muscles nerveux et durs comme l'acier, contre sa charpente d'Hercule Farnèse. Il se releva après trois semaines comme si de rien n'était, et demanda joyeusement son petit miroir à barbe, le seul qu'il y eût dans la maison ; il voulait voir, disait-il, quel visage il avait plu à la maladie de lui accommoder. La Courbezonne, croyant épargner à son enfant l'impression douloureuse qu'elle avait éprouvée elle-même à le voir défiguré, sans songer qu'il en aurait un jour besoin, avait caché le miroir. Il fallut de vives instances de la part de l'abbé pour l'obtenir. Le pauvre curé se contempla quelques instants sans que ses yeux trahissent le moindre étonnement, la moindre tristesse. « Vous me trouvez affreusement laid, n'est-ce pas, ma mère ? dit-il en souriant. — Mon enfant ! balbutia la vieille paysanne, en lui arrachant le miroir et laissant tomber quelques larmes sur ses mains. — Ma mère, dit l'abbé avec une sévérité douce, ne pleurez pas, car vous offensez Dieu. Notre corps appartient pendant notre vie à la maladie, et après notre mort aux vers de terre. Il est juste qu'il soit châtié : n'est-ce pas lui qui a péché ? »

Malgré la Courbezonne qui voulut le retenir, il sortit pour aller visiter les malades dans le village. En rentrant, il s'arrêta devant le chantier du couvent. Les échafaudages étaient déserts, aucun manœuvre ne pétrissait plus le mortier, desséché dans les baquets. Les murailles cependant étaient bâties jusque vers le milieu du premier étage. Ce spectacle navra l'abbé ; il ouvrit la porte du presbytère, l'âme noyée de tristesse et d'amertume.

Une lettre de l'évêché l'attendait. Elle contenait ce qui suit :

« Monsieur l'abbé,

» Je regrette beaucoup que mes fonctions de secrétaire général du

Digitized by Google

diocèse m'obligent à vous adresser le décret ci-joint, décret, du reste, que Sa Grandeur n'a signé qu'avec le plus profond chagrin.

» *Le secrétaire général,*
» TARDIF, pbre. »

Décret épiscopal.

« Attendu que Mme la baronne de Serviès et plusieurs autres dames ont remis des sommes considérables entre les mains de M. l'abbé Courbezon, sommes qui devaient être affectées, selon le vœu des donatrices, à la construction d'une école de filles ;

» Attendu que les travaux de l'école ont été suspendus, les fonds perçus pour ladite construction ayant été on ne sait comment dissipés ;

» Attendu que nous avions enjoint à M. l'abbé Courbezon de ne bâtir ni église, ni presbytère, ni autre établissement quelconque, et que, ce faisant, il est allé directement contre notre volonté ;

» Notre conseil épiscopal ayant été entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

» ARTICLE UNIQUE. — M. l'abbé Pierre-Jean-Guillaume Courbezon est suspendu jusqu'à nouvel ordre de ses fonctions de desservant de Villecelle-Mourcairol, canton de Saint-Gervais ; il devra, dès la réception du présent, céder la paroisse à son successeur, déjà pourvu de son titre.

» † STANISLAS-XAVIER.

» Donné à Montpellier, en notre palais épiscopal, le..... »

Ce coup de foudre écrasa le curé. Il tomba sur une chaise et y resta plongé dans une méditation douloureuse. Puis, comme s'il n'eût pas cru à la réalité de son malheur, il relut plusieurs fois le fatal décret. Oh ! qu'allait-il devenir avec sa mère âgée de soixante-dix ans ? Quoi ! on lui retirait sa paroisse ! on ne voulait plus qu'il fît aucun bien ! on le murait dans sa pauvreté ! Un trouble inexprimable s'empara du malheureux abbé. Perdu dans mille idées vagues, indéfinies, il ne sut plus où était le bien, où était le mal. Toutes les notions du juste et de l'injuste furent confondues pour lui. Dans cet état de bouleversement intérieur, ce saint homme douta de lui-même : la route qu'il avait suivie jusqu'à ce moment, n'était-ce pas la fausse route ? ne le conduirait-elle pas à la damnation éternelle ? Son évêque, condamnant éternellement sa conduite, le fit trembler pour le salut des âmes qui lui avaient été confiées, pour son propre salut. Peut-être, malgré son dévouement aux hommes, son ardente charité, était-il un de ces arbres maudits qui ne sauraient porter de bons fruits et qu'il faut, comme dit l'Evangile, jeter au feu sans pitié.

Digitized by Google

Cette pensée le glaça de terreur. « Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-il près de défaillir, venez à mon secours ! » Il tomba à genoux devant son crucifix et pria longtemps.

La prière l'ayant peu à peu rasséréné, l'abbé eut le courage de confier son malheur à sa mère. La Courbezonne ne trouva pas une parole à répondre : il est des coups qui tuent sans vous laisser le temps de crier. Le nouveau titulaire de Villecelle arriva le lendemain. L'abbé Courbezon l'accueillit avec bonté, lui vendit, pour mille francs, la plus grande partie de son mobilier, en le chargeant d'employer cette somme à finir le couvent ; puis il partit avec sa mère pour Montpellier.

En arrivant au chef-lieu du département, l'abbé Courbezon installa sa mère dans la petite soupente de la rue d'Aigrefeuille où il avait demeuré pendant la Révolution, et descendit aussitôt la rue de la Blanquerie pour aller à l'évêché. Indigné des soupçons qui planaient sur lui, il voulait absolument voir Monseigneur et lui faire un récit complet de sa vie, depuis sa nomination à la paroisse de Villecelle. Tant pis si son humilité avait à souffrir des éloges que l'évêque serait obligé de donner à sa conduite vraiment apostolique : il ne pouvait laisser croire qu'il avait dilapidé l'argent d'autrui. Donc, déterminé à tout supporter, même la louange, il frappa à la porte de l'évêché, et entra, sans fierté comme sans fausse honte, dans les bureaux du secrétariat général. « Pourrais-je voir Monseigneur ? demanda-t-il. — Je le pense, répondit l'abbé Tardif; je vais prévenir Sa Grandeur. » Le secrétaire sortit et reparut une minute après. Monseigneur ne peut vous recevoir, dit-il. — Demandez, je vous prie, à Sa Grandeur si je pourrai la voir demain ? L'abbé Tardif parut tout embarrassé. — Monseigneur, balbutia-t-il, ne vous verra pas avant qu'il vous ait mandé lui-même. » L'abbé Courbezon laissa son adresse, s'inclina et sortit.

Evidemment l'évêque ne le recevrait jamais. En remontant la rue de la Blanquerie, le pauvre prêtre crut voir les maisons tourner autour de lui, tant sa tête était troublée. Son dernier espoir venait d'être emporté. Hélas ! il était bien seul maintenant dans le monde avec sa vieille mère. Abandonné des hommes et peut-être de Dieu, ne sachant plus de quel côté porter ses pas, il erra plusieurs heures à travers la ville, sans but, évitant seulement la rue d'Aigrefeuille, car, s'il rentrait, que dirait-il à sa mère ? Le hasard de sa course vagabonde le conduisit devant l'Hôpital-Général. Se souvenant alors que sa sœur n'était pas encore partie pour Paris, il entra. Il lui semblait que Marthe lui donnerait le courage nécessaire pour revenir rue d'Aigrefeuille. Mais quelle ne fut pas sa surprise quand, sur un des bancs du parloir, il aperçut sa sœur s'entretenant avec sa mère.

Digitized by Google

Hélas! la Courbezonne n'avait su résister au désir d'aller embrasser tout de suite sa fille! A la vue de son frère pâle, abattu, exténué, Marthe, informée déjà par sa mère de leur situation pitoyable, devina l'insuccès de la dernière tentative de l'abbé, et, sans lui demander aucune explication, elle lui dit en l'embrassant : « Allons voir ma sœur Sainte-Marie. »

Madame Sainte-Marie, sœur de la baronne de Serviès, était, comme nous l'avons dit, supérieure de l'Hôpital-Général; elle avait connu l'abbé Courbezon en 93, et le respectait comme un saint. En apprenant ses malheurs inouïs, cette vieille fille de charité fut émue jusqu'aux larmes. « Je verrai Monseigneur, répéta-t-elle plusieurs fois, je verrai Monseigneur, et je lui dirai quel grand serviteur de Dieu il éloigne de l'Eglise..... Est-ce possible?.... Dans tous les cas, ajouta-t-elle, vous viendrez dire votre messe ici tous les matins, je vous en conjure, mon respectable ami. »

C'est avec les quarante sous de sa messe de chaque jour à l'Hôpital général, que l'abbé Courbezon vécut avec sa mère pendant dix ans, de 1807 à 1817, et trouva encore moyen de pratiquer l'aumône. Absolument oublié de Monseigneur Le Kalonec, que la sœur Sainte-Marie n'avait pu convaincre de la sainteté de son protégé, il ne serait probablement jamais rentré dans l'exercice de son ministère, si une circonstance tout à fait imprévue ne se fût soudainement produite. Sa sœur, trop faible pour supporter le climat brumeux du nord, fut renvoyée, vers la fin de 1816, à l'Hôpital-Général de Montpellier, sur l'ordonnance du médecin de la Congrégation. Le cœur de Marthe se serra à la vue de la misère où vivaient son frère et sa mère octogénaire. Elle stimula le zèle lassé de la sœur Sainte-Marie, et toutes deux, un jour, frappèrent à la porte de l'évêché. Le moment était favorable : Monseigneur cherchait un prêtre pour la nouvelle paroisse de Saint-Xist. Pressé par l'autorité de la vieille supérieure, ému peut-être par les larmes de Marthe, l'évêque promit de réintégrer Pierre-Jean-Guillaume Courbezon dans ses fonctions; et, quelques jours après, l'ayant en effet mandé auprès de lui, il lui remit le titre de desservant de Saint-Xist, puis, l'embrassant cordialement : « Allez, lui dit-il, mon fils, tous vos péchés vous sont remis. »

FERDINAND FABRE.

(La 2e partie la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES PIERRES

A THÉODORE DE PUYMAIGRE

Tout a des voix pour le poète,
Tout est sacré, tout est profond ;
Tout dialogue, tout reflète,
Et les pierres lui parleront :
« Nous avons respiré jadis, lui diront-elles ;
Et libres, avant d'être un atôme vaincu,
Ouvriers créateurs, comme les vorticelles,
En nos jours nous avons vécu.

» L'histoire n'a pas fait un geste
Que nous ne l'ayons consacré,
Et de tout grand siècle il ne reste
Qu'un bloc de granit ou de gré.
Et Babel, fol orgueil, aurait touché la nue,
Si nous n'avions fait peur à ses vingt nations
Par cette discordance inquiète, inconnue,
Des échos que nous leur rendions.

» Nous avons été Babylone ;
Bientôt le voyageur surpris
Dira, foulant une colonne,
Que nous avons été Paris

Digitized by Google

Nous avons alangui les longues Propylées
Sous le ciel amoureux de l'Hellénie en fleurs,
Et, mieux que des pinceaux, nos nervures filées
Vous en ont gardé les couleurs.

» C'est sur nous, toujours, que l'on grave
Le mot qu'on veut faire éternel ;
Moïse y traçait, douce ou grave,
La loi qui lui tombait du ciel.
C'est de nous que le Christ, ensemençant la terre,
Et bénissant partout, de la rose au chardon,
Quand il tendit la main à la femme adultère,
Fit le symbole du pardon.

» Le jour où Brutus qui s'inspire
Des étincelles du poignard,
Ne fait rien qu'ajourner l'Empire
C'est sur nous qu'il jette César !
Et plus tard, quand Néron, fatigué de Narcisse,
Voulut, en brûlant Rome, égayer sa terreur,
Nous restâmes debout, façade accusatrice
D'un des crimes de l'Empereur.

» Nous fûmes jadis pyramide,
Sphynx rêveur au bord du vieux Nil,
Allambrah, dont la dalle humide
Reçut les pleurs de Boabdil :
Et puis tous les saints Jeans, toutes les Notre-Dames,
Temples luthériens, grecs, indiens, hébreux,
Sanctuaires remplis de tressaillements d'âmes,
Se disputant le ciel entre eux !

» Nous sommes la grande muraille
Du vieil Empire du Milieu,
Où le mandarin, que l'on raille,
Adore l'unité de Dieu !
Nous saurons leur garder, à ces peuples prospères,
Leurs jonques, ces cités de leurs fleuves tremblants,
Leurs champs de riz mouillés, le culte de leurs pères,
De leurs pères de trois mille ans !

Digitized by Google

» Nous fûmes trop souvent la voûte
Des cachots faits par les vainqueurs :
Lorsque l'une de nous écoute,
Elle entend battre de grands cœurs.
Aussi, quand, au matin d'une date qui brille,
L'austère liberté déchaînait ses lions,
Lorsque Quatre-vingt-neuf montait à la Bastille,
Nous-mêmes nous nous écroulions !

» Enfin, ô marcheur taciturne,
Qui t'en vas ramassant des vers,
C'est nous qui contiendrons ton urne,
Sous les feuilles des arbres verts ;
Nous serons le rideau sépulcral, mais auguste,
Qui s'étend sur les morts et leur cache le ciel,
Et nous le laisserons ouvert, si tu fus juste,
Et fermé, si tu fus cruel ! »

HENRI DE LACRETELLE.

Digitized by Google

LA

PEINTURE CONTEMPORAINE

A L'EXPOSITION DE 1861

Ce n'est sans doute pas dans une pensée d'épigramme que l'administration, depuis quelques années, abrite « l'exposition des œuvres des artistes vivants » dans un bâtiment qui a été construit pour l'exposition des produits de l'industrie. C'est très sérieusement et à tête reposée qu'elle en agit ainsi ; c'est un parti pris chez elle, très arrêté et très justifié, de placer les choses dans leur vrai cadre et à l'endroit qui leur convient le mieux. Nous ne saurions trop l'en louer. Au moment où de toutes parts les plus injustes critiques tombent sur elle et arguent de ce chef contre son incurie, il nous semble bon et utile de faire entendre un mot de vérité. L'administration en ouvrant une halle aux produits des artistes contemporains témoigne, suivant nous, d'une grande générosité pour une industrie de valeur et d'intérêt médiocres dans une société bien organisée. Lorsque l'art ne s'élève pas au-dessus d'un certain niveau, il est inutile, d'autres diraient qu'il est nuisible ; il n'est plus qu'une industrie, la moins profitable de toutes, celle qui introduit avec l'industrie littéraire le plus d'éléments de corruption dans la société. C'est une sorte d'épidémie morale, et les expositions de l'Etat la rendent périodique. Ne nous plaignons donc pas de la façon dont ces foires sont organisées, du mauvais emplacement qu'on leur attribue, du mauvais éclairage qu'on leur prépare; le grand jour d'une place publique est ce qui leur sied le mieux, et pour quelques œuvres d'art perdues au milieu de tant de produits infimes ou vulgaires, on ne peut pas, en vérité, ouvrir un sanctuaire de 6,000 mètres carrés. Quelle figure feraient

Digitized by Google

d'ailleurs tous ces cadres dans un lieu discret et savamment éclairé? Les producteurs de peinture industrielle seraient les premiers à se récrier contre les soins qu'on prendrait pour leur ménager la lumière, et ils trouveraient fort mauvais sans doute qu'on leur fît la part du soleil moins large qu'aux éleveurs de Normandie et aux canuts de Lyon. S'il se rencontre encore quelques vrais artistes, ils désertent peu à peu ces marchés bisannuels pour se réfugier dans de petits salons où le jour n'a pas trop d'éclat, où la compagnie est bien choisie et peu nombreuse, où l'homme de goût peut pénétrer sans effroi. Dès lors l'administration n'a plus qu'un but à remplir, satisfaire le grand nombre en lui ouvrant le plus grand espace possible. L'art n'a rien à voir en cette affaire, et l'administration n'a droit qu'à des éloges pour avoir si bien marqué la distinction qu'elle entend désormais établir entre l'art et l'industrie. Si elle voulait organiser des expositions d'œuvres d'art, elle commencerait par en limiter le nombre, et, procédant par voie d'exclusion contre tout ce qui n'offrirait pas un caractère sérieux et durable, elle repousserait de ses salons tous ces grands tableaux de commande qui sont destinés à continuer la profanation de Versailles, tous ces portraits officiels peints par entreprise et souvent par délégation, ces figures de cire que l'on nous donne pour des portraits, ces nudités pseudo-grecques où l'intention libertine est plus manifeste que le talent, enfin cette foule de tableaux de genre, de paysage et d'histoire, d'où l'histoire, la nature et le sentiment sont aussi scrupuleusement bannis que la science du dessin et du coloris. A peine dans toute l'Exposition actuelle qui ne comprend pas moins de 3,146 morceaux de peinture, en trouverait-on deux cents qui fussent dignes de figurer dans une exposition de cette espèce, et l'on n'y rencontrerait cette année ni les tableaux de M. Biard, ni les cadres divers de M. Baudry, ni les soldats de M. Yvon, ni l'*Aspasie* de M. Gérôme, ni la *Maison romaine* de M. G. Boulangé, ni même le profil de l'Impératrice, par M. Winterhalter. Mais nous serions charmés d'y voir les deux compositions de M. Puvis de Chavannes, un ou deux portraits de M. Cabanel, les *Sarcleuses* de M. Breton, les cadres de M. Fromentin, le *Mont-de-Piété* de M. Heilbuth, les paysages de MM. Corot, Daubigny, Nazon, un grand nombre de vues et de scènes de l'Orient que MM. Belly, Berchère, Tournemine, Fabius Brest ont rapporté d'Egypte et de Turquie, « la Bataille » de M. Pils, « les Napolitains » de M. Fr. Renaud, et surtout les portraits de M. H. Flandrin.

Nous n'aurions encore là qu'un contingent fort maigre de grande peinture, mais au moins l'accès du sanctuaire se serait fermé devant les ouvrages qui ne visent qu'au succès industriel ou que ne recommandent ni une pensée sérieuse ni une exécution solide. L'avenir

Digitized by Google

compenserait bien vite les misères du présent, car on verrait bientôt revenir aux Expositions les hommes de talent qui s'en sont successivement éloignés. J'aime beaucoup la liberté en toutes choses et je ne la trouve pas déplacée dans l'art; cependant je ne puis me défendre de penser que l'art est l'apanage du petit nombre. Les rares peintres et sculpteurs qui ont le feu sacré et un vrai mérite trouveront toujours assez de place dans deux ou trois salles bien disposées; mais si chacun a le droit d'apporter ses produits, si l'on tient pour artistes tous ceux qui ont du savoir-faire et de l'habileté dans la main, si l'on admet que la France puisse produire tous les deux ans plus de trois mille tableaux et plus de cinq cents groupes ou statues, alors c'est un champ de foire qu'il faut leur préparer, c'est un grand marché qu'il faut ouvrir à cette grande industrie, et l'administration va au delà de ses devoirs en se donnant tant de mal pour satisfaire tant de prétentions diverses. Elle ferait mieux, suivant nous, de prêter le local aux artistes et de leur laisser le soin d'organiser eux-mêmes leur Exposition.

I

Le genre qui a fait de nos jours le plus de progrès, celui qu'on s'accorde le plus généralement à considérer comme ayant marché au rebours de la décadence où s'éteigent tous les autres, c'est le paysage. Le paysage, au dire de quelques-uns, est une découverte moderne; il n'existait pas avant nous; à la fin du XVIIIe siècle, Jean-Jacques Rousseau l'inventa. J'ai lu cette étrange opinion chez un critique contemporain, qui jouit pourtant d'un certain renom. Ce thème admis, et je me plais à croire que les paysagistes contemporains n'y ont pas contredit, il devenait naturel qu'on s'écartât des chemins tracés par les vieux maîtres; évidemment, puisque le paysage est né de nos jours, Hobbéma, Ruysdaël, Poussin, Gelée, Salvator, ne l'ont pas connu; et en effet, si les ouvrages de MM. Th. Rousseau, Daubigny et des autres parmi les plus distingués de nos paysagistes, sont des paysages, ceux des maîtres que nous venons de nommer n'en sont pas. Je serais tenté néanmoins de retourner la proposition, et de dire, dussé-je me trouver en opposition sur ce point avec un écrivain en crédit, que, loin d'avoir découvert le paysage, notre siècle en a perdu le sens et la compréhension. Cette vérité, qui est éclatante pour nous, ressort particulièrement de l'examen même superficiel des meilleurs morceaux de ce genre exposés cette année. Nous espérons, sans beaucoup de

Digitized by Google

peine, faire passer notre conviction dans l'esprit de nos lecteurs.

Les vieux maîtres, dans leurs tableaux, se préoccupaient avant tout d'un ensemble. Ils ne prenaient pas la nature telle quelle et par un de ses côtés; ils s'appliquaient à en saisir le caractère général; ils faisaient à l'art l'honneur de chercher le plus beau site, d'en pondérer les divers éléments, d'en écarter ceux qui pouvaient nuire, d'ajouter même, d'imaginer ceux qui pouvaient le mieux concourir à l'harmonie; en un mot, ils composaient, ainsi qu'on le dit dans un autre art pour exprimer l'acte en vertu duquel le musicien combine des éléments connus, et en fait jaillir l'œuvre harmonique et mélodique. Ils composaient, et ce travail préparatoire avait pour premier effet d'introduire la pensée et l'âme de l'artiste dans le sujet qu'il traitait, et c'est là une raison sans doute du caractère personnel, original de leurs œuvres; c'est aussi pour cela qu'elles vivent, comme les portraits des maîtres, indépendamment de la ressemblance, indépendamment du site, de l'heure dite, de l'accident. Peu leur importent cette exactitude d'inventaire dont se targuent quelques-uns de nos contemporains, cette impression fugitive qu'ils sont si habiles à saisir, l'effet local qu'ils sont si hardis à reproduire; les vieux maîtres ne savent pas se confiner dans l'épisode; ils prennent hardiment la nature corps à corps, et ne cherchent pas à la surprendre par la ruse du pinceau; ils l'embrassent résolûment dans son ensemble, dans son mode géneral, dans sa puissance, Claude Lorrain dans sa splendeur, Hobbéma dans sa fraîcheur, Poussin dans sa grandeur. De leurs mains sort une création nouvelle faite à l'image de celle du Créateur, et non pas une reproduction servile des incidents et des détails matériels. Leur sentiment délicat de l'harmonie leur défend les jours trop vifs, les écarts trop éclatants, les étrangetés dont la nature est prodigue, ou s'ils s'attaquent à la pleine lumière, comme Claude, ils savent en graduer les teintes pour arriver au but par des tons relatifs, et leur note la plus élevée ne paraît telle que par le soin qu'ils ont pris d'en ménager l'effet. Ils visent à la vérité absolue, celle qui domine la nature elle-même, et non à cette vérité partielle qui ne dure qu'un instant, n'est vraie qu'en son lieu, à son heure, et ne constitue, en définitive, que l'exception, variée à l'infini, dans la vérité pleine et normale.

Ce n'est pas ainsi que nos peintres contemporains voient et interprètent la nature. Leur paysage est presque toujours une exception; un détail les absorbe, un épisode les attache, un accident les captive. Tantôt il est sept heures du matin à leur cadran, et le printemps vient d'éclore; tantôt les pommiers sont en fleurs et midi vient de sonner; midi, l'heure où tous les paysagistes devraient faire la sieste; l'au-

Digitized by Google

tomne jonche le sol de ses feuilles et le crépuscule s'étend sur la forêt, il est cinq heures. On ferait un cadran tout entier avec les tableaux de nos paysagistes. Voici M. Anastasi qui est un homme de talent, il a exposé : « Après la pluie, » — « Hiver, effet du soir, » — « Soleil couchant, » — « Coucher de soleil » et « Soleil couché; » voici M. Chintreuil qui n'est pas non plus un peintre sans mérite et qui raffine encore sur le raffinement ; il nous peint : « l'Aube après une nuit d'orage » et intitule un de ses tableaux, « Vers le soir. » M. Lavieille, un des bons élèves de M. Corot, veut nous faire assister aux « Derniers rayons à Précy-à-Mont, en décembre, » et il nous convie à « une Matinée des premiers jours de mai, sur la lisière de la forêt à Villers-Cotterets. » C'est la précision d'un chronomètre et d'un calendrier. Chez d'autres nous trouvons : « un Chemin de traverse après une pluie de juin, » un « Coup de soleil dans le bois de..... après un orage ; » le « Bois de..... » prête certainement à ce coup de soleil un aspect tout particulier. Nous en pourrions citer cent de cette espèce qui marquent chez le peintre la préoccupation du phénomène substituée à celle du paysage. Cette préoccupation apparaît plus manifeste encore quand on examine l'œuvre elle-même ; on y voit la recherche constante et, disons-le, quelquefois heureuse, de l'exception, de l'effet singulier et inusité de la nature. Sous l'empire de cette recherche, le site n'est plus qu'un accessoire et son choix importe peu ; le vrai sujet c'est l'épisode. Pourvu que l'*impression* soit juste, on estime avoir atteint le but de l'art. La combinaison des éléments, leur pondération et leur harmonie sont inutiles ; on copie les choses telles qu'elles se présentent, fussent-elles par elles-mêmes dépourvues de beauté ; on choisit même de préférence les sites laids ou insignifiants, estimant qu'ils font mieux valoir l'effet en dégageant la peinture de tout ce qui pourrait captiver en dehors du savoir-faire et du métier. En un mot, nous n'avons plus de compositions où l'intelligence s'énonce et se développe sur un thème choisi ; le travail matériel, l'habileté manuelle, une surprenante précision, tiennent lieu de tout, et si parfois dans ces accidents de la nature si bien saisis, si bien rendus, on voit briller encore un éclair de poésie, c'est que l'artiste en possède l'instinct et qu'elle se fait jour pour ainsi dire malgré lui. — J'avais besoin d'établir ces distinctions ; elle feront comprendre pourquoi, tout en faisant une part très large au talent de nos paysagistes, nous nous plaignons qu'on ne fasse plus de paysages.

Le plus habile à fixer sur la toile les impressions recueillies devant le spectacle de la nature, celui qui leur donne le plus d'accent et les formule avec le plus de vigueur, M. Daubigny, est presqu'un nouveau venu dans la carrière, — ses premiers succès datent de huit ans à peine, — mais il l'a parcourue à grands pas et s'y est fait une

Digitized by Google

position à peu près sans égale. Ce n'est ni un savant, ni un raffiné; il voit juste et promptement; il saisit l'effet instantanément et le fait passer sans transition, sans tâtonnement, de son esprit sur la toile. S'il est habile, c'est pour ainsi dire sans le savoir; il n'a point cette légèreté, cette liberté de brosse qu'on remarque chez la plupart de nos paysagistes contemporains. Au contraire, sa touche est lourde; elle semble celle d'un enfant; mais sa couleur est d'une justesse parfaite, d'une précision admirable, et son instinct y mêle un sentiment de poésie qui devient de plus en plus rare. On pourrait lui demander plus de pratique et plus d'études, un souci plus grand du site et de la composition; on ne saurait exiger plus de vérité ni plus de naturel. Ces qualités et ce qui leur manque pour les soutenir, éclatent surtout cette année dans un paysage rapporté de Normandie et pris au bord de la Seine. L'humble village qui se mire dans la rivière est un vrai décalque de la nature; jamais on n'a poussé plus loin l'art de photographier, pour ainsi dire, la couleur. A titre d'*impression*, c'est un chef-d'œuvre; a titre de paysage, c'est une œuvre incomplète, ou pour parler plus juste, ce n'est pas un paysage. « L'Ile de Vaux » et « les Bords de l'Oise, » que M. Daubigny a exposés auprès de son « Village, » satisferaient davantage aux conditions du genre, mais ils ont moins de naturel et quelques parties en sont même excessivement négligées. Le même reproche doit atteindre M. Harpignies, qui est aussi un nouveau venu et un réaliste; lui non plus n'a pas encore trouvé cette subtilité de brosse qui fait notre désespoir et notre admiration chez quelques peintres modernes. Ses arbres sont traités en décors et découpés à l'infini, quand ils ne sont pas traités par masses confuses; l'exception chez lui est prise pour la règle, mais ses terrains sont vigoureux et le fond de ses toiles plein de lumière. Les quatre grandes toiles qu'il a exposées marquent un talent précoce et qui a devancé le savoir-faire.

M. Corot est aussi un de ces maladroits qui ont en eux l'étincelle divine. Moins vrai que M. Daubigny, il est plus poétique que lui; on peut même dire qu'il n'est guère que poète. Jamais on ne vit dans la peinture de paysage une palette plus grise, une touche plus hésitante. A proprement parler, ses œuvres ne sont que des dessins en couleur; mais il règne chez elles un sentiment profond, inimitable, une douce et mystérieuse rêverie qui les placent au-dessus de tout ce que les plus habiles nous montrent aujourd'hui; il est à craindre toutefois que ce reflet de l'âme qui éclaire et réchauffe de ses rayons une peinture sans éclat et sans relief ne s'efface avec le temps et n'appauvrisse encore la valeur *picturale* des tableaux de ce maître. M. Corot est un ancien et il est resté une exception; toute sa force résidant dans sa personnalité, il n'a eu que de très faibles imitateurs.

Digitized by Google

Sa fécondité ne s'est jamais ralentie; il n'a pas moins de six morceaux à l'Exposition de cette année, et quelques-uns sont de grandes toiles. Nous citerons en première ligne la « Danse de Nymphes, » dont le groupe se détache savamment sur un ciel d'opale, « le Soleil levant, » où le soleil ne répand que des nuances nacrées, mais dont l'harmonie est charmante, « le Lac, » sujet aimé, cent fois reproduit et toujours avec plus de poésie que de réalité.

A côté de ces paysages vaporeux de M. Corot, si l'on plaçait les vigoureux effets de M. Nazon, on éteindrait sans doute en ceux-là le peu d'éclat qu'ils possèdent. Dans sa peinture, M. Nazon est habile, énergique, presque violent, mais il est moins paysagiste que le précédent, bien qu'il le soit plus que M. Daubigny. Il ne néglige pas le site, mais il le prend tel qu'il puisse en faire naître des effets singuliers. Ainsi, cette année, dans ses deux toiles, il n'a eu d'autre préoccupation que de faire ressortir en clair, sous un rideau d'arbres, le mirage d'un ciel chaud dans des eaux dormantes. Il a ainsi produit un contraste qui saisit d'abord et captive ensuite par la ruse qu'il a déployée pour l'obtenir. Par une autre ruse de son art ou de son métier, comme on voudra, il a pris soin de détacher de ses groupes d'arbres, en sentinelle avancée, un petit arbre mince et long, à peine couronné de quelques feuilles, qui coupe la surface étendue du ciel sans lui enlever rien de l'éclat et de la sérénité nécessaires pour motiver le mirage des eaux. Je n'oserais affirmer que l'effet si cherché et si adroitement ménagé soit d'une justesse irréprochable, mais il a de la vraisemblance et c'est beaucoup déjà quand il s'agit d'une exception. On peut adresser à l'artiste un reproche plus grave. Ses ciels sont peints par coups de pinceau successifs, et en quelque sorte martelés. C'est un procédé analogue à celui qu'emploient aujourd'hui plusieurs chanteurs pour tenir la note, la faire vibrer et la rendre expressive. Il faut laisser ces chevrotements aux chanteurs médiocres qui n'ont pas de mordant dans la voix. M. Nazon, qui a du mordant dans son coloris, pourrait sans grand dommage abandonner ce procédé aux impuissants. Je sais qu'il a voulu représenter par là les vibrations de l'air échauffé par les rayons du soleil. L'intention est bonne, l'effet est manqué. C'est par les ressources du coloris, non par ces subtilités de brosse que le peintre atteint le plus sûrement son but. Le Lorrrain n'a pas eu besoin de faire appel à ces ruses pour fixer sur la toile les rayons du soleil et faire trembler l'atmosphère sous la chaleur de sa palette.

C'est par un autre genre de supercherie que M. Français flatte le regard. Il ne se contente pas de répandre entre ses plans des vapeurs savamment graduées, il brode ses contours de reflets dorés qui leur prêtent un éclat particulier, mais tout à fait factice. Sa peinture perd par là beaucoup de sa solidité et finit par produire des effets de

Digitized by Google

lanterne qu'il faut abandonner à l'aquarelle. La « Vue prise au bas Meudon, » — « le Soir aux bords de la Seine, » — « le Bord de l'eau aux environs de Paris, » sont d'aimables et gracieux cadres pour décorer nos salons modernes où tout est clinquant et fragile, mais ils ne sauraient prétendre à figurer dans la collection d'un amateur sévère ; ils se rapprochent trop à notre sens de l'industrie dont nous parlions tout à l'heure, ils s'adressent trop à la foule, pas assez à l'homme de goût. Nous proposerions volontiers à M. Français, et à bien d'autres à sa suite, de prendre conseil de M. Courbet. M. Courbet est le paysagiste le plus robuste de notre époque, celui dont le talent s'éloigne le plus des mièvreries et du convenu. Il s'en éloigne à ce point qu'on a pu parfois sans trop d'injustice le taxer de grossièreté. Cet artiste, qui a vraiment les qualités qui font les peintres, a donné cette année de grandes toiles, où les cerfs, les renards, le piqueur, sont des prétextes plus ou moins heureux pour peindre des forêts, des arbres vigoureux, des profondeurs sous la feuillée. Nous passerons volontiers condamnation sur les êtres vivants, mais il nous faut avouer, dussent tous les délicats se révolter contre notre jugement, que la végétation dans ces grandes toiles, atteint un degré de force et de rusticité que nul autre ne saurait produire. Voyez le tableau du piqueur, et dites s'il en est un seul parmi nos peintres contemporains qui sache ouvrir à travers les bois, de si longues perspectives et mettre mieux chaque tronc d'arbre à son point et à sa place ; voyez ce renard dans la neige, et dites si aucun d'eux saurait d'un pareil sujet faire sortir une plus solide et plus juste harmonie. M. Théodore Rousseau, dont naguère on vantait la vigueur, n'a jamais eu cette fermeté ni cette séve, et les roches moussues dont il nous donne aujourd'hui je ne sais plus quelle édition n'est pas faite pour lui rendre la place qu'il déserte. C'est un singulier mélange de dureté et de mollesse, de tons crus et de vert floconneux. « Le Chêne de la Roche, » sent beaucoup l'étude ; il a coûté à son auteur beaucoup de peine, et, au demeurant, il ne vaut pas ces ébauches qui ont fait naguère la réputation de M. Th. Rousseau.

Sur la brèche de l'ancien paysage, il reste encore quelques défenseurs attardés ; mais leur forteresse est démantelée, et eux-mêmes ne sont plus que des invalides. MM. Aligny, Desgoffe, Paul Flandrin défendent à peu près seuls l'antique tradition ; leurs armes sont émoussées, leur main tremble, leur pas chancelle ; ils tombent souvent, ne se relèvent guère, et la foule passe devant eux sans daigner même prendre garde aux efforts qu'ils font pour maintenir un drapeau dont il ne reste plus que la hampe. La foule a mieux à faire ; on l'appelle ailleurs par tous les tons élevés de la palette, par des subtilités et des flatteries sans nombre, ici par des caresses cou-

Digitized by Google

leur de rose, là par des trompe-l'œil étourdissants d'exactitude. A peine quelques hommes d'un autre temps, ou des jeunes gens qui rêvent le paysage de l'avenir, dans une union féconde des vieilles traditions du grand paysage avec les impressions réelles des paysages contemporains, s'arrêtent-ils devant ces toiles savamment composées et laborieusement enluminées; leur couleur de papier peint nuit beaucoup aux bonnes intentions de leurs auteurs, et la froideur extrême de leur poésie fait le plus grand tort au style dont ils sont les derniers zélateurs. Ce sont eux pourtant qui montrent à nos jeunes paysagistes le chemin qui mène à Rome; mais combien en est-il de ceux qui sont allés à Rome par là qui soient revenus par la même route? A peine ont-ils senti tomber de leurs poignets les derniers liens de l'école, qu'ils ont laissé derrière eux le style et la composition, et se sont précipités à brosse perdue dans les champs du pittoresque et de l'exception. Sous leurs pas, ils ont évoqué l'accident, le phénomène, au lieu d'interroger les grandes manières d'être de la nature. Celle-ci n'y a peut-être pas perdu, mais on ne peut pas dire non plus qu'elle y ait beaucoup gagné. M. Lanoue est un grand prix de Rome; il nous peint les cascines de Pise et les montagnes qui les dominent comme s'il avait, au passage, visité à Genève M. Calame, et à Barbizon M. Th. Rousseau. Le jour où il quittera l'Italie, il oubliera complétement M. Bertin son maître. En attendant, il nous offre quelques petites vues d'Italie, bien composées et d'un solide coloris, entre autres une « Vue du Forum, » une autre du « Portique d'Octavie, » une autre encore du « Mont Janvier. » Depuis longtemps, M. Lanoue n'est plus un élève, et il aurait besoin d'alléger sa manière pour devenir un maître.

M. Desjobert, lui, n'est pas allé à Rome, mais il a passé par les mains de M. Aligny; que lui en est-il resté? Le voilà qui cherche les effets comme Chintreuil, les réalités comme M. Lavieille, et les hautes verdures comme Lambinet. S'il a un talent plus ferme que celui de ces messieurs, peut-être le doit-il à son maître, et celui-ci pourtant, j'en suis convaincu, a quelque peine à le reconnaître pour sien. « Un Intérieur de bois, » — « une Prairie au bord de la Marne, » sont d'une brosse habile et d'un effet heureux; les arbres s'estompent trop en gris, reste des vieux souvenirs, mais le paysage est assez décousu pour être classé parmi les souvenirs nouveaux. Son « Etude de forêt en automne » est le meilleur morceau qu'il nous ait donné. Elle se distingue par une conciencieuse étude de l'effet. Dans deux ans, M. Desjobert peindra la réalité comme MM. de Knyff et Daubigny. M. de Knyff est certainement le premier réaliste de la Belgique, où le réalisme n'a jamais cessé d'être en honneur. Si jamais la photographie parvient à reproduire la nature avec toutes ses

Digitized by Google

couleurs, elle ne fera ni mieux ni autrement que M. de Knyff. « Le Barrage du moulin de Champigny » est une véritable photographie peinte; mais est-ce bien une œuvre d'art? Si la question était posée à M. Castan, un Genevois qui cherche à unir dans une égale mesure la poésie à la réalité, il répondrait sans doute négativement.

Nous aurions le droit, tout en nous montrant exigeant pour un genre où nos contemporains excellent, de citer encore plus d'un paysagiste d'un talent incontestable. M. Daubigny commence à faire école. Nous retrouvons son influence chez M. Harpignies, et surtout chez M. Blin, qui semble s'attacher tout particulièrement à dégager les sites qu'il peint de tous leurs accessoires pour laisser toute sa toile à l'impression. D'autres, comme MM. Berthoud et Imer, se rattachent à la grande école. M. Berthoud a savamment composé une « Vue des murs de Rome » et une autre des « Bords de l'Anio. » M. Imer nous a montré une « Vue du pont du Gard, » qui n'est pas sans grandeur, et « Une Lisière de bois, » d'un bon aspect. M. Imer comme M. Berthoud, comme M. Bellel, doit encore beaucoup demander au coloris.

Nous possédons depuis quelques années un genre de paysage qui s'est frayé une large voie où la foule commence à se porter : c'est le paysage oriental. Ce paysage, à vrai dire, est obligé pour se soutenir de se donner des accessoires en grand nombre et d'une certaine importance. La nature orientale, sauf de très rares exceptions, est un peu nue, un peu aride, et si le soleil qui fait poudroyer le sable du désert, est un agréable compagnon de palette, ces grandes lignes d'horizon, ces grandes plaines vides et sèches ne sont pas des motifs suffisants pour la brosse de l'artiste. Afin de rendre le désert pittoresque, on l'a peuplé, et tout naturellement, le chameau en est devenu l'ornement nécessaire, comme il en est déjà le véhicule obligé. On aurait peine à compter cette année tous les chameaux qui figurent à l'Exposition. Il y a vingt ans des chameaux dans un paysage paraissaient aussi étranges qu'ils le sont encore sur un théâtre; aujourd'hui, on en trouve dans chaque salle, et, pour peu que la progression continue, il y aura bientôt plus de chameaux à nos Expositions que de portraits.

Cette année, les plus beaux chameaux sont ceux de M. Belly. Ce peintre habile s'était fait remarquer aux dernières Expositions par des vues d'Orient, et particulièrement par une forêt d'oliviers aux environs de Beyrouth, et des vues d'Egypte d'un effet saisissant. Il porte cette fois plus haut ses visées, et, sans imiter les beaux dessins de M. Bida, il a su grouper avec un grand art de composition une caravane partant pour la Mecque. Elle vient droit au spectateur, et par conséquent les animaux se montrent en raccourci en même temps que les

Digitized by Google

pèlerins qui les montent se présentent de face. Les premiers plans ont un grand caractère, les figures une sévère énergie et une certaine noblesse; la caravane se déploie en profondeur et se masse à merveille; la couleur est franche, vigoureuse, peut-être un peu sombre, ce qui s'explique par la manière dont le tableau est éclairé. On ne peut nier que ce ne soit là une toile hors ligne. D'autres morceaux dans une gamme plus riante et plus vive, « les Bords du Nil, » — « l'Avenue de Choubrah, » près du Caire, « les Abords d'un village égyptien, » font un excellent cortége à cette belle composition et montrent le talent de M. Belly sous un aspect plus chaud, plus lumineux, presque inattendu. M. Belly a peint très largement un grand paysage d'Europe dans une grande scène de chasse, « Meute sous bois, » dont M. de Balleroy a fait les chiens. La collaboration a été heureuse, car le grand panneau qui en est sorti peut compter parmi les cinquante meilleurs morceaux de l'Exposition.

Pour retrouver le style et la couleur de M. Belly, il faut s'adresser à deux artistes : à M. Bellel, que de belles compositions au fusain ont rendu célèbre, mais dont la palette, nous le craignons, n'aura jamais un bien grand éclat, et à M. Fabius Brest, qui se révèle pour ainsi dire à nous pour la première fois dans quelques vues de Constantinople. M. Bellel s'est complu en Algérie. « Le Souvenir de l'oasis de Tolga, » sa « Caravane traversant les montagnes de Sadouré, » la « Route d'El-Kantara à Bathna, » sont des morceaux sérieux et dignes d'estime. « La Pointe du sérail, » — « le Bazar des drogues, » à Constantinople, par M. Fabius Brest, se recommandent par une belle couleur et une harmonie vigoureuse; mais « la Place de l'At-Meidan » est un tableau qu'il faut surtout compter. La place est largement ouverte au soleil, des maisons peintes des couleurs les plus vives l'environnent, et, à droite, cette ceinture colorée se rehausse encore par la sombre et franche verdure des ifs et des cyprès. Une foule bariolée se presse au milieu de la place ou se groupe dans ses angles. De tous ces tons vifs et parfois heurtés, l'artiste à su constituer un harmonieux ensemble et un tableau plein de vie et d'originalité. Il faut aller à M. Eugène Fromentin pour rencontrer des tons plus fins et une impression plus franche de l'Orient. L'Algérie a porté bonheur à ce peintre de notre Afrique française; il a su nous en faire goûter les ciels profonds, les murailles blanches, les palmiers échevelés, les vives silhouettes. Cette année il a, comme M. Belly, traité le paysage en accessoire et monté son instrument au diapason de la figure humaine. Il a peint avec une rare distinction des « Cavaliers revenant d'une fantasia, » — « des Courriers traversant le pays des Ouled-Nagli, » — « le Lit de l'Oued-Mzi ; » mais son meillleur tableau est ce pâtre des hauts plateaux de la Kabylie, monté sur son cheval

Digitized by Google

gris de fer, poussant devant lui ses maigres moutons. La figure est gracieusement posée sur ce cheval presque nu ; les traits du descendant de la vieille race vandale respirent une singulière énergie mêlée de rêverie et de tristesse. Le cheval est bien dessiné, le paysage est vaste dans son petit cadre, et l'ensemble forme un des meilleurs tableaux du salon.

MM. Berchère et Tournemine nous ramènent en Egypte et en Turquie, le premier pour nous montrer les ruines d'une civilisation évanouie, le second pour nous initier aux mœurs des populations ailées qui animent les marécages du bas Danube, ou pour traduire ses impressions recueillies aux environs de Rosette. M. Berchère se rapproche beaucoup par la couleur de M. Belly, M. de Tournemine s'en éloigne au contraire, et moi qui n'ai pas visité les contrées qu'il peint, j'ai peur qu'il n'ait vu les choses un peu en rose. Le temps, en versant sa patine sur ses toiles, leur donnera sans doute plus de fermeté. « Les Flamands et Ibis du Bas-Danube, » — « le Soleil couchant, » au bord du même fleuve, sont de charmantes toiles qui gagneront encore en vieillissant. Avec une couleur plus franche et aussi plus dure, M. Berchère nous montre « le Passage d'une caravane au gué de la mer Rouge, » — « une Vue des environs de Damiette, » — « le Temple d'Hermonthis, les « Ruines du temple de Rhamsès, » à Louqsor. Ce sont tous tableaux dignes d'attention.

A voir tant de reproductions de la nature orientale si bien faites, si hardiment peintes, si habilement groupées, je me surprends parfois à penser que les aspects de notre Occident doivent être beaucoup plus difficiles à rendre, puisqu'on y réussit moins communément. Il semble en effet qu'en Orient une seule lumière, vive, claire, énergique, projetant des ombres vigoureuses, offre plus aisément prise aux recherches de la brosse. Chez nous, la lumière diffuse et vague est aussi plus rebelle; elle est trop blanche quand rien n'en tempère l'éclat; elle est trop indécise quand elle est voilée. Ou elle tranche d'une façon désagréable pour l'œil, ou bien elle s'éteint et décolore tout ce qu'elle éclaire.

Dans un genre qui confine au paygage, la marine, nous n'avons rien découvert cette année qui méritât mention, sinon « la Plage de Schevening, » par M. André Achenbach, peintre moins célèbre chez nous que dans son pays, au delà du Rhin. M. Oswald Achenbach a aussi envoyé un fort joli tableau, « Convoi funèbre à Palestrina. » Les rues, les maisons, les toits, sont excellemment rendus, mais la vue en est prise trop haut, ce qui fait voltiger les personnages et leur dérobe pour ainsi dire le sol sous les pieds.

Digitized by Google

II

La paysannerie rêveuse et sentimentale est bien plus un fruit de notre siècle que le paysage. Autrefois, on ne peignait les villageois que pour en tirer des effets comiques ; nous leur demandons aujourd'hui l'expression raffinée des passions. Nos pères s'étaient imaginé que les paysans ne vivaient guère que de la vie matérielle et ils la saisissaient sous le seul aspect qui pût se prêter à la peinture ; nous avons été plus avant dans leur existence, et nous en avons fait jaillir des sources d'émotions nouvelles et fécondes. Greuze lui-même, qui se piquait pourtant de pénétrer dans la vie intime des villageois, n'a jamais connu d'autres campagnards que ceux de l'Opéra-Comique. C'est seulement de notre temps et depuis peu d'années qu'on a véritablement transporté le paysan dans le domaine de l'art, et du premier coup on a même dépassé la mesure : nous avons pu voir le village tout entier envahir nos expositions, traînant avec lui ses sabots et son fumier, montrant ses plus bourgeonneux visages et ses culottes les plus rapetassées. Au bord d'une eau sale une rustique Vénus s'est mirée ; elle a eu peur d'elle-même et depuis lors n'a plus reparue. Quelques hommes de talent se sont demandé s'il était nécessaire pour peindre le village de choisir les types les plus laids, les attitudes les plus triviales, et si entre les bergères enrubanées de Boucher et les casseurs de pierre de M. Courbet il n'y aurait pas un milieu à prendre ; en un mot, s'ils ne pourraient en gardant la vérité y joindre une certaine élégance, et sans s'éloigner des dehors rustiques y faire briller une intime et délicate émotion.

M. Jules Breton a atteint ce but de primesaut. On se rappelle ses heureux débuts, ses scènes pieuses du Nord de la France, sa procession dans les blés ; rien de grotesque, rien d'exagéré et pourtant une vérité qui ne transigeait pas ; des types choisis, des attitudes bien prises, une certaine grâce naturelle, de la dignité dans les poses, un paysage sobre et doux, une couleur ferme, un sentiment très profond, enfin des qualités poétiques devenues rares de nos jours, voilà par quels moyens M. J. Breton prit immédiatement une place à part parmi les peintres de rusticités. Cette année, M. Breton a voulu varier sa gamme, et peut-être a-t-il eu tort. L'éclat de l'incendie ne va pas plus à sa palette que son dessin ne se prête au mélodrame. Il doit fuir, suivant nous, les scènes violentes : elles ne sont pas dans la nature de son talent. Avant de peindre la figure dans de grandes proportions, il doit aussi se rendre plus maître de sa forme.

Digitized by Google

La tête rêveuse qui remplit tout le cadre qu'il a intitulé « le Soir » est d'une charmante expression, mais les savants diront qu'elle manque de modelé. « Le Colza » est un tableau bien mieux réussi ; le groupe est gracieux, la couleur locale d'une grande vérité. « Les Sarcleuses » valent mieux encore. Dans ce champ nu et monotone de la Flandre, des filles, le soir, cueillent l'herbe parasite qui nuirait à la moisson. Le soleil qui va disparaître montre à l'horizon, dans la brume qui s'étend, son disque sanglant. Les silhouettes se découpent avec grâce sur cette ligne de feu, et leur aspect doux et poétique tempère ce que le ciel peut avoir de violent. M. Breton a donné là la meilleure note qui soit sortie de sa palette.

Moins rêveur, plus ferme, plus sûr de lui, mais aussi moins élevé, M. Brion, qui n'avait pas marqué jusqu'ici au premier rang, vient de s'y placer dans trois tableaux excellents : « Une noce, » — « le Repas de noce, » — et « le Bénédicité, » trois scènes prises en Alsace. Dans le dernier, la figure du vieux père ouvrant le livre saint ne manque pas de majesté sous son enveloppe rustique. Celle du fils debout de l'autre côté de la table, tournant son bonnet de ses mains, exprime plutôt la résignation que le recueillement, mais l'attitude est au moins celle de l'attention. Les accessoires de l'intérieur sont traités avec une rare perfection que nous retrouvons à un degré peut-être encore supérieur dans « le Repas de noce. » Mais le morceau capital est « la Noce alsacienne, » qui s'avance à travers les rues de la bourgade. Le char, qui rappelle les carosses du temps de Louis XIII, tout barriolé de couleurs vives, marche, précédé des *violoneux*, et porte les deux époux, fleuris, enrubannés, leurs ustensiles de ménage, les deux chaudrons de cuivre et de laiton qui reluisent comme de l'or. Des gens à pied l'accompagnent dans leurs plus beaux vêtements, les habitants se montrent aux fenêtres ; tout est souriant et gai, mais de cette gaieté douce et mêlée de mélancolie qui distingue partout les populations d'origine allemande. M. Brion n'a pas seulement le don de l'observation, il est peintre, il est coloriste et l'a prouvé ici en constituant une forte harmonie des tons les plus crus de la palette. Il n'est pas malaisé de produire l'harmonie dans un tableau si l'on éteint toutes les couleurs et toutes les lumières ; on obtient ainsi une sorte d'harmonie négative qui n'est pas précisément celle que recherchent les vrais peintres. M. Brion en poursuit et en atteint une autre ; il obéit en cela aux exigences de son tempérament.

La paysannerie, qui a depuis longtemps un adepte exagéré dans M. Millet, le voit cette année pousser cette exagération aux plus extrêmes limites. Cependant, on remarque un sentiment délicat dans ce vieillard aveugle qui va au-devant de son fils. Ce n'est pas Tobie comme M. Millet se l'imagine ; c'est un bon paysan de Normandie

Digitized by Google

que l'âge a brisé, mais chez qui le cœur bat vivement. M. Millet descend aussi bas dans sa recherche que M. Courbet lui-même; mais il est loin d'avoir la puissance de son coloris. Un adepte de M. Courbet, plus délicat, plus élevé que lui, se présente cette année pour la première fois aux Expositions; il y apporte un tableau représentant des femmes agenouillées devant « un Ex-voto, » au coin d'une forêt. C'est aussi dans le coin d'un salon qu'on l'a savamment placé. Cette peinture, malhabile dans les figures, et qui n'offre aucune de ces grâces éphémères qui charment si fort la foule et les placeurs de tableaux, vaut à elle seule, malgré ses infirmités, tout ce que le salon renferme. Elle ne se recommande pas seulement par la naïveté de l'expression, mais par une coloration d'une rare justesse et d'une remarquable fermeté. Nous savons beaucoup de peintres décorés pour leurs enluminures, qui ne sont pas dignes de nettoyer la palette de M. Legros. Si M. Yan Dargent, un Breton acharné sur la toile, pouvait dérober à M. Legros ses qualités nerveuses, il deviendrait un peintre très distingué. Je ne veux rien dire de ses « Lavandières de nuit, » qui ne sont pas un sujet de tableau, et qui tout au plus se prêtaient aux sombres effets du fusain; mais il faut signaler ses « Pilleurs de mer » comme une composition hardie, intéressante et bien conçue. Le paysan qui traîne au bord du rocher, lavé par la tempête, sa vache aux cornes de laquelle il a suspendu sa lanterne, pour tromper le navigateur égaré dans la tourmente, est d'une énergie d'attitude, d'une sauvagerie d'effet qui dénotent chez l'auteur une certaine hardiesse d'exécution. On voudrait trouver au même degré chez l'un des peintres familiers de la Bretagne, M. Adolphe Leleux, cette hardiesse que possède ou possédait M. L. Duveaux, artiste, qui depuis s'est perdu dans des collaborations sans profits et sans gloire. Cette qualité rare se fait aussi remarquer dans un curieux dessin rehaussé de couleur, par M. Schuler. Il représente un cavalier courant lanterne en main les villages des Vosges pour annoncer un incendie et réclamer secours.

Si nous quittons les champs pour la ville, nous rencontrons en première ligne « le Mont-de-Piété » de M. Heilbuth. C'est un des tableaux de genre les mieux réussis et les plus importants de l'Exposition. Sans s'imposer par des qualités exceptionnelles, il les réunit toutes pour ainsi dire, et à un degré assez élevé pour constituer une œuvre excellente. La composition est parfaite. Une salle nue, un guichet à droite, à gauche et au fond un banc continu, sur lequel sont assis, dans un heureux contraste qui semble tout naturel, tant il est peu cherché, l'ouvrier hâve qui vient demander à un emprunt onéreux les ressources que ses bras affaiblis n'ont pu donner à sa famille; la vieille habituée du lieu qui vient faire des engagements

Digitized by Google

par commission ; la pauvre fille dont la mère est malade ; le jeune homme insouciant qui a mangé trop vite son quartier de pension. Tous se présentent de face. A gauche, d'autres figures debout comptant leur argent ; au guichet, trois figures, le nombre impair, qui plaît à l'œil autant qu'aux dieux : l'employé, nez crochu, regard froid, traits impassibles ; du côté du public, l'ouvrier dissipé qui, pour ne pas manquer une partie de plaisir, vient engager ses instruments de travail ; une grosse fille réjouie, haute en couleur, vêtue de soie, drapée dans un chale rouge, en un mot, le vice éhonté à côté de la paresse, et celle-ci traduite avec un rare bonheur dans l'attitude du personnage penché sur la tablette du guichet. Deux écueils étaient à redouter dans une composition de cette espèce : l'exagération de mélodrame et la vulgarité. Tout est simple ; on n'en saurait trop louer l'artiste ; et de cette simplicité résulte une sorte de distinction. Tout est naturel ; c'est un mérite qui n'est pas commun, et c'est pour cela sans doute que la donnée est si facile à lire jusque dans les moindres détails. La tête attristée de la fille honnête a une expression charmante ; la figure qui lui fait contraste, debout près du guichet, bien qu'effrontée et marquée au sceau du vice, ne manque ni d'élégance ni de beauté. L'ensemble enfin est d'un ton harmonieux et sage, qui n'est peut-être pas l'apogée de la couleur, mais qui s'adapte merveilleusement à la façon dont est traité le sujet. L'artiste a montré son goût en évitant à la fois le comique, le sinistre et le trivial. Aussi le connaisseur n'est-il pas étonné de le voir s'élever encore lorsqu'il s'attaque à un sujet plus noble, comme « le Couronnement du poète Ulrich de Hütten. » Ulrich de Hütten, qui fut à la fois et tour à tour poète, pamphlétaire, soldat, satirique, théologien, novateur, est peint recevant le laurier d'or des mains d'une blonde jeune fille, devant une assemblée auguste, sous le regard de l'empereur Maximilien Ier, lui-même grand amateur de poésie, celui-là qui fonda, par son mariage avec Blanche Sforza, les droits de l'Autriche sur le Milanais, ces droits que la bataille de Solferino, tant de fois reproduite à l'Exposition de 1861, a récemment anéantis. N'est-ce pas un rapprochement curieux à faire ? Dans le seul tableau de cette Exposition dont le sujet soit emprunté à l'histoire d'un empereur d'Autriche, le monarque est représenté tout occupé des choses de l'esprit, et leur faisant honneur, pendant que nous, dans cent tableaux peut-être qui racontent notre gloire nationale, nous n'en saurions découvrir un seul qui représente un hommage rendu à l'intelligence. Tout est pour la force, pour la baïonnette et pour le canon. La gloire militaire est-elle donc la seule que nous possédions, et n'avons-nous pas quelque droit à en revendiquer une autre plus durable encore ? Qui songe aujourd'hui à peindre la

Digitized by Google

bataille de Guinegate, gagnée sur nous par Maximilien? Mais s'il s'agit du couronnement d'un poète, il se trouve un peintre, un artiste de talent qui convoque une brillante assemblée, la revêt de velours, d'hermine et de drap d'or, et dans une composition bien entendue, lumineuse, sans qu'elle manque d'harmonie, serrée sans qu'elle semble empruntée au théâtre, nous fait assister à cette scène qui glorifie le souverain autant que le lauréat. « Le Couronnement du poète, » sans offrir un ensemble aussi irréprochable que « le Mont-de-Piété, » accuse des qualités plus hautes et fait le plus grand honneur à M. Heilbuth, qui sera désormais compté parmi les meilleurs peintres de genre historique, comme il l'était déjà parmi les peintres anecdotiques.

Au rebours de M. Heilbuth, qui peint parfois des sujets anciens sur un mode nouveau, M. Tissot ne peint des sujets anciens que sur un mode ancien. On peut dire de lui qu'il n'est pas de son temps et qu'il recule avec une affectation trop marquée vers le XVIe siècle. Ce n'est plus un peintre, c'est un archéologue. Les reproches qu'en 1855 nous adressions ici à M. Leys, peuvent à plus forte raison s'adresser à M. Tissot qui n'est que son imitateur, et il ne se contente pas de lui emprunter sa manière, il lui emprunte encore ses sujets. Faust et Marguerite font à peu près tous les frais de ses tableaux. Nous ne croyons pas que ce soit par cette voie du pastiche qu'un jeune artiste doive entrer dans le domaine de l'art. Quelque talent qu'il y montre, ce n'est jamais qu'un talent de seconde main, de la subtilité, de l'ingéniosité, de la patience; ce n'est pas à proprement parler de l'art, et ce n'est pas non plus de la science. La science en peinture tient à des qualités intrinsèques, non à cette sorte d'acquis tout extérieur. En imitant la facture et la couleur des vieux tableaux uniquement en vue d'en reproduire l'aspect et non de surprendre et de s'approprier les qualités des maîtres, un artiste abdique pour jamais toute originalité; il fait des œuvres qui peuvent un instant flatter le goût et la mode, mais il se rend impuissant par lui-même et n'a plus qu'une industrie surannée à son service quand la mode a passé. Ce n'est pas en s'évertuant à cette reproduction servile des types et du coloris des anciens que la peinture retrouvera chez nous les voies perdues. Tout au plus tendrions-nous par là à devenir des espèces de Chinois, copistes habiles et patients, incapables de concevoir et de produire par nous-mêmes, photographes du passé, destitués de toute originalité et de toute initiative. M. James Tissot, qui manifeste dans ses pastiches plus de talent qu'il n'en faudrait pour prendre un rang distingué parmi nos jeunes artistes, n'a pas de plus grand ennemi qu'en lui-même, dans cette faculté merveilleuse de copier les vieux tableaux; son œil exact et sa main sûre sont pour lui des instruments de per-

Digitized by Google

dition. Il va droit aux ténèbres, d'un pas ferme et d'une allure délibérée, comme ses personnages de « la Voie des fleurs » vont à la mort, « *penetrantes in interiora mortis*, » et nous ne pouvons nous défendre de le regretter.

Les grands maîtres du passé sont toujours bons à étudier. Leurs œuvres fourmillent d'enseignements et d'exemples ; mais il faut savoir pénétrer leur pensée et descendre au fond de leur pratique si l'on veut en rapporter le talisman qui transforme en or pur les plus vils métaux. Malheureusement nos jeunes artistes pour la plupart s'arrêtent aux apparences, soit qu'un travail trop soutenu leur répugne, soit qu'ils n'aient pas en eux le sens intime de l'art et la force d'en sonder les mystères. Tel est M. Baudry, que d'heureux pastiches avaient naguère montré préoccupé des maîtres coloristes. Il semblait vouloir, en portant ses vues de ce côté, suppléer à l'infirmité de son dessin et à l'insuffisance de ses études préparatoires. Il ne s'était pas suffisamment pénétré de cette vérité que les grands coloristes anciens étaient en même temps de fort habiles dessinateurs et la plupart de grands compositeurs. La couleur ne tient pas uniquement à la qualité de la pâte que le peintre étend sur la toile, elle tient aussi et très essentiellement à la façon dont on la distribue, dont on ménage les accords et les contrastes, dont on la pétrit en reliefs et en creux, dont on la nuance, dont on accentue ou dégrade les tons, et pour toutes ces opérations compliquées et délicates, la science du dessin est indispensable. Aussi M. Baudry, quoiqu'il ait parfois rencontré une belle pâte sur sa palette, n'en a-t-il jamais tiré qu'un médiocre parti, soit en retournant des compositions anciennes pour en faire des tableaux nouveaux, soit en peignant des surfaces sans relief et sans profondeur comme la plupart de ses portraits. Cette année M. Baudry a essayé de voler de ses propres ailes, et cet essai, pour tout homme qui s'y connaît un peu, prouve à l'évidence que M. Baudry n'est pas suffisamment préparé à de si hautes entreprises. Il a voulu peindre « Charlotte Corday » au moment où elle vient de plonger le couteau dans la poitrine de Marat. C'est une triste donnée pour un tableau, et qui se prête mal aux conditions de la peinture. M. Baudry ne pouvait en tirer qu'un méchant mélodrame. Cette femme plantée derrière la porte n'est là que pour se montrer de face au spectateur ; elle n'a pas d'autre intention ; elle est ajustée dans sa robe neuve pour la pose, pour la pose elle tourne ses gros yeux au ciel, pour la pose sa main se crispe, tout est fait pour la pose, jusqu'au bras de Marat étendu transversalement dans une attitude impossible. On a souvent reproché à l'école de David de sacrifier le naturel à une recherche du grandiose. C'est un reproche qu'on ne saurait adresser aujourd'hui à la plupart de nos peintres d'histoire ;

Digitized by Google

ils fuient avec un égal empressement le grandiose et le naturel. Si jamais le « beau désordre » que Boileau réclamait pour la poésie lyrique a été de mise quelque part, c'était bien dans un sujet de cette espèce. Voyez au contraire avec quel ordre tout est disposé, avec quel soin le chapeau est placé par terre, quelle précaution a prise le peintre d'essuyer la victime avant de la montrer, quelle attention scrupuleuse il a mise à faire la toilette de l'héroïne! Et que cette femme est grande, et que la perspective est fausse, et que la couleur est flasque! Comme dans les portraits de MM. Guizot et Dupin la tête ne présente qu'une surface et n'offre aucune épaisseur. Mieux vaut le petit « saint Jean, » bien qu'il soit d'un coloris malade. Le geste est d'ailleurs charmant et la tête assez jolie. En somme, toute cette peinture est malsaine et la postérité n'est pas faite pour elle.

Je n'ai pas non plus une grande confiance dans la durée des peintures de M. Gérôme, talent qui s'est montré digne des connaisseurs, naguère, dans « les Buffles de Poestum, » dans « les Gladiateurs, » et cette année dans un petit tableau que nous préférons à tous les autres, « le Hache-Paille égyptien. » M. Gérôme nous semble sacrifier beaucoup trop au succès depuis quelques années. « Phryné devant l'Aréopage » et « les deux Augures » sont deux tableaux où la caricature prend trop largement ses aises, où la recherche de l'effet a dépassé le but. La couleur est pâteuse et le dessin n'est pas toujours très pur. Voyez cette figurine : c'est Phryné, la plus belle des courtisanes grecques, le modèle exquis de Praxitèle; elle a les jambes mal ajustées, les cuisses arrondies en fuseau; sa chair est d'ivoire ou de cire; les vieillards qui la regardent sont tous empressés d'étaler leurs mauvaises pensées, et c'est là que sera le succès, voilà ce qui donnera une valeur à ce qui n'en aurait guère, s'il ne fallait consulter que le mérite sérieux de l'œuvre. On dit le geste de Phryné gracieux; mais il n'est pas naturel; toutes les femmes le diraient s'il était possible de le leur demander. « Alcibiade chez Aspasie » est un meilleur ouvrage, d'une exécution plus noble, et même d'un coloris plus vrai. Nous n'avons aucun goût, nous l'avouons hautement pour ces peintures pseudo-grecques, pour ces antiquités modernes qui appartiennent bien plus au boulevard des Italiens qu'à la vie athénienne. M. Gérôme nous paraît y compromettre son talent. Nous nous plaisons au contraire à le constater dans un charmant petit tableau représentant « Rembrandt faisant mordre une planche, » et surtout dans « le Hache-Paille égyptien, » composition pleine de poésie, d'un profil sévère et grandiose, d'une exécution ferme et soutenue, sinon d'une couleur parfaitement juste. Bien qu'il ait moins d'étude que M. Gérôme, M. Hamon a plus que lui le sentiment de l'antiquité, et

Digitized by Google

bien qu'il se tienne toujours dans les sphères de la rêverie, il est souvent plus près que lui de la vérité. Il ne cherche pas cette vérité dans le détail archéologique, dans la forme extérieure, comme c'est l'erreur commune aujourd'hui, il la rencontre dans une sorte de grâce naturelle et dans une manière d'être tout intime. « Ma sœur n'y est pas » était l'apogée de ce genre délicat et subtil qui n'est pas précisément de la peinture, mais qui est encore de l'art ; « la Volière » et « les Vierges de Lesbos » continuent heureusement cette tradition dont s'écarte ce tableau violacé et d'aspect désagréable que l'auteur intitule « la Sœur aînée. »

Pour faire contraste à ces délicates peintures, il nous faudrait placer ici les jolis tableaux d'un vigoureux coloriste, M. Alfred Stevens. Ils sont cette année d'un ton plus élevé que de coutume et d'une plus rare distinction. Comme d'habitude, le sujet n'est rien, la peinture est tout. Celui qui est intitulé « une Mère » se recommande surtout par une finesse de coloris et une grâce touchante. Fidèle à ses premiers succès, M. A. Stevens se confine de plus en plus dans ses petites scènes d'intérieur, où il n'apporte ni une grande ingéniosité ni une originalité piquante, mais c'est beaucoup déjà d'y mettre de la couleur. Un autre coloriste, un débutant, M. Reynaud, montre plus d'originalité et non moins de vigueur dans ses « Abruzziens à Naples, » dans ses « Lazzaroni, » et particulièrement dans ses « Jeunes filles des Abruzzes, » qui vont chantant et les bras étendus par le chemin. Ce n'est plus la languissante tristesse des canéphores de M. Hébert ; ce sont des figures solides, vigoureusement enlevées et en qui la gaieté circule avec la vie. Heureux début, talent plein de séve et d'avenir.

Nous ne pouvons pas nommer ici tous les artistes qui montrent du talent, ni citer tous les tableaux qui se recommandent par quelque mérite ; notre but ne serait pas atteint. Nous voulons seulement signaler à l'attention ceux que mettent en relief une originalité évidente, ou quelques qualités hors ligne, ou quelque erreur manifeste. Nous arriverons ainsi à mieux caractériser l'état actuel de l'art en France et à mesurer la marche du progrès ou de la décadence. Le talent d'ailleurs est de nos jours la chose la plus commune ; tout le monde a un certain talent et ceux qui en ont le plus ne sont pas toujours ceux qui réussissent le mieux à plaire. On peut aisément supposer que le public est plus restreint pour le talent sévère que pour le talent gracieux ; il y a même une sorte de grâce féminine et une peinture couleur de rose qui ont le privilége de captiver de préférence les admirations de la foule. Nous ne voulons pas faire l'injure à M. Jalabert de le ranger parmi les peintres qui ont acquis par là toute leur renommée ; ce serait injuste, particulièrement cette année, où il expose un morceau d'une certaine sévérité et d'un bon caractère. C'est

Digitized by Google

« une Mère, » — l'auteur dit « une Veuve » et je n'y vois pas d'inconvénient, — qui tient dans ses bras ses deux petits enfants. La figure vue à mi-buste et de grandeur naturelle a une expression douce et mélancolique. Le groupe est élégant, finement dessiné, d'un coloris plus ferme que M. Jalabert n'a coutume de le faire ; c'est, en un mot, un morceau très distingué. C'est aussi une œuvre de mérite « la Desdemona » de M. Guernann Bohn ; ce peintre unit la rêverie allemande à la grâce italienne, et suit les traditions élevées de M. A. Scheffer. Ces sentiments profonds de la vie intime n'avaient guère d'interprète plus délicat que Mme Henriette Browne. Elle semble vouloir maintenant abandonner ce genre où elle faisait merveille pour des sujets plus brillants et des scènes plus secrètes sans doute, mais d'un charme plus douteux. Afin de nous rappeler ses premiers succès et de mettre pour ainsi dire un trait d'union entre ses œuvres de 1859 et celles de 1861, elle nous montre encore une de ces jolies scènes d'intérieur qu'elle nous faisait aimer, et, par une sorte d'ironique malice, elle l'intitule « la Consolation ; » rien ne saurait nous consoler de voir Mme Browne abandonner un domaine où elle était souveraine, pas même cette belle fille d'Eleusis, pas même ces deux « Intérieurs de harems » si bien faits pour piquer cependant notre curiosité, puisque nous ne pourrons jamais les voir qu'en peinture. Nous comprenons la tentation dont Mme Browne a été prise de nous faire assister à des scènes de mœurs dont l'étude nous est interdite ; nous aimerions toutefois la voir revenir dans notre monde de l'Occident, moins brillant peut-être, mais plus fécond pour l'intelligence et pour l'émotion. M. Edouard Frère, cet autre observateur de la vie intime, studieux analyste des mœurs et caractères des enfants du pauvre, a demandé cette fois une charmante inspiration à la vieillesse en peignant « l'Asile d'Ecouen ; » puis revenant à ses sujets favoris il nous montre « une Grande bataille. » La victoire est indécise, plus d'un a déjà fui, plus d'un a succombé, mais les munitions ne sont pas plus épuisées que le courage, et d'ailleurs le ciel gris promet encore de la neige ; le combat pourra se renouveler demain. M. Fortin, dans ses petits intérieurs, est le peintre qui se rapproche le plus du goût expressif et délicat de M. Ed. Frère.

Un moment M. Meissonnier a déserté le pays habituel de ses triomphes pour courir de lointaines aventures ; de peintre de genre, il est devenu un jour peintre d'histoire, et du jeu de boules, il a passé dans les champs de bataille. Mais ce champ de bataille, que l'Exposition devait nous montrer, nous ne le verrons pas, il n'est pas terminé. Les cinq petits cadres de M. Meissonnier, dont l'Exposition est en possession, constituent un des plus précieux contingents. Je ne veux rien dire du « Musicien » et du « Peintre, » dont M. Meissonnier

Digitized by Google

a déjà tiré tant d'exemplaires; je ne veux pas chercher non plus si dans le « Portrait de M. Louis Fould, » le maître du logis est moins ressemblant que les objets d'art qui l'environnent; ce ne sont pas là des morceaux qui augmenteront la renommée de l'artiste. Mais « le Maréchal ferrant, » petit tableau moins grand que la main, où s'agitent des chevaux et nombre de petites figures, est une perle d'une eau aussi belle que « les Joueurs de Boule, » et le portrait de Mme Th..... a toute la vigueur d'une grande peinture. Il faut admirer comment le maréchal qui ferre l'un des chevaux est posé; comme les chevaux portent bien à terre, et combien est merveilleusement peint le chien assis près d'eux. Une harmonie un peu grise est répandue sur ce morceau délicat qui ne le cède à aucun de ceux qu'a produits M. Meissonnier jusqu'à présent. Tous ces petits tableaux ont à nos yeux un tout autre mérite que d'être petits et travaillés d'une main incomparablement habile, ils portent l'empreinte d'une véritable maestria. Le singulier état d'effacement où languit presque toute la peinture contemporaine donne à des tableaux comme ceux de M. Meissonnier un relief considérable au sein de nos Expositions.

M. Bida, que l'on place volontiers parmi les peintres bien qu'il ne fasse que des dessins, tend à délaisser l'Orient qui lui a cependant porté bonheur. Il semble même vouloir s'élever jusqu'à l'histoire. « Le grand Condé à Rocroy » serait une belle composition pour un grand tableau et « le champ de Booz à Bethléem » est un tableau véritable, conçu dans la manière naturelle des anciens maîtres. A côté de ces ouvrages finis, une esquisse représentant « le Massacre des Mamelucks » a toute l'énergie d'un Salvator ou d'un Caravage avec plus de netteté et de précision. M. Bida n'a pas déchu, mais il modifie sa manière et tend à s'élever davantage. Nous en pouvons dire autant de M. Charles Muller, bien qu'il ne se montre qu'en un petit format. Il a su mettre dans le petit cadre qui représente la mère de Napoléon à Rome plus de talent et plus de vraie grandeur qu'il n'a su en dépenser dans cette immense machine du plafond de la salle des Etats, au Louvre, et s'est chargé lui-même de justifier ainsi les critiques que nous lui avons naguère adressées. La mère de l'Empereur est assise au fond du salon et regarde tristement le grand portrait d'apparat où son fils est peint dans tout l'éclat de la grandeur, lui qui vient de mourir sur un rocher perdu au sein de l'Océan. Il y a dans la physionomie de l'auguste mère une touchante expression de tristesse, un profond sentiment et une grande noblesse. Les deux dames vêtues de noir se tiennent à droite dans une discrète réserve; les accessoires sont simples; tout est sévère, tout est grand, et la composition, si heureusement trouvée, semble avoir donné à la palette du peintre une harmonie qu'elle ne possède pas toujours, une gravité

Digitized by Google

qui n'est pas commune aujourd'hui. Nous n'hésitons pas à placer ce morceau distingué de M. Ch. Muller en tête de tout son œuvre et parmi les rares tableaux de cette Exposition qui sont destinés à vivre.

III

La critique a depuis quelques années accompli une œuvre funeste et qui ne porte que trop bien ses fruits. Elle s'est évertuée avec un zèle aveugle à détourner l'art des grandes voies, à dégoûter les artistes des grandes et vaillantes entreprises, à leur apprendre que travailler par amour de l'art était faire un métier de dupe, et qu'enfin, ils ne devaient poursuivre qu'un but, flatter les goûts du public afin de bien vendre leurs tableaux. « Surtout, leur disait-on, ne faites plus de ces grandes machines que l'on ne peut placer nulle part et que personne n'achète; on n'aime plus la grande peinture; elle est passée de mode. Peignez de petits tableaux bien jolis, bien amusants, que la foule se disputera; ainsi vous serez débarrassés des soucis du lendemain, ainsi vous ferez fortune, vous aurez pignon sur rue et des titres de rentes dans votre secrétaire. » Ces conseils n'étaient que trop du goût de nos artistes; ils furent entendus, et tout ce qui restait de feu sacré dans les âmes s'éteignit. Aujourd'hui, la grande peinture est à peu près morte, et ceux qui s'y exercent encore sur commande montrent assez qu'ils n'en ont ni le sens ni le goût. Souvent même les habitudes contractées et les influences du milieu prennent le dessus, et la peinture de genre, la peinture anecdotique est transportée sur de grandes toiles. Telle est « la Bataille de l'Alma, » de M. Is. Pils, la seule bataille que l'on puisse pourtant citer avec honneur parmi toutes celles qui s'étalent sur les parois du Palais de l'Industrie. Beaucoup de vérité, beaucoup de verve, une grande variété de physionomies, un bon dessin, un coloris d'une certaine fermeté et en quelques parties d'une remarquable finesse, mettent cette grande toile bien au-dessus de la plupart des peintures analogues dont sont ornés les murs de Versailles. Les soldats qui poussent les canons au premier plan, et au second tout le défilé de la batterie d'artillerie qui traverse la rivière, sont des morceaux excellents, pleins d'entrain et de vigueur, mais tout cela ne constitue pas de la grande peinture, de la peinture monumentale; c'est de la peinture anecdotique sur une grande échelle. Nous n'y rencontrons point cette grande ordonnance que les anciens introduisaient dans les compositions de ce genre au préjudice parfois de l'exactitude historique. Les grands maîtres pensaient

Digitized by Google

avec raison que le peintre appelé à représenter une bataille n'était pas tenu d'en reproduire scrupuleusement le côté matériel et les accessoires, mais d'en faire surtout ressortir le caractère particulier, la donnée principale ; ils se préoccupaient plus d'en tirer une œuvre d'art qu'un plan d'état-major. Nous avons changé tout cela ; nos tableaux de bataille, s'ils ont beaucoup gagné comme plans, ont à peu près perdu tout mérite comme œuvres d'art. Il faut l'habileté et le vrai talent de M. Pils pour tirer de là un ouvrage de quelque valeur. Supposez cette grande toile découpée par morceaux, l'un renfermant le groupe des soldats qui poussent les canons, un autre le défilé du second plan, un troisième une partie des groupes à l'horizon. Vous aurez autant de tableaux complets, homogènes, tableaux anecdotiques dans le genre d'un très joli cadre de M. Protais, « une Marche le soir pendant la campagne d'Italie. » Nous faisons là la critique du genre bien plus encore que celle du tableau de M. Pils ; il a été fidèle au genre, et s'est efforcé de faire comprendre le mouvement des troupes ; il y a réussi sans trop négliger les intérêts de l'art ; il serait injuste de lui demander davantage.

C'est aussi un combat que M. Cabanel a voulu peindre, mais un combat corps à corps, dans la toile qui représente « une Nymphe enlevée par un Faune. » Ce morceau a été par quelques-uns porté aux nues. On a voulu y voir le signal d'une renaissance nouvelle ; mais comme on avait déjà découvert le même signe dans « la Léda » de M. Baudry en 1857, et que la renaissance est encore à venir, on nous excusera de nous montrer sceptique à l'endroit de ces prophéties. Il est hors de doute que le millier de peintres dont on lit les noms au livret seraient presque tous incapables de nous montrer une nymphe aussi blanche, aussi potelée, aussi bien tournée ; elle réalise en elle toutes les métaphores et toutes les comparaisons des poètes ; elle est blanche comme le lait, rose comme les doigts de l'aurore et blonde comme l'or des moissons ; elle a le col d'un cygne, des lèvres de corail, des yeux de gazelle, des pieds pétris dans les fleurs du printemps ; bref, c'est tout ce que l'on voudra, excepté peut-être une femme en chair et en os ; mais il n'est pas démontré qu'une nymphe doive s'abaisser jusqu'à cette guenille humaine. Combien nous préférons l'étude sérieuse de cette guenille quand elle produit de bons portraits comme celui de M. Rouher, ou comme ceux de Mmes W. R..... et Isaac Péreire. Après les portraits de M. Hippolyte Flandrin, nous n'en connaissons pas de meilleurs à l'Exposition. M. Rouher est peint en pied dans une pose familière, et néanmoins l'ensemble de la figure est plein de distinction ; la tête, sans être d'un modelé précis, offre un bon relief et un aspect ouvert, qui appelle la sympathie. C'était un beau portrait

Digitized by Google

à faire, c'était une belle tête à peindre, pleine d'intelligence et de finesse; mais par cela même, elle réclamait chez le peintre des qualités exceptionnelles. Le portrait de Mme Péreire, d'une élégante composition, d'un arrangement heureux, est peint tout entier dans la pénombre, ce qui lui enlève de la transparence en même temps que de la fermeté. Il faut un talent de coloriste consommé pour détacher en relief une tête placée ainsi complétement dans la demi-teinte, et M. Cabanel n'a pas encore le dessin assez serré pour se permettre, comme M. Ingres, des audaces de cette espèce. M. H. Flandrin le pourrait à grand'peine, et pourtant M. H. Flandrin est de tous les peintres contemporains celui qui dérive le plus immédiatement de M. Ingres. Enfin, le portrait de Mme W. R..... est presque une œuvre de style, tant l'auteur y a réuni des qualités diverses et les a su tenir à un niveau élevé.

Il n'est pas permis de passer sans s'arrêter devant les portraits de M. H. Flandrin. Nous ne croyons pas qu'il en ait encore exposés d'aussi remarquables que cette année. Ce n'est peut-être pas celui du prince Napoléon que nous irions choisir pour le mettre au premier rang; il a fait mieux souvent. La tête manque d'ampleur, le modelé est insuffisant, défectueux. Pour un dessinateur si savant et si scrupuleux, il y a des lacunes qui seraient impardonnables si l'on pouvait regarder la tête comme finie. L'habit seul est fini. Probablement le modèle n'a pas donné au peintre tout le temps nécessaire pour tirer de lui cette empreinte définitive et durable que viendra interroger la postérité. Ce n'est pas non plus le portrait de M. Duchâtel qui attire notre admiration; cette tête qui a manqué à Rubens n'était pas faite pour le pinceau correct et sculptural de M. Flandrin. Mais M. H. Flandrin a exposé un portrait de femme assise qui n'a pas sa désignation au livret. Elle est du reste facilement reconnaissable aux grains de jai qui étincellent dans sa robe noire. La figure n'est ne jeune ni précisément jolie; elle est singulièrement intéressante et admirablement posée. Ce portrait, par son calme, son harmonie, sa correction, son fini, serait digne de Terburg et des plus précieux maîtres hollandais. Le raccourci de la main gauche n'a rien qui le surpasse dans tout l'œuvre de M. Ingres lui-même. Le tableau, — car c'en est un et du meilleur style, — ce tableau, dis-je, serait parfait n'était le fond vert olivâtre sur lequel la tête est plaquée. D'où vient la prédilection de M. H. Flandrin pour ce fond qu'il prodigue si généreusement à la plupart de ses portraits? où a-t-il découvert ce ton faux et dur si antipathique à la peinture et surtout à la sienne? Il détruit comme à plaisir en s'en servant la valeur de ses tons de chairs qui n'ont jamais assez d'éclat chez lui pour soutenir victorieusement la lutte.

Digitized by Google

Quelques portraits peuvent encore être honorablement cités, même après ceux de M. H. Flandrin ; nous nous bornerons à signaler celui de M. le comte G. de Michech, par M. J. Gigoux, figure en pied bien prise et d'une large exécution ; celui du roi des Belges, par M. de Winne, ferme et sobre de couleur, le seul portrait de l'Exposition où l'or des broderies soit calme et à sa place ; un portrait de femme par M. Jalabert ; un autre par M. Bouguereau, et deux portraits d'homme par M. Lenepveu. Nous voudrions louer aussi l'effort méritoire de M. Monginot pour trouver le style décoratif dans un genre où il a déjà rencontré la couleur ; le tableau de M. Mouginot est le seul Véronèse de l'Exposition. Mais nous avons encore une étape à parcourir.

Nous avons gardé pour la fin les deux grandes compositions de M. Puvis de Chavannes, « la Concorde » et « la Guerre, » parce qu'elles sont à nos yeux les morceaux les plus considérables de l'Exposition, ceux qui marquent le plus sérieux effort que la peinture française ait tenté depuis bien longtemps, ceux qui s'éloignent le plus des sentiers battus en réagissant contre l'industrialisme de l'art moderne ; parce qu'enfin elles sont véritablement des œuvres exceptionnelles et marquent une date qui ne sera pas oubliée. Ainsi que l'artiste l'a indiqué lui-même, il a voulu faire de la peinture murale, et il s'est efforcé d'imiter la fresque ; il faut donc juger ceci comme une sorte de spécimen, et n'y voir que des échantillons placés sous les yeux du public, des cartons pour une sorte de concours imaginaire ouvert par l'artiste et de son autorité privée, en face des grandes murailles nues qui attendent une main digne de les décorer. C'est donc aussi un acte d'audace, et si l'homme qui vient ici s'imposer n'avait donné de son savoir-faire que des preuves douteuses, il serait impardonnable de l'avoir tenté.

Des deux tableaux, l'un, « la Concorde, » est seul terminé ; « la Guerre, » en quelques parties, n'est qu'une ébauche, et elle attend évidemment d'une étude réfléchie plus d'une modification importante. Ce premier jet toutefois est d'une belle composition. L'artiste a pris son sujet en maître par le côté abstrait et philosophique. Trois cavaliers romains, arrêtés au milieu du cadre, sonnent de la trompette ; voilà ce qui frappe tout d'abord la vue. C'est la fanfare de la victoire sur le groupe des victimes : trois belles filles captives, un père et une mère agenouillés près du cadavre de leur fils étendu au premier plan ; à gauche un prisonnier se tordant à terre, et les bœufs, animaux pacifiques, mugissant en attendant la mort : voilà le groupe du butin. Dans le lointain, des guerriers poussent devant eux le troupeau des captifs, un soldat égorge un père de famille, les villages sont en feu : la désolation, la mort, tous les maux de la guerre. Les trois cavaliers sont d'un bel aspect et font grande figure dans la

Digitized by Google

demi-teinte qui les voile. Cette demi-teinte réserve tout le relief au groupe des femmes nues, dont le dessin montre chez l'auteur une heureuse familiarité avec les maîtres florentins du XVIe siècle. La mère agenouillée, les bras étendus et roides dans une attitude de violence, n'est pas de même origine; elle est toute moderne, et un goût sévère s'empresserait de la désavouer; mais la douleur du père est touchante et le cadavre du fils bien jeté sur le sol. Je vois bien que l'artiste a voulu marquer un contraste naturel entre l'accablement du père qui ne sait que pleurer et la fureur de la mère qui se redresse et appelle sur les triomphateurs les malédictions du ciel; mais il aurait pu le marquer sans roidir sa figure d'une manière excessive. C'est là une faible tache dans une composition aussi parfaite de tous points.

« La Concorde » n'est pas « la Paix, » comme on l'a prétendu, c'est la bonne entente établie après la guerre, la domination du vainqueur acceptée par le vaincu, ce qui est bien différent, la conquête réalisée et le mélange des races commencé. Voyez ces filles qui offrent aux soldats les fruits de la terre et le lait de leurs chèvres! Voyez ces jeux guerriers dans le lointain! La pensée s'énonce clairement; la guerre est finie; étrangers et indigènes se sont embrassés, la concorde s'est établie entre la race guerrière et la race pastorale. Moins imposant que l'autre cadre, celui-ci est mieux rempli et les groupes sont plus étudiés. L'action est d'ailleurs parfaitement combinée et aucun des personnages n'est inutile au sujet. Le soldat assis à gauche goûte le bonheur du repos et songe aux délices de l'avenir: c'est une excellente figure, isolée à la manière du cynique dans l'école d'Athènes. Moins correcte et moins belle est la fille qui trait sa chèvre au centre même du tableau. La figure pivotale de la composition est celle de la femme vue de dos qui saisit la corbeille que lui tend un pâtre; elle ne déparerait pas une fresque de Primatrice. Plus loin la femme qui traverse la rivière en chancelant sur les cailloux est d'une grâce heureuse et d'une pose pleine de naturel qui rappelle ces naïves et charmantes figures des fresques de Buffalmacco ou de Gozzoli, au Campo-Santo de Pise. M. de Chavannes semble avoir beaucoup étudié ces maîtres, et il a pris dans leur commerce un goût élevé et sévère qu'on ne trouve plus guère chez nos contemporains. A chacun de ses coups de brosse on sent qu'il s'est nourri de la moelle du lion. Nous aurions pourtant un grave défaut à signaler dans cette composition; elle est littéralement coupée en deux par le milieu. Le tronc du laurier rose, bien que dans un ton éteint, fait trop suite au corps allongé de la femme à la corbeille; il en résulte un ligne continue qui va du bas en haut. C'est un défaut auquel il est facile de remédier sans rien enlever à la disposition du paysage qui est fort beau et très noblement composé. La couleur pâle et un peu nacrée de cette grande toile lui

Digitized by Google

prête un certain charme et s'accorde à merveille avec le style de la composition.

Ces deux grands ouvrages, les seules œuvres de style qu'on puisse voir cette année, les seules que nous ayons vues depuis les frises de M. Flandrin à Saint-Vincent de Paul, accusent chez leur auteur un goût élevé, une science peu commune et puisée aux bonnes sources, un amour de l'art qui suffirait pour lui mériter les plus grands éloges et les plus hautes récompenses. Il nous apparaît tout à coup comme le peintre obligé des grandes murailles, le seul qui puisse rappeler au Louvre les splendeurs de Fontainebleau. Sans doute ces figures de grand style, arrêtées par un contour vigoureux comme par le tracé de la fresque, ne doivent pas plaire beaucoup aux admirateurs des grandes enluminures de M. Riedel; mais M. de Chavannes s'en consolera aisément en songeant qu'il a pour lui tous ceux qui comprennent Michel-Ange et qui placent les Lippi et les Gaddi au-dessus de M. Dubuffe et de M. Biard.

Nous voudrions nous arrêter encore, avant de clore ces analyses insipides, devant les dessins d'un poète, M. Janmot, qui a naguère exposé ici le commencement d'un « Poème de l'âme, »[1] dont il nous montre aujourd'hui la suite. M. Janmot n'est pas à proprement parler un peintre, c'est un penseur, et à ce titre son exécution molle et peu savante aurait droit à quelque indulgence. Il resterait à nous demander si M. Janmot ne fait pas confusion entre les arts divers en appelant la peinture à exprimer des choses qui appartiennent trop exclusivement au domaine de la littérature. C'est une question que nous ne pouvons pas traiter ici. Il n'en reste pas moins en M. Janmot un compositeur très intéressant, mais il est fort à craindre que dans la foule un peu frivole qui s'épanouit aux salles de l'Exposition, il ne rencontre guère d'admirateurs. Les grâces mièvres sont trop son fait pour qu'elle goûte la saveur un peu amère de la peinture philosophique.

IV

De notre examen rapide et pourtant trop long sans doute au gré de nos lecteurs, quelles données pouvons-nous tirer pour déterminer la situation actuelle de la peinture en France? Il faut mettre à part d'abord la peinture décorative et faite sur place, que nous avons caractérisée ailleurs sous un nom qui lui est resté.[2] La peinture que

[1] Voir la *Revue*, 1re série, t. XIV, p. 99.

[2] *L'Ecole d'Epinal.* (Voir la *Revue*, livraison du 31 octobre 1860.)

Digitized by Google

l'Exposition nous montre est pour les neuf dixièmes le produit d'une industrie médiocre flattant le mauvais goût du public pour s'en faire acheter. Nous n'avons rien à en dire. L'art se montre par fragments chez quelques paysagistes, mais le paysage lui-même tend de plus en plus à disparaître. L'Orient voit augmenter chaque jour le nombre et le talent de ses adeptes; il y a là progrès, progrès matériel sans doute, mais enfin progrès. Ceux qui se sentent un peu de poésie dans le cœur ou de coloris sur la palette, s'adressant de préférence aux scènes de la vie de campagne ou de la vie bourgeoise, les paysanneries, les intérieurs de famille, le tableau sans sujet, le petit cadre et même l'infiniment petit ne périclitent pas. Il y en a pour tous les goûts et de toutes les couleurs; quelques-uns sont excellents. Quant à la grande peinture, à celle qui doit donner l'exemple et tenir école, ôtez les deux toiles de M. de Chavannes, il ne reste rien. En résumé, une grande somme de talent répandue sur une grande surface, de l'habileté, du savoir-faire, peu d'originalité, point de style, un affadissement funeste, une torpeur mortelle, un éclectisme ennemi de toute foi et de tout élan généreux, tel est, nous avons regret à le constater, l'état de l'art en 1861, tel du moins il ressort pour nous de l'Exposition. Que faudrait-il pour insuffler la vie dans ce corps qui s'éteint, pour verser un sang nouveau dans ces veines épuisées? Ce ne serait pas la peine de le dire puisque personne n'en tiendrait compte. On a imaginé d'acheter des tableaux avec le produit des recettes faites à la porte, et de les mettre en loterie; on les a achetés fort cher si j'en juge par ce que j'en ai lu dans les journaux, — et je ne m'en plains pas, — mais on ne saurait dire qu'on ait toujours acheté les meilleurs, — et je le regrette. — Si c'est un nouveau mode d'encouragement pour le mauvais goût et une prime donnée à la peinture pauvre, nous croyons qu'on aurait pu se dispenser de fonder cette nouvelle institution de bienfaisance. Le bon vouloir est grand, mais le goût est petit, et voilà pourquoi sans doute notre peinture est médiocre. La fille d'Oronte était muette; on lui a permis l'amour et elle a parlé.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Des Concours pour les Monuments publics, dans le passé, le présent et l'avenir, par M. César DALY. Paris, *Revue de l'Architecture*, et A. Morel, éditeur.

Cette question des concours pour les monuments publics a été incidemment touchée ici même à propos du concours ouvert en janvier dernier par le ministère d'Etat pour un projet de salle de spectacle destinée à l'Opéra. Un savant architecte, qui est à la fois un écrivain distingué, vient de traiter à fond la question et, en posant le problème, d'en donner la solution, ce qui n'est pas une médiocre originalité dans un temps où les problèmes sont plus souvent posés que résolus. M. César Daly est un grand partisan des concours et il en donne ses raisons ; elles nous auraient convaincu s'il en avait été besoin ; espérons qu'elles exerceront leur influence sur l'administration et sur l'aristocratie des artistes qui s'étaient jusqu'ici le plus énergiquement prononcés contre cette façon de distribuer les grands et durables travaux qui doivent illustrer un siècle et glorifier un règne. Cette double opposition, M. César Daly l'explique à merveille. L'administration a de graves devoirs à remplir vis-à-vis de l'Etat, vis-à-vis du public, vis-à-vis des finances surtout, et elle a craint souvent que le concours ne lui imposât des hommes peu pratiques, peu familiers avec la comptabilité et l'ordre sévère que les grands travaux exigent; elle a enfin ses hommes dont elle est sûre et en qui elle a mis sa confiance. Les « patriciens de l'art, » pour nous servir d'une expression heureuse de l'auteur, craignent de leur côté les humiliations de la défaite, le danger pour leur vieille renommée d'être exposés aux caprices d'un jury, aux dédains des suffrages. La foule des artistes eux-mêmes n'est pas sympathique aux concours, qu'elle considère trop souvent comme un leurre, comme une manière de consultation gratuite à laquelle il est parfaitement inutile de prendre part, parce que l'administration a d'avance fait son choix et qu'aucune garantie d'impartialité, de savoir et de justice n'environne cette vaine cérémonie. Le passé, il faut le reconnaître, ne donne que trop raison à ces derniers, et cependant le récent exemple d'un concours honnête, impar-

Digitized by Google

tialement organisé, jugé par un jury indépendant et grave, sinon tout à fait irréprochable dans sa composition, a beaucoup diminué parmi les artistes les préventions d'autrefois. La loyauté, la parfaite impartialité qui ont présidé à ce nouvel essai tenté pour acclimater chez nous un système que les temps les plus heureux pour l'art ont connu et pratiqué, n'ont pas laissé de bien préparer l'opinion au succès de la cause que M. Daly plaide aujourd'hui avec tant d'éloquence. Nous croyons que de ce côté ses efforts ne seront pas infructueux, et le modèle d'organisation qu'il expose répondant à toutes les objections qui ont été faites, il ne restera qu'à persuader les patriciens de l'architecture et l'administration elle-même. Celle-ci est déjà plus d'à moitié convertie, puisque son initiative a dernièrement ouvert le concours le plus sérieux et le plus important que notre siècle ait vu. Le résultat, malgré ses défaillances, n'est pas de nature à l'arrêter dans la bonne voie qu'elle a prise ; les arguments de M. Daly sont faits pour l'y maintenir. Reste cette aristocratie en possession du domaine public et qui n'entend pas si aisément lâcher pied devant les nouveaux venus. M. Daly propose un excellent moyen pour la convertir à la cause des concours, c'est de poser en principe qu'aucun édifice public de quelque importance ne sera désormais confié à un architecte qu'à la suite d'un concours. L'homme de talent, déjà en possession de la renommée, n'aurait d'autre alternative que de concourir ou d'abdiquer. S'il est impuissant, il abdiquera et l'administration n'aura qu'à se féliciter de sa retraite ; s'il se sent de la force et de la valeur, il s'empressera de rechercher cette palme désormais rendue plus glorieuse par la difficulté même de la conquérir. Les plus célèbres des artistes, ceux dont le mérite est le moins contesté, s'empresseront d'accourir à ces arènes de l'intelligence et de l'art.

Ainsi dégagée des fins de non-recevoir qui ont jusqu'ici fait obstacle à l'organisation régulière des concours, la question pratique se pose et elle se résume à peu près en ces termes : Donner du temps pour les concours, les environner de toutes les garanties d'impartialité et constituer un jury compétent, indépendant, ne relevant d'aucune coterie, ne représentant aucune forme de l'art particulière, ou plutôt les représentant toutes, en même temps que les intérêts de l'administration et ceux du public. On le comprend, toute la difficulté est dans la composition de ce jury modèle. M. Daly propose treize membres, plus un président, chef d'administration. Il demande neuf des membres à l'élection dans les différents corps qui représentent l'architecture, et confie à l'administration le soin de désigner les quatre autres parmi des hommes de son choix pris dans son sein ou parmi les hommes dont le savoir et le goût sont connus en dehors de la pratique de l'art. M. Daly croit que de cet ensemble sortirait toujours un bon jugement, dégagé des influences pernicieuses ou parasites, et qu'avec le temps l'usage des concours introduirait dans l'art une unité, une force d'ensemble qu'il regrette à bon droit de n'y pas trouver aujourd'hui. Enfin il impose aux membres de son jury des travaux excessivement sérieux, des rapports écrits et motivés qui formeraient de véritables archives pour l'histoire de l'architecture.

Nous aurions bonne envie de présenter à nos lecteurs quelques-unes des

Digitized by Google

idées qui abondent dans cet excellent écrit, et peut-être d'en discuter quelques-unes. L'occasion s'en présentera. En ce moment, nous ne voulons qu'appeler l'attention des hommes intelligents sur une brochure dont l'intérêt et l'opportunité ne seront niés par personne dans un temps où les palais s'élèvent comme par enchantement et où les édifices publics se métamorphosent et jaillissent du sol avec une rapidité qui tient du prodige. M. Daly voudrait sans doute que tous ces travaux herculéens ne fussent pas seulement œuvre de maçonnerie et que l'art eût sa part de ce grand festin de pierre auquel la France assiste depuis dix ans. Nous n'avons pas non plus d'autre vœu à formuler. A. C.

Histoire de la Suède sous le règne de Gustave Ier (Wasa), par A. DE FLAUX. Paris, Firmin Didot. 1861.

Les premiers chapitres de ce livre, consacrés au récit de l'asservissement et de la délivrance de la Suède, ne sont pas au-dessous du sujet, l'un des plus dramatiques de l'histoire moderne. Toute cette partie de l'ouvrage est écrite avec une netteté et une vigueur remarquables. On sent que l'auteur a été à bonne école, et qu'il s'est heureusement inspiré de l'illustre historien des révolutions d'Angleterre. Moins heureux dans le récit du règne proprement dit de Gustave, à partir de l'inauguration de la Réforme, M. de Flaux a fait de louables efforts pour concilier son protestantisme zélé avec l'impartialité historique; mais il ne nous paraît pas y avoir pleinement réussi. Le sujet lui-même, si intéressant, si grandiose au début, devient ingrat pour l'historien. Gustave, une fois vainqueur, perd beaucoup de son prestige; il a trop longtemps vécu pour sa gloire, comme pour son bonheur. Pendant la plus grande partie de ce long règne, ce n'est plus qu'un homme habile, et non un grand homme. On souffre de le voir se faire, en haine du catholicisme, le persécuteur de ces braves Dalécarliens, naguère ses hôtes et ses premiers soldats! On souffre de le voir poursuivre, non-seulement jusqu'à la ruine, mais jusqu'à la mort, des évêques dont l'appui avait contribué à sa victoire. Enfin, le massacre de la population catholique de Calmar (1525) a laissé sur sa mémoire une tache de sang, qu'aucun panégyrique, aucune apologie ne sauraient effacer.

Réformateur par ambition et par avarice, Gustave distance, par son fanatisme intéressé, celui même des disciples de Luther, dont il impose à ses sujets les prédications. C'est à l'aide de reîtres allemands, soldés avec les richesses des églises, qu'il initie ses peuples aux bienfaits de la Réforme, persécutant ou sabrant ceux que ses harangues théologiques n'ont pu convertir. Les protestants ne peuvent nous forcer d'admirer avec eux, dans Gustave Ier, le fanatisme intolérant que nous flétrissons impartialement avec eux dans Philippe II.

Il ne nous paraît nullement démontré d'ailleurs que l'établissement durable d'une autonomie suédoise fût incompatible avec le maintien du catholicisme, comme Gustave cherchait à se le persuader à lui-même,

Digitized by Google

jusque sur son lit de mort. Mieux eût valu, croyons-nous, émonder l'arbre que de l'abattre impitoyablement. Pour nous, malgré la popularité qui reste attachée à la première partie de la vie de Gustave, malgré le succès constant de ses entreprises, au dedans comme au dehors de ses Etats, nous voyons sa vieillesse tourmentée par les désordres scandaleux de sa fille chérie, par les discordes et les vices précoces de ses fils; et dans les pressentiments sinistres qui l'assiégent à ses derniers moments, nous croyons reconnaître une expiation providentielle de son despotisme, de son avidité, de son vandalisme anti-catholique.

Ce vandalisme a porté ses fruits ; il a fait passer dans les annales modernes de la Suède les glaces de son climat. La destinée de ce royaume, avec ses traditions religieuses intactes, dans tout ce qu'elles avaient d'innocent et de respectable, eût été fort différente, mais glorieuse encore à coup sûr. Qui sait même si sa grandeur militaire et politique n'en eût pas été moins éphémère? Un Gustave-Adolphe catholique aurait pu cueillir, du côté de la Russie, des lauriers moins stériles que ceux de Leipzig et de Lützen. Il pouvait réussir là où plus tard succomba Charles XII, et ces rives de la Newa, où Gustave Wasa lui-même avait guerroyé avec succès contre les hordes encore sauvages d'Iwan le Terrible, seraient peut-être encore suédoises! Bon ERNOUF.

Etudes historiques, littéraires et morales sur les Proverbes français et le langage proverbial, par M. QUITARD. Paris, Techener. 1860.

On connaît la légende poétique du « Vieillard des tombeaux » (*Old Mortality*) de Walter Scott, qui avait voué ses derniers jours à la réparation des inscriptions funèbres et des anciennes pierres sépulcrales. M. Quitard semble s'être consacré aux mêmes soins pieux à l'égard des proverbes, qui sont aussi des reliques de nos ancêtres. Il avait déjà publié, il y a peu d'années, un *Dictionnaire des proverbes*, riche de documents inédits et de rapprochements curieux. Il nous donne aujourd'hui, sous le titre d'*Etudes*, une nouvelle série d'investigations qui portent, tantôt sur l'origine peu ou mal connue de locutions et d'axiomes d'un usage encore journalier, tantôt sur des proverbes tombés en désuétude, mais dignes d'être disputés à l'oubli, soit pour leur valeur morale, soit à cause des anciennes coutumes auxquelles ils se rapportent.

Ces études ne sont pas seulement curieuses, mais profondément instructives. Elles mettent à contribution les monuments des antiquités hébraïques, hindoues, grecques et romaines, le moyen âge, et même les auteurs modernes, dont les plus heureuses inspirations ne sont souvent, même à leur insu, que la reproduction enjolivée de pensées vieilles comme le monde. On retrouve à chaque pas, dans cette recherche, des débris reconnaissables d'un fonds primitif de morale, de bon sens et de sentiment universels. On dirait des parcelles de ce miroir de la Vérité, qu'un ingénieux apologue nous représente comme brisé depuis tant de siècles.

Plusieurs de ces proverbes, et des plus anciens, présentent encore un

Digitized by Google

caractère saisissant d'actualité. Pythagore semble prophétiser l'avénement de Marat lorsqu'il dit que « les monstres les plus horribles ne se trouvent pas en Afrique, mais dans les pays en révolution. » En pleine république romaine, le vieux satirique Lucilius disait déjà :

Quantum habeas, tanti ipse sies, tantique habearis ;

adage dont nous trouvons dans une vieille chanson de geste cette traduction énergique : *Tant as, tant vales, et tant t'ami ;* autant tu as, autant tu vaux, autant l'on t'aime. C'est toujours un peu, ou plutôt beaucoup comme cela !

Le fameux axiome de Sénèque : « Le vice est de cher entretien » (*Vitia multo impenso coluntur*), et le dicton roman : « Qui aime vilement s'avilit. » (*Qui ama vilmen si eis vils is*), ne semblent-ils pas faits exprès pour une époque de mercantiles et vulgaires amours?

Voici encore un proverbe oublié et bien digne de revivre de nos jours. On disait autrefois des intrigants habiles à faire miroiter aux yeux des niais les côtés spécieux d'entreprises impossibles « qu'ils faisaient sécher de la neige au four, afin de la vendre pour du sel blanc. » Que de *fours* de ce genre dans notre société moderne !

M. Quitard s'attache aussi, avec un zèle tout particulier, à rectifier des préjugés erronés sur l'origine de certaines locutions encore populaires. Ainsi il nous apprend que celle-ci : « se trouver pris entre deux feux, » est fort antérieure à l'invention de la poudre, et remonte à ces terribles auto-da-fé druidiques, où les victimes marchaient à la mort entre deux bûchers. Le fameux terme de *haro* ne dérive pas, comme on le répète encore tous les jours, du souvenir quelque peu mythologique des prouesses de Rollon comme justicier, mais du mot teutonique *haren*, crier ou appeler au secours, qui se trouve dans des glossaires théotisques, antérieurs de plus d'un siècle à la venue du fameux pirate normand.

L'expression surannée, « être réduit ou accommodé au safran, » rajeunie dernièrement avec un certain succès par M. E. Augier, se rapportait à l'usage général de barbouiller de jaune les maisons des banqueroutiers, et non à l'espèce de forfaiture spéciale et intime à laquelle il est fait allusion dans la comédie des *Effrontés*.

Passant du plaisant au sévère, nous signalerons encore ce proverbe trop peu connu : *Dieu écrit droit avec des lignes courbes.* Pensée profonde, qui correpond au mot de Goëthe : « L'humanité progresse en ligne spirale ! » Nous préférons même l'ancien proverbe; car, dans cette série alternative de revirements partiels et de progrès à nouveau, il maintient l'intervention providentielle, imprudemment écartée par la nouvelle école historique.

Ces citations suffiront, je pense, pour faire apprécier les divers genres d'intérêt que présente ce livre. Il a fallu, pour en réunir les matériaux, beaucoup de patience et de sagacité, une prodigieuse quantité de lectures intelligentes, et c'est là un exemple bon à faire connaître et à imiter.

Bon ERNOUF.

Digitized by Google

Portalis philosophe chrétien, ou *du véritable esprit philosophique*, par M. FRÉGIER, juge au tribunal d'Alger. Paris, Challamel. 1861.

Ce livre, d'une haute portée religieuse et sociale, est l'œuvre d'un honorable magistrat, que l'on doit féliciter et remercier d'un tel emploi de ses loisirs. C'est l'analyse, et, sur certains points, le complément et la rectification de l'ouvrage trop peu connu de Portalis, *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique au XVIIIe siècle*, œuvre posthume de l'illustre rédacteur du Code civil.

Nous recommandons le travail de M. Frégier aux esprits sérieux qui ne craignent pas les excursions sur les sommets ardus de la métaphysique, et qui pensent que l'étude des plus graves problèmes de la vie humaine vaut bien qu'on lui consacre quelques heures de ces efforts d'intelligence si prodigués de notre temps aux recherches égoïstes de la spéculation. Ils trouveront dans ce livre, sous une forme quelquefois abstraite, mais souvent éloquente, les arguments les plus décisifs contre les doctrines matérialistes et sceptiques, et ceux dont la véritable philosophie se sert pour appuyer l'existence de Dieu, l'immatérialité de l'âme, la nécessité d'une religion révélée, le respect de l'autorité et des lois; en un mot, toutes les croyances consolantes et salutaires.

A propos de l'application de la philosophie à l'histoire, nous aurions aimé que M. Frégier combattît un système dangereux, aujourd'hui fort accrédité. Ce système, issu des théories du kantisme, introduit la dynamique dans l'histoire, prétend expliquer d'une façon absolue tous les événements par une pondération régulière, ramenant fatalement les mêmes péripéties, par suite du concours de circonstances analogues et du choc des mêmes passions. Ce mode d'interprétation historique substitue les mathématiques à Dieu, et arrive à rejeter, comme une superstition surannée, toute intervention providentielle immédiate dans les affaires de ce monde. Il y a dans cette tendance une sorte de matérialisme moral, qui méritait d'être soigneusement défini et réfuté.

Nous croyons pouvoir signaler encore une contradiction réelle entre l'hommage mérité que M. Frégier rend à Louis XVI et l'admiration sans réserve qu'il témoigne ailleurs pour le mouvement de 1789. Sans doute, l'Assemblée nationale a fait de grandes choses; mais n'a-t-elle fait que des choses justes et prudentes? N'a-t-elle pas été fatalement entraînée dès ses premiers pas, par cette fausse philosophie que Portalis et M. Frégier réprouvent avec raison? Dans l'intérêt même des réformes inévitables et salutaires, ne pouvait-on pas mieux s'entendre avec ce monarque, dont la vertu a égalé l'infortune? Enfin, ces emportements de 93, justement odieux à M. Frégier, ne trouvent-ils pas leur explication, leur principe et presque leur excuse dans ces premières insurrections, sanctionnées, légitimées par les députés de 1789? « L'abîme invoque l'abîme, » suivant l'énergique expression de l'Ecriture, et la conscience ne saurait méconnaître une corrélation, une dérivation fatales, de Louis XVI désobéi, amené de force et confiné aux Tuileries, à Louis XVI détrôné, captif au Temple et martyr.

Bon ERNOUF.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

LES PHILANTHROPES

L'Ouvrière, par M. Jules SIMON. — *Les Mémoires d'Antoine*, ou *Notions populaires de morale et d'économie politique*, par M. Antonin RONDELET. — *La Charité à Paris*, par M. Jules LECOMTE.

Il faut savoir du gré aux écrivains qui s'occupent des ouvriers, des pauvres, des misérables, et qui consacrent leurs efforts à améliorer la situation de tout ce qui travaille et souffre. C'est parfois la seule charité qui soit permise aux gens de lettres, et elle en vaut bien une autre. Souvent efficace, elle est devenue depuis 1848 extrêmement courageuse, car ceux qui excitent ordinairement la pitié, ont à cette époque tellement excité la terreur, et on a craint si fort cette misère qu'on était habitué à plaindre, que toute réclamation en sa faveur passe aujourd'hui pour dangereuse, presque pour révolutionnaire, comme s'il était défendu d'avoir commisération des malheureux une fois qu'on a eu peur, et périlleux de secourir ceux qui nous ont fait trembler. A vrai dire, il y a des gens qui tremblent encore lorsqu'on prononce devant eux ces mots de pauvre et d'ouvrier. Mal remis de la panique de 1848, ils s'inquiètent, ils s'alarment au seul mot de philanthropie; ils répondent par des railleries ou des brutalités aux appels qu'on fait à leur charité, à leur justice, ils repoussent tout ce qui a une apparence de science économique ou sociale, ils s'indignent qu'on songe encore à ces chimères, qui ont fait couler du sang et qui ont glacé le leur dans leurs veines. Ne leur parlez pas d'équité, de progrès; tout mot qui éveille chez les malheureux une idée de consolation ou d'espérance est pour eux synonyme d'utopie, de folie, et même d'immoralité; ils suspectent les désirs les plus naturels, ils soupçonnent, ils flairent un parfum d'hérésie sociale dans les vœux les plus légitimes, comme les casuistes d'autrefois flairaient l'hérésie religieuse dans les pratiques les plus innocentes: enfin, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, au plus petit souffle de liberté, au moindre vent de fraternité, ils crient au communiste, au Proudhon, et ils voient se dresser tout sanglant devant eux le spectre du socialisme. On doit donc de véritables actions de grâces aux écrivains qui ont le courage d'aborder encore ces questions suspectes, et, pour dire le

Digitized by Google

mot, de découvrir ces plaies effrayantes; on doit les remercier surtout de réagir contre cette lâcheté de cœur des trois quarts des hommes, qui les empêche de regarder le mal, de peur d'être forcés de le combattre, contre cette lâcheté de conscience qui les empêche de reconnaître le mieux, pour ne pas avoir à le pratiquer.

C'est d'ailleurs une justice à rendre à ces écrivains, qu'ils ne tentent cette réaction qu'avec prudence, et qu'ils ne combattent cette double espèce de pusillanimité qu'en la flattant un peu. Voici trois livres qui s'occupent de la condition des pauvres, des améliorations qu'on peut apporter à leur sort, des moyens de leur rendre la vie possible et supportable, et des résultats qu'on a déjà obtenus dans cette entreprise; on ne saurait traiter un sujet plus intéressant, ni se proposer un but plus louable; mais que de précautions pour ne fâcher personne! quel soin de ne dire la vérité qu'en l'excusant! quelles professions de foi rassurantes : « Bonnes gens, c'est le socialisme qui vous fait peur; ne craignez rien et entrez chez nous, vous n'y trouverez point de socialisme; c'est à peine si nous prêchons une réforme, encore est-ce la réforme des pauvres plutôt que des riches; vous redoutez avant tout cette chimère de l'égalité; nous tonnons justement contre l'égalité; nous en condamnons le désir chez les pauvres, et nous en justifions la crainte chez vous; nos livres que vous croyez peut-être hostiles aux heureux parce qu'ils s'inquiètent des misérables, sont précisément une exhortation à ceux-ci de ne rien faire contre ceux-là; enfin, nous avons moins de souci de les délivrer de leurs maux que de vous délivrer de vos craintes. » M. Jules Simon, dont *l'Ouvrière* a tant de parties excellentes, et M. Jules Lecomte, dont l'ouvrage est un des meilleurs qu'on ait publiés depuis longtemps, car, par un mélange aussi heureux qu'étonnant, il a su y mettre à la fois beaucoup de statistique et beaucoup de cœur, ne procèdent guère autrement. M. Jules Simon, esprit naturellement modéré et ennemi de tout ce qui a une apparence radicale, professe en toute occasion le respect des choses établies. Tandis que sa conscience lui révèle çà et là quelque iniquité, quelque vice social, sa raison éclectique lui apprend qu'il n'y a point de mal sans bien; il voit avec une certaine étendue de jugement le fort et le faible des institutions sociales; et, en dépit de son cœur qui penche ailleurs, en dépit de ses intentions qui sont les plus libérales du monde, il est amené à conclure qu'il faut laisser faire au temps, et s'en tient, ou peu s'en faut, au sage précepte : « Ne marchons pas, de peur des entorses. » Je soupçonne M. Jules Simon d'avoir fort bien senti ce côté faible de son bel ouvrage, et sans doute c'est ce qui lui a fait dire que *l'Ouvrière* était avant tout, comme *le Devoir*, comme *la Liberté*, une œuvre de morale. C'est, de plus, une œuvre de statistique; mais ce n'est point un livre d'économie sociale; il constate des faits, il ne donne pas de moyens; il enregistre des maux, il ne propose point de remède, ou du moins le seul qu'il propose, c'est-à-dire le retour des ouvriers à la vie de famille, n'a point de valeur scientifique.

Croit-on que M. Jules Simon n'en ait pas trouvé, n'en ait pas entrevu d'autres? La vérité est qu'il en a eu peur. Je m'empresse de m'écrier

Digitized by Google

comme lui, puisque c'est la mode : Je ne suis point un socialiste, mais je défie un homme sincère et disposé à suivre la bonté de son cœur et la droiture de son esprit d'écrire un livre comme *l'Ouvrière* sans devenir socialiste par quelque côté. « Quoique le socialisme, dit M. Jules Simon, soit chassé de nos institutions, de nos lois et de nos usages, il envahit sournoisement le domaine de l'industrie. » Il aurait pu ajouter le domaine de l'intelligence tout entière. Entre ces deux principes, « à chacun selon ses œuvres » et « à chacun suivant ses besoins, » dont l'un est le fondement du droit de propriété, et l'autre la source du droit au travail, tous les deux trop absolus, car le premier consacre l'égoïsme, et le second la paresse; entre ces deux principes ennemis s'opère peu à peu une sorte de réconciliation qui est, si j'ose le dire, dans le cœur du genre humain tout entier. Toute supériorité d'intelligence et de travail veut être reconnue et récompensée, c'est un droit; mais, d'un autre côté, celui qui, voyant un homme mourir de faim, ne s'écrierait pas : Il avait le droit de vivre, et ne tirerait pas immédiatement la conclusion, quel nom lui donnerez-vous?

L'intention de M. Jules Lecomte, clairement exprimée par la préface de *la Charité*, n'est pas non plus de réclamer pour le peuple quelque droit nouveau, dont on trouve généralement qu'il n'a pas besoin, mais, au contraire, de l'éclairer sur un devoir de reconnaissance qu'il contracte tous les jours à l'égard des heureux et des bienfaisants de la terre, en excitant d'ailleurs le zèle et l'émulation de ceux-ci par la charité. Le but de son œuvre est double : « Stimuler en haut, éclairer en bas, » mais il s'est proposé surtout de faire naître de douces et consolantes pensées. Comme Eugène Sue, dans ses *Mystères de Paris*, avait sondé les abîmes du mal, il a voulu, lui, sonder les abîmes du bien, et ajouter un chapitre rassurant au livre fameux du romancier pessimiste. M. Jules Lecomte, comme M. Jules Simon, est résolu à n'alarmer personne. Et pourtant nul mieux que lui n'a posé la question : « Ce qui frappe forcément d'abord, c'est l'inégale répartition de la richesse; pour les uns, d'immenses fortunes accumulées; pour les autres, le dénûment le plus complet. Ce qui attriste, c'est l'incomparable différence qui existe dans le niveau du bonheur; ici, le plaisir et toutes ses jouissances, le luxe et toutes ses superfluités; là, l'indigence avec son présent de labeurs et de privations, devant un horizon d'anxiétés. Ce qui inquiète enfin, c'est la population divisée en deux classes, auxquelles la société semble dire : Toi, jouis, ta destinée est d'être heureuse; toi, travaille, ta destinée est de souffrir..... » On ne saurait exposer plus nettement la situation, et j'accepte les paroles de M. Jules Lecomte comme l'aveu involontaire d'un esprit impérieusement, juste qui ne saurait échapper à l'évidence. Il est vrai qu'il se hâte d'ajouter : « Voilà ce que rencontre le regard superficiel qui se fixe sur notre société. Serait-ce donc là l'héritage reçu du passé? La morale chrétienne n'aurait-elle transformé le monde antique que pour le faire choir dans ces misères morales : l'égoïsme et l'envie? *Heureusement il n'en est point ainsi*. Si l'égoïsme des uns et l'envie des autres avaient dû se partager l'âme des sociétés modernes, leur existence eût été un perpétuel danger..... » Et qu'est-elle donc, je vous prie? Mais M. Jules Lecomte tient naturellement à rentrer

Digitized by Google

dans son rôle d'optimiste ; Dieu veuille que les événements ne l'en fassent jamais sortir. Il a eu du moins le bon sens de ne pas chercher à nier l'inégalité, et à créer, en faveur des malheureux, une sorte d'égalité factice, appuyée sur cet argument qu'il y a sur cette terre des malheurs pour tout le monde, et que les riches comme les pauvres en ont leur part. Sans doute, et si ces derniers avaient leur part de bonheur, tout serait au mieux.

Pour notre compte, nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons déjà dit ailleurs, peut-être moins à propos. C'est une morale fausse, banale et niaise que celle qui vous prêche : L'argent ne fait pas le bonheur ; les riches ne sont pas plus heureux que les pauvres ; l'indigence a ses compensations. Quelle ironie que la chanson où Béranger compte les plaisirs des *Gueux !* Est-ce que l'ennui est pire que la lassitude ? Est-ce que la satiété est plus douloureuse que la faim ? Est-ce que la monotonie de l'abondance est plus triste que la monotonie des privations ? Est-ce que les visiteurs sont plus odieux que les créanciers ? Est-il plus humiliant de faire l'aumône que de la recevoir ? d'être poliment importuné qu'insolemment éconduit ? Je sais que les romans ont inventé des maladies pour les riches, que la mode a créé pour eux successivement les nerfs, la migraine, le spleen, les vapeurs ; je sais que les médecins leur confectionnent de temps en temps des indispositions d'un nouveau genre ; que les poètes leur inoculent des souffrances fashionables, des douleurs de bon goût, des afflictions ingénieuses et des maux bien portés. On leur a enseigné à être incompris, à chercher un idéal qu'on est convenu de ne pas rencontrer, à pleurer sur ces débris de leurs illusions, à s'apitoyer sur le spectacle des dégradations humaines. On leur a appris à désirer un je ne sais quoi, à pleurer un je ne sais quoi, à le regretter, à l'envier, à être malheureux de ne pas l'avoir. On leur a forgé des peines imaginaires, afin qu'ils se trouvassent bien misérables, et pour les dispenser de plaindre et de soulager les peines réelles et les chagrins sérieux. La poésie surtout les a corrompus, en leur persuadant que la fortune a ses inconvénients particuliers, ses cauchemars et ses plaies. Cette déclamation a bien vieilli depuis l'austère Sénèque, qui « *en louant Diogène, buvait le falerne dans l'or.* » Nommez le mal connu des riches et inconnu aux pauvres ; décrivez-moi un genre de supplice qui n'ait jamais torturé un pauvre homme ! Non, la somme des biens et des maux n'est point égale ; nous ne sommes pas tous soumis à une même épreuve : dire le contraire, c'est mentir à la société et fausser le cours de la pitié. Et pourtant tous les jours vous entendez crier aux malheureux : « Apprenez à être contents de votre sort, » et aux heureux : « C'est à vous à vous plaindre du vôtre. » Quelle duperie !

M. Jules Lecomte ne veut être ni une dupe ni un charlatan ; il reconnaît l'inégalité, mais, comme tous les vrais philanthropes d'aujourd'hui, il la proclame nécessaire. Egoïsme, envie sont, selon lui, deux extrêmes, dont la charité, et la charité seule, devient le terme moyen. Pour soulager les neuf dixièmes de la société qui souffrent, il n'imagine rien en dehors de l'aumône, et il a raison, puisque s'il essayait d'imaginer quelque chose, il deviendrait immédiatement un socialiste. Mieux vaut la mendicité que le

Digitized by Google

communisme et la sportule que la loi agraire ; voilà ce qu'on disait il y a déjà deux mille ans, ce qui n'a pas empêché Pline de s'écrier que la grande propriété avait perdu l'Italie : *Latifundia perdidere Italiam.*

M. Antonin Rondelet, l'auteur des *Mémoires d'Antoine*, est un optimiste encore bien plus radical que M. Jules Lecomte. Professeur de philosophie à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, il est vraiment digne d'être surnommé le docteur Pangloss de l'Auvergne. « Il est démontré, disait-il, que les choses ne peuvent être autrement ; car, tout étant fait pour une fin, tout est nécessairement pour la meilleure fin. Remarquez bien que les nez ont été faits pour porter des lunettes, aussi avons-nous des lunettes. Les jambes sont visiblement instituées pour être chaussées et nous avons des chausses. Les pierres ont été faites pour être taillées et pour en faire des châteaux, aussi monseigneur a un très beau château : le plus grand baron de la province doit être le mieux logé ; et les cochons étant faits pour être mangés, nous mangeons du porc toute l'année. Par conséquent, ceux qui ont avancé que tout est bien ont dit une sottise ; il fallait dire que tout est au mieux. » M. Antonin Rondelet dit que tout est au mieux. Son Antoine est un ancien ouvrier charpentier rentré depuis quelques années dans son village après avoir habité les villes et un peu vu le monde, lequel raconte les principaux événements de sa vie et les enseignements qu'il en a tirés. Petit-fils du bonhomme Richard, Antoine est son élève, comme M. Antonin Rondelet est l'élève de Franklin ; leur science et leur expérience sont américaines. C'est la sagesse, moins la pitié ; c'est la vertu, moins le cœur. Je l'avoue, après avoir lu avec le plus grand soin le livre de M. Rondelet, je n'y ai trouvé rien à redire, rien même qu'on pût absolument contester, sauf l'éternelle tirade où l'auteur prouve éloquemment que les pauvres sont bien heureux d'être pauvres et les riches bien malheureux d'être riches, ce qui rétablit entre eux l'égalité. M. Rondelet ne l'a pas oubliée, cette tirade fameuse, elle tient deux pages dans un livre où il y a pourtant moins de mots que de sens. Mais d'ailleurs M. Rondelet a raison, toujours raison, la logique me le dit, et ses arguments me le prouvent. Il a raison par deux et deux font quatre, absolument, algébriquement. En vain je regimbe, il a raison comme un chiffre, comme une date, il a raison avec tant de crudité qu'il m'en épouvante ; vraiment il n'est pas permis d'avoir si raison que cela. C'est peut-être ce qui fait que je suis plus confondu que convaincu ; cette raison sèche me laisse sec moi-même, j'en crains l'aspect rigide, j'ai peur d'y être pris comme dans un engrenage ; j'entends sa voix d'acier qui me crie aux oreilles : Je fais de l'économie sociale et non de la philanthropie.

Chose étrange qu'un écrivain qui est toujours content ne vous satisfasse pas davantage ; car, il faut le redire encore, M. Antonin Rondelet, lauréat de l'Académie des sciences morales, est toujours content. Il est toujours pour ce qui existe, pour ce qui prospère ; il est de l'avis de ceux qui imposent leur avis. Comme ce personnage de Molière qui faisait des impromptus à loisir, M. Antonin Rondelet consacre un talent réel, un style excellent à prêcher le progrès au moyen du *statu quo* ; il prouve le mouvement en restant en place. C'est au gouvernement à marcher pour les

Digitized by Google

citoyens ; le gouvernement joue un grand rôle et un rôle toujours applaudi dans les *Mémoires d'Antoine*. M. Antonin Rondelet veut-il condamner les sociétés secrètes, qui sont loin d'ailleurs d'être une bonne chose, il se met tout de suite à son aise dans la discussion : « Je ne sais ce qui peut arriver, dit-il, dans d'autres contrées et avec des gouvernements despotiques ; je sais que parmi nous le pouvoir a assez de conseillers pour se passer de votre critique, notre pays a assez de liberté pour que vos réformes n'aient pas besoin du secret si elles étaient avouables. » Selon M. Rondelet, l'Etat a raison quand il intervient dans les relations des citoyens entre eux ; et l'Etat a encore raison quand il s'abstient d'intervenir ; il a raison quand il augmente la liberté et quand il la restreint ; M. Antonin Rondelet a créé l'Etat à son image, il a toujours raison. Il fait bien d'interdire l'usure, il fait bien encore de ne point imposer la charité ; quelle excellente chose que les impôts indirects ; comme il y a du bon dans l'expropriation pour cause d'utilité publique ; et cette heureuse centralisation a-t-elle produit d'assez beaux résultats ! On n'est pas plus accommodant : M. Antonin Rondelet ne se borne pas d'ailleurs à cette admiration continuelle de l'Etat ; il en reverse un peu sur l'administration elle-même, et il a écrit une page tout à fait aimable à l'adresse de messieurs les commissaires de police. Son Antoine devient peu à peu, sous sa dictée, l'admirateur aussi passionné que lui de tout ce qui ordonne et fonctionne ; et, pour l'en récompenser, M. Antonin Rondelet l'a nommé maire à la fin de sa vie. Les mémoires de ce brave homme qui a trouvé tout au mieux dans le meilleur des mondes possibles, qui a commencé par naître dans une famille honorable, qui a reçu un peu d'éducation et appris un bon métier, qui a trouvé un excellent patron et un bon salaire, qui a succédé naturellement à ce patron incomparable, dont il épouse la fille, convertit le fils, augmente le fonds, qui a rencontré dans sa femme la plus dévouée des épouses et dans son fils le plus respectueux des enfants, qui meurt enfin maire de son village ; les mémoires de cet heureux homme, à qui tout a réussi selon ses vœux, se couronnent dignement par une visite à l'Exposition universelle. Ici, l'enthousiasme d'Antoine ne connaît plus de bornes ; pour lui, l'Exposition universelle ne fut pas seulement un spectacle curieux, une exhibition majestueuse, ce fut aussi un spectacle moral, la preuve et comme l'essence même du bonheur universel. « J'éprouvais dans mon âme une satisfaction profonde à voir que les événements venaient d'eux-mêmes contenter ma raison, satisfaire mes idées et terminer ma vie par l'image fidèle de ce que tout honnête homme doit espérer et attendre dans la société, le règne de la justice et le triomphe du travail. » Si l'Exposition universelle a été en effet l'image fidèle de ce règne et de ce triomphe, c'est-à-dire une véritable apothéose du *summum bonum*, il faut reconnaître que nous n'avons plus rien à désirer ; et c'est en effet ce que M. Antonin Rondelet essaye de nous faire croire.

Malgré lui, nous désirons encore quelque chose après avoir lu son livre. Il a fait son ouvrier trop heureux, trop content, il se montre lui-même trop satisfait ; il n'a point assez songé à la misère et à la souffrance ; il n'a tenu compte que des facultés salutaires de l'homme, il a oublié les forces mau-

Digitized by Google

vaises qui restent en lui. Pour voir tout en beau, il a écrit un livre dont chaque idée paraît juste et dont l'ensemble est une énorme illusion. En semant des espérances pareilles sur la route des malheureux, on les expose à des découragements trop cruels. Quant à la valeur intrinsèque de cet ouvrage, elle est grande; l'auteur sait à fond le détail de son sujet, il a étudié séparément toutes ses questions et toutes ses matières, il en raisonne avec conviction et autorité; pourquoi faut-il qu'un parti pris domine ses conclusions? On rencontrerait peu de livres d'économie sociale écrits d'un style si ferme, sur un plan si net et si simple, avec des éclairs d'éloquence comme celui-ci : « L'homme est libre, il s'appartient, toute restriction apportée à cette indépendance doit être justifiée par un intérêt public, évident, absolu, lequel n'ait pour se réaliser d'autre source que ce sacrifice. Alors seulement l'Etat a le droit et le devoir de se substituer aux particuliers. Autant vaudrait-il, dans l'hypothèse contraire, en revenir au système chinois, parquer chaque individu dans une profession, le contraindre à vendre et à acheter à des heures et dans des conditions déterminées. Le plus malheureux serait ici l'homme intelligent qui se verrait interdit tout calcul et toute combinaison; l'idéal de l'organisation serait un imbécile que le règlement dispenserait de réfléchir, en face d'un esclave que l'abrutissement ou la terreur empêcherait de réclamer. » Rien ne manque à cette profession de foi, qu'un ferme propos d'y rester fidèle; mais M. Rondelet, dont je ne suspecte pas d'ailleurs la sincérité, s'en écarte souvent par son penchant à approuver tout ce qui est établi; c'est-à-dire à substituer l'Etat aux particuliers dans un nombre infini de circonstances. Cette substitution qui ne devrait être, selon lui, qu'un sacrifice nécessaire, une sorte de dernière extrémité, devient chez lui le cas ordinaire et l'habitude.

De toute facon, on est loin d'être convaincu, quand on a lu *les Mémoires d'Antoine* qu'ils doivent apporter une grande consolation, un grand soulagement aux ouvriers, aux pauvres, aux malheureux, enfin à la classe si digne d'intérêt pour laquelle leur auteur déclare les avoir écrits. J'aime mieux *l'Ouvrière* de M. Jules Simon, parce que j'y surprends, non pas des arguments plus forts ni des remèdes plus efficaces, mais un plus vif désir de réforme, plus de cœur et une meilleure volonté. Et qui ne ressentirait la même pitié que M. Jules Simon à la vue des maux qu'il peint et des plaies qu'il nous découvre? C'est ici un personnage plus intéressant et plus malheureux encore qui est en cause; non plus l'ouvrier, être fort, dont les bras semblent réclamer le travail; mais l'ouvrière, être débile, dont la faiblesse paraît le repousser. On se rappelle les éloquentes invectives de M. Michelet : « *L'ouvrière!* mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer, et qui balancerait à lui seul tous nos prétendus progrès! » Les fabricants anglais, énormément enrichis par les machines récentes, vinrent se plaindre à M. Pitt et dirent : « Nous n'en pouvons plus, nous ne gagnons pas assez. » Comme on avait déjà pris les femmes, « il dit un mot effroyable qui pèse sur sa mémoire : Prenez les enfants. » Moins sentimental que M. Michelet, M. Jules Simon pense que l'industrie française ne peut restreindre pour les hommes la durée du travail, ni se priver du travail des femmes, et,

Digitized by Google

dans une certaine mesure de celui des enfants, à moins que les peuples rivaux ne fassent en même temps le même sacrifice. Il conclut que le travail de la femme est nécessaire à l'industrie, et que le salaire de la femme est nécessaire à la famille. « Ce qu'on peut espérer, ce qu'il faut demander avec une ardeur infatigable à Dieu et à la société, c'est que le travail des femmes soit équitablement rétribué, qu'il n'excède pas la mesure de leurs forces, et qu'il ne les enlève pas à leur vocation naturelle, en rendant le foyer désert et l'enfant orphelin. » Voyons quelle distance sépare encore de cet heureux état la condition actuelle des ouvrières.

A peine nées, l'atelier les réclame, le plus souvent pour une tâche au-dessus de leur âge, épuise leur force avant le développement complet, et flétrit leur âme par tous les vices du travail en commun et par la contagion de l'exemple. Elles trouvent immédiatement dans les fabriques et les manufactures une besogne au-dessus de leur courage et des périls plus forts que leur vertu. Femmes, elles restent tout le jour séparées de leur mari; mères, de leurs enfants, et la famille périt ainsi, sous prétexte de vivre. La nécessité de gagner un salaire qui, en moyenne, ne s'élève guère à plus d'un franc par journée, leur impose cette espèce d'exil quotidien qui est la ruine de la famille. La mère s'adonne à la débauche, le père à l'ivrognerie; et que deviennent les enfants? « Les jeunes ouvrières qui ne retrouvent le soir qu'un père abruti par l'ivresse, une mère sans conduite et sans principes, ont-elles une chance, une seule d'échapper à la corruption? Loin de surveiller leurs filles et de leur enseigner les lois de l'honnêteté, il y a des mères qui leur conseillent de chercher un amant, parce qu'elles espèrent tirer de là pour elles-mêmes quelque honteux profit. Si l'affaire tarde trop, on leur fait des reproches : « Tu ne » feras donc rien pour les tiens? » Ces jeunes filles ont des enfants à seize ans, même plus tôt. M. Villermé assure qu'à Reims elles s'offrent dès l'âge de douze ans. Reims a été longtemps la grande pourvoyeuse des maisons de prostitution parisiennes. A Saint-Quentin, on parle des plus grands désordres sur le ton de la plaisanterie. On dit des jeunes filles un peu coquettes qui s'attifent le soir pour plaire aux bourgeois en sortant de l'atelier, qu'elles vont faire leur cinquième quart de journée; on les appelle des cinq-quarts. Quant à Paris, on sait ce qui en est. L'habitude du concubinage s'y propage tellement parmi les classes ouvrières, que, quand les ouvriers alsaciens forment une de ces familles de contrebande, ils appellent cela : vivre à la parisienne, et en ont fait le verbe allemand *paristeren*. Ainsi jetée par le besoin dans le travail, et par le travail même dans le vice, l'ouvrière ne peut se sauver de la misère que par la débauche, et de la mort du corps que par la mort de l'âme; il y a longtemps qu'on s'en doutait; mais M. Jules Simon nous le fait toucher du doigt par des exemples et par des chiffres.

Il serait injuste d'avoir copié ce tableau qu'il nous trace de cette horrible alternative, sans mettre immédiatement en regard les tableaux plus consolants que M. Jules Lecomte nous présente. La vie de famille n'existe plus, ou existe à peine pour l'ouvrier, M. Jules Lecomte n'essaye pas de dire le contraire; mais il prend plaisir à enregistrer tous les efforts charitables

Digitized by Google

que fait la société pour y suppléer. Voici en première ligne les sociétés de charité maternelle : l'enfant de l'indigent *n'est pas encore né* qu'il est déjà l'objet d'une tendre prévoyance. On accouche sa mère gratuitement, on le nourrit lui-même, on l'habille ; que dis-je, on lui assure un état civil, s'il n'en a pas, comme cela arrive trop souvent ; la société de Saint-François-Régis a été fondée dans ce but. Elle provoque et facilite le mariage civil et religieux des pauvres, et particulièrement de ceux qui vivent en concubinage. Voici maintenant l'institution des enfants trouvés, l'institution des crèches, les salles d'asile. La salle d'asile livre l'enfant à l'école primaire, et ici la législation s'entend avec la charité pour concourir à l'instruction du peuple. Tandis que des associations se sont formées pour favoriser la fréquentation des écoles par les enfants pauvres, la loi de 1833, la plus belle certainement du règne de Louis-Philippe, leur en ouvre directement l'entrée, et attaque vigoureusement cette première plaie de l'ignorance, qui semble recouvrir celle de la misère. A côté des écoles primaires de l'Etat, des écoles libres se sont fondées, des orphelinats, des pensionnats pour les enfants de tous les cultes ; et ces différentes institutions conduisent l'enfant jusqu'au seuil de sa virilité. La nécessité du travail commence ; de l'enfant la société a fait un homme ; il faut que de l'homme elle fasse un ouvrier ; elle y a pourvu. Jeunes garçons et jeunes filles pauvres sont protégés par vingt associations chargées de veiller sur leur apprentissage, ou reçus dans vingt maisons chargées de leur donner, sur lieux, l'instruction professionnelle. En même temps que la charité leur met l'outil en main, leur apprend à s'en servir, elle veille à leur moralité, et c'est ici que l'ouvrière, si exposée suivant M. Jules Simon, éprouve plus directement les bienfaits d'une protection éclairée et délicate. On ne saurait croire dans quels détails entre sur ce point la sollicitude des classes riches ; et il faut lire, pour s'en pénétrer, les curieuses anecdotes dont M. Jules Lecomte a semé son ouvrage.

Enfin, l'apprenti est devenu ouvrier, l'enfant s'est fait homme ; la jeune fille elle-même a un état qui peut, avec l'aide de Dieu, conjurer la misère ; mais la bienfaisance, la charité ne jugent pas leur tâche complète, ou leur mission remplie. Ici encore l'assistance publique s'unit à l'assistance privée. La seule Société philanthropique, qui tient cependant une place modeste dans l'échelle de la société parisienne, soigne annuellement de 3 à 4,000 malades. Les consultations gratuites données par ses médecins s'élèvent au même chiffre ; le nombre des accouchements qu'elle fait opérer varie annuellement entre 50 et 60. Le nombre des portions alimentaires que distribuent ses fourneaux dépasse, chaque hiver, 200,000. Reste donc la vieillesse, la vieillesse indigente, en faveur de laquelle la charité se multiplie et se surpasse, apportant une aide puissante à ces admirables sociétés de secours mutuels, où l'aumône, vivifiée, moralisée par l'épargne, devient pour celui qui la reçoit un droit en même temps qu'un bon témoignage. Ce que fait chaque année pour les vieillards l'assistance privée est incalculable. Je ne puis entrer dans le détail des faits enregistrés par M. Jules Lecomte, et je dois nécessairement renvoyer à son livre ; mais je puis rapporter les belles paroles qui le terminent : « Ainsi, ce n'est pas

Digitized by Google

seulement à l'homme traversant toutes les positions, à tous les âges, que la bienfaisance prodigue ses soins sympathiques et ses secours; le dévouement actif qui l'a entouré de sa vigilance affectueuse jusque dans le sein maternel ne s'arrête pas au lit mortuaire. Il s'était élancé vers lui en deçà du berceau, il l'accompagne par ses prières au delà de la tombe, réalisant cette grande parole apostolique : « L'amour est plus fort que la mort! »

Hélas! si livré, grâce à M. Jules Lecomte, à des impressions plus douces, si, rassuré par les caisses d'épargne, les sociétés de secours mutuels et les caisses de retraite qui donnent à l'ouvrier le moyen de lutter contre ses trois grands ennemis : le chômage, la maladie et la vieillesse, je reviens au livre de M. Jules Simon, qu'y trouvé-je? La condamnation formelle et explicite de la charité, le procès de l'aumône. L'aumône présuppose toujours la misère, souvent le vice; et ce sont deux fléaux que M. Jules Simon veut tuer du même coup. Selon lui, ce n'est pas une aumône qu'une véritable bienfaisance met dans les mains inoccupées qui se tendent vers elle, c'est un outil. On pourrait répondre que l'un n'empêche pas l'autre; mais M. Jules Simon a d'ailleurs pleinement raison quand il affirme que le gouffre de la mendicité ne se comble jamais : plus on y jette, plus il se creuse; « le travail seul peut consolider la sécurité, la dignité, la liberté. » La misère est plus forte que son budget de 24 millions, accru de toutes les libéralités qu'on y ajoute de toutes parts. M. Jules Simon n'est pas le premier qui ait cru à l'impuissance de l'assistance publique et particulière. Un homme compétent n'a pas craint de dire : « Elle n'a pas une seule fois, en soixante ans, retiré un indigent de la misère. Au contraire, elle fait des pauvres héréditaires. » Et M. Jules Simon ajoute : « On ne doit jamais donner un secours direct qu'à la dernière extrémité; car, pour un indigent assisté, on crée vingt aspirants à l'assistance; on diminue dans une proportion presque égale le nombre des ouvriers. L'aumône peut être un bien pour celui qui la reçoit par hasard, et encore, il s'en faut que cela soit prouvé..... » L'aumône est surtout un bienfait pour celui qui la donne, un plaisir délicat qu'il se procure; mais, s'il faut le dire, la charité est trop générale et trop économe pour être efficace. On donne trop souvent et à trop de monde, on ne donne pas assez à la fois. Ce n'est pas en payant tous les mois les dettes d'un homme qu'on le tire de la misère; c'est en le mettant à même de n'en pas contracter de nouvelles. Si un riche donnait d'un seul coup le prix d'un cheval, d'une maîtresse, ou seulement le prix de ses cigares de l'année, il ferait le bonheur d'une famille. Combien y en a-t-il qui le donnent? On est catholique en France, mais on n'est pas chrétien; et si les Pères de l'Eglise ressuscitaient par hasard, ils auraient beau jeu pour s'écrier encore : « Ce n'est pas le superflu qu'il faut donner, c'est le nécessaire; » et pour fermer le royaume du ciel à ceux qui, sur cette parole, les traiteraient de socialistes, en revanche, ils l'ouvriraient peut-être à ceux qui, comme dit saint Jean, viennent d'une grande affliction, *de tribulatione magna.*

Convaincu de l'impuissance de l'aumône et de tout ce qu'il désigne sous le nom général de secours directs, M. Jules Simon prêche à outrance le remède qu'il a indiqué dès les premières pages de son livre : le

Digitized by Google

retour à la vie de famille. La famille est la gardienne de l'honnêteté, l'inspiratrice du travail; l'honnêteté et le travail sont les sources de la richesse et du bien-être, reconstituons la famille. Rien de mieux, mais comment? Sans vouloir affliger personne, j'ai bien peur qu'il n'y ait là quelque chose qui ressemble à un cercle vicieux. Il faut vivre d'abord et philosopher ensuite. Or, la vie pour l'ouvrier, dans les conditions de la société contemporaine, c'est l'anéantissement nécessaire de la famille. Tous les efforts de M. Jules Simon ne feront pas reculer cette ambitieuse industrie qu'on a trop habituée à se regarder comme la maîtresse des nations. La fabrique et la manufacture, qui séparent le mari de la femme et la mère de l'enfant, sont nécessaires à l'industrie, et elle ne s'en privera pas. Ce travail isolé, qu'on nous vante, ne va pas avec le développement des machines, qui exigent de vastes bâtiments, et leur puissance qui réclament un grand nombre de bras. Pour rendre à l'ouvrier sa famille, il faudrait le séparer de la machine et le ramener à la terre; il faudrait créer des paysans. Mais on ne fait pas reculer le monde, et quand une fois la richesse a été proposée comme un idéal à une nation, elle n'en veut plus accepter d'autre. L'ouvrier d'ailleurs, artisan ou paysan, a perdu de sa valeur; comme il a besoin de manger, il est et deviendra, de plus, inférieur à la machine « qui travaille et ne mange pas. »

Que fera donc l'ouvrier fatalement conduit à la misère, que fera le pauvre, si l'aumône ne lui vaut rien? Et que fera-t-on pour eux? Voilà la question terrible, inévitable, qu'aucun de ces trois livres, malgré tant de qualités excellentes, n'a pas résolue et ne pouvait résoudre. Il en ressort un grand fait, la misère, une grande vérité, l'impuissance de la guérir avec les émollients qu'on propose. Des besoins sans cesse conjurés et sans cesse renaissants envahissent l'existence du pauvre comme l'eau envahit un navire mal radoubé, s'insinue par les fentes, corrompt la charpente, oxyde les ferrements, et finit par le couler à fond. La vie du pauvre est un siége perpétuel soutenu contre la honte et la nécessité. Le malheureux dépense son énergie et ses talents à se prémunir, à se calfeutrer, à boucher ses trous, à réparer ses brèches, à sortir d'un blocus qui se resserre chaque jour davantage. Quoi qu'il fasse, il n'y a qu'une issue honnête pour lui : le hasard. S'il est mauvais de le dire aux uns, de peur qu'ils ne s'en irritent, il est bon de le répéter aux autres pour qu'ils s'en effrayent, et, par terreur, s'en occupent.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 mai 1861.

Bien que quinze jours nous séparent déjà de la mémorable discussion ouverte au Sénat à propos de la pétition qui demandait le maintien des forces françaises en Syrie, elle est restée l'événement culminant de cette quinzaine, et si aujourd'hui l'émotion produite par le discours de M. Billault a eu le temps de s'affaiblir, il en est resté dans les débats du Sénat et dans ceux de la presse, dans tous les esprits appliqués aux choses de la politique, une trace profonde et indélébile. Le noble langage que l'orateur du gouvernement a fait entendre, l'admirable dépêche qu'il a lue, sont des faits acquis à l'histoire et qui ne s'effaceront plus. Des hommes de bonne foi, mais pleins de crainte pour l'avenir des malheureux chrétiens du Liban, avaient prié le Sénat de prendre en considération la situation où allaient se trouver ces populations après le départ de nos troupes, et d'appuyer auprès du gouvernement de l'Empereur leur demande pour le maintien de notre drapeau en Syrie. Nous avons expliqué déjà pourquoi il nous était impossible de prolonger notre occupation, contrairement aux stipulations formelles que nous avons signées. C'est en vertu d'une convention intervenue entre les cinq grandes puissances, et du consentement de la Porte, que l'expédition de Syrie a eu lieu. La Porte et l'Angleterre répugnaient beaucoup à cette occupation, et le délai de six mois, auquel elle était primitivement limitée, marque assez cette répugnance. Pendant ces six mois, trois grandes choses devaient être faites : les coupables châtiés, une idemnité payée aux victimes, une organisation définitive de la contrée. Le 5 mars dernier tout cela devait être accompli ; mais quand le 5 mars arriva, une partie seulement du programme de la Porte était rempli. Sur notre initiative, la conférence se réunit de nouveau, et trois mois furent ajoutés aux six mois déjà écoulés. Le 5 juin le délai sera expiré, et nos troupes se rembarqueront. Quelques-uns des coupables auront été punis, une partie des indemnités dues aura été perçue, mais l'organisation de la contrée en sera encore aux projets. Cependant, les informations les plus sûres font craindre qu'aussitôt nos troupes rembarquées les massacres ne recommencent. Dans cette triste prévision, le gouvernement de l'Empereur avait un moment songé à réunir

Digitized by Google

encore une fois la conférence pour lui proposer de prolonger de rechef notre occupation ; mais, devant les résistances qui s'étaient produites, il ne convenait pas que la France s'exposât à un refus. Elle avait accompli seule une mission d'humanité ; l'Europe s'en était reposée sur notre petit contingent, ce qui nous fait honneur, du soin de sauvegarder dans la Montagne les intérêts de toute la chrétienté ; elle n'avait fourni ni un homme ni un écu ; quelques puissances, ne voulant pas croire à notre désintéressement, nous soupçonnaient de nourrir sur l'Orient des pensées ambitieuses ; d'un autre côté, la Porte qui se croit toujours plus riche et plus forte qu'elle n'est affirmait de la façon la plus absolue qu'elle était en mesure de prévenir toute nouvelle catastrophe et de faire respecter son autorité. En face de ces suspicions d'une part, de ces affirmations d'une autre, et de la réserve intéressée de la Prusse et de l'Autriche, que devions-nous faire ? Notre dignité ne nous permettait pas de nous montrer plus soucieux de l'honneur de l'Europe qu'elle ne l'était elle-même ; la prudence et les plus simples lois du bon sens nous défendaient de commettre contre la Porte un acte de violence en maintenant malgré elle notre occupation ; notre loyauté, notre respect de la foi jurée et écrite, nous interdisaient même d'y songer. Mais ce que nous pouvions faire, ce que le gouvernement de l'Empereur a fait, c'était, en mettant fin à la mission que l'Europe nous avait confiée et ne se souciait pas de continuer, c'était de rentrer dans le plein exercice de notre libre action. De là cette belle dépêche de M. Thouvenel, qui n'est pas, comme on l'a dit, une menace contre l'empire ottoman, mais un avertissement sévère et un exposé précis, énergique, de la conduite que la France entend tenir, si, malgré ses affirmations et ses promesses, la Porte était impuissante à empêcher le sang de couler de nouveau et à établir dans la Montagne une autorité digne de ce nom. « Après avoir concouru par des sacrifices que la France ne regrettera pas, dit M. Thouvenel, si les populations doivent en recueillir le bénéfice, à rétablir l'ordre matériel dans cette province, le gouvernement de l'Empereur ne pourrait souffrir qu'elle fût le théâtre de nouveaux désastres. Une pareille éventualité, si elle venait à se réaliser, soulèverait l'opinion publique dans l'Europe entière, et attesterait, de la part du gouvernement ottoman, une impuissance à laquelle il faudrait inévitablement suppléer. » Et plus loin, après avoir exposé les raisons qui font une loi à la France de retirer ses troupes et de dégager sa parole, il ajoute : « Nous serons donc les maîtres d'examiner, en dehors de toute stipulation spéciale, les événements qui viendraient à surgir en Syrie, et nous n'avons pas dissimulé à la Porte que des traditions séculaires nous imposeraient le devoir de prêter aux chrétiens du Liban un appui efficace contre de nouvelles persécutions. » En même temps, M. Billault disait : « L'Empereur reprend toute sa liberté personnelle, il n'abdique aucun de ses droits, il n'oublie aucun de ses devoirs envers l'humanité, la civilisation, la chrétienté. » Et pour donner plus de

Digitized by Google

poids encore à ces énergiques déclarations, le ministre annonçait qu'une escadre imposante allait croiser sur les côtes de Syrie, prête à porter secours partout où un danger se manifesterait. Une escadre anglaise veillera près de nous, et unira au besoin ses forces aux nôtres, pour empêcher ou réprimer de nouvelles violences, si la tiédeur des Turcs ou leur mauvais vouloir leur laissaient occasion de se manifester de nouveau. C'est ainsi que, par un scrupuleux respect des engagements pris, par une loyale exécution des traités et en même temps par une attitude ferme et décidée, par un langage qui fait le plus grand honneur au gouvernement, sans sacrifier un seul de nos droits, en les affirmant au contraire avec une insistance éclatante, en ne laissant aucun doute sur notre intention de les faire respecter, nous avons traversé une des crises les plus difficiles et les plus menaçantes que la question d'Orient ait fait naître pour nous.

A Dieu ne plaise que nous établissions ici un rapprochement entre la politique de 1861 et celle de 1840, entre la position prise aujourd'hui par nous dans la Méditerranée et celle où la force des circonstances, plus encore que la faiblesse des hommes, nous réduisit naguère en face des volontés de la Grande-Bretagne, si violemment exprimées par le canon devant Saint-Jean d'Acre. Nous ne croyons pas que cette humiliation fut moins vivement ressentie par ceux qui gouvernaient alors que par le reste de la nation. Ils subissaient la loi d'une situation mauvaise, celle que subirait aujourd'hui le gouvernement de l'Empereur lui-même s'il ne représentait dans leur plénitude les idées nationales, s'il ne vivait de la vie et de la pensée de la France entière, s'il n'avait son fondement et sa force dans le peuple dont il est la plus haute et la plus vive expression. En vain voudrait-on comparer deux époques si parfaitement dissemblables. Le gouvernement d'alors était condamné à reculer toujours sous peine de succomber au premier choc ; celui-ci au contraire pourrait, s'il le voulait, avancer toujours et remplir constamment l'Europe des manifestations de sa puissance : la modération de l'un était toujours suspecte de faiblesse, le moindre acte de volonté de la part de l'autre est tout de suite suspect d'expansion nationale ; l'un était sans cesse accusé au dedans d'abaisser la France, l'autre est accusé sans cesse au dehors de trop favoriser le développement de son orgueil. La différence est radicale, et franchement, si quelqu'un a le droit de s'en plaindre, ce n'est pas celui qui sent battre en soi un cœur français. Mais cette différence dans les situations implique elle-même une différence dans la conduite. Le gouvernement de l'Empereur, qui a conscience de sa force et qui sait mieux que personne les craintes imaginaires qu'elle inspire, a pour premier devoir la modération, cette compagne familière de la fermeté, et nul ne saurait dire qu'il en ait jamais manqué. Il est de l'essence même du gouvernement impérial d'être modéré, et il a d'autant moins besoin de hausser la voix qu'il est toujours sûr de se faire écouter. L'avertissement donné à la Porte exercera donc, il est permis de

Digitized by Google

l'espérer, une influence plus efficace que n'en auraient eue en d'autres temps des menaces qu'on aurait crues sans portée, ou une action militaire qui n'aurait pu se produire qu'au prix d'autres concessions. Nous nous sommes faits un moment, et à nos frais, les gendarmes de la chrétienté; c'était un témoignage de notre désintéressement que nous donnions à l'Europe; aujourd'hui cette mission que nous avions généreusement acceptée va prendre fin, c'est une preuve nouvelle de loyauté que nous lui administrons. Rentrés dans le plein exercice de nos droits, il ne faudrait pas qu'on nous obligeât à prouver notre force; voilà ce que la discussion du Sénat et la circulaire de M. Thouvenel ont bien mis en lumière. Nous croyons que cette politique, dont la sagesse ne peut être contestée en France, sera estimée comme elle doit l'être par ceux des gouvernements étrangers qui se seraient trouvés portés à nous en attribuer une autre.

Ces discussions du Sénat, que le décret du 24 novembre a rendues publiques, ont donc cette heureuse conséquence, indépendamment de tant d'autres, de faire mieux comprendre et apprécier cette politique pleine de calme et de dignité, et si l'on peut quelquefois s'éloigner d'elle sur des points de détail et sur la façon d'appliquer ses principes, on aurait mauvaise grâce à lui refuser une justice qu'elle impose en quelque sorte en l'appliquant elle-même. Ainsi, tout récemment encore, des hommes illustres et la majorité du Sénat lui-même ont pu se trouver en divergence d'opinion avec les honorables représentants du gouvernement, sur une question qui intéresse nos pêcheurs de la Manche et notre inscription maritime sur son littoral; aucun des éminents contradicteurs du ministre du commerce n'a eu la pensée de mettre en suspicion son ardent désir de servir l'Etat et de faire le bien, aucun n'a mis en doute la pénétration de son intelligence ni sa haute capacité. Ils se sont dits seulement mieux informés et plus expérimentés des choses de la marine, ce qui n'avait rien de surprenant chez des hommes rompus dès leur enfance à la vie maritime. Si les Anglais ont cru, en obtenant un tarif modéré pour les produits de leur pêche, atteindre du même coup notre inscription et priver notre flotte de quelques bons matelots, ils ont eu raison de le faire : c'est de bonne guerre ; si au contraire notre éminent ministre, M. Rouher, après avoir pénétré leur pensée, n'a pas cru qu'elle eût cette portée, et c'est en effet ce qui résulte de l'excellent discours qu'il a prononcé à cette occasion, il a bien fait d'en sourire et de laisser à des alliés qui étaient aussi des adversaires la petite satisfaction d'une victoire innocente qui nous a permis en plus d'un point des représailles efficaces. La conviction du ministre est que loin d'être atteinte par le nouveau tarif, l'inscription maritime y prendra des forces nouvelles. En parlant brièvement et à la dernière heure de la discussion du Sénat, nous n'avions eu l'autre jour ni la place ni le temps nécessaires pour faire ressortir ce côté de la question ; nous y revenons aujourd'hui afin de combler cette lacune et de faire mieux com-

Digitized by Google

prendre notre pensée. Nous avons pu voir dans les efforts des commissaires anglais une intention hostile à l'endroit de nos intérêts maritimes; M. Rouher, comme il l'a exposé devant le Sénat avec l'autorité de son savoir et de son éloquence, n'a vu dans l'abaissement du tarif aucun danger réel pour notre pêche côtière ; il y a vu, au contraire, un stimulant nécessaire et la source de développements nouveaux pour notre navigation. L'étude sérieuse à laquelle il s'est livré pour arriver à cette conviction, les lumières dont il s'est entouré ne laissent guère de doute sur le résultat définitif de cette mesure.

Nous nous ferions difficilement une idée, si nous n'étions conviés à en voir tous les jours les résultats au *Moniteur*, de la dévorante activité qui préside en France au département du commerce. Après le traité de commerce signé avec l'Angleterre et qui avait si profondément modifié notre régime douanier, il devenait indispensable d'étendre le système libéral à toutes nos frontières. Déjà un traité a été signé avec la Belgique. S'il ne supprime pas complétement les barrières, il les abaisse assez du moins pour que les deux pays qui ont tant de choses communes, l'origine, la langue, l'histoire, ne fassent pour ainsi dire plus qu'un. En ce moment même, un traité se négocie avec le Zollverein, et déjà nous en avons longuement entretenu nos lecteurs lorsque personne en France ne s'en était encore occupé. Viendront ensuite la Suisse, l'Espagne, l'Italie, et, nous l'espérons aussi, l'Autriche et la Russie. Naguère des conventions commerciales sont intervenues entre cette dernière puissance et nous à la suite du traité de Paris; mais le régime libéral a marché si vite depuis lors que déjà les premières stipulations réclament des modifications essentielles.

La question de l'échelle mobile et la substitution d'un droit fixe de 50 centimes au droit variable jusqu'ici en vigueur est encore une des questions sur lesquelles il peut se manifester des divergences dans les opinions. Elle vient d'être tranchée en faveur du droit fixe par le Corps législatif. Quelques-uns de nos députés ont soutenu vivement le maintien de l'ancienne législation, dans laquelle ils voyaient le palladium de l'agriculture française; d'autres et les commissaires du gouvernement lui ont au contraire attribué tous ses malheurs et l'état d'infériorité relative où elle est. On a cité l'exemple de l'étranger, et particulièrement de l'Angleterre. Ce n'est peut-être pas une excellente raison à faire valoir en faveur du droit fixe que cet exemple de la Grande-Bretagne. La propriété est tout autrement organisée en France que de l'autre côté du détroit; et de même que nous pourrions difficilement supporter un gouvernement comme le sien, il nous est peut-être interdit de pratiquer, dans une mesure aussi large qu'elle, toutes les libertés douanières. Des arguments fort captieux se sont produits de part et d'autre dans la discussion. L'expérience peut seule, en des questions si compliquées d'éléments divers, prononcer en dernier ressort. Souvent le jeu de l'échelle mobile a été suspendu, et il ne paraît pas que

Digitized by Google

le spectre de la famine ait pour cela apparu à nos portes. Si avec le droit fixe il surgissait tout à coup, nous avons la conviction que le gouvernement n'hésiterait pas à le mettre en fuite en faisant renaître, pour le lui opposer, le fantôme de l'échelle mobile qu'il vient de mettre à mort.

Si nous reportons nos regards à l'étranger, nous n'y trouverons guère de changements depuis quinze jours. La Diète hongroise discute toujours son adresse ; la Pologne gémit toujours sous le joug le plus dur et le plus pesant qu'on puisse imaginer ; la Prusse s'occupe toujours de l'organisation de ses forces militaires, et sa Chambre ouvre de temps en temps la porte à une liberté nouvelle, pourvu que cette liberté ne soit pas celle de ses pays polonais. Elle vient pourtant d'interpréter d'une façon bien judaïque l'acte d'amnistie qui a inauguré l'avénement du nouveau roi. Il s'agissait de savoir si les amnistiés avaient conservé leur nationalité pendant qu'ils vivaient forcément à l'étranger. Il existe une loi en Prusse qui déclare tout Prussien déchu de sa qualité d'indigène lorsqu'il est resté à l'étranger pendant plus de dix ans. Cette loi, que l'on peut appeler draconienne sans lui faire injure, était-elle applicable aux personnes qui, sous l'empire des événements et des condamnations encourues, s'étaient réfugiées à l'étranger en 1848, et n'avaient pas depuis lors remis les pieds sur le territoire prussien qui leur était virtuellement interdit? Pouvaient-elles, dans tous les cas, revendiquer maintenant leur nationalité? Les amnistiés avaient pu rentrer en Prusse ; mais on leur en avait interdit le séjour. Devant la Chambre, le ministre de la justice a maintenu son interprétation, et, phénomène curieux, on verra des hommes amnistiés, c'est-à-dire couverts par l'acte de grâce du souverain, qui n'auront pas le droit d'habiter le pays où cet acte les rappelle. Car ce n'est pas, supposons-nous, pour vivre au dehors qu'ils avaient besoin d'amnistie. On peut se demander si une grâce faite dans ces conditions est bien sérieuse. Elle ressemble un peu aux promesses de réformes faites à la Pologne par la Russie,

Le général Soukhosannet, ministre de la guerre à Pétersbourg, a été envoyé à Varsovie pour remplacer temporairement le prince Gortschakoff, dont la santé est fort altérée et qui a pris un congé d'un an. Que ne l'a-t-il pris, pour sa gloire, avant le 27 février ! Les mesures organiques qui doivent régler les nouvelles institutions de la Pologne sont soumises à la signature de l'empereur Alexandre. Les journaux qui ont intérêt à flatter le gouvernement russe affirment que ces institutions seront très larges. Jusqu'à présent, et sur ce que nous en savons, il nous est fort permis d'en douter. Elles ne paraissent pas même atteindre celles qu'aurait assurées le statut de 1832, si jamais il avait été appliqué.

L'Angleterre paraît résolue à donner gain de cause aux mesures financières de M. Gladstone, et la Chambre des communes vient de repousser par une forte majorité une motion de M. Newdegate qui tendait à faire déclarer illégale la réunion des diverses résolutions financières en un seul

Digitized by Google

bill. Nous avons expliqué que toute la tactique parlementaire de M. Gladstone, afin d'éviter l'échec que la Chambre des lords lui avait infligé l'an dernier en maintenant l'impôt sur le papier, consistait à soumettre à un seul vote toutes les résolutions budgétaires. La Chambre des lords ne pouvant distraire une seule de ces résolutions, et obligée de voter sur l'ensemble, ne pourrait plus augmenter, comme elle l'a déjà fait une fois, au grand chagrin du chancelier de l'Echiquier, les ressources du budget; elle ne pourrait plus l'enrichir contre son gré. Ce n'est ni en Autriche, ni en Prusse, ni même en Italie ou en France qu'on verra une Chambre grossir de son plein gré le budget des recettes sans une nécessité au moins apparente; l'Angleterre seule se permet de ces générosités parce qu'elle place au-dessus de tout les prérogatives parlementaires. Depuis longtemps les propriétaires fonciers, dont la Chambre des lords est la représentation la plus haute et la plus complète, réclament la suppression de l'*income-tax*; mais la Chambre des communes n'y veut pas entendre; elle supprime la taxe du papier, mais elle conserve celle qui pèse sur la propriété foncière; que fait la Chambre des lords? elle maintient la taxe du papier et les deux taxes vont de concert augmenter malgré lui les richesses du trésor. Personne n'est satisfait, mais personne n'est vaincu; les deux classes, la propriété et l'industrie, ont gardé leur indépendance, les deux Chambres leurs priviléges.

L'Italie non plus n'a pas offert à la curiosité des uns ou aux appréhensions des autres des événements bien significatifs. M. Nigra, à son retour de Naples, a publié un long mémoire d'où il appert, dit-on, que l'unité se fait là comme ailleurs. M. de San Martino en arrivant a publié de son côté une proclamation qui a nécessairement satisfait tout le monde. En Sicile, il y a eu quelques cris de « Vive la république! » « à bas le despotisme! » On a tiré des coups de fusil et il y a eu des victimes; mais ce sont là sans doute de mauvais tours que jouent les réactionnaires, comme à Milan, où la populace, après avoir brisé l'écusson du vicaire capitulaire, Mgr Caccia, s'est portée sur une distillerie qu'elle a voulu piller en haine du pouvoir temporel du pape. Mgr Caccia usant de la liberté que la circulaire du ministre des cultes lui laissait de prendre part avec son clergé à la fête nationale décrétée pour le 2 juin par les Chambres, ou de s'abstenir, avait cru entrer complétement dans les vues de M. de Cavour en marquant par son abstention cette séparation de l'Eglise et de l'Etat dont le président du conseil est le plus éminent partisan; il avait cru donner ainsi un premier échantillon de ce système ingénieux, et si hautement exposé à la tribune, de « l'Eglise libre dans un Etat libre. » Mais la populace de Milan, chez laquelle ces principes n'ont pas encore pénétré, et qui en est encore au vieux droit d'une Eglise soumise à l'Etat, s'est empressée de protester, et sa protestation ne laisse pas que d'avoir exercé quelques violences par la même occasion à l'égard de la liberté de la distillation. On ne voit pas tout d'abord quel lien il peut exister entre la distillation et l'Eglise, mais pour peu qu'on

Digitized by Google

y regarde de près, on verra que ce lien est intime : c'est François II qui par sa présence à Rome entretient à Milan cet esprit d'hostilité contre le clergé et les distillateurs. Si François II disparaissait, l'Italie entière et Milan en particulier seraient tranquilles. C'est une ville si heureuse que Milan ! Sa municipalité généreuse rêve pour elle des destinées toutes parisiennes, et comme elle n'a plus l'honneur d'être une capitale on songe à l'embellir et à lui tracer des rues nouvelles ou des boulevards. On lui a donné d'abord en deux ans une douzaine de millions de dettes, et, comme les fonds manquent, on demande à la loterie les ressources nécessaires pour faire toutes les belles choses que l'on projette. Nous parlons de Milan ; que ne parlons-nous de Venise plutôt ! Nous avions bien tort l'autre jour de laisser entendre que le Piémont ne se souciait guère de chasser les étrangers du territoire italien et n'avait jusqu'ici réussi qu'à chasser des Italiens de chez eux. On nous assure que si nous voulons aller prendre Venise et même Vérone, le Piémont est tout prêt à faire le bonheur de ces nobles cités et à y installer, comme à Milan et à Naples, des municipalités de son choix.

Dirons-nous notre pensée ? Dans notre intime conviction, M. de Cavour dont la haute ambition pour son pays ne peut pas être plus mise en doute que sa vive et subtile intelligence, M. de Cavour en ce moment ne convoite, pour le royaume qu'il façonné, ni Rome ni Venise. Livrez Rome et Venise aux appétits des Italianissimes, et ceux-ci, n'ayant plus rien à désirer de ce côté, et n'ayant plus de mesure à garder d'un autre, commenceront par miner le pouvoir actuel et par détruire son œuvre. La monarchie italienne, ils l'ont dit assez souvent pour qu'on puisse les en croire, n'est qu'un moyen transitoire pour arriver à un autre but. Mais comme il ne pourra pas indéfiniment ajourner les solutions qu'il tient en suspens, M. de Cavour sera un jour obligé de céder à l'impulsion ou de réagir énergiquement contre elle. Déjà le conflit s'est produit récemment par l'attitude de Garibaldi à la Chambre. Il a fallu toute l'adresse, toute l'habileté consommée du président du conseil pour conjurer le péril dont sa politique était menacée. L'orage s'est dissipé, mais sera-t-il toujours possible de détourner la foudre ? M. de Lamartine, dans une circonstance mémorable, se comparait à un paratonnerre. M. de Cavour aurait pu récemment lui emprunter cette comparaison ; toutefois un jour est venu où M. de Lamartine, ayant perdu son aimant, s'est trouvé foudroyé. Nous ne prétendons pas que l'aimant de M. de Cavour ne soit plus durable que celui de M. de Lamartine, mais il y a déjà longtemps qu'il dure, et l'éminent homme d'Etat doit désirer qu'on ne le mette pas trop souvent à l'épreuve.

C'est en Amérique seulement que les événements sortent du *statu quo* et se précipitent vers un conflit armé. Jusqu'ici il n'y a guère eu que des escarmouches et des menaces ; Washington, un moment en danger, est maintenant couvert par un commencement d'armée. Baltimore, dont la popu-

Digitized by Google

lation s'était montrée hostile au Nord, a été occupée. Les troupes fédérales se réunissent, et, de son côté, le gouvernement séparatiste fait les plus grands efforts pour organiser sa défense. Il ne faut pas s'attendre toutefois que la lutte s'engage sérieusement de sitôt. Ni le Nord ni le Sud n'étaient prêts pour la guerre, au moment où les premiers coups de canon ont été tirés sur le stationnaire de Charlestown. Dans ces pays industriels et positifs, il n'y a point d'armée proprement dite, il n'y a que des milices, et quel que soit l'esprit guerrier d'un peuple et le courage personnel des individus qui le composent, des milices ne constituent jamais dans les premiers moments une troupe bien bonne pour la guerre, surtout à notre époque, en face des engins perfectionnés dont la tactique est armée. Il semblait que, dans cette situation, et chez un peuple calculateur, tout imbu de l'esprit de négoce et de liberté industrielle, rompu aux idées économiques et aux pratiques de l'échange, la guerre fût complétement impossible. Elle éclate au contraire, et rien n'en peut conjurer les fureurs. Ne serait-ce pas là un sanglant démenti donné à un livre qui vient de paraître [1], et dont l'auteur, M. Proudhon, soutient cette thèse, d'ailleurs consolante, que l'économie politique est la panacée de la guerre, et que celle-ci devient de moins en moins possible à mesure que les intérêts industriels des peuples se mêlent davantage. Ce n'est pas une idée qui se produise pour la première fois, mais pour la première fois elle se montre développée en deux volumes, et sous une forme d'une étrange vigueur, d'une grande éloquence. M. Proudhon peut d'ailleurs invoquer en faveur de sa thèse et contre l'Amérique cet élément anormal qui subsiste encore dans le Sud et qui le sépare si profondément du Nord, l'esclavage. L'exemple de l'Union américaine aujourd hui brisée ne peut donc prévaloir contre la thèse de l'éminent écrivain économiste, et il serait injuste de lui opposer cette fin de non-recevoir. Nous nous réservons d'étudier comme il le mérite cet ouvrage trop important pour qu'on en puisse parler à la légère. Ce que nous pouvons dire dès à présent, c'est que l'on chercherait vainement dans *la Guerre et la Paix* une attaque contre la société ou nos institutions ; il est écrit au contraire avec un désintéressement singulier des formes politiques, et avec une impartialité envers elles qui n'est peut-être que de l'indifférence, mais qui tranche certainement sur le ton aigre ou violent qu'empruntent d'ordinaire les pamphlets politiques à notre époque. C'est un livre sérieux, qui mérite un sérieux examen, et qu'on lit avec une sorte d'entraînement qu'explique le style nerveux et souvent brillant de l'auteur. La préface est une sorte de parabole offerte à l'intelligence du lecteur, spirituellement amenée, écrite d'un ton humoristique et parfois avec une verve un peu amère, qui n'a guère de précédents dans notre lan-

[1] *La Guerre et la Paix, recherches sur le principe et la constitution du droit des gens*, par P.-J. Proudhon, 2 vol. Collection Hetzel.

Digitized by Google

gue. Ce n'est pas la forme fine et déliée de Voltaire, ce n'est pas davantage l'invective violente de Courier ; c'est la forme de M. Proudhon. Combien est-il d'écrivains de nos jours dont on puisse dire d'eux qu'ils sont eux-mêmes ? Presque tous, et les meilleurs, sont tout le monde, et c'est pour cela qu'ils ne sont personne.

Comme il était aisé de le prévoir, l'Espagne a reconnu officiellement la réintégration dans son domaine transocéanique de la portion de l'île d'Haïti qui lui appartenait autrefois et qui était devenu la république dominicaine. Le vœu de la population paraît avoir été unanime, car il ne s'est produit aucun trouble. L'acte de reconnaissance contient, dans son préambule, l'engagement que l'esclavage ne sera pas rétabli dans ces possessions ; c'était le moins que l'Espagne pût faire pour elles. Santa-Anna, le chef qui a préparé et consommé le mouvement, et qui avait pris de lui-même le titre espagnol de capitaine-général, en conserve le titre et l'autorité. Pendant ce temps-là, le Maroc, qui n'a pas encore payé à l'Espagne les arrérages de l'indemnité de guerre que celle-ci lui a imposée, voit la guerre civile déchirer aussi ses provinces et menacer le trône. Le frère même du sultan, Soliman-Abbas, est à la tête de l'insurrection, qui paraît s'appuyer sur les Kabyles et sur le sentiment religieux et national blessé par le traité conclu avec l'Espagne. Si l'insurrection triomphait, il en pourrait sortir des complications inattendues et une guerre nouvelle plus difficile et plus longue sans doute que la première, car elle aurait des stimulants qui rarement s'arrêtent aux considérations prudentes de la politique.

Le *Moniteur* nous a fait connaître un nouveau succès de nos armes en Cochinchine. Mythô, une place importante située à l'une des embouchures du Meicon (fleuve de Camboge), est tombée entre nos mains. Là doit se borner, pour le moment du moins, le cours de nos expéditions dans ce pays. Le projet de marcher sur Hué, capitale de tout l'empire, et plus particulièrement de la Cochinchine proprement dite, paraît abandonné. Il faudrait des forces considérables pour tenter cette expédition dans un pays qui n'a pas de chemins et où l'on ne peut avancer qu'en faisant soi-même sa route.

A. DE CALONNE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LA

POLOGNE EN 1811

SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE DU PREMIER EMPIRE

Les souvenirs que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs sont extraits de mémoires diplomatiques laissés par M. le baron Bignon. Nous en devons la communication à l'obligeance de sa famille.

M. Bignon a joué un rôle honorable dans la diplomatie de la France, de 1797 à 1815, et dans ses affaires intérieures depuis cette dernière époque jusqu'en 1840. Sous le Directoire et le premier Empire, il a représenté successivement la France en Italie, dans diverses parties de l'Allemagne, et finalement en Pologne. Placé souvent dans les circonstances les plus difficiles, il se comporta toujours de manière à justifier la confiance et l'affection de l'empereur Napoléon, qui l'inscrivit à Sainte-Hélène parmi ses légataires, en le chargeant d'écrire l'histoire diplomatique de son règne.

M. Bignon est resté toute sa vie un partisan fidèle et important de la nationalité polonaise, dont il regardait le maintien comme une question « d'honneur européen. » Même dans les plus mauvais jours, il ne désespéra jamais de l'avenir de la Pologne. Il la défendit constamment par ses discours comme par ses écrits, et entretint toujours d'affectueuses relations avec ses plus illustres exilés. On trouvera un nouveau et précieux témoignage de cette sympathie dans les pages qu'on va lire, pages auxquelles les circonstances présentes donnent en quelque sorte une vie nouvelle. Malgré le demi-siècle qui les sépare, la Pologne de 1861 ressemble et touche par plus d'un point à celle de 1811.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

I

Ma nomination. — Mon audience de congé, et recommandations de l'empereur Napoléon. — Le courrier russe C..... et son volumineux portefeuille. — Adieux à Carlsruhe. — Mon arrivée à Dresde. — Audience du roi; sa scrupuleuse ponctualité. — Famille royale. — M. de Senft, ministre des affaires étrangères. — Postes allemandes et polonaises.

A la suite de la guerre de Prusse, pendant laquelle j'avais été employé, jusqu'à la fin de 1808, comme administrateur général des domaines et finances des pays conquis, l'empereur Napoléon m'ayant donné le choix entre une préfecture ou la mission de Carlsruhe, la seule qui fût alors vacante, j'acceptai cette dernière proposition. Quand, l'année suivante (1809), il traversa le grand-duché de Bade pour aller combattre l'Autriche, il me dit en passant qu'il m'appellerait très prochainement à Vienne. Un mois en effet ne s'était pas écoulé, que je remplissais dans cette capitale les mêmes fonctions d'administrateur général que j'avais remplies à Berlin. Cette campagne finie (et elle n'avait pas été longue), j'avais repris les paisibles habitudes d'un ministre de France dans une cour subordonnée, lorsqu'il plut à l'Empereur de me donner une destination plus active, en m'envoyant à Varsovie.

Rien n'était plus simple que de rendre, sans m'en prévenir, un décret qui me nommait à ce poste, et pourtant on ne s'y prit pas de cette façon expéditive. Quoi qu'on en ait dit, l'Empereur n'a ni ignoré ni dédaigné cet art de ménagements délicats qui doublent le zèle, en rendant le service plus doux. Le nouveau rôle auquel j'étais appelé était d'une haute importance. « J'allais devenir (ce sont les termes dont on se servait avec moi) la sentinelle avancée de l'empire. » Mon traitement allait être doublé; mais j'avais à Carlsruhe le titre de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire, tandis qu'à Varsovie, d'après la stipulation qui autorisait la France seule à y entretenir un agent accrédité, je ne pouvais avoir que le titre de *résident*. Par cette seule considération, l'Empereur ne crut pas devoir, sans mon consentement, me faire subir cette apparente diminution de dignité, plus que compensée assurément par la gravité réelle du poste auquel on m'appelait. La moindre susceptibilité eût été de ma part plus que ridicule; mais il n'en est pas moins évident que, même en améliorant

Digitized by Google

ma situation sous plus d'un rapport, on avait voulu ménager mon amour-propre. J'acceptai, bien entendu, la mission proposée, et j'obtins la permission de venir auparavant passer deux mois à Paris.

La nomination d'un nouvel agent à Varsovie fut remarquée; car déjà à cette époque on soupçonnait, sinon de la mésintelligence, du moins quelque commencement de discussions entre la Russie et la France. Peut-être même le choix que l'Empereur faisait de moi excita-t-il une attention plus particulière, précisément parce que mes fonctions n'avaient pas toujours été purement diplomatiques, et qu'on m'avait vu successivement à Berlin, à Vienne, diriger l'administration de pays conquis.

Au moment où j'allais partir pour Varsovie, M. de Cz....., alors intermédiaire des fréquentes communications qu'échangeaient les deux empereurs, repartait pour Pétersbourg. Nous nous trouvâmes ensemble au lever de l'Empereur pour prendre congé, et cette réunion ne parut pas complétement fortuite. L'Empereur, venant à moi, me parla de l'esprit ardent des Polonais, comme pour me faire la leçon de les calmer. « Il ne faut pas, me dit-il, qu'ils s'abandonnent à des rêves dangereux. Ils forment aujourd'hui un Etat de près de quatre millions d'âmes. Qu'ils se livrent à des améliorations intérieures, cela vaudra mieux que de poursuivre des chimères qui pourraient compromettre leur sûreté. » J'affirme que je ne reçus pas d'instructions secrètes contraires à cette déclaration publique, évidemment faite pour être rapportée à l'empereur Alexandre.

Je quittai Paris le 26 février 1811, le même jour que M. de Cz....., et par hasard à la même heure. Nous nous rencontrâmes donc naturellement aux premiers relais, et je remarquai sur la poitrine du messager russe, par-dessus ses vêtements, une saillie évidemment produite par un portefeuille volumineux. Je le complimentai innocemment sur son rigorisme de courrier, sur ce zèle scrupuleux qui ne le laissait tranquille pour ses dépêches qu'à condition de les porter incessamment sur son cœur. Mon compliment naïf devait le mettre assez mal à son aise, car j'appris, peu de jours après, que ce portefeuille si choyé contenait les états de situation de nos armées, à lui vendus par un employé du ministère de la guerre, qui fut jugé et condamné à mort dès le mois d'avril de la même année. Ainsi la Russie, bien qu'alliée de la France, recherchait dès-lors, avec toute l'activité et par tous les moyens possibles, des informations sur les forces de cet allié du jour, dans lequel elle prévoyait l'ennemi du lendemain. Ces sortes de manœuvres étant malheureusement habituelles de puissance à puissance, je n'aurais pas parlé de celle-là, si elle avait appartenu exclusivement à l'ambassade ordinaire de Russie.

Digitized by Google

Que des agents à *poste fixe* ou leurs secrétaires, que MM. d'Oubril, Nesselrode et Krafft eussent tour à tour mis à profit la vénalité d'indignes Français pour se procurer des renseignements utiles à la Russie, il faut bien passer condamnation sur ces pratiques, qui ont pour chacune des parties l'excuse de la réciprocité. Mais telle n'était pas la position de M. de Cz....., qui n'était pas un simple courrier de cabinet, mais le porteur de messages directs d'un empereur à l'autre. Une telle mission a quelque chose d'intime, qui semble désarmer la défiance, et impliquer par contre une délicatesse, une réserve particulières de procédés. En effet, un tel messager peut être l'intermédiaire de relations qui sont encore des deux côtés sincèrement bienveillantes, amicales même, quand déjà la politique des cabinets se fait hostile. L'action de M. de Cz..... était donc d'autant plus regrettable, que le reflet n'en portait pas seulement sur le ministère russe, mais sur un personnage plus auguste.

Avant de me diriger vers la Pologne, j'allai remettre au grand-duc de Bade mes lettres de créance. J'avais été utile au grand-duché en général, inoffensif et parfois obligeant même pour les personnes contraires au système français. J'étais donc sûr de n'avoir point d'ennemis, et je pus croire à la sincérité des regrets qui me furent exprimés.....

J'arrivai à Dresde le 15 mars, et fus aussitôt prévenu que je pourrais, dès le lendemain, présenter mes lettres de créance au roi de Saxe. Le ministre de France, M. de Bourgoing [1], l'un des vétérans de notre diplomatie, eut soin de m'avertir de la scrupuleuse ponctualité qui était un devoir dans cette cour plus qu'en aucune autre. Jamais le roi n'avait manqué d'une seconde à l'heure donnée, et cette précision mathématique n'était pas un ridicule, mais une vertu de plus chez cet excellent prince. Pour lui, chaque partie du jour avait son emploi, et cette sainte avarice des heures tournait au profit du bien-être de ses peuples, dont il était sans cesse occupé. Là, comme partout, l'influence de l'exemple du prince se faisait sentir, et sa rigide exactitude était utilement reproduite dans tous les grands services publics.

Le lendemain donc, l'heure convenue me trouva exact. Au moment fixé, sans une minute de plus ni de moins, la porte s'ouvrit, et je fus introduit.

Ma position était singulièrement facile et agréable vis-à-vis de ce vertueux monarque. L'Empereur l'honorait et l'aimait réellement, profondément. En exprimant ses sentiments et les miens, je demeurais absolument dans le vrai, en mon nom personnel comme au nom

[1] Père du sénateur actuel.

Digitized by Google

de mon souverain ; bonne fortune de sincérité assez rare dans la carrière diplomatique. Du côté du roi, l'affection, la confiance étaient de même profondes, absolues. Il me répondit avec une sincère émotion, que les sentiments de l'Empereur, dont je venais de lui donner l'assurance, faisaient *le repos et le bonheur de sa vie.* Il comptait uniquement sur son appui pour surmonter les embarras du grand-duché de Varsovie, embarras qu'avaient récemment aggravés les ukases prohibitifs du cabinet de Pétersbourg.

La grossesse de l'Impératrice, alors fort avancée, fut naturellement le texte principal des entretiens de la reine et des princesses avec un ministre français arrivant de Paris. « Les archiduchesses, me disait-on, *commencent* toujours par une fille. Si l'ancien ordre est interverti cette fois, ce sera grâce à l'étoile de l'Empereur. » Il y avait bien quelque flatterie dans ce langage, mais si quelque part la flatterie était innocente et voisine de la vérité, c'était bien dans cette vertueuse famille.

Le ministère saxon avait dès lors quelques inquiétudes du côté de Pétersbourg et de Berlin. On avait appris, par plusieurs voies, que des importations d'armes étaient faites en Prusse, soit par la Russie, soit par l'Angleterre, au moyen de caisses ou de tonneaux d'apparence inoffensive. L'esprit de la population prussienne et d'une partie de la cour de Berlin autorisait de notre côté la défiance. Si à cette époque la guerre eût éclaté, la Prusse, qui l'année suivante marcha d'abord avec nous, aurait tout d'abord marché contre nous.

Je fus mis au courant de tout ce qu'on savait alors par le ministre des relations extérieures, M. de Senft de Pilsach. Ce ministre devait en grande partie son élévation à la France. Envoyé de Saxe auprès de l'Empereur Napoléon, il avait été traité par lui avec bienveillance, et à cette époque le succès d'un agent diplomatique à Paris le faisait d'emblée ministre des affaires étrangères dans son propre pays. M. de Senft était en 1811, et est resté jusqu'à la fin de 1812, zélé partisan du système français. C'était d'ailleurs un homme d'un caractère doux, de formes très aimables. Nos relations furent des plus satisfaisantes, jusqu'au jour où, entraîné par une exaltation patriotique que les rois ont punie depuis comme un crime, après l'avoir encouragée comme une vertu, il crut devoir abandonner son maître fidèle à la France, pour se dévouer à ce qu'on nommait alors la patrie allemande.

En me rendant en Pologne, j'obéissais à une sorte de prédestination. Cette mission m'avait été prédite quatorze années auparavant, et le fait est assez curieux pour que j'en fasse mention ici. Nommé en 1797 secrétaire de légation en Suisse, je me rendais à Bâle, avec la modestie républicaine du temps, par la diligence de Strasbourg.

Digitized by Google

Dans ce char économique, le sort me donna pour compagnons de voyage trois gentilshommes polonais revenant de Paris, où ils avaient été envoyés par une confédération secrète de patriotes, pour implorer contre leurs oppresseurs l'appui de la république française. La France n'était pas alors en position de répondre à leurs vœux. Occupée de ses dissensions intérieures, elle devait trop redouter d'ailleurs une nouvelle coalition des grandes puissances pour en provoquer l'explosion par une entreprise aussi aventureuse. Les députés polonais ne reportaient donc à leurs amis que des paroles vagues et des promesses éloignées, mais il est pour le malheur un trésor qui ne s'épuise jamais, l'espérance. Il est aussi des temps où tout semble possible, des peuples de la part desquels rien n'est incroyable. Heureux aussi dans l'infortune ceux qui ont foi dans l'avenir! Cette foi est déjà à elle seule un moyen de salut!

Telle était la Pologne, et telle, hélas! nous l'avons vue redevenir. Elle avait cessé d'exister comme gouvernement; mais, quoique répartie sous le joug de différents maîtres, elle existait toujours moralement comme nation. Sa population asservie et fractionnée, formait, en dépit des démarcations de la conquête, un corps homogène, compacte, résistant aux plus énergiques efforts d'absorption.

Dès ma première jeunesse, le partage de la Pologne m'avait inspiré une répulsion que l'âge et la réflexion ont fortifiée. Avec cette uniformité de sentiments entre les députés et moi, la connaissance fut bientôt faite, et nos imaginations enthousiastes prirent ensemble leur vol. Nous rêvâmes les spoliateurs punis, la Pologne ressuscitée dans un prochain avenir, la France concourant de tous ses moyens à ce grand ouvrage, et envoyant un ministre à Varsovie. Le choix de ce ministre ne nous embarrassait pas, c'était le secrétaire de légation qui dans ce moment se rendait à Bâle. Quelque chose de tout cela semblait pourtant se réaliser en 1811. La Pologne avait recouvré une sorte d'existence; un Etat nouveau était sorti de ses ruines, j'étais accrédité comme ministre de France auprès de cet Etat. Et, à mon arrivée dans sa capitale, les trois premiers Polonais dont je reçus les félicitations étaient précisément mes compagnons de voyage de 1797. Tous trois figuraient dans le nouveau gouvernement; l'un dans l'armée, c'était le général Wodzinski, les deux autres dans l'ordre civil, M. Kochanowski comme conseiller d'Etat, M. Voida comme maître des requêtes.

J'avais ordre de ne pas perdre de temps pour me rendre à mon poste, et ce devoir devenait plus impérieux encore, en présence d'une situation évidemment plus tendue qu'on ne le supposait à Paris. J'avais cependant retrouvé d'anciennes connaissances dans plusieurs des ministres étrangers alors en résidence à Dresde, notamment le

Digitized by Google

prince Paul Esterhazy (Autriche), le général Kamikoff (Russie), M. Pfeffel (Bavière), etc. Tous me firent le plus aimable accueil, et comme de ma part trop de précipitation eût été suspecte, je différai mon départ de quelques jours, pour répondre à leurs invitations. Je visitai aussi en détail les curiosités de Dresde, et les sites les plus intéressants de la Suisse saxonne.

Je partis enfin, et une observation, recueillie sur la grande route même, m'offrit un premier exemple du contraste saisissant qui existe entre les caractères allemand et slave. Parmi les modifications que le long séjour des Français en Allemagne avait apportées aux habitudes du pays, une des plus innocentes et des plus utiles était l'accélération imprimée au service de la poste aux chevaux. Toutefois, les postillons de la Saxe résistaient au torrent, et maintenaient imperturbablement les traditions des vieilles postes allemandes. On avait beau crier, s'emporter, promettre des coups ou des pourboires fabuleux, on n'en arrivait pas une minute plus tôt. La direction générale des postes m'avait donné une estafette; je n'en allai pas beaucoup mieux tant que je fus sur le territoire saxon; mais il n'en fut plus de même dès que je touchai le sol polonais. On aurait dit qu'il y avait plusieurs centaines de lieues entre la dernière poste de l'un de ces pays et la première poste de l'autre. Au moral comme au physique, tout changea brusquement, en même temps que le langage. C'étaient d'autres hommes, et aussi d'autres chevaux. Au lieu de quadrupèdes d'épaisse encolure, lourdement harnachés et fléchissant sous le poids de conducteurs, chargés comme eux d'un embonpoint trop prospère, je vis arriver en bondissant de petits chevaux, sans autres harnais qu'une mauvaise sangle et quelques cordes, lestement enfourchés par des postillons mal accoutrés, mais alertes et vifs comme leurs montures. Je remarquai qu'au rebours des autres pays, où l'on paye plus de chevaux qu'il n'en est fourni en effet, les maîtres de poste polonais en mettaient plus qu'on n'en payait; et plus d'une fois, pendant le trajet, je dus demander grâce à l'impétuosité de mes conducteurs. Bref, de la frontière du duché, je ne fis qu'un temps de galop jusqu'à Varsovie.

II

M. de Serra, mon prédécesseur. — Composition territoriale du grand-duché de Varsovie. — Sa situation morale.

J'attendais de mon prédécesseur, M. de Serra, des renseignements sur les choses et les hommes, qui me firent presque complète-

Digitized by Google

ment défaut. M. de Serra, homme de beaucoup d'esprit et d'un jugement très sain, était sérieux, peu communicatif. Quoique, par une progression inverse de la mienne, il quittât le titre de résident à Varsovie pour celui de ministre plénipotentiaire à la cour de Wurtemberg, il ne se faisait pas illusion sur les motifs de son remplacement. Il sentait, sous cette apparence d'avancement, un amoindrissement réel, et l'amour-propre blessé le rendit à peu près muet avec moi. Tout ce que je pouvais faire, c'était de lui témoigner, par les plus grands égards, combien j'avais été étranger à ce changement. Six mois plus tard, nous nous retrouvâmes en rapports suivis, par suite de sa nomination auprès du roi de Saxe. Nous nous comprîmes mieux alors, et il s'établit entre nous des relations de confiance et d'amitié qui ont duré jusqu'à sa mort.

En attendant, à défaut d'informations verbales, j'avais demandé vainement à sa correspondance les éclaircissements dont j'avais besoin. Son écriture était une sorte de tachigraphie dont je n'avais pas la clef. Après quelques essais inutiles, faisant de nécessité vertu, je me dis qu'après tout il valait mieux peut-être me former une opinion neuve, complétement à moi. Parler peu, écouter beaucoup, tâcher de tout connaître, sans annoncer d'abord l'intention d'influer sur quoi que ce fût, tel fut l'emploi de mes premiers moments. Ce mode d'instruction préventive me réussit ; au bout de quelques mois, j'étais édifié sur la plupart des points que j'avais à étudier.

En quoi consistait le duché de Varsovie ? On a oublié aujourd'hui cet Etat, qui a figuré cinq ans sur la carte de l'Europe. On dirait une de ces îles, produit de quelque volcan sous-marin, et qu'une nouvelle éruption fait disparaître, ou plutôt la cime d'une Atlantide engloutie, cime dont la réapparition semblait annoncer que l'abîme restituerait bientôt sa proie tout entière. La création du duché de Varsovie présageait de même la reconstitution intégrale de la Pologne, et, rien qu'à ce point de vue, un immense intérêt s'attachait à ses destinées. Bien que nos espérances aient été trompées, le souvenir de cet Etat n'en est pas moins digne d'être conservé, en raison des grandes catastrophes dont il a été la cause et l'occasion.

Ce duché, tel qu'il existait en 1811, devait son existence à la paix de Tilsitt (1807), et un accroissement considérable à celle de Vienne (1809). Son origine appartenait ainsi à deux guerres, les plus justes peut-être que Napoléon ait eues à soutenir. Dans la campagne d'Iéna comme dans celle de Wagram, nous avions été attaqués et ne faisions que nous défendre : il est vrai que ce fut avec quelque vigueur. Pour châtier ses agresseurs, la France impériale semblait amenée providentiellement à punir leurs anciennes iniquités, en arrachant à l'Autriche et à la Prusse des lambeaux de leur proie.

Digitized by Google

Par l'article 13 du traité de Tilsitt, le cabinet de Berlin avait renoncé à toutes ses provinces d'origine polonaise, sauf l'Ermeland et quelques faibles enclaves. Les cessions prussiennes n'avaient pas toutes profité au duché. Le district de Bialystok, qui faisait partie de ces dépouilles, avait été offert à l'empereur Alexandre, l'allié, l'ami intime du roi de Prusse, alors si malheureux. L'offre fut néanmoins acceptée : en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, la Russie a paru se dire que l'injustice s'oublie, la honte passe, et l'acquisition reste.

La portion du territoire polonais repris à la Prusse, et dont le duché de Varsovie se trouva ainsi originairement composé, avait une population d'un peu plus de deux millions d'âmes. Ce chiffre fut porté bientôt à près de quatre millions, par suite des reprises austro-polonaises de 1809. L'une des clauses les plus importantes du traité de Vienne fut celle qui, faisant passer à Wieliczka la ligne de l'arrondissement accordé au duché, autour de Cracovie, stipulait la possession indivise de ces riches salines entre l'Autriche et le duché. Celui-ci acquérait ainsi une branche de revenu importante, et se trouvait libéré d'une servitude, toujours onéreuse quand il s'agit d'une denrée de nécessité première et d'une immense consommation.

Dans ce traité de 1809, nous retrouvons le cabinet de Pétersbourg acceptant un nouveau cadeau de quatre cent mille âmes détachées de la Gallicie ; mais cette fois, du moins, la Russie avait figuré comme auxiliaire de la France. Si elle n'avait rempli que d'une manière très imparfaite ses engagements, si son intervention avait même été plutôt inquiétante qu'utile, il n'en était pas moins sage à l'empereur Napoléon de paraître reconnaissant de ce simulacre de concours, en associant la Russie au démembrement du territoire autrichien. Il savait par expérience qu'il n'avait pas de refus à craindre.

En définitive, le duché de Varsovie se composait, en 1811, de dix départements. Six provenaient des restitutions de la Prusse, c'étaient ceux de Varsovie, Plock, Lomza, Kalish, Posen et Bromberg. Les quatre autres, Cracovie, Radom, Siedlce et Lublin, étaient le produit de la contribution forcée de l'Autriche à ce commencement de restauration polonaise. De cet Etat encore au berceau, la France avait déjà fait un conquérant.

Napoléon n'avait pas été seulement le fondateur, mais aussi le législateur du duché. L'article 5 du traité de Tilsitt portait « que ce nouvel Etat serait régi par des constitutions qui, en assurant les libertés et les priviléges de ses habitants, se concilieraient avec la tranquillité des pays voisins. » La rédaction de ce statut constitu-

Digitized by Google

tionnel, préparée par la commission polonaise de gouvernement, et concertée avec le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, fut approuvée par Napoléon en date du palais de Dresde, le 22 juillet 1807. Comme l'honneur d'avoir concouru à des actes de ce genre est une illustration que les familles aiment à conserver, je place ici les noms des estimables citoyens qui composaient alors la commission de gouvernement. C'étaient MM. Malachowski, président, Gutakowski, Stanislas Potocki, Dzialynski, Wibicki, Bilinski, Sobolewski et Luszczewski, secrétaire général.

De toutes les constitutions que la France, dans ses jours de grandeur, a données ou imposées à des nations étrangères, peut-être celle de Varsovie a-t-elle été la plus sage, la mieux appropriée au pays, la plus conforme aux intérêts généraux de l'humanité. On a dit, on dira peut-être encore longtemps, que Napoléon avait été le fondateur systématique d'un régime général d'oppression et de servitude, pour la France comme pour le reste de l'Europe. Sur cette double imputation, il y aurait beaucoup à dire, et la seule dont nous ayons à nous occuper, celle qui regarde l'Europe, est complétement inexacte sur plus d'un point. Que Napoléon ait agi par orgueil ou par générosité en faisant adopter le Code civil dans les pays alliés ou dépendants de la France, cette adoption n'en était pas moins un bienfait pour des populations jusque-là soumises à des lois qui avaient cessé, et parfois depuis longtemps, d'être en rapport avec leurs besoins et leurs idées. Mais c'est dans le statut constitutionnel du duché de Varsovie que Napoléon trouve sa justification la plus péremptoire. Par cela seul qu'il a posé l'abolition de l'esclavage et l'égalité devant la loi comme principes fondamentaux de la constitution d'un pays placé entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, par ce fait seul, il a semé, dans le cœur de tous les peuples du continent, des germes précieux, destinés à se développer un jour en dépit de compressions dont la violence même rend la durée impossible [1].

Sans doute, cette constitution demeurait plus aristocratique qu'elle n'eût dû l'être dans un pays plus avancé en civilisation. Outre que le Sénat tout entier était pris dans le clergé et la noblesse, celle-ci avait encore la majorité dans la Chambre des nonces, où elle envoyait soixante députés, tandis que les communes n'en nommaient que quarante. Mais cette proportion, qui ailleurs eût été choquante, n'avait rien que de sensé et d'équitable dans une contrée où quelques grandes villes pouvaient seules fournir un contingent de population active et laborieuse comparable au tiers état de 1789, et où le peuple des campagnes était resté jusqu'alors dans un avilissement de servitude,

[1] N'oublions pas que ceci était écrit avant 1830.

Digitized by Google

dont il ne pouvait en un jour perdre les habitudes et l'empreinte. Le Code civil français, l'égalité devant la loi, l'établissement de justices de paix, un Sénat et une Chambre des nonces, une tribune enfin, élevée à Varsovie, au milieu de l'atmosphère silencieuse des gouvernements absolus dont ce pays était environné, voilà tout ce que permettaient les circonstances, tout ce que réclamaient et comportaient les besoins réels de la société.

Mes instructions me recommandaient de manifester un sérieux intérêt pour l'application de ce statut constitutionnel, et nous croyons pouvoir remarquer, à cette occasion, que les agents diplomatiques du premier Empire, suivant en cela les inspirations de la politique de leur souverain autant que celles de leur raison et de leur propre cœur, ont presque toujours et partout favorisé l'émancipation des classes opprimées. Les gouvernements absolus ne s'y trompaient pas, et tandis que les libéraux français croyaient n'être que justes en considérant Napoléon comme l'oppresseur du genre humain, les cabinets absolus, plus clairvoyants, n'ont vu en lui que le représentant de la Révolution. La nouvelle constitution polonaise contenait en réalité toute la somme d'idées libérales compatible, non-seulement avec le traité de Tilsitt, mais avec les dispositions d'une partie de la noblesse polonaise, qui la trouvait bien suffisamment démocratique. Ceci est le résultat de mes observations locales, dont j'affirme la parfaite exactitude.

Il existait, il existe encore, entre tous les habitants des provinces polonaises une similitude générale, un accord de pensées et de vœux qui les honore. C'est le besoin de rassembler les membres épars de l'ancienne Pologne, et d'en recomposer un corps d'Etat indépendant. Pour eux, le duché ne fut qu'une pierre d'attente. C'était un royaume de Pologne que l'on voulait; et comme son rétablissement semblait devoir être l'œuvre de la France, c'était vers elle que se portaient tous les regards. Dès 1811, néanmoins, un esprit attentif pouvait reconnaître facilement certaines nuances dans ce dévouement général au système français. L'explication de ces nuances est facile. On conçoit sans peine que l'abolition de l'esclavage et l'égalité devant la loi eussent été accueillies avec transport par la population des villes, et par la portion la plus intelligente de la population serve. Rien de moins compliqué que l'état des personnes dans l'ancienne constitution polonaise. Elle ne reproduisait aucune des complications hiérarchiques de suzeraineté et de vasselage qui existaient encore dans d'autres contrées de l'Europe. On ne connaissait plus guère en Pologne que deux classes, les gentilsbommes et les serfs. Il n'était pas, pour ainsi dire, de terme moyen entre ces deux extrêmes. Les citadins ou *bourgeois* ne formaient pas une classe inter-

Digitized by Google

médiaire caractérisée, attendu qu'ils n'avaient pas, ou plutôt n'avaient plus d'existence politique. Ils l'avaient eue, en effet, sous les Jagellons; mais depuis que le trône était devenu électif, ils avaient été successivement dépouillés de leurs droits, et notamment de celui d'envoyer des députés à la Diète.

La Constitution du 3 mai 1791 avait proclamé, il est vrai, l'émancipation de la bourgeoisie; mais cette Constitution avait été étouffée à sa naissance. Les estimables auteurs de cette Constitution, par ménagement pour de vieux préjugés et pour des intérêts malentendus, ne parlèrent même pas des serfs, et se privèrent ainsi d'un précieux élément de défense. On reconnut cette faute, on essaya de la réparer, mais quand il n'était plus temps. Par le troisième et dernier partage, les modifications apportées au dernier moment à l'état des paysans disparurent, et, lors de la création du duché, la condition des serfs était redevenue exactement la même qu'à l'époque du premier démembrement.

Cette condition était singulièrement rigoureuse. Un Polonais, aussi noble qu'humain, a calculé qu'il avait été porté plus de cent lois défavorables aux serfs, et à peine deux ou trois dans le but de les protéger. Casimir III avait reçu le glorieux titre de *Roi des Paysans* pour avoir enlevé aux seigneurs le droit de vie et de mort. Il avait prescrit une amende pour le meurtre d'un serf; mais il est douteux que cette loi ait jamais été exécutée. Les progrès de l'esprit moderne parmi les nobles polonais, le souvenir du concours énergique des paysans dans les dernières luttes nationales, avaient amené en fait quelque adoucissement dans l'esclavage, mais la condition des serfs était toujours légalement la même. Quand le statut continental les rendit brusquement à la liberté, les ennemis de Napoleon se récrièrent contre la précipitation imprudente d'une telle mesure; il semblait qu'on déchaînât des nègres contre leurs maîtres. J.-J. Rousseau avait dit de même autrefois, que l'affranchissement en Pologne serait une opération hardie et périlleuse. Elle s'accomplit néanmoins, presque partout, avec la plus grande tranquillité. Plus tard, des patriotes allemands ont reproché sérieusement à la mémoire de Napoléon ses mesures en faveur des serfs polonais.

La guerre, qui généralement porte avec elle la désolation et la barbarie, propageait en Pologne la civilisation. Non contente d'avoir donné la liberté aux serfs, elle leur en enseignait la pratique; c'était sous la tente qu'ils en faisaient l'apprentissage. Un siècle et demi auparavant, Sobieski avait reconnu cette vertu de la guerre à l'égard de ses compatriotes. « Le serf qui laboure nos champs, disait ce grand citoyen, qui plus tard fut un grand roi, entre en possession d'une sorte de liberté dès qu'il prend les armes. Il est bientôt soldat, si son

Digitized by Google

chef est général. » Rien n'était, rien n'est encore plus vrai. Après la nation française, nulle population n'est plus prompte que les Polonais de toute condition à se plier aux habitudes de la vie militaire. Il n'est pas en Europe de troupes plus brillantes, plus impétueuses, plus propres à ces entreprises qui sont réputées des traits de génie, quand le succès les absout du crime de témérité. On en avait vu, dans la campagne d'Espagne de 1808, un exemple éclatant à Somo-Sierra, où une charge irrésistible de lanciers polonais avait enlevé, sous les yeux et la direction immédiate de l'Empereur, des barricades dans un défilé de montagnes. Les beaux faits d'armes auxquels ont pris part ces vaillants auxiliaires n'auront pas été complétement inutiles, car leur souvenir a conservé dans les cœurs français des sympathies polonaises.

De tels soldats devaient convenir à Napoléon, qui lui-même était un chef fait pour eux. Ces mêmes serfs, qui, selon Sobieski, devenaient presque libres en touchant une arme, le devenaient bien plus vite encore par leur contact avec l'armée française. Quoique Napoléon caressât dans sa cour les inégalités sociales qu'il avait rétablies, l'égalité le suivait dans les camps; elle marchait avec lui le jour et le lendemain d'une victoire. Le courage, la capacité recevaient également leur récompense dans tous les rangs, dans tous les grades. Après de glorieuses campagnes, beaucoup de soldats polonais étaient revenus dans leurs cabanes, montrant avec orgueil de nobles cicatrices. Quelques-uns étaient décorés de cette croix, qui alors faisait l'envie de tous les braves de l'Europe. De tels soldats étaient pour leurs compatriotes une leçon vivante. C'était assez d'un seul pour protéger toute une commune, moins contre les seigneurs eux-mêmes que contre leurs commissaires ou administrateurs, qui cherchaient parfois à faire revivre d'anciens abus.

Un autre moyen, non moins sûr, mais plus lent, initiait les enfants des serfs à la liberté ; c'était la multiplication des petites écoles. Il en avait été établi plus de cinq cents en quelques années. Quelles améliorations ne pouvait-on pas espérer de l'instruction d'une classe si nombreuse, vouée jusqu'alors à l'ignorance, à l'abrutissement! Notre domination éphémère a causé beaucoup de souffrances à la Pologne ; mais, du moins, les germes salutaires que nous avions semés sur ce sol généreux n'ont pu être entièrement étouffés par des mains ennemies. La raison publique doit nous tenir compte du bien comme du mal, et notre gloire militaire, avec l'escorte de l'égalité, a droit au moins à l'indulgence du genre humain.

Le principe d'égalité devant la loi, consacré par le statut constitutionnel, principe si précieux pour les bourgeois et pour les serfs, ne l'était pas moins pour le plus grand nombre des gentilshommes,

Digitized by Google

parce qu'il ramenait forcément les grands seigneurs à la loi primitive et fondamentale. Le caractère distinctif de l'ancienne monarchie était en effet l'égalité pure et sans degrés hiérarchiques pour tous les nobles, qui seuls étaient libres. Les titres de princes, de comtes, de barons n'y formaient point une échelle de rangs, comme dans le reste de l'Europe. Telle famille, qui ne prend que le titre de comte, ou qui même n'en prend aucun, est bien autrement considérée que telle autre où le titre de prince est une propriété plus ou moins ancienne. Ces titres ne sont point d'origine radicalement polonaise; ils n'ont pas la sanction de la loi du pays. Ce sont des implantations du dehors, non repoussées, mais non formellement reconnues. Les uns ont été donnés par des empereurs allemands; d'autres, apportés par des familles naturalisées en Pologne. Ces qualifications ont été tolérées par courtoisie, mais on n'y attache aucune idée de distinction ni de prééminence.

A ce sujet, je ne puis m'empêcher de faire mention d'un essai tenté par le gouvernement sous la domination duquel a passé le duché de Varsovie. On y a fait, en 1824, un recensement des titres honorifiques, qui a donné pour résultat douze familles de princes, soixante-quatorze de comtes et vingt de barons. Cette mesure a eu pour but évident de détruire l'ancien esprit polonais. La Russie, dans cette circonstance, ne faisait que suivre la politique des usurpateurs de tous les pays et de tous les temps. Pour faire oublier à un peuple conquis son existence précédente, le plus sûr moyen est de lui faire perdre ses coutumes nationales. Heureusement, cette tâche n'est pas facile.

Je reviens à 1811. L'égalité de tous les nobles existait dans les coutumes, antérieurement à la Constitution; mais l'accumulation des grandes fortunes dans certaines mains, la possession prolongée de possessions ou de dignités importantes, avaient créé, au profit de quelques familles, un patronage qui rassemblait autour de chacune d'elles une clientèle plus ou moins considérable. Il en résultait une sorte de suzeraineté de fait, exercée par ces familles. Dans cet état de choses, on comprend que les dispositions égalitaires du nouveau statut avaient plu singulièrement à la grande majorité de la nation. Mais quelques grands seigneurs, tout contents qu'ils étaient d'appartenir à une fraction de l'ancienne Pologne, arrachée à la domination des puissances copartageantes, pouvaient se laisser aller parfois à regretter des avantages dont leurs pareils continuaient à jouir sous les dominations russe et autrichienne. Ce regret aurait pu même leur inspirer la pensée qu'il eût mieux valu pour eux recevoir de toute autre main que de celle de la France le bienfait d'une restauration, s'ils n'avaient compris combien il eût été absurde de compter sur les meurtriers

Digitized by Google

même de la Pologne pour la ressusciter. Cette disposition, excusable dans une certaine mesure, était d'ailleurs restreinte à quelques familles, et, dans ces familles même, à quelques individus.

III

Situation matérielle, financière et militaire.

La situation matérielle du pays était moins satisfaisante. La production territoriale du duché était à peu près exclusivement agricole, et l'exportation des grains, déjà restreinte par suite du blocus continental, était encore entravée par les mesures arbitraires du Sénat de Dantzig. Les négociants de cette ville, qu'avait si longtemps enrichis la vente des blés de Pologne, voulaient absolument en conserver le monopole, au détriment des propriétaires polonais. Par l'établissement de droits de dépôts de magasins, de mesurages et autres, ils annihilaient la liberté de la navigation de la Vistule, établie par l'article 20 du traité de Tilsitt. Il s'agissait de savoir si cette liberté était assurée jusqu'à la mer, ou seulement jusqu'à Dantzig. Les prétentions de cette ville, si elles avaient prévalu, auraient mis quatre millions de cultivateurs à la merci d'une poignée de marchands. La position des habitants du duché à l'égard de Dantzig eût été la même qu'était autrefois celle des paysans de quelques cantons suisses à l'égard des habitants des villes, leurs maîtres et seigneurs. Nos réclamations mirent fin à ces exigences aussi absurdes que tyranniques.

Les greniers des propriétaires étaient pleins ; leurs bourses étaient vides. Outre que les grandes fortunes polonaises ont été de tout temps obérées, cette gêne s'étendait depuis une quinzaine d'années aux fortunes moyennes, par suite de la facilité d'emprunter que leur avait offerte le gouvernement prussien, pendant sa première domination. Ce gouvernement, qui entend fort bien les améliorations utiles à ses sujets, surtout lorsqu'elles doivent en même temps lui rapporter, avait versé pour plus de cinquante millions de capitaux dans ses provinces polonaises, au moyen de la Banque nationale et de la Société de commerce maritime. Les événements de la guerre avaient singulièrement déjoué ses prévisions à cet égard. Ces capitaux avaient été confisqués, puis cédés au roi de Saxe par une convention signée à Bayonne, moyennant vingt-cinq millions que ce prince devait payer *à la France*. Cette abondance accidentelle de numéraire dans les provinces prusso-polonaises y avait favorisé di-

Digitized by Google

verses exploitations, et surtout la production agricole. D'ailleurs, depuis la paix de Bâle jusqu'en 1806, la Prusse n'avait cessé de prospérer sous l'égide d'une sage neutralité, et les régions annexées avaient eu naturellement leur part de ce bien-être matériel. Le prix des terres y avait considérablement haussé en peu de temps : les propriétaires, éblouis par cette augmentation factice, avaient emprunté outre mesure, comptant sur une hausse indéfinie. Ce n'est pas en France qu'on a le droit d'être bien sévère pour des entraînements de ce genre. Mais le jour où la Prusse abandonna cette neutralité qui l'enrichissait pour poursuivre une gloire militaire qu'elle n'atteignit pas, tous les avantages de la paix disparurent pour elle et pour les pays soumis à sa puissance. La hausse des terres en Pologne fit place à une baisse, qui les reporta brusquement au-dessous même des anciens cours, et l'on se retrouva avec un surcroît considérable de dettes et des gages amoindris.

Il semble que, les 50 millions des banques prussiennes ayant été cédés au roi de Saxe pour moitié, le trésor du duché aurait dû trouver une ressource dans l'excédant; mais il aurait fallu pour cela que les débiteurs fussent en état de rembourser. Cependant on avait dû tenir compte au roi de ses avances; mais cet excellent prince s'était prêté à un expédient de libération par voie d'amortissement d'une extrême générosité. Il avait été décidé qu'au lieu de payer 5 p. 0/0 d'intérêts par an, suivant leurs contrats, les débiteurs en payeraient 6, mais qu'au bout de trente ans ils seraient entièrement libérés. Ainsi se trouvait réglée la question des créances prussiennes, mais il y en avait une seconde, celle des débiteurs et des créanciers polonais entre eux. Celle-ci constituait une espèce de guerre civile, et le gouvernement avait été obligé d'y intervenir. Déjà, en 1810, les débiteurs avaient obtenu un délai d'un an qui venait d'être renouvelé pour l'année suivante, sur leurs pressantes sollicitations. Cette prorogation était l'objet de débats très animés. Les capitalistes demandaient avec raison comment on prétendrait jamais établir le moindre crédit dans un Etat où la loi, ou plutôt la suspension de la loi, favorisait le débiteur obéré ou même malveillant, au préjudice du prêteur de bonne foi. Ils demandaient si cette sollicitude exclusive pour les propriétaires dissipateurs était bien conforme à l'intérêt public; s'il ne vaudrait pas mieux que les vastes domaines qui languissaient improductifs dans des mains nonchalantes passassent dans celles d'hommes industrieux, qui contribueraient doublement à la prospérité de l'Etat, par la fécondation du sol, et par le payement exact de l'impôt. Ces réflexions étaient justes, mais il s'en fallait beaucoup qu'on eût alors dans le duché des idées saines en finances.

Mauvaise par elle-même, la situation financière s'empirait encore

Digitized by Google

par l'incapacité de l'administration. Un Etat nouveau offre pourtant le grand avantage de ne pas avoir encore de dette publique. Celle du duché était vraiment nulle; cent cinquante mille francs suffisaient au payement de l'intérêt. D'un autre côté, on était riche en biens nationaux. Ces biens étaient, à la vérité, une valeur presque morte au temps dont il s'agit, mais ils offraient un gage pour l'avenir.

Le total annuel des impôts demandés par le gouvernement s'élevait à environ 60 millions de florins *de Pologne*. Ce chiffre est moins effrayant qu'il n'en a l'air, car le florin de Pologne, en usage à cette époque, ne valait que 61 centimes. Le budget n'était donc que d'un peu plus de 30 millions de francs. Les revenus auraient couvert les dépenses, s'ils avaient été perçus en effet, mais le trésor subissait le contre-coup du malaise des propriétaires. L'année financière du duché commençait au 1er juin. Les années 1808-1809, 1809-1810, avaient laissé un arriéré qui, reporté sur l'année courante, formait un total de 91 millions à recouvrer. Mais la plus grande partie de l'arriéré devait être considérée comme perdue, et le recouvrement même des contributions courantes ne s'effectuait qu'imparfaitement. Afin de pourvoir aux besoins du service, et surtout à ceux de l'armée, le ministre avait eu recours à quelques moyens de rigueur. Des garnisaires avaient été envoyés chez les contribuables dont on suspectait la bonne volonté. Les plaintes de ceux-ci avaient retenti à Dresde, et le bon roi avait fait aussitôt suspendre l'emploi de telles mesures. On pense bien que dès lors la difficulté des perceptions ne fit que s'accroître.

Tandis que les ressources s'affaiblissaient ainsi, les besoins augmentaient sans cesse. La distribution du budget était un modèle de simplicité. Les deux tiers des fonds perçus avaient pour destination fixe le ministère de la guerre. Les administrations civiles s'arrangeaient du reste comme elles pouvaient, et encore leur part était-elle fréquemment entamée par des emprunts forcés de l'administration militaire. Je dus donc parler fréquemment dans mes dépêches de la gêne financière du duché, et invoquer pour lui le secours de la France, assez riche alors pour subvenir, au moins par des avances, à des dépenses faites en grande partie dans son intérêt.

Le beau côté du duché de Varsovie était son armée. Dignes rivaux de nos soldats, les Polonais aimaient la France, et ils avaient raison. Seule en Europe peut-être, elle les aimait et leur rendait justice. Leur armée, quoique peu nombreuse, pesait d'un certain poids dans la balance militaire du continent. La force militaire polonaise avait été portée de 30 mille hommes à 50 mille, depuis les annexions de 1809. Sur ce nombre, près d'un cinquième était en Espagne.

Le soldat polonais est propre à tous les genres de service, mais

Digitized by Google

surtout à celui de la cavalerie. En Pologne, tout paysan naît cavalier ; les corps de cavalerie s'y formaient aussi vite qu'on forme ailleurs des fantassins. Les régiments de lanciers surtout avaient toute la perfection que comporte cette arme, et fournissaient des instructeurs à ceux de France. Pour l'artillerie et le génie, en revanche, les hommes manquaient, parce que l'éducation que ces armes exigent avait manqué aux hommes, toutes les écoles préparatoires ayant été détruites depuis le dernier partage. Mais déjà elles étaient rétablies. La France avait pu facilement leur fournir des directeurs habiles. L'artillerie était dirigée par le général Pelletier et le colonel Bontems ; le génie, par le colonel Mallet. Tous trois, sans renoncer à la France, servaient avec zèle et désintéressement leur patrie adoptive. Pelletier eut bientôt créé un magasin à poudre, organisé des ateliers pour la fabrication et la réparation des armes. Mallet avait l'inspection des trois places fortes du duché, Thorn, Modlin et Zamosc, où il y avait beaucoup à faire. Dans le cours de 1811, il fut appelé à Paris, discuta avec l'Empereur lui-même le plan des travaux les plus urgents, et revint en hâter l'exécution. Un peu plus tard les généraux Haxo et Allix, envoyés par l'Empereur pour examiner les travaux, en exprimèrent hautement leur satisfaction.

Au reste, ces trois places fortes laissaient les frontières du nouvel Etat désarmées. Thorn et Modlin étant dans l'intérieur offraient un refuge et non un rempart contre l'invasion ; Zamosc, faisant saillie sur le territoire étranger, ne pouvait que servir de point d'appui à une manœuvre offensive.

IV

Organisation du gouvernement. — Personnages principaux : Stanislas Potocki, Lubienski, Poniatowski. — Mon intimité avec ce dernier. — Situation politique, reflet de celle des cours de France et de Russie.

A tous ces embarras d'un Etat naissant venait s'ajouter, se superposer en quelque sorte, une difficulté générale qui les compliquait tous ; l'éloignement permanent du souverain. Jamais Napoléon n'avait montré une disposition plus inoffensive, plus pacifique, qu'en déférant cette nouvelle couronne ducale au roi de Saxe, prince vénéré des rois comme des peuples. Ce choix était d'ailleurs, en quelque sorte, l'exécution des dernières volontés de l'ancienne Pologne, car ce même roi de Saxe avait été élu roi dans la Diète de 1791. Il était le seul prince en Europe qui fût ainsi attaché par un lien antérieur à

Digitized by Google

la nation polonaise, et qui pût lui parler sa langue. Mais toutes ces convenances d'une haute portée n'atténuaient pas, au point de vue purement administratif, les inconvénients de la non-résidence.

Pour suppléer à cette absence du prince, la Constitution donnait le choix entre deux moyens, la nomination d'un vice-roi, ou simplement celle d'un président du conseil des ministres. Ce dernier mode avait été préféré par le roi. On conçoit facilement quels embarras devaient résulter d'une telle organisation, dans un pays neuf sous quelques rapports, et en même temps encombré de débris, où tout était à refaire, sinon à créer. Il aurait fallu, tout au moins, que la supériorité royale de décision eût dans le duché un représentant complet. Une telle délégation n'existait pas; le roi s'était réservé la plénitude du pouvoir, précisément parce qu'il ne voulait l'exercer qu'avec mesure. En fait, le président du conseil n'avait qu'une ombre d'autorité. Chaque ministre entretenait une correspondance privée avec Dresde, modifiait ou suspendait l'application des décrets, ce qui constituait une véritable anarchie. Ajoutons qu'il avait fallu choisir des ministres dans une population déshabituée de tout maniement des affaires politiques ou administratives. L'intelligence, l'imagination, l'activité d'esprit ne manquent pas, certes, dans ce pays; l'excès même de ces qualités y serait plutôt à craindre. On y rencontre moins fréquemment la régularité, l'ordre, la persévérance.

Parmi les ministres que je trouvai en fonctions à mon arrivée, trois méritent pourtant une mention spéciale, et par leurs belles qualités, et par la constance qu'ils ont montrée lors de nos revers.

Le comte Stanislas Potocki, l'un des plus grands seigneurs de la Pologne, était frère du célèbre Ignace Potocki, l'un des principaux auteurs de la révolution de 1791, et y avait pris lui-même une part active à ses côtés. Il avait été naturellement désigné pour la présidence du conseil par son nom même et ses antécédents. C'était un homme instruit, animé d'excellentes intentions; le seul défaut qu'on pût lui reprocher, était de n'avoir pas le degré nécessaire d'énergie pour obtenir un ascendant conforme à son titre de président, aussi bien qu'à l'intérêt public.

A côté de lui, au-dessus de lui peut-être, on remarquait le prince Joseph Poniatowski. Comme au titre de commandant en chef il joignait le portefeuille de la guerre, on n'aurait pu lui attribuer encore la présidence sans en faire un véritable vice-roi, ce que le roi voulait éviter. J'avais connu Poniatowski à Berlin dès 1801, et j'avais pu dès lors apprécier ce qu'il valait comme patriote et comme ami. J'aurai souvent à parler de ce loyal et valeureux guerrier, dont l'amitié me fut bien chère, et dont le souvenir est à jamais sacré pour moi. Son éloge n'est plus à faire en France. Ce fut le Bayard de l'Empire,

Digitized by Google

mais placé à une hauteur où il put donner encore de plus beaux exemples, faire de plus grands sacrifices. Etranger à tout calcul personnel, désintéressé, au point de dédaigner un trône auquel il aurait pu prétendre, aimant avant tout sa patrie, et l'aimant pour elle-même, n'aspirant qu'à l'affranchir sans avoir le désir de la gouverner, et prêt à acclamer roi de Pologne tout homme dont l'exaltation eût été le gage d'une restauration durable, tel était Poniatowski. Son caractère offrait la réunion des sentiments les plus généreux et des qualités les plus aimables.

Il était l'idole de ses compatriotes. Comme ministre, on l'accusait de quelque faiblesse pour son entourage, mais dans cette faiblesse même il y avait tant de bonté, on trouvait tant d'excuses à ses torts, qu'on les lui pardonnait. L'un de ces torts était un luxe inconsidéré dans la tenue militaire, et ce défaut même avait un charme. Le peuple se mirait dans son armée; il mettait en elle son orgueil et son espoir. En donnant de l'éclat aux troupes, le prince répondait à l'esprit national et aux tendances même de Napoléon.

Un troisième ministre se distinguait encore par une physionomie prononcée; c'était le ministre de la justice, comte Lubienski. Ce personnage ne jouissait pas à Varsovie d'une considération sans nuage comme Potocki, ni de la faveur populaire comme le prince; mais en revanche il avait beaucoup de crédit à Dresde. Ses adversaires taxaient d'hypocrisie sa dévotion, à laquelle il devait en partie la confiance du souverain. Il mettait en effet un soin particulier à se rendre favorables les aumôniers du roi, et surtout son confesseur. Mais il est bon de savoir que Lubienski, destiné dans sa jeunesse à l'état ecclésiastique, avait été élevé à Rome, chez les jésuites. Etait-il bien étonnant qu'il eût conservé quelque chose de la souplesse italienne, quelque teinte de sa première éducation? Ce que personne ne contestait, pas même ses ennemis, c'est qu'aucun autre ministre n'avait mis autant d'ordre dans son département; c'est qu'il avait montré dans ses fonctions de la tenue et de la fermeté. Ce n'avait pas été une chose facile que d'introduire un code nouveau et uniforme dans un pays fatigué par le conflit de ses anciennes lois nationales et de celles de ses oppresseurs, et cette grande réforme législative s'était opérée avec une grande promptitude, grâce à Lubienski. Cette application rigoureuse du statut constitutionnel n'était peut-être pas le moindre des torts du ministre aux yeux de ses ennemis. Du reste, il avait aussi de zélés partisans, et notamment tous les fonctionnaires placés sous ses ordres, genre de popularité qui a bien son prix et ne s'obtient pas tous les jours, même ailleurs qu'en Pologne. A tout prendre, quelques-uns des reproches que l'on faisait à M. Lubienski pouvaient être fondés en partie, mais il n'y a guère nulle

Digitized by Google

part de ministres parfaits, et il eût été fort à désirer pour le duché que tous les autres, dont j'aime autant ne pas parler, valussent celui-là. Le ministre de l'intérieur pourtant était un homme d'un certain mérite, mais il lui manquait une qualité sans laquelle toutes les autres sont inutiles, le talent de se faire obéir.

Quant à la situation politique du duché, elle suivait les diverses péripéties des rapports entre la France et la Russie. Lors de mon départ de Paris, on ne m'avait pas dissimulé que l'intimité des deux empereurs était déjà quelque peu refroidie. Il y avait d'ailleurs, dès lors, certains faits notoires, lesquels parlaient assez haut pour les hommes qui savaient les entendre.

Dès l'époque de la fondation du nouvel Etat, il avait été facile de prévoir que si la Russie se résignait aux dangers d'une création qui tendait à amoindrir son influence extérieure en mettant en réalité la France à sa porte, plus tard cette résignation ferait place à l'impatience, à l'irritation. Il était devenu visible depuis que l'alliance française pesait à l'empereur Alexandre, parce qu'elle avait cessé de lui être profitable, et que les plaintes des nobles lésés par l'interruption des relations anglaises faisaient chaque jour sur lui une impression plus vive. Ce nouvel esprit du cabinet de Pétersbourg s'était manifesté dans un ukase du 19 décembre 1810. Quoique le but apparent de cet acte fût de renouveler les prohibitions de marchandises anglaises et de denrées coloniales, personne ne s'était mépris sur son but réel. C'était surtout notre commerce qu'on avait voulu frapper en comprenant dans une liste supplémentaire d'objets prohibés une foule d'articles français. Je connaissais cette ordonnance avant mon départ de Paris, et j'avais appris à Dresde la prise de possession par les troupes françaises des Etats du duc d'Oldenbourg, beau-frère d'Alexandre; vive revanche de la part de Napoléon. Ces graves indices de refroidissement entre Pétersbourg et Paris m'annonçaient combien était incertaine la destinée du pays où j'allais me rendre. Je pressentais que j'aurais à marcher sur des charbons ardents.

Digitized by Google

V

Projets de rupture du cabinet de Saint-Pétersbourg. — Arrivée et séjour à Varsovie de M. d'Anstett. — Nature de mes instructions. — Naissance du roi de Rome. — Bruits du rétablissement d'un royaume de Pologne par la Russie. — Insinuations faites aux Polonais de provoquer ce rétablissement par des adresses à l'empereur Alexandre. — Influence des infractions au blocus continental sur le prix des grains et des denrées coloniales dans les provinces polonaises-russes. — Bruit de l'appel d'un comité polonais à Saint-Pétersbourg. — Désignation des membres de ce comité. — Wawrzeczki. — Noble confiance des Polonais dans la vertu de leurs grands citoyens.

Une révélation de la plus haute gravité, concernant les projets hostiles de la Russie, me fut faite, dès mon arrivée, par le prince Poniatowski. Je pouvais craindre d'abord qu'il ne fût porté à croire trop légèrement, à exagérer, même sans le vouloir, des événements qui pouvaient hâter l'accomplissement de ses vœux les plus chers; mais j'eus bientôt acquis la conviction que sa délicatesse n'admettait pas un mensonge, même utile à la cause polonaise. La certitude des informations qu'il avait reçues lui était démontrée au même point que si l'aveu lui en eût été fait par l'empereur Alexandre lui-même. Dans le mois même où nous étions encore (mars 1811), il avait existé à Pétersbourg un projet formel de rupture immédiate. La résolution avait été prise, les moyens combinés. On se serait réduit à la défensive vis-à-vis de la Turquie; du côté de la Suède, on n'était déjà que trop rassuré. Une armée de cent trente à cent quarante mille hommes aurait immédiatement envahi le duché, puis se serait portée sur l'Oder. Elle aurait soulevé la Prusse et forcé la Saxe tout au moins à invoquer la neutralité comme une faveur. La Russie se tenait pour assurée du concours de la Prusse. Suivant quelques-uns, le roi de Prusse lui-même avait été le promoteur de ce projet; dans tous les cas, on comptait sur des intelligences pratiquées avec plusieurs chefs civils et militaires, sur l'irritation générale dans l'armée prussienne, et sur l'ascendant non réprimé de cette armée. On voulait en même temps séduire les Polonais en les appelant à se confédérer sous les auspices de la Russie; on comptait même aller jusqu'à leur offrir le rétablissement du royaume de Pologne.

Une célérité extrême pouvait seule donner à un semblable plan quelques chances de succès; aussi l'exécution en avait-elle été fixée au printemps même de cette année. Mais ce premier projet avait été l'œuvre d'un jour de passion et de colère. Ce jour eut son lendemain, et l'on serait presque tenté de le regretter, car le résultat d'une

Digitized by Google

semblable invasion russe en Allemagne eût été, à coup sûr, fort différent de celui de l'invasion française en Russie.

L'idée d'une brusque rupture fut donc abandonnée, mais non le fond même du projet. On décida de préparer pour sa reprise ultérieure les moyens militaires, civils et diplomatiques, propres à en assurer la réussite, de continuer les armements, et en même temps d'engager sous main les habitants des provinces polonaises à demander leur restauration en un corps d'Etats, sous le gouvernement d'un roi qui fût, soit l'empereur de Russie lui-même, soit un prince de sa maison. Les voies étant ainsi disposées, le cabinet de Pétersbourg aurait, à sa convenance, déclaré qu'il ne pouvait plus maintenir l'interruption des rapports commerciaux avec l'Angleterre, et si la France eût vu, comme il s'y attendait, un acte d'hostilité dans cette déclaration, il eût pris aussitôt l'offensive par l'occupation du duché.

Tels étaient les renseignements que nous étions autorisés à regarder comme incontestables dès les premiers jours d'avril 1811. Tout ce qui se passait sous nos yeux tendait à les confirmer. Déjà plusieurs divisions avaient été rappelées de la Moldavie sur le haut Dniester. Des rassemblements militaires s'opéraient dans les provinces lithuaniennes. Quelques commandants russes rapprochaient de notre frontière leurs quartiers-généraux. D'un autre côté, nous acquérions la certitude complète des envois d'armes faits en Prusse. De prétendues émeutes en Silésie avaient fourni un prétexte au cabinet de Berlin pour porter dans cette province un corps de troupes assez considérable, de sorte qu'à un moment donné, le duché de Varsovie pouvait être enveloppé de toutes parts.

La frontière de Russie devenait, vers ce même temps, presque inabordable, tandis que celle du duché est demeurée ouverte jusqu'au dernier jour de la paix. Aussi des officiers russes, surtout des Lithuaniens au service de la Russie, venaient-ils sans obstacle faire leurs observations parmi nous. La France seule, d'après les traités, devait entretenir dans le duché un agent public. La Russie éludait la difficulté en y entretenant des agents secrets. Le principal était M. d'Anstett, conseiller de légation, qui était arrivé à Varsovie juste en même temps que moi. Son voyage et son séjour dans cette ville avaient, il est vrai, un prétexte plausible. Marié à une Polonaise, il pouvait bien avoir obtenu un congé pour faire une visite à la famille de sa femme ; seulement le congé paraissait un peu long. Cette mission, du reste, ne fut pas inutile à son avancement. Agent subalterne assez obscur jusque-là, quoique toujours mêlé activement aux intrigues anti-françaises de toute nature, il monta rapidement en grade à partir de cette époque, et obtint, deux ans après, l'occasion de

Digitized by Google

nuire à la France avec plus d'éclat et d'efficacité, lors des négociations de Prague, dans lesquelles il représenta la Russie.

A l'époque où les renseignements dont j'ai parlé précédemment me parvinrent, on pouvait penser que le cabinet de Pétersbourg, ayant eu ce projet de rupture et s'en étant désisté, n'était pas fâché néanmoins que le bruit s'en répandît, afin d'en éprouver l'effet. Il pouvait être intéressant pour lui de connaître jusqu'à quel point l'appréhension d'une telle levée de boucliers aurait pu agir sur les déterminations de Napoléon, et le décider à montrer plus de tolérance pour la reprise des relations commerciales entre la Russie et l'Angleterre. Ce qui est hors de doute, c'est que dès les premiers mois de 1811, la Russie prévoyait tout au moins, même dans ses moments d'hésitation, la possibilité d'une guerre prochaine, et en accélérait les préparatifs. Ce que je puis encore affirmer *de visu*, c'est qu'à la même époque, la Russie, soit qu'elle eût ou non l'intention de rétablir la Pologne, se donnait beaucoup de mouvement pour accréditer cette intention parmi les Polonais du duché, afin d'y multiplier à tout événement le nombre de ses partisans. Quoi qu'il en soit, une grande vérité éclate ici. Les démonstrations militaires qui ont fini par rendre la guerre inévitable ont commencé *du côté de la Russie*. Ce n'est qu'à la suite de ces agitations russes que Napoléon s'occupa des mesures indispensables pour n'être pas pris au dépourvu.

J'étais arrivé avec des instructions écrites qui portaient principalement sur des questions d'ordre civil, comme la liquidation des créances respectives du duché et de la France, et une désignation de domaines pour en composer la valeur que l'Empereur s'était réservé lors des cessions autrichiennes. Mais dans des circonstances devenues tout à coup si graves, cette partie contentieuse de ma mission devenait tout à fait secondaire. L'accélération des travaux des places fortes, l'observation des mouvements de troupes russes, furent dès lors constamment recommandées à mes soins. Le duché de Varsovie appartenait entièrement au système de la France. Il était son avant-garde du côté de la Russie; ses moyens, son armée, devenaient nôtres par la force des choses; et, s'il ne se suffisait pas à lui-même, il nous fallait y suppléer. Nous avions donc intérêt à ce qu'il sût tirer parti de ses propres ressources, faire par lui-même les efforts que nous pourrions avoir à lui demander. Il fallait pour cela qu'il fût bien administré, et il ne l'était pas. Il me fut bientôt démontré qu'il y aurait eu nécessité de changer plusieurs ministres, et d'apporter des modifications importantes dans les attributions des différents ministères. Mon action fut dirigée vers ce but, mais avec réserve. Je me bornai d'abord à préparer les voies, à fortifier graduellement

Digitized by Google

l'opinion que j'exprimais par une série de preuves évidentes, à faire parvenir en même temps ces démonstrations à Dresde et à Paris, de manière à ce que l'urgence de ces réformes fût, des deux côtés à la fois, reconnue indispensable. Mes vues rencontrèrent un obstacle dans l'excessive bonté du roi de Saxe, qui répugnait à déplacer un fonctionnaire public, même médiocre, tant qu'il n'était pas suspect d'improbité. Il n'entrait nullement dans mon caractère de presser par des instances importunes un changement même utile. En attendant mieux, je tâchai de tirer parti de l'administration telle qu'elle existait alors.

Peu de jours après mon arrivée, la nouvelle de la naissance du roi de Rome retentit dans le duché. Est-il besoin de rappeler combien la sensation qu'elle produisit fut vive et profonde, combien elle excita de désappointement parmi les ennemis de Napoléon, de confiance et d'allégresse parmi ses amis, ou, si l'on veut, parmi ceux dont les intérêts étaient liés aux siens ! D'une extrémité de l'Europe à l'autre, un immense *vivat* se fit entendre. A milieu de ces démonstrations, si la joie eut quelque part ses hypocrites, ce ne fut pas en Pologne. Le canon de Varsovie était un écho sincère de celui des Invalides; et, dans ce moment plus que jamais, cette cité eut l'air d'un faubourg de Paris. Le prince Poniatowski fut désigné pour aller complimenter l'Empereur à cette occasion. Bien que ce choix fût à certains égards le plus convenable, les circonstances étaient telles que nous n'attendîmes pas son retour sans impatience.

Les projets hostiles dont Poniatowski m'avait parlé dès la fin de mars avaient acquis une sorte de notoriété publique dans le mois suivant. Vingt lettres, écrites de Pétersbourg par des Lithuaniens du parti russe, annonçaient les bonnes intentions d'Alexandre à l'égard de la Pologne. Ce prince n'attendait plus qu'une chose, disait-on, c'était que le vœu du rétablissement de ce royaume lui fût exprimé par un certain nombre de grandes familles, et il importait que cette démarche fût faite avant la guerre, laquelle pouvait éclater d'un moment à l'autre. Des insinuations, des propositions formelles, furent faites dans ce sens, et je dus notamment signaler certaines excursions de M. d'Anstett. Son langage public, quoiqu'assez réservé, était propre à seconder ces manœuvres. Selon lui, le partage de la Pologne avait été, de la part de la Russie, une faute capitale; c'était maintenant une vérité sentie, reconnue par le cabinet de Pétersbourg. Quelques individus s'exprimaient plus clairement encore. Il n'y avait, suivant eux, que le rétablissement de la Pologne par la Russie qui pût affranchir le continent du joug des Français, rouvrir les portes au commerce, et rendre aux Polonais de toutes les dominations la source de leurs anciennes richesses par l'exportation des grains. D'un

Digitized by Google

autre côté, on tâchait d'indisposer les habitants du duché contre l'ordre de choses existant. Aux grandes familles on annonçait le retour des anciennes lois qui leur étaient favorables, lois que la Russie seule avait respectées. A la petite noblesse, à la bourgeoisie, on promettait la constitution de 1791. On était ainsi parvenu à exciter entre les différentes classes de la population certaines méfiances dont sa fidélité, presqu'universelle à l'époque de nos revers, allait bientôt démontrer l'injustice.

L'opinion d'une prochaine invasion russe était également répandue dans les pays voisins. Un général autrichien disait à ce sujet à des Polonais : « Pourquoi tant d'inquiétudes? Nous sommes, nous, amis de la France aujourd'hui. Soyez tranquilles ; si les Russes vous attaquent, nous vous défendrons, *comme ils vous ont défendus en* 1809. » Prophétie peu rassurante et qui ne s'est que trop bien vérifiée.

La hausse du prix des grains, et la baisse simultanée des denrées coloniales dans les provinces polonaises russes, étaient encore des symptômes d'une certaine gravité. Pour les denrées coloniales, il y avait une différence de moitié dans les prix entre les deux rives du Bug, rivière limitrophe du duché et des provinces russes. Cette situation du marché russe tenait, non-seulement à la conviction que l'on avait de l'ouverture prochaine des ports, mais au relâchement des mesures prohibitives, à la tolérance croissante pour la contrebande, à l'admission ouverte de marchandises anglaises sous pavillon neutre, et même de bâtiments anglais qui, pour la forme, changeaient de pavillon en entrant dans les ports. L'introduction des denrées coloniales dans la Lithuanie devenait une calamité pour les Etats où le blocus s'observait exactement. Ces denrées descendaient dans la Gallicie autrichienne, et se répandaient en Allemagne par Brody. Des raffineurs allemands, ruinés par cette concurrence, s'en plaignirent à moi, au mois d'août 1811, afin que, témoin des faits, j'appuyasse leurs réclamations en France. Du moment qu'une puissance du continent trahissait le blocus continental, le but du système était manqué, et il n'était plus qu'un fléau pour les Etats qui lui demeuraient fidèles.

D'un autre côté, les menées, qui avaient eu peu de succès dans le duché, se poursuivaient dans les provinces lithuaniennes. On travaillait à réconcilier les Polonais autrefois divisés ; on tentait de rapprocher les partisans de la Constitution du 3 mai 1791 et ceux de la confédération de Targowicz. Une réunion dans ce but avait eu lieu à Minsk. Dans cette comédie figuraient, suivant l'habitude, des intrigants et des dupes. Tandis que les uns ne faisaient que jouer un rôle dicté par le cabinet de Saint-Pétersbourg, d'autres, trompés par

Digitized by Google

leurs propres désirs, se laissaient aller de bonne foi aux illusions qui leur étaient offertes. Bientôt il fut question d'une commission polonaise, appelée à Pétersbourg par l'empereur Alexandre. Parmi les noms des membres de cette commission, dont plusieurs n'étaient pas célèbres par un patriotisme bien pur, on avait soin d'en faire figurer quelques-uns entourés de plus de considération ; un surtout, justement cher à tous les Polonais, celui de Wawrzecki. C'était lui qui, lors de la crise suprême de 1794, avait remplacé dans le commandement militaire Kosciusko, blessé et prisonnier. Il ne s'était pas montré général habile, mais du moins son patriotisme était demeuré au-dessus de tout soupçon, et il l'avait expié par une réclusion de deux années. Retiré dans ses terres, le bon vieillard demeurait fidèle à ses premièrs sentiments, mais il savait ce que valaient les promesses russes, et se garda bien d'avilir ses cheveux blancs en prenant part à une démonstration dont il comprenait le but véritable. Un glorieux hommage lui fut rendu dans le duché. Quand on voulut le présenter comme membre d'un comité russo-polonais, il n'y eut qu'une voix pour démentir cette injurieuse supposition. C'est que, nonobstant les méfiances de castes précédemment signalées, il était alors, et il y aura toujours en Pologne des caractères honorables, des mains généreuses sur lesquelles les fers de la Russie ne laissent que des stigmates de gloire. Au milieu de la multitude, qui parfois se calomnie elle-même, s'élèvent de telles individualités, que le soupçon craint de les toucher, que leur réputation est sacrée pour tous, leur honneur respecté comme la représentation de l'honneur national. Tels étaient alors, dans l'ordre civil, Malakowski (mort avant mon arrivée), Gutakowski, Mokronowski, Soltan ; et, parmi les militaires, Poniatowski, Donbrowski et Zaionczek. Parmi les Lithuaniens connus pour être dévoués au cabinet de Pétersbourg, le plus actif était Oginski, dont nous aurons souvent à parler. Il était frère utérin du ministre Lubienski, dont les ennemis ne manquaient pas de supposer des intelligences entre les deux frères. Tous les Lithuaniens auxquels on attribuait des sympathies pour la Russie n'étaient pas fiers de cette renommée. L'un des plus importants, le prince Radziwill, palatin de Wilna, jugea même à propos, pour mettre un terme à ces bruits qu'il jugeait compromettants, de quitter le sol lithuanien, et de venir habiter sa belle terre de Niéborow, dans le duché de Varsovie.

Digitized by Google

VI

Préparatifs de défense dans le duché. — Mouvements en Lithuanie et en Wolhynie. — Agence d'observation militaire. — Plaintes de la Russie contre un général polonais.

Cependant les renseignements sur ces dispositions inquiétantes de la Russie affluaient à Paris de tous les points de l'Allemagne et de Pétersbourg même, et il s'ensuivit, pour nous, la prescription de sérieuses mesures de défense. La première fut l'organisation de la garde nationale. Quelque temps après, nous reçûmes l'ordre : 1° de rappeler les corps éloignés, et de reporter les dépôts en arrière; 2° de répartir pour la défense du pays ou de mettre en sûreté le matériel de l'artillerie; 3° de former des magasins entre la Vistule et l'Oder; 4° de compléter les corps par des levées de conscrits et de chevaux; 5° enfin de faire sauter les fortifications inachevées de Zamosc. Cette dernière recommandation prouve combien on jugeait le péril urgent. Je crus toutefois devoir réclamer contre cette destruction. Je représentai que les Russes n'étaient pas de grands preneurs de villes; qu'il leur faudrait du temps pour amener de l'artillerie de siége; qu'on n'avait pas besoin de plus de six semaines ou deux mois pour mettre cette place en complet état de défense. Ma réclamation fut accueillie, et Zamosc fit en effet plus tard une longue et honorable résistance.

Je parvins aussi, pendant les mois d'avril et de mai suivants, à donner à Paris des idées plus justes sur le degré d'imminence du péril, en y transmettant des informations plus exactes sur les rassemblements de troupes russes dans les provinces voisines, lesquels n'étaient pas encore aussi considérables, à beaucoup près, qu'on l'avait cru et dit avant moi.

L'établissement et la direction d'une agence assez nombreuse d'observation militaire formait alors l'une de mes plus laborieuses attributions. Dans ce travail d'exploration, j'avais à surmonter de nombreuses difficultés, dont la principale tenait au caractère même de la nation. Il n'est pas de pays où l'on ait plus de peine à circonscrire l'essor des esprits dans la réalité. Vainement, fatigué de rapports vagues sur l'existence de tel ou tel corps de troupes, je voulais parvenir à en connaître la composition; vainement j'exigeais des indications de localités, de régiments, de bataillons ou de compagnies, on me répondait par des masses, et on dédaignait les modestes détails qui m'étaient précisément nécessaires. Il n'était pas jusqu'à l'observateur du dernier degré qui, au lieu de me donner la simple

Digitized by Google

note de ce qu'il avait vu de ses propres yeux, ne fît un roman d'armée russe à sa façon. Les hommes bien élevés, les grands propriétaires, les généraux même, n'étaient pas exempts de cette disposition. A peine quelques-uns de ces derniers faisaient-ils exception, et l'un d'eux me disait à ce propos : « Nous ne voyons jamais un arbre, parce que nous voyons toujours une forêt. » J'eus bien de la peine à ramener au degré de précision nécessaire ces renseignements, qui semblaient toujours avoir été pris à l'aide d'un microscope. Peu à peu cependant mon agence se perfectionna. A force d'examen, de vérifications et de contre-épreuves, il se forma graduellement un tableau, sans cesse revu, vingt fois corrigé, réduit enfin sous la forme d'un livret que l'Empereur avait habituellement sous sa main, et dont lui-même, transporté plus tard sur les lieux, reconnut l'entière exactitude. Ce service n'était pas plus coûteux en Pologne qu'ailleurs. Dans les derniers temps, je fus autorisé à y employer jusqu'à dix mille francs par mois, et je n'en ai jamais dépensé la moitié. Là, comme partout, il se trouvait assurément des gens avides, prodigues de promesses, qui se faisaient payer chèrement des nouvelles insignifiantes ou des mensonges ; mais, deux fois, des hommes de bonne volonté qui, ayant compté sur certains moyens de succès, avaient échoué dans leurs efforts, m'ont renvoyé l'argent que j'avais mis à leur disposition. Je ne me souviens pas qu'il m'ait jamais été fait de semblable restitution ailleurs.

Les mesures de défense recevaient une exécution plus ou moins prompte, suivant les autorités auxquelles cette exécution était confiée. L'organisation de la garde nationale, qui concernait le ministère de l'intérieur, fut l'objet de plusieurs plans rédigés à Varsovie, modifiés à Dresde, puis retouchés encore sur les lieux, et dont, en définitive, il ne sortit rien d'utile. Les ordres relatifs à l'armée ne souffrirent pas les mêmes retards. Sous quelques rapports même ils étaient dépassés. Il me fallait tout à la fois stimuler l'administration civile et contenir l'autorité militaire, qui faisait avec éclat ce qu'il aurait fallu faire avec discrétion et réserve.

Cependant, à peine eut-on commencé chez nous à diriger les dépôts en arrière, à éloigner de la frontière les hôpitaux et les magasins, qu'il nous revint de toutes parts qu'un mouvement semblable s'opérait, soit par ordre, soit spontanément, à la vue des nôtres, dans les provinces russes. Des deux côtés on paraissait craindre une agression, l'on se renvoyait la menace et la peur. Parmi ces mouvements militaires, la politique russe ne demeurait pas inactive. Pour entretenir dans les provinces russo-polonaises l'espérance du rétablissement de la Constitution, on affectait d'en remettre en vigueur quelques articles qui n'avaient rien de gênant pour le pouvoir,

Digitized by Google

comme, par exemple, la disposition relative à la démarcation des propriétés. Puis, c'était un prince russe, le grand-duc Constantin ou le duc d'Oldenbourg, qui allait venir résider en Lithuanie. On réparait le château de Byalistok, on parlait d'une prochaine visite de l'empereur Alexandre lui-même à Wilna. Il était également attendu dans la Samogitie. Le plus grand propriétaire de cette province, le prince Subow, enrichi par Catherine II de la dépouille des patriotes polonais, avait ordonné de grands préparatifs pour recevoir le czar.

Tout à coup le vent change; les préparatifs sont partout contremandés. Les troupes russes s'éloignent de notre frontière : un ukase défend, sous peine de prison, de parler d'une guerre prochaine. Que faut-il penser de ce changement réel ou simulé? Dans toutes les hypothèses, soit qu'on eût eu à Pétersbourg la pensée d'une rupture immédiate, que cette idée eût été abandonnée ou seulement ajournée, ou qu'on eût voulu simplement essayer l'effet de démonstrations menaçantes, toujours est-il que la Russie avait eu l'initiative de la provocation. En présence de ces démonstrations, Napoléon avait déployé son activité ordinaire. En même temps que le duché concentrait et complétait son armée, les troupes saxonnes étaient mises sur le pied de guerre, les places de l'Oder approvisionnées, l'armée du prince d'Eckmühl renforcée. Au commencement d'août, Napoléon se trouvait mieux préparé peut-être à prendre l'offensive que la puissance même qui lui avait donné l'éveil. Dès lors, nos inquiétudes furent atténuées; il y eut quelque intermittence dans les bruits de guerre, et nous commençâmes à espérer sérieusement que, cette année-là du moins, nous ne serions pas attaqués. Nous avions d'ailleurs la certitude que, du côté de la France, il n'existait pas une volonté actuelle d'agression.

Un journal allemand, rédigé sous l'inspiration des autorités françaises, *l'Abeille du Nord*, avait cité une réponse de Napoléon à une députation de commerce, réponse dans laquelle il avait mentionné les nouveaux règlements de douanes de la Russie comme peu conformes à ses engagements antérieurs, pris de concert avec nous contre l'Angleterre. Cette allusion n'était rien moins que pacifique, mais elle était antérieure au revirement qui venait de s'opérer en Russie. Après avoir répondu aux indices de guerre, Napoléon jugea convenable de répondre aussi, par un retour d'égards, aux dispositions manifestement adoucies du cabinet de Pétersbourg. Quoique j'eusse constamment travaillé à tempérer les imaginations polonaises, il me fut de nouveau recommandé de m'appliquer à prévenir toute manifestation de nature à donner quelque ombrage. Enchaîner les esprits était impossible, à moins de leur ôter toute espérance, et de les

Digitized by Google

jeter dans un découragement complet, ce qui aurait été un inconvénient non moins grave. Il était même encore assez difficile de prévenir les actes susceptibles de mauvaise interprétation, et je venais d'en avoir la preuve.

Le Lithuanien Oginski, ayant annoncé à ses compatriotes, pendant l'agitation précédente, une prochaine proclamation du czar pour le rétablissement de la Pologne, un de nos généraux avait adressé à un de ses amis de Lithuanie une lettre dans laquelle il parlait de ces promesses russes comme d'un nouveau piége. Cette lettre avait circulé, et parvint même jusqu'à l'empereur Alexandre, auquel on la présenta, dit-on, non comme une lettre privée et confidentielle, mais comme un ordre du jour. Le cabinet de Pétersbourg s'en plaignit officiellement à Dresde, repoussant énergiquement le soupçon de vouloir porter atteinte à l'ordre de choses établi par les traités. Le roi de Saxe s'était hâté d'ordonner le remplacement du général en question. Nous ignorions tout cela dans le duché; quand l'ordre du roi nous parvint, on s'informa, et l'on acquit la certitude que le prétendu ordre du jour était une lettre particulière. Peut-être l'avait-on su tout d'abord à Pétersbourg, mais cet incident était une bonne fortune pour le cabinet russe, heureux d'avoir une occasion de dénier officiellement ses manœuvres secrètes. On n'est jamais si chatouilleux qu'au moment où la défiance dont on est l'objet devient plus légitime.

Cependant, malgré ce revirement pacifique, on suivait, en Russie comme dans le duché, la vieille maxime : *si vis pacem, para bellum.* Des troupes appelées du fond de la Moscovie se dirigeaient vers la Pologne, s'arrêtant seulement à une distance encore assez grande de nos frontières. De notre côté pareillement, l'armée, reportée en arrière, se recrutait, et les travaux des places fortes se poursuivaient avec activité.

Bon BIGNON.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DE LA CONDITION ÉCONOMIQUE

DU

TRAVAIL EN FRANCE

ET CHEZ QUELQUES PEUPLES ÉTRANGERS

Les Ouvriers des deux mondes, publication de la Société d'Economie sociale, t. III. Paris, Guillaumin. 1861.

A peine affranchis par le christianisme de la condition précaire et avilie faite au travail partout où avait pénétré la domination romaine, les ouvriers des Gaules cherchèrent dans les associations la protection qu'ils n'auraient pu trouver isolément pour leur personne et leurs intérêts. Ces associations, transformées peu à peu sous la main du temps, recevant l'empreinte des diverses formes sociales qu'elles traversaient, se sont maintenues pendant quatorze siècles. Ébranlées déjà par la monarchie absolue, elles furent entraînées dans le courant des grandes réformes de la fin du XVIIIe siècle, bien qu'elles offrissent aux ouvriers groupés en corps d'état des garanties que, depuis, ils n'ont plus retrouvées, et dont certaines professions, telles que celles d'agents de change, de notaire, etc., profitent encore de nos jours. Sauf quelques réserves, faites en vue de la sécurité publique, le travail manuel, débarrassé des entraves qu'il s'était lui-même imposées, jouit aujourd'hui d'une entière liberté. Aussi funeste pour les faibles qu'heureux pour les forts, le nouveau régime a dû, comme les armées marchant au combat, se faire accompagner

Digitized by Google

d'un véritable service d'ambulance, où, grâce aux combinaisons les plus variées de l'assistance et de la mutualité, les nombreuses victimes de l'imprévoyance reçoivent les secours qu'exige leur défaut de lumière et d'énergie.

Il serait aussi déraisonnable de regretter les priviléges de l'ancien régime du travail que de condamner les palliatifs du nouveau. Mais nous assistons à un spectacle que la raison a peine à concevoir. Tandis que les monopoles et les priviléges, reconstitués comme autrefois au profit de corporations ou de sociétés, semblent renaître de leurs cendres, le nouveau régime développe le nombre et la puissance de ses palliatifs, et certains esprits, convaincus de leur nécessité indéfinie, les élèvent à la hauteur d'une organisation et même d'un progrès social. L'intelligence se perd au milieu de cette guerre de principes, ou plutôt de cette confusion qu'on semble vouloir établir entre les progrès réels et des expédients temporaires. C'est pour apporter quelque lumière dans un pareil chaos qu'il s'est formé une société dont nous avons expliqué déjà aux lecteurs de la *Revue* l'institution et le but[1]. La Société d'Economie sociale se recommande avant tout par les garanties d'impartialité dont elle s'est entourée. Composée d'hommes appartenant aux opinions les plus diverses, pourvue d'une méthode d'observation fondée sur l'analyse et la vue directe des faits, elle a ouvert une enquête dont elle vient de publier le troisième volume. Ce volume renferme neuf monographies, cadres uniformes où, comme des tableaux animés, des familles nous offrent leur image et toutes les particularités de leur existence. Il emprunte à la France les six types suivants : le *Paysan savonnier de la Basse-Provence;* la *Brodeuse des Vosges;* le *Manœuvre vigneron de l'Aunis;* la *Lingère de Lille;* l'*Instituteur rural;* le *Manœuvre à famille nombreuse de Paris.* La Toscane apparaît pour la deuxième fois dans l'enquête; elle fournissait, en 1857, la monographie du *Métayer des environs de Florence*, dont l'auteur est devenu depuis un des ministres du pays qu'il décrivait si bien; elle nous présente, en 1861, son *Fondeur de plomb des Alpes Apuanes.* La société musulmane n'a jamais manqué d'envoyer un représentant à ce congrès universel des familles laborieuses; nous y avons vu successivement le *Menuisier-Charpentier de Tanger*, les *Paysans en communauté de Bousrah* (Syrie); nous y remarquons cette année, le *Parfumeur de Tunis*, vieux et digne patriarche aussi fidèle au Koran qu'aux traditions séculaires de ses odorantes mixtures. Enfin, *last not the least* (dernier nommé mais non le moindre), mentionnons le *Mineur des Placers du*

[1] Voir les livraisons du 31 mai et du 30 septembre 1860.

Digitized by Google

comté de Mariposa (Californie); Français autrefois, maintenant citoyen du monde; aujourd'hui exploitant à l'aise et en liberté les terres aurifères du *claim* dont il est propriétaire en vertu du droit de premier occupant, demain peut-être en Australie, au Pérou, en Chine, à la recherche de nouvelles découvertes de pépites ou de filons merveilleux. Sans y viser, par le fait seul de l'exactitude qui règne dans leurs descriptions, les monographies sont riches en couleur locale et en tableaux pittoresques; cependant elles ont un autre but que de plaire : elles veulent offrir aux économistes et aux moralistes, sur les plus hautes questions de l'ordre social, des enseignements qu'ils trouveraient difficilement ailleurs.

Lorsque dans une collection l'on voit groupés, les uns à côté des autres, plusieurs échantillons d'un minerai précieux, recueillis sur tous les points du globe, ne recherche-t-on pas la richesse de chaque spécimen, sans trop s'inquiéter de la provenance ni du degré de profondeur de l'excavation où il a été rencontré? L'enquête que nous étudions est une collection bien autrement précieuse sans doute que celle des plus rares produits naturels, car elle nous offre des types empruntés à l'humanité; mais à plus forte raison convient-il d'y rechercher aussi, sans distinction de pays ou de races, ce qui doit être considéré comme une richesse dans l'homme ou dans les sociétés humaines, c'est-à-dire les principes, les traditions qui assurent leur grandeur morale et leur bien-être. Avant de pénétrer dans le sujet, il faut prévoir une objection. Aucune conclusion utile, nous dira-t-on, ne peut être tirée de l'étude de neuf familles prises aux quatre coins du monde, l'étude serait-elle approfondie, les familles auraient-elles été choisies de façon à résumer la condition générale des populations dont elles font partie. Sans examiner si le mécanisme de l'ordre social est plus compliqué que celui de l'âme humaine dont Montaigne, rien qu'en s'étudiant, a décrit tous les rouages; sans faire appel à beaucoup d'autres raisons, tout aussi décisives à nos yeux, nous prierons simplement l'objection d'avoir un peu de patience. L'enquête a déjà produit six volumes, y compris l'ouvrage de M. Le Play : les *Ouvriers européens*, en tout 64 monographies. L'enquête en aura 100 d'ici à deux ans; 3 ou 400 d'ici à dix ans; 3 ou 4,000 dans vingt ans. Jusqu'à présent les observations s'enchaînent; les mêmes principes produisent partout les mêmes conséquences; les dernières études vérifient l'exactitude des premières. L'objection perd déjà sensiblement de sa valeur; encore un peu de temps, et elle n'en aura plus du tout. Nous comptons d'ailleurs, afin de mieux éclairer les questions soulevées par les dernières études de la Société d'Economie sociale, tirer d'utiles rappro-

Digitized by Google

chements des deux premières parties de son enquête, qu'une discussion de méthode nous a empêché, il y a quelques mois, de présenter complétement aux lecteurs de la *Revue*.

Nous ne demanderons à l'enquête que les faits où l'état des populations ouvrières se reflète sous le jour le plus saisissant. Leur situation matérielle présente ces trois principaux aspects : Nature des engagements et des rapports entre ouvriers et patrons; moyens d'existence; mode d'existence. Nous nous y arrêterons successivement. Les ouvriers accomplissent leurs travaux, les uns en s'attachant volontairement, mais d'une façon permanente, aux mêmes patrons; les autres, en ne s'y attachant que momentanément, pour changer d'atelier et même de localité, selon leur caprice ou un intérêt passager. Dans la méthode qui sert de cadre aux monographies, ces deux conditions sont indiquées de la manière suivante : *Système des engagements volontaires permanents; système des engagements momentanés.* Comme tous les genres de travaux peuvent s'effectuer indistinctement dans chacun de ces systèmes, s'il était démontré que l'un fût de beaucoup préférable à l'autre, et offrît aux ouvriers comme aux patrons des avantages considérables, il y aurait certainement une utilité publique à ce qu'on le proclamât bien haut. Cette question est la première que nous rencontrions en ouvrant l'enquête.

L'exemple le plus frappant et le plus complet du système des engagements volontaires permanents se trouve dans l'organisation de la plupart des savonneries de Marseille (III, 110)[1]. Les fabricants de savon de cette ville ont maintenu l'antique tradition des relations très prolongées avec tous ceux qu'ils emploient. Les ouvriers travaillent de père en fils dans les mêmes fabriques. Ces mœurs s'étendent aux contre-maîtres et aux commis qui dirigent les affaires de l'usine. Dans beaucoup de maisons, les caissiers, les employés ont passé leur existence entière sous le toit du patron; ils y sont nés, ils y ont succédé à leurs pères, et leurs fils vont leur succéder. Les patrons sont glorieux de ces longs et affectueux rapports, et les citent comme un titre d'honneur pour leurs propres familles. Les commis, les ouvriers parlent de la fabrique comme d'un logis commun où leur place est marquée, où leurs enfants sont attendus. Ces traditions si fécondes font la force et la sécurité des maîtres et des ouvriers; elles les honorent et les moralisent, et leur mutuel contentement assure la paix publique et ménage à l'Etat des éléments précieux de stabilité. Des faits analogues peuvent être constatés dans la plupart des grandes usines de nos provinces. Là règne aussi, en général, le

[1] Le chiffre romain indique le volume des *Ouvriers des deux mondes*, et le chiffre arabe la page où se trouvent consignés les faits cités dans l'article.

Digitized by Google

système des engagements volontaires permanents (II, 268). Considéré par les patrons comme un devoir, par les ouvriers comme un bienfait, ce système établit entre eux un lien plus fort que l'intérêt, et semble transformer l'usine en une grande famille. Instruction gratuite, récréations morales, bibliothèques, peu ou point de chômages, salaires au niveau du bien-être, secours mutuels, retraites, habitations commodes à bas prix, telles sont les conséquences ordinaires de la permanence des rapports industriels. Un autre régime prévaut parmi les industries exercées au milieu des grands centres de population. Cependant, grâce à l'initiative chaleureuse et éclairée de quelques patrons, nos villes manufacturières les plus importantes, sans exclure Paris, fournissent de nombreux exemples de rapports fondés librement sur la permanence du travail. Ici les effets de ce système sont d'autant plus concluants, qu'ils tranchent davantage avec l'isolement de l'ouvrier dans le système opposé. Certains ouvriers dans la fabrication des châles veulent-ils, contrairement à l'usage, s'attacher à leurs patrons d'une façon permanente, aussitôt leur salaire s'élève et se maintient à la hauteur ou même au-dessus de leurs besoins; le chômage tend à disparaître, l'aide et les subventions leur arrivent sous toutes les formes; l'épargne s'accumule; et un jour, un beau jour, un de ces ouvriers pourra se soustraire à la cherté progressive des loyers, en achetant, aux portes de Paris, une modeste maison qu'il payera en partie avec les avances gratuites de son patron (I, 352). Ce n'est pas de l'industrie, dira-t-on; c'est du roman ou de la charité. Ce serait tout au plus une exception; mais une exception qui bientôt deviendrait une règle générale si les ouvriers et les patrons comprenaient mieux leurs devoirs réciproques et la solidarité de leurs intérêts.

Le système des engagements momentanés présente un tout autre tableau. L'ouvrier y conserve plus d'indépendance et peut, quelquefois, en changeant souvent de patrons et même d'occupations, rencontrer un plus fort salaire; en revanche, il entre aussitôt dans cette population flottante d'ouvriers sur laquelle pèsent principalement toutes les fluctuations et les vicissitudes du travail. La monographie du *Débardeur de la banlieue de Paris* (II, 451), montre, jusqu'à leurs dernières conséquences, les tristes effets de cette instabilité que l'on décore du nom d'indépendance. Doreur sur bois, puis fabricant de blanc d'Espagne, l'ouvrier devient manœuvre, débardeur, carrier, passant alternativement de l'un de ces états à l'autre, selon l'intérêt ou le caprice du moment, et lorsque l'ivresse ne le retient pas au cabaret. Les monographies du *Vigneron de l'Aunis* et de la *Lingère de Lille* viennent compléter, par quelques traits spéciaux cette peinture désolante de l'isolement et de l'imprévoyance (III, 207-247).

Digitized by Google

Les trois volumes de l'enquête ne nous montrent pas d'ouvriers ayant, dans le système des engagements momentanés, amélioré sa position d'une manière assurée. Nous nous trompons, un seul arrive à la propriété, mais c'est au moyen d'une spéculation par laquelle, à défaut d'un patron s'intéressant à son sort, sa propre famille lui procure les ressources dont il a besoin. Il faut d'ailleurs étudier dans l'histoire de cet ouvrier (I, 84.), qui est l'histoire de tant d'autres, à quel degré d'abaissement et de véritable barbarie l'indépendance illimitée, réalisée par la condition des ouvriers nomades, peut entraîner un homme dont l'éducation première offre cependant l'exemple d'une direction religieuse et morale. Tour à tour colporteur, domestique, garçon meunier, terrassier, restant à peine quelques mois chez le même maître, lorsque par hasard il n'est pas renvoyé; chargé de dettes, presque toujours ivre, une grande faute va le sauver, mais après combien d'expiations cruelles! Il se marie avec celle qu'il a séduite, et celle-ci, femme laborieuse, économe, énergique, ramène lentement, ramène enfin à la vie de famille, c'est-à-dire au bien-être et au salut, cet homme que la débauche avait déjà marqué. L'ouvrier nomade est, à vrai dire, au dernier échelon du système des engagements momentanés, car plus la condition du travail chez les ouvriers s'éloigne de la permanence, plus leur bien-être et leur moralité décroissent. Au contraire, dans le même système, plus l'engagement se rapproche de la permanence, plus le bien-être et la moralité s'élèvent. Les monographies du *Charpentier de Paris* (I, 32.) et du *Carrier des environs de Paris* (II, 67), ne laissent aucun doute à cet égard. Parmi ces deux corps d'état, les engagements permanents ne sont pas en usage. Néanmoins, les deux ouvriers décrits dans l'enquête ont de part et d'autre conservé de longs rapports avec leurs patrons, et sont ainsi parvenus à la plus haute situation qu'ils pussent atteindre, celle de contre-maître. S'ils ne sont pas devenus maîtres, ce n'est pas faute de l'avoir tenté. Après des essais infructueux, tous deux se sont résignés à leur condition, comprenant qu'il leur manquait quelque chose pour en sortir.....

Cette situation, relativement plus indépendante, qu'il ne leur a pas été donné d'atteindre, constitue un troisième régime, celui du *travail sans engagement*, dans lequel se classent les ouvriers chefs de métier, c'est-à-dire tout à la fois maîtres et ouvriers. Les paysans, ayant pour clientèle le marché public, se maintenant fermement, de génération en génération, à la limite commune des ouvriers et des propriétaires, caractérisent le mieux la condition et les avantages de ce régime; mais deux influences puissantes en minent sourdement les fondations : la division indéfinie du patrimoine qui fait tomber le paysan à l'état de journalier, et la concentration du travail industriel

Digitized by Google

dans les grandes usines au détriment des petits ateliers. Les capitaux et les machines menacent les plus humbles métiers (II, 17), tandis que le morcellement des héritages tend à retirer la terre des mains qui la cultivent. Ces familles séculaires de paysans, si fécondes, si fortement constituées autrefois, et qui formaient une des bases les plus solides de notre édifice social, disparaissent de jour en jour. Elles résistent encore aux impulsions nouvelles sur quelques points retirés de la France, grâce à l'énergie de leurs mœurs antiques (I, 107) et aux efforts plus ou moins légaux qu'elles déploient pour maintenir l'intégrité des biens de famille, mais la pente sur laquelle elles sont placées les conduit fatalement à l'un de ces deux termes, la misère ou la stérilité (III, 363).

Les faits observés dans l'enquête nous permettent d'envisager la question des salaires au même point de vue pratique d'où viennent de nous apparaître la nature et les effets des engagements et des rapports entre ouvriers et patrons. Ils nous renseigneront sur la valeur d'un axiome économique contre lequel, en France comme en Angleterre, s'opère en ce moment une réaction sérieuse, sérieuse parce qu'elle a pour elle des hommes considérables dans la science et l'industrie, sérieuse parce qu'elle a pour elle quelque chose de plus, la saine morale : nous voulons parler du principe de l'offre et de la demande. En réalité, les trois volumes de l'enquête indiquent peu d'empressement de la part des intéressés, patrons et ouvriers, à suivre les cours du marché dans l'évaluation du travail. Un autre système tend à prévaloir pour le règlement des salaires. Il caractérise la condition du travail dans le régime de liberté, et peut-être est-il appelé à en résoudre les principales difficultés. Parmi plusieurs industries organisées en corps d'état, les particularités et le prix de la main-d'œuvre sont réglés entre ouvriers et patrons au moyen de contrats librement débattus et consentis. La fidélité des ouvriers aux conditions qu'ils ont faites ou acceptées est admirable. Les charpentiers, malgré l'augmentation générale survenue depuis dans les salaires, suivaient religieusement, en 1858, et suivent encore probablement le tarif qu'ils avaient obtenu en 1845 (I, 63). On ne retrouve pas toujours des deux côtés cette exécution loyale des conventions. Un tarif proposé par les chefs d'une industrie désignée dans l'enquête, accepté par les ouvriers, surveillé par une commission composée de délégués des parties contractantes, n'est respecté aujourd'hui que d'un très petit nombre de patrons. Les délégués publièrent à ce sujet une proclamation qui rappelle les conférences de Sheffield et dont nous citerons seulement le début significatif : « Les délégués de la fabrique..... ayant la preuve que les fabricants, malgré leur signature donnée librement, font travailler au-dessous du tarif,

Digitized by Google

ont arrêté, etc..... » (I, 349.) Un autre exemple de salaires fixés par contrat entre ouvriers et patrons existe dans la monographie du *Compositeur typographe de Bruxelles* (II, 225). Arrêté dans le courant de l'année 1857, d'un commun accord, sans bruit et sans éclat, le contrat n'a jamais cessé d'être scrupuleusement observé. Il existe d'ailleurs à Bruxelles, sous le titre d'*Association libre des Compositeurs typographes*, une société dont le cercle d'opérations embrasse le maintien des salaires et l'assistance envers ses membres privés de travail. Les typographes parisiens possèdent une association de ce genre qui défend également les ouvriers contre les cours presque toujours frauduleux du marché. Ces associations semblent être le contre-poids nécessaire de l'agiotage industriel et le complément utile du système des tarifs. Les patrons honorables les encouragent, comprenant qu'elles les garantissent contre une concurrence déloyale et contre cette décadence qui se produit dans la main-d'œuvre partout où elle est insuffisamment rétribuée. Si nous passons des ouvriers, ainsi protégés par leur organisation en corps d'état, aux ouvriers isolés, l'enquête nous démontre que les chefs d'industrie doués de quelque dignité personnelle ne s'inquiètent nullement de suivre à leur égard les cours fondés sur l'offre et la demande. Nous lisons textuellement dans la monographie du *Carrier de Paris* : « L'ouvrier qui se présente pour la première fois à un maître carrier reçoit dans les premiers temps un salaire proportionné à ses besoins plutôt qu'aux services qu'il peut rendre. » La monographie du *Décapeur d'outils d'Hérimoncourt* nous offre également l'exemple de travaux payés d'après une appréciation des besoins de l'ouvrier (II, 242). Les effets d'une semblable appréciation, beaucoup plus communs qu'on ne s'imagine, ne se manifestent pas toujours et nécessairement dans le taux du salaire, car les patrons ont d'autres moyens, tout aussi efficaces, d'améliorer le sort de ceux qu'ils emploient. Ils ont les subventions. Jusqu'à ce jour, celles-ci n'avaient figuré que pour mémoire dans les procédés ordinaires d'investigation, et le rôle considérable qu'elles jouent dans la question du salaire était complétement méconnu. Grâce aux études de la Société d'Economie sociale et à la méthode scientifique qui leur sert de cadre, nous connaissons aujourd'hui la valeur positive de ces ressources dont l'ouvrier, quels que soient son occupation, son degré de bien-être, le milieu de son existence, profite plus ou moins sous l'une de ces trois influences : le patronage privé, le patronage public, le patronage providentiel. Mais le patronage privé est la meilleure de ces influences, celle qui a les conséquences les plus heureuses sur la condition physique et morale des ouvriers, car elle s'inspire des sentiments de la famille et elle en reproduit les principaux

Digitized by Google

résultats. Elle agit directement sur le bien-être de ceux qui vivent sous ses lois paternelles par l'instruction gratuite, le logement et la vie à bon marché, et la permanence du travail; indirectement, par des institutions de prévoyance telles que les caisses de secours et de retraite. Les subventions du patronage privé ne sont autre chose que les mesures, indiquées plus haut, dont certains chefs d'industrie font usage en faveur des ouvriers qui s'attachent à eux par des engagements volontaires permanents. Demander si elles ont une action sur les moyens d'existence des ouvriers, c'est poser et résoudre la question de savoir si elles ont une action sur le régime du salaire. Mais ceux que les subventions soulagent en ont-ils conscience? Les envisagent-ils comme des avantages positifs et durables? en résulte-t-il, en nous plaçant à un point de vue général, des effets économiques pour le travail et pour le capital? Laissons répondre la monographie du *Décapeur d'Hérimoncourt :* « Les ouvriers de la maison..... se distinguent par la puissance du lien qui les y rattache; de génération en génération beaucoup de familles envoient leurs membres travailler dans ses usines. Les tentatives faites à diverses époques pour attirer certains d'entre eux, par des offres avantageuses dans d'autres établissements, sont restées sans résultat. » Or, les causes principales de cette remarquable fixité, c'est « le patronage exercé par les chefs de l'usine sur les ouvriers qui se sentent protégés, et savent qu'en cas de chômage ils ne seraient pas abandonnés, et les diverses institutions par lesquelles les patrons ont cherché à augmenter le bien-être physique et moral de cette bonne et intelligente population. » (II, 269.)

Le patronage privé se développe assez largement; il est devenu, dans les grands établissements industriels, une règle assez générale pour mériter qu'on le considère, à l'honneur de notre époque, comme un véritable mouvement social. Une aspiration, quelquefois raisonnée, souvent instinctive, répandue parmi tous les peuples civilisés, tend à en faire une loi morale et à la substituer à cet axiome économique de l'offre et de la demande, qui, n'étant rien moins que moral, ne saurait être une loi. Si la plupart des hommes voués de cœur aux intérêts des populations ouvrières, redoutent leur agglomération dans les grandes villes, c'est parce que le patronage privé ne peut y prendre racine, qu'il ne peut y être qu'une exception et que là règne à sa place cet autre patronage, l'assistance publique, pour lequel les malheureux mêmes éprouvent une honorable et quelquefois regrettable répugnance. Les ouvriers ne consentent à y recourir que sous les étreintes d'une absolue nécessité. Dans la monographie de la *Lingère de Lille* (III, 253), nous voyons une ouvrière habile, laborieuse, plongée avec son jeune fils dans un état profondément misé-

Digitized by Google

rable, que n'a pu conjurer un travail énergique. Elle serait encore tombée plus bas sans un de ses frères, pauvre ouvrier lui-même, qui vient à son aide, et sans quelques secours accordés par une dame charitable. Cependant l'ouvrage, c'est-à-dire le pain, n'est pas assuré tous les jours; il y a des moments de chômage. Pour son fils, si ce n'est pour elle, la mère aurait dû recourir alors à l'assistance; une délicatesse vraiment douloureuse l'en a toujours détournée. Mais comment le manœuvre de Paris, qualifié si justement *à famille nombreuse* (III, 373), aurait-il pu suffire, sans les subventions de l'assistance, au besoin d'une famille de dix-sept enfants? Comment aurait-il donné le pain quotidien à tous ces jeunes et bons estomacs, avec un salaire de deux à trois francs par jour? Quel problème, même avec l'assistance, qu'une famille aussi nombreuse soutenue par un semblable salaire? L'enquête ne nous offre pas les moyens de le résoudre, car elle a trouvé l'ouvrier entouré déjà d'enfants en état de le soulager. Un de ses fils, resté près de lui, verse dans la communauté la presque totalité de ce qu'il gagne, et une de ses filles, placée dans une maison riche, remet également à ses parents la majeure partie de ses gages. Malgré cette aide, les recettes de la famille n'atteindraient pas le chiffre de ses dépenses sans les subventions de l'assistance publique, dont les budgets de l'enquête nous permettent d'apprécier les effets économiques. Ces subventions, comme celles du patronage privé, semblent être destinées à tenir en équilibre les besoins et les salaires, avec cette différence essentielle que, dans le patronage privé, le devoir de venir en aide à l'ouvrier incombe à celui qui profite de ses forces et de son travail, tandis que, dans le patronage public, ceux qui devraient remplir ce devoir s'en déchargent sur la société. Il convient d'ajouter que les secours de l'assistance publique, tout précieux et tout religieusement accordés qu'ils soient, portent une certaine atteinte à la dignité humaine. Le secours organisé est rarement considéré comme un bienfait. Pour les uns, c'est l'aumône; pour les autres, c'est un droit. Que la société ne s'arrête pas devant cet inconvénient, on le conçoit; il faut avant tout poser des bornes à la misère, en attendant qu'on ait trouvé le moyen de la combattre. Sur ce point si délicat de la science sociale, l'enquête contient des enseignements très dignes de méditation. Ainsi, tandis que l'assistance publique excite des répugnances invincibles chez la plupart des ouvriers, ou de mauvais penchants chez quelques autres, l'assistance privée des patrons est toujours cordialement acceptée et paraît épurer et élever les sentiments de l'ouvrier. Cette observation peut gêner certaines théories, mais elle est d'accord avec les faits, elle tombe sous le bon sens et ne gêne en rien les principes traditionnels de l'ordre social. En effet,

Digitized by Google

l'homme aidé, secouru par celui qui l'emploie, se sent nécessairement sous le coup d'une obligation, mais d'une obligation dont il a mille moyens de s'acquitter. Est-ce un prêt d'argent, comme dans le tisseur de châles ou le décapeur d'outils? Les bons jours reviendront et le prêt sera remboursé. Une subvention vient-elle améliorer le bien-être de la famille? L'atelier, le travail permettent aux parents de fournir à leur tour la subvention du zèle, de cette force productive qui passe du cœur aux bras de l'ouvrier, et fait voler l'ouvrage dans ses mains. Pour ce qui ne se paie point et ne se chiffre pas, pour ces subventions de l'âme, qui sont le don principal et suprême d'un véritable patronage, l'ouvrier n'a-t-il pas de l'affection à rendre pour l'affection, de l'estime pour l'estime? Mais lorsque le bienfaiteur est inconnu, lorsque le secours résulte d'une institution publique, l'obligation est insupportable ou elle n'est pas sentie. Elle ne resserre en rien les liens sociaux, lorsqu'elle ne les relâche pas. Les ouvriers, sans faire de métaphysique à cet égard, trouvent fort bien, dans leur conscience, le côté faible de ce patronage sans patron, de ces secours sans rachat. Nous avons cité la lingère de Lille qui, malgré son adoration pour son jeune enfant, l'expose à partager de cruelles privations plutôt que de recourir à l'assistance; nous citerons encore cette phrase de la monographie du carrier de Paris : « Reconnaissant des dons qu'il doit à la bienveillance de quelques personnes plus heureuses que lui, il repousse énergiquement toute aumône, et montre à cet égard une susceptibilité parfois excessive. » L'auteur entend par aumône l'assistance publique déguisée même sous les généreuses apparences de la mutualité. Il s'agit des caisses municipales de secours mutuels où des membres honoraires, bienfaiteurs, après avoir fait un premier versement, paient une cotisation sans participer aux droits des membres titulaires. Les classes ouvrières éprouvent de l'éloignement pour les sociétés ainsi constituées. Elles y voient une aumône, un patronage charitable qui choque à la fois leur sentiment d'indépendance et leur dignité. Dans une association de ce genre, en partie fondée pour les carriers, en vue des chances si nombreuses d'accidents auxquels ils sont exposés, à peine compte-t-on un sociétaire sur quinze ouvriers de ce corps d'état. L'ouvrier décrit par l'enquête n'a jamais voulu s'affilier à cette association, en raison des motifs que nous venons d'indiquer, et malgré les plus vives instances de son patron. Cependant, contraste significatif, il reçoit de celui-ci, non-seulement sans difficultés, mais encore avec reconnaissance des cadeaux importants en vêtements et en denrées alimentaires (II, 102). On trouve la même répugnance, paraît-il, chez les ouvriers anglais. La monographie du *Nourrisseur de vaches de la banlieue de Londres* nous montre un

Digitized by Google

père de famille appartenant à une puissante corporation (*the Worshipful company of Grocers*), dont il pourrait attendre de nombreux avantages, l'enseignement gratuit de ses enfants entre autres, mais dont il ne veut point profiter, mettant son honneur à ne dépendre que de lui-même. Nous ne saurions, sans excéder les limites dans lesquelles nous voulons nous restreindre, tracer toutes les perspectives nouvelles que le régime des subventions ouvre à la question si grave des salaires. Nous en avons dit assez, espérons-le, pour attirer l'attention des hommes d'étude et pour leur inspirer le désir de consulter l'ouvrage où nous avons puisé nos réflexions. Les budgets détaillés joints à chaque monographie, contiennent, en outre, des chiffres et des renseignements sur les dépenses des ouvriers, sans lesquels il est impossible d'apprécier exactement cette question des salaires.

Le troisième aspect sous lequel nous ayons à examiner la condition matérielle des familles est leur mode d'existence. Leur genre de vie diffère essentiellement, selon qu'elles habitent la campagne ou les villes. Il existe d'abord, pour l'habitant des campagnes, un patronage particulier dont les villes sont à peu près privées; ce sont les richesses naturellles que la Providence sème et cultive spontanément sous les pas du plus pauvre comme du plus riche : l'herbe venue le long des chemins et des bois permet aux malheureux d'élever une vache, ou tout au moins une chèvre, dont ils tirent leur principale nourriture. Les poissons et les innombrables coquillages que la mer jette avec profusion sur ses bords forment en partie l'alimentation des populations riveraines. Le bois mort ramassé dans les forêts, les escargots recueillis dans les vignes, le glanage, les salades, les baies sauvages, toutes ces subventions providentielles dont l'enquête a fait un chapitre de son texte, une section de ses budgets, fournissent un contingent remarquable au bien-être des familles placées dans le régime rural. Ce régime s'étend aux ouvriers des fabriques isolées au milieu des contrées agricoles. De son côté, le régime urbain se glisse chez l'agriculteur vivant aux environs des cités populeuses. Dans ce dernier régime, la viande de boucherie, plus ou moins bonne, plus ou moins recherchée, selon les ressources des familles, est la base essentielle de l'alimentation. Le pot-au-feu bourgeois apparaît deux fois par semaine, non-seulement dans le ménage aisé du charpentier de Paris, mais habituellement aussi dans le ménage si pauvre de la lingère de Lille. Certaines villes présentent des particularités originales dont les physiologistes pourraient tirer des conséquences intéressantes. Chez les ouvriers parisiens, l'usage du café au lait et même du café noir est si répandu, qu'on voit, de nos jours, des femmes munies d'appareils spéciaux faire circuler cette liqueur autour des ateliers publics, comme y cir-

Digitized by Google

culent pendant l'été le liquide problématique et la fontaine intarissable du marchand de coco. Quel contraste avec cette autre circulation facile à observer en Angleterre dans le voisinage des ateliers, et qui se compose de pommes de terre substantielles et de bières noires plus substantielles encore! La viande de boucherie n'entre que bien rarement, et à titre exceptionnel, dans le régime alimentaire des campagnes ; elle y figure seulement aux grandes occasions, aux noces, aux fêtes patronales, aux époques de certaines solennités agricoles comme la moisson. La chair de porc lui est partout préférée, partout substituée les jours ordinaires. A toutes les latitudes du continent français, chez les paysans de la Bretagne ou du Roussillon, de la Gascogne ou des Flandres, les provisions fondamentales de la famille sont dans le saloir, lorsqu'elles ne figurent pas au plafond de la chambre commune, à la cheville d'une poutre, ou ne s'enfument pas dans quelque retrait d'une antique cheminée. En réalité, la véritable poule au pot de nos campagnes, c'est le lard. Il forme la grande, la principale ressource des ouvriers adonnés au régime rural, et il apparaît, à tout le moins, deux fois par jour à leurs humbles repas. Il alterne avec cette innombrable pléiade de fromages à laquelle, en France, chaque localité fournit une espèce particulière. L'habitude a si bien ployé les goûts à chacun de ces régimes, qu'en le modifiant, fût-ce pour l'améliorer sensiblement, on s'exposerait à mécontenter ceux qui le suivent. Cette idée de luxe, de festin, attachée, par exemple, à l'usage de la viande de boucherie chez les ouvriers ruraux, n'implique nullement une préférence. C'est un simple tribut qu'ils payent aux traditions, comme lorsqu'ils endossent l'habit écourté des dimanches qui les gêne et les fatigue, et dans la semaine leur paraîtrait insupportable. L'examen attentif des budgets des ouvriers des deux mondes révèle, pour chacun des régimes que nous venons d'indiquer, une ressemblance générale et frappante dans le mode d'existence des familles. Toutes vivent à peu près de même, et les dépenses ne diffèrent que par le prix plus ou moins élevé des objets selon les localités ; encore ce prix tend-il à se niveler sous l'influence des voies ferrées et de la distribution des produits en proportion des besoins. On rencontre toutefois des exceptions à cette conformité de la vie matérielle chez les ouvriers, parmi ceux qu'un grand nombre d'enfants ou l'infraction des lois morales font descendre aux abords de l'indigence (III, 249, 377).

Les dernières études de l'enquête révèlent malheureusement un autre trait commun dans le mode d'existence des ouvriers. Ce sont les difficultés créées par la cherté générale des loyers et des subsistances, qui s'étend en France sur les contrées industrielles comme sur les contrées agricoles. Nous avons entendu dire que cette cherté était

Digitized by Google

une preuve de prospérité et tenait au développement de la richesse publique. Il est permis d'éprouver quelque doute à cet égard. Nos voisins les Anglais ont une maxime bien différente; la prospérité pour eux est dans le bon marché. C'est aussi l'opinion, ce semble, du plus grand nombre, en France, de ceux qui ne font pas de théories, et il est difficile qu'un pays se fasse illusion sur une pareille question, car la prospérité n'a pas besoin d'être affirmée, elle se manifeste elle-même comme la clarté du jour. Il est à craindre qu'elle n'existe pas lorsqu'il paraît nécessaire de la démontrer. Dans tous les cas, illusion pour illusion, ne vaut-il pas mieux chercher à combattre résolûment la cherté que de se ranger sous son drapeau? Mais où prendre cet ennemi; quel est son côté vulnérable? La question est complexe; nous ne voulons l'étudier ici qu'au seul point de vue de la liberté du travail, terrain sur lequel nous nous sommes exclusivement placé. Cette liberté, il est vrai, exerce selon nous une influence décisive sur la question. En effet, toute société qui n'est pas hors des voies de la civilisation, développe nécessairement son activité dans le véritable sens de ses intérêts, c'est-à-dire de sa prospérité, lorsqu'aucune entrave ne gêne sa liberté d'action. Comme un arbre dont un officieux ne vient pas tourmenter la séve et donner aux branches une direction artificielle atteint son plus haut degré de force, de grâce native, de durée et de fécondité, de même un peuple dont on ne contrarie pas la vie et l'essor ne peut manquer aussi de devenir grand, fort et fécond. C'est le malheur de la France de n'avoir pu se développer librement aux époques où la civilisation coulait avec le plus de vivacité dans ses veines; c'est son malheur d'avoir toujours été conduite par la compression ou la fausse direction de ses forces naturelles, à les employer plutôt à renverser des obstacles qu'à réaliser des progrès. Comment aurait-elle pu résister à ces coups sourds, répétés et mortels, qu'un système de centralisation et d'omnipotence administrative porte, depuis deux cents ans, à cet esprit d'initiative individuelle qui, dans les siècles antérieurs, avait fait faire de si grandes choses à nos pères? Grâce à Dieu! les fâcheuses conséquences de ce système commencent à frapper les yeux de tous les hommes désintéressés, et peut-être assistons-nous à sa ruine, mais son influence se fera longtemps sentir. C'est bien à ce système, croyons-nous, qu'il faut remonter pour découvrir l'origine des conditions économiques dont la cherté générale est un des principaux et des plus graves résultats. La France possédait d'immenses richesses naturelles et agricoles à exploiter; elle n'aurait pas eu trop de tous ses bras, de tous ses capitaux, pour fertiliser ses champs, défricher ses landes, féconder ses forêts, dessécher ses marais, et obéir enfin aux vœux de la Providence qui lui a donné un sol et un climat excep-

Digitized by Google

tionnels. Mais la centralisation a voulu que la France fût avant tout industrielle. Surexcités dans ce sens par nos gouvernements et par des théories économiques déplorables, nous avons sacrifié nos plus riches moissons, nos vallées les plus plantureuses aux manufactures et aux usines; nous avons poussé nos paysans à quitter la terre, la bêche et la charrue pour l'atelier, le métier, la machine, et tout ce mouvement n'a cessé d'exciter notre admiration, jusqu'au moment où le dépeuplement des campagnes, le dénuement de l'agriculture se sont enfin dressés devant nous d'une façon menaçante. Et l'on s'étonne de ce dépeuplement et de ce dénuement! L'on ne comprend pas que les centaines de mille bras enlevés à l'agriculture au profit du travail industriel, de l'embellissement et de l'entretien des cités, et qui cultivaient le blé, élevaient les animaux destinés aux abattoirs, se soient portés vers le superflu aux dépens du nécessaire! Sans doute l'activité sociale n'a pas diminué, mais en désertant la terre elle déserte le poste avancé de notre bien-être physique, et la cherté, ne trouvant plus d'obstacle, entre par toutes les brèches du travail agricole. A cette cause principale et directe de la cherté, peut-être convient-il d'en joindre une autre dont les principes et les effets intéressent également et au plus haut degré l'ordre social : la diminution des enfants dans la famille parmi nos populations rurales. La stérilité calculée des familles se développe malheureusement en France, au milieu de toutes les classes de la société; partout elle se rattache à une dépression générale du sens moral et à la diffusion d'un grossier matérialisme; mais nulle part elle n'a de conséquences aussi funestes qu'au sein de nos campagnes (III, 363). Ce que nous venons de dire au sujet de leur dépeuplement par l'émigration s'applique bien plus fortement encore au dépeuplement par la stérilité. Il n'y a dans le premier cas qu'un mauvais emploi des forces de la France, tandis que la stérilité est la destruction de ces forces. L'émigration tient aux circonstances; elle peut cesser du jour où les grands travaux publics, calmant leur course aventureuse, n'emploieront plus autant de bras. Mais la diminution des enfants c'est le travail, la production, la richesse nationale atteinte au cœur; c'est, comme aux mauvais jours de l'empire romain, la vie de la nation ne recevant plus d'aliments de ses sources les plus pures et les plus abondantes.

Si, dans ce monde, les hommes avaient à satisfaire seulement les besoins de leur organisation physique, il serait temps de conclure; mais ils ont d'autres penchants et d'autres destinées. Leur double nature leur fait une loi de donner à l'âme comme au corps, qu'on nous pardonne ces expressions, une nourriture, un exercice et des soins hygiéniques spéciaux. C'est donc un honneur pour les fondateurs de l'enquête d'avoir fait une large part dans leur méthode à

Digitized by Google

l'existence morale, à la vie de l'âme des ouvriers. Leur œuvre acquiert ainsi une impérissable actualité. Les conditions économiques changent, le travail se modifie, le milieu social se transforme, mais la nature humaine est immuable. De tout temps les mêmes lois naturelles, les mêmes principes ont maintenu l'homme dans le bien; de tout temps les bonnes mœurs, les sentiments honnêtes ont rendu les hommes heureux, et, chez l'ouvrier, cette conséquence ne soulève aucune des contradictions apparentes que l'on croit rencontrer ailleurs. Sur un sujet aussi délicat et qui touche à tant de préjugés puissants, la méthode classe les faits observés dans ces trois chapitres : Religion et habitudes morales, Récréations, Mœurs et institutions assurant le bien-être physique et moral. Le premier chapitre présente, sans exception, parmi toutes les croyances et sous toutes les latitudes, les ouvriers animés de sentiments religieux comme les plus doux, les plus sobres, les plus économes et les plus fidèles à l'accomplissement de leurs devoirs. L'hostilité contre les croyances religieuses produit au contraire chez l'ouvrier, universellement aussi, les mauvaises mœurs, la rupture des liens de famille, le mépris de toute autorité et l'antagonisme social. Il faudrait donc conclure de ces observations positives, si elles ne sont pas contestables, que lorsqu'on refuse le frein d'une loi morale des mains de la religion, ce n'est pas pour l'accepter des mains de la conscience, de la philosophie ou de la société. Aussi le sort de la religion, en France, a été celui de toutes les institutions destinées à maintenir les hommes dans le bien par le seul et libre effet d'une volonté éclairée. L'institution par excellence, la famille, n'est plus, en général, ce qu'elle devrait être, une école de dévouement, de respect et de bonnes mœurs. Pour rencontrer de nos jours, au milieu de nos provinces, des populations entières où les parents soient obéis et vénérés, où le cœur resserre entre les enfants les liens de la nature, il faut s'éloigner des villes, de la foule, traverser de vastes solitudes, franchir de hautes montagnes et gagner nos villages et nos bourgs les plus retirés (I, 111). Là règne encore la famille; là se retrouve ce tableau charmant que l'on prendrait presque comme un rêve en le voyant s'affaiblir, s'obscurcir, perdre insensiblement ses couleurs et ses traits au contact des mœurs nouvelles. Mais l'isolement, les solitudes sont des obstacles éphémères, et bientôt les familles qu'ils ont protégées ne devront plus compter que sur elles-mêmes pour le maintien de leur conservation. Dieu les garde ! et qu'il les garde surtout de tomber jamais au degré d'abaissement où l'enquête a trouvé certaines communes de l'ouest de la France. Voici quelques traits empruntés à la monographie d'un ouvrier dans lequel se spécifie l'observation.

« Né de parents sans instruction, sans foi religieuse, il n'a reçu d'eux

Digitized by Google

aucune notion de morale. Sa femme, née et élevée dans les mêmes principes, ne parle comme lui de la religion que pour la décrier et la tourner en ridicule. Ces sentiments sont partagés par la majorité des habitants des communes voisines. Mais ils croient aux sorciers, aux fées, aux sorts jetés sur les hommes et les animaux, aux loups-garous, et à une foule d'autres superstitions. Sous ces influences diverses, les liens de famille se sont relâchés à ce point, que les parents n'ont d'affection pour leurs enfants que lorsque ceux-ci sont en bas âge. De leur côté, ces derniers perdent en grandissant tout sentiment filial, et voient s'approcher sans regret, sinon avec joie, le moment où ils pourront partager le patrimoine, ou cesser de payer la rente viagère à laquelle la loi les a contraints. L'esprit de famille n'a plus de racines. Habitué à partager, à diviser les héritages quelque modiques qu'ils soient, chacun trouve naturel d'exiger rigoureusement les prescriptions de la loi. Aperçoit-on la moindre inégalité dans les partages, de vives contestations s'élèvent et se terminent le plus souvent devant les tribunaux. Ils sont animés contre les classes dirigeantes et leurs supérieurs d'un vif sentiment d'antagonisme. Les secours qu'ils en reçoivent inspirent de la défiance, et c'est un bien, pensait-il, qu'on leur fera payer cher. Au cabaret, quand les têtes sont échauffées, on serait assez tenté de faire une émeute, non pas contre le gouvernement, car la politique est étrangère à toutes leurs discussions, mais contre les classes supérieures de la société, envers lesquelles ils entretiennent une haineuse jalousie et qu'ils accusent d'exploiter l'ouvrier. Le communisme serait de leur goût. La population n'éprouve pas le besoin de l'instruction. Les enfants ne vont à l'école qu'irrégulièrement et machinalement. » (III, 209-219.)

Nous passons certains détails particuliers à l'ouvrier qui s'enivre, bat sa femme et maltraite sa belle-mère ; pauvre vieille assez imprudente pour avoir cédé tout ce qu'elle possédait à ses enfants, un peu de terre et la maison qu'ils habitent, dans l'espoir d'être soignée sur ses vieux jours. Cette population n'a conservé de moral qu'un souvenir : elle se rappelle vaguement qu'autrefois les mœurs étaient plus pures, la confiance mutuelle plus générale, la charité plus grande, les infractions à l'honneur accompagnées de plus de mépris ; tout le reste s'est éteint dans la nuit de son âme. Le mal, lorsqu'il parvient à ces limites extrêmes, amène forcément une réaction, car il fait peur, il fait peur même à ceux qui le pratiquent. Un retour salutaire s'est produit au milieu de ces communes, et les réformes y sont entrées à la suite du prêtre et de l'instituteur, deux puissances morales dont elles étaient privées depuis longtemps. Mettons en regard d'un matérialisme abject un autre tableau où l'on peut contempler les effets de principes diamétralement opposés. Ici l'ouvrier, sans être d'une ferveur religieuse exceptionnelle, est profondément chrétien :

« Aucune atteinte de scepticisme n'a pénétré jusqu'à son esprit, et sa foi naïve a pour conséquence une déférence profonde envers ses supé-

Digitized by Google

rieurs, un vif amour du devoir accompli, un culte véritable pour le travail. Les deux époux ont à un haut degré l'esprit de prévoyance, mais les mœurs sévères et douces qui règnent dans la famille n'offrent aucune trace de parcimonie. Les dépenses nécessaires pour donner aux enfants l'instruction primaire et une profession lucrative, ou pour constituer la dot des filles en âge d'être mariées, sont faites sans hésitation ni regret. Les vieux parents, pour éviter à la famille l'intervention des gens de loi, ont la coutume de partager de leur vivant le bien qu'ils ont amassé, en se réservant une pension viagère, servie par les héritiers. Aucun inconvénient ne résulte pour eux de cet usage qui ailleurs étouffe la piété filiale sous les plus hideux calculs, et provoque même parfois le crime le plus révoltant.

» La fécondité de la mère de famille n'a pas été pour l'ouvrier une cause de chagrin et de découragement ; fier de ses huit enfants, il regarde comme la gloire de sa vie de les élever honnêtes et laborieux, tout en préparant la petite fortune dont chacun aura sa part. Le père de famille est entouré de tout le respect auquel il a droit. L'autorité paternelle, exercée avec cœur et avec intelligence, a conservé dans ce pays un grand prestige. Les enfants ne se croient pas encore un droit imprescriptible à leur part de bien paternel également divisé ; souvent le chef de famille, au moment du partage, avantage un des enfants d'une quotité dont la loi lui reçonnaît la libre disposition ; aucune des parties intéressées ne s'en montre blessée, et l'opinion publique ne voit dans cette mesure qu'une combinaison de la prévoyance paternelle. Le respect des supériorités sociales a pour principe, chez l'ouvrier, l'affection dévouée qu'il porte à son patron, dont les intérêts sont représentés pour lui par un seul mot, *la fabrica*. Pour bien comprendre toute la force de ce lien de cœur, il faut savoir que depuis l'âge de onze ans la vie de l'ouvrier s'est passée sous l'influence de ce patronage, qui avait avant lui protégé déjà son père et son oncle ; les titres modestes qu'il peut invoquer pour réclamer l'estime publique sont dans la mémoire du patron et font partie des traditions de la fabrique. D'une autre part, ce patronage de près de quarante années lui a mis un état dans les mains, lui en a fidèlement assuré l'exercice, et a généralement amélioré, avec le temps, son salaire et ses bénéfices. En un mot, la bienveillance du patron a concouru à créer l'aisance de l'ouvrier, comme le laborieux et modeste dévouement de l'ouvrier a contribué à la fortune du patron. » (III, 75.)

L'enquête nous montre, par ces deux exemples, les deux voies ouvertes sous le régime du libre arbitre. Dans la première, l'ouvrier marche seul, repoussant toute direction morale, toute gêne et toute autorité contraires à son bon plaisir ; hors du cadre social, vivant comme vit le sauvage au milieu des solitudes du nouveau monde, il est lui-même le véritable sauvage du vieux continent. Dans l'autre voie, l'ouvrier, librement, sans contrainte, recherche le secours d'une lumière plus pure et plus certaine que les éclats intermittents de sa conscience ; il lie volontairement ses intérêts à ceux qu'il peut servir et qui peuvent le protéger, avançant ainsi, sans y penser, vers le

Digitized by Google

point culminant du progrès social. Il n'est pas bon que l'homme soit seul, a-t-il été dit, et cela s'adresse aussi bien à l'union des cœurs et des intérêts dans le travail, fondement et lien de la grande famille humaine, qu'à l'union conjugale, base de la famille particulière. L'homme, être essentiellement religieux et domestique, marche instinctivement dans la voie providentielle où l'entraîne sa propre nature, lorsqu'il n'en est pas détourné par nos règlements, nos lois, nos doctrines, nos déclamations, nos préjugés, nos haines ou nos rancunes. Quelle leçon nous offre sur ce point, puisque nous voici parvenu à la question des institutions assurant le bien-être moral des ouvriers, cette antique tradition du compagnonnage où les hommes les plus jaloux de leur indépendance, les plus disposés à secouer le joug public, se soumettent volontairement à des conditions d'ordre, de hiérarchie et de discipline, entourées de sanctions pénales respectées ? L'enquête, sans s'arrêter aux préventions répandues contre le compagnonnage, en montre les heureux effets sur l'ouvrier (I, 54). Dès ses débuts dans son état, nous pourrions dire dans sa vie, l'apprenti compagnon reçoit de compagnons experts la meilleure des éducations professionnelles, celle que la pratique inspire et réclame. Il a dû se recommander d'une conduite laborieuse et honnête pour obtenir le titre d'aspirant ; celui de compagnon ne lui sera concédé qu'à la suite d'un examen où il aura fait preuve de capacité. Aussi ce titre est-il aux yeux de l'ouvrier un témoignage honorable pour sa vie passée, une obligation pour l'avenir. En échange de ces diverses garanties qui, seules, expliqueraient la persistance et l'utilité de l'institution, celle-ci assure à l'ouvrier du travail partout où elle rayonne, et des secours fraternels lorsque les accidents et les maladies viennent interrompre le travail. Touchante et gracieuse pensée! la plus haute autorité du compagnonnage est une femme, et les compagnons l'appellent leur mère. Tous ont pour elle non-seulement du respect, mais un vrai culte filial. Nous retrouvons donc toujours au fond de ce qui est fort, durable, généreux, dans nos habitudes et nos mœurs, l'autorité, la hiérarchie, la solidarité, l'esprit de famille en un mot. Ces deux derniers principes, si favorables à l'ordre public, servent également de base, parmi les corps d'état sans compagnonnage, à des combinaisons diverses d'assistance mutuelle où le dévouement personnel joue un plus grand rôle que l'argent. Il semble qu'on ait méconnu les avantages inappréciables de cette mutualité du dévouement et des devoirs, en tendant à fusionner, par la création de caisses de secours municipales, toutes les combinaisons d'assistance introduites dans le corps d'état par des traditions, des ressources et des vocations spéciales. Ces combinaisons, fussent-elles imparfaites, ne seraient-elles pas encore préférables à de

Digitized by Google

simples tontines où l'argent est tout, la personne rien; où les vertus sociales s'exercent en raison d'un tarif ingénieux, et selon qu'on y trouve un bon intérêt?

En résumé, nous ne voyons pas, dans les faits recueillis par l'enquête, que la famille, à son état normal, ait besoin d'institutions étrangères pour assurer son bien-être. Elles ne lui sont nécessaires qu'en dehors de cet état, lorsque ses membres, épars, isolés, sont répandus dans la société comme le faisceau disjoint de la fable. Liés ensemble, ils pourraient résister à tous les efforts des vicissitudes humaines; désunis, le moindre choc suffit pour les briser. Cependant au lieu de remonter à la cause même du mal, on ne s'occupe que de ses effets. On supplée par de nombreuses organisations aux défaillances de la famille, mais on néglige les moyens que l'on aurait d'en relever les fondations. La plupart de nos institutions charitables affaiblissent plutôt qu'elles ne fortifient l'idée et la pratique des vertus de la famille, qui sont les vertus sociales; elles en détendent le ressort, que souvent, au contraire, remonte la nécessité. La famille n'est pas mieux secourue sur le terrain des principes. Ses plus dévoués champions, contradiction bizarre, ont peur de l'autorité paternelle, et le malheur veut que ce qui seul pourrait sauver la famille, sa liberté d'action, liberté nécessaire au développement naturel de ses forces, lui soit refusée par les amis de la liberté. Comment sortir de ce cercle fatal? Qui réhabilitera la famille tant que ses défenseurs eux-mêmes n'oseront pas viser à son entier acquittement et se contenteront de plaider les circonstances atténuantes? Cette rare prudence s'explique. La réhabilitation pour la famille, c'est la rupture des liens où l'enchaînent nos lois civiles; c'est l'indépendance et l'autorité des parents, la subordination des enfants, et, en dernier résultat, la liberté testamentaire, question dont on ne saurait se dissimuler l'extrême gravité. Cette question n'intéresse pas directement peut-être la condition de l'ouvrier des villes, mais elle a des racines profondes dans l'état des familles agricoles. L'enquête dépeint certaines communes où la petite propriété ne se trouve plus dans les mains des agriculteurs, par suite de la division indéfinie des héritages entre de nombreux enfants, à chaque génération; et d'autres où cette conséquence nécessaire de notre législation, venant à se découvrir clairement aux yeux des paysans, a fait descendre en quelques années la moyenne des enfants de quatre à un, c'est-à-dire au minimum absolu. Ce résultat, qui ne touchera pas beaucoup les partisans de la stérilité, si toutefois elle a encore des partisans, au moins parmi les esprits élevés, fera réfléchir les hommes placés au-dessus des vaines théories et sachant bien sous quelle influence la fécondité tend à disparaître de la famille.

Digitized by Google

Le matérialisme, qui en combat le principe, entraîne à sa suite tous les désordres que nous voyons, comme un flot impur, envahir et souiller notre état social. On reproche à la fécondité de jeter les familles d'ouvriers dans le découragement et la misère ; mais le découragement et la misère se rencontrent indifféremment et au même degré parmi les familles où il y a peu d'enfants, chez les ouvriers célibataires ou dans les familles nombreuses ; nous irons plus loin, la débauche, l'ivrognerie, les sentiments dénaturés, nous l'affirmons, croissent chez les ouvriers en raison inverse du nombre de leurs enfants. Plus ce nombre est considérable, plus la famille offre un point d'appui solide au levier des lois morales. Jetez les yeux sur ce manœuvre de Paris dont nous avons parlé précédemment (III, 377). Sans douter un seul instant de la Providence, il élève dix-sept enfants, et les maintient dans les meilleures conditions de moralité possibles. Pour toutes ressources assurées, il a son salaire, trois francs par jour. Quelles institutions viendront à son aide ? Les crèches, les salles d'asile ? Non. La mère veut conserver ses enfants au prix même des plus grands sacrifices. L'instruction gratuite et, dans les moments les plus difficiles, l'assistance des sœurs de charité, voilà les seuls soulagements matériels qu'elle ait cru devoir demander à la religion et à la charité. Sous l'impulsion d'un sentiment qui s'épanche en soins et en tendresses inépuisables, elle inspire à ses enfants des vertus dont un jour ses parents recueilleront les fruits. La famille trouve aujourd'hui déjà dans sa fécondité des ressources et des subventions qu'elle n'aurait jamais obtenues de l'épargne, des caisses de retraites ou de secours, de toutes les combinaisons réunies de la mutualité. Son bien-être s'étend chaque jour sous l'influence du travail et de la reconnaissance des enfants, bien qu'il y en ait encore six ou sept à élever. Leur nombre, leur bonne éducation sont le meilleur placement, la plus énorme capitalisation, comme le disait une haute autorité en pareille matière, que les parents aient pu réaliser dans l'intérêt de leur propre bonheur et de leur avenir.

Tous les faits que nous venons d'étudier démontrent suffisamment à quel point l'ordre dans la famille simplifie ce régime d'institutions publiques dont l'enquête a voulu sonder l'influence. Si l'état actuel de notre société exige ces institutions, il faut chercher ailleurs et plus haut le remède aux défaillances et à la décadence morale qui les ont rendues nécessaires. Une partie de nos efforts devrait se porter de ce côté, qui est le côté faible de la France. Dans les campagnes et les ateliers isolés, le patronage des grands propriétaires et des chefs d'industrie, avec ses moyens limités, a su faire des merveilles pour développer chez l'ouvrier l'esprit et la vie de famille (III, 108, 356).

Digitized by Google

Que n'accomplirait-on pas au milieu de nos villes populeuses, où l'on dispose de moyens si puissants et de si généreuses vocations, en agissant d'après les mêmes principes; en aidant la famille par l'amélioration des logements, par la vie à bon marché, à se fonder sur les avantages positifs qu'elle donne spontanément partout où elle repose sur les mœurs et les traditions? Le premier attrait naturel à rendre à la famille, c'est la présence de la mère au foyer domestique. La première chose à faire, c'est d'attaquer énergiquement, sans tergiversation, les malheureuses conséquences de certaines institutions charitables et du travail industriel, qui effacent du cœur des femmes d'ouvriers l'amour maternel que la main de la Providence y avait si profondément gravé. Si la société n'y peut rien, la Providence y pourvoira; mais n'admettons, en aucun cas, que, dans l'espèce humaine, les mères puissent avoir une seule bonne raison pour ne pas accomplir vis-à-vis de leurs enfants les devoirs que les animaux eux-mêmes remplissent rigoureusement, à tout prix, et souvent au péril de leur vie. Dailleurs sur ce point, comme sur tant d'autres, les faits sont mal connus. Nous lisions il y a quelques jours, dans un livre de M. Jules Simon, l'*Ouvrière* : « Lorsqu'une somme de trois francs est strictement nécessaire pour faire vivre une famille, et que le père ne gagne que deux francs, le meilleur conseil qu'on puisse donner à la mère, c'est de prendre un état et de gagner vingt sous. » Le conseil aurait été meilleur, si l'éminent moraliste eût simplement engagé la mère à rester chez elle, et à s'y occuper du blanchissage, de l'entretien, de la confection du linge et des vêtements de ses enfants et de son mari. Ces travaux, comme il est aisé de le voir, en examinant dans l'enquête les budgets des familles, auraient rapporté vingt sous au moins à la femme de l'ouvrier, sans qu'elle échangeât contre un autre son état d'épouse et de mère. Elle les aurait gagnés ou, ce qui revient au même, épargnés tout en se livrant à d'autres travaux, l'achat et la préparation des aliments, les soins donnés aux enfants, les soins de propreté concernant le logement et le mobilier, que l'enquête a laissés en dehors de ses calculs, ne voulant pas, remarquons-le bien, fixer de salaires à des occupations qu'elle considère comme autant de devoirs rigoureux. M. Jules Simon a trop profondément médité la valeur et les effets des devoirs accomplis pour ne pas tenir compte de ceux-ci dans les avantages positifs attachés à la présence constante de la mère de famille au foyer domestique.

En nous plaçant au troisième point de vue d'où l'enquête envisage la condition morale des ouvriers, *les récréations*, nous retrouvons entre la manière de se récréer de l'ouvrier et les principes qui le dirigent, les mêmes rapports inexorables dont nous avons successivement

Digitized by Google

constaté le caractère au milieu des divers états de son existence. Les mêmes sentiments qui le poussent à demander des garanties de bonheur et de bien-être à la religion, à la famille et au patronage, lui font rechercher dans un culte religieux, dans la vie de famille, ses plus douces distractions. L'ouvrier, dirigé par des sentiments opposés, fuyant jusqu'à l'apparence d'un devoir, fût-il marié, eût-il des enfants, prend inévitablement ses récréations au cabaret. La famille, le cabaret, voilà pour les ouvriers les deux points extrêmes où aboutissent les récréations, selon qu'ils ont accepté ou rejeté l'autorité des lois morales. On a fait beaucoup de sentiment au sujet des cabarets ; mais on a fait pis, selon nous, en instituant dans certaines localités, en vue d'améliorer les mœurs, des cabarets de famille où les ouvriers conduisent leur femme et leurs enfants, initiant ainsi ces jeunes êtres à une atmosphère et à des habitudes qu'il aurait mieux valu leur faire détester. Cet éclectisme n'est pas de notre goût. Il démontre sans doute l'état déplorable de la moralité chez certains ouvriers ; malheureusement, il découvre aussi chez les hommes généreux qui veulent changer cette situation, des dispositions à concilier deux principes inconciliables, le bien et le mal : la famille et le cabaret. Faciliter le bien, l'entourer de tous les avantages imaginables et présents, voilà le but qu'on se propose ; écarter le mal, le dépouiller de toutes ses fascinations et de tous ses piéges, voilà le premier moyen qu'on eût dû choisir.

Les Anglais ont combattu le cabaret en ouvrant aux ouvriers, pendant les soirées d'hiver, des cabinets de lecture et des cours publics (*mechanics'institutes*), où de nombreuses expériences rendent la science attrayante ; pendant les soirées d'été, des jardins magnifiques où l'histoire naturelle, la pyrotechnie, des discours instructifs rivalisent d'intérêt et de gaieté avec des gazons, des arbres et des fleurs illuminés. Nos voisins reconnaissent d'ailleurs unanimement la nécessité d'un repos hebdomadaire pour l'ouvrier, et le fixent au dimanche. Le public tout entier comprend si largement l'application de cette loi divine ou nationale, selon le point de vue où l'on se place, qu'un mouvement s'opère depuis plusieurs années (*Half-Holiday movement*), au milieu des centres manufacturiers, en faveur de la fermeture des ateliers après la demi-journée du samedi. On veut que les ouvriers qui ont des croyances religieuses puissent trouver dans cette soirée du samedi une compensation au repos et au recueillement dont sa foi lui fait le dimanche une obligation. Un tout autre mouvement semble se propager en France. Suscité par les habitudes des patrons et des ouvriers parisiens, il recommande le travail du dimanche et la sanctification du lundi, sans préjudice du mardi, lorsque l'ouvrier est un des fervents adeptes de ce nouveau

Digitized by Google

progrès. Jours de fête pour le cabaret, jours de désolation pour la famille, les lundis substitués aux dimanches caractérisent admirablement les tendances des mauvais ouvriers dans le régime de la liberté du travail.

La route que nous nous étions proposé de parcourir touche à son terme. Nous n'avons pas hésité à semer nos opinions personnelles à travers les questions les plus importantes, à nos yeux, qu'ait posées l'enquête de la Société d'Economie sociale. Nous n'avons rien à dire de plus à ce sujet. Mais il est, en dehors de l'enquête, une question où repose tout le succès de nos réformes et de nos progrès futurs, et que nous croyons devoir signaler, en terminant, à l'attention des lecteurs de la *Revue*. Nous voulons parler du désaccord qui règne en France, dans les intelligences, sur les principes les plus élémentaires de l'ordre matériel et moral. Nous ne nous entendons plus sur rien : tout est confondu. Ce que les uns admirent, d'autres le condamnent. Ce que ceux-ci vénèrent, ceux-là le méprisent. Le bien et le mal, l'ordre et le désordre, les vertus et les vices, le progrès et la décadence, tous les points qui ne soulèvent aucun dissentiment ni aucune confusion chez les autres peuples civilisés, ne font naître en France que des théories ou des discussions. D'ailleurs, et c'est peut-être encore plus funeste, on n'attache à ces discussions qu'une médiocre importance; on vit à cet égard dans une indifférence presque complète. Il en résulte que le premier progrès, la première réforme à accomplir parmi nous, ce serait de faire prendre intérêt au progrès, de faire sentir la nécessité des réformes. On peut en découvrir les difficultés, et en même temps la possibilité dans le développement lent, mais continu, d'une société qui s'est proposé ce but, la Société d'Economie sociale. Cette institution particulière ne se borne pas à répandre dans le public, par ses publications, les faits si peu connus de notre condition sociale, elle vise à produire dans son sein, par l'examen et la discussion préalable des faits, un accord sur les principes et une communauté d'idées dont l'exemple pourrait exercer une heureuse influence. Ne pas douter du bon sens de notre pays, ni de son amour pour le bien, c'est assurément lui rendre justice, mais c'est aussi l'exciter à faire de généreux efforts pour s'élever, dans l'ordre moral, à la hauteur des peuples qu'il égale ou surpasse dans l'ordre matériel. Telle est l'œuvre, tel est le but de cette utile Société; tel est aussi le moyen d'action le plus sûr, le plus légitime, dans ce régime de la liberté du travail, dont nous venons d'examiner les principaux phénomènes.

A. Rogues.

Digitized by Google

LES

COURBEZON

SCÈNES DE LA VIE CLÉRICALE

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

Quand Antoine Fumat vit l'abbé Courbezon assis à sa table, il éprouva une furieuse envie de lui dévoiler incontinent ses projets de mariage avec Sévéraguette; mais, effrayé par la pensée que trop de précipitation pouvait tout perdre, il brida sa langue, qui lui sifflait entre les lèvres, et se contenta d'inviter insidieusement M. le curé à passer quelques jours à Sanégra. L'abbé Courbezon donna d'autant mieux dans le piége, que sa mère, retenue à Montpellier auprès de Marthe malade, n'avait pu le suivre, et qu'il se trouvait absolument seul à Saint-Xist. Tout, jusqu'à ses meubles et son pauvre linge, était resté là-bas, dans la misérable soupente de la rue d'Aigrefeuille. Le vieux desservant s'installa donc chez l'Avocat avec une bonhomie et une insouciance charmantes.

Dès cet instant, Fumat crut son triomphe sur Pancol assuré; tout entier à ses espérances matrimoniales, et flairant l'occasion de s'en ouvrir au curé pour gagner à son parti un si puissant auxiliaire, il s'accrocha à lui de toute la force de son amour, ou mieux de sa con-

[1] Voir 2e série, t. XXI, p. 285 (livr. du 31 mai 1861).

Digitized by Google

voitise, car les biens de Sévéraguette lui tenaient bien plus à cœur que ses beaux yeux. De peur qu'il ne fût circonvenu par ses ennemis, il ne le laissa pas seul une minute. L'abbé Courbezon descendait-il, le matin, à Saint-Xist pour dire la messe, le Sanégrol, sous l'excellent prétexte de la lui servir, l'accompagnait impitoyablement ; allait-il souper, le soir, chez quelque paysan considérable des quatre hameaux, l'Avocat s'invitait effrontément de lui-même, et, s'asseyant à côté du vieillard, portait, au dessert, avec une solennité grotesque, des santés multipliées au curé de la nouvelle paroisse.

Cependant on touchait presque à la fin d'octobre, et Fumat, chose incroyable ! n'avait encore osé souffler un mot de ses prétentions : l'abbé Courbezon lui imposait ! Malgré des rapports de jour en jour plus fréquents, le paysan de Sanégra sentait qu'il existait, entre le vieux desservant et lui, comme une insurmontable barrière, et qu'il ne pourrait jamais, avec ce prêtre grave et morne, causer familièrement de toutes choses. Cent fois le premier mot des aveux lui était venu au bout des lèvres; mais, tenu toujours à distance par la dignité froide et triste du curé, il en avait été réduit jusqu'ici à refouler en lui-même ses confidences. Un regard de l'abbé Courbezon lui desséchait le gosier et le rendait incapable d'articuler la moindre parole. Ses tentatives infructucuses pour expliquer son cœur ou ses intérêts confondaient et désespéraient à la fois le conseiller municipal. Ce campagnard retors, ne comprenant rien à l'influence toute magnétique que l'abbé Courbezon exerçait sur ses dispositions expansives, enrageait de son mutisme, et prenait incessamment de nouvelles résolutions définitives. Un jour, enfin, ayant fait provision d'audace, il était décidé à brusquer la situation, et, en attendant le curé, il ruminait, à l'entrée du chemin de Sanégra, les premières phrases de sa harangue, quand Sévéraguette, sortant de l'église, l'accosta tout à coup :

« Eh bien ! Fumadou, lui dit-elle, est-ce que vous allez garder toujours notre curé par là-haut, à Sanégra ?

— Mais, Cécile, tant qu'il voudra demeurer à la maison, je ne le mettrai point à la porte, Dieu me sauve !

— A quoi bon faire réparer les Récollets, si vous deviez loger monsieur le curé chez vous ? reprit la jeune fille piquée.

— Oh ! voyons, Sévéraguette, soyez de bon compte, et ne montez pas comme ça sur vos grands chevaux. Vous ne voulez pas, je pense, ressembler à votre tante Pancole, qui ne sait point dire une bonne parole au brave monde.... Vous êtes si douce naturellement, vous !.... Parlons peu, mais parlons bien : franchement, que vouliez-vous que

Digitized by Google

M. Courbezon allât faire dans ce grand *casal*[1] des Récollets, sans meubles, sans linge, sans servante? Vous savez bien que *ses affaires* ne sont point encore arrivées de Montpellier?

— S'il ne s'agissait que de meubles et de linge, je lui en aurais bien donné, moi. Et, tenez, Fumadou, j'ai justement tous les meubles de ma chambre qui ne me sont plus utiles, car j'habite depuis sa mort la chambre de ma pauvre défunte mère; je vais tout de suite les envoyer à la cure.

— Vos jolis meubles de noyer! Gardez-vous en bien, Dieu me sauve! s'écria le Sanégrol retenant Sévéraguette qui s'élançait déjà vers Saint-Xist; vos meubles se portent bien chez vous, qu'ils y restent.

— Cependant je veux que Saint-Xist jouisse un peu de son curé, moi!

— Les portes des Récollets ferment comme des mâchoires de chèvre, et l'humidité moisirait bien vitement votre mobilier, allez!

— Tant pis pour lui! qu'est-ce que cela fait!

— Comment, qu'est-ce que cela fait! Y pensez-vous, Cécile? s'écria Fumat dont toute l'avarice éclata au grand jour..... D'ailleurs, ajouta-t-il un peu honteux d'avoir laissé percer son véritable caractère, M. Courbezon ne peut pas faire sa cuisine lui-même; ces gens-là, vous le comprenez, sont habitués à être servis, et il n'a pas encore de domestique.

— Et ma tante Pancole donc? et moi donc? sommes-nous venues au monde pour nous croiser les bras tout le long de la journée? Vous imaginez-vous par exemple que nous laisserons monsieur le curé tremper sa soupe lui-même? Soyez sans inquiétude, Fumat; M. Courbezon n'aura qu'à se mettre à table, à déplier sa serviette et à manger.

— C'est égal, vous en ferez ce que vous voudrez, voyez-vous; mais à votre place je ne parlerais pas comme ça de meubles à M. le curé.

— Mais enfin pourquoi, Fumadou?

— Mon Dieu, parce que ça sera lui remémorer sa pauvreté. Si vous saviez tout!.....

— Il est donc pauvre?

— Pardi, je le crois bien! Il est pauvre, sans comparaison, comme Job sur son fumier.

— Et qui vous l'a dit?

— Qui me l'a dit! c'est bien simple : figurez-vous que, l'autre jour, en tirant le mouchoir de sa poche, il a laissé tomber sa bourse;

[1] *Casal*, maison ruinée

Digitized by Google

je l'ai vitement ramassée sans être vu, et j'ai fouillé dans le fin fond..... Devinez combien il y avait?

— Je ne sais, moi; parlez! combien?

— Quarante sous; pas un denier de plus, pas un denier de moins.

— Quarante sous!.... Miséricorde!....

— Chut! Cécile, le voici qui vient; chut, au moins!»

En effet, après avoir, à double tour, fermé la porte de l'église, le curé s'avançait à pas lents dans l'allée qui longeait la muraille du cimetière.

« Bonjour, mademoiselle, dit-il; comment va-t-on à Saint-Xist?

— Pas trop bien, en vérité, monsieur Courbezon, pas trop bien.

— Quoi! il y a des malades dans ma paroisse, et personne ne m'a prévenu! s'écria le desservant alarmé.

— Oh! rassurez-vous, monsieur le curé, reprit l'orpheline avec un léger sourire, et ne prenez point souci de cela, je vous prie. On n'est malade à Saint-Xist que de l'ennui de ne pas vous y voir.

— En effet, mademoiselle, je suis bien coupable; mais j'attendais, pour aller visiter mes paroissiens, d'être installé aux Récollets. Après avoir vu ces braves gens chez eux, il m'eût été si doux de les recevoir à la cure!

— Et quand pensez-vous qu'arrivera Mme Courbezon?

— Hélas! je n'ai pas eu de nouvelles depuis huit jours.

— Mais, monsieur le curé, si vous tenez à vous fixer tout de suite au presbytère, rien au monde n'est plus facile : je puis, aujourd'hui même, vous y arranger une chambre avec des meubles dont je ne me sers point.....

— Non, Cécile, interrompit l'Avocat, ce n'est vraiment point la peine de mettre tout sens dessus dessous à Saint-Xist. Puisque M. le curé a attendu *ses affaires* pendant un mois, il les attendra bien encore quelques jours.

— Fumat à raison, mademoiselle : ma mère ne peut tarder à arriver.

— D'ailleurs, monsieur le curé, vous mourriez d'ennui tout seul dans cette ruine, continua le Sanégrol : c'est si triste dans une maison de trouver partout visage de bois.

— Oh! mon ami, la solitude a pour moi des charmes inexprimables, dit le vieillard jetant sur les Récollets un œil d'envie. — Puis il murmura : Dieu habite dans le silence, *Deus est absconditus.*

— Monsieur le curé, dit Cécile qui avait lu dans les yeux du vieillard ses secrets désirs, le déménagement de quelques meubles ne peut causer chez moi aucun dérangement sérieux. Je vais donc, avec votre permission, meubler votre chambre à coucher, et, dès demain,

Digitized by Google

jour de la Toussaint, vous pourrez habiter définitivement les Récollets.

— Mais, s'écria Fumat impatienté, M. le curé ne pourra pas faire bouillir son pot lui-même!

— Je l'entends certes ainsi, répliqua Sévéraguette, et je pense bien que M. Courbezon, qui vous a fait l'honneur de s'asseoir un mois à votre table, ne refusera pas de prendre quelques repas à la mienne.

— Mademoiselle, j'accepte vos meubles de grand cœur! dit le vieillard avec une touchante simplicité; quant aux dîners, nous verrons; je n'ai besoin pour vivre que d'une poignée de châtaignes, et les faire cuire, vous le savez, n'est ni long ni difficile.

— Vous me promettez du moins, monsieur le curé, de venir souper à Saint-Xist demain au soir?

— Allons, je vous promets cela.

— Fumadou, je vous charge d'amener M. le curé chez moi. Je pense bien que vous me ferez le plaisir de souper aussi à la maison avec nous. »

Le Sanégrol, qui était au moment de se fâcher tout rouge, désarmé par cette invitation, à laquelle il ne se fût jamais attendu, sourit agréablement à Cécile et lui fit un geste non équivoque d'acceptation et de reconnaissance; puis, tandis que l'orpheline, joyeuse, descendait vers Saint-Xist, il attaqua bravement la montée de Sanégra. Le vieux desservant le suivit à quelque pas, triste et pensif.

II

Le lendemain, après vêpres, comme il en avait été convenu, Antoine Fumat conduisit l'abbé Courbezon chez Sévéraguette. Ce fut la Pancole qui reçut les invités, car Cécile n'était pas encore revenue de l'église. Le curé ne connaissait pas la vieille tante. Occupé d'ailleurs d'autres pensées, il ne s'aperçut guère de la froideur et de l'espèce d'embarras avec lesquels la mère de Justin les accueillait, lui et son introducteur. Mais l'Avocat, très au courant du caractère expansif de la Boussagole, remarqua sa contrainte et en pénétra immédiatement les motifs. Il savait que Sévéraguette, lassée des obsessions chaque jour plus pressantes de son cousin, secrètement indignée de l'avoir vu s'opposer en plein conseil municipal aux projets de bâtir une église à Saint-Xist, avait fini par le prier de rendre ses visites plus rares, car, disait-elle, elles faisaient

Digitized by Google

jaser les mauvaises langues dans le village. Evidemment la Pancole, venue à Saint-Xist pour y arranger les affaires de son fils et les siennes propres, en voyant entrer dans une maison de laquelle Justin était à peu près banni l'homme que tout le monde lui donnait pour rival, ne pouvait montrer un visage souriant. Le malaise allait donc croissant, et la conversation, à peine soutenue par la loquacité du Sanégrol, menaçait de tomber à plat, quand un pied leste et rapide monta tout à coup les degrés du perron : c'était Cécile.

Cécile Sévérac était une jeune fille de vingt-deux ans environ ; sa tête manquant absolument de lignes, elle n'était pas belle à la juger d'après l'idée qu'on se fait ordinairement de la beauté chez la femme ; mais si, négligeant les détails de sa physionomie, on s'en rapportait à l'effet général, malgré sa bouche grande, son nez trop recourbé, ses pommettes saillantes, on s'apercevait vite que Sévéraguette n'était pas sans avoir son charme. Il résultait de l'ensemble de ses traits irréguliers je ne sais quelle douceur irrésistible qui vous attachait, en vous révélant l'existence d'une âme neuve, immaculée. A mesure qu'on regardait davantage son front légèrement bombé, qu'illuminaient les rayons ineffables de la pudeur, on se sentait soi-même envahi par un sentiment de calme profond, de divine pureté. Le visage placide et suave de Cécile, avec ses yeux bruns, dont deux paupières paresseuses, frangées de longs cils noirs, voilaient éternellement l'éclat, la faisait ressembler non aux vierges trop idéales des maîtres italiens, mais à ces vierges plus humaines des peintres flamands, chez lesquelles, à travers l'ange, on peut encore entrevoir la femme. Du reste, si Sévéraguette tenait à la terre par des regards dont elle n'était pas maîtresse de modérer l'ardeur, le ton blanc et mat de ses joues attestait toute une vie passée dans la prière et le recueillement mystique. Evidemment cette créature primitive, pleine de parfums, qui brillait encore de tout son rayonnement céleste, n'avait pas affronté les vents orageux du monde. Sévéraguette en effet, depuis l'âge de dix ans, était restée enfermée dans le couvent des sœurs de Sainte-Croix, à Bédarieux. Sa mère, une Mécanne, en consentant à se priver d'elle, avait cédé à ce penchant d'ambition qui, comme nous l'avons fait observer, troublait l'esprit à toute cette famille. Cécile étant l'unique héritière de la maison, la Sévérague l'avait mise au couvent dans l'espoir qu'étant bien élevée elle pourrait, plus tard, épouser un médecin ou un notaire de la ville. Aussi la rappela-t-elle auprès d'elle avec un regret infini, quand, après la mort de Martin Sévérac, Marianne se trouva tout à coup seule et malade. Cécile, occupée à soigner sa mère, ne sortant guère que pour aller à Camplong se confesser à M. l'abbé Ferrand, directeur des religieuses de Bédarieux et de leurs élèves, ne perdit rien des charmes

Digitized by Google

discrets et voilés que lui avait communiqués la solitude du couvent. Libre à Saint-Xist comme à Bédarieux de prier et de se recueillir, elle continua la vie de contemplation à laquelle les sœurs de Sainte-Croix avaient de bonne heure façonné son âme tendre et pieuse. De cette existence intime, cachée, provenait une sorte de grâce angélique qui enveloppait et faisait rayonner pour ainsi dire toute cette jeune fille. C'est cette grâce intraduisible, dont la voix, les yeux, les gestes se faisaient les innocents complices, qui avait si fort bouleversé le Sanglier, quand tout d'abord il était venu à Saint-Xist avec sa mère, et qui le tenait encore à cette heure haletant et fasciné.

En entrant, Cécile salua ses hôtes, s'excusa auprès de M. le curé de l'avoir fait attendre, puis l'on se mit à table. Le repas manqua de gaieté. Fumat essaya bien plusieurs fois de l'animer par l'éloge de Sévéraguette ou le récit tant de fois répété déjà de ses démêlés avec les Boussagols, mais ses efforts demeurèrent sans succès. L'abbé Courbezon qui, pendant les premiers jours, s'était laissé aller à une sorte de joie naïve, causée par le brusque changement de sa situation, l'âme oppressée maintenant par le souvenir de malheurs trop récents, inquiété d'ailleurs par l'absence de sa mère, par la maladie de Marthe, restait à peu près silencieux; et Cécile, troublée par les regards de l'Avocat, par les louanges prodiguées à son désintéressement, à sa charité, la tête penchée sur son assiette, ne trouvait pas une parole. Quant à la Pancole, sous prétexte de veiller au service du souper, elle ne s'était pas mise à table. Blottie dans un coin obscur de la vaste cuisine, ne perdant pas une syllabe, elle épiait les moindres mouvements des convives. Humiliée de ne pas voir son fils à cette fête, la Boussagole, de dépit, se rongeait les poings dans l'ombre et lançait de temps à autre, dans la direction de la table, des regards brillants de jalousie, d'indignation et de rage. Le curé, enfin plia sa serviette, et le Sanégrol, se disposant à l'accompagner jusqu'à la cure, située à deux cents pas environ du hameau, se leva.

Quand Sévéraguette vit ses hôtes, auxquels elle avait à peine adressé la parole, au moment de sortir, elle tenta un effort sur elle-même, et, s'approchant de l'abbé Courbezon :

« J'espère, monsieur le curé, lui dit-elle, que, jusqu'à l'arrivée de madame votre mère, vous voudrez bien maintenant nous faire le plaisir, à ma tante et à moi, de prendre vos repas chez nous. Fumat est un égoïste, et certainement je lui en veux de nous avoir jusqu'ici privées de vous voir à Saint-Xist. Vous êtes un peu le curé de Sanégra, j'en conviens; mais vous êtes beaucoup plus le curé de Saint-Xist, il me semble.

— Pardonnez à cet excellent Fumat de m'avoir presque tenu sous clef, mademoiselle, et laissez-moi vous remercier de vos bontés.

Digitized by Google

Hélas! si ma mère tarde encore, je serai obligé de penser à prendre une gouvernante..... O mon Dieu! quand arrivera-t-elle, ma pauvre chère mère? » ajouta-t-il avec une poignante mélancolie.

Il descendit le perron suivi de l'Avocat, et bientôt ils disparurent dans le brouillard qui se levait, avec les étoiles, le long du ruisseau de Pierre-Brune.

« Oh! ma tante, dit Cécile revenant toute radieuse vers la Pancole, quel brave curé nous avons!

— Va donc! tu ne le connais pas encore et tu ne sais pas ce qu'il cache sous son bonnet, répondit sèchement la Boussagole.

— Comment vous ne trouvez pas que M. Courbezon a l'air d'un saint?

— Tout ce qui brille n'est point or, ma fille! Est-ce qu'on connaît jamais ces robes noires?

— Bonsoir, ma tante, je vous laisse.

— Quoi donc! tu te couches comme les poules, ce soir? Est-ce que tu veux faire le tour du cadran, par exemple?

— Peut-être bien..... N'êtes-vous pas de trop mauvaise humeur à cette heure pour causer?

— Oh! pour ça, oui, Cécile, tu ne te trompes point, je suis de mauvaise humeur, dit la Pancole avec un accent plein d'amertume.

— Et pourquoi, s'il vous plaît? demanda Sévéraguette, qui devinait les motifs de la tristesse sombre de sa tante.

— Tu oses me demander pourquoi, fillette?

— Oui, ma tante, j'ose vous demander pourquoi, et je vous prie de me le dire, répliqua la jeune orpheline prenant un visage de plus en plus sévère.

— Oh! murmura la perfide Boussagole avec une émotion toute feinte, si ma malheureuse Sévérague n'était pas couchée là-bas tout de son long dans le cimetière, les choses ne se passeraient pas ainsi chez elle!

— Ma tante Pancole, dit Cécile dont les yeux se remplirent soudainement de larmes, vous êtes cruelle, et vous me faites expier bien chèrement le plaisir que j'ai eu aujourd'hui. Si ma pauvre mère vivait, sachez-le, les choses se passeraient comme vous voyez, car elle m'aimait, elle, et ne trouvait jamais rien à reprendre dans ma conduite. »

Elle était sur le point de rentrer dans sa chambre, quand un pas lourd, qu'elle reconnut pour celui de son cousin, résonna sur les degrés du perron. La Pancole courut à la porte, l'ouvrit et le Sanglier, sombre, les traits bouleversés, l'œil enflammé, parut. Sans saluer sa cousine, sans articuler même son *bonsoir* habituel, il alla s'asseoir près du feu et y resta immobile, sans parole.

Digitized by Google

« Il me semble, Justin, dit Sévéraguette, que je vous avais prié de venir plus rarement à Saint-Xist?

— Oui, vous m'avez chassé de chez vous pour être plus libre de vous marier avec l'Avocat. »

Cécile ouvrit de grands yeux étonnés : elle n'avait jamais songé à devenir la femme du conseiller de Sanégra.

« Justin, dit-elle après une pause, je ne pense pas à épouser Antoine Fumat, je vous le jure.

— Et qui donc épouserez-vous alors? »

Sévéraguette ne répondit pas.

« Pourquoi l'Avocat vient-il souper ici? reprit Pancol; je l'ai vu tout à l'heure dévaler de chez vous en se frottant les mains de contentement.

— C'est à Fumat que nous devons un prêtre; tout le monde l'avait déjà fêté dans la paroisse; ne devais-je pas l'inviter à mon tour?

— Dieu me damne! grommela le Sanglier, vous ne m'invitez pas, moi!

— Parce que vous, vous vous êtes opposé de toutes vos forces à la nomination de notre curé.

— Je pensais que, vous mariant avec moi, vous viendriez demeurer à Boussagues; or, il y a un curé à Boussagues. »

Sévéraguette hésita.

« Je ne sais pas, dit-elle enfin, si, même en vous prenant pour mari, j'aurais le courage d'abandonner ma maison. D'ailleurs, je ne suis pas encore votre femme, Justin, et vous auriez dû penser à cela durant les séances du conseil municipal.

— Mais vous le serez, ma femme, n'est-ce pas, Sévéraguette? dit le Sanglier avec une voix que l'émotion rendait tremblante.

— Je ne sais encore; dans tous les cas, ce n'est pas en me désobéissant comme vous le faites que vous pourrez mériter ma main.

— O ma cousine! s'écria Pancol tombant aux pieds de Cécile par un mouvement de passion irrésistible, je vous le promets, je ne reviendrai à Saint-Xist que lorsque vous m'y appellerez. »

La jeune orpheline bouleversée prit sa lampe et courut s'enfermer dans sa chambre.

Cécile se trouvait dans une singulière situation morale. Sans être le moins du monde attirée vers Pancol, elle se croyait obligée de l'épouser. Il lui semblait que repousser son cousin pour se donner à un autre, ou simplement pour suivre ses goûts, qui l'éloignaient du mariage, c'était désobéir à sa mère. Certes, la pauvre Sévérague avait autrefois rêvé pour sa fille un autre mari, et Cécile n'ignorait pas par quelles sollicitations de tous les instants la Pancole et le maire Mécanne avaient fini par vaincre la résistance de sa mère mou-

Digitized by Google

rante; mais enfin sa mère ayant parlé, elle devait se résigner à sa volonté dernière. Pénétrée de ces idées d'obéissance posthume, Sévéraguette se levait tous les matins résolue à consommer l'acte qui devait à jamais fixer sa vie. Chaque jour, après avoir prié, elle sortait de sa chambre toute disposée à annoncer la bonne nouvelle à sa tante; mais jusqu'ici elle n'avait pu articuler une parole : la vue de la Pancole la glaçait. L'œil avide de la Boussagole, se promenant sur toutes choses, témoignait trop visiblement de ses préoccupations intimes, et, sans le vouloir, la jeune orpheline avait, à la longue, deviné les vrais motifs du séjour de sa tante à Saint-Xist. Evidemment ce n'était ni l'affection, ni le dévouement qui l'y retenaient, mais l'espoir de satisfaire sa convoitise. Cette idée, reconfortée à toute heure par d'incessantes observations, en navrant Sévéraguette dans son cœur, avait, malgré elle, battu en brèche ses scrupules. Aussi, un jour que sa tante lui reprochait avec âpreté de dépenser trop d'argent à orner la nouvelle église, trouva-t-elle le courage de dire à Justin de rendre ses visites moins fréquentes. La Pancole donc, en mettant trop de zèle à préparer à son fils son entrée dans cette riche maison de Saint-Xist, le vrai fromage de Hollande de la fable, lui en fermait, au contraire, la porte par son avarice et sa cupidité trop manifestes. Maintenant la volonté de sa mère, au lieu d'être un ordre pour Cécile, se transformait peu à peu en simple souvenir, et bientôt il suffirait d'une parole, d'un regard, d'un geste, pour que, les répugnances de la jeune fille prenant le dessus, elle rompît ouvertement, malgré sa timidité, avec sa tante et son cousin.

Quand Sévéraguette se fut retirée, la Pancole approcha sa chaise de celle du Sanglier, et le regardant avec de petits yeux enflammés :

« Justin, murmura-t-elle, l'Avocat te jouera quelque mauvais tour.

— Oh! ne crains rien, Pancole; je le tuerai plutôt, vois-tu?.... Et, au fait, pourquoi Sévéraguette épouserait-elle le Sanégrol? Elle n'a pas l'air de me détester, la petite.

— C'est une pécore, cette fille! On ne comprend rien à son caractère. Elle passerait sa vie devant un Enfant-Jésus. Ah! bon Dieu! cette église que Fumat a fait bâtir ici nous coûtera les yeux de la tête.

— Tais-toi, la mère, dit le Sanglier caressant les longues mains décharnées de la Pancole, et ne bouscule point trop Cécile. Va, laisse-la manger son blé en herbe; quand je serai le maître ici, tout marchera sur un autre pied.

— Tu es donc fou, Pancol, en vérité! s'écria la vieille Boussagole retirant brusquement ses mains. Si cette fille dévore son bien, que deviendrons-nous après? Oh! pour ça, on ne fera pas à Saint-Xist

Digitized by Google

comme tu as fait à Boussagues, sois tranquille. Je veillerai, car je veux qu'il nous reste une poire pour la soif. Hélas! qu'il est parti de pièces rondes depuis la mort de Marianne!.... *Mademoiselle* a acheté des tableaux, des chapes, des chandeliers pour son église, et que sais-je encore?.... Tout filerait comme ça, en bêtises! Sais-tu où vont passer les six cents francs d'huile et de châtaignes de cette année? à payer une cloche, pardi! Ha! elle n'a jamais travaillé, Cécile; elle ne sait pas ce que coûte l'argent, quand il faut l'amasser sou à sou dans les champs par le soleil et par la froidure. Aussi, je lui conseille de venir rôder par ici, au curé, il sera bien reçu! Elle lui a dit de manger chez nous; pourvu qu'il ose montrer le nez à la maison, je me charge de lui servir un joli plat de ma façon. N'a-t-on pas hier, pour meubler une chambre à ce monsieur, qui n'a ni sou ni maille, charrié aux Récollets nos meubles de noyer et nos beaux rideaux blancs bordés de rouge! Enfin, c'est un pillage ici, quoi!

—Pancole, je t'en prie, calme-toi donc!..... Sévéraguette m'aime! Tiens, quand elle m'a regardé tout à l'heure, j'ai vu le paradi avec ses anges! Elle sera ma femme, et pour lors tout s'arrangera céans.

— Oui, tout s'arrangera quand tout sera dévoré, n'est-ce pas? Nous serons de jolis merles, avec nos hypothèques de Boussagues. Je ne veux pas tomber de la poêle dans le feu, moi!

— Mais si elle mange l'argent, elle ne mangera pas les terres?

— Et qu'en sais-tu, *nigaudinos* que tu es? Puisque l'Avocat lui a fait dépenser les écus pour sa masure d'église, le curé pourra bien, avec ses patenôtres, lui faire vendre les terres. Oh! mais je serai là, et on ne me fermera ni le bec ni les griffes.

— Allons, adieu, Pancole, je m'en vais, il est tard. Ne t'inquiète point; Sévéraguette a de l'amitié pour moi, j'en suis sûr, et ça me suffit pour le moment.

— Oh! toi, je ne te connais plus! Depuis que cette fille te trotte dans la cervelle, tu ne doutes de rien, et tu vas de l'avant les yeux bandés; tu es devenu bête comme la lune! »

Elle se leva et alla vers un bahut au fond de la cuisine.

« Tiens, dit-elle tendant au Sanglier un bas de coton bleu au fond duquel cliquetaient quelques pièces d'argent, voilà deux cents francs, prends toujours cet à-compte.

— Pour quoi faire?

— N'est-ce pas demain le 2 novembre, le jour des Morts? N'as-tu pas à payer ses intérêts à Vernoubrel, dans le courant de ce mois?

— C'est vrai, mais Vernoubrel attendra que j'aie vendu mes châtaignes et mon vin, je pense.

Digitized by Google

— Et s'il ne veut pas?

— Je te dis qu'il attendra, Dieu me damne! s'écria le Sanglier détournant la tête de peur d'être fasciné par la vue de l'argent.

— *Imbécillas!* tes châtaignes et ta piquette ne suffiront pas à tout. Les intérêts de Lodève ne *tombent-ils* pas aussi le mois prochain? Attrape, te dis-je, hardi!

— D'où as-tu tiré cet argent? demanda Pancol, arrêtant sur la Boussagole ses yeux sévères.

— Eh pardi! j'ai vendu quelques sacs de blé et une barrique de vin.

— Cécile le sait-elle?

— Non; es-tu simple, par exemple!

— Alors, je ne veux pas de ton sac, Pancole; ça sent le vol d'une lieue, ton argent. »

La vieille fit une grimace qui lui contracta hideusement le visage.

« Pancolou, dit-elle glissant le bas dans la poche de la veste du Sanglier, réfléchis donc; il n'y a pas de vol possible ici. Tout ne t'appartient-il pas? ne seras-tu pas bientôt le mari de Cécile qui t'aime? Si elle savait nos malheurs, certainement elle voudrait elle-même y porter remède, car elle est bonne, ma Sévéraguette! Allons, pars tranquillement, Justin; paye bien les intérêts surtout pour éviter l'expropriation. Va, adieu, mon petit! »

Elle le poussa doucement hors de la maison et ferma la porte à double tour.

Quand il se trouva seul sur le perron, le Boussagol, chez qui l'amour avait avivé tous les sentiments de l'honnête homme, porta la main à la poche de sa veste pour en arracher le sac et le cacher, en attendant de le rendre à sa mère, sous une des marches de l'escalier. Mais ses doigts eurent à peine touché aux écus qu'ils s'y collèrent et ne purent plus s'en détacher. En vain essaya-t-il de retirer ce bas maudit, sa main crispée s'obstinait à le retenir au fond de la poche. Fatigué d'une lutte à laquelle il n'était guère accoutumé, le Sanglier descendit tout à coup le perron, et, comme s'il craignait d'être appréhendé au collet, se dirigea vers Boussagues au pas de course.

Tandis que Pancol, l'âme en proie à toutes les inquiétudes, gravissait la colline de l'Aire-Raymond, Fumat, après avoir installé l'abbé Courbezon dans la chambre meublée par Sévéraguette, remontait le sentier de Sanégra. La nuit était magnifique; le brouillard, qui naguère rampait le long du ruisseau de Pierre-Brune, s'était dissipé, et l'Avocat, bercé par mille rêves délicieux, cheminait lentement, se retournant de temps à autre pour regarder la maison de Cécile, dont la lune argentait le toit à travers les branches anguleuses des arbres fruitiers. Maintenant il était évident pour lui que Sévé-

Digitized by Google

raguette serait sa femme. Il avait bien pu en douter autrefois, quand la Sévérague vivait, et que d'ailleurs il ne s'était pas fait remarquer dans la commune; mais aujourd'hui, il était impossible, après le grand œuvre de l'église accompli par lui seul, que la jeune orpheline ne l'eût pas élu dans son cœur. Pourquoi Cécile l'invitait-elle à souper, sinon parce qu'elle le préférait à Pancol? Du reste, Sévéraguette avait rougi à table, et, pour l'Avocat, la confusion de la jeune fille était la preuve la plus authentique de son amour pour lui. Le Sanégrol tout aise, tout ravi par cette nuit claire et douce, lapait voluptueusement les premières gorgées d'un bonheur qui ne pouvait plus lui échapper, quand ses yeux, en se promenant à travers la campagne tranquille, s'arrêtèrent sur le clocher vide de Saint-Xist. Fumat alors pensa à la cloche commandée par Cécile, à tout l'argent dépensé par l'orpheline pour fournir l'église d'ornements, aux jolis meubles de noyer emménagés malgré lui aux Récollets, et laissa échapper de sa poitrine un soupir plein de regrets. Oh! quand il serait le mari de Sévéraguette, il ne lui permettrait pas de jeter ainsi les écus sans les compter, il veillerait au grain, selon le proverbe de Sanégra.

III

Le jour des Morts, après la triste cérémonie de l'absoute au cimetière, comme on la fait dans les campagnes du Midi, l'abbé Courbezon n'attendit pas Fumat, qui devait lui donner une de ses mules pour aller à Bédarieux; il se dirigea, seul et à pied, vers la ville. Quoiqu'il fût à peine huit heures du matin, il trouva les chemins encombrés de monde. Le temps promettait d'être beau, et les villageois descendaient vers le chef-lieu du canton, où devait s'ouvrir la dernière foire de l'année. Le curé arriva avec la foule des paysans, des chèvres et des moutons, sur le pont du faubourg Saint-Louis, et, sans s'arrêter au champ de foire, déjà très tumultueux, il gagna la cure par *le Rempart*. C'était dans le salon de la cure que devait avoir lieu la *conférence*, motif unique de son voyage.

La conférence est la réunion mensuelle de tous les desservants d'un canton chez le curé-doyen de ce canton, leur supérieur hiérarchique. Cette réunion, une des idées les plus fécondes de saint Vincent de Paule [1], a pour but de tenir perpétuellement en éveil les facultés intel-

[1] Les premières conférences ecclésiastiques eurent lieu à Saint-Lazare, sous la présidence de saint Vincent de Paule. — *M. Vincent était l'âme de ces réunions*, dit Bossuet, qui y avait assisté dans sa jeunesse.

Digitized by Google

lectuelles des ecclésiastiques. Dans chaque conférence, il est discuté quatre questions : une de théologie, une de morale, une d'Ecriture sainte, une enfin d'histoire ecclésiastique. Tel pauvre desservant, égaré dans un trou au sein des montagnes, perdrait jusqu'au sens des choses de l'esprit et finirait par se relâcher de ses devoirs, qui, réchauffé par la conférence, reste fidèle à sa haute mission intellectuelle et morale. Il est rare, du reste, que dans ces assemblées, composées d'ordinaire de dix à quinze prêtres, il ne se rencontre pas un homme d'une forte tête ou d'un grand cœur. Le plus souvent cet homme, c'est le curé du canton, président naturel de la conférence. Il arrive cependant que la tâche sacrée de relever ses frères de l'abattement incombe au desservant du plus petit hameau. Quand aucune passion mesquine ne les trouble, rien n'est plus grave, plus solennel que ces saintes réunions. Tous les membres de la conférence une fois présents, on se met à genoux, et le doyen récite à haute voix le *Veni, Creator*,.... une des hymnes les plus belles de l'Eglise, puis les prêtres chargés de traiter les quatre questions du programme lisent leur travail. Les observations s'entre-croisent ; on discute, on s'anime, on se combat, et le président, résumant enfin les débats, la première partie de la conférence, la partie tout intellectuelle est close. Alors s'ouvre la seconde moitié, la plus intéressante, car c'est la plus intime. Chaque ecclésiastique parle à son tour de ses ouailles, des résultats obtenus, souvent même, avec une simplicité héroïque, il s'humilie volontairement lui-même devant tous ses confrères, se repentant d'avoir manqué de courage ou de foi. C'est une sorte de confession générale et publique.

En 1817, le diocèse de Montpellier était peut-être celui des diocèses de France où les conférences fonctionnaient le plus régulièrement. Cette régularité tenait à l'impulsion que leur avait donnée l'évêque, un des premiers réorganisateurs de ces assemblées cantonales. Mgr Le Kalonec, nature froide et sèche, en rétablissant les conférences en 1805, n'avait pas prévu le bien immense qui en résulterait pour son clergé. Imitateur servile de Napoléon, dont la gloire l'avait ébloui quand, avec les autres évêques, il était venu accompagner le général Bonaparte à Notre-Dame, le jour du sacre, il n'avait vu dans les réunions de ses desservants chez les doyens qu'un moyen d'action plus directe sur son clergé des campagnes. Dans son admiration pour la discipline militaire, il aurait voulu faire de ses prêtres un escadron docile à la moindre parole, obéissant au moindre geste. Ce fut donc presque malgré l'évêque que ces rendez-vous, assignés d'abord par lui dans un but d'espionnage et de domination, prirent un caractère plus digne, plus élevé. En 1806, Sa Grandeur s'aperçut qu'elle possédait dans son diocèse une institution

Digitized by Google

ecclésiastique admirable. Alors, sans renoncer à faire des cantons des centres où son autorité épiscopale trouvât à s'exercer par les doyens, il se plut à développer cette tendance à l'étude des question de théologie et de morale que les conférences avaient prise dès l'origine. Pour la première fois, le programme des questions à traiter, livré jusque-là au bon plaisir des curés de canton, fut rédigé dans les bureaux de l'évêché, imprimé et adressé *franco* à tous les prêtres du diocèse, avec cette rubrique : *A moins de cas très graves, et dont vous devriez informer votre doyen, vous êtes tenu d'assister aux conférences de votre canton.*

Mgr Stanislas-Xavier ne s'arrêta pas en fait d'améliorations. Les conférences devinrent l'objet de toute sa sollicitude. En 1808, espérant que la publication des questions discutées dans son diocèse lui obtiendrait, à Rome et à Paris, le chapeau de cardinal, but secret de son ambition, il fit imprimer un gros volume in-8° avec ce titre : *Conférences ecclésiastiques du diocèse de Montpellier.* Ce livre, grâce à un long article anonyme *sur le rôle du catholicisme après la Révolution française*, ne passa pas inaperçu. Le pape, il est vrai, n'envoya pas la barrette, mais il daigna remercier son frère en Jésus-Christ, l'évêque de Montpellier, par une lettre écrite de sa main, *manu propria.* Du reste, cette épître, émanée du Vatican, ne fut pas l'unique résultat de cette publication. Elle en eut un bien autrement avantageux : les ecclésiastiques du diocèse, stimulés par l'espérance de voir leur ouvrage imprimé, lu dans toute la France et à l'étranger, s'appliquèrent plus consciencieusement à l'étude, descendirent plus profondément dans la question posée, et, partant, la résolurent avec plus de talent. Il y eut dès ce moment rivalité entre tous les cantons du diocèse. Chacun d'eux aurait voulu voir ses conférences imprimées en tête de ce recueil. Il s'ensuivit une lutte féconde pour la religion, car c'est par les articles, les petits livres sortis de ces assemblées obscures, que furent en partie dissipées, au commencement du XIXe siècle, les ombres que le XVIIIe avait accumulées sur l'Eglise.

Parmi les trente-six cantons du diocèse de Montpellier, le canton de Bédarieux était le plus fier de ses conférences. Soit qu'il comptât plus de prêtres, soit que ses prêtres fussent plus intelligents, dans l'espace de neuf années il avait vu sept fois ses conférences imprimées aux premières pages du recueil. Aussi, en apprenant par le doyen que Saint-Xist allait être érigé en paroisse, que la réunion compterait désormais un membre de plus, tous les ecclésiastiques du canton avaient-ils attendu le nouveau curé avec inquiétude. Leur arriverait-il un homme supérieur? Ils furent bien désappointés à la nomination de l'abbé Courbezon. L'ancien curé de Saint-Chinian et de Villecelle, à cause de sa taciturnité bien connue, de la simplicité

Digitized by Google

de ses manières, à cause surtout de ses malheurs dont personne n'avait songé à pénétrer l'origine, était très médiocrement considéré dans le diocèse. D'ailleurs, on n'avait jamais entendu parler de sa capacité. On savait fort bien qu'il avait été révoqué de ses fonctions de desservant, mais on ignorait s'il possédait la moindre intelligence. En recevant l'abbé Courbezon, la veille de son installation à Saint-Xist, le doyen, peu flatté de sa nouvelle acquisition, ne l'avait pas même invité à se rendre à la conférence du 2 novembre. Ce fut seulement le jour de la Toussaint qu'il lui adressa, avec le programme des questions, une lettre de convocation.

L'abbé Courbezon arriva l'un des premiers à la conférence. En entrant dans le salon du doyen, il salua les trois ou quatre membres déjà réunis, puis s'assit timidement sur une des chaises disposées autour d'une grande table ronde couverte de livres et de papiers. Quoique peu habitué aux égards de ses confrères, obstinés à ne voir en lui qu'un homme frappé par les foudres de l'évêché, il fut néanmoins surpris de ne pas même les voir se retourner pour lui rendre son salut. Cet accueil glacial le navra. Replongé subitement dans des souvenirs auxquels il essayait d'échapper, ce saint homme revit en un coup d'œil le tableau de sa vie pleine de misères de toutes sortes; il revit sa soupente nue de la ruelle d'Aigrefeuille, sa mère contrainte à travailler pour se nourrir, sa sœur peut-être mourante. En ce moment, lui si fort pour endurer toutes les souffrances, se sentit prêt à plier sous le faix. Abandonné de ses frères, rejeté par eux, peut-être méprisé, une fois encore il douta s'il n'était pas une brebis galeuse dans le troupeau de Jésus-Christ. Cette pensée, qui traversa son esprit comme un éclair sinistre, fit perler des gouttes de sueur froide à son front. Craignant alors de défaillir, il sortit brusquement de la salle des conférences, et courut à l'église demander assistance à Dieu.

A défaut d'une grande intelligence, l'abbé Courbezon avait une sensibilité exquise; seulement cette sensibilité s'était, à la suite des grands malheurs de sa vie, tournée contre lui-même et avait pris un caractère maladif. Jadis fier, robuste, ayant la notion précise des choses, il se fût peu troublé de la malveillance calculée de ses confrères; mais aujourd'hui, faible et l'esprit hésitant, il ne pouvait la supporter. Dans cette solitude humiliante, où on semblait vouloir le reléguer, l'abbé Courbezon regretta sa vie misérable de Montpellier. Là, du moins, inconnu, vivant seul auprès de sa mère, il pouvait encore garder quelques illusions, croire qu'on plaignait ses malheurs.....

Après avoir passé quelque temps en prière, l'âme réconfortée, il rentra au presbytère. La conférence était ouverte, et, sauf deux

Digitized by Google

siéges, tous étaient occupés autour de la table. L'abbé Michelin, curé-doyen de Bédarieux, avait la parole. Le desservant de Saint-Xist, tout confus d'arriver quelques minutes trop tard, se coula, marchant sur la pointe des pieds, entre deux de ses confrères, et s'assit sur une des chaises vides. Au bruit qu'il fit pour se rapprocher de la table, le président tourna vers lui un visage irrité.

« Monsieur Courbezon, lui dit-il, vous interrompez la conférence; vous étiez pourtant prévenu qu'elle commence à onze heures précises. Tâchez, je vous prie, si vous ne voulez pas que Monseigneur en soit informé, d'être plus exact à l'avenir. »

Le pauvre vieux prêtre, vers qui convergèrent tous les regards, ne trouvant pas un mot d'excuse, baissa la tête. Le doyen reprit le fil de son discours, mais il finissait à peine sa première phrase que la porte s'ouvrit avec fracas, et l'abbé Montrose, curé de Saint-Martin d'Orb, entra souriant, guilleret, tout aise. La conférence fut suspendue. Tous les membres de l'assemblée, y compris le président, se levèrent, entourèrent le nouveau venu, l'embrassèrent, l'accablèrent de cajoleries. L'abbé Courbezon, lui-même, pour céder à l'entraînement général, s'inclina devant l'abbé Montrose, qui lui tourna brusquement le dos. On se rassit, et le tumulte occasionné par la soudaine irruption du desservant de Saint-Martin d'Orb cessa.

Cependant l'abbé Montrose, debout au milieu du salon, attendait que l'abbé Courbezon, assis, sans le savoir, à la place qu'il occupait d'ordinaire aux conférences, lui rendît sa chaise, et le curé de Saint-Xist restait immobile. Irrité de ce manque de déférence, il lui frappa légèrement sur l'épaule.

« Monsieur, lui dit-il, je ne savais pas que Mgr l'évêque, mon oncle, en vous octroyant la paroisse de Saint-Xist, vous eût du même coup octroyé mon siége à la conférence. »

Le vieux desservant, abasourdi, se leva vivement, s'inclina de nouveau devant le neveu de Monseigneur, et alla s'asseoir tout honteux sur la dernière chaise inoccupée.

« C'est la place de M. le curé de Camplong, reprit M. Montrose, le sourire de la moquerie sur les lèvres.

— M. Ferrand ne viendra peut-être pas aujourd'hui, à cause de sa mauvaise santé, dit le doyen, monsieur Courbezon peut donc s'asseoir. A la prochaine conférence, il trouvera la chaise de la paroisse de Saint-Xist. »

Il allait continuer son fameux discours, interrompu déjà deux fois, quand un petit homme maigre et pâle se glissa dans le salon.

« Monsieur Courbezon, dit le neveu de l'évêque, voici M. le curé de Camplong. »

Le vieux prêtre offrit son siége à M. Ferrand.

Digitized by Google

« Comment donc ! monsieur l'abbé, s'écria le curé de Camplong, lui serrant les mains comme à un vieil ami, restez assis, je vous prie.

— Mais c'est votre place, monsieur ; d'ailleurs il n'y a pas d'autre chaise ici pour vous.

— S'il n'y avait pas d'autre chaise dans le presbytère, monsieur le chanoine, répondit l'abbé Ferrand jetant à ses confrères un regard de reproche, je me tiendrais debout par respect pour votre âge et pour vos vertus. Mais ne vous mettez pas en peine, notre doyen a plus de dix-huit chaises dans sa maison. »

Et tandis que tous les membres de la réunion, confondus par l'accueil plein de cordiale condescendance que le prêtre le plus distingué du diocèse faisait à l'homme qu'ils avaient dédaigné, commençaient à sourire avec bienveillance à l'abbé Courbezon, M. Ferrand entrait familièrement dans la chambre à coucher du curé de Bédarieux, et en rapportait un magnifique fauteuil Voltaire.

« Maintenant, monsieur Courbezon, dit-il, je vous invite à me céder ma chaise; vous serez mieux dans ce fauteuil. Après M. le doyen, vous êtes digne d'occuper ici la première place. »

Le pauvre curé de Saint-Xist, rougissant comme une jeune fille, leva sur l'abbé Ferrand ses beaux yeux où se peignait, à travers des larmes, une indicible reconnaissance, et, sans hésiter, prit le fauteuil qui lui était présenté.

« Serrez vos chaises, messieurs ! dit le curé de Camplong d'un ton de voix impérieux. »

Chacun se colla contre son voisin, et l'abbé Courbezon, au grand ébahissement de tous, fut placé par M. Ferrand juste en face du président.

On reprit la conférence, et l'abbé Michelin put enfin achever son malheureux discours. Mais il eut beau gesticuler, grossir la voix, des dix-sept ecclésiastiques groupés autour de lui, à peine si deux ou trois l'écoutèrent. Les autres, soit que la distinction dont l'abbé Ferrand venait d'honorer le curé de Saint-Xist eût aiguillonné leur curiosité, soit que le remords d'avoir par leur accueil outrageant fait affront au vieux prêtre, troublât déjà leurs consciences, ne quittaient pas l'abbé Courbezon des yeux. Le curé de Saint-Martin d'Orb seul, pour conserver un air dégagé, ne regardait pas du côté du fauteuil Voltaire. Quoique écrasé, mis à néant par la présence de l'abbé Ferrand, du plus grand théologien du diocèse, de l'auteur anonyme du célèbre article *sur le rôle du Catholicisme après la Révolution*, le neveu de l'évêque, ne voulant rien perdre du culte mêlé de terreur qu'il inspirait à la majorité de ses confrères, s'efforçait de porter haut la tête et de paraître calme au milieu des préoccupations de

Digitized by Google

tous. Cependant son inquiétude était visible : elle se trahissait par un silence auquel il n'avait pas habitué l'assemblée, et par la pâleur de ses grosses joues ordinairement joviales et colorées.

L'abbé Montrose était un jeune homme de vingt-huit à trente ans; pauvre, il s'était fait prêtre sans vocation, uniquement parce que, son oncle étant évêque, il espérait arriver par lui aux premières dignités ecclésiastiques. Monseigneur aimait en effet le fils unique de sa sœur, et, le lendemain même de son ordination, il se l'était attaché en qualité de secrétaire particulier. Mais le neveu, gonflé de gloriole et de sottise, avait commis tant de bévues à Montpellier, dans tout le diocèse, que l'oncle, fidèle à ses principes d'impartiale sévérité, s'était brusquement débarrassé de lui en l'exilant jusqu'à nouvel ordre dans la petite paroisse de Saint-Martin d'Orb. Là encore son incapacité et son impertinence, unies à des mœurs douteuses, avaient amené plus d'un scandale ; seulement les paysans, indulgents pour un curé somme toute *bon enfant*, tolérèrent ces écarts, et ses confrères, trop prudents pour réprimander le neveu de leur évêque, fermèrent volontairement les yeux sur sa légèreté.

On reproche aux prêtres certaines façons de porter la tête, de regarder, de marcher. Leur attitude humble et résignée provoque l'indignation, voire même la colère chez beaucoup de gens. On trouve leur air embarrassé, leurs gestes équivoques, leurs paroles timides. On se demande pourquoi les ecclésiastiques, qui sont après tout des hommes, ne marchent pas, ne regardent pas, ne parlent pas comme tout le monde. Alors on s'en prend à la religion, on attaque le dogme..... Hélas! si les prêtres ont l'air tout contraint, s'ils balbutient, s'ils vont parmi nous tête basse, c'est qu'ils vivent constamment dans la crainte. Chez les uns, cette crainte naît des plus nobles scrupules de la conscience; chez le plus grand nombre, du sentiment de terreur qu'inspire l'autorité diocésaine, car on ne sait pas, chez les laïques, jusqu'où peut aller la puissance d'un évêque. Napoléon, génie centralisateur par excellence, fut lui-même épouvanté en apercevant quel immense pouvoir la suppression des tribunaux ecclésiastiques laissait aux évêques, et voulut non-seulement l'inamovibilité des curés de canton, mais il leur permit d'avoir recours au Conseil d'Etat, si l'autorité épiscopale venait à méconnaître leurs franchises. Evidemment le grand législateur eût affranchi du même coup le pauvre clergé des campagnes, s'il eût prévu les tracasseries et les violences dont il pouvait être victime. Lui qui aimait l'église du village, qui avouait à Bourrienne n'avoir jamais entendu, dans les bois de la Malmaison, la cloche de Rueil sans émotion, et qui, dans ses vastes plans d'organisation administrative, rêvait de faire de l'humble desservant à la fois un maire et un juge de paix, n'eût

Digitized by Google

pas supporté que le petit clergé, si méritant à tous égards, fût abandonné aux hasards d'une situation si précaire, si misérable !

Cependant il est quelques rares prêtres assez audacieux pour porter haut la tête et ne pas trembler devant leur évêque. Ce sont ceux qu'une fortune personnelle, plus ou moins considérable, mettrait au-dessus du besoin si jamais il prenait envie à Monseigneur de les presser trop vivement de son aiguillon ; ou ceux encore qu'un talent supérieur place hors des atteintes de l'autorité diocésaine. La fortune et le génie, parce qu'ils peuvent se défendre, l'une par l'intrigue, l'autre par ses propres œuvres, sont rarement attaquées. L'abbé Ferrand, que Mgr Le Kalonec ne connaissait guère, avait été lui-même, vers 1803, en butte à quelques tracasseries ; mais il adressa à Sa Grandeur une lettre à la fois si respectueuse et si hautaine, que l'évêque épouvanté, sentant qu'il venait de se heurter à un grand caractère, l'oublia désormais complétement. Il fallut tout le retentissement qu'obtint le premier volume des *Conférences ecclésiastiques*, écrit presque en entier par le curé de Camplong, pour que Monseigneur pensât de nouveau à son orgueilleux subordonné. Vers cette époque, il fit une tournée pastorale, et, sous prétexte de confirmer une douzaine d'enfants de Camplong, qui auraient bien pu, comme toujours, se rendre à Bédarieux, il vint lui-même visiter la paroisse de l'abbé Ferrand. L'humble desservant, n'imitant guère ses confrères, qui se ruinaient pour recevoir dignement Sa Grandeur, accueillit Monseigneur et sa suite avec joie, mais avec plus de simplicité encore. Après la cérémonie de la confirmation, il offrit à l'évêque, au grand vicaire et aux curés voisins accourus sur le passage de Monseigneur, non un dîner somptueux, splendide, mais un repas frugal, comme le lui permettaient de faire ses appointements de cinq cents francs et son casuel de deux cents. Devant une table si chétivement servie, tout le monde tremblait pour le curé de Camplong. On craignait que Mgr Stanislas-Xavier, dont le goût pour les vins fins et les mets délicats était bien connu, ne se levât brusquement et ne partît indigné. Mais le contraire arriva. A la grande surprise de tous, Sa Grandeur mordit aux pommes de terre, au vulgaire gigot de mouton, aux haricots à la provençale, et but, sans se faire prier, la piquette de l'endroit. Il était clair, à cet appétit dévorant, que l'évêque cajolait l'abbé Ferrand. Ses intentions éclatèrent manifestement quand, à la fin du dîner, appelant tout à coup le curé de Camplong, en train dans la cuisine de préparer lui-même le café à ses hôtes, il lui dit :

« Monsieur l'abbé, nous connaissons vos mérites, et nous désirons vous avoir pour premier grand-vicaire, en remplacement du véné-

Digitized by Google

rable abbé Trouillet, que la mort vient de ravir au diocèse et à notr cœur ! »

M. Ferrand s'inclina, baisa respectueusement l'anneau pastoral, et, devant tous ses confrères, étourdis de son humilité chrétienne, par quelques paroles dignes et sincèrement modestes, refusa la haute dignité dont on voulait le revêtir. Il supplia, au contraire, Sa Grandeur de vouloir bien l'abandonner dans le petit village de Camplong, où peut-être il faisait quelque bien, où surtout les fonctions de son ministère lui permettaient encore de servir la religion par ses écrits. L'évêque, ému d'admiration, bénit l'abbé Ferrand, l'embrassa tendrement et lui dit ces belles paroles :

« Mon fils, vous venez de causer à votre père la plus grande joie qu'il ait éprouvée de sa vie. Puisqu'il se rencontre encore dans le clergé des prêtres humbles et intelligents comme vous l'êtes, les plaies que la Révolution a faites à l'Eglise pourront être facilement cicatrisées. Dieu soit béni ! ajouta ce prélat sévère, le visage épanoui d'une sainte joie, il reste encore à l'Eglise des Pères pour la faire aimer et, au besoin, pour la défendre. »

Ceux qui connaissent un peu les ecclésiastiques, qui savent combien ils se rapprochent en général de la femme par leurs manies cachottières et bavardes, pourront seuls se faire une idée de l'épouvantable flux de paroles qui découla du refus du curé de Camplong. Tout le diocèse fut en émoi. Chacun chercha à pénétrer les raisons qui avaient pu déterminer M. Ferrand à dédaigner le grand-vicariat. On éplucha sa vie, on discuta ses actes, on le blâma, on le loua, et finalement, les dévotes concluant en sa faveur, on le proclama un grand saint. La vérité est tout simplement que l'abbé Ferrand était un grand esprit, auquel le contact du monde autant que la méditation solitaire avait appris le néant des grandeurs humaines. Jeune encore, les diamants d'une mitre ou l'or étincelant d'une crosse l'eussent peut-être séduit. Mais à cinquante ans, il avait trop lu, trop vu, trop pensé, trop jugé, pour s'arrêter désormais aux splendeurs de la vanité sacerdotale. Si jamais l'idée de devenir évêque avait effleuré son esprit, il s'était hâté de repousser cette idée, non qu'il se sentît tout à fait indigne d'exercer l'épiscopat, mais parce qu'avec les nouvelles constitutions ecclésiastiques, les charges lui en paraissaient trop écrasantes. Il avait vu des têtes frivoles, des intelligences douteuses, des caractères misérables courir sus aux dignités après la Révolution ; et lui, dont l'âme était ferme, l'esprit sérieux et étendu, n'avait pas fait un pas, ne se sentant pas le courage d'assumer une si énorme responsabilité. D'ailleurs, son génie secret, au lieu d'attirer cet homme vers la domination terrestre, le

Digitized by Google

poussait vers la retraite et le silence. S'oubliant donc lui-même, il ne songea qu'à faire fructifier, pour la prospérité de l'Eglise, les dons précieux dont le ciel l'avait comblé. Trop faible, trop maladif pour réaliser son premier rêve, celui d'aller en Chine en qualité de missionnaire apostolique, après quelque temps de tergiversations, il accepta, vers la fin de 1802, la paroisse de Camplong, et commença immédiatement à poser les jalons des grandes œuvres qui devaient absorber sa vie.

L'ouvrage auquel il arrêta sa pensée fut un *Traité de la Concupiscence de la chair*, *Tractatus de Concupiscentiâ carnis*. Ce traité, commencé vers 1803 et écrit en latin, fut entrepris sur le vaste plan qui distingue les œuvres théologiques d'Albert le Grand, de saint Bonaventure et de saint Thomas d'Aquin. Au moment où, de toutes parts, et dans les sphères les plus élevées de la politique, on parlait du mariage civil des prêtres, où plusieurs ecclésiastiques réfractaires, profitant de la confusion qui régnait dans la société après la Révolution, contractaient des unions illicites, il parut opportun à l'abbé Ferrand de protester contre la corruption par un livre où la chasteté n'était pas seulement considérée comme une loi disciplinaire, mais comme un des dogmes fondamentaux de l'Eglise de Jésus-Christ. Dans une préface où l'auteur s'élevait à la plus haute éloquence, il osait enjoindre à M. de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, alors ministre des affaires étrangères, et à Fouché, ancien oratorien, alors ministre de la police, de déserter les affaires et le concubinage pour rentrer dans la voie où Dieu les avait primitivement appelés. Le *Traité de la Concupiscence de la chair*, dont le curé de Camplong, dans un moment d'expansion, avait confié les grandes divisions à trois de ses amis, les curés de Bédarieux, de Graissessac et de Boussagues, devait avoir plusieurs volumes. Malheureusement, la maladie, qui semble s'attacher de préférence aux organisations d'élite, venait l'obliger souvent d'interrompre ses travaux. Ne trouvant plus alors sa tête assez puissante pour tirer du syllogisme ses conclusions rigoureuses, il abandonnait un instant cet ouvrage, hérissé de textes et d'arguments, et se livrait à des études qui exigeaient une moins grande contention d'esprit. C'est dans ces moments d'accablement, d'atonie, de marasme, qu'il écrivit une *Vie de la sainte Vierge* et fit une *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, dont plusieurs fragments, accompagnés de réflexions profondes, parurent dans les *Conférences ecclésiastiques de* 1812 à 1816. Il imprima de plus, vers 1814, en gardant toujours l'anonyme, une suite de *Méditations sur l'Evangile de saint Jean.* Mais sa *Vie de la sainte Vierge*, sa *Traduction de l'Imitation*, ses *Méditations sur l'Evangile* et une *Histoire sommaire des hérésies*

Digitized by Google

depuis Arius jusqu'à Luther, ne furent que des délassements auxquels il se condamnait à regret, lorsqu'il ne pouvait plus travailler au *Traité de la Concupiscence*. Le *Tractatus de Conscupiscentiâ carnis* était l'œuvre à laquelle l'abbé Ferrand se réservait d'attacher son nom.

IV

Qu'on se figure maintenant l'effet produit dans la réunion ecclésiastique du 2 novembre 1817 par la bienveillance dont, à son entrée dans le salon, l'abbé Ferrand combla l'humble curé de Saint-Xist. Il fut immense. Comment ce prêtre, de qui tout le monde admirait la piété, le caractère, le savoir, pouvait-il traiter avec une aussi affectueuse cordialité un homme déshonoré par le blâme de Monseigneur, repoussé par tout le clergé du diocèse? Cette pensée bouleversa les têtes et fit clore la conférence avant l'heure habituelle. La séance une fois levée, chacun, impatient d'obtenir des renseignements, se mit à tourner autour du curé de Camplong; mais celui-ci, dont la physionomie naturellement sévère, par un jeu puissant des muscles, savait exprimer le plus écrasant mépris, regarda dédaigneusement ses confrères, prit amicalement le bras à l'abbé Courbezon, et, sans laisser tomber une parole de ses lèvres, sortit avec lui du presbytère.

L'abbé Ferrand, ne songeant pas que toutes les places de la ville étaient encombrées de marchands, mena le curé de Saint-Xist à *la Promenadette*. La Petite-Promenade ou *la Promenadette*, comme on l'appelle à Bédarieux, pour la distinguer de la Grande-Promenade située à côté de la mairie, est un carré d'une cinquantaine de mètres, planté d'ormes séculaires et entouré d'un parapet en pierres de taille. Autrefois, au temps où Bédarieux, moins commerçant, se réduisait au quartier du Château, la Promenadette, point central de ce quartier, était le rendez-vous de tous les joueurs de boules, de tous les flâneurs et des quelques petits rentiers de la ville. C'était là aussi, qu'avec l'autorisation de M. le maire, les charlatans, les meneurs d'ours, les saltimbanques et tous les comédiens de hasard venaient amuser le public. Mais à l'époque où se passe cette histoire, la Petite-Promenade avait bien perdu de sa physionomie tapageuse et animée. Déjà, en 1817, sauf les jours de foire, où les paysans des Aires et d'Hérépian, en y vendant leurs ouvrages en osier, y répandaient encore quelque peu de bruit, la Promenadette était le plus souvent solitaire et déserte. A peine si, les jours ordinaires, son excellente exposition

Digitized by Google

au midi et le voisinage de la cure y amenaient quelques vieillards ou quelques ecclésiastiques. Du reste, ces personnages sévères et muets, absorbés, les uns dans le sentiment de leur décrépitude, les autres dans la lecture du bréviaire, ne servaient qu'à donner à cet endroit, autrefois si bruyant et si gai, un caractère plus morne, plus triste, plus désolé.

C'est en ce lieu abandonné, plein de silence et de recueillement, que le curé de Camplong aimait à se promener avec le doyen. Il s'y trouvait à son aise pour parler de ses œuvres, et, en y conduisant l'abbé Courbezon, il n'avait fait que céder à l'habitude. Mais il fut bien désappointé quand il vit la Promenadette si animée, si populeuse. Tournant brusquement à droite, il passa le pont de Vèbre, traversa le faubourg Trousseau, et, toujours suivi du curé de Saint-Xist, prit le chemin de Saint-Raphaël, le long de l'Orb. Les deux prêtres marchèrent longtemps silencieux; ils s'arrêtèrent enfin auprès de la croix du jardin de Tourel, au-dessus du gouffre Cardinal, et l'abbé Courbezon, dont le cœur débordait, balbutia quelques paroles de reconnaissance.

« Monsieur le curé, dit l'abbé Ferrand l'interrompant aussitôt, ne me remerciez pas d'avoir accompli un devoir envers vous, car alors je croirais qu'on ne sait plus, dans le clergé, rendre hommage au malheur et à la vertu. Hélas ! j'ai fait assez de tristes observations sur mes confrères, n'en aggravez pas la portée par vos remercîments. Ces messieurs ne sont pas méchants; ils sont faibles et mesquins, voilà tout. Quand vous les connaîtrez, vous en trouverez qui ont du cœur et de l'intelligence; malheureusement, craignant la verge du maître, ils n'ont pas même l'audace de montrer leurs bonnes qualités. Tremblants toujours de déplaire à Monseigneur, ils sont aux pieds du petit abbé Montrose, qui peut les recommander à son oncle et leur obtenir peut-être une situation meilleure. L'ambition, monsieur l'abbé, l'ambition misérable des biens de la terre, que nous devrions fuir parce qu'elle corrompt et éloigne de Dieu, est notre incurable plaie. Cette plaie, qui des princes de l'Eglise a gagné de proche en proche tout le corps ecclésiastique, serait bientôt guérie s'il s'y rencontrait beaucoup de prêtres décidés comme vous à tout sacrifier, à tout souffrir, à se dévouer jusqu'à la mort au triomphe de la religion. Mais ne doutons pas de la puissance de Dieu ! Jésus-Christ a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles, et il n'est pas en notre pouvoir de la perdre : son œuvre est immortelle comme lui-même. »

L'abbé Courbezon, l'œil arrêté sur le curé de Camplong, écoutait avec ravissement ces paroles où respiraient la foi robuste et l'enthou-

Digitized by Google

siasme des vieux Pères de l'Eglise, quand l'abbé Ferrand baissant tout-à-coup la voix :

« Mon frère, lui dit-il, ou bien mon père, car vous méritez ce nom à tous les titres, je vous ai mené en cet endroit écarté pour vous dire, tout de suite et sans témoins, quelle doit être votre conduite dans ce nouveau pays, vis-à-vis de vos paroissiens et de vos confrères que vous ne connaissez point encore. Vous allez peut-être me trouver bien présomptueux d'oser vous donner des conseils ; mais ma vie tout entière, passée au sein des montagnes et au milieu de ces hommes que vous venez de voir, m'autorise, sinon à vous imposer mes idées, du moins à vous communiquer les choses que l'expérience m'a apprises. Je sais vos malheurs. Me trouvant à Montpellier, il y a quelques années, la sœur Sainte-Marie, de l'Hôpital-Général, crut que je jouissais de quelque crédit auprès de Monseigneur, et, après m'avoir raconté les vicissitudes de votre vie dans leurs plus intimes détails, me pria de voir Sa Grandeur pour obtenir votre réintégration dans le saint ministère. J'allai en effet à l'évêché, mais Monseigneur, dont vous connaissez le caractère inflexible, me laissa partir sans me rien accorder..... Enfin, vous voilà rentré dans le service actif de l'Eglise, Dieu soit béni ! Seulement il faut désormais y rester, y rester jusqu'à la fin. Il serait triste, à votre âge, et quand tout le monde ignore le bien immense que vous avez fait à la religion et au prochain, de vous voir quitter cette troisième paroisse. Ne donnez donc aucune prise à notre évêque. Monseigneur vous a frappé à regret, c'est incontestable ; mais il n'hésiterait pas à vous frapper encore, si, méconnaissant sa volonté, vous alliez vous précipiter dans de nouveaux embarras pécuniaires. Depuis le rétablissement de notre sainte religion, le clergé du diocèse de Montpellier conserve une admirable tenue. Ce haut sentiment de dignité personnelle qu'ici chaque prêtre apporte dans sa conduite est dû au frein de la discipline ecclésiastique, rétablie dès 1802, par Mgr Le Kalonec, dans toute sa rigueur primitive. Quinze ans se sont écoulés, et aucun des scandales qui ont affligé les diocèses voisins n'a éclaté chez nous. Aussi notre évêque est-il fier de son clergé, et, soyez-en convaincu, c'est uniquement à la peur d'en voir l'honneur terni qu'il a sacrifié en appesantissant sa main sur vous. Vos dettes à Saint-Chinian et à Villecelle, contractées toutes, il est vrai, dans le but le plus charitable, pouvaient néanmoins d'un jour à l'autre vous mener devant les tribunaux et vous faire condamner..... Monseigneur n'a pas voulu qu'un de ses prêtres eût à rougir devant la justice humaine, et il s'est montré impitoyable. N'allez pas croire maintenant, monsieur l'abbé, que pour vous avoir si sévèrement traité notre évêque ne fît pas le plus grand cas de vos vertus, n'estimât votre caractère ; Mgr Le Ka-

Digitized by Google

lonec vous aime, au contraire, je le sais, et ne vous eût jamais retiré le titre de desservant de Villecelle, s'il n'eût écouté que son cœur. Malheureusement nous vivons dans des temps où l'Eglise a besoin, pour continuer son œuvre divine dans le monde, de se tenir fortement attachée à la logique de ses idées. Il était réservé à la Révolution française de nous prouver qu'avec le cœur on commet de sublimes imprudences, et que c'est avec la tête seule qu'on gouverne.

— O monsieur le curé, s'écria le pauvre abbé Courbezon transporté par l'éloquence fiévreuse du théologien, comme je dois avoir affligé Monseigneur, et qu'il a eu raison de m'arracher à mes deux paroisses de Saint-Chinian et de Villecelle, comme on déracine du sol une plante malfaisante et empestée !

— Voyons, monsieur Courbezon, poursuivit l'abbé Ferrand prenant par un mouvement affectueux les mains du vieux prêtre dans les siennes, vous avez eu tort, dites-vous, puisque Monseigneur a deux fois censuré votre conduite. Il sagit donc, aujourd'hui, de ne plus retomber dans vos anciennes fautes. Les paysans de ces environs, particulièrement ceux de votre paroisse, sont câlins et fourbes. Ne vous fiez pas à leurs démonstrations, tout n'est qu'extérieur chez ces hommes durs et avares. Voyez-les quand ils seront malades, mais ne vous prodiguez pas : ils deviendraient familiers et vous ne feriez aucun bien. Il faut inspirer de la crainte à vos ouailles, si vous voulez qu'elles s'attachent à vous. A Villecelle-Mourcairol, où vos bienfaits ont laissé de si glorieuses traces, vous eûtes affaire à des gens simples et bons ; ici les paysans sont rusés et railleurs. Tenez, pour ne vous citer qu'un exemple, vous avez à Sanégra un homme qui, s'il eût fait des études, eût été un diplomate consommé. Vous ne sauriez croire avec quelle habileté Antoine Fumat, au milieu des plus grandes difficultés, a mené l'affaire de l'érection de Saint-Xist en paroisse. Fumat aimerait, dit-on, Cécile Sévérac, une de mes pénitentes, et ce serait son amour pour cette pieuse jeune fille qui lui aurait donné l'énergie de tout entreprendre. Quel qu'ait été le motif de sa belle action, il n'en a pas moins montré dans son exécution une admirable souplesse de caractère unie à une fermeté d'esprit peu commune. Soyez circonspect avec cet homme ; il sera votre premier ami dans la paroisse, mais avec la nature que je lui connais il deviendrait votre ennemi le plus acharné, si jamais la religion vous forçait de le heurter dans sa vanité ou dans ses intérêts. Vous allez trouver une église pauvre ; ne vous avisez pas surtout, mon ami, de demander aux paysans de l'argent pour l'orner ou l'agrandir. Vous les trouveriez probablement tout disposés à faire des sacrifices, ils signeraient même des listes de souscription ; seulement, le jour où les mandats des fournisseurs pleuvraient au

Digitized by Google

presbytère, le blé aurait manqué, les châtaignes se seraient vendues à vil prix, les vignes auraient grêlé, enfin, ils inventeraient mille raisons pour ne pas vous donner un sou. Alors, monsieur le curé, vous voyez ce qui arriverait : vous vous retrouveriez plongé dans vos misères d'autrefois, et Monseigneur aurait encore le droit de se plaindre. Notre évêque saura par son neveu tout ce que vous faites, pensez-y ! Soyez réservé avec tous nos confrères, et avec l'abbé Montrose particulièrement. Il viendra sans doute vous voir à Saint-Xist ; recevez-le simplement, dignement, vous souvenant surtout alors que, si la parole est d'argent, le silence est d'or. Sans doute il est pénible de falloir ainsi se contraindre au milieu des siens, et personne plus que moi ne souffre de cette gêne, mais elle est indispensable dans notre diocèse pour y fournir une carrière sans trouble, sans ennui. Il serait cruel pour votre vieille mère, et désolant pour moi qui vous aime, que votre grand cœur vous précipitât de nouveau dans l'horrible situation du prêtre inutile à l'Eglise. Modérez donc ces instincts de votre âme qui vous poussent sans cesse à vous dévouer au-delà de vos forces. Il est honteux de l'avouer, mon frère, mais nous vivons dans un siècle où tout, même le bien, doit être pratiqué avec mesure. Les passions extrêmes, bonnes ou mauvaises soient-elles, épouvantent notre société qui ne veut être ni profondément pervertie, ni profondément religieuse, mais qui veut flotter paresseusement entre le vice et la vertu. Hélas ! les grandes organisations s'effacent avec les croyances, et nous allons de toutes parts à l'indifférentisme. Evidemment, si Dieu nous avait suscités pour le grand œuvre de régénération à accomplir, il n'eût pas souffert que vous fussiez broyé par le malheur, comme le froment par la meule, et que la maladie m'enlevât jour à jour mes forces ; car vous le voyez, mon ami, la vie m'échappe. Dieu n'a pas pensé à nous, il ne nous a pas jugés assez vaillants. Contentons-nous donc de faire pour sa gloire ce qui est en notre puissance, sans rien tenter au-delà. D'autres viendront avec la redoutable mission de renouveler la face du clergé et du monde. »

L'abbé Courbezon, qui s'était assis sur une large pierre au pied de la croix du jardin de Tourel, sur un geste amical du curé de Camplong, se leva et ils reprirent à pas lents le chemin de la ville. Jusqu'au faubourg Trousseau, les deux prêtres, préoccupés, marchèrent à côté l'un de l'autre, graves et mornes. L'abbé Ferrand, auquel un mot sur sa santé misérable était échappé malgré lui, car il n'aimait guère à parler de ses souffrances, paraissait absorbé dans le pressentiment d'une mort prochaine, tandis que le curé de Saint-Xist, encore étourdi par les prédictions sinistres de son confrère, avait une peine infinie à rassembler ses idées. Enfin, arrivés à l'extré-

Digitized by Google

mité du faubourg, au moment de repasser le pont de Vèbre, l'abbé Courbezon trouva quelques paroles empreintes de l'affection la plus vive pour remercier encore une fois son ami, puis il essaya de s'éloigner.

« Où allez-vous donc? lui dit l'abbé Ferrand le retenant.

— Je repars pour Saint-Xist; j'ai hâte de revoir mes paysans.

— Vous ne savez donc pas que le jour des conférences on dîne chez le doyen?

— Mais je n'ai pas faim, dit naïvement l'abbé Courbezon.

— Après la scène de ce matin, votre absence serait inhabile; vous auriez l'air d'en vouloir à ces messieurs, et l'abbé Montrose ne manquerait pas de le faire remarquer. Elevons-nous, mon ami, au-dessus de toutes les haines par le pardon le plus entier. L'homme qui pardonne est plus grand que celui qui se venge : lui seul prouve qu'il a le mépris de la terre et de toutes les œuvres de la chair.

— Oh! monsieur le curé, je pardonne à mes confrères, Dieu m'en est témoin, dit le pauvre desservant de Saint-Xist avec une admirable effusion de cœur.

— Alors venez dîner!.... Du reste, ce repas ne vous oblige à aucune reconnaissance envers M. Michelin; vous le payerez quatre francs, comme chacun de nous.

— Quatre francs! » s'écria l'abbé Courbezon tout troublé.

L'abbé Ferrand le considéra avec étonnement.

« Comment, lui dit-il, est-ce que vous manquez d'argent?

— Je vous assure, mon ami, que je n'ai aucune envie de dîner.

— Monsieur Courbezon, répondit le curé de Camplong, lui serrant plus étroitement le bras, en ce moment vous m'affligez beaucoup.

— Moi, balbutia-t-il, et pourquoi, mon noble ami?

— Parce que vous manquez de confiance en moi. »

L'abbé Courbezon devint tout tremblant.

« Monsieur le curé, lui dit l'abbé Ferrand avec une gravité affectueuse, parlez-moi franchement : vous n'avez pas quatre francs dans votre bourse.

— Cela est vrai, murmura le vieillard baissant la tête.

— Vous êtes donc parti de Montpellier sans argent?

— J'avais vingt-cinq francs, quand j'ai quitté Montpellier.

— Vingt-cinq francs! Et comment avez-vous vécu depuis votre arrivée à Saint-Xist?

— Je mangeais chez un de mes paroissiens, chez Antoine Fumat.

— Vos vingt-cinq francs vous restent alors?

— Hélas! non, monsieur le curé.

— Vous les avez donc donnés aux pauvres?

— Oh! pas les vingt-cinq francs tout entiers, puisque j'ai dépensé

Digitized by Google

six francs pour vivre de Montpellier à Saint-Xist, et qu'il me reste encore dix-huit sous.

— Dix-huit sous! Voilà tout ce que vous possédez? »

Il fit un signe de tête affirmatif.

« Mais comment espérez-vous vivre pendant deux mois, car votre mandat n'échoira pas avant deux mois?

— Bah! je vivrai bien; j'ai un superbe jardin, et les paysans m'ont déjà donné des châtaignes.

— Et votre mère, la condamnerez-vous à ce régime? »

A ces mots, le curé de Saint-Xist leva sur son confrère des yeux humides et se tut. Ils entrèrent dans le presbytère.

« Il est impossible, reprit l'abbé Ferrand, que votre mère, à son âge, supporte vos privations.

— Hélas! elle a déjà tant souffert! » balbutia le vieux prêtre. Et de grosses larmes, qu'il fit de vains efforts pour retenir, arrosèrent ses joues blêmes et crevassées.

Le curé de Camplong luttait depuis longtemps lui-même contre l'émotion, mais il fut vaincu. Il attira le curé de Saint-Xist dans la chambre à coucher du doyen.

« Mon ami, mon père, lui dit-il tombant à ses genoux, le visage inondé de pleurs, donnez-moi votre bénédiction. »

L'abbé Courbezon, tout bouleversé, le bénit.

« Maintenant, dit le grand théologien se relevant, accordez-moi une autre grâce : voici cent cinquante francs que je destinais à l'achat de la Collection complète des conciles, acceptez-les. Je puis me passer encore de cet ouvrage pour mes travaux. »

Le vieux prêtre hésitait.

« Au nom de Dieu, au nom de votre mère, dit l'abbé Ferrand, ne me refusez pas le bonheur de vous venir en aide. »

L'abbé Courbezon, la tête perdue, prit l'argent, pâlit horriblement et tomba évanoui sur une chaise.

« Au secours! au secours! » cria le curé de Camplong.

Les ecclésiastiques de la conférence, réunis tous pour dîner dans la salle à manger, accoururent en foule. Le curé de Saint-Xist fut rappelé à lui-même.

« Qu'y a-t-il donc? demandèrent les desservants étonnés, qu'y a-t-il donc?

— Il y a, répondit l'abbé Ferrand dont le regard flamboyait, qu'un saint est entré ce matin dans cette maison, et que les siens n'ont pas voulu le recevoir, comme saint Jean le dit du Précurseur : *Et sui eum non receperunt.* »

Le dîner fut à peu près muet; sauf l'abbé Montrose qui, deux fois, sans y réussir, essaya de l'animer par l'éloge de la haute capacité

Digitized by Google

administrative de son oncle, personne ne hasarda un mot. Chacun était cloué sur sa chaise, mangeant silencieusement et n'osant lever la tête de peur de rencontrer le regard irrité du curé de Camplong. Non-seulement l'abbé Ferrand avait dès longtemps ébloui ses confrères et les tenait fascinés, mais ils savaient tous qu'il dépendait de lui d'être premier grand-vicaire, coadjuteur du diocèse, peut-être un jour évêque, et cette pensée de son élévation possible aux plus hautes dignités de l'Eglise, bien plus encore que ses écrits, le faisait l'objet de leur admiration. Ces pauvres prêtres, ignorants pour la plupart, mais habitués à sentir le poids de la crosse de Monseigneur, en rendant une sorte de culte à l'abbé Ferrand, étaient moins à genoux devant le théologien que devant l'évêque futur. Aussi ses paroles indignées, après l'évanouissement de l'abbé Courbezon, avaient-elles produit l'effet de la foudre au milieu des desservants épouvantés. Ils restèrent longtemps glacés de terreur.

Le dîner fini, au moment où tout le monde, quittant la salle à manger pour passer dans le salon, entourait sympathiquement le curé de Saint-Xist, qui s'efforçait, par le sourire le plus aimable et les poignées de main les plus cordiales, d'effacer l'impression d'effroi causé par l'explosion de colère de l'abbé Ferrand, celui-ci attirait le doyen dans son cabinet de travail.

« Monsieur le curé, lui dit-il, avez-vous des messes à distribuer ?

— J'en ai peu, mais il en reste toujours pour vous, vous le savez.

— Elles ne sont pas pour moi ; je les demande pour M. Courbezon. Donnez-moi les plus chères, car l'argent ne saurait tomber en de meilleures mains.

— En voilà dix de cinq francs et dix de trois francs, fit l'abbé Michelin ouvrant un tiroir de son secrétaire et remettant quatre louis à M. Ferrand.

— Merci et adieu !

— Comment ! vous nous quittez déjà ? Vous ne voudrez donc jamais faire avec nous une partie de *bête ombrée ?*

— Bast ! je ne comprends rien aux cartes !

— Ah çà ! et quand me parlerez-vous un peu de l'abbé Courbezon ? me faudra-t-il attendre à jeudi pour le connaître ?

— C'est cela, doyen; jeudi, à Camplong, je vous raconterai l'histoire de ce grand homme de bien..... Contentez-vous, pour le moment, d'apprendre que l'abbé Courbezon est un apôtre de la primitive Eglise.

— Me pardonnerez-vous jamais d'avoir accueilli si froidement M. le curé de Saint-Xist ?

— Je tâcherai, mais cela sera un peu difficile, je le crains.

— Ah ! mon Dieu ! si j'avais pu prévoir.....

Digitized by Google

— Monsieur le curé, interrompit sévèrement l'abbé Ferrand, vous parlez tout à fait comme saint Thomas ; mais je vous répondrai avec Jésus : *Heureux ceux qui ont cru et qui n'ont pas vu*..... A jeudi ! »

Ils rentrèrent dans le salon.

Le curé de Camplong prit son chapeau, son bréviaire, sa canne, invita l'abbé Courbezon à sortir avec lui, et ils quittèrent tous deux le salon au moment où M. Tatillon, desservant de Villemagne, déroulant un vaste tapis vert sur la table des conférences, criait à tue-tête :

« Messieurs, *la bête* commence, prenez vos places, dépêchons-nous, il est déjà trois heures et demie, livrons bataille ! »

Quand on va de Bédarieux à Saint-Xist et à Camplong, on suit la même route jusqu'au hameau de Latour. A cet endroit, le chemin se bifurque, et se dirige d'un côté vers les houillères de Graissessac et de Camplong, de l'autre vers Lodève. Cette route de Bédarieux à Lodève, assez mal entretenue d'ailleurs, est, jusqu'au gros bourg de Lunas, par son encaissement au fond d'une vallée profonde, une des plus pittoresques du Midi de la France. Des deux côtés on a de grandes montagnes rougeâtres, dernières ramifications des Cévennes méridionales, au haut desquelles s'étagent d'interminables rangées d'amandiers et d'oliviers ; puis, tout au fond, à côté de la route, la belle rivière de l'Orb arrose de ses eaux rapides des prairies et des jardins magnifiques. Le paysage se renouvelle à chaque pas. Au four à chaux de Pascal, vis-à-vis le hameau du Mas-Blanc, le chemin et la rivière, resserrés l'un contre l'autre, passent avec peine entre les bases trop rapprochées des montagnes ; et, plus loin, après s'être rencontrés, ils se séparent pour aller décrire à leur aise cent méandres capricieux à travers la plaine de Véreille. En 1817, ce grand chemin, qui n'était encore qu'un sentier serpentant le long de l'Orb, empruntait aux arbres qui le cachaient en partie, et aux éboulements de rochers qui l'obstruaient sans cesse, un caractère de solitude, d'étrangeté, de dévastation, entièrement disparu depuis. Au grand désespoir des artistes, de toutes les âmes rêveuses, la ligne droite de nos ingénieurs est destinée à enlever à la nature tout ce qu'elle a d'imprévu, de mystérieux, de saisissant. Mais la ligne droite, n'est-ce pas la civilisation ?.....

Après cinq quarts d'heure environ d'une marche lente et souvent interrompue par des haltes que nécessitait l'état de faiblesse de l'abbé Ferrand, les deux prêtres arrivèrent à Latour. Là, ils devaient se séparer, l'un pour prendre, à gauche, le chemin des mines, l'autre pour poursuivre, à droite, la route de Lodève, jusqu'à la hauteur de Véreille. Cependant, comme s'il éprouvait un immense regret à

Digitized by Google

quitter l'abbé Courbezon, le curé de Camplong, qui lui avait déjà remis les quatre-vingts francs de messes, l'accompagna jusque par-delà les dernières maisons du hameau, lui répétant d'être prudent, et surtout, en fait de charité, de ne pas dépasser ses ressources.

« Quant à bâtir quoi que ce soit, vous n'y penserez même pas.

— Oh ! certainement.

— Du reste, quand vous serez tenté de vous jeter dans quelque folle entreprise, venez vite à Camplong, je vous dégriserai.

— Je vous promets, mon noble ami, de courir chez vous, en cas de danger.

— Il ne faudrait pas pourtant, pour venir me voir, attendre d'être au moment de faire une sottise, dit l'abbé Ferrand avec le plus affectueux sourire. Venez au contraire au plus tôt, le jeudi surtout. Ce jour-là ont lieu à Camplong de petites conférences théologiques qui ne seront pas sans intérêt pour vous. Du reste, vous y ferez la connaissance plus intime de notre doyen, un homme fort distingué, ainsi que de messieurs les curés de Boussagues et de Graissessac, deux ecclésiastiques du plus grand mérite. »

Ils s'embrassèrent étroitement, puis chacun alla de son côté.

V

Quand l'abbé Courbezon arriva à Saint-Xist, il faisait nuit noire. S'étant arrêté, en passant, dans plusieurs maisons de Frangouille, ses visites l'avaient retardé bien au-delà de ses prévisions. Malgré la bise très piquante, il rencontra Fumat en faction sous le porche de la cure.

« Ah ! monsieur le curé, s'écria l'Avocat, je suis bien aise de vous voir enfin ; je commençais à craindre que vous ne vous fussiez égaré dans nos *bouzigues* [1].

— Bonsoir, mon ami, dit le vieillard touché des attentions du paysan et lui tendant la main.

— Ce n'est pas tout, la Fumade vous attend à Sanégra pour souper.

— Pour souper ! mais j'ai dîné à deux heures. Ce sera pour demain, Fumat ; ce soir, en vérité, je ne ferais pas honneur à la cuisine de votre mère.

— Cependant, Dieu me sauve ! vous ne pouvez rester comme ça jusqu'à demain matin sans manger.

[1] *Bouzigues, garrigues*, noms qu'on donne aux landes dans le Bas-Languedoc.

Digitized by Google

— Oh! je ne mourrai pas cette nuit d'inanition..... Allons, ne faites pas le méchant. Demain je viendrai à Sanégra pour y commencer mes visites à tous mes paroissiens, et je dînerai chez vous.

— Enfin, comme vous voudrez, monsieur le curé; mais le souper de ce soir n'aurait pas empêché le dîner de demain. »

L'abbé Courbezon ouvrit la porte de la cure. Ils entrèrent.

Le presbytère de Saint-Xist, auquel on n'a rien changé depuis 1817, est bâti loin de toute habitation, au bas d'une colline nue, sablonneuse, infertile, et forme, avec l'église qu'il enserre, un vaste quadrilatère de plus de cent mètres d'étendue. Vu de la plaine de Véreille, ce bâtiment sombre, que domine, en guise de tour de défense, un clocher d'une ligne sévère, pourrait facilement être pris pour une construction féodale ; mais, à mesure qu'on en approche, il perd son aspect grandiose, terrible, et bientôt on est tout étonné de se trouver en face de murailles minces, de portes en simple moellon, de contreforts sans caractère. C'est qu'en effet le presbytère, quoique à quelques pas seulement du château, est d'une date beaucoup plus récente. Ce fut seulement vers la fin du XVIIe siècle que l'abbaye de Villemagne, suzeraine d'une grande partie du pays, établit quelques moines à Saint-Xist, pour leur faire prélever plus exactement les impôts de la haute vallée d'Orb. Jusqu'en 1789, ces moines perçurent paisiblement la dîme et autres redevances; mais, aux premiers éclats de la Révolution, ils décampèrent tout à coup, abandonnant l'église et le couvent bâtis par eux à la vengeance de la Société populaire de Bédarieux, qui y mit le feu en même temps qu'au château.

La porte du presbytère, historiée de clous d'acier à grosse tête luisante, est placée au fond d'un porche pratiqué sous une terrasse qui longe tout le bâtiment au midi. Au rez-de-chaussée sont les caves et de vastes écuries vides, donnant sur une cour intérieure en forme de cuvette et pavée de petits galets de rivière. A l'entrée de cette cour, où le curé actuel tient sa chèvre, ses poules, ses canards, ses lapins, commence un large escalier en pierres de taille qui aboutit à une galerie circulaire appelée *le Cloître*. C'était là que les moines de Villemagne avaient l'habitude de réciter leur Bréviaire, à l'abri du soleil, du vent et de la pluie, quoiqu'en plein air. Quatre portes s'ouvrent sur le Cloître : une au nord, par laquelle on pénètre dans l'église; une à l'est, celle de la sacristie; une à l'ouest, par laquelle on descend au puits et au potager; une enfin au midi, accédant à l'appartement du curé. L'appartement de l'abbé Courbezon se composait de cinq pièces de plain-pied, se profilant exactement l'une à la suite de l'autre et s'ouvrant toutes, par une porte vitrée, sur la terrasse longitudinale. On entrait d'abord dans

Digitized by Google

une grande cuisine dont la vaste cheminée, surmontée de la crosse abbatiale et d'un tourne-broche monumental, rappelait les moines de Villemagne et leur chèrelie. La cuisine, outre la porte vitrée, était percée de deux autres portes menant, celle de droite à une chambre à coucher, celle de gauche dans les trois autres pièces disposées à la file : salle à manger, salon et autre chambre à coucher. Rien, du reste, n'attirait le regard dans l'intérieur de la cure. N'eussent été cette crosse abbatiale, ce tournebroche gargantualesque, la galerie à balustrade losangée, il eût été certainement difficile de voir dans cette bâtisse malingre, sans physionomie, les restes d'un ancien couvent des Récollets.

Sévéraguette avait meublé la chambre à droite de la cuisine. C'est dans cette pièce que l'abbé Courbezon, arrivant de Bédarieux, entra avec le Sanégrol.

« Eh bien, Fumat, quoi de nouveau dans la paroisse ? demanda le curé après avoir allumé une chandelle à la lanterne du conseiller municipal.

— Mon Dieu, rien, monsieur le curé, rien. Je reviens comme vous de la foire..... Et, à propos, vous ne m'avez pas attendu ce matin ?

— J'avais envie de marcher, et je suis parti à pied.

— N'est-ce pas que notre foire n'était point laide pour la saison ?

— Je ne l'ai pas vue. C'était aujourd'hui jour de conférence, et j'ai eu à peine le temps de sortir quelques minutes de la cure avec M. Ferrand.

— Vous devez avoir rencontré à la conférence M. Salinas, notre ancien curé ?

— M. le curé de Boussagues ! Je ne sais s'il était à Bédarieux aujourd'hui, car je n'ai pu, à une première rencontre, faire la connaissance de tous ces messieurs. Je dois, du reste, voir M. Salinas à Camplong.

— Oh ! c'est un brave homme ! Il n'a pas fait comme Mécanne et Pancol, lui ; il ne s'est pas opposé à nos projets. Quand j'allai lui communiquer les intentions des quatre hameaux, il en parut comme ça tout joyeux. — Je vois, me dit-il, que vous pensez à Dieu, puisque vous voulez bâtir une église, cela me suffit, je prierai pour que vous réussissiez.

— M. Ferrand m'a dit aussi beaucoup de bien de M. Salinas.

— Avant de venir à Saint-Xist, vous étiez sans doute l'ami de M. le curé de Camplong ?

— Non, j'avais lu seulement son livre sur l'Evangile de saint Jean.

Digitized by Google

— Il fait des livres! Il est donc vrai que c'est un grand savant, M. Ferrand?

— Oui, Fumat, répondit l'abbé Courbezon d'un accent de voix émue, M. le curé de Camplong est un très grand savant, c'est un Père de l'Eglise.

— C'est bien ce que disait de lui Sévéraguette.

— Cécile Sévérac connaît en effet M. Ferrand, je le sais.

— Certainement qu'elle le connaît! Depuis son retour du couvent, ne va-t-elle pas se confesser à Camplong?

— On ne saurait choisir un meilleur directeur; aussi cette jeune fille est-elle un ange!

— Dieu me sauve! s'écria le Sanégrol amené sur le terrain des confidences et laissant éclater son enthousiasme, vous avez bien trouvé son nom, monsieur le curé; oui, Sévéraguette est un ange du paradis!

— Fumat, voyez! voyez! » dit naïvement le vieux prêtre se plaçant au milieu de la chambre et élevant le flambeau au-dessus de sa tête pour montrer au Sanégrol avec quels soins délicats l'orpheline avait orné cette petite pièce.

L'Avocat promena sur chaque objet un regard de commissaire-priseur.

« Ces meubles de noyer, dit-il d'une voix embarrassée, doivent coûter plus de quatre sous, savez-vous! Pourvu qu'ils ne s'endommagent point ici; le presbytère est si humide!

— Ils n'en auront pas le temps, répondit le curé qui ne pénétrait pas les sentiments secrets du paysan, mon mobilier arrivera bientôt.

— Et alors, insista l'Avocat dont la convoitise alluma soudain le regard, vous rendrez ceux-ci à Sévéraguette?

— Sans doute. »

A ce dernier mot du curé, Fumat lui prit le chandelier des mains pour examiner de plus près et en détail chaque meuble. Il s'arrêta dix minutes devant le lit, dont il ne pouvait se lasser d'admirer les grands rideaux de calicot bleu de ciel bordés de petits grelots de coton. Il tâta les molles couvertures de laine, et passa même à plusieurs reprises les mains entre les matelas, comme pour s'assurer s'ils étaient neufs et fraîchement battus. L'inventaire terminé, il regarda le large oreiller bouffant, tout étincelant de blancheur dans sa housse de percale neuve, et, assiégé par mille pensées d'avarice, il soupira longuement.

« Tout cela est superbe! dit-il avec tristesse; Cécile Sévérac est certainement le meilleur parti du pays.

Il déposa le flambeau sur la cheminée, entre deux vases de porcelaine dorée que, la veille, Sévéraguette avait remplis de violettes d'au-

Digitized by Google

tomne, et se rassit. Il y eut un long moment de silence. L'abbé Courbezon, ennuyé, ouvrit machinalement le bréviaire pour réciter ses matines ; mais, devinant à l'embarras trop visible du paysan, que l'outre gonflée de paroles était au moment de crever, il se résigna philosophiquement, et fermant son livre, par un regard plein de douceur, il invita l'Avocat à tout oser de la langue.

« Monsieur le curé, dit le paysan madré, vous croyez sans doute que Sévéraguette est joyeuse et contente tout le long du jour, à Saint-Xist, comme une alouette dans les blés ; eh bien, vous vous trompez ! Cécile est présentement la fille la plus malheureuse de la paroisse.

— Et pourquoi est-elle si malheureuse, mon Dieu ? demanda le curé vivement intéressé.

— On veut lui donner pour mari un homme qu'elle n'aime pas, qu'elle ne peut pas aimer, puisqu'il ne possède pas tant seulement un pouce de terre au soleil.

— Pauvreté n'est pas vice, Fumat..... Et qui a arrangé ce mariage ?

— Sa tante, pardi ! la Pancole, de Boussagues.

— Cette femme a donc quelque intérêt à cela ?

— Je crois bien ! Elle prêche pour sa paroisse, cette vieille avaricieuse, car elle lui fait épouser son garçon, un mauvais sujet qui a mangé tout son bien de Boussagues, et qui n'ayant plus rien à mettre sous la dent voudrait dévorer celui de sa cousine de Saint-Xist.

— Le fils de la Pancole est-il un honnête homme, Fumat ? demanda gravement l'abbé Courbezon.

— Non, certes, monsieur le curé ! La preuve, c'est qu'il est endetté comme un boucher, et qu'on va l'exproprier un de ces quatre matins. Pancol est un ivrogne, un fainéant, un..... C'est lui d'ailleurs qui s'est le plus opposé à la construction de notre église dans le conseil municipal.

— Il est donc conseiller municipal ?

— Son oncle Mécanne l'a fait nommer, on ne sait comment.

— J'ai peine à croire, Fumat, que les électeurs aient envoyé à la mairie un ivrogne et un fainéant.

— C'est pourtant la vérité pure, mon bon monsieur le curé. Du reste, Mécanne est fort capable d'avoir glissé la main au fond de l'urne pour y besogner à sa façon.

— Fumat, dit le curé lançant un regard sévère au conseiller de Sanégra, en ce moment vous commettez une action mauvaise, car vous calomniez, j'en suis sûr, le maire et son neveu. Je ne connais ni Pancol, ni Mécanne ; laissez-moi donc, je vous prie, les croire tous deux parfaitement honnêtes. Certainement je porte un vif intérêt à

Digitized by Google

Cécile Sévérac, — elle a fait du bien à mon église, — mais son mariage ne me regarde en rien. Si sa tante la marie et si elle épouse Pancol, c'est que probablement son cousin lui plaît, car Cécile n'est pas un enfant de dix ans, incapable d'avoir une volonté. Du reste, pourquoi vous mêler des affaires des Pancol, des Mécanne et des Sévérac? Qu'est-ce que ce mariage peut vous faire? Laissez Sévéraguette se marier; elle sera une excellente mère de famille, et sa piété changera Pancol, si tant est qu'il soit aussi vicieux que vous le dites..... Maintenant, ajouta-t-il radoucissant la voix et rallumant lui-même la lanterne de l'Avocat, il est tard, il me faut lire mon office, bonsoir!....

— Bonsoir, monsieur le curé, » balbutia le Sanégrol saisissant sa lanterne d'une main crispée.

L'abbé Courbezon alla lui ouvrir la grande porte sous le porche, lui souhaita encore une fois bonne nuit, puis remonta dans sa chambre. Il se mit à lire paisiblement ses matines, tandis que l'Avocat, indigné, bouleversé, escaladait le rude sentier de Sanégra, déchargeant en grands coups de pied contre les buissons et les cailloux du chemin la colère sourde qui l'agitait.

VI

Le lendemain, dès la messe dite, l'abbé Courbezon, qu'Antoine Fumat avait jusqu'ici tenu au secret, libre enfin de ses actions, partit pour aller voir ses paroissiens de Sanégra. Comme il tombait une pluie assez épaisse, il espérait les rencontrer tous inoccupés et passer une bonne journée au milieu d'eux. Mais, à sa grande surprise, il trouva les portes des maisons fermées. Le temps étant trop mauvais pour qu'on travaillât aux champs, le curé ne sut d'abord à quoi attribuer la complète désertion du village; il se disposait donc à redescendre vers Saint-Xist, quand le souvenir lui vint qu'on était en novembre, époque où, dans les monts d'Orb, on commence à sécher les châtaignes. Alors il s'arrêta, regarda de tout côté et se dirigea, sans hésitation, vers les châtaigneraies situées immédiatement au-dessus du hameau. De grosses colonnes de fumée s'élevant de cet endroit à travers les branches dénudées des arbres lui annonçaient que là étaient bâtis les *séchoirs* de Sanégra.

Le *séchoir* est une maisonnette carrée, percée d'une porte et d'une fenêtre sur une de ses faces, sur les trois autres de plusieurs ouvertures très longues et très étroites, appelées *caréyeïros* dans le pays. Un grand feu de charbon de terre brûle constamment au milieu du

Digitized by Google

séchoir, et c'est par les *caréyeïros*, toujours ouvertes, que la fumée, après avoir pénétré les couches profondes de châtaignes, sort enfin en nuage opaque et noir. Celui qui, n'en ayant pas l'habitude, resterait un quart d'heure dans ces trous tapissés de suie et de toiles d'araignée, peuplés de mulots et de campagnols, courrait risque d'y mourir asphyxié. Cependant les paysans y passent deux mois de l'année sans en être incommodés. Leurs poumons, mis de bonne heure à l'épreuve de cette fumée à la fois âcre et humide, car les châtaignes, en se desséchant, suent de larges gouttes d'eau verdâtre qui tombent en pluie du plafond fendillé, respirent aussi aisément dans un séchoir qu'en plein air, à la cime des montagnes. Bien plus, si quelqu'un dans le village se meurt de la poitrine, vers la fin de l'automne, ses parents dressent au malade un lit dans le coin du séchoir, le condamnent à ne pas en sortir, et, phénomène bien singulier, dont la science médicale devrait bien se préoccuper, il n'est pas rare de voir, sous l'influence de cette chaleur et de cette fumée de houille, le ramollissement des tubercules s'arrêter insensiblement, et le pulmonique vivre encore de longues années.

Du reste, ce n'est pas le désir de soigner une santé excellente qui, dès le jour des Morts, pousse le campagnard cévénol à passer sa vie dans les séchoirs, c'est l'avarice. Obligé d'allumer du feu pour préparer ses *châtaignons*[1], il éteint, comme inutile, celui de sa cheminée, et envoie sa femme avec ses enfants faire bouillir la soupe au brasier du séchoir. Lui-même, chassé par le froid, rejoint bientôt sa famille, apportant près du foyer commun une hache et de longues lattes de châtaignier sauvage, dont il fait, à son gré, des cerceaux de barrique ou des corbeilles pour la cueillette des olives. Dès cet instant, le séchoir devient le centre de toutes les réunions. Là se réfugie désormais toute la vie du village. Les paysans pauvres, qui ne possèdent pas de séchoir, ne récoltant pas de châtaignes, s'installent, dès l'aube, dans celui de leur voisin, avec leur marmite et leur ouvrage. Oh! alors, quel mouvement! quels rires! quelles chansons! quelles histoires! Tandis que les hommes tressent des paniers, que les femmes tricotent des filets pour les pêcheurs de la rivière d'Orb ou broient le chanvre à grand renfort de batteuses, quelque vieillard, figure vénérable perdue dans la fumée, raconte des histoires merveilleuses aux assistants ébahis. Quelquefois, la sainte Vierge ou l'Empereur sont les sujets de ces contes naïfs; mais, le plus souvent, les revenants, les loups-garous et le *Drac* défrayent ces récits pleins de poésie, de caractère, d'originalité. La vie se continue ainsi jusque vers la Noël. A cette époque, on éteint le

[1] *Châtaignons*, châtaignes sèches.

Digitized by Google

feu ; la fenêtre du séchoir, au-dessus de la porte, s'ouvre, et les châtaignes desséchées, mais encore enveloppées d'une gousse roussâtre très âpre au goût, sont battues dans des sacs, par quatre bras robustes, sur de hautes pierres plates ou sur des billots de chêne. Quand les châtaignes sortent du sac des batteurs, dépouillées de toute pellicule, jaunes comme l'or et dures comme le roc, elles sont vendues, sous le nom de *châtaignons*, à des charretiers-voyageurs, qui, tous les ans, font exprès leur tournée dans les Cévennes méridionales.

L'abbé Courbezon était d'un pays où abondent les châtaignes; aussi, sans crainte d'être suffoqué, entra-t-il dans le premier séchoir qu'il rencontra. C'était précisément celui de Fumat, et l'Avocat s'y trouvait avec beaucoup d'autres Sanégrols. On salua l'arrivée du vieux prêtre par des cris de joie. En un instant, tout le monde fut hors des séchoirs, et chacun, jaloux d'attirer M. le curé chez soi pour l'y fêter, l'entoura, le pressa, le sollicita. Mais celui-ci les pria instamment de se remettre à l'ouvrage, leur promettant de s'arrêter quelques minutes dans chaque séchoir. Les travaux furent donc repris, et l'abbé Courbezon, conduit par Fumat, commença sa pérégrination. Partout il fut accueilli avec cette cordialité brusque et fallacieuse, sous laquelle le paysan dissimule si bien les instincts, souvent pervers, toujours odieusement positifs, de sa nature. Il était près de quatre heures que l'Avocat, malgré son éloquence, n'avait encore pu décider le vieux desservant à descendre au village pour y goûter la cuisine de la Fumade. « Je n'ai aucune envie de manger, » répondait-il. Enfin, vers les cinq heures, à la tombée de la nuit, l'abbé Courbezon entrait dans le dernier séchoir, tapi contre un rocher, au sommet de la colline de Sanégra. Ce séchoir était le plus misérable de tous, car les murailles en pisé, vermoulues, crevassées de toutes parts, semblaient au moment de s'ébouler.

« Mon Dieu ! s'écria l'abbé Courbezon, cette maison n'est pas solide.

— Je le sais bien, monsieur le curé, répondit une grande femme pâle qui distribuait la soupe à trois enfants affamés ; mais je suis trop pauvre pour la faire arranger. Hélas ! si Pierre n'était pas mort encore !.....

— Pierre ! murmura le vieillard se souvenant que sa mère l'appelait de ce nom. C'était votre mari, sans doute ? »

La pauvre femme se taisait. Alors le Sanégrol raconta au curé que Pierre Cassarot avait été brûlé dernièrement par le feu-grisou dans la mine de Sainte-Barbe, à Graissessac, et que sa veuve, chargée de trois enfants, dont deux en bas âge, vivait dans la plus affreuse misère.

Digitized by Google

« Vous avez donc des châtaignes? demanda l'abbé.

— J'ai seulement une trentaine d'arbres dans la combe du Mas-du-Saule, puis j'ai glané chez le brave monde avec les petits, répondit la veuve.

— Cassarotte, dit le curé s'asseyant sur un escabeau auprès du feu et attirant les enfants sur ses genoux, mettez-moi trois pommes de terre ou un oignon à cuire dans les cendres; je soupe ce soir ici.

— Vous, monsieur le curé, vous! s'écria la paysanne, ouvrant de grands yeux pleins d'étonnement et de larmes.

— Oui, Cassarotte, je soupe chez vous : n'êtes-vous pas la plus pauvre de mes paroissiennes?

— Hélas! balbutia-t-elle.

— Mais, monsieur le curé, dit l'Avocat, que cette brusque décision du vieillard humiliait, je pensais comme ça que.....

— Fumat, interrompit l'abbé Courbezon, je ne suis heureux qu'avec les enfants et les pauvres, permettez-moi donc de rester ici ce soir. Soyez tranquille, je viendrai plus d'une fois encore m'asseoir à votre table.

— Pour lors, monsieur le curé, il faudra que je demeure aussi, car je ne puis, par cette nuit noire comme la gueule d'un loup, vous abandonner dans nos mauvais chemins..... Cassarotte, voulez-vous mettre un oignon de plus à confire sous la braise?

— Certainement, Fumadou! s'écria-t-elle toute confuse et tout heureuse. »

Elle choisit ses plus grosses pommes de terre, ses plus beaux oignons doux, et les enterra sous la cendre : puis elle sortit d'un bahut, — ce séchoir lézardé était son unique habitation, — une serviette en loques, un gros pain fait de seigle et de châtaignes, et ranima le feu près de s'éteindre.

Pendant tout le souper, l'abbé Courbezon ne cessa de consoler la veuve et de caresser ses enfants.

« Je voudrais bien voir vos châtaignes, » dit-il quand il eut mangé son oignon, sur lequel il avait préalablement répandu du sel gris.

La Cassarotte dressa une échelle contre la muraille du séchoir, et le curé monta avec le Sanégrol, qui tenait à la main un rameau d'olivier sec allumé. Le vieux desservant passa la main dans le tas de châtaignes et descendit.

« Il n'y a pas longtemps que vous les chauffez, n'est-ce pas? demanda-t-il.

— Depuis hier matin, comme tout le monde, monsieur le curé, répondit la veuve; mais je ne les ai pas *poussées* beaucoup, car le charbon me manque. Hélas! il est si cher!

— Comment! votre mari est mort dans les mines et on refuse de

Digitized by Google

vous donnner du charbon gratuitement? Les concessionnaires de ces mines devraient être condamnés par le gouvernement à faire une pension aux malheureuses dont les maris ont péri pour les enrichir.

— On m'a promis du *nerbi*[1], dit la Cassarotte. »

Un si profond dénûment de toutes choses navra le cœur du vieux prêtre.

« Fumat, dit-il serrant les mains du conseiller municipal dans les siennes, voici une bonne action à faire, et vous la ferez, j'en suis sûr. Vous avez à peu près jugé ce qu'il y a de châtaignes là-haut: vous allez les mettre à sécher avec les vôtres, et, quand les *châtaignons* seront vendus, vous remettrez à la Cassarotte l'argent qui lui reviendra. »

Le Sanégrol grimaça légèrement, mais il ne sut refuser.

« Quant à vous, brave femme, ajouta l'abbé Courbezon, je ne veux pas que vous habitiez plus longtemps cette masure : elle s'écroulerait, un beau matin, sur vous et sur vos enfants. J'ai de la place aux Récollets, pour vous loger avec votre famille. Du reste, il me faut bien quelqu'un pour me préparer mes repas jusqu'à l'arrivée de ma mère..... Lorsqu'elle sera arrivée, vous l'aiderez, car elle a quatre-vingts ans, la pauvre femme! C'est donc chose convenue, je vous attendrai demain matin à la cure. Je charge Fumat de déménager votre mobilier.

— O monsieur le curé, s'écria la pauvre veuve tombant aux pieds du vieillard et lui baisant les mains avec respect, vous êtes le bon Dieu!..... Félicien! Jeannot! Marinette! remerciez monsieur le curé.

L'abbé Courbezon embrassa les enfants qui s'étaient jetés dans ses bras; et, sans répondre à l'Avocat, acharné à l'attirer du côté de Sanégra, il descendit à pas précipités la montagne, se dirigeant au hasard vers le presbytère, dans l'épaisseur des ténèbres.

Le mercredi, à l'aube, comme il faisait sa méditation du matin, l'abbé Courbezon entendit frapper un grand coup à la porte des Récollets. Il descendit en toute hâte et ouvrit. C'était Fumat. Il arrivait avec ses deux mulets chargés des meubles de la Cassarotte. La veuve, toute honteuse, se tenait derrière lui, ayant ses trois enfants pendus à ses jupes.

« Montez cela dans la chambre du fond, dit le curé, et disposez toutes choses sans moi : je ne puis interrompre ma méditation. »

Il rentra dans sa chambre, laissant le Sanégrol, la Cassarotte et l'aîné des enfants, Félicien Cassarot, âgé de quinze ans environ, opérer seuls l'emménagement. Cependant les meubles étaient tous

[1] *Le nerf*, en patois languedocien *lou nerbi*, est un charbon mêlé de pierres crues qui ne pouvant être mis dans le commerce, est livré à vil prix aux habitants de ces montagnes.

Digitized by Google

charriés dans la pièce indiquée, Fumat même avait pu monter le lit de la veuve, et le curé ne paraissait pas. L'Avocat, qui aurait voulu recevoir des félicitations, attendit encore quelques instants. Mais voyant le jour grandir de plus en plus, et trop avare du temps pour s'amuser à le perdre, il enfourcha une de ses bêtes et remonta vers Sanégra, se promettant de revenir au presbytère dans la soirée, pour s'y expliquer, cette fois, définitivement.

Le Sanégrol venait à peine de partir quand le vieux prêtre entra, par la terrasse, dans la chambre destinée à la veuve.

« Cassarotte, dit-il, après la messe, vous donnerez à déjeuner aux petits, vous déjeunerez vous-même, puis vous irez à Bédarieux. Voici cinquante francs : vous achèterez de quoi habiller la famille et de quoi vous habiller vous-même plus convenablement. S'il reste de l'argent, rapportez quelques provisions; mais il faut vêtir d'abord ces pauvres agneaux; car l'air devient plus vif de jour en jour, fit-il entre-caressant les enfants qui s'étaient groupés autour de lui.

— Eh, monsieur le curé, si je ne suis pas céans, qui vous préparera le dîner?

— Je vais aujourd'hui à Frangouille.

— Faudra-t-il laisser les enfants à la cure?

— Sans doute; Félicien est bien assez grand pour garder Jeannot et Marie..... Au fait, je prierai Cécile Sévérac de les surveiller un peu.

— O monsieur le curé, que pourrais-je faire jamais pour reconnaître..... »

Avant que la Cassarotte eût achevé ces mots, l'abbé Courbezon était sorti, emmenant avec lui Félicien. Ils entrèrent dans la sacristie. L'aîné des Cassarot, que son père avait, pendant deux ans, tenu à l'école, à Graissessac, griffonnait passablement et lisait très couramment la lettre écrite ou moulée. Le curé, dans le but de lui apprendre à servir la messe, lui fit épeler du latin dans son bréviaire. Après cinq ou six répétitions des cérémonies, Félicien, dont l'intelligence était vive, se déclara capable d'assister son bienfaiteur à l'autel, et fut impatronisé dans les fonctions d'acolyte de la paroisse. Selon son habitude, Sévéraguette était à la messe. Elle ne fut pas peu surprise quand, par la porte du presbytère, elle vit entrer dans l'église la veuve Cassarot, suivie de ses enfants. Sans rien savoir de ce qui s'était passé la veille à Sanégra, la jeune orpheline devina tout. Elle comprit que l'abbé Courbezon, ayant appris dans quelle misère vivait cette malheureuse femme, s'était empressé de la recueillir avec toute sa famille. Oh! pourquoi ne l'avait-elle pas devancé dans cette grande œuvre de charité? Comment, à deux pas de sa maison où tout abondait, avait-elle pu laisser cette pauvre mère

Digitized by Google

dans le dénûment? La messe terminée, elle courut au presbytère, où la Sanégrole lui raconta toutes choses.

« Notre curé est un saint! » s'écria Sévéraguette avec enthousiasme.

La Cassarotte allait renchérir encore sur l'exaltation de Cécile, quand l'abbé Courbezon parut. Il pressa la veuve de partir pour Bédarieux, trempa une croûte de pain dans un verre de vin cuit du pays, recommanda les enfants à la jeune orpheline et s'en alla.

« Il n'y a donc rien à manger ici? demanda Sévéraguette voyant la Cassarotte distribuer du pain sec à ses trois enfants.

— Quoi! n'est-ce point assez, Cécile? dit la veuve. C'est du pain blanc, regarde!

— Venez tous déjeuner chez moi, allons! dit-elle prenant Jeannot et Marinette par la main.

— Mais, Cécile, M. le curé ne nous blâmera-t-il pas?

— M. le curé m'a chargée de veiller sur les petits, je les emmène! — Viens donc, toi aussi, Félicien. »

La veuve, voyant toute sa famille s'attacher à Cécile, se décida à la suivre.

Quand la Pancole vit entrer toute cette marmaille sale et déguenillée, sa figure se rida affreusement. Elle s'assit en grognant dans un coin de la cheminée, et ne trouva ni une caresse pour les enfants ni une parole de bonté pour leur mère. La Cassarotte s'aperçut de la mauvaise mine de la Boussagole; et, comme rien ne rend plus sensible, plus délicat, plus timoré que le malheur, elle sentit son estomac se serrer et ne put manger. De peur de pleurer, elle embrassa vivement ses enfants, remercia Sévéraguette par un regard où éclatait tout son amour maternel, puis partit en courant vers Bédarieux.

« Nous ne sommes pas sans doute assez de monde ici pour manger les revenus, grommela la mère de Justin regardant fixement les cendres du foyer, que tu ailles chercher toutes ces bouches affamées..... Pardi! tu as bien besoin de bailler comme ça nos meilleures confitures à ces mendiants. S'ils n'ont rien, qu'ils travaillent! Je me suis exterminé toute la vie le tempérament, moi, pour gagner un morceau de pain..... Va, va, l'argent est rond, ma fillette, il file vite, et ce n'est pas avec tes jolis ongles et tes doigts blancs que tu le rattraperas..... Nous verrons, plus tard, comment tu te retourneras, quand on aura mis tout à sec par ici..... Est-ce ton gros curé qui t'a embéguinée de cette séquelle? Elle est belle, ma foi, sa séquelle! Il devrait au moins la nourrir, lui, si elle lui plaît, et non pas la jeter sur la croûte de notre pain..... Ah! misère de nous, comme ce curé t'ensorcelle..... C'est un malin, va, celui-là, et pourvu que tu l'écoutes, ce pauvre bien de Saint-Xist sera bientôt *à quia*..... Des

Digitized by Google

chapes! des chandeliers d'or! des aubes blanches brodées! des meubles! et maintenant une kyrielle de fainéants..... Tu ne dis rien, tu ne sais que répondre, n'est-ce pas? Eh bien, moi, je vas te mettre toute cette gueusaille à la porte, et hardiment!.... »

La vieille, pourpre de rage, se leva, et, voyant les enfants au moment de dévorer une seconde tartine de raisiné, elle allait les saisir par le bras et leur faire descendre le perron, quand Sévéraguette, jusque-là grave et silencieuse, s'interposa tout-à-coup.

« Ma tante, dit-elle, accoutumez-vous à voir la Cassarotte et ses enfants chez moi, car, dès aujourd'hui, ils y viendront chaque jour. Je le veux ainsi! Si les pauvres mangent mon bien, je ne le regretterai pas: les pauvres, nous dit l'Evangile, sont les membres vivants de Jésus-Christ. Calmez-vous donc, et laissez-nous, ces petits et moi, déjeuner tranquillement. »

L'accent à la fois doux et ferme avec lequel Cécile prononça ces simples paroles bouleversa la Pancole. Furieuse de ne pouvoir gouverner à sa guise, de sentir, à cet instant même, l'aiguillon d'une volonté supérieure à la sienne, elle sortit, craignant de laisser éclater sa colère, et d'amener trop tôt une rupture entre elle et Sévéraguette.

« Ah! murmura-t-elle les dents serrées, pourvu qu'elle soit un jour ma bru, elle me paiera cher tous ces affronts! Patience! mon temps viendra..... Ce n'était pas assez du curé, voilà maintenant toute cette racaille qui vient mordre aux miches de notre fournée..... Ciel du bon Dieu, que de sauterelles sur notre blé!..... »

L'abbé Courbezon, festoyé par les paysans de Frangouille, ne rentra à Saint-Xist que bien avant dans la soirée. Fumat était venu au presbytère dès six heures, mais, fatigué d'attendre, il était reparti désappointé. Quand le curé arriva, la Cassarotte étala sous ses yeux ses nombreuses emplettes. Elle avait acheté, pour Félicien et Jeannot, deux bonnes vestes et deux bons pantalons de serge verte tout confectionnés, pour elle et Marinette, un demi-rouleau de *molleton*, étoffe grossière dont s'habillent les pauvresses des monts d'Orb. Le tout coûtait trente francs. Ayant dépensé huit francs en provisions, elle voulut rendre au curé les douze francs qui lui restaient sur les cinquante.

« Gardez-les, lui dit le desservant: ne vous faut-il pas encore des sabots et des chaussons de lisière pour vous et les petits? Vous en achèterez à Latour, en allant chez le boulanger.

Digitized by Google

VII

Quinze jours après l'installation de la veuve de Sanégra au presbytère, l'abbé Courbezon, qui maintenant avait visité les paysans des quatre hameaux et les avait reçus chez lui, commençait à se reposer de ses longues courses et à introduire de la régularité dans sa vie, quand, un matin, vers onze heures, au moment où il était à l'église, récitant, après la messe, sa prière d'actions de grâces, la Cassarotte vint le prévenir qu'un prêtre était arrivé à Saint-Xist et demandait à le voir tout de suite. Le vieux desservant ne fut pas médiocrement surpris, en entrant dans son salon, d'y rencontrer l'abbé Montrose. Le neveu de l'évêque se leva, lui tendit la main et s'informa poliment de sa santé.

« Voilà donc le presbytère qu'on vous a fait? demanda-t-il promenant autour de lui un regard quelque peu dédaigneux.

— Je suis très bien logé, répondit l'abbé Courbezon.

— Vous n'avez donc pas de meubles? Votre salon est bien nu!

— Mon mobilier n'est pas encore arrivé de Montpellier.

— Il va sans dire que vous n'êtes pas très content de vos paroissiens? Nous sommes dans un pays sans foi.

— Mais au contraire, monsieur le curé, je suis très satisfait de mes ouailles; on suit ici très assidûment les offices. Oh! quand vous écrirez à Monseigneur votre oncle, dites-lui, je vous prie, combien je le remercie chaque jour de m'avoir envoyé dans cette Palestine. »

Le jeune prêtre, visiblement contrarié, haussa les épaules avec mépris.

« Vous espérez donc faire du bien? dit-il.

— S'il plaît à Dieu! répondit le curé de Saint-Xist levant les yeux au ciel.

— Eh bien, moi, je n'ai rien obtenu de mes paroissiens. Je leur débite des discours magnifiques, mais je n'en retire pas plus de piété : ce sont des brutes indignes d'entendre la parole sainte. Véritablement je ne comprends pas l'obstination de mon oncle à me laisser à Saint-Martin, un pays de mines, un trou..... de charbon. »

Se croyant spirituel, il éclata de rire. L'abbé Courbezon resta grave et digne.

« Montrez-moi votre appartement, dit le neveu de l'évêque dépité par l'excessive réserve du vieux desservant. »

L'abbé Courbezon alla devant lui, ouvrant toutes les portes.

Digitized by Google

« Que tout cela est misérable ! murmura le curé de Saint-Martin. Mais vous devez grelotter et mourir d'ennui dans cette baraque.

— Vous vous trompez, monsieur le curé, je suis heureux !

— Heureux ! s'écria l'abbé Montrose avec un pincement de lèvres plein d'impertinence et de dédain, heureux ! c'est impossible.

— Oui, monsieur le curé, je suis heureux, répéta l'abbé Courbezon d'une voix ferme, car dans cette baraque, comme vous me faites l'honneur d'appeler ma maison, je pense souvent à notre divin Maître, qui n'avait pas, lui, une pierre où reposer sa tête. »

Le curé de Saint-Martin d'Orb pâlit légèrement, se mordit les lèvres et resta muet.

« A propos, dit-il enfin, attirant son vieux confrère à l'extrémité de la terrasse, quelle est cette femme que j'ai rencontrée chez vous ? »

Le vieillard lui raconta naïvement l'histoire de la Cassarotte.

« Et quel âge a cette veuve ? demanda le jeune ecclésiastique avec importance.

— Je n'en sais vraiment rien, répondit l'abbé Courbezon, trop innocent pour pénétrer les pensées honteuses de son confrère.

— Comment ! s'écria M. Montrose feignant l'indignation, vous ne savez pas l'âge de cette femme, et vous vivez ici avec elle ?

— Monsieur le curé ! dit le vieux prêtre rougissant comme un enfant.

— Vous ignorez donc que, par un décret en date du 12 octobre 1812, Monseigneur défend à ses prêtres, pour éviter des scandales qui n'ont que trop affligé l'Eglise, de s'attacher des domestiques femelles âgées de moins de quarante ans ?

— Hélas ! soupira l'abbé Courbezon tout tremblant, quand ce décret a été promulgué, j'étais hors du clergé de mon diocèse, et je vous assure, monsieur le curé, que je ne le connais point. Mais à Dieu ne plaise que j'aie eu l'intention de désobéir à Monseigneur ! Si la veuve Cassarot a moins de quarante ans, elle sortira de chez moi à l'instant, devant vous..... Cassarotte ! Cassarotte ! s'écria-t-il courant vers la cuisine. »

La veuve parut.

« Quel âge avez-vous ? lui demanda solennellement le neveu de l'évêque.

— J'aurai quarante-deux ans vienne la Chandeleur, mon bon monsieur le curé, pour vous servir ! »

L'abbé Montrose fit un geste ; la Cassarotte se retira.

« Vous pourrez garder cette femme, puisqu'elle a atteint l'âge requis. Est-elle au moins bonne cuisinière ?

Digitized by Google

— O mon Dieu ! elle accommode assez bien les oignons, les choux, les pommes de terre, les œufs..... Du reste, si vous voulez me faire l'honneur de dîner avec moi, monsieur le curé, vous la jugerez vous-même.

— Merci, répondit M. Montrose. Et sa vanité lui arrachant un gros mensonge, il ajouta : Un perdreau truffé m'attend à Saint-Martin.

— Dans ce cas, j'aurais mauvaise grâce à insister, » dit humblement le curé de Saint-Xist. Et il ouvrit la porte vitrée à son confrère, près de se retirer.

En ce moment, entraient dans la cuisine, barbouillés de confitures et de fromage, des yeux jusqu'au menton, Jean et Marie Cassarot. Les deux enfants, habillés complétement de neuf, ayant aux pieds de petits sabots sonores de châtaignier sauvage et des chaussons de lisière rouge, étaient superbes. En voyant l'abbé Montrose, — une figure étrangère, — ils se cachèrent tout effarés dans les jupons de Cécile, qui les ramenait de Saint-Xist. Le curé de Saint-Martin ne put s'empêcher, en passant, de lancer un regard oblique dans la direction de la jeune orpheline, dont les yeux baissés, la rougeur du visage, toute l'attitude embarrassée, trahissaient la pureté céleste. Sévéraguette, en effet, avec ses jupes entortillées par les enfants effrayés, ses longs bras tombant sur les épaules de Jeannot et de Marinette, sa tête que la pudeur inclinait, ressemblait admirablement à la Belle Jardinière de Raphaël.

« Ce sont là les enfants de cette veuve? demanda le desservant de Saint-Martin d'Orb descendant l'escalier des Récollets.

— Oui, monsieur le curé, répondit l'abbé Courbezon.

— Quel vacarme doit vous faire toute cette canaille !

— J'aime les enfants ; ils sont la joie de la maison !

— Et quelle est cette jeune fille ?

— Cécile Sévérac, une sainte de vingt-trois ans ; du reste, cela ne doit point vous étonner, c'est une pénitente de M. l'abbé Ferrand. »

Au nom du curé de Camplong, l'abbé Montrose devint roide et glacé. Il laissa le pauvre vieux prêtre l'accompagner plus de dix minutes, sans même ouvrir la bouche pour l'inviter à rentrer. Enfin, arrivés à un endroit où le chemin, profondément sillonné par trois ou quatre ruisselets bourbeux, devait offrir quelque difficulté au vieillard, le neveu de l'évêque se retourna, lui jeta un adieu brusque, et, sans lui serrer la main, franchit les passerelles au pas de course. Il disparut un instant après dans les détours ronceux du sentier. Le curé de Saint-Xist, préoccupé, troublé, revint lentement vers le presbytère. Il rencontra sous le porche de la terrasse l'aîné Cassarot, qui revenait des champs, car, depuis deux jours, dès la messe servie, il allait tra-

Digitized by Google

vailler pour Sévéraguette, gardant tantôt les chèvres, s'essayant tantôt à manier la charrue.

« Monsieur le curé, il est midi, dit Félicien.

— Récitons *l'Angelus*, mon enfant, répondit tristement le vieux prêtre, la prière est un baume à toutes les plaies. »

Le Cassarottou, ne comprenant pas ces dernières paroles, regarda son bienfaiteur avec inquiétude, puis il tomba à genoux à son côté, et pria dans un recueillement tout angélique.

VIII

Cependant Fumat n'avait pas oublié le presbytère ; il y était au contraire allé chaque soir passer la veillée, mais, soit que le curé fût absent, soit que devant la Cassarotte il n'osât pas s'ouvrir de ses secrètes pensées, il n'avait pas encore dit un mot de Sévéraguette. Cette situation devenait intolérable. Du reste, tant de lenteur à s'expliquer compromettait de plus en plus ses espérances : la Pancole ne pouvait-elle pas en profiter pour circonvenir, elle aussi, le curé, et l'amener à seconder ses propres desseins ? Il se jura donc d'en finir une fois pour toutes avec ses hésitations, et de dévoiler clairement, à sa prochaine visite à Saint-Xist, ses vues sur Cécile. L'Avocat était un fin renard : il lui avait suffi de trois ou quatre rencontres avec l'orpheline pour flairer son caractère faible, indécis, et pour comprendre que Sévéraguette épouserait tout bonnement l'homme que le curé patronnerait auprès d'elle. Plus rusé en cela que la Pancole, laquelle s'obstinait à ne pas paraître aux Récollets et à déblatérer contre l'abbé Courbezon, il avait redoublé de prévenances envers le vieux prêtre. Trois fois il lui avait apporté des châtaignes avec des olives, et deux fois une charge de bois à brûler. Certes, Fumat regrettait bien un peu d'être condamné à de pareils sacrifices ; mais entrevoyant, au bout de ces cadeaux qui coûtaient tant à son avarice, les quarante mille francs de Cécile, il finissait par s'exécuter de bonne grâce. Un jour même, le curé lui ayant communiqué l'intention où il était de faire une quête pour doter l'église de fonts baptismaux, le Sanégrol, croyant le moment propice pour avouer son amour, s'était écrié qu'il donnerait les cinq cents francs nécessaires, puis il avait ouvert aussitôt la bouche et prononcé le nom de Sévéraguette. Malheureusement on était venu, au même instant, chercher M. Courbezon pour un malade à l'agonie, et l'infortuné conseiller de Sanégra s'était vu obligé de différer encore ses confidences. Le curé, du reste, n'ayant plus parlé des fonts baptismaux, Fumat pensa qu'il avait tout oublié.

Digitized by Google

Donc, par une soirée froide et claire du milieu de décembre, l'Avocat descendit de Sanégra bien décidé à prier l'abbé Courbezon de favoriser son mariage avec Cécile. Il frappa résolûment à la porte des Récollets, et il allait, quatre à quatre, franchir les marches du grand escalier quand, à la lueur de la lune, dont les rayons perpendiculaires éclairaient la cour intérieure du vieux cloître, au lieu de la Cassarotte, qui d'ordinaire venait lui ouvrir, il reconnut Sévéraguette.

« Comment, c'est vous, Cecile? dit-il prenant les mains de la jeune fille et osant les presser dans les siennes.

— Oui, Fumadou, c'est moi. Venez, venez vite! M. le curé est très-content, il a reçu des nouvelles de sa mère, et la Cassarotte apprête une *biroulade*[1]. »

On appelle dans les Cévennes faire la *biroulade*, manger des châtaignes rôties en les arrosant de quelques bons coups de vin. Dans les longues veillées d'hiver, tandis que les femmes filent leur gros chanvre de genêt, que les vieillards, assis sur les banquettes de frêne fixées dans les encoignures de la vaste cheminée, roupillent doucement ou racontent l'histoire du berger Parado, le plus illustre sorcier de ces montagnes, les jeunes filles et les garçons à marier font la biroulade. La biroulade est une des rares coutumes traditionnelles du pays cévénol que la civilisation n'a pas encore emportées, et ce n'en est pas la moins originale. Mille superstitions tiennent à une biroulade plus ou moins bien réussie. Quand les châtaignes, qu'une jeune fille aux bras rouges et nerveux fait sauter dans une grande poêle percée de trous, sont cuites à point, c'est qu'elle doit être heureuse en ménage; quand, au contraire, elles les a laissées brûler, tout le monde lui conseille de ne pas se marier, car infailliblement le malheur s'acharnera sur elle. D'autres idées, des idées plus sombres, s'attachent à la biroulade, pour peu que le *nobi*[2] mette la main à cette redoutable besogne. L'usage le condamne à lancer, par deux fois, toutes les châtaignes hors de la poêle, et à les y recevoir du même coup. Si une seule sort du récipient, il perdra sa femme l'année même de son mariage, et s'il est assez maladroit pour les éparpiller chaque fois, c'est au contraire lui qui mourra le premier. Mais paysans et paysannes sont habiles, et il arrive bien rarement que la biroulade soit un pronostic de malheur. Aujourd'hui, du reste, que les croyances naïves des anciens jours vont de plus en plus s'effaçant, la vieille coutume de la biroulade elle-même a perdu presque tout son caractère primitif. Elle ne décide plus guère du sort

[1] Du verbe languedocien *biroula*, tourner.
[2] *Nobi*, fiancé, garçon à marier.

Digitized by Google

futur des jeunes époux ; elle est devenue tout simplement un prétexte aux réunions de famille. Maintenant la biroulade se fait en hiver dans toutes les chaumières, et, quoique fêtée bien différemment, — chez les pauvres avec de la piquette, voire même de l'eau, chez les riches avec du vin cuit ou du muscat, — elle n'est plus, chez les uns comme chez les autres, que la messagère pacifique du contentement et du rire.

Quand le curé vit entrer Fumat, il alla vers lui, et, contre son habitude, l'embrassa.

« Ah ! mon ami, lui dit-il, vous arrivez à propos ; c'est aujourd'hui fête aux Récollets !

— J'apprends par Cécile que vous avez reçu des nouvelles de Montpellier.....

— Oui, oui, mon bon Fumat, interrompit l'abbé Courbezon avec une gaieté tout enfantine, ma sœur Marthe m'a écrit : d'abord elle va bien ainsi que ma mère, puis elle a obtenu de sa supérieure la permission de venir passer quelque temps à Saint-Xist pour se remettre. Elles arriveront dans quelques jours toutes deux.

— Et vous faites une biroulade à leur intention ?

— C'est Sévéraguette qui l'a voulu, et je ne m'y suis point opposé ; je suis si heureux ! »

Le Sanégrol tressaillit en lui-même d'une secrète joie : évidemment, il ne pouvait rencontrer une meilleure occasion de s'ouvrir au curé. Il était impossible que le vieillard, tout bouleversé par la nouvelle de l'arrivée prochaine de sa mère et de sa sœur, sût, en un pareil moment, lui refuser ses bons offices. Fumat se vit à la veille de posséder les quarante mille francs de l'orpheline, et l'impression qu'il en éprouva le fit chanceler sur ses jambes. Il s'assit ; puis, tandis que l'abbé Courbezon, tout affairé, cherchait dans les placards une bouteille de vin cuit, il se rassasia de la vue de Sévéraguette, à laquelle la Cassarotte avait confié la poële, pour aller laver des verres et dresser la table. Les châtaignes une fois rôties, il ne put s'empêcher, en voyant Cécile les verser dans un paillasson à pain et les y presser sous un linge, comme c'est l'usage, de penser aux superstitions attachées à la biroulade. Il se leva pour regarder dans le paillasson : les châtaignes, à travers leur gousse noircie et crevassée, apparaissaient toutes dorées ; pas une n'était brûlée.

« Cécile, soupira l'Avocat, vous serez heureuse en ménage, car votre biroulade est superbe. »

L'orpheline, qui, penchée vers le paillasson, semblait considérer les châtaignes en rêvant, ne répondit pas.

« Mais, monsieur le curé, dit tout à coup la Cassarotte, si vous cherchez du vin cuit dans les placards, c'est inutile ; il n'y en a

Digitized by Google

plus. Vous avez voulu en donner aux enfants ce matin, et maintenant nous serons obligés de faire gueule sèche.

— Eh bien! nous boirons de l'eau! répondit le bon abbé Courbezon; nous avons tous bon estomac ici.

— Monsieur le curé, dit Sévéraguette, puisque c'est moi qui ai proposé une biroulade en l'honneur de Mme Courbezon et de ma sœur Marthe, permettez-moi, je vous prie, de fournir du vin cuit pour boire à leur santé.

— Mais, ma fille, je le veux bien, moi!

— Fumat, ajouta Cécile, allez dire à ma tante de vous remettre quatre bouteilles de vin cuit.

— Quatre bouteilles! s'écria le curé; ah! vous n'y pensez pas, Sévéraguette!

— Je compte les enfants, répondit la jeune fille avec un délicieux sourire. »

L'abbé Courbezon lui lança un de ses regards longs et magnifiques où éclatait son âme tout entière.

En montant le perron de la maison de Cécile, le Sanégrol crut entendre parler. Il colla son oreille contre la porte et écouta : c'était la voix de la Pancole.

« Je te répète de prendre ces trois cents francs, disait la Boussagole, tu tiendras toujours ça. Au train dont se trafiquent les affaires céans, je vois qu'il faut songer à faire son magot. Cette fille, malgré mes sermons, ne se presse guère de t'épouser. C'est une folle; ce curé lui a mis la cervelle tout à l'envers..... Ah! comme on lui tond la laine sur le dos, à cette innocente!.... N'a-t-elle pas encore commandé une bannière pour la procession! Jésus-Maria! quelle patience il me faut avoir!.... Mais va, je sauverai pour toi ce que je pourrai, mon Pancolou. Tu comprends, elle me laisse arranger toutes les ventes, et je fais mes choux gras, moi, sans que ça paraisse. Elle ne voit que blanc et noir à mes comptes. D'ailleurs, cette fille, elle est si bête! Je me demande d'où diable ma sœur Marianne l'a tirée, car elle n'est pas de la famille des Mécanne, celle-là, par exemple!.... Je ne sais pourquoi elle est allée rôder encore ce soir aux Récollets, chez son gros curé et cette Cassarotte, des mendiants..... Ma foi, il est propre, son curé! Un homme qui n'a pas même une serviette à son service. Il dit toujours comme ça que ses *affaires* vont arriver de Montpellier. Ah! bien oui, des *affaires*! quelques torchons sans doute..... Tout ce monde, ça crève de famine, vois-tu, Justin; aussi ça s'est pendu à notre lard et à notre jambon, comme de vrais rats affamés qu'ils sont tous..... Ils finiront par me faire monter sur mes ergots, et gare alors! je serai mauvaise comme la grêle tombant sur les épis mûrs..... A force de manger

Digitized by Google

son chagrin, on le vomit à la fin..... Toi, va-t'en avec ça, en attendant.

— J'aime Sévéraguette! s'écria le Sanglier avec un rugissement de bête féroce, et dussé-je tuer quelqu'un ici, elle sera ma femme, entends-tu, Pancole? Je me moque de son argent comme de ça, moi. »

Il fit claquer son ongle contre ses dents.

« Eh bien, moi, j'aime mieux son argent que toute sa peau couleur de *châtaignon*.

— Dieu me damne! Pancole, tairas-tu ta langue de vipère? Cécile est belle, et je te dis que je l'aime!

— Aussi sera-t-elle ta femme, mon Pancolou. Rien n'est perdu encore..... Prends ces trois cents francs pour payer les intérêts de Lodève, et, avec le reste, fais-toi confectionner des habits neufs. La cloche va bientôt arriver de Montpellier, et Cécile te choisira peut-être pour parrain.

— Tu crois, Pancole?

— Est-ce que je ne suis pas là? Sois tranquille, je chapitrerai la cousine.

— O Pancole! si tu disais vrai, que tu serais bonne et que je serais heureux!

— Empoche toujours ces trois cents francs, et compte sur moi, mon enfant. »

Fumat ouvrit la porte au moment où Justin glissait le sac d'écus sous sa veste. La honte d'être surpris en flagrant délit de vol fit pâlir le Sanglier, qui alla s'affaisser sur une chaise, derrière sa mère.

« Eh bien, que veux-tu, toi, Avocat, avec ton museau de fouine? demanda la vieille qui, ne s'attendant pas à cette visite, lança à Fumat un regard clair et fixe.

— Doucement, Pancole, ne nous fâchons point. — Sévéraguette m'a chargé de venir quérir quatre bouteilles de vin cuit pour les Récollets.

— Quatre bouteilles de vin cuit! Jésus-Maria, comme elle y va, notre fille! dit la Boussagole avec une grimace qui, en lui plissant ses lèvres minces, mit à nu des dents noires, ébréchées, hideuses. Elle croit donc que j'en fabrique, du vin cuit, moi? Il a filé, entends-tu, Avocat? on n'en a plus par ici.

— Je rapporterai cela à Cécile. — Fumat revint vers la porte.

— Si tu en veux une bouteille, reprit la Pancole, se radoucissant tout à coup, on tâchera de la trouver par là tout de même.

— Sévéraguette en demande quatre.

— Eh bien, elle n'en aura pas du tout! tu peux lui dire cela de ma part, entends-tu? C'est pour faire boire à son tonneau de curé,

Digitized by Google

n'est-ce pas? Grand dommage vraiment! Qu'il aille chercher du vin cuit à Montpellier, ce monsieur, s'il a soif, et qu'il ramène ses meubles de là-bas.

— Adieu, Pancole, ne vous inquiétez pas; m'est avis que ça n'en vaut point la peine. — Fumat mit la main sur le loquet de la porte.

— Voyons, Avocat, en veux-tu deux bouteilles? dit la mère de Justin, lui saisissant vivement le bras.

— Donnez! » répondit le Sanégrol fatigué de cette comédie.

L'avare Boussagole ouvrit une vaste armoire, où étaient rangées, sur de larges étagères, plus de cent bouteilles de différente capacité, choisit les deux plus petites, et les passa à Fumat, qui remonta vers la cure.

Troublé, ahuri par ce qu'il venait d'entendre et de voir, le conseiller de Sanégra déposa, en entrant dans la cuisine, les deux bouteilles sur la table, et s'assit sans mot dire pour manger sa part des châtaignes. Cependant son air inquiet, préoccupé, fut remarqué de Sévéraguette. L'orpheline ne douta pas, puisque Fumat n'apportait point les quatre bouteilles demandées, qu'il ne se fût élevé quelque grave dispute entre le Sanégrol et sa tante. Mais accoutumée à subir la tyrannie de la Pancole, et trop affligée intérieurement de ses brutalités pour désirer connaître ses nouveaux torts, elle feignit de ne s'apercevoir de rien et sourit gracieusement à l'Avocat. Ce sourire d'ange était à la fois une prière et une excuse : l'orpheline priait d'abord Fumat de ne pas ouvrir la bouche sur ce qui venait de se passer à Saint-Xist, puis elle lui demandait pardon de l'avoir si maladroitement exposé à la mauvaise humeur de la Boussagole. Cet embarras du Sanégrol et de Sévéraguette, dont la cause était ignorée de la Cassarotte et du curé, réagit néanmoins beaucoup sur leurs dispositions doucement folâtres. L'entrain, la verve, la gaieté naïve qui avaient signalé les commencements de la fête, s'évanouirent peu à peu, et, après quelques paroles échangées avec peine, chacun se mit à dévorer silencieusement, dans son coin, son quart de la biroulade. Le paillasson à pain, mis au pillage, fut bientôt à sec; alors on but un dernier coup, puis on se leva.

« Tiens, dit l'abbé Courbezon voulant à tout prix rompre un silence qui lui pesait, quels gourmands nous sommes! nous n'avons pas gardé la moindre châtaigne pour les enfants.

— Ces pauvres petits! fit Sévéraguette d'un air apitoyé.

— Mais aussi, dit le curé s'adressant à la veuve, pourquoi les couchiez-vous si tôt aujourd'hui?

— Ils font trop de bruit, répondit la Cassarotte; puis vous avez bien vu Marinette qui s'endormait sur vos genoux.

— Allez, monsieur le curé, ils n'auront rien perdu pour attendre,

Digitized by Google

ajouta l'orpheline, demain je leur ferai moi-même une biroulade chez moi. »

Le curé et la veuve regardèrent simultanément Sévéraguette; le regard du vieux desservant exprimait l'admiration pour la grâce avec laquelle cette jeune fille exerçait la charité, celui de la Cassarotte était plein d'une indicible reconnaissance. Cécile, confuse, prit sa *capette*, espèce de long capuchon en laine brune, salua le curé, dit familièrement adieu à Fumat, et sortit accompagnée de la veuve, qui jamais, la nuit, ne l'aurait laissée rentrer seule à Saint-Xist.

L'abbé Courbezon, comme pour inviter l'Avocat à opérer sa retraite, eut l'air de se retirer dans sa chambre.

« Monsieur le curé, dit brusquement le Sanégrol, dont la langue se délia comme par enchantement, j'aurais à vous entretenir une minute, si toutefois cela ne vous dérangeait point trop.

— Est-ce des fonts baptismaux que vous voulez me parler?

— Non, monsieur le curé, balbutia Fumat tremblant pour sa bourse.

— C'est que, si vous aviez à me soumettre quelque plan pour ces fonts, vous n'y seriez plus à temps; j'ai envoyé à Prosper Corbineau, marbrier à Béziers, un croquis de ma main et bientôt, je pense, nous recevrons son travail.

— Vous avez commandé les fonts baptismaux! s'écria le conseiller de Sanégra suant à grosses gouttes.

— Sans doute. Ne m'avez-vous pas promis de donner cinq cents francs?

— Certainement; mais, Dieu me sauve!.....

— Ne vous mettez pas en peine; si les fonts coûtent plus, je fournirai le reste de la somme moi-même. Voici en deux mots la description du petit monument : Une large coquille et au-dessus une grande urne pour enfermer les saintes huiles, l'eau, le sel, le coton, ce qu'il faut enfin pour administrer le baptême. »

L'affreuse perspective de débourser prochainement la somme ronde de cinq cents francs avait d'abord étourdi Fumat; mais reportant son idée à Sévéraguette, il se remit un peu de son trouble.

« Ce sera très beau! répondit-il étouffant un soupir, et vous avez bien fait d'écrire au marbrier. Mes cinq cents francs sont prêts. »

L'abbé Courbezon lui serra la main.

« Mais, ajouta le Sanégrol avec embarras, j'avais présentement à vous parler de Cécile.

— Voyons, qu'avez-vous à m'en dire?

— Tenez, monsieur le curé, je n'irai pas par quatre chemins; je vous parlerai à la bonne franquette tout de suite : j'ai de l'amitié pour Sévéraguette! La Fumade vieillit chaque jour, il me faut absolument

Digitized by Google

prendre femme..... Décidé à me remarier, j'ai visité les villages environnants, où, sans en avoir l'air, soit à l'église, soit dans les rues, j'ai regardé les jeunesses, mais je n'en ai trouvé aucune à mon goût. Cécile, que je vis à Bédarieux, quand elle était encore chez les sœurs, me plut. Malheureusement la Sévérague, qui était une femme chétive, mourut au moment où elle allait me donner sa fille. Ah! quel malheur pour moi!.... La Sévérague mise au trou, je ne sus plus à qui m'adresser pour obtenir la main de Cécile. Parler de mes intentions à la Pancole, entichée de lui bailler son garçon, c'était plus qu'inutile, c'était bête. Je cuisais dans cette affreuse situation, quand Monseigneur vous envoya chez nous. A votre arrivée, je bénis le ciel plus que personne : il me semblait comme ça qu'en apprenant tout ce que j'avais fait pour la paroisse, vous ne manqueriez pas de vous intéresser à moi et de me rendre facile mon bonheur. O monsieur le curé, un seul mot de vous comblerait tous mes vœux! Cécile est orpheline; elle vous obéira en tout, j'en suis sûr, car elle vous aime et vous respecte comme le bon Dieu en personne. D'ailleurs, monsieur le curé, poursuivit le Sanégrol effrayé par le silence du vieux prêtre, si Cécile Sévérac est un bon parti, Antoine Fumat n'est pas à dédaigner, Dieu me sauve! Savez-vous bien, soit dit entre nous, que je suis riche d'environ cinquante mille francs? Que peut avoir après tout Sévéraguette? de trente à trente-cinq mille francs au plus. Ainsi vous le voyez, monsieur le curé, le chat vaut pour le moins la chatte. Du reste on dirait qu'un lien tout naturel existe comme ça entre nous : nos terres s'avoisinent. Oh! quelle propriété on ferait avec les deux réunies! Ni à Lunas, ni même à Bédarieux, on n'en verrait certainement de plus belle. Comme je soignerais tout cela! Allez, quand les prairies de Cécile, qui sont du côté de Véreille, aux bords de l'Orb, m'appartiendraient, elles ne manqueraient pas, comme à cette heure, de larges fossés pour l'écoulement des eaux. Croyez-vous, par exemple, que si ses belles châtaigneraies de Frangouille étaient à moi, j'en laisserais les murailles s'écrouler. Comme ce bien serait soigné!.... O monsieur le curé, s'écria l'Avocat à qui son ardente convoitise fit plier les genoux devant le vieillard, je vous en supplie, faites-moi épouser Cécile! »

L'abbé Courbezon releva le Sanégrol et garda un moment le silence.

« Fumat, dit-il enfin avec une gravité solennelle, écoutez-moi bien, je n'ai que peu de mots à vous dire. — J'ai souffert d'énormes tracas dans ma vie, et je ne désire pas m'en créer de nouveaux; or, ce serait m'en préparer de grands, s'il me prenait la sotte manie de m'immiscer dans les mariages de mes paroissiens. Il m'est impossible de faire ce que vous me demandez pour deux raisons : la première, parce

Digitized by Google

que je suis prêtre et qu'il ne convient pas à mon caractère de descendre dans les combinaisons si ardues du mariage ; la seconde, parce que, le mariage devant être un acte absolument libre, je craindrais, justement à cause de l'obéissance passive de Cécile Sévérac à un de mes désirs, de contrarier les secrètes pensées de son cœur. Certes, vous êtes digne d'épouser cette jeune fille, et, pour mon compte, je serais heureux de bénir une pareille union ; mais ce n'est pas à moi à vous mener l'un vers l'autre. Si vous devez vous appartenir, Dieu vous fera vous rencontrer un jour, et ses desseins sur vous éclateront manifestement.

— Mais, balbutia le Sanégrol confondu, la Pancole la forcera à épouser son brigand de Justin !

— Fumat, dit sévèrement le curé, je ne veux pas vous entendre parler ainsi du cousin de Cécile.

— O monsieur le curé ! je vous assure que Pancol est non-seulement un ivrogne et un fainéant, mais aussi un voleur ! Il s'entend avec sa mère pour voler Sévéraguette. Tout à l'heure, j'ai vu.....

— Fumat, la passion vous aveugle, vous n'avez rien vu tout à l'heure. La Pancole et son fils sont de braves gens, que vous devriez rougir de calomnier devant moi.

— Mais, monsieur le curé, j'ai vu.....

— J'ai à lire mon office, il est dix heures, adieu, Fumat. Nous reprendrons cet entretien quand vous serez plus calme ; pour ce soir, je ne veux pas en entendre davantage.

— Dieu me damne ! s'écria l'Avocat furibond, je ne m'attendais pas à cela de vous, vous êtes un ingrat ! »

Le vieux prêtre, au moment d'ouvrir la porte de sa chambre, revint vers le Sanégrol et lui saisissant convulsivement la main :

« Fumat, lui dit-il, voilà la première fois que vous offensez Dieu en ma présence et que vous me faites sérieusement de la peine. »

Les yeux du vieillard étaient pleins de larmes.

Les sabots de la Cassarotte résonnèrent tout à coup dans l'escalier ; l'Avocat saisit son chapeau et s'esquiva tout honteux, oubliant sa *marrègue*, vaste limousine de grosse laine dont s'enveloppent les montagnards des Cévennes méridionales.

FERDINAND FABRE.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

ARTISTES CONTEMPORAINS

CLÉSINGER

I

La sculpture, le plus matériel et le plus conventionnel de tous les arts, est, en même temps, celui qui conserve le mieux les traditions de la beauté. Grâce à lui, la forme humaine amoindrie et enlaidie par l'extrême civilisation et les croisements de races, se perpétue dans sa splendeur, et l'homme peut se consoler à demi de sa laideur en promenant ses regards sur l'image de ce qu'il fut. Quoi que rêvent les statuaires, il ne leur est plus permis de copier servilement un modèle, — si pur qu'il soit, — car il n'y a plus de modèles parfaits sur la terre. Il leur faut nécessairement l'idéaliser. L'habitude de porter des vêtements incommodes, l'oubli des lois de l'hygiène, l'abus des sensualités, ont peu à peu déformé le corps humain. Aussi la sculpture moderne n'est-elle qu'une expression très affaiblie de celle des anciens, et tel artiste qui, par exemple, cherche à modeler sur le marbre les traits d'une femme de notre époque, commence-t-il d'abord par s'inspirer des souvenirs de la Grèce qu'il a gardés dans la case la plus lumineuse de son cerveau.

Ce fait n'exclut pas cependant chez quelques artistes un certain sentiment de réalité. Afin de mieux exciter la fibre du public, de l'étonner, — car l'admiration se compose aussi bien d'étonnement que de plaisir, — ils cherchent dans l'attitude du corps, dans l'expression de la physionomie, dans le relief de quelques détails à *moderniser* leur œuvre ; mais ils ne vont pas plus loin. Pour peu qu'ils aient le

Digitized by Google

sens de leur art, ils savent qu'il n'est autre que la glorification de la forme, et, à ce titre, il est, avec la poésie, le premier des arts, l'art noble par excellence, celui qui ne doit jamais descendre jusqu'aux reproductions vulgaires de la nature même, sous prétexte de vérité.

La sculpture, au surplus, offre des difficultés d'exécution qui contribuent à en faire un art à part. Les personnes qui n'ont aucune idée de ses procédés s'étonnent toujours qu'on puisse reproduire la figure humaine dans un bloc de marbre : modeler une statue d'argile, en effet, est relativement facile, parce qu'on peut la rectifier indéfiniment, la pétrir avec les mains, la dégrossir ou l'amplifier; mais le marbre se prête fort peu aux retouches; et si le statuaire en marbre peut toujours diminuer l'épaisseur de son œuvre, il ne peut jamais l'augmenter.

Afin d'annuler ces difficultés autant que possible, le statuaire est obligé de procéder d'une façon toute particulière et de s'entourer de précautions infinies. S'il veut faire une statue de grandeur naturelle, par exemple, il commence par façonner un petit modèle en argile; puis, lorsque cet embryon de sa pensée est sorti de ses mains, il le fait copier par des artistes d'un ordre inférieur, nommés *praticiens*, qui, soutenant la molle argile sur des tiges en fer, lui donnent les dimensions définitives que le statuaire a déterminées. Une fois ce second modèle achevé, l'artiste le retouche et le remanie, jusqu'à ce qu'il lui ait donné la forme exacte que devra conserver son œuvre; puis, comme l'argile ne se tient et ne fait corps qu'à la condition d'être sans cesse humectée, on moule un second modèle en plâtre, et c'est alors que commence le dégrossissement du bloc de marbre à l'aide de moyens mécaniques des plus ingénieux.

Ce dégrossissement opéré par les *praticiens* est le dernier travail préparatoire qui doit précéder celui du sculpteur. On le pousse aussi loin que possible, c'est-à-dire que, lorsqu'il est terminé, la statue apparaît toute semblable au modèle en plâtre, sauf que son épaisseur est un peu plus forte, que ses contours sont plus secs et plus accentués. En un mot, il ne reste plus à l'artiste qu'à enlever partout une écorce très mince de marbre, pour modeler les chairs, et amener son œuvre à cette perfection de *rendu* qui lui donnera la vie.

C'est surtout dans ce suprême travail que l'artiste doit faire appel à tout son génie. Armé du ciseau et du marteau, ces instruments grossiers, il sait que chaque éclat de marbre qu'il fait sauter est à jamais enlevé, qu'il ne pourra rien restituer à son œuvre; aussi procède-t-il par tâtonnements, en s'arrêtant de temps à autre, pour méditer. Donner le grain velouté de la chair à la matière la plus dure, communiquer la chaleur de la vie à la substance la plus froide, animer une pierre, quelles difficultés! Et com-

Digitized by Google

ment faire respirer ces narines et cette bouche sans coloration; comment faire regarder ces yeux blancs dépourvus de cils, donner de la souplesse à ces cheveux qui se tordent comme des aspics, et surtout faire rayonner la pensée sur ce front qui n'est autre qu'un fragment de caillou? Ce sont là les secrets de l'art et de la volonté. On peut user sa vie à les chercher vainement, quand on n'a pas reçu du ciel, en naissant, l'étincelle divine qui échauffe l'âme des grands artistes; les trouver du premier coup, n'appartient qu'à ces heureux privilégiés. S'il en est un, entre tous, qui les possède pleinement aujourd'hui et en tire les plus merveilleux résultats, c'est incontestablement le statuaire Clésinger.

II

C'est au *Salon* de 1847 qu'il se révéla, comme on sait, et il fut salué maître dès sa première œuvre. Cette œuvre était *la Femme piquée par un serpent.* A la vue de ce corps superbe, d'une beauté toute réelle, mais qui relevait déjà de l'antique par la puissance de son exécution, la foule applaudit, car elle se sentait en présence de quelque chose d'éternel. Il n'y avait rien, en effet, dans ce corps charmant, tordu sur un lit de roses, qui ressemblât aux pastiches plus ou moins *réussis* qu'elle était habituée à retrouver chaque année aux Expositions. C'était la vie saisie au vol, avec cette hardiesse qui n'appartient qu'aux débutants, et rien de plus original n'avait charmé depuis longtemps les regards des artistes.

Toutefois, la critique parut croire à une exception, à un de ces hasards qui n'arrivent qu'une fois dans la vie d'un homme. Le statuaire qui venait de se révéler par un tel coup d'audace serait-il aussi heureux une autre fois? On l'accusa d'avoir moulé le corps d'un beau modèle inconnu des ateliers, afin de diminuer de moitié le mérite de son œuvre. Mais l'année suivante, Clésinger exposait sa *Bacchante*, et on put supposer alors que la critique allait se rendre. Il n'en fut pas ainsi cependant. Les envieux déclarèrent que cette dernière statue était une simple reproduction renversée de la première, qu'elle ne faisait qu'une avec elle; et, grâce à cette tactique facile, qui n'est point encore usée et consiste à opposer sans cesse un artiste à lui-même, on se servit de la première œuvre de Clésinger pour abaisser la seconde. Mais le public semblait prendre goût à cette répétition, et, cette fois encore, les critiques en furent pour leurs frais de dénigrement.

Depuis lors, Clésinger, faisant preuve de force et de fécondité,

Digitized by Google

multiplia ses œuvres. On le louait un jour, on le blâmait le lendemain. Sa réputation grandissait cependant, et il en était arrivé à ce point où, de guerre lasse, ses ennemis allaient cesser de le discuter, lorsqu'une tentative, — je ne dis pas malheureuse, mais trop hardie, — lui fit perdre en un jour presque tout le terrain qu'il avait conquis en huit ans, à force de talent et de patience.

Cette tentative, on la connaît, mais on ne s'est jamais bien expliqué sur son compte. Le gouvernement avait résolu de *décorer* la cour du Louvre, et, après avoir successivement essayé d'un jardin et d'une fontaine, il s'était décidé pour la statue équestre de François Ier. Clésinger fut chargé d'exécuter la statue, et ce fait lui créa cent ennemis de plus. Il fit le dessin de la statue cependant, qui fut accepté, et, afin de mieux juger de l'effet qu'elle devait produire, il en exposa le modèle en plâtre peint dans la cour du Louvre. Je me rappelle encore le jour où l'on débarrassa ce modèle, peu plaisant à l'œil, de son entourage de planches. Chacun de ceux qui s'occupent d'art, et tous ceux surtout qu'offusquait la faveur naissante de Clésinger s'étaient donné rendez-vous de bon matin au lieu de l'exhibition, et, avant même que les planches fussent tombées, l'œuvre du statuaire était déjà condamnée par une foule de gens qui ne voulaient pas qu'elle fût bonne. Cela ressemblait assez à certaines *premières représentations théâtrales*, où le public se fâche avant même que le rideau ne soit levé. On sent alors courir dans l'air je ne sais quels signes précurseurs de mauvais augure, annonçant que le succès sera nul ou du moins très contesté. Quoi qu'il en soit, parmi les spectateurs réunis ce jour-là dans la cour du Louvre, quelques-uns admiraient, d'autres critiquaient, et l'artiste pouvait espérer une réception à corrections de la statue par le ministère, lorsqu'un *mauvais plaisant* s'écria : *C'est le sire de Framboisy !* Le quolibet qui devait tuer l'œuvre était trouvé. Nous avons tant d'esprit en France, qu'il suffit d'un mot, même injuste, pour causer le plus grave dommage à un homme. Aussitôt les journaux, bien intentionnés comme toujours, répétèrent le mot. Comme il était cruel, il devait faire fortune. Il fit fortune en effet. Les envieux, les impuissants s'étaient chargés de le propager. Un mois après, des manœuvres abattaient le modèle de la statue à coups de pioche et en jetaient les morceaux pêle-mêle dans une charrette; Clésinger, endetté, ruiné, partait pour un exil moitié forcé, moitié volontaire ; et ceux qui l'en avaient réduit là se frottaient les mains en disant : « Son exil ne nous donnera pas de talent; mais enfin nous voilà débarrassés de lui. »

Il n'en devait pas être ainsi, grâce à Dieu ! Toutefois, momentanément, la statue de François Ier fut enterrée sous le ridicule. Elle n'était pas ridicule, cependant; mais les esprits impartiaux auraient

Digitized by Google

pu lui reprocher certaine allure trop pittoresque. Le cheval ressemblait plutôt à quelque destrier du XIVe siècle, bon pour fournir une course dans un tournoi, qu'au cheval de gala d'un grand prince. Ses harnais étaient lourds, mais sa pose était superbe. Quant au cavalier, il avait peut-être un peu trop l'air d'un vainqueur, mais cet air ne messeyait pas au roi-chevalier. Son principal défaut, auquel personne ne songea, ou, du moins, sur lequel personne ne consentit à s'expliquer, provenait des objets extérieurs. La statue équestre, bonne en soi, à quelques détails près, s'encadrait mal, surtout à cause de son volume, dans la cour du Louvre, dont la décoration est grave et sévère. Exposée sur une place nue, elle eût obtenu un grand succès. Là, elle tirait l'œil, elle faisait disparate, elle ne rentrait pas dans le ton uniforme de l'ensemble. Il eût fallu la transporter autre part. On aima mieux la démolir : c'était plus expéditif.

L'injustice et les revers accablent les natures faibles. Les natures fortes se roidissent contre eux et puisent du courage et des espérances dans le fait même qui devait les abattre. En s'éloignant de Paris, Clésinger faisait preuve de sagesse. D'abord, il trouvait le moyen d'échapper aux aiguillons du dénigrement. Ensuite, il acquérait la faculté de méditer sur lui-même, de regagner sa voie un moment perdue, de créer désormais dans la retraite, et d'éviter les froissements avec ses rivaux qui étaient nombreux. Il ne se plaignit pas ; s'il souffrit, il souffrit fièrement, sans mendier le secours de personne. Souffrir n'est pas toujours un mal pour un artiste. Confiant dans sa force, affirmant l'injustice des choses et des hommes dans sa conscience, méprisant la petitesse des événements, il sait que tout est divers et inattendu dans le monde, et il s'appuie sur les infortunes du présent pour aspirer à la fortune que lui garde l'avenir. Clésinger, au surplus, en dehors de son talent, avait assez de jugement pour savoir qu'il n'avait qu'un seul moyen d'écraser ses ennemis ; c'était de répondre à leurs attaques par des chefs-d'œuvre. Il se mit donc à faire des chefs-d'œuvre. S'inspirant des modèles que la Rome antique lui offrait à profusion, il fatigua ses praticiens et étonna de loin l'ingrat public français par sa fécondité toujours renaissante. Comment ses mains ne se sont-elles pas usées, depuis quatre ans, à tailler tant de blocs de marbre ? Comment a-t-il trouvé dans son imagination assez d'éléments créateurs pour enfanter tant d'œuvres diverses, toutes énergiques, passionnées, originales et presque toujours charmantes ? C'est grâce à son désespoir, à son indomptable volonté. Et béni soit ce désespoir qui a valu à cette époque mercantile un grand artiste de plus, cette foi inexpugnable dans sa renommée et dans son œuvre.

Digitized by Google

III

Les morceaux de sculpture que Clésinger a envoyés de Rome à Paris depuis quatre ans sont un peu dispersés partout. Aussi ne nous mettrons-nous pas à leur poursuite. Il en reste un nombre plus que suffisant dans les ateliers de M. Barbedienne pour qu'il nous soit possible de constater les effets salutaires de l'exil sur le talent du statuaire. Ces effets sont indiscutables, et pour les constater il suffit de rapprocher la première œuvre de Clésinger de la dernière. Que de tâtonnements, d'efforts, de méditations, ont passé entre ces deux œuvres! L'amour, immodéré peut-être, de la réalité pittoresque produisit *la Femme piquée par un serpent*, la passion de la beauté plastique pure donna naissance à la *Cléopâtre*. L'étude approfondie, minutieuse, patiente de l'art grec, amena l'artiste par une pente insensible à se modifier presque radicalement, entre ces deux créations si belles, mais si différentes d'aspect, taillées dans le marbre à quinze années d'intervalle!

Avant de dire notre pensée sur la *Cléopâtre*, expédiée heureusement à temps à Paris pour pouvoir figurer à l'Exposition, nous passerons en revue les autres marbres datés de Rome. Le premier et peut-être le plus fin est le buste d'une *jeune femme d'Ischia*. Cette représentation du dernier type vivant de la race grecque a toute la candeur d'une idylle. L'expression du visage est tranquille, l'air très jeune, et je ne sais quel sentiment de repos dans la grâce donne un charme inouï à cette tête si pure de lignes, adorablement modelée. C'est bien là la vierge charmante et troublante qui s'ignore comme une fleur. Ses lèvres commencent à se déplisser lentement sous l'effort de la première pensée d'amour qui s'agite à travers la pénombre de l'ignorance. Le sourire n'est pas cependant posé sur ses lèvres. Le statuaire ému et charmé a laissé tomber son ciseau juste au moment où il allait venir.

Ses cheveux ondés et relevés, sa chemisette de gaze aux plis mous, échancrée en cœur entre les seins, son gilet mauresque coupant la poitrine par une belle ligne onduleuse, tous les moindres détails, jusqu'au gros bouquet de fleurs planté au corsage, sont traités avec une *maestria* pleine d'entrain. L'ensemble est simple et grand, l'effet charmant, la touche d'une finesse incomparable.

Le *Printemps* accuse un effort de plus chez l'artiste. Ce qu'il n'a pas osé ou voulu faire en modelant la jeune fille d'Ischia, il l'a tenté dans le buste de la vierge qui personnifie la saison des amours. Ici

Digitized by Google

le sourire est franc, réel et bien accusé ; une expression de volupté naissante s'y ajoute, et le renflement des joues, l'élévation de la lèvre inférieure, l'écartement des narines presque transparentes, donnent à toute la face un air de contentement dans la jeunesse et de satisfaction dans l'espérance, qui fait réellement plaisir aux yeux. Cette jeune tête souriante, reployée sur les épaules dans une masse de cheveux que charge une grosse couronne de roses légèrement teintées, a tout l'attrait de la nature sans emprunter rien cependant à ce que la nature peut avoir, même chez une jeune fille, de trop réel. C'est une chair jeune et vivante, avec ses plis gracieux, ses ondulations paisibles, son velouté, sa tiédeur, mais une chair que nul baiser n'a brûlé encore ; c'est la beauté telle qu'on la rêve. Quinze ans plus tôt, Clésinger l'eût faite, sans doute, telle qu'on la voit. Il y a une différence énorme entre ces deux genres de beauté, et nous nous prononçons avec l'artiste pour la première.

La *Rome moderne* est exécutée d'après un ordre d'idées tout différent. Le statuaire ne l'a pas cependant représentée avec les attributs de cette magnifique *Déesse-Rome*, dont le dessin a été conservé dans l'œuvre de Sickler et Reinhart, qui siége sur un trône décoré d'arabesques, avec deux ailes d'aigle plantées sur son casque, vêtue d'une blanche tunique à manches courtes et de la *prétexte* de couleur d'or. Le buste de femme que Clésinger a taillé pour personnifier Rome est un buste sans ornements, plus grand que nature, d'une gravité sereine, et je ne sais quelle tension d'esprit tient ses grands yeux immobiles sous son front auguste. Il était difficile de représenter plus magistralement la ville des Césars, devenue la ville des papes, au moment même où elle songe à s'imposer une transformation dernière. Le type est emprunté aux modèles les plus sévères de l'art grec. Le cou à base énorme, le front bas, le nez droit à large racine accusent la méditation dans la force. Il y a très peu de détails qui puissent distraire les yeux. Les cheveux sont abondants, mais ils n'ont pas cette souplesse qui semble inviter la main à se plonger dans leur épaisseur. Cette tête de femme n'est pas celle d'une vierge, et encore moins celle d'une épouse. Elle n'a ni la candeur de l'une ni la sérénité de l'autre. Elle représente la maternité dans tout ce que la maternité a de plus grave, de plus reposé, de plus austère. N'y a-t-il pas cependant comme une pensée d'espoir, une haute aspiration sous ce front qui semble dur et n'est rien que majestueux ? Insuffisance de l'art ! ce buste éclairé d'un côté a des aspects impitoyables ; de l'autre, il apparaît grave, lumineux, mais humain encore, et c'est de ce côté, à mon avis, qu'il faut le voir.

La Transtévérine est la fille légitime de la Rome moderne. Elle a toutes les séductions de la femme, moins la grâce juvénile, mais elle

Digitized by Google

est plus féminine et nous touche peut-être davantage en ce qu'elle se rapproche de beaucoup de la nature. Le type est cent fois plus beau que celui de la Rome moderne, non qu'il soit idéalisé, mais parce qu'il est plus vivant, plus vrai, et qu'il prend le spectateur en même temps par le cœur et par le désir. Il n'y a rien en lui, cependant, qui rappelle cet objet charmant et vain, plaisant aux yeux et haïssable pour les artistes, qu'on nomme une *jolie femme*. Rien de joli dans ces traits, tout y est beau, et c'est assez. Le profil est d'une sévérité, d'une fermeté implacables. Les lignes sont les plus pures que puisse tailler le ciseau, et elles ont une telle pureté qu'on dirait que le génie seul peut revêtir une forme si belle. Cette tête ne renferme peut-être pas une idée, cependant, malgré sa bouche si exactement fermée, ses narines si fières, son menton relevé, vraiment impérial. Quelle dérision que la beauté sans l'esprit! Mais ne cherchons pas à savoir ce qui peut être ou n'être pas sous le marbre.

Ce qui me plaît le plus dans ce masque souverain, c'est qu'il n'inspire aucunement l'idée de la volupté, et c'est peut-être à cause de cela qu'il serait le mieux fait pour la faire naître. Il y a quelque chose d'irritant, en effet, dans une tête si calme et si belle. Elle vous humilie par sa supériorité plastique et par une sorte de dédain qui rayonne autour d'elle. Cette femme aux yeux sans regards semble vous dire : Qui es-tu, pour m'admirer? Ainsi, elle ne permettrait même pas l'admiration, comme si l'admiration était une sorte de possession, et, fière de sa beauté, elle entendrait la garder pour elle seule.

Le cou de ce buste, très beau, est entouré d'un collier de coquilles légèrement teintées en rouge ; une sorte de veste enferme les contours puissants de la poitrine, et l'on dirait que le dernier bouton de cette veste est sur le point d'éclater sous l'effort des seins de pierre. Le linge est grossier, car elle n'est rien qu'une fille du peuple cette reine des femmes. Tout, au reste, est puissant en elle et révèle le riche sang de la plèbe ; une vallée se creuse entre ses épaules et descend tout le long de sa colonne vertébrale, et je ne sais quelles indications de charpente humaine, par un miracle d'art vraiment inouï, vous rappellent à tout instant, pour vous exaspérer, que ce buste glacial est un portrait. Ainsi on aurait pu rencontrer cette créature insolente! aimer peut-être cette fille glaciale et superbe!

On le voit, en taillant ces bustes si différents les uns des autres, le statuaire se préoccupa toujours d'idéaliser ses modèles, sans leur enlever toutefois l'apparence de la vie. Grec par la conception et l'exécution des ensembles, il se rapproche de la doctrine moderne par la recherche de la réalité dans les détails, et c'est en cela que réside la meilleure part de son originalité. Faire grand, n'est pas

Digitized by Google

toujours faire vrai. Réunir le grand et le vrai dans chacune de ses œuvres, c'est à la fois les ennoblir et les mettre à la portée du public qui ne se paye aujourd'hui que de vérité.

IV

La Napolitaine des montagnes nous paraît être produite par une sorte de remords chez le statuaire. Il semble, en regardant attentivement ce buste, qu'il regretta sa première manière, celle qui vit naître *la Femme piquée par un serpent.* Il n'y a rien, en effet, que de joli et de vulgaire sur la face souriante de cette femelle du brigand. Sa tête ressemble étrangement à celle d'une chèvre, une grosse natte se tord sur son cou, une pièce d'étoffe carrée est retenue par une longue épingle sur le sommet de sa tête ; elle a les épaules très étroites, et son large sourire découvre au moins la moitié de ses dents. Rien de grand, rien d'élevé dans ce type de paysanne. Il est vivant cependant; trop vivant peut-être. L'âme de l'artiste, en le modelant, ne put se passionner pour lui ; la beauté faisait défaut dans le modèle. Il n'est ni cruel, ni perfide même, ni trop humain, ni trop bestial. Il rit, voilà tout; mais il rit sans effort et sans fatigue, de bon cœur, et c'est encore quelque chose que de fixer éternellement un éclat de rire sur un morceau de marbre. A ce point de vue, Clésinger a parfaitement réussi.

Le Christ mourant a une immense supériorité sur *la Napolitaine* comme sur tous les autres bustes que nous venons d'examiner. Ce chef-d'œuvre, offert par l'artiste à un ami qui lui avait rendu quelques services, est la plus complète idéalisation de l'acte de mourir que nous ayons jamais vu. Rien de plus douloureusement, nous devrions dire de plus humainement senti. Quelle grâce dans cette tête penchée, dans ces lèvres entr'ouvertes pour livrer passage au dernier soupir, et comme on devine bien toutes les angoisses de cette âme qui s'en va. La vie tombe déjà, le front se plisse, les joues se creusent, quelques mèches de cheveux se dérangent dans l'effort, et le front, troué en vingt endroits par la couronne d'épines, s'alourdit lentement, comme s'il ne pouvait se résoudre à la fuite de la pensée. La face est belle encore et plaintive. Il n'y a plus sur elle les contractions énergiques de la douleur, mais ce sentiment de résignation douce, habituelle aux mourants, quand ils sentent que la lutte n'est plus possible, et que, coûte que coûte, il faut céder. J'aime mieux cette expression si vraie que celle donnée souvent par les peintres à la tête du Christ mis en croix. Elle me touche, du moins, davantage.

Digitized by Google

L'exhalation du dernier cri, dans un effort suprême, a quelque chose de répugnant pour le spectateur. Voir souffrir, et tant souffrir, en effet, est plus que pénible, et jamais je n'ai pu regarder longtemps le crucifiement de Rubens, au musée d'Anvers, par exemple, sans me sentir mal à l'aise, comme si j'assistais à quelque opération chirurgicale, rendue plus horrible encore par les cris désespérés du patient.

Clésinger — pensait-il de même sur ce sujet? — a cherché surtout à idéaliser la mort qui vient. Son Christ exprime même plutôt la vie qui s'en va. Et comme elle s'en va sans efforts! L'heure des souffrances est passée ; il n'y a plus chez le moribond qu'un trouble dernier, pendant cette seconde suprême où le souffle s'échappe des lèvres. Cette tête si belle, si douce, si résignée, est d'une vérité saisissante. Elle vous attire comme le ferait la vue d'un mourant lui-même, et d'un mourant qui vous serait cher. Du moins, me suis-je senti devant elle ému, intéressé, curieux ! comme si j'assistais réellement une fois de plus à cette action, la plus effrayante des actions humaines, qui nous attend tous, et dont nul n'a jamais pu décrire les immenses sensations.

L'art disparaît absolument dans l'exécution de ce buste. On n'y retrouve plus, ni méthode, ni parti pris, ni procédé. *Cela est*, en vertu de je ne sais quel travail, si bien déguisé, qu'on ne le sent nulle part. Nulle trace de la main humaine, encore moins du ciseau humain. Mais une âme d'artiste qui traverse un morceau de marbre, l'anime et le fait resplendir. Clésinger n'eût-il jamais produit que ce buste, pourrait ne plus toucher à ses outils de statuaire. Il suffit, à lui seul, pour rendre son nom immortel. Heureux homme, dont le génie a conduit la main, au moins une fois !

La *Charlotte Corday*, bien que très originale, très belle et très bien comprise, n'atteint pas, — et cela, du reste, était impossible, — à la hauteur du *Christ mourant*. Ce qu'on peut dire de ce buste, c'est qu'il représente absolument le modèle ; tel, du moins, que son histoire nous permet de nous le figurer. La tête est celle d'une femme du type français, c'est-à-dire aux traits élégants et fins; mais elle est empreinte d'un caractère d'immense résolution, d'une sorte d'entêtement implacable : les dents serrées, les narines énergiquement dilatées, les yeux fixes, semblent indiquer que le moment choisi par l'artiste pour reproduire les traits de Charlotte Corday est précisément celui où elle vient de commettre le meurtre qui l'immortalisa. En même temps, je ne sais quelle expression de chagrin dans les plis de la bouche accusent le regret, bien naturel chez une jeune femme, de s'être vue forcée de tacher ses mains avec du sang. C'est par là que la nature se retrouve dans cette création, qu'elle la rend hu-

Digitized by Google

maine, qu'elle nous pousse à nous apitoyer sur le sort de cette martyre qu'on innocente dans son cœur, moins encore à cause de l'horreur que son action lui inspire à elle-même, que parce qu'elle ne se crut pas capable de se soustraire à son action.

Nous terminerons l'examen de la série des bustes de Clésinger par ceux de Pâris et d'Hélène. Tous deux sont exécutés d'une façon particulière, fort curieuse et provenant de la constante préoccupation déjà signalée chez l'artiste, qui n'est autre que la réunion, dans une même œuvre, de la grandeur antique et de la réalité moderne. Si nous n'avions horreur du mot *réaliste*, si mal appliqué de nos jours, si mal compris, si peu défini, nous dirions que Clésinger, en sculptant les bustes de ces deux amants illustrés par Homère, a fait preuve de *réalisme rétrospectif*. Il est impossible, en effet, de représenter d'une façon plus vraie le berger perfide et efféminé, et la reine non moins perfide qui quitta pour le suivre le palais de son époux Ménélas. Pâris surtout, nous n'hésitons pas à le dire, est l'une des œuvres les mieux comprises de ce temps-ci, qui produisit cependant un si grand nombre d'œuvres originales. Le fils d'Hécube et de Priam, il est bon de le rappeler, fut condamné à la ruine de sa patrie dès sa naissance. Sa mère étant enceinte de lui, rêva qu'elle mettait au monde une torche ardente qui incendiait la ville de Troie, et l'enfant dont elle accoucha fut exposé sur le mont Ida, afin de faire mentir, s'il se pouvait, la prédiction sinistre. Malheureusement, des pâtres le prirent en pitié, et l'élevèrent. A vingt ans, il était le plus beau des hommes. Aussi sa réputation ne tarda-t-elle pas à se répandre dans toute la Grèce. La nymphe Œnone s'estima trop heureuse de se livrer à lui. Trois déesses le choisirent pour juge, et l'adroit berger adjugea, comme on le sait, la pomme d'or à Vénus. C'était se ménager une protectrice puissante, et Dieu sait si elle le favorisa! L'acte le plus marquant de sa vie fut l'enlèvement d'Hélène. Pâris avait alors trente ans, et sa beauté devait être dans toute son efflorescence. Je suppose que le statuaire a choisi cette époque de la vie de son modèle pour faire son portrait. Il était impossible de le faire plus ressemblant et d'une ressemblance plus saisissante.

Figurez-vous un efféminé, mais un de ces efféminés qui après avoir débuté dans le monde par les souffrances et la misère, ont déjà goûté plus de cent fois les douceurs du triomphe. Alexandre, qui était beau cependant, et qui était roi, n'avait certainement pas cet air-là; Byron, non plus, quoiqu'il eût vu à ses pieds les plus belles filles de l'Angleterre. La beauté de Pâris est une beauté de Dieu, mais de Dieu révolté et déjà blessé. Le mépris, un mépris souverain, écrasant, se lit sur ses traits de fille. Il a si bien l'air d'une fille, que le regard, en descendant de sa face sur sa poitrine, s'étonne de n'y pas rencontrer de mamelles.

Digitized by Google

En comparant cette tête si belle à celle de la Transtévérine, je suis frappé de l'immense intervalle qui les sépare, et ce qui m'irrite le plus, c'est que c'est précisément, — par un renversement d'idées très logique, — la Transtévérine qui a l'apparence d'un homme, et Pâris qui ressemble à une femme. Des flots de cheveux bouclés ruissellent autour de son front et de ses joues, encadrant son visage délicieux, l'ombrageant, pour ainsi dire; ses traits jolis et mignons, sa bouche sensuelle et raffinée, ses narines dédaigneuses, son nez fin et fier, tout exprime en lui l'excessive adoration de soi-même. On dirait qu'il avait été l'amant de Vénus avant d'être celui d'Hélène, ce jeune homme dont la pose annonce qu'il connaissait et trop bien son prix. Un de ses bras est coudé sur sa taille; l'autre, collé au corps, remonte nonchalamment vers sa tête, et la main suave qui s'entr'ouvre à l'extrémité de ce bras caresse une boucle soyeuse errant sur son cou blanc et pur. Voilà certes un adolescent qui n'a pas si grand tort de s'adorer. Si ce n'était le bonnet phrygien élégamment posé sur ses cheveux, on pourrait le prendre pour Narcisse.

Le buste d'Hélène représente parfaitement la digne compagne de Pâris. Ces deux êtres égoïstes et charmants étaient absolument faits l'un pour l'autre. L'histoire de celle-ci vaut l'histoire de celui-là. Hélène, fille de Jupiter métamorphosé en cygne, et de Léda, avait, dit-on, toute la beauté de sa mère. Aussi fut-elle recherchée en mariage par tout ce que la Grèce possédait de rois et de fils de rois. Dès l'âge de dix ans, au reste, elle avait été enlevée par Thésée qui la rendit mère. Je suppose que le statuaire, émerveillé de sa précocité, hésita quelque temps, avant de modeler ses traits, et qu'il se décida tardivement à les représenter à l'âge où Thésée avait été déjà l'amant d'Hélène, et où elle ne connaissait pas encore son futur époux Ménélas. Rien de plus jeune, en effet, que l'aspect de ce buste. La reine, coiffée d'une tiare constellée coupant sa chevelure par le milieu, porte des perles aux oreilles et un collier à trois rangs, autour du cou. Elle a des bras souples et mignons, un dos petit, presque bombé, et l'apparence fluette, presque chétive, de l'extrême adolescence. Mais quelle raison déjà, quelle expérience dans ses traits si sérieux, et comme on devine en la voyant ce qu'elle sera quelque jour! C'est bien là, en effet, cette femme passive qui sent ruisseler dans ses veines le sang d'un Dieu, et connaîtra les exultations les plus poignantes qui soient accordées à la créature; qui suivra Pâris et longtemps, sans consentir à se donner, et choisira l'île de Cythère comme le seul endroit du monde vraiment digne de sa défaite. Ce n'est pas sur son front, à elle, qu'il faut chercher une pensée; la pensée lui est inconnue, comme l'amour. Elle se sait la plus belle des femmes, elle se voit adorée par tous ceux qui ont eu le malheur de l'approcher,

Digitized by Google

et cela lui suffit pour rêver à son étrange et fatale destinée, en jouant du bout des doigts avec le collier qui pend à son cou. Que dis-je! Pour elle un peuple sera bloqué pendant dix ans dans sa ville. Elle causera la perte de toute la famille de son amant. Les mères sacrifieront pour elle leurs enfants, les femmes leurs époux, sans qu'elle daigne seulement s'en apercevoir. Et quand, après le siége le plus long et le plus cruel des temps anciens, les vieillards, à leur tour, expireront dans le sang en disant : « Il est bien juste de mourir pour une telle femme, » ne croyez pas qu'elle consente à laisser tomber sur eux un regard de remercîment ou de pitié : c'est assez, pense-t-elle, qu'ils aient eu le bonheur de me rencontrer et de donner pour moi leur dernier souffle.

L'histoire entière de cette reine des femmes sans âme, jusqu'à sa trahison dernière, la plus honteuse des trahisons, — car c'est elle, mieux encore que le cheval de bois, qui introduisit les Grecs dans la ville de Priam, — se lit sur son front petit et bien fait, tel que le statuaire le modela dans un jour de colère. Il faut avoir laissé quelque lambeau de son cœur aux ongles bien taillés d'un de ces êtres charmants et stupides, pour comprendre la férocité de l'artiste qui parvint à faire si belle et si touchante une créature si infâme. Pâris et elle sont les types les plus parfaits de la trahison et méritent au même titre les malédictions de l'humanité! Je vous le disais bien, plus haut, qu'il y avait lieu de bénir le désespoir de Clésinger. Qui sait à quelles rancunes, à quelles plaies toujours saignantes se rapportent ces deux bustes si grands par l'effet, qu'on ne peut se lasser de voir, qui vous prennent par tout ce que vous avez de plus sensible, et qu'on voudrait broyer sous les pieds!

V

Les statues de Clésinger n'ont rien à envier à ses bustes. Comme elles sont exécutées en vertu de la même doctrine, elles les rappellent en les complétant. L'effet se déplace néanmoins quand on les regarde, soit que l'œil ait plus de difficulté à embrasser un ensemble qu'un détail, soit que l'éloignement où le spectateur se trouve forcément de la tête d'une statue de grandeur naturelle posée debout sur ses pieds, atténue en quelque sorte l'expression particulière de sa physionomie. Quoi qu'il en soit, à égalité de mérite, les statues plaisent et plairont toujours beaucoup plus que les bustes. Elles sont les plus entières et les plus splendides de toutes les productions de l'art destinées à la glorification du corps humain.

Digitized by Google

Nous choisirons, pour débuter dans notre examen, la statue de Clésinger qui fut la plus contestée après celle de François Ier. La *Zingara* n'a peut-être cependant d'autre défaut que d'exprimer trop complétement l'idée de l'artiste. Il a voulu sculpter en marbre une belle fille du peuple, emportée dans le tourbillon de la danse, et alors, voilà que tout danse avec elle! Elle se tient suspendue en l'air avec ce sourire de contentement qui n'appartient qu'à la jeunesse; elle danse pour elle-même, on le sent; et nous aimons cent fois mieux, pour notre compte, cet emportement si vertigineux et si vrai, que les poses langoureuses et savantes à l'aide desquelles un autre statuaire aurait essayé d'idéaliser l'art de se mouvoir en cadence aux sons d'une musique. L'attitude dans laquelle elle nous apparaît, quoi qu'on en ait dit, n'a rien de gauche ni de lourd. Elle vient de s'enlever de terre, elle ne tient plus au sol que par le bout de son pied; une de ses jambes est rejetée en arrière, et sa jupe fripelée flotte au vent et se soulève avec un effort plein de grâce. Son dos puissant est à moitié nu; de ses deux mains élevées, l'une brandit un tambour de basque, et ses seins rapprochés par le mouvement de ses bras, remontent élégamment vers ses épaules. La tête est posée de côté, toute rieuse, et l'ensemble de ce corps aux riches contours est d'une robuste élégance. Il semble, en le regardant, qu'on entend bruire le tambour, sonner les bracelets qui roulent autour des bras de la jeune fille, et le frou-frou de sa jupe aux mille plis que froisse l'action de ses jambes.

On a reproché à cette œuvre l'ampleur de ses formes. C'est un reproche très injuste selon nous. L'artiste n'a pas voulu faire une Taglioni, mais une Zingara. Rien ne lui eût été plus facile que d'effiler ses jambes, ses bras, d'amincir son dos, et de donner à ses traits cet air de langueur qu'on est convenu d'appeler de la distinction, et qui, le plus souvent, n'est qu'une fadeur étudiée. Nous avons l'habitude en France de nous placer, pour juger les œuvres d'art, non pas au point de vue des artistes, mais à notre propre point de vue. Nous n'examinons pas l'exécution d'une œuvre, nous n'acceptons pas sa donnée; nous nous mettons intérieurement à la place de l'artiste, et nous nous demandons ce que nous aurions fait si nous avions tenu ses outils dans nos mains. Ce système d'examen nous conduit perpétuellement à demander aux objets les qualités qui leur sont le plus directement étrangères. En effet, n'est-il pas au moins injuste de dire à un homme qui choisit une fille du peuple pour exprimer la danse acharnée, bruyante, joyeuse des bohémiens : J'aimerais mieux la danse académique! Autant dire du poirier : J'aimerais mieux qu'il portât des pommes! Mais il est bien inutile de chercher à nous corriger de nos défauts. La Zingara nous plaît parce qu'elle est bien

Digitized by Google

comprise et très vraie, quoiqu'elle ait les reins trapus et les jambes fortes. La vie circule sous tous ses muscles, et le contentement est comme imprimé sur sa face.

La *Sappho* fait une opposition des mieux tranchées à la Zingara. Chez elle, tout est au repos, hormis la pensée qui s'inquiète sous le front, une pensée douloureuse. Je suppose que le statuaire a voulu représenter la Lesbienne au moment où, ayant perdu jusqu'à l'espoir de se faire aimer de Phaon, elle se tient debout sur le rocher de Leucade, et regarde longuement les flots. Quelle tristesse dans son attitude! Ses draperies l'enveloppent chastement, tombant à grands plis droits sur ses pieds nus, et son bras, replié sous sa tunique, serre son sein comme pour contenir une émotion suprême et dernière. Sa tête est penchée en avant, ses regards sont fixes; elle ne vit plus déjà, si ce n'est encore par ce reste d'habitude presque machinal qui communique à l'individu absorbé par le désespoir une sorte de respiration automatique. Il y a une grande finesse de travail, et mieux que cela, une grande beauté dans cette statue de la douleur. Sa face est jolie, petite, pensive sans contractions des traits, et d'une délicatesse exquise. Le bras qui descend le long du corps, la main qui soutient la lyre, le mouvement du genou replié sous la tunique, sont exécutés avec une science habile et bien déguisée. On se surprend à rêver longtemps devant cette création si poétique. Il n'y a plus de lutte dans le cœur de cette femme délaissée; tout est déjà mort en elle; elle se sent résignée sans croire à sa résignation peut-être, et comme une somnambule poussée par l'hallucination d'un rêve, elle marche devant elle, avec l'idée de Phaon plantée dans le cœur, sans rien voir tant que le sol s'étend sous ses pieds; et quand le sol s'affaissera soudain vers les flots mouvants, elle se laissera aller avec lui, sans se douter seulement que ses maux finiront avec son amour et son existence.

La *Cornélie, mère des Gracques*, est l'une des œuvres capitales de Clésinger. Ce groupe, plus grand que nature, admirablement équilibré, très sobre et très contenu, est plein d'un sentiment d'austérité en harmonie parfaite avec les personnages qu'il représente. La sage Cornélie est assise au milieu, le bras appuyé au dossier de son siége, un pied à terre, l'autre relevé sur un escabeau, et sa main posée sur son genou tient un rouleau de papyrus. A droite, le plus jeune de ses fils, Caïus Gracchus, s'ébat dans la nudité absolue de l'enfance; à gauche, Tibérius, le futur tribun, âgé de neuf ans de plus que son frère, l'air déjà sérieux et vêtu de la courte tunique, écoute gravement les enseignements de sa mère. L'armure du père qui figure aux côtés du groupe, contribue à l'asseoir sur le piédestal,

Digitized by Google

et la pose des personnages comme l'ampleur des draperies, expriment une sagesse et une gravité vraiment antiques.

C'est en faisant le portrait de Cornélie et de ses enfants, que Clésinger s'est le plus éloigné de sa première manière. Il y a une absence absolue du pittoresque et du sentiment moderne surtout dans ce groupe qu'on croirait avoir été exhumé, — si ce n'était sa finesse et sa blancheur immaculée, — des décombres de quelque ville du Latium. La mère, dont la tête majestueuse pyramide sur l'ensemble, a bien la gravité dont parle Cicéron, et on reconnaît en elle, à première vue, cette femme à l'esprit cultivé qui initia ses fils aux moindres secrets de l'éloquence. Le fils aîné, le même qui devait monter le premier à l'assaut de Carthage et périr misérablement dans une sédition à l'âge de trente ans, annonce déjà les vertus qui feront de lui l'un des premiers citoyens de Rome : grandeur d'âme, courage, douceur et persuasion, telles sont les qualités qu'on devine en lui. Quant à son jeune frère, c'est un enfant robuste, au torse énergiquement modelé, qui sert de repoussoir animé à la gravité précoce de Tibérius.

La *Diane au repos*, qui figure à l'Exposition avec la *Cornélie*, est un chef-d'œuvre. Jamais le talent de Clésinger ne s'est élevé plus haut qu'en sculptant ce corps charmant, si chaste et si jeune. Diane, fatiguée d'avoir couru tout le jour à travers les halliers, se repose et s'endort, à demi renversée sur un bloc de pierre. Une blanche draperie affaisse ses plis mous sur son siége. L'un de ses bras reployé soutient sa tête idéale; son corps est mince, allongé, comme il appartient à la déesse des chasses; ses deux jambes sont collées l'une contre l'autre, et l'un de ses petits pieds cambré, à l'orteil relevé, — un pied moderne, celui-là! — se dessine sous la tunique avec une grâce adorable. Tous ses membres reposent également; on sent que le sommeil fige le sang dans leurs veines, et le beau lévrier, couché à ses côtés pour la veiller, n'a le corps ni plus souple ni plus élégant que celui de la belle vierge.

La froideur dans la beauté, tel est le caractère de ce marbre, si bien modelé, et qui exprime si bien le tempérament du modèle. Il ne fait pas naître le désir, il enchante l'esprit et les yeux : c'est là tout. Il y avait un grand écueil à éviter en cela pour le statuaire, car une Diane trop attrayante eût été plus qu'une faute. La chasteté conserve une telle réserve dans son sommeil et sa nudité, qu'elle doit décourager jusqu'aux Actéons eux-mêmes !

Nous ne pouvions mieux choisir que *la Mort de Cléopâtre* pour terminer dignement cette étude. Cette statue, de grandeur naturelle, en marbre pentélique, presque blond, a toutes les qualités du maître, et le sentiment poignant qu'elle exprime ne nuit aucunement

Digitized by Google

à sa beauté plastique. La reine d'Egypte se dresse à demi sur un lit de repos, tout plat et pourvu d'un dossier à son extrémité supérieure; son coude s'appuie sur le coussin, sa tête se renverse en arrière, et son bras étendu, sa main ouverte, semblent conjurer vaguement la mort invisible qu'elle sent venir. Le corps charmant de Cléopâtre se moule en entier sous sa robe, ses seins et ses flancs palpitent pendant que l'aspic troue de ses dents pointues sa peau frémissante, et ses cheveux annelés, que retient à demi un cercle d'or, s'épandent sur son dos nu. Il y a dans sa pose comme dans l'expression de son visage quelque chose de pathétique, comme une attente mêlée d'angoisses. Les yeux, la bouche, tout parle en elle, tout dit en même temps le désir de la mort et le regret de la vie.

Auprès de la reine expirante est renversé le panier de figues dans lequel la vipère fut apportée. Singulier genre de suicide que celui-là, quand on sait surtout que Cléopâtre ne l'employa qu'après avoir fait essayer l'effet de tous les poisons connus sur ses esclaves, afin de connaître celui qui pouvait amener la mort sans son accompagnement de douleurs obligé. Ainsi, le suicide ne fut pas chez la reine d'Egypte une détermination spontanée, prise à la suite de la bataille d'Actium. Elle y songeait depuis longtemps, elle y songea toujours, dans les bras de César, le jour même de son mariage avec son frère âgé de dix ans, la nuit où elle le fit tuer, et pendant les festins qu'elle offrait à Antoine maître du monde; mais elle ne le mit à exécution que pour se soustraire à l'ignominie que lui réservait Octave. Elle avait espéré le séduire, lui aussi! et il ne songeait qu'à la traîner à Rome derrière son char de triomphe. C'était trop pour cette femme, qu'Horace appelait un *fatal prodige*, et dont la statue en or avait été placée par César à côté de celle de Vénus. Elle se tua donc, à trente-neuf ans, saturée de la vie, de ses grandeurs, de ses plaisirs, à l'âge où elle n'avait plus rien à apprendre, rien à expérimenter, ayant réellement vécu d'une existence extra-humaine, comme Alexandre, qui l'avait précédée sur la scène du monde, et lui ressemblait par tant de côtés!

Le statuaire a cherché à exprimer les sensations particulières que dut éprouver Cléopâtre en sentant le froid du venin glacer ses veines, et il y a parfaitement réussi. Cléopâtre ne pouvait mourir comme une femme vulgaire. Le marbre de Clésinger nous montre réellement une reine qui meurt, une reine qui ne fut rien qu'une très grande courtisane peut-être, mais qui connut les enivrements les plus vertigineux du pouvoir, et ceux plus poignants de l'amour. Cette statue n'émeut pas, en ce sens qu'elle ne fait pas monter les larmes au bord des yeux, mais elle vous ravit, parce qu'elle vous donne un rare spectacle, celui d'une reine très belle et très hautaine qui se

Digitized by Google

tue. On ne la plaint pas, on l'admire; on sent tout ce qu'elle souffre cependant; mais par je ne sais quel sentiment d'étrange jalousie, on consentirait à la remplacer sur son lit de douleurs, si on avait vécu de son existence.

La beauté des formes, la science du travail, l'intime compréhension du sujet, la perfection des moindres détails, voilà de plus ce qu'il y a sur ce marbre représentant une agonie splendide et qu'on ne peut oublier.

VI

Tels sont les principaux morceaux de sculpture envoyés de Rome à Paris par Clésinger depuis quatre ans. Ce qu'on peut dire de plus juste de cet homme d'un immense talent, c'est que la fécondité, chez lui, n'exclut aucunement la perfection dans l'exécution, et c'est une qualité des plus précieuses et des plus rares. Ses œuvres, malgré la transformation presque radicale qu'a subie son génie, n'ont sans doute pas la hauteur et l'imposante gravité de l'antique; mais le statuaire prend tout ce qu'il peut à l'antique pour ajouter en elles l'élévation, la force et la grâce, au sentiment moderne qui les rend accessibles au public blasé. Il faut espérer que le gouvernement fournira tôt ou tard à un tel artiste la facilité d'exercer son talent d'une manière digne de lui en décorant tout un monument. La statuaire malheureusement est un art qui nous touche peu. Nous avons l'amour et le goût des petites choses. Néanmoins, il ne faut pas que les artistes se découragent. N'eussent-ils autour d'eux, parmi tant de détracteurs et d'indifférents, — les indifférents sont pires que les détracteurs! — qu'un tout petit cercle d'appréciateurs et d'amis, ils doivent travailler pour ceux-là, supporter pour ceux-là les déboires de la vie réelle, les dénigrements des envieux, les contestations des niais, et les difficultés inénarrables de l'exécution dans l'art. Ils sont à la fois des prêtres et des soldats; ils doivent affirmer perpétuellement leurs doctrines dans chacune de leurs œuvres nouvelles, et lutter jusqu'à la mort pour la faire reconnaître et accepter. Et quelle vie des prétendus heureux de la terre est donc comparable à celle de ces hommes qu'on bafoue et qui souvent se débattent contre la misère? L'œil fixé sur leur idéal, ils vont droit devant eux, grandissant chaque jour, aussi bien par leurs efforts que par leurs progrès et leurs succès. Le monde retentit de leurs noms, et tout du moins ne meurt pas avec eux quand ils meurent. Le désir de l'immortalité chez l'homme n'est pas une chimère. Phidias n'est-il pas éternel? Chercher à recommencer l'œuvre de Phidias, même sans espoir de la refaire, c'est essayer de s'éterniser comme Dieu.

ERNEST FEYDEAU.

Digitized by Google

LA

QUATRIÈME FEMME

DE JÉROBOAM

Le docteur X..... est admirable, il ne doute de rien et ne se vante jamais. Il est vrai que ce serait peine perdue : des faits qui tiennent du miracle se chargent de le proclamer le premier aliéniste de notre temps.

Sa maison de santé n'a pas l'air d'un couvent, encore moins d'un hôpital : c'est un château. Le parc est merveilleux ; la vue s'étend sur une vallée charmante et tranquille. Pas un seul de ces obélisques de brique estompés de noir de fumée, dignes monuments élevés par l'industrie à l'industrie, ne se montre à l'horizon. La locomotive et les rails y sont encore inconnus, l'air y est pur et vif, les chansons des moissonneuses ou des bûcherons rompent seules ce silence des champs qui semble nécessaire à la nature pour se recueillir et enfanter.

Cette influence d'un paysage calme et pittoresque est un des premiers éléments de guérison pour la folie ; les âmes sorties de leur voie tendent à y rentrer à la faveur des impressions primitives de la condition humaine que la civilisation a si profondément modifiée.

Pour compléter l'aspect favorable, le gardien, cet indispensable auxiliaire de la science, est transformé ici dans la forme et dans le fond. Ce laquais en demi-livrée bleu et or, c'est un gardien ; cet autre, qui a l'air de diriger la rentrée des foins et des moissons, de veiller sur les coupes avec des poses de régisseur de bonne maison, gardien ; ce maître d'hôtel vêtu de noir, cravaté de blanc, gardien, gardien intelligent, habile, presque savant.

Digitized by Google

Visitant au printemps dernier cette maison célèbre, j'avais demandé à parcourir seul les allées du parc dans lesquelles se promènent librement les maniaques, qui sont aux fous ce que l'intelligence est au génie. J'errais sous les beaux ombrages, assez ému de mon isolement au milieu de ces étranges, mais cependant paisibles promeneurs. Je rêvais au Dante parcourant exilé les bosquets de Ravenne, peuplés par son imagination d'âmes en peine le sollicitant à écrire *la Divine Comédie;* au Tasse songeant à Léonore dans les vignes de Sorrente; à l'Arioste évoquant *le Furieux* dans les défilés de l'Apennin; à Camoëns chantant sa patrie sur les plages asiatiques, au milieu des ombres de ses compagnons engloutis; à tous ces fous sublimes que j'ai si souvent admirés, et qui, à force de malheurs et de génie, ont touché aux limites de la raison. Je m'égarais dans les pensées tristes et excitantes que m'inspirent toujours la solitude et la rupture des liens qui nous attachent au monde réel. Je ne sais vraiment si l'influence du lieu ne m'emportait pas vers ces sphères funestes où la pensée n'est plus maîtresse d'elle-même, lorsque, Dieu merci, je rencontrai un visage ami dont le sourire me rappela à la raison.

J'avais devant moi Henri Berton, ami du docteur X...., et déjà connu par des travaux littéraires, peu faits peut-être pour notre temps, mais que j'aime à relire, et qui révèlent une intelligence distinguée, un peu trop originale, et un cœur excellent. Nous nous serrâmes les mains plus affectueusement et plus intimement sans doute qu'en une rencontre ordinaire. Il en était de nous, dans ce moment, comme de ces compatriotes que l'éloignement de la patrie fait amis sur la terre étrangère dès le premier abord. Notre début fut une plaisanterie qui éclata simultanément sur nos lèvres; nous nous félicitâmes de nous rencontrer en un tel lieu, quelque agréable qu'il fût, à un autre titre que celui de pensionnaire. Berton m'offrit de me servir de cicerone, et, en le remerciant, je lui fis part des tristes impressions au milieu desquelles je l'avais rencontré.

« Ah! me dit-il, ce n'est pas une étude sans danger que celle de la folie; le docteur lui-même le confesse; il prend soin d'aller se retremper souvent dans le milieu du monde prétendu raisonnable. Si cela ne me change pas beaucoup de régime, dit-il, cela me repose, du moins.

— Quant à moi, dis-je à Henri, je m'étonne de l'intérêt croissant que je prends à une question si brûlante; je n'en voulais avoir d'abord qu'une notion générale. Tout le monde parle de la maison du docteur X..... il m'en faut dire un mot dans ma Revue lundi prochain, et, en chroniqueur consciencieux qui n'écrit pas ses voyages au coin de son feu, je suis venu passer tout un jour ici;

Digitized by Google

malheureusement le docteur est absent. Je compte sur vous pour le suppléer.

— Je le ferai d'autant plus volontiers, se hâta de dire Henri, que j'ai étudié la folie avec ardeur ; c'est dans ce but que vous me voyez ici, je me suis condamné pendant trois mois à partager la vie de ces malheureux pour les voir de plus près, les suivre, les interroger et me les expliquer. Des motifs personnels, des chagrins profonds dont la cause se rattache aux misères qui passent sous nos yeux, m'ont attiré vers ces études. Un amer plaisir m'y a retenu et m'a fait m'y dévouer avec passion..... »

Henri s'animait ; sa figure blonde et douce s'accentuait, ses yeux bleus s'irisaient de fiévreuses paillettes ; il continua :

« Connaissez-vous les joies du bain maure, lorsque le corps brisé par d'insolents massages se détend et se repose dans une langueur fainéante et pleine de charme. Après avoir donné une partie de vous-même, — la meilleure quelquefois, — à des devoirs odieux, contraires à vos instincts, connaissez-vous la douceur de la pensée reprenant son vol et vous emportant dans les horizons bleus de la fantaisie, comme le rêve nous fait voyager loin du corps dans ce monde étrange qui est, peut-être bien, le monde réel ? A voir ce qu'on appelle le vrai et le raisonnable, je me persuade de plus en plus que les fous sont des sages qui ont vu plus loin qu'il n'est permis et que l'ordre légal a punis, comme ces curieux qu'on met en prison pour être entrés au spectacle sans billet, ou ces indiscrets qui se glissent dans les coulisses sans la permission du régisseur. Avez-vous vu l'âne dételé de sa lourde charrette se rouler dans un pré, allonger sa tête et fermer avec volupté cet œil intelligent que Topffer aimait tant ? Avez-vous vu vos chiens, après huit heures de chasse, s'étendre sur le foyer le nez dans les cendres ; ou l'esclave efflanqué du rôtisseur sortir de sa roue pour s'étaler au soleil ? Ils ferment les yeux et font semblant de dormir. Leur jouissance est bien supérieure au charme du sommeil : ils se reposent d'un travail matériel par des rêveries transcendantes ; ils sont heureux. Eh bien ! j'ai éprouvé quelque chose de ces plaisirs délicats des hommes et des bêtes en quittant le monde ordinaire pour le monde fantastique que j'ai étudié ici, en partageant avec nos hôtes ces joies savoureuses de l'esprit affranchi qui tiennent un peu du verger du voisin où les pommes semblent plus rouges et plus succulentes que dans le verger paternel. Nous sommes absolus et nous déclarons fou, bien plus, nous enfermons quiconque enjambe la barrière dans laquelle nous prétendons parquer la vérité et la raison en déclarant que tout ce qui est par delà est erreur et folie. Hommes raisonnables et orgueilleux qui nous moquons des poteaux armoriés indiquant à un kilomètre l'un de

Digitized by Google

l'autre les frontières du prince de Schleinitz-Oberwald, ne soyons pas si vains! *Cœlum cœli domino, terram autem dedit filiis hominum* (le ciel est à Dieu, mais la terre est aux hommes). Que font, ne vous déplaise, les hérauts du monde moral? Ils plantent, déplantent et replantent sans cesse les poteaux de vos frontières officielles. Hier c'était ici, et un procès-verbal pompeux déclarait que cette limite extrême était marquée à perpétuité; demain vous arrachez et vous replantez plus loin le poteau railleur. Depuis un siècle vous avez marqué bien des frontières, et dans un siècle vous en aurez marqué bien d'autres jusqu'à ce que, faisant le tour du globe de la science, vous vous asseyiez sur le dernier pal et vous y mourriez de soif en aspirant à étudier cet autre globe que Dieu se réserve et vers lequel le droit de raisonner et de déraisonner projette un pont tremblant. Le moyen âge avait bien compris l'homme, et je crains que nous n'ayons pas fait preuve d'autant de sagesse au milieu de notre civilisation. Nous avons bâti de petites maisons pour les fous, tandis qu'au moyen âge on les honorait comme des privilégiés en communication avec le ciel. On est injuste pour le moyen âge; avec des instruments médiocres, il a fait de grandes choses. Mais, sans me jeter dans la controverse, je veux vous dire en quoi, pour le moment, le moyen âge me paraît si recommandable : c'est qu'il avait compris que la raison ne pouvait être toujours enfermée en elle-même, se repaissant de lourdes vérités et d'indigeste réalité; il avait institué la *Fête des Fous*. Le monde entier sortait ce jour-là de son ornière; la sagesse était proclamée folie, la folie sagesse et, pour tout dire en un mot, si l'ordre naturel avait pu subir l'interversion imposée à l'ordre moral, on aurait vu, d'un soleil à l'autre, les oiseaux se jouer dans l'onde et les poissons dans l'air. Ces saturnales auxquelles la religion ne refusait pas sa sanction, avaient non-seulement leur raison d'être, mais encore leur résultat. Cette journée accordée tous les ans à la folie était une sauvegarde pour le reste du cycle annuel. C'était le vaccin qui appelle la maladie, la brave, et en annule les dangers. Les fous étaient rares alors, les sages nombreux. Je ne sais si notre temps orgueilleux, qui fait tant de reproches au moyen âge, pourrait en dire autant. Mais ce n'était pas encore assez; la journée se compose d'heures, comme l'année de jours, et dans la période la plus courte, la folie avait encore son moment de règne. Les rois, les grands seigneurs avaient leur fou qui rompait pour eux la monotonie de la vie positive. J'ai vu, à Senlis, dans l'église Saint-Maurice, un monument consacré à la mémoire d'un de ces sages en titre d'office qui portaient par courtoisie le titre de fous. La statue de marbre est couchée, revêtue des insignes de sa charge : le visage et les mains sont d'albâtre. On lit à l'entour : *Cy gist Thévenin de*

Digitized by Google

Saint-Légier, fou du roi nostre syre, qui trespassa l'onziesme juillet l'an de grâce 1375. »

Henri s'arrêta ; il avait parlé avec l'émotion d'un artiste qui explique devant son tableau le sentiment et les circonstances qui ont présidé à l'exécution de son œuvre. Il reprit avec tristesse :

« Vous pourriez penser que je me suis passionné pour le sujet de mes études, seulement par amour pour cette maîtresse capricieuse et exigeante qu'on appelle la science ; il n'en est rien. Comme presque tous les gens épris, c'est moi que j'ai aimé, moi que j'ai recherché dans tout ceci. Vous avez écouté avec patience des choses extravagantes, vous les trouvez peut être folles ?..... »

Il pâlit étrangement en me faisant cette question et sembla m'interroger en fixant sur moi ses yeux effrayés.

« Mon cher ami, lui dis-je, je vous ai écouté avec plaisir et sympathie, et quand même votre langage se serait imprégné des effluves qu'on respire ici, qu'importe! Est-ce que je ne sens pas moi-même quelque chose qui me gagne de cette torpeur secrète de la folie..... Nous sommes bien sûrs de notre raison ; ce soir nous sortirons d'ici, nous serons à sept heures à Paris, nous dînerons sur le boulevard, puis nous nous séparerons pour reprendre, sur les rails de la raison, cette vie convenue qui est parfois bien fastidieuse. Profitons jusqu'au bout de ce moment où il nous est permis de causer de ces choses étranges, sur leur théâtre, au milieu des décors et des personnages. Enfonçons-nous dans ces pensées extraordinaires qui viennent nous chercher. Continuez à me parler : confiez-moi ce qui monte de votre cœur à vos lèvres, je vous écoute de toutes mes forces. Je prends d'avance à ce que vous m'allez dire un vif intérêt, et cependant vos paroles vont me bercer. Je vis en vous et en moi : c'est bizarre et agréable. Parlez ! »

Et, en effet, je sentais mon pouls s'accélérer, ma tête se troubler doucement ; ma pensée se poursuivait à travers mille détours sans perdre sa lucidité, malgré de capricieuses lenteurs et des soubresauts imprévus. J'étais bien disposé pour écouter sans fatigue.

Je ne me souviens pas du début de Berton ; ses premières phrases ne furent pour moi qu'un bruit triste et doux. Lorsque je recommençai à comprendre et à suivre le fil de son discours, voici ce qu'il disait :

« ..... J'avais été élevé avec elle ; il était convenu qu'elle serait ma femme..... Que mon amour pour elle était doux, qu'il est encore riant et gracieux dans mon souvenir ! Ma cousine Louise est blonde. Elle réalise dans toute sa perfection le type blond des françaises. Sa peau est de ce blanc nacré qui n'a rien d'étiolé ni de maladif et que parcourent vigoureusement de jolies veines d'azur où roule à petits flots

Digitized by Google

pressés un sang vif et franc ; il sait bien montrer sa couleur véritable lorsqu'il colore tout à coup le front, les joues, et même le cou..... Je l'ai vue rougir de joie, mon ami, je ne connais rien de plus charmant. Je ne vous dirai rien de ses yeux ; il faut les voir dans leur vif éclat sous leurs longues paupières. Je ne vous dirai rien de sa taille, de sa main, de son pied, exquis dans leurs proportions et leur souplesse, car, à vrai dire, je n'ai jamais détaillé sa beauté. Je la voyais dans son charmant ensemble et j'en étais fou. Encore ce triste mot..... Fou ! j'en étais fou ! Eh bien ! je le suis encore. Elle habitait, dans l'avenue Marbeuf, une charmante maison comme Paris en compte si peu en dehors de ces quartiers qu'on nous gâte en les embellissant. Le petit perron blanc s'avance dans une cour pleine de soleil et de fleurs, il semble aller au devant de vous et vous inviter à entrer dans ce logis hospitalier. Au premier étage, vers l'angle de la façade, il y a une fenêtre que je connais bien ; une jolie fenêtre avec son store rayé de bleu, couverte de réséda, de roses et de vigne folle. Je savais précisément quelles branches fleuries encadraient le visage de ma cousine lorsqu'elle brodait en respirant les senteurs du petit jardin. Chère fenêtre, que de fois je l'ai regardée ! Si les yeux laissaient sur les êtres inanimés une trace de leur langage, que de choses ne dirait pas la fenêtre que j'aimais tant ! Deux fois tous les jours je passais sans y entrer devant la maison de ma cousine, me contentant d'un bon sourire de Louise et d'un petit signe de sa tête blonde ; puis, mes travaux terminés, ma journée remplie, je franchissais la cour fleurie, et, le cœur bondissant de plaisir, j'entrais. Louise était charmante pour moi ; mais souvent je la surprenais à me regarder tristement. Elle semblait sonder ma pensée ; une fois même, que je traitais avec feu une question qui me passionnait, elle montra un fugitif sentiment d'effroi qui fit bientôt place à une expression de pitié douloureuse et de tendre commisération. Je voulus, en l'interrogeant, m'expliquer cette étrange impression. Sans me répondre directement, elle me pria doucement de me calmer, et je vis ses doigts charmants essuyer une larme furtive. Je ne l'interrogeai plus et je sentis une profonde défiance de moi-même envahir mon cœur avec une amère tristesse. De ce jour commencèrent mes chagrins. »

Il fit une pause et reprit aussitôt :

« Vous ne connaissez que les élégances recherchées qui nous sont étrangères. Vous soupçonnez à peine nos tranquilles plaisirs ; nos douleurs vous échappent, et les personnages de nos drames intimes vous sont inconnus. »

Il s'arrêta encore et me dit tout à coup :

« Vous ne connaissez pas Pierre Hubert ? Il sort de l'Ecole centrale ; il est ingénieur civil. C'est un bon et spirituel garçon que j'ai-

Digitized by Google

mais beaucoup, peut-être à cause de la divergence des routes où nous avions engagé notre vie. Canotier l'été, danseur l'hiver, Pierre Hubert trouve moyen d'être savant à ses heures. Réjoui, barbu, malin, un peu gros, légèrement chauve, chantant mieux que Levassor, dansant comme ces dames dont le nom seul est presque un grand écart, buvant gaiement jusqu'à l'ivresse — exclusivement, — Pierre Hubert a le talent inattendu d'être adoré des douairières et recherché par les hommes graves. Je dis douairières; pour notre monde, ce titre est prétentieux, mais le mot *vieilles femmes* ne serait pas exact, et *vieilles dames* me répugne. Avec le mot *dame*, je n'admets que l'adjectif *belle*, et encore M. Prudhomme m'a gâté les mots « belle dame..... » Pierre Hubert était aussi assidu à la maison de la rue Marbeuf que sa vie écartelée de plaisirs et de travaux pouvait s'accommoder d'exactitude. Son arrivée était toujours saluée de joyeux éclats de rire, mais je ne sais pourquoi, surtout dans les derniers temps, lorsque je survenais tout disposé à me jeter au plus fort de cette gaieté, je produisais l'effet d'un bémol intempestif sur le clavier de l'allégrese générale. Ce n'est pas qu'on m'accueillît mal; tant s'en faut. Ma tante me donnait à baiser sa main sèche et jaunie, comme elle en avait pris l'habitude depuis le jour même où elle était entrée dans la famille, remplaçant une seconde mère que j'avais perdue pour mon malheur, et plus encore pour le malheur de Louise et de son père. Mon oncle me tendait sa grosse main et m'offrait un verre de bitter, la seule liqueur qu'il se permît. Pierre Hubert me disait invariablement : « Bonjour, mon » bonhomme! » Louise m'ouvrait le ciel avec un sourire. Quelque chose me gâtait ce bon accueil : les sourires étaient contraints, les mains n'étaient pas confiantes. J'étais tellement certain du triste effet que je produisais sur la gaieté de ma cousine, que mon cœur battait à me rompre la poitrine chaque fois que je montais l'escalier. Je me sentais pris, avec un profond regret d'être allé jusque-là, d'un insupportable désir de me retirer sans troubler des joies, hors desquelles une fatalité inexpliquée semblait me rejeter. Par une belle après-midi de l'été dernier, moins confiant encore que d'habitude, je montai le perron blanc et foulai d'un pas hésitant la natte du vestibule. Des éclats de voix parvenaient jusqu'à moi, mais mon trouble ne me permit de distinguer aucun sens; je me représentais tristement l'effet que j'allais produire. J'ouvris doucement la porte du salon; il était vide, les voix venaient du boudoir de ma cousine, fermé seulement par une portière de tapisserie, œuvre de ses doigts de fée. Je ne cherchai d'abord à rien saisir de la conversation, j'appartenais tout entier à ce malaise qui m'ôtait le courage de me présenter. Bientôt mon nom prononcé par Pierre Hubert et par

Digitized by Google

Louise réveilla ma curiosité, et j'écoutai avec un vague espoir de me sentir soulagé et d'apprendre peut-être par quel fatal motif j'étais digne de pitié, presque de respect, puisqu'on semblait me plaindre et qu'on n'osait rire devant moi.

« — Louise, disait Pierre Hubert, ne soyez pas victime d'une loyauté déraisonnable. Vous savez bien que vous ne pouvez l'épouser.

» Mon cœur qui battait à m'assourdir se tut un moment.

« — Qui sait, reprit Louise après un instant de silence, peut-être je le guérirais.....

» — Mais il faudrait sur cette seule chance dévouer votre vie à une fatale épreuve, vous exposer à une déception désolante. Et où trouverez-vous tant de courage? Vous ressentez pour lui de l'intérêt que votre nature généreuse vous a fait prendre quelque temps pour un sentiment plus tendre. Si vous avez jamais eu pour Henri quelque chose qui ressemble à l'amour, croyez-moi, Louise, ce n'est pas à cet enfant qui chante et qui rit dans les cœurs qu'il faut l'attribuer. C'est à cet autre amour fade et sévère qui porte son nom avec l'orgueil du fils adoptif d'un grand seigneur, et qui le porte mal, à l'amour fraternel. De l'amour pour Henri! vraiment, mais que ferait-il de vous? Un copiste pour ses élucubrations, un correcteur de ses épreuves. Encore, le pauvre bonhomme, s'il avait pu s'en tenir à ses rêveries habituelles, mais savez-vous à quel travail il s'acharne en ce moment? Il fait et refait les généalogies de la Bible. Et si son caractère s'assombrit de plus en plus, c'est qu'il ne peut parvenir à retrouver une chose importante en vérité, et qui manque au bonheur général, *le nom de la quatrième femme de Jéroboam*, égaré depuis vingt siècles. Il est fou, vous dis-je, chère Louise, fou à lier!

» — Longtemps, reprit ma cousine, j'ai voulu en douter. Pauvre Henri! si bon, si affectueux, si doux..... je l'aimais bien..... »

» Les yeux de Louise s'agrandirent de terreur, ses mains cherchèrent instinctivement du secours autour d'elle, ses lèvres balbutièrent sans rien prononcer, lorsquelle me vit debout dans la portière entr'ouverte. Une glace était en face de moi. Je compris son effroi, j'étais pâle comme la mort, mes yeux me faisaient peur, mes lèvres souriaient avec effort. Pierre Hubert se retourna et se précipita vers moi; ses mains robustes se jetèrent sur mes deux bras comme pour me mettre dans l'impossibilité de commettre un crime. Cette injurieuse défiance me calma; je me sentais fort au milieu de ma douleur. Mais les apparences étaient contre moi.

« — N'ayez pas peur, ma cousine, dis-je tout d'abord. Pierre Hubert, laissez-moi m'asseoir, je vous prie; les jambes me manquent et j'ai plus besoin d'être soutenu que contenu. Otez vos mains, je ne sais ce qu'elles font sur ces bras inertes. »

Digitized by Google

» Je n'avais pas, je crois, ma voix ordinaire : il me semble que je m'entends encore parler avec douceur et tristesse. Louise vint à moi et me prit les mains en disant : « Pauvre, pauvre Henri, qu'avez-vous ? » Elle me conduisit à un fauteuil, et me versa un verre d'eau que je bus lentement. Pierre Hubert se plaça derrière moi, me dominant de toute sa taille, et je surpris dans la glace un signe qu'il faisait à ma cousine pour la rassurer.

« Louise, dis-je au bout d'un instant, il est vrai que je cherche le nom de la quatrième femme de Jéroboam. C'est même moi qui ai découvert que ce prince fut marié quatre fois et qu'il répudia sa quatrième épouse qui devait être de Dan ou de Bethel, mais non pas de Sichem comme je l'avais dit imprudemment avant d'avoir suffisamment étudié la question. Que voyez-vous de fâcheux, je vous prie, à ce qu'un point d'histoire soit élucidé ? La question vous paraît mesquine, peut-être, mais que diriez-vous d'un diamant poli à peu près ? Il faut pour qu'il brille d'un parfait éclat à votre doigt ou sur votre front que, sur son établi grossier, le lapidaire consume ses jours et ses nuits à faire resplendir la moindre facette. Quel écrin que l'histoire sacrée qui a pour fondement le livre des livres, la Bible ! Ne faut-il pas honorer le moindre des ouvriers qui se dévouent pour mettre en lumière ses moindres beautés ? Ma cousine, n'ai-je pas raisonné juste ? Je tenais à vous prouver que je ne suis pas fou. Et cependant quelquefois, en vous regardant, je me suis bien dit que je l'étais. Je veux aujourd'hui vous donner une grande preuve de raison. Louise, vous n'avez pas d'amour pour moi ; vous ne pouvez songer sans frémir à lier votre vie à la mienne. Eh bien, moi, j'ai pour vous un ardent et puissant amour auquel vous pouvez répondre, l'amour fraternel si mal traité tout à l'heure. Allons, Pierre Hubert, reviens ici, mon ami, ne te tiens pas derrière moi tout prêt à me saisir à bras le corps ; viens, tu te jetteras bien mieux entre Louise et moi si ma prétendue folie me reprend. Viens donc ici, et dis-moi, vilain traître, si tu me chasseras de chez ta femme lorsque je l'irai voir quelquefois en bon frère et ami. »

» Je crois que ces paroles déchirèrent un voile dans le cœur de ma cousine, et lui firent voir combien elle aimait Pierre Hubert. Elle se jeta à mon cou et trouva moyen en même temps de lui serrer les deux mains. Pauvre Louise ! Pierre Hubert nous regardait de son air joyeux et ouvert.

» — Ne vous étonnez pas trop de mon dévouement, cher ami, lui dis-je tout bas, Jéroboam a répudié la princesse Trois-étoiles, et, s'il faut tout vous dire, tout vous avouer : Je l'aime et elle est libre ! »

» Sur ces mots je sortis. Je retournai à mes travaux. Ma tête était alourdie ; je souffrais, mais je ne me l'avouais pas. Je retrouvai sur

Digitized by Google

ma table les monceaux de papiers qui contenaient mes notes sur les généalogies de la Bible. Je résolus de rompre avec ces études qui m'avaient été fatales. Comme je classais ces recherches pour en élaguer les pages inutiles, une lumière me frappa. Un texte me tomba sous la main qui illumina ma pensée rendue sans doute plus subtile par les secousses qu'elle venait de subir. J'avais trouvé! La malheureuse épouse de Jéroboam, oubliée depuis tant de siècles, était nommée dans un commentaire manuscrit du rabbin Ner-ab-Ner sur le IIe livre des Rois, chap. III, v. 3. A propos de Maacha, mère d'Absalon et de Tholmé, roi de Gessur, le sage Ner-ab-Ner observe qu'elle portait le même nom que la *dernière* épouse de Jéroboam. Maacha! Un frisson délicieux parcourut tous mes membres lorsque je prononçais ce nom si longtemps cherché. Je pouvais enfin la nommer cette princesse infortunée que j'avais vue si souvent pleurante et désolée, meurtrissant son visage et son sein en maudissant son ingrat époux. Je pouvais l'évoquer, l'appeler à moi, la consoler, l'aimer en murmurant son nom : Maacha!.... Cependant, je n'en persistai pas moins dans mes résolutions. Les généalogies de la Bible s'engouffrèrent dans un immense carton que je scellai d'un triple sceau. Etrange condition du travail de la pensée! Des signes noirs plus pressés et plus nombreux que les grains de sable de la mer, répandus sur de froides et légères feuilles de papier qu'une étincelle peut détruire, qu'une goutte d'eau peut désorganiser, voilà le résultat d'un travail acharné. Le voilà scellé dans une tombe, sans voix, sans force..... Mes pauvres travaux, ils se laisseraient lacérer ou brûler par la main d'un enfant, et cependant ils sont les veilles de mes yeux, l'effort de mon génie, l'œuvre de tout ce que j'ai de valeur et de force..... Je jetai un dernier regard de regret à l'enfant chéri de ma pensée; puis calmé par la satisfaction du devoir accompli, je me mis à rêver. L'heure s'avançait. A travers la nuit qui tombait, je revis toute la scène du boudoir, et j'entendis la voix de ma cousine, celle de Pierre Hubert, la mienne. « Fou, » disaient-ils! Qu'est-ce donc que la folie? Suis-je fou, vraiment? Ah! voilà un sujet d'étude digne de moi, qui démontrera victorieusement la valeur et la limpidité de ma raison. Il faut prendre le taureau par les cornes et le terrasser. Certes je ne veux pas causer un regret à ma cousine; mais si je la voyais rêver un jour en me regardant, je n'en serais pas trop fâché. Je ne suis pas fait pour le mariage bourgeois, il me faut une épouse austère, toujours jeune dans son antique beauté : la science. Je lui donnerai le nom de Maacha à cette Junon de mon Olympe, et je serai heureux selon mes souhaits et au gré des siens, je l'espère. Tandis qu'elle me donnera des fils et des filles qui me feront honneur devant la postérité, Louise s'entourera de marmots bruns et blonds

Digitized by Google

pour lesquels je chercherai des prénoms bizarres qu'ils ne rendront jamais aussi illustres que ceux de leurs cousins. Occupons-nous déjà de nommer l'aîné de mes enfants. Comment le baptiserai-je? *Eloge de la folie?* Non; à cause d'Erasme qu'on accuserait d'avoir troublé mon ménage..... *Le Fou?*..... Je m'en tins à ce titre si vaste dans sa simplicité, et c'est sous ce vocable que je disposai dès cette nuit-là le plan de mes travaux sur la folie. Le lendemain j'arrivais ici et je contais au docteur X..... mes projets d'étude; je lui expliquais mon plan et les motifs qui m'avaient amené à le concevoir. Le docteur m'écouta avec cet air profond et sympathique que vous lui connaissez. Il me questionna avec la discrète affection qu'il m'a toujours témoignée et m'accorda l'autorisation que j'ambitionnais d'étudier ici même les questions qui me passionnent. Voici trois mois que je vis au milieu de ces malheureux; mes études sont achevées depuis ce matin même; elles sont là dans mon cerveau; en quelques jours je les transporterai sur le papier. Mais quelque joie que j'aie ressentie à ces travaux, ils ne m'ont pas fait oublier Maacha; elle a encore mes plus douces pensées. Je suppose qu'elle a épousé Pierre Hubert, car en trois mois il se passe bien des choses. Je me proposais de partir ce matin pour aller les voir au pays de Gessur; mais, lorsque je me suis présenté à la grille, le portier, — je ne sais pourquoi, — m'a prié de rester. »

« Je soupçonne le docteur X..... de ne pas vouloir me laisser partir sans profiter de mes conseils, » ajouta doucement le pauvre Henri Berton.

Pierre Hubert a mûri depuis son mariage. Il est ingénieur en chef d'une grande compagnie; sa femme fait sensation aux bals de la rive droite. Quant à Henri Berton, je ne l'ai pas revu. A quoi bon?.... Le docteur X..... m'a dit hier un triste mot : *Incurable!*

ANTOYNE DE BÈME.

Digitized by Google

LA GUERRE C'EST LA PAIX

NOUVELLE DOCTRINE DE M. PROUDHON

La Guerre et la Paix, recherches sur le principe et la constitution du droit des gens. par P.-J. PROUDHON. Collection Hetzel.

Les gens dont il est le plus dangereux de parler sont les utopistes qui mettent de la profondeur dans tout ce qu'ils disent, parce que chacun les interprète à sa façon, les comprend pour soi, si bien qu'aux yeux du voisin, soit qu'on les approuve, soit qu'on les réfute, on paraît toujours ne les avoir pas compris. Eux-mêmes n'y perdent rien; au contraire ils gagnent en réputation auprès de nous ce que nous perdons en assurance auprès d'eux, et plus il nous est difficile d'asseoir une opinion définitive sur leur compte, plus il leur est aisé de fonder leur crédit à nos dépens. La profondeur est une belle chose, qui s'impose, quoi qu'on fasse, et c'est pour cela sans doute que la vérité réside au fond d'un puits. Rien n'est mieux porté que l'air de sphinx, et cette apparence dévorante réussit toujours; heureux les hommes qui savent inventer des énigmes; en deux volumes de confortable librairie comme en deux lignes d'un journal de modes, le succès en est assuré; tout le monde aussitôt les comprend et personne n'en veut avoir le démenti. Jugez quelle réputation tant d'Œdipes font au sphinx; elle grandit tous les jours, et l'amour-propre de quiconque a démêlé à travers ces voiles obscurs des idées profondes y est intéressé. Celui-là est mal venu qui avoue y découvrir, si tant est qu'il y découvre quelque chose, un certain nombre de paradoxes.

Il y a un écrivain dont la renommée grossit tous les jours, surtout depuis qu'il est mort (ceci indique assez que je ne veux pas parler

Digitized by Google

de M. Proudhon), un humoriste bizarre, qui fait école, qui fait loi aujourd'hui parmi la jeune génération littéraire, grâce à cet air d'homme à problèmes ; c'est Stendhal. Stendhal a tout vu, tout senti, tout compris, tout deviné, tout analysé ; il est tout, tout est en lui ; on ne jure que par Stendhal, ne touchez pas à Stendhal ; qui ne l'admire pas ne le comprend pas et n'est pas digne de le comprendre. Instinctivement je me défie de ces vastes intelligences où l'on trouve tout, comme dans le fameux sac du Robinson suisse. Cette manie de les déclarer inépuisables a transformé en génie l'affectation et les tics de Stendhal. Pour quelques traits de vérité brutale, cet algébriste d'une prétendue réalité, ce sec pédant de l'absurde, le moins artistes des hommes, est devenu un esprit extraordinaire, et l'on craint bien plus de paraître sot en ne le comprenant pas que dupe en le prônant. Je reconnais qu'il a pour lui deux mérites sans lesquels il n'y a point de grand homme : il est paradoxal et il est absolu ; il a une manière carrée de dire des choses puériles et des choses impossibles, une façon franche de tailler dans le puff, une allure cassante à se promener dans le vide ; c'est un plaisir ! L'heureux homme, il a voulu être pris pour un phénomène, et il a été pris pour un phénomène. Seulement il se moque un peu plus de nous à mesure qu'il s'éloigne ; pour ses contemporains il n'était qu'une nébuleuse, pour nous il passe comète.

Je ne ferai pas l'injure à M. Proudhon, qui d'ailleurs s'occupe de questions graves, de le mettre sur la même ligne que Stendhal. Son talent à lui est prouvé ; de toutes ses idées, en politique ou en économie sociale, ne restât-il rien, il resterait toujours à leur auteur la réputation d'un logicien incomparable, du raisonneur le plus exact et le plus vigoureux de l'époque : c'est un théorème vivant. On peut discuter sa manière absolue et systématique, on peut repousser surtout les systèmes qu'il invente, on peut prédire enfin qu'il passera, comme tous ces radicaux à formules, comme M. de Girardin lui-même ; mais on ne niera pas, sans une prévention excessive, l'habileté avec laquelle il construit ses théories et s'y cramponne jusqu'à la fin. Du vrai philosophe, il a au moins la dialectique serrée et profonde, il en a quelquefois l'éloquence ; il en a surtout la sincérité. Je suis convaincu que nul plus que lui n'a foi dans les doctrines qu'il expose, dans les arguments qu'il emploie, dans les moyens qu'il recommande. Tous ses livres paraissent inspirés par un profond amour de l'humanité, et doivent l'être, car ils ont obtenu le sceau glorieux de la persécution. L'exil appelle sur sa personne l'intérêt et le respect ; on ne les lui refuse plus guère, et il s'y mêle depuis quelque temps, par une heureuse réaction en sa faveur, beaucoup d'admiration. Ses amis le regardent comme le maître de

Digitized by Google

la politique nouvelle, comme le prophète de la société moderne; on dit de tel député à la Chambre qu'il a été formé par M. Proudhon; en un mot, il fait des élèves, et c'est justice. Nombre de ses idées, tant décriées jadis, deviendraient même immédiatement applicables si on les dépouillait de leur forme paradoxale et absolue. J'ajoute, pour être franc, que le nom de socialiste, qu'on lui jetait naguère comme une injure, me paraît presque synonyme de philanthrope et le devient chaque jour davantage. Sans être socialistes *jusqu'aux moelles*, comme un personnage d'une comédie récente, nous le sommes tous par quelque endroit. Mais, je l'avoue, s'il y a des gens que rien n'étonne, il y a des énormités qui me confondent.

On croit aux prodiges en France. Si un bon acrobate, un Léotard qui vient de faire ses tours, voulait gager avec toute une foule assemblée qu'il va monter dans la lune, et que l'enjeu fût important, on rirait peut-être, mais on tremblerait secrètement de perdre, on croirait un instant le fanfaron, on dirait : « C'est un homme fort; il a peut-être un moyen; » on ne tiendrait pas le pari. Le fait est pourtant qu'il n'y monterait point; mais le lendemain tout le monde dirait qu'il allait y monter. Eh bien, en présence du nouveau livre de M. Proudhon, *la Guerre et la Paix*, je laisse les admirateurs du prodigieux s'écrier qu'il va escalader le ciel, et j'avoue que, pour mon compte, malgré toute la lucidité du style et des arguments, je n'ai pas compris. Ce qui prouve que l'on peut énoncer clairement, non-seulement ce que l'on conçoit bien, mais même ce que les autres conçoivent mal. Ici, un bruit de paradoxes tombant les uns sur les autres a étourdi ma raison et troublé en moi les notions les plus vulgaires du bien et du mal. Ce que j'ai cru saisir, dans cette tempête, m'a paru choquer de front tous les usages reçus et toutes les idées établies, y compris celle qu'on se fait du talent et des opinions de l'auteur lui-même. Cela s'est révélé si nouveau, si étrange, si audacieux, que j'ai reculé comme devant trop de lumière, ou plutôt comme devant l'incendie. Enfin, sans banale affectation d'humilité, je me suis senti renversé, confondu. J'imagine, pour consoler mon amour-propre, que d'autres auront éprouvé la même commotion, violente, instantanée. M. Proudhon en cite un d'abord, l'avocat qui fut chargé par le libraire d'examiner préalablement le livre, par crainte d'une censure plus dangereuse, et qui rendit ainsi son jugement : « Cet homme creuse, creuse, il soulève des questions plus grosses les unes que les autres; cela vous donne le vertige, cela vous coupe la respiration, cela vous assomme. » Vraiment, on est heureux de n'être pas le seul. Juger, en tout cas, après un coup pareil serait imprudent; il vaut mieux recueillir son sang-froid pour analyser le livre dans toute la sincérité de son cœur, en se réservant

Digitized by Google

de présenter ensuite quelques timides objections : que les fanatiques nous pardonnent.

I

« Les Iroquois, qui mangeaient leurs prisonniers, et justement parce qu'ils les mangeaient, en savaient plus que Montesquieu sur le droit des gens. Manger son ennemi, c'était exécuter sur les personnes l'arrêt que la victoire n'avait portée que sur l'Etat. » C'est M. Proudhon qui s'exprime ainsi : M. Proudhon veut qu'on ne mange que l'Etat ; telle est la grande, la seule théorie d'un livre qui roule tout entier sur le principe et la constitution du droit des gens. Le jour où M. Proudhon voudra faire un livre sur l'unité et sur l'éternité de Dieu, il nous dira qu'ils sont dix mille, et qu'ils sont en retraite ; c'est son procédé, ses livres contiennent toujours une ironie. Au reste, avant de pénétrer plus avant dans l'idée de M. Proudhon, remarquons qu'il n'a pas seulement condamné Montesquieu, mais tous ceux qui ont, avant lui, touché au même sujet, depuis Aristote jusqu'à M. Thiers, en passant par Cicéron, Hobbes, Grotius, Pufendorf, etc. Voici le résumé du rapport : Cicéron définit la guerre, d'après l'opinion commune, une manière de vider les différents par les voies de la force. « On est bien forcé, ajoute-t-il, d'en venir là, quand tout autre mode de solution est devenu impraticable. La discussion est le propre de l'homme, la violence le propre des bêtes. *Nam, cum sint duo genera decertandi, unum per disceptationem, alterum per vim; cumque illud proprium sit hominis, hoc belluarum, contugiendum est ad posterius, si uti non licet superiore.* » — « Mais, dit M. Proudhon, de son temps déjà, la pure notion du droit de la guerre s'était obscurcie. » Grotius se range à l'avis de Cicéron. L'idée d'une décision rendue par les armes lui rappelle le combat judiciaire usité au moyen âge, et que M. Proudhon admire encore en dépit de Montesquieu et des idées reçues. Loin de considérer la guerre comme un jugement, Grotius y voit, au contraire, la preuve que la justice est absente, la négation de toute autorité judiciaire. « Grotius, en un mot, ainsi que Cicéron, subit la guerre comme une extrémité douloureuse, dépourvue de toute valeur juridique et dont la responsabilité incombe à celui qui l'entreprend ou qui la provoque injustement. » Pufendorf abonde dans le même sens. Selon lui, la paix est ce qui distingue l'homme des bêtes. Vattel, fort profond quelquefois, partage la même opinion et pense que si la guerre est cet état dans lequel on poursuit son droit par la

Digitized by Google

force, ce ne peut donc pas être un jugement; ce ne pourrait en être tout au plus que l'exécution. Mais de quel jugement? va demander M. Proudhon. J'avoue qu'on ne le sait pas toujours bien; mais ce n'est pas une raison d'affirmer comme notre auteur que la guerre est le jugement même. La guerre, selon Vattel, se réduisant aux seuls moyens de vigueur, sans jugement préalable, est tout ce qu'il y a de plus opposé à la justice. Du reste Vattel, comme Grotius, admet le principe que si la guerre est juste d'un côté, elle est nécessairement injuste de l'autre, et il conclut en rejetant sur l'agresseur ou le défendeur injuste la responsabilité du mal commis, de quelque côté du reste que se tourne la fortune des armes. Pour Pinheiro-Ferreira comme pour Vattel et pour Grotius, il n'est toujours question que de contraindre, sans jugement préalable, un débiteur de mauvaise foi, ou de se défendre contre une agression injuste. Dans les deux cas, l'idée d'un tribunal guerrier, d'un jugement par la voie des armes, d'une légalité inhérente au combat, en un mot d'un droit de la guerre, disparaît entièrement. Kant soutient implicitement qu'il ne doit y avoir aucune guerre, ni entre individus ni entre peuples; que c'est un état extra-légal, et que le véritable droit des gens est de mettre fin à ces luttes exécrables, en travaillant à créer et à consolider la paix perpétuelle.

M. Proudhon traite tous ces écrivains, dont quelques-uns sont des hommes de génie, avec beaucoup de hauteur; il les rudoie même quelquefois de son ironie danubienne. Leur philanthropie, qui leur rendait la guerre un objet d'horreur, devient pour lui un objet de dérision. Deux philosophes à peine ont trouvé une demi-absolution devant son tribunal, l'un qui part de l'état de guerre pour arriver à l'état de société, c'est Hobbes; l'autre qui affirme que la guerre est infaillible comme Dieu, c'est Hégel. En leur accordant une moitié de grâce, M. Proudhon veut se faire la part plus belle à lui-même. En effet, ils sont les seuls qui se rapprochent quelque peu de son système, mais à un long intervalle. Et ce système, nouveau assurément tant il est ancien, consiste en deux points principaux sur lesquels nous allons nous arrêter. Tandis que presque tous les philosophes et les gens éclairés, d'accord pour maudire la force, pour condamner la guerre, ont déclaré de concert que la force était la négation du droit, que la guerre n'était qu'un emploi déplorable de la force, M. Proudhon leur opposant ce qu'il appelle la foi intuitive des peuples, l'instinct des masses, la conscience universelle, affirme que la guerre est le premier, le meilleur des jugements, qu'il y a un droit de la force, ou plutôt que la force est le droit lui-même. Voilà une théorie à laquelle on ne s'attendait point. Mais on ne s'attendait guère, avant Galilée, à voir marcher la terre. Elle marche pourtant, et l'exemple de Galilée

Digitized by Google

est bien encourageant pour les amateurs de paradoxes. Tout le livre de M. Proudhon est là : le droit de la force, le droit de la guerre, et on pourrait à la rigueur s'abstenir de plus amples commentaires.

A la suite d'une préface curieuse, où il raconte l'histoire d'Hercule, et cite un treizième travail de ce héros moins connu que la douzaine ordinaire, M. Proudhon, fier des succès de tout genre que le grossier vainqueur de l'hydre obtint dans l'antiquité, et se faisant de ses terribles flèches un premier argument, entre au cœur même de son sujet par un chapitre intitulé : *Phénoménologie de la guerre*, c'est-à-dire apparemment essence de la guerre. Phénomène presque complétement moral, selon lui, elle n'a jamais bien été comprise que dans les temps héroïques. De même que la religion et la justice, elle est *divine*, « c'est-à-dire primordiale, essentielle à la vie, à la production même de l'homme et de la société. » Elle fonde le règne de la justice et de la religion ; elle devient un idéal pour l'homme et en même temps pour la poésie et les beaux-arts. Elle élève le soldat et inspire l'artiste. Lorsque la paix, cette ridicule paix après laquelle on soupire, a amolli les nations, c'est la guerre qui les retrempe. Sans la guerre, que serait devenu le genre humain ? il a été bien heureux de l'avoir. C'est sur elle que reposent son passé et son avenir, pour ne rien dire du présent, qui ne compte jamais pour l'homme. D'ailleurs, la meilleure preuve que la guerre est d'essence divine, c'est que tous les peuples ont fait leur religion guerrière.

La religion chrétienne pourrait peut-être se risquer à réclamer ; mais sa protestation n'ôterait rien à la valeur de ce que M. Proudhon appelle le droit de la guerre. Jusqu'ici les philosophes avaient cru, et l'auteur nous le dit en excellents termes, que le droit des batailles était tout au plus une fiction légale, que la victoire et même la conquête ne prouvaient rien, et que considérer la guerre comme une forme de la justice, ce serait outrager la justice même. Mais devant la *raison des masses*, si chère à M. Proudhon, la guerre prend un caractère différent, elle devient le jugement de Dieu ; et l'humanité crie que ce jugement est rendu au nom et en vertu de la force. « La guerre est la même chose que le droit et la force indissolublement unis. » Donc, lorsque deux nations entrent en lutte, toutes deux ont un droit positif et égal ; la guerre est juste, elle ne peut pas ne pas être juste des deux parts, puisque, si elle était injuste d'un côté ou de tous les deux, elle ne serait plus la guerre, car « sans cette justice égale, il n'y aurait pas de différence entre le brigandage et la guerre. » Et, vous le pensez bien, il faut absolument qu'il y en ait une, si petite qu'elle soit. Cela posé,

La raison du plus fort est toujours la meilleure,

Digitized by Google

et son droit, selon M. Proudhon, si longtemps calomnié, est le plus ancien de tous, le plus élémentaire et le plus indestructible. Voilà les oups bien vengés du mal que leur a fait La Fontaine. Mais que vont dire les agneaux? Pourquoi sont-ils des agneaux, après tout? Tant pis pour les faibles : *Væ victis*, M. Proudhon ne connaît guère d'autre formule.

Le droit de la guerre dérive donc, suivant M. Proudhon, du droit de la force, ou plutôt il n'en est que la formule; mais le rigide raisonneur ne s'arrête pas en si beau chemin du droit de la guerre : dérive à son tour le droit des gens. Où cette effrayante prémisse va-t-elle nous conduire? Jusqu'ici on s'était fait du droit des gens à peu près la même idée que Mackintosh, qui en a donné une des meilleures définitions. « Le droit des gens comprend les principes de l'indépendance des nations, leurs rapports en temps de paix, les priviléges des ambassadeurs et des ministres d'un rang inférieur, les relations entre les simples sujets, les justes causes de la guerre, les devoirs mutuels des puissances belligérantes et des puissances neutres, les bornes des hostilités légitimes, les droits de la conquête, la foi à observer entre ennemis, le droit résultant des armistices, des saufs-conduits et des passe-ports, la nature des alliances et des obligations qui en naissent, les voies des négociations, l'autorité et l'interprétation des traités de paix. » Mais M. Proudhon bouleverse toute cette vieille théorie. Le droit des gens consiste, il le dit proprement, à déterminer les cas de guerre et à en assigner les résultats, en formulant par avance les conclusions de la victoire. A ce compte, l'expression la plus simple de ce droit est la proclamation du général qui se met en campagne; car il a le soin généralement de déterminer le cas de guerre, et même il a quelquefois la témérité d'assurer les résultats de la victoire. « L'Autriche a passé le Tessin, l'Italie sera libre jusqu'à l'Adriatique! » Ou je ne comprends rien à la définition du droit des gens que donne M. Proudhon, ou cette simple phrase en est le résumé le plus clair et le plus complet. Mais où y a-t-il ici quelque chose qui ressemble au droit des gens? Je m'incline, car je ne comprends plus. Les échanges de notes et d'ultimatums sont un fait et ne constituent pas un droit. C'est tout au plus le droit naturel des Etats de s'écrire et de se menacer, comme c'est le droit naturel des individus d'en faire autant. Mais je ne veux qu'analyser; je m'en tiens au droit des gens de M. Proudhon, et les diplomates sont des magistrats, et aussi les généraux, et aussi les empereurs. En d'autres termes, le droit des gens est le droit qu'a la force de s'affirmer elle-même de nation à nation, d'Etat à Etat, et la théorie de M. Proudhon, appliquée à l'Italie actuelle, lui arrache ce court résumé que je livre à l'étude de ses admirateurs les plus sincères : « L'Italie remontant

Digitized by Google

le cours de ses révolutions antérieures deviendra-t-elle, après avoir aboli son gouvernement pontifical et chassé son empereur germanique, royaume unitaire, à l'instar de la France, ou restera-t-elle fédérale? *Question évidemment qui est du ressort du droit des gens*, puisque l'Italie se composait hier encore de plusieurs Etats indépendants; *question qui, par conséquent, relève directement du droit de la force.* » Ainsi la force n'est pas seulement la sanction, elle est l'exercice même du droit des gens. Essayez de pénétrer dans ces profondeurs.

Ce droit des gens, ainsi défini et appliqué, devient chez M. Proudhon le premier des droits, après le droit de la force bien entendu. Je ne saurais trop vous dire par quelle filiation il engendre successivement le droit politique, le droit civil, le droit économique, et le droit personnel, c'est-à-dire, ou peu s'en faut, le droit tout entier; mais M. Proudhon affirme qu'il les engendre. Pour prétendre le contraire, il faudrait comprendre au juste ce que sont ce droit des gens, ce droit de la guerre, et surtout ce divin droit de la force, sur lequel repose tout l'édifice de M. Proudhon. Celui-ci le sait sans doute, car après nous avoir montré la guerre dans son droit, il nous la montre dans ses formes; en un mot, il passe à ce qu'il appelle très logiquement la *procédure guerrière.* « La justice guerrière, comme la justice civile et la justice criminelle, est entourée de formes qui en assurent la compétence, l'intégrité et la validité. » Quelquefois l'affaire a été mal jugée, et *il y a lieu à cassation*, c'est-à-dire à une seconde guerre ou à une seconde bataille. Enfin, la sanction irrévocable du droit de la guerre est une victoire définitive. Appliquons avec M. Proudhon cette dernière théorie, si c'en est une, aux affaires d'Italie. Les victoires de Montebello, Palestro, Magenta, Solferino, ont parlé comme la souveraine raison, dit M. Proudhon : c'est fort bien. Mais si l'empereur Napoléon abandonnait son allié le roi Victor-Emmanuel? Alors, selon M. Proudhon, ce serait une désertion du droit de la force. Bon! Mais si l'empereur d'Autriche en profitait pour ressaisir ses anciennes possessions italiennes? Alors ce serait une nouvelle revendication du droit de la force. Admirable! Mais si l'on n'avait rien fait du tout, si l'empereur Napoléon s'était abstenu, si les choses étaient encore sur le pied de 1858? Alors ce serait une continuation du droit de la force. *E sempre bene.* Tout avec elle est légitime. « Le droit est avec la force de quelque côté que celle-ci se trouve. Si la force se déplace, il se déplace avec elle; si elle se fixe quelque part, il s'y fixe lui-même, et s'impose à tout ce qui tombe dans la sphère de sa juridiction. Tant que la victoire reste l'expression des forces, elle est infaillible. » Nous tournons un peu dans le même cercle.

Digitized by Google

Lorsque la victoire n'est pas la véritable expression des forces, elle n'a pas de portée ni de suite. Et c'est pourquoi M. Proudhon nous apprend que les résultats de cette foudroyante campagne de 1796 en Italie furent si tôt perdus. L'Italie, conquise par une force inférieure, nous échappa dès 1798. Certainement Bonaparte eut raison de battre comme il fit Beaulieu, Wurmser et Alvinzi, puisqu'ils s'y exposèrent. M. Proudhon ne fait pas un reproche au général français de ses victoires, il dit seulement que par la manière dont il les gagna, elles ne pouvaient avoir de résultats durables. Autant dire que le génie, que l'ineptie des généraux ne sont de rien à la guerre; que la victoire finit toujours par rester aux plus grandes masses; que l'habileté ne peut jamais suppléer ni au nombre ni à la force. Autant nier, pour trancher le mot, la force d'un côté, tandis qu'on l'affirme de l'autre. Car apparemment l'habileté, l'intelligence, le génie sont aussi des forces, qui paralysent ou équilibrent de plus grandes forces physiques opposées. Oui, dira M. Proudhon, mais la balance penche toujours sous le plus lourd poids, c'est-à-dire sous la force brutale. « Dans la première campagne d'Italie, ce n'est pas précisément la force qui a vaincu; en conséquence, la conquête n'était pas solide, et ce brillant début du plus jeune des généraux de la République fut la séduction qui perdit plus tard l'Empereur. »

Après avoir divinisé la guerre, M. Proudhon prétend la moraliser, comme Sénèque, qui, après avoir dit à Néron qu'il était dieu, essayait d'en faire au moins un honnête homme. La guerre, telle qu'on la fait de nos jours, ne lui paraît pas être la guerre idéale, et il n'aspire à rien de moins, il nous l'avoue, qu'à renouveler de fond en comble, au nom du droit de la force et pour l'honneur même des armes, la stratégie et la tactique. Ici le philanthrope se retrouve; un nouveau droit des gens (dans le sens ordinaire du mot) ne serait pas en effet une mauvaise chose, et on n'en veut pas à M. Proudhon de s'élever contre les balles explosibles, les canons rayés et autres engins de destruction. Car, si l'on prépare ainsi les balles et les boulets, pourquoi aussi bien ne pas les empoisonner tout de suite? Le but de la guerre n'est pas de tuer l'ennemi, ni de le blesser mortellement, mais de le supprimer pour un instant, de le mettre hors de combat, et les balles ordinaires y suffisent bien. En un mot, M. Proudhon veut rendre chevaleresque cette guerre bien-aimée, et lui restituer son beau caractère du moyen âge, alors qu'elle était, petite ou grande, le jugement de Dieu. Il donne, à ce sujet, nombre de prescriptions ou de conseils qui partent d'un excellent naturel; mais on sent que nous entrons là dans les questions subsidiaires, et il vaut mieux lire le livre que suivre l'auteur sur ce terrain. La grande question, la seule, est épuisée; c'est le droit de la guerre,

Digitized by Google

c'est le droit de la force; M. Proudhon en a extrait jusqu'à la dernière quintessence.

La moitié du second volume de M. Proudhon est consacrée, comme la fin du premier, à l'exposition des formes de la guerre. La critique des opérations militaires, le choix des armes, l'espionnage, les ruses de guerre, le métier, en un mot, donnent lieu de sa part à des appréciations dont ne semblait guère capable un économiste. Il voudrait renouveler complétement la bataille. « L'art de ménager les soldats, tout en les faisant mouvoir par groupes, cet art dans lequel excellait Turenne, paraît se perdre. Jeter des masses, infanterie, cavalerie, artillerie, les unes sur les autres, faire des pâtés de chair humaine, ce fut dans les dernières années tout l'art de Napoléon..... A Waterloo, il n'employa pas d'autre méthode : lorsque les Prussiens arrivèrent, *le marteau s'était brisé sur l'enclume*..... L'effet de ces chocs monstrueux, dont le secret se réduit à une formule de mécanique, la masse multipliée par la vitesse, est horrible. » Fort bien; mais il ne faudrait pas vanter alors les batailles de Magenta et de Solferino, batailles de soldats s'il en fut; d'un autre côté, il ne faudrait pas rabaisser la campagne d'Arcole, campagne de général, où l'on fit de grandes choses avec de petits moyens; car il y a là une sorte de contradiction, et l'initiative du soldat, jointe à la force de la baïonnette, n'humanisera jamais la guerre.

Nous sommes loin encore de l'idéal rêvé par le belliqueux M. Proudhon, et il le reconnaît lui-même, quand il recherche la cause première de la guerre. Selon lui, il en existe une absurde, triviale, monstrueuse, qui flétrit la guerre, d'ailleurs si noble et si pure, une cause honteuse qui en empêchera pour longtemps la perfection : c'est la rupture de l'équilibre économique, c'est le *paupérisme*. La plupart des guerres, dans les temps modernes comme dans les temps anciens, naissent de la question des subsistances. Le vice est chronique, incurable, et souille à jamais la majesté de cet idéal divin. « Ici, dit M. Proudhon, la bestialité est dans toute son horreur. » Pauvre guerre, que l'on rabaisse à ce point! pauvre guerre, qui devrait n'être qu'une question d'honneur, et qui n'est le plus souvent qu'une question d'argent! « Voilà où nous en sommes avec le droit international, traditionnel et classique qui régit l'Europe. Pas de nation qui ne soit aujourd'hui placée dans l'alternative, je ne dis pas seulement de perdre son indépendance politique, sa souveraineté, mais d'être expropriée de toute sa richesse mobilière et immobilière, et soumise éternellement au tribut, ou bien de se consumer elle-même, si elle est incapable de se procurer une proie. » Donc, une réforme de la guerre est nécessaire, car que devient sans cela ce mouvement de l'humanité qui ne peut s'accomplir que par la guerre,

Digitized by Google

mais par la guerre bien entendue? On pourrait appeler la doctrine de M. Proudhon la doctrine de la bataille bien entendue.

Mais au seuil même de cette doctrine commence à poindre une petite lumière, une délicate consolation que M. Proudhon, avec un peu de dépit sans doute, nous avait ménagée pour la fin; c'est la paix. Car, il ne faut pas s'y tromper, M. Proudhon veut, comme nous, en venir là. Il ne prétend pas supprimer la guerre, car sans la guerre l'humanité meurt et le monde finit; mais il espère la transformer, l'amener à un second état plus pur et plus parfait que le premier, et cet état, c'est justement la paix : nous sommes d'accord. Comme nous, il attend l'exécution du testament de Jacob : *Non auferetur sceptrum..... donec veniat pax, et ipsa est exspectatio, gentium.* » Ah! si la guerre pouvait être réformée, M. Proudhon ne demanderait pas tant la paix que cela; malheureusement la guerre, juste en principe, est aujourd'hui la législation du brigandage. Réellement, on ne peut pas la faire telle qu'elle est. Plus tard, nous verrons. Quand le principe d'iniquité qui corrompt la guerre dans son essence sera détruit, espérons qu'on pourra y revenir, et sortir de cette paix avilissante; mais en attendant, mieux vaut se tenir tranquilles. Et c'est ainsi que la fin du livre de M. Proudhon ressemble à une véritable gageure. Il promet sinon une pacification générale, du moins une trêve illimitée, et voici en deux mots son raisonnement : La guerre est la loi du monde; mais comme on ne l'exécute pas encore bien, et qu'on ne voit guère quand on pourra l'exécuter convenablement, il faut l'ajourner indéfiniment; donc, *la guerre, c'est la paix.*

Tel est le livre étrange de M. Proudhon. Consacré tout entier à l'établissement d'un droit inconnu de nos jours, le droit de la force; écrit pour la sanctification d'un idéal assez mal vu de nos contemporains, la guerre; mettant sur ces deux termes qui n'en font qu'un, la force, la guerre, tout le problème de la destinée du genre humain, il conclut à la paix. Cette conclusion, à vrai dire, est courte, furtive, et comme arrachée à l'auteur. Elle se détache en un trait lumineux sur toute cette sombre masse de forces et de batailles. Donnée comme un pis-aller, elle ressemble à un piteux jugement des hommes empiétant à la dérobée sur cet immense jugement de Dieu; l'auteur a eu besoin d'une transition interminable pour y arriver sans chute; mais enfin elle est, et on y applaudit. M. Proudhon divinise la guerre et recommande la paix; il ne faut pas l'oublier!

II

J'ai promis quelques objections, elles seront courtes, car chacun

Digitized by Google

les a faites avant moi. Elles n'essayeront pas de prendre un air scientifique; il y a souvent mauvaise foi à enfermer dans des formules les hommes à formules. Quand j'aurai défini le droit, M. Proudhon le définira d'une autre manière; quand j'aurai montré que ces prétendus droits de la guerre et de la force ne sont que d'effroyables abus de mots, et n'ont rien des caractères sacrés, qui dans l'école, constituent un droit, il jugera que je l'ai lu superficiellement et qu'il a fortbi en défini ces deux droits admirables, dans leur essence, dans leur exercice et dans leur sanction. Je ne veux donc employer, si l'on peut s'exprimer ainsi, que des arguments de sens commun et de conscience; c'est la meilleure réponse aux esprits absolus, aux algébristes.

Et d'abord je crois que le livre de M. Proudhon produira sur tous ceux qui le liront d'un esprit impartial une impression pénible, bientôt une impression odieuse. Il choque, ce livre, au premier coup: bon ou mauvais, il nous répugne. Quand on en a lu les premières formules, on ne s'y engage qu'en tremblant et à contre-cœur, on sent, qu'on approuve ou qu'on blâme, qu'on va être blessé. Il blesse en effet tout ce qu'il y a en nous de conscience, et surtout cette seconde conscience, inférieure et paresseuse, je l'accorde, qui nous fait regarder comme acquis les résultats philosophiques acceptés, proclamés par le témoignage universel. Cette seconde conscience, cette conscience civilisée nous dit que la guerre est un fléau, que la force est un outrage à Dieu et aux hommes; nous l'en croyons, et M. Proudhon, si enclin à suivre le jugement des masses, ne nous détrompera pas. Une voix intime nous crie qu'il y a dans cette apothéose de la force un renversement des lois générales de l'humanité: *à priori*, nous sentons que, dans les choses de l'ordre moral, un homme n'a pas raison ainsi tout à coup, seul contre tout le monde, en flattant des espérances et des passions brutales. Un pareil casse-cou de doctrine n'est possible au contraire que par le respect de tout ce qu'il y a de bon et de pur dans l'âme humaine, et c'est ainsi que l'Evangile triompha.

Eh quoi! vous voulez que j'admire votre règne de la force, quand je ne l'ai connu que par ses abus, quand je vois ce qu'il produit tous les jours, quand je crains ce qu'il peut produire! Votre théorie, le meurtre, l'incendie, les rapines, sont les traits dont la guerre l'a gravée dans nos âmes. Nous la subissons, nous n'y croyons pas. Quand la guerre nous égorge, quand la force nous opprime, nous leur répondons comme les stoïciens de l'antiquité : Allez, puissances féroces, vous ne nous ferez jamais dire que vous soyez des biens. Le droit de la force, le droit de la guerre, qui se connaît et se juge n'en veut pas, n'en voudra jamais; il sait trop que l'homme est méchant

Digitized by Google

et abuse de tout. Voilà des mots, dira-t-on, des phrases; c'est la conscience qui les inspire, et il n'y a pas plus de déclamation là-dedans que dans votre prétendue guerre chevaleresque et votre jugement de Dieu, où Dieu seul est supprimé. Le droit de la force! tout ce que j'ai en moi de liberté se révolte contre un droit, — on appelle cela un droit! — qui peut me prendre du même coup famille, honneur, patrie, et m'anéantir moi-même si je résiste, avec cet argument pour toute consolation : il fallait être le plus fort.

Moralement et scientifiquement, le droit de la force ne réside qu'en Dieu, parce qu'il a pour corrélatif un devoir qui n'est pas dans l'homme, le devoir de la sagesse. Entre des mains de chair, il ne justifie que le despotisme et la tyrannie; il enlace le monde dans une spirale infinie d'oppression et d'esclavage. Partez de plus haut, si vous voulez l'établir; soyez fataliste en Dieu, croisez-vous les bras en mettant tout sur le compte de la Providence; cette doctrine, qui est celle de Bossuet, et, sauf la modification du Dieu, celle de Hégel, n'est pas très scientifique; mais elle a du moins un fondement que la vôtre n'a pas. Tourner dans un cercle de violences et d'infamies sans être sûr que Dieu est au centre, cela ne se comprend pas. D'où partez-vous pour me dire que tout est bien dans le pouvoir de la force? Où allez-vous en justifiant tant de mal qu'elle nous fait? De Dieu en Dieu. A la bonne heure, sans cela je ne vous croirai pas. Mais ce n'est pas cela que vous avez voulu dire; vous avez prétendu que l'exercice de la force était non-seulement le premier moyen et le premier degré de la civilisation, mais la garantie perpétuelle de la civilisation elle-même. Dieu est absent de ce théorème, car qui vous dit que la civilisation est dans ses vues, dans ses desseins arrêtés? Il est lui sans elle; il n'en a pas besoin; la civilisation est une chose humaine et aussi la doctrine de M. Proudhon. C'est la doctrine pure et simple de la fatalité, avec une nouvelle manière de prêcher la résignation, en appelant droit tout ce qui est force, et légitimité tout ce qui est nécessité. M. Proudhon malheureusement aura beau faire : ou la force est le doigt de Dieu, ou la force est le hasard; la moralité de la première hypothèse est accablante, la moralité de la seconde est nulle. A travers l'inextricable amas d'arguments qu'il a réunis un peu à la hâte et entassés avec quelque confusion, M. Proudhon semble pencher pour la seconde. Dire que la force est, et qu'elle est un droit parce qu'elle est, et que tout ce qu'elle fait est bien, c'est proclamer assez clairement le hasard; mais alors soyez donc franchement fataliste; ni fataliste, ni déiste, tel est M. Proudhon. Et il consacre deux volumes à renverser son dernier appui, la liberté.

En résumé, ce livre qui sous prétexte de constituer le droit des

Digitized by Google

gens, l'égorge sans pitié dans chacune de ses pages, ne fera et ne doit faire plaisir à personne. A la première vue, ce mot étrange : droit de la force, a séduit, je le sais, quelques esprits enclins à l'absolutisme et qui pensent qu'on doit gouverner les peuples avec des soldats et les hommes avec des gendarmes. Mais ces logiciens de salon devront en rabattre, car j'aime à croire que toutes les personnes éclairées en ce monde essaient d'avoir une opinion sur les choses de la politique. Or, M. Proudhon attaque tour à tour et simultanément toutes les opinions, renverse toutes les idoles, proscrit tous les cultes, de par le droit de la force apparemment. Aux légitimistes qui déjà sans doute étaient contents de lui, il dit des amabilités pareilles à celles-ci : « Le droit divin est mort, le pape est impossible. » Aux républicains, il dit : « Vous êtes des maladroits qui perdez tout et ne savez rien faire » (sans doute parce qu'ils ne comprennent pas assez le droit de la force) ; aux orléanistes, il ne dit rien ; il n'est un peu aimable qu'envers le pouvoir. Mais là, du moins, il semble conséquent avec lui-même et avec sa doctrine. Les autres sont des vaincus, M. Proudhon les condamne ; l'empereur règne, il a raison. Mais voyez le danger de cette logique, le jour où il n'aurait plus que raison, il aurait tort. M. Proudhon ressemble à un joueur qui ne s'emporte jamais contre la chance. Avec ces joueurs-là les revanches sont terribles, et à aucun prix nous ne voulons des revanches d'un homme qui, paraissant se les promettre d'avance, ne reconnaît, vaincu, que le droit de la force et le droit de la victoire. Quand je dis nous, j'entends quiconque a une âme libérale, le grand parti des libéraux. Ceux-là, quelle que soit d'ailleurs leur opinion spéciale en politique, repousseront d'un commun accord, et avec le même cœur, le livre de M. Proudhon, si remarquable qu'il soit intrinsèquement. Ils ne veulent pas que le déplacement des tyrannies devienne la loi du monde ; ils prétendent fonder, non le règne de la force, mais le règne de la liberté ; ils s'irritent qu'on touche à leur idole, ils pensent que cette liberté leur a été donnée pour en faire quelque chose, et sourient quand on a la bonhomie, comme M. Proudhon, de vouloir ramener l'humanité au moyen-âge et au jugement de Dieu. Montesquieu a écrit dans son *Esprit des Lois* : « Lorsque dans un crime capital le combat se faisait par champions, on mettait les parties dans un lieu d'où elles ne pouvaient voir la bataille ; chacune d'elles était ceinte de la corde qui devait servir à son supplice, si son champion était vaincu. » M. Proudhon ceint ainsi, hommes et peuples, d'une corde toute prête, et vaincus, les exécute. Nous, nous regardons le combat comme un malheur et la corde comme une infamie.

A. Claveau.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 juin 1861.

L'Italie et l'Europe elle-même viennent de faire une perte immense, irréparable peut-être. L'édifice de l'unité italienne, si rapidement sorti des flancs de nos victoires, mais si laborieusement et si longuement préparé par M. de Cavour, a vu succomber son audacieux architecte avant que ses assises fussent consolidées et qu'il fût possible de prévoir s'il serait jamais achevé. L'inquiétude que cette mort prématurée a mise dans tous les esprits, l'émotion qu'elle a répandue dans tous les cœurs, le deuil où elle a plongé toutes les populations italiennes, disent assez haut combien cet homme d'Etat à jamais illustre était nécessaire encore à l'œuvre difficile qu'il avait entreprise. Il y a là l'indice d'un sentiment qui ne trompe pas, et l'on a beau affirmer que sa politique sera continuée, la politique étant surtout l'art d'amener les événements et de les faire tourner à son profit, l'homme qui possédait cet art à un si haut degré venant à manquer, nul ne peut prévoir ce qui arrivera, nul ne peut dire que tout ce qui sera fait désormais sera précisément ce qu'eût fait M. de Cavour pour affermir son monument et le rendre inattaquable. Cette politique, d'ailleurs, qui peut se flatter d'en avoir reçu le dépôt? La mort a été presque foudroyante, et les derniers entretiens qu'il a eus avec le roi Victor-Emmanuel, quelqu'importance que l'on semble y attacher, n'ont pu embrasser qu'une ligne générale de conduite et les points saillants de la situation. Or, cette situation était singulièrement difficile, même pour son esprit délié et fécond en ressources; devant les obstacles d'une assimilation rebelle, devant les nécessités d'une prompte organisation, en face d'un ennemi toujours en éveil, d'une Europe encore hostile, d'un levain révolutionnaire sans cesse frémissant, avec un trésor épuisé, un déficit énorme à combler, un emprunt onéreux à contracter, ce n'était pas trop du génie infatigable de cet homme d'Etat et de toute son habileté, de toute sa fermeté, de toute sa modération, de toute sa persévérance. Sans prétendre diminuer en rien le mérite

Digitized by Google

de ses successeurs, il est permis de craindre que ces qualités diverses et si rarement unies dans un seul homme ne se rencontrent pas au même degré parmi eux, et l'on peut appréhender qu'une tâche aussi lourde à porter n'écrase un peu des hommes qui ne peuvent pas avoir en eux ce sentiment en quelque sorte paternel pour l'œuvre italienne, où M. de Cavour retrempait chaque jour ses forces et son courage. La confiance qu'il avait mise dans la réussite de ses projets ne lui permettait aucune défaillance dans leur poursuite, et alors même que les événements semblaient le plus les démentir, il n'hésitait pas à considérer leur accomplissement comme nécessaire et prochain. Quelques jours après la paix de Villafranca, alors qu'il s'était éloigné des affaires et qu'on pouvait le croire découragé, il nous faisait l'honneur de nous expliquer pourquoi il voulait en ce moment y rester étranger : « Ce parti, nous écrivait-il le 24 juillet 1859, ne m'est dicté ni par le dépit ni par le découragement ; je suis plein de foi dans l'avenir de la cause pour laquelle j'ai jusqu'ici combattu, et je suis encore tout prêt à lui consacrer ce qu'il me reste de force et de vie, mais uniquement par la profonde conviction que mon immixtion à un degré quelconque dans la politique aurait, dans ce moment, des résultats fâcheux pour mon pays. Son sort a été remis entre les mains de la diplomatie. Or, je suis en mauvaise odeur auprès d'elle ; mon trépas lui est tellement agréable, qu'il aura pour effet de la rendre plus favorable à ces malheureuses populations de l'Italie centrale dont elle doit régler la destinée. » Ce patriotique effacement était pour lui le résultat de principes arrêtés et d'une consciencieuse étude de ses facultés. « Il est des circonstances, nous écrivait-il encore, où un homme d'Etat ne saurait assez se mettre en évidence ; il en est d'autres où l'intérêt de la cause qu'il sert exige qu'il s'efface et reste dans l'ombre. Ces circonstances se vérifient pour moi. Homme d'action, je me résigne au repos pour le bien de mon pays. »

On ne saurait lui reprocher d'avoir manqué au double précepte qu'il posait lui-même. S'il sut se tenir dans l'ombre quand les circonstances le lui commandèrent, nul, parmi les hommes d'Etat de notre siècle, ne se plaça avec plus d'audace au premier rang de la lutte quand il fallut revendiquer la plus grande part de travail et de responsabilité. Son activité tenait du prodige, et sa hardiesse put passer parfois pour de la témérité. On l'a vu entreprendre et mener jusqu'à bonne fin l'œuvre la plus colossale avec des moyens infimes, et s'élever peu à peu, rival heureux, en face d'un ennemi tout-puissant. On l'a vu braver le vieux droit public de l'Europe et revendiquer devant elle, dans le concile de sa diplomatie, le droit nouveau des nationalités. On l'a vu, d'une guerre où son pays semblait absolument désintéressé et à laquelle contredisait tout son parti, faire sortir pour son pays le droit de siéger parmi les plus grands et de poser la pierre angulaire de l'édifice qu'il voulait construire. On l'a vu, profitant des fautes de la révolution, en diriger la force à son gré, en mo-

Digitized by Google

dérer les tentatives quand elles lui semblaient pernicieuses, en recueillir les bénéfices quand elles avaient réussi, et d'un petit royaume enfin constituer une des grandes puissances de l'Europe. Les moyens dont il s'est servi pour atteindre son but n'ont pas toujours été ceux dont la stricte justice du particulier, tranquille à son foyer et n'ayant à compter avec personne, peut se créer l'idéal immaculé ; mais ce qu'on ne saurait nier, c'est que son ambition fut grande et généreuse et ne s'inspira que des plus hauts sentiments de la dignité humaine, l'amour de la patrie et de la liberté. Esprit libéral, cœur noble et bon, intelligence vive et pratique, caractère plein d'ardeur et de modération, il a eu le suprême honneur d'être loué après sa mort par ceux qui l'avaient le plus énergiquement combattu durant sa vie. Nous-même, qui proclamons ici ses hautes qualités et qui nous faisons un devoir de lui rendre justice, nous nous étions séparé de sa politique, du jour où précédant la révolution pour mieux la contenir, il avait couru au-devant d'un blâme trop mérité. M. de Cavour était capable de comprendre ces divergences d'opinion et de les respecter. Nous sommes certains que s'il a pu un jour nous remercier des sympathies que nous avions marquées pour son pays et des services que nous avions pu rendre à sa cause, il ne nous en a jamais voulu d'avoir exprimé dans toute notre indépendance une autre manière de voir que lui sur les affaires de Rome et de Naples.

Ces affaires, la mort de M. de Cavour les rendra-t-elle plus faciles à régler ? Cela est douteux. Ce royaume d'Italie si vite formé, si rapidement improvisé, n'a-t-il pas reçu le plus rude coup qui pût l'atteindre, ou bien l'œuvre est-elle assez avancée pour qu'elle ne coure plus aucun risque; ou bien encore ce « trépas, » dont M. de Cavour nous parlait lui-même, et qui malheureusement n'est plus sous notre plume une métaphore comme sous la sienne, va-t-il gagner à l'Italie cette indulgence diplomatique que sa retraite en 1859 ménageait à l'Italie centrale? Le gouvernement français serait à la veille, dit-on, de reconnaître officiellement le royaume d'Italie dans les limites qu'il présente aujourd'hui, et la Russie, qui est pressée de se créer en Occident des sympathies libérales, afin de mieux être maîtresse d'étouffer sous sa serre le dernier cri de la Pologne, ne tarderait pas à suivre son exemple. Il est aisé et commode de pratiquer le principe des nationalités et la liberté chez autrui, quand on se réserve chez soi d'en faire disparaître la trace. Il nous sied mieux qu'à la Russie de consacrer l'œuvre de M. de Cavour, nous qui avons versé notre sang pour l'affranchissement de l'Italie, et néanmoins notre reconnaissance du nouveau royaume aurait une bien autre portée. Elle serait la confirmation la plus efficace de ce qui s'est fait, et elle vaudrait mieux pour lui que le million de baïonnettes réclamé par Garibaldi ; elle donnerait au nouveau ministère une assiette qui lui manque, et au parti modéré une supériorité incalculable sur le parti du mouvement. Au dernier point de vue, il semblerait

Digitized by Google

même qu'une sage politique conseillerait cette reconnaissance à la politique conservatrice et pacifique de la France ; mais en même temps on peut craindre que cet acte ne déchire les derniers lambeaux du traité de Zurich. C'est une difficulté grande, dont notre ministre des affaires étrangères saura bien se tirer, et dont il faudra bien qu'il se tire, car il est impossible de maintenir plus longtemps en Italie cette situation anormale, et tout vaut mieux que le *statu quo*, même l'éventualité de déplaire encore une fois à la *Gazette d'Augsbourg*. Mais que parlons-nous de ce qui sera ! Cela est, pourrions-nous dire, et demain peut-être le *Moniteur* annoncera au monde qu'il y a en Europe une grande puissance de plus.

Reste à savoir à quelles conditions la reconnaissance aura lieu. Sans nous attacher aux bruits qui sont en circulation à ce sujet, il nous est permis de croire qu'elles auraient au moins pour but d'imposer au Piémont le respect du pouvoir temporel du pape dans les limites où il s'exerce aujourd'hui. Il ne serait peut-être pas possible d'en demander davantage, si l'on veut que le nouveau cabinet garde assez de popularité pour être maître du mouvement. Le nouveau président, M. le baron Ricasoli, qui succède à M. de Cavour, est un homme de sérieuse valeur et de grande énergie ; il a déployé une vive intelligence et une remarquable décision dans les affaires de Toscane, dont il a conduit les destinées dans les bras du Piémont. Toutefois, sur le plus grand théâtre où la confiance de la Chambre, autant que celle du roi, vient de l'appeler, il faut l'attendre à l'œuvre, tout en la lui rendant possible. Il aura sans doute à lutter longtemps, jusqu'à ce qu'il ait pris sur la Chambre une autorité pareille à celle de son prédécesseur ; mais l'intérêt de la paix comme celui de l'Italie, exige qu'on lui facilite d'autant plus cette conquête, qu'elle semble être pour lui plus difficile. Il n'a pas cette souplesse aimable de M. de Cavour, ni cet esprit à la fois ardent et modéré, ni peut-être ce respect scrupuleux des opinions contraires, qui était un des meilleurs traits de son caractère. Il faut enfin songer que sans avoir créé lui-même la situation financière où se trouve le royaume, et qui sans doute est la conséquence nécessaire des grandes choses que M. de Cavour a faites, M. Ricasoli a pour mission, avec ses collègues, d'en cicatriser les plaies. Aussi s'est-il attaché, en reconstituant le nouveau cabinet des débris de l'ancien, à en éloigner les hommes qui pouvaient lui être un embarras devant le parti du mouvement; ainsi, le général Fanti, qui avait eu le malheur d'encourir la disgrâce de Garibaldi, a cédé la place au général della Rovere, et le département de la marine que s'était réservé M. de Cavour, en homme qui savait apprécier son importance à venir, a été confié au général du génie Menabrea, Savoisien d'origine, que son option pour la patrie piémontaise, autant que ses talents distingués, a rendu populaire au delà des monts. M. Miglietti prend le portefeuille de la justice, M. Scialoja celui du commerce, MM. de Sanctis et Perruzzi gardent les leurs. Deux hommes

Digitized by Google

considérables sont restés dans le ministère, M. Minghetti à l'intérieur, M. Bastoggi aux finances. Si M. Minghetti a fort à faire pour mettre d'accord les divers éléments du royaume et pour établir quelque unité dans l'administration, il est permis de penser que M. Bastoggi n'éprouvera pas de moindres difficultés à conclure son emprunt si la reconnaissance du royaume par la France ne venait pas lui ouvrir les voies du crédit. Cet emprunt, dont il n'est pas possible de fixer le chiffre, puisqu'il s'agit d'une somme nette de cinq cent millions à recouvrer et non à inscrire, pourra s'élever, suivant les conditions plus ou moins attrayantes qu'il faudra faire au prêteur, à 650 ou 700 millions, et peut-être même plus haut.

De quelque côté qu'on envisage la situation du royaume d'Italie, on voit donc qu'il est à peu près à notre discrétion, et que nous pourrions sans peine exercer une influence prépondérante sur ses conseils; mais, dans sa modération habituelle, notre gouvernement, loin de faire sentir trop fortement sa pression, s'imposera la loi, au contraire, de ménager les susceptibilités de son allié, et se piquera d'honneur de lui laisser toute son indépendance. Si donc la France a pris ces jours-ci la grave détermination de reconnaître le royaume d'Italie, il est permis de croire que les conditions qu'elle y mettra ne seront pas tellement exorbitantes que le cabinet de Turin ne puisse aisément les accepter et même s'en faire gloire vis-à-vis de la nation. M. de Cavour peut-être ne les eût pas obtenues aussi belles, et l'attitude qu'il avait prise vis-à-vis de Rome lui faisait une nécessité d'ailleurs de ne rien concéder qui pût altérer ou amoindrir son programme. A ce point de vue particulier, on peut dire que la mort de M. de Cavour aura encore été féconde pour son pays, puisqu'en le déliant de certains engagements elle aura rendu possible son existence aux yeux de l'Europe. Le maintien à Turin d'une politique de prudence et de modération telle que la pratiquait M. de Cavour dans ces derniers temps, telle que voudra la pratiquer M. Ricasoli, est infiniment moins propice aux vues de l'Autriche et au retour de sa domination que ne pourrait l'être l'avénement au pouvoir du parti de l'action. Dans l'état actuel des choses, l'Autriche, occupée chez elle et suffisamment avertie du côté de la France, ne peut songer à reprendre l'offensive; mais que l'attitude agressive du nouveau royaume la contraigne encore une fois à déployer ses forces, qu'une initiative téméraire l'appelle à la défense de ses dernières possessions en Italie, il est désormais difficile, pour ne pas dire impossible à l'Allemagne de ne pas prendre parti pour elle, et l'inspection récente des forteresses de la Vénétie par des officiers fédéraux marque assez qu'elle y est préparée. M. de Wincke lui-même, malgré ses déclarations en l'honneur de la nationalité italienne, serait obligé de suivre le torrent. Il est une chose en politique dont il faut toujours se garder, c'est d'engager chez un peuple ennemi le sentiment national. Or, ce sentiment a été profondément atteint

Digitized by Google

dans une grande partie de l'Allemagne par les prétentions exagérées et par les bravades des Italiens. Au premier coup de fusil, on y verrait tous les partis se réunir dans une même pensée de défense, et si nous avions le malheur d'être occupés d'un autre côté, nul ne peut prévoir quelles en seraient pour l'Italie les dures conséquences.

Cette faute que les Italiens ont commise vis-à-vis de l'Allemagne, celle-ci la commet chaque jour contre nous. Elle ne laisse guère échapper une occasion de blesser notre orgueil national et semble avoir pris à tâche de rendre populaire chez nous l'idée de la conquête du Rhin. Tantôt elle nous dépèce et nous rogne dans je ne sais quelle géographie à son usage ; tantôt elle revendique l'Alsace et la Lorraine et réclame la ligne des Vosges et des Ardennes comme sa frontière naturelle ; tantôt elle démontre compendieusement la supériorité de la race germanique sur la race gallo-latine, oubliant que l'élément germain entre aussi pour sa bonne part dans ce chef-d'œuvre d'unité qu'on appelle la nation française, et que le sang frank coule abondamment dans nos veines ; tantôt ses journaux nous dépeignent comme des ilotes, comme des gens perdus de corruption, — hélas ! c'est à Berlin et à Vienne qu'on dit ces choses ! — tantôt enfin on fête sur notre frontière l'anniversaire de Waterloo — à grand orchestre. Ce sont là jeux d'enfants et qui marquent plus de faiblesse que de force, plus de crainte que de décision, plus de fièvre que de santé. Les Allemands ne craignent-ils pas, en revendiquant Waterloo pour eux, que l'Angleterre ne vienne encore leur faire une méchante querelle ? La Prusse n'en a-t-elle pas assez avec l'affaire du capitaine Mac Donald, ce redoutable Ecossais qui a mis la diplomatie prussienne aux abois et failli rompre les relations entre les deux pays ? Pourquoi ne répond-elle pas à la dernière note de lord John Russell ? Pour nous qui avons mieux à faire que de fêter l'anniversaire de nos victoires sur l'Allemagne, ce qui nous tiendrait en liesse toute l'année, nous sommes fâchés de voir un grand peuple, auquel nous n'avons jamais ménagé notre estime, gaspiller ainsi ses ardeurs en billevesées et appliquer toutes les forces de son esprit en fâcheuses contradictions. Si nous voulions suivre les Allemands sur le terrain où ils nous convient, que de dures vérités ne pourrions-nous pas leur faire entendre ? Qu'ils regardent ce qui se passe chez eux, et ils verront de quelle indulgence ils ont besoin pour leurs fautes et leurs erreurs, et combien la paix leur est nécessaire pour échapper aux difficultés qui les environnent de toutes parts.

L'Autriche déchirée par deux principes contraires se débat entre les aspirations légitimes de ses populations allemandes vers l'unité, et les droits non moins légitimes des nationalités qui la composent, à garder leur indépendance. Les libertés constitutionnelles qu'on leur a données ne servent qu'à faire mieux ressortir l'antagonisme et à creuser plus profondément le sillon qui sépare les différentes races. Réduite à deux cents membres au lieu de quatre cent vingt-trois, par suite de l'abstention des provinces

Digitized by Google

non allemandes, la chambre basse du Reichsrath hésite devant sa propre minorité et se demande si elle a le droit de prendre des décisions valables ; l'affirmative du gouvernement ne la rassure pas ; elle veut s'ajourner jusqu'au moment où les autres pays de l'empire auront fourni leur contingent à la représentation nationale, et comme la plupart de ceux-ci ne semblent pas disposés à déférer à ce vœu, voilà que les libertés constitutionnelles récemment concédées ne couvrent plus le gouvernement et le laissent aux prises avec toutes les difficultés qu'il avait voulu par là conjurer. De son côté, la Diète hongroise marche à pas comptés vers une rupture qu'on s'applique de part et d'autre à retarder, mais que l'on croit impossible d'empêcher. On sait à la suite de quelles longues et sérieuses discussions la proposition de M. Deak a été enfin votée par la Diète ; il ne s'agissait encore que de savoir si une adresse serait rédigée. Aujourd'hui, le principe de l'adresse admis, le texte proposé, une autre question s'élève : à qui cette adresse sera-t-elle envoyée ? A l'empereur d'Autriche ! Mais la Hongrie n'a rien de commun avec l'Autriche, et l'empereur n'est pas son souverain. Au roi de Hongrie ! Il n'y a pas de roi de Hongrie, puisqu'il n'y a pas eu reconnaissance par la Diète ni couronnement. Ce sera donc au souverain de fait que l'adresse sera présentée, compromis qui n'engage ni l'indépendance de la couronne de Saint-Etienne, ni les droits héréditaires de la dynastie. C'est toujours armée de formalisme et hérissée de réserves que la Hongrie marche à la conquête de ses vieilles franchises. Elle est forte, elle fait la loi, elle peut se renfermer jusqu'au jour de la lutte dans les moyens légaux. Deux voies s'ouvraient devant elle, celle de la force et celle de la légalité ; elle a pris celle-ci, et elle s'y est maintenue jusqu'à présent parce qu'on ne lui a pas barré le chemin ; mais le jour où elle rencontrerait un obstacle sur cette route, elle se jetterait dans l'autre ; il n'en faut pas douter.

Cette explication de la façon lente et précise dont opère la Diète hongroise est le commentaire le plus juste que nous puissions donner des dernières paroles prononcées devant la Chambre prussienne, au moment où sa session allait finir, par un député polonais que nous trouvons constamment sur la brèche, par M. Niegolewski. Trois fois en cette session, les députés du duché de Posen ont revendiqué le droit de leur nation, le droit des traités, et, renfermés strictement dans la légalité, ont par des moyens légaux demandé l'application à leur pays des principes que la majorité de la Chambre semblait avoir reconnus pour d'autres peuples. Mais toujours cette même majorité avait répondu par l'ordre du jour. Ces libéraux de mauvais aloi ne connaissent de liberté que pour eux-mêmes, et la tyrannie leur est douce quand ils l'exercent. Là où les droits que confie la loi sont constamment niés, là où les dénis de justice sont protégés par une majorité, il ne reste aux populations qu'un moyen de se défendre contre la tyrannie, l'emploi de la force. En rappelant cette vérité, M. Niegolewski a

Digitized by Google

soulevé des tempêtes à la suite desquelles il a envoyé sa démission motivée. La majorité de la Chambre, qui a, cette fois encore, montré son intolérance et son mépris du droit, ferait bien de calculer les conséquences que pourraient avoir à un moment donné les haines qu'elle amoncelle, comme à plaisir, dans le duché. Ignore-t-elle donc qu'il suffirait un jour d'une étincelle partie d'ici pour soulever contre la Prusse une insurrection qu'elle ne pourrait plus étouffer, car elle aurait un auxiliaire puissant dans tous les cœurs généreux? Veut-elle savoir quel appui trouverait en France la cause polonaise? qu'elle médite ces paroles prononcées l'autre jour par un ouvrier sur la tombe de Lelewel. « Nous ne pouvons connaître, dans nos ateliers, les difficultés diplomatiques : tout ce que nous savons et pouvons dire de tout cœur et hautement, c'est que le jour où l'empereur Napoléon fera un appel pour l'indépendance de la Pologne comme il en a fait un pour l'indépendance de l'Italie, il trouvera toutes les masses françaises prêtes à tous les sacrifices. Il n'y a pas un travailleur français qui ne donnât avec bonheur sa vie pour la Pologne : car la Pologne, c'est encore la France. » Et l'homme qui parlait ainsi n'exprimait pas seulement l'opinion d'un parti; président des ouvriers du tour de France, délégué des ouvriers de Paris, il parlait en leur nom, au nom de tous ces hommes énergiques qui constituent la grande armée du travail. Plus heureuse encore que la cause italienne, la cause polonaise ne rencontre dans toute la nation que des sympathies; toutes les classes et tous les partis lui portent le même intérêt, et le jour où l'appel dont M. Chabaud parlait serait entendu, il trouverait dans toute la France un formidable écho. Nous ne voulons pas présenter ces dispositions comme une menace, mais nous croyons que l'Allemagne, et la Prusse en particulier, feraient sagement de ne pas jouer avec le feu ; il serait prudent à celle-ci de ne pas nous préparer avec tant de soin un point d'appui et une diversion pour le cas, à jamais regrettable sans doute, où nous serions obligés de la combattre sur le Rhin. En vain la conférence des petits Etats à Wurtzbourg a-t-elle décidé que le commandement des troupes fédérales appartiendrait de droit à celle des deux grandes puissances qui participerait à la guerre avec toute son armée, ce qui désigne assez clairement la Prusse ; en vain le *Nationalverein*, qui lui a retiré provisoirement son estime, lui remettrait-il en main les destinées de l'Allemagne entière, entre la Pologne et la France, la Prusse tenterait difficilement d'opérer les reprises qu'elle rêve à certains jours du côté de la Moselle et des Ardennes. En un mot, un peu plus de vrai libéralisme, un peu plus de respect pour le droit d'autrui serait peut-être la meilleure politique que M. de Vincke pût conseiller à son gouvernement, et nous espérons bien qu'à la prochaine session son éloquence y trouvera une belle occasion de s'y déployer.

La mort de Lelewell, qui avait l'autre jour réuni encore une fois tout ce que Paris renferme de Polonais et quelques-uns des amis de la Pologne, avait aussi convié une longue file d'érudits et de savants. Joachim Lelewel

Digitized by Google

ne fut pas seulement un grand patriote, il fut encore un laborieux historien, un archéologue, un numismate de premier ordre, un des plus grands savants de l'Europe. Il vécut pauvre, mourut pauvre, mais il laisse un héritage considérable, et ses ouvrages forment un ensemble de travaux approfondis sur les questions les plus ardues de la géographie ancienne et du moyen âge, sur l'histoire et la législation des diverses parties de l'Europe, sur les littératures et les langues du Nord, leurs origines et leurs transformations. Il a donné un livre sur la *Numismatique du moyen âge* qui passe dans le monde savant pour un ouvrage hors ligne. Professeur d'histoire à Vilna, puis à Varsovie, député à l'ancienne diète de Pologne, il a plus que personne en son pays contribué à l'affranchissement des paysans et des juifs. Pendant l'indépendance de 1830-31, il joua un rôle important comme membre du gouvernement national et ministre de l'instruction publique. Les idées trop radicales qui triomphèrent vers la fin de cette éphémère renaissance ont peut-être contribué à éloigner de la cause qu'il servait de toutes les forces de son âme ceux des gouvernements qui auraient été portés à faciliter la reconnaissance de la Pologne par la Russie. Il siérait mal ici et devant une tombe où toutes les classes, comme tous les partis, s'étaient donné rendez-vous, de rappeler des fautes qui sont d'ailleurs si loin de nous ; il ne faut s'en souvenir que pour les éviter désormais, ou pour en faire honneur aux sentiments de patriotisme exalté qui les ont inspirées, et dont M. L. Wolowski, compatriote de Lelewel et le nôtre tout à la fois, s'est fait l'éloquent panégyriste. « Grand par le cœur et par la pensée, Lelewel n'a connu que deux passions, auxquelles il est toujours demeuré fidèle : l'amour de la patrie et de l'étude. Il savait les allier dans un noble enthousiasme ; car les veilles du savant se confondaient avec les méditations du patriote ! Le monde connaît en lui un des plus illustres défenseurs de l'indépendance de la Pologne, un des plus fermes soutiens des droits que ses profondes investigations avaient contribué à mettre en lumière ; un des chefs éminents de la révolution de 1830, qu'il a servie comme député influent, comme ministre de l'instruction publique, comme membre du gouvernement national ; un savant de premier ordre, idole de la jeunesse, guide assuré de l'âge mûr ; mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est que ce fut aussi le plus simple et le plus modeste des hommes ; que cet érudit, poussé dans les ardeurs de la lutte, sut unir à une stoïque fermeté la naïveté de l'enfant ; que cet antiquaire avait toutes les vertus antiques. » En 1833, J. Lelewel, qui habitait Paris, avait éveillé les susceptibilités du gouvernement russe. Le séjour de la France lui fut interdit et il alla vivre à Bruxelles, sous la protection d'un gouvernement libéral, derrière lequel on sentait la main de l'Angleterre. La Russie n'osa pas l'y poursuivre.

Pendant que l'on rendait ici les honneurs funèbres à l'un des plus illustres patriotes de la Pologne, la mort s'appesantissait sur la tête déjà

Digitized by Google

troublée du prince Gortschakoff, lieutenant et trop fidèle exécuteur des ordres de l'empereur de Russie à Varsovie. Ses derniers jours ont été hantés, dit-on, par le spectre sanglant de la Pologne. Ce dut être en effet un remords cuisant pour le cœur de ce soldat, que d'avoir été réduit à servir d'instrument dans les tristes événements du 27 février et du 8 avril. N'incriminons pas les hommes, et surtout respectons leur mémoire; n'accusons que cet état de choses contre nature qui oblige des hommes de courage à massacrer indignement des populations désarmées. Que ce soit aussi là un enseignement, et pour les nations de l'Occident un motif de faire cesser une situation qui fait honte à l'humanité. Les chrétiens de Syrie ont bien eu satisfaction ; pourquoi les chrétiens de Pologne n'obtiendraient-ils pas la leur? La conférence réunie à Constantinople est enfin parvenue à poser les bases d'un gouvernement régulier dans le Liban. Un chef unique chrétien, ne dépendant ni du pacha de Damas ni de celui de Beyrouth, mais leur égal en dignité et relevant directement de la Porte, sera nommé pour trois ans par le sultan. A l'expiration de ce terme, la Porte devra se concerter de nouveau avec les puissances, et le chef désigné ne pourra être révoqué sans une entente préalable avec leurs représentants à Constantinople. Ce n'est peut-être pas là tout ce que nous avions le droit de demander, mais quand on mesure l'étendue de la concession faite par la Porte sur le régime intronisé par elle en 1845, il y aurait mauvaise grâce à lui disputer le droit de choisir son muschir en dehors de la population maronite. C'est d'ailleurs une expérience qui va être tentée, et si elle ne donne pas les résultats qu'on en attend, nous avons le droit, dans trois ans, de demander que le système soit modifié. Les dernières nouvelles de Constantinople s'accordent généralement à désigner Daoud-Effendi, chrétien et colonel dans l'armée turque, comme promis aux hautes fonctions du gouvernement qui va être inauguré.

Il serait à désirer pour l'empire ottoman qu'il sortît aussi aisément des difficultés que lui suscitent ses provinces d'Europe. Omer-Pacha, envoyé pour pacifier la Bosnie et l'Herzégovine, arrivait les mains pleines de promesses. Mais les promesses de la Porte valent ce que les font les partis et les circonstances; les chrétiens n'y croient plus, et les musulmans n'y ont jamais cru. Dans l'Herzégovine, les avant-gardes de l'armée turque se font régulièrement battre une ou deux fois chaque mois par les insurgés; le gros de l'armée ne fait jamais parler de lui. Pendant ce temps, les habitants rédigent une adresse pour demander aux puissances européennes d'être annexées au Monténégro. Toutes proportions gardées, c'est comme si Paris demandait à être incorporé à Versailles. D'un autre côté de l'empire, les Bulgares, maltraités par les pachas et par les prêtres grecs, émigrent en masse et vont s'établir en Serbie; partout la dissolution commence, et les symptômes de la crise suprême se manifestent. Il importe cependant que cet édifice chancelant ne s'écroule pas en ce moment

Digitized by Google

troublé. Il faut que les esprits se rassurent en Europe, que les inquiétudes secrètes dont chaque peuple est atteint se calment, que la paix, qui n'a jamais eu plus d'éléments qu'à notre époque, soit assise sur des bases solides, et pour cela, il faut surtout que l'ordre naturel et logique se rétablisse entre les nations rendues à leurs destinées, et qu'on ne voie plus des peuples étrangers soumis l'un à l'autre. Alors seulement il sera possible d'opérer sans lutte, sans péril, sans bouleversements nouveaux, la reconstitution du monde oriental. Aujourd'hui, la chute de l'empire ottoman donnerait, selon toute apparence, le signal d'une guerre générale dont il serait impossible de prévoir la fin.

Cette paix idéale que tout le monde réclame et que personne ne semble disposé à sceller d'un acte de confiance, si elle peut être préparée par la main des hommes, ne saurait l'être mieux et plus activement que dans ces grands concours où toutes les forces productives des nations viennent rivaliser. Là se nouent entre les peuples des relations fécondes qu'il est bien difficile ensuite de briser ou même d'interrompre; là se mêlent les langues, les intérêts et un peu aussi les sympathies. Des échanges matériels résultent toujours des échanges intellectuels et moraux, une connaissance plus approfondie les uns des autres, une appréciation plus juste, une estime réciproque mieux éclairée. L'Angleterre, qui la première a inauguré chez elle, en 1851, les expositions universelles, l'Angleterre convie de nouveau, pour 1862, tous les peuples à ces grandes assises de l'industrie et des arts qui sont la plus grande merveille de notre siècle et lui vaudront dans l'histoire la page la plus glorieuse. A l'instar de notre exposition de 1855, elle aura cette fois comme nous son exposition de peinture, de sculpture et d'architecture, mais plus que nous encore, elle se montrera libérale, car elle admettra toutes les œuvres enfantées dans la dernière période de cent ans. On se souvient que chez nous les œuvres des artistes vivants étaient seules admises. La commission royale a déjà fait appel aux gouvernements étrangers, et, pour sa part, le gouvernement français a répondu de la façon la plus significative à l'invitation de nos voisins. Une commission dans laquelle on ne compte pas moins de quatre ministres et qui a pour secrétaire général un homme de haute intelligence, un des membres les plus distingués du conseil d'Etat, M. Le Play, a été instituée sous la présidence du prince Napoléon. Déjà cette commission a lancé son appel, et la première circulaire qu'elle a publiée mérite l'attention des hommes politiques. Ce n'est pas un document banal, mais bien une sorte de proclamation qui marque un but, indique une voie aux éléments productifs du pays, et trace un véritable programme aux agriculteurs, aux industriels, aux commerçants « mieux préparés que les autres classes de la nation à se passer de la tutelle administrative. Accoutumés à ne prendre pour guide dans leurs opérations que la décision spontanée d'un jugement sain et exercé, ayant sous leur direction immédiate une partie considérable de la population, ils sont

Digitized by Google

destinés à exercer une influence prépondérante dans les Etats libres. Cette intervention de la propriété rurale, du commerce et de l'industrie dans les grandes questions d'intérêt public, est une cause de sécurité et un élément de puissance pour les peuples modernes. Nous voudrions qu'elle se manifestât plus souvent dans notre pays, et nous serions heureux de contribuer, autant que le comporte la mission qui nous est confiée, à diriger vers ce but les efforts de nos concitoyens. » Ces dernières paroles de la circulaire montrent assez qu'il ne s'agit pas seulement ici d'une exposition et d'une vaine cérémonie, si brillante qu'on la suppose; la commission impériale a des visées plus hautes, et en appelant l'agriculture et l'industrie à prendre une plus large part dans les affaires, elle indique une tendance heureuse dans le gouvernement à provoquer le concours des hommes que les grands intérêts de l'Etat touchent le plus immédiatement. Tous les esprits réfléchis l'auront sans doute remarqué. Sans prononcer l'ostracisme contre aucune classe de la société, nous dirons seulement que s'il en est une qui doit surtout avoir son mot à dire dans l'Etat, c'est bien celle qui produit, celle qui enrichit et moralise la nation. Il en est ainsi en Angleterre, et toutes les fois qu'en France on s'est écarté de ce principe, en donnant la prépondérance aux professions dites libérales, il n'en est guère sorti que de fâcheux résultats.

Si les liens de l'industrie et du commerce sont des instruments de paix par excellence, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que le peuple le plus commerçant du monde soit en ce moment le seul qui songe à la guerre, s'y prépare et s'y rue? C'est pour nous un problème que de ce côté de l'Océan nous avons peine à comprendre. Notre étonnement redouble quand nous voyons d'une part toutes les nations de l'Europe, armées jusqu'aux dents, préparées pour les plus grandes luttes, si parfaitement *outillées* pour la guerre, s'arrêter avec une sorte d'effroi devant elle et l'écarter de tous leurs efforts alors qu'il semblerait impossible d'éviter le choc; d'autre part, au contraire, une nation dépourvue d'organisation militaire, sans armée, sans marine, sans arsenaux dignes de ce nom, se précipiter tête baissée sur les champs de bataille. Nous qui avons toujours l'épée au poing, nous résistons à la velléité d'engager le fer; eux qui n'ont que Barême à la main, les voilà qui se prennent aux cheveux et entament une lutte corps à corps qui peut les ruiner pour longtemps. Serait-il donc vrai ce vieil aphorisme que l'on croyait déchu de ses anciens priviléges, et faudra-t-il l'inscrire encore au front de nos livres de politique internationale, ce *si vis pacem, para bellum* dont l'école moderne nous avait appris à nous défier? Serait-il donc vrai que le monde ne peut être conduit que par la peur? A Dieu ne plaise que nous trouvions notre système européen de paix armée le meilleur et le plus nécessaire; cependant, et cela est incontestable, la guerre nous a fait faire de grands progrès dans la voie de l'humanité. C'est à la guerre de Crimée que nous devons une des plus belles conquêtes du droit

Digitized by Google

et de la justice, l'abolition de la course. Voyez les Etats-Unis, cette nation superbe qui doit tout au négoce, et qui semblait par cela même la plus intéressée à admettre le doit nouveau, elle le repousse, et n'ayant point de marine militaire elle se réserve, le cas échéant, d'en chercher une dans l'industrie privée, de faire la guerre en quelque sorte commercialement. Mais cette guerre éclate du côté où elle ne l'attendait pas, et soudain le gouvernement de Washington adhère à ces principes qu'il avait repoussés d'abord, qu'il aurait repoussés toujours peut-être si les récents événements ne s'étaient pas produits. Ainsi la morale trouve même là son compte. Les corsaires du Sud seront traités comme pirates; mais le Sud, qui n'a pas d'autre force maritime, distribue à qui veut des lettres de marque. Ce commerce de haute flibusterie pourrait, en Angleterre et en France, tenter plus d'un hardi marin. L'Angleterre, dans une déclaration dont nous avons pris note en son temps, a la première posé sa neutralité et désintéressé sa responsabilité vis-à-vis de ceux de ses nationaux qui seraient portés à courir les grandes aventures. La France à son tour vient de faire une déclaration identique : elle sera complétement neutre vis-à-vis des deux parties belligérantes, et abandonnera à la justice de la nation américaine les marins assez imprudents pour se mêler aux choses qui ne les regardent pas. Mais en même temps le gouvernement du Sud, dont cette déclaration de neutralité est loin de compromettre les intérêts, nous envoie un plénipotentiaire pour plaider une cause qu'il croit juste, la reconnaissance de la république séparée. Vous avez reconnu la Belgique, dit le Sud, la Belgique qui s'est séparée de la Hollande ; vous allez reconnaître l'Italie, qui a fait juste le contraire de ce que nous faisons, en invoquant le même principe souverain du droit des peuples ; partant nos droits sont pareils, et vos principes s'appliquent à nous comme à eux ; pourquoi refuseriez-vous de nous appliquer ces principes ? — Il n'y aurait rien à répondre sans doute à cette solide argumentation si le Sud ne nourrissait pas dans son sein une petite plaie que nous nous soucions fort peu d'entretenir : la plaie de l'esclavage. — Mais cette plaie, dit-il, c'est ma santé, c'est ma force, c'est ma richesse. — Soyez riche, soyez fort, et portez-vous bien ; voilà sans doute ce qu'en meilleurs termes M. Thouvenel répondra à l'envoyé du président Davis.

L'éclatant appui que notre déclaration de neutralité a donné à la politique de l'Angleterre dans cette affaire des Etats-Unis, qui touche de si près à ses plus graves intérêts, n'a pas laissé de satisfaire le sentiment populaire de la Grande-Bretagne, et l'Exposition de 1862, nous l'espérons, fera disparaître les derniers nuages qui s'étaient élevés depuis la guerre d'Italie entre deux nations faites pour s'estimer et marcher de front dans la civilisation. En vain, M. Kinglake essayera de remuer les cendres du feu de paille que l'annexion de Nice et de la Savoie avait allumé de l'autre côté du détroit, lord Palmerston pourra lui montrer cette

Digitized by Google

conformité d'opinion et cette entente parfaite entre les deux gouvernements sur les plus puissants intérêts du globe, sur ceux de la Syrie en particulier. Pas plus que nous, l'Angleterre ne désire le renouvellement des massacres, autant que nous elle veut faire prévaloir les droits de l'humanité, et l'union de nos deux pavillons dans les eaux de Syrie est le plus sûr gage que nous puissions désirer pour la sauvegarde de ses malheureuses populations. Il serait fâcheux que, dans de pareilles circonstances, et alors que les liens semblent se resserrer entre les deux nations, le cabinet actuel fût ébranlé et mis en demeure de se retirer. Nous n'en sommes pas encore là sans doute, et l'échec qu'il a reçu dans une question très secondaire n'est pas de nature, selon nous, à provoquer une retraite aussi soudaine. Il s'agissait de la répartition des quatre siéges vacants dans la Chambre des communes, par suite de la perte de leurs droits encourue par les bourgs de Sudburg et de Saint-Albans pour cause de corruption électorale. Sur une question de cette espèce, les compétitions locales sont tout, la politique n'y joue qu'un faible rôle. Sous la pression de la métropole, le ministère voulait une part dans le partage; l'Irlande, l'Ecosse réclamaient la même faveur, dix autres localités élevaient de belles prétentions. Que faire? La proposition ministérielle a été écartée par une imposante majorité : cent trois voix; mais on ne peut vraiment pas dire que le cabinet ait reçu un échec, c'est la ville de Londres qui a été battue. On ne professe pas en Angleterre un aussi profond respect pour la capitale qu'en France; Londres n'est pas tout le royaume, les provinces ont une autre importance et sont très jalouses de leurs droits; à certains jours, elles craignent, sans raison certainement, que l'omnipotence exercée chez nous par la capitale ne tente un peu les bons bourgeois de la Cité et de ses glorieuses annexes. La propriété est organisée de telle sorte en Angleterre, que cette éventualité n'y sera jamais très menaçante.

Il ne faudrait pas croire cependant que Paris, comme on le dit quelquefois, absorbe en soi toute la France et soit cette tête gigantesque que l'on nous peint dévorant le corps tout entier. Il reste encore bien quelque chose aux provinces, et nous ne voyons pas que si la capitale perce beaucoup de boulevards et construit un grand nombre de maisons, celles de nos villes bien situées se croisent les bras et meurent d'inanition. Il fut un temps, il est vrai, où un coup de main heureux pouvait mettre la France à la discrétion d'un parti. Il est douteux qu'aujourd'hui cette besogne fût aussi facile. D'abord nous n'en sommes plus aux coups de main et l'on a pris contre eux des précautions assez salutaires; ensuite la vie est devenue tellement active et forte dans tous les membres, qu'ils seraient bien capables, à un jour donné, de conduire la tête où il leur plairait d'aller. Nous n'en voudrions pour preuve que le mouvement très spontané qui se manifeste autour des urnes électorales au moment du renouvellement partiel des conseils généraux. Nous la trouverions encore dans les débats du Sénat

Digitized by Google

et du Corps législatif, où s'agitent les questions les plus graves auxquelles les provinces puissent être intéressées. Le droit de recevoir les pétitions des particuliers, conféré au Sénat par la Constitution de 1852, est l'un des plus étendus et des plus sérieux qui aient été confiés à un corps délibérant. Il remplace dans une certaine mesure ce droit d'initiative parlementaire conféré par les constitutions antérieures aux chambres législatives. Exercé largement et avec une conscience qu'il faut louer, il a donné lieu, dans ces derniers temps, à des discussions où le talent et l'éloquence n'ont jamais fait défaut et dont le pays recueillera les fruits. Lorsqu'il appartenait à la Chambre des députés, celle-ci, trop occupée de ses fonctions législatives, ne pouvait y consacrer qu'une faible partie de son temps et de son attention, et sauf des cas très rares, elle réservait ses forces et les sujets importants pour des interpellations spéciales qui étaient toujours des luttes de personnes et de parti. Aussi peut-on dire que sous la monarchie de Juillet le droit de pétition était véritablement illusoire. Il n'en est plus de même aujourd'hui ; il a pris une force et une valeur dont les citoyens les plus considérables n'hésitent pas à se servir. L'essai varié qui vient d'en être fait suffit pour le démontrer. Aussi l'initiative particulière et directe s'est-elle en quelque sorte insinuée dans l'Etat et substituée, non sans bonheur et sans éclat, à l'initiative du délégué et de l'intermédiaire. Elle fait descendre jusque dans les entrailles du pays la vie politique et le goût des affaires publiques. Ce point de vue qui n'avait pas encore, pensons-nous, été signalé, mérite de fixer l'attention des publicistes et des hommes d'Etat. Le droit de pétition au Sénat est une source féconde que le gouvernement doit se féliciter d'avoir fait couler.

Par contre, le Corps législatif, tout entier à la confection des lois, y apporte un esprit moins distrait et une indépendance plus complète. Quelques orateurs se réservent les hautes questions, et font des sorties parfois heureuses sur le terrain des affaires générales ; mais, aussitôt la réponse donnée, le débat est nécessairement ramené au sujet principal, c'est-à-dire au projet en discussion. L'adresse et le budget sont les prétextes naturels pour ces sortes de batailles platoniques, et cette année la discussion de l'adresse, ayant beaucoup prêté aux passions oratoires, il n'est resté pour celle du budget que des regains d'éloquence, où le souffle a bientôt manqué à l'égal de l'attention. Nous devons signaler cependant une noble excursion de M. de La Tour sur la Pologne, et des paroles sérieuses sur la situation de notre marine, particulièrement sur le sort de ses officiers. Comme il l'avait déjà fait dernièrement dans la *Revue*, M. de La Tour a demandé que leur position fût améliorée, et que les cadres, si étroitement fermés par le haut, s'ouvrissent à un plus grand nombre d'officiers subalternes. On ne saurait trop vivement s'associer à ces vœux de l'honorable député. Ce n'est pas ici le gouvernement qu'il faut mettre en cause, mais l'indifférence du public. On a dit souvent que la France n'était

Digitized by Google

pas une nation maritime; ça été son malheur, et l'expérience des temps écoulés devrait être pour elle un enseignement plus profitable. Bien qu'ils aient été augmentés dernièrement dans les grades inférieurs, les cadres de l'état-major de la marine sont insuffisants; ils sont surtout insuffisants dans les grades supérieurs, et il n'est pas ménagé à ceux-ci un assez large champ d'emploi. M. de La Tour a parlé de leur confier la garde et la défense des côtes, de leur ouvrir l'accès à certains consulats où leurs connaissances spéciales seraient souvent si utiles; il aurait pu ajouter que leur rôle administratif dans les arsenaux est beaucoup trop limité, et qu'il serait bon, sinon urgent, de substituer leur contrôle effectif au contrôle illusoire des commissaires de la marine. Il y a là tout un ordre d'idées et d'études auquel le ministre de la marine a déjà sans doute appliqué son esprit pénétrant et essentiellement pratique.

La discussion du budget a eu pourtant un résultat considérable et qu'il importe de noter. Un orateur original, M. Kœnigswarter, frappé des inconvénients que présente l'assiette actuelle de nos impôts, a proposé d'appliquer en France l'impôt sur le revenu, qui prospère en Angleterre, en Prusse et dans quelques autres Etats. Nous ne saurions affirmer que, en ce qui concerne l'Angleterre, ce pays soit bien flatté de nous fournir un si excellent modèle. Il nous semble au contraire avoir entendu dire par des orateurs du Parlement que cet impôt *transitoire* d'abord, *permanent* ensuite, était une charge très lourde et très insupportable, et que chaque année le ministère, pour faire passer le budget, avait besoin d'user de subterfuges, et de promettre l'abolition prochaine de l'*income-tax*. M. Kœnigswarter n'en voudrait pas moins que cet impôt, si impatiemment supporté par nos voisins, brillât comme un heureux météore à notre horizon financier. Le gouvernement n'a pas voulu lui laisser l'espoir qu'il avait conçu, et il a détruit toutes les illusions de l'honorable député de Saint-Denis, en s'élevant énergiquement, par l'organe de son commissaire, contre un système que condamnent nos mœurs, nos susceptibilités, notre aversion profonde pour tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à un espionnage et à une intrusion inquisitoriale de l'Etat dans la fortune particulière.

Sur le rapport très bien fait de M. Busson, et après une discussion publique qui n'aura pas tenu moins de dix séances, le budget pour l'exercice de 1862 sera voté sans doute avec une réduction de 700,000 francs environ sur le chiffre proposé par le conseil d'Etat. Tout porte à penser que c'est la dernière fois que le budget sera voté en bloc par ministères. On se souvient en effet que, pendant la discussion de l'adresse et à la suite d'un discours de l'honorable M. Devinck, le ministre commissaire du gouvernement a déclaré que l'on chercherait un moyen terme entre le vote par chapitres autrefois usité et le vote en bloc pratiqué aujourd'hui. Mais la législature actuelle sera-t-elle appelée à profiter elle-même de cette nouvelle extension

Digitized by Google

de ses droits? Le mandat de nos députés expire l'an prochain, et il est permis de prévoir, après le vote de l'adresse, une dissolution qui n'aurait rien de prématuré.

A. DE CALONNE.

CORRESPONDANCE DE VARSOVIE

Cette lettre ne vient pas de notre correspondant habituel. On y reconnaîtra aisément la plume d'une femme; on y reconnaîtra aussi une âme élevée et un esprit habitué aux plus nobles pensées. C'est une peinture qui peut aider à comprendre ici un mouvement dont on ne paraît pas se faire une idée bien exacte, et, au moment où les dépêches nous parlent de la prochaine mise en état de siége de Varsovie, elle montrera combien cette nouvelle étiquette d'impopularité était inutile aux œuvres de la Russie. L'état de siége existe de fait à Varsovie depuis trente ans.

On annonce que le gouvernement russe exerce d'impitoyables persécutions contre les personnes qui se permettent de faire connaître au dehors la vérité et d'y répandre leurs impressions. Nous comprenons l'intérêt que ce gouvernement peut avoir à dérober la vérité aux yeux de l'Europe; mais il se trompe s'il croit le faire par ces rigueurs. Nous sommes parfaitement informés de tout ce qui s'est passé et de tout ce qui se passe, et ces informations nous viennent de sources où la main de la police russe ne saurait atteindre.

Varsovie, le 25 mai 1861.

Vous m'avez demandé des nouvelles, et je n'ai que des impressions à vous donner. J'arrive de Londres. Je commence à respirer cette atmosphère indéfinissable de sérénité et d'enthousiasme que nous cherchions à comprendre là-bas, qui excitait nos admirations, mais qui en Occident, au moins pour ma part, n'était point descendue jusqu'à mon cœur. Là je le sentais défaillir et battre de toutes les émotions les plus poignantes de la vie. Dix fois par jour je pleurais d'enthousiasme, de douleur, de tendresse, d'indignation. L'inertie de l'Europe me soulevait l'âme. La pensée du Russe me donnait un frisson d'horreur, au souvenir du sang innocent si lâchement versé; mes mains, quoique faibles, se crispaient pour la lutte. Je comprenais toutes les énergies sauf celle de la résignation; je ne me sentais nullement à la hauteur d'âme du premier gamin venu de Varsovie. J'arrive, je passe la frontière, me voici sur notre sol meurtri, sur notre terre bien-aimée. Je traverse l'espace au courant de la vapeur, le visage collé aux vitres du wagon. Je cherche à lire sur toutes les physionomies la pensée secrète, l'impression du moment. Nulle part je ne vois le moindre

Digitized by Google

signe d'abattement; quelque chose de grave, mais de parfaitement calme, est empreint sur les visages. Une certaine liberté de mouvement et d'allure qui n'indique ni terreur ni préoccupation, ni bravade non plus, me frappe et m'étonne; enfin me voici à Varsovie, notre chère ville, devenue sanctifiée et sainte comme Rome ou Jérusalem. Dès le lendemain, je monte en voiture, je traverse nos rues : partout des soldats, des canons braqués, des camps établis. Déjà j'avais commencé à travailler de toutes mes forces pour me mettre au niveau de tout le monde et me remplir l'âme de mansuétude; mais à la vue de ces bivouacs tartares, le cœur me bondit, et il me semble que je pourrai renverser tout cela d'un seul élan! Je regarde les habitants! A ma grande surprise, ils passent et repassent devant ces meutes féroces; hommes, femmes, enfants, tout cela se meut, effleure la pointe des baïonnettes et la bouche des canons avec indifférence, avec une liberté d'âme entière. Cette indifférence est un des phénomènes les plus surprenants qui se passent ici. Canons, sabres, fusils, Cosaques et leur chef en tête, semblent ne point exister pour la population, et cependant ils ne manifestent que trop cruellement leur existence!

Les rues ne sont guère sûres encore, et pendant longtemps, elles ont été le théâtre d'atrocités constantes et horribles. Les chasses au deuil surtout ont été atroces : un crêpe au chapeau, un voile, un habit même dont la coupe déplaisait, servaient de prétexte. Dès qu'une proie était signalée, les soldats s'élançaient, s'abattaient sur le malheureux avec la furie d'une meute affamée, le jetaient à terre, le garrottaient en le maltraitant et le dépouillaient surtout et au plus vite de sa montre et de sa bourse. Toute espèce d'excès est tellement toléré qu'on le dirait encouragé; le meurtre et le pillage sont encore à l'ordre du jour. Peut-on s'en étonner? l'armée en Russie est en même temps une sorte de bagne, une succursale des mines; on condamne indifféremment à être soldat russe ou à la Sibérie. Je ne puis non plus vous donner l'exacte idée du soldat en ce moment. Vous avez dû le connaître comme je le connaissais aussi. Abattu, misérable, triste, traînant sa capote grise, vraie livrée d'hôpital, jamais je ne l'ai vu sans éprouver une commisération profonde, une pitié émue, je dirai presque sympathique. Je ne reconnais plus ces hommes aujourd'hui. Quelque chose de féroce jette un éclat de vie sur leurs visages. Jadis mornes et éteints, ils vous regardent avec les yeux luisants, clairs, avides, insolents. Tout et chacun leur semble un butin promis; ils font leur choix d'avance. On sent qu'ils n'attendent qu'un mot pour s'élancer. On dirait des animaux féroces sortis tout à coup de leurs cages et flairant leur proie. Vous les voyez groupés, vous les voyez cachés dans des encoignures de maisons, sous les portes cochères, guettant toujours, tombant souvent sur les passants. Eh bien! personne ne fait un pas pour les éviter. Chacun marche droit son chemin, comme s'ils n'existaient point. On est tenté à tout instant de crier : « Prenez garde! » d'avertir ces imprudents sublimes

Digitized by Google

qui ne veulent rien voir. Les femmes ne sont pas moins braves; elles s'avancent d'un pas intrépide, droites et fières, noires de la tête aux pieds, comme des statues de la mort; cela déconcerte beaucoup les Russes : le noir, sans doute, ne va pas à leur joyeuse humeur.

Cette sérénité hautaine de tous en face d'un danger constant, et dont la réalité est si palpable, me semblait inexplicable. Où puisent-ils cette force, me disais-je, qui semblerait de la folie si elle n'était pas si calme? Tout en m'interrogeant, je suis la foule. Elle inonde nos églises; oh! c'est là qu'il faut aller, et c'est là qu'il faut rester, et seulement là, on comprend et ce sentiment de douleur infinie qui déborde et ne connaît plus ni voiles, ni limites, ni ménagements, et cette espérance contre toute espérance, attribut du cœur polonais, et cette foi qui donne si aisément la force du martyre. Rien ne saurait vous rendre l'effet de ce peuple entier à genoux, prosterné le front dans la poussière; femmes, enfants et vieillards, tous les âges, tous les rangs, sont confondus, tous crient vers Dieu dans la même angoisse, et avec le même amour : « O Dieu grand, Dieu saint, Dieu immortel, cesse de nous châtier, aie pitié de nous, rends-nous la patrie, pardonne-nous nos fautes et celles de nos pères, car nous pardonnons à nos ennemis. Sainte Vierge, Mère chérie, Reine de Pologne, intercède pour nous. Obtiens-nous miséricorde, ô notre père, sauve-nous, et nous te bénirons, ôte de nos cœurs tout esprit de vengeance et de conquête. O Jésus! Jésus! délivre-nous de cette dure captivité; n'importe par quel miracle, rends-nous la patrie! » Et ce chant biblique s'élève ardent comme la flamme; il semble que de chaque poitrine, avec la prière jaillit l'âme tout entière. C'est indéfinissable, c'est impossible à vous rendre. Ninive pleurait ainsi quand elle a su fléchir Dieu. Dans cette prière gît tout le secret de notre modération; en sortant de là, moi aussi j'ai jeté enfin un regard de dédain et de pardon sur les canons, les bivouacs, sur les hordes de Cosaques. Vous le dirai-je? Tout l'Occident, l'heureux Occident, m'a semblé en ce moment presque digne de pitié. Il y a dans notre faiblesse des forces qu'il ne possède point, qu'il ne connaît plus! Aussi, quoique morts, dit-on, quoique *fâcheux*, impossibles, désavoués de tous, accablés, torturés, sans secours, niés, honnis, poursuivis, rejetés hors du cercle de vie, eh bien! malgré tout, l'Occident devra compter avec nous. Car l'âme polonaise existe, et plus vivace et plus entière que celle des heureux de ce monde : les sources de la vie n'ont point été empoisonnées en elle. Nous avons la foi! Comprenez-vous la magie, la puissance de ce mot? Nous croyons en plein; chez nous, point de dialectique philosophique, pas de casuistique jésuitique; nous croyons!.... Le juste pour nous est le juste, le droit est le droit, le mal est le mal, le bien est le bien, le catholicisme est intact, et la tolérance entière; point de raffinement de haute politique non plus, mais aussi point de déchirements intérieurs, point de ces malaises de consciences incertaines, point de ces nuances qui

Digitized by Google

effacent toutes les couleurs, de ces demi-convictions énervantes où la vérité se perd. Nous croyons, et nous sommes prêts à mourir pour notre foi; nous crions vers Dieu, et rien ne se place entre le cri de notre cœur et Dieu..... et Dieu nous entendra, et chacun de nous mourra avec cette certitude. Dieu est au ciel, donc la Pologne existera sur cette terre. Ne pensez pas que ce soit seulement la foi de notre génération : rentrons à l'église; voyez ces enfants de quatre à cinq ans, qui balbutient à grands cris les mêmes supplications. Et ce sentiment non plus n'appartient à une seule caste : voyez plutôt ces ouvriers, ces hommes, ces femmes du peuple, qui ne savent ni lire ni écrire, et le maître auprès de son serviteur prosterné dans la même poussière. Je vous le répète, tous les rangs sont confondus, tous les cœurs aussi, et rien ne saurait les retenir. En vain l'on répand mille bruits : les portes des églises seront fermées sur la foule pendant deux jours, l'on finira par massacrer aux pieds des autels. Rien n'arrête, et l'on coudoie, sans daigner tourner la tête, les gendarmes déguisés et les espions connus qui viennent constater tous les jours un fait qu'ils ne peuvent empêcher, car ce fait n'est point un moyen politique, comme on pourrait le soupçonner ; c'est le besoin absolu des âmes. Les Russes, qui, dans tous leurs actes, depuis quelque temps, font preuve d'une maladresse égale à leur cruauté, sont assez fous pour vouloir à toute force empêcher ces prières, cette pénitence publique, qui seules nous donnent le courage d'abdiquer toute vengeance. Il est surprenant de voir combien l'idée de la nécessité du martyre pour la force qui en découle a pénétré toutes les âmes. Une femme du peuple disait l'autre jour à un de nos amis : « Les reliques des saints tombent en poussière, on n'en trouve plus, il faut des martyrs nouveaux à ce qu'il parait. » Et le 8, elle courait, son chapelet à la main, au-devant des balles. Il y a quatre à cinq jours, le lundi de la Pentecôte, je sortais de l'église ; deux ouvriers étaient devant moi. « Les troupes se rassemblent à Powonski, dit l'un, elles entoureront le cimetière pour empêcher d'y entrer, elles tireront peut-être. — Je vais me hâter de dîner, répond l'autre, et j'irai ensuite avec ma femme et mes enfants. » Et quinze mille sont allés ainsi ; ils ont trouvé la troupe sous les armes, des ambulances avaient été préparées, des fourgons attendaient les morts et les blessés, personne n'a reculé. La foule s'est agenouillée au milieu des tombes et la brûlante prière s'est élevée vers Dieu. « Faut-il charger, demande un officier de bonne volonté au général Melnikoff, je crois. — Laissez-les chanter, » répond celui-ci ; et l'on se contenta de quelques arrestations pour cette fois. Quelle rencontre! dans le cimetière, sur les tombes fraîches des victimes récentes! C'est vraiment une page de poème. Mais que dire de cette force qui fait tout pour braver, et de cette douleur qui fait aussi que rien n'est plus à craindre? Ce n'est point la mort que l'on nous a rendue difficile, c'est plutôt la vie ; cette force vient de la foi, mais la foi est féconde dans ses effets. Elle en produit encore un

Digitized by Google

autre non moins surprenant. En réunissant les cœurs dans un même sentiment universel et profond, elle abaisse toutes les barrières, elle réunit toutes les conditions. On souffre, on prie, on espère ensemble et de la même manière; on est frères. C'est avec abandon, confiance, chaleur, que l'on rencontre des inconnus, et sans se dire son nom, on se dit le fond de son cœur, on communique par les points les plus élevés et les meilleurs de l'âme; un même rayon les éclaire et les échauffe. C'est un singulier spectacle que de voir tout être élevé à la plus haute expression. Toutes les vertus sont en relief, tous les intérêts divins resplendissent; chacun est ce qu'il peut être de meilleur. Croyez-moi, aucune des splendeurs, aucun des bonheurs de votre Occident ne donne cette impression bénie, surnaturelle, ineffable, et pensez-vous que cette solidarité de tout ce qu'il y a de plus intime et de plus vital dans l'âme n'est point aussi une force sociale immense? N'empêche-t-elle point ce dualisme qui est le malheur et le danger des sociétés modernes? Chez nous point de ces haines et de ces égoïsmes qui doivent amener nécessairement des déchirements mortels. Point de guerre sociale, en un mot; chacun désire avant tout *la patrie*, chacun comprend la nécessité du sacrifice et personne ne s'en effraie. La question des paysans, question que l'on nous pose en épouvantail, serait bien facilement résolue si elle était abandonnée aux généreux instincts du pays.

Ainsi nous avons la *foi*, nous avons la *paix sociale*. Ce sont deux grandes forces, et en vérité sur aucun point du globe je ne les vois développées et réunies à un aussi haut degré. Cela peut compter pour quelque chose dans cette triste Europe, minée de tous côtés, corrompue, et malade de tant de maux, et en face de cette Russie immense, qui contient à elle seule toutes les corruptions, celles de la civilisation et celles de la barbarie.

Ces deux forces que Dieu nous a données, qui ont providentiellement résisté à tous les efforts de l'oppression la plus féroce et la plus flétrissante, ne nous sont point données en vain. Toute force doit agir, et celles-ci sont le mystérieux moteur de ce mouvement incompris par l'Europe jusqu'à présent, et qui cependant ne s'arrêtera plus; la *foi* et la *paix sociale* sont les deux trésors de notre misère, les deux principes de vie déposés dans notre mort apparente, les deux actes qui doivent nous enlever vers l'avenir, les deux armes pacifiques laissées à nos mains. Saurons-nous, pourrons-nous en tirer tout le parti possible? toutes les tentations, toutes les irritations nous entourent. Jusqu'à présent, forts de notre droit, la sérénité, malgré les dangers, la douleur et l'incertitude, illumine nos âmes. Ce sont les oppresseurs qui se sentent troublés, craintifs, incertains jusque dans leur cruauté. Le pays est dans une désorganisation complète, et pourtant un calme enthousiaste y règne, et les efforts du gouvernement pour placer le pays dans une légalité d'apparence restent sans effet, car ils ne tiennent compte ni de l'honneur ni du sentiment national. Ces soi-disant réformes que l'on nous tend au bout de baïonnettes

Digitized by Google

ensanglantées ne sont un leurre que pour l'Europe bénévole. Le pays voudrait y croire qu'il ne le pourrait point, car le premier acte qu'on lui demande, c'est de s'abjurer soi-même. Telle est la situation du moment. Quelle sera celle du lendemain? Qui peut le dire? Cette hauteur extrême à laquelle nous sommes arrivés, nous sera-t-il possible de nous y soutenir? L'humanité est faible dans les masses comme dans les individus, mais Dieu est puissant et nous l'invoquons ici-bas. Personne ne nous soutient, pas même par une parole de sympathie. Nous sommes livrés entièrement à notre douleur infinie et à l'iniquité toute-puissante. Oh! si nous tombons, malheur à nous! mais qui pourrait nous jeter la première pierre? On exige tout de nous, l'impossible même et sans nous rien donner; on veut que nous soyons des anges, des sages, des héros et des saints, des Machabées et des Machiavel. On retourne contre nous jusqu'à nos vertus. On ne nous tient compte d'aucun effort, même des plus désespérés. Malheur aux malheureux, c'est la consolation que l'Europe nous jette. Vous le dirai-je? Deux choses seulement irritent ici les esprits: ce sont les cyniques réfutations imposées à nos journaux de faits qui se passent tous les jours aux yeux de tous, et la note du *Moniteur*: cette note a eu un cruel retentissement; le coup d'un ennemi nous eût fait moins de mal. C'est de la politique, direz-vous peut-être; c'en est une qui pourrait froisser les instincts de la France elle-même. Elle cherche une alliance, dit-on; hélas, quelle misérable alliance pour la France! la Russie n'est forte que pour l'oppression. Elle ne peut secourir un allié ni par son bras ni par ses trésors, car ils sont épuisés, ni par l'appui de l'estime publique, qu'elle n'a point et ne peut avoir. La France n'a point d'alliance, dit-on; oh! avec une Pologne, une Pologne dévouée, reconnaissante, forte par la *paix sociale*, forte par la *foi*, la France pourrait défier le monde entier; mais je me lance dans la politique, je rebrousse chemin bien vite. C'est un terrain qui n'a que des épines pour nous.

Aussi bien, voilà une assez longue lettre pour aujourd'hui. J'ai voulu remplir ma promesse.

Pour extrait : C. AMÉRO.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LES

COURBEZON

SCÈNES DE LA VIE CLÉRICALE

TROISIÈME PARTIE[1]

I

A quelque temps de là, par une matinée de froid sec, pendant que la Cassarotte entendait la messe, Jeannot et Marinette, qui s'étaient échappés de l'église, jouaient en plein air à la main-chaude avec beaucoup d'autres enfants accourus ce jour-là des hameaux voisins pour assister au catéchisme. La bande joyeuse s'était abattue au soleil sous la terrasse des Récollets, et le jeu avait atteint le comble du vacarme, quand les gamins furent obligés de se disperser devant une charrette chargée de meubles qui arrivait par la route de Lodève. La charrette, au grand ébahissement des petits paysans, s'arrêta devant le porche du presbytère, et ils en regardèrent descendre d'abord une vieille toute ridée, toute cassée, puis une femme jeune, dont la vaste cornette blanche et la robe grise, sur laquelle battait un gros chapelet, les firent tous reculer d'épouvante. Jeannot, voyant les deux femmes soulever le marteau de cuivre de la porte des Récollets, courut à toutes jambes vers l'église et revint un instant après avec sa mère. La Cassarotte, qui n'attendait pas sitôt la

[1] Voir 2e série, t. XXI, p. 285 (livr. du 31 mai 1861); p. 440 (livr. du 15 juin).

Digitized by Google

mère et la sœur de M. le curé, fut on ne peut plus agréablement surprise. Toute radieuse de joie, elle ouvrit la porte de la cure, alluma un grand feu dans la cuisine pour réchauffer la Courbezonne et Marthe qui grelottaient, renvoya Jeannot à l'église annoncer la bonne nouvelle à Sévéraguette, et courut immédiatement aider le voiturier à décharger la charrette. La messe en étant au *Sanctus*, Cécile n'osa sortir à ce moment solennel; mais, après la *Consécration*, brûlant de connaître la Courbezonne et surtout Marthe, de laquelle le curé l'avait entretenue maintes fois, elle s'esquiva vivement.

L'abbé Courbezon, interrogé dans les lettres de sa mère sur sa nouvelle vie à Saint-Xist, n'avait pas manqué de lui parler longuement et à plusieurs reprises des nombreux services que lui rendait chaque jour Sévéraguette. Aussi, dès l'entrée de Cécile dans la cuisine du presbytère, la Courbezonne, pressentant qu'elle avait devant elle cette jeune fille si bonne, si dévouée, si vantée par son fils, se leva-t-elle et lui prit-elle spontanément les deux mains.

« Vous êtes sans doute Cécile Sévérac? lui demanda-t-elle.

— Oui, madame, répondit l'orpheline s'inclinant avec respect.

— Embrassez-moi, mon enfant! dit la vieille paysanne de Castanet-le-Haut ouvrant ses bras à Sévéraguette, qui s'y précipita par un mouvement de tendresse toute filiale.

— Merci, Cécile, lui répéta plusieurs fois la Courbezonne, merci pour tout ce que vous avez fait de bien à mon fils. »

La jeune orpheline se trouvait dans un grand embarras; si elle eût osé, certainement elle se fût enfuie, car elle souffrait. Rien ne torturait plus cette pauvre enfant que les remerciements pour les services rendus. Lorsqu'on lui disait merci, une sueur froide lui couvrait aussitôt le front. Naturellement simple et bonne, elle ne savait quelle contenance garder devant un obligé reconnaissant; elle pâlissait et rougissait tour à tour. Certes, ces âmes dépouillées de tout sentiment de personnalité, toutes pétries d'abnégation et d'amour, sont rares à une époque où l'on ne rencontre plus guère d'ingrats que parce qu'il n'existe plus de bienfaiteurs. Il en est pourtant. Sévéraguette était une de ces natures d'élite, et l'abbé Courbezon, dans une sphère plus élevée, en était une autre. C'est ce qui explique comment, dès le premier jour, leurs deux âmes s'étaient brusquement liées l'une à l'autre, sans examen, sans discussion, violemment. La foi chrétienne les ayant empreintes du même sceau de charité, elles s'étaient reconnues sœurs.

« Je joins mes remerciements à ceux de ma mère, mademoiselle Cécile, » dit Marthe, qui, ayant remarqué le trouble de l'orpheline, était restée muette d'émotion. Et, à son tour, elle pressa Sévéraguette contre son cœur.

Digitized by Google

« Pensez-vous, Cécile, demanda la Courbezonne, que M. le curé ait fini la messe?..... Oh! je *languis* tant de le voir!

— Oui, madame, la messe doit être maintenant terminée.

— Marthe, donne-moi mon bâton, fit la vieille se levant aussitôt, allons embrasser Pierre.— Sévéraguette, menez-nous à la sacristie. »

Au moment où la Courbezonne et Marthe, précédées de Cécile, franchissaient le seuil de la sacristie, le curé, qui achevait à peine la messe, y entrait, revêtu de la chasuble. En apercevant sa mère et sa sœur, le pauvre vieux desservant faillit laisser le calice s'échapper de ses mains. Il le déposa précipitamment sur le vestiaire, interrompit le *Te Deum*, prière que le prêtre récite en descendant de l'autel, et se jeta, avec l'abandon naïf d'un enfant, dans les bras de la Courbezonne et de Marthe.

« O ma mère! ô ma sœur! balbutia-t-il avec des larmes de joie, que Dieu est bon!

— Qu'il soit à jamais béni pour nous avoir accordé la grâce de nous voir tous encore réunis! murmura la sœur de charité tombant à genoux et joignant les mains.

— Eh bien, ma bonne Marthe, lui dit son frère la relevant pour l'embrasser encore une fois, comment vas-tu?

— Oh! très bien, très bien. »

Sévéraguette, craignant que sa présence à un entretien tout d'épanchement et d'intimité ne fût de sa part une grave indiscrétion, profita du moment où la Courbezonne et ses deux enfants paraissaient le plus absorbés dans le sentiment de leur situation présente pour quitter la sacristie avec Félicien.

« Tu n'iras pas garder les chèvres aujourd'hui, Cassarottou, dit-elle à l'acolyte; tu resteras au Récollets pour aider ta mère. Va lui dire de monter ici, à ta mère; il faut que je lui parle tout de suite. »

La veuve arriva bientôt chargée d'un bois de lit. Cécile l'attira dans un coin de la vaste cuisine.

« Cassarotte, lui dit-elle, qu'avez-vous à donner à tout votre monde pour dîner?

— Ah! Cécile, tu me vois plus embarrassée qu'un rat avec trois noix; je ne sais comment me retourner; imagine-toi que je n'ai que cela à cette heure. — Elle découvrit une grande marmite dans laquelle bouillaient des choux mêlés à de rares morceaux de lard.

— Comment, vous voulez que ma sœur Marthe, malade encore comme elle l'est, vous mange cette soupe? Et puis la mère de M. le curé est vraiment trop âgée pour se nourrir si mal.

— Hélas! Cécile, j'ai pensé à tout cela; mais que faire? J'ai, vois-tu,

Digitized by Google

depuis l'arrivée des parents de M. le curé, *la tête tout exterminée*, car je sais bien que ce dîner ne leur convient point.

— Il fallait tout bonnement tuer deux ou trois poulets. Je vous ai bien apporté six poulets l'autre jour?

— Tes poulets! ma fille. Ah! ils ont cheminé, tes poulets. Est-ce que M. le curé peut garder quelque chose, céans? Tes poulets ont servi à faire du bouillon à deux malades du Mas-du-Saule, pardi! Ce saint homme baillerait jusqu'à sa chemise quand il voit des malheureux; c'est plus fort que lui. Aussi tous les pauvres le savent maintenant, et, du matin au soir, c'est une vraie procession de mendiants aux Récollets. Il en pleut de partout. On n'entend que des *pater noster* à notre porte. Hier, il nous est venu une femme des Nières et un homme d'Estréchoux. Bénédiction de Dieu! il n'est pas permis de se dépouiller comme ça, et de ne rien garder pour soi!

— Mais vous auriez dû prendre de l'argent et courir à Lunas acheter des provisions?

— Prendre de l'argent! Et où veux-tu que j'en prenne, de l'argent? Tu parles comme saint Paul, avec la bouche ouverte, toi; mais tu ne connais pas notre position..... Cécile, murmura la Cassarotte à voix basse, le boulanger de Latour a pensé hier me refuser du pain, parce que nous lui en devons pour plus de trente francs. Voilà où nous en sommes, ma fille, si tu veux le savoir.

— Est-ce possible, mon Dieu! ne put s'empêcher de crier la jeune fille.

— C'est exactement comme je te dis et non autrement. Quand je suis arrivée ici, il y avait à peu près deux cents francs dans le tiroir de la table de M. le curé. Mais bientôt tous ces écus sont partis à la file, on ne sait de quel côté. Comme M. le curé est fort distrait, qu'il ne sait jamais l'argent qu'il a ou qu'il n' a pas, je me suis tuée à battre du chanvre pour tout le pays, et, à mesure qu'on me payait, je glissais comme ça mes pièces de vingt sous dans le tiroir. Malheureusement mes bras n'ont pu suffire à son bon cœur; tout est dépensé! Cette kyrielle de quémandeurs qui nous frappe à la porte avalerait la mer et ses poissons.

— Et maintenant qu'allez-vous faire?

— Ma foi, Cécile, si le bon Dieu ne vient pas à notre secours, je ne sais ce que nous deviendrons tous ici. La faim va nous faire tirer la langue, à ce que je vois..... Ah! si du moins je pouvais aller quelque part gagner beaucoup d'argent pour ce pauvre M. le curé, qui est un saint du paradis sur la terre! ajouta la veuve dont les yeux brillèrent de grosses larmes contenues.

— Vous dites, demanda Sévéraguette pensive, qu'il ne s'aperçoit de rien quand on met de l'argent dans son tiroir?

Digitized by Google

— Lui ! il est bien trop distrait pour ça !.... Tu ne devinerais jamais ce qu'il m'a répondu quand, ce matin, je lui ai rapporté la conduite du boulanger de Latour. — Cet homme a raison, m'a-t-il dit ; prenez de l'argent dans le tiroir et allez le payer..... J'ai été sur le point de lui crier : Le tiroir est à sec ! Mais je ne sais pas quel effet ses paroles ont produit sur moi, je n'ai pu déclaver les dents : j'avais envie de pleurer.

— Ecoutez, Cassarotte, nous ne devons pas laisser M. le curé dans cette situation. Je comprends son désintéressement : c'est un saint homme, M. Courbezon, et les choses de ce monde ne lui importent guère ; mais, puisqu'il refuse de s'occuper de ses affaires, nous allons nous en mêler un peu toutes deux, n'est-ce pas ?

— Mon Dieu ! que pourrons-nous faire ? demanda la Sanégrole joignant les mains par un mouvement de suprême inquiétude.

— J'ai plusieurs sacs de mille francs dans mon secrétaire, dit l'orpheline dont le visage rayonna, je cours en chercher un, et vous le verserez dans le tiroir de M. le curé.

— Moi ! mais tu es folle, Sévéraguette ? Mille francs !.... Je ne me chargerai jamais de cette commission.

— Alors, dit la jeune fille que son exaltation rendait sublime, je m'en charge, moi ! Où est la table dans laquelle M. le curé met son argent ?

— Là, dans sa chambre. »

Sévéraguette fit un pas pour sortir ; la veuve alarmée la retint.

« Réfléchis donc, Cécile, lui dit-elle. Mille francs, c'est une trop grosse montagne d'écus, et si, au lieu de m'envoyer à son tiroir, M. le curé l'ouvre lui-même, il est impossible qu'il ne s'aperçoive pas..... »

L'orpheline s'arrêta.

« Vous avez raison, Cassarotte, il faut agir prudemment. Vous glisserez seulement aujourd'hui deux cents francs dans le tiroir. Nous les remplacerons à mesure que M. le curé les dépensera.

— Oh ! Sévéraguette, je n'ose ! je n'ose ! dit la Sanégrole tremblante.

— Vous voulez alors que je vous laisse tous mourir de faim ? Voyons, qu'allez-vous devenir sans ressource ? Cassarotte, la mère de M. le curé est trop âgée, et la sœur Marthe trop souffrante encore, pour supporter sans danger la vie que vous menez ici. Il faut à l'une et à l'autre un régime substantiel..... Et peut-il se présenter pour moi une meilleure occasion de dépenser mon argent, que de l'employer à conserver sur la terre cette famille de saints ? D'ailleurs, M. le curé donne tout, et je suis enchantée de trouver à faire l'aumône par ses mains. Si vous refusez de déposer mes deux cents

Digitized by Google

francs dans le tiroir, promettez-moi du moins un silence absolu sur tout ceci, je prends sur moi le reste.

— O Cécile! dit la veuve transportée et étreignant convulsivement la jeune fille, tu es un ange du bon Dieu, fais de moi tout ce que tu voudras. »

Le charretier, qui avait fini sa besogne, entra.

« M. le curé n'est pas là? demanda-t-il tirant un lambeau de papier de son portefeuille crasseux.

— Il va rentrer, répondit la veuve.

— C'est sans doute votre facture que vous tenez là? demanda insidieusement Sévéraguette.

— Oui-bien!

— Ça coûte probablement bien cher de transporter des meubles de Montpellier à Saint-Xist?

— Cette charretée se monte à quarante francs; j'avais trois chevaux. »

L'orpheline regarda intelligemment la Cassarotte.

« Vous devez éprouver le besoin de boire un coup? dit-elle au voiturier.

— Oh! oh! comme ci comme ça! Je ne dis pas non : le vin est l'ami de l'homme.

— On ne vous attendait pas encore, et rien n'est prêt à la cure. Voulez-vous venir manger un morceau à Saint-Xist, chez moi. Je demeure à deux pas d'ici.

— Volontiers; je casserai bien une croûte tout de même : ça creuse rudement, l'air de ce pays-ci.

— Cassarotte, ajouta Cécile, il est inutile que vous cuisiniez; tout le monde dînera chez moi. Je vais dans un instant remonter pour inviter M. le curé, sa mère et sa sœur.

— Dieu! que dira la Pancole, si elle nous voit tous arriver à Saint-Xist? soupira la veuve avec un frisson d'épouvante.

— Ma tante ne dira rien, car elle est aux semailles; nous serons seuls! »

Sévéraguette s'en alla avec le charretier. Arrivée à Saint-Xist, elle l'installa devant un gigot froid à peine entamé de la veille, et lui servit une bouteille de vin contenant au moins trois litres. Elle monta dans sa chambre, prit deux cents francs, et revint, en toute hâte, au presbytère. Les Courbezon n'étaient pas encore sortis de la sacristie. La Cassarotte et Cécile se glissèrent dans la chambre du curé, éparpillèrent les pièces de cinq francs dans le tiroir de sa table, et, tremblantes comme si elles venaient de commettre un crime, rentrèrent dans la cuisine. Elles étaient depuis un instant accroupies devant le feu, osant à peine se regarder, quand on entendit

Digitized by Google

soudain la porte de la sacristie s'ouvrir, se refermer, et des pas retentir dans le Cloître.

« Les voici ! » murmura Sévéraguette. Elle se leva brusquement pour courir au-devant des Courbezon.

« Ah ! Cécile, dit le curé, dont la face était tout épanouie, je suis bien heureux ! »

Sévéraguette fit son invitation, que l'abbé Courbezon accepta avec son admirable simplicité, et tout le monde, jusqu'à la Cassarotte, Félicien, Jeannot et Marinette, dont Marthe s'était emparée, prit le chemin de Saint-Xist.

Bientôt ce fut un épouvantable vacarme dans la maison de l'orpheline. On aurait dit que Sévéraguette, dans l'immense contentement qu'elle éprouvait d'avoir à fêter de pareils hôtes, voulait leur immoler toute sa basse-cour. Les coqs, les poules, les dindons, les canards, les oies, les jeunes poulets, traqués, harcelés, pourchassés, criaient, glougloutaient, piaulaient, glapissaient, se débattaient. C'était un sabbat infernal. Au milieu de cette population de bipèdes effarés, haletants, furieux, la Cassarotte, armée d'un coutelas de cuisine, se montrait implacable. Au grand désespoir de Marthe, la terrible veuve trancha la tête à trois canards et saigna deux pauvres petits poulets. Il s'en fallut de bien peu qu'une oie grosse et grasse ne fût, elle aussi, passée au fil de l'épée ; mais le curé s'interposant, on sursit à son exécution. Comme on était à peu près affamé, la cuisine se fit avec une célérité incroyable. Tout le monde y mit les mains. Marthe, malgré ses répugnances, se résigna à tenir sur le feu une casserole dans laquelle Sévéraguette roussissait sans pitié les membres encore palpitants des canards, et le vieux desservant fut obligé de monter trois fois le tourne-broche où rôtissaient les jeunes poulets. Enfin, on se mit à table. La joie la plus douce, la plus cordiale présida à ce festin. Tous les fronts étaient calmes, toutes les lèvres souriantes. La Courbezonne ne pouvait détacher les yeux du visage de son fils, qu'elle ne se souvenait pas d'avoir vu jamais si heureux : Saint-Xist était bien en effet un pays de bénédiction ! Marthe, à cette table où son frère était content, sa mère radieuse, retrouvait un appétit depuis longtemps perdu. Après dîner, on parla d'une biroulade, et Cécile, pour faire un choix de ses meilleures *châtaignes de Jeanne-Longue*[1], descendit elle-même, avec la Cassarotte, à la remise où l'on enfermait la récolte. Mais elle fut bien étonnée de rencontrer, assis au soleil devant la porte du vaste hangar, son cousin Justin Pancol.

[1] *Châtaignes de Jeanne-Longue.* On appelle de ce nom, dans les monts d'Orb, les châtaignes de première qualité.

Digitized by Google

« Tiens, vous voilà, Pancolou! Qu'attendez-vous donc à la porte de la remise?

— Je reviens de Lodève, répondit le Sanglier honteux d'être surpris, et je me repose un instant.

— Pourquoi n'êtes-vous pas monté à la maison?

— Cécile, pouvez-vous me le demander? ne le savez-vous pas? » murmura le Boussagol avec une poignante tristesse.

Sévéraguette parut touchée.

« Pancolou, lui dit-elle avec bonté, je vous sais gré de votre obéissance, et je m'en souviendrai. En attendant, venez dîner et manger votre part de notre biroulade, car on fait aujourd'hui la biroulade chez nous. »

Le Boussagol, étourdi par ce bonheur inattendu, ne put répondre, il se contenta de lancer à sa cousine un regard étrangement fascinateur, qui empourpra le visage de la jeune fille; puis, après avoir choisi les plus belles châtaignes, ils remontèrent vers la maison.

Sévéraguette présenta son cousin aux Courbezon, et lui servit elle-même à dîner. Le pauvre Sanglier perdait la tête; il ne savait à quoi attribuer tant de prévenances de la part de Cécile. Dans la joie intérieure qui l'inondait, il eût embrassé ce curé que sa mère lui avait appris à haïr, car évidemment l'abbé Courbezon seul pouvait avoir changé les dispositions de sa cousine à son égard. Pancol donc, ébahi de tout ce qui lui arrivait, complétement heureux, rouvrait son cœur à ses premières espérances, et le cercle des convives se formait, près de la cheminée, autour du paillasson où la Cassarotte venait, selon l'expression du pays, *de mettre à confire la biroulade*, quand le charretier, l'œil allumé par les trois litres de vin, la respiration oppressée par l'énorme gigot qu'il avait avalé tout entier sans scrupule, se leva et produisit de nouveau sa facture.

« C'est quarante francs tout au juste? demanda l'abbé Courbezon.

— Oui-bien, monsieur le curé, bredouilla-t-il.

— Cassarotte, ajouta le vieux prêtre tendant la facture à la veuve par un geste aussi naturel que celui d'un banquier envoyant un commis à sa caisse, allez payer ce brave homme. »

Sévéraguette et la Cassarotte, qui avaient un moment tremblé que leur stratagème ne fût découvert, échangèrent un regard qui fut un éclair de joie, et la Sanégrole souleva le loquet de la porte pour sortir. Mais, tout à coup, la porte s'ouvrit poussée par une main invisible, et la Pancole entra dans la cuisine. En voyant tant de monde groupé devant la cheminée en train de manger ses plus fines châtaignes, la Boussagole frémit de colère; ses petits yeux gris s'enflammèrent, et elle allait éclater contre sa nièce, lorsque, en se retournant pour déposer un paquet d'herbages qu'elle apportait des

Digitized by Google

champs pour ses lapins, elle aperçut Justin auquel, en ce moment même, Cécile tendait une cuisse de poulet. Sa physionomie changea subitement d'expression; toute sa nature fit volte-face. Devinant qu'il était probablement survenu quelque chose de favorable à son fils, elle salua le curé avec toute la grâce possible et sourit à la Courbezonne ainsi qu'à Marthe. Néanmoins cette vieille à figure sinistre, qui soudain était apparue sur le seuil comme un oiseau de mauvais augure, avait épouvanté les Courbezon. La gêne, l'horrible gêne, cet ennui de l'âme et du corps, s'empara de tous les convives, les roidit, puis les glaça. Evidemment un autre esprit que celui de Sévéraguette, esprit doux, affectueux, clément, régnait en ce moment dans sa maison. Aux pas seulement que la Pancole faisait autour de la table, aux regards que depuis son entrée elle lançait de tous côtés, on reconnaissait la dominatrice du lieu, dominatrice rigide, despotique, brutale. Les Courbezon, sans se prévenir ni des yeux ni du geste, se levèrent tous à la fois de leur chaise, comme poussés par un ressort invisible et se retirèrent incontinent. Sévéraguette, désolée d'un aussi brusque départ, les suivit, emmenant avec elle les enfants de la Cassarofte, et laissant seuls dans sa maison sa tante et son cousin.

« Ah! ça, grommela la Boussagole croisant les bras sur sa poitrine et branlant la tête avec un air de rage concentrée, maintenant qu'ils sont partis, tous ces bâfreurs, tu me diras, toi, je pense, ce qui se passe céans?

— O Pancole, tout va bien, calme-toi, Sévéraguette m'aime! Elle m'épousera, sois tranquille.

— Elle te l'a dit?

— Non; mais pourquoi me traiterait-elle avec tant de douceur, si elle ne devait être un jour ma femme?

— Jean de Nivelle[1] que tu es! Si elle ne t'a rien promis, tu n'as pas besoin de te monter si vite ta tête de linotte..... En attendant, ajouta-t-elle promenant un regard amèrement triste sur la table où se voyaient encore les débris du dîner, on dévore tout ici, quand je n'y suis pas.

— Et qu'est-ce que cela fait, si Cécile m'épouse?

— Qu'est-ce que cela fait! Tu oses me demander ce que cela fait? Tu seras un joli compère avec une femme sans le sou. Si tu n'avais pas dissipé notre bien de Boussagues encore!....

— Dieu me damne! Pancole, interrompit le Sanglier furieux, finiras-tu bientôt de me reprocher le passé? »

[1] *Jean de Nivelle*, imbécile, niais.

Digitized by Google

Un moment de silence suivit cette explosion de colère. Le Boussagol se leva pour partir.

« Pancolou, dit la vieille posant câlinement ses longs bras amaigris sur les épaules du Sanglier, c'est parce que je considère le bien de Cécile comme tien que je suis hors de moi en le voyant dévorer par tout ce monde des Récollets. Assieds-toi près de moi, et causons tranquillement. — Es-tu allé à Lodève payer les intérêts des trois mille francs?

— Oui, j'y suis allé ce matin.

— Ce matin! Tu es revenu bien vite?

— Aussitôt l'argent remis, j'ai repris vitement le chemin d'ici. J'avais rencontré au bas de la côte, près de Mont-Plaisir, les parents du curé, et je voulais savoir comment tout se passerait à Saint-Xist..... Ah! je n'espérais pas le bonheur qui m'est arrivé, Pancole!

— Tu fais bien, va, de surveiller tous ces gens de la cure. Ils nous avaleraient tout vifs; heureusement je suis ici et j'ai bon œil et bonne platine.

— Pancole, le curé me paraît un brave homme; ne le brusque pas, il nous servira peut-être. S'il vient ici avec sa mère ou sa sœur, reçois-les bien, cela fera plaisir à Cécile. D'ailleurs Sévéraguette n'a rien vendu; les terres sont toujours sans hypothèques. Que nous importe qu'elle dépense les revenus, si le fonds nous reste! Voyons, la mère, ne montre pas tes dents à tout le monde comme un vilain chien enragé; elles ne sont point trop jolies déjà. Sois moins regardante à tout, et nos affaires s'en porteront beaucoup mieux..... Promets-moi cela.

— Je te le promets, Justin, articula la vieille attendrie par un ton affectueux auquel le Sanglier ne l'avait pas accoutumée.

II

Vers les quatre heures, au coucher du soleil, le Boussagol cheminait du côté de son village d'un pas délibéré, quand, au moment de prendre le raccourci de l'Aire-Raymond, entre Frangouille et Mas-du-Saule, il vit tout à coup poindre Fumat. Le Sanégrol, qui venait de quitter la route de Bédarieux pour s'engager dans le sentier de Saint-Xist, marchait rapidement, lui aussi, et suait à grosses gouttes. Comme il se dirigeait forcément vers Pancol, celui-ci, ne voulant pas avoir l'air de le fuir, l'attendit de pied ferme au milieu du chemin.

« Je suis bien aise de te rencontrer, Avocat, lui dit-il.

— Et pourquoi, Sanglier, s'il te plaît?

Digitized by Google

— Pour te donner des nouvelles de Cécile.

— Explique-toi, je ne comprends point ton dire.

— Je viens de voir Sévéraguette, elle m'aime, et sera bientôt ma femme. Comprends-tu, à cette heure?

— Comme ci comme ça..... Mais, Dieu me sauve! le curé n'a pas encore prononcé le *conjungat*, je pense?

— Le curé! c'est un brave homme, le curé; j'ai dîné avec lui chez ma cousine, et je suis sûr qu'il prononcera le *conjungat* dès que nous le voudrons, Sévéraguette et moi.

— Et tu crois, toi, que Sévéraguette le voudra jamais? dit le Sanégrol un peu ému par les dernières paroles de Justin.

— Elle sera ma femme dans moins d'un mois! répliqua Pancol lançant à l'Avocat un regard ironique.

— C'est ce que nous verrons. Bonsoir! »

Fumat voulut poursuivre sa route; mais l'air sournois dont il avait articulé ces deux mots : *nous verrons*, faisant craindre quelque piége au Boussagol, par un mouvement de bête féroce, il bondit au-devant de son rival et lui barra le passage.

« C'est maintenant à toi de t'expliquer! s'écria-t-il embrassant Fumat tout entier d'un regard où pétillait la rage, et tu ne passeras point que tu ne m'aies dit ce que signifie ce *nous verrons*.

— Si tu ne veux point me laisser passer, eh bien, j'attendrai, répondit le Sanégrol s'enveloppant dans sa limousine et s'asseyant tranquillement sur une borne. Oh! ne crains pas que je viole la consigne! Diable! je ne suis point bâti comme un taureau, moi! et je n'ai aucune envie de me faire casser les côtes.

— Pour lors, tu refuses de parler? grommela Pancol d'une voix entrecoupée.

— Pardi! je crois bien! je n'ai rien à dire.

— Tiens, va-t'en, va-t'en! bredouilla le Sanglier dont les doigts, en se recourbant, se roidissaient comme des crocs; mais tâche de ne pas entraver mon mariage, entends-tu? car alors, Dieu me damne! tu ne sortiras pas entier de mes mains.

— Oh! tu ne m'apprends rien de nouveau, va: je sais que tu es capable de tout. »

Pancol, au moment de s'éloigner, se retourna vivement. Il saisit le bras de l'Avocat et le lui secoua avec force. Mais sa brutalité se borna à ce mouvement involontaire. Craignant, s'il entendait encore le Sanégrol, de ne pouvoir résister à ses instincts qui le poussaient à se débarrasser de son ennemi, il prit soudainement la fuite, et disparut dans le ravin profond du ruisseau de Frangouille. Lorsque Fumat l'eut tout à fait perdu de vue, il poursuivit, sombre et soucieux, son chemin vers Sanégra.

Digitized by Google

Depuis le jour où le curé lui avait refusé de s'employer officieusement à l'affaire de son mariage, l'Avocat n'était plus retourné aux Récollets. Exaspéré contre l'abbé Courbezon, dont l'extrême réserve le précipitait du faîte de ses espérances, il s'était promis non-seulement de le laisser sécher d'ennui dans son presbytère, mais surtout de lui faire un mauvais parti dans les quatre hameaux et de l'obliger sous peu à demander son changement. Evidemment ce petit vieillard timide, bigot, simple, laid, n'était pas le curé que le Sanégrol avait rêvé pour Saint-Xist. En se dévouant à l'érection de la nouvelle paroisse, il avait pensé que Monseigneur en confierait le soin à un ecclésiastique jeune, alerte, intrigant, tout à fait capable de seconder ses vues sur Cécile, non à un vieux prêtre indolent et radoteur.

Dès le lendemain même de la *biroulade*, Antoine Fumat, qui jusqu'ici avait habilement dissimulé son vrai caractère, croyant ses intérêts en péril, laissa tout à coup éclater les instincts ignobles de sa basse nature. Profitant du moment où il occupait chez lui, pour ses semailles et le battage de ses châtaignes, des paysans des hameaux voisins, il leur parla, à plusieurs reprises, de M. Courbezon avec la plus grande légèreté. D'abord ses railleries portèrent sur les grosses épaules de M. le curé, sur sa figure bourgeonnée, ridée, percée des mille trous de la petite vérole, sur ses souliers éculés, son chapeau crasseux, sa soutane sale et toute effiloquée par le bas. Mais les jours suivants, ne gardant aucune retenue, l'Avocat déclara qu'il n'allait plus au presbytère pour ne pas être témoin des horreurs qui s'y commettaient. « Et que s'y passe-t-il donc ? s'écrièrent les paysans intrigués. — Vous connaissez tous la Cassarotte, n'est-ce pas ? — Oui, répondit-on, une femme bien honnête ! — Bah ! pas si honnête que vous croyez. — Comment ! est-ce qu'elle aurait mal tourné depuis la mort de son mari, par exemple ? — Oh ! les curés, dit Fumat clignant l'œil droit d'une façon significative, ne sont-il pas après tout de chair et d'os comme nous autres ? — Tiens, tiens, firent les paysans, en voici du nouveau ! Es-tu bien sûr de cela au moins, Fumadou ? M. Courbezon a l'air comme ça d'un si brave et si digne homme ! — Faut-il vous mettre les points sur les i ? riposta le conseiller ; au fait, ne le croyez pas, si vous ne voulez pas le croire, vous autres, moi j'ai vu ce que j'ai vu. »

Il est difficile de dire jusqu'où va la noirceur chez certaines créatures humaines : elle dépasse toutes les prévisions possibles. Vraiment, si la calomnie est toujours odieuse, elle le paraît peut-être moins à la ville qu'aux champs. On comprend presque que, dans les grands centres, où s'agitent tant de haines, tant de misères, tant de passions, il se trouve des hommes tarés, perdus, capables, dans la lutte, d'user

Digitized by Google

des armes les plus déloyales pour frapper leurs semblables. Mais comment essayer de justifier la calomnie, si tant est qu'elle puisse l'être jamais, quand elle s'exerce dans le silence de la campagne, dans le calme de la nature? Cependant c'est là qu'elle fait ses plus cruels ravages, par la raison que c'est là qu'on s'attendait le moins à ses atteintes. Le paysan, quand il est pervers, ne l'est jamais à demi; sa nature grossière, son intelligence inculte, le poussent incessamment à exagérer ses vices. Là où le citadin se serait contenté d'un coup d'épingle, il assène, lui, un coup de massue. Le paysan n'a pas de moyen terme dans les passions, parce qu'il est tout d'une pièce. Au moral, son esprit étroit, à l'état pour ainsi dire embryonnaire relativement aux rapports sociaux, le rend tout bon ou tout mauvais, selon la première impression reçue. Tout le secret de son caractère obstiné, violent, hypocrite, est dans le sens délicat des nuances qu'une civilisation raffinée nous a fait, et dont il a été privé. Aussi ignore-t-il l'art des transactions avec soi-même et des atermoiements. Quant il a à se venger, il se venge immédiatement; il ne blesse pas son homme, il le tue. Le Sanégrol procéda avec cette implacable logique des gens à court d'idée et toujours impatients du fait. Croyant ses intérêts compromis, il commença, sur l'heure, contre le pauvre curé, la guerre infâme de la calomnie à outrance. Il importait de se débarrasser de cet homme, et tous les moyens lui paraissaient également bons.

Mais en agissant avec cette atroce méchanceté, Antoine Fumat était certainement plus coupable que ne l'eût été tout autre paysan. Les facultés naturelles qui lui avaient valu dans tout le pays le surnom d'*Avocat*, en lui montrant combien toute calomnie est chose vile, auraient dû l'en faire s'abstenir. Puisque, au mépris de son intelligence très clairvoyante, il entrait dans une voie d'infamie et de lâcheté, il se mettait au-dessous des campagnards ordinaires, que pourraient encore excuser un peu leur brutalité native et l'absence de toute culture intellectuelle. Ce petit Sanégrol, mince, pâle, lymphatique, rusé, était cruel comme tous les hommes faibles et souffreteux. Il est rare que l'individu chez qui le corps ou l'âme ne sont pas arrivés à leur développement complet ne se venge pas sur autrui de cette moquerie de la nature. Certains physiologistes prétendent que la perfection absolue de l'âme qui constitue l'homme de génie, ou celle du corps qui fait les Antinoüs, crée, parmi nous, les seuls êtres absolument innocents, absolument bons. Chez les autres hommes, l'inclination au mal serait en raison directe de leur imperfection morale ou physique. Cette opinion des physiologistes, que nous ne voudrions certes pas accepter sans restriction, trouve par hasard son entière justification dans le caractère du conseiller de Sanégra. L'Avocat

Digitized by Google

était en effet d'une humeur inquiète, parfaitement en harmonie avec son organisation rachitique et maladive. L'âpreté au gain, vice général chez l'homme des champs, semblait née en lui de sa faiblesse. On aurait dit qu'il se cramponnait à ses sacs d'écus pour leur demander un appui. Du reste, sans passion autre que l'avarice, il avait donné à ses châtaigneraies, à ses vignes, à ses olivettes, toute l'affection dont il était capable. Autrefois, il s'était marié sans amour, par pur intérêt; aujourd'hui, il rêvait de se remarier simplement pour s'arrondir des biens de Cécile. Quant à la jeune orpheline, elle lui importait bien vraiment! Avec quel empressement il l'eût cédée à Pancol, si Pancol eût voulu la lui acheter au prix de la dot. Pendant huit jours donc, il calomnia sans relâche l'abbé Courbezon. Il inventa, pour entraîner les paysans dans sa haine, des faits monstrueux, et finalement, d'accord avec ses journaliers, un charivari fut organisé pour le dimanche suivant après vêpres. On devait, à la nuit tombante, se réunir sous la terrasse du presbytère avec des chaudrons, des casseroles, des colliers de mulets à clochettes retentissantes, et régaler le curé d'une aubade capable de le désespérer ou de le mettre immédiatement en fuite.

Fumat fut exact au rendez-vous. Dès cinq heures, il se posta sous le porche du presbytère, un fifre entre les doigts, tout prêt à donner le branle au charivari. Mais, à six heures, personne n'était encore arrivé. Le Sanégrol, furieux, jura, tempêta, et attendit. Cependant aucun pas ne résonnait dans les chemins creux; le silence, au contraire, troublé tout-à-l'heure par le bruit des ménages de Saint-Xist qu'on entendait des Récollets, devenait de plus en plus profond. On se couchait probablement, car il était tard. Fumat, grelottant, quitta le porche, fit quelques pas en avant de la terrasse et regarda avec inquiétude la façade du presbytère : toute trace de lumière avait disparu. Evidemment on dormait. Il remonta vers Sanégra, maugréant contre ses journaliers, qui lui avaient manqué de parole, et contre le curé, qui le condamnait à de si humiliantes expéditions. Il ne dormit pas de la nuit..... Après avoir égaré son esprit dans mille combinaisons impossibles pour contraindre le vieux desservant à déserter la paroisse, reconnaissant enfin qu'il arriverait difficilement à ce résultat, — les bienfaits de l'abbé Courbezon lui avaient déjà concilié l'affection du pays, — il se décida tout à coup à le laisser en repos et à tourner ses efforts d'un autre côté. Pancol étant le premier obstacle, il fallait d'abord se débarrasser du Sanglier pour rester maître de la place. Mais le Boussagol, plus que le curé, était un homme redoutable; et, quoique très épris des quarante mille francs de Cécile, l'Avocat n'eût pas voulu exposer ses os. Comment s'y prendre pour perdre Justin Pancol?.... Fumat s'enfonça la tête

Digitized by Google

dans les draps et réfléchit longtemps; puis, brusquement, comme frappé d'une idée lumineuse, il bondit à bas de son lit, s'habilla à la hâte, et, sans réveiller la Fumade, partit à jeun pour Bédarieux.

III

Au centre du quartier appelé les Rues-Basses, à Bédarieux, se trouve la Place-aux-Herbes. La Place-aux-Herbes est un vaste carré long, entouré de maisons d'une construction bizarre et fort ancienne. Ces maisons enfumées, lézardées, décrépites, dont les deux ou trois étages, supportés par d'épaisses solives à tête sculptée, s'avancent sur le rez-de-chaussée de manière à former une galerie basse, étaient habitées, en 1817, et sont encore habitées aujourd'hui, par des marchandes de toute sorte de comestibles. Ces femmes, un peu fortes en gueule comme toutes les femmes de halle, accrochent, dès l'aube, à des clous enfoncés dans les poutres qui soutiennent ces vieilles demeures, leurs lards, leurs saucissons, leurs jambons, leurs boudins, protégés contre la pluie par l'avant-corps des étages supérieurs, puis, en attendant leurs pratiques, se carrent au pas de leurs portes, les poings sur les hanches et la langue en liesse. Vers neuf heures du matin, la Place-aux-Herbes, dont les jardinières, avec leur énormes corbeilles remplies de salades, de carottes, de choux, ont envahi le milieu, et où se précipitent à la fois toute les ouvrières de la ville, sorties des fabriques pour déjeuner, offre le spectacle de la cohue la plus compacte, la plus turbulente, la plus criarde. Mais cette extrême animation se calme de bonne heure. Dès midi, chacun ayant fait ses provisions pour la journée, il règne un tel silence à la Place-aux-Herbes, qu'il serait facile à un étranger, égaré dans le sale quartier des Rues-Basses, de se croire dans la cour de quelque cloître abandonné. Il n'en est pas ainsi le lundi, jour de marché, ni les jours de foire. Ces jours-là, grâce au perpétuel va-et-vient des paysans, dont le cabaret de Gratiboul, situé tout au fond de la Place-aux-Herbes, est le rendez-vous, le vacarme ne discontinue pas un instant. C'est du matin au soir un tohu-bohu assourdissant, effroyable.

Vis-à-vis le cabaret de Gratiboul, au coin de la ruelle qui mène de la Place-aux-Herbes à la rue à peu près déserte du Moulin-à-l'Huile, s'élevait, à l'époque où se passe cette histoire, une maison dont les murailles, dégarnies de mortier, crevassées en plusieurs endroits, rongées par l'humidité qui règne dans cette partie basse de la ville, ne semblaient plus se soutenir que par l'effet de quelque prodige. Cette masure, disparue depuis, était habitée par Nicolas-

Digitized by Google

Jérôme Vernoubrel, usurier de son état. Ce Vernoubrel, à l'encontre de Gobseck, dont le teint avait jauni par la contemplation trop assidue de l'or, affichait, lui, une jolie figure colorée, rondelette, avenante. Chassé de Cessenon, son pays natal, par les victimes trop nombreuses de ses maltôtes, il était venu se fixer à Olargues, dans la basse vallée d'Orb, soi-disant pour y exercer le métier de maître d'école. Mais le juge de paix et les huissiers du canton, desquels il baisait trop souvent le seuil, lui conseillèrent amicalement, pour lui éviter le bois vert, de fermer son école et de quitter le bourg. On était en 1805. Nicolas Vernoubrel, à la tête d'une vingtaine de mille francs grapillés dans de petites affaires, crut le moment venu de tenter les grands coups, et se dirigea vers Bédarieux, résolu plus que jamais à se livrer à son honnête industrie. Avec ce flair admirable qui distingue ces chasseurs acharnés de la pièce de cent sous, il eut bientôt choisi le lieu propice à ses desseins. La Place-aux-Herbes, tant à cause du cabaret de Gratiboul, où affluaient les paysans, que de son aspect délabré, misérable, lui parut l'endroit unique pour établir le théâtre de ses obscures opérations. Il acheta donc, pour rien, ou à peu près, cette vieille habitation ruinée, et s'y installa, sans femme, sans enfants, sans servante, sans chien, seul!

Nicolas Vernoubrel vivait à Bédarieux depuis deux ans, que personne, — il faut en excepter toutefois les huissiers, — ne connaissait le bonhomme. Verrouillé dans sa ruine de la rue du Moulin-à-l'Huile, d'où il sortait seulement pour aller prendre ses repas chez Gratiboul et y trafiquer, il était fort rare qu'il s'aventurât hors du quartier des Rues-Basses. Du reste, quand une affaire urgente l'appelait sur un point éloigné de la Place-aux-Herbes, Vernoubrel, que la lumière semblait éblouir à l'égal du hibou, attendait la nuit. Une fois l'obscurité venue, il descendait son escalier branlant, et, son large chapeau rabattu sur les yeux, se pelotonnant pour tenir moins de place, il se glissait à travers la ville, vigilant comme le chat et léger comme l'écureuil.

Mais si le nom de Vernoubrel était peu connu à Bédarieux, il était en revanche très populaire dans les villages voisins. A Faugères, à Pézennes, à Dio, à Boussagues, à Saint-Xist, on eût trouvé plus d'une feuille de papier timbré où ce nom se prélassait en grosses lettres triomphantes. Vernoubrel prêtait rarement de fortes sommes; il gagnait plus sur les petits emprunts. Pourtant il n'était pas exclusif, et, quand on parvenait à l'émouvoir, — ce qui était facile en portant l'intérêt à cent pour cent, — il pouvait, pour vous tirer d'affaire, se saigner aux quatre veines, comme il le disait lui-même, et avancer la somme énorme de trois mille francs. Du reste c'était un person-

Digitized by Google

nage bien étrange que ce petit usurier rose, grassouillet et rond! Il avait tour à tour, pour son public de débiteurs, des brusqueries et des caresses, des rugissements de bête féroce et des câlineries de vieille chatte. Quand la récolte était mauvaise, que les châtaignes, le vin, les olives, le blé avaient manqué, Vernoubrel, dont la porte était assiégée par un tas de paysans besoigneux, se dressait sur le seuil, menaçant, intraitable, injurieux. « Allez au diable! s'écriait-il, je n'ai pas le sou. — Monsieur Vernoubrel, notre bon monsieur Vernoubrel! suppliaient les paysans, il nous faut ensemencer, et nous n'avons pas un rouge liard pour acheter nos semailles..... — C'est bon, finissait par répondre le terrible usurier, mais, je vous en préviens, puisque vous persistez à me dépouiller de mon dernier écu, il vous en coûtera plus d'une dent..... » Les deux battants de la porte étaient ouverts incontinent, et le troupeau se précipitait dans l'abattoir. Mais les rôles se trouvaient singulièrement intervertis, quand une année d'abondance mettait à l'aise les ménages dans les campagnes. Réduit à ronger quelques vieux débiteurs cancres et durs, n'ayant plus le roulement d'affaires auxquelles la disette l'avait accoutumé, Vernoubrel s'ennuyait et dépérissait à vue d'œil. Osant à peine sortir de chez lui pour aller manger chez Gratiboul, où les paysans, qui la veille étaient à ses genoux, lui eussent peut-être fait plus d'une égratignure à la peau, il attendait, pour descendre, que le cabaret fût désert.

Cependant, nous devons l'avouer, pour ne pas paraître à l'auberge, Vernoubrel ne se cachait pas absolument. Trop affamé d'argent pour s'exposer à manquer une affaire par sa seule faute, les jours de marché ou de foire, quelque temps qu'il fît d'ailleurs, il se plantait à sa fenêtre, agaçant du regard les paysans, leur montrant, comme les courtisanes du coin de la borne, son escalier du doigt, et laissant tomber sur eux, d'une petite voix aigrelette, ces séduisantes paroles :

« On ne le prête pas aujourd'hui l'argent, on le donne ! »

Il arrivait parfois que ces fallacieuses promesses attiraient quelque novice dans le piége. Mais aussi quel scandale ne provoquaient-elles pas, quand elles étaient entendues de ceux qu'il avait tenté de ruiner !

« Tairas-tu ta langue, Vernoubrel du diable !

— On n'a donc pas encore pendu ce brigand de la Calabre ?

— Combien sont aux galères qui ne l'ont pas mérité comme toi, misérable !

— Cache au moins ton museau, triple scélérat !

— Ah ! si je te rencontre jamais au fin bout de mon bâton !..... »

Durant cette litanie chantée à sa gloire, Vernoubrel, trop philo-

Digitized by Google

sophe pour conserver le moindre préjugé à l'endroit de la reconnaissance humaine, assis devant son bureau, les pieds sur son coffre-fort, regardait les lettres de change dont regorgeait son porte-feuille, et souriait de son petit sourire plein d'intelligence et d'ironie. Il attendait patiemment la fin de la tempête, puis, l'orage apaisé, il se frottait les mains, et, reprenant place à la fenêtre, se montrait aux passants tout aussi gai, tout aussi engageant, tout aussi bonhomme qu'auparavant.

En arrivant à Bédarieux, Antoine Fumat ne s'arrêta pas au marché, où affluaient de toutes parts des charrettes chargées de blé, d'avoine, de mil..... Il traversa la Grand'-Rue, se dirigeant vers la Place-aux-Herbes. La Place-aux-Herbes était déjà encombrée de monde. L'Avocat se fraya un passage, donnant du coude dans le dos charnu des jardinières, et, en quelques enjambées, se trouva dans la masure de Vernoubrel. Il monta sans hésiter l'escalier de l'usurier et frappa vivement à sa porte.

« Qui va là ? s'écria la petite voix du bonhomme.

— Ouvrez !

— Parlez avant. Qui êtes-vous ?

— Antoine Fumat, de Sanégra. »

La clef grinça dans la serrure et la porte s'ouvrit toute grande.

« Où diable allez-vous si matin comme ca ? demanda l'usurier avec un certain étonnement, car il voyait le Sanégrol franchir son seuil pour la première fois. Ce n'est pas certainement à moi que vous avez affaire ; vous vous trompez probablement de maison.

— Vous êtes bien M. Vernoubrel, celui qui.....

— Oui, oui, je suis Vernoubrel en effet. Que me voulez-vous ?

— J'aurais un petit bout de service à vous demander.

— Tout à vos ordres, monsieur Fumat ; donnez-vous donc la peine de vous asseoir. »

Pendant que l'Avocat prenait un siége, l'usurier refermait soigneusement sa porte.

« Maintenant, expliquez-vous, dit Vernoubrel se postant debout devant son bureau.

— Par ma foi ! m'expliquer, dit l'Avocat intimidé par l'attitude froide du bonhomme, ce n'est pas facile comme ça de but en blanc.

— C'est une affaire d'argent qui vous amène chez moi, je présume ?

— Sans doute ; mais.....

— Eh bien, combien vous faut-il ? Je connais votre position et puis vous prêter sans risques.

— Oh ! ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Digitized by Google

— Comment, ce n'est pas de cela qu'il s'agit ! Et si je n'ai pas présentement la somme dont vous avez besoin, vous serez joliment capot, pas vrai ?

— Faites excuse, monsieur Vernoubrel, je ne viens pas ici pour emprunter de l'argent, Dieu me sauve !

— Que diable venez-vous y faire alors ? s'écria l'usurier lançant au Sanégrol un regard de chat où perçait une extrême méfiance.

— Voilà la chose tout simplement, à la bonne franquette : Justin Pancol, de Boussagues, est-il votre débiteur ?

— Ah ! çà, est-ce que vous êtes monté chez moi pour me confesser, par exemple ?

— Je ne vous demande pas vos péchés, Dieu merci, répliqua l'Avocat avec finesse. Dites-moi seulement si Pancol vous doit quelque chose, et si on pourrait s'entendre avec vous pour acheter la créance ?

— Vous voulez donc poursuivre Pancol ?

— C'est mon affaire, cela, monsieur Vernoubrel : vous doit-il, oui ou non ? »

A cette demande, qui avait tout l'air d'une injonction, l'usurier ne jugea pas à propos de répondre. Le Sanégrol se leva.

« On prétend que vous ne manquez aucune occasion de gagner de l'argent, dit-il ; mais on vous fait plus futé que vous ne l'êtes, en vérité, car, aujourd'hui, Dieu me sauve ! vous en laissez échapper une belle. Puisque vous ne desserrez pas les dents, je m'en vais, alors. »

Il fit un pas vers la porte.

« Mon Dieu ! allez-vous-en, dit Vernoubrel avec une insouciance toute feinte. Il est bien certain que nous aurions pu nous entendre ; mais vous êtes si vif, si pétulant..... Allez-vous-en ! je ne suis pas allé vous chercher à Sanégra, moi ! Pancol n'est pas un débiteur insolvable, et je n'ai aucun besoin de trafiquer de sa dette.

— Il vous doit donc ?

— Qui vous a dit le contraire ?

— Et combien vous doit-il ?

— Halte-là, Fumat ! vous êtes curieux comme une puce ; il faut payer pour connaître mes secrets.

— Voyons, combien exigez-vous, là, pour me passer votre titre ?

— J'ai une hypothèque sur les biens de Pancol, et, si vous voulez être mis en mon lieu et place, il faudra aller chez le notaire. Il va sans dire que vous acquitterez les frais.

— C'est entendu.

Digitized by Google

— Puis vous me donnerez, comme pot-de-vin, trois cents petits francs, et tout sera dit.

— Trois cents francs !.... Fichtre ! vous n'y allez pas de main-morte, vous.

— J'y vais toujours comme cela ; c'est à prendre ou à laisser.

— Je le laisse alors..... Adieu !

— Vous trouvez que c'est trop ? Eh bien, tenez, mettons la chose à deux cent cinquante, et n'en parlons plus.

— Jamais de la vie ! fit l'Avocat d'une voix ferme et indignée.

— Vous voulez sans doute que je vous permette d'exproprier Pancol pour rien ?..... Dans ce monde il faut payer tous ses plaisirs, mon cher Fumat. Certes, si on vous écoutait, vous autres, on ne pourrait pas tant seulement faire bouillir son pot, il faudrait se nourrir d'araignées rôties.

— Dieu me sauve ! comme vous plumez votre monde ! On ne se trompait pas, quand on m'assurait que vous égorgiez vos pratiques.

— Le bétail que j'ai égorgé n'est pas bien mort, puisqu'il revient incessamment brouter mes écus, dit aigrement le bonhomme ; vous voyez donc qu'on m'a calomnié.

— Votre dernier mot, monsieur Vernoubrel ! demanda Fumat posant la main sur le loquet de la porte.

— Diable, diable, comme vous êtes pressé ! vous partez, vous, comme le jeune vin de la tonne. Attendez donc, et calmez-vous !.... Je n'ai pas l'habitude de traiter les affaires aussi rondement, moi..... Vous ne pouvez tenir en place. Rasseyez-vous et causons comme de vieux amis, tranquillement..... Nous disons donc qu'il vous faut un titre pour *détruire* Justin Pancol, de Boussagues ?

— Oui.

— Vous voyez bien que vous avez l'intention de le poursuivre ; tout à l'heure vous n'osiez pas l'avouer. »

Le Sanégrol dépité se mordit la langue.

« Adieu, monsieur Vernoubrel, dit-il entr'ouvrant la porte, je vois que vous cherchez à me tirer les vers du nez ; vous êtes trop fin pour moi. Votre serviteur ! »

Il était au moment de descendre la première marche de l'escalier, quand l'usurier, le saisissant brusquement au bras, l'obligea à rentrer.

« Antoine Fumat, lui dit-il avec bonhomie, ne parlons plus de cette affaire ; mais je ne veux pas que nous nous quittions sans trinquer ensemble..... Que diable ! parce que nous ne pouvons tomber d'accord aujourd'hui, cela ne veut pas dire que nous ne nous entendions pas plus tard. Deux montagnes ne se rencontrent jamais,

Digitized by Google

mais deux hommes, c'est différent..... Je veux absolument choquer le verre avec vous. J'ai du *riquiqui* dont vous me donnerez des nouvelles. »

Et l'usurier posa une bouteille et deux verres sur le plateau graisseux de sa table.

« Merci, monsieur Vernoubrel, je suis pressé, merci, c'est sans façon, dit l'Avocat.

— Vous remercierez quand vous aurez avalé ceci. »

Il lui versa un demi-verre de riquiqui.

« C'est bon, c'est très bon ! dit Fumat faisant claquer la langue contre son palais.

— Pancol ne le trouve pas mauvais non plus.

— Il en a donc bu, le Sanglier ?

— Toutes les fois qu'il m'apporte les intérêts, il en goûte un travers de doigt.

— Il les paie donc, ses intérêts ?

— Et très exactement. Ah ! c'est qu'avec moi, quand on est en retard, je n'ai pas besoin de mitaines pour envoyer les *anges* à Boussagues. (Les anges de Vernoubrel, c'étaient les huissiers du canton de Bédarieux.)

— Vous êtes un finot, vous, monsieur Vernoubrel, reprit Fumat.

— Moi ! oh ! que vous me connaissez peu ! Je suis simple comme un enfant.

— Gredin ! pensa l'Avocat.

— Tenez, je suis si bon que, si vous me pressiez beaucoup à cette heure, je vous dirais le chiffre de la dette de votre ennemi, car il est évident que Pancol est votre ennemi et que vous cherchez à vous venger.

— Et quel est ce chiffre ?

— Deux mille cinq cents francs..... Etes-vous content ?

— Et, pour passer cette créance sur ma tête, vous exigez deux cent cinquante francs ?

— Ça ne vaut pas moins..... Comment ! vous détestez Pancol, vous le haïssez, vous lui voulez tout le mal de la terre, et quand, pour deux cent cinquante misérables francs, vous pouvez vous donner la satisfaction de le mettre sur la paille ; car, si vous commencez la danse de l'expropriation, tous les créanciers vont accourir comme des chiens affamés pour se disputer les morceaux du pauvre homme..... Vous avez l'air de compter les mouches du plancher ! Ah ! tenez !....

— Monsieur Vernoubrel, interrompit l'Avocat ému à la fois par la pensée du sacrifice qu'il s'imposait et par l'espoir de ruiner son rival, je vous donnerai cent francs de pot-de-vin.

Digitized by Google

— Il me faut au moins deux cents francs.

— Vieux brigand ! murmura l'Avocat. Il essaya d'ouvrir la porte; elle était fermée à clef.

— Comment ! vous avez verrouillé la porte ?

— Oh ! c'est par mégarde. Vous me quittez donc ?

— Certes, je crois bien ! Vous m'avaleriez sans me donner le temps de crier, si je vous écoutais. Deux cents francs ! Ah ça, mais vous croyez donc, vous, que j'ai autant d'écus dans ma poche qu'un chien a de puces sur sa peau ? Mort de ma vie, quel grippe-monnaie vous faites ! Adieu, monsieur Vernoubrel.

— Vous reviendrez me trouver, allez, j'en suis sûr.

— Jamais, ou le diable m'emporte !

— Oh ! oh ! vous jurez comme un charretier. On a bien raison de dire que les paysans de votre village prennent feu comme l'amadou. Au revoir, monsieur Fumat. »

L'Avocat descendit l'escalier en courant, comme si quelque démon se fût attaché à ses trousses.

IV

En se trouvant devant la porte du cabaret de Gratiboul, le Sanégrol ne sut pas s'il devait entrer pour déjeuner ou aller tout de suite par la ville chercher quelque autre créancier de Pancol. Il était évident qu'il ne se déciderait jamais à compter deux cents francs de pot-de-vin à Vernoubrel. Appuyé contre un des volets verts de l'auberge, il restait là immobile, indécis, tiraillé dans tous le sens par sa pensée inquiète, quand, à travers la fenêtre ouverte à côté de lui, il entendit le gros rire de Mécanne. Frappé d'une idée subite (il pourrait peut-être, en se mêlant aux Boussagols qu'il évitait depuis l'affaire de la paroisse, mettre la main sur quelque créance nouvelle du Sanglier et l'acquérir à bon compte), il entra bravement dans le cabaret, et, sans embarras, sans honte, la mine au contraire souriante et l'allure dégagée, alla s'asseoir à la table où le maire déjeunait avec plusieurs de ses administrés.

« Oh ! oh ! fit Mécanne regardant ironiquement le conseiller de Sanégra, qu'est-ce que cela veut donc dire que tu viennes trinquer avec nous aujourd'hui, Fumat ?

— Cela veut dire que ce qui est passé est passé, répondit l'Avocat, et que nous serions des imbéciles de nous en vouloir plus longtemps. Ah ! certes, je vous l'avoue, si j'avais à recommencer la besogne de la paroisse de Saint-Xist, je la laisserais bien à tous les

Digitized by Google

diables. Qu'on est bête, en vérité, de se créer des ennemis pour les curés ! Ça n'aime personne, ces robes noires, c'est sec et dur comme un sac de châtaignons. »

Les Boussagols, dupes du désappointement de Fumat, partirent d'un éclat de rire homérique.

« Si tu mets comme ça ta fierté sous la semelle de tes bottes, dit Mécanne avec méfiance, il faut, Avocat, que tu aies besoin de moi.

— Besoin de toi ! et pourquoi donc, s'il te plaît? Je veux tout simplement redevenir ton ami comme par le passé, et si je fais les premières avances, c'est que j'ai eu les premiers torts, voilà !

— Par ma foi ! tu n'avais pas tort après tout de demander un curé, et, pour mon compte, je ne t'en ai jamais gardé rancune. Dans ce monde, comme on dit, chacun pour soi et Dieu pour tous..... Mon neveu Justin, j'en conviens, m'avait un peu monté la tête contre toi. Mais, bah ! enterrons notre feu sous les cendres et jetons-y de l'eau dessus. Pourquoi nous montrer toujours la crête comme des coqs en colère?.... Donc, ajouta Mécanne tendant la main au Sanégrol qui la lui serra avec une admirable effusion, il est dit que tu déjeunes avec nous?

— C'est dit, si vous le voulez tous.

— Certainement, Fumadou, que nous le voulons, répondirent les Boussagols se pressant les uns contre les autres pour faire à l'Avocat une place plus commode autour de la table.

— Gratiboul ! Gratiboul ! cria le maire frappant sur son assiette avec son couteau historié de jolis clous de cuivre, une fourchette pour Antoine Fumat. »

La servante de l'auberge, une grosse fille de Rubens, haute en couleur, donna l'objet demandé, et Mécanne glissa dans l'assiette de l'Avocat une très ample portion de gibelotte de lapin, qu'on venait d'apporter toute fumante dans un grand plat de faïence rouge. Il s'établit incontinent le plus absolu silence. On n'entendit désormais que le choc des verres et le craquement des os du pauvre animal entre les mâchoires impitoyables de ces paysans carnassiers. C'est seulement quand Gratiboul vint verser le café, que les langues, absorbées jusqu'ici dans les rudes travaux de la mastication et de la déglutition, recouvrèrent l'usage de la parole.

« Eh bien, à quand la noce? dit Fumat s'adressant à Mécanne.

— Quelle noce?

— Pardi oui, fais l'innocent, comme si tu ignores quelque chose !

— Et que sais-je?.... Jésus-Maria ! je ne t'entends point, par exemple.

— Dieu me sauve ! tu sais bien que Pancol épouse Sévéraguette. Voyons, ne fais pas le futé avec moi.

Digitized by Google

— Comment, tu es sûr de cela, toi? tu me garantis cela, toi? s'écria le maire de Boussagues avec une vivacité qui étonna tous les convives.

— Oh! oh! dit Fumat, cette nouvelle a l'air de te mettre mal à l'aise. Est-ce qu'elle compromet tes intérêts, par hasard?—Et il enveloppa le Boussagol d'un regard attentif et profondément scrutateur.

— Au contraire, Fumadou, au contraire, balbutia le maire, c'est que, vois-tu, c'est que..... Oh! oui, je suis bien content! Enfin, elle s'est décidée, cette petite bigote de Cécile. Je ne m'avisais plus de ce mariage, moi, j'en désespérais presque; aussi voilà bien longtemps que je n'ai bouté le pied à Saint-Xist..... Mais au moins, Fumadou, tu ne te moques pas de moi..... J'aime Pancol!.... D'ailleurs, je rentrerai dans mon argent..... Tiens, si tu me jures que la chose est certaine, je paye deux bouteilles de vin vieux de Faugères.

— Je te le jure, puisque cela te fait plaisir.

— Gratiboul! cria Mécanne, deux bouteilles de faugères, du vieux! »

Pendant que l'on vidait ces deux bouteilles, Fumat, chez qui la joie spontanée de l'oncle de Pancol et ces mots saisis à la volée : *Je rentrerai dans mon argent!* avaient suscité des soupçons de toute sorte, ne perdait pas le maire des yeux. Certes, l'Avocat ne doutait pas de l'intérêt de Mécanne pour son neveu; mais il savait par expérience ce que valent les liens du sang chez les paysans, et l'épanouissement subit de tout le visage du maire, à la nouvelle du prétendu mariage de Justin, son empressement à vouloir qu'on lui en assurât la certitude par serment, lui semblaient trahir des préoccupations toutes personnelles. L'idée que Mécanne était le créancier de son rival, qu'il attendait son mariage pour être remboursé, lui traversa involontairement le cerveau. — « Oh! pensa-t-il, si je parvenais à arracher ses titres au maire, la comédie serait admirable, l'oncle exproprierait le neveu!.... Et pourquoi ne les lui arracherais-je pas?.... Quelle catastrophe, Dieu me sauve! » — Sentant qu'à cette heure, il avait besoin de toute son intelligence, de toute sa ruse, il jeta, sans être vu, sous la table ses deux verres de faugères, un des vins les plus capiteux du pays, puis il appela Gratiboul et lui solda les bouteilles.

« Mais c'est moi qui les dois, Fumadou, dit Mécanne.

— Non, c'est bien moi, au contraire, répliqua l'Avocat, et, si tu tiens à savoir pourquoi, sortons de l'auberge.

— Explique-toi, car ton dire est plus embrouillé que la quenouille de sainte Catherine, » dit le maire se levant.

En ce moment, un petit homme se coula entre la table et la muraille et frappa sur l'épaule de Fumat.

Digitized by Google

« Que voulez-vous? demanda le Sanégrol.

— Venez, nous pourrons nous arranger, dit Vernoubrel.

— Je viendrai.

— Quand?

— La semaine des quatre jeudis.

— Je vous laisserai la chose pour cent cinquante francs, tout au juste, insista Vernoubrel.

— Allez vous faire pendre au diable! » répondit l'Avocat préoccupé d'autres idées.

L'usurier disparut, et Fumat, prenant le maire de Boussagues par le bras, l'entraîna hors du cabaret.

« Tu veux donc tout savoir? lui dit-il en traversant la Place-aux-Herbes.

— Sans doute.

— Gare! une poutre va te tomber sur le corps avec mes paroles.

— J'ai bon dos, parle quand même, balbutia Mécanne; qu'y a-t-il?

— Il y a tout simplement que c'est moi qui épouse Sévéraguette et non Justin.

— Comment, toi!.... Allons, tu cherches à me faire voir les étoiles en plein midi, mais je fermerai les yeux. Ce que tu me dis, Avocat, n'est pas possible. La Pancole.....

— Oh! interrompit le Sanégrol, ne t'effraye pas, ne tremble pas surtout pour ton argent, tu ne perdras pas un sou.

— Eh quoi! tu sais.....

— Je sais tout, parbleu!

— Qui te l'a dit?

— Cela ne te regarde point, Mécanne. Je sais que tu as prêté de l'argent à Pancol, et je sais encore que, sans moi, tu risquerais fort de le perdre.

— Le perdre!.... Je ne suis pas un enfant, Fumadou, et je n'engage mes écus que sur hypothèque.

— Tu me fais rire avec tes hypothèques, toi, vraiment! Est-ce qu'il n'y en a pas de toute sorte, des hypothèques? J'avais bien une hypothèque lors de la faillite de Maguenot frères, à Lodève, et cependant, il ne m'en est pas revenu un rouge liard. Vernoubrel, lui aussi, possède une hypothèque sur Pancol, et va-t'en voir s'il n'a pas la peur dans les chausses. Mais je lui ai dit le fin mot de la chose, et il s'en repose sur moi. Ni Vernoubrel, ni toi, Mécanne, ni aucun des créanciers de Justin, vous ne perdrez un centime.

— Ah! ça, mais, différemment, il faudrait être sorcier comme Parado pour te comprendre. Qu'est-ce que c'est que tout ce galimatias, Dieu du ciel! J'ai beau ouvrir mes yeux tout grands comme

Digitized by Google

des lucarnes, je n'y vois pas plus clair dans tes paroles que dans un four.

— Ce n'est pas ma faute, c'est que tu as la cataracte comme ton mulet alors.

— Avocat, tu médites quelque coup de ta façon contre mon neveu Justin : voilà tout ce que j'aperçois dans tes raisonnements, aussi épais que de la poix en bouillie.

— C'est vérité, Mécanne, tu viens de mettre, comme on dit, la main sur le gibier. Je médite de rendre à ton neveu son bien de Boussagues, libéré de toute hypothèque, comme il l'était du temps de ton beau-frère, Thomas Pancol, voilà !

— Te gausses-tu de moi, par exemple, Avocat?

— Et tu me croiras, quand tu connaîtras ma complice dans cette belle action.

— Ta complice ! mais tu as la berlue, pas possible !.... Voyons, quelle est cette complice ?

— Sévéraguette, ta nièce.

— Sévéraguette ! Ah ! çà, nom d'une trique, tout le monde a donc perdu la tête à Saint-Xist ? Jésus-Seigneur ! qu'est-ce que c'est que tout ceci ?

— Cécile est un cœur d'or, dit le Sanégrol avec une émotion admirablement jouée ; ne pouvant épouser Justin qu'elle n'aime pas, la pauvre fille ! elle veut du moins le dédommager du refus de sa main, en lui rendant tout son bien de Boussagues qu'il allait perdre. — Vernoubrel, je puis te confier cela, à toi, était à la veille d'exproprier Pancol. »

Le maire, ahuri, attachant sur l'Avocat des yeux à la fois méfiants et étonnés, ne trouva pas une parole.

« Eh bien ! reprit le conseiller municipal, que dis-tu de cela, toi ?

— Je dis.... je dis.... je ne dis rien.... que diable veux-tu que je dise ? D'abord ce que tu me chantes là est-il vrai ? voilà la question.

— Mécanne, je n'ai pas l'habitude de mentir, répondit Fumat avec froideur. Si tu ne veux pas que j'acquitte la dette de Pancol, dis un mot et je ne t'en romprai plus les oreilles. Certes Vernoubrel et les autres ne sont point tant dégoûtés. Il est clair, n'est-ce pas, que mes écus te brûleraient les doigts ; tu n'en veux pas décidément ?

— Je ne dis pas cela..... Mais pourquoi Justin n'est-il pas avec toi pour cette affaire ?

— Tu ne comprends donc pas, grand Nicodème, que Cécile lui ménage une surprise ?.... Après tout, s'il te plaît de rester le dernier créancier de Pancol, à ton aise ! Seulement, je t'en préviens, quand il te faudra plus tard retirer de ses griffes tes quinze cents francs.....

Digitized by Google

— C'est deux mille francs qu'il me doit, interrompit vivement Mécanne.

— J'avais oublié le chiffre, mais il est là, dans ma poche, écrit sur mon carnet d'affaires.

— Et qui te l'a donné, ce chiffre?

— Le bureau des hypothèques de Béziers est donc ouvert pour les aveugles? D'ailleurs nous n'en avons pas eu besoin; la Pancole a tout avoué à Sévéraguette..... Je te disais donc que plus tard il y aurait du tirage, quand il faudrait arracher tes deux mille francs à Justin. Cependant je ne veux pas t'ennuyer; tu aimes ton neveu, et peut-être, toi aussi, veux-tu lui faire une surprise en lui donnant quittance finale.

— Pas de ça, pas de ça!.... J'aime Justin sans doute, mais j'aime aussi mon argent, dit le Boussagol ébranlé.

— D'ailleurs Pancol, j'en suis sûr, n'acquitte pas très régulièrement les intérêts.

— C'est toujours un peu long.

— Comme tu es son oncle, il te paye déjà mal les intérêts pour finir par ne pas te payer le capital.

— Et tu me solderais, toi, les deux mille francs?

— Je ne m'en dédis pas.

— Tout de suite?

— Sans doute, à l'instant. »

Mécanne s'arrêta et promena sur le Sanégrol un regard où l'inquiétude le disputait à la convoitise. Fumat tira de sa poche deux petits rouleaux de pièces de vingt francs.

« Voici deux mille francs, je les ai apportés pour toi; les veux-tu, oui ou non?

— Par ma foi, donne! dit Mécanne subjugué et tendant la main.

— A quel terme est ton obligation?

— Elle *tombe* fin février. »

Le Sanégrol replongea les louis dans la poche de son gilet, serra familièrement le bras du maire, puis, lui donnant, en manière de gentillesse, un grand coup de coude dans le flanc:

« Allons chez le notaire, mon oncle Mécanne, » lui dit-il.

Le succès complet du Sanégrol sur le maire de Boussagues explique cette phrase laconique : *nous verrons*, lancée comme une flèche empoisonnée par l'Avocat au Sanglier, quand les deux paysans s'étaient rencontrés, à la tombée de la nuit, dans le chemin creux de Saint-Xist.

Digitized by Google

V

Cependant l'abbé Courbezon s'abandonnait tout entier au charme de la famille; heureux entre sa mère bien portante malgré son grand âge et sa sœur qui de plus en plus reprenait des forces, il oubliait le passé si plein de misère et de deuil. Il lui semblait qu'une autre vie, une vie toute d'espérance et de consolation, commençait pour lui, et, bénissant Dieu, il se laissait aller au courant de cette existence nouvelle avec tout l'enivrement d'un cœur encore débordant d'illusions. Du reste, à Saint-Xist, tout était bien fait pour le plonger dans les plus délicieux rêves. Au lieu d'être harcelé, comme à Saint-Chinian, par des hommes ligués contre lui pour le perdre, d'avoir à lutter, comme à Villecelle, avec un entrepreneur grossier, de trembler chaque jour, comme à Montpellier, pour la santé de sa mère que les privations minaient sourdement, il se trouvait au milieu de paysans respectueux et bons, sa mère et sa sœur vivaient sans inquiétude auprès de lui, il était l'objet de la sollicitude constante de la Cassarotte, et les enfants de la veuve l'embrassaient comme un père à tous les instants de la journée. Peut-être Jeannot et Marinette étaient-ils, en effet, parmi les êtres qui l'entouraient, ceux qui répandaient dans l'âme du desservant le plus de rafraîchissement et d'intime joie. Oh! c'était un spectacle d'une mélancolie touchante de voir quelquefois ce vieux prêtre, dont la carrière avait été si rudement éprouvée, courir après les enfants ou se faire poursuivre par eux, se cacher derrière une porte, rire aux éclats en leur montrant le nez, puis les saisir tout à coup, les enlever de terre et les serrer dans ses bras avec une tendresse paternelle, divine!

Mais l'abbé Courbezon, qui, désabusé peut-être des grandes entreprises, source de tous ses maux, se laissait enfin vivre tranquillement, était loin de soupçonner à qui il devait le calme dont il jouissait pour la première fois. Laissant la Cassarotte puiser dans le tiroir de sa table pour les besoins du ménage et ses aumônes, il ne se demandait jamais s'il restait encore de l'argent à la maison. Il savait qu'à la fin décembre un mandat de cent cinquante francs, montant de trois mois de traitement, était arrivé aux Récollets, et cette somme ne pouvait être sitôt épuisée. Le fait est pourtant que Sévéraguette, aidée de la Cassarotte, continuait à glisser ses pièces de cinq francs dans la table du curé. Loin de se lasser, l'orpheline aurait voulu chaque jour remplacer la mise de la veille. N'eût été la Cassarotte, dont le bon sens modérait l'ardeur enthousiaste de Cécile, la jeune

Digitized by Google

fille eût très probablement commis quelque imprudence et fait tout découvrir. Entre elle et la veuve, il s'élevait toujours quelque discussion à propos de la somme qu'il était urgent de couler dans le tiroir.

« Mettez-y cinq cents francs, disait Sévéraguette.

— C'est impossible, Cécile. Ni sœur Marthe, ni Mme Courbezon ne vont d'ordinaire à l'argent, c'est vérité, mais enfin il pourrait bien arriver que je ne fusse pas là quelquefois, et alors..... »

Il y avait à peine un mois que l'abbé Courbezon, sa mère et Marthe se reposaient dans cette vie facile et douce des fatigues, des luttes et des souffrances d'autrefois, quand un jour, vers midi, l'administration du roulage de Bédarieux vint déposer devant la porte de l'église de Saint-Xist deux lourdes caisses sur lesquelles étaient écrits en grosses lettres ces mots : *Envoi de Prosper Corbineau, marbrier à Béziers.*

« Ce sont les fonts baptismaux ! s'écria le curé battant des mains comme un enfant, ce sont les fonts baptismaux ! »

Tandis que la Cassarotte allait acquitter la lettre de voiture, l'abbé Courbezon, aidé de sa sœur, de sa mère et de Sévéraguette, qui s'était attachée à Marthe au point de ne pouvoir plus la quitter, commença le déballage des caisses de Prosper Corbineau.

Cependant l'abbé Courbezon fut surpris de ne pas voir, ce soir-là, Fumat à la cure. En revenant des champs, plusieurs paysans de Sanégra avaient aperçu l'énorme caisse arrivée de Béziers et étaient accourus, ivres de curiosité, pour admirer les fonts baptismaux. Evidemment ils avaient tout rapporté à Fumat. Pourquoi donc ne paraissait-il pas aux Récollets ? Le vieux desservant, auquel était revenu le bruit du charivari organisé contre lui par le Sanégrol, craignit que Fumat, lui tenant toujours rancune, ne se refusât à payer les cinq cents francs promis pour les fonts baptismaux. Cette pensée lui fit courir un frisson glacé par tout le corps. Que deviendrait-il ? Certainement Prosper Corbineau, auquel il avait fait cette dernière commande pour prouver à ce jacobin qu'un prêtre ne venge pas les injures, serait aujourd'hui aussi implacable qu'autrefois et n'hésiterait pas à le poursuivre. Oh ! combien il regretta de n'avoir pas fait une quête, comme l'idée lui en était primitivement venue, de s'être encore une fois engagé dans une affaire aux chances douteuses !

A quelques jours de là, l'abbé Courbezon revenait de dire la messe, quand le facteur lui remit une lettre timbrée de Béziers. Il la décacheta d'une main tremblante. Hélas ! ses prévisions ne l'avaient pas trompé : Prosper Corbineau annonçait à M. le curé de Saint-Xist qu'il venait de *tirer sur lui* un mandat de sept cents francs. Le desservant sentit un grand trouble s'emparer de lui, et n'osant entrer dans le presbytère, où sa mère, sa sœur, la Cassarotte, l'eussent ac-

Digitized by Google

cablé de questions, il alla s'enfermer dans la sacristie pour y reprendre courage. Il en sortit quelques minutes après, et traversa le Cloître plus résolu, plus ferme.

« Cassarottou, dit-il à Félicien, qui redescendait vers Saint-Xist après avoir servi la messe, tu vas partir immédiatement pour Sanégra ; tu diras à Antoine Fumat de venir ce soir aux Récollets. Si tu ne le rencontres pas chez lui, tu le chercheras aux champs : il faut absolument que je le voie, entends-tu?

— Oui, monsieur le curé, répondit l'enfant prenant ses jambes à son cou. »

Le soir, vers sept heures, l'abbé Courbezon, rentré de Saint-Xist où il avait soupé chez Sévéraguette avec sa mère, sa sœur, la Cassarotte et les enfants, se promenait seul, soucieux, de long en large, dans la vaste cuisine des Récollets, quand un bruit de gros sabots ferrés se fit tout à coup entendre dans l'escalier sonore du presbytère. Le curé ouvrit avec empressement la porte, et l'Avocat, enveloppé dans sa *marrègue*, parut sur le seuil, sa lanterne allumée à la main.

« Bonsoir, monsieur le curé; voilà un temps bien froid et bien obscur, après le beau soleil de ce matin.

— Bonsoir, Fumat; approchez-vous du feu. »

Il lui offrit une chaise, en prit une autre, et tous deux s'assirent devant le foyer, où flambaient de grosses souches de vigne.

« Eh bien! Fumat, les fonts baptismaux sont arrivés!

— Ah! ah! fit l'Avocat feignant l'étonnement.

— Vous ne le saviez pas?

— Et vraiment non, monsieur le curé. Comment l'aurais-je su?

— Si vous veniez aux Récollets comme autrefois, on n'aurait aucune nouvelle à vous apprendre.

— Souvent j'ai forte envie de dévaler jusque chez vous, monsieur le curé, mais les travaux sont si durs en ce moment que, le soir venu, on ne peut seulement point mettre une jambe devant l'autre. Savez-vous que, de Sanégra ici, il y a tout de même une bonne demi-heure de chemin, sans que ça paraisse.

— Je suis charmé, mon cher Fumat, que la fatigue soit l'unique motif qui me prive de vos visites. En toute franchise, je vous avoue que j'avais attribué votre retraite à une autre raison.

— Je ne dis pas, pardi! que je ne fusse pas descendu plus souvent de Sanégra, si vous aviez consenti à glisser un seul mot, un seul petit mot de rien du tout, dans l'oreille de Sévéraguette. Cependant, malgré votre refus de seconder mes vues, je ne suis pas votre ennemi, monsieur le curé..... Oh! pour être votre ennemi, voyez-vous, je ne le suis point.

— Fumat, dit le vieillard avec simplicité, sachez-le, quand on est

Digitized by Google

comme moi prêt à tout souffrir comme à tout pardonner, qu'on espère tout de Dieu et rien des hommes, on ne saurait avoir d'ennemis sur la terre.

— Aussi, monsieur le curé, balbutia le Sanégrol subjugué malgré lui, je vous assure que je n'ai pas plus songé à vous faire du tort qu'à jeter des pierres à la lune..... Si on vous a dit..... »

Il y eut ici un long moment de silence.

« Avant de vous parler de la facture de Prosper Corbineau, dit enfin le curé, venez admirer les fonts baptismaux. »

L'envoi du marbrier avait été déposé derrière la grande porte de l'église. L'abbé Courbezon enleva la paille dont étaient recouvertes l'urne et la coquille, et comme l'Avocat restait silencieux, sans ébahissement :

« Est-ce que vous ne trouvez pas les fonts baptismaux à votre goût? lui demanda-t-il alarmé.

— Oh! faites excuse, monsieur le curé, faites excuse! Certainement voilà un travail bien joli! C'est un bon ouvrier que ce Prosper Corbineau, de Béziers..... Comme ça brille, ce marbre blanc! »

En traversant la galerie intérieure du prebytère pour revenir à la cuisine, l'Avocat, uniquement préoccupé des cinq cents francs qu'on allait lui extirper, se promit de ne se résigner à cet énorme sacrifice qu'avec la certitude que l'abbé Courbezon s'entremettrait officieusement dans l'affaire de son mariage.

Ils reprirent leur même place autour du feu.

« Maintenant, Fumat, dit le desservant retirant de la fausse poche de sa soutane la lettre du marbrier, Prosper Corbineau m'annonce qu'il vient de mettre en circulation un mandat de sept cents francs.

— Sept cents francs!

— Oui, mais soyez tranquille, je n'oublie pas que vous vous êtes engagé pour cinq cents francs seulement; les deux autres cents francs restent à ma charge.

— Diantre! quand il a été question entre nous de ces fonts, je ne pensais pas que les marbriers fussent si prompts en besogne. Je croyais d'abord que ce travail traînerait au moins six mois; puis que, pour payer, on aurait le temps de se remuer. Oh! oh! le feu est donc à la mer, que Prosper Corbineau soit si pressé de palper nos écus? Qu'il attende un peu, Dieu me sauve! A-t-on jamais vu cela, jeter un mandat sur le dos aux gens le lendemain même de l'envoi de la marchandise!

— Mais, Fumat, qu'est-ce que cela fait après tout que nous payions aujourd'hui ou demain, puisqu'il faudra payer?

— Qu'est-ce que cela fait, monsieur le curé? cela fait beaucoup. Et l'intérêt de l'argent donc? D'ailleurs où pêcher cinq cents francs

Digitized by Google

à cette heure? Pensez-vous que, lorsque j'ai amassé quelques sous en suant au soleil toute l'eau de mon corps, je les laisse pourrir chez moi dans ma paillasse, comme les vieilles avaricieuses? Je ne suis point tant de mon village, monsieur le curé; mon argent me gagne de l'argent, il travaille comme moi par tous les temps possibles.

—Voyons, mon ami, dit le vieillard essayant de sourire, vous n'en êtes pas à cinq cents francs près; quand vous voudrez cette somme, vous la trouverez partout.

— Ça ne sera pas, en tout cas, sous le pas de mes mules que je la trouverai, cette coquine de somme.

— Je sais une personne à Bédarieux qui vous prêterait cinq cents francs avec plaisir, j'en suis sûr.

— Vernoubrel, n'est-ce pas?

— L'usurier! Je ne connais pas cet homme, Fumat.

— Et qui donc, par exemple?

— M. Castelbon, du conseil général.

— Pardi oui, je le sais bien! Mais, par exemple, monsieur le curé, vous ne voudriez pas me voir payer des intérêts pour Prosper Corbineau, je pense?

— Fumat, dit l'abbé Courbezon qui était à la torture, si M. Castelbon exige des intérêts, ce qui n'est pas probable quand il connaîtra la destination de son argent, je les acquitterai, moi! Que voulez-vous que je vous dise de plus?

—Mon Dieu, rien, monsieur le curé, rien de plus, certainement..... Je verrai..... Je réfléchirai..... Les temps sont bien durs!..... Si on pouvait semer des écus dans les champs, on ne reculerait pas devant cinq cents francs; malheureusement, ça ne pousse pas aux pieds des châtaigniers comme les champignons. Enfin on regardera au fond du sac pour voir s'il reste des miettes..... On pèsera le fort et le faible..... On.....»

Et, tout bredouillant ainsi, il saisit sa limousine et sa lanterne pour s'esquiver. L'abbé Courbezon, pâle, suant l'angoisse, l'arrêta brusquement par un geste plein d'autorité.

« Antoine Fumat, lui dit-il d'un ton qu'il s'efforçait de rendre calme, quand vous me promîtes de fournir cinq cents francs pour les fonts baptismaux, j'étais à la veille de faire une quête pour cet objet. Votre promesse seule m'empêcha de m'adresser à mes paroissiens. Depuis cette époque, les paysans des quatre hameaux s'étant cotisés pour acheter un bénitier, il m'est absolument impossible de leur demander le moindre secours. Je dois donc vous l'avouer, votre refus de tenir votre promesse, car les raisons que vous m'opposez dissimulent mal vos intentions, me met dans un cruel embarras. Je ne sais s'il y a cinquante francs ici, et, dans quelques jours, peut-être demain, il

Digitized by Google

m'en faudra, grâce à vous, compter sept cents. Ce n'est pas malheureusement la première fois que je me trouve dans une si horrible situation. Hélas! j'ai trop connu les ennuis du manque d'argent! Mais je me croyais enfin délivré de ces misères, et si l'on m'eût dit que je devais y être replongé, je n'eusse jamais pensé que ce pût être par le fait de l'homme qui m'a le premier accueilli dans ce pays, en qui j'avais mis tout d'abord ma confiance.

— Mais, monsieur le curé, si je vous donnais cinq cents francs,— ma foi, vous me forcez à vous le dire, — c'était que j'espérais..... Il hésita.

— Qu'espériez-vous? parlez! je vous prie.

— J'espérais que vous vous intéresseriez à mes projets de mariage, je.....

— Fumat, interrompit le vieux prêtre contenant à peine son indignation, je vous dégage de votre parole; n'ayez donc aucun remords d'y avoir manqué. Dès l'instant que c'était pour Cécile Sévérac que vous achetiez les fonts baptismaux et non pour l'église, vous ne pouvez plus, vous ne devez plus les payer : ce serait une profanation. Dieu est jaloux, et veut, quand on lui donne, qu'on lui donne pour lui-même. Je ne sais encore comment j'acquitterai le mandat de Prosper Corbineau, mais je l'acquitterai, soyez-en certain. Si l'on doit me poursuivre pour m'être encore une fois précipité dans des affaires hasardeuses, je l'ai bien mérité et je suis prêt à tout endurer.

— Pourtant, monsieur le curé, je ne demande pas mieux.....

— Vous pouvez vous retirer, Fumat; songez bien toutefois que je ne vous interdis pas ma porte. Malgré ce léger dissident, je vous verrai toujours avec plaisir chez moi. Vous êtes bon, mon ami, seulement la passion vous a un moment égaré : Dieu me préserve de vous en vouloir! Pour ce qui regarde vos intentions à l'endroit de Sévéraguette, je ne puis rien vous dire, sinon que je verrais votre mariage avec satisfaction. Cette jeune fille serait le modèle des épouses.

— Mais comment deviendra-t-elle jamais ma femme, si personne ne prend mon parti auprès d'elle ?

— Sévéraguette a un oncle et une tante, adressez-vous à eux.

— Ah! que ne voulez-vous tant seulement souffler un mot, vous, monsieur le curé.

— Je ne le puis, et vous connaissez mes raisons. Adieu!

— Adieu donc! puisqu'il faut s'en aller comme ça, murmura l'Avocat les dents serrées; mais Pancol apprendra bientôt de mes nouvelles, et c'est vous qui en serez cause.

— Que voulez-vous dire ?

Digitized by Google

— Bonsoir, bonsoir, suffit, je m'entends : fin février il y aura du nouveau à Boussagues, c'est moi qui vous le dis. »

Le Sanégrol jeta sa *marrègue* sur ses épaules, alluma sa lanterne et descendit précipitamment l'escalier. Il rencontra sous le porche la Courbezonne, Marthe, la Cassarotte et ses enfants. On revenait de Saint-Xist.

« Vous partez, Fumat? lui dit la mère du curé.

— Oui, je pars, et même il fera chaud lorsqu'on me reverra chez vous ; bonsoir à toute la compagnie ! »

VI

L'Avocat avait à peine fait quatre pas hors du porche, quand il aperçut, à une portée de fusil, le long du ruisseau de Pierre-Brune une grande forme noire, armée comme lui d'une lanterne. Ne doutant pas que ce ne fût Sévéraguette, laquelle rentrait évidemment à Saint-Xist après avoir reconduit les Courbezon jusqu'à la porte des Récollets, il courut vers elle à toutes jambes.

« Cécile ! s'écria-t-il.

— Qui m'appelle ?..... Tiens, c'est vous, Fumadou !

— Cécile, je voudrais bien vous parler une minute.

— Comment, à cette heure, et par ce froid ! Ne pouvez-vous attendre à demain ?

— Hélas ! chère Cécile, demain aurai-je le même courage qu'aujourd'hui ? Savez-vous bien que, depuis tantôt huit mois, je suis sur le point de vous arrêter pour vous allonger seulement deux fines paroles dans l'oreille, et que le front m'a toujours manqué ?

— Si vous n'avez que deux mots à me dire, faites vite, car je grelotte ici, au bord de l'eau.

— Cécile, je vous aime, voilà ! et vous demande votre main.

— A quoi pensez-vous donc, Fumat ? répondit la jeune fille qui fit quelques pas pour s'éloigner, vous savez bien qu'en mourant ma pauvre mère m'a promise à mon cousin Pancol.

— Mais il ne vous aime point comme moi, lui, à en perdre la tête. D'ailleurs, voulez-vous que je vous le dise, là, franchement ; vous ne pouvez épouser Justin.

— Et pourquoi donc, s'il vous plaît, Fumat ?

— Pour deux raisons, Dieu me sauve ! La première, parce qu'il est ruiné complétement ; la seconde, parce qu'il s'entend avec sa mère pour vous voler. Oui, Sévéraguette, Pancol est un voleur, c'est moi qui vous le dis, Antoine Fumat, de Sanégra, et j'en fournirai les preuves.

Digitized by Google

— Fumat, vous mentez, vous mentez !.... Laissez-moi !

— Je l'ai vu, Cécile, je l'ai vu !.... je vous le jure sur l'Evangile, insista le Sanégrol retenant l'orpheline par le bras.

— Ciel ! vous me faites trembler, alors..... Qu'avez-vous vu ?

— Vous souvenez-vous, Cécile, que le jour de la *biroulade*, vous m'envoyâtes chez vous pour y quérir quatre bouteilles de vin cuit?

— Oui, je m'en souviens.

— Je suis rentré aux Récollets tout pâle, tout bouleversé, n'est-il pas vrai ?

— Eh bien ?

— Voici pourquoi : en arrivant sur le perron de votre porte, j'avais entendu la Pancole offrir au Sanglier trois cents francs, qu'elle avouait avoir prélevés sur la vente de vos denrées ; puis, ouvrant rondement la porte, j'avais vu Justin les empocher bel et bien.

— O mon Dieu ! est-il possible ? Ils pouvaient bien m'avouer qu'ils avaient besoin d'argent ! Est-ce que jamais je leur ai refusé quelque chose ?..... Fumat, êtes-vous au moins bien sûr de cela ? l'avez-vous bien vu vous-même ?

— De mes propres yeux, Sévéraguette, tout comme je vous vois.

— Ma tante me tromperait donc ?..... Et Pancol aussi ?..... Ah ! je n'aurais jamais cru cela de Justin..... Manquer de confiance en moi à ce point ! Que leur ai-je donc fait, mon Dieu ?..... Fumat, je veillerai, et je saurai bientôt qui, de Pancol ou de vous, est un honnête homme, car vous seriez un vrai malheureux, si vous aviez calomnié aussi indignement mes parents de Boussagues. — Laissez-moi rentrer !

— Et comme ça, vous ne promettez rien pour l'avenir, Cécile, à moi qui n'espère qu'en vous ?

— Que voulez-vous que je vous promette ? Certainement, si ce que vous venez de m'apprendre est vrai, je n'épouserai jamais mon cousin.

— Et alors ?.... reprit l'Avocat s'enhardissant jusqu'à lui saisir la main.

— Alors, déliée de toute promesse, libre enfin, je suivrai les inspirations de mon cœur.

— Et vous serez ma femme, n'est-ce pas ? Oh ! je vous aime tant !

— Peut-être, si je me marie ; mais.....

— Bah ! les filles de votre façon ne sont point faites pour coiffer Sainte-Catherine.

— La sœur de M. le curé était certainement belle à son jeune âge, Fumat, et pourtant, vous le voyez, elle ne s'est pas mariée.

— Pardi ! je crois bien, elle n'avait pas le sou ; tandis que vous êtes riche, vous.

Digitized by Google

— Et c'est pour cela aussi peut-être que vous m'aimez, répliqua la jeune fille ne sachant pas jusqu'à quel point elle disait vrai.

— Ah! Cécile, je vous aime!.... Les écus, m'est avis, ne gâten rien à la chose; cependant, croyez-le, vous n'auriez ni bâton ni besace comme la Cassarotte, que je serais tout aussi affolé de vous..... Vous êtes si gentille, si mignonne, si douce, si..... »

Fumat n'avait pas terminé sa litanie, que Sévéraguette s'était enfuie vers Saint-Xist. L'Avocat attribua cette brusque disparition à l'impression trop vive produite par sa présence sur l'orpheline, et, ramenant, par un mouvement plein de fatuité, sa limousine sur ses épaules, il se perdit dans les roides sinuosités du sentier de Sanégra.

En rentrant chez elle, Cécile ne souhaita pas même le bonsoir à sa tante, en train de filer sa quenouille, accroupie sur les cendres du foyer. Dans un état de trouble inexprimable, elle alluma une bougie et courut s'enfermer dans sa chambre. Une fois seule, Sévéraguette s'abandonna aux mille pensées suscitées en elle par l'horrible révélation que venait de lui faire Fumat, et pleura. Quoi! Pancol que sa mère lui avait désigné pour époux, Pancol qu'elle eût fini peut-être par aimer, Pancol était indigne d'elle! Impatiente de connaître une vérité de laquelle dépendait tout son avenir, elle saisit d'une main crispée le grand cahier où étaient inscrites les ventes de châtaignes, de blé, de fourrage, de vin, et vérifia les additions : les additions se trouvèrent justes. Elle ouvrit alors son secrétaire pour compter l'argent : il ne manquait pas un centime. Sévéraguette douta de la sincérité du Sanégrol. Elle pensa que Fumat, jaloux de son cousin, avait inventé cette odieuse fable de vol; et s'en voulant beaucoup à elle-même d'avoir pu croire Justin coupable d'un crime, elle descendit à la cuisine, dans l'intention de tout avouer à sa tante et de lui demander pardon de ne l'avoir pas embrassée comme tous les soirs. Heureusement, car, si l'orpheline eût rencontré la Pancole, sa vie peut-être eût changé de but, heureusement la cuisine était déserte; la Boussagole était allée se coucher. Cécile pensa bien à la réveiller; mais la quenouille de la vieille, découverte tout à coup sous la table, et dont le chanvre sale, embrouillé, ébouriffé, annonçait qu'on l'y avait lancée avec colère, témoignant trop des dispositions orageuses de la Boussagole, la jeune fille n'osa pas interrompre son sommeil. Elle ramassa la quenouille, en enleva soigneusement les pailles, les ordures, la poussière; puis remonta dans sa chambre, bien décidée à faire, le lendemain, des excuses à sa tante.

Au petit jour, quand Sévéraguette entendit la Pancole qui, levée avant tout le monde, selon son habitude, appelait les journaliers au travail, elle sauta à bas de son lit et s'habilla promptement, ne voulant pas tarder plus longtemps à se réconcilier avec elle. Elle en

Digitized by Google

était à nouer négligemment ses longs cheveux sur sa nuque, quand un frisson qu'elle éprouva dans tout le corps lui fit fléchir les genoux. Saisie subitement par un malaise inexprimable, accablée, sans force, elle se laissa tomber sur une chaise et y resta quelques minutes le regard fixe, toute blême, sans mouvement. Elle se leva pourtant, et, comme si elle craignait d'étouffer, ouvrit les deux volets de sa fenêtre. Cécile, émue, frémissante, promena sur la campagne un regard d'une vague mélancolie. On était au commencement de février, et les amandiers, dont est clair-semée la plaine de Véreille, se dégageant de plus en plus du léger brouillard qui les enveloppait, apparaissaient au loin avec leurs mille rameaux grêles, criblés de corolles blanches. Le long du ruisseau de Pierre-Brune, dont on entendait l'harmonieux clapotement, sur les buissons déjà feuillus, plus d'un oiseau matinal, secouant ses ailes humides de rosée, se disposait, avec les laboureurs prêts à partir, à aller accomplir, lui aussi, sa journée à travers champs. L'air était doux, pénétrant, parfumé de toutes les senteurs délicieuses de la nature renaissante. A l'Orient, des nuages aux teintes roses et violacées annonçaient la prochaine arrivée du soleil sur les montagnes pelées et granitiques de Caunas. Après avoir fait le tour du vaste horizon qui bruissait de murmures de toute sorte, qui s'emplissait de voix, de chants, de cris et de lumière, l'œil triste de Sévéraguette, ébloui sans doute, se reposa sur la basse-cour au-dessous de sa fenêtre. A cette heure, la basse-cour offrait le spectacle de l'animation la plus vive. Les coqs au plumage luisant et doré, à la crête impertinente, royalement perchés sur les brancards d'une vieille charrette ruinée, s'égosillaient à qui mieux mieux, tandis que les dindons, de toute la force de leurs poumons, lançaient dans l'air leurs gloussements stupides et se promenaient magistralement de long en large. Les oies, en poussant des cris d'une joie féroce, bien indigne de leur gravité habituelle, dérobaient aux lapins calmes et doux les choux et les débris de *châtaignons* qu'on leur avait jetés, puis couraient se cacher lâchement. Les poules seules, ordinairement si piailleuses, ne prenaient pour cette fois aucune part à ce bruyant concert du réveil; absorbées dans l'éparpillement d'un grand tas de fumier au fond duquel elles cherchaient quelque graine précieuse, elles se contentaient de glousser doucement.

Sévéraguette, la tête moins lourde, ravivée par l'air pur et fortifiant du matin, referma sa fenêtre. Mais quand elle essaya d'ouvrir la porte de sa chambre pour descendre à la cuisine où elle entendait encore la Pancole se démener avec les journaliers, sa main resta paralysée sur le loquet et ses yeux se remplirent de larmes. Elle comprit alors clairement qu'elle ne pourrait tenir la promesse qu'ell s'était faite à elle-même. Voir sa tante, s'expliquer avec elle sur l'in

Digitized by Google

cident de la veille, c'était vouloir se lier à jamais, et elle ne s'en sentait pas la force.

Sévéraguette n'aimait pas Pancol. Rien ne la portait vers ce jeune homme, ni son cœur, ni ses idées, ni son instinct de jeune fille, rien, absolument rien. Pourquoi sa mère en mourant l'avait-elle donnée à son cousin? La veille, quand Fumat lui avait révélé le prétendu vol de Justin, certainement Cécile en avait été affligée; mais son affliction, il faut bien l'avouer, s'était trouvée, malgré elle, allegée par une espérance : si Pancol était coupable, elle aurait une raison puissante de ne pas l'épouser. Oh! alors comme elle quitterait sans regret ce monde où une parole seule de sa mère la retenait encore! avec quelle indicible joie, quel enivrement de toute son âme, elle embrasserait la vie religieuse, la seule où, comme Marthe Courbezon, elle serait libre à toute heure de prier, de se dévouer, d'aimer!

Cécile Sévérac avait toujours caressé l'idée d'entrer en religion; mais elle avait nourri cette idée dans l'intimité de son cœur, n'osant pas même s'en ouvrir à M. Ferrand de crainte que ce directeur sévère ne cherchât à l'en divertir. Etait-elle en effet assez près de la perfection pour oser former le vœu de se consacrer tout entière à Dieu? Sévéraguette, martyrisée par ses propres pensées, ne sachant si elle devait quitter le monde ou s'y river à jamais par un mariage, en était à se dévorer elle-même quand Marthe Courbezon arriva à Saint-Xist. Cet incident, en apparence peu important, sans anéantir du premier coup les indécisions qui naissaient de la situation où se trouvait l'orpheline, décida néanmoins de sa vie. D'abord Cécile s'attacha à Marthe simplement parce qu'elle était la sœur du curé, mais cet attachement, calme, doux, affectueux à son origine, devint en peu de temps une véritable passion. Marthe était à peine à Saint-Xist depuis quinze jours, que déjà Sévéraguette ne savait plus se séparer d'elle. Le matin, après la messe, elle s'emparait de la sœur de charité, et, sous prétexte de l'emmener respirer l'air fortifiant des bruyères, l'entraînait à travers les bois et les châtaigneraies prochaines. Souvent leur course vagabonde les menait jusqu'à Frangouille, au Mas-du-Saule, à Sanégra, où les paysans curieux les fêtaient en les accablant de questions. D'ordinaire, la religieuse et l'orpheline faisaient ces excursions à travers le pays seules et à pied. Quelquefois cependant Jeannot et Marinette étaient de la partie. Quand on devait amener les enfants, Félicien Cassarot tirait de l'écurie de Cécile, Briquet, un vieux petit âne acheté jadis par Martin Sévérac pour promener sa femme malade, et le conduisait sous la terrasse des Récollets. Jeannot, maigre et leste comme un chat, se plantait à califourchon sur la bête, et l'on partait. Il était rare, malgré les protestations de Jeannot, qui demandait à tenir sa sœur sur le bât devant lui, que Marinette fût

Digitized by Google

exposée sur Briquet; le plus souvent elle ne quittait pas les bras de Marthe ou ceux de Cécile. Marinette était l'enfant gâté du presbytère; certes on aimait aussi Jeannot, mais Marinette, à cause de sa gentillesse native, était adorée, idolâtrée. On s'en allait donc à travers les chemins creux du pays, causant, riant, rêvant et quelquefois priant, car Marthe n'avait pas perdu l'habitude qu'elle tenait de son frère de ne jamais laisser passer une heure dans la journée sans élever son âme à Dieu. Dans cette vie toute de prière, de calme profond, d'intime poésie, de communion permanente avec les idées les plus hautes de dévouement et d'amour divin, le cœur de Sévéraguette s'épanouissait délicieusement comme une fleur des champs aux tièdes rayons du soleil de mai.

VII

Exaltée par ces promenades solitaires, Sévéraguette se promettait de confier enfin ses secrètes intentions à son directeur, et de suivre Marthe Courbezon à Paris, quand elle partirait. Décidée à tout quitter, elle revenait vers Saint-Xist, charmée, enivrée, portée par ses idées de dévouement comme par des ailes. Mais, en rentrant à la maison, l'aspect seul de sa tante toujours rogue, toujours inquiète, toujours agressive comme une harpie, suffisait à dissiper ses rêves et ses résolutions. Non-seulement la Pancole effrayait Cécile; mais la présence de la vieille à Saint-Xist lui rappelait la dernière volonté de sa mère. Donc, tiraillée d'un côté par la peur, de l'autre par le désir d'une mourante si chère, l'orpheline retombait dans ses indécisions. Oh! pourquoi avait-elle permis à sa tante de se fixer à Saint-Xist! de quel poids énorme ne pesait-elle pas sur sa vie? que n'eût-elle pas donné pour la voir s'éloigner!

Au grand jour, Sévéraguette descendit de sa chambre, baisa la Pancole du bout des lèvres, sans mot dire, et sortit, selon son habitude, pour aller aux Récollets. Elle rencontra tous les Courbezon réunis autour d'un feu pétillant de sarment dans la cuisine. Ils paraissaient tristes, inquiets, absorbés dans une méditation douloureuse. La mère du curé avait les yeux rouges et Marthe était d'une pâleur presque livide. Quant au vieux desservant, quoique son regard fixe, sa tête inclinée sur les cendres du foyer, trahissent une forte préoccupation, il semblait néanmoins assez calme. C'était pour la première fois que Sévéraguette voyait les Courbezon ainsi accablés. La pensée seule que quelque malheur inattendu avait tout à coup fondu sur cette famille, où se résumaient maintenant toutes ses affections, la navra dans son cœur. Elle eut envie de se jeter au cou de la

Digitized by Google

Courbezonne et de la supplier de lui confier leur chagrin. Avec quelle joie, si elle n'avait pu le dissiper, elle en eût pris du moins sa part! Mais l'attitude morne, réservée des Courbezon, lui interdisant toute parole, l'orpheline salua, et, l'âme haletante, bouleversée, elle courut à l'église, où tout à l'heure, en arrivant aux Récollets, elle avait vu entrer la Cassarotte.

« Il me vient une idée, Pierre, dit la Courbezonne dès que Cécile eût refermé la porte, si nous nous adressions à Sévéraguette ; elle nous est si dévouée, cette jeune fille?

— Cela est impossible, ma mère, répondit le curé. Cécile Sévérac a déjà fait d'énormes sacrifices pour l'église, et lui demander encore de payer les fonts baptismaux, ce serait vraiment trop d'exigence. Savez-vous d'ailleurs qu'elle aura bientôt deux mille francs à compter pour la cloche?

— Tu as raison, mon enfant, reprit la vieille paysanne de Castanet, il ne convient pas que nous ayons l'air de piller cette orpheline.

— Ah! je suis sûre, moi qui connais Cécile, dit la sœur de charité, qu'elle acquitterait le mandat de Prosper Corbineau avec joie. Veux-tu, mon frère, que je lui en parle moi-même?

— Non, ma bonne Marthe, non!..... Puis Sévéraguette a-t-elle de l'argent? nous n'en savons rien.

— Mais elle en empruntera plus facilement que nous qui ne possédons plus un pouce de terre en ce monde, murmura la Courbezonne.

— Nous ne pouvons obliger Cécile à emprunter, ajouta l'abbé ; sa tante le saurait, et vous connaissez cette femme. La Pancole publie déjà dans tout le pays que nous dévorons sa nièce ; que ne dirait-elle pas alors? Du reste Sévéraguette se mariera probablement bientôt, et si son mari trouvait des dettes contractées pour nous, il ne manquerait pas de nous accuser.....

— Sévéraguette est aussi loin de se marier que moi, interrompit la religieuse.

— Et qui t'a dit qu'elle ne se marierait pas, ma sœur?

— Dieu a marqué Cécile, comme le berger marque dans le troupeau ses brebis d'élection ; elle n'appartiendra qu'à Dieu!

— Puisses-tu dire vrai, ma sœur, et que le Seigneur soit béni!

— Comment faire? comment faire pour éviter les poursuites de Prosper Corbineau? soupira douloureusement la Courbezonne qui, elle, ne perdait pas un instant l'idée de l'heure présente.

— Ecoutez, ma bonne mère, dit le vieux desservant. Mes confrères, qui d'abord m'avaient accueilli dans le canton assez froidement à cause de mes fautes, appréciant mieux mon véritable caractère, sont devenus à peu près tous mes amis. Parmi eux, j'en

Digitized by Google

compte un surtout qui me fut dévoué dès mon arrivée dans ce pays, M. Ferrand. Justement c'est aujourd'hui jeudi, jour où je vais à Camplong. Je lui expliquerai franchement ma situation, et, n'en doutez pas, M. Ferrand viendra à mon secours, comme il l'a déjà fait une première fois. S'il ne peut, ce qui est probable, me prêter sept cents francs, il exerce une trop haute et trop légitime influence sur les curés de Bédarieux, de Boussagues, de Graissessac, pour ne pas obtenir cette somme pour moi de ces messieurs. Allez, chère mère, tout s'arrangera, car Dieu nous voit et ne nous abandonnera point! Je sais bien qu'à votre âge et après vous avoir fait une vie toute semée de chagrins, je devrais avoir quelque pitié de vous et vous ménager; mais, vous le voyez, cette fois il n'y a pas vraiment de ma faute : je comptais sur Fumat, et cet homme m'a trompé..... Oh! soyez-en bien certaine, mon excellente mère, continua le vieux desservant pliant les genoux avec respect et embrassant la Courbezonne qui pleurait, ce sont les dernières larmes que je vous fais verser. »

La vieille paysanne balbutia quelques mots inintelligibles.

« Allons, ma mère, allons, ma sœur, courage! » poursuivit le curé. Et prenant la Courbezonne et Marthe par la main : « Voyons, ajouta-t-il en essayant de sourire, l'argent que nous avons en caisse. »

Au moment où le curé ouvrait la porte de sa chambre, Sévéraguette et la veuve entraient dans la cuisine.

« ..... Et vous ne savez pas, Cassarotte, d'où vient leur tristesse à tous? dit Cécile ayant l'air de poursuivre une conversation commencée.

— Hélas! non, ma Sévéraguette, je te l'assure.

— Ils auront peut-être reçu quelque mauvaise nouvelle ce matin.

— C'est impossible ça, puisque personne n'est venu ici depuis hier soir, et que le facteur de la poste n'est pas encore arrivé. »

En ce moment un léger cliquetis, semblable au bruit de pièces d'argent qu'on empile, se fit entendre dans la chambre du curé.

« O mon Dieu! murmura la Cassarotte, ils ont ouvert le tiroir!..... Et moi qui, ces jours derniers, y ai déposé soixante francs!.... Me voilà bien, par exemple!..... Sévéraguette, nous sommes perdues.

— N'ayez donc pas peur comme ça! » répondit Cécile horriblement pâle et tremblant de tous ses membres.

Les écus résonnaient toujours. La Cassarotte et l'orpheline, sentant leurs genoux se dérober, tombèrent plutôt qu'elles ne s'assirent sur des chaises.

« Eh bien, mon enfant, dit tout à coup la Courbezonne, combien trouves-tu dans ton tiroir?

Digitized by Google

— Oh ! je ne me croyais pas si riche ! J'ai là cent quarante-cinq francs, répondit le curé.

— Cent quarante-cinq francs ! s'écria Marthe, c'est impossible.

— Vois toi-même, ma sœur.

— Je trouve en effet cent quarante-cinq francs, dit la religieuse après avoir recompté la somme ; mais je ne comprends rien à cela. L'autre jour.....

— Ah ! c'est que nous sommes économes ! interrompit le desservant presque joyeux..... Voilà donc pour commencer à payer le mandat de Prosper Corbineau. »

Ils reparurent à la cuisine.

« Cassarotte, dit le curé, après la messe, vous partirez pour Sanégra. Fumat doit avoir vendu vos quelques sacs de châtaignons, vous lui en réclamerez le montant, car nous en avons besoin pour payer les fonts baptismaux. Puis, au lieu de redescendre à Saint-Xist, vous irez au Mas-du-Saule rejoindre ma mère et ma sœur. C'est aujourd'hui jeudi, moi je dîne à Camplong, vous le savez. »

Tout le monde se dirigea vers l'église.

Une fois à genoux, ce fut en vain que Sévéraguette essaya de se recueillir dans une lecture pieuse, comme elle le faisait tous les matins avant la messe. La terreur dont elle avait été tout à l'heure envahie en entendant le curé compter son argent, n'était pas suffisamment dissipée pour que son esprit eût recouvré sa liberté entière. Elle frissonnait encore à la pensée que les Courbezon avaient failli tout découvrir. Que serait-il arrivé, mon Dieu ! M. le curé, humilié, ne lui eût-il pas interdit l'entrée des Récollets?.... La messe avançait, et Cécile, tremblante, distraite, troublée, pour la première fois de sa vie peut-être tournait les pages de son paroissien sans les lire. Après la communion, entendant du bruit derrière sa chaise, elle se retourna et vit la Cassarotte sur le point de sortir de l'église. Arrachée subitement à toutes ses craintes, ne se souvenant plus que des dernières paroles du curé, lesquelles trahissaient un besoin absolu d'argent, par une sorte de mouvement involontaire de ses genoux, elle se leva brusquement et suivit la Sanégrole.

« Cassarotte, dit-elle saisissant rudement la veuve au bras, je connais maintenant les motifs de leur chagrin.

— Et moi aussi, va, ma pauvre Cécile.

— C'est de l'argent qu'il faut à M. le curé, j'en suis sûre.

— Hélas ! oui, ma fille.

— Savez-vous du moins de quelle somme il a besoin ?

— Non, ma Sévéraguette ; mais tu ne veux pas, je pense, te risquer à passer de nouveau tes écus dans le tiroir ?

Digitized by Google

— Et pourquoi non? répondit l'orpheline avec une hardiesse héroïque.

— Quoi! ce matin, tu l'as vu, on a manqué nous prendre sur le fait, et tu voudrais encore..... Ah çà! mais tu perds donc la tête par exemple!

— Mme Courbezon a pleuré toute cette nuit; vous n'avez donc pas vu ses yeux, Cassarotte?

— Oh! je la plains bien! dit la veuve en portant une main à son cœur d'une façon expressive, je la plains tant que j'en ai comme ça l'estomac tout brouillé; mais tu ne peux songer à mettre un sou dans le tiroir à présent, puisqu'on sait l'argent qui reste aux Récollets. D'ailleurs ce mandat de Prosper Corbineau se monte probablement à une forte somme..... De si jolis fonts!.... O mon Dieu!.... nous étions si contents!

— C'est donc le marbrier, ce Prosper Corbineau?

— Certainement que c'est lui.

— Et Fumat ne devait-il pas payer les fonts baptismaux comme moi la cloche?

— L'Avocat est un vieux grigou, il est connu pour ça dans tout le pays, et je ne serais pas étonnée qu'il eût refusé ses écus..... Les écus! si ça vaut la peine de chagriner M. le curé!....

— Oh! je questionnerai ma sœur Marthe, je saurai tout..... Et Fumat qui osait me demander de..... Enfin je ne puis pas voir souffrir M. le curé, Cassarotte, ça fait trop de mal.

— Promets-moi au moins, Cécile, de ne pas être imprudente, je t'en supplie les mains jointes. Va, ma mignonne, avec l'aide du bon Dieu, nous nous sauverons encore.....

— Et dire que j'ai dans mon secrétaire plus de dix-sept mille francs!.... Ah! que je suis malheureuse! que je suis malheureuse! » murmura l'orpheline.

Sévéraguette avait accompagné la Cassarotte jusqu'aux ruines du château; à cet endroit, la veuve lui abandonna Jeannot et Marinette qui l'avaient suivie, et gravit à grands pas la côte caillouteuse de Sanégra. Cécile revint au presbytère. Elle rencontra les Courbezon debout autour d'une table sur laquelle Marthe avait déposé un grand plat de châtaignons bouillis; ils se regardaient tristement et ne mangeaient point. La vue du curé, peut-être plus abattu maintenant que sa mère et sa sœur, consterna l'orpheline. Elle s'était promis de s'informer de toutes choses auprès de Marthe; mais en face de la désolation muette, solennelle, de ces trois personnages, elle se sentit elle-même si accablée, si anéantie, si écrasée, qu'elle ne put arracher une parole à ses lèvres froides et blêmies. Cependant, à cette atonie complète d'elle-même causée par une douleur inconnue, l'idée de son

Digitized by Google

dévouement survivait toujours. Coûte que coûte, dût-elle être blâmée, bannie de cette maison où désormais toute sa vie se trouvait circonscrite, il fallait sauver les Courbezon. Donc, balbutiant des mots vides de sens pour ne pas se retirer sans rien dire, cette adorable jeune fille était sur le point de voler à Saint-Xist y chercher de l'argent, quand la sœur de charité, qui l'avait vue pâlir subitement et chanceler, s'élança vers elle pour la soutenir.

« Qu'avez-vous, Sévéraguette, qu'avez-vous? vous paraissez malade?

— En effet, je suis un peu souffrante; permettez-moi, je vous prie, de retourner à Saint-Xist.

— Comment! vous êtes malade et vous n'en dites rien, Cécile! s'écria la Courbezonne contraignant la jeune fille à s'asseoir. Vos mains sont glacées..... Et nous qui pensions à nos misères..... Pierre! Pierre! vite du vinaigre, elle se trouve mal!.... O mon Dieu! ô Seigneur mon Dieu! »

Sévéraguette, âme délicate et sensible, épuisée par les luttes de la dernière nuit, par les tristesses poignantes de la matinée, venait en effet de glisser dans les bras de la sœur Marthe et de s'évanouir. Le pauvre abbé Courbezon, aveuglé par le désespoir, courait à tous les placards ne trouvant pas le vinaigre.

« Là! là! il est là sur la table! devant tes yeux donc! donne! lui criait sa mère. »

Cécile revint à elle-même.

— Ce ne sera rien, va, ma poulotte, dit la Courbezonne l'embrassant. Mais aussi pourquoi n'avoir pas plus de confiance en nous?

— O ma bonne Sévéraguette! ma bonne Sévéraguette! balbutia Marthe lui couvrant les mains de baisers, pourquoi ne pas nous dire que vous souffriez?

— Hélas! murmura l'orpheline, vous souffrez bien vous autres, et vous ne me le dites point!

— Mais vous vous trompez, Cécile, fit la Courbezonne embarrassée.

— Pourquoi alors êtes-vous si tristes depuis ce matin? »

Les trois Courbezon s'entreregardèrent avec inquiétude.

« Sévéraguette, dit le curé, j'avais pensé que vous pourriez accompagner ma mère et ma sœur au Mas-du-Saule, où elles sont attendues aujourd'hui. Mais votre état de souffrance ne vous permettant pas de quitter Saint-Xist, je vais envoyer Félicien au Mas-du-Saule pour prévenir ces braves gens qu'on ira les voir dans quelques jours.

— Monsieur le curé, je me sens déjà mieux, répondit Cécile se levant. Puisque vous allez à Camplong, faites un léger détour et accompagnez vous-même votre mère et votre sœur jusqu'au Mas-du-Saule. Je vous promets de les rejoindre dans l'après-midi.

Digitized by Google

— Non, non, Cécile, dirent à la fois la Courbezonne et Marthe, nous ne vous quitterons pas un instant aujourd'hui.

— Pourquoi? Je vais très bien, je vous assure, reprit-elle se promenant dans la cuisine de long en large; je vais très bien, vous le voyez.

— Sévéraguette, ajouta l'abbé, ma mère et ma sœur ne seraient pas tranquilles là-bas sans vous.

— Je vous en supplie, monsieur le curé, emmenez-les. Ce moment de faiblesse est passé, et je me porte maintenant comme je me portais hier, c'est-à-dire au mieux. »

Les Courbezon descendirent avec les enfants, et Sévéraguette, en leur réitérant de la voix et du geste sa promesse de les rejoindre, les regarda s'éloigner. Quand ils eurent disparu derrière les troncs des vieux oliviers, Cécile, pleine de courage, de résolution, d'enthousiasme, courut à Saint-Xist, entra dans sa chambre, tira un sac de mille francs de son secrétaire et remonta à pas précipités vers la cure. La grande porte du porche était fermée. L'orpheline, très au courant des habitudes des gens des Récollets, souleva une grosse pierre sous laquelle on enfouissait la clef, ouvrit et monta. Le presbytère, si bruyant d'ordinaire grâce aux sabots et aux éclats de rire des enfants de la Cassarotte, était maintenant silencieux comme autrefois quand il servait d'abri aux chouettes, aux hiboux, à tous les oiseaux de nuit de la plaine de Véreille. La jeune fille, la figure animée, l'œil brillant, hardie comme une héroïne, traversa tout ce silence sans effroi, entra dans la chambre du curé et vida d'un seul coup son sac d'argent dans le tiroir de la table.

« Mon Dieu! s'écria-t-elle tombant à genoux et tendant les mains vers le grand crucifix du curé, qui du haut de la cheminée semblait incliner la tête pour la regarder, mon Dieu! vous qui permîtes aux oiseaux du ciel de nourrir votre prophète Elie dans le désert, me punirez-vous jamais d'avoir secouru vos saints! »

Elle se leva, referma la porte du presbytère, et tout heureuse de son audace, toute consolée, toute frissonnante d'intime joie, elle traversa le ruisseau de Pierre-Brune, gagnant à pas lents le Mas-du-Saule.

FERDINAND FABRE.

(La 4e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LA

POLOGNE EN 1811

SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE DU PREMIER EMPIRE

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

Fausses mesures du ministre des finances. — Papier-monnaie autrichien. — Billon prussien. — Sa conversion en billon national. — Emission de billets de banque. — Opération manquée. — Emprunt de 12 millions ouvert à Paris. — Impôt oublié. — Partialité dans la répartition et le recouvrement des impôts.

Rassuré momentanément sur les dangers du dehors, je pus reporter pendant quelque temps toute mon attention sur la marche de l'administration du duché, défectueuse en plus d'un point, et sur l'esprit que quelques fonctionnaires cherchaient à introduire dans le gouvernement.

J'ai indiqué ailleurs une partie des causes qui concouraient à rendre pénible la situation matérielle du duché. Indépendamment de ces circonstances extérieures, qui, en atténuant la richesse privée, diminuaient les recettes du trésor, le pays était, au dedans, travaillé d'une calamité particulière, la mauvaise qualité de la monnaie et des autres valeurs en circulation. — Par exemple, les quatre nou-

[1] Voir 2e série, t. XXI, p. 835 (livr. du 15 juin 1861).

Digitized by Google

veaux départements que le duché avait acquis en 1809 étant une cession de l'Autriche, c'était le papier-monnaie autrichien qui composait leur circulation principale. En 1810 et 1811, au moment où la cour de Vienne publiait plusieurs patentes de réduction qui abaissaient le cours de ses billets de banque, l'intérêt de ces départements eût exigé que la même réduction s'y opérât simultanément, ou au moins sans beaucoup de retard. Il n'en était pas ainsi, et c'était là un des inconvénients qui résultaient de l'éloignement du chef de l'Etat. Il s'était passé quelque temps avant que le ministère des finances demandât les ordres du roi; quelque temps encore avant qu'il les reçût. En attendant, les pays autrichiens du voisinage profitaient, dans leur commerce avec les nouveaux départements du duché, de l'inégalité de leur position respective. La décision royale arriva enfin au bout de quelques mois; mais, en ce genre, le mal accompli est irréparable.

Une plaie non moins vive affligeait les six départements détachés de la Prusse en 1807. Il était dans la destinée de la Pologne, livrée aux violences de trois voisins ambitieux, d'avoir à souffrir de la part de la Prusse une espèce tout-à-fait particulière d'attentats. Dans le temps où Frédéric II préparait le démembrement, il attaquait la Pologne en faux-monnayeur avant de l'envahir en conquérant. Des pièces d'argent pareilles à celles de Pologne, mais ayant un tiers de valeur en moins, des ducats avec l'empreinte de Hollande, dont la valeur intrinsèque était inférieure de dix-sept pour cent à son titre, avaient été frappés à Berlin. Une foule d'agents prussiens faisaient de gré ou de force des achats immenses de grains en Pologne, et les payaient avec ces espèces de mauvais aloi, espèces que le gouvernement prussien refusait ensuite de recevoir en payement des contributions qu'il levait sur le pays. Lorsque, bientôt après, en conséquence des partages de la Pologne, plusieurs provinces de cet Etat passèrent sous la domination prussienne, la Prusse, par une continuation de la même fatalité, y porta le fléau de sa monnaie de billon, fléau vivace qui ne cessa pas en 1807 avec la domination de cette puissance, mais qui dévora le duché de Varsovie pendant toute la durée de son existence et même au delà.

Je retrouvai à Varsovie, en 1811, cette calamité que j'avais dû combattre à Berlin en 1808, pendant l'occupation française. Originairement, 24 gros de billon avaient cours pour un thaler. Le thaler de Prusse équivaut à 3 francs 70 centimes; mais la valeur intrinsèque des 24 gros, au lieu de représenter un thaler, n'en représentait que les deux tiers. Plus d'une fois, le gouvernement prussien avait lui-même été obligé d'user d'artifice pour maintenir au pair cette monnnaie, dont la valeur réelle était inférieure d'un tiers à sa

Digitized by Google

valeur nominale. Lorsqu'en Prusse un commencement de dépréciation se faisait remarquer, ce qui annonçait que l'équilibre était rompu, l'hôtel des monnaies retirait une partie du billon, en même temps qu'il émettait une plus grande quantité d'espèces fortes, et bientôt le besoin de moyens d'échange pour le détail se faisant vivement sentir, le cours du billon remontait forcément au pair. Ce qui était praticable pour un gouvernement maître chez lui, ne l'était pas pour une administration étrangère, qui n'était pas intéressée à employer les mêmes ménagements. D'ailleurs, toutes les proportions naturelles ayant été détruites par la quantité considérable de billon que nous avions fait frapper, il ne nous était resté d'autre ressource, pour le bien même du pays, que de réduire le billon à sa valeur intrinsèque. D'après les épreuves qui furent faites sous nos yeux, la différence étant d'un tiers, nous comblâmes cette différence en établissant que, pour former un thaler, au lieu de 24 gros, il en faudrait 36.

Cette disposition avait été maintenue après le retour du gouvernement prussien, et il n'eût pu la révoquer sans des pertes énormes. Mais ce gouvernement, malheureux et obéré, avait encore repris une mauvaise route en cherchant un misérable bénéfice dans la fabrication du billon, et en 1811 il se retrouvait une différence de 10 à 12 p. 0/0 entre cette monnaie et les espèces fortes. Les fâcheux effets de cette nouvelle différence se faisaient vivement sentir dans le duché de Varsovie. L'agiotage avait inondé cette contrée de billon et l'avait, dans une proportion égale, appauvrie de pièces d'or et d'argent. Ce mal ne pouvait être guéri, comme à Berlin, que par une de ces opérations radicales qui font violemment souffrir un jour le malade, mais qui assurent le lendemain. On ne procéda pas ainsi dans le duché, et la plaie ne fit que s'envenimer.

Divers plans furent débattus dans le conseil. Par une de ces bizarreries que l'on voit se renouveler sans cesse, c'était toujours, entre deux projets, le plus mal conçu qui obtenait la préférence. Il était difficile sans doute d'en imaginer un qui n'offrît pas quelqu'inconvénient, mais ce qui était déplorable, c'était d'ajouter encore à la défectuosité du projet par la gaucherie de l'exécution. Enfin, il fut décidé que le billon serait réduit à sa valeur intrinsèque, mais que cette valeur serait ultérieurement déterminée, et que pendant trois mois encore il aurait cours pour sa valeur nominale. On était à la fin du mois de juin lorsque cette résolution fut approuvée par le roi, ce qui portait au 30 septembre le terme fixé. Il y avait dans ce mode de procéder deux vices dont des hommes sages prévirent les effets. Le président et plusieurs membres du conseil en furent eux-mêmes frappés. Ils voulaient une suspension de quelques jours pour obtenir de nouveaux ordres de Dresde, et ce retard était sans danger puis-

Digitized by Google

qu'on avait devant soi un délai de trois mois. Le ministre des finances leur opposa le fantôme de sa responsabilité personnelle. On dirait que plus une mesure est insensée, plus elle a d'attrait pour certains esprits. Du moment où l'on adoptait le principe d'une réduction, le premier tort était de ne pas l'effectuer sur-le-champ. Le système d'un délai une fois admis, c'était un autre tort de ne pas déterminer à l'instant même quel serait le taux de cette valeur intrinsèque pour laquelle, ce délai expiré, le billon serait reçu. En effet, à peine la publication vague du gouvernement eût-elle eu lieu, que le billon perdit 15 à 16 p. 0/0, c'est-à-dire que le discrédit de fait dépassa l'infériorité réelle de la valeur. Ce ne fut pas tout encore, car il est des moments où les hommes chargés des affaires publiques semblent vouloir rivaliser de maladresse. Le ministère de la police s'imagina qu'un avis donné par lui au public pourrait être utile. Il aurait eu raison, si cet avis eût été propre à éclairer l'opinion qui s'égarait, mais l'imprudence de ce ministre ne fit que l'égarer davantage. L'avis qu'il fit afficher annonça que le public avait tort de prendre tant d'inquiétude, qu'en aucun cas la perte du billon n'irait au delà de 20 p. 0/0. On devine que la perte, qui n'était que de 15 à 16, dut monter à 19 et 20 p. 0/0 dans le même jour. Or, il y avait une erreur matérielle dans cette déclaration du ministre de la police, acte inconcevable d'ignorance et de maladresse : suivant les épreuves faites par l'hôtel des monnaies, dans 100 thalers de billon il se trouvait 88 thalers d'argent fin. C'était donc 12 p. 0/0 qui, à toute rigueur, devaient être le *maximum* de la perte. Par un surcroît de fatalité, il ne pouvait pas y avoir de moment plus mal choisi pour tant de bévues. C'était vers la Saint-Jean qu'avaient lieu ces prouesses d'incapacité ministérielle, et la Saint-Jean est en Pologne une de ces dates appelées *époques des contrats*, où se règlent les comptes, se font les payements ou se renouvellent les billets. On comprend quel désordre cette série de fautes administratives dut produire dans les affaires privées; combien il en résulta d'embarras, de querelles dans le commerce, sur les places, dans les marchés, surtout par rapport aux objets de consommation de première nécessité. Le ministre finit par où il aurait fallu débuter, par faire connaître qu'il n'y avait que 12 p. 0/0 de différence entre la valeur intrinsèque et la valeur nominale du billon. Aussitôt le cours s'établit sur ce pied. Si la réduction eût été faite franchement, ou du moins si cette notification de valeur avait été publiée dès le premier jour, on eût épargné une grande agitation à tous les esprits, et des pertes énormes, principalement à la classe pauvre, sur laquelle l'agiotage avait fait d'odieux bénéfices. Les erreurs du ministre des finances étaient bien de lui. Quant à l'avis extravagant du ministre de la police, on crut que c'était là une sug-

Digitized by Google

gestion d'un conseiller d'Etat ambitieux, la perfidie d'un faux frère qui voulait le perdre en le rendant ridicule. C'eût été faire payer un peu cher à son pays la déconsidération d'un rival.

On pouvait espérer du moins qu'au sortir de cette crise on prendrait des mesures sages et rassurantes, qu'on établirait une petite monnaie dont la valeur intrinsèque serait d'accord avec sa valeur nominale, ou n'offrirait du moins qu'une différence de 2 ou 3 p. 0/0, nécessaire pour couvrir les frais de fabrication. Cet espoir légitime fut encore déçu. Au billon prussien on substitua un billon national, c'est-à-dire que le billon prussien fut passé au feu, et qu'au lieu de l'effigie du roi de Prusse, il reçut celle du roi de Saxe. D'une main, on le démonétisait, et de l'autre, on lui donnait un cachet de naturalisation. A la vérité, on déclara qu'au 1er janvier tout billon étranger cesserait d'être reçu dans les caisses du Trésor, et que le billon estampillé aurait seul cours légal. On déclara aussi qu'il ne serait émis de ce billon rectifié qu'une somme en proportion avec les besoins du duché. Mais comment régler avec précision la quotité de ces besoins? N'était-il pas à craindre que le ministère ne fût disposé à élargir les limites de la nécessité, lorsqu'il trouvait un bénéfice de 10 p. 0/0 dans la refonte et l'estampille? Ainsi, après avoir reçu du peuple le billon à 88 p. 0/0, on lui rendait le lendemain comme valant 100 thalers ce qu'il avait versé la veille au taux de 88.

Il était à prévoir que bientôt l'ordre naturel reprendrait son cours, que la différence existant de fait entre l'argent fin et l'argent altéré finirait par se rétablir. On se retrouva en effet bientôt au point d'où l'on était parti. Pour indemnité de tant de pertes, on avait un changement d'empreinte sur la monnaie. Ne soyons pas trop sévères, après tout, pour ces aberrations de financiers novices. Combien de fois en France, et presque dans tous les pays, on a fait sur les monnaies des opérations aussi absurdes! Et qui oserait dire qu'on n'y reviendra jamais?

Si le ministère du duché ne montrait pas un rare savoir-faire en agissant sur la monnaie métallique, il n'en déployait pas davantage en opérant sur des billets de caisse. On s'était persuadé qu'une émission de 8 à 10 millions de billets échangeables à volonté remplacerait utilement la même somme de billon, et formerait une espèce d'avance pour le gouvernement, puisqu'une fois la confiance établie, un million ou deux auraient suffi aux échanges demandés. La coupure des billets était de 1, 2, 3, 4 et 5 thalers. On avait l'exemple d'une semblable caisse qui existait à Dresde. On croyait pouvoir dans le duché espérer le même succès; mais quelques précautions étaient nécessaires, et toutes furent négligées. On jeta, dès le premier

Digitized by Google

jour, une somme en papier assez forte sur la place, pour le payement de l'arriéré dû à des régiments en garnison à Varsovie même, ou à Modlin, qui n'en est qu'à quatre lieues. Dès le lendemain, tous ces billets furent rapportés à la caisse d'échange, et ainsi cette émission ne fit que créer une nouvelle perte pour le Trésor. Les régiments donnaient les billets à leurs fournisseurs sur le pied du billon, et ceux-ci en recevaient le montant à la caisse d'échange en espèces de bon aloi. Pour gâter tout à fait l'opération, il ne restait plus qu'à entraver l'échange, et l'on n'y manqua pas. Le ministre des finances défendit que chaque personne pût échanger plus de 100 thalers à la fois. Cette entrave mise à l'échange fit croire que la caisse n'avait pas de fonds suffisants pour répondre à tout, et les billets commencèrent à perdre. De toutes parts, ils revenaient pour être échangés. Un essai si mal dirigé ne pouvait guère réussir; on n'en tira que des ressources tout à fait insignifiantes.

Les gouvernements qui ont aujourd'hui des budgets d'un milliard, et ceux même qui, avec de modiques revenus, exploitent largement la mine féconde des emprunts, riront des impuissantes tentatives du gouvernement du duché. Ils s'étonneront surtout qu'un emprunt de 12 millions n'ait pu être rempli, quoiqu'on lui donnât pour gages le revenu très considérable des salines de Wieliczka. Il est vrai qu'une grave inquiétude nuisait au crédit du duché. L'existence de ce nouvel Etat dans sa forme actuelle était assez généralement considérée comme provisoire. On voyait pour lui dans l'avenir une alternative inévitable : celle de grandir ou de disparaître, de s'anéantir ou d'être changé en royaume. Mais si la science financière eût été dès lors ce qu'elle est aujourd'hui, ces considérations n'eussent pas découragé les prêteurs, la dette attachée au pays devant passer à la charge du possesseur définitif. L'emprunt de 12 millions ouvert à Paris en 1811 pour le compte du duché aurait été entièrement improductif sans une souscription qui, en réalité, venait de l'empereur Napoléon. Mais ce secours n'était pas encore en proportion avec les besoins, en sorte que le ministère était toujours réduit aux expédients, et naturellement sa gêne tendait sans cesse à augmenter ses charges. Ne pouvant pas payer avec exactitude, il était obligé de souscrire à toutes les conditions que lui imposaient ses fournisseurs.

Dans l'impossibilité où était le Trésor de fournir régulièrement des fonds pour la nourriture des troupes, on avait eu recours à la création d'une direction des vivres, dont le premier talent dut être de faire pendant quelque temps subsister l'armée à crédit. Mais les crédits de ce genre sont toujours des ressources onéreuses, amplement compensées par l'augmentation des prix que l'on finit par payer. Pour se procurer un secours d'un moment, on avait ainsi

Digitized by Google

aux maux existants ajouté un mal nouveau, celui d'une superfétation administrative, qui était une dépense et une occasion de dépense de plus. Dès que l'on fut retombé dans les premiers embarras, on aurait voulu supprimer cette direction, mais il eût fallu être en état de faire des marchés meilleurs, de liquider ses comptes et solder ses avances. Cette suppression, longtemps appelée par le cri public, ne fut prononcée que par suite des réclamations de la Diète, que nous verrons bientôt assemblée.

Le budget calculé seulement à 60 millions, sans compter l'arriéré qui le portait à 91, aurait dû donner en recettes 5 millions par mois, et 2 millions à peine entraient dans les caisses. La solde des troupes était considérablement arriérée. Les travaux des places éprouvaient des interruptions ou des ralentissements par suite de l'impossibilité de payer les ouvriers. Le roi avait abandonné pour le service public le revenu des domaines qui formaient sa dotation. Si de temps en temps quelque somme arrivait de France, elle se fondait en une rosée dont on versait à la hâte quelques gouttes sur les rouages les plus endommagés, pour que la machine ne s'arrêtât pas tout à fait.

Ce qu'il y avait de bizarre, c'est que, dans cette extrême détresse, le ministère ne savait pas faire usage de toutes ses ressources. Il existait un impôt sur les cheminées, et l'on n'y pensait pas. Il y avait près de deux ans qu'on n'avait rien perçu de cet impôt, lorsque tout à coup le souvenir en revint au ministre des finances. Tous les organes de ce ministère fonctionnaient mal, quand ils fonctionnaient. Il y avait une chambre des comptes qui n'en arrêtait aucun : une commission de liquidation, et aucune dette n'était liquidée. La partialité la plus répréhensible présidait à tous les actes de ce ministère. Elle se trahissait principalement dans la perception des revenus publics. Une contribution spéciale avait été établie pour les dépenses des places de guerre. La quote-quart de cette contribution qui incombait à la ville de Varsovie fut répartie sur les classes inférieures dans une si forte proportion, qu'elle se trouva complète avant que la perception arrivât aux classes élevées. Le trésor payait indistinctement, à son choix, les dépenses en monnaie forte ou en billon. On comprend quels désordres devaient s'ensuivre, à quelles tentations était exposée l'intégrité des agents du trésor. Malgré l'excessive indulgence, vieille habitude locale, qui était presque devenue un principe de gouvernement, le ministre des finances fut obligé de faire mettre en accusation deux sous-préfets qui ne faisaient payer les impôts ni à leurs parents ni à leurs amis.

Digitized by Google

II

Projets de réformes. — Proposition relative aux débiteurs. — Lutte des anciennes mœurs contre le statut constitutionnel. — Opposition énergique du comte Lubienski, ministre de la justice. — Accusation calomnieuse contre ce ministre. — Ses qualités et ses faiblesses. — Nécessité du remplacement des ministres de l'intérieur, de la police et des finances. — Utilité de la division du ministère de la guerre en deux départements. — Le général Wielhorski, ministre de la guerre par *intérim*. — Ménagements obligés du ministre de France.

Cependant, le ministre des finances crut pouvoir confondre les trop justes critiques dont son administration était l'objet, en rédigeant de grands projets de réforme et d'économie. D'un trait de plume, il proposait de réduire 10 millions de florins sur les dépenses du département de la guerre, et 8 millions sur celles de l'administration civile en général. Dans ces projets, l'économie n'était qu'un prétexte. Leur but réel était de rendre aux grandes familles leur ancienne influence, en replaçant entre leurs mains l'autorité administrative et l'autorité judiciaire. De pareilles modifications n'auraient pu s'opérer qu'aux dépens de la prérogative royale, mais le zèle des réformateurs ne s'arrêtait pas à des considérations tirées du statut constitutionnel. Ce statut, à les entendre, n'était qu'un canevas donné par l'Empereur pour satisfaire aux premiers besoins, mais avec la faculté, pour les habitants, de le remplir, de le terminer, en l'appropriant au sol, aux habitudes et aux mœurs du pays.

Or, voici comment l'on entendait faire ce travail d'appropriation. Dans l'administration intérieure, le projet consistait à supprimer les préfets, sous-préfets et tous les autres fonctionnaires payés par l'Etat, pour faire exercer ces diverses fonctions *gratuitement* par les membres des conseils de département et de district. Ainsi un membre du conseil de département eût été intendant des domaines nationaux; un autre, commissaire de police; un troisième, receveur des impôts, un quatrième inspecteur des forêts, etc. Il eussent alterné dans ces diverses fonctions. D'abord, il faut remarquer que les membres des conseils étaient nommés par les diétines. Le roi, par conséquent, eût été dépouillé du droit de choisir ses agents, mais à part même le respect dû à la constitution et à la royauté, comment imaginer que chacun des membres des conseils fût ainsi propre à remplir des fonctions auxquelles jusque-là il aurait été étranger? Même dans l'organisation existante, nous avons vu quelles irrégularités se glissaient dans la répartition de l'impôt, dirigée cependant

Digitized by Google

par des fonctionnaires fixes et responsables. Qu'eût-il fallu attendre de fonctionnaires mobiles, entre lesquels la responsabilité eût été divisée sans qu'il fût possible de l'atteindre nulle part? N'est-il pas manifeste que ce nouveau code d'administration eût été un code de dilapidation et d'anarchie ?

Le même esprit avait dicté les réformes proposées pour l'ordre judiciaire. Chaque département, d'après le statut constitutionnel, avait un tribunal de première instance. Un tribunal à poste fixe, composé d'hommes éclairés, anciens avocats et jurisconsultes, était une autorité inexorable, dont aucune considération de temps ni de personnes ne devait modifier les jugements. Il répugnait aux anciennes habitudes de plier ainsi sous une règle inflexible. Quand la législation d'un peuple a été changée par une force étrangère, quoique par suite d'événements successifs cette législation ait été améliorée, ce peuple n'en conserve pas moins, et longtemps encore, un sentiment de regret pour les usages même abusifs de son ancienne existence. On sait comment la justice était rendue dans les temps d'anarchie de l'ancienne Pologne. Comme l'élection même des juges donnait lieu à de sanglants démêlés, et que le sabre seul réglait souvent la composition des tribunaux, on gagnait ou l'on perdait ses procès, selon qu'on appartenait à la faction la plus forte ou la plus faible. Pourtant certains Polonais regrettaient ces prétendues cours de justice. On aurait dit qu'ils étaient moins touchés de n'avoir plus à craindre la perte d'un juste procès par suite de la supériorité d'une faction rivale, qu'ils n'étaient contrariés de n'avoir plus la chance de gagner par les mêmes voies un procès injuste. Faute de meilleures raisons, il prétendaient qu'un tribunal par département occasionnait une dépense ruineuse, et ils proposaient de lui substituer une cour d'assises composée d'hommes assez riches pour n'avoir pas besoin de traitements.

On ne se récriait pas moins vivement contre un autre article de l'ordre judiciaire alors en vigueur. La Constitution avait établi un juge de paix par district. Le juge de paix était toujours un grand propriétaire, mais les districts étant trop étendus pour qu'il suffit seul à toutes les affaires, il avait fallu lui donner des adjoints ou suppléants. Or, le ministre de la justice, qui nommait ces adjoints, les prenait généralement parmi des hommes de loi, qui n'étaient pas tous nobles. Comme dans l'ancienne législation un noble ne pouvait être poursuivi que devant les cours de justice appartenant à la noblesse, on regardait comme une humiliation de se voir, dans l'ordre nouveau, jugé par un magistrat qui n'était pas gentilhomme.

L'un de ces juges adjoints s'était récemment rendu coupable d'un crime irrémissible. Un préfet avait été accusé, convaincu de malver-

Digitized by Google

sation. L'affaire fut étouffée, mais enfin elle avait fait du bruit. Des preuves accablantes de culpabilité avaient été fournies au ministre par un juge de paix adjoint. Aussitôt des clameurs s'élevèrent, non contre le fonctionnaire prévaricateur, mais contre le magistrat subalterne qui avait eu l'audace de faire courir à un homme d'une grande famille le risque d'un jugement et d'une condamnation. Pour empêcher de tels scandales, le projet de réforme transférait aux cours d'assises une partie des attributions des justices de paix, en sorte que le juge de paix principal, toujours pris dans la haute aristocratie, eût suffi pour toute l'étendue d'un district.

Le prétexte d'économie sur lequel on prétendait fonder cette restauration de la moins regrettable partie de l'ancien régime était dérisoire sous un double rapport. On n'avait pas oublié que les anciens fonctionnaires sans traitement se payaient à merveille par leurs propres mains, que la dispensation de la justice était une affaire de famille, de coterie et de commerce, qu'en général rien ne coûtait plus cher que les fonctions gratuites d'autrefois. Le projet de réforme ne présentait pas même une apparente diminution de dépenses. Aux traitements dont on demandait la suppression, on substituait une indemnité réglée par les conseils de département et de district, c'est-à-dire par ceux-là même qui devaient la recevoir.

Le ministre des finances semblait croire qu'il soulageait l'Etat d'un lourd fardeau, parce qu'au lieu de comprendre un fonds pour traitements dans le budget général du pays, on comprendrait un fonds pour indemnité sous la forme de deniers additionnels dans les budgets particuliers des départements et des districts ; comme si déplacer une dépense, ç'eût été la supprimer. Au surplus, le ministre des finances n'était en réalité que l'éditeur responsable, et non l'auteur de ces plans de réforme. Ce ministre n'était lui-même ni grand seigneur ni grand propriétaire ; mais, selon l'usage des hommes sans fortune qui veulent s'élever, il s'était fait la créature d'une famille puissante, dont il suivait les inspirations. Les véritables auteurs de ces idées se tenaient dans l'ombre, mais ils entretenaient des intelligences dans le ministère et dans le conseil d'Etat. Peut-être auraient-ils réussi sans la courageuse résistance du ministre de la justice, comte Lubienski. Celui-ci ne se contentait pas d'opposer aux projets présentés le texte d'ailleurs décisif du statut constitutionnel ; il combattait les calculs vagues par des chiffres précis, et démontrait que le système d'indemnités qui, dans le mode proposé, devait remplacer les traitements fixes, serait inévitablement plus onéreux encore. Plusieurs mois furent occupés par la discussion de ces projets, que le roi écarta définitivement et sans réserve.

Une autre question fut aussi débattue longtemps dans le conseil

Digitized by Google

d'Etat, et, à propos de celle-là, le ministre de la justice fut soupçonné de n'avoir pas montré la même rigidité de principes. On prétendait qu'il n'était pas désintéressé dans la nature de sa solution. Il s'agissait de modifier quelques articles du Code français, à l'égard des débiteurs, et lui-même était du nombre de ces derniers. A la vérité, il s'était personnellement mis hors de cause en partageant sa fortune entre ses enfants, et en chargeant chacun d'eux de l'acquittement d'une somme proportionnelle de dettes, mais cette modification n'impliquait pas, à beaucoup près, une impartialité absolue. Un tribunal avait accordé *dix ans* à un débiteur pour remplir ses engagements. On se disait qu'un tel jugement n'aurait pas été rendu si le tribunal eût craint d'être rappelé à la rigueur de ses devoirs par le chef du département de la justice. D'après ce penchant des juges à l'indulgence, il se trouvait que le délai d'une année accordé aux débiteurs avait plutôt été un bienfait pour leurs créanciers, puisque ceux-ci, l'année expirée, auraient pu reprendre leurs poursuites. C'était ce que les débiteurs voulaient éviter. Comme ils avaient la majorité dans le conseil d'Etat, il y fut proposé de rétablir un ancien usage, qui consistait à laisser les créanciers se partager les terres du débiteur. On devine combien la fraude avait beau jeu dans une telle procédure. Les créanciers nouveaux et fictifs avaient les mêmes droits que les créanciers anciens et réels. Ordinairement, le plus riche rachetait la part des autres. Une fois cet abandon de ses terres consommé, le débiteur pouvait reparaître avec une fortune nouvelle, remplir des fonctions lucratives, sans que ceux de ses créanciers qui n'avaient pas reçu la dixième partie de leur créance conservassent aucun recours ultérieur contre lui. Il était naturel que les propriétaires endettés regrettassent ce mode de libération. La justice réprouvait cette proposition, surtout depuis que le régime hypothécaire avait été établi dans le duché. C'était anéantir un des principaux avantages de ce régime, en égalisant la situation du prêteur de bonne foi qui avait placé ses fonds sur première hypothèque avec celle du prêteur imprudent, usuraire ou simulé. Ce projet avait passé au conseil d'Etat. Le roi de Saxe le rejetta sagement, mais consentit à une modification, équitable en apparence, dont les débiteurs tirèrent grand parti. Cette modification portait qu'une vente de terre serait nulle quand le prix de vente serait au-dessous des deux tiers de la valeur réelle. Or, l'estimation de cette valeur réelle offrait alors matière à d'interminables débats. L'expropriation des débiteurs demeura presque impraticable, ce qui, sous une autre forme, remplissait le but du projet primitif. Il faut avouer que la situation du pays était délicate, et qu'une application sévère des dispositions du Code civil contre les débiteurs eût pu produire aussi de graves inconvé-

Digitized by Google

nients. Le moyen terme adopté par le roi fut regardé comme un trait d'adresse du ministre Lubienski.

Au reste, si j'ai mis en premier plan ce ministre à côté du comte Stanislas Potocki et du prince Poniatowski, ce n'est pas que j'aie voulu le présenter comme irréprochable, mais parce que ses talents rachetaient ses défauts. A mon arrivée, j'avais remarqué un déchaînement presque général contre lui dans la partie de la société que je fréquentais le plus. Dans un mémoire rendu public, on avait articulé contre lui différents griefs, et notamment celui d'avoir altéré un décret royal. M. de Lubienski n'hésita pas à mettre en cause son accusateur, qui fut condamné à trois semaines de détention. Il fut prouvé qu'il y avait eu rectification d'une erreur et non altération; que cette rectification avait été arrêtée en conseil et approuvée par le roi. Le ministre sortait vainqueur de la lutte, et la fausseté du seul fait qui eût été catégoriquement affirmé contre lui indiquait suffisamment que, si on avait eu de meilleures armes, on n'aurait pas manqué de s'en servir. On l'accusait vaguement de tout rapporter à son propre intérêt, plus ou moins immédiat, de ne voir l'Etat que dans sa maison, et d'user de tous les avantages de sa position pour relever sa famille en faisant contracter à ses fils de riches mariages. Un autre fait imputé à M. Lubienski était peut-être moins facile à justifier. L'année précédente, un ordre du roi avait obligé les juifs à quitter l'intérieur de Varsovie et à se retirer dans les faubourg. On ne savait d'abord quel motif avait porté le gouvernement à faire revivre d'anciens règlements tombés en désuétude, lorsque tout à coup on crut découvrir une explication. M. Lubienski possédait dans un faubourg un vaste hôtel qui était une valeur morte pour lui. A peine l'ordre relatif aux juifs était-il connu, que cet hôtel apparut transformé en une caserne hébraïque. Il l'avait fait distribuer en deux ou trois cents cellules où se logea une colonie de juifs, de façon que cette propriété, qui depuis longtemps ne rapportait pas une obole, commença tout à coup à lui donner un revenu assez considérable. Quoi qu'il en soit de cette spéculation, le véritable, l'impardonnable crime du comte Lubienski aux yeux de ses adversaires était incontestablement son zèle à défendre les principes constitutionnels.

J'ai eu une seule occasion de parler du ministre de la police; elle a dû suffire pour faire juger l'homme. La nullité de ce ministre était chose convenue même par ses amis et ses parents. Une seule considération le protégeait, son nom : c'était un Potocki. Au reste, la police, comme on l'entendait dans le duché, n'exigeait point une intelligence extraordinaire. La surveillance de l'autorité s'adressait surtout aux dangers qui pouvaient venir de l'extérieur, et encore laissait-on aux Russes une pleine liberté de circulation.

Digitized by Google

Si le ministre titulaire n'eût été qu'insignifiant, on eût pu le garder, mais à l'incapacité il joignait la maladresse, de manière à combler la mesure.

La mémoire du ministre de l'intérieur, M. Luszewski, mérite de plus grands égards. Il n'y avait qu'une voix sur les qualités estimables de ce ministre comme homme privé, sur son désintéressement, sur la droiture de ses vues, et même sur l'utilité dont il pouvait être pour la discussion dans le conseil; mais à toutes ces qualités, il joignait une mollesse de caractère qui laissait l'administration sans ressort et sans vie. Dans un ministère comme celui de l'intérieur, avec une organisation nouvelle, et surtout un personnel de préfets et sous-préfets appartenant pour la plupart aux bonnes familles du pays, et partout disposés à tout autre chose que l'obéissance passive, c'était un homme d'action qu'il aurait fallu. Les hommes de cette trempe sont rares partout. Ils devaient l'être dans le duché plus qu'ailleurs, par suite de la désuétude des affaires et de l'interruption de l'existence politique du pays.

Cependant, il n'était rien moins qu'impossible de rencontrer et de former dans ce nouvel Etat des hommes de gouvernement. Le voyage du prince Poniatowski à Paris avait, par exemple, fourni au général qui dirigeait par *intérim* le ministère de la guerre l'occasion de se faire connaître de la manière la plus honorable. Ce général était fils du comte Wielhorski, ambassadeur en France à l'époque de la confédération de Bar, celui-là même qui avait demandé à J.-J. Rousseau ses conseils pour la réforme du gouvernement de la Pologne et lui avait fourni des mémoires pour ce travail. Le comte Wielhorski père vivait encore. C'était un respectable vieillard qui conservait toute la jeunesse de l'esprit et toute la vivacité de ses anciens sentiments. Il mourut à propos, avant les désastres de 1812, et put ainsi conserver, jusqu'à son dernier soupir, l'espoir d'une entière délivrance de sa patrie. Son fils ne lui a survécu que peu d'années; plus malheureux que son père, il fut le triste spectateur de nos revers et le compagnon de notre retraite.

Le général Wielhorski, ayant été chargé de l'exécution des mesures militaires dont j'ai parlé, avait déployé dans ces diverses branches du service la plus grande activité. C'était un loyal Polonais, d'une probité sans tache, capable d'établir un ordre parfait dans toute administration confiée à ses soins, mais malheureusement il était sujet à de fréquents accès de goutte. Je jugeai néanmoins dès lors, avec plusieurs hommes sages, qu'il serait à désirer qu'au retour du prince Poniatowski le ministère de la guerre fût divisé de telle façon que la partie de fonctions désignée en France sous le nom de *direction de l'administration de la guerre* restât entre les mains du général

Digitized by Google

Wielhorski. Pendant sa gestion, ce général avait fait un acte de vigueur qui avait produit une vive sensation dans le pays. Un pharmacien militaire convaincu de malversation et condamné à vingt ans de fers avait récriminé contre ses chefs. Un commissaire des guerres, compromis par ces révélations, avait été traduit à son tour devant un conseil de guerre, mais il avait été absous. La sentence rendue contre le pharmacien ayant été portée à un conseil de révision, le prévenu fut acquitté, mais le seul fait de la mise en jugement d'agents du pouvoir était presque un acte de courage de la part d'un ministre, dans un pays où l'indulgence entre compatriotes était d'usage, et presque d'obligation. Ce n'était pas la sentence d'acquittement qui étonnait, c'était la procédure même et la première sentence. Par une délicatesse bizarre, mais honorable dans son principe, les Polonais, qui avaient souffert tant de violences de la part de maîtres étrangers, poussaient jusqu'à l'absurdité le scrupule de sévir les uns contre les autres, même quand la justice semblait leur en faire une loi impérieuse. Il leur semblait surtout qu'il n'y avait pas de proportion entre la flétrissure d'un citoyen et un crime d'argent, surtout quand il s'agissait de deniers publics.

Cinq mois d'observation m'avaient instruit de tout ce que je viens d'exposer. De cette expérience, fondée sur des faits, était résultée pour moi la conviction que l'intérêt du pays et celui de la France exigeaient le remplacement des trois ministres des finances, de la police et de l'intérieur, et subsidiairement la division du ministère de la guerre en deux départements distincts. On demandera peut-être pourquoi, en ce qui concernait les fautes du ministère des finances, je n'intervenais pas pour m'opposer à des mesures si désastreuses. Sans contredit, l'opinion du ministre de France, émise formellement en de telles conjonctures, eût été d'un grand poids; mais c'est précisément parce qu'elle eût pu avoir une influence trop décisive, qu'il ne devait la laisser entrevoir qu'avec ménagement. Ma mission n'était pas d'administrer le duché, mais de maintenir l'esprit de l'administration dans un sens qui nous fût favorable, et je n'avais rien à désirer sous ce point de vue. Dans les conversations individuelles, je pouvais avoir un avis; je ne devais pas en exprimer un comme ministre. Sur les divers objets dont j'ai fait mention, le président du conseil, les hommes les plus éclairés pensaient comme moi; mais, d'après l'organisation existante, chaque ministre correspondait directement avec le roi. Devais-je me placer entre le souverain et ses ministres, ce souverain surtout étant le roi de Saxe? Convaincu, comme je l'étais, que ce digne prince ne voulait que le bien, m'appartenait-il à moi, nouveau venu dans le duché, de me prétendre plus sage que lui? Exposer à Paris le véritable état des choses,

Digitized by Google

le bien faire connaître à M. de Bourgoing, mon collègue, accrédité à Dresde, et confidentiellement à M. de Senft, c'était là ce que me prescrivaient mes devoirs bien compris, et je me serais fait un crime de les outrepasser. Les observations ménagées que je me permettais ne furent point perdues; mais il faut du temps à tout, et mon opinion, graduellement appréciée par le roi, amena les changements réclamés par l'intérêt du pays.

III

Voyage d'Oginski en Angleterre. — Cajoleries des Russes envers les Polonais. — Répugnance de ceux-ci pour les Allemands. — Réimpression affectée d'un édit russe sur les priviléges de la noblesse. — Fausses alertes sur la frontière. — Armements de la Prusse. — Explications diplomatiques à Berlin. — Dispositions éventuelles dans le duché, pour le cas de rupture avec la Prusse. — Désarmement équivoque de cette puissance. — Elections pour la Diète. — Le roi de Saxe à Varsovie. — Satires contre les ministres. — Le chanoine Kalontay. — Modifications et intrigues ministérielles. — Matuscewicz, ministre des finances, Sobolewski, ministre de la police. — Ardeur des troupes; leur désintéressement, leur enthousiasme pour l'Empereur. — Zaionczek et Dombrowski. — Leur rapprochement avec Poniatowski opéré par le ministre de France. — Le prince Dominique Radziwill.

L'attention que je donnais aux affaires intérieures du duché ne me faisait pas négliger la surveillance des pays voisins. Dans les mois d'août et de septembre, j'eus à m'occuper, non-seulement de la Russie, mais de la Prusse, dont les dispositions paraissaient également menaçantes.

La Russie, indépendamment de ses préparatifs matériels, poursuivait, sous diverses formes, cette action morale que j'ai déjà signalée, et qui tendait à détacher de la France l'esprit des Polonais pour le reporter vers l'empereur Alexandre. Les bruits du rétablissement de la Pologne par ce prince étaient de temps en temps reproduits avec quelques variantes, et souvent aussi on rapportait à ce but simulé des circonstances qui peut-être y étaient tout à fait étrangères.

Quoique le Lithuanien Oginski fût celui de tous les Polonais russes qui inspirait le moins de confiance, un voyage qu'il fit à cette époque en Angleterre produisit une certaine sensation. Ce voyage, à en croire certaines versions, avait pour but d'intéresser l'Angleterre au rétablissement de la Pologne par la Russie, idée qui, sous beaucoup de rapports, devait convenir à l'Angleterre, surtout dans un moment où elle mettait tant de prix à soulever de nouveau l'empire russe contre la France. A tout prendre, il pouvait y avoir dans

Digitized by Google

ces suppositions un fonds de vérité. Il n'était point invraisemblable que les Polonais russes, que même les anciens partisans de la confédération de Targowicz, trop vengés de leurs adversaires, trop punis de leur trahison, puisque l'ancienne Pologne avait péri par leurs querelles, désirassent le retour d'un fantôme d'Etat quelconque, dans lequel ils eussent repris de l'importance. Mais il n'était point douteux non plus que la réalisation de cet espoir ne serait jamais qu'un pis-aller pour le cabinet de Pétersbourg.

Quel que dût être l'avenir, il était naturel que ce cabinet employât tous les moyens pour conserver et recruter des partisans, qu'il se fît un mérite auprès des Polonais soumis à sa domination de leur avoir laissé leurs anciennes lois. Aussi tâchait-il de leur persuader que, s'il y avait encore quelque part de vrais Polonais, c'était là seulement où la législation polonaise avait été maintenue. Ailleurs, leur disait-on, il ne restait plus aucun vestige des anciennes mœurs, des anciens usages. Les habitants du duché surtout, en recevant un code étranger, avaient perdu leur empreinte originaire. Ils n'étaient plus que des Allemands, que des Saxons. Il eût été plus exact de dire que les habitants du duché n'étaient plus que des sujets de la France ; mais le nom français avait alors trop d'éclat pour que cette qualification parût injurieuse. On savait trop bien qu'après leur propre nom, s'ils ne pouvaient le reconquérir, c'était le nôtre que les Polonais eussent préféré.

Ce n'était pas une offense mal choisie, au contraire, que de traiter les habitants du duché de Saxons ou d'Allemands. On ne pouvait infliger à leur amour-propre une blessure plus sensible. La classe supérieure ne s'accommodait d'un maître étranger que comme d'une transition inévitable. Elle ne se regardait, sous le gouvernement du roi de Saxe, que comme en dépôt, pour la forme, pour un temps donné. Le peuple, qui souffrait de l'inhabileté du ministère, accusait de ses maux le chef de l'Etat, et l'administration du pays elle-même entretenait cette direction du mécontentement public, en rejetant ses propres torts sur la cour de Dresde. On honorait le roi, on avouait qu'ailleurs il pouvait être le meilleur des princes ; mais on prétendait qu'il ne valait rien pour le duché, d'abord parce qu'il n'y résidait pas, ensuite et surtout parce qu'il était Allemand. Ce sentiment se manifestait sans détour et à tout propos.

L'empereur Napoléon s'est reproché plus tard, et avec raison, de n'avoir pas répondu au vœu des Polonais en se déclarant leur roi. Ils auraient préféré cette combinaison à toute autre, et elle pouvait exercer une influence incalculable sur les événements. A défaut de Napoléon lui-même, la Pologne aurait accepté de sa main le roi qu'il aurait voulu, pourvu que ce roi ne fût pas de race allemande. On ne

Digitized by Google

saurait s'empêcher de reconnaître que si l'empereur Napoléon s'était plus complétement identifié avec cette France du Nord, il aurait été naturellement amené à suivre, dans sa lutte avec la Russie, un autre système d'opération, et surtout à adopter une autre distribution de ses forces. Je reviendrai sur cette considération, qui n'a pas été sans influence sur le dénouement de la campagne de 1812.

En même temps que le cabinet de Pétersbourg flattait les Polonais en masse de la renaissance de leur patrie, il offrait à quelques-uns la séduction d'un intérêt de caste. C'est évidemment dans ce but qu'il fit réimprimer au mois d'août, dans le courrier de Wilna, un édit de Catherine II, daté de 1785, concernant *les droits et les priviléges de la noblesse russe*. Le rappel de cet édit avait évidemment pour objet de détourner la noblesse russo-polonaise d'un changement de domination qui aurait amoindri sa situation, en transformant en droit commun ces priviléges qui n'étaient, au fond, que ceux de chaque citoyen noble, bourgeois ou paysan, dans tout Etat non despotique. Quel est, en effet, le plus précieux de ces priviléges? C'est qu'on *ne peut ôter à un noble ni les biens ni la vie sans jugement*. En reproduisant ces lois d'exception comme dignes d'envie, à deux pas d'un pays où était en vigueur le code civil de la France, on songeait aussi, et c'était là un moyen d'action peu honorable, à exciter parmi les nobles polonais du duché des regrets égoïstes, des tendances rétrogrades.

Je passe sous silence ici presque tous les faits de détail relatifs à l'observation militaire, faits qui, aujourd'hui indifférents, avaient alors une importance plus ou moins caractérisée. L'apparition d'une division russe ou seulement de quelques régiments sur un point rapproché de la frontière était un événement, et plus d'une fois de fausses alertes nous causèrent de très vives inquiétudes. Ainsi, vers le milieu de septembre, sur le simple avis apporté par des voyageurs qu'un corps russe arrivait à Brzesc, et que les officiers de ce corps annonçaient hautement qu'ils allaient envahir le duché, les autorités de la petite ville de Thérespol, qui n'est séparée de Brzesc que par le Bug, avaient pris la fuite en toute hâte et fait transporter les caisses publiques à Siedlce, chef-lieu du département. On reconnut bientôt que ce n'était qu'une terreur panique, occasionnée par le déplacement de quelques bataillons russes. Les moindres mouvements qui avaient lieu dans le duché produisaient de même de fausses terreurs et des contre-mouvements sur le territoire russe. Le prince Poniatowski, de retour après un séjour de plusieurs mois en France, avait visité les places de Thorn et de Modlin, et passé en revue les garnisons de ces places, ainsi que les troupes stationnées dans les environs. Huit jours après, nous apprenions que des manœuvres mili-

Digitized by Google

taires avaient pareillement lieu en Lithuanie, et qu'on y passait des revues comme dans le duché. De même qu'on avait annoncé l'arrivée prochaine de l'empereur Alexandre à Wilna, on annonçait celle de l'empereur Napoléon à Hambourg. On citait des paroles assez significatives que ce dernier aurait adressées à l'ambassadeur de Russie, prince Kurakin ; mais ce qui donnait surtout de la gravité à tous les actes de cette époque, c'était la situation équivoque du cabinet prussien. La Prusse avait passé subitement de l'immobilité à une agitation extraordinaire. Elle fortifiait ses places, les approvisionnait de vivres, ordonnait des levées d'hommes et de chevaux, faisait exercer ses conscrits, et offrait de toutes parts l'aspect d'un pays qui se prépare à la guerre. On ne pouvait douter en effet que le roi n'y fût encouragé tout à la fois par des excitations extérieures et par des excitations domestiques.

L'un des coryphées du *Tugendbund*, le colonel Gneisenau, celui-là même qui devint chef d'état-major de Blücher dans la dernière coalition, compromis en 1809 dans l'entreprise de Schill et destitué par suite de cette aventure, était, en 1811, conseiller d'Etat, chargé de la conscription militaire. La seule réintégration de cet officier, sa nomination à un poste important, étaient déjà une preuve de l'ascendant que cette secte avait repris sur le roi et sur ses ministres. On le sait, l'amour de la *vertu* pour les initiés n'était autre chose que la haine de la France. Quoique la Prusse, fidèle en apparence à la lettre de ses engagements, n'eût guère que 50,000 hommes présents à la fois sous les armes, plus de 120,000 avaient successivement passé sous les drapeaux, étaient enrégimentés, instruits aux manœuvres, prêts à marcher au premier appel. Peut-être le cabinet de Berlin lui-même, moins hardi que les fanatiques dont il était entouré, craignait-il les suites d'une témérité nouvelle, mais peut-être aussi, sans partager entièrement leurs illusions, espérait-il du moins rendre sa position meilleure par un développement de forces qui commandât envers lui plus de ménagements et de considération, en faisant voir qu'il n'était à dédaigner ni comme ami ni comme ennemi. Toujours est-il constant que s'il n'existait pas d'accord formel entre les cabinets de Prusse et de Russie, il y avait dans leurs sentiments hostiles contre l'empereur Napoléon la même concordance que dans leurs préparatifs militaires.

Cet état de choses n'avait pas échappé à l'empereur Napoléon. Il avait senti l'urgence d'arrêter la Prusse dans ses premiers mouvements, de comprimer l'essor qu'elle voulait prendre, et, dans le cas où elle s'obstinerait à tenter de nouveau la fortune, de lui en ôter les moyens en l'accablant sans retard de tout le poids de la puissance française. Des explications avaient eu lieu entre le ministre de France,

Digitized by Google

M. de Saint-Marsan, et le prince d'Hardenberg. Amicales d'abord, mais sans effet, elles étaient devenues plus vives, et, au commencement de septembre, la question semblait pleinement indécise, car l'empereur Napoléon se croyait obligé de pourvoir aux chances d'une rupture. Le 18 de ce même mois, le prince d'Eckmül m'écrivait de Hambourg pour me prévenir des dispositions que l'armée du duché de Varsovie aurait à faire dans le cas où M. de Saint-Marsan en viendrait à quitter Berlin. La plus importante des mesures préparatoires était de faire filer la plus grande partie de la cavalerie du duché dans le voisinage de Thorn, afin d'agir selon l'événement. De semblables précautions étaient prises à l'égard de l'armée saxonne, qui devait se porter sur l'Oder. La Prusse, serrée de près, se décida pour le parti de la prudence. Ses gazettes annoncèrent bientôt que, par suite d'explications pacifiques, elle avait révoqué toutes les mesures militaires précédemment ordonnées; mais il n'en était pas moins notoire que cette puissance avait été prise en flagrant délit. Si elle reculait devant l'orage qu'elle avait provoqué, c'est qu'elle ne se sentait pas assez forte pour le braver encore. Sa détermination n'était évidemment qu'un acte de nécessité. Des ordres de révocation étaient donnés, mais tout autorisait à croire que l'effet des ordres patents était détruit par des instructions secrètes. On ne se pressait pas de renvoyer les conscrits. Pendant plusieurs mois, il demeura évident qu'il n'y avait pas de bonne foi dans le désarmement, et ce fut seulement vers la fin de décembre qu'il devint sensible que le cabinet prussien était sorti de sa longue incertitude et s'était rattaché au système français. Il n'est ici question que du cabinet, car il était impossible de se dissimuler que les ennemis de la France, plus maîtres de la Prusse que le roi lui-même, désapprouvaient hautement sa conduite quand elle n'était pas conforme à leurs vues, et ne lui accordaient alors qu'une obéissance provisoire et suspecte.

Malgré les alarmes que causaient les préparatifs simultanés de la Russie et de la Prusse, le roi de Saxe s'occupait à remplir, comme dans le temps de la plus complète sécurité, les devoirs que lui imposait le statut constitutionnel. D'après l'article XX de ce statut, la Diète générale devait se réunir tous les deux ans. Le moment d'une nouvelle convocation était venu, le roi avait donné les ordres nécessaires pour l'élection des nonces par les diétines (assemblées des nobles), et celle des députés par les assemblées communales. Chaque district nommait un nonce ; chaque assemblée communale qui nommait un député, devait être composée de six cents citoyens au moins ayant droit de voter. La chambre des nonces se composait ainsi des nonces nommés par la noblesse, et des députés nommés par les communes. En convoquant la Diète, on avait

Digitized by Google

annoncé que le roi se rendrait prochainement à Varsovie pour y faire un séjour de plusieurs mois. C'était là une circonstance favorable pour opérer quelques améliorations dans le gouvernement, surtout par le remplacement d'hommes évidemment trop faibles pour le fardeau dont ils étaient chargés. Si tous les maux que souffrait le pays ne devaient pas être imputés à l'administration, il y en avait qu'elle eût pu du moins adoucir, et quelques-uns même qui étaient en partie son ouvrage. Il circula des satires contre les ministres, dans lesquelles ils étaient tous, le prince Poniatowski seul excepté, attaqués avec plus ou moins de virulence.

On remarqua surtout un petit dialogue assez piquant, composé de phrases tirées de l'Ecriture sainte.

Le peuple au roi : *Domine, salva nos, perimus.*

Le roi aux ministres : *Reddite rationem vindicationis vestræ.*

M. Lubienski, ministre de la justice : *Non intres in judicium cum servo tuo, domine.*

Luczewski, ministre de l'intérieur : *Non inventa est iniquitas in me, attamen ignorantiam meam ne memineris, domine.*

Potocki, ministre de la police, notoirement gouverné par une vieille femme : *Mulier decepit me.*

Prince Poniatowski : *Cæsarem appello.*

Breza, ministre secrétaire d'Etat : *Portare duo pallia, proteget me.*

J'ai supprimé le mot prêté au ministre des finances, parce qu'il était odieux et injuste. Comme j'ai mis en scène ces divers personnages, on peut reconnaître que le principal trait du caractère de chacun d'eux avait été assez bien saisi. Au surplus, je ne saurais trop le redire, les intentions de la plupart des ministres étaient irréprochables. Ce qu'on blâmait en eux avec raison, c'était leur indolence, leur défaut de fermeté. On aurait voulu des hommes plus énergiques, et même beaucoup de vieux et braves Polonais auraient voulu voir reparaître aux affaires quelques-uns des patriotes courageux qui s'étaient signalés par leur intrépidité dans les derniers jours de la Pologne expirante. On me parlait surtout du chanoine Kalontay, qui avait été vice-chancelier du royaume après l'établissement de la Constitution du 3 mai 1791. Kalontay était un des martyrs de la liberté. Obligé de fuir en 1794, il s'était retiré avec le général Zaionczek sur le territoire autrichien, terre barbare où ils ne trouvèrent, comme tant d'autres grands citoyens de toutes les parties de l'Europe, que l'hospitalité des cachots.

On peut remarquer, à ce sujet, d'étranges différences de vocation entre les différents pays, en ce qui concerne le patronage généreux du malheur. La France, par exemple, hors certaines exceptions mo-

Digitized by Google

dernes qui ont été le fait individuel de quelques ministres, a toujours mis sa gloire à offrir un asile aux proscrits. Toujours elle a ouvert son sein aux infortunes des étrangers, à celles des simples citoyens comme à celles des rois. L'Autriche au contraire repousse l'infortune dans tous les rangs. Pendant la révolution et l'empire, elle demeura fermée aux Bourbons proscrits, et elle n'a donné d'accès aux autres fugitifs ou exilés que pour les ensevelir dans ses prisons les plus profondes. Ainsi ce sont des prisons qui attendaient en Autriche Kalontay et Zaionczek, coupables d'avoir défendu l'indépendance de leur patrie. Ce sont des prisons, d'infectes prisons, qui reçurent en Autriche Lafayette, Bureau de Puzy, Latour-Maubourg, criminels indignes de pardon qui avaient voulu sauver Louis XVI ! Plus tard le même sort attendait Beurnonville et quatre députés de la Convention, livrés par un traître ; plus tard encore, deux ambassadeurs, Maret et Sémonville, arrêtés sur territoire neutre au mépris du droit des gens. C'est l'Autriche, après 1815, qui se chargea de garder les proscrits de la France et de Naples. La Grèce aussi, ayant combattu pour la liberté, devait des prisonniers à l'Autriche. Quand le premier promoteur de la révolution hellénique, Ypsilanti, chercha un refuge sur le territoire autrichien, il ne l'obtint que dans une forteresse de Hongrie.

Je reviens à Kalontay. A l'époque de ma mission, il vivait retiré à la campagne, et ne vint qu'une seule fois à Varsovie. Je n'avais eu que peu d'occasions de le voir, mais assez cependant pour reconnaître dans ce noble vieillard de grandes pensées, une âme d'une trempe forte et vigoureuse. Je sentais qu'on aurait besoin d'hommes de ce caractère, dans les circonstances difficiles que tout le monde prévoyait. Je sondai indirectement le terrain, mais je vis bientôt que si Kalontay avait de chauds partisans dans les classes moyennes et surtout dans les provinces, la haute noblesse ne lui était pas favorable. On lui conservait une vieille rancune pour ses opinions démocratiques. On l'avait traité de jacobin et décrié comme tel auprès de l'empereur Napoléon, en sorte qu'il avait été laissé tout à fait à l'écart lors de la première organisation du duché. Je ne crois pas qu'il eût été malaisé de faire revenir l'Empereur de ses préventions, mais je m'aperçus bien que dans l'entourage du roi la difficulté serait plus grande, probablement invincible. Je crus devoir renoncer entièrement à cette idée, et tâcher seulement de concourir à faire tomber les choix du roi sur les autres personnes qui m'en paraissaient les plus dignes.

Ce prince arriva à Varsovie le 21 septembre. M. de Senft, ministre des affaires étrangères, qui l'avait précédé de vingt-quatre heures, m'avait aussitôt informé de la résolution prise par le roi de

Digitized by Google

faire quelques changements dans le ministère. Cette résolution cependant n'était bien arrêtée encore qu'à l'égard du ministre des finances. Le roi était indécis entre deux hommes que j'avais dès longtemps indiqués comme les plus capables de lutter contre les embarras de ce département; c'étaient MM. Matuszewicz et Sobolewski, tous deux estimables et habiles. Une seule nuance les distinguait. L'un, M. Matuszewicz, devant sa fortune à l'une des plus importantes familles de la Pologne, on pouvait craindre qu'il ne se laissât trop exclusivement influencer par elle en certaines circonstances. Il pouvait être l'homme d'une famille, d'une couleur, d'un parti. L'autre, M. Sobolewski, n'appartenait qu'à lui-même; il était l'homme du public, du pays tout entier. C'est à lui que j'aurais donné la préférence; mais je reconnus bientôt dans M. de Senft un germe de partialité dont il n'était pas maître. La famille protectrice de M. Matuszewicz avait récemment découvert que Mme de Senft lui était un peu parente, et de cette courtoisie habile, il était résulté une liaison qui disposait le ministre, sans qu'il s'en aperçût peut-être, à quelques démonstrations d'égards et de complaisance. Mes premières conversations avec le roi me firent aussi connaître que lui aussi penchait pour M. Matuszewicz; mais par d'autres considérations. M. Matuszewicz avait récemment fait un voyage à Paris. Il y avait été apprécié par le gouvernement français comme homme de mérite, et était favorablement connu de l'Empereur. Aux yeux du respectable roi de Saxe, c'était là une précieuse recommandation. Dans cette situation, je crus devoir m'interdire toute explication, toute démarche qui aurait pu faire pencher la balance en faveur de l'autre candidat, persuadé que j'étais moi-même qu'il n'y avait pour le moment à se décider qu'entre le bien et le mieux. La nomination de l'un ou l'autre me paraissait un bienfait pour le pays, et une heureuse acquisition pour le gouvernement. J'ai insisté un peu sur les détails de cette nomination, parce que l'avenir prouva que mon instinct de préférence ne me trompait pas.

M. Matuszewicz fut nommé. La première déclaration que me fit ce ministre, de concert avec le prince Poniatowski et M. de Senft, fut que l'administration ne se soutiendrait pas un mois, si dans l'intervalle l'Empereur ne lui faisait passer quelques secours. J'étais las de fatiguer mon gouvernement d'instances de cette nature. Cependant, en cette occasion je sentis le besoin de revenir vivement à la charge, afin de ménager au roi le temps d'aviser aux moyens de créer quelques nouvelles ressources. Ce prince ne se dissimulait pas les difficultés de sa position. Il mesurait l'étendue du mal, mais le courage ne lui manquait pas. Il se sentait la force de vaincre les obstacles, et il se plaisait à me répéter souvent que c'était sur l'appui

Digitized by Google

de l'Empereur qu'il comptait pour en triompher. M. de Senft était étourdi des plaintes qui lui arrivaient de toutes parts contre les diverses parties de l'administration. Je l'engageais à faire ce que j'avais fait, à tout voir, tout entendre sans rien brusquer, me réservant de lui parler franchement, lorsque, par sa propre observation, le terrain lui serait un peu mieux connu. Je ne tardai pas longtemps à lui donner une preuve de cette franchise.

Le ministre de la justice, comte Lubienski, jouissait, comme je l'ai exposé, d'un grand crédit auprès du roi. On venait d'en avoir un témoignage récent. Il avait été demandé au ministère une liste de cinq personnes parmi lesquelles le roi désignerait un maréchal de la Diète. Aucun des candidats présentés par le conseil ne fut agréé par le roi. Le choix de ce prince tomba sur une personne qui n'était point portée sur la liste du conseil, le comte Soltick, que l'on savait proposé séparément par M. Lubienski. Cette nomination, qui blessa le conseil, produisit un redoublement d'irritation contre le ministre dont elle était l'ouvrage, irritation qui s'étendit même à l'homme auquel son amitié avait valu la préférence du roi.

Dans ce moment même, M. de Senft me parla, comme d'une mutation qui pourrait être utile, de porter M. Lubienski à la présidence du conseil en remplacement du comte Stanislas Potocki. Je ne sais si la première pensée de cette mutation appartenait au roi ou à son ministre, mais elle semblait avoir été déjà sérieusement débattue, car on avait même songé au moyen honorable de retraite qu'il faudrait donner au comte Stanislas. Sur cette insinuation, je ne me piquai pas de retenue, et j'engageai M. de Senft à réfléchir mûrement avant d'agir. Je pensais que, s'il ne convenait pas à la dignité du roi de sacrifier un ministre qu'il affectionnait à des préventions populaires peut-être mal fondées, il pourrait y avoir aussi, d'un autre côté, une sorte de bravade peu convenable à prodiguer à ce ministre de nouvelles marques de faveur, au moment où il était le plus vivement attaqué. J'ajoutai que le comte Stanislas et M. Lubienski étant à peu près ennemis déclarés, remplacer l'un par l'autre serait faire un acte de coterie, ce qui ne pouvait être ni dans le caractère ni dans la volonté du roi. Le comte Stanislas Potocki, l'un des plus grands propriétaires du duché, jouissait d'une réputation sans tache. On ne lui reprochait qu'un peu de faiblesse de caractère; mais comme président du conseil, il était, sous tous les autres rapports, parfaitement à sa place. Enfin, nulle voix ne s'élevait contre lui, tandis que, si l'on voyait le comte Lubienski promu à ce poste important, on devait s'attendre à la manifestation d'un mécontentement presque général qu'il était impolitique de provoquer, les avantages de la mutation dont il s'agissait ne pouvant jamais en

Digitized by Google

balancer les inconvénients. J'exprimai sans détour ces sentiments à M. de Senft, regardant l'idée qu'il avait mise en avant comme contraire tout à la fois et à l'intérêt du pays et à l'honneur de son vénérable monarque. Ce ministre se rendit à mes réflexions, et le projet fut abandonné.

Les communications les plus franches étant ainsi établies entre M. de Senft et moi, les diverses améliorations dont j'avais indiqué l'utilité dans ma correspondance s'opérèrent successivement, une seule exceptée. Le roi n'eut besoin que de voir une fois de près le ministre de la police pour comprendre la nécessité de le remplacer au plus tôt. Mais ce personnage, fort attaché à son poste comme tous les hommes médiocres, ne se pressait pas de se retirer. Les insinuations les plus claires le trouvaient impassible. Le bon roi de Saxe ne connaissait pas la méthode, devenue depuis si commune, de faire annoncer par un journal officiel que tel ministre a donné sa démission. Il lui fallait une démission réelle, et celle-ci ne fut pas aisée à obtenir. Tout insignifiant qu'était ce ministre, il se nommait Potocki; on en fit un sénateur. On n'avait pas eu autant d'égards pour le dernier ministre des finances, qui, n'étant pas d'aussi bonne maison, n'avait été fait que ministre d'Etat. A Varsovie, les sénateurs avaient la préséance même sur les ministres à portefeuille.

La retraite du ministre de la police fit entrer dans l'administration M. Sobolewski, le même qui avait été en concurrence avec M. Matuszewicz pour le département des finances.

La seule amélioration à laquelle le roi avait peine à se prêter était le remplacement du ministre de l'intérieur. Le manque de fermeté, seul reproche sérieux qu'on eût à faire à ce ministre, d'ailleurs estimable, n'était pas un défaut aussi grave aux yeux du roi qu'aux nôtres. Ce prince avait deux méthodes de gouvernement différentes pour la Saxe et pour le duché. Accoutumé à être obéi en Saxe avec une admirable ponctualité, il croyait que, dans le duché, un peu de relâchement était permis; il s'y déclarait toujours pour les ménagements et l'indulgence. Du moment que nous eûmes reconnu que ce changement serait un sacrifice par trop pénible pour le roi, il n'en fut plus question. Seulement, on tâcha d'alléger le fardeau de ce ministre en lui donnant l'assistance d'un ou deux conseillers d'Etat, chargés spécialement de quelques branches du service.

Le prince Poniatowski, auquel il ne fallait que laisser apercevoir une idée généreuse et un but utile, exprima lui-même au roi le désir d'être délivré d'une partie de ses attributions, et lui proposa d'instituer une direction de l'administration de la guerre. Il consentit de la meilleure grâce du monde à toutes les réformes qui furent jugées possibles, et présenta au roi un travail plein du meilleur esprit. Ce

Digitized by Google

travail, soumis au conseil, fut adopté en grande partie. Le roi approuvait la création d'un directeur de l'administration de la guerre, mais il ne se décida pas sur-le-champ, et ce fut un malheur. Le remplacement des deux ministres de la police et des finances fut généralement approuvé et produisit un effet salutaire dans la masse de la population, dont les intentions étaient excellentes.

Cependant il y avait eu jusque-là un telle confusion dans les services publics, que l'union des vues les plus pures entre des personnes également estimables ne suffisait pas pour rétablir l'ordre. Ainsi avec une égale droiture, avec le même amour du bien, le prince Poniatowski et le nouveau ministre des finances, M. Matuszewicz, avaient une peine infinie à s'entendre. C'était précisément parce qu'il avait la conscience de la pureté de ses intentions, que le prince Poniatowski éprouvait plus de contrariété à changer son ancien mode d'opérer. Il lui semblait qu'on lui ôtait les moyens de faire marcher le service, parce que cette marche devait être soumise dorénavant à des formalités qui lui avaient été inconnues jusqu'alors. Les règles lui paraissaient des entraves, et nulle part toutefois la régularisation n'était plus urgente que dans le ministère de la guerre, où il y avait défaut complet de comptabilité. D'après le budget arrêté par la Diète précédente, qui avait été la première du duché, les deux tiers des recettes étaient affectés à ce ministère seul. Appuyé sur ce principe, le ministre de la guerre s'était borné depuis à demander au Trésor les deux tiers des recouvrements qui avaient lieu, sans que le ministre des finances, qui était en même temps directeur du Trésor, eût aucune connaissance du genre d'emploi des fonds départis au ministère de la guerre. Ainsi nul contrôle n'était exercé sur cette partie considérable des dépenses. L'Etat n'avait d'autre garantie du bon emploi de ces fonds que le caractère personnel du prince Poniatowski. La bonne ou la mauvaise gestion de chacune des branches de ce service dépendait des bons ou mauvais choix que le prince pouvait faire. Par suite d'un autre vice d'organisation, conséquence du premier, les payeurs militaires étaient entièrement soustraits à la surveillance du ministre du Trésor. Il fallait absolument ou réformer ces abus, ou renoncer à tout espoir d'établir la moindre économie dans les frais de l'administration. M. Matuszewicz était très convaincu de cette vérité. Aussi, à l'exemple de ce qui se pratiquait en France, il commença par demander de n'être tenu à mettre des fonds à la disposition du ministre de la guerre que sur des ordonnances motivées, énonçant la destination spéciale de ces fonds. Il demandait en outre que les payeurs militaires fussent placés sous sa dépendance. A ces demandes très raisonnables, on opposait de vagues objections. Le moment, disait-on, ne comportait pas des pro-

Digitized by Google

cédés aussi méthodiques, bons pour des temps ordinaires. Il me répugnait d'intervenir dans cette lutte, mais je sentais pourtant qu'il ne fallait pas laisser sans appui le ministre des finances, lorsqu'il proposait des mesures dont il était impossible de méconnaître la justice et la nécessité. Je craignais qu'il n'en vînt à se décourager, à se familiariser avec les abus, comme l'avait fait son prédécesseur. Je tâchais de mettre en jeu M. de Senft qui, tout en pensant comme moi, évitait de se prononcer. La difficulté ne cessa que plus tard, par l'établissement d'une direction de l'administration de la guerre, et par la nomination à ce poste du général Wielhorski, lequel entrait parfaitement dans nos vues. On peut remarquer ici que, malgré l'espèce de prévention que m'avait inspirée contre M. Matuszewicz sa liaison étroite avec certaines familles, je me plaisais à lui rendre toute la justice qui lui était due, et à lui donner l'assistance qui dépendait de moi.

Le moyen le plus facile de réduction dans les dépenses qui se présente à tous les financiers est la diminution des traitements. Dans le duché, il fallut aussi commencer par là. Ce n'était pas que les traitements fussent trop élevés; mais mieux valait pour les fonctionnaires eux-mêmes recevoir avec exactitude un traitement réduit d'un tiers que d'en conserver la totalité nominale en subissant d'interminables arriérés. Pour l'armée, la réduction devait descendre jusqu'au grade de capitaine. Le prince Poniatowski se prêta sans hésiter à cette mesure, que n'accueillirent pas aussi aisément les ministres de la justice et de l'intérieur, qui toutefois finirent par s'y résigner.

Dans la situation générale des affaires européennes, comme dans la situation particulière du duché, les dépenses qu'exigeait son armée, l'armée polonaise, étaient les plus légitimes, les plus sacrées. Elle était sa plus précieuse possession, sa véritable richesse. Jamais il n'y eut d'armée plus nationale, car il s'agissait pour elle de recomposer sa nation. Le roi de Saxe, sans être un prince guerrier, était enchanté de la tournure alerte et martiale des troupes, de l'ardeur généreuse dont elles étaient animées. Quand il les passait en revue, elles rendaient de grand cœur hommage aux vertus de cet excellent prince, mais leur génie tutélaire, le vengeur de leur cause, le libérateur futur de leur patrie, ce n'était pas en lui qu'elles le voyaient. Souvent les manœuvres commencées au cri de *Vive le Roi!* se terminaient par le cri de *Vive l'Empereur!*

Ce nom seul de l'Empereur était une puissance magique pour eux. Un jour, on se disposait à envoyer en France un détachement pris dans les divers régiments d'infanterie du duché, pour compléter les cadres de la légion de la Vistule. Il eût été juste de payer aux soldats de ce détachement, avant leur départ, l'arriéré de leur solde, et cet

Digitized by Google

arriéré était de sept à huit mois. Le prince Poniatowski va voir ces braves gens à leur caserne, il leur déclare qu'il n'a point d'argent à leur donner, il leur parle de leur patrie, de l'Empereur, et des cris d'enthousiasme lui annoncent qu'ils s'en rapportent à sa mémoire pour leur faire tenir compte de ce qui leur est dû, quand le trésor sera plus riche, quand la patrie sera libre !

Le roi de Saxe, plein lui-même d'une douce confiance dans l'Empereur, encourageait ces sentiments dans l'armée du duché et dans son administration. Depuis deux ans que ce prince n'était venu à Varsovie, l'armée avait pris un aspect beaucoup plus imposant par le nombre, par l'instruction et par l'éclat de sa tenue. Il ne pouvait assez en témoigner son contentement. Quelques sommes venues de France nous avaient permis de faire accélérer les travaux des places. Le roi ne les supposait pas aussi avancés qu'il les trouva quand il alla visiter Modlin. Il me disait en riant : « Ce terrain est vraiment admirable, il y croît à vue d'œil des soldats, même des forteresses; c'est dommage que l'argent n'y pousse pas de même. »

J'ai déjà souvent parlé de l'armée polonaise, et, à l'exception du prince Poniatowski, je n'ai nommé encore aucun de ses chefs. Il en est plusieurs dont je tiens à rappeler les noms, et pour les services qu'ils avaient déjà rendus à cette époque, et pour ceux qu'il rendirent depuis.

En première ligne se présentaient les lieutenants-généraux Zaionczek et Dombrowski. Tous deux avaient glorieusement figuré dans les dernières luttes de l'indépendance polonaise. Accueillis ensuite par la France, ils avaient payé son adoption en répandant leur sang pour elle. Dombrowski avait commandé ces braves légions polonaises organisées en Italie par le général Bonaparte, et qui avaient rivalisé avec les Français de vaillance et de dévouement. Zaionczek avait fait la campagne d'Egypte. Tous deux, après avoir servi sous Napoléon premier consul et empereur, s'étaient montrés, avec le prince Poniatowski, à la tête des premiers bataillons qui se formèrent à Varsovie en 1807. Quelque mésintelligence avait existé autrefois entre ces généraux et le prince Poniatowski, lorsqu'ils combattaient, en 1794, contre les armées des puissances co-partageantes. La noble conduite du prince, qui avait franchement préféré sa patrie au roi son oncle, les avait rapprochés à la fin de la lutte, mais il subsistait toujours entre eux une certaine froideur. Plein d'estime et d'amitié pour tous trois, j'avais essayé de détruire ce vieux levain d'animosité réciproquement injuste. Je les avais quelquefois, sans affectation, réunis à dîner en petit cercle chez moi, et tous trois se trouvaient si bien ensemble que je devais croire à la sincérité de leur réconciliation. Elle l'était, du moins personnellement, mais chacun d'eux avait ses

Digitized by Google

amis et ses partisans : ceux de Dombrowski et de Zaionczek détestaient ceux du prince, qui le leur rendaient bien. Dans la guerre polonaise, Zaionczek et Dombrowski avaient, comme le prince, commandé des corps particuliers. Depuis, ils avaient eu, de plus que lui, d'importants commandements dans les armées françaises; et, dans l'hypothèse d'une guerre, ils auraient mieux aimé servir sous les ordres d'un maréchal de France que sous ceux du prince, qui avait été à peine leur égal. Celui-ci, de son côté, n'aurait pas demandé mieux que d'avoir des généraux divisionnaires d'un caractère plus docile et plus accommodant. Comme Zaionczek souffrait de quelques anciennes blessures, et qu'il était sujet à des accès de goutte, les amis du prince Poniatowski lui persuadèrent que ce général ne demanderait pas mieux que d'accepter, comme retraite honorable, une place au Sénat. Le prince et M. de Senft m'en parlèrent. Je ne fis aucune objection, croyant d'après leur langage que c'était un arrangement agréable au général Zaionczek et même convenu avec lui. Il n'en était rien, et Zaionczek me témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'on disposait ainsi de sa personne sans le consulter. Il ajouta que, s'il continuait à servir sous le prince Joseph, c'était uniquement par devoir envers son pays et par reconnaissance pour l'Empereur; que, si on voulait le mettre hors d'activité, rien n'était plus facile, mais qu'il ne se souciait en aucune façon des honneurs du Sénat, qu'on prétendait lui imposer comme un brevet d'invalidité. Après une déclaration aussi formelle, dont j'eus soin d'adoucir la forme et l'expression, M. de Senft et le prince Poniatowski renoncèrent à leur projet. Au reste, les principes communs de Zaionczek, de Dombrowski et du prince Joseph, étaient si purs, leur patriotisme si vrai, que leurs différends des temps de paix devaient disparaître en temps de guerre; et en effet tous trois ont, dans les moments de danger, concouru ensemble avec un zèle égal à la défense de la cause commune.

A la suite de ces vétérans de la liberté, l'armée polonaise comptait encore d'autres généraux déjà distingués. Dans la campagne de 1809, le général Sokolnicki avait eu quelques affaires brillantes contre les troupes autrichiennes de l'archiduc Ferdinand. Le général Rozniecki, inspecteur général de la cavalerie, était un officier très habile, qui avait servi avec honneur dans les armées françaises. Plusieurs autres généraux de mérite figuraient encore dans les rangs de nos armées, et quelques-uns qui vivaient dans la retraite, comme le brave général Kniaziewicz, auraient volontiers repris du service en temps de guerre.

Le corps des colonels offrait une composition excellente. Presque tous avaient fait leur apprentissage à l'armée d'Italie. Deux ou trois seulement étaient de plus récente origine, comme le prince Cons-

Digitized by Google

tantin Czartoryski, dont je parlerai ailleurs, et le prince Dominique Radziwill, dont le nom mérite d'être conservé dans les annales de son pays et dans celles de la France. Le prince Dominique Radziwill, âgé à peine de vingt-huit ans, était le plus grand propriétaire de la Pologne. La majeure partie de ses possessions était dans la Lithuanie; ainsi il était sujet russe. Cependant depuis quelques années il habitait presque toujours Varsovie, manifestant l'intention de prendre du service dans le duché. Quoique la France et la Russie parussent alors en bonne intelligence, par intérêt pour lui, on différait de répondre à son désir, mais il persévéra. Un ancien colonel, devenu infirme, demanda sa retraite. Le prince Dominique se chargea de lui payer une pension. Il offrait de fournir deux cents chevaux équipés à ses frais. Dans l'état où se trouvaient les finances du duché, une offre pareille avait son prix. Elle fut acceptée, et le prince Dominique fut nommé colonel. Lorsqu'en Russie on en fut informé, on commença par mettre le séquestre sur cent cinquante villages qui lui appartenaient, sous prétexte d'une dette contractée sur ses biens envers la banque de Pétersbourg. Quelque temps après, le refroidissement entre la Russie et la France étant venu à s'accroître, le séquestre fut étendu à toutes les propriétés du jeune colonel. Il n'était aucunement affecté de cette spoliation; plein de confiance dans l'avenir, comme tous ses compatriotes, il espérait bientôt tout recouvrer en conquérant. Il ne rêvait pas de plus grand bonheur au monde que de pouvoir entrer le premier à Wilna à la tête de son régiment de lanciers. Cette partie de sa noble ambition a été satisfaite; mais combien ce moment de joie lui a coûté cher! Fidèle au drapeau français, il partagea toutes les fatigues de la guerre de Russie; il échappa au désastre de Leipzig, et repoussé jusqu'au delà du Rhin avec les débris de notre armée, ne pouvant plus combattre pour la Pologne, il est mort en combattant pour la France. Que nous étions loin, en 1811, de semblables prévisions! La lueur du météore qui devait nous anéantir brillait à nos yeux, comme l'aurore du plus beau jour.....

Bon BIGNON.

La 3e partie à la prochaine livraison.

Digitized by Google

PHYSIOLOGIE

DE

LA SENSATION[1]

I

Voici les grands coupables de la nature humaine, les auteurs, ou peu s'en faut, des plus grands maux de l'humanité et des plus graves tribulations de la philosophie, la seule erreur peut-être, si l'on croyait pouvoir le dire sans blasphème, qu'ait commise la Providence dans l'organisation de la plus parfaite de ses créatures.

Les cinq sens! Que de choses dans ces trois petits mots, ou dans les cinq objets qu'ils représentent! et combien l'absence de cette partie de notre enveloppe eût en effet épargné de fautes à l'humanité et de systèmes à la philosophie!

Ce que cette absence des sens eût épargné à l'humanité, c'est naturellement le *sensualisme*, avec toutes ses conséquences : le sensualisme, c'est-à-dire cette folle doctrine, dont Aristote est le coryphée, et qui croit devoir tenir un certain compte de l'existence de la matière, ou si l'on veut du monde extérieur, des objets qui le constituent, de leur action sur les sens, de la part prise par ces derniers aux actes de l'intelligence; les conséquences du sensualisme, c'est-à-dire le matérialisme son frère jumeau, l'athéisme, l'épicurisme, le

[1] Nous puisons de nouveau à la source savante que M. Lélut a bien voulu nous ouvrir. Ce nouveau travail complète par un côté et de la façon la plus piquante celui que nous avons déjà publié sur la *Physiologie de la Pensée*. Voir la livraison du 31 mai 1860. (*N. du D.*)

Digitized by Google

XVIIIe siècle, l'Encyclopédie, Voltaire, Rousseau, la Révolution française enfin, qui ne fut pas autre chose que le dernier chapitre du *Traité des sensations*. Tel est brièvement le terrible compte que l'humanité a à régler avec les cinq sens, et il eût été certainement bien désirable que, comme Reid le croyait possible, elle eût pu ne rien avoir à démêler avec eux.

Quant à la philosophie, aux embarras que lui ont créés les sens, c'est encore bien autre chose, une autre liste, un autre martyrologe; et l'on ne s'étonne pas que Platon traite les sens comme ils le méritent, en sens de rien, j'allais dire en gens de rien; qu'il les appelle des falsificateurs du vrai, des corrupteurs du bon; qu'il les accuse, ainsi que le corps, d'être un véritable obstacle à la connaissance, de nous tromper, au lieu de nous éclairer, par des perceptions sans valeur; qu'il recommande enfin au philosophe d'avoir le moins de rapports possible avec eux, afin d'être plus près du savoir, jusqu'au moment où, débarrassé de leurs voiles par la mort, il en sera plus près encore.

Parlerai-je de ce fou de Pyrrhon, qui croyait si peu à ses sens, qu'il ne croyait pas à lui-même, et, à plus forte raison, au monde extérieur; qui ne se laissait pas choir dans le bourbier, mais y laissait choir Anaxarque son maître, sans s'occuper de l'en tirer[1]? Et, en effet, d'où l'eût-il tiré, ce maître qui n'était rien, lui Pyrrhon, un autre rien? D'un rien ou d'un point d'interrogation? c'était bien le cas de s'abstenir.

La philosophie a cru devoir se montrer plus sérieuse. Pyrrhon (un des siens toutefois) supprimait l'être, en y substituant une particule interrogante; la philosophie a essayé de ne supprimer que le corps et le monde extérieur, la matière, pour ne garder que l'esprit. C'est Berkeley, un respectable évêque, qui a opéré ce tour de force, qu'on admire en philosophie, mais qu'ailleurs on appellerait un tour de gobelet. Il n'y a que des esprits, a dit Berkeley, peut-être même n'y en a-t-il qu'un, le mien, celui de l'évêque de Cloyne. Tout ce que cet esprit, ce moi esprit, éprouve ou produit de ce qu'on appelait jadis des sensations, des perceptions, des idées, images ou preuves de l'existence d'un monde extérieur, tout cela, à ce dernier point de

[1] Les philosophes ont essayé de nier ces folies. Ils ont essayé d'opérer sur Pyrrhon, comme sur beaucoup d'autres philosophes, le jugement de Salomon, de le partager en deux personnages, un fou légendaire, d'une existence plus que problématique, et un vrai philosophe, un grand sceptique, l'inventeur de l'éternelle ἐποχή. Vaines et ridicules tentatives, que contredisent à la fois l'histoire de la philosophie et la véritable science de l'homme. Les extravagances de Pyrrhon, comme les hallucinations de Socrate, comme les excentricités indécentes de Diogène et de Cratès, sont certaines, aussi certaines au moins que ses doctrines. C'est par l'histoire de ces extravagances que Diogène-Laërce, dans la *Vie de Pyrrhon*, commence l'histoire de son héros.

Digitized by Google

vue, ce ne sont que des illusions; dès illusions, il est vrai, du plus haut caractère, car elles sont l'œuvre de Dieu même; sacro-sainte lanterne magique dont sa toute-puissante main ne dédaigne pas de mouvoir les verres.

Et pourquoi donc, disent Fichte et Schelling, et un peu aussi leur maître Kant, pourquoi donc Dieu prendrait-il cette peine? Nous ne disons pas d'abord que c'est là une idée impie, il n'y a impiété qu'en regard de Dieu, et il pourrait bien ne pas y avoir de Dieu; mais c'est au moins une idée inutile. C'est l'homme, ou plutôt son esprit, qui est à la fois la lanterne magique, celui qui la montre et aussi celui qui la voit. Le *moi* se pose d'abord; puis il pose le *non-moi;* et il n'a même pas besoin de le poser, car le *moi* et le *non-moi*, cela ne fait qu'un. Le *moi* c'est le *non-moi* qui s'éclaire; le *non-moi* c'est le *moi* qui s'obscurcit; d'intermédiaire entre l'un et l'autre, il n'y en a pas, il ne saurait y en avoir; les sens, mot vide de sens, rouage inutile dans un être qui n'a pas de rouages, et qui à lui tout seul est tout.

« Un *non-moi*, un *moi* ! s'écrie un railleur de l'autre côté de la Manche[1] ! est-ce qu'il y a un *moi* et par conséquent un esprit? Est-ce que nous en percevons l'existence, est-ce que nous pouvons la démontrer? Nous sentons, nous percevons dans notre for intérieur des perceptions, des images, ou plutôt des idées, des séries d'idées; mais les rapports de ces idées, leurs rapports de cause à effet, de principe à conséquence, et à plus forte raison, le lien, le *substratum* de ces idées, nous ne le percevons, nous ne le concevons nullement; il n'est pas. » Et dans cette fantasmagorie, Hume, ainsi soufflant sur ce *substratum*, le fait disparaître par le trou du souffleur; à la grande terreur de Reid, qui croit voir dans l'idéalisme la perte de la philosophie, de la morale, et presque du monde; à la grande admiration de tous pour cet autre merveilleux tour de force.

Voilà le cercle parcouru. Hume donne la main à Pyrrhon, l'un laissant son maître dans le bourbier, l'autre notre esprit et le monde; l'un et l'autre, on peut le croire, riant des innocents, philosophes ou autres, qui n'ont pas eu assez d'applaudissements pour d'aussi rares exercices de prestidigitation philosophique.

Ce n'est pas par des applaudissements qu'eussent dû être accueillies, ce nous semble, de pareilles aberrations. Si c'était ici le lieu de les discuter, il y aurait à voir une bonne fois pour toutes en

[1] Ai-je besoin de faire remarquer que, dans ce que je dis ci-dessus de l'idéalisme de Fichte, de Schelling, de Hume, je suis non l'ordre historique mais l'ordre des idées, ou, si l'on veut, de mes idées. Hume, le premier en date de ces trois philosophes, a d'ailleurs, en Allemagne même, des successeurs très modernes. Mais j'ai mieux aimé évoquer la voix du maître qu'invoquer celle des disciples : et puis le maître était un homme d'esprit.

Digitized by Google

face de quelle conviction inébranlable, de quelle évidence intime de l'existence de nous-mêmes et du monde se sont faites toutes ces tentatives insensées de démonstrations ou de négations impossibles, par quels sentiments d'impuissant orgueil elles ont été inspirées, par quels autres sentiments d'admiration imbécile elles ont été accueillies et comme provoquées.

Il se fait sur le compte de la philosophie, envisagée surtout par son côté métaphysique, sur l'étendue et les bornes de son domaine, sur la légitimité de ses efforts et de ses prétentions, une confusion singulière, qui est à la fois de son fait et du fait de son public, confusion dont elle a eu quelquefois conscience, mais qu'elle n'a garde, en général, de reconnaître et de dissiper. La philosophie, dans ces derniers temps surtout, laisse dire d'elle, ou elle-même le dit, qu'elle est la science universelle, la science de la raison des choses, et qu'en conséquence, à chacune de ses évolutions, tous les vingt ou trente ans, par exemple, elle renouvelle tout, — rien que cela, — la Théodicée, la morale, le droit, l'histoire, les lettres, l'esthétique, la médecine (la médecine !), les sciences naturelles. Il n'y a que les sciences mathématiques et physiques qu'elle ne renouvelle pas, et pour cause.

Eh bien ! oui, on peut accorder à la philosophie quelque chose de ces prétentions. Lorsque la philosophie s'est traînée longtemps dans une voie où personne ne la suit plus, et qui commence à ressembler à une tombe, arrive quelque esprit puissant et habile, qui pressent et saisit le moment de se placer à un autre point de vue, rarement neuf, mais ingénieusement renouvelé. Des appréciations, des opinions, des affirmations surtout, d'apparence originale, éclatent, qui donnent l'idée d'une grande science ou d'une grande vigueur de pensée. Elles frappent une génération nouvelle, lui impriment un grand mouvement, nouveau pour elle, nouveau surtout pour ceux qui ne savent rien du passé et ne prévoient rien de l'avenir. De jeunes esprits, de jeunes cerveaux s'exaltent et se tendent. Des enthousiasmes s'allument, donnant ce que donne parfois l'enthousiasme, des œuvres hardies et tranchantes sur les diverses branches du savoir ou du travail humain, les sciences naturelles et morales, les lettres, les arts, l'histoire ; et voilà comment la philosophie renouvelle tout. Elle renouvelle tout, hormis elle-même et son impuissance à atteindre ce qu'elle regarde néanmoins comme son vrai but. Il arrive aux métaphysiciens ce qui est arrivé aux alchimistes, ce qui est arrivé et arrivera à tous les chercheurs de pierre philosophale ou philosophique ; ils découvrent ou font découvrir tout, excepté ce qu'ils cherchent. Comme et pas plus que l'alchimie, la métaphysique ne parviendra à faire de l'or, c'est-à-dire à trouver et à démontrer ce qui n'est ni

Digitized by Google

trouvable, ni démontrable, et — pour nous en tenir à la question qui nous occupe, la question de la sensibilité externe et de ce monde qu'elle implique, — à aller, dans sa solution, plus loin que le témoignage des sens.

Je m'attends bien à ce qu'on va me dire, ou plutôt me reprocher. Je m'attends bien à ce qu'on me demande qui je suis, qui je crois être, pour parler ainsi d'une science aussi vieille que l'esprit humain, pour traiter avec cette irrévérence de grandes doctrines, de grands problèmes, de grands hommes, dont les titres ou les noms seuls devraient m'imposer le respect, et peut-être me commander le silence?

Qui je crois être? qui je suis? l'homme le plus pénétré du sentiment de sa faiblesse; le plus empressé, le plus habitué à s'incliner devant la grandeur, le génie, la gloire, et même beaucoup moins que cela; l'homme qui place aussi haut que quiconque les noms et les services des hommes auxquels sont dues ces doctrines dont il vient de parler si librement; qui regarde les problèmes auxquels ont trait ces doctrines comme les premiers parmi ceux qui sont imposés à l'esprit humain. Mais ces problèmes ne sont pas ces doctrines, et ces doctrines, ou plutôt ces témérités, ne sont ni la grandeur, ni le génie, ni la gloire; moins encore sont-elles et pouvaient-elles être la vérité.

Lorsqu'un homme, un grand homme, seulement même un homme éminent, a donné de lui-même à lui-même et aux autres ces preuves de valeur morale qui ne permettent plus aucun doute, quelquefois même avant qu'il les ait données; lorsqu'il a été, et cela avec ces souverains caractères qui communiquent de la grandeur même aux choses et aux idées ordinaires, lorsqu'il a été en géométrie, en philosophie, un Descartes; dans presque toutes les branches et les plus élevées du savoir humain, un Leibnitz, un Kant; en histoire, en philosophie générale ou particulière, un Hume, un Fichte; lorsqu'il est arrivé à ces hauteurs, il ne tarde pas, on ne l'a que trop vu, a être pris d'une singulière illusion, illusion qui tient à la fois du vertige et du mirage. Il finit par se persuader, — quelquefois même il a commencé par là, la grandeur ou l'orgueil de l'esprit s'est déclaré chez lui par ce symptôme, — que ce qu'il a pu faire dans quelques-unes des plus hautes voies ouvertes au savoir humain il pourra le faire dans toutes les autres, dans celles mêmes où ne se rencontre que le doute, un doute malheureusement nécessaire. Il aborde des questions qui ne sauraient même être posées; il s'attaque à des problèmes qui ne sont que des jeux de mots; à défaut des choses qui n'existent pas, il descend et se perd en effet dans les mots, les phrases; et, ces phrases, si surtout il y réussit, il finit, à force de les répéter, de les refaire de toutes façons, il finit par croire les comprendre, trop heu-

Digitized by Google

reux quand au fond elles expriment, si elles expriment quelque chose, ce qui résulte des exposés les plus vulgaires.

Voilà, à peu près sans exception, ce qui est arrivé aux hommes éminents dont j'ai plus haut rappelé les noms et les doctrines, dans ces questions ou problèmes de notre nature et de notre destinée, des rapports de l'homme à Dieu, de l'homme aux autres créatures, à l'ensemble et à l'action du monde, et ce qui arrivera immanquablement à tous ceux qui, se sentant la même force, seraient tentés de suivre le même chemin.

Et malgré tout cet orgueil, cet effréné désir de savoir, qui a, dit-on, perdu le premier homme, on ne comprend pas bien une telle persistance dans d'aussi naïves illusions. Un fait, ce semble, un seul fait, aurait dû couper court à toute cette métaphysique, au moins chez les derniers venus. Eh quoi! depuis deux à trois mille ans, ces problèmes sont à l'ordre du jour de l'humanité et de la philosophie; on les a retournés dans tous les sens et dans toutes les langues; ils ont été l'objet de toutes sortes de logomachies; il n'est pas un seul de ces philosophes qui, sur sa logomachie particulière, sur la question, ou partie de question à laquelle elle se rapporte, soit d'accord avec ses prédécesseurs, avec ses voisins, ses contemporains, et, on peut le dire à l'avance, avec ses successeurs, souvent même à quelques années d'intervalles avec lui-même; et tout cela n'éclaire aucun d'eux sur la nature, les conditions, l'inanité du problème, et l'impossibilité de sa solution! Aucun d'eux n'a à la fois le bon sens et la bonne foi de se dire qu'il ne réussira pas plus que ses devanciers à comprendre ce qui n'est pas compréhensible, à imaginer ce qui n'est pas imaginable, à voir ce qui n'est pas visible, à porter la lumière là où elle ne saurait se tenir allumée! Aveuglement, orgueil, triple orgueil, élément malheureux de notre nature, malheureusement aussi plus exorbitant et plus aveugle chez les grands que chez les petits esprits!

Cet aveuglement, cet orgueil, il faut le dire à la décharge de ceux qui l'ont porté si loin, a eu, il est vrai, des complices, des instigateurs, des agents provocateurs. Certes, la foi, l'admiration, l'enthousiasme, comptent parmi les plus hauts sentiments dont s'honore notre nature. Le culte du génie, le respect même du talent, du mérite, sont d'essentielles conditions d'une société qui se respecte elle-même, et qui sait et veut vivre de la vraie vie, la vie de l'âme et de l'esprit. C'est là, je ne saurais trop le redire, ce dont je suis plus que personne pénétré et persuadé; mais je suis bien persuadé aussi que ces sentiments, dans leur excès même, ne feront jamais défaut à la société. Le *servum pecus* de l'ami de Mécène, la race des bêtes à

Digitized by Google

Dindenault, est loin d'être en décroissance, et toute l'eau de la mer de Lanternoys ne suffirait pas à la noyer tout entière.

Et encore si c'était en vertu seulement de cette admiration servile qu'on s'abstînt de voir ou de proclamer les puérilités, les erreurs, les outrecuidances des grands esprits, comme on oublie les taches dans le soleil, on pourrait, sinon se ranger à ce sentiment, au moins ne pas trop le heurter et en respecter l'innocence. Mais les admirateurs quand même du génie et de ses plus incontestables égarements ne méritent pas toujours ce reproche ou cette absolution d'innocence, et d'ordinaire ils savent un peu mieux ce qu'ils font.

Ces soleils sans tache qu'on place ainsi au plus haut du firmament des sciences et des lettres, ces hommes sans pairs, qui, au dire de Champfort, sont venus tout donner à l'humanité, et n'en ont absolument rien reçu, sont d'excellents thèmes à amplification, quand on n'a retiré de sa rhétorique que des sujets et des habitudes d'amplification. On peut, à force de persévérance et de redites, en tirer un assez bon parti pour sa petite renommée. On peut même en tirer mieux que cela. Les grands morts, ces morts qu'ont déifiés l'amplification et les redites, sont une excellente massue à l'usage des vivants, contre les vivants. Un mort, si grand qu'il soit, cela ne gêne pas, ou ne gêne guère; il ne s'agit que de le laisser dormir dans son cercueil, sauf à l'en extraire quand besoin sera. Mais un vivant, un vivant seulement de quelque valeur, c'est autre chose; il est quelquefois embarrassant, surtout s'il n'aime ni l'amplification, ni l'apothéose, ni les profits à en tirer. Tout est donc contre lui de bonne guerre, et grâce à la bonhomie de ces moutons qu'illustra Panurge, les grands morts sont ici une arme d'un incomparable usage : aussi ne s'en fait-on pas faute. *Væ vivis.* Plus tard l'avenir, s'il y a lieu, rendra à ces vivants justice, à cette simple condition qu'ils soient morts.

Je n'applique tout ce que je viens de dire ni aux grands philosophes qui se sont perdus à expliquer ce qu'il y a d'inexplicable dans les relations et les contacts de l'homme par son esprit et ses sens avec le monde extérieur, ni même aux petits philosophes qui ont cru devoir se perdre bien davantage encore à commenter, chapeau bas, ces explications de l'inexplicable. Mais, pour ce qui est de ces derniers surtout, je leur en applique une bonne partie. Quiconque a la moindre teinture de l'histoire de la philosophie, quiconque s'est donné la peine de lire les titres seulement des innombrables commentaires qu'a engendrés cette question des sens, de la sensibilité, de la perception, du moi, du non moi et de tout ce qui s'y rapporte, sait avec quelle fureur on s'est lancé dans ces ténèbres, avec quelle suffisance, souvent avec quel triste succès, on leur a sacrifié la lu-

Digitized by Google

mière. Pour ce qu'on doit à cet égard (si c'est une dette) à la philosophie allemande seule, la liste serait une litanie, un canon, une fugue sans fin. L'acharnement des philosophes à la suite redouble en proportion de l'obscurité où marche le maître, et souvent, comme Schelling, le maître a quitté et renié sa voie, que les disciples y sont encore. Ils croient encore comprendre ou s'y efforcent, que depuis longtemps le maître a avoué ne s'être pas compris. Il y a, pour en finir avec toutes ces chimères, un mot charmant de H. Heine, sur Hegel. Hegel mourant allait enfin se trouver en face de ce « grand peut-être » qu'il avait cherché toute sa vie, mais moins gaiement que Rabelais. « Il n'y a qu'un homme, dit-il, en parlant d'un de ses disciples, il n'y a qu'un homme qui m'ait compris, et encore, ajouta-t-il immédiatement, il ne m'a pas compris. » Je ne sais trop si H. Heine n'ajoute pas pour son propre compte qu'il se pourrait bien que cet homme fût Hegel lui-même.

Nous n'en avons pas fini avec les tribulations qu'ont values à la philosophie l'existence des sens externes et les questions qui s'y rattachent. Nous aurions encore beaucoup à parler de celles qu'elle a eu à subir, conjointement, il est vrai, avec la physiologie, lorsqu'elle a bien voulu admettre l'existence simultanée de l'âme, du corps, des sens auxquels elle est unie, et enfin du monde extérieur.

Comment ce monde agit-il sur ce corps, sur ces sens? comment ces sens sur l'esprit, par l'intermédiaire de son organe le plus prochain, le cerveau? Voilà ce que la philosophie, beaucoup plus que la physiologie, qui ici s'est tenue prudemment à l'écart, a cru devoir se demander. Voilà le champ de ses investigations, de ses allégations et de son martyre. A ces questions on connaît la réponse de Descartes. Le corps et l'âme n'agissent pas l'un sur l'autre; la matière, la pure étendue ne saurait avoir prise sur l'esprit, ni l'esprit sur la matière. C'est Dieu qui, en vrai *Deus ex machinâ*, pour ces communications du corps à l'âme, fait tout et à tout instant. C'est là ce qu'on appelle le grand système de l'*intervention divine*. Vient ensuite la réponse de Malebranche, son système dit des *causes occasionnelles*. Le corps agit en réalité sur l'âme, sur le corps; mais cette action n'est qu'une pure occasion du sentiment et de la pensée; la main de Dieu y est toujours et avant tout nécessaire. Vient enfin et surtout la réponse peut-être plus originale de Leibnitz. Si le monde agit sur le corps, sur les sens, dit l'auteur de la *Monadologie*, ce corps, ces sens n'agissent pas sur l'esprit. Les sens et l'esprit n'ont pas entre eux de communication. Ce sont, au vrai, deux horloges parfaitement isolées l'une de l'autre, mais qui, malgré cet isolement, s'entendent un peu mieux que celles de l'empereur Charles-Quint; marquant, par une *harmonie préétablie*, au même instant la même

Digitized by Google

heure, c'est-à-dire le même acte sensitif ou perceptif ; matériel dans l'horloge du corps, spirituel dans celle de l'esprit. Il va sans dire que le Charles-Quint de cette étonnante sonnerie, c'est la Providence en personne. Il n'y a pas deux horlogers comme celui-là.

Dans ce que nous venons de rappeler des trois systèmes de Descartes, de Malebranche et de Leibnitz sur les relations de l'âme avec le corps et du rôle qui y est attribué à la Providence, nous n'inventons, nous n'avons pas besoin de le dire, pas plus que nous ne blasphémons. Nous continuons seulement à croire qu'on peut rire même des grands hommes et des grandes doctrines, quand les doctrines touchent au ridicule et que les hommes cessent d'être grands. Nous croyons surtout qu'on peut rire de ces admirateurs sur parole, qui proportionnent leur enthousiasme, non à la vérité des systèmes, mais au renom de leurs auteurs.

Arrivons enfin à notre sujet, notre vrai sujet. Le corps, les cinq sens sont admis, on veut bien leur faire cette grâce. On veut bien croire, en outre, qu'ils ne sont pas sans quelque communication personnelle avec l'esprit. On veut bien croire enfin que cette communication a lieu par l'intermédiaire de la partie des centres nerveux à laquelle aboutissent leurs nerfs, le cerveau. Il s'agit maintenant de rechercher quelle est dans la sensation et la perception le rôle de ce mystérieux organe [1].

II

Si l'on voulait s'en rapporter à l'histoire, à l'histoire de la psychologie et de la physiologie, la question des conditions encéphaliques générales de la sensation, cette question n'en serait plus une : elle serait résolue il y a longtemps ; elle le serait quatre ou cinq fois pour une. Mais c'est justement pour cela qu'elle ne l'est pas. Des quatre ou cinq théories auxquelles a donné lieu la physiologie cérébrale de la sensation, il y en a juste quatre ou cinq de trop, si l'on regarde comme au moins inutile ce qui est ridicule ou faux.

Pour ne pas remonter plus haut que Démocrite, et ne pas le séparer de son maître Leucippe et de son disciple Epicure, une première théorie est celle qui établissait que, dans et pour la sensation, les objets laissent échapper des images, des pellicules, des écorces, sorte

[1] Le lecteur remarquera peut-être qu'il y a ici une lacune. Elle n'existe pas dans notre livre. Nous ne pouvions pas ne pas y parler longuement des sens et des sensations.

Digitized by Google

d'objets en miniature, des εἴδωλα, c'est le nom en grec ; le tout, bien entendu, composé d'atomes comme le reste de la nature. Ces εἴδωλα, ou images, ici parfaitement matérielles, allaient, au dire de nos trois philosophes, frapper le sens, et tant bien que mal le traversant, suivaient la filière du nerf pour se présenter dans le cerveau à une âme elle-même fort entachée de matière, qui en faisait son profit et en tirait la sensation. C'est à Démocrite surtout qu'on attribue cette théorie physiologique de la sensation, cette doctrine du moyen de communication du microcosme avec le macrocosme ; c'est là, avec sa mystification à l'égard des Abdéritains, son principal titre de gloire aux yeux de la postérité. Il est certain que, si l'on pouvait voir ces petites *idoles*, se détachant des corps, aller, à travers les airs, frapper les sens, et de là sans doute, par l'intermédiaire des nerfs sensitifs, le cerveau, ne pût-on pas les suivre plus loin, ce serait chose bien satisfaisante. Pour le sens de la vue surtout ce serait parfait; des εἴδωλα, des images, il n'a rien à demander de plus. Mais les autres sens, le toucher, le goût, l'odorat, l'ouïe elle-même, comment s'accommoderaient-ils de ces images? L'image d'un coup de poing, d'une sauce, de l'eau de Cologne, d'une mauvaise parole, ce serait pour l'esprit difficile à imaginer; ce serait pour les sens du toucher, du goût, de l'odorat, de l'ouïe, non moins difficile à utiliser. Démocrite n'avait peut-être pas pensé à cela ; et peut-être aussi n'est-ce pas la peine de rechercher ce qu'il eût pu en penser.

Aux images matérielles, comme moyen de communication du monde avec l'esprit de l'homme, succèdent, dans l'histoire de la philosophie, et par ordre de date, des images spirituelles, des *espèces impresses* et *expresses*, sensibles et intelligibles, des formes, qui résultent, sinon d'une transmission véritable, au moins d'une impression, d'une action à distance du corps extérieur sur le sens, sur la fantaisie, sur l'esprit. C'est moins grossier, sans doute, plus intellectuel, et, comme on dit, plus philosophique que les *idoles* de l'anatomiste abdéritain. Mais ce n'est pas si saisissable, pas si clair, ou si l'on veut, pas si franc. Ces images spirituelles, ces espèces, ces formes des objets, qui n'ont rien de la matière des objets, mais qui partent des objets, pour s'imprimer sur le sens (*espèces impresses*), d'où elles s'expriment (*espèces expresses*) sur l'intellect au moins patient, c'est à la fois une filière et une théorie bien embarrassée et bien ténébreuse ! Cette théorie se présente, il est vrai, sous le patronage et l'autorité de très grands noms : Aristote, et même avant lui un peu Platon, pour sa caverne aux ombres chinoises, saint Thomas et toute la lignée scolastique. Les idoles de Démocrite étaient des idoles sensualistes, des idoles païennes ; celles d'Aristote, rectifiées et adoptées par saint Thomas, deviennent des idoles spiritualistes et

Digitized by Google

chrétiennes ; ce qui n'a pas empêché Reid de les combattre comme si elles eussent ouvert les portes de l'enfer.

En fait d'explication des rapports du monde à l'homme, quelque chose d'aussi vieux, de plus vieux même que les espèces matérielles ou sensibles, qui a marché de front avec elles, parfois leur venant en aide, leur servant comme de véhicule, qui a duré aussi longtemps qu'elles, qui dure presque encore, ou est sur le point de renaître, ce sont les *esprits animaux*, esprits, bien entendu, qui n'ont d'esprit que le nom, puisqu'ils sont de la matière, quelque ténue qu'on veuille la faire, et que l'esprit, sous peine de ne pas être, n'en est pas.

Les esprits animaux, c'est une invention des médecins et presque autant des philosophes, car, au temps de cette invention, et ce n'est plus comme cela maintenant, les philosophes étaient toujours un peu médecins ou physiologistes, et les médecins étaient presque toujours philosophes. Aussi les esprits animaux peuvent-ils se vanter d'avoir eu, pour leur entrée ou leur appui dans le monde, une double lignée de fiers parrains : Pythagore, Hippocrate, Platon, Aristote, Galien, saint Thomas, Descartes, Malebranche, et avec eux tous les plus grands philosophes et physiologistes des derniers siècles.

L'esprit animal, que jamais ni philosophe, ni médecin, que jamais personne n'a vu, ni senti, ni saisi par un moyen quelconque, comme du reste une foule de choses dont on parle et qu'on affirme, l'esprit animal était une provenance du sang, sa quintessence, le mot est des plus exacts. L'esprit animal était véritablement distillé du sang par certains organes du corps humain, faisant fonctions d'alambics. Le foie, au dire de Galien, était le premier de ces alambics, celui où se faisait la première cuisson de l'esprit, qui alors n'était que de *l'esprit naturel*. Le second appareil distillatoire, le principal, c'était le cœur ; tellement principal, que Descartes, pour cet office, le donnait pour seul aide au cerveau. Là, l'esprit devenait *vital*, mais toujours, comme dans le foie, mêlé à du sang. Du cœur il était porté, par le sang et par le canal des artères supérieures, au cerveau, où il subissait sa dernière élaboration, sa séparation ou sécrétion définitive, et devenait de *l'esprit* véritablement *animal*. Le cerveau le distribuait à toutes les parties sensibles du corps, ou plus particulièrement aux cinq sens, par le moyen des petits canaux que constituent les filets nerveux.

L'esprit, pour nous borner en ce moment à son rôle dans les sensations, arrivait ainsi, avec ces canaux, jusqu'aux extrêmes limites du corps ou de ses divers appareils sensitifs. De cette manière c'était sur lui, à proprement parler, que frappaient les divers objets ou les diverses occasions matérielles de la sensation : les masses tactiles pour le toucher, les masses gustatives pour le goût, les molécules

Digitized by Google

odorantes pour l'odorat, les ondes auditives pour l'ouïe, les ondes lumineuses pour la vue. De ces diverses sortes de chocs résultait une sorte de refoulement de l'esprit animal, de l'extérieur à l'intérieur, de la surface du sens au centre cérébral, et plus particulièrement au *sensorium commune*, et en somme une impression dernière et sensible sur ce centre de perception. Et les anatomistes, et les physiologistes, et les philosophes de se frotter les mains d'aise, comme s'ils eussent assisté à l'opération et expliqué, sans qu'il y eût à y revenir, le mécanisme de la sensation. Descartes surtout, le grand Descartes, est sur ce sujet curieux et instructif à l'excès. C'est quelque chose qui étonne que l'assurance avec laquelle il fait voyager les esprits animaux, non-seulement dans les sensations, mais dans les passions, autre manière de sentir, mais dans la volonté, qui n'est encore, suivant lui, qu'une manière de sentir, puisqu'elle est un degré du désir; les promenant de cà, de là, et de là encore, à travers les chemins de grande communication du cerveau, jusqu'à l'âme qui, assise sur son trône de la glande pinéale, y préside, par les impulsions qu'elle leur communique, au gouvernement du corps. Oui, c'est là quelque chose de curieux et de nature à faire réfléchir sur le degré de confiance à accorder à un grand esprit qui a pu se laisser aller à de pareilles témérités.

L'hypothèse du rôle des esprits animaux dans le mécanisme de la sensation supposait creuses les fibres nerveuses; c'est au moins ce que s'imaginaient certains philosophes ou physiologistes. Or, comme rien n'est moins démontré, ou si l'on veut ne l'était moins en ce temps-là, que les canaux des fibres nerveuses, une autre hypothèse vint se substituer ou s'accoler à la première; car les deux hypothèses ont vécu côte à côte. Cette hypothèse, c'est celle du mouvement vibratoire des fibres nerveuses, propagé, après le choc extérieur, de l'extrémité périphérique du nerf à son extrémité cérébrale. A cette hypothèse se rattachent les noms de Briggs, de Hartley, de Hobbes, et même le grand nom de Newton. Sans doute, il doit y avoir une propagation d'impression par un mouvement supposable qu'on appellera, si l'on veut, vibratoire; propagation qui, dans la première période de la sensation, va de l'extérieur à l'intérieur, de l'extrémité externe à l'extrémité centrale du nerf, pour suivre peut-être, dans la seconde période, un trajet opposé. Mais enfin ce n'est là encore, on le sent bien, qu'une pure hypothèse, qu'aucun fait ne justifie, et qu'on pourrait remplacer par toute autre supposition. On pourrait dire, par exemple, et on l'a dit, que, dans chacune des sensations, se transmet très réellement et très matériellement, de la surface nerveuse du sens au cerveau, par le nerf, l'espèce de matière qui est l'occasion de la sensation; la lumière dans la sensation de la vue,

Digitized by Google

l'onde sonore dans celle de l'ouïe, la molécule sapide ou odorante dans les sensations du goût et de l'odorat, un *non soche* enfin, τὸ ἄπειρον, dans la sensation du tact.

Dieu me garde de me faire le patron ou le champion de cette théorie ou de toute autre qu'on voudrait lui préférer. On a dit des hypothèses que, si elles ne sont pas la science, elles servent à son avancement. La proposition contraire serait, je crois, plus vraie. Les hypothèses ont souvent et longtemps rendu la science stationnaire et même rétrograde, en se substituant à l'observation des faits, et en laissant croire que tout était fait quand tout, au contraire, était à faire. Or, c'est le cas de tout ce qui s'est dit jusqu'à présent sur le *quomodo* physiologique de la sensation, y compris le rôle du mouvement vibratoire du nerf chargé, on le croit au moins, de transmettre l'impression de l'objet extérieur au centre physiologique et psychologique de perception.

Qu'ajouter donc sur ce *quomodo*, comment, en d'autres termes, conclure sur ce qui est le but de cette partie de nos études?

En dehors de ce qu'ont dit ou pensé là-dessus Pyrrhon, Berkeley, Hegel et autres grands métaphysiciens dont la faiblesse de notre esprit ne nous a pas permis d'adopter les vues, nous admettons, et le lecteur admettra sans doute avec nous, qu'il y a, hors de nous et de notre corps, d'autres corps, de la matière; cela est même, nous dirons, certain.

Il n'est pas moins certain que ces corps, cette matière, agissent sur notre corps, sur la partie de notre corps, de notre matière personnelle, qui constitue nos sens externes. Cette action du monde extérieur sur nos sens a pour instruments immédiats des parties, des espèces, des formes déterminées de la matière, adaptées au sens sur lequel elles doivent frapper : les masses corporelles pour le sens du toucher, les molécules gustatives pour le sens du goût, les molécules odorantes pour celui de l'odorat, les ondes sonores de l'air pour celui de l'ouïe, les ondes éthérées de la lumière pour le sens de la vue.

Il n'est pas moins certain, c'est une troisième certitude, que pour qu'à la suite d'un de ces chocs ou de ces contacts, il se produise en nous une de ces cinq espèces de sensations, il faut qu'existe dans toute son intégrité le nerf spécial qui va du sens au cerveau; les nerfs dits de la sensibilité générale pour le toucher, les nerfs lingual et glosso-pharyngien pour le goût, le nerf olfactif pour l'odorat, le nerf acoustique pour l'ouïe, le nerf optique enfin pour la vue. C'est là ce que démontre assez amplement la physiologie, sous toutes ses formes, y compris sa forme pathologique, pour qu'il n'y ait désormais qu'à enregistrer et à affirmer le fait.

Digitized by Google

Enfin, une quatrième certitude, c'est que nos sensations dans leur diversité sont dues à l'action sur le sens de l'espèce de corps ou de matière qui est en relation avec lui et disparaissent en son absence. Ainsi la vision et l'audition elles-mêmes, qui sont à peine des sensations, tant elles sont de nature perceptive, qui semblent s'abstraire de leur organe pour ne se rapporter qu'à leur objet, la vision et l'audition sont tout aussi nécessairement dues à l'action des ondes visuelles et sonores que les sensations toutes corporelles et localisées du toucher, du goût et de l'odorat le sont à l'action des corps tactiles, gustatifs et odorants.

Mais après toutes ces certitudes, tous ces faits, y en a-t-il un autre qui les couronne, qu'on connaisse ou seulement même qu'on devine, le fait des conditions cérébrales intimes de chacune de ces espèces de sensations, ou plutôt le fait des conditions cérébrales intimes de la sensation considérée d'une manière générale? La réponse à cette question est implicitement et presque explicitement renfermée dans tout ce que nous avons dit plus haut, et nous n'avons guère qu'à nous répéter et conclure.

Dira-t-on avec Briggs, Hartley, Newton et vingt autres, qu'à partir de l'impression de la matière extérieure, lumière, onde sonore, corpuscule ou corps sur la surface sensitive, il se fait, de cette surface au cerveau, et par l'intermédiaire du nerf spécial, un mouvement vibratoire ou tout autre, et que telle est la première condition de la sensation? Ce sont là des paroles sous lesquelles il n'y a rien, et la physiologie et la philosophie sont trop habituées à en dire de cette espèce. Qui est-ce qui a vu ce mouvement? Qui est-ce qui est seulement même autorisé à le conclure? Est-ce que mouvement et sensation ce sont deux termes corrélatifs? Et puis est-ce que ce mouvement physique ou physiologique expliquerait, s'il avait lieu, éclairerait de la moindre lumière, le fait tout psychologique de la sensation et de la perception? Comprend-on ce que c'est qu'une vibration de la substance cérébrale (la substance, par parenthèse, la moins vibrante qu'il y ait au monde) qui donne la perception de tout un horizon visuel?

Nous en dirons tout autant, sinon davantage, de l'autre hypothèse, l'hypothèse du mouvement, du choc et du contre-choc des esprits animaux. Qu'on la prenne, cette hypothèse, dans Hippocrate et Galien, qu'on la prenne dans Willis et Descartes, qu'on la prenne dans la physiologie contemporaine, qui recommence, sur la foi du microscope, à parler des esprits animaux ou de quelque chose d'équivalent, cette hypothèse n'explique rien de plus que celle du mouvement vibratoire; sans compter qu'elle n'est pas mieux démontrée. On a allégué, à l'appui de ce retour à l'hypothèse de l'es-

Digitized by Google

prit animal et de sa circulation, l'état tubulé des filets nerveux. D'abord rien de moins prouvé que cette tubulure ; cela ne fera pas l'objet d'un doute pour qui, soit par des travaux microscopiques personnels, soit par l'appréciation des travaux des autres, de leurs divergences ou contradictions, se sera mis en droit d'avoir une opinion sur ce qui en est, à l'heure qu'il est, du fait de la *canaliculation* des nerfs. Ensuite dans le cas même où cette canaliculation serait un fait irrévocablement acquis à la science, elle n'emporterait pas nécessairement l'existence et la circulation d'un esprit, d'une *aura*, d'un fluide quelconque. Il est fort permis de n'y voir qu'une forme organique particulière, dont l'usage peut être tout autre que la transmission d'un fluide, et à plus forte raison d'un esprit. On ne voit pas, du reste, pourquoi la physiologie contemporaine se donne tant de mal pour rattacher au fait de la canalisation du tissu nerveux l'hypothèse de la circulation d'un fluide ou d'un esprit de même nature. Entre l'hypothèse et le fait il n'y a nulle solidarité. Un gaz, un esprit nerveux, animal, un rien, cela n'a pas besoin d'un canal pour se transmettre; le dehors d'une fibre pleine lui est, pour cette transmission, aussi bon que le dedans. Newton, aussi bien qu'Hippocrate, pour le transport de l'esprit ou de l'éther animal, n'avait pas cru nécessaire l'état creux des filets nerveux.

Il faut donc le dire, soit qu'on les sépare, soit qu'on les unisse, ces deux hypothèses de la vibration nerveuse et du transport de l'esprit animal, outre qu'elles ne sont pas plus prouvées l'une que l'autre, ne sont pas plus explicatives l'une que l'autre du fait de la première phase de la sensation. Nous cherchons cette explication, les rapports qui la constituent ; non-seulement nous ne les trouvons pas, mais nous ne les concevons pas.

Après la question du mode ou de la condition de transmission des impressions sensitives qui donnent lieu à la sensation, les physiologistes et les philosophes se sont à l'envi posé une seconde question, au-delà de laquelle il leur semblait qu'il n'y en a pas d'autre, la question du *sensorium commune*, en grec *cœnestesis*, ou du centre de sensation et de perception, qui n'a guère tardé et ne pouvait guère tarder à être au moins le centre d'imagination et de mémoire.

Il eût été bien agréable de pouvoir placer ce centre de perception, ce *sensorium commune*, au point de réunion, dans le cerveau, des diverses origines, ou si l'on veut, des divers points d'arrivée, en allant du dehors au dedans, des cinq ordres de nerfs sensitifs. Mais malheureusement la nature, en créant et ordonnant le cerveau et les nerfs de l'homme, n'a pas songé aux désirs et aux embarras des physiologistes et des philosophes dans cette question du *sensorium commune*, du centre à la fois physiologique et psychologique de per-

Digitized by Google

ception, et elle a laissé presque à l'aventure les nerfs des sens naître de çà, de là, dans des parties du cerveau souvent fort éloignées les unes des autres, et sans qu'avec la meilleure volonté du monde, il soit possible d'en rapprocher les origines. Ainsi les nerfs du toucher du tronc et des membres n'ont dans l'encéphale aucun point de réunion avec les nerfs du toucher de la face. Ainsi les nerfs de l'olfaction et de la gustation, ces deux sensations si analogues, naissent dans le cerveau à une certaine distance l'un de l'autre, et à une plus grande distance encore de ceux du toucher. Ainsi les origines des deux nerfs les plus intellectuels, si l'on osait ainsi parler, les nerfs de l'audition et de la vue, sont situées à plusieurs centimètres l'une de l'autre, et tout aussi éloignées de celles des autres nerfs de sensation. Et ce que montre l'anatomie sur ces éloignements, ces séparations des origines des nerfs des sens, la pathologie le confirme; les origines des nerfs de tel ou tel sens deviennent malades, et la sensation corrélative avec elles, sans que souvent on remarque la moindre altération dans le nerf sensitif le plus voisin et dans la sensation dont son intégrité est une condition.

Ne trouvant donc point de *sensorium commune*, de centre de sensation et de perception, donné par la nature, anatomistes et philosophes se sont à l'envi efforcés de suppléer à cette omission. Si encore ils s'étaient accordés, cela eût pu faire illusion, et avec un peu de bonne volonté permettre de croire qu'ici la science et l'art avaient mieux fait que la nature. Mais, hélas! ç'a été tout le contraire. Jamais plus parfaite anarchie n'a régné dans les hautes régions de l'anatomie et de la philosophie.

Descartes, pour commencer par le plus grand de ces inventeurs et par la plus célèbre de ces inventions, Descartes, comme il nous a déjà fallu le dire plusieurs fois, a placé le *sensorium commune*, le siége de l'âme suivant lui, dans la *glande pinéale*, la plus obscure jusque-là, mais la plus centrale de toutes les parties du cerveau, d'où l'âme avait la faculté de conduire la *machine* à grandes guides, au moyen de deux petites bandelettes blanches, qu'on a comparées aux blanches rênes que tient en main, du haut de son siége, un cocher de bonne maison.

Cette position centrale de la glande pinéale, qui lui avait valu l'honneur que je viens de dire, fut également la raison pour laquelle Gaulkes, Muralt, et plus récemment Carus[1], se rangèrent à l'opinion

[1] Carus attribue à la glande pinéale autant d'importance au moins que lui en attribuait Descartes, mais sur des raisons d'une *transcendance* à laquelle le XVIIe siècle n'eût assurément rien compris. *Représentation la plus simple du cerveau dans le cerveau, réapparition de la graine au point culminant du développement de la plante*, la glande pinéale, suivant le physiologiste allemand, a cela de commun avec le cerveau, d'être mu-

Digitized by Google

de Descartes. La même raison ou, si l'on veut, la même position avait fait attribuer le même honneur au *corps calleux* par Bontekoe, Lancisi, Lapeyronie, Louis, Chopart, Saucerotte; au *septum lucidum* par Digby, Kenalm; à d'autres points de l'encéphale par d'autres anatomistes.

Mais cette raison était loin d'avoir obtenu l'assentiment général. Il n'avait nullement répugné à beaucoup de physiologistes de faire deux *sensorium commune*, un pour chaque hémisphère du cerveau, sauf à les croire réunis dans leur action par les commissures cérébrales. Ainsi Willis, Vieussens, Duncan, Pourfour-Petit, Sabouraut, avaient placé le centre de perception dans ces parties centrales de chaque hémisphère cérébral qu'on appelle les *corps striés* et les *couches optiques*. Ainsi Galien, Boerhaave, Sœmmering, l'avaient placé dans les cavités mêmes ou *ventricules* qui occupent le centre de chaque hémisphère, ou au moins dans les parois médullaires de ces cavités, remplies, il ne faut pas l'oublier, par le suc nerveux et l'esprit animal.

Je ne veux ni discuter ni combattre de pareilles déterminations; elles se valent et se détruisent les unes les autres, et il y a lieu de s'étonner qu'au moins les derniers venus dans cette voie, à l'aspect de tous ceux qui s'y étaient fourvoyés avant eux, n'aient pas reculé à s'y engager.

Ce qui est non moins étonnant, c'est la pauvreté des raisons, on pourrait dire des prétextes, sur lesquels sont effectuées toutes ces déterminations du siége du *sensorium commune*. Deux ou trois faits ou prétendus faits de lésion de telle ou telle partie cérébrale avec lésion simultanée de telles ou telles sensations, perceptions, idées, voilà la plupart du temps tout ce qui les motive. Voilà par exemple ce qui a suffi à Pourfour-Petit, à Sabouraut, pour placer le *sensorium commune* dans les corps striés ou cannelés; à Lapeyronie, à Saucerotte, pour le placer dans le corps calleux; à vingt autres, pour le placer partout ailleurs.

On ne comprend pas, en vérité, une aussi pauvre manière d'observer, de raisonner et de conclure; et pourtant, cela est triste à dire, on la retrouve, cette manière, dans presque toutes les tentatives de détermination des fonctions cérébrales, considérées soit, en elles-mêmes, soit, comme ici, dans leurs rapports avec la psychologie. Pourquoi donc les auteurs de pareilles opinions ne se sont-ils pas dit qu'à raisonner de cette façon il n'y a pas une partie du cerveau

nie d'une *formation osseuse*, qui, au lieu de l'envelopper, la pénètre sous forme de concrétion calcaire. Cette dernière circonstance, soit dit en passant, pourrait être un peu gênante pour l'âme, qu'à l'exemple de Descartes, Carus semble aussi loger dans ce petit organe. (*Traité élémentaire d'Anatomie comparée*, trad. de Jourdan, t. III, p. 84.)

Digitized by Google

dont on ne pût faire, tour à tour, le siége du *sensorium commune*, parce qu'il n'y en a pas une dont la lésion ne pût donner et n'ait donné lieu à des troubles de la sensation et de la perception, bien plus à des troubles de toutes les autres parties de l'intelligence. Ce dernier fait surtout, pourquoi ne l'ont-ils pas vu, quand il était pourtant si visible? Parce que, en général peu versés dans la connaissance de l'entendement humain, ils n'ont pas su, dans leurs observations pathologiques, en reconnaître toutes les altérations, et que là où ils n'apercevaient qu'une lésion de la sensation et de la perception, il y avait à constater, en outre, une lésion, presque toujours proportionnelle, des diverses autres facultés.

Toutefois, il est juste de le reconnaître, et je me plais à le proclamer, il y a de notre temps d'éminents physiologistes qui ont su voir tout ce qu'il y a d'inacceptable dans des déterminations aussi grossièrement empiriques du siége du *sensorium commune*, et y ont substitué une opinion qui est, à peu près, ce me semble, l'expression de la vérité.

MM. Flourens et Longet, par exemple, ont bien vu, et ils l'ont conclu tout autant du raisonnement que de leurs expériences (c'est là, suivant moi, ce qui leur fait honneur), ils ont bien vu que le siége du *sensorium commune* n'est pas et ne saurait être autre chose que le cerveau lui-même, l'organe entier de la perception et de l'entendement. Seulement ils ont donné à ce siége une sorte de siége préparatoire, et comme de premier ressort, la moelle allongée. Cette manière de voir ou plutôt de dire, n'est pas à mon avis l'expression exacte des faits soit physiologiques, soit psychologiques. Les deux habiles expérimentateurs ont vu ou cru voir que des animaux (je veux bien comme eux prendre un instant ces animaux pour des hommes) plus ou moins complétement privés des lobes cérébraux, mais auxquels, bien entendu, restait la moelle allongée, sentaient encore, conservaient un reste de sensibilité générale; et ils en ont conclu que dans la moelle allongée se trouve la condition organique de la sensation proprement dite, de la sensation *brute*, comme s'exprime M. Longet, cette sensation passant à l'état de perception dans le cerveau et par son office. J'ai déjà, plusieurs fois et à un ou deux autres points de vue, combattu cette manière de considérer la sensation et de la distinguer de la perception, dont ni peu ni beaucoup elle ne peut être distinguée. Je la combattrai ici du point de vue même expérimental. Quand on a privé un animal de son cerveau, en lui laissant la moelle allongée, croit-on qu'il ne lui reste que de la sensation, de la sensibilité, à l'exclusion de tous les autres faits ou pouvoirs psychologiques? Croit-on d'un autre côté qu'il lui reste toute sa sensibilité, tout ce que ces expérimentateurs appellent du nom de

Digitized by Google

sensibilité? hélas! non; ni l'un ni l'autre. L'animal, et cela ressort manifestement des faits racontés par MM. Flourens et Longet, l'animal a perdu à la fois quelque chose, peu ou beaucoup, de ses pouvoirs sensitifs, appétitifs, instinctifs et autres, que je ne veux appeler ni intellectuels, ni volontaires; il n'a même guère moins perdu de sa sensibilité que de ses autres facultés; et il a perdu de tout cela, sensation, instinct, intellect, dans la proportion de ce qu'on lui a ôté de substance encéphalique. Un animal (et il en est ainsi jusqu'à un certain point de l'homme) pour sentir, appéter, désirer et le reste, normalement, intégralement, et autant que le comporte sa nature, a besoin de toute sa tête, de tout son cerveau; mais on peut lui en ôter une plus ou moins grande proportion, sans lui ôter, pour cela, toute sensation, tout appétit, tout instinct, tout autre acte ou pouvoir intellectuel. Tout cela chez lui, et par suite des mutilations cérébrales qu'on lui impose, s'en va du même coup, et, à peu de chose près, du même pas. Il n'y a d'exception à cette règle, d'une vérification très facile, que pour les mutilations qui portent sur des parties du cerveau, points évidents d'origine du nerf de tel ou tel sens, les tubercules quadrijumeaux, par exemple, origine plus particulière des nerfs de la vue, et dont la destruction, en conséquence, entraîne la destruction de la perception visuelle, en laissant, ou peu s'en faut, intact le reste de l'édifice sensitif, intellectuel et volontaire.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire que le *sensorium commune* anatomique ou le centre anatomique de perception, c'est tout le cerveau, ou plutôt tout l'encéphale, et que, s'il a l'air d'avoir deux degrés ou deux ressorts, dont l'un, le premier, le plus inférieur, le plus *brute* à la fois et le plus persistant, serait, au dire de M. Longet, la moelle allongée, c'est que là, dans cette partie du système nerveux central, il se confond avec la condition de la vie, et que, si vivre n'est pas nécessairement sentir, on ne peut pas sentir sans vivre.

Dans ce cerveau donc, dans cette moelle allongée, dans tout cet encéphale, siége du *sensorium commune*, condition physiologique de la sensation, que se passe-t-il enfin, en ce grand fait de la sensibilité qui est la base de l'animalité, de l'humanité même, et sans lequel il n'y aurait ni appétits, ni désirs, ni intellect, ni volonté?

Il s'y passe quelque chose assurément de bien merveilleux, mais d'une telle merveille que s'imaginer qu'on le saura, qu'on le comprendra jamais, serait bien plus merveilleux encore. Ce grand secret se lie à des secrets d'un autre ordre, ou au moins d'une autre apparence, et si on le savait, on saurait tout. Comprendre ce qui, au fond de la boîte cérébrale, au fond de ces abîmes du cerveau, se passe dans cette illumination de la perception qui, pour quelques

Digitized by Google

atomes de lumière qui viennent frapper notre rétine, nous dévoile tous ces mondes dont le nôtre n'est qu'une parcelle, serait comprendre et savoir quelle main les a créés, ces mondes, dans quel but, pourquoi, dans le nôtre, elle a allumé en nous le foyer de la pensée, quel destin elle a fait à cette pensée, quelle connaissance elle lui réserve ou lui refuse de ce qui doit suivre la dissolution des organes et leur rentrée dans le grand réservoir de la matière; toutes questions, tous secrets qui se touchent et se tiennent, sont appendus au même doute, un doute qui, malgré des affirmations respectables, semble ne pas devoir cesser ici-bas. Dans les angoisses et les déceptions d'une vie si courte et souvent si misérable, la négative incontestée du terrible dilemme ferait du monde un repaire de brigands, l'affirmative un désert d'ascètes. Dans les deux cas ce serait la fin de ce monde, et cette fin, encore, nous ne la concevons pas.

LÉLUT,
de l'Institut.

Digitized by Google

DE LA CENTRALISATION

EN FRANCE

De *la Centralisation et de ses effets*, par M. ODILON BARROT. Paris, Dumineray. 1861. — *De la Centralisation*, par M. DUPONT-WHITE, 2e édit. Paris, Guillaumin. 1861.

I

Les peuples, aussi bien que l'homme considéré isolément, sont parfois ingrats à leur propre insu. L'habitude du bien-être émousse la reconnaissance, tandis qu'elle lui devrait servir d'aliment. On oublie trop vite dans le calme d'une situation régulière les obstacles que l'on a franchis et les agitations que l'on a traversées. Sans doute il est dans la destinée de l'homme d'aspirer sans cesse à de nouveaux horizons, et, bien souvent, de brûler le lendemain ce qu'il adorait la veille. Mais encore faut-il savoir rendre au présent la justice qui lui est due. Ces réflexions nous sont inspirées par le spectacle des débats que soulève l'influence actuelle de la centralisation. Nous devons commencer par dire que nous sommes franchement les partisans de ce système. Nous l'aimons parce qu'il est à nos yeux un symbole d'ordre, d'union et de force, et qu'en étudiant les annales de notre pays, nous constatons que sa prépondérance et sa prospérité s'accroissent quand la centralisation prédomine. Nous ne nous abusons pas d'ailleurs sur les inconvénients qu'elle entraîne. Mais quelle œuvre humaine en est dépourvue ? Sans aucun doute, il serait téméraire de prétendre que notre organisation politique et administrative ne soit susceptible, sans inconvénients, d'aucune modification. Le gouvernement est déjà entré largement dans cette voie, par le décret du 24 novembre 1860, et par ceux des 25 mars 1852 et

Digitized by Google

13 avril dernier. Mais nous pensons que dans les attaques dont la centralisation se trouve être aujourd'hui l'objet, on ne distingue pas avec une justice suffisante ce qui est de l'essence du système d'avec les ressorts particuliers que des circonstances exceptionnelles peuvent nécessiter. Quoi qu'il en soit, cette question est plus que jamais à l'ordre du jour. Des publicistes distingués l'ont traitée dans ces derniers temps avec les développements qu'elle comporte. Ce n'est pas sans un vif sentiment de curiosité que l'on a vu l'un des hommes les plus considérables de l'opposition, sous le règne de Louis-Philippe, descendre à son tour dans l'arène pour y jeter comme le dernier mot d'une longue expérience politique, et dresser contre la centralisation un réquisitoire inattendu. On n'a pas moins remarqué aussi une autre œuvre qui a été très diversement jugée, et qui contient une apologie chaleureuse de la centralisation. Il ne sera pas sans intérêt d'indiquer ici les points les plus saillants de cette importante controverse, en insistant sur certains côtés de la question qui nous paraissent n'avoir pas été suffisamment mis en lumière.

L'ouvrage de M. Dupont-White mérite d'être particulièrement signalé. Si l'on peut contester un certain nombre de ses déductions, si l'on peut prétendre qu'il accorde à quelques phénomènes de la vie collective une importance exagérée, il est une chose qui frappe du moins à la lecture de son œuvre : c'est la puissance pratique de son procédé d'analyse. Sur un thème devenu presque banal, à force d'avoir été traité, M. Dupont-White a développé des idées complétement neuves. Il n'est pas jusqu'aux inégalités d'un style quelquefois abrupt, mais pittoresque, qui n'impriment à son ouvrage un véritable caractère d'originalité. En somme, on doit à cet écrivain un livre rempli de faits et d'aperçus ingénieux, mais dont le fond est évidemment supérieur à la forme.

La lecture du travail de M. Odilon Barrot conduit à une impression toute différente. Ici la forme est de beaucoup supérieure à l'argumentation. L'honorable écrivain a fait preuve, pour soutenir une thèse ingrate, d'une verve toute juvénile. Mais si l'on doit admirer dans ces pages une remarquable élégance, on y découvre, d'un autre côté, des contradictions nombreuses. Nous nous bornerons à en signaler quelques-unes. Du reste notre intention n'est pas d'aborder l'examen des graves questions que soulève l'existence de la centralisation politique. Notre but est plus modeste. Nous nous proposons simplement d'examiner les principales attaques dirigées contre la centralisation administrative. Toutefois, avant d'aborder l'objet spécial de cette étude, que l'on nous permette quelques réflexions propres à déterminer le caractère général du livre qui l'a inspirée.

Digitized by Google

M. Odilon Barrot condamne la centralisation parce que, selon lui, elle prépare les voies au despotisme, et qu'elle en peut devenir inséparable. N'est-ce pas là dépasser le but? Si nous voulions imiter cette méthode facile, nous pourrions soutenir, avec non moins de force, que la liberté doit être proscrite parce que ses excès peuvent précipiter un peuple dans l'anarchie. Mais la clef de nos destinées politiques ne se trouve ni à l'un ni à l'autre de ces deux pôles de l'abstraction. La science de gouverner est avant tout la science des tempéraments; et le problème de la centralisation n'est autre, en définitive, que celui de la lutte éternelle entre le principe d'autorité et le principe de liberté. Aussi ne peut-on s'empêcher de reconnaître (c'est par là que débute M. Odilon Barrot) que la centralisation est aussi vieille que la société humaine. Ce simple aveu équivaut déjà à une réfutation, car une tendance vieille comme le monde peut être considérée à bon droit comme inhérente aux conditions d'existence de l'humanité. En même temps qu'il aspire à être libre, l'homme se trouve dominé par un besoin impérieux de sociabilité que la centralisation seule peut satisfaire, parce qu'elle seule donne la sécurité aux citoyens, et à l'Etat l'ordre comme la puissance. Seulement tous les peuples n'en usent pas à un degré égal, parce qu'ils ont reçu chacun de Dieu leur génie propre; et c'est précisément parce que la nation française possède un remarquable instinct de sociabilité que la centralisation a joué dans son histoire, à quelque point de vue qu'on la considère, un rôle aussi décisif.

C'est se placer, suivant nous, à un point de vue complétement faux, que de chercher dans l'histoire de la centralisation antique le secret de la vie et des destinées de la centralisation moderne, telle qu'elle nous apparaît dans notre patrie. Il ne faut pas perdre de vue que les ressorts de la vie politique, que les mobiles du gouvernement ne sont plus les mêmes qu'autrefois. L'empire romain est tombé non parce qu'il s'est appuyé sur la centralisation, mais seulement parce qu'il en a fait un mauvais usage, parce qu'il l'a appliquée à maintenir dans la servitude les peuples devenus ses tributaires, et que ne lui rattachait aucune affinité de race. Il est actuellement en Europe tel grand Etat menacé, pour les mêmes causes, d'une catastrophe peut-être prochaine. Est-il donc au surplus une seule phase de la civilisation qui puisse prétendre à la durée? Chacune d'entre elles ne constitue qu'une courte étape que l'humanité franchit à l'heure marquée dans les desseins de la Providence. Mais si les mobiles politiques se transforment, les principes fondamentaux restent. Après tout grand ébranlement, on les voit surgir avec plus de force pour servir à développer, sous une face nouvelle, le mouvement civilisateur. Chose bien digne de remarque! on se prévaut contre la cen-

Digitized by Google

tralisation de ce qu'elle aurait causé la chute de Rome, et à peine le vaste empire eut-il disparu, que de ses ruines s'éleva, comme l'image vivante de la nécessité, comme seul capable d'organiser une société nouvelle, ce même principe auquel on attache une sorte de fatalité destructive. Pour ne parler ici que de nous-mêmes, rappelons-nous le rôle que la centralisation a joué dès les premiers siècles de notre histoire! On en peut suivre l'action incessante à travers les âges, depuis Clovis jusqu'à la Révolution. Elle seule nous a permis d'atteindre cette première assise solide de la vie politique, qui est l'unité; et, dans notre pensée, bien loin qu'il faille la répudier aujourd'hui, elle n'est pas moins nécessaire pour le maintien de notre unité que pour sa conquête.

Aux yeux de M. Odilon Barrot, toute centralisation puissante exerce une influence funeste sur la moralité publique et privée, sur les rapports des différentes classes de la société entre elles, sur la prospérité et la force des Etats, sur la stabilité des gouvernements, en un mot sur la civilisation, dont elle entraverait l'essor. Certes, nous accorderons bien volontiers que, lorsque la centralisation est appliquée à faire triompher l'injustice et la violence, qu'elle comprime, au lieu de le développer, le sentiment national, qu'elle étouffe tous les généreux instincts et toutes les aspirations saintes, elle ne peut conduire un pays et un gouvernement qu'aux plus grands désastres. Mais celle qui sait mettre en œuvre, en vue de la prospérité publique, toutes les forces vives confiées à sa garde; qui exalte le patriotisme au lieu de se faire un jeu de sa ruine; qui est mise au service, non de la domination brutale, mais de la moralité et du progrès; qui couvre en un mot de son égide tous les droits et tous les besoins, et possède un génie tellement humain et expansif qu'elle devient comme le flambeau des autres peuples, cette centralisation, disons-nous, ne saurait jamais être appelée despotisme. Elle est la civilisation même sous sa forme la plus saisissante et la plus féconde. Or, il importe de ne pas oublier qu'en cherchant à identifier la centralisation et la tyrannie, M. Odilon Barrot se place surtout au point de vue français. Quelque habiles que soient les ménagements dont il a su entourer l'expression de sa pensée, celle-ci se trahit à chaque page avec évidence. Eh bien! entre les deux centralisations dont nous venons d'esquisser la physionomie, nous laissons le public juge de décider si la France se trouve courbée aujourd'hui sous le joug énervant de la première, ou si elle reçoit au contraire de la seconde les éléments les plus sérieux de sa prospérité intérieure et de sa prépondérance politique.

Interrogeons d'ailleurs nos annales. On conçoit sans peine que, lorsqu'un peuple, jeté momentanément hors des voies régulières,

Digitized by Google

adopte des principes de gouvernement qui ne sont en réalité compatibles ni avec son humeur, ni avec ses besoins, ni avec son génie propre, il ne puisse se maintenir longtemps dans une situation aussi anormale. Mais qu'une tendance se manifeste à l'origine de son histoire ; que, développée énergiquement par des hommes supérieurs, elle s'érige bientôt en principe politique ; que ce principe, à travers un laborieux enfantement, apparaisse comme seul capable d'agréger les éléments de l'unité future, et d'épargner au pays les douleurs et la honte de l'oppression étrangère ; qu'enfin lorsque ce peuple, demandant compte un jour à la royauté de l'usage qu'elle a fait du pouvoir suprême, ne le ressaisisse dans ses mains que pour fortifier ce principe davantage encore, c'est là une preuve irrécusable que celui-ci est intimement lié au développement de ses destinées. Telle nous apparaît en France la centralisation. Du Ve siècle au XVIIIe, de Clovis à l'Assemblée constituante, nous la voyons grandir toujours. Les règnes où elle se développe avec le plus d'éclat sont ceux où le progrès matériel et moral est le plus sensible. Elle s'incarne successivement dans Charlemagne, dans Louis XI et Richelieu, et surtout dans Louis XIV, pendant ce règne prodigieux qui embrassa trois quarts de siècle, et qui eut l'honneur d'affirmer si haut à la face du monde notre supériorité politique et intellectuelle.

Vers quelles erreurs n'est-on pas exposé à se laisser entraîner, même avec la plus incontestable bonne foi, lorsque, oubliant les leçons de l'histoire, on va demander la solution des problèmes politiques à des abstractions que les intérêts ou les désirs des partis transforment si aisément en réalités ! On trouve despotique le rôle que l'Etat joue dans la société moderne, et l'on regrette que le pouvoir monarchique n'ait cessé, depuis de longs siècles, de fortifier ses moyens d'action. Mais de quel nom convient-il donc d'appeler le régime féodal, ce régime que la centralisation a eu précisément pour effet de détruire ? Voici dans quels termes l'a caractérisé M. Guizot : « A cette dissolution de toute société générale et de tout gouvernement central succéda une multitude d'associations particulières et de gouvernements locaux, d'abord presque absolument étrangers les uns aux autres, unis ensuite par le faible lien d'une subordination hiérarchique entre les propriétaires du sol. Alors commença la société féodale, seul moyen qu'eussent trouvé les hommes pour sortir enfin de la barbarie, mais société faible et incapable d'enfanter un vrai gouvernement, car ce n'était qu'une confédération presque volontaire entre un certain nombre de despotes éloignés les uns des autres, tenant, chacun pour son compte, la part de population qu'ils possédaient dans une condition servile ou voisine de la servitude, et toujours prêts à recourir à la force plutôt qu'à un pouvoir public

Digitized by Google

pour terminer leurs différends individuels. Une force supérieure, capable d'absorber toutes ces souverainetés locales, de conquérir de nouveau tous ces petits Etats, pouvait seule mettre un terme à ce morcellement de la société et du pouvoir. Ce fut l'œuvre du système monarchique, avidement accepté par une multitude qui ne trouvait ailleurs aucune garantie, et repoussé en vain, bien qu'obstinément, par une aristocratie sans cohésion et sans unité. » Et ailleurs, M. Guizot ajoute, en appréciant les souffrances qu'infligeaient aux citoyens les souverainetés locales : « Leur souverain était à leur porte ; aucun d'eux n'était obscur pour lui, ni éloigné de son pouvoir. De toutes les tyrannies, la pire est celle qui peut ainsi compter ses sujets, et voit, de son siége, les limites de son empire. Les caprices de la volonté humaine se déploient alors dans leur intolérable bizarrerie et avec une irrésistible promptitude. C'est alors aussi que l'inégalité des conditions se fait le plus rudement sentir : la richesse, la force, l'indépendance, tous les avantages et tous les droits s'offrent à chaque instant en spectacle à la misère, à la faiblesse, à la servitude[1]. »

M. Odilon Barrot, examinant à un point de vue d'ensemble le jeu de nos institutions sociales, s'est préoccupé de la constitution actuelle de la famille. Ici encore, il faut reconnaître que ses conclusions sont loin d'être rigoureuses. La famille, observe-t-il, est une petite société, et le vrai fondement de la grande ; et il trouve que notre législation moderne n'accorde pas une latitude suffisante à l'autorité du père. La transmission de la propriété ne lui paraît pas établie sur des bases qui assurent à l'ordre public et à la famille elle-même des garanties assez sérieuses. Il ne va pas, il est vrai, jusqu'à demander le rétablissement du droit d'aînesse, mais il voudrait que le père de famille pût attribuer des immeubles à l'un de ses enfants, à la condition de laisser aux autres des effets mobiliers d'une valeur égale. Or, en supposant que ce désir fût réalisé, quel serait le résultat de cette réforme, sinon de centraliser entre les mains du père de famille des pouvoirs plus considérables? Nous devons dire, du reste, que, conséquent avec nous-mêmes, nous sommes très désireux de voir fortifier l'esprit de famille et le lien des traditions domestiques. Mais, tout en reconnaissant que la propriété territoriale est un des fondements les plus solides sur lesquels la famille puisse être établie, il nous est impossible de nous associer à la mesure que l'on nous propose. Nous avons en France un profond sentiment de l'égalité. Que nous l'exagérions parfois jusqu'à préférer celle-ci à la liberté elle-même, cela est possible : mais enfin l'on n'exagère d'habitude

[1] M. Guizot, *Lettres sur l'histoire de France.*

Digitized by Google

que les sentiments dont on subit le plus fortement l'empire. Aussi croyons-nous que, quoi qu'on puisse souhaiter, le régime de la propriété, loin d'être destiné à revêtir de nouveau la forme aristocratique ne fera que s'affermir en sens contraire. Nous ne saurions du reste, on le conçoit, traiter incidemment une question aussi grave. Nous avons tenu seulement à faire remarquer que tout en combattant la centralisation dans l'Etat, M. Odilon Barrot l'appelle de tous ses vœux dans la famille, cette image fidèle de la société. Eh bien! si nous voulions retourner contre lui le procédé d'argumentation dont chaque page de son livre porte l'empreinte, ne serions-nous pas en droit de lui représenter avec tristesse tous les périls qui peuvent résulter pour la famille des abus de pouvoirs de son chef? Nous lui montrerions la discorde envahissant le foyer domestique; l'arbitraire se substituant à l'équité, la passion à la sagesse, l'orgueil aux plus doux sentiments de la nature. Il condamne la centralisation parce qu'elle donne à l'Etat les moyens de confisquer, le cas échéant, la liberté individuelle, et d'étouffer l'initiative privée : nous condamnerions l'autorité du père de famille en songeant qu'il peut engloutir le patrimoine de ses enfants dans le gouffre de son impéritie, de son imprévoyance ou de ses vices. L'un de ces raisonnements ne serait pas évidemment plus juste que l'autre, parce que tous deux seraient extrêmes, parce que le second pas plus que le premier ne tiendrait compte des conditions pratiques de la vie humaine.

Ainsi encore, M. Odilon Barrot repousse dans l'Etat la prépondérance de la capitale, mais il revendique pour la famille, comme un gage de force et de durée, la possession du manoir héréditaire. Or le manoir joue précisément dans la famille le rôle que la capitale joue dans l'Etat. Il est le centre commun où viennent s'échanger toutes les pensées, toutes les aspirations et tous les souvenirs.

Nous ne saurions borner ici ces considérations générales sans indiquer la conclusion significative qui couronne, sous forme de post-scriptum, le livre de M. Odilon Barrot. Après s'être livré à un examen minutieux de tous les abus qu'une centralisation excessive peut entraîner, et nous avoir indiqué clairement que, dans sa pensée, la France est aujourd'hui en proie à tous ces abus, l'auteur s'attache à établir que la centralisation impériale est incompatible avec toute réforme, avec tout progrès politique, et qu'elle enlève au gouvernement jusqu'à la ressource de pouvoir mieux faire. Comme contrepartie de ce tableau, l'honorable écrivain affirme que ce qui fait la force du régime parlementaire, c'est qu'il désintéresse les révolutions en facilitant les réformes. Il n'eût pas été peut-être inutile de produire une simple preuve historique à l'appui de cette assertion. Mais, sans vouloir rechercher ici s'il faut aller demander cette preuve

Digitized by Google

aux souvenirs de février 1848, nous nous serions empressé de faire une réponse bien facile en ce qui concerne le gouvernement impérial, si M. Odilon Barrot, avec une bonne foi dont on ne saurait trop lui tenir compte, n'avait pris soin lui-même de nous épargner cette tâche. Voici, en effet, la réflexion que lui inspire la promulgation du décret du 24 novembre : « Singulier jeu de la politique! un gouvernement que nous réputions, et que je déclarais moi-même, dans les lignes qui précèdent, irréformable, s'est cependant réformé. Et ce gouvernement que nous avions au contraire choisi entre tous comme se prêtant le plus facilement aux réformes, *n'a pu ni voulu se réformer, et il a péri pour cela.* » Il était impossible de se réfuter soi-même avec plus de bonne grâce. Nous n'insisterons donc pas davantage sur ce point, et abordant l'ordre d'idées que nous avons spécialement en vue dans ce travail, nous allons examiner quel est aujourd'hui en France le rôle de l'État en matière d'administration.

II

La centralisation politique aide éminemment à comprendre la centralisation administrative : elle l'explique et la justifie. Il existe entre ces deux grands faits sociaux un lien tellement intime, que nous n'hésitons pas à considérer comme une chimère l'opinion de ceux qui jugent facile de constituer dans l'État des associations indépendantes au point de vue administratif, sans qu'il en puisse résulter aucun dommage pour la souveraineté politique.

Certes, il est bien loin de notre pensée de prétendre que notre organisation administrative ne puisse être, sur certains points, remaniée sans péril. Nous pensons notamment que l'on pourrait agrandir la sphère d'action dans laquelle se meut aujourd'hui le pouvoir municipal. Mais nous avons la conviction intime qu'il n'y a pas lieu de modifier les bases essentielles du système qui nous régit depuis soixante ans. Lorsqu'on attaque la centralisation, on ne se rend pas toujours un compte bien exact des éléments complexes de ce vaste mécanisme. On a bientôt fait de dire qu'il faut rétablir les libertés locales, et ne laisser au pouvoir central que le soin de gouverner la France en maintenant son unité ; mais il y a un abîme entre poser ce problème et le résoudre. Nous défions, en effet, que l'on nous cite un seul acte politique qui n'ait une influence plus ou moins directe sur la marche des affaires administratives ; ou une seule mesure administrative qui ne se rattache, par une solidarité plus ou moins étroite, à l'action de l'autorité politique. Rétablir les libertés

Digitized by Google

locales, ce serait répudier l'œuvre séculaire à laquelle l'Assemblée constituante a si glorieusement concouru, ce serait faillir à nos destinées. Voilà ce qui ne nous paraît pas avoir été suffisamment rappelé dans ces derniers temps. Aussi avons-nous pensé qu'il ne serait pas inutile de faire ressortir toute l'importance de cette vérité, en choisissant comme type de notre examen l'organisation communale actuelle. Là réside d'ailleurs l'intérêt capital de cette controverse ; et les raisons que l'on peut invoquer pour justifier le droit de tutelle de l'Etat sur les communes sont applicables, par analogie, à tous les autres établissements publics, les départements par exemple.

Il importe avant tout de préciser le sens exact qui s'attache à ces mots : *Centralisation, décentralisation administrative.* Cela est d'autant plus utile que les récentes discussions auxquelles a donné lieu dans la presse l'appréciation du décret du 13 avril dernier ont prouvé qu'il existait à cet égard, dans beaucoup d'esprits, une confusion fâcheuse. Il faut en effet considérer séparément dans cette matière : 1° Le droit réservé au pouvoir central de statuer sur les intérêts des établissements publics ; 2° le nombre et la nature des formalités suivant lesquelles ce droit s'exerce. Or, jusqu'à ce jour, tous les gouvernements qui se sont succédé en France n'ont fait, à peu d'exceptions près, qu'étendre le cercle des attributions réservées au pouvoir central. Il n'y a eu d'essais de décentralisation qu'en vue de simplifier les rouages administratifs, en rapprochant l'administrateur de l'administré. Pour y arriver, on a fait descendre le droit de décision d'un ou plusieurs degrés dans la hiérarchie des fonctionnaires, par application de ce principe que si l'on ne gouverne bien que de loin, on n'administre bien que de près. Le premier de ces deux points de vue doit d'abord fixer notre attention.

Est-il bon que le pouvoir central exerce, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses délégués, une tutelle permanente sur les communes et autres établissements publics? Paraîtrait-il préférable, au contraire, que ceux-ci fussent laissés maîtres de s'administrer librement, chacun à sa guise ? Si l'on admet en principe que le droit de tutelle de l'Etat se justifie par un intérêt élevé d'ordre public, dans quelles limites conviendra-t-il de le circonscrire? En d'autres termes, en quoi peut et doit consister aujourd'hui la liberté de la commune ?

Pour l'intelligence de cette question, il importe de rappeler quel fut jadis le caractère de ces franchises municipales, dont quelques publicistes demandent avec tant d'ardeur la restauration. Il faut d'ailleurs se souvenir qu'il ne s'agit ici que des villes proprement dites, car les communes rurales ne datent que de 1789. Ces der-

Digitized by Google

nières ne formaient auparavant que de simples paroisses, dépourvues d'organisation, et dépendant exclusivement de leurs seigneurs, laïques ou ecclésiastiques. Les beaux travaux de MM. Guizot, Augustin Thierry et Raynouard, auxquels il convient de joindre ceux du président Henrion de Pansey, ont nettement déterminé le caractère du grand mouvement municipal que le XIIe siècle vit éclore. Les chartes accordées aux communes par les seigneurs, soit en vue de prévenir le soulèvement des populations, soit pour faire déposer les armes à l'insurrection triomphante, avaient par-dessus tout une portée politique. Si dans l'origine les communes jouirent du droit de s'administrer souverainement, c'est qu'elles reçurent alors une véritable indépendance politique. L'une de ces prérogatives devint la conséquence naturelle de l'autre. Les magistrats municipaux étaient tout à la fois législateurs, généraux et juges. L'exercice de leur juridiction s'étendit même dans le principe jusqu'à certaines causes civiles, mais il fut restreint plus tard aux matières criminelles et de police. Ils levaient et organisaient les défenseurs de la cité ; ils établissaient les impôts nécessaires à son existence. Du reste, dans cette lutte contre la tyrannie des seigneurs, la royauté vint en aide aux associations municipales. Mais il arriva que lorsque les souverainetés féodales eurent cessé d'être un danger pour elles, les communes trouvèrent dans la royauté, leur alliée de la veille, un nouvel adversaire plus résolu et plus énergique, qui finit peu à peu par les dominer : évolution féconde, qui ne doit pas être considérée comme une sorte de trahison de la monarchie, mais bien comme un fait nécessaire, comme une phase providentielle du développement des destinées nationales.

Que conclure de ce rapide aperçu historique? C'est que la constitution de la commune moderne ne saurait être calquée rationnellement sur celle de l'ancienne commune. Dans l'intervalle qui les sépare, l'histoire atteste une grande date, 1789, et un grand fait, la consécration solennelle de notre unité. Faut-il donc aujourd'hui revenir en arrière? Irons-nous détruire l'œuvre des siècles au lieu de la perfectionner? Que l'on ne s'y trompe pas : par la force même des choses, l'indépendance administrative des communes conduirait fatalement, dans un avenir plus ou moins éloigné, au fédéralisme politique. M. Dupont White a très judicieusement fait ressortir les conséquences qui découleraient d'un changement de système : « Des communes ainsi faites, nous dit-il, vous les verrez, un jour d'élection, s'armer de leurs droits politiques contre toute loi générale qui leur déplaît ; elles prodigueront le mandat impératif, elles auront leurs *cahiers*, elles feront leur choix dans cet esprit, ce qui exposerait le pays à d'étranges malaises. Songez seulement qu'il n'est presque

Digitized by Google

pas de localité en France qui n'ait son intérêt propre, sa tradition, son instinct, son préjugé, tout cela jusqu'ici courbé et foulé comme il faut sous le poids de ces lois monumentales, de cette raison écrite en 1789, que nous a léguées le dernier siècle. Mais réveillez des êtres collectifs, créez des indépendances, dites aux communes qu'elles s'appartiennent, et toute cette diversité peut essayer de renaître. » Et plus loin, appréciant la centralisation au point de vue du rôle civilisateur que la France est appelée à jouer dans le monde, M. Dupont White ajoute : « Il faut prendre son parti des choses, et n'en pas vouloir qui se contredisent. C'est parce que les Etats-Unis ont des communes souveraines qu'ils n'ont pas autre chose; nation incohérente, problématique, nation décrétée et rien de plus. C'est parce que les communes ont abdiqué depuis quelques siècles, entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, qu'on y voit un seul peuple de trente-six millions d'hommes. Si l'on suivait de l'œil ce groupe fameux, si l'on écoutait le bruit de ses idées et de ses armes, tant de traces qu'il a laissées partout donneraient peut-être à penser qu'une grande nation a son prix dans les conseils qui décident de l'humanité. On peut croire que la Providence a plus d'une façon, plus d'un procédé pour faire l'éducation du genre humain. »

On soulève assez habituellement contre l'état de minorité des communes une objection qui est en réalité bien plus spécieuse que solide. On se demande comment il peut se faire qu'il ne se trouve pas dans chaque localité des hommes assez compétents pour que, abandonnés à leurs seules lumières, ils puissent gérer convenablement les intérêts de l'association ; et M. Odilon Barrot, déplorant ce qu'il appelle la plaie du fonctionnarisme, cherche à découvrir par quelle merveilleuse métamorphose un homme qui, la veille, était confondu dans une race d'incapables, peut devenir tout à coup un être supérieur, doué de toutes les qualités gouvernementales, par cela seul apparemment qu'il reçoit un brevet ou revêt un uniforme. On peut faire à cela une réponse bien simple. Ce qui est à redouter dans l'indépendance locale, ce n'est pas précisément l'incapacité de l'administrateur, bien que cette considération puisse paraître à bon droit décisive dans un très grand nombre de cas ; c'est encore et surtout la prédominance exclusive de l'intérêt individuel. La commune est suspecte non pas toujours d'impéritie, mais d'égoïsme ; non du défaut de lumières, mais de l'absence d'un patriotisme vrai. Sans doute elle n'est pas aveugle, mais on lui reproche de ne pouvoir embrasser du regard que l'horizon limité de son petit domaine. En un mot, on lui refuse le pouvoir de régler librement ses affaires, non pas tant parce qu'elle ne saurait pas leur donner une solution conforme à ses besoins que parce que cette solution n'intéresse pas qu'elle seule, mais

Digitized by Google

est appelée au contraire à exercer une influence décisive sur la prospérité générale de l'Empire.

Deux intérêts se trouvent ici en présence : d'un côté, celui des nombreuses communautés d'habitants qui peuplent le territoire. La situation géographique, la fécondité plus ou moins grande du sol, la salubrité ou l'inclémence du climat, les mœurs particulières contractées par leurs habitants sous l'influence de ces conditions naturelles, toutes ces causes ont créé de longue date entre les communes des inégalités de situation, de besoins et de ressources que l'on ne saurait méconnaître. D'un autre côté, nous apercevons l'intérêt social qui veut que ces éléments multiples soient coordonnés, et qui s'attache à faire tourner leur diversité même au profit de la chose publique. La subordination de la commune aux grands pouvoirs de l'Etat est donc un fait nécessaire, mais il reste à savoir dans quelles limites cette subordination doit être maintenue, afin de combiner l'essor des forces individuelles avec les exigences de l'action gouvernementale. Voici dans quels termes un jurisconsulte éminent, qui a été l'une des lumières du conseil d'Etat, M. Vivien, s'exprime à cet égard dans ses *Etudes administratives :* « L'administration locale est soumise à des conditions qui tiennent à sa nature même. Elle doit se combiner avec les intérêts généraux et obéir aux principes qui régissent la société dans son ensemble. Des précautions doivent être prises contre ses écarts. Il faut que les lois de l'Etat soient observées et appliquées par les pouvoirs locaux ; il faut que les propriétés communes, reçues des générations passées par les générations présentes comme un dépôt à transmettre à celles qui doivent leur succéder, ne soient point dissipées et ne puissent être aliénées que pour des besoins impérieux et constatés. Il faut, lorsque le gouvernement doit prélever des impôts sur la propriété privée, qu'elle ne soit point déjà grevée par des contributions locales, qui tarissent d'avance la source à laquelle l'Etat doit puiser pour son propre compte. Il faut enfin que les pouvoirs locaux ne puissent point blesser les droits des particuliers, sacrifier l'intérêt de la communauté qu'ils administrent à un intérêt privé, donner cours à leurs vengeances, à leurs jalousies, à l'esprit de tracasserie, intolérable surtout quand il s'exerce sur un petit théâtre. Sans l'observation de ces règles, il n'y a point d'ordre dans l'Etat, point de garanties pour les associations locales, point de sécurité ni de liberté pour les citoyens. »

Examinons maintenant les reproches que les partisans de l'indépendance communale adressent à la centralisation. M. Odilon Barrot regarde comme exagérée, en ce qu'elle amènerait fatalement les funestes résultats dont il s'est plu à nous dérouler le sombre tableau, une centralisation qui, sous le prétexte que les communes seraient

Digitized by Google

incapables de faire leurs affaires, se chargerait de les faire elle-même par ses agents, désignerait leurs maires, leurs percepteurs, leurs maîtres d'écoles, leurs curés et bientôt leurs gardes champêtres, ne permettrait à leurs conseils de s'assembler qu'avec sa permission, et se réserverait de faire annuellement leurs budgets. Pour répondre d'une manière complète à ces objections, il faudrait faire l'histoire de toute notre organisation administrative. Nous nous attacherons seulement aux principales, autour desquelles toutes les objections de détail peuvent être groupées. La nomination aux charges communales, les attributions du maire et des conseillers municipaux, enfin l'organisation financière de la commune considérée dans ses traits les plus essentiels, tels sont les points de vue que nous allons aborder successivement. Nous prions qu'on veuille bien nous pardonner ce que peuvent avoir d'aride quelques-uns des détails de cette matière. Nous nous attacherons du reste à faire ressortir quel a été le rôle de nos divers gouvernements dans le développement de cette centralisation que l'on nous représente avec tant de persistance comme issue du système impérial. « Si la centralisation n'eût pas existé, a dit M. de Cormenin, Napoléon l'eût inventée. » Cela est probable, car l'Empereur avait au suprême degré le génie de l'ordre; mais il n'eut pas besoin de l'inventer. La centralisation telle qu'elle apparut au commencement de ce siècle dans la Constitution du 22 frimaire et la loi du 28 pluviôse n'est pas sortie comme par enchantement, et armée de toutes pièces, du cerveau du premier Consul. Il n'a eu qu'à étendre la main sur l'œuvre séculaire de ses prédécesseurs, et, la façonnant aux besoins des temps, il lui a imprimé le cachet de l'idée moderne.

III

Aux termes de la loi du 5 mai 1855 sur l'organisation municipale, les maires et adjoints sont nommés par l'Empereur dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton et dans les communes de trois mille habitants et au-dessus. Dans les autres communes, ils sont nommés par le préfet au nom de l'Empereur. Ils peuvent être suspendus par arrêté préfectoral; mais il faut un décret pour prononcer leur révocation.

Le mode de nomination des maires variait autrefois suivant les localités. Dans certaines villes, ils étaient élus directement par les habitants; dans d'autres, ils étaient nommés par le roi sur une liste de plusieurs candidats. De nombreux édits et lettres-patentes attes-

Digitized by Google

tent combien furent fréquentes à cet égard les variations de notre régime municipal. Presque toutes les villes furent soumises tour à tour, soit à l'un, soit à l'autre de ces deux systèmes. Mais sous le règne de Louis XIV, le principe de la nomination directe par le pouvoir central fut généralisé. Il paraît même que ce grand changement ne fut pas déterminé seulement par des considérations politiques; il faut aussi en chercher la cause dans les embarras financiers que suscitait au pays la guerre d'Allemagne, qui dura près de trente ans, et que termina en 1697 le traité de Ryswick. On ne trouva rien de mieux à faire, pour se procurer de l'argent, que d'ériger les emplois municipaux en titres d'offices, qui furent vendus, soit à des particuliers, soit aux villes elles-mêmes. C'est ainsi que la royauté spécula, suivant la remarque d'Augustin Thierry, d'une part sur la passion des riches familles bourgeoises pour les charges héréditaires; de l'autre, sur l'attachement des villes aux débris de leurs anciennes franchises, qui, pour n'être plus en quelque sorte que nominales, ne leur semblaient pas moins précieuses. Aussi vit-on beaucoup de villes devenir adjudicataires des offices nouvellement créés. C'est là, il faut en convenir, une triste page de notre histoire. La monarchie eut le tort de discréditer, en la transformant en mesure fiscale, une innovation qui était bonne en soi au point de vue de l'intérêt public, mais qui froissait gravement les traditions des localités. L'édit de 1692, qui organisa ce système, fut confirmé par plusieurs autres, rendus également sous le règne de Louis XIV. Mais un des premiers actes de la Régence fut de supprimer les offices et de rendre aux villes l'élection de leurs maires et échevins (édit de juin 1716). Six ans après, un nouvel édit, celui d'août 1722, fit revivre le système inauguré en 1692. Depuis lors, tantôt l'élection fut rendue aux villes, tantôt la royauté ressaisit le droit de pourvoir aux charges municipales. Lorsqu'éclata la Révolution, la législation était fixée dans ce dernier sens par l'édit de novembre 1771. Nous en citerons les motifs, que la centralisation moderne n'a certes pas à désavouer: « Nous avions lieu d'espérer qu'en rendant aux villes et communautés la liberté de se nommer elles-mêmes leurs officiers, et d'après les mesures que nous avions prises par lesdits édits (ceux d'août 1764 et mai 1765), les citoyens de tous les ordres, se réunissant pour l'avantage commun, ne profiteraient de cette liberté que pour concourir unanimement au bien de leur communauté, et dépouilleraient tout autre intérêt dans le choix des sujets chargés d'y veiller. Nous avons néanmoins reconnu depuis qu'au lieu des avantages que nous nous étions promis de l'exécution desdits édits, elle devenait dans toutes les villes une source d'inimitiés et de divisions, sur le désir que des gens, souvent incapables, avaient de participer à l'ad-

Digitized by Google

ministration, et par la cabale et les brigues qui s'introduisaient dans les élections, et qui donnaient souvent lieu à des procès ruineux pour lesdites villes, retardaient l'expédition de leurs affaires communes, et jetaient le trouble et la confusion dans leur administration, en sorte que le bien que nous nous étions proposé d'opérer devient chaque jour le principe d'un mal réel. Nous avons cru ne pouvoir remédier trop tôt à cet abus, et nous n'avons pas trouvé de moyen plus expédient que de créer et rétablir, en titre, dans toutes les villes et bourgs de notre royaume, des officiers municipaux, qui, après avoir obtenu notre agrément, n'étant point redevables de leurs charges aux suffrages des particuliers, et n'ayant plus rien à appréhender de leurs successeurs, en exerceront les fonctions sans passion et avec toute la liberté qui leur est nécessaire pour conserver l'égalité dans la distribution des charges publiques. »

L'Assemblée constituante rendit aux communes l'élection de leurs maires, et ce système fut maintenu par la Constitution de l'an III, sauf pour les grandes villes, dont les maires devaient être nommés par les administrations de département et confirmés par le pouvoir exécutif. La loi du 28 pluviôse an VIII décida que les maires et adjoints seraient nommés dans les villes de cinq mille habitants et au-dessus par le premier Consul; par le préfet, dans les autres communes. La Restauration et le gouvernement de Juillet conservèrent cet état de choses, mais en modifiant quelque peu la compétence respective du chef de l'Etat et des préfets. Enfin, le décret du 3 juillet 1848 inaugura un nouveau système en confiant aux conseils municipaux le soin de nommer les maires et adjoints. Toutefois, le droit de nomination directe par le pouvoir exécutif subsista pour les chefs-lieux de département et d'arrondissement et pour les communes d'une population supérieure à six mille âmes.

Telles sont les données historiques qui se rattachent à cette question. Est-il désirable que la législation actuelle soit révisée? Nous ne le pensons pas, et notre opinion se fonde d'une part sur l'intérêt de l'Etat à conserver dans ses mains la nomination des maires, et de l'autre sur ce que les communes, loin de trouver une garantie sérieuse à en être investies, seraient exposées à voir la gestion de leurs affaires tomber dans des mains imprudentes et inhabiles. Si l'on veut aller sincèrement au fond des choses, on reconnaîtra que la question de vanité locale tient, dans les aspirations des communes à nommer elles-mêmes leurs maires, une place bien plus réelle que le besoin de pourvoir à leur administration d'une manière plus sage et plus avantageuse. On concevrait qu'une commune pût avoir un intérêt véritable à nommer son maire si les attributions de celui-ci lui permettaient, le cas échéant, de compromettre gravement les intérêts dont la ges-

Digitized by Google

tion lui est confiée; mais, comme nous le verrons plus loin, il n'en est pas ainsi. Le maire n'a pas qualité pour engager soit les finances de la commune, soit le mode d'administration de ses biens. Il n'est que l'exécuteur des délibérations prises par le conseil municipal. Lorsque, dans certains cas urgents, il procède d'initiative aux actes dits conservatoires, ces actes ne peuvent ni engager les questions de principe, ni préjuger les solutions à intervenir. Si, dans d'autres circonstances, le maire est amené à agir contre le vœu du conseil municipal, ce n'est pas qu'il puisse lui imposer sa volonté en vertu d'un pouvoir qui lui serait propre, c'est qu'alors il obéit aux ordres de l'autorité supérieure. Il peut arriver par exemple qu'un maire ordonne l'exécution, puis le paiement de travaux en vue desquels le conseil municipal a refusé de voter les fonds qui lui étaient demandés; mais c'est qu'auparavant, la dépense ayant été reconnue obligatoire, le crédit nécessaire aura été inscrit d'office au budget de la commune par arrêté préfectoral, et que d'ailleurs si le maire se refusait à faire faire les travaux, et à mandater la dépense, il y serait procédé d'office en dehors de son intervention. Ainsi donc, il faut le répéter, les communes n'auraient un intérêt sérieux à nommer elles-mêmes leurs maires que si, remaniant d'une manière profonde le système des attributions municipales tel que l'a organisé la loi éminemment centralisatrice, à ce point de vue, du 18 juillet 1837, le législateur venait à les affranchir de l'état de tutelle dans lequel elles se trouvent. Or, comme nous l'avons déjà indiqué, et comme nous chercherons à le prouver tout-à-l'heure, ce retour vers un passé déjà bien lointain serait extrêmement périlleux, parce qu'il entraverait la marche progressive de tous nos grands intérêts publics.

Non-seulement, dans l'état actuel des choses, la commune n'est pas réellement intéressée à nommer son maire, mais l'expérience prouve à quels inconvénients conduirait pour elle-même le système de l'élection. On ne s'y est pas trompé même en 1848, alors que notre droit électoral s'est trouvé subitement étendu dans de très larges limites. L'évidence des faits était si palpable que, malgré la fièvre du temps, le gouvernement de la république se garda bien d'abandonner au suffrage universel la nomination des maires. Il s'arrêta à un système mixte, d'après lequel, ainsi que nous l'avons déjà dit, cette nomination fut remise aux membres des conseils municipaux. Qui ignore en effet à quel point les élections communales soulèvent des compétitions d'autant plus ardentes et suscitent des intrigues d'autant plus envieuses que le théâtre de la lutte se trouve plus circonscrit? Et ce qui est vrai pour l'élection des conseils municipaux le serait bien plus encore pour l'élection des maires, leurs fonctions étant environnées du prestige qui s'attache toujours à

Digitized by Google

l'exercice actif du pouvoir, dans quelque sphère qu'il se manifeste.

Si nous passons de l'intérêt de la commune à celui de l'Etat, la législation actuelle se justifie avec non moins d'autorité. Les maires sont en effet revêtus aujourd'hui d'un caractère double. Non-seulement ils sont chargés de la gestion des affaires communales, mais encore, comme fonctionnaires publics, ils remplissent des attributions administratives et judiciaires. A ce dernier titre, ils sont officiers de l'état civil, officiers de police judiciaire, juges de simple police. Comme agents de l'administration générale, ils sont chargés, sous l'autorité des délégués du pouvoir exécutif, de la publication et de l'exécution des lois et règlements, de l'exécution des mesures de sûreté générale, enfin de certaines fonctions, pour la plupart très importantes (celles qui ont trait, par exemple, au recrutement), et que des lois spéciales leur ont conférées. En un mot, le maire est non-seulement le représentant de la commune dans l'Etat, mais il est aussi dans la commune le représentant de l'intérêt social, que l'Etat résume. On voit dès lors combien la marche des affaires publiques est intéressée à ce que le gouvernement ne se dessaisisse pas du droit de nomination directe.

Nous terminerons sur ce sujet en rappelant deux objections qui ont été faites contre le système actuel. L'honorable M. Vivien, tout en repoussant l'élection par le suffrage universel, ne se montrait pas plus favorable à la nomination directe par le pouvoir exécutif, et il se ralliait au système du décret du 3 juillet 1848. D'un côté, les fonctions des maires lui paraissaient être trop complexes et exiger trop de qualités d'une appréciation délicate pour qu'il fût possible de les livrer aux hasards et aux entraînements du scrutin populaire; de l'autre, il pensait que l'autorité du gouvernement ne peut qu'être compromise par ce fait qu'il devient responsable dans trente-sept mille communes et pour soixante-quatorze mille nominations, en ne comptant qu'un adjoint pour chaque mairie, de tous les choix faits par ses agents. Nous ne nous dissimulons pas qu'en cela comme en toute chose des inconvénients ne puissent se produire, mais ils ne nous paraissent pas de nature à faire abandonner le principe de la nomination directe. Leur perspective stimule d'ailleurs le soin apporté par les préfets dans le choix des nominations qu'ils doivent soumettre à la sanction de l'Empereur, ou auxquelles ils sont chargés de pourvoir eux-mêmes, puisqu'ils demeurent responsables en définitive des unes comme des autres. — Enfin, on a répété tout récemment encore, au sujet d'un conflit qui a surgi dans l'une de nos cités les plus importantes, que des faits aussi regrettables ne pourraient se produire si le gouvernement ne se réservait pas la nomination des maires. Quant à nous, nous croyons que, bien loin d'éviter par là les

Digitized by Google

conflits de cette nature, on ne ferait que leur donner la facilité de se prolonger indéfiniment, au détriment des intérêts de l'Etat et de ceux des communes tout ensemble.

Nous avons cru devoir parler avec quelque détail de la nomination des maires, parce que ce point de notre droit public a fourni aux adversaires de la centralisation le sujet de leurs attaques les plus vives. En ce qui concerne les autres agents de la commune, tels que l'instituteur et le receveur municipal, il nous suffira de dire que quelque modestes que leurs fonctions puissent paraître au premier abord, elles se rattachent cependant d'une manière sérieuse aux intérêts généraux de l'Etat, et nécessitent que leurs titulaires soient soumis à des conditions hiérarchiques, aussi avantageuses d'ailleurs pour les communes, à qui on fournit ainsi de bons employés, qu'à ces employés eux-mêmes, dont l'Etat stimule le zèle et assure la carrière. — C'est ainsi encore que le décret du 25 mars 1852 nous semble avoir innové d'une manière heureuse, en transportant aux préfets le droit de nommer les gardes-champêtres, droit qui avait été attribué aux maires, sauf l'approbation des conseils municipaux, par la loi du 18 juillet 1837. Il est de notoriété publique que, dans un très grand nombre de communes rurales, les fonctions de gardes-champêtres étaient souvent confiées à des hommes incapables de les bien remplir, soit pour cause d'infirmités, soit par suite de leur âge, soit enfin parce qu'étant nés et ayant toujours vécu dans le pays, ils ne voulaient ou ne savaient pas se résoudre, quand besoin était, à dresser des procès-verbaux. Depuis 1852, de notables améliorations ont été réalisées à cet égard. On a substitué aux gardes impotents, ou d'une moralité parfois équivoque, des hommes jeunes, actifs, anciens militaires pour la plupart, ayant rapporté du service l'habitude de la discipline, de l'ordre, et, ce qui n'est pas à dédaigner, de la course gymnastique. Ce que les préfets ont pu faire, beaucoup de maires, enchaînés par des considérations de personnes, ne l'eussent pas osé. Et il faut dire que les résultats de ce changement apparaîtront bien plus sensibles encore le jour, sans doute peu éloigné, où, suivant le vœu si souvent émis par les conseils généraux, on procédera à l'embrigadement des gardes-champêtres.

Enfin, dans l'énumération des griefs de M. Odilon Barrot contre la centralisation, nous avons remarqué, non sans surprise, celui qui a trait à la nomination des curés. L'honorable écrivain n'ignore pas que parmi les 32,000 ecclésiastiques qui sont en possession des titres paroissiaux, les desservants des succursales et chapelles publiques ou annexes, au nombre d'environ 29,000, sont nommés par les évêques seuls, et que le gouvernement n'intervient dans la nomination des curés que pour agréer, s'il y a lieu, les choix faits par

Digitized by Google

les évêques, mais sans pouvoir jamais les déterminer. M. Odilon Barrot n'a donc pu exprimer à cet égard qu'une sorte d'opinion fantaisiste ou une prévision à longue échéance. Ce que nous venons de dire suffit pour apprécier la première ; et, quant à la seconde, nous ne saurions à aucun titre partager ses craintes.

IV

Ce que nous avons dit au sujet de la nomination des maires, doit être complété immédiatement par l'examen de leurs attributions. Nous pourrons ainsi reconnaître si la prérogative dont jouit le pouvoir central est de nature à livrer à l'arbitraire, comme on le prétend, la question des intérêts communaux, en laissant le pouvoir municipal dépourvu de toute garantie. Le maire peut être considéré soit comme agissant d'initiative, en vertu d'un pouvoir propre que le législateur lui confère, soit comme exécutant purement et simplement les délibérations du conseil municipal. Aux termes de la loi du 18 juillet 1837, il prend des arrêtés en vue d'ordonner les mesures locales sur les objets confiés par les lois à sa vigilance et à son autorité. Il s'agit surtout ici de la police municipale et rurale, attribution d'une grande importance. Par leurs arrêtés portant règlement permanent, les maires statuent sur ce qui concerne la police des lieux publics, tels que les bals et théâtres, les cabarets, débits de boissons, etc. ; sur l'usage des eaux des puits, fontaines et abreuvoirs publics ; sur la tenue des marchés, leur mode d'approvisionnement, la désignation des emplacements où la vente pourra être faite ; sur la fixation des taxes de la boulangerie et de la boucherie. Citons encore les mesures qui intéressent la salubrité et la sécurité publiques : celles, notamment, relatives à l'exposition et à la vente des comestibles gâtés ou nuisibles ; à la police des tueries particulières ; aux précautions propres à prévenir les incendies ; à la police de la chasse.

Or, il faut reconnaître que si le législateur n'a pas accordé sur ce point à l'autorité municipale une indépendance complète, il a cependant assuré l'exercice de son action dans des conditions tellement larges, que le pouvoir exécutif ne peut y substituer la sienne propre. Les arrêtés portant règlement permanent ne sont pas, il est vrai, exécutoires de plein droit, mais ils ne peuvent être modifiés contre le vœu du représentant de la commune. Le préfet ne peut que les annuler ou les suspendre ; de telle sorte que, lorsqu'une annulation intervient, les choses sont remises au même et semblable état

Digitized by Google

qu'auparavant, et le maire conserve dans toute sa plénitude son droit de réglementation. L'expérience a prouvé combien cette ligne de démarcation entre le droit de tutelle du pouvoir exécutif et le droit de décision de l'autorité communale a été sagement tracée; et, dans les rares circonstances où les préfets ont pu commettre en pareille matière des excès de pouvoir, le conseil d'Etat, statuant au contentieux, n'a cessé de consacrer les prérogatives des autorités locales. On peut reconnaître ici encore que la centralisation n'exclut pas les garanties, et que la main de l'Etat ne s'étend pas au delà des limites que les intérêts généraux peuvent réclamer.

Mais, objectera-t-on, cette prétendue indépendance du pouvoir municipal n'est qu'une chimère, puisque le préfet peut opposer son veto à l'exécution des arrêtés que les maires jugent convenable de prendre. Elle ne serait réelle que s'il appartenait au représentant de la commune de rendre ses arrêtés exécutoires sans le concours de l'autorité supérieure. Cela est incontestable; mais nous répéterons ici ce que nous avons dit au début de ce travail : Il importe à l'ordre public de ne pas constituer au sein de l'Etat des individualités souveraines, les intérêts locaux devant toujours être subordonnés à l'intérêt de la nation entière. Il faut d'ailleurs remarquer que les arrêtés des maires n'ont pas toujours trait à un intérêt purement local. Il en est qui, bien qu'exécutoires dans les seules limites de la commune, exercent indirectement leur influence sur des localités voisines. Tels sont ceux sur la police des foires et marchés. Il en est d'autres qui intéressent dans une certaine mesure la sûreté générale : tels sont ceux qui réglementent la police des lieux publics.

Jetons maintenant un regard sur l'organisation et les attributions des conseils municipaux. Leur organisation est aujourd'hui réglée par la loi du 5 mai 1855. Voici, d'une manière sommaire, les dispositions de cette loi qui concernent les conditions de l'électorat et de l'éligibilité, le mode de réunion des conseils, et le droit réservé au pouvoir exécutif de les suspendre ou de les dissoudre : Les conseillers municipaux sont élus par tous les citoyens âgés de vingt et un ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, et habitant la commune depuis six mois au moins. Pour être éligible, il suffit d'être âgé de vingt-cinq ans, et de ne se trouver dans aucun des cas d'incompatibilité qu'a déterminés le législateur. Lors de la discussion du projet de loi, plusieurs orateurs insistèrent pour que le gouvernement se réservât la nomination des conseillers municipaux aussi bien que celle des maires et adjoints. Mais cette proposition fut combattue par les commissaires du gouvernement, et le principe de l'élection fut maintenu. La différence entre les deux cas est très sensible. Le conseil municipal ayant qualité pour engager les intérêts

Digitized by Google

de la commune, il est juste qu'il soit nommé par les habitants ; nous avons déjà constaté qu'il n'en est pas ainsi pour le maire.

Les réunions des conseils municipaux ne sont pas permanentes. Ils s'assemblent en session ordinaire quatre fois par an. Chaque session peut durer dix jours, et pendant ce temps le conseil peut s'occuper de toutes les matières qui rentrent dans ses attributions. En outre, si, dans l'intervalle des sessions, l'intérêt de la commune nécessite une ou plusieurs réunions extraordinaires, elles sont autorisées par le préfet dans l'arrondissement chef-lieu et par les sous-préfets dans les autres arrondissements ; mais le conseil ne peut s'occuper alors que des objets en vue desquels il a été spécialement convoqué. Quoi que l'on puisse dire, ce sont là des dispositions sages et tutélaires. On ne saurait admettre que les conseils municipaux puissent devenir des foyers permanents d'agitation en s'occupant, le cas échéant, de tout autre objet que de l'intérêt communal. Les premières lois de l'Assemblée constituante, il faut bien l'avouer, manquèrent à cet égard de prévoyance, et l'on eut à s'en repentir. On a fait au système actuellement en vigueur le reproche d'être tombé dans l'excès contraire, et d'occasionner, par suite de l'exigence d'une autorisation préalable, des lenteurs préjudiciables aux intérêts de la commune. Nous croyons que l'on s'exagère beaucoup cet inconvénient : car, tout en exigeant, en principe, que la convocation des membres du conseil municipal ait lieu trois jours avant la réunion quand il s'agit d'une session ordinaire, et cinq jours auparavant lorsqu'il s'agit d'une session extraordinaire, la loi autorise les sous-préfets, dans le cas d'extrême urgence, à abréger les délais de cette convocation.

Le droit réservé au chef de l'Etat de prononcer la dissolution des conseils municipaux avait été consacré par la loi du 21 mars 1831. La Constitution de 1848 maintint ce principe, mais en exigeant l'avis conforme du conseil d'Etat. La loi du 7 juillet 1852 et celle du 5 mai 1855 ont consacré une innovation importante en autorisant, dans le cas de suspension ou de dissolution d'un conseil municipal, la nomination d'une commission spéciale chargée de veiller aux intérêts de la commune. Le nombre des membres de cette commission ne peut être inférieur à la moitié de celui des conseillers municipaux ; elle peut être maintenue en fonctions jusqu'au renouvellement quinquennal.

Les attributions des conseils municipaux sont aujourd'hui réglées par la loi du 18 juillet 1837 ; elles sont de diverses natures. Les conseils font des *règlements* sur certains objets déterminés ; ils prennent des *délibérations* sur tous les intérêts de la commune quels qu'ils soient ; ils donnent leur *avis* sur diverses mesures d'administration

Digitized by Google

qui ne concernent pas spécialement la commune ; enfin, ils peuvent exprimer des *vœux* sur tous les objets d'intérêt local. Nous devons dire quelques mots seulement des règlements et délibérations proprement dites. Il faut reconnaître que si la commune est soumise à la tutelle de l'autorité quant à la gestion de ses biens, si les résolutions du conseil ne sont pas par elles-mêmes exécutoires, du moins l'autorité supérieure ne peut substituer son initiative propre à celle des représentants de la commune, et imposer à celle-ci, sauf dans certains cas que nous allons indiquer plus loin, l'exécution des mesures auxquelles ils négligeraient ou refuseraient de donner suite.

Il existe une différence remarquable entre les règlements faits par les conseils municipaux et leurs délibérations proprement dites. Dans le premier cas ils rendent de véritables décisions, qui ne peuvent être modifiées par le préfet. Celui-ci peut seulement en suspendre l'exécution ou les annuler. S'il n'exerce pas ce droit dans un délai de trente jours, la délibération devient exécutoire. Les conseils municipaux statuent par voie de règlement : 1° sur le mode d'administration des biens de la commune ; 2° sur les conditions des baux à ferme ou à loyer dont la durée n'excède pas dix-huit ans, pour les biens ruraux, et neuf ans pour les autres biens ; 3° sur le mode de jouissance et la répartition des pâturages et fruits communaux, autres que les bois, et sur les conditions à imposer aux parties prenantes ; 4° sur les affouages, en se conformant aux lois forestières. Comme les décisions des conseils municipaux sur ces matières n'ont trait qu'à la jouissance des biens et n'engagent guère que le temps présent, la loi leur a accordé une grande latitude. Mais lorsqu'il s'agit d'engager l'avenir, d'aliéner une portion du patrimoine commun, de grever le budget municipal de charges parfois extrêmement lourdes, il ne saurait plus en être ainsi, et la nécessité de la tutelle gouvernementale reparaît dans toute sa force. Il faut dire d'ailleurs que si les délibérations ordinaires des conseils municipaux ne peuvent recevoir leur exécution qu'après avoir été approuvées par l'autorité administrative, d'un autre côté celle-ci n'a pas, en thèse générale, le pouvoir de les modifier. C'est là une nouvelle preuve que la centralisation n'exclut pas les garanties, et que l'action du pouvoir, si elle ne cesse pas d'être tutélaire, ne saurait du moins devenir oppressive. Telles sont les règles applicables aux délibérations qui concernent les tarifs et les règlements de perception de tous les revenus communaux ; les acquisitions, aliénations, échanges des propriétés communales, leur affectation aux différents services publics, et en général tout ce qui intéresse leur conservation et leur amélioration ; la délimitation ou le partage des biens indivis entre deux ou plusieurs communes ou sections de communes ; les projets de constructions, de grosses répara-

Digitized by Google

tions, et en général tous les travaux à entreprendre ; l'ouverture des rues et places publiques ; le parcours et la vaine pâture ; l'acceptation des dons et legs faits à la commune et aux établissements communaux ; les actions judiciaires et les transactions ; enfin tous les autres objets sur lesquels des lois spéciales appellent les conseils municipaux à délibérer.

Nous n'avons pas compris à dessein dans l'énumération qui précède, la fixation des recettes et dépenses, ordinaires ou extraordinaires. Le système financier des communes mérite en effet un examen à part, afin de déterminer nettement ce qu'il faut penser des reproches adressés à la centralisation relativement à cet objet. Il peut sembler tout naturel à première vue d'abandonner à la commune la plus grande liberté pour l'établissement de son budget. Mais si l'on réfléchit que pour les établissements publics, comme pour les individus, les questions de finances subordonnent toutes les autres, en ce sens que tout développement matériel et moral dépend de la solution qu'elles reçoivent ; si l'on reconnaît que les questions de principe se trouvent constamment dominées, quoi qu'on fasse, par celles des voies et moyens, on sera amené à penser que la fixation du budget municipal n'est pas une chose aussi simple qu'elle peut le paraître au premier abord, et que des motifs élevés d'intérêt social légitiment l'intervention des pouvoirs législatif et exécutif dans les opérations financières des communes.

La loi du 18 juillet 1837 a distingué les dépenses communales en *obligatoires* et *facultatives*. « Les conseils municipaux, disait le rapporteur de cette loi, M. Vivien, ont le droit de régler les dépenses communales, d'en augmenter ou d'en réduire le nombre et l'importance ; c'est leur principale attribution. Mais à côté du droit de la commune se trouve le droit général de l'Etat et l'intérêt de l'avenir, dont l'Etat est aussi le défenseur et le gardien. Toute dépense qui peut affecter l'Etat et les intérêts généraux est nécessaire et peut être exigée de la commune. Elle doit pourvoir également à celles qui ont pour objet l'exécution d'une loi, l'accomplissement d'une obligation publique ou privée. Enfin, parmi les dépenses purement communales le gouvernement a le droit d'imposer celles qui intéressent essentiellement l'existence même de la commune, et dont le refus suspendrait, si l'on peut s'exprimer ainsi, la vie communale. » Mais il ne suffisait pas de conférer à certaines dépenses le caractère obligatoire. Le législateur devait aussi prévoir le cas où le conseil municipal négligerait ou refuserait de voter la somme reconnue nécessaire ; de là est né le droit d'*inscription d'office*, consacré pour la première fois par la loi de 1837, et qui constitue, au point de vue de la direction des affaires communales, le plus puissant levier dont la

Digitized by Google

centralisation dispose. Hâtons-nous d'ajouter que l'exercice du droit d'inscription d'office a été renfermé dans des limites qui ne laissent dans la pratique aucune prise à l'arbitraire. Il n'appartient en effet qu'à une loi ou à un règlement d'administration publique de déclarer une dépense obligatoire, et si un préfet inscrivait d'office au budget d'une commune une dépense simplement facultative, son arrêté serait susceptible d'être déféré au conseil d'Etat par la voie contentieuse.

Il peut sembler étonnant que le gouvernement de Juillet ait été le premier à s'armer vis-à-vis des communes du droit d'inscription d'office ; mais la raison en est bien simple. Sous le premier Empire et pendant la Restauration, les conseils municipaux étant nommés par le gouvernement, leurs résistances aux nécessités légales ne pouvaient être qu'extrêmement rares, et d'ailleurs si des conflits venaient à s'élever, il était toujours facile d'y mettre un terme. Mais de sérieuses difficultés se produisirent lorsqu'après 1830 le principe électif remplaça celui de la nomination directe par le pouvoir central. C'est ainsi qu'il se manifesta à cette époque au sein des populations une réaction des plus vives contre le culte catholique et ses ministres. Les intérêts religieux se trouvaient compromis par la résistance qu'opposaient un nombre considérable de communes à voter les sommes nécessaires à la célébration du culte et à l'entretien des autels. Aussi le législateur ne tarda-t-il pas à s'apercevoir que plus il se montrait libéral à l'égard des conseils municipaux, plus il convenait de prémunir la société contre celles de leurs décisions qui, inspirées par la passion seule ou par l'égoïsme local, seraient de nature à entraver la marche régulière des affaires publiques.

Parmi les dépenses obligatoires des communes, nous citerons principalement : l'entretien de l'hôtel-de-ville, les frais de bureau ou d'impression, y compris le traitement du secrétaire de la mairie ; — l'abonnement soit au *Moniteur universel*, soit au *Moniteur des Communes*, soit au *Bulletin des Lois*, suivant l'importance des localités ; — les frais de recensement de la population ; — les traitements des agents municipaux, tels que les receveurs, les gardes champêtres, les gardes forestiers, etc. ; — les frais de perception de l'octroi ; — le traitement et les frais de bureau des commissaires de police ; — les dépenses de la garde nationale ; — les contributions et prélèvements établis par les lois sur les biens et revenus communaux ; — l'acquittement des dettes exigibles ; — enfin et surtout les dépenses relatives à l'instruction publique, au service des cultes, aux enfants trouvés et assistés, aux aliénés, aux chemins vicinaux, dans la mesure qui a été déterminée par les lois spéciales à chacune de ces différentes matières. — Toutes autres dépenses que celles énumérées

Digitized by Google

par le législateur sont purement facultatives, par exemple celles d'éclairage et de pavage, celles des promenades publiques, des bibliothèques et des musées.

Nous parlions tout-à-l'heure de la nécessité de protéger les intérêts du culte public. Qui ignore combien sont fréquentes et tenaces dans les communes rurales les résistances des Conseils municipaux à voter les sommes nécessaires soit pour l'indemnité de logement au curé ou desservant, quand la commune ne possède pas de presbytère; soit pour les réparations aux édifices du culte; soit pour la clôture, l'entretien ou la translation des cimetières; soit enfin, d'une manière générale, pour les secours de toute sorte à accorder aux fabriques en cas d'insuffisance de leurs revenus? M. Odilon Barrot, tout en attaquant la centralisation, proteste qu'il accepte les résultats de 1789 et qu'il ne croit pas aux résurrections. Cela étant, il faut pourtant bien admettre que l'Etat ne peut pas abdiquer le concours effectif qu'il s'est engagé, dès le principe, à donner aux nouvelles fabriques dont le Concordat avait stipulé le rétablissement. On ne doit pas oublier que ce concours a pour but de compenser pour les établissements ecclésiastiques les effets de la réunion de leurs anciennes propriétés au domaine national. Il existe aujourd'hui un bien petit nombre de fabriques possédant des revenus ordinaires assez élevés pour faire face aux dépenses du culte, qui ont été maintenues en principe à leur charge par le décret du 30 décembre 1809. L'immense majorité de ces établissements est obligée de recourir chaque année aux communes. Eh bien! nous sommes convaincu que si l'on réalisait la réforme radicale dont M. Odilon Barrot se porte le champion, si les communes demeuraient maîtresses de régler elles-mêmes leurs budgets en dehors de toute tutelle administrative, les intérêts légitimes du culte en recevraient, dans un grand nombre de localités, une sérieuse atteinte. Si l'on veut être logique, il faut nécessairement prendre parti pour l'une ou l'autre des situations que voici : ou maintenir l'organisation actuelle, c'est-à-dire la tutelle financière des communes, en reconnaissant que la centralisation est favorable aux intérêts religieux, ou transporter à la charge de l'Etat les obligations qui pèsent actuellement sur les communes en matière de culte, ce qui ne serait autre chose, en définitive, que donner une extension plus grande encore au système contre lequel on s'élève; ou bien enfin admettre que les ministres des différents cultes devraient être abandonnés à leurs ressources propres, sans participation aucune des communes et de l'Etat à l'entretien des autels. On voit par là quelles graves éventualités soulève l'hypothèse de la réforme budgétaire réclamée par M. Odilon Barrot, ce qui justifie pleinement combien est étroit,

Digitized by Google

ainsi que nous l'avons déjà fait observer, le lien qui unit les intérêts administratifs des communes à la solution des questions les plus délicates de la politique.

Prendrons-nous pour exemple l'instruction publique? Ici encore la centralisation nous apparaît comme un fait nécessaire, comme le ressort le plus actif du progrès civilisateur. S'il est vrai de dire que l'ignorance est le plus grand des fléaux qui puissent affliger l'humanité, il faut reconnaître qu'un gouvernement qui a la conscience de sa mission ne saurait, en proie à une indifférence coupable, abdiquer la haute tutelle de l'enseignement public, et spécialement de l'instruction primaire. En écrivant ces lignes, nous nous rappelons cette belle parole de M. Lerminier : « Ah! versez la lumière sur la tête du peuple; vous lui devez ce baptême; » et nous ne pouvons qu'applaudir au système de la loi du 15 mars 1850, qui impose à chaque commune l'obligation d'entretenir au moins une école primaire et de fournir en conséquence à l'instituteur un local convenable, un mobilier de classe et un traitement. Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet, l'un des plus intéressants qui puissent appeler l'examen. Toutefois nous devons nous borner à cette simple indication qui servira à corroborer l'idée-mère de ce travail.

Parlerons-nous également des chemins vicinaux dont l'état influe d'une manière si directe sur la prospérité du commerce et de l'agriculture? Veut-on savoir les résultats que la centralisation a produits à cet égard, et ceux qu'elle ne cesse d'enfanter chaque année encore? Jusqu'à la loi du 21 mai 1836, la situation des voies vicinales a été on ne peut plus précaire; mais, depuis vingt-cinq ans, grâce à cette loi centralisatrice, les choses ont complétement changé de face, et il faudrait être ou bien prévenu ou bien aveugle pour le dénier. Quel a donc été le pouvoir magique de cette loi? Le voici : elle a fortement armé l'autorité administrative soit contre la commune, soit même contre la propriété privée. D'une part, en effet, elle déclare obligatoires pour les communes les dépenses d'établissement et d'entretien des chemins vicinaux légalement reconnus; elle veut que si le conseil municipal, dûment mis en demeure, ne vote pas la prestation en nature et les centimes additionnels nécessaires (jusqu'à concurrence de cinq au maximum), ou si la commune n'en fait pas emploi dans les délais prescrits, le préfet puisse d'office soit imposer la commune dans les limites du maximum, soit faire exécuter les travaux. D'autre part, consacrant une dérogation tout exceptionnelle au principe suivant lequel nul ne peut être privé de sa propriété, pour cause d'utilité publique, qu'après l'accomplissement de formalités nombreuses et le payement d'une préalable indemnité, la loi de 1836 décide qu'un simple arrêté du préfet, portant reconnais-

Digitized by Google

sance et fixation de la largeur d'un chemin vicinal, attribue définitivement à ce chemin le sol compris dans le tracé. Le propriétaire se trouve dépossédé *ipso facto*, et son droit se résout en une simple indemnité, dont le règlement n'a lieu qu'après la dépossession.

Si, abandonnant l'examen des dépenses communales, nous voulions porter nos regards sur la création des ressources destinées à y pourvoir, nous serions amenés à constater avec non moins d'évidence la nécessité de la subordination de la commune à la tutelle de l'Etat. Afin de nous renfermer dans le cadre qui nous est tracé, nous n'en citerons qu'une preuve entre beaucoup d'autres. Supposons pour un instant que les communes soient investies du droit de fixer elles-mêmes le montant des taxes nécessaires au payement de leurs dépenses, telles que les taxes d'octroi. Aux termes du dernier traité de commerce avec l'Angleterre, les deux pays s'engagent à laisser complétement libre l'exportation de la houille et à ne la grever d'aucun droit. En outre, les tarifs français qui variaient de 3 fr. 60 c. par tonne à 1 fr. 20 c., suivant que l'importation avait lieu par telle ou telle frontière de terre ou de mer, ont été ramenés à un chiffre uniforme et modéré. Eh bien ! lorsque le gouvernement, en vue de faire descendre un grand nombre de produits manufacturés à des prix plus accessibles aux consommateurs, aurait ainsi diminué dans une notable proportion les droits de douane sur les houilles et les cokes, serait-il possible d'admettre que certaines villes pussent, sans nul souci de l'intérêt général et dans le but unique de remplir un peu plus leur caisse, annihiler le bienfait de cette stipulation généreuse, en frappant les combustibles minéraux de taxes considérables ? L'indépendance financière de la commune serait ici de nature à préjudicier à l'intérêt public en entravant d'une manière indirecte l'exercice de l'une des plus hautes prérogatives de l'autorité souveraine ; tant est indissoluble, nous ne cesserons de le répéter, le lien qui rattache l'administration à la politique, l'association communale à la société tout entière.

Nous pourrions invoquer à l'appui de la thèse que nous soutenons un grand nombre d'autres exemples. Mais nous ne saurions, dans une matière aussi vaste, avoir la prétention de tout dire. Ce qui précède suffira pour le but que nous nous sommes proposé, en faisant voir que l'indépendance locale, telle que la comprennent certains publicistes, et parmi eux M. Odilon Barrot, constituerait un obstacle permanent à la marche progressive de tous nos grands intérêts sociaux. Le pouvoir central faillirait donc à sa mission, s'il voulait se désarmer lui-même. Mais, s'il doit rester l'arbitre souverain des questions que soulève l'existence des établissements publics, son devoir consiste à organiser l'exercice de sa haute tutelle de la

Digitized by Google

manière la plus profitable aux administrés. En un mot, nous devons tendre non à affaiblir la centralisation administrative, mais à en perfectionner les ressorts et à régulariser ses moyens d'action, toutes les fois que l'expérience en démontre la nécessité.

V

Nous avons reconnu la part d'influence que la législation actuelle attribue, en matière d'administration municipale, aux pouvoirs législatif et exécutif, ainsi qu'aux représentants de la commune. Nous avons brièvement indiqué, en invoquant l'autorité des faits, combien cette législation, fruit d'une longue expérience, assure le progrès de la prospérité publique, tout en donnant une légitime satisfaction aux intérêts spéciaux des localités. Il nous reste à constater le plus rapidement possible les principaux efforts tentés jusqu'à ce jour pour atténuer les inconvénients que la centralisation entraîne.

Pendant les années qui suivirent la réorganisation administrative, le pouvoir central concentra dans ses mains la solution d'un nombre considérable d'affaires. Les préfets ne possédaient alors que des attributions fort restreintes. Si l'on veut rester juste, on est amené à reconnaître qu'il ne pouvait en être autrement. Il fallait imprimer au nouveau système une impulsion puissante et uniforme, assurer le jeu des nombreux rouages de ce vaste mécanisme, et donner aux diverses administrations publiques le temps de s'asseoir et de se créer une tradition. Mais ce qui avait été un bien dans l'origine devint plus tard la source d'inconvénients très sérieux. L'expédition des affaires réclamait d'autant plus de promptitude que le développement des institutions nouvelles donnait naissance à des intérêts chaque jour plus multipliés. On reconnut donc en plusieurs circonstances la nécessité de dessaisir le chef de l'Etat et les ministres, pour transporter le droit de décision aux préfets des départements. C'est ainsi, pour en citer quelques exemples, qu'une ordonnance du 2 avril 1817 leur attribua compétence pour autoriser l'acceptation des dons et legs en argent ou objets mobiliers, faits aux communes, hospices et autres établissements publics, et dont le montant n'était pas supérieur à 300 fr.[1] La loi du 18 juillet 1837, développant cet essai, donna aux

[1] Les décrets du 25 mars 1852 et 13 avril 1861 n'ont rien changé à cet état de choses, en ce qui concerne les établissements religieux. En conséquence, l'acceptation des dons et legs faits à ce genre d'établissements ne peut être aujourd'hui encore autorisée que par un décret impérial, lorsqu'il s'agit d'immeubles, quelque minime qu'en soit la valeur, ou lorsqu'il s'agit d'objets mobiliers dont la valeur excède 300 fr. Ainsi que l'a fait remarquer

Digitized by Google

préfets le pouvoir d'approuver les dons et legs d'objets mobiliers faits aux communes dans tous les cas où leur valeur ne dépasserait pas 3,000 fr. C'est ainsi encore qu'en vertu de la même loi, les préfets devinrent compétents pour approuver les acquisitions, aliénations, échanges, etc., de biens communaux, quand il s'agissait d'une valeur n'excédant pas 3,000 fr., pour les communes d'un revenu inférieur à 100,000 fr., et 20,000 fr. pour les autres communes. Il est donc vrai de dire, au point de vue de la célérité déployée pour la solution des affaires, que les gouvernements antérieurs ont parfois décentralisé. Mais ils ne le firent qu'imparfaitement. Il était réservé au gouvernement actuel de pouvoir entrer avec confiance dans cette voie féconde, en appliquant pour la première fois, d'une manière sérieuse et vraiment large, ce grand principe que, si l'on peut gouverner de loin, on n'administre bien que de près. Les décrets du 25 mars 1852 et 13 avril dernier ont été le produit de cette hardiesse intelligente.

Il importe de distinguer parmi les lenteurs de l'instruction administrative, celles qui résultent de la distance entre l'intérêt à résoudre et le pouvoir chargé de statuer, et celles qui sont afférentes au surcroît de garanties dont le législateur a jugé utile d'entourer la solution de certaines affaires. Les premières dépendent presque uniquement du plus ou moins de diligence des administrations. Les secondes ne peuvent être abrégées que si l'on diminue, dans une proportion correspondante, la garantie des droits. Ainsi donc une affaire peut être terminée rapidement, bien que le pouvoir central soit chargé de la résoudre, — cela est vrai aujourd'hui surtout grâce aux chemins de fer et à la télégraphie électrique, — comme aussi elle peut entraîner des délais assez longs, bien que le siége de la compétence se trouve tout proche du siége de l'intérêt. On voit qu'il ne faut pas toujours imputer à la centralisation les retards que subissent les affaires. Mais il est juste d'ajouter qu'il y a peu d'années encore elle méritait ce reproche dans un très grand nombre de cas. Les décrets du 25 mars 1852 et 13 avril 1861 sont venus tarir la source d'inconvénients extrêmement graves. En amenant la suppression d'une foule de lenteurs qui dérivaient de l'éloignement de la compétence, ils ont laissé subsister les formalités vraiment protectrices. On conçoit du reste qu'en augmentant dans une aussi large proportion la compétence des préfets, il ne pouvait être question de modifier la forme de leurs arrêtés. C'est ainsi, entre autres obligations, que le préfet est toujours tenu de consulter le conseil de pré-

M. le ministre de l'intérieur dans le rapport qui précède le décret du 13 avril dernier, il convient que le gouvernement n'abdique ni ne délègue ce droit de contrôle dont l'ancienne royauté s'est toujours montrée si justement jalouse.

Digitized by Google

fecture, non-seulement dans les cas prévus par le décret du 25 mars 1852, mais encore dans tous ceux qui, avant ce décret, avaient été indiqués par un texte formel.

Le décret du 13 avril dernier est venu donner un nouveau développement à l'œuvre entreprise il y a huit années. On peut en résumer ainsi qu'il suit toute l'économie : 1° Extension de la compétence des préfets à la décision de certaines affaires que le décret de 1852 avait maintenues dans les attributions du pouvoir central; 2° suppression de l'envoi au ministère de l'intérieur de nombreux documents périodiques dont la confection surchargeait le travail des préfectures; 3° attribution aux sous-préfets de la connaissance de certaines affaires qui étaient décidées auparavant par les préfets.

Cette dernière disposition constitue à nos yeux un progrès d'une importance capitale, et qui sera appelé dans l'avenir à être développé sur des bases plus larges encore. On sait que jusqu'à ce jour les sous-préfets n'étaient que des agents intermédiaires entre les préfets et les maires. Leur rôle se réduisait à préparer l'instruction des affaires dans chaque commune. Ils ne jouissaient d'attributions propres que dans des circonstances fort rares. Ce serait à peine si, en fouillant la législation depuis la loi du 28 pluviôse an VIII, on découvrirait quelques cas d'une application peu usuelle dans lesquels ils eussent un véritable droit de décision. Désormais il n'en sera plus ainsi. Parmi les attributions que leur confère le nouveau décret, il faut citer notamment : la délivrance des passe-ports et des permis de chasse; — l'homologation du tarif des droits de place dans les halles, foires et marchés, lorsqu'ils sont établis d'après les conditions fixées par arrêté préfectoral; — l'approbation des travaux ordinaires et de simple entretien des bâtiments communaux, dont la dépense n'excède pas 1,000 fr., et dans la limite des crédits ouverts au budget; — le règlement des budgets et l'approbation des comptes des bureaux de bienfaisance; — les acquisitions, ventes et échanges d'objets mobiliers pour le compte de ces établissements; — le règlement de leur service intérieur; — enfin l'acceptation des dons et legs d'argent ou objets mobiliers qui leur sont faits, et dont la valeur n'excède pas 3,000 fr. — On ne saurait nier que ce déplacement de compétence opéré au profit des sous-préfectures ne soit destiné à produire dans la pratique les plus heureux résultats.

Le décret du 13 avril dernier ayant soulevé dans la presse une approbation unanime, dont le souvenir est encore présent à tous les esprits, nous croyons inutile d'insister davantage sur cette partie de notre sujet. Toutefois, nous citerons en terminant quelques lignes du rapport de S. Exc. M. le comte de Persigny. Elles font ressortir avec précision, au point de vue des intérêts communaux, les amélio-

Digitized by Google

rations que l'on doit attendre du nouveau système : « Les affaires des grandes villes, instruites avec soin et signalées d'ailleurs à l'attention par leur importance même, subissent rarement des retards regrettables. Ce sont les intérêts des petites villes et des communes rurales, c'est-à-dire de la masse du pays, qui restent en souffrance. Dans la presque totalité des communes de l'Empire, les municipalités n'ont pas d'autres travaux publics à exécuter que la création de deux ou trois chemins vicinaux, l'érection d'une église, d'un presbytère, d'une salle d'asile et d'une école qui contient la mairie. Or, aujourd'hui, quand un maire a proposé et un conseil municipal voté la construction d'un presbytère, d'un asile ou d'une école, leur projet se formule, en général, par une quadruple demande d'approbations de plans et devis, de secours, d'impôt et d'emprunt, relevant, pour les deux premiers objets, du ministère de l'instruction publique; pour les deux derniers, du ministère de l'intérieur, et ne pouvant recevoir sur aucun point sa solution définitive qu'à Paris. La complication des rouages et l'accumulation des formalités entraînent des ajournements prolongés. Ces lenteurs inexpliquées dans la marche des affaires qui les touchent le plus découragent les administrations locales et mécontentent justement les populations. Dans le système du projet actuel, les préfets approuvent les plans et devis; ils distribueront même le plus souvent les secours de l'Etat, dont la répartition intégrale était jusqu'à présent faite par le ministre. Désormais, si les ressources ordinaires suffisent pour payer la dépense, l'affaire sera terminée à la préfecture; s'il est nécessaire de recourir à l'impôt et à l'emprunt, elle continuera de subir l'examen du conseil d'Etat. Mais cette assemblée, statuant rapidement sur les demandes de cette nature, et le circuit du ministère de l'instruction publique et des cultes étant supprimé par la décision si libérale de mon collègue, les vœux et les besoins des communes obtiendront toujours prompte satisfaction. Que si, maintenant, Votre Majesté considère que cette réforme s'applique à plus de trente-six mille communes, elle pourra mesurer l'étendue du bienfait. » En somme, il faut dire que les décrets du 25 mars 1852 et 13 avril dernier, tout en conservant de la centralisation administrative ce qu'elle a de salutaire, ont remédié cependant, dans une très large mesure, à ses inconvénients. Nous ne doutons pas qu'avec le temps de nouveaux progrès ne puissent être réalisés dans ce sens.

Nous nous résumerons en disant que la centralisation convient à notre tempérament et à notre génie, tant au point de vue politique que sous le rapport administratif. L'histoire en fournit la preuve, et il faut que ses leçons ne demeurent pas pour nous à l'état d'inutiles souvenirs. Que l'on cesse de nous opposer l'exemple de l'Angleterre.

Digitized by Google

Les deux races n'ont ni les mêmes instincts, ni les mêmes mobiles, ni la même puissance de sociabilité. Chacune d'elles doit rester dans la voie spéciale qui lui a été tracée par la Providence, et, pas plus que les Anglais ne voudraient sans doute de notre centralisation, nous ne devons aspirer, dans notre intérêt, au régime de leur *self government*. Avons-nous donc en réalité tant à nous plaindre de la centralisation, et pouvons-nous méconnaître qu'après nous avoir faits ce que nous sommes, elle seule peut nous maintenir dans le rang que nous occupons? Jetons les yeux sur les principaux empires des deux mondes, et comparons leur situation actuelle avec la nôtre. L'Amérique du Nord, que l'on nous citait naguère comme la condamnation vivante du système que nous défendons, est en proie aujourd'hui à des convulsions violentes auxquelles la centralisation seule pourra mettre un terme, comme seule elle aura l'honneur, il faut l'espérer, de faire disparaître de ces Etats soi-disant libres la plaie honteuse de l'esclavage. — La Suisse, dont il est de mode aussi d'invoquer la Constitution, subit tous les déchirements et recèle toutes les éventualités d'un fédéralisme sans consistance. La Prusse s'efforce de centraliser dans ses mains les destinées d'une partie de l'Allemagne, et elle puise dans cette attitude une influence décisive pour son avenir. Mais qui pourrait affirmer qu'elle ne soit pas encore bien loin d'atteindre le but? — Au sein du vaste empire russe couvent des flammes souterraines qui menacent ce pays, dans un temps donné, d'une terrible commotion sociale. — L'Autriche fait appel à la centralisation pour retenir, s'il se peut, dans ses mains devenues débiles, des peuples qui lui sont étrangers par la race, par les traditions et par le langage. C'est par la centralisation enfin que l'Italie aspire à fortifier son indépendance, à transformer ses vieilles capitales en simples chefs-lieux administratifs, cherchant à réaliser, après de longs siècles de souffrances, cette pensée prophétique de Machiavel : « Il est temps que l'Italie voie briser ses chaînes. Avec quelles démonstrations de joie et de reconnaissance ne recevraient-elles pas leur libérateur, ces malheureuses provinces qui gémissent depuis si longtemps sous le joug d'une domination odieuse! Quelle ville lui fermerait ses portes, et quel peuple serait assez aveugle pour refuser de lui obéir?..... Est-il un seul Italien qui ne s'empressât de lui rendre hommage[1]? » Partout nous voyons des formes de gouvernement qui s'ébranlent et des nationalités qui s'affirment. Combien de phases laborieuses ne devront pas encore traverser tous ces peuples avant d'acquérir ce que nous possédons nous-mêmes, c'est-à-dire un seul bras, un seul cœur, une seule âme? Nous jouissons plus qu'aucun

[1] *Le Prince*, chap. XXVI.

Digitized by Google

d'entre eux d'une large sécurité matérielle, d'une liberté vraie, d'une égalité civile dont le dépôt est confié à une magistrature indépendante. Enfin, l'unité politique, cet idéal qu'ils poursuivent avec tant d'ardeur, est définitivement notre partage depuis bientôt trois quarts de siècle. Quel légitime orgueil un semblable spectacle n'est-il pas de nature à nous inspirer? Sans doute, nous ne devons pas nous arrêter dans la route qui nous est tracée, car ne pas progresser, c'est déchoir. Notre organisation politique et administrative devra donc subir peu à peu les modifications que nécessiteront les circonstances. Mais sachons du moins nous maintenir dans la seule voie qui convienne à nos traditions, à nos mœurs et à notre génie. Sachons surtout, dans le présent comme pour l'avenir, avoir confiance dans le gouvernement qu'ont acclamé tant de suffrages. Nous avons grandi par la centralisation, et c'est par elle que nous pourrons grandir encore. Enfin, pour rentrer, en terminant ce travail, dans la pensée qui en a inspiré les premières lignes, soyons reconnaissants envers la Providence de la situation exceptionnelle qu'elle a faite dans le monde à notre patrie.

EDOUARD DANGIBEAUD.

Digitized by Google

L'ILLUSION COMIQUE

DE CORNEILLE

EN 1630 ET EN 1861

I

Il est une vérité dont on peut s'affliger, qu il serait peut-être bon de taire, mais que l'on ne peut nier : beaucoup d'esprits de notre temps préfèrent M. Léon Laya à Corneille. Ils n'avouent pas cette préférence, et si un indiscret la soupçonne, ils réclament bien vite et bien haut ; mais il est plus facile de réclamer contre un soupçon que de s'en justifier, et ils ne se justifient pas. Ils pourraient le faire? oui, sans doute, si quand on joue les pièces de Corneille on rencontrait au théâtre de la rue Richelieu d'autres spectateurs que des collégiens en vacances ou des élèves de l'Ecole normale ; si les efforts d'un directeur intelligent, et jaloux de faire admirer ce qui est beau, étaient encouragés par l'assistance du public, ou seulement n'étaient pas découragés par son abandon. Ces justifications péremptoires étant refusées, il reste établi que les Français n'aiment plus Corneille. C'est un triste symptôme, et si quelque signe trahit une décadence dans le goût et les mœurs littéraires de notre pays, c'est bien ce dédain des grands auteurs et ce mépris des vieilles traditions. L'admiration pour les grands poètes et les grands écrivains nationaux est une habitude précieuse de l'esprit d'un peuple, et quand elle se perd, il faut craindre beaucoup pour les destinées de cet esprit et ses progrès. De l'autre côté du détroit, Shakespeare

Digitized by Google

jouit encore de la popularité qui s'attachait à lui il y aura bientôt trois siècles. Il est lu, il est joué, il est applaudi, il est commenté, il est discuté, on donne ses drames à Queen-Opera, et la foule n'est jamais plus grande qu'aux jours où l'on représente les œuvres du grand tragique; on cite les vers du poète national à la Chambre des lords et à la chambre des communes; on en lit des morceaux fort longs dans des meetings; Shakespeare est encore aujourd'hui plus vivant de l'autre côté du détroit que ne peut l'être, de celui-ci, M. Thiers ou Mme Sand. Il semble que *Macbeth* soit une pièce nouvelle, pleine d'allusions aux événements contemporains, et une représentation d'*Othello* fait à Drury-Lane l'objet de bien des conversations : pendant ce temps-là, à Paris, on joue *Nicomède* devant des fauteuils vides, et *l'Illusion comique* devant des spectateurs officieux et ennuyés.

La faute en est-elle au public? doit-il par devoir venir au Théâtre-Français quand on joue Corneille, et applaudir par vertu des pièces qui l'ennuient? non certes : la faute est tout entière à la critique, qui ne prend pas le soin d'expliquer au public de notre temps les vieilles beautés de Corneille. Quand deux siècles ont passé sur un poète, quelque grand qu'il soit, quelques ombres couvrent sa pensée, les fraîches couleurs de sa poésie sont un peu éteintes, les grands caractères qu'il a sculptés se dégradent sous l'action du temps. Il faut qu'une main discrète vienne parfois éclairer ce qui s'est assombri, raviver les couleurs effacées, et restaurer ces grands poèmes comme on restaure un tableau ancien : travail délicat auquel il faut à la fois un grand respect pour les anciens auxquels on touche, et une grande connaissance des goûts contemporains, dont on doit se préoccuper. La critique doit faire ce travail; si elle le néglige, elle manque à un devoir; c'est à elle qu'il faut s'en prendre si de nos jours on ne goûte plus Corneille; on le goûterait si on le connaissait bien, mais on ne le connaît pas, ou on le connaît mal.

II

L'Illusion comique est assurément l'une des œuvres les plus curieuses de Corneille. L'histoire de cette comédie serait, si elle était bien connue, un des plus intéressants épisodes de notre histoire littéraire. Sans un commentaire qui donne le secret, *l'Illusion comique* est une énigme en cinq actes, étrange çà et là, mais peu intéressante, et dont l'esprit s'éloigne sans regret. La critique dramatique depuis le XVIIe siècle ne s'est jamais occupée de cette comédie singulière,

Digitized by Google

contraire à toutes les habitudes reçues au théâtre ; Marmontel, Laharpe, Geoffroy, n'en parlent point, ou en parlent comme d'une pièce composée par la jeunesse de Corneille et indigne de son âge mûr. Il est vrai qu'à première vue *l'Illusion comique* n'a rien qui la recommande à l'attention. Le premier acte est froid, long et sans action. Un père, Pridamant, trop sévère pour son fils, l'a, par « *ses traitements trop rudes*, » éloigné de la maison paternelle.

Sous ombre qu'il prenait un peu trop de licence,
Contre ses libertés, je roidis ma puissance ;
Je croyais le dompter à force de punir,
Et ma sévérité ne fit que le bannir.

Corrigé de sa sévérité par la perte de son fils, le malheureux père est depuis dix ans à la recherche de celui qu'il a exilé. C'est un bon bourgeois de Rennes ; il a tout quitté ; il a vu dans son voyage le Pô, le Rhin, la Meuse, et la Seine et le Tage ; après ces « *longues erreurs* » il arrive en Touraine ; il y rencontre un vieil ami, qui le présente à un magicien fameux ; celui-ci se charge de lui faire voir son fils, il le lui montrera à travers une vision, « une illusion. »

L'acte deuxième tient la promesse faite par le premier. Clindor, le fils de Pridamant, est au service d'un capitaine espagnol Fier-à-bras, Matamore.

Quelque meilleur destin à Bordeaux l'a conduit,
Et là comme il pensait au choix d'un exercice,
Un brave du pays l'a pris à son service.
Ce guerrier amoureux en a fait son agent :
Cette commission l'a remeublé d'argent ;
Il sait avec adresse, en portant les paroles,
De la vaillante dupe attraper les pistoles ;
Même de son agent il s'est fait un rival,
Et la beauté qu'il sert ne lui veut point de mal.

Elle le lui prouve au quatrième acte où elle se sauve avec lui pour éviter le capitaine Matamore, et les rigueurs d'un père qui veut lui faire épouser un certain Adraste.

Cette intrigue forme une pièce dans une pièce, c'est l'illusion que le magicien fait voir au père malheureux. Au cinquième acte, la situation devient de plus en plus énigmatique. Clindor est comédien, il joue avec d'autres comédiens une scène toute tragique. Le malheureux père qui n'est pas prévenu, imagine que réellement son fils traverse les périls qu'il voit représenter. Son inquiétude ne cesse qu'à la fin de l'acte où il découvre Clindor comptant, avec ses compagnons de troupe, l'argent que lui a rapporté la représentation.

Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes.

Le père, rassuré sur le sort de son fils, part pour Paris où il doit le retrouver.

Digitized by Google

La première fois qu'on lit cette comédie, il semble qu'on ait le pressentiment qu'elle cache, sous son étrangeté énigmatique, un secret de mœurs dramatiques plus ou moins piquant. Ces trois pièces dans une seule, ce mélange de tragédie et de comédie, cette confusion « monstrueuse, » au dire de Corneille lui-même, de styles et de couleurs profondément divers, tout intrigue la pensée et provoque l'investigation.

C'est excité par ce sentiment de curiosité, qu'un jour, en étudiant *l'Illusion comique*, il m'a semblé que la lumière se faisait pour moi sur le caractère vrai de cette pièce singulière. Sous l'effort d'une conjecture audacieuse d'abord, d'une recherche très sérieuse ensuite, s'est révélée la cause mystérieuse des étrangetés de cette pièce extraordinaire. Il m'a paru qu'on peut donner de *l'Illusion comique* un commentaire, qui explique toutes les obscurités sans blesser aucune vraisemblance.

D'après les indications que fournit Fontenelle dans l'histoire de Corneille son oncle, il est constant que celui-ci entra dans le goût des lettres par l'étude des anciens, et dans le goût particulier du théâtre par la lecture de Térence. Plaute avait pour les esprits du XVIIe siècle moins d'attrait que Térence. La rudesse, l'originale vulgarité toute populaire du premier, blessaient le goût de ces écrivains dominés par l'influence de la littérature italienne, si élégante et si courtoise: on trouvait à l'hôtel de Rambouillet que l'auteur de *l'Andrienne* était beaucoup plus « honnête homme » que l'auteur de *l'Aululaire*. Térence avec ses grâces attiques, ce mélange heureux d'ironie douce, de gaieté tendre et de mélancolie sentimentale, convenait beaucoup mieux aux mœurs délicates du siècle de la politesse. Molière devait préférer Plaute, à l'époque de sa lutte contre les précieuses, mais Corneille et Racine furent davantage portés à l'étude de Térence.

A une époque qu'il est difficile de préciser, vers 1626 probablement, Corneille, âgé alors de vingt ans, lit Térence pour la première fois. Il compare cette raillerie fine, attique et toute sentimentale, aux farces gauloises qui alors avaient la vogue. Cette comédie bouffonne et souvent grossière ne « savait point faire rire sans personnages ridicules tels que les valets bouffons, les parasites, les capitans, les docteurs, etc. » (examen de *Mélite*). Corneille, frappé par l'exemple de Térence, imagine une comédie où l'enjouement, l'ironie douce et les sentiments tendres, tiennent lieu du gros rire et des plaisanteries grossières. C'est alors qu'il compose *Mélite*, prise tout entière dans le genre ancien et où les imitations de Térence sont manifestes : en même temps il traduit *l'Heautontimorumenos* en vers français. *L'Heautontimorumenos* de Térence est une comédie sentimentale : Ménédème a chassé par ses rigueurs un fils qu'il aimait tendrement,

Digitized by Google

et il parcourt le monde à la recherche de ce fils bien-aimé, se punissant de sa sévérité[1]. La pièce est pleine de la plus exquise sensibilité; Corneille la lit, la relit, la goûte, la met en vers français avec amour. Ces vers charmants qu'on trouve dans *l'Illusion comique* sont *traduits* de Térence :

> Il est vrai, j'ay failly ; mais pour mes injustices,
> Tant de travaux enfin sont d'assez grands supplices,
> Donne enfin quelque borne à mes regrets cuisants,
> Ren-moy l'unique appuy de mes débiles ans.
> Je le tiendray rendu, si j'en ay des nouvelles ;
> L'amour pour le trouver me fournira des aisles.
> Où fait-il sa retraite? En quels lieux dois-je aller?
> Fust-il au bout du monde, on m'y verra voler.

Voilà Corneille engagé par l'admiration de Térence dans l'imitation de la comédie latine, ou plutôt de la comédie telle que Ménandre l'a créée, dans le genre sentimental. Ce n'est pas là le vrai caractère de la comédie en France. *Mélite* a du succès, un succès immense pour le temps, mais cependant Corneille, avec un sens profond, devine que ce succès doit passer.

Il quitte brusquement les anciens; Térence est abandonné; la traduction de *l'Heautontimorumenos* est interrompue au premier acte. Corneille inaugure d'un coup le drame moderne. Mélange de comédie et de tragédie, *Clitandre* ou *l'Innocence délivrée*, joué en 1630, est dans le genre des drames romantiques que l'on représentera deux siècles plus tard, vers 1830, sur les théâtres du boulevard. « La scène est dans le château d'un roi; » nous sommes en plein moyen âge; il ne s'agit plus du palais d'un prince, comme dans la comédie d'après l'antique. Le château du roi est « proche d'une forêt; » le roi est « un roi d'Ecosse; » parmi les personnages on trouve « des archers, des veneurs. » Mais Corneille n'a pas les qualités nécessaires pour nouer et dénouer facilement l'intrigue; il s'embarrasse. L'avénement du drame romantique, tenté par Corneille, est retardé de deux siècles; il ne réussira qu'avec l'habileté de M. Bouchardy et de M. Dumas. Corneille y met du génie; il faut plus et il faut moins. *Clitandre* est obscur, presque inintelligible. « Ceux qui ont blâmé *Mélite* de peu d'effets auront ici de quoi se satisfaire, si toutefois ils ont l'esprit assez tendu pour me suivre au théâtre, et si la quantité d'intriques (*sic*) et de rencontres n'accable et ne confond leur mémoire..... Il faut que j'avoue que ceux qui, n'ayant veu représenter *Clitandre* qu'une fois, ne le comprendront pas nettement, seront fort excusables, veu que les narrations qui doivent donner le jour au reste y sont si courtes, que le moindre défaut, ou d'attention du

[1] D'où le titre : *l'Heautontimorumenos*, celui qui se punit lui-même, Ἑαυτὸν τιμωρούμενος.

Digitized by Google

spectateur, ou de mémoire de l'acteur, laisse une obscurité perpétuelle en la suite, et oste presque l'entière intelligence de ces grands mouvements dont les pensées ne s'égarent point du fait, et ne sont que des raisonnements continus sur ce qui s'est passé. »

Faute d'entente de la scène et de ses nécessités, Corneille réussit mal dans le drame romantique. Il revient alors aux anciens. Il a vingt-sept ans. Son esprit hésite encore, ne sait quelle voie suivre, les tente toutes, se rebute de plusieurs. Il compose et donne aux comédiens *la Veuve*, cinq actes dont, en 1735, Marivaux tirera un acte charmant, *le Legs*. *La Veuve* a du succès : Corneille, enhardi, commence à s'émanciper ; il rejette déjà les lisières un moment reprises de l'esprit ancien, et s'approche de la comédie moderne. *La Galerie du Palais*, *la Servante*, *la Place Royale*, marquent ce mouvement d'esprit si heureux, si plein de promesses. Si Corneille tient ces promesses, voici en 1630 une comédie réellement nationale. Le théâtre sera délivré des Grecs et des Romains ; les mœurs modernes y seront représentées ; l'influence des modèles anciens diminuera, se perdra bientôt. L'esprit comique retrouvera ses libres allures, ses franchises d'indépendance. Vain espoir !

Corneille se met à étudier Sénèque, il abandonne la comédie et il ne pense plus qu'à la tragédie. Il compose une *Médée* : d'après Sophocle ? non ; d'après Euripide ? non ; il prend pour modèle la *Médée* de Sénèque le tragique, l'imitation italienne que Louis Dolce en a donnée au XVIe siècle, l'imitation française en cinq actes et en vers que Jean de La Péruse en a fait jouer en 1553. Euripide a copié Sophocle ; Sénèque a copié Euripide ; Dolce a copié Sénèque ; La Péruse a copié Dolce ; Corneille travaille sur des copies de copies ; mais il travaille avec son génie, et sa *Médée*, qui n'est pas un chef-d'œuvre, promet des chefs-d'œuvre.

Médée cependant ne sortit pas en un seul jet de la pensée de Corneille. Il essaya plusieurs fois quelques-unes des scènes les plus importantes, entre autres la scène de jalousie où Médée reproche à Jason son infidélité. Il la conçut d'abord dans une première manière, traitant la jalousie comme sentiment général, sous une forme abstraite, impersonnelle, absolue :

> Qu'as-tu fait de ton cœur, qu'as-tu fait de ta foy ?
> Lorsque je la reçus, ingrat, qu'il te souvienne
> De combien différoient ta fortune et la mienne
> ....
> .....
> Quelle tendre amitié je recevois d'un père,
> Je le quittay pourtant pour suivre ta misère !
>
> (*Illusion comique*, acte V, scène III.)

Cette grande manière éloignait Corneille de Sénèque, le funeste mo-

Digitized by Google

dèle qu'il avait sous les yeux, et de La Péruse qu'il copiait. Corneille changea : il composa la scène dans la manière où elle fut jouée ; il y jeta tous les faux ornements d'une mythologie ridicule, mais propre à flatter le goût du temps.

On arrive ainsi en 1636. Corneille a trente ans. *L'Illusion comique* va être représentée. Après *Médée*, il a rompu avec les anciens ; il s'est mis à apprendre l'espagnol ; il a fait venir des romans d'Espagne ; il vient de lire *Buscon*, *Lazarille de Tormes*, *Sayavèdre* et *Gusman ;* il a l'esprit ébloui de toutes les prouesses des héros fantastiques du roman espagnol ; il hésite cependant. La grandeur espagnole est ridicule ; elle est sublime. Faut-il s'inspirer du ridicule ou du sublime? Corneille finira par le sublime ; il ébauche *le Cid ;* il ne l'achèvera qu'en 1637, l'année suivante ; en 1636, il compose une charmante petite comédie, le revers de la médaille dont *le Cid* sera la face, *le Capitaine Matamore.*

Il vient de le rencontrer dans le roman espagnol, le fameux capitan ; il l'a vu fanfaron et lâche, traînant sa longue rapière, ne dégaînant jamais quand il y a danger, ne sachant

> Lequel il doit des deux le premier mettre en poudre,
> Du grand Sophy de Perse ou bien du grand Mogol,

et se sauvant honteusement à la vue d'un valet envoyé à sa poursuite, Corneille a

> Ri tant de fois
> Du grotesque récit de ces rares exploits

du fier-à-bras, qu'il veut en faire rire le public ; il compose donc une comédie bouffonne en trois actes, ce que de nos jours on appellerait *une charge*, œuvre excellente, pleine de force comique et profondément originale. Il va la donner au théâtre, mais elle n'a que trois actes ; une comédie en trois actes choquerait les préjugés littéraires du temps ; il faut cinq actes. Le public, à moins de cinq actes, trouvera qu'il n'en a point pour son argent ; les beaux esprits déclareront que la pièce n'est pas conforme aux règles d'Aristote ; que faire? J'imagine que le pauvre Corneille fut bien embarrassé.

Il eut une idée singulière, et ce qui est plus singulier il la réalisa. Il avait dans quelque tiroir sa traduction inachevée de l'*Heautontimorumenos*. Il en fit un premier acte, une espèce d'exorde au *Capitaine Matamore*. Le rival du capitan Matamore, le valet dans la pièce en trois actes, s'appelle le sieur de la Montagne ; ce sera le Clindor que cherche à travers le monde le père malheureux sorti de la comédie latine. Alcandre explique à Pridamant et au spectateur ce changement de nom :

> Il a caché son nom en battant la campagne,
> Et s'est fait appeler le sieur de la Montagne.
> C'est ainsi que tantôt vous l'entendrez nommer.

Digitized by Google

Au moyen de la vision que le magicien procure à Pridamant, la pièce du capitan Matamore tiendra au milieu de la traduction de l'*Heautontimorumenos*. Au milieu, dis-je? mais Corneille n'a traduit que le premier acte de la pièce de Térence. Il ajoute les trois actes de la comédie de mœurs espagnoles; ce n'est pas tout; il faut un cinquième acte. Où le prendre? Corneille cherche; il s'avise qu'il a composé une scène de sa *Médée* en double; il reprend cette variante, et il en fait usage. Voilà un cinquième acte, mais cet acte a deux défauts, il est trop court. La scène de jalousie empruntée à la *Médée* n'a que trois cents vers environ; il en faut cinq cents; à propos de quoi d'ailleurs cette scène de jalousie, venant après le *Capitaine Matamore?* Corneille, pour allonger, imagine de représenter un théâtre sur le théâtre, et de mettre une tragédie dans la comédie. Clindor, le fils du père trop rigoureux, après avoir servi le capitan Matamore, est devenu acteur; c'est sur les planches que l'illusion magique le représente à son malheureux père; celui-ci, le vieux bourgeois de Rennes, doit trouver mauvais que son fils soit devenu acteur; Corneille répond à ses scrupules par la bouche du magicien : il prête à Pridamant un discours très éloquent, plein de vers heureux, apologie de la comédie. Le cinquième acte gagne à ce hors-d'œuvre les deux cents vers qui donneront la mesure complète.

La comédie sera représentée sans que personne sache de quelle singulière manière cette pièce « bizarre » a été composée. Corneille ne révéla jamais le secret de cette composition, mais il le laissa deviner dans l'examen de *l'Illusion comique*. Dans cette critique de la pièce, publiée par l'auteur vingt-cinq ans après la représentation, Corneille avoue « que le premier acte ne semble qu'un prologue; les trois suivants forment une pièce que je ne sais comment nommer, le succès en est tragique. Adraste y est tué et Clindor en péril de mort, mais le style et les personnages sont entièrement de la comédie..... Le cinquième acte est une tragédie assez courte. »

L'explication que j'offre de *l'Illusion comique* est peut-être un peu conjecturale; mais il faut avouer qu'à défaut de preuves certaines je présente quelques présomptions puissantes. Si par des recherches semblables, la critique eût essayé le commentaire de notre vieux théâtre classique, elle aurait peut-être épargné au directeur du Théâtre-Français une maladresse, et à la gloire de Corneille un insuccès.

III

Le public de 1861 ne tient plus, comme celui de 1630, à ce que l'on

Digitized by Google

ne lui représente que des pièces en cinq actes; il préfère, dit-on même, un acte à trois actes. Devant ce goût nouveau du spectateur, il aurait fallu retrancher de *l'Illusion comique* le premier acte, cette traduction de Térence, souvenir littéraire peu conforme aux exigences de l'intérêt dramatique. La toile se serait levée sur la scène charmante entre Clindor et Matamore :

> Quoi, monsieur, vous resvez ? et cette âme hautaine,
> Après tant de beaux faits semble être encore en peine !
> N'êtes-vous point lassé d'abattre des guerriers,
> Et vous faut-il encor quelques nouveaux lauriers?

L'exposition se fait avec une grande clarté. Le spectateur voit tout d'abord se dessiner le personnage principal Matamore, et Clindor son valet, qui n'est point sa dupe. Il est certain que cette première scène eût prévenu le public en faveur de la comédie tout entière ; elle est, d'un bout à l'autre, pleine de la gaieté la plus vraie et des vers les plus charmants.

Au lieu de ce début, le premier acte avec ses longues explications, la traduction des vers de Térence dispose mal l'esprit ; aucun rôle de femme ne vient égayer l'exposition ; le magicien est un personnage sans passion, et qui ne peut ni toucher ni faire rire. L'ami de Pridamant, le bourgeois Dorante, paraît au premier acte, *puis il* ne reparaît plus : il n'a aucun caractère, et n'est dans la pièce que pour introduire Pridamant. Celui-ci, le père malheureux, ne peut exciter la compassion. Tout d'abord on sait que sa tristesse va être consolée, et l'on est distrait de la pièce par la fantasmagorie qui se prépare. Cette fantasmagorie elle-même sert de prétexte à des changements de décors et à des jeux de machines qui n'ont pas un rapport direct avec l'art dramatique. Le premier acte, inutile et ennuyeux, devait être supprimé ; on eût sans doute perdu quelques jolis vers, mais ils sont payés trop cher par l'attention prêtée à trois longues scènes sans intérêt.

La suppression du premier acte légitimait la suppression du cinquième. Supprimer est sans doute une hardiesse, mais changer est beaucoup plus grave encore. M. Thierry, le directeur du Théâtre-Français, a supprimé et il a changé ; il a retranché du cinquième acte les scènes de jalousie, variantes de *Médée ;* il les a remplacées par deux scènes, à coup sûr fort belles, empruntées à *Don Sanche.* Cette disposition n'est ni heureuse ni très légitime. On pardonne aisément un retranchement ; on ne joue au Théâtre-Français aucune pièce de Corneille sans y supprimer, à celle-ci cinquante vers, à celle-là une scène, à cette autre un rôle entier. Ces hardiesses n'excluent pas le respect. Changer est plus hardi : est-on sûr de suivre bien fidèlement la pensée de Corneille? Le morceau rapporté conviendra-t-il à l'en-

Digitized by Google

semble? Les deux scènes de *Don Sanche* choisies par M. Thierry et intercalées dans *l'Illusion comique* sont fort belles, qui en doute? mais sont-elles bien dans le style, dans le ton de la pièce où on les place? L'harmonie d'une œuvre n'est-elle pas troublée par ces applications plus ou moins disparates? M. Thierry s'exposait d'ailleurs par sa hardiesse même à une témérité étrange. Il fallait accorder les deux scènes de *Don Sanche* avec les scènes de *l'Illusion comique*. Quelques vers y étaient nécessaires; il a fallu les composer. Sans doute on aura pris çà et là dans Corneille les expressions, les tournures, et on aura tenté de sérieux efforts pour composer ces vers dans le style cornélien; mais cette composition n'est-elle pas d'une hardiesse bien téméraire? La suppression du cinquième acte eût été plus respectueuse et plus légitime. La délicieuse comédie du *Matamore* serait demeurée entière et indépendante. Elle eût satisfait pleinement la curiosité et le goût du public sans fatiguer son attention.

Après ces reproches, me sera-t-il permis de former un vœu? Je voudrais qu'on donnât le même soir *le Cid* et *le Matamore*. Les deux pièces, composées dans la même année, sont dans le même esprit, et, comme on dit en musique, dans le même ton. L'une, *le Matamore*, c'est l'Espagne ridicule : c'est la jactance, c'est la forfanterie. L'autre, *le Cid*, c'est l'Espagne héroïque, c'est la sublimité du courage, l'idéal du point d'honneur. Le capitan Matamore ne se comprend pas bien si, en face de lui, on ne voit pas don Rodrigue. Les fanfarons sont toujours les compatriotes et les contemporains des héros. Les exploits dont se vante Matamore, le vainqueur des Mores (*mata*, vaincre, dompter; *Moras*, les Maures), sont des exploits familiers au XVe siècle espagnol. Matamore, parlant de ses hauts faits, raconte ce qu'il a entendu dire autour de lui :

> Chez les Africains,
> Partout où j'ai trouvé des rois un peu trop vains,
> J'ai détruit leur païs pour punir leurs monarques,
> Et leurs vastes déserts en sont de bonnes marques :
> Ces grands sables qu'à peine on passe sans horreur,
> Sont d'assez beaux effets de ma juste fureur.

Clindor demande à Matamore quand il aura rassemblé une armée. Matamore s'écrie :

> Une armée! ah! poltron! ah! traistre! pour leur mort
> Tu crois donc que ce bras ne soit pas assez fort?
> Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
> Défait les escadrons et gagne les batailles.

Y a-t-il bien loin de la forfanterie de Matamore à la bravoure de don Rodrigue?

Digitized by Google

Est-il quelque ennemi qu'à présent je ne dompte?
Paraissez Navarrois, Mores et Castillans,
Et tout ce que l'Espagne a nourri de vaillants;
Unissez-vous ensemble, et faites une armée
Pour combattre une main de la sorte animée!
(*Le Cid*, acte V, scène I.)

Ne serait-il pas intéressant de voir dans la même soirée représenter le chef-d'œuvre et la parodie, d'admirer la figure sublime du héros chevaleresque, *le Cid*, et de rire aux grimaces ridicules de la caricature, *le Matamore?* M. Thierry a compris qu'après la figure du capitan, il fallait un souvenir de l'Espagne; il a pris deux scènes de *Don Sanche* et il les a mêlées à *l'Illusion comique*, mutilant tout à la fois la tragédie et la comédie. Il eût mieux valu donner dans sa simplicité primitive *le Matamore*, et dans son intégrité sublime *le Cid*. Le public fût venu et eût applaudi sans que la critique eût à faire aucune réserve.

L'admiration des grands auteurs et la restauration de leurs œuvres ne peut pas être l'objet d'une étude rapide; il faut, pour pénétrer le secret de ces grands esprits, de longues et de patientes recherches : ces recherches sont salutaires à ceux qu'elles ne rebutent pas; elles élèvent le goût vers la conception des idées sublimes et des types impérissables; elles préparent les sentiments de la foule et dirigent ses préférences; elles épurent les mœurs littéraires d'une nation et d'une époque. Le théâtre, qui a peu d'effet sur la conscience, exerce une grande action sur l'imagination et sur le goût. Les efforts de la critique doivent être à réveiller dans les âmes la popularité des grands poètes et l'estime des grands écrivains : si ces efforts n'ont pas été tentés avec persévérance, on ne saurait blâmer la foule de se détourner des chefs-d'œuvre pour applaudir des œuvres médiocres.

FRANÇOIS BESLAY.

Digitized by Google

LA

SCULPTURE CONTEMPORAINE

A L'EXPOSITION DE 1861

I

Si l'art moderne peut se régénérer, s'il peut sortir des voies banales et mercantiles où il est entré, c'est à la sculpture qu'il le devra. Moins aisément goûtée de la foule que la peinture, plus éloignée par conséquent des influences pernicieuses et des erreurs d'un goût frelaté, elle marche isolée, un peu sauvage quelquefois, s'étudie avec moins de zèle à flatter les idées admises, les vices cachés, la sottise évidente ; elle se pique d'une certaine fierté, entend garder quelque indépendance, et du moins se défend par sa nature même de l'abaissement et du servilisme où sont tombées la plupart des autres branches de l'art : nous n'en voulons pas excepter la littérature. Elle est plus maîtresse de ses traditions, moins soumise aux lois de la mode, conserve plus précieusement le culte du beau, et s'applique davantage aux grandes formes de l'art. Les gens du monde aujourd'hui qui possèdent un peu de fortune veulent avoir des tableaux ; très peu songent à loger chez eux des statues, ce meuble incommode et lourd, qui ne peut avoir accès que dans les palais, les châteaux et quelques grands hôtels fondés sur une opulence héréditaire. Les nouveaux venus ne comprennent pas ce grand art, et réduisent volontiers son rôle aux détails du mobilier et de l'ornementation ; mais là encore, dans cette fonction subalterne, trouverions-nous l'influence des fortes études

Digitized by Google

et un progrès singulier qui s'est fait depuis vingt ans, à l'instigation d'un industriel qui a toutes les qualités d'un artiste. M. Barbedienne, l'éditeur de tant d'œuvres antiques et de tant de charmants ouvrages du ciseau moderne, a beaucoup fait pour introduire l'art dans le domaine de l'industrie, au rebours de ces artistes qui introduisent l'industrie dans le domaine de l'art.

C'est à cette rareté des amateurs vulgaires, à la haute destination du plus grand nombre de ses travaux, que la sculpture doit cette place éminente qu'elle occupe dans l'art contemporain ; tant il est vrai que les expositions telles qu'elles existent aujourd'hui, les incitations périodiques de la critique vers les menus produits, l'abandon général et calculé de la grande peinture ont été pour l'art du peintre les causes effectives d'amoindrissement et de défaillance. En multipliant le produit et le producteur outre mesure, on a ouvert un plus large champ à la médiocrité, et le talent s'est abaissé dans une proportion équivalente. Il n'a pu en être de même de la statuaire, et ç'a été un bonheur pour elle.

Par une faveur spéciale, il s'est trouvé parmi ceux qui pouvaient appeler la grande sculpture à la décoration de leurs demeures des hommes d'un goût élevé et d'un profond savoir, comme M. le duc de Luynes, et pour les aider dans leurs généreuses intentions, il s'est rencontré en même temps des artistes véritables, des sculpteurs d'un talent sévère, nourris de l'antique, jaloux de l'estime de quelques amateurs éclairés bien plus que de la renommée éphémère que promet la foule à ceux qui la flattent, sachant que l'une est d'or et que l'autre est de plomb. Laborieux, patients, modestes souvent, leur œuvre n'a pas jeté cet éclat qui éblouit et passionne, mais elle a maintenu l'art dans ses grandes voies, et l'y a ramené quand il s'en écartait ; leurs noms ne brilleront peut-être pas au premier rang, mais ils auront rendu les plus utiles services et préparé par leur exemple et leur enseignement la supériorité croissante de la sculpture sur la peinture.

Cette supériorité, toutefois, n'est pas générale, et il s'est manifesté même cette année une fâcheuse tendance qu'il importe de signaler. A côté d'efforts plus louables qu'heureux, pour grandir la statuaire jusqu'à l'exagération, il s'est montré une espèce nouvelle qui procède directement de la peinture, et particulièrement de la peinture de M. Hamon. Il n'est pas rare de voir des artistes empiéter ainsi sur le terrain du voisin. La peinture, sous la direction funeste de M. Paul Delaroche, a naguère envahi comme un torrent les champs de la littérature, et l'on a pu voir tout Casimir Delavigne *illustré* sous le titre pompeux et menteur de peinture historique. Plus d'une fois, ici même, nous avons constaté des incursions pareilles de la sculpture,

Digitized by Google

soit dans les domaines de la littérature, soit surtout dans ceux de la peinture. Combien n'en avons-nous pas vu de ces Sapho penchées sur l'abîme et portées sur la draperie de leur tunique? Combien de ces figures voltigeantes qui semblaient suspendues à un fil comme des mannequins? Combien de ces personnages de mélodrame se trémoussant dans leur enveloppe de marbre? Combien de ces profonds penseurs ou de ces affligées incomparables exprimant leurs idées ou leur douleur dans un geste théâtral? Et que dire de ceux qui veulent, en marbre et sans attributs, exprimer le « plaisir » ou « l'attente, » ou « l'espérance, » ou « la déception, » ou mieux encore de ceux qui prétendent nous dire en plâtre, en bronze ou en marbre, que « la saison s'avance, » et que nous sommes « au printemps? » Un sculpteur de talent a eu la singulière idée de faire la statue de « *Marius sur les ruines de Carthage;* » les ruines de Carthage étaient fort difficiles à peindre, elles sont bien plus difficiles à sculpter. Cette année, nous avons vu apparaître toute une série de morceaux de sculpture d'où ces prétentions sont absentes, mais où se remarque en revanche la recherche excessive des grâces mièvres et du tableau de genre. A cette série appartient « la Femme grecque peignant un vase, » la figure appelée « le Colin-Maillard, » — « une Fileuse, » — « Etre et paraître. » Ce sont des poses affectées, des masques rieurs, des têtes penchées, des bouches en cœur, des mains étendues, des bras arrondis, tout ce qui appartient au pinceau ou au crayon dans la gamme du joli, ce qui ne saurait en aucune façon relever de l'ébauchoir ou du ciseau. Nous ne nions pas le talent de ceux qui abordent ces sujets impossibles ou trop mesquins pour l'art robuste du statuaire; ils montrent au contraire une singulière facilité à pétrir le marbre. Certaines parties sont traitées avec une souplesse remarquable et telle de ces figures que nous condamnons comme ensemble offre pourtant des beautés de détail qu'il serait injuste de ne point louer; telle la « jeune fille peignant un vase, » de M. Simyan. Il y a certainement plus de savoir dans chacune d'elles que dans la plupart des tableaux vantés de peintres en renom. L'étude sérieuse de l'antique et de l'anatomie humaine s'y décèle aussi souvent qu'elle est rare dans les ouvrages de nos peintres. Il serait donc regrettable que la sculpture, abandonnant la recherche des hautes sources, se contentât désormais d'imiter les néo-Grecs de la palette, ces Grecs du boulevard des Italiens qui se piquent de soulever bien des voiles, mais qui n'ont pas encore soulevé ceux qui leur dérobent l'antiquité.

Digitized by Google

II

Trois œuvres capitales prêtent à l'exposition de cette année une importance particulière, trois œuvres très diverses par le sujet, par le style et par l'exécution. Il serait impossible de les comparer entre elles : elles n'offrent aucun point de contact et ne donnent lieu non plus à aucun contraste ; elles ne se rapprochent que par un mérite à peu près égal bien que radicalement différent ; encore ne saurait-on les placer toutes trois au même rang. Ces trois ouvrages sont le groupe de « Cornélie, mère des Gracques, » par M. Cavelier, la statue de « Virgile » par M. Thomas, et la figure de « Diane au repos » par M. Clésinger. Sur cette dernière, il a été dit ici même tout ce qui peut la faire connaître et apprécier de nos lecteurs ; [1] nous n'y reviendrons pas, non plus qu'à cet autre groupe de « Cornélie » que le même sculpteur a envoyé de Rome. Ce sont des œuvres qu'on peut juger diversement, mais auxquelles il est impossible de refuser une remarquable facture, une certaine grâce fatiguée, faite pour plaire à notre temps, une sorte de vie morbide qui touche et fait rêver, qualités poétiques fort précieuses, que les aveugles seuls peuvent refuser aux marbres de M. Clésinger. Ce sculpteur s'accommode mieux des sujets de *mezzo carattere*, des formes élégantes et même voluptueuses que des sujets mâles et des types vigoureux. On remarquera que M. Clésinger n'a jamais taillé dans un bloc de marbre une figure d'homme nu ; mais il est sorti de ses mains des chairs de femmes que Pradier, sculpteur beaucoup trop vanté dans son temps, n'aurait jamais su pétrir.

M. Cavelier a composé son groupe de « Cornélie » en homme qui se préoccupe beaucoup plus de son art que des exigences de la foule. Il ne s'est pas étudié à former une espèce d'éventail déployé, une scène à trois personnages, le plus grand au centre et les deux petits aux extrémités, séparés, sans lien naturel qui les rattache entre eux ; il a évité, en un mot, ce que l'on peut justement nommer un groupe de pendule. Son œuvre est compacte, serrée, homogène ; elle affecte au plus haut degré la forme monumentale, que la grande sculpture ne doit jamais déserter. « Cornélie, mère des Gracques, » est assise sur un de ces lourds siéges romains à coussin mobile que les esclaves faisaient péniblement mouvoir. Sa main gauche s'appuie sur l'épaule droite de son fils aîné, Tibérius, et, de sa

[1] Voir dans la dernière livraison (15 juin) l'étude de M. E. Feydeau, sur Clésinger.

Digitized by Google

main droite, elle tient la gauche de Caïus, qui est debout entre les genoux maternels, *in gremio;* et, par ce double mouvement, elle présente à la postérité, qui l'interroge, ses enfants, ses plus beaux ornements. Déjà Tibérius est un adolescent, presque un homme, ce que nous appellerions familièrement « un petit homme. » Son front est grave et chargé d'orages pour l'avenir; sa tête a le type solide et fier de la vieille race romaine, tempéré par cet élément de douceur que Cicéron retrouvait plus tard dans le génie oratoire du tribun; ses bras et sa poitrine sont robustes, et sur son épaule, une mère peut déjà s'appuyer. Caïus est un enfant vigoureux, mais ce n'est qu'un enfant; il faut soutenir ses premiers pas dans le chemin difficile de la vie, et voilà pourquoi Cornélie le tient par la main. Ce double geste dans l'attitude de Cornélie témoigne chez l'auteur d'une étude approfondie de son sujet. Le véritable artiste est celui qui ne donne rien au hasard, et qui, dans le moindre détail, force toutes les parties de son œuvre à concourir à l'expression de sa pensée. Il s'en faut que tous les sculpteurs de notre époque aient cette préoccupation sérieuse, et beaucoup seraient fort empêchés souvent d'expliquer le pourquoi de leurs compositions. Ils obéissent, comme ils le disent, à leur sentiment : tant mieux si le sentiment est juste; s'il ne l'est pas, on voit sortir de leurs mains des ouvrages vulgaires, des lieux communs d'école, de ces figures banales qu'on ne saurait attribuer à personne, parce qu'elles appartiennent à tout le monde. Il n'en est pas ainsi de M. Cavelier. Sa « Pénélope » restera le morceau choisi, délicat, de ce dernier quart de siècle; sa « Vérité, » malgré l'épaisseur peut-être exagérée de ses formes, avait dans les draperies tombantes et dans le geste quelque chose qui était bien d'un maître.

Cette *maestria*, nous la retrouvons au plus haut degré dans les draperies de la mère des Gracques, dans le calme de la force, dans la sobriété du geste, dans cette éloquente simplicité qui est la traduction par excellence du mot que lui prête l'histoire. Si nous nous appesantissons sur cette critique, et que nous suivions l'artiste dans toutes les parties principales de son œuvre, nous aurons sans doute quelques réserves à faire : la tête de Cornélie, pour être inspirée des beaux bustes romains qu'on voit au Vatican et aux Offices, est peut-être trop un masque et n'a pas la douceur féminine qu'on peut demander même à la mère des deux fameux tribuns. Elle est toute fierté, tout orgueil, et si elle marque bien la situation, elle ne dit pas assez la manière d'être, le caractère général. En revanche les têtes des deux enfants sont excellentes, et les nus sont traités avec une grande supériorité. Le plus jeune, entièrement nu, est d'un modelé vigoureux et correct qui n'enlève rien à la grâce et à la rondeur

Digitized by Google

des formes de l'enfance. L'autre est plus svelte, comme il convient à l'adolescence, mais les muscles sont de fer, et, dans leur sévère élégance, les membres ont une souplesse qui promet au peuple romain un beau geste oratoire autant qu'un solide soldat à Scipion Emilien. De la main droite il s'appuie sur sa mère, de la gauche il tient un rouleau de papyrus, où il étudie déjà l'histoire de son pays. Le sculpteur a jeté sur ses épaules la robe prétexte et l'en a vêtu complétement ; il a ainsi donné plus d'ampleur à ses formes et mieux marqué le contraste entre les deux frères. De cet arrangement, il résulte un inconvénient, le poids du corps semble se porter du côté droit ; mais en même temps cette draperie se relie à celle de la figure principale, et la main de Cornélie, appuyée sur l'épaule gauche, rétablit en partie l'équilibre. J'aurais voulu pourtant qu'on vît un peu la jambe droite de face.

De quelque côté qu'on le regarde, le groupe de « Cornélie, » mérite rare de tout temps, présente une ligne harmonieuse et simple. Point de bras sortant du cadre, point de mouvement qui ne soit naturel et motivé, point de saillie qui rompe le contour. Je n'y voudrais pas plus de mouvement ; le mouvement sied mal à la sculpture et me semble toujours chez elle un faux luxe ; d'ailleurs notre groupe est au repos, la figure principale est assise, les enfants sont sous la main de la mère ; il n'y avait aucune raison, aucun prétexte d'introduire ici l'action.

M. Cavelier a aussi exposé une statue de « Napoléon législateur » qui n'aurait pas besoin de celle de Canova pour nous paraître un ouvrage remarquable. Ce n'est pas la figure historique, c'est la figure idéale, drapée à l'antique et noblement drapée ; ce n'est pas le guerrier, c'est le représentant suprême de la justice. La tête, objet principal dans un tel sujet, a une noblesse, une fermeté de lignes et de plans qui n'en ont pas chassé la douceur. La sérénité, cette qualité sans laquelle il n'y a pas de grand homme, projette sur ce visage antique un rayonnement que quelques-uns s'étonneront peut-être d'y voir ; mais que ceux-là placent sous leurs yeux le masque moulé sur nature à Sainte-Hélène, qu'ils l'étudient et essaient ensuite de reconstituer les chairs telles que doit les donner la plénitude de la santé, et ils y verront reluire cette douceur calme que M. Cavelier a si bien saisie, et qui est pour nous la marque chez l'artiste d'une intelligence peu commune. Une autre statue de Napoléon drapée dans le même costume, ou à peu près, conçue pour exprimer la même idée, exécutée d'ailleurs avec talent, quoiqu'un peu courte, montre bien toute la différence qui peut séparer une œuvre qu'une pensée élevée vivifie, d'une autre œuvre où le savoir-faire, le laborieux effort, le soin délicat font tout le mérite. M. Guillaume, auteur de la seconde statue, a

Digitized by Google

mis certainement beaucoup d'art dans cet ouvrage consciencieux. Les nus sont habilement modelés, les draperies sont plissées avec goût, avec trop de goût peut-être et pas assez d'ampleur. La tête même est belle, mais elle n'a ni la grandeur, ni l'expression en quelque sorte divine qui signale la première aux regards éclairés. Celle de M. Guillaume pourra plaire aux gens qui ne voient rien au delà d'une bonne ressemblance et d'une fidèle tradition, celle de M. Cavelier trouvera des admirateurs, surtout parmi les esprits difficiles, qui veulent mieux qu'une reproduction banale, si parfaite qu'on la suppose, et exigent d'une œuvre d'art une haute satisfaction pour l'intelligence, en même temps qu'un parfait contentement pour les yeux. Une statue n'est pas toute matière, et l'exécution, tout habile soit-elle, n'est jamais qu'un moyen pour exposer des idées et les faire passer dans l'esprit du spectateur. Si l'art n'était qu'une pure et simple reproduction de la nature, le moulage suffirait pour nous donner des chefs-d'œuvre, et la photographie serait le premier de tous les arts; la mécanique remplacerait le génie de l'homme; elle n'a jusqu'ici suppléé que ses doigts dans certaines fonctions matérielles, toutes prévues et tracées à l'avance. Nous comptons, il est vrai, des hommes-machines parmi les sculpteurs comme parmi les peintres.

Cette divine douceur que nous observions tout à l'heure dans la tête puissante du conquérant législateur, elle se marque avec plus d'expression et plus de justesse encore dans le « Virgile » de M. Thomas, et elle s'y mêle à cette mélancolie charmante qui est une des grâces du poète. La figure est debout, vêtue de la toge de l'homme libre, le bras gauche coudé à la hanche, la main portant les tablettes de papyrus et s'inclinant vers le corps par un mouvement plein d'élégance et de naturel. Le bras droit est serré à la ceinture, la main droite tient le style dans ses doigts et se soude au coude du bras gauche. C'est l'attitude de l'homme qui compose. Il vient de relire les vers qu'il a tracés et suit le cours de son inspiration. La tête s'incline comme pour en chercher à l'horizon le sillon invisible. Son esprit est tendu, les muscles de son front se raidissent, un flot de poétiques pensées prêt à jaillir s'amoncelle entre les deux arcades sourcilières; le deuxième chant de l'*Enéide* va naître. Cette tête détachée de la statue serait encore celle de Virgile, tant l'expression en est juste et locale pour ainsi dire. La fixité du regard, le développement du front, les plis gracieux et un peu tristes de la bouche, tout, jusqu'à ce nez grand et arqué, nous montre le double caractère du poète, héroïque et pastoral, enthousiaste et plein de mélancolie, le chantre des bergers d'Andès, des laboureurs du Mantouan, des douleurs de Didon, des combats de Turnus, l'amoureux et tendre poète, consumé avant l'heure par ce feu doux et voilé qui dévo-

Digitized by Google

rait son cœur. Qui donc a pu reprocher de l'aridité à cette tête? Elle est tout au contraire pleine de morbidesse, et sa rêverie douce et triste est un trait délicat que nous serions tenté de blâmer si nous ne tenions compte d'un fait qui a sa valeur : cette statue est une œuvre de notre temps et non celle d'un de ces sculpteurs grecs contemporains de Mécène, venus à Rome pour décorer les places publiques et les palais des empereurs. N'était cette date écrite sur les lèvres du poète et dans le pli du nez, la statue de M. Thomas aurait pu sortir des fouilles du Campo Vaccino et monter au Vatican, qu'elle ne déparerait pas. L'exécution matérielle, l'étude des draperies et des nus, la pose noble et simple de la figure, l'aplomb parfait qu'elle a sur ses jambes, le contour gracieux et sage de la ligne générale, tout, jusqu'aux attributs jetés à ses pieds, les épis des *Géorgiques*, les pipeaux des *Eglogues*, les armes de *l'Enéide*, sont dignes de cette époque brillante où l'art s'arrêta un moment au seuil de la décadence pour jeter une suprême lueur et donner à Rome les plus belles de ses 70,000 statues. Le « Virgile » de M. Thomas aurait la palme de l'Exposition si le jury était composé d'Athéniens.

III

Assurément, la ville de Paris, qui perce tant de boulevards, équarrit tant de places, plante tant de squares, aligne tant de rues et bâtit tant de monuments, ne serait pas en peine de loger, comme la Rome d'Auguste, 70,000 statues. Si même on veut se donner la peine de compter toutes les figures en ronde bosse qui décorent extérieurement nos églises, comme Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, et nos palais comme le Louvre, les Tuileries, l'Hôtel-de-Ville, qui ornent nos jardins publics, nos places, nos arcs de triomphe, nos cimetières, on trouvera peut-être que ce chiffre n'est pas exagéré et que Paris, sous le rapport du nombre, n'a rien à envier à la Rome des Césars. Mais il ne s'agit pas sans doute ici de statuettes d'ornement, ni même de statues faisant partie d'un édifice et exerçant une fonction dans l'architecture; par statues, Rome entendait sans doute des figures isolées, sur piédestaux à elles, et représentant ses dieux, ses héros, ses grands hommes. Le Forum en regorgeait, et le Capitole en était plein. Nous avons sans doute moins de dieux que les Romains, bien que beaucoup de gens chez nous s'estiment assez voisins de la divinité pour s'en attribuer quelques-uns des priviléges; mais nous avons beaucoup de héros et beaucoup de grands hommes,

Digitized by Google

sans parler de nos vertus, auxquelles on pourrait dresser desst atues symboliques, ornées de tous leurs attributs, afin de les faire bien reconnaître et pour qu'on ne se méprenne pas sur leurs qualités. Nous avons aussi nos villes, qui ont déjà fourni un joli contingent de grosses figures sur la place de la Concorde; nous avons enfin une foule d'industries diverses et de sciences nouvelles qui trouveraient également leur place en pierre, marbre ou bronze, si nous le voulions bien, çà et là, dans des endroits inoccupés. Nous avons enfin nos généraux à qui les départements ont déjà immolé je ne sais combien de blocs de marbre et de tonnes de cuivre. Leur place est naturellement marquée sur l'esplanade des Invalides et aux abords de l'Hôtel. Si donc nous voulons des statues, les sujets ne nous manquent pas plus qu'à Rome. Il est vrai que la plupart des nôtres ont auprès de ceux des Romains une infériorité marquée : ils relèvent beaucoup plus de l'art du tailleur que de celui du statuaire; ce ne sont pas des hommes et encore moins des héros que taillent nos sculpteurs pour nos places publiques, ce sont des mannequins, des modèles de costumes historiques, excellents pour apprendre à la foule les variations de l'uniforme en France, et pour détruire en elles jusqu'aux dernières notions du beau. Si donc j'étais chargé de décorer de 70,000 statues la ville de Paris, au risque de scandaliser les archéologues et de blesser toutes les susceptibilités nationales, je commencerais par déclarer aux artistes que je n'entretiens aucun préjugé sur la coupe du vêtement, et que, tous nos grands hommes étant morts, il convient de les habiller en demi-dieux, ni plus ni moins que Castor et Pollux, Hercule, Thésée, ou de les vêtir en Romains comme le Louis XIV de Bosio sur la place des Victoires et le Spartacus de M. Foyatier dans le jardin des Tuileries. Je n'exclurais pas préventivement une draperie bien entendue, mais je recommanderais de l'éviter ou du moins de la rendre assez flottante pour que la forme humaine pût s'y développer librement. Et ceci étant formulé convenablement, sous une forme diplomatique, où toutes réserves seraient faites en l'honneur de l'histoire et de la pudeur publique, les artistes d'abord, les gens de goût ensuite, et après eux tout le monde, applaudiraient à cette sage mesure, si bien faite pour réformer l'art et ranimer en France le sentiment du beau.

Ces réflexions, beaucoup plus sérieuses au fond que la façon dont nous les présentons ici, nous étaient inspirées le premier jour où nous visitions les ouvrages de sculpture au Salon de cette année. A voir les pauvres figures que font nos statues historiques, même quand elles sortent de mains habiles comme celles de M. Guillaume, nous nous demandions si c'était là ce que l'art moderne devait nous

Digitized by Google

donner comme original et lui appartenant en propre. Ces réflexions ont surtout leur à propos quand on voit au nouveau Louvre toute cette population de carnaval rangée en bon ordre sur les terrasses; curieux échantillon d'impuissance, où les caractères, les types, les destinées, les professions ne s'expriment que par le costume ; l'âme, en effet, n'a aucun rôle dans cette exhibition. A la distance d'ailleurs d'où on les aperçoit, ces détails eux-mêmes ne sont pas toujours bien vus, et la plupart des efforts de l'artiste pour traduire sa pensée et pour prêter à son œuvre une certaine valeur d'expression sont dépensés en pure perte. Mais alors, pourquoi dans ce lieu des figures si peu faites pour se lier à l'architecture? Comment l'architecte, qui probablement avait la haute-main sur ces travaux, — le contraire serait absurde, — pourquoi l'architecte n'a-t-il pas compris que ces pourpoints, ces justaucorps, ces manteaux à l'espagnole, ces habits de généraux en culottes courtes, ces bottes à l'écuyère, ces chapeaux empanachés seraient en parfait désaccord avec les lignes d'architecture? La statue costumée n'est supportable qu'isolée, au milieu d'une place publique, et dans des proportions colossales; le nu et les draperies flottantes peuvent seules s'allier aux formes précises et symétriques de l'architecture et faire corps avec elles. Ces primitives notions d'esthétique devraient être déposées dès l'école, ce nous semble, dans l'esprit de tous les artistes.

Dans la cour du vieux Louvre, on est très occupé en ce moment à remplir toutes les niches, dont le vide ne déplaisait peut-être pas à l'œil. Là, du moins, nous n'y voyons point placer comme dans les niches de la rue de Rivoli des généraux en grand costume, qui semblent regarder un défilé du haut de leur fenêtre; et toutefois le résultat sera-t-il beaucoup plus heureux? Nos expositions, depuis quelques années, sont peuplées de ces figures de commande, et bien qu'on y emploie à peu près nos meilleurs ciseaux, on ne peut pas dire qu'ils aient jusqu'ici parfaitement rempli le programme qu'on a dû leur donner. On a dû leur dire en effet que, pour ne point trop faire disparate avec l'architecture, ces figures devaient être traitées par larges plans, ne point affecter un relief trop prononcé, avoir des poses naturelles, une grande sobriété de lignes, une grande simplicité d'exécution. Cette simplicité, toutefois, ne devait pas exclure le savoir, et au contraire montrer sa profondeur par la manière de le contenir dans la juste mesure? Qu'avons-nous vu cependant sortir de ce programme et de ces bonnes intentions? Toute une légion de bras et de jambes faits au tour, c'est-à-dire sans modelé, des membres pillés partout, venus des quatre coins du monde, des poupées rondes bourrées de son ou gonflées d'air, dernière lignée des soufflages de Canova et de Bosio; des mouvements maniérés,

Digitized by Google

des gestes affectés, des attitudes forcées, du savoir fort peu, de la simplicité nulle part, ni élévation, ni caractère, ni originalité; en un mot, une hécatombe de marbre sacrifié à la déesse de la médiocrité, cette divinité de notre temps dont on a oublié de commander la statue pour les niches du Louvre, beau sujet cependant pour un grand artiste, et « plein d'actualité ! » Hélas ! cette divinité trône parmi nos sculpteurs comme parmi nos peintres, et l'on voit à l'Exposition bien des ouvrages inspirés par elle, qui pourraient au besoin la personnifier. Nous n'en voulons point parler, mais le Louvre héritera de quelques-uns.

Nous avons signalé en commençant la tendance chez plusieurs de nos sculpteurs à transporter dans le marbre les grâces mièvres de M. Hamon. C'est une tendance fâcheuse, contre laquelle la critique devrait énergiquement réagir ; elle ne le fera pas, nous savons pourquoi : ces choses-là lui plaisent et sont de son ressort. Il y aurait une étude curieuse à faire, ce serait celle de la critique. Nous y avons songé quelquefois, mais toujours le courage nous a manqué en pensant combien de braves gens et d'aimables compagnons il faudrait immoler à la divinité inconnue, la Sincérité. Ce serait pourtant un travail utile et qui pourrait rectifier bien des jugements faux. Il ne corrigerait personne, mais il serait une garantie de plus pour la justice; le public bénévole serait du moins averti qu'il existe une seconde juridiction, et l'artiste frappé qu'il peut y avoir appel.

Une autre tendance qui se manifeste également et qui passera inaperçue si nous n'y prenons garde, c'est l'introduction chez nous de la sculpture anglaise. On en compte plusieurs échantillons à l'Exposition et les noms français qui les signent ne les ont pas « dénationalisés. » Je reconnais sa trace dans ces bustes aux joues polies, aux lèvres arquées, aux yeux arrondis ; je la suis dans le « Frondeur » de M. Etex, — M. Etex devenu Anglais ! — dans la figure « d'Hylas » de M. Brunet, un jeune artiste qu'il ne faut pas décourager mais qu'il faut guider ; — dans la « Pandore » de M. Loison, dans la curieuse énigme que M. Leharivel-Durocher a intitulée « Etre et paraître, » sujet bizarre pour le marbre. — Nous le voyons poindre encore dans une foule de figures de femmes aux formes rondes et lisses, et particulièrement dans ces statues allégoriques du Louvre que nous comparions tout à l'heure à des ballons soufflés. L'Angleterre est un fort grand pays et nous l'admirons beaucoup; si toutefois nous devons lui emprunter quelque chose (et nous y gagnerions en quelques points), que ce ne soit pas sa sculpture, car elle tient à coup sûr le dernier degré de l'échelle. Si l'on doit imiter, qu'on nous ramène aux Grecs et aux Romains, ils sont plus haut que nous et nous n'avons qu'à gagner dans leur commerce. Que dit pourtant la critique?

Digitized by Google

— Foin des Grecs et des Romains ! — Découragés de tourner leurs regards vers Athènes et vers Rome, nos jeunes artistes s'adressent à Londres et à Manchester ; ils vont au pays du fer et du coton chercher leurs modèles et leurs inspirations. Fer et coton, voilà leurs œuvres ; elles ont la raideur du fer et la mollesse du coton ; la charpente osseuse est articulée comme une machine à vapeur, et les chairs sont ouatées pour adoucir les chocs.

Combien sont plus méritoires à notre sens les efforts de M. Jules Bonnaffé pour s'approprier l'antiquité et nous donner en marbre les figures peintes de Pompeï ? Sa « danseuse » nous plaît par ce côté, comme celle qu'il exposa en 1857 ; et même sa « Nymphe, » dont les mus manquent de fermeté, nous captive encore parce que nous y retrouvons un goût sincère de l'antique et une préoccupation évidente des grands modèles de l'art. Ces deux statues, qui ont d'ailleurs une grâce suffisante pour plaire à la foule, méritent une place à part dans la mémoire des amateurs sérieux. Nous lisions quelque part, l'autre jour, cet étrange conseil adressé aux artistes : « Soyez médiocres, mais soyez vous-mêmes. » — Eh ! non, soyez copistes, mais jamais médiocres. Qu'avons-nous à faire d'une œuvre qui serait originale, mais qui ne vaudrait rien ? Une belle copie ne sera-t-elle pas toujours préférable ? Remarquons d'ailleurs cette pétition de principe : si une œuvre est originale, elle ne saurait être médiocre, et cela revient à dire : « N'ayez pas de talent, mais ayez du génie. » Le talent sans génie court les rues et les expositions en France, mais le génie sans talent, dans les arts, nul ne peut se vanter de l'avoir jamais rencontré nulle part. Avez-vous jamais vu un poète qui ne sût ni écrire ni parler ? Cette précieuse découverte est encore à faire et nous la signalons aux gourmets de la critique.

Deux morceaux auxquels on ne reprochera pas de venir d'Angleterre ni de manquer d'originalité, ce sont deux grands bronzes, l'un de M. Georges Clère, représentant un « Histrion » ou pour parler plus juste un saltimbanque ; l'autre un « Soldat » expirant sur le champ de bataille, par M. J. Franceschi. Le premier n'est pas un chef-d'œuvre d'exécution, il est dur, brutal même, mais il porte des traces de talent. C'est un danseur de carrefour, amusant le peuple avili dans la cité des empereurs. Sa tête famélique, ses yeux caves, ses pommettes saillantes nous montrent un de ces Sarmates venus des bords du Tanaïs à Rome, comme aujourd'hui à Londres ces Hindous qui grelottent en balayant le macadam de Regent-Street. L'homme est nu et prélude à ses jeux en franchissant un cerceau : mais pour déployer toutes ses grâces et montrer ses plus beaux tours, il attend que les passants alléchés aient complété le salaire : il manque trois as à la somme des pièces de monnaies éparses à ses pieds, et ses

Digitized by Google

doigts décharnés marquent le chiffre complémentaire qu'il attend de la générosité des spectateurs. La pose est bien prise et ne manque pas d'élégance, bien que le sujet soit maigre et anguleux ; le dos courbé, la tête penchée, dénotent une élasticité que la faim et l'ivresse n'ont pas encore détruite. Ce n'est pas là un morceau de belle statuaire, mais c'est un ouvrage digne d'être remarqué.

Le bronze de M. Franceschi appartient au même style, mais il a plus de force, plus d'ampleur, plus d'élévation, et marque enfin un talent plus mûr et plus maître de soi. Ce bronze représente, couché et s'appuyant sur le bras gauche, — c'est l'épaule droite qui a été frappée, — un soldat blessé, mourant. Ses armes, son fusil, son sabre-poignard, sa capote, ses épaulettes de laine disent l'époque, presque le jour où il fut tué, et l'arme à laquelle il appartenait. Ce jour c'est celui de la victoire de Magenta : l'arme, cette ligne française, élément principal de notre armée ; la croix qui pend à sa poitrine proclame son courage. En même temps, la tête dira que ce soldat, mort sous les drapeaux de la France, n'était pas d'origine française ; à ses pommettes saillantes, à ses longs yeux, à ce menton vigoureux, à ce front carré, à ces cheveux plantés bas, on reconnaîtra la race slave, sœur de la nôtre par la vaillance, l'esprit et le caractère chevaleresque. Cette tête est pleine de noblesse, de résignation, de vraie grandeur, et la souffrance répandue sur ses traits n'altère en rien leur beauté. Le corps sous le vêtement grossier indique la force, la jeunesse, et ces vêtements eux-mêmes, si ingrats pour le sculpteur, sont exécutés dans une manière large et vigoureuse, dont il y a peu d'exemples dans notre temps de miévrerie et de grâces affectées. Cette figure n'est pas seulement une allégorie du soldat mourant, c'est un portrait ; elle est destinée à couvrir la tombe où repose le jeune Mieczyslas Kamienski, le fils d'un homme qui naguère versa aussi son sang sur le sol de l'Italie, le fils d'une Potocka, l'un de ces noms qui éveillent tant de souvenirs de vaillance et de gloire. — Le jeune héros de Magenta aura du moins à Paris un monument digne ne lui.

On voit encore à l'Exposition une autre figure destinée à un tombeau, et qui peut-être, par une heureuse rencontre, accompagnera la statue de Kamienski au champ des morts. Cette figure est celle de « la Méditation, » et M. Daumas l'a modelée. Une femme au visage sévère et triste, où la douleur a épuisé ses forces, s'appuie, complétement drapée, sur une stèle, regardant le passant d'un air grave. C'est à peu près l'attitude connue de la Polymnie, moins la grâce, qui serait ici déplacée. Cette composition est le fruit d'une idée heureuse et d'un sentiment à la fois profond et délicat. Exécutée en marbre blanc, cette figure formera un monument funèbre plein de caractère

Digitized by Google

et d'originalité. Nous la notons ici comme une de ces inspirations rares qui ouvrent à l'art le plus matériel qui soit, une vue sur le domaine élevé de l'intelligence, sans l'enlever aux conditions essentielles qui le constituent.

Nous avons commencé par le « Plaisir, » nous finissons par les larmes : celles-ci se rencontrent toujours sûrement au chemin de la ie, et voilà pourquoi sans doute les artistes excellent à exprimer la tristesse. Le plaisir est insaisissable de sa nature et peu commun de son espèce ; devons-nous tirer de là une conclusion inverse de la première ?

Nous avons dit que la sculpture, cette année, était supérieure à la peinture, et pourtant nous n'avons guère trouvé à citer que six ou sept morceaux remarquables ; mais parmi eux, il en est trois qui ont chacun plus de force et plus de style, qui marquent plus de science et plus de correction qu'on n'en saurait trouver dans les trois mille tableaux qui composent l'Exposition. Il n'en faut pas davantage pour justifier notre opinion, et nous voudrions la voir partager plus généralement par le public ; nous y verrions un heureux symptôme de la renaissance du goût dans un pays qui a le privilége insigne, quoique la critique étrangère s'en défende beaucoup depuis quelque temps, de dicter dans les arts ses lois à l'univers entier.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRES. — Vaudeville : *Esther Ramel; Onze jours de siége.* — Gymnase : *La Vie indépendante.* — Gaîté : *Le Crétin de la montagne.* — Théâtre-Français, anniversaire de la naissance de Corneille : *Nicomède, Don Sanche.*

Si l'on a mauvaise grâce à adresser toujours les mêmes reproches aux auteurs dramatiques, ils ne l'ont guère meilleure à les mériter. Que font-ils? à quoi pensent-ils? L'été est donc bien terrible pour eux? Quand nous donneront-ils quelque chose, je ne dis pas qui reste, mais que l'on supporte? Le médiocre et le passable, *medium et tolerabile*, qui, suivant Horace, sont permis aux avocats et aux avoués, doivent être permis également aux écrivains de théâtre; il y aurait trop d'exigence à réclamer d'eux cette perfection qu'Horace demande aux poètes. Mais il s'agit bien de passable et de médiocre; l'été appartient au pire. Sous prétexte que les gens étouffent de chaleur, on les met à la glace, et parce qu'ils ne sont pas déjà très portés à s'engouffrer dans un théâtre, on leur offre ce qu'on a de plus détestable pour les y attirer. On a des écrivains d'été et des écrivains d'hiver, comme des habits, seulement on nous amuse moins sagement qu'on ne nous habille : on nous fournit des vêtements blancs en hiver et des vêtements noirs en été, les tailleurs sont plus raisonnables. Vous me direz que, l'été, on a la campagne aux eaux, que l'on y peut aller, que tout le monde y va, et que Paris se baigne; fort bien, mais il reste toujours à Paris assez de gens qui ne se baignent pas pour faire un bon public à une bonne pièce. Les plaisirs ne sont pas si nombreux, mon Dieu! dans cette capitale des plaisirs, qu'on ne sacrifie trois heures de la soirée, même en juin, pour entendre quelque chose d'écrit par quelqu'un qui pense. C'est pourquoi les directeurs et les écrivains de théâtre font un mauvais calcul en se réservant pour l'hiver et en fêtant saint Janvier comme des Napolitains. Les premiers empliraient leurs salles, c'est-à-dire leur caisse, durant toute l'année s'ils s'y prenaient bien; mais ils ne s'y prennent pas du tout; ils n'essayent de rien, si ce n'est d'écouler leurs mauvaises marchandises dans une saison qui exigerait leurs meilleurs produits. Cette combinaison qui amène pour eux toujours le vide en juillet, et quelquefois la faillite en septembre, n'a pas de meilleurs résultats

Digitized by Google

pour les auteurs. Elle leur enlève véritablement quatre mois de l'année; elle leur crée une morte saison dont ils n'avaient que faire; enfin elle établit entre eux une distinction déplorable; elle les classe, elle les cote : écrivains d'hiver, écrivains d'été, et, une fois parqués, vous n'en sortirez plus. On en a pour toutes les températures; on les gradue conformément au thermomètre, et le thermomètre est étonné de servir ainsi à évaluer le mérite des écrivains comme la chaleur des saisons.

Voici messieurs Devicque et Crisafulli; ils ont du talent, mais quoi? talent d'été, auteurs d'été; on n'en voudra plus démordre. Ils auront beau dire : « Nous sommes d'hiver, messieurs, voyez plutôt, ceci est le plus glacé des drames, » on ne les croira pas. *Esther Ramel* est un drame pourtant; destiné au boulevard, il tomba une première fois devant l'opinion des grands juges de là-bas, et se brisa un ou deux actes dans sa chute; mais ses auteurs en ramassèrent les morceaux et les portèrent au Vaudeville qui ne les a point trouvés bons. Tout ce que j'ai pu y comprendre, c'est que la débauche, la religion et l'hypertrophie y jouent gaiement de pair à compagnon leur petit rôle, comme dans la *Dame aux Camélias*. Seulement la maladie de poitrine de cette pauvre Marguerite Gautier est remplacée cette fois par une maladie de cœur. La phthisie a fait son temps, la mode est aux palpitations; du reste, la fièvre typhoïde espère les remplacer bientôt. J'en faisais l'observation à ce médecin de mes amis qui m'a déjà donné, vous le rappelez-vous? de curieux renseignements sur le roman hystérique; il me répondit que la fièvre typhoïde était une maladie particulière à l'intestin, qui tuait son homme en neuf jours au moins et en six semaines au plus. « Ce n'est pas assez, pensai-je, pour les besoins du drame; intestin d'ailleurs n'est guère poétique. — Bah! fit-il, on a sauvé assez de poitrinaires au théâtre, on peut bien y prolonger quelques typhoïques; pour ce qui est de l'intestin, mon cher, c'est un organe noble, aussi sensible que le cœur, aussi indispensable que le foie, et moins usé que le poumon, d'ailleurs très curieux à étudier. » Je le quittai en songeant au beau livre que M. Saint-Marc Girardin a écrit sur l'emploi des passions dans le drame; c'est un livre qui serait complet si l'auteur y avait traité l'emploi des maladies.

Pour revenir à *Esther Ramel*, le repentir de la pauvre enfant n'a pas touché le public peu chrétien du Vaudeville, et quelques belles scènes, jouées au mieux par Mlle Fargueil, ne l'ont point désarmé. On a sifflé, oui, sifflé. On siffle donc encore? L'habitude s'en était perdue peu à peu depuis Boileau, le plus siffleur des poètes. Les merles seuls sifflaient, et encore on les traitait de merles blancs. Quant au prétendu droit qu'on achetait à la porte, c'était encore un de ces droits dont on paie l'impôt sans en obtenir l'usage, et qui se cachent tout tremblants dans le fourreau d'épée des sergents de ville. Les mêmes clercs qui sifflaient autrefois *Attila* pour trois sous, s'ils étaient revenus en ce monde, auraient été bien étonnés de ne pouvoir siffler *l'Eléphant du roi de Siam* pour trois francs. Mais *Esther Ramel* nous a ramené les beaux jours; on a sifflé, et aucun sergent de ville ne s'est trouvé là pour mettre Boileau à la porte : il faut tenir compte à MM. Crisafulli et Devicque du service qu'ils nous ont rendu.

Digitized by Google

Une petite comédie en trois actes, *Onze jours de siége*, par deux jeunes auteurs, a obtenu plus de succès ; elle durera presque autant que son titre. On y voit un mari qui fait le siége de sa femme. « A quoi bon, dites-vous? On n'assiége que ce qui n'a point capitulé. » C'est vrai ; mais le cas de madame..... est exceptionnel. Au moment même où quelque froideur de son mari lui rappelle qu'elle est mariée, hélas! depuis déjà trois ans, un notaire de ses amis (c'est M. Félix qui fait ce notaire) lui apprend qu'elle n'est pas mariée du tout. Et de se récrier, la pauvre dame : quoi! trois ans d'amour, trois ans de petits soins, trois ans de voyage au pays de Tendre, et tout ce qui fait qu'une femme est mariée, bien mariée, très mariée, de son propre aveu mariée..... Eh parbleu, si elle ne l'est pas, qui le sera? Et, si elle l'est, qui peut le savoir mieux qu'elle? Voilà un notaire bien osé. Le fait est que la pauvre dame n'est pas mariée légalement. Son mari, qui était Anglais sans le savoir, l'a épousée aux colonies, devant le consul de France, et le mariage est nul, radicalement nul, tout ce qu'il y a de plus nul. Jugez du coup. Ce notaire avait bien besoin..... mais à quoi serviraient donc les amis de la maison, s'ils ne servaient à la bouleverser un peu? Voici venir les scrupules et les cas de conscience. Si madame n'est pas la femme de son mari, elle est donc sa..... (tout va par réticences). Mais alors elle ne veut plus être mariée avant de l'être, et elle ne consentira à être la femme de son mari que quand elle le sera ; la situation est bizarre et monsieur n'y comprend rien. Il se demande pourquoi on lui a fermé une porte ordinairement ouverte, et quel crime lui a mérité tant de rigueur. La vérité l'éclairerait ; mais il est bien dangereux de dire à un mari de trois ans qu'il n'est pas marié ; c'est la lui faire trop belle. Si on pouvait le marier par contumace ; on conspire du moins pour le marier à son insu, et on le marie. Il se trouve tout à coup devant M. le maire et M. le curé qui lui mettent le pistolet sur la gorge. O le guet-apens! Le pauvre homme avait cru mettre son habit noir pour enterrer un de ses amis, et c'est justement lui qu'on enterre. Il se laisse faire sans trop de grimace, et, cette fois, il y est bien ; on n'y reviendra plus. L'heureuse cérémonie a du moins l'avantage de tranquilliser la conscience de sa femme et de lever ses scrupules rétrospectifs. Le public voit enfin s'ouvrir cette malencontreuse porte dont le siége avait duré onze jours, et la nouvelle mariée livre à la méditation des gens de guerre un phénomène bien rare et bien curieux, à savoir la capitulation d'une place qui s'est rendue depuis longtemps. Cette comédie est spirituelle et vive, un peu trop vive même de temps en temps. Il faudrait la jouer sur un théâtre que l'on construirait entre le Vaudeville et le Palais-Royal. Les auteurs ont légèrement abusé des dangers de leur situation ; on dit, du reste, que le nouveau directeur recherche ces dangers-là ; il aime la comédie comme certaines gens aiment la cuisine, marseillaise.

Le Gymnase a remplacé *la Vertu de Célimène* (ô trop aimable vertu !) par *la Vie indépendante*, une comédie de M. N. Fournier qui ressemble à une comédie de Scribe. Le titre en est séduisant, la donnée en est vulgaire, le développement habile, et le dénoûment bourgeois. La vie indépendante, ce n'est point d'être célibataire, c'est d'être marié; ce n'est pas

Digitized by Google

de vivre pour soi, c'est de vivre pour sa femme et ses enfants; ce n'est pas d'être libre en un mot, c'est d'être esclave. On n'est pas plus accommodant, et vous avez reconnu là M. Scribe. M. Fournier procède comme lui ; il prend, parmi les indépendants, le plus enchaîné des hommes, un vieux garçon qui a des enfants de tous les côtés, et qui ne sait qu'en faire; il met en regard le plus heureux des pères de famille, dont la seule gêne est d'être un peu mené par sa femme, et il vous dit, sans sourciller : Quel est le plus libre des deux? Voilà bien la bonhomie paradoxale de M. Scribe. S'il y a quelque vérité qui fasse de la peine aux braves gens, vite M. Scribe en prend le contre-pied, et vous prouve, pièces en mains, que cette vérité est absurde; du droit de la comédie, il la métamorphose, et elle devient mensonge de vérité qu'elle était. Désagréable avant lui, elle est coupable quand il a parlé, et tous ceux qu'elle choquait applaudissent. M. N. Fournier a traité de même la vie indépendante. Pour être juste, il aurait fallu nous montrer le bonheur dans l'indépendance, le bonheur dans la servitude, et nous dire : choisissez; pour être moral, il fallait ajouter : la famille avec ses peines vaut mieux que la solitude la plus charmante, parce qu'elle est une loi du monde. Je tiens à en prévenir les auteurs dramatiques de l'école de M. Scribe : ils ne le prennent pas d'assez haut avec nous ; leur facile morale épicurienne, où la vertu et le bonheur sont toujours d'accord, flatte peut-être la secrète faiblesse des habitués du Gymnase; mais le niveau en est trop bas pour qu'on s'en fasse honneur. J'ai une pauvre idée des gens qui prennent l'optimisme de M. Scribe pour une philosophie; la vraie philosophie c'est que la vertu ne fait pas le bonheur. Ceux qui ne s'en doutent pas, je crains pour leur vertu; leur esprit ne va pas loin, en tout cas, ni leur cœur. Laissons ces grosses questions : la pièce de M. Fournier, qui ne prétend point les traiter, est une pièce bien faite, qui n'est ni bonne ni mauvaise. Elle suit son chemin sans encombre jusqu'au dénoûment, sans nous égayer plus que de raison. Son titre, *la Vie indépendante*, promettait plus qu'il ne tient, c'est-à-dire un peu de jeunesse et de poésie; mais on ne s'y ennuie pas, malgré la déception. Les traits d'esprit y sont un peu clair-semés, mais cette économie repose un peu des prodigalités de M. Dumas fils. Enfin on en revient comme on y est allé, sans émotion, mais sans fatigue. C'est une bonne route plate et confortable, où il n'y a pas d'ornières, mais pas d'ombrages.

Je ne m'étendrai pas sur le *Crétin de la montagne*; il y a peu à dire des crétins, et la médecine même en sait peu de chose. M. Lélut vous apprenait naguère que Napoléon avait presque le front d'un crétin. D'ailleurs c'est une matière où trop s'appliquer nuit, et des physiologistes vous diront qu'on prend toujours un peu des personnages dont on parle. Le crétin de la Gaîté a été inventé pour fournir un rôle à un acteur qui a trop de talent pour jouer les imbéciles. Bégayer deux ou trois sons inarticulés, toujours les mêmes, recommencer durant cinq actes deux ou trois gestes idiots, qui ne varient jamais, c'est de l'art peut-être, mais il en faut presque autant au singe pour exécuter la charge en douze temps, et un peu plus à M. Beauvallet pour jouer *Nicomède*. Enfin nous avons eu les

Digitized by Google

pièces à vaisseaux, à chameaux, à serpents et à éléphants, nous avons maintenant les pièces à crétins, ne nous plaignons pas, c'est un progrès ; mieux vaut un homme idiot qu'un animal savant, et en montrant souvent au peuple ces nobles images de l'humanité, on fera bien mieux sans doute son éducation qu'en lui lisant Corneille, que le *Crétin de la montagne* voudra bien nous permettre de nommer après lui.

Le Théâtre-Français vient de reprendre *Nicomède* pour fêter l'anniversaire de la naissance de Corneille, et quelques délicats qui n'admettent de Corneille que cinq ou six pièces, ont jugé qu'en jouant *Nicomède*, on ne lui faisait pas beaucoup d'honneur. Les vers de cette tragédie, qui fut sa vingt et unième, ne sont pourtant pas, comme il s'en glorifie ingénument lui-même, « les moindres qui soient sortis de sa main. » Mais comme il en avait déjà fait quarante mille auparavant, il pensa qu'il fallait chercher quelque chose de nouveau, et imagina d'intéresser avec une tragédie où il n'y eut ni tendresse ni passions. Dans celle-ci, c'est en effet, suivant l'expression même de Corneille, la *grandeur de courage* qui joue le principal rôle, et le succès qu'elle obtint prouva « que la fermeté des grands cœurs, qui n'excite que de l'admiration dans l'âme des spectateurs, est quelquefois aussi agréable que la compassion que l'art commande de mendier par leurs misères. » Ainsi, de l'aveu de Corneille, voici une pièce où le poète qui fut grand par excellence n'a visé qu'à la grandeur. L'idéal de fierté, qui, une fois conçu par ce noble esprit, s'y installa pour ainsi dire à jamais et en prit possession, domine toute cette tragédie de *Nicomède* ; il y règne d'un bout à l'autre, il est le but principal, le sujet même de la pièce. Ailleurs, les passions tendres réclament leurs droits et leur place ; ici les passions fières, ou plutôt la passion de la fierté règne sans partage ; tout lui est sacrifié. Lorsque le roi de Bythinie, forcé de se prononcer entre sa femme et son fils, essaye de mettre d'accord l'amour et la nature, et de rester mari sans cesser d'être père, ce même fils lui répond : Ne soyez ni l'un ni l'autre.....

..... Et que dois-je être ? — Roi. —
Reprenez hautement ce noble caractère.
Un véritable roi n'est ni mari ni père ;
Il regarde son trône, et rien de plus. Régnez ;
Rome vous craindra plus que vous ne la craignez.

Tout est sur ce ton, et jamais le ton ne baisse durant cinq actes. C'est la même grandeur d'âme qui ne fléchit ni au temps, ni aux circonstances, ni aux passions vulgaires ; le même dédain de tout ce qui n'est pas majestueux et royal. Un souffle de fierté plus qu'humaine, un vent d'héroïsme enfle ces cœurs puissants, et surtout le cœur de Nicomède, que Corneille dut créer tout entier, car l'histoire ne le lui donnait point. Notez qu'ici le poète n'était pas soutenu par le voisinage espagnol, par cette outrecuidance d'honneur que lui fournissait la patrie de don Sanche et du Cid. Il n'avait point de héros à qui il pût faire déclamer ces beaux vers, si bien dits l'autre jour par M. Delaunay :

Digitized by Google

Se pare qui voudra du nom de ses aïeux,
Moi, je ne veux porter que moi-même en tous lieux
Je ne veux rien devoir à ceux qui m'ont fait naître,
Et suis assez connu sans me faire connaître,
Mais, pour en quelque sorte obéir à vos lois,
Seigneur, pour mes parents, je nomme mes exploits;
Ma valeur est ma race, et mon bras est mon père.

Non, nous ne sommes plus, avec Nicomède, en Aragon ni en Castille, mais à la cour d'un de ces tristes rois d'Asie dont Rome fit longtemps ses esclaves avant de les supprimer complétement, à la cour de ce Prusias, qui laissa un ambassadeur romain lui *marchander* Annibal. Le plus jeune des fils du roi, né d'une seconde femme, a été longtemps retenu en otage à Rome; et si Flaminius le ramène à son père, c'est justement pour l'opposer à son aîné, au jeune et brillant vainqueur de l'Asie, à ce Nicomède enfin que Rome commence à craindre. Quels effets Corneille a su tirer de cette rivalité! Il s'agissait ici d'être plus fier que ces Romains eux-mêmes qu'il admirait tant; il fallait leur créer un adversaire supérieur en orgueil et en courage; il fallait faire plier un Flaminius, décoré de toute la majesté du sénat romain, un représentant de la ville qui avait donné naissance au vieil Horace et qui devait appartenir un jour à Auguste empereur, à Auguste clément, maître de lui comme de l'univers; un Flaminius à qui un roi n'avait pas osé refuser Annibal; il fallait le faire plier à son tour devant un vassal, devant le fils même de ce roi vaincu et soumis; enfin, il fallait s'inspirer de cet idéal du Romain, si aimé du poète, pour imaginer quelque chose de plus grand encore. On peut dire avec raison que Corneille trouva dans Rome même de quoi la surpasser. Il part de l'admiration qu'elle lui inspire, et dont il la crut toujours digne, pour tirer de son propre fonds une vertu encore plus héroïque, plus divine, que la vertu romaine, et le personnage de Nicomède jaillit tout armé de son cerveau. Je n'en connais point, dans tout le théâtre de Corneille, de plus hardi, de plus glorieux, de plus sublime; il l'est à toute heure et continuellement. Ces grands mots, ces traits incomparables de Corneille, le *moi* de Medée, le *qu'il mourût* du vieil Horace, le *soyons amis* d'Auguste, et ce cri de Polyeucte qui retentit jusqu'au ciel : *à la mort, à la gloire*, sont égalés dans vingt endroits de *Nicomède* avec une facilité qui prouve que Corneille y était dans son élément, et une fréquence qui, hélas! a peut-être nui à leur succès. Attale, ignorant qu'il parle à Nicomède lui-même, s'écrie qu'il voudrait être en présence de ce rival détesté, et Nicomède répond avec la voix et l'âme de Corneille :

Faites quelques souhaits qui soient moins dangereux.

On connaît dans la fameuse scène entre Flaminius et Nicomède les vers célèbres : « Vous pouvez fortifier vos villes, s'écrie le jeune héros, vous pouvez appeler vos Romains,

Et si Flaminius en est le capitaine,
Nous pourrons lui trouver un lac de Trasimène.

Digitized by Google

Ici c'est Nicomède, secrètement accusé par sa belle-mère, qui affecte en public de demander grâce pour lui :

> Grâce à tant de lauriers en sa main si fertiles !
> Grâce à ce conquérant, à ce preneur de villes, —
> Grâce de quoi, madame ? —

Et vingt autres traits de la même force ; mais rien n'égale la réponse trop peu connue de Laodice, reine d'Arménie, à Flaminius, lorsque l'ambassadeur romain l'engageant à redouter Rome, qui est la maîtresse du monde, elle l'accable de ces deux vers sublimes :

> La maîtresse du monde ! ah ! vous me feriez peur,
> S'il ne s'en fallait pas l'Arménie et mon cœur.

Voilà, voilà Corneille, et jamais il n'a été plus vraiment lui-même, jamais il n'a mieux obéi à sa plus sincère inspiration.

Chose curieuse, c'est au moyen d'une transformation dans son style, et, pour ainsi dire, d'un simple procédé de langage, que l'auteur d'*Horace* et de *Cinna* est arrivé à se surpasser lui-même en majesté et en grandeur. Assurément, les sentiments qui sont exprimés dans *Nicomède* ne sont pas au-dessus des sentiments qui remplissent les tragédies plus classiques de Corneille, et Nicomède lui-même n'est pas aussi complet que ses héros ordinaires, le Cid, Horace, Auguste, Polyeucte ; il lui manque la fibre humaine qui se fait sentir sous l'héroïsme du chevalier, sous le patriotisme du vieux Romain, sous la majesté de l'empereur, sous l'enthousiasme du chrétien ; il est trop en dehors de l'humanité. Mais, dans le style, le génie en droite ligne du poète, son intraitable roideur de langage se sont profondément modifiées. A cette âpreté magnifique, il a joint ici une pointe d'ironie qui perce continuellement, et donne au personnage principal un relief extraordinaire. Le rôle de Nicomède est tout en ironies, et il en savoure la dédaigneuse amertume avec un sentiment de triomphe contenu qui l'élève au-dessus de ses plus fiers aînés. Jamais on n'eût supposé le génie éclatant de Corneille capable d'autant de concentration dans la colère, d'autant de profondeur dans le mépris. Le poète y va plus franchement d'ordinaire, ménage moins sa force, porte ses coups plus en face. Tout agressif dans les autres tragédies, il se tient ici sur une sorte de défensive, attendant l'adversaire avec un sourire et se réservant pour la riposte ; mais son arme est empoisonnée.

> ..... Si ce n'est assez des prières d'un roi,
> Rome, qui m'a nourri, vous parlera de moi.
> — Rome, seigneur ? — Oui, Rome, en êtes-vous en doute ?
> — *Seigneur, je crains pour vous qu'un Romain vous écoute....*
> .....
> Pour avoir tant vécu chez ces cœurs magnanimes,
> Vous en avez bientôt oublié les maximes.
> Reprenez un orgueil digne d'elle et de vous ;
> Remplissez mieux un nom sous qui nous tremblons tous,

Digitized by Google

Et, sans plus l'abaisser à cette ignominie,
D'idolâtrer en vain la reine d'Arménie,
Songez qu'il faut au moins, pour toucher votre cœur,
La fille d'un tribun ou celle d'un préteur.

Ce dernier trait est admirable, et toutes les ripostes de Nicomède à Flaminius portent coup avec autant d'âcreté et de vigueur. Il ne faut pas s'y tromper toutefois; ce n'est pas sans un peu de regret que Corneille s'est décidé à humilier ainsi Rome, sa vraie patrie, et les Romains ses compatriotes. On devine qu'il se sent frappé lui-même lorsqu'il les immole, et qu'il s'accuse d'ingratitude en les sacrifiant à un prince d'Asie. Jaloux de cet idéal romain qu'il s'était fait dès l'origine, il finit toujours par lui rendre justice, par le glorifier. En dépit de sa haine pour tout ce qui lui rappelle les Romains et Rome, Nicomède fait leur éloge en vingt endroits, et l'on sent bien que c'est Corneille qui parle par sa bouche. Il est curieux de suivre ainsi la préférence du poète, furtivement exprimée, au moment même où il est obligé, pour les besoins de sa pièce et pour le triomphe de son héros, de rabaisser ceux qu'il élève ordinairement. Attale, qui a grandi dans Rome, se montre transformé au dénoûment par cette éducation. Corneille lui fait dire qu'il n'a vu que des vertus à Rome. Flaminius, si humilié d'abord, se retire à la fin drapé dans toute la majesté romaine. Arsinoé, parlant sans doute au nom de Corneille, va jusqu'à justifier les Romains de la mort d'Annibal, et avoue que c'est elle seule qui a violé les lois de l'hospitalité. Ces mêmes Romains, si vaillamment bravés par Nicomède, sont incapables d'une action honteuse,

Eux qui pour gouverner sont les premiers des hommes.
.....
Non que je veuille à Rome imputer quelque crime;
Du grand art de régner elle sait la maxime.

Ce *grand art de régner* m'amène naturellement à finir par une remarque souvent faite à propos de Corneille, et que *Nicomède* justifie mieux qu'aucune autre de ses tragédies; c'est que ce génie, dépourvu en apparence de souplesse, entendait merveilleusement la politique. Toutefois, ne confondons pas : la politique de la raison d'Etat; Corneille est une sorte de Machiavel de la tragédie, et on comprend fort bien le mot de Napoléon qui l'eût voulu vivant à son époque pour en faire un prince. On se rappelle les belles discussions de *Cinna* et de la *Mort de Pompée*; c'est un cours complet de politique machiavélique, surpassé encore par *Nicomède*. On croira peut-être que la tendance de cette politique à tout justifier par l'utilité enlève quelque chose à la grandeur morale des héros de Corneille, il n'en est rien; elle en augmente au contraire l'imposante raideur et l'inflexible majesté. Bonne ou mauvaise, elle leur imprime un caractère encore plus royal. La raison d'Etat est, chez Corneille, un personnage: ici on dirait qu'elle se fait un plaisir de nous révéler, l'un après l'autre, tous ses secrets. Tous les autres personnages parlent sa langue, y compris Laodice, une amoureuse qui a des aphorismes dignes de Tacite. Inspiré

Digitized by Google

par cette espèce de fantôme, Corneille démêle tous les secrets d'Etat, débrouille avec une dextérité étonnante toutes les intrigues, dit, en un vers énergique, le mot vrai de toutes les situations. J'ai déjà beaucoup cité ; mais je veux encore appeler l'attention sur une tirade où Corneille, déifiant décidément la raison d'Etat, dit que ses coups ne tentent que les grands courages. C'est Nicomède qui parle, Nicomède accusé d'un petit crime ordinaire, d'un crime de rien ; sa justification est curieuse :

> M'en purger, moi, seigneur, vous ne le croyez pas :
> Vous ne savez que trop qu'un homme de ma sorte,
> Quand il se rend coupable, un peu plus haut le porte ;
> Qu'il lui faut un grand crime à tenter son devoir,
> Où sa gloire se sauve à l'ombre du pouvoir.

On ne s'étonne plus, en lisant ces vers et ceux qui suivent, de l'admiration de Napoléon pour Corneille. N'oublions pas toutefois qu'au milieu même de cette apologie des coups d'Etat, Corneille avance un jugement sévère : *quand il se rend coupable*, nous faisant entendre par là que si le poète en lui admire ces attentats héroïques, le moraliste les condamne. Il y a d'ailleurs bien assez de morale sans celle-là dans Corneille, et la grandeur seule de ses personnages, de Nicomède en particulier, est le plus beau spectacle que la poésie puisse offrir à l'humanité. Aussitôt qu'on daigne y assister, on s'y retrempe, on s'y sent raffermi d'esprit et d'âme, et la société de pareils héros suffirait presque à en faire. Il est bon de la recommander aux générations un peu amollies, qui ont besoin de fiers exemples ; malheureusement c'est tourner dans un cercle vicieux, car ces générations là lisent peu *Nicomède* et ne comprennent pas Corneille.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 juin 1861.

Après la mort de M. de Cavour, celle du sultan Abdul-Medjid est venue, sinon compliquer la situation, du moins ouvrir un champ d'*incertitudes* nouvelles dans la politique de l'Europe. Suivant l'ordre héréditaire établi chez les Turcs, c'est le frère puîné du sultan défunt, Abdul-Azis-*Khan*, *qui* a été reconnu souverain de l'empire ottoman, et qui a pris les rênes du gouvernement. Ce prince est âgé aujourd'hui de trente ans révolus. *On se* plaît à vanter ses talents et ses vertus; on lui attribue une fermeté de caractère et un esprit de décision que n'avait pas son frère, ou qu'il *avait* depuis longtemps perdus dans les voluptés du harem. On s'accorde moins généralement sur les vues politiques du nouveau souverain. Tenu systématiquement à l'écart, comme héritier présomptif, ainsi que cela se pratique encore chez les peuples orientaux, il n'a pu marquer ses tendances que par des paroles rares et mesurées sans doute. On le disait, sous le règne d'Abdul-Medjid, porté vers les vieilles idées musulmanes; aujourd'hui, on le dit imbu de l'esprit qui souffle en Occident, et beaucoup plus près d'accepter le progrès de notre civilisation que de faire remonter à son peuple le cours des âges. L'éducation française qu'il a reçue l'aurait préparé à entrer avec plus de fermeté et plus d'ardeur que son prédécesseur dans les voies libérales ouvertes par le traité de Paris, et à faire prendre une *part plus* large à son gouvernement dans ce qu'on est convenu d'appeler le concert européen. Le plus clair de tout ceci est qu'on ne sait rien de positif *sur les* tendances du nouveau sultan, et qu'on fera sagement d'attendre, avant de les qualifier, qu'elles se soient manifestées par quelques actes. Le premier auquel il devra recourir, s'il veut fonder sa bonne réputation en Europe, ce sera d'établir l'ordre dans les finances de l'empire. Les finances sont là, plus que partout ailleurs, la clef d'un bon gouvernement et la source où il puisera la force nécessaire pour assurer l'exécution de ses idées libérales, s'il est vrai qu'elles soient telles, pour maintenir l'indépendance de ses Etats que menacent toujours les dissensions et le fanatisme, en un mot pour faire accepter et consolider la situation d'un empire musulman en Europe, au sein de populations chrétiennes qui se réveillent et veulent enfin re-

Digitized by Google

prendre la place d'où la violence et le despotisme les ont fait descendre. L'exercice du pouvoir est d'ailleurs si différent de son expectative qu'on risquerait fort de se tromper si l'on voulait juger de l'avenir du prince, sur le trône, par son passé, lorsqu'il en vivait éloigné. L'autorité souveraine a de ces lois mystérieuses qui transforment les âmes et métamorphosent les intelligences, et tel qui affiche des idées de progrès et de liberté quand il ne manie que l'instrument de la critique, devient souvent un odieux despote dès qu'il sent le sceptre dans sa main. Certes nous ne voulons pas dire que tel fut Abdul-Medjid, et que tel sera Abdul-Azis; la physionomie douce et molle du premier de ces princes n'eut jamais aucun de ces traits violents du caractère oriental, mais quel prince s'annonça jamais avec des promesses plus libérales et plus généreuses? Qu'en est-il advenu pourtant de tous les projets de réformes qu'il a souscrits ou dont il a pris l'initiative? Dans quel état laisse-t-il l'empire, un des plus grands et des plus riches de la terre? Les idées généreuses ne suffisent donc pas chez un prince, et elles paraissent comme non avenues si elles ne sont secondées d'une fermeté capable de les mettre en pratique. Il est bon que le nouveau sultan soit plein des bonnes intentions dont était animé son frère, mais il importe surtout qu'il se donne l'énergie de les faire fructifier. Un peu de despotisme vaudrait mieux pour cela, s'il s'inspirait de la droiture, qu'un esprit trop débonnaire qui laisserait faire le mal tout en aspirant au plus grand bien. Il y a des moments dans la vie des peuples où la dictature peut seule les sauver. Il n'est pas de contrée en Europe où cette dictature puisse plus aisément et plus impunément s'exercer qu'en Turquie; les peuples longtemps courbés sous le glaive des pachas y trouveraient un soulagement immense à leurs maux et une perspective ouverte sur un avenir plus libre et plus heureux. C'est assez dire que nous voudrions voir Abdul-Azis régner en vrai monarque, mais en pratiquant les idées européennes. A ce prix, il parviendra peut-être à conjurer les orages qui planent depuis vingt ans sur l'Orient, et à calmer pour longtemps la fièvre ambitieuse qui pousse la Russie vers Constantinople.

En dépit de la guerre de Crimée et des stipulations du traité de Paris, cette fièvre un moment calmée a repris depuis quelque temps une nouvelle intensité. On sait les efforts tentés par la diplomatie moscovite pour montrer l'édifice turc comme s'écroulant de toutes parts, et menaçant d'ensevelir sous ses ruines les populations chrétiennes. Les massacres de Syrie, la tyrannie insupportable des pachas en Bulgarie, en Bosnie, en Herzégovine, ne justifiaient que trop bien les prophéties russes et ne leur donnaient que trop beau jeu de triompher. Au moment où le sultan défunt traînait vers la tombe les restes de sa misérable vie, des brochures apparaissaient ici qui parlaient déjà d'héritage à recueillir. Parmi elles, il en est une qui a fixé plus particulièrement l'attention et qui s'est intitulée carrément : *le Czar à Constantinople*. L'auteur, très habile et très ingénieux à solliciter pour son projet l'intérêt de la France, n'a garde d'oublier qu'il peut blesser ses plus chers sentiments, et il sauvegarde les droits de la Pologne, et qu'il peut faire appel à ses vieilles rancunes, et il malmène l'alliance anglaise. Nous ne voulons pas reprendre ici la défense de cette œuvre de sagesse

Digitized by Google

et de haute politique qui nous a unis à l'Angleterre plus étroitement que nous ne l'avions jamais été, et nous a permis de marcher avec elle ou sans elle à la défense des causes justes et des droits méconnus. Ce sera dans l'histoire un des titres de gloire les plus solides du gouvernement de l'Empereur que d'avoir su comprimer et un instant détourner cette jalouse hostilité qui règne entre deux nations si bien faites pour s'entendre et pour affermir dans le monde les conquêtes de la civilisation chrétienne. Loin de réveiller cet antagonisme suranné, nous croyons (nous l'avons dit souvent) que des deux côtés du détroit c'est œuvre patriotique à faire que d'en effacer les traces. Reste la question polonaise. C'est un parti pris parmi les organes de la Russie de nier qu'il y ait une question polonaise, absolument comme c'en était un du côté de l'Autriche de nier qu'il y eût une question italienne. L'auteur de la brochure dont nous nous occupons ne donne pas dans ce travers et ne s'avise pas de nier le soleil en plein midi. Ces sortes de négations trahissent ordinairement plus de peur que de mauvaise foi. Il y a donc une question polonaise et, de plus, il est urgent qu'elle soit résolue. Mais comment la résoudre? La Russie n'a-t-elle pas fait de la possesssion de la Pologne la clef de voûte de son édifice européen? Pour elle, toute question pâlit devant la question polonaise, même celle d'Orient. A tort ou à raison, elle croit que le chemin du Bosphore lui serait fermé si la Pologne était rétablie. Nous croyons, quant à nous, qu'il lui est fermé, quoi qu'elle fasse, et surtout si elle a au flanc une nation vivace, qui peut à un moment donné, et si on l'exaspère, réunir tous ses tronçons épars et soulever, comme un mur infranchissable devant ses légions, ces vieilles provinces polonaises de l'Oukraïne qui se trouvent sur la route des Balkans. Comment les hommes d'Etat de la Russie, gens d'expérience et d'esprit, n'ont-ils pas compris la situation précaire que fait à leur pays cette menace permanente, et pourquoi n'essayent-ils pas de la conjurer par des réformes franches et loyales que l'état des esprits en Pologne, aussi bien que les dispositions générales de l'Occident, rendent désormais nécessaires? Si le gouvernement russe veut avoir la preuve des vives sympathies qu'éveille en France la cause polonaise, qu'il regarde le mouvement spontané qui s'est fait l'autre jour dans toute la presse à l'occasion d'un article où *le Constitutionnel* lançait la plus intempestive sortie contre la Pologne, au moment même où l'Empereur des Français reconnaissait le royaume d'Italie. Il y trouvera une de ces leçons dont les gouvernements profitent rarement, mais qui n'en sont pas moins un avertissement pour les oppresseurs et un encouragement pour les opprimés. Le gouvernement russe, qui s'est empressé d'infliger à l'article du *Constitutionnel* la flétrissure de la reproduction dans ses journaux, permettra-t-il de constater l'unanime réprobation sous laquelle cet article a été enseveli chez nous? Cela n'est guère probable; mais ce fait en lui-même, quelque mince que soit sa valeur, doit aussi nous servir d'enseignement : il nous montre le prix qu'attache le gouvernement de Pétersbourg à l'opinion de la presse française, et l'influence heureuse qu'elle peut exercer sur ses décisions. Quoi qu'on en ait dit, quand nous envoyons nos encouragements à la noble nation qui se-

Digitized by Google

coue ses chaînes pour que le bruit en arrive jusqu'à nous, quand nous sollicitons les gouvernements à suivre l'impulsion chevaleresque des peuples et à marquer comme eux la répugnance que leur cause la façon dont la Russie viole dans sa victime les lois éternelles de la justice et de l'humanité, nous savons fort bien que nous ne soufflons aucune sédition et que nous n'allumons aucune guerre; nous prenons fait et cause pour la justice parce que c'est notre devoir, et nous n'examinons pas si elle a la force en ce moment pour elle. Il nous répugne profondément de subordonner l'une à l'autre, et nous croyons que, s'il est une heure où la justice a surtout droit qu'on la proclame, c'est précisément quand elle succombe, quand elle est méconnue et outragée. Le gouvernement impérial qui, grâce au ciel, n'est pas solidaire des intempérances ni des maladresses de ses journaux, donne chaque jour des démentis généreux à cette théorie immorale, trop légèrement introduite dans les discussions politiques, et en face des exemples qu'il a multipliés depuis dix ans, en Crimée, en Italie, en Syrie, il y a quelque chose d'offensant pour lui à prétendre qu'il ne tient compte du juste que s'il est fort, et n'accorde son intérêt à une cause qu'autant qu'elle est en mesure de faire elle-même prévaloir ses droits. Qu'aurait dit *le Constitutionnel* si l'on eût fait entendre ce langage lorsqu'en 1859 la Lomelline était envahie par les armes autrichiennes et Turin menacé? Elevons donc plus haut les visées de notre politique, et si nous voulons faire honneur au gouvernement de sa sagesse que ce ne soit pas aux dépens de sa justice.

La générosité « bien connue » du gouvernement russe, à laquelle on remettait l'autre jour avec tant d'à propos et de perspicacité le sort de la Pologne, cette générosité a dit son dernier mot et dicté les réformes qu'elle entend faire peser sur elle. On peut en résumer l'esprit en une ligne. C'est une apparence de constitution pour masquer le plus absolu despotisme. Au fond rien n'est changé; il n'y a en Pologne que des salariés de plus. Il est institué un conseil d'Etat composé de soixante-douze membres qui toucheront chacun 15,000 fr. et qui comprendront les membres du conseil d'administration du royaume, siégeant de droit, les conseillers nommés par l'empereur et siégeant à titre permanent, les conseillers siégeant à titre permanent ou temporaire, choisis par l'empereur dans le haut clergé et parmi les présidents et membres des conseils des gouvernements ou de la société du crédit foncier, et enfin d'autres personnes également désignées par le souverain. Le choix du souverain voilà l'unique source de nomination, la qualité de fonctionnaire voilà le titre indispensable pour la majeure partie des membres. Point trace de système électif, aucune garantie contre l'omnipotence de Pétersbourg, aucune indépendance, aucune liberté. Et quelles sont les attributions de ce conseil d'Etat si ingénieusement composé? Elles sont très étendues; il peut s'occuper de tout et de mille autres choses encore, excepté de politique, mais il ne peut rien décider; il est purement et simplement consultatif, aussi bien sur la fabrication des lois que sur le vote du budget et de l'impôt. Et voilà ce que les journaux russes, — et un journal français, nous avons regret à le dire, — appellent de larges réformes, de généreuses concessions, ce que *l'Indépendance belge*, donnant un démenti à ses principes ordinairement plus élevés,

Digitized by Google

appelle des institutions « empreintes d'un esprit assez libéral. » De quel droit qualifions-nous l'ancien gouvernement de Naples un gouvernement tyrannique et odieux, si nous devons prendre au sérieux le simulacre de réformes sur lequel on appelle notre admiration, et de quel droit avons-nous tant de blâmes contre le pouvoir des cardinaux, si nous devons trouver *assez* libérales des institutions qui passeraient à Rome pour un retour vers les temps barbares? Au moins à Rome c'est une main douce et paternelle qui tient les rênes, et la faiblesse plus souvent que la rigueur signale les actes du gouvernement; à Varsovie c'est par des flots de sang que l'autorité manifeste sa puissance, c'est en frappant des populations sans armes qu'elle rétablit un ordre historique. Tout cela est aveuglement et folie. Sur de telles bases jamais la Russie n'établira son empire, jamais elle ne fondera un ordre véritable et solide. « Le gouvernement de l'Empereur » (il s'agit ici, qu'on ne s'y trompe pas, de l'Empereur des Français) « le gouvernement de l'Empereur pense que le sage exercice de l'autorité suprême et le contentement des populations sont les conditions premières de la solidité du pouvoir. » Ces paroles empruntées à la Note que notre ministre des affaires étrangères, M. Thouvenel, remettait l'autre jour aux ambassadeurs d'Espagne et d'Autriche à Paris, sont dignes d'être méditées par le gouvernement russe et par les journaux que nous avons cités. Qu'ils se demandent si les fameuses réformes du 14 (26) mars que vient de publier la *Gazette officielle* de Varsovie ont contenté les populations; si au contraire elles n'ont pas augmenté leur irritation en témoignant d'une obstination aveugle de la part du gouvernement russe à considérer la Pologne comme province conquise, et à lui refuser un système de gouvernement national que commandent son autonomie et ses droits garantis par les traités. Nous avions raison de le dire, les prétendues concessions de la Russie ne sont qu'un leurre pour tromper l'Occident et se donner le temps de restaurer sa tyrannie chancelante sur une nation qu'elle a pu torturer, mais qu'elle ne parviendra jamais à soumettre.

Nos prévisions sur la prochaine reconnaissance du roi d'Italie par la France n'ont pas tardé non plus à se réaliser. C'est dans le numéro du *Moniteur* du 25 de ce mois que le gouvernement, rompant un silence désormais inutile, a fait connaître la décision qu'il avait prise. Il importe de reproduire les termes dans lesquels la note est conçue : « L'Empereur, y est-il dit, a reconnu le roi Victor-Emmanuel comme roi d'Italie. En notifiant cette détermination au cabinet de Turin, le gouvernement de Sa Majesté a déclaré qu'il déclinait d'avance toute solidarité dans des entreprises de nature à troubler la paix de l'Europe, et que les troupes françaises continueront d'occuper Rome tant que les intérêts qui les y ont amenées ne seront pas couverts par des garanties suffisantes. » La dépêche officielle du ministre des affaires étrangères, constituant l'acte de reconnaissance et la réponse qu'y a faite le cabinet de Turin, ont été communiquées aux deux chambres du Parlement italien dans la séance du 27, et aujourd'hui notre *Moniteur* les reproduit. La première est le développement de la note du *Moniteur*; elle n'en retranche rien, elle n'y ajoute rien non plus, et ne jette aucune lumière nouvelle sur les intentions du gouvernement

Digitized by Google

devant les éventualités qui se préparent. M. Thouvenel rappelle qu'en aucune circonstance le gouvernement de l'Empereur n'a caché son opinion sur les événements qui ont éclaté l'an dernier dans la Péninsule. « La reconnaissance de l'état de choses qui en est résulté ne pourrait donc être *la garantie*, de même qu'elle ne saurait impliquer l'approbation rétrospective d'une politique au sujet de laquelle nous nous sommes constamment réservé une entière liberté d'appréciation. Encore moins l'Italie serait-elle fondée à y trouver un encouragement à des entreprises de nature à compromettre la paix générale. » Ce passage fait allusion sans doute aux tentatives que le gouvernement de Turin serait disposé à faire en Vénétie ou sur le littoral de l'Adriatique. Mais il n'y a pas apparence que le roi Victor-Emmanuel se risque dans des aventures qui lui enlèveraient notre appui, et le laisseraient seul aux prises avec l'Autriche. De ce côté, si l'avertissement a son prix, on ne peut dire qu'il soit un motif déterminant dans la politique du cabinet de Turin ; celui-ci n'a guère jusqu'à présent tenu compte de notre opinion, lorsqu'il s'est trouvé le plus fort ; c'est uniquement parce qu'il se sent le plus faible vis-à-vis de son redoutable voisin, qu'il témoigne aujourd'hui de la condescendance pour nos avis. Voilà la vérité dégagée de tous les voiles diplomatiques. En ce qui touche la question romaine, M. Thouvenel déclare qu'en nouant des rapports officiels avec le gouvernement italien « nous n'entendons nullement affaiblir la valeur des protestations formulées par la cour de Rome contre l'invasion de plusieurs provinces des Etats pontificaux. » Et dans les mêmes termes que la note du *Moniteur*, il ajoute : « Nous devons occuper Rome tant que des garanties suffisantes ne couvriront pas les intérêts qui nous y ont amenés. » Remarquons en passant que la dépêche dit *intérêts*, sans s'expliquer sur la nature de ces intérêts, sans dire s'ils sont temporels et religieux, ou seulement religieux. Si l'on se reporte aux motifs qui ont déterminé l'occupation de Rome par les troupes françaises, on sera amené à conclure qu'il s'agit ici d'intérêts temporels autant que d'intérêts religieux, car nous sommes allés rétablir le Saint-Père sur son trône et dans ses droits temporels ; cela est clair, cela n'est pas niable. Nous verrons cependant que telle n'est pas l'interprétation que donne M. Ricasoli aux termes de la dépêche française.

Le roi Victor-Emmanuel et son premier ministre, sans être beaucoup plus explicites que M. Thouvenel, laissent toutefois entrevoir assez leur pensée pour qu'on puisse à la rigueur la saisir. Le roi, en répondant à une députation romaine qui venait lui demander d'annexer le reste des Etats-Pontificaux à sa couronne, le ministre en donnant officiellement communication au Parlement de Turin de la reconnaissance par la France du royaume d'Italie, ont tous deux expressément déclaré qu'ils regardaient toujours Rome comme la véritable capitale du royaume, qu'ils employaient tous leurs efforts pour préparer la solution du problème, et que tout faisait espérer que cette solution serait favorable et prochaine. Dans sa réponse, M. le baron Ricasoli va même jusqu'à dire : « Notre vœu est de rendre à l'Italie sa glorieuse capitale, » et il exprime presque aussitôt l'espoir « que le gouvernement français ne lui refusera pas ses bons of-

Digitized by Google

fices pour amener la cour de Rome à accepter un accord qui serait fertile en conséquences heureuses pour l'avenir de la religion aussi bien que pour le sort de l'Italie. » Enfin, en reproduisant les termes mêmes de la dépêche de M. Thouvenel, le chef du cabinet italien a pris soin de spécifier quel genre d'intérêts nous protégeons à Rome, et il ajoute le mot *religieux*, qui ne se trouve pas dans la dépêche du cabinet des Tuileries. Ce langage est difficile à comprendre quand on le rapproche des déclarations maintes fois renouvelées du gouvernement français et des nouvelles réserves qui viennent d'être faites; mais les oracles ont toujours quelque chose d'obscur qu'il faut savoir respecter. Une pièce diplomatique d'une haute importance, émanée dernièrement de notre ministre des affaires étrangères, peut d'ailleurs mettre les esprits perspicaces sur la voie d'une explication vraisemblable. On se rappelle qu'au mois de mai dernier, l'Autriche et l'Espagne firent en même temps une démarche auprès du gouvernement français pour amener celui-ci à se concerter avec elles en vue d'assurer, d'une façon définitive et grâce à un accord des puissances catholiques, le maintien du pouvoir temporel du Saint-Siége. Par une Note en date du 6 juin, M. Thouvenel, tout en disant partager les sentiments exprimés dans les deux communications qui lui ont été faites sur la position du Saint-Père, et en renouvelant l'assurance des profondes et invariables sympathies qui animent le gouvernement de l'Empereur à l'égard du chef de l'Eglise, déclare ne pouvoir se ranger toutefois à l'opinion exprimée, qui tendrait à faire considérer « les Etats du pape et la ville de Rome comme une propriété de main-morte affectée à la catholicité tout entière, et placée, en vertu d'un droit qui n'est écrit nulle part, au-dessus des droits qui régissent les autres souverainetés. » Il rappelle que les puissances catholiques n'ont pas été seules en 1815 à signer les traités qui restituaient au pape les possessions qu'il avait perdues; qu'il importe au plus haut point que le Souverain-Pontife puisse se maintenir sur le trône occupé par ses prédécesseurs, mais que le sage exercice de l'autorité suprême et le consentement — (on a dit qu'il fallait lire *contentement*, ce qui ne serait pas de très bon style ni d'un sens bien net), — et le consentement des populations sont, dans les Etats-Romains comme ailleurs, les conditions premières de la solidité du pouvoir. » Faisant ensuite allusion à la prochaine reconnaissance du royaume d'Italie par notre gouvernement, il ajoute que l'obstacle à cette reconnaissance « ne réside que dans les difficultés inhérentes aux affaires de Rome. » Or, comme depuis que cette Note a été écrite, le royaume d'Italie a été reconnu par le gouvernement français, il faut en conclure que toutes « les difficultés inhérentes aux affaires de Rome » sont aplanies, du moins en ce qui nous concerne, et que nous sommes d'accord avec le cabinet de Turin pour concilier « la grandeur de l'Eglise, l'indépendance du chef auguste de la religion catholique » (dépêche de M. Ricasoli), avec « le droit de la nation à se constituer dans sa complète unité » (même dépêche), et de prendre Rome pour capitale effective du royaume. Il est donc permis de le penser, la question romaine est résolue en principe; il ne s'agit plus que d'obtenir le consentement du Souverain-Pontife à une combinaison « fer-

Digitized by Google

tile en conséquences heureuses pour l'avenir de la religion aussi bien que pour le sort de l'Italie. » Ce consentement, sera-t-il aussi aisé de l'obtenir que M. le baron Ricasoli semble en nourrir l'espérance? nous ne saurions le dire, ne sachant ni la nature ni l'étendue des « garanties suffisantes » offertes par le cabinet de Turin, ni les dispositions du Souverain-Pontife à sacrifier tout ou partie des droits que lui donnent les traités et auxquels sa conscience jusqu'ici lui a interdit de renoncer. La santé chancelante du Saint-Père, les dernières crises qu'elle a subies, les tortures morales qui l'assiégent pourraient sans doute abréger les négociations que l'on dit pendantes et ouvrir la voie à un accommodement. Déjà les journaux italiens, et des journaux français également, se demandent si le Souverain-Pontife aura un successeur et si ce successeur sera souverain temporel, si même il lui sera laissé un asile dans la ville éternelle. Mais est-ce bien là cette solution que nous devons appeler de nos vœux et couvrir de notre puissance? Douloureux spectacle que celui de ce prince dont tout le monde s'accorde à proclamer les vertus et qui sent chanceler sous lui ce trône que sa bonté avait cru raffermir en conviant le premier en Italie ses peuples à la liberté; triste exemple que Louis XVI a donné chez nous d'un grand cœur mal servi par la politique! « Encore fût-il un Hildebrand, dit un journal italien, le successeur de Pie IX ne saurait rajeunir un pouvoir qui manque désormais de tout fondement pour subsister. » Un Hildebrand sans doute n'aurait pas fait ce qu'a fait Pie IX en s'abandonnant aux illusions de son cœur généreux, mais puisque le nom de ce grand pape a été prononcé, qu'il nous soit permis de rappeler qu'il fut au plus haut point le représentant de la suprématie italienne sur le monde entier et qu'un nouveau Grégoire VII, s'il venait à se produire, serait peut-être seul capable de consolider l'édifice nouveau que la France vient de reconnaître.

A la note de M. Thouvenel, M. le comte de Rechberg a répondu par un accusé de réception où tous les droits du Saint-Siége sont expressément réservés, et où le maintien intégral de la souveraineté temporelle du pape est présenté comme la seule solution définitive que puisse avoir la question romaine. On peut mesurer par là quel abîme sépare la politique du cabinet de Vienne de celle des Tuileries. M. de Rechberg ne s'en félicite pas moins d'avoir provoqué de la part du gouvernement français des déclarations sympathiques à la cause du Saint-Siége, et il exprime la confiance que la France saura faire respecter son opinion, qui est aussi celle de l'Autriche, sur les hautes convenances et les grands intérêts sociaux engagés dans le maintien « du chef de l'Eglise sur le trône occupé par ses prédécesseurs. » On ne saurait, en parlant le même langage, témoigner d'un plus complet désaccord. Ce sont là de ces habiletés qui font la gloire de la diplomatie et proclament bien haut son utilité. Elles conjurent les chocs ou en amortissent les effets quand elles n'ont pu les éviter. L'Autriche, en ce moment, a plus besoin que nous de la paix extérieure. Les affaires de Hongrie, bien qu'elles ne soient pas désespérées, sont loin de prendre une favorable tournure. L'adresse telle qu'elle a été votée par les deux chambres hongroises n'est plus qu'une sorte de résolution qui reconnaît bien un souverain de fait, mais non un souverain de droit, et qui

Digitized by Google

en outre réserve tous les droits de la Hongrie à vivre séparée de l'empire. On a dit que l'empereur refuserait de faire accueil à cette résolution que lui apportent les présidents des deux chambres. Ces bruits étaient erronés, et l'empereur, après avoir reçu l'adresse, essayerait de nouvelles négociations pour vaincre la répugnance des Hongrois à envoyer des députés au Reichsrath de Vienne. En attendant, les impôts se recouvrent en Hongrie par la force des baïonnettes. Ce n'est pas en ce moment que le cabinet autrichien peut employer d'autres armes que celles du langage diplomatique.

La session du Corps législatif, ouverte le 4 février et deux fois prorogée, a été close le 27; elle a donc duré près de cinq mois, et M. le comte de Morny a pu dire justement qu'elle avait été bien remplie, et que le Corps législatif s'était montré à la hauteur des prérogatives nouvelles qui lui ont été accordées. A part même la discussion de l'adresse, où la hauteur du débat n'a été surpassée que par le talent de quelques orateurs, il faut reconnaître que les discussions ont eu cette année une tendance à s'animer et à s'élever. Il n'est guère de question importante qui n'ait fourni l'occasion de quelque bon discours ou du moins de quelque bonne étude sur le sujet à l'ordre du jour, et l'on peut dire qu'il en est toujours sorti autre chose que des paroles. Des députés comme M. Keller nous ont montré qu'il pouvait encore se former des orateurs parmi nous, et un ministre, M. Billault, nous a fait voir qu'un grand talent, mûri dans la pratique des affaires, en sortait plus calme et plus vigoureux. Dans cette session, et malgré la discussion de l'adresse et les vérifications de pouvoirs qui ont donné lieu à de longs débats, le Corps législatif n'a pas voté moins de cent soixante dix-neuf projets de lois, dont trente-trois d'intérêt général. Parmi ces derniers, nous citerons surtout ceux qui avaient pour objet l'exemption des droits du timbre pour les suppléments des journaux, la modification de la loi sur la presse, la fondation d'une caisse de retraite pour la vieillesse, la cession de Menton et de Roquebrune à la France, l'augmentation des pensions des armées de terre et de mer, le service postal de l'Indo-Chine et des Etats-Unis, l'abaissement du tarif des dépêches télégraphiques, le régime des douanes dans nos colonies, l'exécution de divers projets de chemin de fer formant ce que l'on est convenu d'appeler le troisième réseau, la construction d'une nouvelle salle d'Opéra, l'acquisition du musée Campana, l'ouverture d'un crédit pour l'exécution des chemins de fer algériens. Quelques-uns de ces projets ont été l'objet d'une discussion très intéressante et très utile; telles sont la loi sur les pensions de l'armée de mer, qui a amené des éclaircissements précieux sur la situation de nos forces maritimes, la loi sur la presse, qui a donné l'occasion à M. Jules Favre de réclamer éloquemment pour celle-ci des immunités plus larges, et à M. Billault l'occasion de répondre avec non moins d'éloquence qu'il n'en serait accordé aucune; le budget surtout, dont nous avons parlé à son heure, et qui a conduit le Corps législatif à reprendre sur quelques points des discussions que les débats de l'adresse n'avaient point épuisées.

Dans la dernière séance une question grave, puisqu'elle touche aux prérogatives du Corps législatif, s'est posée à propos du projet de loi pour la construction à Paris d'un nouvel Opéra. En vertu du sénatus-con-

Digitized by Google

sulte portant interprétation de la Constitution du 14 janvier 1852, le pouvoir exécutif a le droit d'ordonner ou autoriser par décrets les travaux d'utilité publique; mais le troisième paragraphe de l'article 4 ajoute aussitôt : « Néanmoins, si ces travaux et entreprises ont pour condition des engagements ou des subsides du Trésor, le crédit devra être accordé, ou l'engagement ratifié par une loi, avant la mise à exécution. » Or, c'était en violation de ce paragraphe, disait-on, que l'Etat avait procédé à un commencement d'exécution et engagé le Trésor par une entreprise prématurée. En effet, des terrains avaient été acquis, des expropriations effectuées avant que le Corps législatif eût été saisi du projet de loi. Cette interprétation semblait en outre résulter des termes mêmes du rapport de l'illustre sénateur, M. Troplong, sur le projet de sénatus-consulte du 25 décembre 1852 : « Il serait en effet dangereux, disait-il, que les travaux fussent commencés avant le vote législatif; les finances de l'Etat pourraient être compromises par des entreprises précipitées; le vote législatif, qui viendrait ensuite, manquerait d'une suffisante indépendance en présence des faits accomplis. Il n'y a pas d'inconvénient, dans la plupart des cas, à attendre la réunion du corps politique qui décide les questions d'impôts. Il est bon et prudent de lui réserver entière sa prérogative à cet égard. » Un autre éminent jurisconsulte, M. Baroche, ministre président du conseil d'Etat, a répondu qu'il ne s'agissait dans ce paragraphe que des travaux et entreprises qui pouvaient être l'objet d'une concession à des particuliers, non des travaux et entreprises de l'Etat, faits directement par l'Etat et pour lui. Cette distinction est peut-être bien délicate et difficile à établir, et il semblerait que, dans le doute, il vaudrait mieux dorénavant s'abstenir, à moins d'urgence bien constatée. C'est aussi sur l'urgence que l'honorable organe du gouvernement s'est surtout appuyé pour faire prévaloir le projet de loi présenté. Il a toutefois rencontré une assez vive opposition, qui ne s'est pas formulée, nous devons le dire, par des arguments bien forts et bien spéciaux; et ici s'est manifestée dans la composition de la Chambre, d'ailleurs assez riche en hommes de talent et en esprits pratiques, une lacune regrettable qui n'existait pas dans nos anciennes assemblées. Il ne s'est pas trouvé dans son sein un de ces hommes versés dans l'étude de l'art et sachant parler en beau langage des choses de l'intelligence, pour nous donner un de ces rapports qui restent eux-mêmes comme des monuments dans les annales législatives du pays. Le regret que nous exprimons ici a dû être senti surtout quand on a pu lire le rapport présenté à la Chambre sur l'acquisition du musée Campana. L'honorable député chargé de ce travail l'a fait évidemment en toute conscience; il n'eût pas été déplacé d'y joindre un peu d'art et d'érudition. Nous n'en aurons pas moins au Louvre une belle collection de plus, bien qu'elle ait été dépouillée avant nous de ses plus beaux joyaux, et sur le boulevard une salle neuve pour l'Opéra, bien que nous ne puissions pas dire encore si elle sera belle, ni qu'elle soit admirablement environnée.

Une autre discussion, qui n'a pas laissé dans cette dernière quinzaine de passionner un peu la Chambre, avait pour objet le vote des crédits néces-

Digitized by Google

saires à l'exécution de diverses lignes de chemin de fer, destinées à relier entre elles les lignes existantes ou à les compléter. Comme il arrive presque toujours en pareille circonstance, on est sorti un peu du cadre de la discussion, et l'on en a pris prétexte pour faire entendre des récriminations contre les compagnies. On s'est plaint de la lenteur de leur service, qu'on a comparé à celui de l'Angleterre, sans tenir compte de la différence des tarifs des deux côtés de la Manche et du prix de la houille, sans se demander si cette lenteur n'était pas une rapidité extrême comparée à celle des autres lignes du continent, et si par hasard elle ne résulterait pas de l'obligation pour les trains express, en France, de s'arrêter à un nombre considérable de stations, et d'obéir à des règlements restrictifs qui n'ont pas à beaucoup près la même rigueur en Angleterre. On a surtout pris à partie les compagnies sur leur exploitation commerciale, sur l'élévation des tarifs pour le transport des marchandises, et en ce point la critique était moins heureuse encore qu'à propos de la lenteur relative des trains express. La *Revue*, à plusieurs reprises, a démontré par la plume autorisée de M. Ed. Boinvilliers que les tarifs français étaient les moins hauts du continent, et que sur presque tous les points ils étaient plus bas que les tarifs anglais. Les compagnies en effet ont un intérêt évident à abaisser leurs tarifs jusqu'à la limite extrême, et aucune ne se prévaut des tarifs *maxima* inscrits dans les cahiers des charges. En stipulant des prix *maxima* que les compagnies ne peuvent franchir, l'Etat n'a fait que donner aux tarifs une élasticité nécessaire. Il a été question aussi des tarifs différentiels et des marchés particuliers. Le commissaire du gouvernement, M. de Francqueville, nous a paru pencher en faveur de la liberté des tarifs, et M. Schneider, l'honorable vice-président de la Chambre, a fait entendre à ce sujet des paroles empreintes de sagesse et d'expérience. Il nous semble absurde en effet que le négociant qui assure au chemin de fer une circulation et un poids de marchandises considérables soit soumis au même tarif que le particulier ou le petit marchand qui ne lui offrent que de médiocres occasions de l'emploi de son matériel. Rien ne constitue à notre sens une inégalité plus flagrante que cette égalité prétendue. Ici d'ailleurs l'intérêt du négoce et des compagnies se trouve en si parfait accord avec l'intérêt général, qu'on ne saurait vraiment faire valoir contre lui une bonne raison, sinon celle qu'on tire de la situation intéressante des petits négociants qui ne sauraient supporter la différence résultant à leur charge d'une inégalité de prix dans le transport des marchandises. En Angleterre, où l'esprit commercial est autrement développé que chez nous, on ne s'est jamais préoccupé de ces petits intérêts privés, moins respectables à coup sûr que les grands intérêts de consommation. La liberté des tarifs n'a point de limites, et rien ne présage cependant la décadence commerciale de ce grand pays. Nous avons le ferme espoir que la France finira par se dégager des entraves que lui impose encore par sa masse imposante le petit négoce, et qu'elle en arrivera à rendre aux compagnies et au commerce le droit de contracter des marchés particuliers. Ce doit être une des conséquences de la mise en jeu des nouveaux traités de commerce qui, en réduisant le nombre des petits industriels, aura pour effet de multiplier au

Digitized by Google

contraire les riches manufactures et le grand négoce. Les petits capitaux se réuniront pour fonder de vastes établissements et de fortes maisons, et les produits se mouvant désormais par masses plus considérables, il sera possible de faire cesser cette inégalité qui résulte de l'égalité des tarifs pour le particulier et le grand fabricant. On précipiterait ce grand mouvement si, comme corollaire à la nouvelle politique commerciale, on revenait dès aujourd'hui à la liberté des premiers jours. Les consommateurs y trouveraient une satisfaction qui compenserait et au-delà les plaintes des menus intérêts que l'on aurait de nouveau froissés. A. DE CALONNE.

Guide pratique aux Eaux minérales françaises et étrangères, etc., par le docteur Constantin JAMES, 5e édit. Paris, Victor Masson, éditeur. 1861.

Chaque année s'accroît en France et à l'étranger le nombre des personnes qui vont demander aux eaux minérales la guérison ou l'atténuation de leurs maladies ou de leurs infirmités. Les eaux minérales constituent, avec les simples, le traitement le plus naturel et peut-être le plus efficace; elles ont, du moins pour certains tempéraments et dans certains cas, une vertu particulière, qu'aucun autre genre de traitement ne pourrait suppléer. M. Constantin James a, l'un des premiers chez nous, essayé de condenser dans un volume les notions les plus sûres et les plus précises sur les nombreuses stations thermales de l'Europe et sur le traitement qu'il convient d'y suivre ; il a même poussé le scrupule jusqu'à indiquer les préparations auxquelles le malade doit se soumettre avant d'aller prendre les eaux. M. Constantin James n'a pas la prétention de remplacer le médecin par son livre ; il met seulement dans la poche du malade un de ces ouvrages commodes, indispensables, qui épargnent bien du temps, bien des erreurs, parfois même bien des dangers. L'auteur a visité toutes les stations dont il parle, il a interrogé les malades, recueilli les observations de la bouche des médecins, observé lui-même les effets des traitements suivis, et il est ainsi parvenu à réunir un ensemble de faits et de conseils qui peuvent être précieux pour tout le monde. Ce n'est pas à proprement parler un livre de science, mais c'est un livre où la science est répandue sans effort parmi une foule de renseignements de toute nature.

Cet ouvrage s'est successivement grossi jusqu'à la présente édition, de de manière à former aujourd'hui, sous un format relativement restreint, une petite encyclopédie spéciale, *vade mecum* que tous les baigneurs et buveurs d'eau feraient sagement de porter avec eux. L'auteur a fait dans cette édition une part plus large que dans les précédentes à l'élément littéraire et historique. Nous y avons lu un chapitre très intéressant sur le voyage que fit Montaigne aux eaux de France, d'Allemagne et d'Italie, pour

Digitized by Google

se débarrasser de sa gravelle. Montaigne a écrit lui-même son journal, mais l'homme de science est venu, qui l'a commenté, et ce commentaire est très piquant. Nous souhaitons au lecteur de faire, le livre de M. Constantin James à la main, le même voyage que Montaigne, mais non pour la même cause.

MAX BERTHAUD.

Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort, captivité de la famille royale au Temple, par M. A. DE BEAUCHESNE, 3e édit., enrichie d'autographes et de portraits, 2 vol. grand in-8°. Paris, Henri Plon, éditeur. 1861.

Cette troisième édition d'un livre qui a eu tous les succès et qui les méritait tous, jusqu'à cette palme que l'Académie française ne distribue pas toujours de parti pris, quoi qu'on en puisse dire, est une édition monumentale, une édition définitive, qui ne relèvera pas un ouvrage placé si haut dans l'estime publique, mais qui lui donnera sa place définitive dans toutes les bibliothèques. On connaît ce récit touchant, ému, de la plus grande douleur et de la plus profonde infortune, cette recherche patiente, ingénieuse, qui s'est exercée avec une si pieuse sollicitude à recueillir jusqu'aux moindres traces de ce martyr de dix ans, sur la mort duquel avaient plané jusqu'alors tant et de si cruelles incertitudes. Il n'est guère de drame plus poignant que celui de la tour du Temple ; il n'en est pas qui montre avec plus de force le contraste entre les victimes et les bourreaux. M. de Beauchesne, il faut l'en féliciter, n'a pas fait une œuvre de passion ; il n'a pas récriminé ; il a réuni les faits et les a mis sous nos yeux avec une remarquable impartialité : s'inspirant des dernières paroles de Louis XVI, il a cru que le pardon du roi devait répandre la même mansuétude sur l'histoire de ces temps troublés. La sainteté des martyrs n'en ressort que plus éclatante, et plein des mêmes sentiments qui ont guidé l'auteur, nous ne dirons pas en quoi le rôle des persécuteurs y acquiert un relief tout partilier.

L'éditeur a voulu faire de ce livre un modèle, comme l'auteur ; il y a déployé les ressources de son art, et à des pages d'une remarquable impression il a joint d'excellentes gravures, des portraits de toutes les victimes royales, exécutés par des élèves et sous la direction de M. Henriquel-Dupont. Quelques-unes de ces images vénérables sont traitées avec une grâce et une délicatesse charmantes.

A. C.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU VINGT ET UNIÈME VOLUME

MAI et JUIN 1861. (10e année. — 2e serie.)

UNE NUIT A COME, par M. FRANÇOIS BESLAY 5

LAVINIA, roman (10e et dernière partie), par M. RUFFINI 27

LES BESOINS ET LES RESSOURCES DE LA FRANCE, D'APRÈS LE BUDGET DE 1862, par M. F. LEQUIEN, maître des comptes 126

LE ROMAN TERRIBLE EN ANGLETERRE : EMILY BRONTE, SA VIE, SES OEUVRES, par M. le baron ERNOUF 150

VIE NOUVELLE, par M. J.-M. JOUFFROY 174

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU 178

REVUE MUSICALE, par M. WILHELM 188

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALPHONSE DE CALONNE 195

ÉTAT DE LA QUESTION MONÉTAIRE EN 1861, par M. E. DE PARIEU, de l'Institut, vice-président du Conseil d'Etat 209

LE MOUVEMENT DE L'ALLEMAGNE VERS L'UNITÉ : LE NATIONALVEREIN, par M. ALBERT LEFAIVRE 232

PHYSIOLOGIE DE LA PENSÉE, par M. LÉLUT, de l'Institut, député au Corps législatif . . . 265

LES COURBEZON, SCÈNES DE LA VIE CLÉRICALE, roman (1re partie), par M. FERDINAND FABRE 285

LES PIERRES, POÉSIE, par M. HENRI DE LACRETELLE 326

LA PEINTURE CONTEMPORAINE A L'EXPOSITION DE 1861, par M. ALPHONSE DE CALONNE . . 329

REVUE CRITIQUE : *Des Concours pour les monuments publics*, de M. César Daly ; par M. A.-C. — *Histoire de la Suède, sous le règne de Gustave Ier*, de M. A. De Flaux ; par M. le baron ERNOUF. — *Etudes historiques, littéraires et morales sur les proverbes français*, de M. Quitard ; par M. le baron ERNOUF. — *Portalis, philosophe chrétien*, de M. Frégier ; par M. le baron ERNOUF 358

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU 364

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALPHONSE DE CALONNE 375

LA POLOGNE EN 1811 : SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE DU PREMIER EMPIRE (1re partie), par M. le baron BIGNON 385

Digitized by Google

De la Condition économique du Travail en France et dans quelques pays étrangers, par M. A. ROGUÉS. 416
Les Courbezon, scènes de la vie cléricale, roman (2e partie), par M. Ferdinand FABRE. 410
Artistes contemporains : E. Clesinger, par M. Ernest FEYDEAU. 496
La quatrième femme de Jéroboam, par M. Antoine DE BÈME. 514
La Guerre c'est la Paix, nouvelle doctrine de M. Proudhon, par M. A. CLAVEAU. . 525
Chronique politique, par M. Alphonse DE CALONNE. 539
Correspondance de Varsovie. 555

Les Courbezon, scènes de la vie cléricale, roman (3e partie), par M. Ferdinand FABRE. 561
La Pologne en 1811 : Souvenirs d'un diplomate du premier empire (2e partie), par M. le baron BIGNON. 606
Physiologie de la Sensation, par M. LÉLUT, membre de l'Institut. 635
De la Centralisation en France, par M. DANGIBAUD. 655
L'Illusion comique de Corneille en 1630 et en 1861, par M. François BESLAY. . . 688
La Sculpture contemporaine a l'exposition de 1861, par M. Alphonse DE CALONNE. 699
Chronique littéraire, par M. A. CLAVEAU. 713
Chronique politique, par M. Alphonse DE CALONNE. 722
Revue critique : *Guide pratique aux eaux minérales*, de M. Constantin James; par M. Max BERTHAUD. — *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort*, de M. A. de Beauchesne; par M. A. C. 733

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

2e SÉRIE. — N° 14. 30 JUIN 1861.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

Les Origines de Paris, par Mme la marquise Blanche de SAFFRAY. Paris, typ. Hennuyer.

Ce petit livre est un poème, je dis un poème en vers, et je dis ceci comme un éloge. Il y a, pour le petit nombre d'esprits qui n'ont pas encore désespéré de la haute littérature en France, un singulier intérêt et comme une amère joie de voir que les poètes s'obstinent non-seulement à faire des vers, ce qui est peut-être une faiblesse, mais, ce qui est du courage, à les publier et à protester de la sorte contre l'indifférence coupable d'un public à qui il ne faut servir que des romans. Le poème de Mme la marquise de Saffray est l'histoire demi-épique des *Origines de Paris*. L'ange gardien de Paris évoque un jour, de sa tombe, l'ange ou plutôt le fantôme de Ninive :

.....Un fantôme, à sa voix,
Apparut sur les flots des plaines azurées,
Traînant de l'Orient sa robe de nuées.
Il vint aux pieds de l'ange et dit avec émoi :
« Qui me vaut le bonheur d'être appelé par toi? »
L'ange se plut à voir un moment en présence
La mère des cités et celle de la France;
A montrer à Ninive, enlevée au cercueil,
Pour lui faire expier son trop superbe orgueil,
La ville des élus de sa foi couronnée,
Dont l'amour a fondé la grande destinée;
A comparer enfin aux grandeurs des chrétiens
Les essais primitifs, la gloire des païens;
Lui qui, d'abord, veilla la ville solitaire
Quand le déluge encore en humectait la terre,
Il versa sur Ninive, en flots harmonieux,
L'histoire de Paris aux destins merveilleux.

Mme la marquise de Saffray nous donne le récit de l'ange, qui raconte comment les Gaulois, après avoir étonné le monde par leur ardeur aventureuse, puis s'être laissé conquérir, devinrent enfin le grand peuple français, quand Clovis eut assis au milieu ses Francs et les eut convertis au christianisme, converti lui-même par Clotilde. Les Druides, — les Bardes, — la Femme gauloise, — Chute des Gaulois, — les Saints, — Pan est mort, — Choc universel de l'humanité. — Paris et les Francs, — Clovis et Clotilde, — les Scènes et les Chants consacrés à Clotilde, qui est la véritable héroïne du poème, — l'Initiation de Clovis au christianisme, — la Bataille de Tolbiac, — le Baptême de Clovis, son entrée dans Paris, devenu la capitale de la nation des Francs, forment une suite de tableaux brillants, élégants, faciles, trop faciles peut-être, mais qui ont de l'éclat, parfois même de l'énergie. Les regrets de Ninive, dont la tête s'incline, mais trop tard, devant le Dieu qu'elle a méconnu, interrompent de temps en temps le récit de l'ange, qui se termine par un chant de gloire et qui célèbre d'avance la grandeur de Paris futur :

O Francs, demain vous serez des Français!
.....
Veillons, prions, anges de la sagesse,
Chargés de garder des berceaux;
De nourrissons excusons la faiblesse;
Que fait un peuple en ses matins nouveaux?
La mère suit compatissante
Les pas du fils qui causa ses douleurs :
Pour tes erreurs, ô Paris vagissante!
J'ai des pardons, de l'amour et des pleurs.

Ainsi finit le poème. On y peut relever de ci de là quelques vers faibles, un peu vulgaires de ton, mais on y en trouve et on y en goûte un grand nombre de très beaux. A. X.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Emault (Louis). Histoire de la Littérature des Hindous. Gr. in-8. Paris, Durand.

Digitized by Google

Escodeca de Boisse (d'). Louis de France (Louis XVII), poème. In-8°. Paris, Faure.

Figuier (Louis). L'année scientifique et industrielle, 4e année. In-18. Paris, Hachette.

Figuier (Louis). Les grandes inventions anciennes et modernes dans les sciences, l'industrie et les arts. In-8, avec de nombreuses figures. Paris, Hachette.

Garden (le comte de). Répertoire diplomatique. Annales du droit des gens. Tome 1er. Gr. in-8. Paris, J. Claye.

Gavazzi (le P.). Sermons suivis de pièces macaroniques, traduits de l'Italien par F. Mornand. In-18. Paris, Poulet-Malassis et de Broise.

Géruzez (Eug.). Histoire de la Littérature française depuis ses origines juqu'à la révolution. Tome 1. In-8°. Paris, Didier.

Gobineau (comte A. de). Voyage à Terre-Neuve. Gr. in-16. Paris, Hachette.

Goethe. Le Renard (Reineke fuchs), traduit par Edouard Grenier, illustré par Maulbach. Gr. in-8. Paris, Michel Lévy.

Guérin (Maurice de). Reliquiæ publié par M. G. S. Trébution, avec une Etude par M. Sainte-Beuve. 2 vol. in-16. Paris, Didier.

Joanne et Lambert. Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient, contenant Malte, la Grèce, la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Arabie Pétrée, le Sinaï et l'Egypte, et accompagné de 11 cartes et de 19 plans. In-18. Paris, Hachette.

Kellerhoven et J. B. Dutron. La Légende de de sainte Ursule, princesse britannique et de ses onze mille vierges, d'après les anciens tableaux de l'église de Sainte Ursule à Cologne, reproduits en chromo-lithographie. In-4. Paris, imp. Raçon.

La Primaudaie (F. de). Le commerce et la navigationde l'Algérie avant la conquête française. In-8. Paris, imp. Lahure.

Lavergne (Léonce de). La Constitution de 1852 et le décret du 24 novembre. Gr. in-18. Paris, H. Dumineray.

Lever (Ch.). L'Homme du jour, traduit de l'anglais. In-18. Paris, Hachette.

Lucas (Hippolyte). Documents relatifs à l'histoire du Cid. In-12. Paris, Alvarès.

Macaulay (lord). Essais historiques et biographiques, traduits par M. G. Guizot. Tome II. Gr. in-8. Paris, Michel Lévy frères.

Magalhaens (J.-G. de). Faits de l'esprit humain; philosophie; traduit du portugais, par N.-P. Chausselle. In-8. Paris, Durand.

Malot (Hector). Les Amours de Jacques. In-18. Paris, Michel Lévy frères.

Michelet (J.). La Mer. In-18. Paris, Hachette.

Mill (John Stuart). La Liberté; traduit et augmenté d'une introduction, par M. Dupont-White. In-18. Paris, Guillaumin.

Mondot (A.). Histoire de la vie et des écrits de lord Byron. In-18. Paris, A. Durand.

Moudh-el-Kartas. Histoire des souverains du Maghreb (Espagne et Maroc) et Annales de la ville de Fès; traduit de l'arabe, par A. Beaumier. In-8. Paris, Duprat.

Sand (George). Le marquis de Villemer. Gr. in-12. Paris, Michel Lévy.

Sayous (A.). Le Dix-huitième siècle à l'étranger; histoire de la littérature française dans les divers pays de l'Europe depuis la mort de Louis XV jusqu'à la Révolution française. 2 vol. in-8. Paris, Amyot.

Senior (W.-N.). La Turquie contemporaine. In-12. Paris, Michel Lévy.

Smitt (Fr. de). Frédéric II, Catherine et le partage de la Pologne, d'après des documents authentiques. In-8. Paris, Franck.

Tenant de Latour. Mémoires d'un bibliophile. Gr. in-18. Paris, Dentu.

Thiers (A.). Histoire du Consulat et de l'Empire. Tome XVIII. In-8. Paris, Paulin Lheureux.

Tocqueville (Alexis de). Œuvres et Correspondance inédites, publiées et précédées d'une Notice, par G. de Beaumont. 2 vol. in-8. Paris, Michel Lévy frères.

Tonnellé (Alfred). Voyage artistique en Angleterre et à l'exposition de Manchester en 185[illegible]. 2 vol. in-12. Tours, impr. Mame.

Villemain. Choix d'études sur la littérature contemporaine. Gr. in-18. Paris, Didier.

Vogel (Charles). Le Portugal et ses colonies, tableau politique et commercial de la monarchie portugaise dans son état actuel. In-8. Paris, Guillaumin.

Zapanisk (Alex.). Etudes financières sur l'émancipation des paysans en Russie. Gr. in-8. Paris, impr. Jouaust.

LIVRES BELGES.

Juste (Théodore). Les Pays-Bas au XVIe siècle. Vie de Ph. de Marnix de Sainte Aldegonde (1538-1598), tirée des papiers d'Etat et d'autres documents inédits. In-8°. Bruxelles, Aug. Decq.

Scheler (Auguste). Dictionnaire d'étymologie française, d'après les résultats de la science moderne. In-8° sur deux colonnes. Livraisons 1 à 4. Bruxelles et Leipzig, Aug. Schnée. — L'ouvrage complet formera 10 à 12 livraisons.

LIVRES ESPAGNOLS.

Cabanilles (D. Antonio). Historia de España. Tomo I. Madrid, lib. de Sanchez.

Escritores en prosa anteriores al siglo XV, recogidos é illustrados por D. Pascual de Gayangos. En 4° mayor. Madrid.

Ferrer de Couto (D. José). America y España consideradas en sus intereses de raza ante la republica de los Estados-Unidos del Norte. En 4°, Madrid, lib. de Moro.

Gonzales (D. Fr. Fernandez). Historias de Al-Andalus, por Aben Adharé de Marruecos, traducidas directamente del arábigo y publicadas con notas y un estudio historico critico. Madrid, lib. de Bailly-Baillière.

Digitized by Google

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Gazette des Beaux-Arts (3e et 4e trimestre, 1860. Tomes VII et VIII.)

P. Mantz. Raffet. — E. Galichon. Albert Durer : Sa vie et son œuvre. — Alfred Darcel. Exposition d'art et d'archéologie à Amiens. — E. Saglio. Exposition de tableaux modernes dans la galerie Goupil. — Ph. Burty. Mouvement des Arts et de la curiosité. — Clément de Ris. Le Musée de Grenoble. — L. Castel. Histoire de l'architecture par D. Ramée. — Georges Duplessis. Le Cabinet des Estampes. — A. Hédouin. Lettres inédites de Pierre-Paul Rubens. — Charles Blanc. Grammaire historique des Arts du Dessin. Principes. — Miller. Une Charte concernant le Primatice. — V. Carderera. François Goya, sa vie et ses dessins. — E. Galichon. Nouvelles observations sur la restauration des tableaux du Louvre, réponse à M. Ferdinand de Lasteyrie. — W. Burger. Exposition de tableaux de l'école française, tirés de collections d'amateurs. — A. Baschet. Chronique vénitienne. Le Musée Correr. — A. Cantaloube. Les Dessins de Louis David. — A. Duban. De l'établissement d'un Musée d'art et d'industrie à Lyon par la Chambre de commerce de cette ville. — Jules Renouvier. Des découvertes nouvelles d'estampes sur bois et sur métal de l'Allemagne. — Ch. Blanc. M. Frédéric de Mercey. — Ph. Burty. Livres d'art.

Léon Lagrange. Du rang des femmes dans les Arts. — A. Darcel et Ch. Blanc. La Fontaine Saint-Michel. — A Tainturier. Exposition de Besançon. — C. Ferri-Pisani. L'Art asiatique ancien. — W. Burger. Exposition générale des Beaux-Arts à Bruxelles. — C. Hippeau. La Nouvelle Façade de l'Eglise Santa-Croce, à Florence. — A. de Montaiglon. M. Jules Renouvier. — François Lenormant. La Minerve du Parthénon. — Jules Cousin. Le pont au Change. — Ch. Blanc. De Paris à Athènes. Lettres. — Champfleury. Nouvelles Recherches sur la Vie et l'Œuvre des frères Le Nain. — E. Galichon. Livres d'art. — O. Merson. La Collection Clark. de Feltre (musée de Nantes). — A. de la Fizelière. L'Art et les Femmes en France. Madame de Pompadour. — Paul Mantz. Le Cabinet de M. A. Dumont, à Cambrai. — Léon Lagrange. Les Illustrations du *Tour du monde*. — Ph. Burty. L'exposition de la Société des Amis des Arts du département de la Loire. — Ch. Blanc. L'Hémicycle de Paul Delaroche gravé par Henriquel Dupont. — P. Chéron. Bulletin bibliographique du 2e semestre de 1860.

Journal des Savants (février.)

Barthélemy Saint-Hilaire. Der Buddhismus, etc. Le Bouddhisme, ses dogmes, son histoire et sa littérature, par M. Wassilieff. — Cousin. De la philosophie de Descartes (fin). — Avenel. Histoire de madame de Maintenon, par M. le duc de Noailles (3e article). — Egger. Alexander und Aristoteles, etc. Alexandre et Aristote dans leurs rapports réciproques, par R. Geier.

Revue Britannique (février).

Les Russes en Asie. Le fleuve Amour et les frontières chinoises de l'empire de Russie. — Les Testaments anciens et modernes. — La pêche du Pilchard à Saint-Yves. — La Cochinchine. Une excursion dans le Cambodge. — Des modifications à introduire dans les salles de spectacle au double point de vue de l'hygiène des artistes et de l'éclairage de la scène. — Château-Richmond (2e extrait).

Revue Contemporaine (31 janvier, 15 et 28 février).

Ruffini. Lavinia, roman (3e partie). — Emile Colombey. Le Mardi de la Marquise de Lambert. — R. de Steiger. — Les Suisses dans les Deux-Siciles en 1848 et 1849. I. Le 15 mai à Naples. — Jules Loiseleur. Le Château de Chambord, quelques pages de son histoire. — Alphonse de Calonne. Un nouveau théâtre pour l'Opéra à Paris (1re partie). — G. Lafenestre. Poésies : Si.....; Dessous de forêts; Serment d'amour. — Chronique littéraire, par M. A. Claveau. — Chronique politique, par M. E. Hervé.

R. de Steiger. Les Suisses dans les Deux-Siciles en 1848 et 1849. II. La prise de Messine. — Lavinia, roman (4e partie.) H. Giraud. Le Gouvernement de l'Algérie : Trente mois de ministère spécial. — Oscar de Vallée. Monsieur de Malesherbes et la liberté de la presse. — Alphonse de Calonne. Un nouveau théâtre pour l'Opéra à Paris (2e partie). — Louis Ratisbonne. Poésies : Désirer; Regretter; Chassé-Croisé. — Revue critique, par M. Vivien de Saint-Martin. — Chronique littéraire. — Revue musicale, par M. Wilhelm. — Chronique politique.

Ernest Dottain. Les Races qui ont peuplé l'Italie. — Lavinia, roman (5e partie). — Eugène Renduel. De l'emploi des Chèques dans les Banques anglaises. — Le comte G. de La Tour. La Marine française en 1861. — R. Lançon. De la liberté française et de ses conditions d'existence. — Charles Baudelaire. Poésies : La Voix; Le Calumet de Paix. — Revue critique, par MM. le baron Ernouf et Paul Charpentier. — Chronique littéraire. — Chronique politique.

Revue des Deux-Mondes (15 décembre 1860. 1er et 15 janvier 1861).

Jules de Lasteyrie. L'Irlande en 1860, ses griefs et sa nationalité. — A. de Quatrefages. Unité de l'espèce humaine, le règne humain. I. — Ch. de Mazade. L'Italie depuis la paix de Villafranca. I. La Révolution italienne et la Papauté. — E. Reclus. De l'Esclavage aux Etats-Unis. I. Le Code noir et les esclaves. — Bailleux de Marisy. Les Finances et les travaux publics de l'Espagne. — Th. Pavie. La Lande aux Jagueliers. — Em. Saisset. Leibnitz et Hegel, d'après de nouveaux documents. — Em. Montégut. Mme Desbordes-Valmore. — Chronique. — Revue musicale, par M. P. Scudo.

Guizot. Le roi Louis-Philippe et l'empereur Nicolas (1843-1843). — Auguste Laugel. Les mineurs du Harz, souvenirs d'un voyage dans l'Allemagne du

Digitized by Google

nord. — Charles Lavollée. De la statistique en France et des progrès de la richesse publique. — J. Michelet. Conquête de la mer. — Elisée Reclus. L'esclavage aux Etats-Unis. II. Les planteurs et les abolitionistes. — A. de Quatrefages. Unité de l'espèce humaine. II. L'espèce, la variété et la race. — Le major Fridolin. Deux jours de sport à Java, scènes de la vie indo-hollandaise. — Victor Bonnet. Des derniers budgets de la France et de l'accroissement des dépenses. — Le comte Téléki. Essais et notices. — Revue des théâtres, par M. E. Montégut.

Saint-René Taillandier. La comtesse d'Albany. I. Louise de Stolber et Charles-Edouard. — J.-J. Baude. L'Empoissonnement des eaux douces. Les Poissons sédentaires et les Poissons voyageurs. — E.-D. Forgues. Le général sir Robert Wilson au camp russe en 1812, souvenirs de guerre et de diplomatie. — Charles de Rémusat. Leibnitz et Bossuet d'après leur correspondance inédite. — A. de Quatrefages. Unité de l'espèce humaine. III. Races végétales et animales. — O. d'Haussonville. Deux Episodes diplomatiques. I. Dernières négociations de l'Empire, ouvertures de Francfort et conférences de Chatillon. — Saint-Marc Girardin. Les Voyageurs en Orient. VI. De la moralité des finances turques. — Essais et Notices. Lettres de Chine. — L. de Lavergne. Des récents progrès de l'Agriculture anglaise.

Revue de l'instruction publique (janvier et février 1861).

Du 3 janvier. Fr. Lacroix. Inscriptions romaines de l'Algérie, par M. L. Rénier. — V. Duruy. Essai sur les premiers principes des sociétés, par P. Garreau. — Eug. Véron. Les souvenirs de Mme de Caylus. — J. Girard. Léonie, par Mlle Vauthier. — Du 10. J. Denis. Poésie héroïque des Indiens, par G. Heichhoff. — Ed. de Suckau. Publications génevoises de M. Fick. — A. Legrelle. Rome contemporaine, par Ed. About. — Du 17. P. Janet. Mélanges de critique religieuse, par M. Ed. Scherer. — A. Chassang. Essai sur Marc-Aurèle, par M. Noël des Vergers. — G. Perrot. Essai sur les banquiers d'Athènes et Mémoire sur le parti persan dans la Grèce ancienne, par M. de Koutorga. — Ch. Henry. Zurga, par M. J. La Vallée. — Du 24. J.-E. Alaux. Œuvres complètes de B. Pascal. — Du 31. Ch. Gidel. Mélanges d'histoire, de morale et de critique, par M. Em. Saisset. — J.-M. Guardia. Journal des Savants, 1860. — L. Chenot. Les Andelys et N. Poussin, par M. Gandar. — Du 7 février. Alaux. B. Pascal (suite). — Journal des Savants (suite). — Ch. Corrard. Poème de Jehan Marot en l'honneur d'Anne de Bretagne. — P. Janet. L'esprit de la dot, par M. Chantepie. — Du 14. Em. Saisset. Essai sur la dialectique dans Platon et dans Hégel, par P. Janet. — C. Mallet. Histoire et Philosophie, par M. Nourrisson. Mémoires d'Antoine, par M. Ant. Rondelet. — Du 21. Ed. de Suckau. Les Ennéades de Plotin, traduites par M. N. Bouillet. — P. Boiteau. Histoire des classes ouvrières en France, par M. Levasseur. — J.-M. Guardia. Atellanes, par H. Stupay. — Legrelle. Originaux et beaux esprits de l'Angleterre. — Du 28. J.-M. Guardia. Horace, traduit par M. J.-Janin. — Ch. Henry. Liberté religieuse, par Ed. Laboulaye. — Ch. Asselineau. Raphaël d'Urbin, par J.-B. Passavant.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rivista Contemporanea (Febbraio e marzo).

Mingbelli Vaini. — La Indipendenza della Chiesa. — C. Cantù. Spigolature negli archivi toscani. — Nap. Giotti. Corrado Wallenrod, poema di Mickiewitz, tradotto in versi. — J. Arnaud. Notice sur les Italiens qui ont écrit en langue française. — G. Pomba. Intorno alla proprietà letteraria. Lettera al conte Mamiani. — T. Riboli. Un esame cranioscopico e frenologico. — Filippi. Critica musicale : un Ballo in Maschera, di G. Verdi.

Cavour e Garibaldi (dalla ***Westminster Review***). — Carlo Rusconi. Delle Emigrazioni italiane. — G. G. Considerazioni sulle Memorie militari del capitano Carlo Decristoforis. — Ragguaglio dello sgombramento delle truppe borboniche da Siracusa. — N. Giotti. Corrado Walenrod, di Mickiewitz. — Dall' Ongaro. Teatro contemporaneo. — V. Semini. La versione dell' ***Eneide*** di G. Prati.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Archives des sciences physiques et naturelles (20 janvier et 20 février 1861.)

Werner et C. W. Siemens. Sur la télégraphie électrique sous-marine. — Alph. Favre. Note sur le terrain houiller et le terrain nummulitique de la Maurienne. — G. de Mortillet. Note sur les dépôts glaciaires du versant méridional des Alpes. — Ch. Matteucci. Sur l'action physiologue du courant électrique.

Thury. Etudes sur les glacières naturelles. — Sur les applications de l'élélectricité à la production du mouvement et à celle de la lumière. — Ch. Heusser et Claraz. Addition aux fragments météorologiques et hydrographiques sur les provinces de Rio-de-Janeiro et de Minas Geraes. — E. Plantamour. Note sur les observations météorologiques faites à Genève.

Bibliothèque universelle (20 janvier et 20 février 1861.)

F. Haef. C. Manuel : Albert Bitzius (Jérémias Gotthelf), sa vie et ses écrits. — G. Revilliod. Nina Camenisch : L'écheveau. — E. Chastel. Un historien catholique et un critique ultramontain. — H. Sarasin. Le mystère de la passion à Ober-Ammergau. — L. V. Vulliemin. J. F. Astié : Esprit d'Alexandre Vinet.

Ern. Naville. Le Professeur Diodati. — Ed. Marcet. Esquisses de la vie du colon en Australie. — Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse. — Maurice Jokai. L'Ange blanc.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

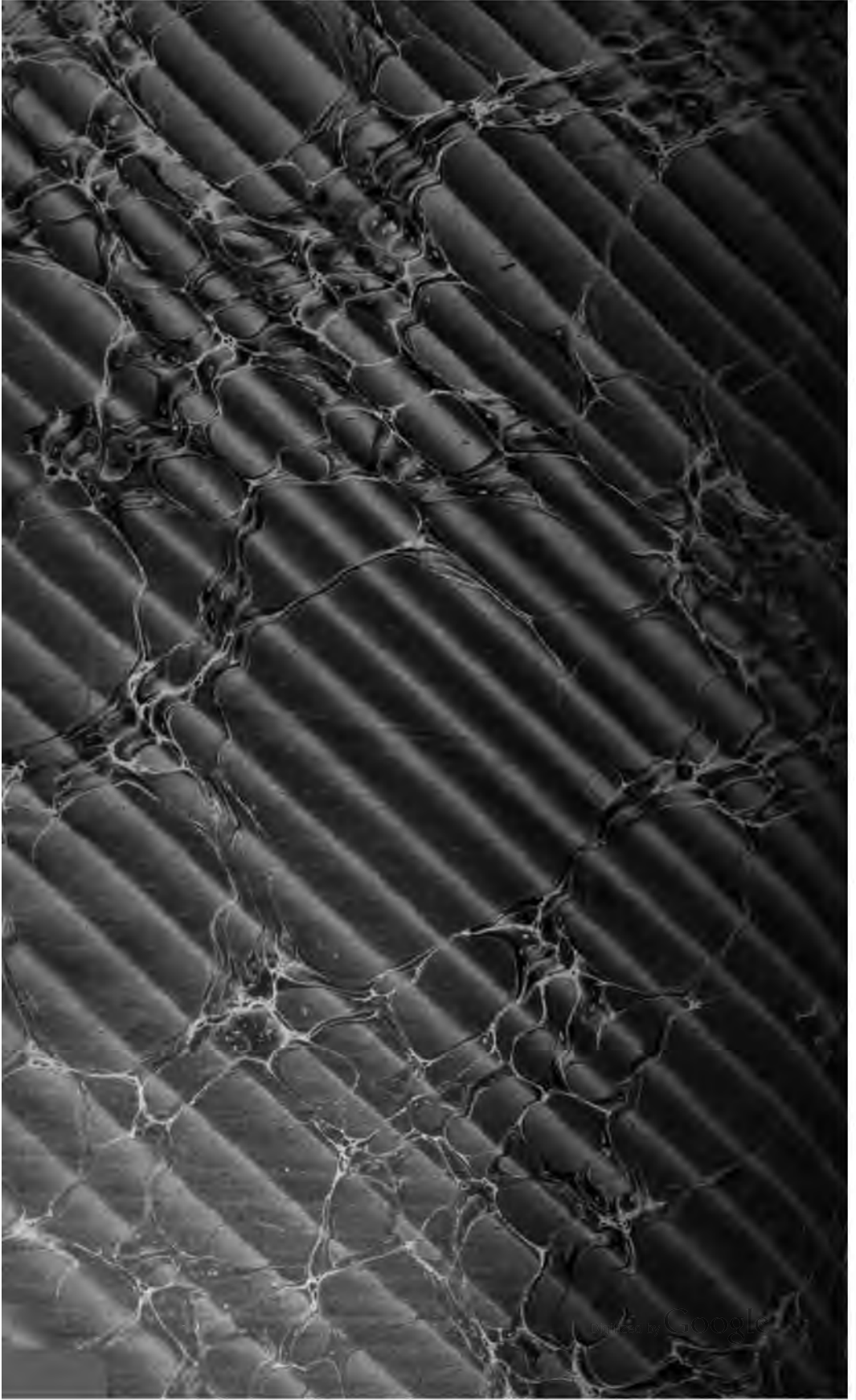

Digitized by Google

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

STALL-STUDY

CHARGED

CHARGED

Digitized by Google

3 2044 092 976 331

Digitized by Google